

JEAN - PIERRE HOUSSEL

LA RÉGION DE ROANNE
ET LE BEAUJOLAIS TEXTILE
FACE A L'ÉCONOMIE MODERNE

TOME I

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LYON II
— LE 22 JUIN 1976 —

SERVICE DE REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III

- 1979 -

INTRODUCTION

La région ne paraît pas avoir de cohésion interne : elle comprend la région urbaine de Roanne et l'est des monts du Beaujolais qui est tourné vers Lyon. Mais ces deux secteurs présentent une incontestable solidarité d'intérêts, fondée sur les genres de vie d'hier dominés par l'interpénétration de l'agriculture et de l'industrie textile, et sur les difficultés d'adaptation d'une économie traditionnelle placée à l'écart des grands foyers de développement.

La zone d'influence que Roanne s'est constituée au moment de l'essor de l'industrie du coton à la fin du XIX^e siècle, correspond au bassin-versant de la Loire au nord du seuil de Neulise, compris entre les monts de la Madeleine à l'ouest et, à l'est, la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée qui court dans les monts du Beaujolais. C'est là que dès le XVI^e siècle, les négociants lyonnais ont substitué le système manufacturier au travail domestique des étoffes, ce qui a rendu possible la subsistance de fortes densités que l'agriculture ne pouvait assurer. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'industrie s'est mécanisée et s'est étendue de la montagne aux villes de la plaine, Roanne et secondairement Charlieu. Les tours de mains acquis de longue date, le sens des affaires de paysans ou d'artisans promus capitaines d'industrie ont maintenu jusqu'à la crise du tissage de 1965 la vitalité de *l'économie traditionnelle*. On comprend que nous entendons ce terme par opposition à *l'économie moderne*, caractérisée à la fois par l'agriculture d'entreprise, les formes les plus évoluées de la seconde révolution industrielle, la prépondérance du secteur tertiaire.

En fait l'économie traditionnelle se survivait à elle-même. La population avait diminué de plus de 20% depuis le maximum de 1896 et cessé d'augmenter à partir de 1866, année antérieure à la mécanisation. Mais les difficultés n'étaient pas perçues comme insurmontables, car le tissage du coton et de la soie, dispersé dans le moindre hameau grâce au métier à domicile, renaissait après chaque crise cyclique. En 1965, il faut bien se rendre à l'évidence que les affaires les mieux assises, celles auxquelles les habitants lient leur prospérité, ferment, que le bruit des métiers déserte la campagne, qu'on assiste à une crise structurelle, à la fin d'un âge.

Notre région est confrontée à l'économie moderne dans de mauvaises conditions. Elle est à l'écart des "*métropoles*" bien placées au carrefour des grandes voies de communications, comme la région parisienne et les bouches du

Rhin, pour ne considérer que l'Europe Occidentale. Isolée et compartimentée par le relief, elle ne peut guère profiter en dépit de la proximité de l'agglomération lyonnaise, des activités que ces grands foyers de développement essaient dans les plaines et les vallées qui les entourent. Elle fait partie de la "province".

PROBLEMATIQUE

La qualité d'espace, le type de milieu socio-économique de la "province" sont caractérisés par :

- une croissance démographique inférieure à la moyenne nationale et le vieillissement de la population,
- une population active dont le niveau de formation scolaire et professionnelle est bas, où ouvriers qualifiés, employés, techniciens et surtout cadres supérieurs et professions libérales sont en proportion beaucoup plus faible que dans les aires métropolitaines,
- un indice de richesse vive peu élevé, qui se révèle par exemple dans le manque de confort du logement ou dans les dépenses réduites pour la santé et les loisirs.

Pour tous ces critères, l'écart est plus petit entre une commune rurale et une ville petite ou grande à l'intérieur de la "province" qu'entre une ville de province et une métropole (1), si bien que l'on serait tenté de parler de "milieu rural". On comprend que cette notion diffère de la définition de l'I.N.S.E.E., qui considère comme rurales les communes dont la population agglomérée est inférieure à 2.000 habitants et qui sont situées en dehors des zones de peuplement industriel et urbain. En effet, notre région est riche en bourgs, en petites villes et l'agglomération roannaise dépasse 80.000 habitants ! Cette notion transcende même le critère quantitatif retenu par les géographes ruraux (2), qui est fondé sur la densité beaucoup plus faible des hommes, des activités et des équipements, pour prendre en compte des critères qualitatifs. Cette spécificité commence à s'imposer à l'opinion publique. En 1972, pour la première fois, le Conseil Général du Rhône a séparé dans la discussion du budget, la Communauté Urbaine de Lyon du "Rhône rural", qui englobe aussi le vignoble du Beaujolais et les monts du Lyonnais, que Villefranche, Tarare et Givors. Mais il est difficile cependant de parler de "milieu rural" pour les espaces situés en dehors des zones métropolitaines, à cause des risques de confusion avec les acceptions les plus couramment retenues : c'est pourquoi j'utiliserai le terme "province" (3).

La région de Roanne, comme le reste de la "province" française, en est actuellement à un stade de développement intermédiaire entre l'économie traditionnelle et l'économie moderne. L'évolution constatée va dans le sens

de l'accroissement des déséquilibres, de la concentration des hommes et des activités dans l'orbite des métropoles. Faut-il en conclure que la "province" ne trouve plus en elle-même d'éléments de dynamisme, que son sort est lié au minimum d'équipements et de services que maintient l'Etat, aux quelques décentralisations industrielles que laissent les grandes villes ? Faut-il en conclure qu'elle est destinée à n'être qu'un espace agricole, un espace vert animé seulement deux mois par an, quand se vide la France industrielle et urbaine ? Qu'elle tend à se réduire à un espace intersticiel dépersonnalisé, que ne parviennent plus à structurer des centres régionaux de moins en moins autonomes et dont les métropoles se disputent la polarisation ?

*Dans le grand débat sur les chances de passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne, notre propos est avant tout d'apporter l'exemple concret de l'évolution de notre région, observée au jour le jour, sans idées préconçues, depuis que ses habitants ont pris conscience, à cause de la crise du tissage dans les années 65, qu'ils étaient en train de vivre une crise de structure, une crise d'adaptation. Nous avons constaté le poids des lois économiques, qui se traduit par l'emprise croissante des grands groupes nationaux et internationaux et un "exode rural" en cascade, du village à la métropole, avec les villes petites et moyennes pour relais, qui prive la région de ses éléments les plus jeunes et les plus qualifiés. Mais nous ne pensons pas au dépérissement fatal de la province : nous constatons de nombreux exemples de "l'aptitude aux changements mentaux et sociaux qui rendent apte une population à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global", ce qui est pour François Perroux, la définition du *développement*. L'aptitude au développement dépend de facteurs humains : la densité et la jeunesse de la population, moteurs de la "démographie créatrice" dont parle Sauvy; la faculté d'adaptation et l'esprit d'initiative qui puisent leurs sources dans l'attachement au pays et l'habitude de survivre dans un milieu difficile; l'ouverture au monde extérieur et le sens de l'association, que propagent les mouvements et les organisations professionnelles quand ils savent être des instruments de culture populaire. Ces facteurs humains n'existent pas partout, c'est pourquoi notre région présente aujourd'hui une multitude de types d'évolution, entre le canton progressiste et la zone d'abandon (3).*

Notre région peut paraître refléter assez mal l'ensemble de la "province". En effet, au même titre que des montagnes peuplées comme les vallées jurassiennes ou vosgiennes ou que des zones de contact entre la plaine et le massif ancien comme la région de Cholet, elle a développé, à un haut degré et jusqu'à un passé récent, toutes les potentialités de l'économie traditionnelle. Certes, certains secteurs routiniers et archaïques comme le tissage de la cotonne et de la soie n'avaient pas su évoluer et ont été des poids morts, mais

la population est restée relativement dense et jeune, l'ingéniosité et l'esprit d'entreprise n'ont pas disparu. On pourrait dire que la région fait partie de la "*France du milieu*", adoptant en cela la métaphore de Calogero Muscara, qui utilise les particularités de position des différentes zones de développement en Italie, pour distinguer "*l'Italie du milieu*", hier agricole et aujourd'hui gagnée par l'industrie spontanée, du triangle industriel du nord-ouest et du sud sous-développé.⁽⁴⁾ Pour retrouver le contexte national, on peut s'inspirer aussi des classifications proposées par les observateurs des mutations de l'agriculture française dans les années 1960, aussi bien économistes et agronomes comme Michel Gervais (5), que géographes comme André Fel (6) et Armand Frémont (7). Ils ont mis en relief la différenciation à l'intérieur de la société paysanne d'hier, d'une agriculture *progressive* qui cherche, en dépit de structures difficiles, à se hisser au niveau de l'agriculture d'entreprise, et d'une agriculture *traditionnelle*, qui renonce à y parvenir et rassemble les "laissés pour compte" du progrès. De même en face de la France moderne des grands foyers de développement, on voit se différencier une "France progressive, une France en transition d'une France traditionnelle, d'une France en voie d'abandon. La Région de Roanne appartient à la "*province progressive*", à la "*province en transition*".

LES METHODES

Le souci d'étudier un type de développement à travers un exemple régional a commandé la méthodologie et le choix des limites.

Nous avons cherché, avant tout, à observer et à comprendre. Avec la "province en transition", nous nous trouvons devant un type de région qui subit la transgression de l'économie moderne et dont la capacité d'adaptation dépend de ce qui subsiste d'actuel dans le "stock de passé" pour reprendre l'expression d'André Fel. C'est dire que notre méthodologie dans un cadre régional "tend à utiliser les nouveaux moyens de collecte et de traitement de l'information, mais sans rejeter les moyens d'approche et les modes de réflexion traditionnels", selon l'appréciation que Pierre Flatrès applique à la méthodologie actuelle de la géographie rurale française (2).

La description de la situation présente est celle d'un milieu disparate où coexistent des activités et des attitudes appartenant à des âges différents. Cela cerne déjà, quelque goût que nous ayons pour les données statistiques et leur interprétation, les limites de l'utilisation des méthodes quantitatives. Il nous semble inutile de revenir sur l'exactitude relative des renseignements chiffrés recueillis. Les considérations techniques entraînent d'autre part, pour une même donnée, des différences de nature : comment traiter

ensemble pour calculer des moyennes et des indices d'évolution, poulets de grain et poulets d'élevage industriel ou encore les ateliers de tricotage qui sortent un fort chiffre d'affaires avec un nombre réduit de salariés, et les entreprises de bonneterie classiques intégrant tricotage et confection ? Et comment rassembler dans la même opération, sans risque de dénaturer le message, une exploitation agricole progressive, une exploitation traditionnelle et une exploitation en voie d'abandon ; un atelier en sous-traitance et l'établissement d'un grand groupe national ? On doit se méfier des généralisations hâtives sur des résultats d'enquêtes du type "rouleau-compresseur", établies à partir de questionnaires mal adaptés à la situation locale. Celle-ci est très variée; les unités territoriales homogènes demandent à être délimitées cas par cas, après de multiples tâtonnements.

Nous avons été amenés à sortir des sentiers habituels des recensements et des comptages. La traduction sur le plan financier des répercussions des transformations techniques est essentielle pour le producteur, et toute appréciation de l'évolution économique d'une circonscription territoriale passe par les modifications du volume et de la répartition des affaires. Nous avons eu largement recours à la publication des chiffres d'affaires des principaux établissements industriels de la Loire, aux comptabilités des entreprises agricoles grâce aux Centres de Gestion, enfin aux documents communiqués par la Banque de France : chiffres d'affaires et risques par branche professionnelle, montant des dépôts et des emplois... Nous avons également recherché les critères quantitatifs aptes à révéler les attitudes et les mentalités, lesquelles se manifestent par l'adoption plus ou moins précoce ou ^{par} le refus des innovations. De nombreux critères ont déjà été proposés pour étudier l'urbanisation des mentalités dans les campagnes (8). La distribution des multiples groupements agricoles est très significative du degré d'évolution des cantons ruraux. L'intégration à l'économie moderne se traduit par une perte d'influence de la Caisse d'Epargne au profit du Crédit Agricole que l'on peut suivre dans les dépôts et les prêts. Le pourcentage d'agriculteurs, de nouveaux venus, de femmes dans les conseils municipaux, de même que le nombre de centimes additionnels et l'endettement par habitant, sont révélateurs de la prise de conscience par les collectivités locales des mutations nécessaires.

A partir d'une documentation aussi variée, aussi spécifique, qui exclut les longues séries homogènes, l'utilisation des moyens modernes d'élaboration des données comme l'ordinateur, et même la simple trieuse, se trouve peu adaptée. Il faut sans cesse opérer des conversions pour tenir compte de la dépréciation du franc ou des redressements, pour suivre la modification apportée d'une année à l'autre aux bases statistiques. Nous ne nous sommes pas lancé non plus dans la recherche de corrélations. Les méthodes classiques par pourcentages, indices et ratios permettent déjà des comparaisons fort éclairantes.

Et que donnerait l'application de méthodes raffinées à des données dont on sait la relativité ? En outre, elles demandent beaucoup de temps, que nous avons préféré passer à l'élaboration de tableaux propres à chaque question, pour laquelle il nous semblait utile de recourir à l'expression quantifiée.

C'est dire que nous ne méconnaissons pas l'intérêt des données chiffrées et de leur traduction en langage mathématique. Un tableau chiffré, un graphique sont plus explicites et plus clairs qu'un long développement. Nous savons la valeur irremplaçable du chiffre, comme point de départ du raisonnement : "le chiffre est un clou auquel on accroche une idée" écrit Roger Brunet. Les données chiffrées, collationnées patiemment et critiquées avec soin s'imposent comme des faits incontestables et avec d'autant plus de force qu'ils sont cartographiés. Elle font apparaître des inégalités et des distorsions qu'on n'avait pas imaginées et dont il faut rechercher l'explication. C'est le cas pour la diminution de l'emploi, plus sensible à Roanne que dans le reste de l'arrondissement entre 1963, la dernière bonne année avant la crise, et 1972. C'est le cas pour la part du chiffre d'affaires consacrée aux investissements, plus forte pendant la crise de 1965 qu'en 1971 et 1972, où l'économie renouvelée progresse à un rythme de croisière. Enfin la consultation des recensements, même les plus classiques, éclaire et circonscrit des disparités qui avaient pu échapper ; par exemple le caractère particulièrement précaire de l'agriculture des monts de la Madeleine est témoigné par l'absence de chevaux dans la plupart des exploitations au moment du recensement de 1955 et par la prépondérance des bêtes de race indéterminée dans le troupeau bovin lors du recensement de 1970-71.

Cependant la seule documentation chiffrée est impropre à rendre compte de la situation actuelle, comme le montrent tant d'études faites presque entièrement à partir de statistiques. Le questionnaire fragmente la réalité de l'entreprise en une centaine de rubriques stéréotypées et ne peut tenir compte de la complexité des relations avec le milieu. Les recensements agricoles font bien apparaître dans les monts du Beaujolais l'existence d'un grand nombre d'exploitations de 5 à 10 hectares, mais la multiplication des tableaux croisés, quand bien même seraient-ils établis au niveau d'un canton rural homogène, ce qui n'est pas réalisé, ne rendra pas la synthèse que saisit l'enquête directe à travers un cas maintes fois répété, qui s'impose comme un type : celui par exemple de ce ménage, âgé d'une cinquantaine d'années, qui a élevé sur sept hectares, dont 5 ha 1/2 de prairies permanentes, leurs cinq enfants, mais dont les aînés travaillent à l'usine du village ou de la petite ville voisine, où l'un d'eux s'est marié et installé. Seule l'enquête directe permet de connaître la nature exacte de la production industrielle ou du système de culture, les

liaisons financières et techniques; elle seule permet de reconstituer les transformations successives ainsi que le cheminement d'idées qui a rendu possible l'éclosion des initiatives; elle seule révèle les effets et les conséquences de l'insertion dans le milieu.

La monographie particulière s'impose pour toute entreprise qui, en dépit de son unicité, exerce une influence marquée; mais le plus souvent, l'entreprise enquêtée est choisie comme modèle d'un type. Autant que sur des critères numériques, comme ceux que fournit l'ASSEDIC, la typologie est fondée, après une familiarisation avec la région, sur l'avis des professionnels qui ont une vue d'ensemble de la branche, par exemple le courtier en coton pour l'industrie textile, le conseiller ou le responsable syndical agricole. Dans ces conditions, il ne nous a pas semblé indispensable d'établir et de distribuer des questionnaires pour couvrir toutes les catégories, d'autant qu'ils risquent de figer une situation, alors que la réalité est mutation. D'autre part, nous possédons maintenant suffisamment de recensements et d'études d'origines diverses pour que des évaluations par recoupements soient possibles.

L'enquête s'enrichit progressivement de questions nouvelles, nées des observations recueillies précédemment à quelque source que ce soit. Elle reste ouverte, afin d'accueillir les particularités propres à chaque cas, qui mettent souvent sur la voie de perspectives nouvelles et afin de recueillir la vision que chaque responsable se fait du milieu local. Il est autant nécessaire de s'imprégner du cadre, de l'ambiance, des attitudes, que de recueillir les renseignements recherchés. Il faut sentir la tristesse des hameaux qui ne conservent plus qu'un ménage d'exploitants et quelques vieillards; la déchéance des cités textiles, hier prospères, où s'alignent devantures défraîchies et bâtiments délaissés; la chape de passé qui pèse sur tel patron jeune et dynamique, mais prisonnier des traditions partout présentes, autant dans le bureau au décor immuable, que dans l'entourage familial dont il doit tenir compte; l'inso- lite réussite de ce fils de fermier qui a développé un atelier de décolletage, avec pour tout bagage, la passion de la mécanique. Il y a des refus aussi révé- lateurs que de longs entretiens, refus poli derrière l'abondance des lieux com- muns de l'"héritier" acculé à fermer l'usine centenaire; refus rude de "celui qui n'a pas de temps à perdre" et qui, effectivement, dans des conditions plus difficiles que son voisin, a sauvé ou créé une affaire: dans cette âpreté transparaît l'atavisme du montagnard qui lutte pour sa survie, et y réussit souvent.

L'enquête directe s'élargit à tous ceux qui modèlent le milieu: res- ponsables des collectivités locales, des administrations, des syndicats ouvriers et paysans, des services mis à la disposition des professions, des mouvements socio-culturels. Car la connaissance du présent ne se borne plus à considérer

productions et paysages comme dans le monde stable d'hier, dont on semblait pouvoir décrire l'aboutissement. Aujourd'hui la connaissance du présent "pris dans le choc du futur" implique l'information sur les équipements programmés, l'examen de la maîtrise des sols, élément nécessaire pour la réalisation d'un plan d'urbanisme comme pour la constitution d'exploitations agricoles viables, ce qui pose la question en terme de *pouvoir*. Elle implique aussi de prendre en considération la conscience des problèmes collectifs qui se posent à l'homme-producteur et à l'homme-habitant et de leur capacité à les résoudre, ce qui pose la question en terme de *culture*. Les centres d'intérêt du géographe n'ont plus d'autres limites que celles de la vie privée. Là où intervient la vie publique, l'enquête directe est relayée par une abondante documentation écrite, diffusée par la presse locale et que l'on peut consulter au siège des organismes et associations : compte-rendus de réunions, rapports d'activité, polémiques. Bref, le géographe a recours aux sources qui seront celles de l'historien de demain.

Ce que demande le géographe à l'histoire, c'est de lui fournir la clé de l'originalité de la région, façonnée par des générations dont l'oeuvre, peut-être effacée, n'en constitue pas moins un maillon irremplaçable. "La géographie est la mise en cause de toute l'expérience vécue des hommes, ceux d'aujourd'hui comme ceux d'hier" écrivait Lucien Febvre. Pour bien "flairer la chair humaine", comme le voulait Marc Bloch, il n'est pas de témoignage du passé inutile. Il n'est pas indifférent que ce monceau de pierres dissimulé sous les rochers et les arbres, masque les ruines d'une maison, hier industrielle et peuplée. Ce n'est pas par souci d'érudition qu'on reconstitue les formes du travail et les relations sociales correspondantes, les étapes de la plus grande expansion de la vigne ou du tissage à bras. Cependant l'histoire qui nous concerne est celle qui permet de comprendre le présent, particulièrement celle qui rend compte des disparités à accueillir le progrès, des blocages comme des retournements de situation. Il s'agit souvent d'une histoire quasi actuelle pour "sociologues du présent", celle des années qui ont précédé immédiatement la crise du tissage. Mais les attitudes d'hier ont leur source dans les comportements anciens, quelle qu'ait été l'influence des pionniers et des mouvements, et celle-ci fut d'autant plus profonde qu'elle ne rompait pas avec le passé. Les témoignages les plus précieux sont des descriptions précises et totales, comme celles de l'intendant des manufactures Brisson (9) à la fin du XVIII^e siècle ou du voyageur Ardouin-Dumazet (10) à la fin du XIX^e siècle. Au hasard des chroniques locales, on trouve la notation de réactions *ataviques*, comme celles des artisans-tisseurs de Cours obligés de se transformer en ouvriers d'usine, ou de sclérose des mentalités, comme le récit de cette séance du conseil municipal de Saint-Germain-Laval en 1862, où l'on se mit d'accord pour planter des platanes sur une place, faute de se hasarder à prendre des décisions sur la construction de l'école publique des garçons et le passage du chemin de fer.

L'observation des transformations progressives avec leurs lacunes, leurs à-coups, la résistance des archaïsmes, s'est poursuivie au jour le jour depuis 1966, année qui coïncide assez bien avec la prise de conscience par les habitants d'une rupture avec le passé. Elle a été vécue comme une *chronique* des travaux et des jours (11). Cependant nous avons tenu à déborder les limites précises de notre région quand des évolutions significatives se manifestent à ses portes. Aussi avons-nous fait référence à ces "pôles de résistance" du monde rural que constituent les monts du Lyonnais, quant au dynamisme de l'exploitation agricole familiale, ou la Côte et les monts du Forez, dont les habitants prennent en charge l'aménagement. De même nous sommes attentifs aux différents types d'évolution de la "province" dans les pays développés. L'interrogation que nous posaient l'essor des villes textiles et le développement de l'industrie spontanée dans la plaine du Pô et l'Italie Centrale, nous a conduit à aller chercher sur place l'explication de ces paradoxes apparents (12).

Nous avons travaillé seul. Certes nous aurions aimé travailler en équipe avec des spécialistes d'autres disciplines, d'autant plus que la région de Roanne, comme beaucoup de régions situées sur les marges, a été négligée. C'est ainsi, pour s'en tenir à la géographie physique, qu'elle sera une des dernières couverte par la carte géologique au 1/50.000° (13), qu'elle n'a pas fait l'objet d'études pédologiques dont ont bénéficié la plaine du Forez et le val d'Allier (14), alors qu'une meilleure connaissance du "mâchefer" et des "mouillères" conditionne la mise en valeur agricole de la plaine de Roanne. Nous aurions souhaité pouvoir collaborer avec un économiste, qui aurait déterminé par branche d'industrie et type de développement des ratios tels que l'optimum de production, le taux du profit net, les coûts comparés, comme nous avons pu profiter, lors de notre séjour en Italie, des recherches de Romano Prodi sur l'industrie spontanée (15). Cependant d'heureuses coïncidences dans le temps se sont présentées, comme la levée de la carte géologique de Roanne par Bouiller ; les travaux de Robert Estier pour sa thèse d'Etat d'histoire consacrée à "Roanne et la région roannaise du début du XIX° siècle à 1914", la rédaction du Livre Blanc de l'Agglomération de Roanne. Nous avons bénéficié aussi des mémoires de maîtrise et des pré-mémoires de géographie rurale rédigés par les étudiants de l'Université Lyon II et d'autres instituts, qui sont venus s'adjoindre aux diplômes de leurs prédécesseurs.

Nous n'avons pas le sentiment d'avoir travaillé en solitaire. La compréhension des personnes consultées a dépassé les normes de la bienséance et s'est muée en dialogue après l'enquête, en communication de documents et de références. Nous avons eu l'occasion, lors de la bonne vingtaine d'exposés qui nous ont été demandés sur les structures économiques et l'avenir de l'ensemble ou de telle petite région, lors des sessions que nous avons contribué

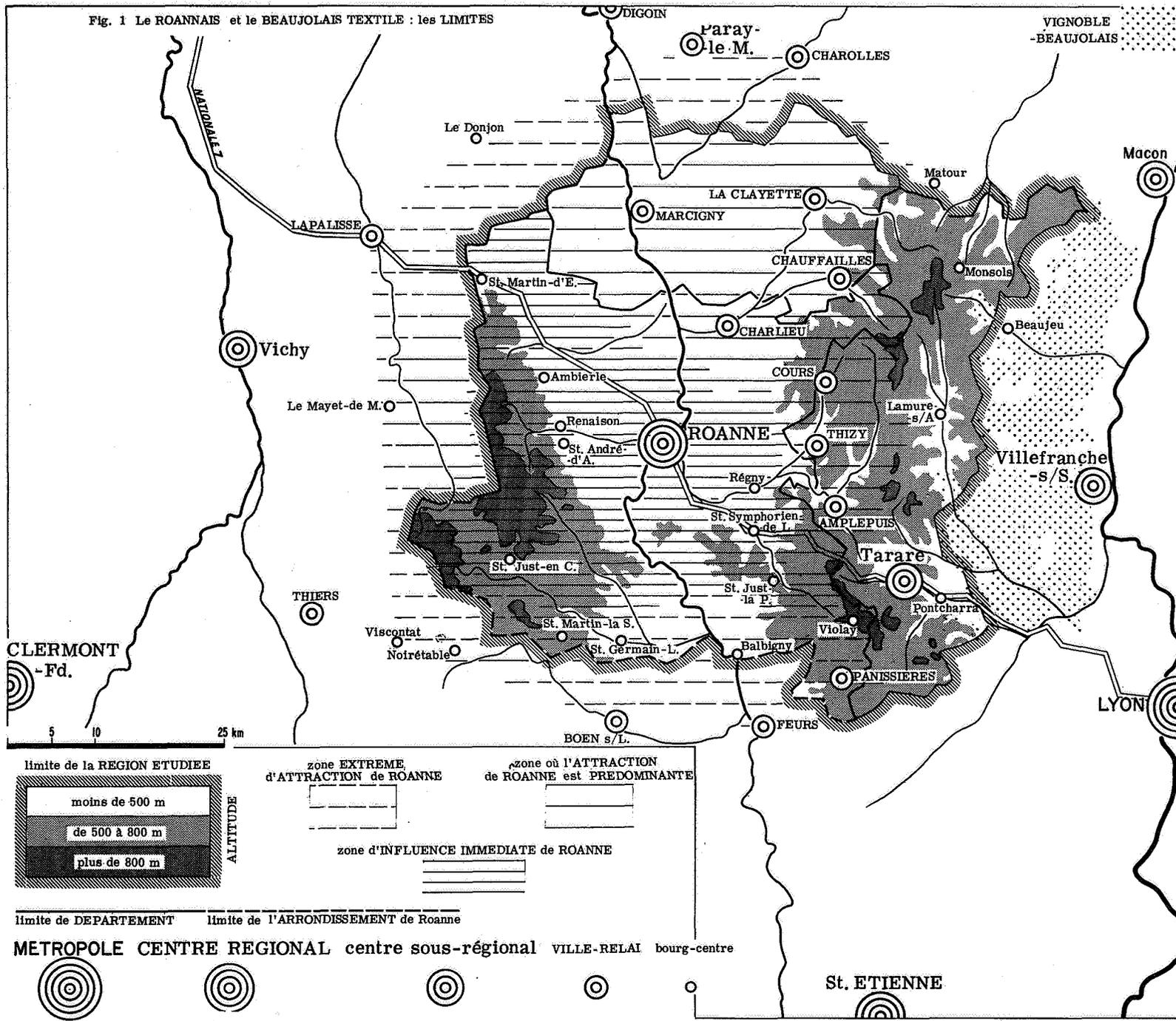
à animer, de confronter nos conclusions avec celles des hommes qui vivent dans le concret des situations. C'est pourquoi notre préoccupation première est de nous exprimer en des termes qui peuvent être compris de tous. Notre satisfaction est que le tisseur de Mardore puisse, à partir d'un ouvrage scientifique, retrouver l'évolution qu'il a vécue et s'interroger sur l'évolution qu'il pressent.

LES LIMITES DE LA REGION ETUDIEE

Nous avons fait une *étude régionale*, car nous sommes attachés à l'authenticité du concret, à la rigueur et à la globalité que requiert la synthèse régionale. Cette étude régionale n'est certes pas une monographie visant à l'intégralité : nous avons précédemment défini son but qui est de faire comprendre l'évolution "de la province en transition" face aux métropoles. Le cadre régional choisi l'a été dans cette intention. Nous avons déjà dit qu'il s'étendait sur différentes zones d'influence urbaine. Il regroupe des petites régions ayant pour l'essentiel, le même type d'économie et les mêmes solidarités d'intérêt, mais suffisamment diversifiées pour permettre d'observer la disparité des mutations. C'est pourquoi nous ne nous en sommes pas tenu aux seuls districts textiles et qu'il nous a semblé bon d'inclure l'ensemble de la région de Roanne avec les monts de la Madeleine, restés fortement agricoles, les zones de vignoble ou d'ancien vignoble, les plaines d'embouche. De même, il nous a semblé bon d'inclure les cantons de Lamure-sur-Azergues et de Monsols, au nord-est des monts du Beaujolais. Moins touchés par la diffusion du tissage, ils connaissent une dépopulation plus ancienne et plus forte, une large emprise de la forêt, qui préfigurent l'évolution de la montagne. (voir figure 1).

Nous ferons coïncider la zone d'influence de Roanne à l'intérieur du département de la Loire, avec son arrondissement. Mais au sud de la ligne de faite du plateau de Neulise cette influence se limite aux relations dues au rattachement administratif : sous-préfecture, sécurité sociale, mutuelles, chambres de commerce et de métiers. Sur la rive gauche de la Loire, l'attraction de Roanne s'arrête à Saint-Polgues, à 35 kms de la ville, et au delà, les habitants, pour les commerces et les services qui n'existent pas au bourg de Saint-Germain-Laval, s'adressent à Boën-sur-Lignon et à Saint-Etienne. Il en va de même sur la rive droite. Les attraction respectives de Feurs et de Saint-Etienne l'emportent à Balbigny, ainsi que dans le vieux secteur textile de Busières (16) prolongé dans l'arrondissement de Montbrison par celui de Panis-sières, terminaison méridionale de la montagne manufacturière. En effet le fleuve a constitué un obstacle à la diffusion du tissage dans les campagnes de

Fig. 1 Le ROANNAIS et le BEAUJOLAIS TEXTILE : les LIMITES





la rive gauche, de même qu'il a toujours constitué un obstacle aux relations humaines (17).

A l'ouest, arrondissement et zone d'influence correspondent. Le fossé de Noirétable qui sépare les monts de la Madeleine des monts du Forez fait partie de l'arrondissement de Montbrison et de la zone d'influence de Saint-Etienne. La ligne de faite des Bois Noirs, jadis frontière entre Auvergne et Forez, entre pays de langue d'oc et du franco-provençal, demeure une barrière. Plus au nord, l'influence de Roanne s'insinue dans la montagne bourbonnaise par les hautes vallées de la Besbre et du Sichon, et concerne six communes de l'Allier, situées à l'ouest du col du Beau-Louis, sur la route de Vichy à Saint-Just-en-Chevalet. L'influence de Vichy l'emporte dans le reste du canton du Mayet-de-Montagne et dans les cantons de Lapalisse et du Donjon, où l'on entre en Sologne bourbonnaise. Mais à l'est surtout, les migrations quotidiennes se font vers le centre minier de Saint-Priest-la-Prugne ou vers Saint-Martin-d'Estreàux, qui a implanté des ateliers de bonneterie, et les migrations définitives se dirigent vers l'agglomération roannaise. Le Bourbonnais, caractérisé jusqu'au recul récent du métayage par ses structures agraires particulières, commence dans la plaine même de Roanne au nord de la forêt de Lespignasse. Elle est le témoin de massifs forestiers étendus, encore visibles sur la carte de Cassini, qui constituaient une zone-frontière.

En Saône-et-Loire, la zone d'influence de Roanne correspond assez bien aux quatre cantons de Marcigny, Semur-en-Brionnais, Chauffailles et La Clayette. Au delà, commence "l'espace inorganisé devenu marginal", partagé entre les zones d'influence de Moulins, Nevers, Mâcon et Lyon, dans lequel se situent les rayons d'action de petites villes : Digoïn, Paray-le-Monial, Charolles, pour ne citer que les plus proches (18). Les quatre cantons recouvrent des petites régions aussi diverses que la Sologne bourbonnaise sur la rive gauche de la Loire; le Brionnais, berceau de l'embouche, que sa position excentrique a individualisé du pays de Charolles, l'est des cantons de La Clayette et de Chauffailles, où l'on retrouve le socle ancien. Ici l'influence de Lyon est déjà sensible, mais c'est le début de la montagne manufacturière.

"L'industrie marque la vraie limite entre le Charollais, le pays des prairies, et le Beaujolais" écrit Gallois en 1894 (19) et André Gibert parle en 1952 des monts du Lyonnais comme "d'un hiatus textile" (20). On nous pardonnera de prendre quelques libertés avec les limites scolaires pour englober dans le Beaujolais "textile", l'ensemble de la montagne où s'est maintenu le plus longtemps le tissage disséminé à la campagne et dans les petites villes.

Gallois précise qu'il fait coïncider le nord du Beaujolais avec la vallée du Sornin, qui contourne la coulée granitique de massif de Dun. "A vrai dire, remarque-t-il, les relations de cette pointe se font avec le Charollais et on ne fait pas commencer habituellement si au nord le Beaujolais. Pourtant le vrai Charollais ne tient pas le montagnard pour un pays. Celui-ci se reconnaît par son zéaïement, se marie plus volontiers dans la montagne. On pourrait fixer la limite du plateau charollais à la voie ferrée Charlieu-La Clayette-Cluny". En effet, on réserve habituellement l'appellation de Monts du Beaujolais au vousoir entaillé par les trois vallées méridiennes de la Trambouze, du Reins et de l'Azergues et aux deux massifs qui le flanquent de part et d'autre : le mont Saint-Rigaux (1009 m.) et les monts de Tarare (1.004 m. à la montagne de Boussuivre). Au nord, le mont Saint-Rigaux couvre la plus grande partie du canton de Monsols, dont on a vu qu'il fut peu touché par l'industrie. Il se prolonge à l'est par une échine de hautes terres, qui s'avance en pointe entre les vignobles du Mâconnais et du Beaujolais. Au sud des monts de Tarare, le col de la Croix du Signy marque le début des monts du Lyonnais, constitués ici par la masse confuse du Pélerat. Alors que le tissage à bras du velours de soie n'a pas résisté au métier mécanique dans l'ensemble du massif, le travail manufacturier s'était bien conservé à la périphérie des monts de Tarare. C'est le pays complaisamment décrit par Ardouin-Dumazet, au début du siècle, où paysans-tisseurs et brodeuses exécutent les commandes des fabricants de Tarare, de Lyon et de Panissières (10). Les communes du Rhône, Villechenève, Montrottier, Chambost et Longessaigne, n'ont plus guère d'ateliers, mais envoient chaque jour leur main d'oeuvre à Tarare. L'industrie conserve plus de vitalité dans les communes de la Loire, Montchal, Rozier-en-Donzy, Cottance, Jas, Essertines-en-Donzy, groupées autour de Panissières. La petite ville forme le centre d'un petit secteur administratif autonome au sein du canton de Feurs, avec C.E.S., perception et gendarmerie, auquel sont rattachées les communes déjà uniquement agricoles de Saint-Martin et Saint-Barthélémy-Lestra.

La limite est du Beaujolais Textile est beaucoup plus facile à tracer : c'est celle du piémont et c'est celle du vignoble. Sans doute au cours de l'histoire, vignoble et travail industriel à la campagne ont pu avancer ou reculer suivant les conditions économiques, mais on sait depuis Roger Dion qu'ils s'excluent le plus souvent : la vigne par le travail qu'elle exige et les revenus qu'elle fournit, ne rend pas nécessaire le recours aux ressources de complément.

NOTES DE L'INTRODUCTION

- (1) Jean-Pierre HOUSSEL (15), Les comportements dans le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne en pays développé, l'Espace Géographique, n° 3, p. 167-176, note p. 169.
- (2) Pierre FLATRES (12), La géographie rurale, p. 189-194, in COMITE NATIONAL FRANCAIS DE GEOGRAPHIE, Recherches géographiques en France, Montréal, 1972, 239 p.
- (3) Jean-Pierre HOUSSEL (15) p. 167-176.
- (4) Calogero MUSCARA (25) La geographia dello sviluppo, STUDI E RICERCHE DI SCIENZE SOCIALI, n° 34, EDIZIONI DI COMUNITA, Milan, 1967, 277 p. princ. Le tre aree dello sviluppo, p. 101-115.
- (5) Michel GERVAIS (14), Jean WEIL, Claude SERVOLIN, Une France sans paysans, Paris, Ed. du Seuil, Coll. Société, 1966, 128 p.
- (6) André FEL (11), Les hautes terres du Massif Central, Clermont-Ferrand, Publ. de la Fac. des Lettres et Sciences Humaines, 1962, 340 p.
- (7) Armand FREMONT (13), L'élevage en Normandie, Caen, Publ. de la Fac. des Lettres et Sciences Humaines, 1967, vol. I.
- (8) Placide RAMBAUD (21), Société rurale et urbanisation, Paris, Ed. du Seuil, 1969, 317 p.
- (9) BRISSON (87), Mémoire historique et économique sur le Beaujolais, 1774.
- (10) ARDOUIN-DUMAZET (84), Voyage en France, 7ème série, La région lyonnaise, BERGER-LEVRULT, 1896.
- (11) Maurice LE LANNOU, Compte-rendu de la thèse de J. BETHEMONT, in LE MONDE.
- (12) Jean-Pierre HOUSSEL (16), Essor des villes manufacturières de l'habillement et industrialisation spontanée dans "l'Italie du milieu", in R.G.L., 1972, n° 4, p. 361-383.
- Jean-Pierre HOUSSEL, Lo slancio recente delle città manifatturiere dell'abbigliamento nella "Italia di mezzo", in REVISTA GEOGRAFICA ITALIANA, sept. 1972, p.241-269.
- Jean-Pierre HOUSSEL, Une anomalie apparente dans l'industrie spontanée : la sidérurgie mineure de Brescia, in RICERCH E ECONOMICHE, n° 1-2, 1972, Laboratoria di Economia Politica, Venezia, p.3-12.
- (13) Les levées entreprises pour la carte géologique des formations superficielles au 1/25.000° commencent seulement. Les cartes de Saint-Bonnet-de-Joux au nord-ouest de Charolles, Thiers et Le Mayet-de-Montagne viennent de paraître.
- (14) Jean BORALY, Etude pédologique de la plaine du Forez, Génie Rural, Saint-Etienne, 1956.
- INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE, service d'étude des sols, Carte pédagogique du val d'Allier au 1/500.000°, Mélanges I, Montpellier 1968.
- (15) ROMANO PRODI, Modello di sviluppo di un settore in rapida crescita, l'industria della ceramica per l'edilizia, Fra Angelico editore, Collona di economica, Milan 1966, 135 p.
- (16) Daniel ROSETTA (124), La zone d'influence de Roanne, mémoire de maîtrise de géographie, I.E.R., juin 1967.
- CRESAL (60) Relations internes et externes de la Région de Roanne. Association pour le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de l'agglomération de Roanne, dactylographié, 1971, 255 p. princ. pp.5-87.

- (17) Marguerite GONDON, La Loire, lien ou obstacle en Forez au Moyen-Age, Bulletin de la Diana, tome XXXIX, 1966 n° 7, pp.289-301.
- (18) Claude CRETIN, De Charlieu à Bourbon-Lancy, étude à propos d'une série de petites villes, pp. 147-181, in UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE, Les villes du Massif Central, Paris 1971, 412 p. princ. p. 169-173.
- (19) L. GALLOIS : Beaujolais et Lyonnais, in ANNALES DE GEOGRAPHIE, 1894, p.287.
- (20) André GIBERT, Présentation géographique du Lyonnais, in " VISAGES DU LYONNAIS, 1953, p.21

PREMIERE PARTIE

L'ÉVOLUTION JUSQU'À LA CRISE DU
TISSAGE DE 1965

Chapitre I

LES DONNEES DE LA NATURE

La Région de Roanne et le Haut-Beaujolais, qui s'articulent autour d'une plaine d'effondrement et d'un vousoir de la bordure orientale du Massif-Central, ne semblaient pas promis au développement économique ni à la forte densité de population, qui furent les leurs jusqu'à un passé récent. Cet attrait exercé sur l'homme et qui a joué de façon différente selon les siècles s'explique moins par des conditions naturelles pas trop défavorables ou qu'il est possible d'aménager, que par la position géographique, à proximité du carrefour lyonnais et sur un seuil de hautes terres, à travers lequel on a toujours cherché à établir des relations entre le faisceau de circulation rhodanien et celui qui converge autour de Paris.

A - LE CADRE : UNE PLAINE D'EFFONDREMENT ENTOUREE DE MASSIFS ANCIENS

Le bassin de Roanne est un quadrilatère d'une vingtaine de kilomètres de côté, fermé au sud par le seuil de Neulise, largement ouvert au Nord. En effet, il se prolonge par le bassin de Digoïn, au delà du seuil d'Iguerande, où la Loire s'encaisse dans les calcaires du bajocien de l'extrémité du bloc basculé de Fleury-la-Montagne, qui annonce les collines dissymétriques du Brionnais.

1.- LA PLAINE DE ROANNE ET SES ABORDS

a) *La plaine de Roanne.*

La plaine de Roanne est dominée à l'Est par l'abrupt NNO-SSE de la faille des Monts de la Madeleine, dite faille de la Côte, alors que le contact avec les premières hauteurs de la Montagne Beaujolaise se fait par un plateau bocager, qui monte en pente douce de 380 à 550 mètres. Ce plateau de Coutouvre recoupe à la fois les formations tertiaires et le socle ancien. Celui-ci change d'aspect de part et d'autre de Villers. Au Sud, le tertiaire peu épais laisse les terrains éruptifs et sédimentaires du plateau de Neulise affleurer en pointe vers l'Ouest, à la faveur des vallées. Au Nord, on trouve le granite, limité par des failles de faible rejet, de directions alterna-

tivement méridienne et varisque, auxquelles s'accrochent des lambeaux de la couverture secondaire. La vallée du Sornin se fraye un passage à travers un champ de failles.

La plaine de Roanne est partagée en deux par la plaine inondable de la Loire, large de trois kilomètres en aval de Roanne, qui se tient entre 276 m à la sortie des gorges et 253 m à Iguerande. La plaine proprement dite, réduite à un triangle renversé sur la rive droite, s'étend amplement sur la rive gauche. Elle présente des dos de terrain, qui se tiennent vers 350 mètres, parfois surmontés de cailloutis, qui forment malgré leur faible épaisseur (de 50 cm à 2 m.) une assise structurale boisée, et d'amples vallées Ouest-Est, creusées d'une cinquantaine de mètres par les rivières qui descendent des Monts de la Madeleine, comme l'Oudan et la Teissonne. Le plateau de Coutouvre, plus élevé, profondément entaillé par les gorges des rivières qui descendent du Haut-Beaujolais, comme le Rhodon et le Jarnossin, est localement recouvert de cailloutis de chailles (1), qui forment un niveau structural. Les terrains, argileux sur la rive droite, sont plus variés, sableux et argileux sur la rive gauche. On trouve même d'étroites coulées NNO-SSE de marnes grisâtres, comme de Saint-Romain-la-Motte à Urbise.

b) La Côte Roannaise.

La retombée des Monts de la Madeleine sur la plaine forme la COTE ROANNAISE. L'escarpement n'est bien marqué qu'au Sud, au-dessus de Villemontais, avec une dénivellation de 400 mètres sur un kilomètre. Mais de Saint-Alban à La Pacaudière, un ensemble de croupes, de collines et de glacis raccorde sans rupture de pente la montagne à la plaine, dévalant de 800 à 350 mètres sur 3 ou 4 km. Ce véritable balcon surbaissé des Monts de la Madeleine (2) est caractérisé par un empâtement général des formes, car le granit fortement broyé est particulièrement altéré. L'imposante coupure du Renaison fait exception.

Les travaux de Bouiller pour la levée des cartes géologiques au 1/50 000e (3) ont renouvelé l'interprétation donnée par Le Verrier, pour la première édition de la carte au 1/80 000e en 1893, et largement reprise dans la seconde édition publiée en 1960. Il n'existe pas de faille unique, comme l'indique la carte géologique, mais un quadrillage d'accidents transverses NE-SO et NNO-SSE, qui dénivellent le socle ancien à partir de la grande faille méridienne, empruntée par la Haute Teissonne, la Tache et le Rouchain, qui limite à l'Est les Monts de la Madeleine. On peut supposer que ces accidents existent sous l'oligocène et descendent peu à peu le fond du bassin. Le Sud de la plaine, au contact du plateau de Neulise est vraisem-

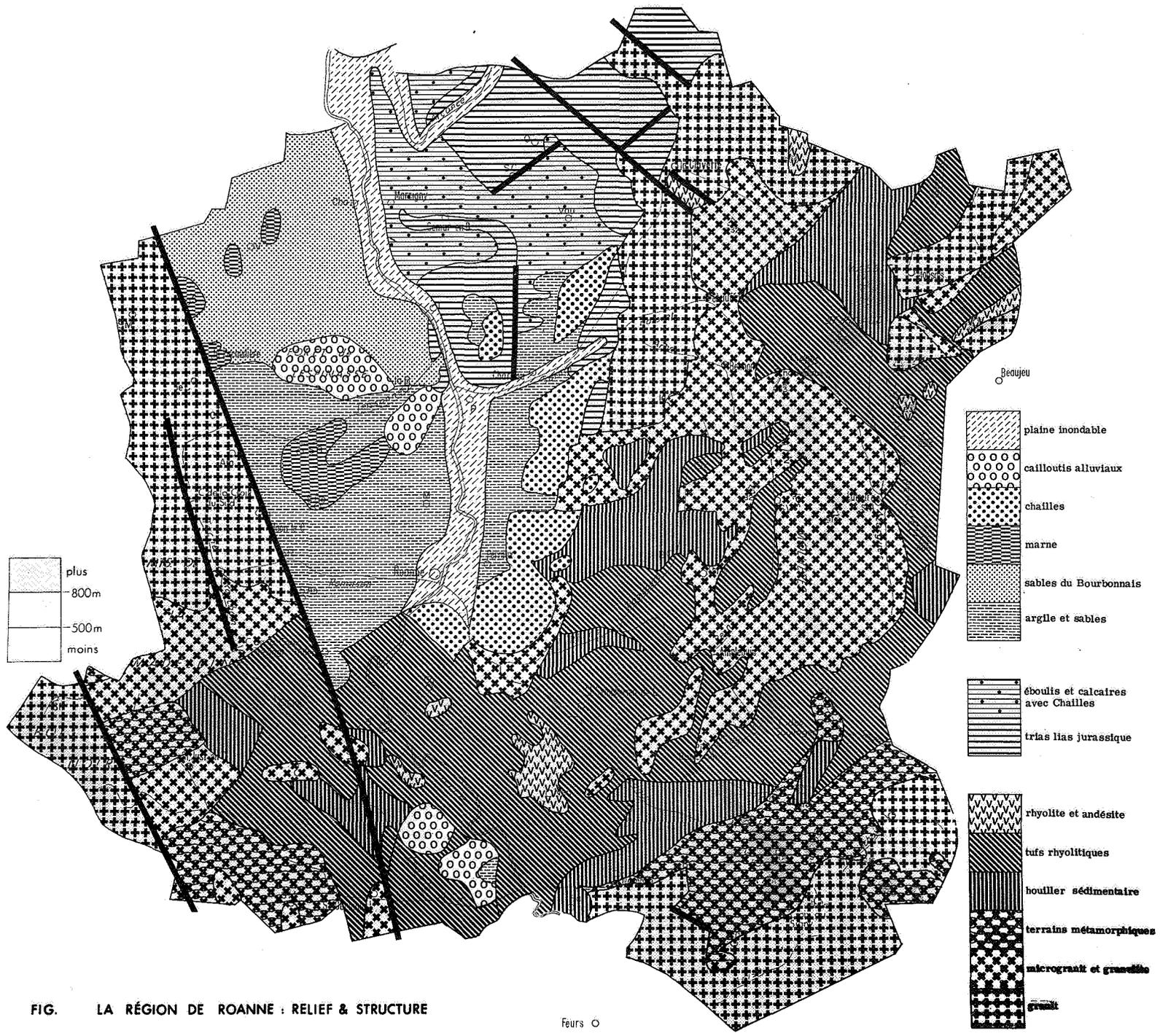


FIG. LA RÉGION DE ROANNE : RELIEF & STRUCTURE

Feurs ○

blement en touches de piano. "La" faille de la Côte est une zone de faiblesse importante de la croûte, car si on la prolonge au Sud, elle correspond aux buttes volcaniques d'Uzore et de Saint-Romain-le-Puy et à la terminaison occidentale de la dépression stéphanoise ; si on la prolonge au Nord, elle correspond au rebord du massif de Saint-Saulge et aux fractures au Nord de Clamecy. C'est un accident très ancien, car l'escarpement existait dès l'ère primaire. La subsidence a été contemporaine de la faille et a surtout joué à l'éocène, préparant le fossé qui se remplit de dépôts continentaux.

Il semble que tous les efforts pour reconstituer une stratigraphie précise dans l'espoir de mettre en relations les formations de la plaine de Roanne avec celles de la plaine du Forez et des Limagnes aient été assez vains. La formation de base est constituée par les sables feldspathiques, que l'on trouve en bordure de la faille de la Côte et que l'on peut dater de l'oligocène, par analogie avec la plaine du Forez et la Limagne de Clermont. Le Verrier les avait pris pour des éboulis, comme on pouvait s'y attendre au pied d'un grand escarpement, d'autant plus qu'il y trouvait des cailloutis, dus en réalité au minage de la vigne. Les sables viennent directement de la chaîne et, à Renaison, ils sont légèrement inclinés vers le N-NE, en direction de la Loire. Vers le Centre, les sables feldspathiques se changent en argile. Il s'agit sans doute plus de passages latéraux que de superposition d'étages. Dans les argiles de La Bénisson-Dieu et de Mably, on a trouvé des fossiles de mammifères, qui ont permis de les dater du début du sannoisien. Les minces couches marneuses que l'on trouve au Nord-Ouest ont été interprétées comme une formation postérieure, logée dans un synclinal ou témoignant d'un pendage vers le Nord-Ouest, à l'inverse de ce qui se passe dans le Forez, où les formations les plus récentes sont à l'Est. On peut penser simplement à des dépôts lacustres dans une zone préalablement déprimée par l'érosion. La rareté des sondages ne permet pas de donner davantage de précisions. Le sondage le plus profond, effectué à Roanne en 1845-46, fut arrêté à 201,40 m dans les argiles fines, seulement recouvertes de 4 à 5 m de sables quartzeux et de 7,50 m d'alluvions quaternaires de la Loire.

Les cailloutis de la forêt de l'Espinasse proviennent simplement d'anciennes terrasses de la Loire et les sables du Sud de la plaine, du remaniement des sables feldspathiques. Cailloutis et sables avaient localisé une ceinture forestière, autrefois à peu près continue de La Pacaudière

à Mably, qui a formé une véritable marche-frontière entre le Forez et le Bourbonnais. C'est au Nord que commence le dépôt des sables du Bourbonnais, plus fins et plus argileux que les sables feldspathiques, qui s'étalent largement dans le bassin de Digoin. Le sondage du Commissariat à l'Energie Atomique au Donjon, à 25 km au Nord de La Pacaudière, montre les sables transgressifs sur l'oligocène calcaire. Il est difficile de les dater, sans doute fin miocène, début pliocène. Les argiles à chailles, qui recouvrent la majeure partie du plateau de Coutouvre représentent ce qui reste des affleurements du lias et du jurassique : la rive droite a été un petit golfe secondaire et des chicots calcaires ont dû subsister jusqu'à la fin du tertiaire. Des apports de ruissellement, venus des massifs anciens voisins, s'y sont mêlés. Les éléments fins et les sables ont été partiellement entraînés dans la dépression. Leur formation s'est poursuivie pendant tout le tertiaire.

c) Le Brionnais.

Entre le Sornin et l'Arconce, sur la rive droite de la Loire, l'avancée des terrains secondaires, qui donne un relief de collines dissymétriques, s'interpose entre la plaine de Roanne et la plaine de Digoin : c'est le Brionnais. Il est prolongé à l'Est par la région de Charolles, qui s'enfonce en pointe dans les terrains anciens, formant une zone déprimée dans la bordure orientale du Massif-Central. Un champ de failles orthogonales SSE - NNO et ESO - ONO découpe le socle ancien et la couverture secondaire en blocs basculés vers le NO. Ces failles limitent des casiers successifs où se répète la même superposition de PLATEAUX boisés sur le granite et les arkoses du trias et de dépressions ou "VALLEES", dégagées dans les marnes et calcaires marneux du lias, qui sont la terre d'élection de riches prairies, les fameuses embouches. Le plateau, formé par le calcaire bajocien et recouvert d'argile à chailles, les domine par une cuesta. Parfois les blocs basculés donnent des plateaux inclinés et boisés, recouverts d'argiles à chailles, comme ceux de Semur-en-Brionnais et de Vauban (voir figure).

2.- LES MASSIFS ANCIENS

La plaine de Roanne est entourée au Sud par le plateau de Neulise, à l'Ouest par les Monts de la Madeleine et à l'Est par les monts du Lyonnais.

a) Le plateau de Neulise

Le plateau de Neulise, qui sépare la plaine de Roanne de la plaine

du Forez, forme une bande légèrement arquée à convexité tournée vers le Sud-Est, de vingt kilomètres de long sur quinze kilomètres de large, de la faille des Monts de la Madeleine aux Monts du Beaujolais. Il se tient vers 450 mètres d'altitude et se relève à ses extrémités. Formé de roches dures, il est hérissé au centre de pointements qui correspondent à des affleurements de rhyolite. Il est surtout accidenté de ravins profonds, affluents du Rhins et de la Loire. La Loire a creusé une gorge épigénique, profonde de plus de 200 mètres, aux versants raides, tapissée de forêts ou de buissons de buis. Le fleuve, qui dévale de 50 mètres en une trentaine de kilomètres de cours, est rapide et accidenté de "sauts".

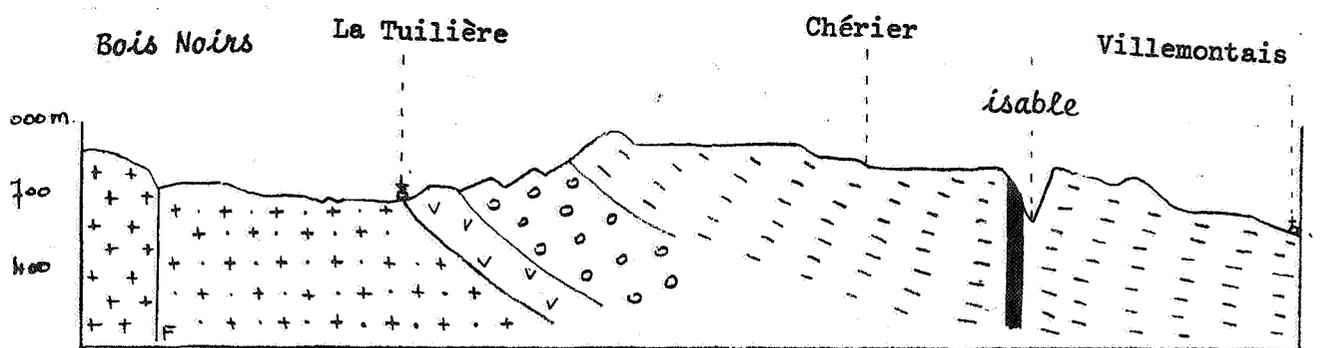
Le plateau est formé de roches éruptives et sédimentaires du carbonifère inférieur (viséen, sous-étage du dinantien), empilées sur plusieurs milliers de mètres. Il occupe la partie centrale d'un vaste synclinal, qui dessine un arc de cercle de la Creuse au Morvan. Les formations les plus anciennes (schistes gréseux, renfermant au sommet des bancs calcaires plus ou moins continus, que l'on trouve surtout à Saint-Germain-Laval, Régný et Bourg-de-Thizy) affleurent sur une bande étroite à l'Ouest, au pied de la faille de la Côte, plus largement au Nord-Est. Mais la plus grande partie du plateau voit affleurer les tufs et les coulées de rhyolite. Au-dessus de ces schistes gréseux à lentilles calcaires, on trouve en effet des lits superposés de grès argileux et de poudingues, entre lesquels des tufs alternent de plus en plus fréquemment vers le haut. D'origine mi-volcanique, mi-sédimentaire, car les cendres et les débris étaient emportés dans les lagunes, les tufs forment une roche inégalement dure, de couleur verte ou rouge-foncé. Tout cela est recoupé de venues rhyolithiques en filons ou larges coulées, qui forment aujourd'hui de vastes épanchements autour de Neulise et de Cordelle. Ces formations volcaniques sont contemporaines de la dernière phase du plissement hercynien. Les forêts de cônifères expliquent la présence de trois à cinq couches de grès anthraciteux à la base des tufs.

b) Les Monts de la Madeleine.

Les "montagnes du Couchant" sont comprises entre la faille empruntée par les hautes vallées de la Teissonne, de la Tache et du Rouchain à l'Ouest et la grande faille du Forez, également SSE - NNO, à l'Est. Celle-ci, que l'on suit de Boën-sur-Lignon au Mayet-de-Montagne, limite au Sud le fossé tectonique de Noirétable et le horst des Bois Noirs, qui culminent à

1 287 m au Puy-de-Montoncel. Entre les vallées du Sichon et de la Besbre, qui la suit au Nord, s'ouvre la Montagne Bourbonnaise.

Le Sud des Monts de la Madeleine comprend les bassins tectoniques de Saint-Just-en-Chevalet et de Saint-Priest-Laprugne (650 m). Ils sont dominés par les plateaux de Chérier, Crémeaux, Saint-Martin-La-Sauveté, inclinés de 950-1 000 m à l'Ouest à 700 m à l'Est, où ils sont interrompus par la faille de la Côte, qui surplombe le plateau de Neulise et dénivelle les formations du synclinal. Les terrains dévoniens affleurent à l'Ouest dans les bassins ; les microgranites et les tufs à l'Est sur les plateaux. Les champs et les landes pâturées limitent la forêt aux plus hautes croupes et aux vallées en gorge.



échelle des longueurs : 1/100 000e

échelle des hauteurs : 1/30 000e

	granite		tufs rhyolitiques
	microgranite		grès et poudingues du houiller
	Oligoclasite (rhyolite)		devono-dinantien métamorphique

Figure 5 COUPE SSO-NNE A TRAVERS LE SUD DES MONTS DE LA MADELEINE
Bois de la Molette - égl. de Villemontais

Le Centre offre les paysages classiques des hautes surfaces cristallines (le point culminant est à 1 165 m au Bois de l'Assise), où les croupes adoucies, recouvertes de forêts de hêtres et de sapins, alternent avec les prairies tourbeuses, au fond des cuvettes colmatées. Ces hautes surfaces sont coupées par un réseau très dense de vallées en gorge, profondément encaissées (des dénivellations de 250 mètres sur un kilomètre ne sont pas rares), au cours rapide (la pente moyenne du Rouchain est de 6 % sur

10 kilomètres), suivant les deux directions déjà notées : SSE - NNO et OSO - ENE. Le granite du Mayet-de-Montagne qui les constitue, granite à grain fin qui s'arénise facilement, a été mis en place postérieurement au granite du Forez, vers la fin de l'époque des tufs, avant les dernières grandes coulées de microgranite. Les accidents SSE - NNO, les plus anciens, s'imbriquent avec les accidents OSO - ENE, plus courts et plus récents : ce sont les plus évidents sur les photographies aériennes. Les zones milonitisées sont fréquentes aux abords des accidents : c'est le cas du gisement d'uranium de Saint-Priest-Laprugne, dans la zone fortement écrasée qu'accompagne la faille du Forez. Versants et abrupts disparaissent sous les blocailles, qui témoignent de l'intensité des phénomènes péri-glaciaires. Au Nord d'une ligne Changy-Châtel-Montagne, le socle ancien s'incline en glacis régulier vers le Nord, mais à l'Est s'élève un chaînon, qui correspond au compartiment affaissé de la Côte Roannaise, situé entre la faille du Rouchain et la faille bordière.

c) *Les Monts du Beaujolais.*

Des Rochers de Montmelard, les premières buttes de granulite à une dizaine de kilomètres au Nord-Ouest de La Clayette, au col de La Croix du Signy, à dix kilomètres au Sud de Tarare, se suit sur une soixantaine de kilomètres de long et 25 kilomètres de large au centre, une barrière montagneuse, plus massive, plus élevée que les Monts du Lyonnais et du Mâconnais. Elle est formée de surfaces subhorizontales, qui s'élèvent entre 800 et 900 mètres au centre et à 1 000 mètres aux deux extrémités, au-dessus d'un plateau qui se tient vers 600 mètres. Elle est fortement dissymétrique : une pente adoucie mène sur 25 kilomètres de la plaine de Roanne aux sommets, alors qu'un talus de 600 mètres de dénivellation sur 9 kilomètres, mène aux plaines de la Saône.

Les Monts du Beaujolais correspondent au synclinal carbonifère SSO - NNE, où s'est déposée la puissante série sédimentaire à la base (schistes avec lentilles calcaires), éruptive au sommet (tufs et rhyolites, microgranites). La crête topographique a reculé à l'Ouest de l'anticlinal hercynien, formé de granites plus tendres, qui donnent aujourd'hui les collines du vignoble de Chiroubles à Salles. Les hautes surfaces sont liées aux phénomènes éruptifs. Les granulites affleurent en filons, qui donnent des sommets qui se détachent des roches encaissantes comme le Mont Saint-Rigaux, ou en coulées

qui donnent un relief empâté sans points saillants, comme le Bois de Pramenoux (912 m). Les rhyolites, qui couronnent les tufs, affleurent largement à l'Ouest de l'Azergues, où elles constituent souvent les sommets, comme le Montclair (878 m) et la Montagne de Crochet (804 m). Les schistes ont été déblayés par l'érosion et constituent l'escarpement de la Côte Beaujolaise, entre le granite du plateau et les roches éruptives des sommets.

C'est au Nord que le massif est le plus large et le plus élevé. Il s'ordonne autour d'une ligne de crête sinueuse que l'on suit sur une quarantaine de kilomètres, du Cergne, au Nord de Cours, au bois de Cenves. Au centre, une couronne de hauts sommets domine le plateau de Poule : Mont Pinay (883 m), Roche d'Ajoux (970 m) et Mont Saint-Rigaux (1 004 m), le point culminant dans le massif du Bois d'Ajoux. Ce massif est un véritable château d'eau, avec les rivières qui s'écoulent vers la Loire au Sud (Trambouze et Reins) et à l'Ouest (le Sornin et ses affluents) et vers la Saône (Azergues au Sud, Ardières à l'Est et au Nord, les trois cours d'eau qui vont former la Grosne). Les rivières disposées en éventail découpent le massif en glacis, dominés par des buttes de granulite, comme la Montagne de Dun, entre Chauffailles et La Clayette. A l'Est, une échine sinueuse SO - NE, que l'on suit de la Montagne d'Avenas (841 m) au bois de Cenves (729 m) sépare le Mâconnais du Beaujolais. Elle correspond à une coulée de granulite et de tufs rhyolitiques, que l'érosion a dégagée des granites plus tendres.

Le centre est entaillé par les trois vallées méridiennes de l'Azergues, du Reins jusqu'au coude d'Amplepuis (5) et de son affluent, la Trambouze. Les hautes vallées sont des alvéoles tourbeuses, comme la cuvette drainée par les deux ruisseaux qui se réunissent à Lamure pour former l'Azergues. Mais les rivières s'encaissent vite dans des sillons étroits, dominés par les replats, entaillés en serres par les ravins qui descendent des sommets. La vallée de l'Azergues est la plus profondément encaissée (de 550 à 600 m), car elle se trouve dans la partie du synclinal qui a été la plus relevée et que son niveau de base est à 100 mètres au-dessous de la vallée de la Loire. Les vallées découpent quatre chaînes, formées de chaînons articulés les uns dans les autres : ainsi pour la chaîne des Mollières, à un chaînon NNO - SSE du Bois de Belleroche au Bois de Pramenoux (912 m), succède un chaînon NNE - SSO du Bois de Pramenoux au col des Sauvages. La vallée de l'Azergues sépare la chaîne de Beaujeu (888 m au Mont de la Pyramide) à l'Est, de la chaîne des Mollières, qui se prolonge plus au Sud, domine

Tarare et forme la ligne de partage des eaux entre la Loire et le Rhône. Ces deux chaînes se maintiennent constamment entre 800 et 900 mètres et les cols ne descendent guère en-dessous de 700 mètres. La chaîne de Beaujeu est cependant plus échancrée que la chaîne des Mollières, qui ne s'abaisse qu'une fois, au col de la Cambuse (720 m). La chaîne entre Reins et Trambouze est plus courte, moins élevée, disséquée par des ravins longitudinaux. A l'Ouest, on ne trouve plus qu'un bourrelet, qui domine d'une centaine de mètres le plateau de Coutouvre. A son extrémité méridionale, l'ensemble de la chaîne, large de plus de quinze kilomètres se rétrécit brusquement en un seuil de deux à trois kilomètres, entre un affluent du Reins et la Turdine, qui porte le col des Sauvages (725 m). Cet étranglement est dû à l'effondrement du versant oriental, causé par un champ de failles de forme triangulaire. Au Sud du col des Sauvages, les Monts du Beaujolais proprement dits font place aux Monts de Tarare, où les directions tectoniques, structurales et hydrographiques hercyniennes l'emportent à nouveau sur la direction méridienne.

Les Monts de Tarare forment un massif en ellipse de hautes terres entre Bussières, Tarare, Saint-Forgeux et Panissières, situées au-dessus de 750 à 800 mètres, burinées par les ravins qui se jettent dans la Turdine, le Torranchain et la Loise et d'où se dégagent mal de lourdes croupes, comme le signal de Boussuivre (999 m), appelé encore Tour Matagrin, et le Mont du Crêpier, entre Violay et Affoux. Ils dominant au Nord-Ouest le seuil de Neulise et au Sud-Est, le plateau granitique de Saint-Laurent-de-Chamousset, qui descend en pente régulière de 750 à 500 m, par le pays de Donzy, jusqu'à l'abrupt de faille qui domine la plaine du Forez. Les Monts de Tarare correspondent à deux bandes de terrains métamorphiques de direction varisque, dont J.M. Peterlongo a révélé dans sa thèse l'origine complexe (6). La bande Violay-Tarare correspond à des grès sédimentaires et volcaniques avec lentilles calcaires, analogues à ceux du seuil de Neulise, mais légèrement métamorphisés : ils font partie de la série de la Brévenne. La bande des gneiss d'Affoux, plus durs, sur lesquels reposent en discordance les grès de Violay, a une histoire plus complexe : mis en place avec la série des Monts du Lyonnais, lors d'une phase antérieure au plissement hercynien, ils ont été métamorphisés une seconde fois, sous la fosse d'où devait surgir la chaîne hercynienne. Le granite de Saint-Laurent de Chamouset, entouré d'une auréole de roches cornéennes, a été mis en place assez haut dans l'écorce au cours du plissement hercynien : il est viséen ou un peu postérieur au viséen.

Le relief va introduire une grande diversité dans les caractères locaux d'un climat continental atténué par de très fines influences océaniques et où les influences méditerranéennes sont déjà sensibles. L'étude du climat (7) sera menée avec celle des terroirs par le biais de ses conséquences sur l'économie.

B - LES PRIVILEGES RELATIFS DE LA MONTAGNE DANS L'ECONOMIE ANCIENNE

Dans le cadre de l'économie d'Ancien Régime, caractérisée par l'autarcie et la faiblesse des moyens techniques, qui s'est prolongée jusqu'au début du Second Empire, la plaine de Roanne et les montagnes qui l'encadrent n'offrent à l'homme aucun avantage décisif, sans lui opposer de facteurs répulsifs déterminants, en dehors du caractère marécageux de la plaine.

1.- *UNE MONTAGNE INGRATE, MAIS NON REPULSIVE.*

a) *Une moyenne montagne de petite céréaliculture.*

Les sols dérivés des roches anciennes sont présents partout. Leur pauvreté en matières fertilisantes, leur acidité sont bien connues. Dans ces conditions, un bon sol est un sol épais, avec une teneur suffisamment forte en argile. De la nature de la roche-mère, dépend la plus ou moins grande aptitude de la terre à assurer la subsistance de la population, dans le cadre de la céréaliculture de moyenne montagne fondée sur le seigle et l'élevage des veaux et des porcs (8). Ce point était si important qu'il a retenu l'attention des géologues au milieu du XIXe Siècle, à l'époque du maximum de population rurale, où la terre était exploitée aux limites du possible. Ils ont dressé des tableaux, mettant en relations le pourcentage des conscrits réformés, le taux de mortalité et la densité de population avec la nature de la roche-mère (9). C'est ainsi qu'en 1851, la densité est de 49 à 55 habitants au km² pour les tufs et rhyolites de la rive gauche du plateau de Neulise, de 60 à 75 pour les terrains granito-gneissiques des Monts du Lyonnais, mais de 40 pour les formations sablo-argileuses insalubres du Nord de la plaine de Roanne.

Le granite facilement altérable, que l'on trouve entre Le Cergne et La Clayette, sur le plateau de Donzy, ainsi qu'au centre et au Nord des Monts de la Madeleine donne un gore épais mais très siliceux, qui se dessè-

che rapidement. Les granulites, qui composent en grande partie les Monts du Beaujolais se décomposent mal et donnent des terres rocheuses, pierreuses, sèches, peu profondes, les plus mauvaises des terrains anciens. Il en va de même des affleurements de rhyolite du plateau de Neulise : les pentes raides, bosselées de rochers, incultes, sont couvertes de pins et de genêts. La diversité est la règle en ce qui concerne les tufs rhyolitiques : par endroits, comme entre Machezal et Amplepuis, ils se décomposent en un gore rouge très épais. Les roches sédimentaires du houiller du plateau de Neulise ou du dévonien plus ancien des hauts plateaux du Sud des Monts de la Madeleine se débitent facilement et donnent un sol fort et profond. Les grès peu métamorphisés de la bande de Violay donnent de bonnes terres à seigle, alors qu'on trouve des terres rocailleuses moins fertiles sur les gneiss d'Affoux. Les meilleures terres proviennent des schistes et des grès du plateau de Coutouvre : ce sont les BELUZES, riches, mais lourds à travailler. Les lentilles calcaires qu'ils renferment ont alimenté, grâce à la proximité des couches d'anthracite du tuf activement exploitées, les fours à chaux (10) qui ont servi à amender les champs et facilité la révolution agricole.

Au-dessous de 800 mètres, l'altitude et la dissection du relief sont préjudiciables. Les matières végétales se décomposent mal, le rapport carbone sur azote est très fort : ce sont les sols humifères, bien connus comme "terre de bruyère". Les sommets ne sont pas suffisamment élevés pour porter des alpages et permettre la vie pastorale. Les croupes et les pentes portent d'épaisses forêts de sapins et de hêtres. Un dense réseau de vallées en gorges et de ravins, comme dans les Monts de la Madeleine et les serres du bassin de l'Azergues, renforce l'isolement des "villages", ces hameaux d'une dizaine de fermes, établis sur les replats des adrets.

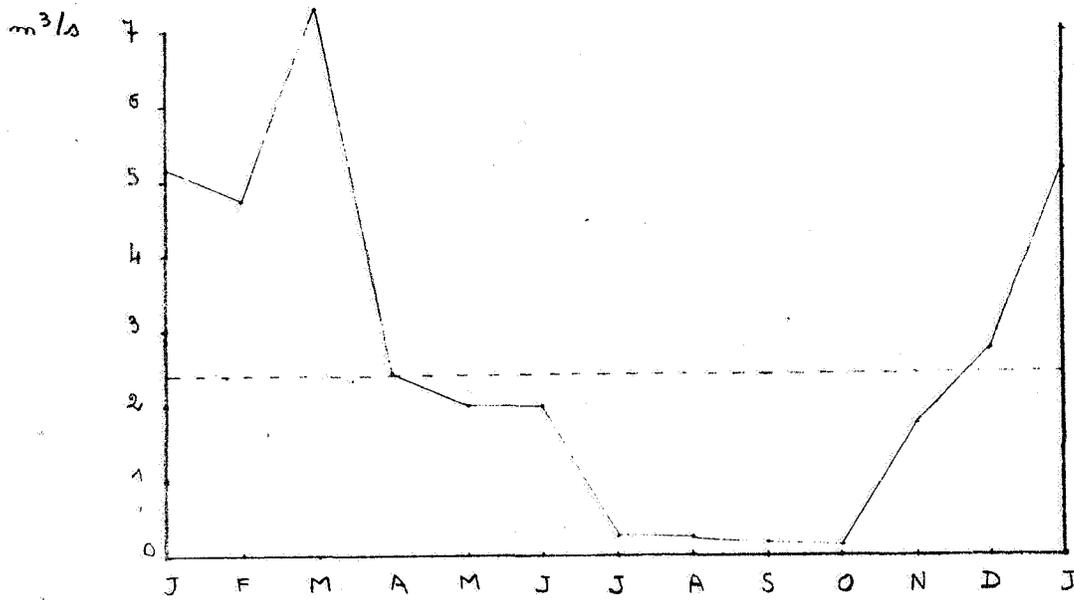
Le cas particulier des vallées du Reins et de la Trambouze.

Les vallées du Reins et de la Trambouze ont atteint une densité de 150 habitants au km². Elles ont fixé les villes. Chaque replat a porté un hameau et les fermes montaient sur les pentes adoucies jusqu'à 800 mètres. Cette forte humanisation est due à des conditions naturelles favorables qui ont permis l'épanouissement de la vocation textile. Certes "la montagne tire des blés de la plaine" (11), mais la population était assez abondante au XVIIe Siècle, pour inciter les négociants lyonnais à y faire tisser les toiles.

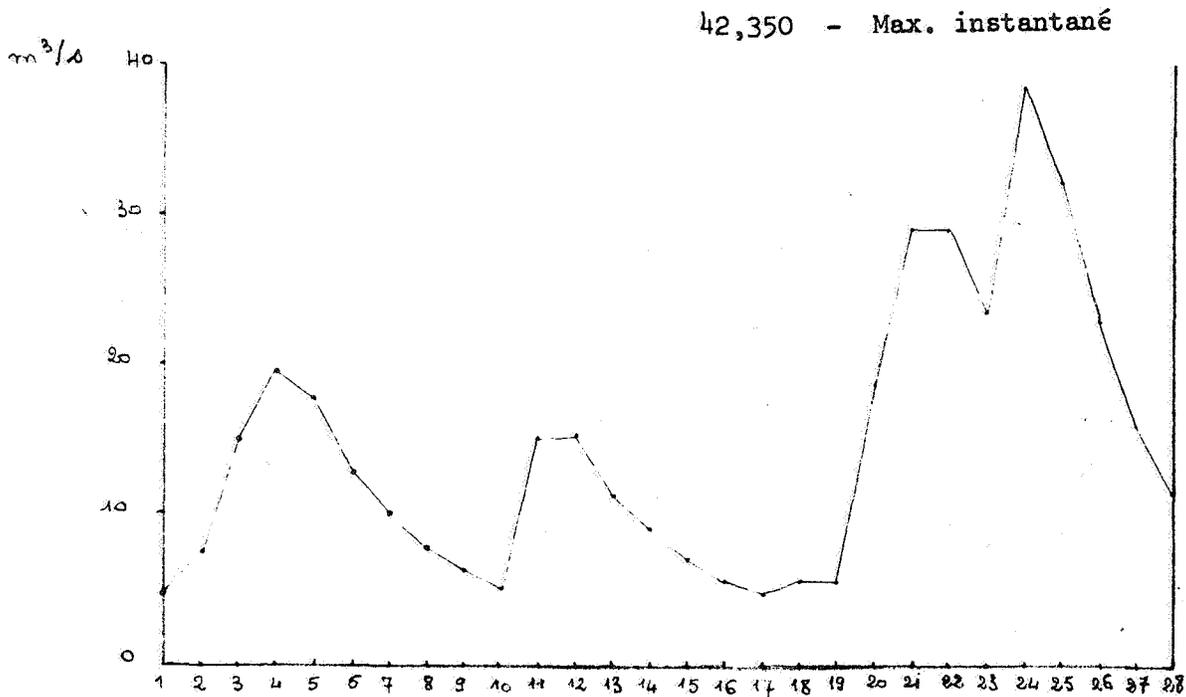
"L'abondance des replats et des plateaux, les hautes vallées en forme de cuvettes où la nivation à l'époque glaciaire a accumulé d'épais débris de décomposition des roches, expliquent la grande étendue des sols meubles, faciles à travailler, qui une fois amendés, donnent d'assez bonnes terres de culture. Il y a aussi la position méridionale. Ces sols profonds, trop pleins d'humidité dans le Morvan et dans les Vosges, pour ne porter que des prairies et des cultures maigres, localisent ici sur les replats les champs de céréales, alors que la vigne s'accroche aux pentes" (12). Replats et versants évasés ont permis le développement en amphithéâtre des villes (13), qui bénéficient de privilèges climatiques relatifs : elles échappent au brouillard des plaines et, en régime cyclonique, au plafond de brouillards et de nuages accrochés au sommet des monts ; il y pleut et il y neige moins souvent et les parois rayonnent de la tièdèur. Au contraire la vallée de l'Azergues, profonde et étroite, est humide et ne reçoit pas assez le soleil ; les brouillards traînent en hiver longtemps dans la matinée. On n'y trouve que deux agglomérations : Lamure, à la confluence des deux branches supérieures de la rivière et Allières, au débouché de la route de Villefranche.

b) Force motrice et pureté des eaux, atouts du travail manufacturier.

Les fortes densités ne sont possibles que par la complémentarité de l'agriculture et du travail manufacturier. Or plateaux et massifs établis sur le socle ancien mettent à la disposition de l'industrie l'abondance des eaux courantes. Le chevelu hydrographique est très dense et, si le débit moyen des rivières est faible, à cause de leur courte longueur (6,7 m³/s pour le Rhins, long de 55 km et 330 km² de bassin), l'abondance est forte. Pour l'Azergues à Chatillon, soit un bassin de 336 km², on a mesuré 17,6 litres par seconde et km² de bassin en 1970 pour une pluviométrie moyenne évaluée à 974 mm et 7,2 litres par seconde en 1971 pour une pluviométrie moyenne de 861 mm. Pour l'Ardières à Beaujeu, soit un bassin de 55 km², l'abondance a été de 21,8 en 1970 pour une pluviométrie moyenne de 1 068 mm et de 9,8 en 1971 pour une pluviométrie moyenne de 955 mm (14). Rappelons que pour la Seine à Paris, elle n'est que de 3. Forte densité et abondance des rivières s'expliquent par la triple influence d'un relief élevé et disséqué, de l'imperméabilité des roches et de la forte pluviométrie des sommets. La carte de l'Atlas de France, établie d'après les relevés de la période 1851-1900, fait coïncider l'isohyète 1 000 mm avec la courbe des 700



DEBIT DE L'AZERGUES A CHAVILLON (336 km² de bassin) EN 1971



DEBIT DE L'AZERGUES A CHAMELET (161 km² de bassin)
EN FEVRIER 1970

mètres sur les versants exposés à l'Ouest. Le massif du Bois d'Ajoux et le massif de Tarare, qui culminent à 1000 mètres, reçoivent entre 1200 et 1500 mm de précipitations et Saint-Priest-La-Prugne, à 756 m, sur le versant Ouest des Monts de la Madeleine, 1 139 mm. Le régime est torrentiel, avec un grand écart entre les hautes eaux de saison froide de novembre à mars (le maximum de février ou de mars est en partie lié à la fonte des neiges) et l'indigence des basses eaux de juillet à septembre. Il est caractérisé aussi par la fréquence des manifestations excessives (voir figure 6). Les rivières sont souvent à sec en été et les crues très violentes surviennent brusquement en toutes saisons. Moulins et rivières qui s'aventurent au fond de la vallée sont souvent ennoyés : les usines Boussac à Régný ont été partiellement inondées par la crue de Noël 1968.

Mais un faible débit suffisait à faire tourner roues et "artifices", car une levée permettait de retenir un plan d'eau et que la vitesse du courant est forte. Le Rhins dévale de 500 mètres en 55 kilomètres, soit une pente moyenne de 10 m au km, plus forte encore à la partie supérieure marquée par de multiples ressauts, que l'homme a su utiliser. Dans chaque commune, on trouvait au moins quatre ou cinq roues qui faisaient tourner moulins à grains, à huile, à tan, à chanvre ou des scieries. Dans les campagnes textiles, sur le Reins, la Trambouze, le Gand, l'Azergues et leurs affluents, elles étaient beaucoup plus nombreuses et animaient métiers, broches, carderies, calandres. Les dernières disparaissent entre 1920 et 1930.

La pureté des eaux, surtout leur teneur presque nulle en chaux, va fixer la vocation de la région pour le blanchiment, la teinture et l'apprêt, auxquels Villefranche, Tarare, Amplepuis, Chauffailles, Régný et même Roanne doivent en partie leur fortune. Encore aujourd'hui, l'eau du barrage de Joux sur la Turdine est bien préférable aux eaux traitées chimiquement pour l'apprêt des voiles de Tarare. Elle leur est réservée en été, quand les réserves sont limitées et les besoins domestiques sont assurés par pompage de l'eau des nappes de la Saône.

c) Une multitude de gîtes minéraux, mais une exploitation décevante.

Autant l'utilisation des eaux courantes a contribué à assurer la vocation de région-atelier, autant les gisements minéraux ont déçu les espoirs qu'ils avaient fait naître. Pourtant, les Annuaires, tant de la Loire, du Rhône que de Saône-et-Loire, décrivent avec minutie les gîtes découverts. Mais ils se révèlent trop dispersés et sans réserves suffisantes.

tes pour que leur exploitation soit rentable et donne naissance à de grandes agglomérations comme Saint-Etienne avec le charbon et Vichy, grâce au thermalisme.

- Les minerais.

Les espoirs ont d'abord été placés dans les filons de métaux non ferreux, abondants dans la granulite. On sait que Jacques Coeur avait acheté en 1441 le château de Boisy, près de Roanne, pour surveiller l'exploitation du plomb argentifère des Monts de la Madeleine, du Beaujolais (Poule, Propières et Joux) et du Lyonnais. En 1728, les gisements de galène du Sud des Monts de la Madeleine, dans un cercle de deux lieues autour de Saint-Martin-la-Sauveté, sont concédés à la famille De Blumenstein, originaire de Salzbourg, qui jouissait en France du monopole du plomb, en même temps que ceux des Monts du Forez et des Monts du Pilat. Il y eut jusqu'à 300 ouvriers à la fin du XVIIIe Siècle, mais il n'y en avait plus qu'une trentaine vers 1815 et les gisements de Juré, Grézolles, Saint-Martin-la-Sauveté sont abandonnés en 1840. Ils n'avaient fourni que 250 tonnes de minerai, car les filons les plus riches avaient déjà été utilisés et on ne découvrit aucun filon important (15). Les dernières mines exploitées ont été celle de plomb argentifère et de cuivre du Crozet, à l'extrémité Ouest des Monts de la Madeleine, jusqu'à la fin du Second-Empire et celle de cuivre de Laprugne, à l'Est du bois de l'Assise, jusqu'en 1936. Ces gîtes filoniens viennent de connaître un renouveau d'activité, grâce à l'exploitation par le Commissariat à l'Energie Atomique du minerai d'uranium à Saint-Priest-Laprugne, dont nous étudierons le rôle dans la mutation des Monts de la Madeleine.

- Le charbon.

Au XIXe Siècle, on s'est intéressé au charbon : anthracite intercalé dans les grès du viséen, sous les tufs rhyolitiques, houille plus récente du stéphanien, conservée dans les petits bassins de Sainte-Paule, près du Bois d'Oingt, et de la Chapelle-sous-Dun, près de La Clayette. Mais là encore, il ne s'agissait que de quelques couches minces et courtes, livrant un charbon très chargé en impuretés, qui ne pouvaient donner lieu à une exploitation considérable.

L'extraction de l'anthracite a dépassé le stade artisanal, pour l'alimentation des fours à chaux, sur la rive gauche du plateau de Neulise. Elle satisfaisait les besoins locaux, à vrai dire limités, jusqu'à la construction des chemins de fer départementaux qui réduisit le coût des transports.

En 1875, l'anthracite livré par la Compagnie Houillière d'Amions, dont la création est antérieure à 1845, ne revenait à Saint-Germain-Laval que 12,50 francs la tonne, au lieu de 30 francs à la houille de Saint-Etienne (16). Seul, le filon de Fragny à Bully fut utilisé plus longtemps. La première exploitation eut lieu en 1763. De 1900 à 1911, la mine occupait 130 personnes. Pendant la guerre, l'exploitation, qui avait été arrêtée à cause des difficultés dues aux infiltrations de la Loire, fut reprise et continuée jusqu'en 1922 par la Société Générale. En 1928, un particulier trouve un filon avantageux et fit construire une centrale thermique. Mais cette tentative fut infructueuse et, en 1936, ce fut l'arrêt définitif. La mine est maintenant propriété d'E.D.F. (17).

La mine de la Chapelle-sous-Dun a eu une tout autre importance, mais il est difficile de lui attribuer un rôle dans la localisation du pôle métallurgique de la Clayette, autour de l'usine de grues Potain, comme nous le verrons par la suite. Le gisement est formé de quatre couches, orientées du nord au sud, avec un pendage de 45° vers l'ouest, épaisses successivement de 4 mètres pour la couche supérieure, 1,60m, 0,80 et 2,50m. La troisième couche, la moins épaisse, concédée en 1809, a été exploitée la première, de façon rudimentaire avec un treuil à bras, pour alimenter un four à chaux et une teinturerie. En 1826, la couche supérieure est découverte et sera bientôt la seule exploitée, bien qu'elle soit très terreuse et que le charbon contienne 50 % de matières volatiles. Des puits sont creusés sur la rive droite du Sornin, au hameau des Moquets, sur le territoire de Saint-Laurent-en-Brionnais et sur la rive gauche à La Chapelle. On utilise des techniques modernes pour l'époque : abattage à la poudre et au coin, machine à vapeur. La production passe de 3 000 tonnes en 1826 à 5 000 tonnes en 1834, 10 000 tonnes en 1836, 25 000 tonnes en 1847. La mine emploie alors près de 200 ouvriers, dont 144 au fond, et le charbon qui revient à 9,50 ₣ la tonne est utilisé pour le chauffage domestique, les briqueteries et les fours à chaux, entre Briennon et Chauffailles. La mise en exploitation de la voie ferrée de Roanne à Châlon en 1889 permet une extension des débouchés et la production passe de 28 000 tonnes en 1883, à 42 000 tonnes en 1889 et 80 000 tonnes en 1900, grâce à la mise en exploitation en 1897 du nouveau puits de Conte-Grandchamp, qui a un diamètre utile de 3,75 mètres (18). La crise économique de 1930 sera fatale au gisement, qui commençait à s'épuiser.

- Les sources thermales.

La nature paraît plus généreuse en ce qui concerne les sources d'eau minérale, particulièrement nombreuses le long de la faille de la Côte et il semble que l'homme n'en ait pas tiré tout le parti possible (19). Ce sont des eaux alcalines, bicarbonatées et gazeuses, comme celles de Vichy, et souvent radioactives : la source de la Montagne, près de Lachaux, dans les Bois Noirs, est la plus radioactive de France (135 microcuries). Quatre sources sont actuellement exploitées : trois le long de la Côte, Sail-les-Bains et Saint-Alban, déjà connues des Romains, Saint-Priest-La-Roche, et Charrier, dans les Monts de la Madeleine. La Source de Saint-Priest-La-Roche, découverte au début du XIXe Siècle, n'est sérieusement exploitée que depuis 1941 et livre 3,5 millions de litres d'eau, de limonade et de soda. Sail-les-Bains a des sources abondantes (1 150 m³ d'eau par jour), recommandées pour l'arthrose et les dermatoses, mais l'établissement construit en 1915 n'accueille qu'une poignée de curistes. Saint-Alban-les-Eaux passait sous le Second-Empire comme pouvant rivaliser avec Vichy : on y venait de Roanne bien sûr, mais aussi de Lyon et de Paris. Les sources furent acquises en 1862 par les directeurs de l'établissement de Monaco, qui y construisirent des cabines, un casino, l'Hôtel des Princes et une station d'embouteillage qui expédiait trois millions de bouteilles en 1877. Le déclin de la station commença en 1900 avec la construction d'un chemin de fer qui amène de Roanne la clientèle populaire. En 1945, les sources passent sous le contrôle de la Société Badoit de Saint-Galmier, elle-même incluse dans le groupe Evian. Elle se contente d'un fonctionnement modeste de la station d'embouteillage (5 millions de litres par an). La source Charrier, à Laprugne, découverte en 1931 en cherchant de l'eau pour les ouvriers travaillant à la mine de cuivre, a été acquise par le groupe Perrier en 1959. Chimiquement pure, elle convient aux enfants et aux vieillards et elle est recommandée pour les maladies rénales et cardiaques. Après avoir défrayé la publicité par le slogan alors d'actualité "Bébé aime Charrier", la source éloignée des grandes voies de circulation n'expédie que 10 millions de bouteilles, ce qui est cependant le chiffre le plus considérable de la région. Les sources d'eau minérale n'ont donc jamais fourni directement ou indirectement plus d'une centaine d'emplois, sauf à la belle époque de Saint-Alban.

2. - UNE PLAINE INHOSPITALIERE.

A première vue, il semble que la plaine soit favorisée : vastes étendues planes, température plus douce, sols plus riches et plus épais. Cependant, jusqu'au Second Empire, à l'ouest du plateau de Coutouvre et de la vallée du Sornin, la plaine de Roanne a été une zone répulsive, surtout au nord de la forêt de l'Espinasse, où commence la Sologne Bourbonnaise.

a) Une plaine répulsive.

Bien qu'elle soit plus vallonnée et plus argileuse que la plaine du Forez, elle est comme elle insalubre. Un rapport au préfet de la Loire de 1854 estime à 25 000 hectares sur 48 500 la surface à drainer⁽²⁰⁾. Les sources sont rares et deviennent rapidement troubles, donc inutilisables par temps de pluie. Les routes évitent la plaine pour longer le pied de la Côte : elles sont difficiles à établir et il faut faire venir la pierre de loin. Une sorte de malaria sévit, occasionnant une forte mortalité et anémiant la population : "les bras sont rares et le petit nombre qu'on y trouve a généralement peu de force et d'énergie" lit-on dans l'Annuaire de 1854. Les étangs ont aggravé l'insalubrité : ils sont moins nombreux que dans la plaine du Forez, 168 au lieu de 629, mais couvrent cependant plus de 500 hectares dans l'arrondissement de Roanne, dont la moitié dans le canton de La Pacaudière.

Pour la période 1834-1843, l'Annuaire de la Loire révèle que le taux de mortalité est beaucoup plus élevé en plaine (30 ‰) qu'en montagne (25 ‰ et moins), le taux le plus fort étant atteint dans le canton de la Pacaudière : 31,7 ‰ (21). Se référant à une période plus ancienne, Gruner fait état de 40 ‰ en plaine et de 24 ‰ en montagne et d'une proportion de vieillards de plus de 70 ans de 1 pour 23 en plaine et de 1 pour 7 dans la montagne (22). Le mouvement naturel est négatif et la plaine a toujours été un foyer d'appel pour les montagnes voisines^(22 bis). Il s'y ajoute les migrations de manoeuvres, pendant l'hiver et le printemps, pour construire les digues, bêcher les chabons, miner la vigne, creuser les fossés. Malgré tout, on constate une inversion négative des densités. En 1801, la plupart des communes de la plaine du Forez^{ont} moins de 25 hab/km², alors que dans les Monts du Forez et du Lyonnais, elles comptent entre 25 et 50 ou plus. En 1841, le canton le moins peuplé du département est

celui de La Pacaudière, avec moins de 40 hab/km². La densité n'est guère plus forte dans les communes de la rive gauche du canton de Marcigny : 46 hab/km² en 1846.

b) *Chambons et vareennes* (23).

Sur la rive droite de la Loire, on ne rencontre les conditions de la plaine que dans l'étroit triangle compris entre la vallée du Sornin et le plateau de Coutouvre. Les argiles à silex du plateau de Coutouvre donnent, quand les cailloux sont rares, des *beluzes*, difficiles à travailler car très compacts, mais réputés fertiles, car la teneur en calcaire reste suffisante pour leur donner un p H proche de la neutralité. Quand les rognons silicieux sont nombreux, ce sont des *pierrés*, froids l'hiver, secs et brûlants en été, où l'on ne peut faire que de maigres cultures, mais propices au chêne et à la vigne : Gruner signale des reboisements vers 1855, avant la grande période d'extension du vignoble.

Hors les quelques "fromentaux" sur les affleurements de marne à l'est, les sols de la plaine de Roanne, sur sables, argiles et alluvions, n'ont pas une composition chimique plus favorable que ceux du plateau de Neulise et des montagnes environnantes. Les sables du Bourbonnais, qui ont été décalcifiés et ^{kaolinisés} par une longue altération superficielle, sont particulièrement pauvres.

REPARTITION DES SOLS DE LA PLAINE DE ROANNE SELON LE P H

P H	: - de 5,9	: 5,9 - 6,5	: 6,6 - 7	: + de 7
% surface totale	32,7	29,5	24,6	13,2
% par catégorie de sol				
chambons	10,5	31,6	31,6	26,3
vareennes	55,4	22,7	14,9	-
beluzes	20	26,7	33,3	20

Source : Archives de la Direction des Services Agricoles de la Loire, conservées au Lycée Agricole de Roanne-Chervé.

Il s'agit de la petite région agricole.

Les caractères physiques se révèlent essentiels. C'est à eux que les *chambons* doivent leur fertilité légendaire : au XVIII^e siècle, on écrivait "champs bons". Ce sont des sols jeunes, liés aux dépôts alluviaux de la plaine inondable de la Loire, large d'environ deux kilomètres, sauf dans le seuil d'Iguerande. A la sortie des gorges, les galets de microgranite et de rhyolite du plateau carbonifère dominant, alors que les galets de basalte qui apportaient aux *chambons* de la plaine du Forez une teneur satisfaisante en potasse et acide phosphorique se font rares. Les cailloux calcaires apportés par le Sornin et les affluents de rive droite permettent en aval un relèvement du p H, qui atteint ou dépasse la neutralité. La teneur en matière organique est partout satisfaisante.

En fait, la fertilité des *chambons* vient de la disposition des alluvions sous forme de lentilles bombées, les "mottes", que Roger Dion a décrites pour le Val de Loire. Le sol est bien aéré, et si la capacité de rétention est faible, ce défaut est corrigé par la présence d'une nappe phréatique constante, plus ou moins profonde suivant la saison. Au printemps et en été, elle descend suffisamment pour ne pas asphyxier les racines et, lors des inondations d'automne ou d'hiver, les eaux se renouvellent et maintiennent une bonne teneur en oxygène dissous. Au contraire, entre les mottes, les dépôts sont plus minces et les fossés coincés entre la "motte" et le pied de la "balme", le rebord de terrasse, ont un sol asphyxiant à gley, à cause de la présence permanente de la nappe d'eau. Dans le paysage rural, le contraste est frappant entre les champs ouverts ou les grandes prairies au centre du val et les bois ou les petits prés enclos des fossés.

Les *chambons* ont longtemps été menacés par les inondations de la Loire. La plaine alluviale était submergée par les crues un peu fortes, à 3 ou 4 mètres au-dessus du fleuve : elles sont atténuées par le barrage de Grangent, dans les gorges en amont de la plaine du Forez. Les crues catastrophiques, comme celles de 1846, 1856, 1866, qui correspondent à un débit de 9 000 m³/seconde au Bec d'Allier (en 1846, la Loire a dépassé de 6,90 m sa cote normale à Roanne), entraînaient des dépôts considérables, enlevant ici les *chambons*, les recouvrant là de graviers. Elles ne se sont pas reproduites depuis 1866, mais leur probabilité est de trois par siècle et c'est pour éviter leur renouvellement, pour les écrêter, qu'on prévoit la construction du barrage de Villerêt, à la sortie des gorges en amont de Roanne (24). Autrefois, les hommes essayaient de maintenir le lit du fleuve

par des levées de terre construites individuellement ou faisaient des plantations de bois blanc et d'osier, pour retenir le limon déposé lors des débordements.

A la fertilité des chambons, s'oppose le mauvais renom, tout aussi proverbial des *varennnes*. C'est la terre "froide", déséchée l'été, boueuse après les pluies. En fait, il conviendrait de distinguer les varennnes légères, graveleuses et perméables, sur les sables, conglomérats et nappes alluviales caillouteuses, qui portent des taillis de mauvaise venue et des prés médiocres, et les varennnes lourdes, sur argile, qui convenablement travaillées peuvent porter de belles moissons et de belles prairies. Dans tous les cas, il s'agit de sols acides (pH le plus souvent inférieur à 6), ne comportant presque aucun élément de fertilité : ni calcaire, ni potasse, ni acide phosphorique et très peu de matière organique. Cependant, la topographie n'est pas défavorable : le relief est plus marqué que dans la plaine du Forez, d'autant plus que l'on va vers le Nord. Il se dispose en croupes molles avec des surfaces subhorizontales au sommet, des versants convexes en pente douce, de 5 degrés au plus, des fonds de vallée plats, souvent larges. Les précipitations moyennes (entre 650 et 700 mm de 1851 à 1900), les fortes pluies de printemps et d'automne, la chaleur et les orages de l'été sont propices aux céréales et aux plantes sarclées. L'irrigation serait même bienfaisante, comme dans la plaine du Forez, en raison de la diminution rapide de la pluviosité estivale, en juillet surtout, et de l'irrégularité des précipitations d'une année à l'autre.

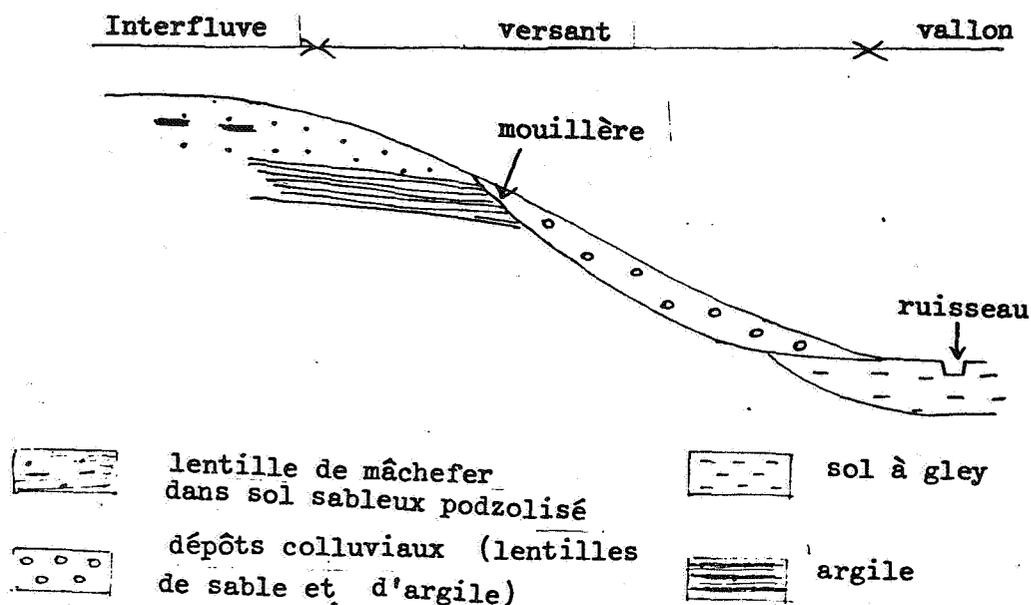
c) Les difficultés du drainage.

Le mauvais drainage est lié à la texture limoneuse des sols et à la stagnation de l'eau bloquée par un horizon imperméable du sol, le "mâchefer", ou dans les "mouillères". Beaucoup de varennnes ont une composition granulométrique déséquilibrée, avec 20 à 25 % de sables et d'éléments grossiers, 12 % d'argile, 60 à 65 % de limons, entre 2/10 et 2/1000 de millimètre. Au dégel ou quand il pleut, les limons^{se} mettent en suspension dans l'eau et forment une boue liquide, où l'attelage ou le tracteur s'embourbent. Qu'une pression s'exerce sur eux quand ils sont mouillés, ils prennent une structure stratifiée, qui gêne le passage des racines, et peuvent devenir imperméables. Quand ils sont asséchés, les façons culturales ne tiennent pas, la motte se désagrège : ce sont des sols "battants". Quand la sécheresse persiste, ils ne retiennent pas l'eau et se fissurent. Il n'est pas possible de les drainer, car ils colmatent les conduits. Le mode de culture

traditionnel est le billon, appelé localement "filleule" : l'Annuaire de 1845 nous dit qu'elles couvraient le quart du sol.

Mouillères et mâchefer s'opposent aussi à l'écoulement normal des eaux. Les *mouillères* correspondent à une cuvette dans une roche imperméable, où l'eau est emprisonnée. Sur les versants, il suffit de faire sauter la lèvre inférieure, mais il n'y a pas de solutions dans les bas-fonds. Le "mâchefer" correspond à un horizon imperméable de texture argileuse, de structure polyédrique, avec des concrétions rouille d'hydroxyde de fer, qui lui donnent un aspect scoriacé. Cet horizon plus ou moins épais (de quelques centimètres à vingt ou vingt-cinq) est placé sous un horizon de texture plus grossière, avec des tâches blanc-grisâtre dans les zones pauvres en fer. Cela fait penser à un sol lessivé, avec horizon d'accumulation en profondeur, mais le mâchefer n'a pas la continuité de l'aliôs ; il n'apparaît que par plaques, à une profondeur qui varie de 30 à 80 cm. suivant celle de la couche imperméable. C'est cette dernière, en définitive, qui apparaît comme le facteur déterminant, en provoquant le retour d'une nappe à éclipses, propice à la décomposition chimique des galets et à la formation d'hydroxyde de fer qui se concrétionne. Dans ces conditions, le fossé de drainage permet un écoulement latéral, mais non une disparition des eaux en profondeur, comme dans les Landes. La proximité de la couche argileuse explique également le manque d'eau dont souffre la plaine. Les nappes temporaires abondantes en hiver et au printemps, sont incapables d'alimenter en été une source ou un puits, en raison de la faible capacité de rétention.

En l'absence de drainage, les conditions culturales varient suivant la topographie. Sur les interfluves, on trouve des lentilles de mâchefer dans un sol limoneux ou siliceux podzolisé. Sur les versants, il y a des mouillères, là où affleure la couche imperméable. Les dépôts colluviaux, formés de lentilles de sable et d'argile que l'on trouve ~~en-dessous~~ donnent de bons sols, mais difficiles à travailler ; enfin, dans les thalwegs, l'existence fréquente d'une nappe d'eau pérenne explique la présence de sols à gley, asphyxiants, occupés par des prairies permanentes. Les façons culturales sont difficiles à effectuer en temps voulu. Une fin d'année pluvieuse interdit pratiquement labours et semailles dans les sols gorgés d'eau. Un début d'année humide empêche la culture des céréales de printemps : les grains pourrissent ou leur poussée est bloquée par la sécheresse de mai.



Tiré de (1945) J.P. DIRY

Figure 7 COUPE-TYPE D'UNE CROUPE DANS LA ZONE DES SABLES DU BOURBONNAIS

En économie traditionnelle, la mise en valeur reposait sur de fortes disponibilités en main d'oeuvre et en capitaux pour le drainage et le chaulage. Dans ce milieu pauvre, anémié par les fièvres, à l'écart des voies de circulation, elle ne pouvait guère se faire qu'à partir de la pénétration des moyens de communication modernes et grâce à des initiatives et des capitaux extérieurs.

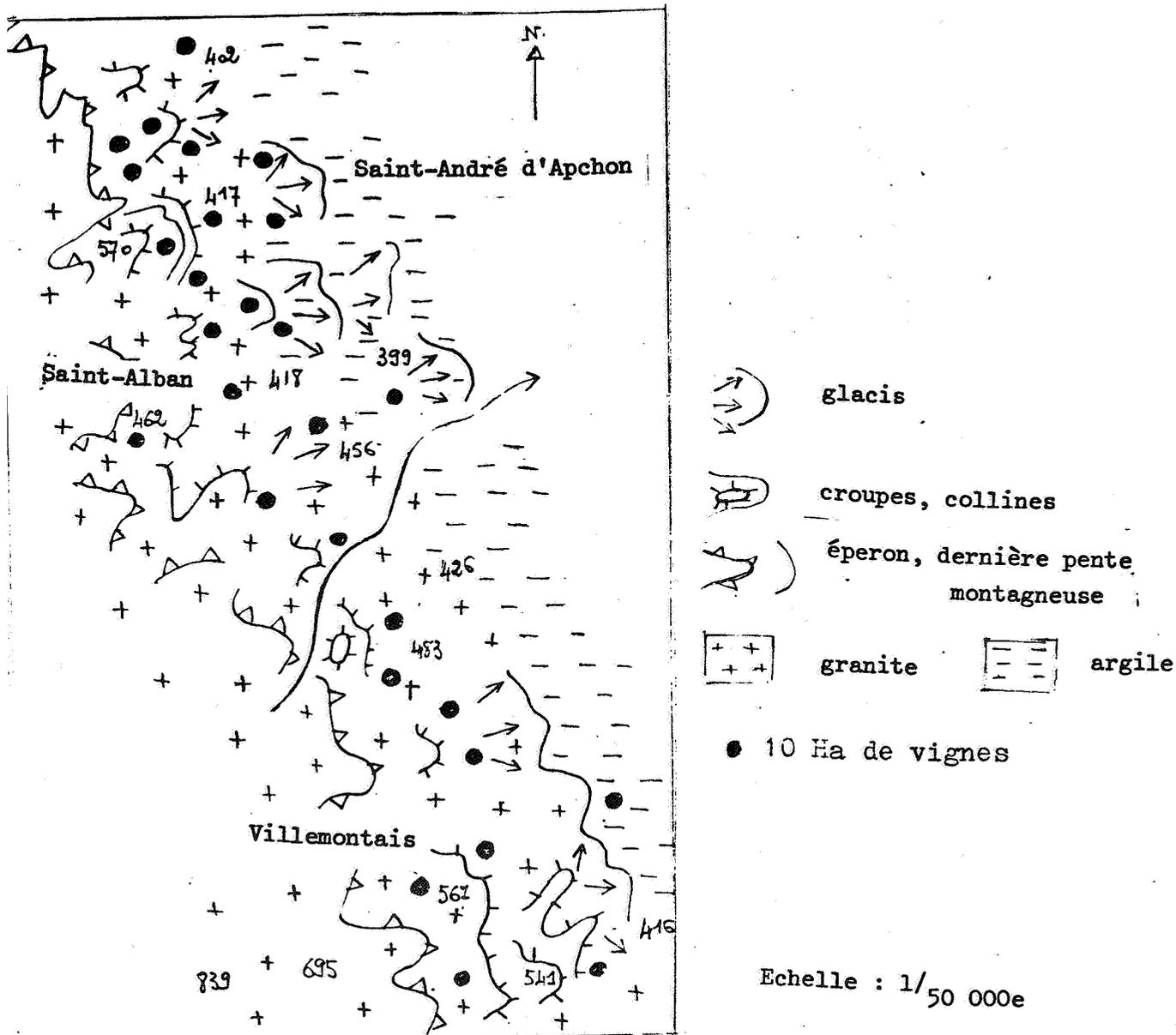
3.- DEUX TERROIRS FAVORISES.

Dans une région qui ne se prête guère qu'à la polyculture de subsistance, existent aux marges de la plaine, deux terroirs favorisés, aptes à une agriculture spécialisée, dans le cadre d'une économie de marché.

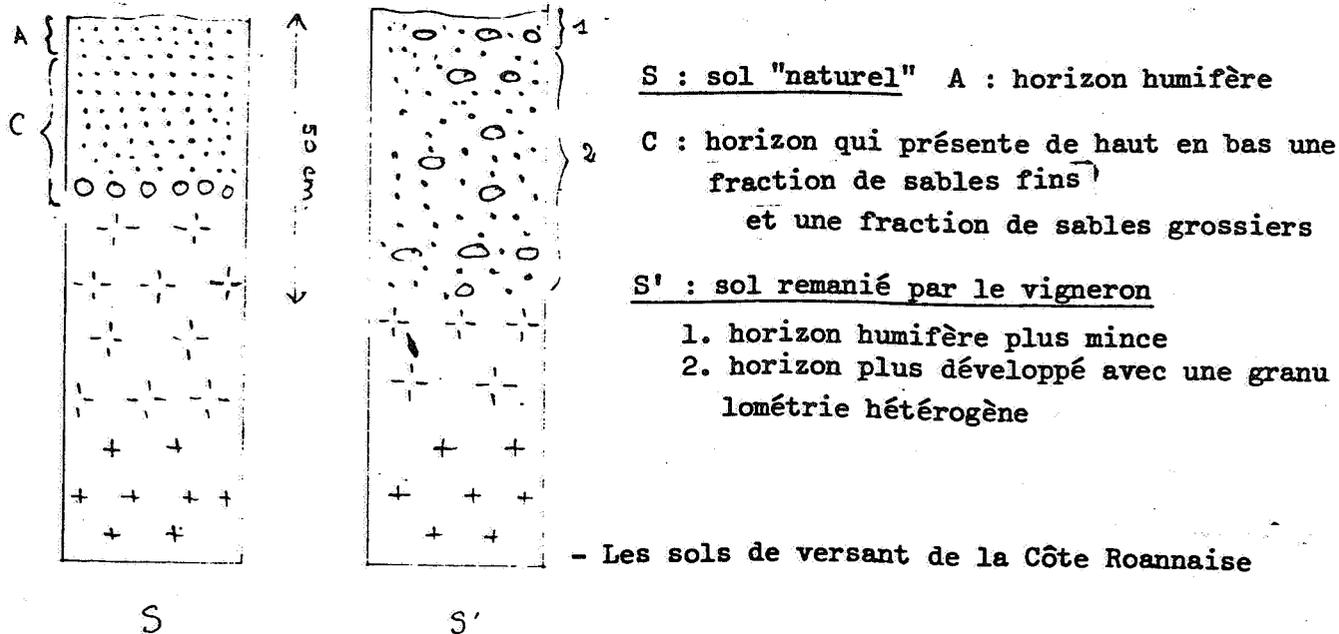
a) La Côte Roannaise, pays de vignoble.

On a vu que de Saint-Alban à La Pacaudière, l'escarpement de faille de la Côte cède la place à un ensemble de collines et de glacis, qui raccorde sans rupture de pente la montagne à la plaine, entre 800 et 350 mètres, sur 3 ou 4 kilomètres. Ce balcon surbaissé des Monts de la Madeleine, abrité des vents d'ouest et exposé à l'est, est le vignoble potentiel le plus étendu

Figure 8 LE TERROIR VITICOLE DE LA CÔTE ROANNAISE



- Les sites viticoles de la Côte Roannaise au sud de Renaison



de tout le Massif Central intérieur.

La vigne monte à plus de 500 mètres, sur les éperons, véritables dernières pentes de la montagne ; occupe les coteaux taillés en croupes et en petites bosses dans le granite, sur des pentes de l'ordre de 10 %, comme dans le cas du Bouthérand, à Saint-André-d'Apchon, le site viticole le plus célèbre. Elle avance enfin sur le glacis, dont la pente est inférieure à 5 %, taillé dans le granite puis dans l'argile. Les sols, maigres, sableux, peu profonds sur les versants, ont été approfondis par les minages qui ont fait remonter des cailloux anguleux (voir figure 8).

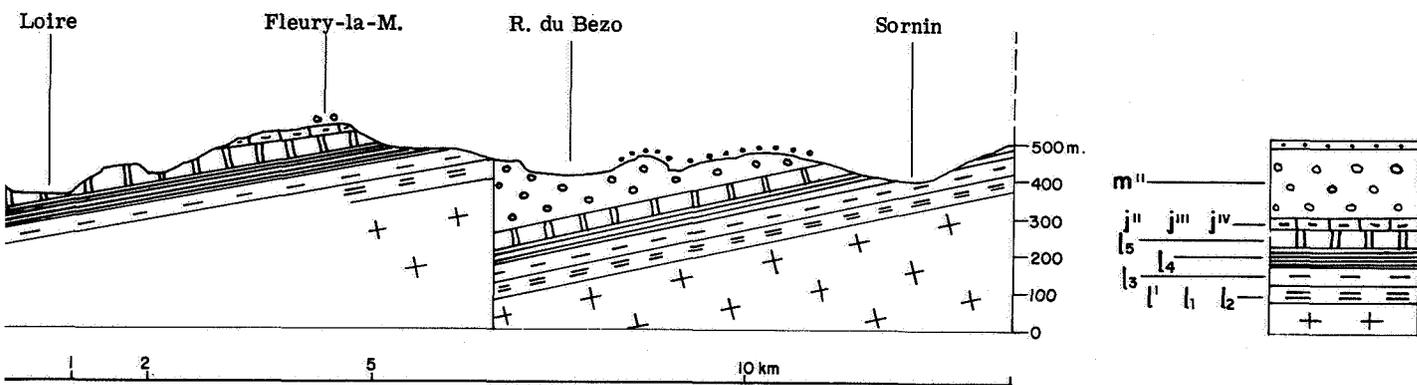
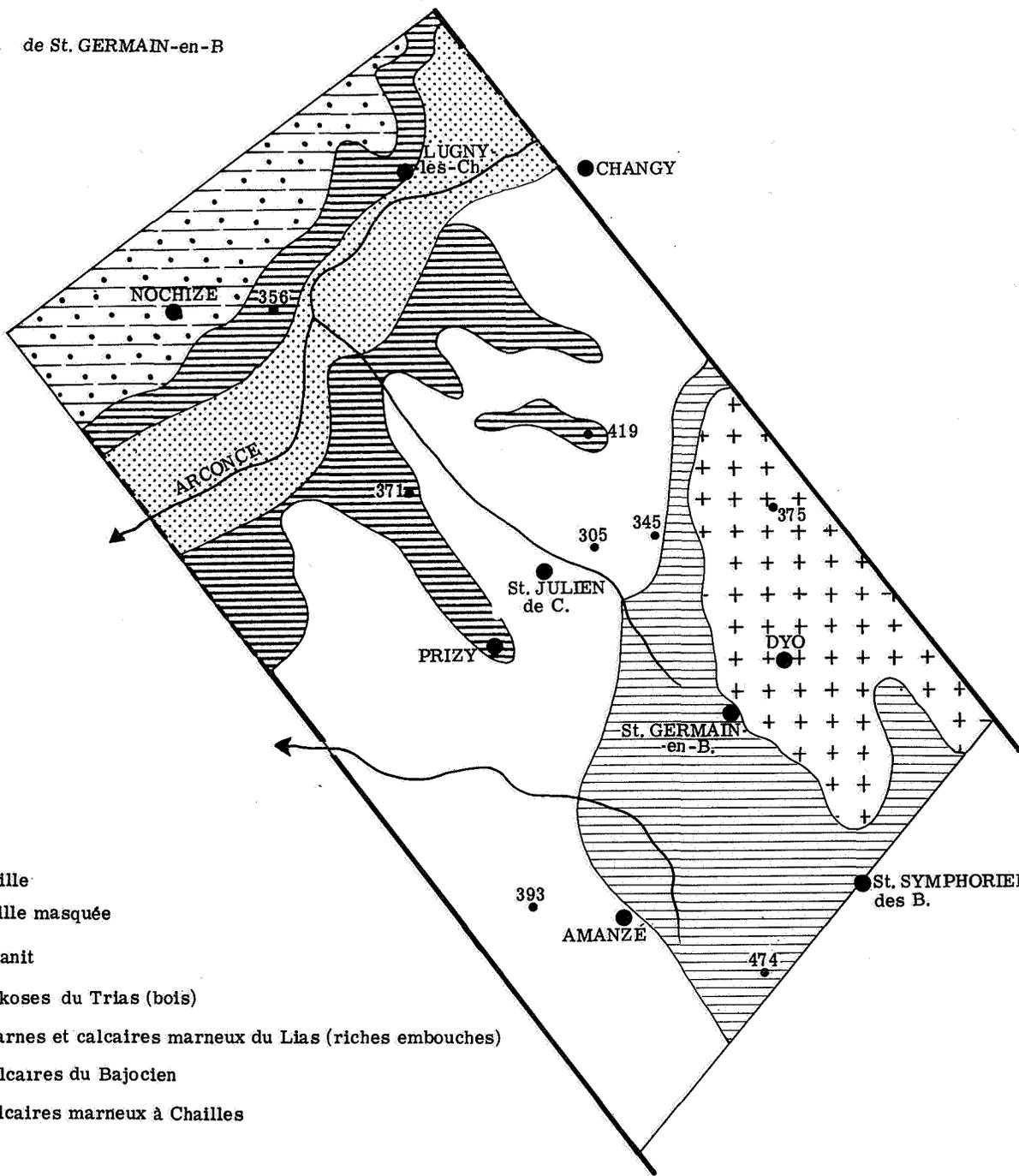
Le climat est proche de celui de la Bourgogne, des coteaux de la Saône et du Rhône. L'hiver est rude, mais assez supportable. La côte échappe aux brouillards de la plaine et les jours de gelée sont moins nombreux : 73 à La Pacaudière, au lieu de 87 à Riorges. Les gelées d'avril et de mai (4 à 5 jours en moyenne) sont plus dangereuses, mais l'air froid plus dense glisse le long des pentes et l'on monte les sarments sur le cep, à 30 ou 40 cm au-dessus du sol, pour éviter "la zone meurtrière". Juin, mois de la floraison, est la période critique, à cause des risques de coulure liés aux pluies abondantes et aux journées encore fraîches. Les très fortes chaleurs de l'été sont favorables au mûrissement du raisin, que complètent les belles journées d'automne. Enfin, par rapport au Beaujolais, la Côte apparaît relativement épargnée par la grêle (26).

La contagion de la vigne aux périodes de prospérité trouvera d'autres terroirs favorables : coteaux calcaires du Brionnais, pierrés du plateau de Coutouvre, escarpement de faille de la Côte de Villemontais à Saint-Germain-Laval, gorges de la Loire et ravins affluents qui forment un golfe de sécheresse relative et où le fleuve a un effet régulateur sur les températures, mais qui souffrent des nappes de brouillard.

b) Le Brionnais, berceau de l'embouche.

La couverture secondaire, conservée dans le Brionnais et dans la région de Charlieu, donne des sols lourds qui conviennent particulièrement aux prairies, grâce à leur forte capacité de rétention, à leur profondeur au-dessus de l'horizon asphyxiant à gley et à leur richesse en éléments fertilisants. Les meilleurs se trouvent sur les marnes irisées du Keuper

CASIER de St. GERMAIN-en-B



oupe Ouest-Est de la cote 267 Marjolaine (Sud d'Iguerande) à l'Église de Tancon à travers les casiers de Fleury-la-M. et de Ligny-en-B.

et surtout sur les marnes et calcaires du lias : calcaires bleuâtres à gryphées du sinémurien, à bonne teneur en argile jusqu'à 38 %, marnes jaunes à bélemnites (1³) et marnes supra-liasiques (1⁴). Les calcaires à gryphées localisent les embouches les plus réputées, celles d'Oyé, de Sarry, de Briant, de Saint-Christophe-en-Brionnais, de Saint-Julien-de-Civry. La teneur en éléments fertilisants est forte : de 5 à 6 ‰ d'acide phosphorique et 9 ‰ de phosphate (on rencontre parfois comme à Oyé des nodules phosphatés dosant 55 à 70 % de phosphate tricalcique). Tous ces sols imperméables et compacts sont profonds et homogènes (à Saint-Christophe-en-Brionnais, on rencontre le gley à 80 cms en profondeur). Leur capacité de rétention est forte : de 40 à 47 % dans les sols bleus, de 25 à 42 % dans les sols jaunâtres. La flore naturelle est excellente: fromental, fétuque et paturin^s dominant dans le gazon de graminées, et le trèfle blanc dans le sous-gazon de légumineuses. La présence d'étages moins riches, plus sableux ou plus calcaires, comme les grès rouges et sables blonds pauvres de l'infra-lias (1¹), le calcaire à entroques du bajocien (J_{IV}) et le calcaire marneux du bathonien (J_{III}), recouverts d'argile à silex, fertiles tout de même et faciles à travailler, n'est pas un mal, car elle permet l'intercalation de labours et de prairies pour les jeunes bêtes. Il y a de très bons pâturages dans les vallées de l'Arconce et du Sornin, où le plan d'eau est proche de la surface, sur des alluvions fines, relativement perméables et profondes, dont la capacité de rétention est faible (autour de 25 %). Au contraire, la présence de lias ou d'éboulis de lias, dans des situations trop humides, conduit à des sols asphyxiants(27) (voir figure 9).

La composition des sols est la raison essentielle de l'embouche, car le climat sans être défavorable, n'est pas particulièrement propice à l'herbe, à cause de la sécheresse estivale. Or l'élevage des boeufs blancs charolais a fait tâche d'huile sur les varennas de la plaine de Roanne et du Bourbonnais, où la capacité de rétention des sols atteint 25 % dans les meilleures situations et peut tomber à 15 % dans les sols très légers. Cette extension de l'embouche après la première guerre mondiale répond davantage à des raisons humaines et sociales qu'à une vocation naturelle. En étudiant les variations de l'indice d'aridité en année moyenne, dont l'optimum mensuel pour la croissance de l'herbe se situe au-delà de 30, on s'aperçoit qu'à Roanne, la situation n'est guère meilleure que celle relevée par Jean Boichard pour Nevers (28). Elle l'est davantage au nord de la plaine de

Roanne et dans le Brionnais (770 mm. à Marcigny), plus ouverts aux vents pluvieux de l'ouest et du nord.

En mars, le démarrage de l'herbe dépend plutôt de la température, les réserves d'eau étant suffisantes. La forte pluviosité de mai correspond heureusement avec la phase de croissance la plus rapide : parfois l'herbe pousse si vite que les animaux ne peuvent la manger, laissant des refus. Mais la baisse des précipitations en avril peut être grave, car c'est le mois où les jeunes bêtes sont mises au pré. L'insuffisance des précipitations en été, surtout marquée en juillet, se prolonge tard en automne. Or ces moyennes dissimulent une irrégularité très forte d'une année à l'autre. A Roanne, de juillet à septembre, il est tombé entre 1946 et 1964, de 92 à 411 mm. Or pour maintenir un indice d'aridité égal à 30, en se fondant sur une température moyenne de 19°, il faudrait pour ces trois mois, un minimum de 227,5 mm, qui n'a été atteint que sept fois au cours de ces vingt années. D'autre part, on constate au cours de ces dernières années, une diminution des précipitations de l'ordre de 10 % à Roanne, qui est du même ordre de grandeur que celle observée pour le département de la Loire (12 %), entre la période 1851 - 1900 et 1946 - 1965. Le déficit en quantité est surtout marqué en avril, en juillet et au début de l'automne, c'est-à-dire aux mois les plus sensibles pour la pousse de l'herbe. C'est dire, dans la mesure où les résultats de vingt années consécutives sont suffisants pour indiquer une variation du climat, combien cette évolution serait défavorable à l'embouche.

EVOLUTION DE L'INDICE D'ARIDITE MENSUEL (a) EN ANNEE MOYENNE (1946 - 1964)

Station	Ja.	Fev.	Ma.	Av.	Mai	Juin	Juil.	At.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	I.A. année	Pluvio- métrie	Temp. moy. mens.
NEVERS	58	49	36	<u>25</u>	34	<u>24</u>	<u>18</u>	<u>22</u>	<u>25</u>	<u>26</u>	40	48	35	741 mm	10 ⁶ / ₁₀
ROANNE	36	31	<u>25</u>	<u>24</u>	30	38	<u>24</u>	<u>21</u> ⁵ / ₁₀	<u>23</u>	<u>25</u> ⁴ / ₁₀	38 ⁵ / ₁₀	31	29 ⁶ / ₁₀	633 mm	11 ⁵ / ₁₀
LA PACAUDIERE	56	43	40	<u>26</u>	35	35	<u>24</u>	35	34	33	44	52	36 ⁴ / ₁₀	772 mm	11 ² / ₁₀

(a) indice d'aridité mensuel = $\frac{p \times 12}{t + 10}$, p et t représentant la pluviosité et la température moyenne du mois considéré.

LES VARIATIONS DE LA PLUVIOMETRIE DANS LE TEMPS A ROANNE

mm.	Ja.	Fe.	Mars	Av.	Mai	Juin	Juil.	At.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
(a) 1851 - 1900	29	33	45	56	75	81	75	74	61	75	50	37	691
(b) 1880 - 1949	35,8	32,7	44,3	57,3	69,7	79	75,7	75,4	77,5	72,1	56,1	42,1	709,9
(c) 1946 - 1965	39	31,6	38,4	42,2	61,3	88,7	59,7	70,7	65,9	46,6	53,8	35,6	633,5
(b) - (c)	+ 3,1	- 0,9	- 5,9	-15,1	- 8,4	+ 9,7	-16	- 4,7	-11,6	-25,5	- 2,3	- 6,5	- 76,4

Sources

1851 - 1900 et 1880 - 1949, P. Estienne, tableaux hors texte, pp. 226 - 227

1946 - 1965 Ch. Bonnet ⁽¹³⁶⁾, Observations effectuées.... p. 5

NOTES DU CHAPITRE I

LES DONNEES DE LA NATURE

- (1) Les chailles sont des silex inachevés, en partie calcaires.
- (2) J. BUSSELIER (128) La vignoble de la Côte Roannaise, p. 19
- (3) La carte géologique du MAYET-de-MONTAGNE au 1/50 000e est parue fin 1973. Les cartes de CHARLIEU et de ROANNE ont été levées en 1973.
URBAIN LE VERRIER, Note sur les formations géologiques du Forez et du Roannais, BULLETIN DU SERVICE DE LA CARTE GEOLOGIQUE DE FRANCE, tome II, n° 15, août 1890, 68 p
Charles DEPERET, L'oligocène du bassin de Roanne, COMPTES-RENDUS de l'ACADEMIE des SCIENCES de PARIS, tome 155, 1912, p. 1128-1131.
E. CHAPUT, Recherches sur les terrasses alluviales de la Loire, ANNALES de l'UNIVERSITE de LYON, nouvelle série, fasc. 44, 1917, 304 p.
On trouve un bon résumé des études géologiques dans M. THORAL,
- (4) André CHOLLEY (141), Recherches morphologiques en Charolais-Brionnais, p. 104-108
Ce réseau de failles affecte également le socle ancien, immédiatement en bordure du Brionnais et de la région de Charolles, ce qui explique la présence de dépressions alvéolaires dans le granite, comme celle de La Clayette. Elles ont un tracé géométrique angulaire, une topographie dissymétrique, avec un versant long, accidenté de petites collines, incliné vers le NO ou le SO, du côté opposé à l'escarpement de faille.
- (5) Elle coule ensuite vers l'ouest et s'écrit : Rhins
- (6) J.M. PETERLONGO (162), Les terrains cristallins des Monts du Lyonnais C.D.D.P. de la LOIRE (139), Le socle ancien dans les monts du Lyonnais et du Beaujolais, cahier n° 6, p.28-41.
- (7) Les études sur le climat sont relativement nombreuses et accessibles :
Pierre ESTIENNE (146), Recherches sur le climat du Massif-Central Français p. 136-165.
Eric GERBE (112), Le climat des Monts du Beaujolais.
Georges BONNET (136), Données statistiques climatologiques relatives au département de la Loire.
- (8) André FEL (11), La petite culture vivrière (p. 51-55) et Les fondements naturels des traditions agraires (p. 58-101), in $\{ \quad \}$
Les Hautes terres du Massif-Central.

- (9) M.L. GRUNER (152), Description géologique de la Loire 1857. Pour chaque roche, est compris un paragraphe sur l'influence de la roche au point de vue agricole. Voir aussi, note (22).
J.A. Cl. ROUX , Géologie appliquée à l'hygiène rurale (p. 76-84) et Géologie appliquée à la sociologie et à l'économie rurales p. 84-89, in (163) Etudes agronomiques sur les Monts du Lyonnais, 1901.
- (10) ALMANACH de la LOIRE, (76) 1809, p. 177 et ss. Les mentions de four à chaux abondent dans les almanachs postérieurs.
- (11) LAMBERT D'HERBIGNY (96), Mémoire sur le Gouvernement de Lyon, 1697, p. 11.
- (12) André CHOLLEY (142), Notes de géographie beaujolaise, p. 27.
- (13) Sur le site de Thizy, Amplepuis et Cours, voir J.P. HOUSSEL (154), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, p. 131.
- (14) DIRECTION REGIONALE de l'AGRICULTURE, LYON, Service hydrogéologique ; les stations de jaugeage de l'Azergues à Chatillon, de l'Ardières à Beaujeu, de la Vauxonne à Pont de Bouchanin ont été mises en service le 1.11.1969.
- (15) M.L. GRUNER, Les principales ressources minérales du département de la Loire, in (79) ANNUAIRE de la LOIRE, 1847, p. 333-383, princ. p. 351.
- (16) R. LUGNIER (158), Saint-Germain-Laval, p. 101.
- (17) Connaissez-vous votre département, Bully, in (71) PAYSANS de la LOIRE, 30.12.1967, p. 10.
- (18) DROUOT, Notice sur les mines de La Clayette, cité par F.M.D. (93) Monographie des communes du Charollais et du Brionnais, 1904.
- (19) J. VEURIER DE FICANT, Les sources d'eau minérale en Forez et Roannais, in (70) L'ESSOR, de février 1971 à février 1972.
- (20) Rapport de l'ingénieur-draineur du département, in (79) ANNUAIRE de la LOIRE, 1854, p. 239.
- (21) ANNUAIRE de la LOIRE (79), 1845, p. 368-371.
- (22) M.L. GRUNER (152), Influence du sol tertiaire sur l'état sanitaire des habitants, p. 629-635.
- (23) F. TOMAS (167), Le relief et les sols de la plaine forézienne, les sols p. 25-42.

- (24) M. CHAPON, Barrage de Villerest, présentation du projet in RAPPORTS AU CONSEIL GENERAL (44), session extraordinaire du 7 mars 1962, p. 26-32

Les crues catastrophiques de 1846, 1856, 1866, correspondent à l'époque du déboisement maximum.

- (25) ANNUAIRE de la LOIRE (46), 1809, p. 239.

- (26) J. BUSSELIER (128), p. 24-28.

- (27) R. RIVOIRE et R. CHAUTIOUX, Les sols des prairies du Charollais, in (42) D.S.A. de SAONE-et-LOIRE, La prairie charollaise, p. 13-18

- (28) J. BOICHARD, (2) La vie rurale entre Loire et Allier, p. 17-23.

Chapitre II

LES DONNEES DE L'HISTOIRE :

L'OUVERTURE A LA CIRCULATION GENERALE ET L'INTRODUCTION DU TRAVAIL TEXTILE PAR LES NEGOCIANTS LYONNAIS

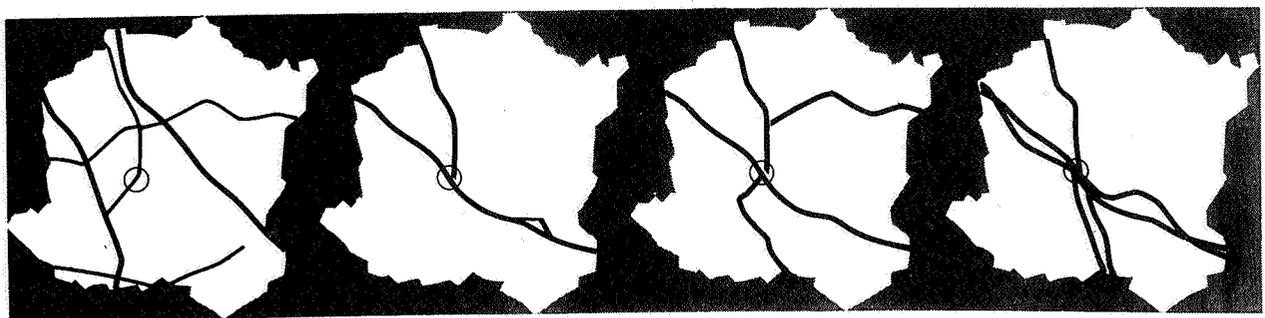
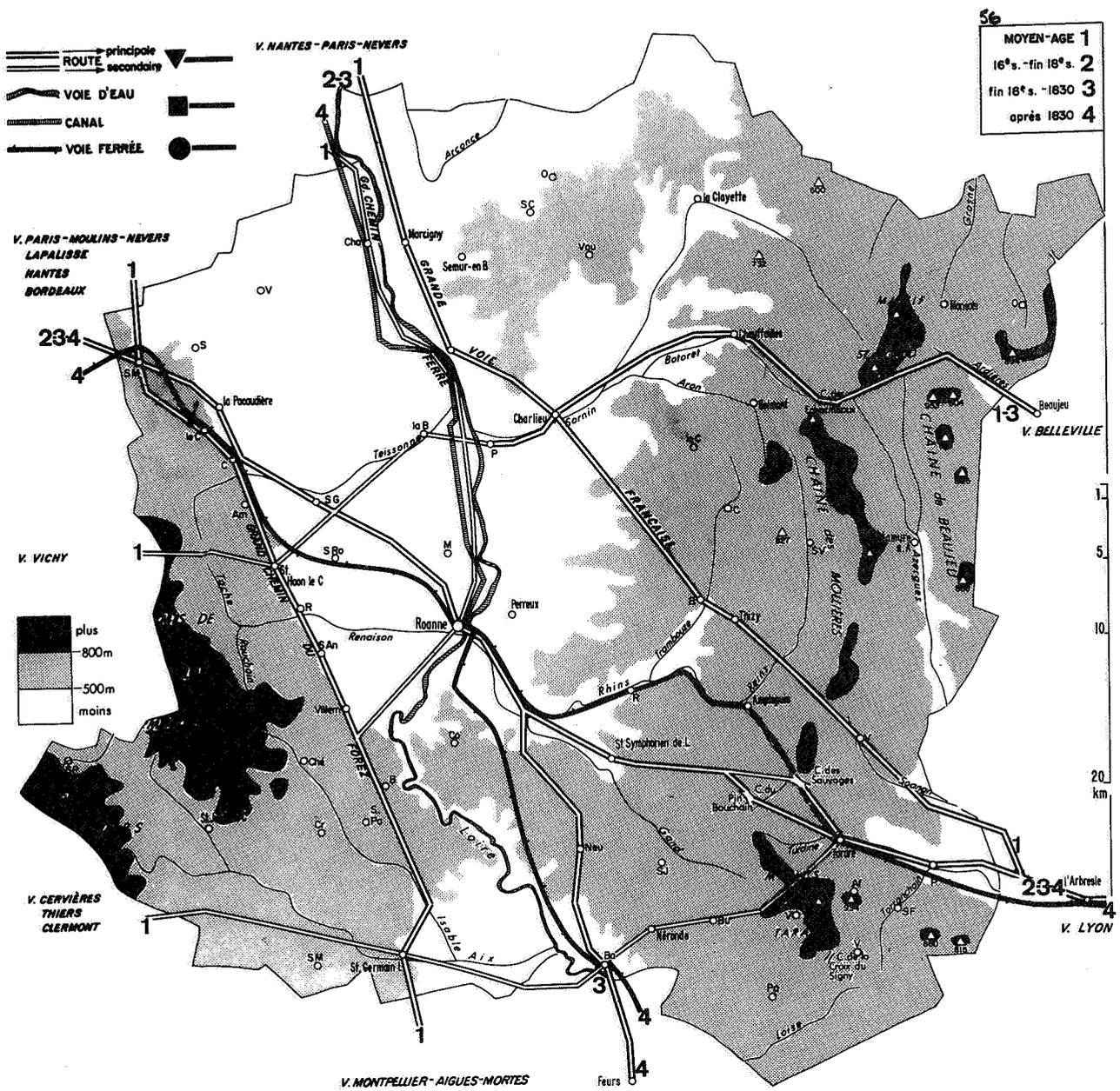
L'ouverture à l'économie d'échanges s'est faite tardivement, à l'époque moderne, sous l'influence de deux facteurs distincts qui ont interféré : l'équipement progressif du carrefour roannais et l'introduction du travail textile dans les montagnes de l'est, par les négociants lyonnais, qui faisait déjà au XVIIIe Siècle du pays de Thizy, une des régions les plus peuplées et les plus actives de France. Un bon réseau de voies de communications et l'esprit commercial qui a intimement pénétré la mentalité paysanne ont valu à ces régions, à l'époque manufacturière et lors de la première révolution industrielle, une prospérité hors de pair.

A - LA CONSTITUTION TARDIVE DU CARREFOUR ROANNAIS

1.- *LES PASSAGES A TRAVERS LES MONTS DU BEAUJOLAIS ET LA GRANDE VOIE FRANCAISE.*

L'ouverture à la circulation générale de la montagne beaujolaise tient à la recherche d'un passage transversal commode, à travers le vousoir de la bordure Est du Massif Central. Ce passage met en relations le carrefour lyonnais, où se noue le faisceau rhodanien de routes qui viennent des pays méditerranéens, d'Italie, de Suisse et des pays rhénans, avec l'Aquitaine, l'Océan, mais aussi Paris : depuis l'époque médiévale, la route NO - SE de Lyon à Paris, dite du Bourbonnais, est en concurrence avec la route de Bourgogne, reportée au nord du Morvan, à travers le seuil entre la Seine et la Saône.

Des passages aisés entre le sillon rhodanien et la Loire existent au sud, à travers les Monts du Lyonnais, par les sillons du Gier et de la Brévenne, qui mènent à la plaine du Forez. Au Moyen-Age, ils sont empruntés par le Grand Chemin de Lyon au Puy, par la Voie lyonnaise et la



1-MOYEN-AGE 2-16^es. - fin 18^es. 3- fin 18^es. - 1830 4- après 1830

FIG. 40 L'ÉVOLUTION DES VOIES DE COMMUNICATION PRINCIPALES

route de Vienne qui se rencontrent à Montbrison, avant de gagner l'Auvergne à travers les Monts du Forez^{et}, par les routes qui conduisent à Feurs. Ce carrefour va perdre l'importance qu'il avait à l'époque romaine, quand la Grande Voie d'Aquitaine traversait la Loire à l'antique Civitas Segusavorum, car le seuil de Neulise ferme la vallée de la Loire vers le Nord, bloquant les relations avec la "France" (1).

C'est pourquoi les passages transversaux, aux deux extrémités des Monts du Beaujolais, se révèlent d'un grand intérêt. Le passage de Tarare, au Sud, emprunté dès l'antiquité par la route qui relie Lugdunum au port de Rodumna (Roanne), exploite le rétrécissement de la chaîne des Mollières. Mais les pentes sont raides, avec des secteurs à plus de 25 %, entre Tarare établie à l'entrée des gorges de la Turdine^à 330m., et le col des Sauvages, à 764 m, distants de six kilomètres. Le passage de Beaujeu au Nord, établi là où le massif est le plus élevé et le plus épais, présente plus de facilités. La route s'élève lentement par la vallée de l'Ardières, sur 15 km de Beaujeu à 300 m, au col des Echarmeaux, 710m, pour descendre plus lentement encore vers la Loire, par les vallées du Botoret et du Sornin, sur Chauffailles et sur Charlieu. A cela s'ajoute un véritable carrefour, là où cette voie transversale franchit les crêtes, car la couronne de hauts sommets, disposés autour du plateau de Poule, donne naissance à toute une série de rivières rayonnantes, qui ouvrent autant de cols vers les vallées du Reins au Sud-Ouest, de l'Azergues au Sud-Est, des Grosnes vers le Nord-Est, du Sornin vers La Clayette et le Charolais. Il existe ainsi, en plein coeur de la montagne beaujolaise une sorte de plaque tournante et des cols faciles à franchir.

En fait la Grande Voie française ou Chemin lyonnais, qui assure jusqu'à la fin du XVe Siècle les relations entre la vallée du Rhône et la capitale du royaume, n'emprunte aucun de ces passages. De la porte de Vaise, elle gagne l'Arbresle, la vallée de la Valsonne, franchit la crête des Mollières et, par Thizy et Charlieu, rejoint à Iguerande la Loire, qu'elle suit par la rive droite jusqu'à Nevers et au-delà (2). On peut s'étonner de cette indifférence des grands itinéraires aux prédispositions du relief. Etienne Fournial a bien montré que, jusqu'au XVIIIe Siècle, il n'y avait pas de véritable chaussée. La route à peine entretenue, se divisait en plusieurs bras, qui se réunissaient en des lieux de passage obligés : hôpitaux, qui recevaient voyageurs et pèlerins, léproseries, ponts (3). Le roulage était souvent impraticable et les chemins muletiers se moquaient de la neige et

des escarpements. Mais les itinéraires anciens, même abandonnés depuis longtemps, ont pu donner naissance à des villes-étapes, dont l'importance se perpétue grâce à un marché ou à une industrie, bien après l'abandon de la route qui leur a donné naissance. C'est le cas de Charlieu, importante ville marchande, gîte d'étape, et position avancée du Royaume, et surtout de Thizy, dotée par les sires de Beaujeu en 1150 d'une charte de franchise, qui explique la permanence du rayonnement de son marché.

2.- ROANNE, TETE DE NAVIGATION SUR LA LOIRE ET L'IMPORTANCE DE LA ROUTE DE TARARE AUX XVII^e et XVIII^e SIECLES.

a) Un carrefour que la nature n'impose pas.

Il faut attendre le XV^e Siècle, pour que Roanne, établie à la sortie des gorges, fixe le carrefour potentiel de la plaine, à la rencontre de l'axe Nord-Sud le long du fleuve et de l'axe Est-Ouest, qui utilise les passages de la montagne beaujolaise et le piémont des Monts de la Madeleine. La vallée de la Loire ne fut ni la première ni la plus importante des routes établies entre les rivages méditerranéens et le coeur de la France. Au XIII^e Siècle, à l'époque où se rétablissent de nouvelles voies de communications, le Chemin de Forez n'est qu'une variante de la route de la vallée de l'Allier, qui était la grande route commerciale de Montpellier et Aigues-Mortes, vers Paris et les foires de Champagne. Du Puy, à travers la montagne, il parvient à Montbrison, longe la plaine du Forez, puis suit le pied de la faille de la Côte et fait la fortune des petites villes aujourd'hui endormies du vignoble : Saint-Germain-Laval, à l'entrée du plateau de Neulise, Saint-Haon-Le-Chatel, le Crozet, La Pacaudière, avant de rejoindre la route de l'Allier à Nevers par Saint-Martin-d'Estreaux et le Donjon. A l'Hôpital de Malleval (4), s'en détache le Grand Chemin ferré. Par Roanne, qui n'est alors qu'un village, il longe la Loire par la rive gauche jusqu'à Nevers, sans jamais se confondre avec la Grande Voie française, établie sur la rive droite, même si les voyageurs passaient de l'un à l'autre (5).

b) La modification des routes commerciales (6).

Roanne, comme Saint-Etienne, ne fixe un carrefour de voies de communications qu'à la fin du XV^e Siècle. C'est la conséquence du développement des foires de Lyon, de la navigation sur la Loire et de l'essor industriel de la région stéphanoise. A la faveur des guerres d'Italie, Roanne

est le lieu de franchissement du fleuve par la route des châteaux de la Loire à Lyon et devient tête de navigation à la descente. C'est alors une petite ville, qui avait retenu l'attention de Jacques Coeur : il utilise son port pour le transport des minerais de fer, de cuivre et de plomb, extraits de ses mines des Monts du Lyonnais et du Forez, jusqu'à ses forges de l'Orléanais et de Touraine et il conçoit, en 1445, le projet de rendre la Loire navigable en amont de Roanne, jusqu'aux environs de Saint-Etienne, pour amener par eau le charbon stéphanais, en faisant sauter les grands rochers qui encombrent le lit du fleuve dans la traversée des gorges. La route de Lyon s'infléchit vers le Sud, emprunte le passage de Tarare pour profiter des facilités de la voie d'eau. En direction de Paris, la route abandonne la vallée de la Loire, pour rejoindre Moulins et la vallée de l'Allier. La route du Bourbonnais suit à peu de choses près le tracé de l'actuelle Nationale 7.

La première moitié du XVII^e Siècle voit le développement du transit des marchandises venues du Midi par la vallée du Rhône (vins, huile, épiceries), des soies et taffetas de Lyon, favorisé par le percement à l'initiative de Sully du canal de Briare, qui relie la Loire à Paris. Après une période de déclin, dans la seconde partie du règne de Louis XIV, lié aux difficultés économiques d'alors, aux tracasseries du seigneur de Roanne, le duc de la Feuillade, qui multiplie les taxes et impose aux mariniers le monopole du transport des voyageurs par coches d'eau réguliers, qu'il a reçu du roi en 1673, le transit reprend de plus belle au XVIII^e Siècle. En plus des marchandises lourdes, il intéresse les vins et les grains. A partir de 1690, le chemin de Beaujeu à Pouilly-sous-Charlieu étant mauvais, les vins du Beaujolais sont acheminés par la Saône jusqu'à Anse ou Pierre-Bénite, puis par route par Tarare jusqu'à Roanne, où ils embarquent pour Paris. Les marchands de vin prennent l'habitude de compléter leur approvisionnement dans la Côte, qui devient ainsi un vignoble commercial. Les blés de Limagne arrivent à Roanne par la route de Clermont, élevée au rang de route royale en 1755. Le transport des voyageurs suit la même progression : si en 1686, est établi le premier carosse public de Roanne à Lyon, en 1803, on compte 14 voitures dans chaque sens entre les deux villes. La route de Tarare n'inspire plus la même horreur qu'au temps de la marquise de Sévigné. Empruntée par l'Empereur à tous ses déplacements en Italie, elle devient dans le langage populaire "la route Napoléon".

c) Le déclin de la fonction de transit et la reconversion à l'industrie.

Le déclin de la fonction de transit entre la Loire et le Rhône, qui s'amorce à la fin du XVIII^e Siècle, est dû à des causes nombreuses. La route de Bourgogne, restaurée par Trudaine en 1770, retrouve son importance dans les relations entre Lyon et Paris. A la même époque, la construction d'un chemin carrossable de Belleville-sur-Saône à Pouilly-sur-Loire, permet aux vins du Beaujolais de gagner directement la Loire. L'ouverture, en 1791, du canal du Centre, entre Digoin et Chalon, ouvre à la batellerie rhodanienne l'accès direct du Bassin Parisien et porte un coup mortel au roulage sur la route de Tarare. Enfin, la construction sous la Restauration d'une route nouvelle aux pentes moins raides, par le Pin Bouchain, rend inutile le renfort des attelages de boeufs pour le franchissement du col des Sauvages et permet aux fourgons accélérés et diligences rapides de voyager de nuit, ce qui évite de faire étape à Tarare. Par la suite, la route du Bourbonnais, concurrencée par le chemin de fer, entre en décadence. La liaison ferroviaire Lyon-Roanne se fera d'abord par Saint-Etienne et Tarare ne sera atteinte par la voie ferrée qu'en 1866. Alors que la montagne beaujolaise est délaissée par la grande circulation, paradoxalement, elle connaît à ce moment la progression démographique la plus rapide. La population des vallées du Reins et de la Trambouze double de 1800 à 1866. Tarare qui, grâce à la fonction d'étape de pied de col et au roulage, est devenue à la veille de la Révolution une petite ville de 3 000 habitants, en aura 7 000 en 1831 et 15 092 en 1866.

La montagne beaujolaise s'est reconvertie dans l'industrie.

Nous nous bornerons à dégager ici le rôle de la fonction de passage dans le développement de l'industrie. Il faut dissocier le cas de la fabrique de Tarare, où ce rôle est essentiel, du reste de la montagne, où compte seule, au moins au départ, la proximité de Lyon. La montagne apporte la main d'oeuvre et les négociants lyonnais l'initiative. Les innovations techniques ne pénètrent que lentement, même si la bourgeoisie locale se substitue aux négociants lyonnais pour la commercialisation et si le colportage multiplie les contacts des paysans-tisseurs hors de chez eux. La difficulté des communications est un grave obstacle à la diffusion du progrès et leur amélioration est une préoccupation majeure des habitants, car la montagne est contrainte à pratiquer une économie d'échanges. A l'intendant Brisson, qui réclame un chemin de Villefranche à Roanne par Thizy,

pour la facilité du commerce des toiles, qui ne peuvent être transportées qu'à dos de mulet (7), fait écho le cahier des doléances de Saint-Bonnet-le-Troncy (8) : "les chemins sont impraticables, le Reins et l'Azergues sont dangereuses et sans ponts. Les habitants tirent les deux tiers des grains et denrées nécessaires de Bresse par Villefranche à six lieues de distance, du Forez par Roanne à six lieues aussi, de Charlieu et de Beaujeu à quatre. Ils sont obligés de les conduire à dos de mulet et par conséquent à grand frais ; et ils ne peuvent expédier le bois de leurs forêts pour la même raison".

Le déclin du roulage à Tarare a coïncidé avec la substitution du coton au tissage du chanvre, en crise à partir de 1774. "L'initiative ne vint pas de Lyon, mais de la bourgeoisie marchande, en rapports constants avec Lyon, assez riche pour hasarder des capitaux... En effet Tarare était l'intermédiaire obligé entre Lyon et la montagne et à cheval, on peut faire l'aller-et-retour dans le journée " (9). Un exemple de ces contacts étroits est donné par la vie de Georges-Antoine Simonet, qui le premier a tenté d'introduire la fabrication de la mousseline (10). Son père, marchand-toilier, l'envoya à Lyon pour qu'il se perfectionne dans la fabrique de la soierie : en 1735 (il a alors 25 ans), il était dessinateur-maître chez M. Perret. Après quelques années dans cette maison, Simonet résolut de se mettre à son compte. De même la dame Defranc, de la même famille, à qui on doit l'introduction de la broderie, apprit en 1787 à manier le crochet d'une fille de Saint-Loup (11), qui exerçait cette profession à Lyon.

Pendant l'Empire et le début de la Restauration, au moment où la fonction de passage est à son apogée, la fabrique de Tarare grâce au brassage des hommes et des idées, accueille et retient les techniques les plus modernes. Une fois le procédé de fabrication des mousselines mis au point, grâce à Georges-Antoine Simonet, qui s'était rendu à Saint-Gall et à Zurich en 1756, pour en percer le secret, et grâce à son neveu, qui fit venir de Suisse, en 1786, les filés de coton qui convenaient, il est sans cesse amélioré. Le rôle des étrangers est considérable. Un prisonnier de guerre de nationalité irlandaise modifie l'antique métier à marches ; il propage la navette volante, la navette à roulette, et le battant à ressort, ce qui permet le tissage des étoffes de grande largeur. En 1810, Georges Schelleberg, d'origine allemande, fait connaître les brochés, les percales à jour et le

zéphyr. Des artisans de Saint-Symphorien-de-Lay, les frères Prost, inventent en 1812 le régulateur, qui permet d'enrouler les étoffes à la sortie du métier et d'en régulariser le débit (12). Mais c'est dans le domaine du blanchiment et de l'apprêt, favorisés par la pureté des eaux de la Turdine, que Tarare s'affirme particulièrement à la pointe du progrès.

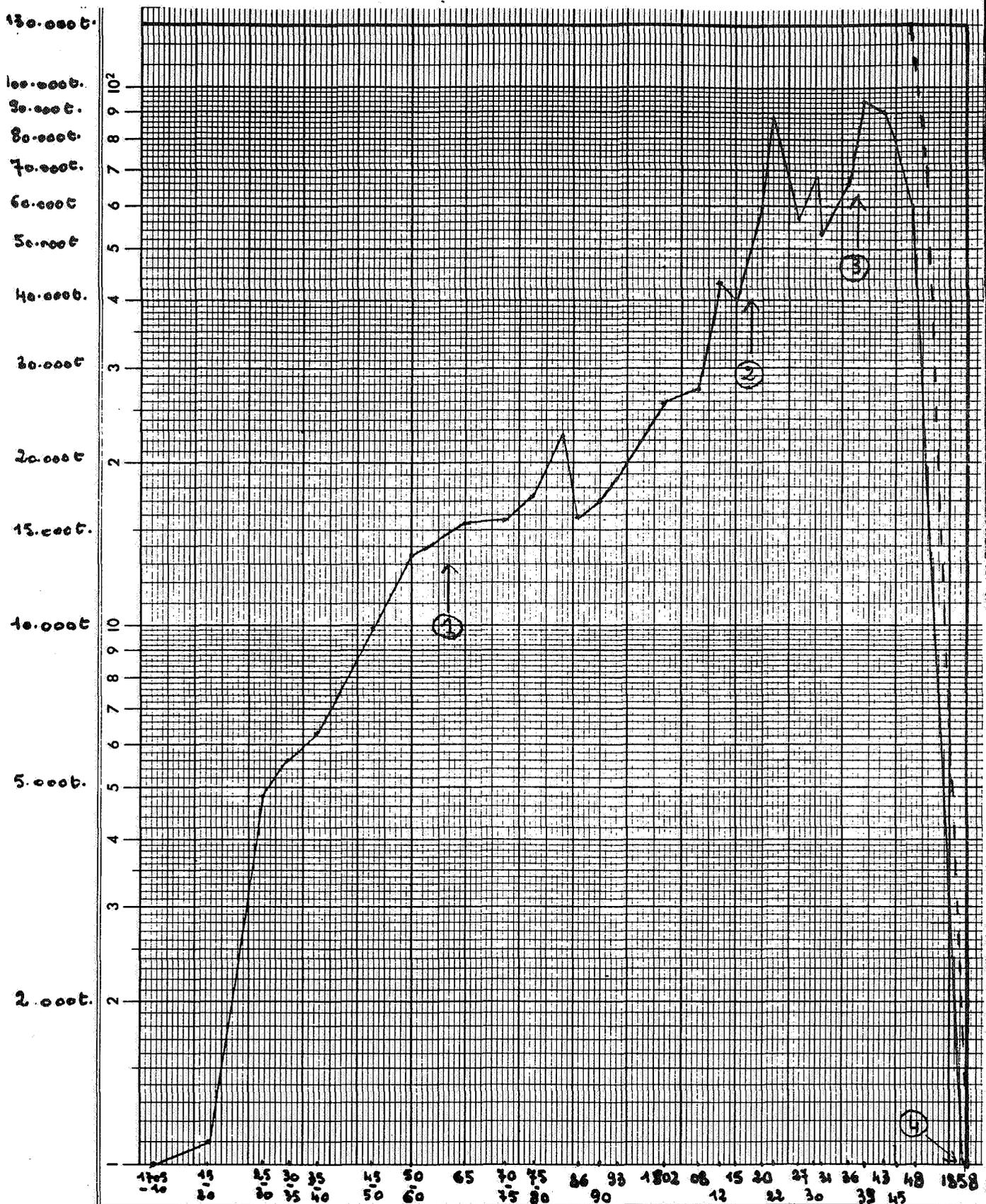
Les fabricants de la ville consultent directement Berthollet, parce que son procédé de blanchiment au chlore, découvert en 1785 et propagé par un professeur de chimie de Lyon, occasionne de graves malfaçons et font venir en 1808 un élève de Chaptal pour leur enseigner le blanchiment moderne. L'un d'eux, Nicolas Mangin, originaire de Nancy, acquiert en 1815 le procédé de Mac-Culloch, qui fabrique l'eau de Javel à partir des chlorures alcalins, ce qui attaque moins le linge que le chlore obtenu à partir de l'acide muriatique. L'Ecossais viendra en personne mettre au point son procédé dans l'usine actionnée par la Turdine et restée connue dans le souvenir populaire sous le nom d'usine des Anglais (12). Pour les apprêts, les lyonnais Rogeat appliquent leur procédé de flamage des étoffes au gaz et, en 1822, le genevois Brunel utilise le premier la vapeur comme moyen de chauffage. Les techniques les plus modernes caractérisent aussi la toute jeune industrie qui fait son apparition à Roanne. Filatures mécaniques, blanchisseries et teintureries sont nombreuses. L'anglais Alcock monte une usine de quincaillerie et de boutons métalliques, ^{où} pour la première fois sont fabriquées des pièces standard.

3.- LE TRANSPORT PAR LA LOIRE DU CHARBON DE SAINT-ETIENNE ET L'EQUIPEMENT DU CARREFOUR ROANNAIS AU XIXe SIECLE.

Roanne reste jusque vers 1860 une ville où la fonction commerciale est prépondérante. Le transport du charbon de Saint-Etienne par la Loire se développe fortement, au moment où le transit des marchandises du Midi et de Lyon disparaît : vers 1810, le nombre de voitures tombe de 8 - 10 000 à 2 000 par an et les chantiers de construction de bateaux périclitent. Le charbon était le frêt qu'il fallait pour maintenir le port en activité, dans ce pays pauvre.

Le début de l'utilisation du charbon de Saint-Etienne remonte à la fin du XVIIe siècle. Pour le transporter vers les grands foyers d'utilisation qu'étaient alors Paris et Nantes, on a recours à la voie d'eau. Aussi

Fig. 11 TRAFIC DU CHARBON DE SAINT-ETIENNE AU PORT DE ROANNE



- trafic amont

-- trafic aval (la différence correspond au transport par chemin de fer Andrezieux - Le Coteau)

- 1) Ouverture du Canal du Loing
- 2) La charge passe de 15 à 20/25 tonnes en amont
- 3) Ouverture du Canal de Digoin
- 4) Construction du Pont ferroviaire sur la Loire

reprend-on le vieux projet de Jacques Coeur, de faire sauter les rochers qui obstruent les gorges de la Loire, pour rendre le fleuve navigable à partir de Saint-Rambert, à l'entrée de la plaine du Forez. En 1702, Louis XIV confie cette tâche à la compagnie de Pierre La Gardette, qui reçoit le monopole du transport du charbon en échange. Mais les rochers n'étant plus là pour arrêter les crues, l'inondation de 1707 est catastrophique à Roanne et la compagnie La Gardette doit élever deux digues à Pinay et à La Roche, pour retarder la propagation des eaux.

Le charbon est chargé dans des barques en sapin, construites à Saint-Rambert, d'où leur nom de saint-rambertes. Elles ne peuvent recevoir que 15 tonnes, le lit du fleuve étant insuffisamment débarrassé de ses rochers. ^ARoanne, leur charge est complétée à 20-25 tonnes, le tirant d'eau possible étant plus fort à l'aval. Le nombre de bateaux augmente de 25 par an en 1710, à 400 vers 1740. Dès 1770, il dépasse 1 000 et atteint 1 300 au moment de la Révolution : en 1790, 18 000 tonnes ont été transportées.

L'ouverture du canal de Saint-Quentin permet d'apporter à meilleur compte la houille du Nord à Paris, mais les besoins des pays de la Loire ne font que croître. En 1812, il passe 2 500 bateaux chaque année et leur charge en amont monte à 20-25 tonnes à partir de 1820, soit 60 000 tonnes par an. Le trafic est gêné par l'irrégularité croissante du débit du fleuve, due au déboisement, qui aggrave les risques à la traversée des gorges et prolonge les périodes d'arrêt de la navigation. Pour y remédier, on construit en 1832, sur la rive ^{droite} gauche, le chemin de fer d'Andrézieux au Coteau, qui sera le troisième en date, après ceux de Saint-Etienne à Andrézieux et à Lyon. Mais les techniques sont encore rudimentaires : le seuil de Neulise est descendu par gravité et les wagons sont remontés d'abord par des boeufs, puis par une machine à vapeur fixe. La société est en liquidation dès 1836 et le chemin de fer n'a jamais transporté plus de 30 000 tonnes. Le contenu des wagons était déversé dans les bateaux, qui continuent à descendre le fleuve.

En 1838, toujours pour pallier l'irrégularité de la navigation sur la Loire, est ouvert le canal de Roanne à Digoin, long de 56 km, qui se raccorde au canal latéral à la Loire. La Loire est utilisée parallèlement pour éviter les droits sur le canal, jusqu'à ce que la construction du pont ferroviaire en 1858 permette une liaison directe Paris-Moulins-Saint-Etienne :

c'est la fin de la batellerie. Roanne avait vu passer depuis 1715, 250 000 bateaux et 12 millions de tonnes de charbon.

Ce trafic aurait disparu de lui-même, les débouchés extérieurs du bassin stéphanois allant bientôt se restreindre à la région lyonnaise ; dès 1882, Roanne est alimentée principalement par le charbon de Blanzky. Mais ce trafic s'est maintenu assez longtemps pour que Roanne soit dotée tôt d'un bon équipement en voies de communications modernes, qui lui vaut d'être la tête de navigation sur la Loire et une étape ferroviaire importante sur l'axe Paris-Moulins-Lyon-Méditerranée et les deux transversales Lyon-Bordeaux et Lyon-Nantes à l'embranchement des deux itinéraires pour Lyon par Saint-Etienne (1858) et par Tarare (1866). La fonction de passage et de transbordement a permis le développement régulier de la ville, qui atteint 20 000 habitants en 1866, et l'accumulation de capitaux, qui vont s'investir maintenant dans l'industrie et les services, à l'échelle d'une région urbaine, qui se constitue.

La fin du XIXe Siècle, en même temps qu'elle voit se constituer un réseau de voies ferrées d'intérêt local qui rend possible le développement de la fonction régionale, est marquée par la poursuite de l'équipement des voies d'intérêt national. Le canal est approfondi à 2, 20 m entre 1895 et 1903, ce qui le rend accessible aux péniches de 250 tonnes. La gare d'eau, dont la compagnie P.L.M. avait retardé l'utilisation est ouverte en 1894. Le trafic du canal qui permet l'arrivée à bon compte du charbon du Creusot, dépasse 400 000 tonnes en 1896. La même année, entre en service la gare de triage du Pontet et en 1898, le tunnel des Sauvages est ouvert et la voie Roanne-Lyon par Tarare doublée. La valeur de cet équipement est témoignée par le choix qui est fait de Roanne pour implanter l'Arsenal qui doit fournir le front en obus, dans les dernières années de la guerre 1914-1918. "On se mit en quête de l'emplacement favorable assez loin des frontières, lit-on dans la thèse de Gignoux... Il fallait encore faire choix d'un emplacement bien desservi par voie de fer et d'eau, situé dans une région industrielle pouvant fournir le charbon, l'acier, la main d'oeuvre et l'énergie électrique. Différentes tournées d'inspection, qui avaient d'abord fait songer à Saint-Etienne et à Lyon, fixèrent finalement le choix sur Roanne" (13).

N O T E S

Chapitre II - A - LA CONSTITUTION TARDIVE DU CARREFOUR ROANNAIS

- (1) Etienne FOURNIAL (93b), Les villes et l'économie d'échanges en Forez aux XIII^e et XIV^e Siècles, p. 147-154.
- (2) FOURNIAL (93ba), p. 142-144.
- (3) id. p. 154-156.
- (4) aujourd'hui, LE MENARD, commune de Saint-Jean-le-Puy.
- (5) E. FOURNIAL (93ba)† p. 142-144.
- (6) Henri BORDAS (137), Tarare, Annales de géographie, 1930, p. 40-49.
Serge DONTENWILL, Roanne au dernier siècle de l'Ancien Régime, aspects démographiques et sociaux, in Etudes Foréziennes, vol.4, Saint-Etienne 1971, p. 49-73.
- (7) BRISSON (87), Mémoires historiques et économiques sur le Beaujolais, 1774, p. 78.
- (8) Village sur le replat de la rive droite de l'Azergues, à 10 km par la route N.O. de Lamure. Cité dans J. FAYARD, Les cahiers de doléances des paysans beaujolais aux Etats-Généraux de 1789, in Revue d'Histoire de Lyon, 1904, p. 63-67.
- (9) Henri BORDAS (137).
- (10) Théodore OGIER (98), La France par cantons et communes, Arrondissement de Villefranche, 1826 ? Sur Tarare, p. 345-362.
- (11) Village à 8 km à l'est de Tarare.
- (12) FAYARD (90), Les fileurs, tisserands et similaires de la généralité de Lyon, p. 155.
- (13) GIGNOUX (151), L'Arsenal de Roanne et l'état industriel de guerre, Roanne 1920, p.44.

B - UNE MONTAGNE MANUFACTURIERE

A la veille de la Révolution, la montagne beaujolaise est une des grandes régions textiles de la France. On estime que l'industrie occupe 60 000 personnes et que le quart du coton travaillé dans le royaume y est transformé. Dès le XVII^e Siècle, les négociants lyonnais sont venus acheter les pièces tissées par les paysans pour les revendre dans les foires. Dès la fin de l'Ancien Régime et après la tourmente de la Révolution et des guerres de l'Empire, une bourgeoisie locale se constitue parmi les fabricants des bourgs-marchés et les marchands des petites villes qui entourent la montagne, bien placées sur les axes de circulation : Roanne, Tarare, Villefranche et, secondement Charlieu et Chauffailles. Cette bourgeoisie prend le contrôle du commerce des toiles, crée des ateliers pour la préparation et la finition, lance des fabrications originales comme la mousseline et le vichy, qui mettent en application les techniques les plus récentes, préparant les conditions de la mécanisation, qui apparaîtra après 1870. Parallèlement, la manufacture déborde de son berceau, la zone cotonnière de Thizy, elle-même de plus en plus attirée vers Roanne, pour animer d'autres zones d'industrie homogène : la zone de la mousseline autour de Tarare et, de part et d'autre, les zones de la soierie, nouvelles greffes du négoce lyonnais.

Ainsi lentement, difficilement, à cause des routines qu'entretiennent l'indigence et l'isolement, la montagne qui n'avait que ses bras à offrir a su assimiler les initiatives extérieures et se doter d'une grande industrie. Elle a pu fixer l'accroissement naturel et retenir une population nombreuse, parmi les plus denses de France, mobiliser les ressources d'un sol ingrat, acquérir un bon réseau de voies de communications, associer à son destin les plaines voisines, ce qui représente un remarquable exemple d'aménagement régional autonome (1).

1.- *DES INITIATIVES LYONNAISES.*

a) L'intervention du grand négoce.

Il faut attendre la fin du XV^e Siècle, quand le développement de ses banques et de ses foires, fait de Lyon un grand centre d'affaires, pour que le travail textile de la montagne sorte du cadre domestique. Au

moyen-âge, on tissait la laine des troupeaux qu'entretenaient sur leurs landes les abbayes et les grands propriétaires terriens, mais sauf à Beaujeu, la draperie ne donne pas lieu à des ventes à l'extérieur (2). Le tissage du chanvre, qui va lui succéder, apparaît au XVe siècle, un siècle après son introduction en France. C'est déjà, pense Fayard, qui appuie son opinion sur les nombreux différends des "tisserands et canebassiers" avec les marchands et l'évêque, l'oeuvre d'ouvriers lyonnais, qui fuient la ville pour s'installer à la campagne (3). Au XVIe siècle, les témoignages se multiplient sur les déplacements de marchands lyonnais vers les centres de tissage. La culture du chanvre se répand dans la montagne, mais la production est bientôt insuffisante et on le fait venir des plaines voisines, surtout du Forez. Thizy, qui était un marché considérable pour les grains, devient le centre du commerce de la bourrasse (4) et de la toile : le seigneur de Thizy obtient d'Henri II la permission de lever pour la réparation et l'entretien des halles, six deniers par pièce d'étoffe (5). Les toiles communes se font un peu partout et notre montagne ne retient pas spécialement l'attention de Nicolas de Nicholay, géographe ordinaire du Roi, qui écrit dans sa "Description générale de la Ville de Lyon en 1573", qu'aux pays de Lyonnais, Beaujolais, Forez, Charlieu et Charolais et en quelques lieux du Dauphiné, il y a plusieurs bons tisserands, qui font grand train de toiles de chanvre, de lin, des toiles étroites, claires et blanches, lesquelles sont enlevées ès foires de Lyon, pour être envoyées en Turquie, Alexandrie et Syrie, pour faire des turbans d'icelles pour les Turcs".

C'est à partir du règne d'Henri IV que le tissage prend dans la montagne l'importance et la diversité qu'il a conservées depuis. Les toiles de chanvre qui, quel que soit leur degré de grossièreté, sont utilisées localement pour le vêtement et le linge de corps, sont désignées par les marchands, par le nom du village où elles ont acquis leur réputation. Toiles de Saint-Jean (6), bon marché, utilisées comme doublures ; auxonnes plus serrées ; rouleaux de Beaujeu, légers ^{mais} et jamais nets car faits avec des chanvres de qualité inférieure, rouis sur terre et non en rivière ou en rotoirs (les fosses) ; toiles de Régný pour les nappes et les serviettes ; bourgeoises de Tarare, toiles épaisses de ménage ; cordats pour essuye-mains, torchons et sacs, toiles d'étope pour emballages sont souvent des "panissières"... Aux toiles vont s'ajouter les toileries, à chaîne de fil et à trame de coton : basins croisés et légers et futaines moins fines, utilisées pour les vêtements de femmes (camisoles, jupons, bonnets) et comme toiles à matelas (7).

En effet, la montagne beaujolaise ^{est} devenue le refuge des tisseurs de coton, chassés de Lyon par la détérioration de leurs conditions de travail.

*b) L'introduction du travail du coton et le développement de
de la manufacture aux XVIIe et XVIIIe Siècles.*

Le travail du coton fut introduit en France par des Piémontais en 1534 à Rouen et en 1549 à Lyon. "Comme il est important que les lieux de commerce soient fournis de toutes sortes de marchandises, que les Lyonnais ne pouvaient avoir suffisamment de futaines, qu'ils avaient intérêt à épargner les droits de sortie du Piémont et les droits d'entrée dans ce royaume et leurs frais de teinture" (8), on comprend que le Consulat ait répondu favorablement à la requête de Jérôme Fiandres, de Quiers en Piémont, de Robert et Jean Tricaud, de Thizy en Beaujolais, qui exposent le 17 octobre 1549 "qu'ils avaient l'intention d'introduire en la ville, l'art et le métier de faire des futaines si l'on voulait accorder à eux et à leurs ouvriers, les mêmes privilèges qu'à ceux de la manufacture des draps d'or, d'argent et de soie, demandent en conséquence un lieu convenable dans la ville ou les faubourgs pour dresser et placer leurs métiers" (9). "On fit venir, écrit encore d'Herbigny, des ouvriers du Piémont. La fabrique réussit et pendant longtemps, le débit fut merveilleux. Il s'en vit dans Lyon jusqu'à 2 000 maîtres-ouvriers de cet art, et se faisait bien par an un millier de cette marchandise, dont les deux tiers au moins, allaient à l'étranger, particulièrement en Espagne et en Portugal. Deux inconvénients ont mis cette fabrique si bas (entre 1610 et 1620), qu'à peine put-elle aller encore à 100 000 livres l'an. Le premier inconvénient est l'augmentation de vingt livres sur l'entrée du coton filé, dont cette fabrique ne peut se passer. L'autre est la cherté des denrées dans Lyon, singulièrement du vin, car les ouvriers de cet art, gagnant peu, n'ont plus été en état de vivre dans la ville".

Le tissage du coton quitte Lyon pour la campagne, à la recherche de prix de façon moins élevés, fait qui se reproduira deux siècles plus tard pour la soierie. Il se fixe dans le Beaujolais "particulièrement à Villefranche et à Saint-Symphorien (de Lay)" écrit Savary, plutôt à vrai dire entre ces deux localités. La qualité se ressent de ce transfert. D'Herbigny est très sévère : "le travail n'a plus aucune bonne réputation". Il faut sans doute tenir compte du dépit de l'administrateur, gêné pour faire respecter les règlements par la dispersion des tisseurs. Savary note que la qualité

est meilleure à Troyes et qu'il "s'en fait beaucoup dont la chaîne est de fil de lin ou de chanvre, bien que les règlements le défendent" (7).

Le développement de la manufacture est considérable jusqu'à la crise de la fin du règne de Louis XIV. Si l'on en croit les chiffres de 400 écus par an pour le revenu que la halle de Thizy procure au seigneur, 48 000 pièces par an y seraient vendues au cours du XVII^e siècle. Pour Louvet (10), qui écrit en 1670, le trafic des toiles est si important "qu'on ne saurait dire combien. Il se vend toutes les semaines tant à Thizy et Amplepuis, les deux marchés les plus importants, qu'à Chauffailles, Belle-roche, Tarare et Villefranche, pour plus de 40 000 livres". La reconnaissance officielle ne tarde pas : l'arrêt du Conseil de 1682, homologue le statut donné en 1679 à la communauté des fabricants de Thizy et de Villefranche et lui applique les règlements de la fabrique lyonnaise (27).

A l'aide du mémoire de Louvet et des réponses des curés et desservants de la généralité de Lyon à l'enquête de l'intendant d'Herbigny en 1697, on peut se faire une idée assez exacte de l'extension du tissage. Le noyau en est constitué par les vallées du Reins et de la Trambouze, auxquelles se limite la fabrication des toileries. La fabrication des toiles de chanvre se fait aussi autour de Charlieu, dans les hautes vallées du Sornin, du Botoiret et de l'Azergues, autour de Tarare et, pour les toiles grossières de Panissières. Régny reste un centre important pour le linge de table en lin, plein et ouvré, c'est-à-dire façonné, à l'imitation des Vénitiens (11).

Sous la Régence, l'activité reprend de plus belle, particulièrement dans les vallées du Reins et de la Trambouze et à l'est du plateau de Coutouvre. Le tissage de la toile recule devant les toileries : à Régny, " la fabrique des nappes et des serviettes a été remplacée par celle des futaines et ouvrages mêlés de coton" lit-on dans l'Annuaire de la ville de Lyon de 1755 (12). La fabrication se diversifie. On reconnaît difficilement futaines et fins basins dans ces "velours de gueux, grenades, diables-fort ou forts en diable", "d'un mauvais et désagréable usage, mais bon marché, dans lesquels on taille des vêtements d'été pour le peuple". Des articles nouveaux font leur apparition : siamoises rayées ou à carreaux pour mouchoirs, rideaux et tabliers. Les ancêtres du vichy en somme, copiées à Rouen en 1684 et introduites en 1730 à Thizy ; coutils de chasse damassés et jaspés que l'on tisse à Villefranche et Charlieu (13).

La fabrique des toiles ne connaît pas semblable expansion et se regroupe autour de quelques centres : Tarare, qui compte 700 métiers en 1770, Chauffailles et Panissières. En dehors, remarque Roland, "on fabrique bien quelques toiles fortes, toiles de ménage, blanchies çà et là. L'objet est nul pour le commerce. Les bureaux établis pour ces sortes de toiles à Roanne, Charlieu, La Clayette, Belleroche, Beaujeu, La Porte ne l'ont été que pour faire des appointements aux préposés" (14). Au total, la production n'a guère augmenté dans des proportions considérables par rapport au XVII^e siècle. D'après Brisson, elle est de 40 à 50 000 pièces en année moyenne, 60 000 au plus, et les toiles en constituent encore les deux-tiers en valeur.

Le changement le plus considérable est l'introduction de la filature du coton au rouet, ce qui allait procurer du travail aux "petites mains", femmes, enfants et vieillards. Ce ne fut pas sans mal, "car il est dans les esprits une force d'inertie que la misère entretient plus encore que l'opulence". A plusieurs reprises, les fileuses qu'on avait fait venir de Normandie aux frais du roi furent battues par la population. En 1734, l'inspecteur des manufactures Grosbert ne parvint à gagner que quelques communes autour de Régnv, mais les efforts de Trudaine, alors intendant de la généralité de Lyon, en 1754 et 1755, furent couronnés de succès (15). Cela faisait l'affaire du négoce lyonnais. Favorisée par des privilèges douaniers et la proximité de Marseille par où arrivait le coton du Levant, Lyon fut pendant tout le XVIII^e siècle, le second marché de coton du Royaume après Marseille. Les marchands du Beaujolais, en particulier ceux de Thizy allaient régulièrement choisir et acheter à Lyon le coton en laine, le faisaient voiturier par balles de deux à trois quintaux jusqu'aux marchés de la montagne (16).

c) La fabrication des toiles de coton pour indiennes et la prospérité de la manufacture à la veille de la Révolution.

La forte demande de garats et guinées, toiles écrues de coton, aussi bien en chaîne qu'en trame, propres à être imprimées, entraîne la prospérité de la manufacture, la substitution du coton au chanvre et le développement des industries annexes, qui font appel aux techniques les plus récentes, dans les petites villes autour de la montagne.

- Lyon et la fabrication des indiennes.

La montagne profite avec retard de l'autorisation de fabriquer les indiennes en France, accordée par les lettres-patentes de 1759. Le tissage des garats et guinées n'est solidement établi à Thizy qu'à partir de 1774 et il ne constitue en 1783 que 15 % en volume et 22 % en valeur des 37 500 pièces présentées aux bureaux de la marque de Thizy, Amplepuis, Lay et Régny (17).

Et pourtant les intérêts de la montagne ont compté dans la décision royale. Les indiennes ont été répandues en France après Colbert par la Compagnie des Indes. Les importateurs, ainsi que la Chambre de Commerce de Lyon, inquiète de ce que leur vogue se fasse au détriment de la soierie, se sont opposés de toutes leurs forces à leur fabrication en France. C'est pourtant un lyonnais, l'abbé Morellet, ami de Trudaine, qui fut l'artisan de ce résultat, par ses "Réflexions sur les avantages de la libre fabrication des toiles peintes en France" parues en 1758. Il était lié à ce qu'on appellerait aujourd'hui le lobby cotonnier lyonnais, dans lequel Brisson, qui pensait aux perspectives ouvertes aux manufactures dont il avait la charge, ne fut pas le moins actif. (18).

Des indiennes se créent tout autour de Lyon, sur les grandes voies de passage. Le personnel de direction et les ouvriers spécialisés viennent de Suisse ou de Mulhouse. La première s'installe à Fontaines-sur-Saône dès 1759. En 1772, deux marchands de toile de Villefranche s'associent à une maison de Mulhouse, d'où ils font venir quarante ouvriers, et fondent l'indienne de la Quarantaine à Béligny (19). La même année, un négociant de Lyon, Andrieu, en installe une à Tarare, qui emploie cent ouvriers en 1787. A Lyon, jusqu'à l'édit de 1786, dont nous reparlerons, il n'y aura que de modestes ateliers. Les établissements traitent une quantité de toiles considérable, dont on peut se faire une idée par la requête adressée à Trudaine pour l'indienne de Béligny, de faire entrer sans payer de droits 10 à 15 000 pièces de garats suisses et alsaciens, pendant trois ou quatre ans, jusqu'à ce que le Beaujolais en produise assez (20).

- Prospérité et extension du tissage du coton

La montagne ne suffit pas à la demande, ce qui entraîne une très forte hausse des prix de façon. Au milieu du XVIII^e siècle, dans le ménage de tisseurs, dont Brisson analyse le budget, l'homme reçoit 3 livres pour

17

une pièce de basin de 30 aunes qu'il met plus d'une semaine à tisser, soit six sols par jour et sa femme 30 sols par semaine pour filer le coton au rouet. Les tarifs devaient être plutôt inférieurs pour filer le chanvre et tisser les toiles (15 bis). Or en 1788 Roland fait état de rémunérations bien supérieures : "les filles et les femmes qui s'adonnent à la filature du coton gagnent dans leurs journées pleines 15, 18 et jusqu'à 20 sous", alors que "10 à 12 sous est le maximum des journées communes des femmes qui filent le chanvre au fuseau". Les tisserands gagnent jusqu'à une livre et demie par jour ; les articles de garat à la mode rapportent même deux livres(20).

On comprend que, dans ces conditions, le travail du coton sorte du cadre limité où il s'était maintenu depuis son introduction au début du XVII^e Siècle, et gagne les centres traditionnels de tissage du chanvre. Limité au Sud par la poussée de la fabrique de mousseline de Tarare, il s'installe à l'Est au-delà de la chaîne des Mollières dans la vallée de l'Azergues ; à l'Ouest sur le plateau de Coutouvre et surtout au Nord, dans le bassin du Sornin. En 1779 pour la première fois, dans le registre paroissial de Belmont, les tisserands (qui tissent le coton) apparaissent à côté des tisseurs (qui tissent la toile) et, au fur et à mesure des années, le tisseur disparaît au profit du tisserand. En 1784, le curé d'Azolette, à mi-distance entre Belmont et Monsols, note sur le registre paroissial : "cette année peut être regardée comme celle de l'établissement de la filature du coton dans notre région". La région de Charlieu s'enrichit en outre de la filature du lin. Le lin en effet commence à se substituer au chanvre pour la chaîne des toileries soignées, comme les siamoises, et les méfis légers de lin et coton servent à faire des toiles peintes, "à l'usage du peuple", qui sont très résistantes. On essaye de cultiver le lin dans la région, mais on y renonce. On le fait venir d'abord tout filé de Picardie, de Flandre et de Hainaut, puis vers 1780-85, la filature du lin au fuseau est introduite dans les campagnes autour de Charlieu, qui est le grand marché de lin en oeuvre (20 bis).

Pendant quelques années qui s'achèvent en 1786, la montagne beaujolaise vit une période d'exceptionnelle prospérité, au point que le curé d'Azolette ne reconnaît plus les siens. "La main d'oeuvre devint généralement chère. Les plus pauvres faisaient composer les riches et n'étaient contents de rien... On se porte à tous les excès de l'intempérance en 1786. Le peuple ivre de prospérité n'écoutait plus les pasteurs et je compris alors mieux que jamais que la famine ou au moins une disette telle que

celles de 1770-71 et 1774 était un moindre mal pour le peuple qu'une grande abondance" (21). Deux sources permettent de reconstituer l'importance de la fabrique d'alors : les écrits de Roland et l'Annuaire du département de la Loire où le préfet Ducolombier reconstitue la situation dans les années qui précèdent la Révolution (22). Elle emploie 60 000 personnes et représente un chiffre d'affaires de 9 à 10 millions de francs, alors que Brisson pour la période de 1750 à 1770, l'estimait à 3,2 millions de livres. L'achat de matières premières en représente la moitié : 3,5 millions de francs pour le coton, en laine, qui vient en presque totalité du Levant, soit 1 500 tonnes, alors que d'après Levasseur (23), le poids total du coton employé en France ne dépassait pas 6 000 tonnes ; 1,2 millions de francs pour le chanvre, qu'il faut faire venir non seulement comme auparavant du Forez et de la Bresse, mais encore du Bourbonnais, du Dauphiné, de la Bourgogne, du Berry et d'Alsace, soit 200 tonnes de chanvre en oeuvre et 300 tonnes de chanvre filé ; 250 000 francs de lin en oeuvre, soit 75 tonnes. Les ventes sont destinées pour 1,5 million de francs aux colonies et pour la même somme à l'étranger. Cette prospérité exceptionnelle se détériore dès 1786, avant même que n'interviennent les difficultés liées à la Révolution et aux guerres de l'Empire. L'arrêt du Conseil de 1786, qui accorde aux indienneurs l'entrée en franchise des toiles ou des filés importés desserre la pression de la demande. Lyon compte en 1789 douze indienneuries occupant 1 600 ouvriers, dont deux considérables fondées par des génevois en 1786, qui reçoivent les toiles de Suisse et d'Alsace ou les fabriquent eux-mêmes dans des tissages annexés.

- Le développement des industries annexes dans les villes du pourtour de la montagne.

Industrie de pointe, le tissage du coton appelle le recours aux techniques les plus récentes et la montagne est mal placée pour accueillir les innovations. La modernisation du blanchiment s'impose. Jusque là, les blanchisseries étaient de petits établissements occupant six ou sept ouvriers au plus, dispersés le long des rivières, annexés à des fermes et moulins et affermés à mi-fruit au même titre que les exploitations agricoles. Elles employaient des techniques rudimentaires (lessivage à la cendre naturelle, lavage à grande eau, étendage sur prés). Les blanchisseries modernes, qui utilisent le procédé au chlore de Berthollet s'installent à Roanne et à Villefranche. C'est dans la filature que se produisent les changements les plus importants. Le rouet ne fournissait que de gros filés, qui conve-

naient pour la trame, mais pour la chaîne des toiles de coton, il faut des filés fins. Les ouvriers du Lancashire mettent au point les mécaniques nécessaires, en particulier la mull-jenny en 1775. Très vite, les premières apparaissent en France, autour de Rouen d'abord, autour de Lyon ensuite. Un fabricant de soierie, Ferret, en installe deux dès 1780 à la Croix-Rousse et à Neuville-sur-Saône et a des imitateurs. Mais ces établissements résistent mal à la concurrence anglaise et sont incapables de livrer des filés fins. Les filatures ne se développent qu'à partir des premières mesures de prohibition des filés étrangers prises en 1789. Or, depuis 1786, c'est Roanne et les localités voisines (Charlieu, Saint-Germain-Laval), qui accaparent l'industrie nouvelle, de préférence à la montagne, où les fileuses à main s'inquiètent de la concurrence des machines. En 1789, les "jeannettes" sont brisées à Thizy. De fait, dès 1786, la course des prix de façon fléchit et en 1804, la filature à main ne fournissait plus que le tiers du coton filé dans la région. Son nombre de petites mains se retrouvent sans travail. Cependant la montagne trouve une riposte partielle. Profitant des primes accordées à l'époque du blocus, une multitude de petits ateliers se crée : des particuliers qui à deux ou ont monté une, deux, trois ou quatre mécaniques occupées par leurs femmes, enfants et domestiques. Ces petits ateliers co-existent avec les huit grandes filatures de l'arrondissement de Roanne qui dès 1789 peuvent traiter 600 tonnes et occuper 1.200 ouvriers (24).

Les changements décisifs à la fin de l'ancien régime sont encore dus aux initiatives des négociants en coton lyonnais, qui ont poussé à la filature à main, à l'installation des indiennes et des premières filatures mécaniques. Mais leurs intérêts sont combattus par les négociants en soie, qui ont réussi à retarder longtemps la fabrication des indiennes. La substitution du coton d'Amérique au coton du Levant, qui arrive par les ports de l'Océan, entraîne la disparition du marché du coton en laine et précipite le déclin de la place cotonnière. Mais, dans les dernières années qui précèdent la Révolution, Lyon avait abasourdi à Roanne et à Villefranche les banchisseries modernes et les filatures mécaniques. Sous la Restauration, l'indienne se concentre à Fullouse, qui adopte les techniques anglaises : blanchissement aux chlorures alcalins et cylindre à l'impression. Le Lyon cotonnier cède la place au Lyon des soyeux. Cela se fera sans dommages pour la montagne, qui pouvait alors s'en passer.

2.- L'AFFRANCHISSEMENT DE LA TUTELLE LYONNAISE AU XVIII^e SIECLE.

Développée grâce à la proximité et dans l'ambiance d'un grand centre de négoce, la fabrique de la montagne va imposer sa marque d'industrie campagnarde et s'affranchir de la tutelle commerciale des négociants lyonnais.

a) une industrie campagnarde.

Rude, accidentée, dépourvue de chemins d'accès, mais densément peuplée, la montagne va offrir aux négociants lyonnais la production industrielle abondante et bon marché qu'ils recherchent. Le *paysan-artisan* est le personnage-clé de la fabrique beaujolaise et le tisseur de coton chassé de Lyon par la misère va vite perdre son originalité. La fabrication se fait à la ferme, précisément dans le sous-sol qui prend l'air par un soupirail, appelé *boutique*, où l'homme fait marcher le rétier à tisser. Cette pièce mal éclairée, humide, viciée et enfumée l'hiver parce que la famille s'y rassemble autour d'un mauvais poêle ou d'une terrine de braise, est indispensable. Pour tordre le fil de coton et pour faire de la bonne toile, il faut une atmosphère relativement humide. Les femmes, les enfants et les vieillards préparent le chanvre, "épluchent" le coton, filent au fuseau ou au rouet.

Le marché est le lieu privilégié des transactions. Le capitalisme commercial ou système manufacturier tel que nous le connaissons pour la soierie, où le négociant fournit la matière première, reprend le produit fabriqué et fait surveiller la fabrication par l'intermédiaire d'un contre-maître n'est pas la règle. Les paysans travaillent pour leur *propre compte*, quand ils sont assez riches pour acheter le coton en laine, le chanvre ou le lin en oeuvre, car le plus souvent femmes, enfants et domestiques préparent les filés nécessaires. Les filés offerts par les petites mains, qui ont acquis quand elles l'ont pu la matière première, sont achetés par les *fabricants* du bourg qui ont chez eux deux à trois rétiers et, au dehors, un nombre plus ou moins considérable d'ouvriers à façon. Par Brisson, nous savons que le négoce qui peut travailler à son compte s'assure un revenu supplémentaire de 30% (15 bis).

Tisseurs et fabricants vendent aux marchands ou négociants (l'un ou l'autre terme sont employés indifféremment), Ils font des commandes pour les articles qui leur sont demandés, se chargent de faire blanchir, teindre et calandrer les pièces avant de les expédier. Tout se paye comptant (25).

La montagne se montre rebelle à l'organisation en confréries et à la réglementation, à cause de la dispersion des métiers et ^{à cause de} la quasi-impossibilité pour des paysans peu habiles et sans moyens, de satisfaire aux exigences d'une production de qualité. "La fabrique beaujolaise se soutient surtout par la fraude" lit-on dans un mémoire présenté au Consulat de Lyon en 1723 (26). Fayard analyse longuement les multiples et infructueuses tentatives de la communauté des tisserands et futainiers de Lyon, puis de Colbert, pour les soumettre aux règles habituelles (27). Le pouvoir royal finit par céder sur le principe de l'organisation en confréries, parce qu'il y trouvait avantage. L'arrêt de 1682 confie l'application des règlements à la communauté des fabricants de Villefranche et de Thizy, qui venait de se constituer sous les conseils de Colbert, Mais comme elle n'eut jamais d'existence réelle, le gouvernement substitue progressivement aux maîtres-gardes ses propres représentants, les inspecteurs des manufactures, qui commandent à une véritable administration de commis dans les bureaux de marque. Ceux-ci furent tous des administrateurs remarquables. Après Grosbert qui fut en poste de 1728 à 1740, Brisson de 1750 à 1784 et Roland eurent la sagesse de s'adapter aux réalités et de s'intéresser plus au progrès économique qu'à un interventionnisme pointilleux. Ce sont avant la lettre des "aménageurs de territoire". Dotés d'une large autonomie et de la stabilité, ils s'emploient à adapter l'économie aux hommes et y réussissent.

b) *La complémentarité de l'agriculture et de la manufacture.*

Brisson a une claire vision de l'aménagement de la région. Réfutant les arguments des physiocrates, il proclame : "l'indigence que l'agriculture eût laissée est bannie par l'industrie". Ce n'est pas qu'il se désintéresse de l'agriculture (28) : dans ses Mémoires, il lui consacre plus de pages qu'à l'industrie. Les techniques agricoles sont aussi médiocres qu'ailleurs, mais l'innovation pénètre : on cultive depuis 1740 les "truffes" (pommes de terre), qui forment la base de l'alimentation des tisserands. On tire au maximum profit de la terre : verchères jardinées autour de la maison, champs

soumis à l'assolement triennal (truffes, seigle qui donne deux ou trois pour un dans les terres moyennes, jachère), landes soumises à l'écobuage (six à dix ans en genêts pâturés, puis deux ou trois récoltes de seigle), taillis de chênes coupés en général tous les quinze ans pour le chauffage des blanchisseries et les besoins domestiques.

Brisson sait le sol aride et rocneux, les contraintes du climat, l'extension de la grande propriété divisée en métairies, le grand nombre de paysans sans terre. Or le tissage est la ressource complémentaire idéale. La toile convient par sa facilité et son utilité. Elle n'exige pas de mains adroites et ses produits ne sont pas sujets aux caprices de la mode. Nos hivers sont souvent très longs et très rigoureux. N'est-il pas heureux que nos cultivateurs montagnards aient alors à faire de leur temps un emploi utile et toujours prêt ? Brisson prend aisément son parti de la médiocrité des 'basins grossiers' qui sont admis à la marque par les règlements de 1757. Leur bon marché est une cause de leur débit et de toutes façons : "la main qui vient de quitter une charrue pour empoigner une pioche, briser un roc, est trop agitée pour brocher adroitement une fleur, lancer une mince navette à travers une forêt de fils déliés et sensibles au point de casser sous le moindre effort. C'est possible aux tisserands de Villefranche qui vivent en ville, mais cela ne leur empêche pas d'aider, autant qu'il le peut, Bissonnet à adapter et varier la fabrication de la mousseline, comme le fera Roland pour Bissonnet le Jeune.

L'important est de mettre tout le monde au travail; Il se félicite que les efforts persévérants de Grosbert et de Brudaine, alors intendant de la généralité de Lyon, aient permis de répandre la filature du coton au rouet. Il fait donner des outils à une famille de Ranchal, dans la haute vallée du Rhins réduite à la misère. Il conseille aux pauvres locataires et journaliers "qui n'ont qu'un petit champ à côté de leur chaumière" de se borner à la culture de la verghère et d'être tisserands". Il intervient en faveur de l'autorisation de fabriquer les indiennes, car il sait le débouché que la montagne y trouvera.

Brisson a la satisfaction de voir la population déjà très dense continuer à augmenter, alors que les plus pauvres sont à l'abri des accidents ordinaires et qu'ils ne sont plus obligés de s'expatrier dans la plaine pendant la belle saison pour les travaux agricoles, comme au temps

de d'Herbigny. Il évalue la population de l'ensemble du Beaujolais à 85 000 habitants pour 80 lieues carrées, soit 65 hab/km² ; ce qui en fait une des régions les plus peuplées de France. La densité est encore plus forte dans la montagne : en 1816, la population dans les limites actuelles des cantons de Thizy et d'Amplepuis sera de 17 600 habitants pour 177 km². Et il note : "l'examen des registres mortuaires et baptis-tères de la montagne fait pendant dix ans m'a donné pour terme moyen ou 21 baptêmes pour 13 enterrements ou 28 baptêmes pour 17 enterrements. Il n'est pas certain que la population ait augmenté selon ce rapport, mais il est certain qu'elle augmente, car l'émigration des gens qui y sont nés est presque entièrement remplacée par les étrangers qui s'y établissent" (29).

c) La constitution d'une bourgeoisie locale.

Il était important pour le développement du tissage, sur lequel reposait l'économie de la région, que son contrôle échappât aux négociants lyonnais. Il n'était pour eux qu'une spéculation parmi d'autres et ils ne se préoccupaient guère d'investir, afin de moderniser et diversifier l'industrie. Or la tutelle de Lyon s'affaiblit au XVII^e Siècle, pour disparaître au début du XIX^e.

La décadence du commerce lyonnais au XVII^e siècle, a sans doute joué, mais à ramasser les toiles pour les marchands de Lyon, les commissionnaires se sont enrichis et, pour satisfaire plus sûrement les commandes qui leur sont faites, deviennent en même temps fabricants, comme cet habitant de Saint-Bonnet-le-Troncy, cité par Louvet, qui fait travailler 80 métiers de paysans vers 1670. Dans chaque marché important, il se constitue une bourgeoisie trafiquante, qui forme les cadres de la corporation prévue par l'arrêt de 1682. Elle s'est opposée avec beaucoup de détermination à la corporation des tisserands de Lyon, qui voulait retrouver le monopole de fabrication des futaines ou, au moins, soumettre les tisseurs de la montagne à ses règlements. C'est un négociant de Saint-Symphorien-de-Lay, Colombier, qui a été défendre les intérêts beaujolais devant Colbert en 1681 et la protestation suivante montre l'âpreté du conflit : "Les marchands de Lyon ont donné des marques de leur ambition à tout le royaume et ils ont voulu souvent attirer dans leur ville le commerce des autres provinces". Le statut de 1682, marque officiellement l'indépendance de la fabrique beaujolaise (27).

Au XVIII^e Siècle, la bourgeoisie locale s'accroît en nombre, s'enrichit et prend en mains le contrôle de la production. Lors de la reprise, après la crise de la fin du règne de Louis XIV, qui avait presque anéanti la production, elle supplante les Lyonnais pour le commerce des toiles. Un manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, sans doute de 1723. (30) relate expressément cette évolution : "tout le commerce de la toile que Lyon faisait vers la Loire jusqu'à l'Océan, dans la Bourgogne, en Lorraine et en Champagne, c'est Villefranche, Lay, Roanne, qui le font et vont même tenir toutes les foires de Bourgogne, Clermont, Le Puy et Beaucaire", Ces dernières particulièrement importantes, car indique Brisson, "elles sont le grand débouché pour les produits bon marché allant dans le Midi, l'Espagne, l'Italie, les colonies et les côtes de Barbarie". Pour les futaines, les marchands lyonnais ont conservé plus longtemps leur position, "car ils peuvent mieux suivre ces affaires que les négociants de nos petites villes et villages, manquant d'informations, de renseignements et de facilités" (31).

Ce ne sera bientôt plus vrai. Les années qui précèdent la Révolution, sont marquées dans la zone qui travaille le coton par l'apparition de grands fabricants-négociants, qui établissent des manufactures "où l'on achète la matière première, où on lui fait subir toutes les opérations, où l'on fabrique, apprête et d'où l'on expédie", selon la description qu'en fait Roland en 1784. Il en cite quatre à Thizy, un à Saint-Vincent-de-Reins, un à Régnny, qui ont chacun de 80 à 100 métiers (14). C'est bien sûr à Thizy qu'ils sont les plus nombreux. Le marché du mercredi draine plus de la moitié des pièces tissées de la région et le marché voisin d'Amplepuis un tiers (32). L'éviction progressive des négociants lyonnais ne va pas sans réactions de leur part. Le 17 février 1809, le préfet du Rhône est informé des troubles occasionnés à Amplepuis, par la coalition de plusieurs fabricants de la place, pour forcer trois maisons de toiles de Lyon qui s'y sont établies, à évacuer. "Depuis leur établissement, il ne se vend plus rien à la halle et les négociants de Roanne, Villefranche et Lay cessent de venir. Des fabricants d'Amplepuis ont dû cesser ou se sont mis contremaîtres des maisons de Lyon" (33). Cette poussée de fièvre apparaît comme le chant du cygne du négoce lyonnais qui va bientôt consacrer son attention à la seule soierie.

3.- DE LA REVOLUTION AU SECOND EMPIRE, L'AGE D'OR DE LA MANUFACTURE.

C'est à l'époque de la grande industrie naissante que Lyon abandonne à son propre sort le foyer qu'il a allumé. Sans doute la France n'est pas l'Angleterre et le progrès technique a longtemps été contenu par le protectionnisme. Cependant, si la montagne n'a plus à offrir que sa force de travail, le danger est grave que les toiles tissées à la main ne puissent résister à la production mécanique, comme ce fut le cas en Bretagne : M. Le Lannou a montré comment le travail de la toile, qui fut en fin de compte l'utilisation de la misère, fut balayé (34). Le Haut-Beaujolais avait d'autres atouts : l'esprit commercial qui a pénétré la mentalité paysanne et la bourgeoisie ; la solidarité d'intérêts qui le lie aux villes de bordure bien placées sur les axes de communications ; la proximité de Lyon, à nouveau en recherche d'une main d'oeuvre bon marché pour le tissage de la soie.

L'âge d'or de la manufacture coïncide avec celui de la mousseline, la "sainte mousseline", qui pendant presque un siècle, de 1786 à 1875, s'impose souverainement dans la zone de rayonnement de Tarare. La "cotonne" qui prend la suite de l'ancienne fabrique, a un destin plus troublé, mais d'adaptation en adaptation, continue à se développer autour des deux centres de Thizy et de Roanne. Enfin, profitant des difficultés de la conjoncture, la soie se taille deux domaines, au sud et au nord des précédents.

a) Les "grandes heures" de la mousseline.

Le triomphe de la mousseline s'explique à la fois par la tradition manufacturière et les avantages de la position de Tarare, à proximité de Lyon et sur une grande voie de circulation. A l'époque où la toile de chanvre recule devant la toile de coton, Simonet le Jeune reconvertit le tissage dans la mousseline, tissu de coton d'une grande finesse, composé de fils entrecroisés, séparés par des jours qui doivent être le plus possible rapprochés et réguliers. Il reprend la tentative de son oncle, Georges-Antoine Simonet, fils de marchand-toilier, qui se forme dans une fabrique de soierie de Lyon, revient s'établir négociant à Tarare et conçoit en 1756, à 46 ans, le projet de fabriquer des mousselines (35). Georges-Antoine Simonet se rend à Saint-Gall, en ramène les procédés et des ouvriers, mais doit se retirer ruiné en 1773, car il n'a pu obtenir des fileuses des environs un fil suffisamment fin. Son neveu se rend en Suisse en 1786 et constate qu'on ne file

pas le coton dans les cantons suisses où l'on fabrique, cette branche d'industrie étant réservée aux cantons pasteurs" (36). Il ne cherche plus à produire lui-même les filés et il fait venir d'abord de Suisse, le coton humide au fuseau, puis de Manchester le coton filé à la mécanique.

La fabrique prospère aussitôt. Dès 1789, elle compte 600 métiers, emploie 2 000 personnes, sort 15 000 pièces pour un million de francs. En 1810, malgré le blocus ou plutôt grâce à lui, car la prohibition des mousselines étrangères compense largement les difficultés d'approvisionnement en coton, ^{elle} compte 5 000 métiers. Elle fut particulièrement florissante entre 1845 et 1864 (37). En 1861, la centaine de fabricants de Tarare, réalise un chiffre d'affaires de 25 millions. En 1865, le rapport de Michel Chevalier, après l'Exposition de Londres, montre le point de perfection atteint : "L'ensemble des produits de Tarare résume ce qu'on peut imaginer de plus beau en tissus de coton fins et légers... Tous les membres du jury, anglais, belges, allemands, russes, autrichiens, suisses, italiens en sollicitaient des échantillons, afin de montrer dans leur pays ces merveilles de l'industrie cotonnière française". Le point de perfection a été atteint très tôt, grâce à l'adoption des procédés les plus modernes : perfectionnements du métier à main qui permet de tisser plus vite, plus régulièrement et en grande largeur ; application des découvertes de la chimie à la transformation, c'est-à-dire au blanchiment, à la teinture et à l'apprêt, particulièrement délicats et indispensables sur ces tissus fragiles (38). La fabrique offre une grande diversité d'articles, "de 25 centimes à 18 francs le mètre" selon le rapport de l'Exposition de Paris de 1855 : mousselines unies et rayées ; tarlatanes à la Jacquard, dont la couture fait une ample consommation pour les crinolines à la mode ; singalettes, plus grossières, mais valorisées par la broderie, introduite en même temps que la mousseline, par les soeurs Defranc, parentes de Simonet.

Perfection technique et diversité s'accroissent fort bien du capitalisme commercial. A Tarare, parfois dans les bourgs, comme à Saint-Just-la-Pendue, au hameau de Turin, sont les fabricants, analogues aux soyeux lyonnais, plus commerçants qu'industriels. Dans leurs ateliers, s'effectuent la préparation de la chaîne, la vérification des pièces reçues de la montagne avant d'être confiées aux usines de transformation qui travaillent à façon, le conditionnement et l'expédition, et aussi le tissage des étoffes les plus délicates : mousselines façonnées de grande finesse. L'essentiel de

La fabrication s'effectue à la campagne, pendant la mauvaise saison : l'homme tisse, les enfants préparent les canettes, les femmes et les filles brodent. Les métiers mécaniques se répandent après 1860, groupés en petits ateliers disposés le long des rivières, pour profiter aussi du degré hygrométrique favorable, ou en quelques grands établissements comme celui de Saint-Symphorien-de-Lay mu par une machine à vapeur. Le tissage s'insinue le long de la vallée du Reins, où il est surveillé par les fabricants d'Amplepuis, qui apportent les pièces au marché de Tarare, il gagne la région de Panissières, où il profite du déclin de la toile et anime les villages du sud de la chaîne des Mollières (Saint-Appolinaire, Dième, la vallée du Soanan) où il entre en concurrence avec les commissionnaires des soyeux de Lyon installés à Pontcharra. Vers 1825, il a même touché le vignoble à l'ouest, et l'agglomération de Roanne à l'est. Mais son fief est constitué par le massif de Tarare et les pentes qui en descendent vers la Loire, de Machezal à Neulise et de Lay à Violay, qui ne connaissaient auparavant que le tissage domestique de la laine et du chanvre (38 bis).

La prospérité de la mousseline s'exprime dans le développement de Tarare et de sa région. La population de Tarare est multipliée par cinq entre 1789 et 1866, passant de 2 970 à 15 092 habitants, soit presque autant que Roanne. La ville, d'abord construite dans la vallée étroite de la Turdine, escalade les flancs du "creux", où les maisons sur boutique s'élèvent le long des rues tortueuses. La rue centrale "des Albergeries" est prolongée vers l'aval ; c'est là que s'établissent les hautes et cossues bâtisses de pierre des fabricants, construites autour d'une cour intérieure, autant ateliers et magasins que résidences. A partir de 1830, on constate un effort d'embellissement et d'équipement : élargissement des rues, couverture des ruisseaux, fontaines publiques, usine à gaz en 1846, télégraphe électrique. Une agriculture de banlieue apparaît : jardins, vergers, vigne, étables laitières (37).

"Le fief du tissage tararien" dans les monts de Tarare et sur les cantons de Néronde et de Saint-Symphorien-de-Lay se reconnaît aisément sur une carte du maximum de population, atteint en 1866, avec des densités proches de 100 habitants au km². Entre 1846 et 1866, l'exode rural a pratiquement cessé malgré un fort excédent naturel. Les difficultés de la

mousseline après 1866 se traduisent par une diminution brusque de la natalité et un intense déficit migratoire, atténué par l'introduction du travail de la soie dans les années 80.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE FOURNEAUX de 1831 à 1900

Movement	population	naturel	N	M	migratoire (‰ par an)
1831-1845	+ 40	+ 199	30 ‰	20 ‰	- 159 (13,3)
1846-1866	- 133	+ 227	31,8	24	- 94 (3,6)
1866-1875	- 234	+ 38	23,4	20,4	- 272 (22)
1876-1900	- 202	- 20	18	18,8	- 182 (7)

b) *Le renouveau de la "cotonne".*

- Les difficultés de l'ancienne fabrique.

La phase de grande demande des toiles de coton pour l'impression, qui provoqua l'abandon du chanvre et l'expansion de la manufacture fut de courte durée. Aux faits de conjoncture (arrêt de 1786, qui permet l'importation des toiles, troubles de la Révolution et blocus), s'ajoute la disparition des indiennes locales (39). A peine implantée dans de nouveaux lieux, la manufacture doit revenir aux toiles communes : droguets et escamites de coton pour le vêtement des paysans, finettes pour doublures, molletons... Elles sont faites en coton ou lin et coton, car le chanvre n'est plus travaillé que sur les marges, autour de Monsols par exemple. La filature à main continue d'employer des femmes à la mauvaise saison pour le lin autour de Charlieu, pour le chanvre autour de Panissières, mais a presque complètement disparu pour le coton : dans l'arrondissement de Roanne, en 1818, elle ne concerne plus que 1 800 femmes et enfants (40). Heureusement, comme nous l'avons vu, les carderies et petites filatures mécaniques se sont disséminées dans la montagne, mais la concentration s'opère à leur détriment, au profit des grands établissements.

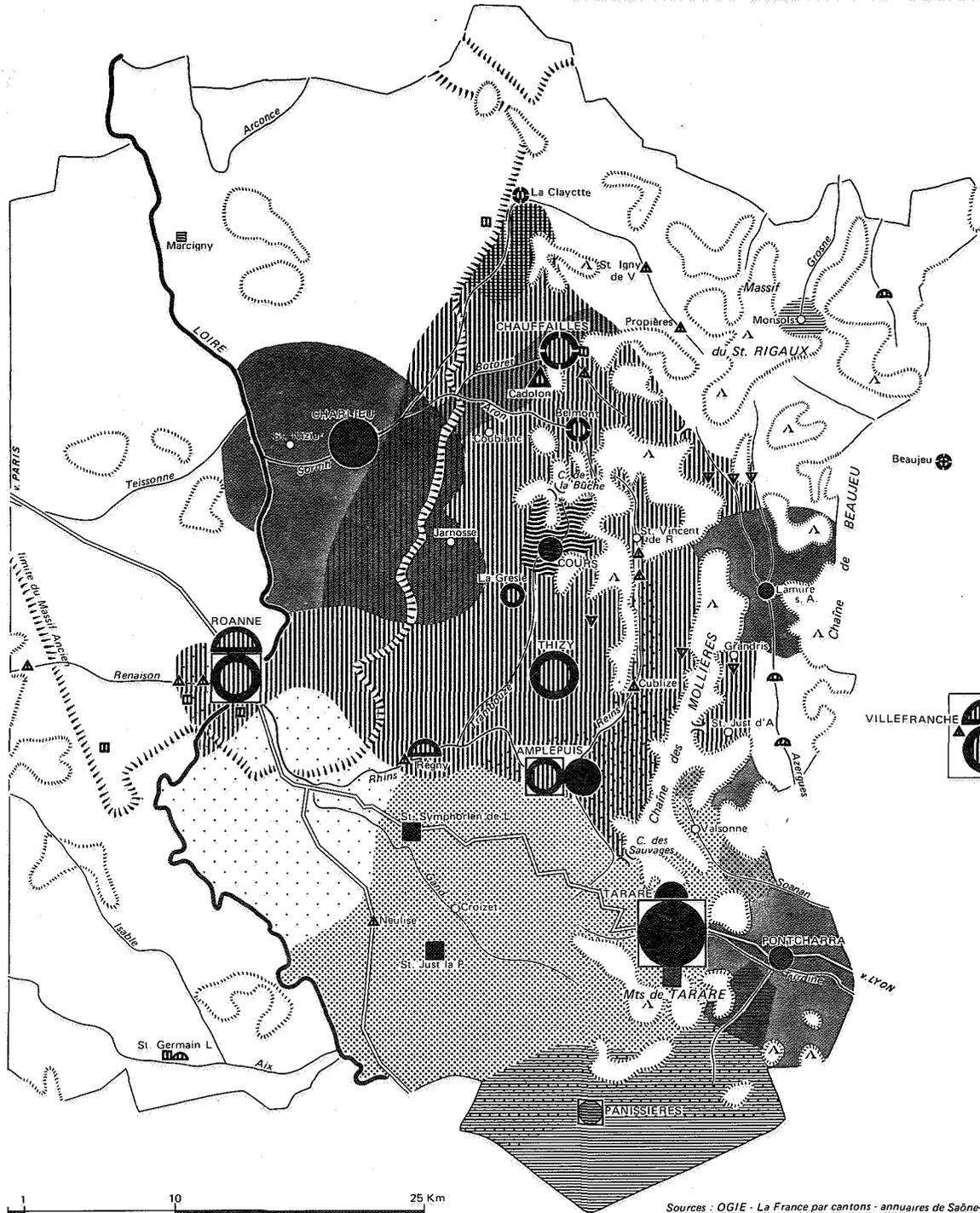
C'est une période difficile pour la montagne qui continue de connaître un accroissement très rapide de la population : elle augmente de moitié entre 1811 et 1836, sur la foi des recensements, et s'accumule dans les campagnes. Les densités atteignent 200 habitants au km² cultivable, comme à Cublize, qui connaît alors ainsi que les villages voisins de la vallée du Reins le maximum de population. Il compte 3 036 âmes sur 15 km² et le bourg en rassemble moins de 500. L'exploitation du sol est poussée aux limites du possible. Le recours au tissage est plus nécessaire que jamais, mais de moins en moins de paysans-tisseurs peuvent travailler pour leur propre compte, parce qu'ils n'ont plus les moyens d'acheter la matière première et que l'ourdissage de la chaîne de coton, qui doit être encollée, ne se fait bien qu'en atelier. En 1836, pour 400 métiers à Grandris, il y a de 30 à 40 fabricants (41). Les toiles communes, concurrencées par les tissages mécaniques de Normandie, du Nord et du groupe de Mulhouse se vendent de plus en plus difficilement. Les prix de façon tombent : Duplessy estime en 1818 à 20-25 centimes par jour le gain de la fileuse de lin, 40-45 centimes, celui de la fileuse de chanvre ; en 1850 le gain du tisseur dans le canton de Belmont se situe entre 1,20 et 1,50 f. par jour : on est bien loin des tarifs de 1784 ! On cherche d'autres ressources complémentaires : les paysans se font colporteurs et vont vendre les toiles dans la plaine. C'est dans ce climat que se placent les débuts de la couverture à Cours, village particulièrement pauvre de la haute vallée de la Trambouze : hommes, femmes et enfants transforment les chiffons, pendant douze ou quatorze heures par jour, dans la poussière qui leur donne l'asthme des cardeurs, en de médiocres "grisons" (42). Les soyeux lyonnais à la recherche d'une main d'oeuvre peu exigeante installent le tissage de la soie, sur les marges les plus récemment acquises au coton, autour de Charlieu à partir de 1823, de Pontcharra-sur-Turdine et plus tard dans la vallée de l'Azergues.

Les petits artisans de la montagne ne risquent pas d'avoir les moyens ni même de songer à parfaire les procédés qui restent rudimentaires. Les améliorations qui apparaissent aux alentours de 1835 et renouvellent "la cotonne" viennent des villes du pourtour. Mais la surpopulation subsistera jusqu'à la guerre de 1914 comme une donnée fondamentale et le tissage en boutique restera une activité de misère : bien après la mécanisation qui commence en 1870, la répartition des chaînes par le fabricant sur le marché se fait encore aux enchères descendantes, le tisseur le plus pressé par le besoin qui accepte la plus faible rémunération, enlevant le travail (43).

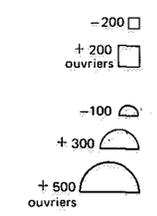
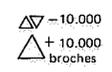
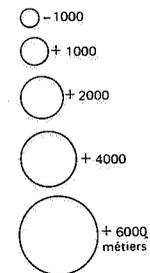
Pour survivre, la manufacture des toiles doit se spécialiser. Dans la petite région de Panissières (44), sur les premières pentes des Monts du Lyonnais, qui a toujours été un centre de filature et de tissage du chanvre, à proximité du grand marché de filasse de Feurs, l'initiative viendra d'un industriel originaire de Moravie, naturalisé français, Joseph Toerk. Après avoir travaillé dans la mousseline, il établit en 1814 à Panissières où il s'était marié, une fabrique de linge de table damassé à la façon de Sibérie. Après de laborieux essais, il réussit à rivaliser avec la production allemande. Bientôt, les fabricants vont disperser à la campagne le tissage des pièces de lin, dans lesquelles sont taillées nappes et serviettes (45). Un ouvrier de Toerk, Auloy, va établir en 1820, à Marcigny, une fabrique semblable qui a connu un grand développement : en 1836, elle emploie 600 ouvriers à l'intérieur et au dehors, mais finira par disparaître purement et simplement en 1867, dans ce milieu aux confins du Brionnais et du Bourbonnais, sans tradition textile (46).

Les initiatives des négociants, devenus industriels, des villes du pourtour de la zone cotonnière vont ranimer la fabrique. Le rôle des grandes filatures mécaniques sera modeste, car elles ne se modernisent pas et continuent à ne livrer que des filés grossiers. Elles disparaîtront après 1860, sous les coups conjugués du traité de commerce avec l'Angleterre, qui abaisse les droits sur les filés anglais, et de la guerre de Sécession (1860-1865), qui désorganise l'approvisionnement en coton. Leur importance fut cependant considérable sur le plan local, d'autant plus que des tissages y étaient annexés. On en trouve dans les localités du pourtour, plus récentes à Villefranche (1849), que dans l'arrondissement de Roanne (il y en a deux à Roanne, à Régny et à Neulise, une à Charlieu qui a été fondée par des lyonnais en 1786), où elles comptent 30 000 broches, 500 ouvriers et traitent 1 000 tonnes de coton par an. On en trouve aussi dans la montagne, sur les rivières qui descendent du massif du Saint-Rigaux, à Saint-Vincent-de-Reins, où un hameau conserve le nom "les Filatures", à Propières et à Saint-Igny-de-Vers (celle-ci avec 300 ouvriers en 1856, sur le Haut-Sornin), à Chauffailles sur le Botoret. La plus importante est celle de Cadolon, à Saint-Igny-de-Roche, près de Chauffailles, créée par Glattard en 1824 et qui formait avec ses 80 maisons ouvrières un petit village dans la forêt. Mue par une chute alimentée par un barrage de 120 000 m³ établi sur un ruisseau et, l'été, par une machine à vapeur, elle comptait 12 000 broches et 190 ouvriers en 1861 (47).

LA MANUFACTURE A LA VEILLE DE LA GUERRE DE SECESSION



TYPES DE FABRICATION Siège de FABRICANTS ou de commissionnaires (soie)	MARCHÉ sans fabrique locale	TISSAGE	ateliers de FABRICANTS avec TISSAGE à main	CARDERIE FILATURE à main	FILATURE mécanique	TRANSFORMATION	TISSAGE à DOMICILE paysans tisseurs et tisseurs	
							ACTIVITÉ DOMINANTE	SECONDAIRE
TOILE		☐	⊗				▨	▩
COTONNE	⊗	⊗	⊗	◀	▲	◐	▨	▩
MOUSSELINE	●	■	⊗			◐	▨	▩
SOIERIE	●	■					BRODERIE (hors de la zone de tissage de la mousseline)	
COUVERTURE	●						▨	▩



Sources : OGIE - La France par cantons - annuaires de Saône-et-Loire

- Les teinturiers de Roanne et l'introduction du Vichy.

Le rôle prépondérant dans l'évolution du tissage revient aux blanchisseurs et aux teinturiers, servis par la pureté des eaux descendues des montagnes. Ceux de Chauffailles et de Villefranche n'ont eu somme toute qu'un rôle local, comparé au rôle décisif de ceux de Roanne, pourtant les derniers venus. Chauffailles eut le plus important blanchissage de coton de France, le plus réputé aussi, grâce aux eaux du Botoret. Fondé en 1829, il pouvait traiter en 1836, 100 000 pièces par an et employait plus de cent ouvriers. Les calicots des Vosges et d'Alsace arrivaient en bateau par le Doubs et la Saône jusqu'à Chalon, puis étaient chargés sur des fourgons. L'existence de cette usine qui disparaît autour de 1855 favorise la fabrication de toiles communes dans les cantons de Chauffailles et de La Clayette. Elles sont achetées aux marchés du vendredi et aux foires du premier jeudi de chaque mois, fréquentés par 4 à 5 000 personnes, et par les marchands de Thizy, Roanne, Charlieu et surtout de Villefranche. En 1843, Chauffailles est un bourg important, qui a plus de 1 500 habitants agglomérés (la population de la commune est passée de 2 016 habitants en 1806 à 3 705 en 1846). Le vieux village est devenu une ville : on a ouvert des rues larges, des places spacieuses et on a construit de 1836 à 1839 une nouvelle église (48). En 1836, un ancien missionnaire, l'abbé Lambert, dont on reparlera à propos de l'introduction de la soie, y a été nommé, parce que la cure était plus importante que celle du Creusot (49). Blanchisseries et teintureries ont une longue histoire à Villefranche, où elles sont installées sur le Morgon. En 1856, les dix établissements occupent 500 ouvriers et transforment les toiles apportées par les petits fabricants des cantons de Thizy et de Lamure ou achetées directement à la montagne par les négociants de la place, qui vont les vendre comme doublures de vêtements dans le Midi. Le chiffre d'affaires qu'ils réalisent serait considérable : il est estimé à 15 millions en 1837 (50). Mais les procédés restent primitifs : teinture en noir et gris, grattage à l'aide de chardons, apprêt à la main.

Par contre, les teinturiers de Roanne, à l'affût des techniques nouvelles vont doter la région de l'article qui va faire sa prospérité : le vichy, encore appelé "cotonne" par les tisseurs, imité des siamoises, jusqu'alors la spécialité de Rouen et de Mulhouse. Il est tissé avec des fils teints au préalable. ce qui permet de dessiner de simples carreaux comme des écossais recherches. Son aspect est le même à l'envers et à l'endroit, contrairement à l'étoffe imprimée sur écreu. Nées du commerce des toiles,

blanchisseries et teintureries sont apparues à Roanne, à la fin du XVIII^e Siècle. En 1820, il ne subsiste qu'un établissement, mais considérable et qui réalise un travail d'excellente qualité : c'est l'indigoterie de Devillaine, gros négociant en cotons écrus et teints en bleu, qui vend dans la région et les départements voisins. Il a fait venir de Rouen des ouvriers-teinturiers, qui ont formé les apprentis locaux. Il emploie quarante personnes, traite dix tonnes de coton et réalise un chiffre d'affaires de 400 000 francs par an (51). La teinture étant limitée au bleu de cuve, on ne peut encore réaliser que des toiles bleues pour le vêtement ou, mieux encore, à carreaux bleu et blanc pour la chemise, dites toiles de vichy, du nom de la petite manufacture des Grivats, près de Cusset, créée par le comte Bourbon-Busset en 1820, qui fait leur réputation. Ces étoffes aux couleurs solides renouvellent les articles offerts par la fabrique de Thizy et lancent la toute jeune fabrique de Roanne.

- Les fabriques de Roanne et de Thizy.

C'est un thizerot, Etienne Mulsant, celui qui a introduit en 1774 la fabrication des indiennes, qui le premier établit un tissage de coton à Roanne, en 1817 : à vrai dire, il s'agit de baraques entourées de jardins, où logent les familles des tisserands avec la boutique en sous-sol (52). Vers 1830, des paysans qui ont abandonné les champs s'établissent à Roanne ou dans les localités voisines (Riorges, le Coteau) et les négociants deviennent fabricants. Ils installent des ateliers pour la préparation et la finition et y montent des métiers (53). En 1837 ou 1838, Guilloud et Bernard, qui en 1830 ont créé le premier atelier, se mettent à fabriquer la "toile de vichy", bientôt imités par les autres fabricants, où l'on retrouve les noms qui seront célèbres, à l'époque du tissage mécanique : Raffin, Cherpin, Rémi Déchelette. Les teintureries se multiplient, soit annexées aux fabriques, soit travaillant à façon. Vers 1850, ils utilisent toute la gamme des colorants naturels : campêche pour le noir, cachou pour les bruns, bois de santal pour les rouges et les grenats, noix de Galles pour les gris, gaude pour les jaunes, indigo et chrome pour les verts. Ils peuvent réaliser la fantaisie des couleurs et multiplier les motifs (51). A Roanne, sont tissés les articles les plus délicats ; les "quadrillés" plus simples sont confiés à la montagne. En 1847, la ville abritait 900 tisseurs, dont 600 en ateliers, proportion inhabituelle à l'époque. En 1861, ses 44 fabriques font travailler 4 000 ouvriers et sortent 1 500 tonnes de tissus, sur les 6 000 tisseurs de l'arrondissement, pour un chiffre d'affaires de 3,3 millions de francs(54).Elles

distribuent en outre du travail à un millier d'ouvriers dans la région de Chauffailles (55).

Thizy, isolée sur sa butte, suit de loin les innovations. Mais elle a pour elle le sens des affaires de la bourgeoisie des fabricants-négociants, qui adoptent de la cotonne, ce qui est conciliable avec la médiocrité des techniques et ^{avec} la rude main d'oeuvre paysanne : le vichy à carreaux bleus et blancs, facile à tisser, bon marché, utile, peu sensible aux caprices de la mode, va être par excellence l'article de Thizy, après les toiles communes et les toiles bleues de coton. Le marché du mercredi a encore accru son rayonnement. "Les rues sont encombrées de monde, de charrettes et de chevaux. Tout le monde afflue. Nos aubergistes font pour ce jour là des provisions énormes", écrit un chroniqueur (56). D'autre part, les commissionnaires des donneurs d'ordres thizerots se rendent aux marchés des cantons de Belmont et de Chauffailles. Les années de 1840 à 1860 sont marquées par la disparition des petits intermédiaires au profit des grands fabricants, qui disposent d'ateliers bien équipés et fréquentent les foires de Limoges, Beaucaire et Toulouse, l'essentiel des ventes se faisant dans la France du Sud et les pays méditerranéens. Les ateliers se concentrent le long des rivières et dans les gros bourgs-marchés comme Thizy et Amplepuis, qui deviennent de petites villes. A partir de 1836, la population rurale diminue en pourcentage et la population agglomérée de Thizy atteint 3 600 habitants et celle d'Amplepuis 3 560 en 1866.

Cette prospérité sera fortement perturbée par les conséquences de la guerre de Sécession (1860-1865), qui gêne l'approvisionnement en coton. On sait que les filatures de coton, qui ne s'étaient pas modernisées, ne survivront pas à la crise. A Roanne, une fabrique sur deux doit cesser son activité et un grand nombre d'ouvriers est obligé de quitter la ville. Autour de Thizy et de Tarare, les migrations seront plus restreintes, les paysans-tisseurs trouvant dans la terre le minimum de ressources, qui leur permet de franchir cette mauvaise passe. Charlieu, qui travaille la soie, et même Cours, grâce à la couverture, ont profité de cet afflux de population. Sur les marges du coeur cotonnier, en particulier dans les cantons de Belmont et de Chauffailles, où les ouvriers tissant à façon ont été les premiers et les plus durement atteints, les commissionnaires des maisons de Lyon profitent de ces difficultés passagères pour implanter durablement la soierie (57).

c) L'implantation de la soierie lyonnaise.

Au moment où l'on se désintéresse du coton, la fabrique de soierie connaît à Lyon un très fort développement : le nombre des métiers à bras passe de 3 500 pendant la Révolution, à 10 000 en 1802, 15 000 en 1815. Même après l'invention de Jacquard en 1817, les façonnés ne représentent qu'un petit nombre de métiers (un sur quinze en 1822) et on sort surtout des étoffes unies, bon marché, faciles à tisser, comme les taffetas. Très tôt, les soyeux ont cherché une main d'oeuvre de paysans en quête de ressources complémentaires, qui acceptent avec empressement les prix de façon, avec lesquels le tisseur urbain avait bien du mal à subsister. Un homme du pays, *le contre-maître*, sert d'intermédiaire : il recrute les ouvriers, leur fournit la chaîne qu'ils tisseront chez eux, sur des métiers leur appartenant (58).

Dès 1819, des négociants de Tarare servent d'intermédiaires entre paysans et soyeux. En 1820, ceux-ci s'efforcent d'installer des contremaîtres dans la moyenne vallée de l'Azergues, mais sans grand succès dans ce pays de vignoble. En 1823, la soie est introduite dans la région de Charlieu par deux représentants de la maison Roux de Lyon : Maréchal et Capony, qui tirent profit des faibles rémunérations de la filature du lin (59). Cependant, à cause de la distance et des obstacles du relief, l'extension du tissage extra-urbain, à la suite des émeutes de 1831, intéressera davantage le Bas-Dauphiné, le Jura méridional et le pied des Monts du Lyonnais que le Haut-Beaujolais. Le premier grand centre de fabrication est organisé à Pontcharra : dès 1833, il contrôle 1 200 métiers dans les villages de l'Est du canton de Tarare. En 1850, un contremaître s'installe à Lamure, d'où il rayonne sur les villages de la haute vallée de l'Azergues, Grandris et Saint-Nizier notamment (60).

La prospérité de la mousseline et de la cotonne maintient la soierie à l'Est de la chaîne des Mollières, jusqu'à ce que les difficultés de l'industrie du coton à la suite de la guerre de Sécession, qui coïncident à une période de prospérité de la fabrique lyonnaise, amènent l'installation du tissage de la soie tout autour du coeur cotonnier. Le Second Empire est, après la Monarchie de Juillet, une période de grande consommation de soieries de médiocre facture, faites avec des matières de qualité inférieure avant l'Empire, avec de la soie souple ou chargée ensuite (61). Le nombre de métiers à bras, dispersés à la campagne, est passé de 5 000 en 1824, à 15 000 en 1833, 30 000 en 1840 et 80 000 en 1872 (58). Le tissage de la soie s'installe au Sud dans la région de Bussières et de Panissières et surtout au Nord, dans

dans la région de Charlieu et de Chauffailles. En 1865, le centre déjà ancien de Charlieu compte 45 contremaîtres de maisons lyonnaises et quatre fabricants, anciens contremaîtres qui se sont mis à leur compte. Ils servent 8 à 10 000 métiers, dont 500 métiers Jacquard, dans un rayon de vingt kilomètres, actionnés par des femmes, qui travaillent la soie après s'être occupées des travaux du ménage et de la ferme (59). Il y a quelques ateliers de moulinage, de dévidage et de tissage, qui ont le plus souvent entre dix et trente ouvriers. Les cantons du Sud-Ouest de la Saône-et-Loire, Chauffailles, La Clayette, Marcigny et Semur, comptent 4000 métiers en 1869, dont plus de la moitié dans le seul canton de Chauffailles. L'implantation avait été préparée par l'abbé Lambert qui, inquiet du chômage des jeunes filles et de l'insalubrité du tissage du coton en boutique, avait installé en 1842 des métiers à soie à l'Hôpital. Au bout de deux ans, 50 ouvrières avaient été formées, mais le tissage de la soie n'occupait que 400 personnes en 1857 (62). L'essor réel est venu des conséquences de la guerre de Sécession. Il en est de même dans le canton de Belmont.

d) Un développement global.

L'extension de la manufacture s'accompagne partout de la pénétration de la révolution agricole, du désenclavement des villages et de l'amélioration des conditions de vie. Cela ressort clairement de l'Enquête Agricole de 1866. La répartition du comice agricole de Lamure et de Thizy (63) fait ressortir depuis une dizaine d'années la suppression presque complète de la jachère, la substitution progressive du froment au seigle, l'extension des cultures fourragères. L'assolement biennal (grains, jachère) a été remplacé par un assolement sur quatre ans : cultures sarclées (pommes de terre, plantes fourragères comme la betterave et le maïs, qui apparaît) en tête d'assolement, qui reçoivent le fumier, puis grain, trèfle et grain. De tels progrès sont moins sensibles à l'Ouest (il semble qu'ils se propagent à partir du Rhône) et là où le chaulage est moins répandu, dans le canton de Belmont par exemple, où l'on fait quatre fois plus de seigle que de blé et autant de sarrasin que de pommes de terre. Les rendements restent faibles (10 hl par ha pour le blé), mais ont fortement progressé. Les prés sont limités aux fonds de vallée et aux gazons des sommets et on mène les chèvres sur les landes, quand elles ne sont pas emblavées selon le vieux système de l'écobuage. Pourtant le troupeau est plus nombreux grâce aux cultures fourragères. Il s'agit surtout de vaches de race charolaise, qui servent pour les travaux agricoles. Les veaux sont vendus jeunes pour la boucherie, à l'exception des boeufs nécessaires aux charrois

et aux transports. On engraisse autant de porcs qu'on peut, revendus gros sur les foires du voisinage.

La population est surabondante pour les ressources du terroir. Pour quelques rares domaines de 30 à 50 ha et des propriétés moyennes de 10 à 30 ha, il y a un très grand nombre de toutes petites exploitations, souvent de 2 ou 3 hectares. Le tissage est nécessaire comme ressource de complément, car une famille de cinq personnes sur trois hectares vit en autarcie presque complète, ne dépensant que le minimum et mangeant des pommes de terre 300 jours par an comme plat unique et de temps en temps un poulet ou un lapin élevé sur la terre. Il n'y a pas de journaliers, car les paysans sans terre sont tisseurs.

Les contemporains sont frappés par la hausse du prix de la terre, de 20 à 25 %, dans le Rhône, en 30 ans, davantage dans la Loire où elle atteint des prix que l'on qualifierait aujourd'hui de spéculatifs : 2 500 francs de l'hectare, soit 2 millions de francs anciens (64) ; par la hausse des fermages (45 frs de l'hectare) et surtout par celle de la main d'oeuvre, qui aurait plus que doublé en trente ans, alors qu'elle n'a augmenté que de moitié dans l'arrondissement de Montbrison. Au dire des propriétaires, la journée des moissonneurs serait de 3 frs, soit 24 de nos francs. L'accroissement des salaires est dû à la concurrence du tissage du coton, qui permet une plus grande liberté et une plus grande indépendance. Les officiels s'accordent à constater l'amélioration des conditions d'existence : "la transformation de la manière de vivre est complète, écrit Billet, maire de Lagresle et conseiller d'arrondissement. Les logements sont plus sains, la nourriture plus confortable, les vêtements meilleurs" (65). Enfin les villages ne sont plus aussi isolés. Ils sont tous desservis par les chemins de grande communication, depuis l'application de la loi de 1833. Mais le problème demeure au niveau des chemins communaux et de petite vicinalité, impraticables par mauvais temps.

La tradition manufacturière fait de la montagne beaujolaise et des pays bordiers une région qui dispose d'atouts sérieux pour aborder la phase de mécanisation de l'industrie textile. A une époque où les techniques laissent encore beaucoup de place au travail humain et aux "tours de main", elle offre un réservoir abondant de main d'oeuvre expérimentée, qui a déjà donné de nombreux exemples de sa capacité d'adaptation. Or elle est en relations par l'intermédiaire des fabricants des villes du pourtour, bien placées sur les grandes voies de relations, avec les marchés du monde entier et les tech-

niques les plus récentes. Cette conjonction de la tradition manufacturière et de l'ouverture aux grands courants d'idées et d'échanges explique que le début de la révolution industrielle ait été pour la montagne beaujolaise une ère de prospérité.

NOTES DU CHAPITRE II - B

UNE MONTAGNE MANUFACTURIERE

- (1) Pour l'Ancien Régime, on trouve un précieux historique dans :
J. FAYARD (90), Les fileurs , tisserands et similaires de la généralité de Lyon.

André CHOLLEY en a tiré une remarquable analyse, in (142) Notes de géographie beaujolaise, princ. p. 37-41.
- (2) J. FAYARD (90), p. 141.
- (3) id. p. 142. Le premier différend connu date de 1388.
- (4) La bourrasse est le nom du chanvre filé.
- (5) G. TROLIEUR DE LA VAUPIERRE (105), 1760, p. 358. On y lit : "le titre de cette concession émanait de Henri II ; je l'ai vu et M. de THIZY, qui me l'avait montré, ne put plus la retrouver, mais seulement les lettres confirmatrices par les successeurs de Henri II. "
- (6) Saint-Jean-La-Bussière, localité entre Thizy et Amplepuis.
- (7) Jacques SAVARY DES BRUSLONS, (102), Dictionnaire Universel du Commerce, article "futaine", tome I, p. 188. Savary fut inspecteur général des manufactures à la Douane de Paris.
- (8) LAMBERT D'HERBIGNY (96), Mémoire sur le gouvernement de Lyon, (1692), in REVUE d'HISTOIRE de LYON, tome I, 1902, p. 340-341.
- (9) ARCHIVES MUNICIPALES de LYON, Police des métiers, futainiers, cité dans J. FAYARD (90), p. 144.
- (10) LOUVET (97), Histoire du Beaujolais, 1670, t.1, p. 378.
- (11) J. SAVARY (102), article linge, tome II, p. 546-547.
- (12) Anne DELAROCHE (82), ANNUAIRE DE LA VILLE DE LYON, aux Halles de la Grenette
- (13) BRISSON (87), Mémoire sur le Beaujolais, 1770, p. 236.
- (14) Jean-Marie ROLAND DE LA PLATIERRE (100), Mémoire sur les articles qui se fabriquent en Beaujolais, 28 p.
La Porte est un fief qui dépend de Saint-Nizier d'Azergues.

- (15) BRISSON (87), p. 224-226.
- (16) FAYARD (90), p. 133.
- (17) ROLAND (100), Les statistiques des bureaux de marque donnent juste un ordre de grandeur de l'importance relative des différentes fabrications, car Roland ne se fait pas d'illusions sur l'ampleur des fausses marques.
- (18) FAYARD (90), p. 157.
- (19) Joseph BALLOFET , Histoire de l'indienne à Villefranche-en-Beaujolais, Villefranche, 1912, 46p. princ. p. 20.
La Quarantaine est un hôpital désaffecté. Béligny est alors une paroisse entre Villefranche et la Saône.
- (20) Jean-Marie ROLAND DE LA PLATIERE , Essai sur l'état agraire du Beaujolais et du Lyonnais et sur l'industrie de leurs habitants. Supplément Arts et Manufactures à l'Encyclopédie, article "bonneterie", Paris 1788.
- (20 bis) FAYARD (90), p. 140.
- (21) REGISTRE PAROISSIAL d'AZOLETTE, canton de Monsols, Rhône.
- (22) ANNUAIRE DE LA LOIRE (76), 1809, p. 265-271.
- (23) E. LEVASSEUR , Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France, Paris, 1901, cité dans FAYARD (90), p. 131.
- (24) FAYARD (90), p. 151-155 et 134-138.
- (25) ANNUAIRE DE LA LOIRE (76), 1809, p. 268.
- (26) ARCHIVES DU RHONE, C 11, cité dans FAYARD (90), p.166.
- (27) FAYARD (90), p. 161-164.
- (28) BRISSON (87), chapitre agriculture, p. 101-153 ; chapitre industrie p. 203 - 263. Ce chapitre étudie aussi le commerce et contient la réfutation des thèses physiocratiques.
- (29) BRISSON (87), p. 263-264.
- (30) FAYARD (90), p. 176.

- (31) BRISSON (87), p. 247-249
- (32) VERINAC ^N 8, préfet, Description physique et politique du département du Rhône, Paris, an X, 129 p; princ. p. 84.
- (33) cité dans H. BARRET (85), Histoire du travail dans l'ancienne généralité de Lyon, Ets Dumas, Saint-Etienne, 1939, princ. p.
- (34) Maurice LE LANNOU, Géographie de la Bretagne, tome II, l'industrie des toiles, p. 76-93, Imprimerie Commerciale, Rennes, 1952.
- (35) Sur la vie des Simonet, voir FAYARD (90), p. 133-134, 139-140 et 147-149.
- (36) Lettre de Simonet-le-Jeune, maire de Tarare, au sous-préfet de Villefranche, le 22 ventose an XII, citée dans H. BARRET, op. cit.
- (37) Abbé AMMAM, Notice historique sur Tarare, Imprimerie Girin-Berthier, Tarare 1868, 77 p., princ. p. 45-55.
- (38) Théodore OGIER (98), La France par cantons, arrondissement de Villefranche, p. 354-356.
- (38 bis) Théodore OGIER (98), canton de Tarare, pp. 364-452 et J. DUPLESSY (77), Essai statistique sur le département de la Loire, 1818, p. 376.
- (39) En 1806, il ne subsiste plus que l'indienne de Vernaison, près de Lyon, qui fait des mouchoirs assez communs pour l'usage local, in VERINAC, op. cit. (32), p. 92.
- (40) J. DUPLESSY (77), 1818, p. 372-378.
- (41) J. EBERSOLT (111), La vallée de l'Azergues, p. 124.
- (42) J.P. HOUSSEL (154), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, p. 142.
- (43) Témoignage oral de C.D., sur les origines de l'entreprise familiale.
- (44) Elle comprend dans la Loire les communes de Panissières, Montchal, Saint-Martin et Saint-Barthélémy-Lestra, Cottance, Jas, Rozier et Essertines-en-Donzy et dans le Rhône, Villechenève, Chambost-Longessaigne, Longessaigne et Montrottier.

- (45) ANNUAIRE DE LA LOIRE (79), 1843, p. 248-249.
- (46) ANNUAIRE DE SAONE-ET-LOIRE (80), dictionnaire des communes, Marcigny, 1836, 1865, 1869.
- (47) M. DUMOULIN (81), Histoire de l'industrie textile dans la Région Roannaise au XVIIe Siècle à 1889, p. 241-242.
- (48) ANNUAIRE DE SAONE-ET-LOIRE (80), 1823, p. 223, et dictionnaire des communes, Charolles, 1836 et 1843.
- (49) F.M.D. (93), Monographie des communes du Charollais et du Brionnais, 1904.
- (50) H. VELU (163), Villefranche-en-Beaujolais, 1938, p. 45 et ss.
- (51) L. SUBRIN (164), Historique de la teinture à Roanne, p. 1 -7.
- (52) Le lieu-dit Les Baraques subsiste aux confins de Roanne et de Riorges et Etienne Mulsant a donné son nom au faubourg développé le long de la route de Vichy.
- (53) C. ALLIER (130), La croissance du tissage roannais, 1860-1914, p. 8.
- (54) M. DUMOULIN (89), p. 243.
- (55) ANNUAIRE DE SAONE -ET-LOIRE (80), 1865, p. 182;
- (56) R. DE LA ROCHETTE (161), Voyage dans le Haut-Beaujolais, p. 68. Il ajoute : " nous avons ici bon nombre de bouchers et de charcutiers, sans parler de ces petites boucheries qui abondent et fournissent la chèvre", ce qui montre les moyens limités des paysans-tisseurs.
- (57) M. DUMOULIN (83), p. 253-254.
- (58) E. PARISSET (33), Histoire de la fabrique lyonnaise, p. 275-350.
- (59) M. DUMOULIN (83), p. 248-249.
- (60) Th. OGIER (58), arrondissement de Villefranche, p. 406.
- (61) La soie souple a conservé une partie de son grès, par opposition à la soie cuite ; la soie chargée a été mélangée avec des produits comme la noix de galle ou le tannin, au cours de la teinture.

- (62) ANNUAIRES DE SAONE-ET-LOIRE (80), 1865, p. 185 et 1869, dictionnaire des communes, Marcigny.
- (63) ENQUETE AGRICOLE DE 1866 (81), Rapport du président, département de la Loire, p. 63-88, département du Rhône, p. 126 et ss., dont région de Lamure-Thizy, p. 184.
- (64) (81), p. 67
- (65) (81), Note de M. BILLET, maire de Lagresle, p. 424-428.

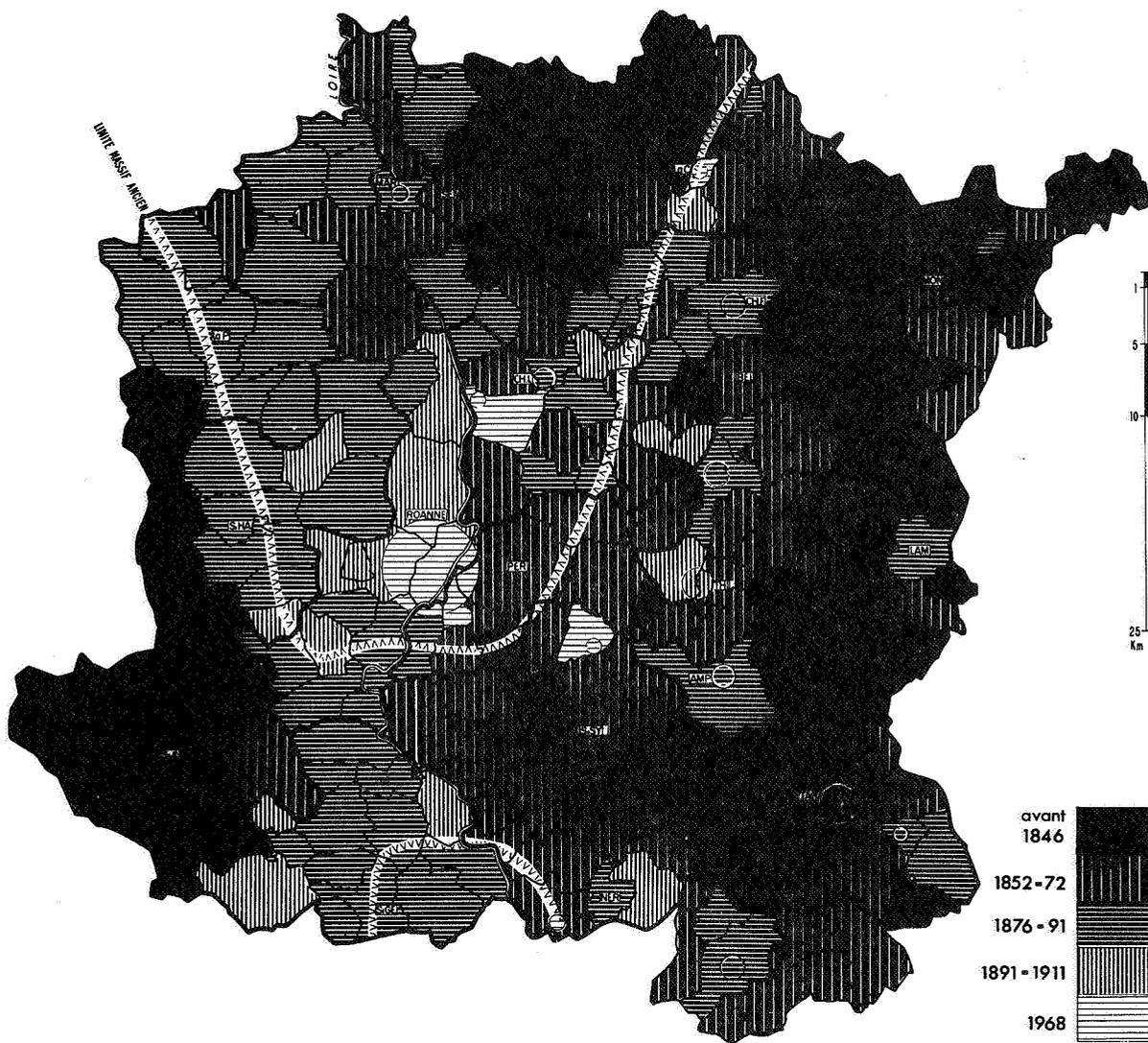


figure 13 DATE DU MAXIMUM DE POPULATION

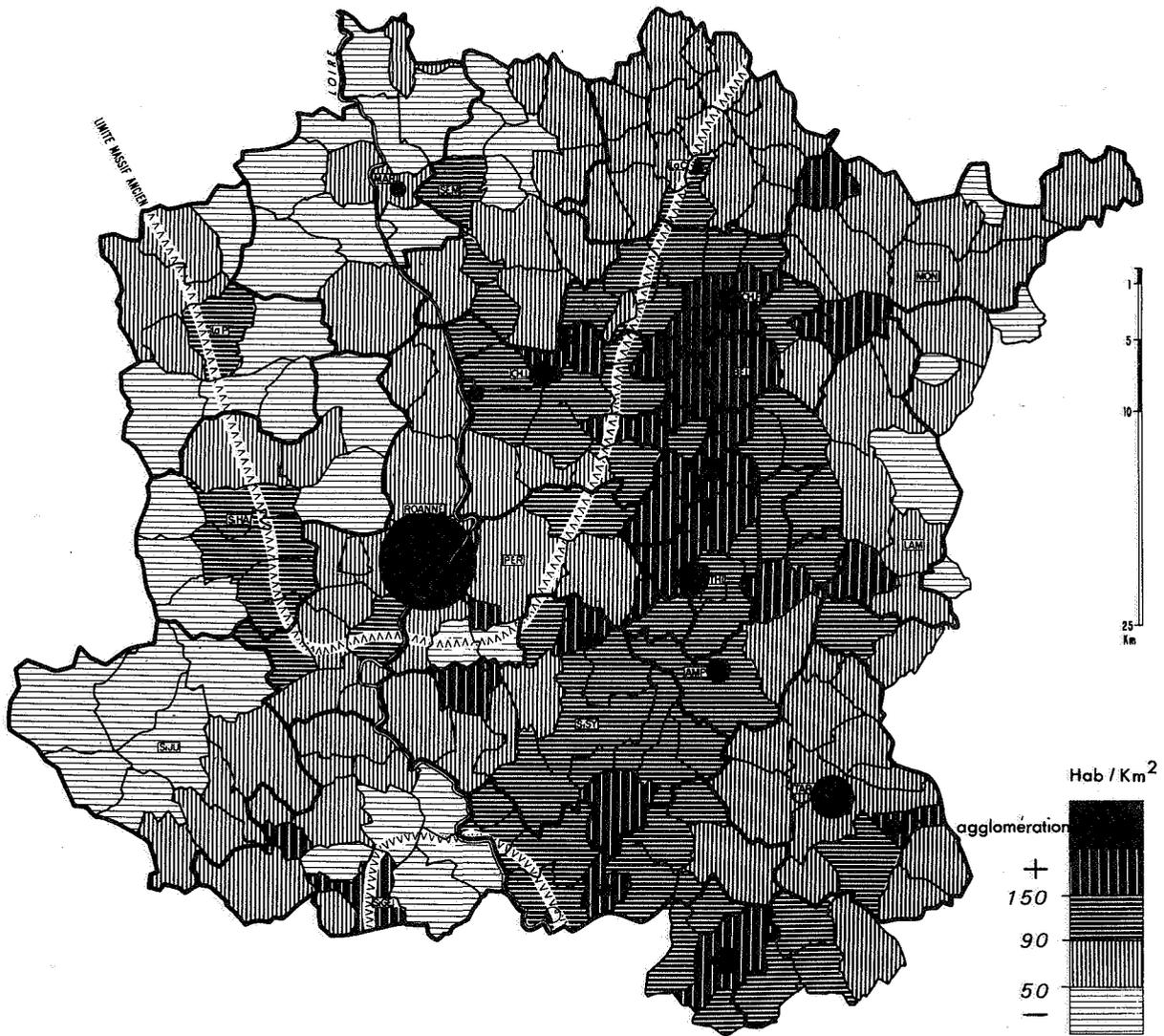


figure 14. DENSITÉ DE POPULATION A L'ÉPOQUE DU MAXIMUM

C - L'APOGEE1.- *L'EPOQUE DU MAXIMUM ET LA REDISTRIBUTION DE LA POPULATION.*

La Région de Roanne et le Haut Beaujolais ont connu leur maximum de population entre 1866 et 1896, la population augmentant très légèrement entre ces deux dates, pour diminuer ensuite. La densité est, en 1896, de 90 habitants/km², soit 22 % de plus que la moyenne nationale. Elle est particulièrement élevée dans les campagnes : en 1866, l'année du maximum de population rurale, elle est de 70 hab./km², soit 43 % de plus que la valeur nationale. La densité urbaine, si on peut s'exprimer ainsi, c'est-à-dire la population urbaine rapportée à la surface totale, n'en est pas moins en 1896, avec 28,6 hab./km², légèrement supérieure à la valeur nationale, ce qui est cependant relativement faible pour une région industrielle.

La croissance de la population a été particulièrement forte (1 % par an) de 1846 à 1866, c'est-à-dire pendant l'âge d'or de la manufacture (belles heures de la mousseline, adoption du vichy par la fabrique traditionnelle et début de pénétration de la soierie). Elle intéresse exclusivement, Roanne mise à part, les pays manufacturiers de la rive droite de la Loire, qui rassemblent plus des deux tiers des habitants. Les campagnes agricoles de l'Ouest et du Nord ont des densités moyennes (50 hab/km²), stationnaires ou en diminution dans le Brionnais ; elles ne possèdent, en dehors de Roanne et de Marcigny, que des bourgs, dont la population agglomérée ne dépasse pas 2 000 habitants. Dans les pays manufacturiers de l'Est, dont la densité moyenne dans les campagnes est supérieure à 100 hab./km², la diminution dans les hautes vallées descendant du massif du Saint-Rigaux (Reins, Azergues, Grosnes, Sornin), où l'adaptation de la vieille manufacture (filature à main, tissage des toiles communes en chanvre ou coton) s'est mal faite, a été largement compensée par l'augmentation dans la zone de la mousseline. Le fait le plus caractéristique est la forte augmentation de la population des petites villes, toutes comprises entre 2 000 et 3 500 habitants agglomérés (Charlieu, Chauffailles, Cours, Thizy et Bourg-de-Thizy, Amplepuis, Saint-Symphorien-de-Lay, Panissières), à l'exception de Tarare (15 000 habitants), qui se hisse au niveau de l'agglomération de Roanne (21 400 avec Le Coteau et le faubourg Mulsant, qui vient d'être détaché de Riorges). En valeur absolue, l'augmentation de la population urbaine est alors,

pour l'ensemble de la région étudiée, égale à celle de la population rurale et légèrement inférieure à celle constatée pour la période de 1866-1896, considérée comme celle de l'urbanisation. En valeur relative, même compte tenu de la faible valeur de départ, elle est forte : 3,3 % par an.

De 1866 à 1896, la légère augmentation de population cache des évolutions divergentes. Il y a d'abord un rééquilibrage, une atténuation de la dissymétrie entre les pays manufacturiers de l'Est et les pays de l'Ouest, restés longtemps exclusivement agricoles, qui groupent maintenant 40 % de la population. Cela tient d'une part à l'achèvement de la mise en valeur de la plaine de Roanne et à l'apogée du vignoble, vite reconstitué après le phylloxéra. Cela tient d'autre part à la concentration urbaine, qui accompagne la grande industrie à Roanne, dont l'agglomération double pratiquement en 30 ans, passant de 21 400 à 40 000 habitants, et dans la vallée de la Trambouze, où Thizy passe de 5 000 à 9 500 et Cours de 5 000 à près de 8 000 (1). Au contraire, la population des zones manufacturières diminue. Dans le Rhône, la densité de la population rurale (2) descend de 104 à 82 hab./km², ce qui ne fait qu'atténuer le surpeuplement. Parallèlement, la population des petites villes diminue : Tarare connaît son maximum en 1866, Chauffailles en 1876, Charlieu en 1881, Amplepuis, Cours et Panis-sières en 1886 ; Thizy le connaîtra dès 1901. On constate que le maximum de population se place à la même date dans les villes et les communes rurales environnantes. Roanne, qui concentre maintenant 40 % de la population urbaine, ne recueille qu'une partie de la population de la montagne manufacturière. En effet, la faible augmentation constatée à l'échelle de l'ensemble de la région témoigne d'un exode "rural", qui est équivalent à l'excédent naturel.

2.- LE DEVELOPPEMENT DE LA GRANDE INDUSTRIE COTONNIERE (3)

Malgré une bonne desserte en voies de communications modernes, le Haut Beaujolais et la Région de Roanne semblaient se complaire dans l'âge manufacturier. La mécanisation apparaît brusquement à Roanne dans le tissage du coton, comme une conséquence indirecte de la guerre de 1870. Désormais le monde de la grande industrie côtoie le monde manufacturier. Les usines basses au toit en dents de scie, dominées par les hautes cheminées, entourées de maisons de pierre, les "casernes", où s'entassaient les ouvriers, s'étaient dans la plaine comme à Roanne et à Villefranche, ou

se superposent en rangs serrés au flanc des buttes ou des versants, à Cours, Thizy, Amplepuis et dans maints bourgs de la montagne de Grandris à Panissières. Voilà un paysage nouveau qui se juxtapose aux campagnes verdoyantes, où seules, l'extrême densité des hommes et l'animation des routes et des marchés témoignaient d'une activité insolite dans ce monde agreste : la "boutique" se cachait sous la ferme et les fabriques des négociants n'étaient que d'énormes maisons, percées d'une multitude d'ouvertures. L'industrie ne marquait pas les mentalités : le fabricant était avant tout un négociant et si le paysan-tisseur-colporteur besognait dur, il ne songeait pas à s'étonner d'une misère séculaire et avait la fierté d'être son maître. De larges secteurs manufacturiers subsisteront dans les fabriques de Lyon et de Tarare. Et bientôt, après une génération à peine, il faudra au patronat local de remarquables facilités d'adaptation pour maintenir le "boom" de la mécanisation.

a) *L'essor prodigieux de la "cotonne" (1870-1890).*

Le traité de Francfort cédait l'Alsace à l'Allemagne. Or le groupe de Mulhouse était le principal fournisseur de vichy et la clientèle nationale se reporte sur le groupe de Roanne-Thizy. Pour répondre à ce brusque accroissement de la demande, les fabricants vont monter des tissages mécaniques. A vrai dire, on commençait à en parler. Un constructeur suisse, Honneger, prospectait la région ; un fabricant de Thizy, Adolphe Ovize avait été l'initiateur en 1863 et le tissage de Benoît Déchette était en construction à Amplepuis quand éclata la guerre. Les circonstances nouvelles vont précipiter le mouvement et les usines se concentrent à Roanne, bien placée pour recevoir le charbon et les filés de coton, tandis que Bourg-de-Thizy ne sera desservie par la voie ferrée qu'en 1882.

En 1874, on compte à Roanne, 3 tissages mécaniques ; en 1880, 15 et 4 000 métiers ; en 1889, qui marque un sommet, une vingtaine d'affaires avec 11 000 métiers, dont 1 500 répartis en six usines dans les bourgades voisines. Le tissage-type comprend 300 métiers et 300 ouvriers, avec un peu plus de femmes que d'hommes ; le tisseur surveille deux métiers et il faut bien autant de personnel dans la préparation (bobinage, cannetage, ourdissage, encollage), la finition ("visite" des pièces) et l'expédition. Les plus grosses affaires se dotent d'un atelier intégré de teinture, blanchiment et apprêt. Les industriels roannais se désintéressent du tissage à main : quelques fabricants contrôlent encore un millier de tisseurs, qui fournissent des étoffes

grossières. La production dépasse 30 millions de mètres (4 500 tonnes). A Thizy, la production des tissages mécaniques installés par les fabricants les plus importants et les plus avertis (2 000 métiers, 16 000 pièces de 55 mètres, soit 1 350 tonnes), est encore inférieure de moitié à celle des 8 000 métiers à main, dispersés entre Loire, Rhins, Azergues et Aron, l'affluent du Sornin qui passe à Belmont. Les toiles sont apportées au marché du mercredi par les petits fabricants des villages ou par les paysans eux-mêmes, en même temps que les produits du sol, et tout continue de se passer selon les anciennes pratiques. Il y a enfin des tissages mécaniques indépendants établis dans les bourgs (Montagny, Saint-Victor-sur-Rhins, Régny). On a même remis en activité pour les gros numéros la vieille filature de Cadolon.

La région cotonnière de Roanne-Thizy est en quelques années devenue la troisième de France, après le Nord et la Normandie et fournit le huitième de la production nationale. Elle emploie 14 000 ouvriers en usine, dont près de 10 000 à Roanne, où se sont installés de 1872 à 1886 3 000 paysans et leur famille. Pourtant le manque de main d'oeuvre est tel que les salaires sont, au dire du patronat, plus élevés de 30 % que ceux versés dans le Nord et en Normandie. La production de ces années fastes est encore peu diversifiée : c'est essentiellement le vichy populaire à carreaux, pour chemise, robe et tablier, destiné à la clientèle de la campagne et recherché pour la solidité des couleurs et le soin apporté à la fabrication. Les coupes sont achetées par les grossistes des grandes places de commerce, qui sont en même temps les banquiers des détaillants et colporteurs, qui se ravitaillent chez eux. Au début, les patrons et leurs employés principaux se rendaient dans les villes de foires : Lille, Amiens, Alençon, Paris, Châlons-sur-Marne, Dijon, Macon, Limoges, Brive, Toulouse et Beaucaire ; ces deux dernières particulièrement importantes, l'une car elle ouvre le marché espagnol, l'autre pour le Levant. Par la suite, grâce au train, les grossistes viendront eux-mêmes visiter les industriels.

L'évolution de Cours est parallèle. Des améliorations techniques, dues à la collaboration des tisseurs et des artisans locaux, ont transformé l'ingrate fabrication des médiocres "grisons" d'autrefois. Elles ont entraîné la concentration du travail dans de vastes ateliers et la production bon marché trouve aisément des débouchés. De 1880 à 1890, la mécanisation du

tissage se généralise et les usines actuelles, intégrées de la carderie à l'impression, et qui occupent de 100 à 200 ouvriers, sortent de terre. Elles débordent de Cours, pour s'installer dans le bassin de Pont-Trambouze, annexe érigée de toutes pièces et constituée en commune indépendante en 1876 et à Marnand, près de Thizy. L'industrie de la couverture occupe 2 000 ouvriers, venus particulièrement de la haute vallée du Reins, touchée par la ruine des filatures mécaniques. Elle représente dans les années 90 un chiffre d'affaires de 8 millions et la moitié de la production nationale. Ce sont toujours des articles de qualité médiocre, obtenus à partir de chiffons et de déchets de fabrication, destinés en grande partie aux colonies : c'est la couverture de "traite" échangée dans les comptoirs d'Afrique Noire ou la couverture de "cheval" pour l'Amérique du Sud.

b) La "cotonne" entre la grande série et la qualité. (1890-1910)

En 1889, se terminent pour Roanne et Thizy, les années faciles et la croissance en flèche. Les chiffres fournis en 1900 par le Syndicat de l'Industrie Textile de Roanne-Thizy et la Région répètent à peu de choses près ceux de 1889 : 17 000 métiers mécaniques et 15 000 ouvriers. Les articles de consommation courante connaissent alors les limites de la surproduction. Ils se heurtent à la concurrence des autres régions françaises : la Normandie et la région de Cholet, qui se sont mises à leur tour au vichy populaire ; le Nord, pour les articles lourds (linge de table et de maison, draps, toiles à matelas, coutils), les Vosges pour les écrus ; et à la concurrence étrangère (anglaise et allemande surtout). La Région de Roanne se trouve mal placée à cause de la cherté relative de la main d'oeuvre, des disponibilités financières limitées des affaires familiales, à cause enfin du coût supérieur des filés de coton. C'est la seule grande région textile qui n'ait pas de filatures (on a vu que celles montées à la fin du XVIIIe Siècle avaient périclité faute de se moderniser) et les tarifs imposés par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranéennes sont défavorables : le prix du transport d'une tonne de tissu est deux fois plus élevé de Roanne à Bordeaux (600 km) que de Rouen à Bordeaux (800 km) (4). D'autre part les débouchés s'amenuisent. A la suite des tarifs Méline de 1892, contre lesquels proteste la Chambre de Commerce de Roanne qui a en la matière le mérite de la lucidité, les débouchés des pays voisins, en particulier l'Espagne, se ferment complètement. Le marché se trouve réduit à l'hexagone et aux pays coloniaux (4bis).

- La spécialisation de Roanne dans l'article fantaisie.

Devant les difficultés de la vente, les industriels roannais vont abandonner la toile de vichy limitée à quelques types de carreaux et fabriquée avec des filés de gros numéro, pour la production fantaisie destinée à la population exigeante des villes. Ils proposent une gamme étendue de modèles (on compte des collections de 8 000 échantillons pour la place), où jouent la variété des couleurs, la complexité des armures (5). En 1881, les premiers tissus fantaisie apparaissent dans les collections ; dès 1889, ils constituent l'essentiel de la fabrication ; à partir de 1893, on ne fait pratiquement plus le vichy commun. Le tissage Déchelette d'Amplepuis est spécialisé dans les métrages pour la haute couture parisienne. D'autres maisons se consacrent aux articles spéciaux pour les marchés coloniaux (toiles sénégalaises, beaux pagnes). Les exportations reprennent et augmentent régulièrement de 150 à 713 tonnes, entre 1900 et 1908 (6).

Une telle adaptation de la production a demandé une orientation nouvelle des habitudes, des marchés et des techniques. Pour se tenir au courant de la mode, l'industriel fréquente les courses, les réceptions, les grandes premières à Paris et fait appel à des spécialistes attentifs à toutes les nouveautés. Les ventes se font toujours aux grossistes, dont la clientèle a évolué et, de plus en plus, aux grands magasins, qui absorbent le tiers des ventes et dont les acheteurs viennent sur place. Pour les colonies, les relations sont étroites avec les maisons de négoce des grands ports, ou bien des comptoirs sont établis. Ainsi les tissages Dumarest, dont l'attention avait été attirée sur l'Indochine par leur cousin, le député Audiffred, président de la commission des colonies à la Chambre, en ont établi à Saïgon et à Phnom-Penh en 1887 et 1888. Il a fallu renouveler le matériel, passer du métier ordinaire au métier à quatre navettes, qui permet de tisser simultanément en quatre couleurs, au métier à ratières et, pour les dessins les plus complexes, au métier Jacquard. Mais la fantaisie des couleurs n'aurait pas été possible si la teinturerie à Roanne ne s'était pas tenue à l'avant-garde de l'application des découvertes de la chimie.

Les établissements Sifferlen, Challand et Rollet, Vernay et Gerbay ont amélioré les procédés et, en relations avec les laboratoires de Lyon et d'Allemagne, rivalisent avec les maisons de Rouen, dont elles se rendent indépendantes. Il en ira de même pour la teinture de la laine vis-à-vis des

maisons de Paris et de Roubaix, ce qui aidera au développement de la bonneterie. L'application du noir d'aniline à partir de 1877 contribue à la prospérité du vichy simple, en popularisant les carreaux noirs et blancs. L'application des couleurs basiques de l'aniline (bleu de méthylène) jaune auramine, vert malachite) en 1883, des rouges, violets et grenats de l'alizarine en 1885, enfin celle très facile des couleurs de benzidine inventées en 1885 par Bayer, rendent possible le passage au vichy-fantaisie. Vers 1885-1890, Sifferlen reprend l'impression sur écheveaux, qui donne les chinés et en 1898, Gerbay installe la première machine à merceriser, utilisant le procédé mis au point l'année précédente par deux lyonnais, qui confère au coton l'aspect de la soie (7). Enfin, à partir de 1905, la pratique de la teinture en peloton sur bobine-soleil permet la mécanisation des opérations. L'évolution du blanchiment, de l'impression et de l'apprêt est beaucoup moins poussée qu'à Tarare et à Villefranche. Il faut cependant noter la pratique du lavage à fond pour enlever l'effet de l'envollage de la trame, par laquelle on obtient les zéphyrts solides et légers. La complexité des techniques fait que la transformation est confiée à des spécialistes et qu'on ne construit plus d'ateliers intégrés aux tissages. Les multiples usines qui occupaient 650 ouvriers en 1900, deux fois plus qu'en 1890, se regroupent en 1905 en deux puissantes sociétés : les Teintureries Roannaises Réunies, qui traitent 3 000 tonnes de filés par an et réalisent un chiffre d'affaires de 3 millions et la Compagnie Roannaise des Apprêts et Impressions. En dehors de Roanne, on ne trouve de Régnv à Cours que de petites teintureries qui ne s'occupent que de couleurs ordinaires (8).

Tant d'initiatives n'écartent cependant pas tout problème. La production a certes augmenté pour un article plus recherché, grâce à la modernisation du matériel. Elle est passée de 30 millions de mètres en 1889 à 45-50 millions de mètres entre 1911 et 1913, avec un maximum de 55 millions en 1908, pour un parc de métiers qui varie peu en nombre, les disparitions d'entreprises étant compensées par les créations. Cela indique une situation structurelle de surproduction, aggravée par les variations énormes de la demande et l'impossibilité de stocker, qui sont le propre des industries de la mode. "Dès l'ouverture de la saison d'été, qui réalise le plus gros chiffre d'affaires, c'est-à-dire en septembre et, pour la saison d'hiver, dès février, les commissions affluent sur les articles nouveaux ; les livraisons sont demandées en toute hâte par une clientèle elle-même débordée ; le tissage n'arrive plus à produire suffisamment pour la satisfaire. Les suppressions

les réclamations se succèdent ; c'est la période de fiévreuse agitation, après laquelle vient celle de la morte saison, où le fabricant, las de solliciter en vain des ordres rémunérateurs, prend quelques engagements à pertes et surtout fabrique pour le rayon une marchandise dépréciée à l'avance... Le chômage, habituel pendant les mois d'été, de mai à septembre, réduit chaque année pendant cette période la production de 30 % et quelque-fois même se prolonge en hiver" (9).

Devant ces difficultés, une entreprise, Guerry-Duperray a dérogé à la règle des filés teints. En 1892, elle se lance dans la fabrication des écrus lourds pour vêtements de travail et monte à Montceau-les-Mines une usine de confection, qui utilise la main d'oeuvre féminine excédentaire. Mais les autres maisons persévèrent, constituant de moyennes entreprises familiales, ayant chacune sa personnalité, ses fabrications et sa clientèle propres. Elles contrôlent entre 250 et 700 métiers, rarement plus. D'ailleurs, les lois de l'industrie de luxe exigent plus de flair, de possibilité d'adaptation que de puissance. "Il semble, écrit Charles Déchelette, que ce sont les grandes organisations qui sont les plus frappées en raison de la difficulté qu'elles ont d'espérer une alimentation rémunératrice à leurs 1 000 ou 1 500 métiers" (10). L'auteur fait allusion ici aux établissements Chamussy, Grenot et Fouilland et au tissage Brécharde, les premiers à avoir introduit en 1878 le métier Jacquard. De toutes façons, il est remarquable que vingt

REPARTITION DES ENTREPRISES DE TISSAGES MECANQUES DE COTONNADES en 1913

Siège Social	Agglomération de Roanne	Agglomération de Thizy	Communes rurales	Total
plus de 1 000 métiers	2	-	-	2
de 450 à 750 "	8	2	1 (1)	11
de 200 à 450 "	10	5	2 (1)	17
de 50 à 150 "	-	7	10	17
nombre de tissages	20	14	13	47
nombre de métiers	11 400	4 000	3 300 (2)	18 700

(1) Déchelette frères à Montagny, Passot à Saint-Victor-sur-Rhins, Gouttard et Gringeat à Saint-Symphorien-de-Lay.

(2) y compris les petites entreprises de moins de 50 métiers.

ans après avoir mis sur pied la grande industrie cotonnière, les fondateurs ou la génération suivante aient su la consolider en l'adaptant aux contraintes d'une région, située loin des grands marchés d'approvisionnement et de vente. Ils lui ont donné l'aspect qu'elle conservera jusqu'à la crise de 1965. On peut retrouver à Thizy une évolution parallèle, sinon similaire.

- Les "marchands de tissus" de Thizy.

La spécialité de Thizy va rester la cotonne bon marché : vichy à carreaux pour blouses et tabliers, croisé (11) pour chemises, tissus coloniaux, car le prix de revient est moins élevé qu'à Roanne. La production demeure pour une large part dispersée dans de multiples ateliers mécaniques, de quelques métiers à quelques dizaines de métiers, qui se succèdent le long des rivières qui fournissent la force motrice ou dans les premiers bourgs à être électrifiés à partir de 1910. Les ateliers se substituent peu à peu au tissage à main, ce qui ne va pas sans drames sociaux. Des hameaux entiers, comme Mongrand près de Grandris, qui avait 180 habitants en 1900, peuplés de tisseurs en boutique, cultivant un jardin, une vigne, des lopins de terre, élevant quelques chèvres et deux vaches pour les plus aisés, sont désertés. A Lagresle, où il y avait beaucoup de tisseurs sans terre, ils essaient de se sauver en montant une coopérative et élisent un maire socialiste. Toujours est-il qu'en atelier ou en boutique, la main d'oeuvre est bon marché et les frais généraux peu élevés. Mais la consommation d'articles populaires n'est pas sans limites sur le marché national ; elle tend même à diminuer avec l'augmentation du niveau de vie. Les grandes maisons de Thizy ne peuvent se lancer dans l'article-fantaisie comme leurs collègues roannais : leurs disponibilités en capitaux sont plus réduites (il faut 500 000 francs-or pour monter un tissage de 350 métiers, ce qui est le minimum pour qu'une préparation autonome de la chaîne soit rentable^(10 bis)) et la main d'oeuvre est moins adroite.

Fabricants de tradition, les thizerots vont chercher la solution autant dans le négoce que dans la mécanisation. Ils vont offrir aux grossistes, qui viennent les visiter tous les mercredis, la gamme d'articles "de cavalerie" qui complètera la fabrication locale, soit en faisant travailler à façon dans les Vosges, soit en y achetant des écrus qu'ils feront imprimer ou apprêter à façon sur place. De même, ils prospectent les marchés coloniaux, où ils s'appliquent à satisfaire les besoins de la clientèle indigène, même les plus insolites : linceuls de bourrette (12), car les cadavres des

malgaches de haut rang doivent être pliés dans de la soie, fils de coton remplis de noeuds et d'aspérités imitant les bourres de laine pour le baroc. Ainsi la dizaine de "marchands de tissus", qui finissent par dominer la place, parvient à un chiffre d'affaires égal à celui de la cotonne de Roanne (30 millions) : il faudra établir à Thizy en 1912 un bureau auxiliaire de la banque de France. Ils installent leurs "magasins", où sont réceptionnés et expédiés les tissus, bâtisses solides et cossues, à plusieurs étages et à grandes ouvertures, le plus près possible de la Place du Commerce, où se tient le marché. Ils emploient cinq mille ouvriers dans les seules usines de l'agglomération, qui s'établissent dans le "Grand Creux" et les petits bassins en amont dans la vallée de la Trambouze, ou sur la butte dans des sites inconfortables : il faut abattre des pans de rocher et, comme il y a très peu d'eau, on utilise indéfiniment le produit de la condensation de la vapeur, qui se refroidit dans des mares. Les tissages sortent l'article classique, mais aussi, pour quelques-uns le vichy-fantaisie à l'imitation de Roanne, le linge de table et des articles nouveaux comme des tissus d'ameublement, des flanelles et doublures de coton, qui imitent l'article de Roubaix ; enfin les articles coloniaux, comme les tissus pour pagnes et turbans, les couvertures de bourrette multicolores, qui sont la fabrication quasi-exclusive d'ateliers à la campagne. Les teintureries, usines d'impression et d'apprêt teignent les filés, blanchissent, grattent la flanelle ou la finette, froissent le crêpe, impriment les écrus de motifs simples ou en dégravé (13), en grande série.

c) De grands capitaines d'industrie.

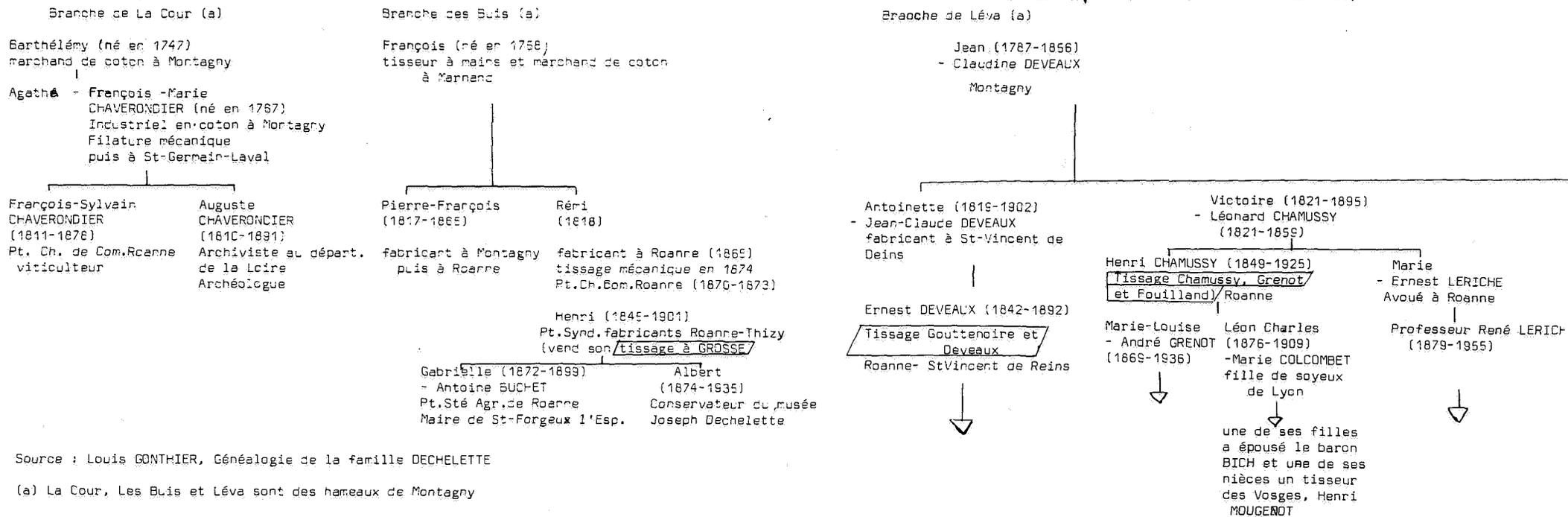
La prospérité de Roanne, l'étonnante éclosion dans les vallées de la montagne de cités ouvrières reposent sur quelques hommes, qui se sont dégagés du monde manufacturier. Si certains d'entre eux sont d'origine très modeste, il est difficile de parler à leur sujet de "paysans en sabot". D'ailleurs le plus pauvre paysan-tisseur s'est frotté au monde des villes, a voyagé comme colporteur, comme Antoine Chapon de Cours, qui a eu l'idée de l'industrie de la couverture, en voyant tisser à Moulins en 1825 des bandeaux de chiffons, alors qu'il cherchait à placer les produits de sa petite filature. Tous les grands patrons participent de près ou de loin au monde de la cotonne, en sont imprégnés depuis des générations. Mais ils se recrutent au moins au niveau des classes moyennes ; aucun, à notre connaissance, n'était à l'origine simple paysan-tisseur. On trouve des employés principaux, comme

bréchard, de Lagresle, qui rachète en 1878 l'atelier de son patron Brison ; des rentiers comme Cherpin, propriétaire foncier à Sévelinges ; le plus souvent de petits fabricants de village, comme la quasi-totalité des industriels de Cours, comme Thoviste, originaire de la Chapelle-de-Mardore, qui, en 1870, ouvre un magasin à Thizy et en 1894 installe de grands établissements au Grand-Creux, à Bourg-de-Thizy. Fabricant de village encore, le fondateur des établissements Marietton - Robin et Carrier, propriétaire d'une filature et d'un tissage de couvertures de coton en 1830-1840, à Allières, hameau de la rive droite de l'Azergues, et qui installe à Amplepuis, en 1870, l'usine de couvertures de laine qui existe toujours et que l'on peut rattacher au groupe de Thizy-Cours. Mais le plus souvent, ce sont des fabricants aisés qui ont derrière eux plusieurs générations de traditions et de biens familiaux, comme les Raffin, teinturiers et tisseurs depuis 1838. Le plus bel exemple est fourni par la famille Déchelette, de Montagny, que l'on retrouve en 1900, à la tête de cinq maisons parmi les plus importantes de Roanne : Chausussy-Grenot et Fouilland, Gouttenoire et Deveaux, Déchelette-Despierrez, Déchelette Louis, Déchelette Rémi, qui vient de céder à Grosse et Déchelette Frères à Montagny. L'ancêtre commun était marchand-toilier à Montagny au début du XVIIIe siècle et la branche aînée est constituée par les Chaverondier, qui ont introduit la filature mécanique^(13 bis). On voit que la place de la bourgeoisie de souche roannaise est fort réduite dans cette aristocratie de la cotonne, essentiellement constituée par les montagnards. Au début, cette classe est très ouverte. Les associations se constituent et se défont aisément. On s'associe entre beaux-frères, entre patron et homme de confiance, entre fournisseur de capitaux et technicien, puis on reprend son indépendance, si on le souhaite.

Les patrons sont pénétrés de la tradition lyonnaise et tararienne du fabricant (souplesse d'adaptation à la demande, habitude de travailler avec les marchés lointains), qui en fait des libres-échangistes convaincus et les amène à établir des représentants permanents dans les pays coloniaux. Ils sont également pénétrés de la tradition tararienne, puis roannaise de l'application des techniques industrielles de pointe, à une époque où l'industrie textile est en avance pour ses méthodes sur l'industrie métallurgique. Les patrons ont su profiter de la conjoncture favorable issue de la guerre de 1870, qui leur avait donné momentanément le monopole du marché dans leur spécialité et ils ont su orienter leur fabrication conformément

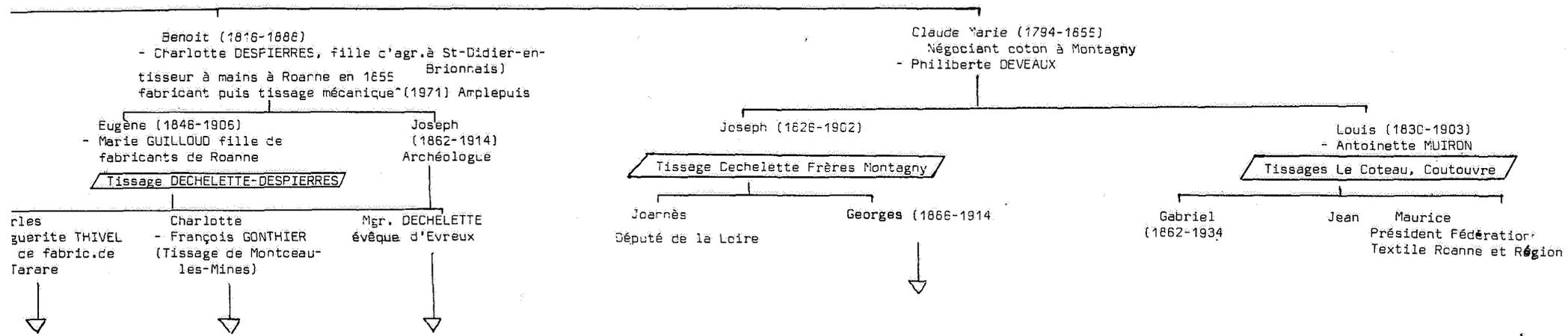
GENEALOGIE simplifiée de la famille DECHELETTE (17)

Antoine DECHELETTE
né à Montagny en 1717 - Agathe DEROIRE
fille de marchands d'Amplepuis



Source : Louis GONTHIER, Généalogie de la famille DECHELETTE

(a) La Cour, Les Bluis et Léva sont des hameaux de Montagny



1186

NOTE sur la Famille DECHELETTE

Tirant leur origine de trois branches de paysans-tisseurs et petits fabricants de Montagny, les Déchelette ont dominé l'histoire du travail du coton dans le Roannais. La branche aînée, les Chaverondier, a monté, dès la Révolution, la première filature mécanique. Les branches cadettes sont à l'origine de quatre entreprises de tissage mécanique, qui comptent parmi les plus importantes jusqu'à la crise de 1967.

Cependant, les Déchelette étaient moins attirés par l'industrie que par la recherche, et en particulier l'archéologie. Joseph Déchelette avait la même passion que son cousin éloigné, Auguste Chaverondier. Sa famille a légué à la ville de Roanne, qui en a fait le musée, le bel hôtel du XVIII^e Siècle, qui abritait ses collections. On trouve dans leur descendance beaucoup de juristes, d'hommes de lettres et un grand médecin, le Professeur Leriche.

Les Déchelette, très attachés au catholicisme, ont donné à l'Eglise un évêque et de nombreux prêtres. Ils ont eu, en général, des familles nombreuses, si bien qu'ils comptent actuellement un millier de descendants. Ils ont été aussi de grands patriotes. Joseph Déchelette, engagé volontaire, est mort dans les premiers combats de 1914 et, pendant la dernière guerre, nombreux sont ceux à s'être illustrés dans la Résistance.

La plupart d'entre eux se trouvent encore dans la région roannaise, bien que dans les dernières générations, la dispersion dans l'hexagone se soit accentuée. Ses alliances avec les familles du patronat textile de la région, de Tarare et de Lyon, ont été nombreuses, sans qu'il y ait inter-pénétration des affaires. Ses alliances avec les grands propriétaires terriens, ont été aussi nombreuses, ce qui est à l'origine de leur patrimoine foncier.

à la demande et aux forces et faiblesses de la région, s'orientant vers l'industrie de qualité à Roanne, vers la grande série que permet le négoce à Thizy. Ils possèdent aussi les autres qualités des capitaines d'industrie : l'esprit d'entreprise, et à un moindre degré, le sens de l'intérêt collectif. Les bénéfices réalisés sont considérables. On peut s'en rendre compte par l'étonnante figure de Joseph Déchelette (1857-1914), d'une famille plus spontanément attirée vers l'étude que vers les affaires, savant désintéressé aux idées avancées (il est dreyfusard), dans un monde naturellement plus prosaïque et conservateur. Attiré par l'archéologie, son père lui conseille sagement de consacrer à l'industrie quelques années de sa vie, afin d'acquérir l'indépendance financière. Effectivement, il pourra acquérir l'hôtel du XVIII^e Siècle, légué à sa mort à la ville de Roanne pour abriter le musée, se constituer une bibliothèque et des collections remarquables, voyager à travers le monde. Les autres font un usage de leur fortune plus conforme à l'esprit capitaliste. Antoine Brécard, l'employé qui avait acquis de son patron le tissage mécanique de Fontval sur le Renaison en 1878, fait construire une usine de 600 métiers à Pouilly-sous-Charlieu en 1894 et rachète en 1906 un tissage en plein centre de Roanne, rue Sully. Il peut ainsi présenter, à l'exposition de Saint-Louis de 1904, un panneau "tissé à la maison" représentant une colossale Minerve, dans les plis des drapeaux français et américain, proclamant fièrement : " A. Brécard, Roanne, tissage mécanique de 1 200 métiers, avec ses teintures et apprêts". Peu de capitaux sortent de la cotonne : le cas des Etablissements Dumarest d'Indochine, consacrés principalement au négoce, est exceptionnel. Les dépenses somptuaires sont limitées à la maison bourgeoise en ville et au "château" de prestige, entouré d'un parc, dans les environs immédiats, à Perreux par exemple, ou plus lointains : la Côte Roannaise ou le vignoble de Fleury, fort prisé des coursiers. Les investissements de refuge, comme la terre, sont exceptionnels.

Le sens de l'intérêt collectif s'exprime principalement par les décisions et les réclamations de la Chambre de Commerce de Roanne, qui reflète vite les préoccupations du Syndicat de l'Industrie Textile de Roanne-Thizy et la région. L'individualisme de chaque entrepreneur n'empêche pas le consensus pour doter l'industrie de l'équipement technique collectif indispensable. C'est ainsi que sont créés, en 1891, la condition publique des matières textiles, pour vérifier la conformité des filés reçus à la demande, et en 1894, un entrepôt de douanes, qui se charge de l'importation directe sous plomb et des formalités de douanes à l'exportation. La Chambre

de Commerce obtient aussi en 1892 un bureau auxiliaire de la Banque de France, qui, en 1904, est transformé en succursale. Sur le plan des communications, on a vu son action pour obliger la Compagnie P.L.M. à réaliser la gare d'eau en 1894 et elle intervient pour faciliter l'établissement d'un réseau ferroviaire d'intérêt local. Pour les vallées du Reins et de la Tramhouze, qui dépendent de la Chambre de Commerce de Tarare, le désenclavement a été plutôt affaire d'initiatives personnelles sans coordination, ce qui explique la présence de trois pénétrantes qui se rattachent à la ligne de Roanne à Tarare. La liaison à voie normale de Saint-Victor-sur-Rhins à Bourg-de-Thizy et Cours en 1882 est due à l'acharnement de deux industriels : Auguste Poizat de Cours et Poizat-Coquard de Bourg-de-Thizy. Thizy s'est offert le luxe d'une ligne parallèle à voie étroite. ^(13^{ter}) La ligne à voie normale d'Amplepuis à Saint-Vincent-de-Reins date de 1890.

Les préoccupations sociales passent au second plan. Le souci du patronat est d'avoir une main d'oeuvre abondante, la moins onéreuse possible. Son attitude oscille entre un certain paternalisme envers les ouvriers, qu'il connaît personnellement et avec lesquels il entretient des relations correctes pendant les grèves et l'opposition systématique à toute charge nouvelle (14). Les premières grandes grèves (1882, 1889, 1894-95 à Roanne) ont toutes pour cause l'augmentation des tarifs, car le tisseur est payé au mètre, voire leur simple respect : le rouleau métrique pour mesurer le travail quotidien est imposé à la suite de la grève de 1882. Les patrons songent peu aux conditions de vie des ouvriers déracinés, qui s'entassent dans des villes qui ne sont pas prêtes à les accueillir. On pare au plus pressé. Les premiers quartiers construits après 1871 à Roanne, entre l'Hôtel de Ville et le Renaison ou près du chemin de fer, sont mal tracés, avec des maisons serrées et sales. Dans la montagne, on construit de hauts immeubles de moëllons, avec des cours minuscules, sans confort ; les "casernes". Le catholicisme social inspire cependant quelques patrons, en particulier Eugène Déchelette, ami d'Albert de Mun. Autour du tissage d'Amplepuis, achevé en 1872, il établit des cités ouvrières à loyer réduit, une chapelle, une école primaire tenue par des religieuses, une coopérative de consommation. A Bourg-de-Thizy, la famille Poizat-Coquard construira l'église et l'hôpital.

d) *Un centre isolé, Villefranche-sur-Saône (15).*

Marché aux toiles de la montagne et ville de tisseurs, Villefranche-sur-Saône, isolée par le vignoble du monde manufacturier, va se maintenir comme centre cotonnier indépendant grâce au négoce, à la réputation de ses teintureries, et à sa position sur un grand axe de circulation.

Sous le Second Empire, les métiers à bras disparaissent (il en restait 150 en 1854 et 80 en 1865). Les marchands cessent peu à peu de fréquenter les marchés de Chauffailles et de Thizy et d'acheter la production des petits fabricants qui se rendaient aux halles. Ils font venir par la Saône, puis par le chemin de fer, des écus d'Alsace puis des Vosges, du Nord et de Normandie, qu'ils font transformer sur place dans les teintureries installées le long du Morgon, aux eaux autrefois très claires et très pures, devenu un des ruisseaux les plus souillés de France : on compte, en 1880, 15 teintureries avec 850 ouvriers. Les teinturiers conservaient des techniques primitives, jusqu'à ce qu'en 1890, pour résister à la concurrence de Mulhouse, leur syndicat adopte les colorants chimiques et l'outillage le plus perfectionné. La place acquiert alors une réputation incontestée pour la solidité des couleurs simples (noir d'aniline, rouge andrinople) pour tissus bon marché à usage de doublure. (c'était l'ancienne spécialité, héritée des futaines et basins du XVIIIe Siècle), toile de parapluie, coutil. Le négoce est assuré par une vingtaine de maisons, dont les "comptoirs" occupent les ruelles proches du Morgon. Elles vendent aux maisons de tissus en gros de Rouen, Paris, Spinal, Lille, Bordeaux et Marseille et réalisent un chiffre d'affaires de 30 millions. Les principales teintureries se sont groupées dans la Société Anonyme des Blanchisseries, Teintureries et Impressions de Villefranche ^(S.A.B.T.I.), qui construit une usine moderne à Frans, près de la Saône. Elles occupent en 1898, 1 500 ouvriers et réalisent un chiffre d'affaires de 10 millions.

L'essor du négoce et de la transformation entraîne un renouveau de la filature. Les petits établissements, qui subsistaient se regroupent en une entreprise de 500 ouvriers spécialisée dans la fabrication des cotons à tricoter pour travaux à l'aiguille et bonneterie mécanique. En 1896 une usine de traitement de coton hydrophile pour usage industriel (rembourrage, filtres) ou médical (pansements la Rochette), qui aura 200 ouvriers, à la veille de la guerre, s'en détache. Son fondateur est un descendant

d'Etienne Mulsant, qui introduisit à Thizy le tissage des toiles pour indiennes et, à Roanne, le tissage en ateliers, filiation qui rappelle l'ancienne solidarité avec la montagne.

Devant la concurrence de Mulhouse, les "doubluriers" de Villefranche vont comprendre tout le parti qu'ils peuvent tirer de la trouvaille d'un voyageur de commerce, Johannès Sabot, qui en 1888 a recomposé un vêtement de drap, remarqué au cours de ses déplacements. Ils s'intéressent à la confection du vêtement de travail (vestes, pantalons en croisé ou moleskine teints en noir ou en bleu) et en 1910, six maisons emploient 1 200 ouvriers en atelier ou à domicile : Villefranche a trouvé sa nouvelle vocation.

La ville de fonctionnaires et de marchands du début du XIXe Siècle, est devenue une cité ouvrière. Les hommes travaillent dans les teintureries ou la métallurgie (matériel pour la transformation, pulvérisateurs pour traiter la vigne inventés par Vermorel) ; les femmes en filature ou dans la confection. Des quartiers ouvriers se sont construits en étoile, autour du centre, vers la Saône (la Quarantaine, Béligny) et dans les villages limitrophes de Limas et de Gleizé. Les fils de paysans des communes voisines viennent travailler aux teintureries et les femmes font de la confection à domicile ou en petits ateliers. La population de Villefranche est passée de 6 000 habitants en 1826, à 11 700 en 1856, après l'annexion des quartiers périphériques, et à 16 000 en 1906.

3.- LE DEVELOPPEMENT DE ROANNE, CENTRE REGIONAL. (16)

Carrefour de voies de communications modernes et centre industriel en pleine croissance, Roanne devient un foyer d'appel de main d'oeuvre et est amené à organiser les services collectifs, à l'intérieur d'une agglomération en rapide croissance, mais aussi à l'échelle de la région, qui se constitue autour d'elle, d'autant plus que les petites villes qui auraient pu être ses rivales sont en déclin. Les initiatives, les capitaux et l'organisation des relations que Roanne met à la disposition de sa région expliquent, dans une certaine mesure au moins, la mise en valeur des campagnes agricoles de l'Ouest et du Nord, qui se produit alors.

a) Roanne, foyer d'appel de main d'oeuvre.

- d'énormes besoins en main d'oeuvre sans qualification.

L'activité industrielle de Roanne n'est pas limitée à la cotonne. Les *industries diverses*, qui continuent à se développer, représentent le cinquième du chiffre d'affaires de la ville, évalué à 200 millions en 1900, dont la moitié pour l'industrie. Les industries qui transforment les matières premières locales, fixées au bord du Renaison qui donne la force motrice, sont les plus anciennes et ont fourni les notables : François Populle (16) ^{bis} qui fut maire de 1808 à 1815 était minotier, et Louis Puy, le père du peintre, maire de 1892 à 1896, était ^{de cuivre} ~~patron~~. Grâce à l'arrivée à bon compte du charbon, elles se sont modernisées et les usines bien équipées remplacent les ateliers. Les trois tanneries sont les plus importantes de la Loire et emploient 500 personnes. La céramique utilise l'argile locale, capable de résister aux gels rigoureux et aux chocs les plus forts. Les tuileries et briquetteries de Mably et du Mayollet, au Sud-Est de la ville, emploient 300 ouvriers. Il y en a d'autres à Briennon, Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Germain-Lespinasse. Les établissements Picard, transférés de Roanne au Coteau en 1913, sont les derniers représentants de la tradition de la faïence roannaise ; ils fabriquent des grès réfractaires pour l'industrie et des grès pour l'architecture et la décoration des jardins. Il existait depuis 1826 une papeterie à Villerêt, construite dans les gorges de la Loire et alimentée par un canal de dérivation taillé dans le rocher. En 1909, la société des Papeteries du Centre, qui associe au propriétaire de la papeterie de Villerêt, un Navarre qui devait reprendre l'affaire par la suite, construit une importante usine à l'embouchure de l'Oudan. Elle réunit alors toutes les conditions nécessaires à cette industrie lourde : l'arrivée du charbon de Blanzay par le canal, l'approvisionnement en eau dans les nappes alluviales de la Loire, la fourniture d'électricité par la Compagnie Electrique de la Loire et du Centre à la recherche de gros consommateurs, la proximité des bois des Monts de la Madeleine. A ces industries lourdes, s'ajoutent des industries légères, qui recherchent une main d'oeuvre à faible qualification, à l'image de la cotonne : sans parler de la bonneterie à ses débuts, on compte une manufacture d'enveloppes attirée par la papeterie, une confiserie, l'usine de crayons Conté, établie à Régnay, depuis 1855 et qui aura un imitateur après la guerre (l'entreprise Corgié installée à Roanne en 1920). La métallurgie est limitée à deux ateliers de

d'entretien de mécanique générale. Toutes ces entreprises sont aux mains de Roannais, même si elles ont été établies par des personnes extérieures à la région : les tuileries ont dépendu d'une société de Digoin et le fondateur de la tannerie Fortier-Beaulieu était établi à Bercy jusqu'en 1840.

La prospérité de l'industrie, qui fait vivre les deux tiers de la population, donne un surcroît d'activité au commerce de détail et au bâtiment (pour Roanne, le parc des immeubles passe de 2 082 à 3 787 de 1872 à 1914). Il faut encore compter avec les 1 500 emplois dans les transports, surtout des cheminots de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, ainsi qu'avec les grossistes, professions libérales et cadres qu'attire une ville moyenne qui s'affirme de plus en plus comme centre régional.

- Une ville grandie trop vite.

Jusqu'en 1876, l'augmentation de la population de Roanne, lente et régulière, avait été fournie par l'accroissement naturel. Le développement de la grande industrie textile (9 000 emplois dans le tissage, plus 1 000 dans la transformation en 1900) n'aurait pu se faire à lui seul, sans le recours à l'exode rural.

L'arrivée de migrants s'est surtout effectuée de 1876 à 1896, où l'augmentation de population de l'agglomération est de 3 % par an. Cette période est un peu décalée par rapport au temps de forte poussée de la

EVOLUTION DE LA POPULATION DE L'AGGLOMERATION ROANNAISE

	de 1866 à 1911				
	<u>1866</u>	<u>1872</u>	<u>1876</u>	<u>1881</u>	<u>1886</u>
Roanne	19 354	20 037	22 797	25 425	30 402
Le Coteau	2 040	1 974	2 447	2 621	2 780
Riorges et Mably (1)	-	180	410	400	650
Total arrondi	21 400	22 200	25 650	28 400	33 850
	<u>1891</u>	<u>1896</u>	<u>1901</u>	<u>1906</u>	<u>1911</u>
Roanne	31 380	33 912	34 901	35 516	36 697
Le Coteau	3 092	3 714	4 452	4 590	4 624
Riorges et Mably	700	1 100	1 850	2 100	2 200
Total arrondi	36 200	38 700	41 200	42 200	43 500

cotonne (1872-1889). C'est que la croissance de la ville a été entravée par les difficultés de l'urbanisation. Jusqu'à la construction du barrage sur la Tache, dans les Monts de la Madeleine, en 1893, elle a été gênée par le manque d'eau potable. L'établissement d'un réseau de distribution d'eau a été accompagné d'un réseau d'assainissement, qui a permis le drainage des quartiers marécageux au pied de la terrasse où était établie la vieille ville : le Marais entre le centre et la gare, Fontenille au Sud et le quartier du port. Les zones occupées par les jardins ouvriers et maraîchers, vont se peupler d'habitations, de dépôts et d'usines. Elles ont longtemps séparé le centre des faubourgs qui suivent chacune des quatre grandes voies de pénétration : le faubourg Mulsant, le plus ancien, à l'Est, le long de la route de Vichy ; le faubourg de Clermont au Sud, le plus ouvrier ; le faubourg le long de la route de Paris au Nord. Le Coteau, à l'Est au delà du pont, le long de la route de Lyon, pourrait être considérée comme le quatrième faubourg. Son développement n'a été possible qu'après la vente de son domaine en 1886, par la famille de Rainneville, à un marchand de biens.

L'extension de la ville ne peut passer pour un modèle d'urbanisme. Elle a d'abord essayé de suivre le rythme de la croissance industrielle. On a paré au plus pressé, l'esprit de lucre a dominé et l'administration municipale débordée n'a guère pu imposer de contrôle à l'initiative individuelle. Même dans le centre, les usines se mêlent aux maisons trop serrées autour de rues trop étroites. On a vu l'absence de préoccupations sociales du patronat : la première cité ouvrière est celle des papeteries Navarre en 1909. Quand le rythme d'augmentation de la population se ralentit (il est inférieur à 1 % de 1896 à 1911), le marasme économique limite les interventions publiques au strict nécessaire (alimentation en eau, assainissement, transports publics, écoles), sans pouvoir remettre en cause le tissu urbain. C'est dans cette ville grandie trop vite, peu aérée, à l'habitat souvent insalubre, aux équipements collectifs réduits, que va s'entasser la foule des déracinés venue des campagnes voisines.

- Une ville de terroir.

Comme Le Creusot, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, Roanne est une ville de terroir par l'origine de son peuplement. En 1896, sur 34 000 habitants, 600 seulement sont nés dans les départements non limitrophes (il s'agit pour les deux-tiers de fonctionnaires et d'ingénieurs) et il

n'y a que 250 étrangers (il y en avait 712 en 1886). Or de 1876 à 1911, l'agglomération a augmenté de 18 000 habitants et le nombre des personnes venues s'y fixer est supérieur, car il faut compter avec les départs, certes peu nombreux, et avec le déficit naturel, à partir de 1883. Il est dû à une diminution du taux de natalité et à un taux de mortalité élevé, surtout pour la mortalité infantile. Ce comportement démographique est à mettre en relation avec la fréquence du travail des femmes. Dans le coton, il y a autant de main d'oeuvre féminine que masculine. En 1921, le pourcentage de personnes actives dans la population totale est de 55 %. Le double salaire est une nécessité, car le tisseur peut difficilement faire vivre une famille. Le budget d'une famille ouvrière de cinq personnes (le père, la mère et trois enfants en bas âge), établi par Victor Déchelette en 1897, fait état de dépenses qui peuvent paraître incompressibles de 110 francs par mois (65 francs pour une nourriture fruste de soupe, pain et fromage, un peu de vin, quelquefois de la viande, les légumes du jardin ; 10 francs de loyer pour un logement de deux pièces ; 35 francs pour l'entretien, le vêtement, les dépenses de santé et les "menus plaisirs"). Or le tisseur gagne 3,25 francs par journée de 11 heures, 300 jours par an, soit 90 francs par mois. L'apport de la femme et des enfants est indispensable. L'égalité des salaires masculins et féminins à travail égal est respectée, mais la femme est souvent à des postes moins payés : l'ourdisseuse gagne 2 à 2,75 francs par jour en 1904, quand le tisseur gagne entre 3,75 et 4,25 francs. Beaucoup de femmes, qui ont des enfants en bas âge, arrêtent momentanément d'aller à l'usine. Elles font alors du travail à domicile (tricot, broderie...) et gagnent alors, comme dans l'exemple cité 1,50 francs par jour (17). L'insuffisance des soins donnés aux enfants et au ménage est la conséquence de la fréquence du travail féminin et le café est souvent le refuge. L'alcoolisme explique, avec la médiocrité de la nourriture et du logement, le grand nombre de cas de tuberculose.

Il semble que la population vienne d'abord des Monts du Beaujolais et de l'Est du plateau de Neulise, touchés par l'abandon du tissage à bras, aggravé dans le second cas par la crise de la mousseline. Les cantons de Belmont et de SaintSymphorien-de-Lay ont perdu respectivement 5 100 et 4 500 habitants, entre 1876 et 1911, soit 30 et 20 % de leur population. Mais alors que la population tend à se stabiliser après 1886 dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay (18), la baisse est continue dans la zone du tissage à bras de la cotonne. Après 1891, les migrants viennent surtout de la plaine

de Roanne et de la Sologne bourbonnaise proche, surpeuplées, et du vignoble, touché par la concurrence des vins du Midi : les cantons de rive gauche de l'arrondissement de Roanne perdent 5 000 habitants entre le maximum de 1891 et 1911. L'exode rural, en provenance des Monts de la Madeleine, a été continu et intéresse aussi la Montagne Bourbonnaise. Sur les 8 400 roannais, recensés en 1894, nés dans un département limitrophe, 5 200 sont originaires de l'Allier, 1 500 de Saône-et-Loire, et 1 600 du Rhône seulement. En effet, peu de migrants sont venus des cantons manufacturiers, situés à l'Est de la chaîne des Mollières, qui ont pourtant perdu plus de 15 000 habitants de 1896 à 1911, plus de 20 % de la population. Cours, Thizy et Amplepuis, qui ont gagné plus de 8 500 habitants, ont eu un recrutement très local, limité au versant atlantique des Monts du Beaujolais.

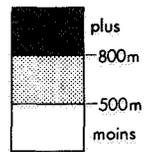
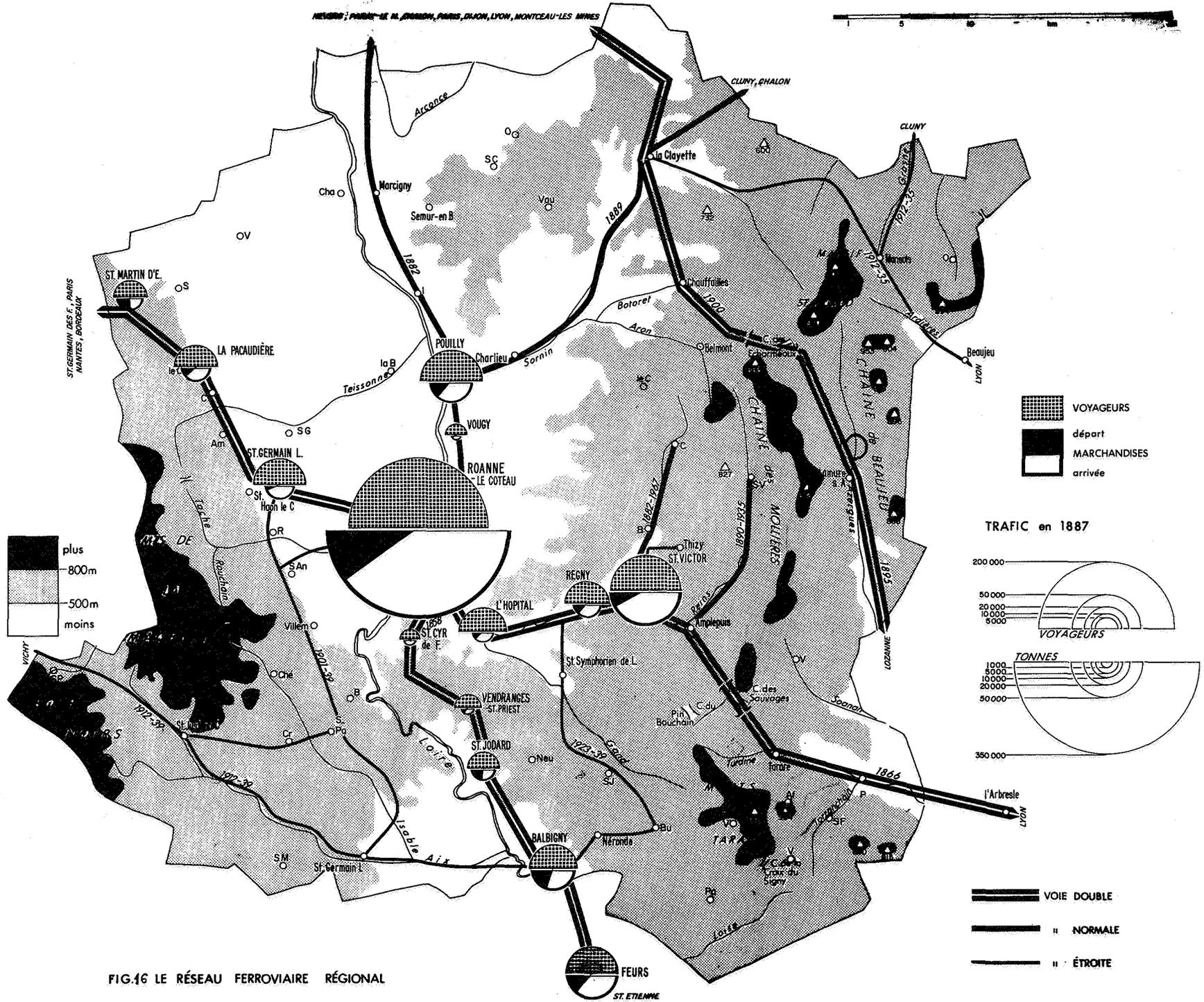
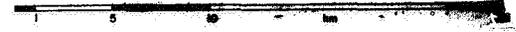
Ainsi, l'aire de recrutement de la population des villes de la cotonne à l'époque de la mécanisation, nettement délimitée par des obstacles naturels à l'Est, au Sud (l'extrémité Nord de la plaine du Forez) et à l'Ouest (la grande faille du Forez) est au contraire, largement ouverte au Nord.

b) Le développement de la fonction régionale.

L'aire de recrutement des villes de la cotonne coïncide avec l'aire de rayonnement des services dont Roanne se dote : outre les différents services d'une sous-préfecture, elle voit se constituer un commerce de gros et un équipement bancaire particulièrement puissants. Une *région autonome* se dégage : les prédispositions du relief sont renforcées par le dynamisme des hommes et l'organisation d'un réseau local de communications.

- La constitution d'un réseau ferré d'intérêt local.

Roanne s'est dotée d'un réseau régional de voies ferrées particulièrement dense branché sur les grands axes Roanne-Saint-Germain-des-Fossés, Roanne-Saint-Etienne, Roanne-Lyon par Tarare. C'est indispensable à une époque où la route n'est plus parcourue que par les charrois agricoles et les voitures publiques, qui font la liaison entre les gares et les villages à l'écart du chemin de fer. Les statistiques de 1887 font état de 326 "colliers" seulement par jour, sur la R.N. 7, alors qu'une petite gare proche de Roanne, comme Saint-Germain-l'Espinasse voit passer 27 000 voyageurs



TRAFIC en 1887

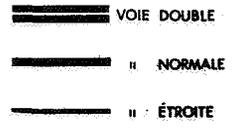
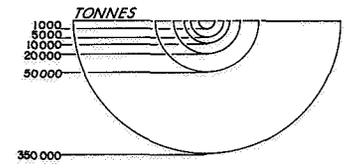
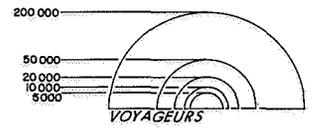


FIG.16 LE RÉSEAU FERROVIAIRE RÉGIONAL

par an (19). Roanne est reliée au réseau dense des chemins de fer d'intérêt local de Saône-et-Loire par deux lignes à voie normale: la première, achevée en 1882, qui suit la Loire et rejoint à Paray-le-Monial la transversale Nevers-Chalon ; et la seconde, achevée en 1889, qui quitte la précédente à Pouilly-sur-Charlieu et qui, par Charlieu et la Clayette, mène à Cluny et Chalon. A la veille de la guerre de 1914, ou peu après, Roanne était reliée à la Côte Roannaise et au plateau de Neulise, par des lignes qui dessinaient un quadrilatère s'appuyant sur Ambierle au Nord-Ouest, Régnv au Nord-Est, Bussières au Sud-Est, Saint-Germain-Laval au Sud-Ouest, d'où l'on pouvait gagner Vichy à travers les Monts de la Madeleine, par les vallées de l'Aix et du Sichon.

- Le commerce de gros des pondéreux.

La constitution tardive de ce quadrilatère, qui a demandé des ouvrages d'art considérables, explique sans doute que les paysans aient continué de fréquenter les magasins de détail et les foires, auxquels ils étaient habitués. Comme marché rural, Roanne a certes ses chevillards, ses marchands de bois et de bestiaux, ses coquetiers, ses épiciers en gros et ses marchands de tissus, mais ses foires n'ont jamais réussi à s'imposer et elle n'a pas le rayonnement de Charlieu et de Marcigny (20), voire de bourgs comme Saint-Just-en-Chevalet. Dans une région qui reste cloisonnée par le relief et la force des traditions, l'influence de Roanne va s'imposer au niveau du commerce de gros des pondéreux. L'industrie, née du commerce de transit, lui a redonné une nouvelle vitalité, liée aussi au terminus du canal le plus méridional du centre de la France, qui en fait un point d'éclatement (21). Le quai du Bassin va se couvrir d'entrepôts établis par les maisons lyonnaises, qui ont là une de leurs agences les plus importantes, rayonnant sur une multitude de dépôts locaux : Charvet et Limousin, et Descours pour le charbon, Descours-et-Cabaud pour les fers et métaux. Depuis 1885, le charbon vient en quasi-totalité de Blanzv ; en 1900, le trafic porte sur 100 000 tonnes, dont le quart est redistribué. Les poutrelles, cornières et fers de serrurerie sont redistribués en plus grande proportion. Il en va de même pour les matériaux de construction (chaux, sables et ciments ; briques et tuiles ; bois et dérivés), où une maison roannaise, les établissements Peylet, a pris la suite, en 1904, d'une maison de Chalon.

- Un équipement bancaire puissant et largement autonome (22).

La banque a contribué avec le négoce de gros, à la constitution de la région roannaise, révélant en cela une formule moderne de type lyonnais. La circulation des capitaux se caractérise par la précocité de l'ouverture aux techniques modernes. Les grands établissements de crédit s'implantent au début de la mécanisation du tissage : le Crédit Lyonnais en 1872, la Société Générale en 1873. Ils installent à partir des succursales un réseau hiérarchisé en milieu rural, où sont fortement établies les banques privées. Leur insertion a été particulièrement précoce en Brionnais-Charolais, car l'embouche est une activité spéculative fondée sur le crédit. La Caisse d'Epargne de Roanne mobilise les disponibilités des petites gens, en particulier des ouvriers, de souche paysanne proche, dont le sens de l'économie est resté vif : en 1913, elle rassemble 35 000 livrets et gère 16 millions de dépôts (23). La circulation des capitaux est forte : en 1913, Roanne est la 53ème succursale de la Banque de France, avec un montant d'opérations de 140 millions, soit le double de Mâcon, sans compter le bureau auxiliaire de Thizy.

La profonde pénétration en milieu rural permet un équilibre entre les campagnes pourvoyeuses de capitaux et les places industrielles qui ont de gros besoins. Elle permet aussi l'alternance dans le temps : les besoins de l'embouche pour l'achat des maigres au printemps correspondent aux rentrées de la saison d'été dans l'industrie cotonnière et, inversement, la vente du bétail gras coïncide avec la mise en route des collections. La région présente donc une autonomie financière, dont témoigne la réussite de la Banque Régionale du Centre qui a son siège social à Roanne et qui contrôle 35 à 40 % du mouvement des capitaux. Elle a été fondée en 1913 par la fusion de trois établissements : Paul Vadon de Roanne, Tixier et Ferrières de Digoin et Paray-le-Monial, Joseph Vadon fils de Charolles ; elle absorbera en 1934 Vadon jeune de Charlieu. Entre 1913 et 1920, elle ouvre 15 guichets nouveaux, souvent au delà de la zone d'influence de la ville. Leur distribution témoigne du souci d'équilibre entre les régions textiles (Cours, Thizy, Amplepuis, Roanne) et les régions rurales : le nord de la plaine du Forez (Boën-sur-Lignon et Feurs) et surtout la zone d'élevage du charolais qui, à partir du Brionnais (Marcigny, La Clayette, Chauffailles), s'étend à l'Est (Cluny, Autun, Mâcon) et surtout à l'Ouest (Bourbon-Lancy, Moulins, Varennes-sur-Allier, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Vichy) (24).

4.- LES TRANSFORMATIONS DES CAMPAGNES AGRICOLES DE L'OUEST ET DU NORD.

A l'inverse des pays manufacturiers de l'Est, les campagnes agricoles du Nord et de l'Ouest connaissent l'achèvement de leur mise en valeur après 1866, à l'époque du grand essor de Roanne. Leur comportement démographique traduit cette évolution : si le Brionnais connaît son maximum en 1846, avant l'extension des herbages, si la population des Monts de la Madeleine reste étrangement stable de 1806 à 1891, ce qui est la marque d'une montagne isolée, précocement surpeuplée, le maximum de population a été exceptionnellement tardif pour la plaine de Roanne, enfin assainie, et pour la côte, qui profite de la destruction passagère des vignobles du Midi. L'essor de Roanne n'est pas étranger à ces transformations : l'ouverture des voies de communications et plus largement des échanges, l'investissement prudent, mais persévérant des bénéfices réalisés dans l'industrie et le commerce y ont contribué.

a) La mise en valeur de la plaine de Roanne.

- Une plaine insalubre.

Sans être le saltus de landes, de bois et d'étangs parcouru par les troupeaux, à population clairsemée, évité par les villages, qui s'alignent sur les "balmes", au contact des Chambons, et sur la Côte vigneronne, que décrit François Tomas pour la plaine du Forez (25), la plaine de Roanne est encore dans la première moitié du XIXe Siècle, un pays de cultures pauvres, peu peuplé, ravagé par les fièvres, où l'habitat se disperse hors des bourgs, en châteaux, granges isolées ou hameaux de quelques maisons. En 1841, le canton de La Pacaudière a la densité la plus faible de l'arrondissement (moins de 40 hab/km²) et le taux de mortalité le plus élevé du département (31,7 ‰) après le canton du Chambon-Feugerolles, dans le pays noir.

Le sol est partagé en *domaines* de 40 à 50 ha, confiés à des métayers, les *grangers*. Le seigle succède à deux années de jachère et le rendement ne dépasse pas 9 hl à l'hectare. Il faut cultiver en billons : les sillons d'écoulement ou filleules occupent le quart de la surface. On fait venir l'hiver des manouvriers des campagnes voisines pour entretenir les fossés qui ceinturent les champs. L'outillage est rudimentaire : araire, herse rigide en bois, plane formée de deux chevrons écartés chargés d'une pierre en guise de rouleau, faucille pour la moisson. Le bétail est peu nombreux et médiocre : on compte trois ou quatre paires de boeufs, huit vaches, un cheval, cinquante

moutons et quelques porcs par domaine. Les étangs sont moins étendus que dans la plaine du Forez (500 ha au lieu de 3 000 en 1845), dont la moitié dans le canton de La Pacaudière, mais les forêts défrichées surtout à partir du XIII^e siècle, autour du monastère cistercien de La Bénisson-Dieu, restent très étendues. Journaliers et grangers, affaiblis par les fièvres, vivent misérablement : "quand le granger a prélevé ce qui lui est nécessaire à sa consommation, aux frais de culture et d'impôt, il reste peu de chose", reconnaît l'Annuaire de 1843, d'autant plus qu'ils sont peu nombreux à filer et tisser le chanvre. Les riches domaines des chambons, cultivés à la bêche, où le blé et le chanvre se succèdent sans interruption, et les premières embouches de la vallée du Sornin qui envoient des boeufs gras à Paris, contrastent avec ces campagnes désolées (26).

- Les transformations (1840-1880).

Les transformations commencent à partir de 1840, à l'initiative des grands propriétaires qui fondent cette année-là les comices agricoles de Roanne et de Perreux et reconstituent en 1849, la Société d'Agriculture de Roanne. Ils diffusent la charrue Dombasle propre à défoncer les terres lourdes, introduisent la prairie artificielle et se préoccupent d'améliorer l'élevage. Les progrès ont commencé dans le sud de la plaine : Saint-Romain-la-Motte et Noailly, les deux communes les plus favorisées comptent en 1845 21 et 17 % des terres labourables en prairies artificielles. Bien que la surface des prés naturels aurait été multipliée par dix depuis 1818, les labours couvrent encore dans ces deux communes 75 et 70 % de la surface totale (27).

A partir de 1846, l'administration préfectorale mène une action systématique pour assainir le pays, en supprimant les étangs et la culture du chanvre. Brusquement, en raison de la diminution du taux de mortalité, la population croît de manière foudroyante, d'un quart en 25 ans. En 1876, le canton de La Pacaudière, atteint une densité de 53 hab/km² et la région est véritablement surpeuplée. De 1876 à 1891, la population se stabilise, sous les deux influences contraires de l'extension du vignoble en plaine et de l'exode rural vers les industries de Roanne. Les années de 1856 à 1876 sont celles des transformations les plus profondes, comme dans l'ensemble du Bourbonnais et dans les varennas de Limagne (28).

Les observateurs de l'Enquête agricole de 1866 notent, en trente ans, une augmentation de la valeur de la terre et des fermages de 30 à 40 %, le doublement des salaires et l'amélioration de la condition des ouvriers agricoles (29).

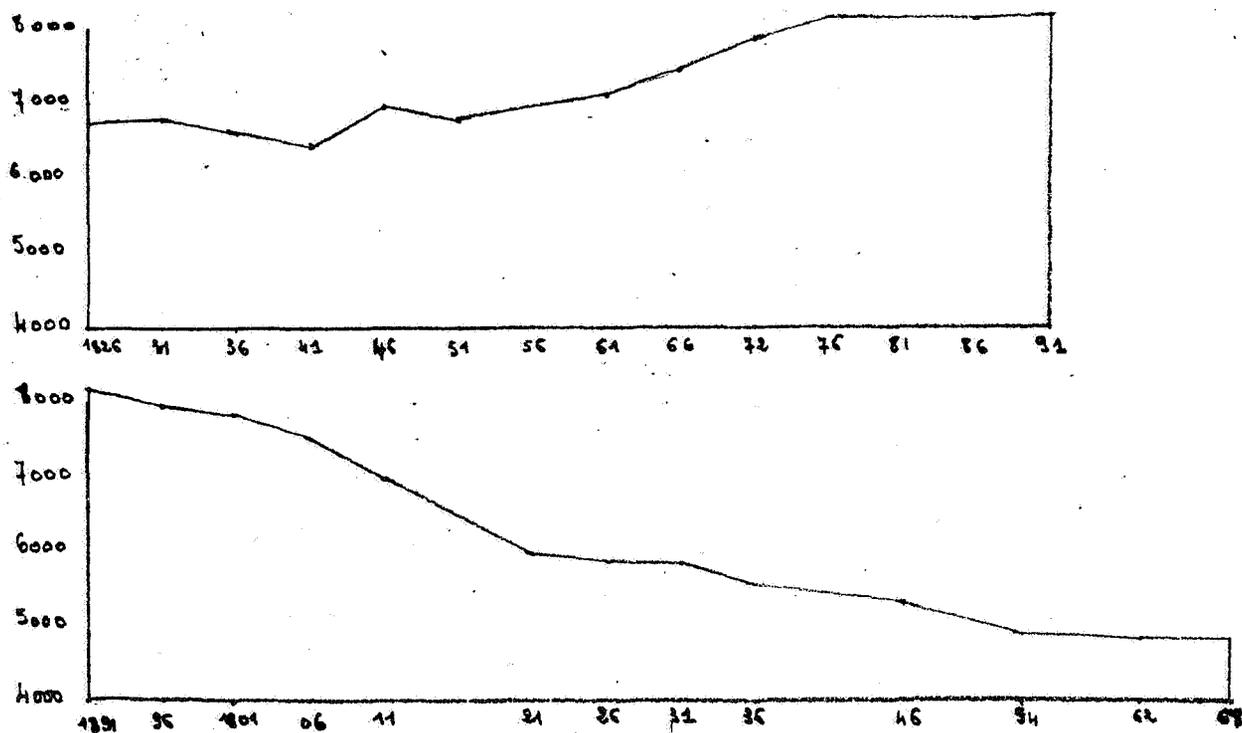


Figure 17. L'EVOLUTION DE LA POPULATION DANS LE CANTON DE LA PACAUDIERE

La concordance entre l'accroissement de la population et la première révolution agricole est frappante. L'abondance des hommes permet le défrichement des bois, le défoncement des landes, le creusement et l'entretien de nouveaux fossés. Le chaulage, favorisé par la construction de la voie ferrée Roanne-Saint-Germain-des-Fossés, qui permet d'apporter à bon compte la chaux de l'Allier, entraîne la substitution du froment au seigle et l'adoption de l'assolement depuis longtemps pratiqué dans les montagnes manufacturières de l'Est : plantes sarclées (pommes de terre, maïs ou betteraves) la première année, blé, trèfle et blé. Les bêtes blanches charolaises croisées sont introduites et on peut les engraisser à raison d'une tête à l'hectare, grâce aux prairies artificielles. Mais ces transformations sont longtemps limitées aux domaines des propriétaires éclairés. "Le reste du pays, écrit en 1866, le docteur Poyet, propriétaire du domaine de Jacques Coeur, à Boisy, alterne jachère et céréale, avec un peu d'avoine, quelques pommes de terre, ainsi qu'un peu de trèfle l'année de jachère, depuis l'usage de la chaux". Contrairement à la situation actuelle, les prairies naturelles sont rares et l'élevage est considéré comme un mal nécessaire dans ce pays de culture : "tous ces animaux paient à peine les frais et le fourrage et c'est la nécessité d'employer les fourrages et le besoin d'engrais qui les fait élever et

et engraisser", trouve-t-on encore sous la plume du docteur Poyet. C'est sur les sols liasiques et les alluvions de la vallée du Sornin que commence à s'élaborer le paysage actuel : "la transformation des terres en prés a coûté 500 francs l'hectare, compris les haies" lit-on dans la déposition d'un agriculteur de Pouilly-sur-Charlieu.

- Plaine de Roanne et Bourbonnais.

Les domaines bien conduits sont particulièrement nombreux dès qu'on se rapproche de Roanne, car "les fortunes conquises et les épargnes réalisées grâce à la prospérité de l'industrie du tissage du coton se sont portées du côté de la terre". Ainsi s'accroît encore le contraste, de part et d'autre de la Forêt de l'Espinasse. Au Sud, les propriétés, d'origine aristocratique ou de la bourgeoisie roannaise et lyonnaise, comptent en moyenne trois domaines de 25 hectares et sont gérées directement ou par un régisseur. Le fermage fait des progrès rapides, car le fermier se prête volontiers aux améliorations. Au Nord, commence le Bourbonnais, avec les grandes propriétés confiées par les propriétaires absentéistes aux fermiers-généralistes. Ceux-ci paient une somme fixée d'avance pour l'affermage des terres, qu'ils récupèrent en contractant avec les métayers. Ainsi le marquis de Lévy a 30 hectares de réserve et 900 hectares en métayage, confiés à cinq fermiers-généralistes. Jusqu'à la guerre de 1914, la pression est vive sur les domaines en métayage. Le contrat impose au métayer, qui reçoit la moitié des fruits, en échange de son travail et d'une lourde part des frais de culture, la charge ou *impôt colonique*, somme d'argent pour la location de la maison et la part d'impôt. La dureté des fermiers-généralistes entraîne le développement du mouvement syndical, particulièrement actif de 1906 à 1909, qui cherche à imposer un contrat-type et, après son échec, la diffusion des idées socialistes : aujourd'hui encore, les campagnes du Bourbonnais votent "rouge" (30).

b) *Deux pays qui réalisent leur vocation.*

Si la mise en valeur de la plaine de Roanne est dans la dépendance étroite du développement régional, la spécialisation de la Côte Roannaise dans la vigne et du Brionnais dans l'élevage charolais, obéit davantage à l'adaptation de l'agriculture à la vocation des terroirs, à la faveur d'une conjoncture favorable du marché national.

- L'âge d'or du vignoble. (31)

Comme tous les vignobles du Centre de la France, atteints les premiers par le phylloxéra et reconstitués avant les vignobles du Midi, la Côte Roannaise et les petits vignobles voisins deviennent dans les années 1880-1900 de gros fournisseurs de vins de consommation courante. Ils connaissent alors leur maximum de population, avec des densités supérieures à 100 hab/km² et la vigne couvre plus de 10 000 hectares.

La vigne est attestée dans la Côte dès le Xe Siècle. Le vignoble de pied de montagne, au débouché uniquement régional, commence à fournir le marché parisien, quand Roanne devient tête de navigation sur la Loire. Quand, à la fin du XVIIIe Siècle, les négociants parisiens viennent prendre livraison à Pouilly-sous-Charlieu des vins du Beaujolais, ils prennent l'habitude de compléter sur place leur approvisionnement. Le "vin d'Arnaison", issu de Gansay, léger et de garde courte, est recherché parce qu'il est très coloré et sans goût de terroir prononcé, pour les coupages avec les vins clairs de l'Anjou et de l'Orléanais. Un tel vin est obtenu par un long cuvage, jusqu'à ce que la fermentation soit presque totalement tombée. Avant 1790, on expédie à Paris jusqu'à 80 et 100 000 hl par an. A la fin du XVIIIe Siècle et au début du XIXe, la cherté du vin va entraîner le développement de nouveaux vignobles, dans des sites moins privilégiés, ce qui fait que la production de l'arrondissement est estimée à 300 000 hl en 1809. Tous ces vins de médiocre qualité sont expédiés sur Paris et ruinent la réputation des vins d'Arnaison (32). Le débouché régional va suppléer le débouché parisien qui se restreint. Il s'étend à partir de 1855, grâce à l'augmentation du niveau de vie à la montagne, où l'on se met à boire du vin : montagne manufacturière, Monts du Charolais, Monts du Soir jusqu'à Thiers. Les plantations nouvelles se multiplient, particulièrement sur les coteaux autour de Perreux, sur défrichements de chênes et même sur les versants bien exposés en demi-montagne. La vigne est conduite avec plus de soin, mais n'est pas traitée comme pour un vignoble de qualité. Les rendements sont abondants (50 hl par ha en moyenne en 1866) et "seuls, les vins des bons cantons, faits avec méthode et soin peuvent se conserver deux à trois ans" (29).

Le phylloxéra, loin de briser l'essor du vignoble, va amener son expansion. Il apparaît très tôt : "vers la fin d'août 1879, M. Durand, propriétaire à Perreux, découvre les taches. Le mal était plus grand que l'on pensait : le phylloxéra s'étend sur Perreux, Saint-Vincent-de-Boisset et Régny, sur 7 km de long et 3 km de large". De la rive droite, il gagne les

Sources : Département de la Loire : Archives départ.
 Département de S. et L.
 F. M. D. "Monographie des communes
 du Brionnais et du Charolais 1904

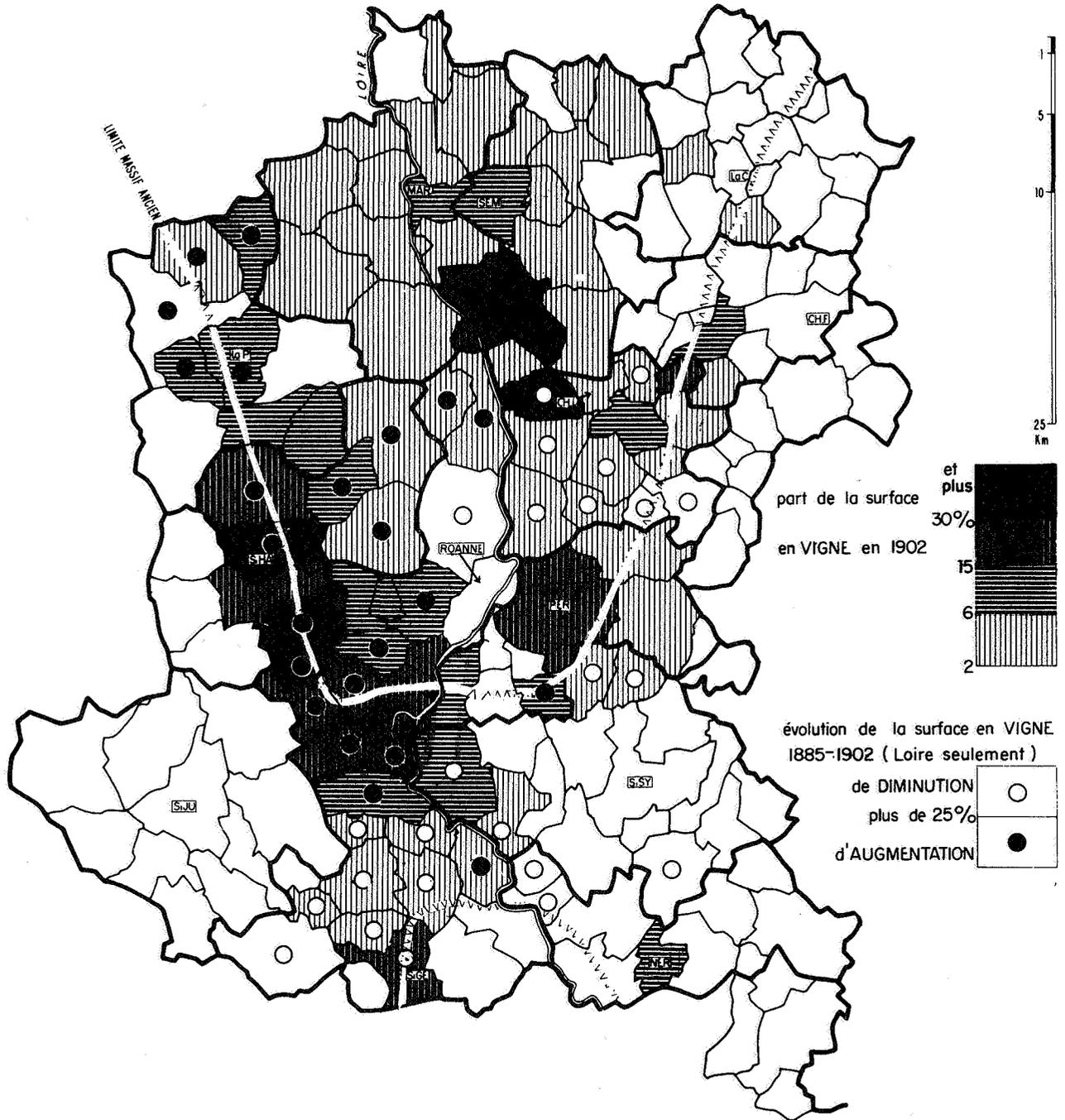


Fig. 18 l'extension de la VIGNE a la fin du XIX^{es}.

gorges de la Loire et le plateau de Neulise en 1882, la Côte Roannaise à partir de 1886. Le coteau de Fleury est atteint à son tour en 1887. La maladie provoque la hausse des prix : l'hectolitre qui se vendait de 18 à 25 francs en 1886 est demandé entre 55 et 90 francs en 1890. En effet, à cause de la diminution de production dans le Midi, les expéditions reprennent sur Paris : elles sont de 12 à 15 000 hl dès 1886 (39). En même temps que l'on lutte avec le sulfure de carbone, le vignoble est replanté au fur et à mesure des destructions. A vrai dire, il a tendance à se concentrer dans les sites les plus favorables à la production de masse, comme l'indique la carte. Les vignes d'autarcie de demi-montagne et du plateau de Neulise reculent. Le vignoble des gorges de la Loire accroché à des pentes raides et le vignoble de Saint-Germain-Laval, isolé, ne sont reconstitués qu'en partie et le phylloxéra a ici les résultats désastreux bien connus. "En quelques années, le vignoble de Saint-Germain-Laval est détruit aux trois quarts, ce qui restait ne compensait pas les frais de production. Or la vigne assurait la moitié des ressources locales et les commerçants en ressentent les effets. L'exode inévitable commence. En 1903, le budget municipal tombe à 17 000 francs ; il était de 45 000 francs en 1885" (34).

Au contraire, la Côte Roannaise va connaître son apogée. Le vignoble de coteau reconstitué perd son aspect désordonné pour les rangées rectilignes de ceps. La vigne prend une place prépondérante aux dépens de la polyculture. La plaine qui la borde est gagnée par la fièvre des plantations et la surface en vigne double. Aux tourelles, corps de logis, églises gothiques, remparts et vieilles portes cloutées légués par le passé, cette ère de prospérité ajoute les maisons à étages en pierre de la montagne, avec encadrement de briques autour des ouvertures, des rentiers ; les maisons-blocs en longueur, crépies, avec habitation à gauche, cuvage et étable au milieu, grange à droite et cave à moitié enterrée sous la pente naturelle, des vigneronns aisés ; les vastes maisons de maître, surmontées d'un clocheton, précédées par deux rangées de bâtiments de part et d'autre de la cour, des domaines des riches exploitants de la plaine. Le maximum de population est atteint en 1891 ou 1896, suivant les villages, dans la Côte, où elle a augmenté de 13 % par rapport à 1887 ; plus tard dans la plaine : en 1901 à Saint-Germain-l'Espinasse et 1906 à Lentigny. Le petit vignoble de Fleury-la-Montagne qui s'étend sur les communes voisines de Saint-Nizier-sous-Charlieu, Saint-Pierre-la-Noaille, Iguerande, Mailly et à un moindre degré, Saint-Bonnet-de-Cray et Saint-Julien-de-Jonzy dépasse lui aussi les 100 habitants au km². A Fleury même la vigne s'étend sur 550 des 875 hectares du finage et les jeunes

formés à l'école de greffage du village, sont appelés en Auvergne, dans l'Yonne et en Bourgogne (35).

Les besoins en main d'oeuvre de la vigne sont considérables, car tout le travail se fait à la main et l'écartement des ceps ne permet pas le passage du cheval. On considère qu'un ouvrier peut entretenir 50 ouvrées (2 ha). Il y a aussi nombre de courtiers et négociants, de voituriers, tonneliers, septembriers qui entretiennent la futaille, maçons, charpentiers et forgerons. Les montagnards des Monts de la Madeleine s'installent comme métayers ou journaliers dans la Côte Roannaise. A Saint-Alban, le solde migratoire représente 70 % de la croissance de la population, passée de 627 à 1 094 habitants de 1866 à 1896 (36). A Fleury-la-Montagne, les artisans viennent des Monts du Charolais et les saisonniers sont des tisseurs de la montagne.

Le développement de la culture de la vigne a créé un sous-prolétariat d'ouvriers agricoles, qui tend à s'opposer aux propriétaires de grands domaines d'origine nobiliaire d'une cinquantaine d'hectares, et aux exploitants agricoles aisés. A Saint-Alban, en 1913, il y a 70 agriculteurs en faire-valoir direct qui ont autour de 5 hectares et vivent correctement, une vingtaine d'agriculteurs entre 5 et 15 hectares ou plus, 33 métayers, 87 ouvriers agricoles et 40 journaliers. A Fleury-la-Montagne, la masse des façonniers ou prix-fauteurs qui entretiennent chacun deux hectares de vigne, ne dispose que d'une chèvre et d'une pauvre maison de deux pièces. Leur femme, à la cave, tisse la soie sur métier à main, à l'image des femmes de vigneron en faire-valoir direct qui n'ont que trois hectares et une vache.

- Le Brionnais gagné par la prairie.

L'emboucheur, comme le vigneron, est considéré par les autres paysans comme un aristocrate de la terre : il gagne bien sa vie, tout en faisant un travail moins rude, plus noble. La spécialisation dans l'élevage gagne le Brionnais entre 1852 et 1882, à l'époque où la France s'industrialise et se dote d'un réseau de chemins de fer. Contrairement à ce qui se passe pour le vignoble, elle s'accompagne d'une diminution de la population (les maxima de l'ordre de 50 hab/km² sont antérieurs à 1866 et même à 1846 dans le berceau de l'embouche), ce qui correspond au caractère extensif de cette activité. Le paradoxe veut que cette agriculture pour la vente soit pratiquée, dans un pays isolé, sans ville, hors le bourg-marché de Marcigny,

par de petits exploitants traditionnels. Il s'explique par l'exceptionnelle aptitude des terres à la prairie naturelle.

Au XVIIIe Siècle, apparaît à Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Civry, Briant et Oyé, sur les riches prairies du lias, la race charolaise, qui est un rameau des races jurassiennes. Bientôt, il y a dans le Brionnais un engouement pour l'embouche, qui est le fait pour les bêtes de prendre le maximum de poids dans le minimum de temps et, en 1808, les sept communes du noyau primitif ont plus de 50 % de leur surface en pré.

La race primitive est recherchée pour les labours et les charrois. Médiocre laitière, elle acquiert facilement de la viande. Les boeufs sont engraisés vers 6-7 ans et les vaches vers 7-9 ans. La race actuelle, orientée vers la viande, va être mise au point dans le Nivernais, et en particulier dans les pays entre Loire et Allier, étudiés par Jean Boichard, où s'est établie en 1770 une famille d'éleveurs d'Oyé, les Mathieu. En 1830, le comte de Bouillé introduit dans son domaine de Villars, dans la Nièvre, le croisement avec la race anglaise Durham, ce qui donne des sujets à charpente plus fine et à meilleure aptitude à la viande. Mais les risques de dégénérescence obligent à maintenir des croisements à partir de reproducteurs de race pure (durham et charolais), ce qui explique les achats massifs en Charolais-Brionnais. A la fin du Second-Empire, la race stable charolais-durham est acquise, mais les Brionnais, occupés à préserver la pureté de leur race, se refusent longtemps à accepter le métissage : ce n'est qu'en 1890 que le Conseil Général de Saône-et-Loire admet la présentation de bovins-métis dans les concours, les propriétaires des départements voisins trouvant chez eux des reproducteurs supérieurs à ceux du Brionnais (37).

En 1852, l'agriculture du Brionnais se partage entre la recherche de l'autarcie, la culture du blé, et l'élevage des bovins que suggère l'assemblage de terroirs aux aptitudes variées : les champs et les vignes s'étendent sur le calcaire, les prairies sur les marnes. Dans le canton de Semur, le seul à être tout entier contenu dans le Brionnais, les terres labourables couvrent 36 % de la surface totale et 45 % de la surface agricole utile, dont 60 % pour le blé. Les prés et pâturages couvrent une surface équivalente, ce qui est bien supérieur à leur importance dans les pays entre Loire et Allier, où l'on trouve encore 27,3 % de la surface totale en herbe et 50 % en labours, d'après le cadastre de 1900. L'élevage bovin est déjà nettement orienté vers l'embouche : en 1852, le canton de Semur compte 15 % des élèves, mais 29 %

les et Semur ; de plus, 55 % des boeufs et 13 % des vaches seulement sont des animaux de trait. La vigne (7 % de la surface totale) et le petit bétail (moutons et chèvres) restent importants. Les préoccupations de rentabilité ne l'emportent pas encore, car un hectare de prairie qui reçoit en moyenne deux boeufs, soit un revenu net annuel de 300 francs, procure le même revenu que deux hectares de blé, mais le grand nombre des petites exploitations et la routine sont un frein à la spécialisation (38).

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA PROPRIETE A SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS

	cadastre de 1850		cadastre de 1900	
	% en nombre	% Surf. tot.	% en nombre	% Surf. tot.
propriétaires de + 2 ha				
de 2 à 5 ha	52	16,5	55	18
de 5 à 15 ha	34,5	20,5	41	35
de 15 à 30 ha	7,5	16	7	15
plus de 30 ha	6	27,5	2	14

les propriétaires de moins de 2 ha sont 200 sur 600 en 1800 et
215 sur 525 en 1900

Source : Mme Claudette Vincent-Bardollet, (134) , pp. 31-99.

De 1852 à 1892, la surface des prairies a augmenté des deux tiers et celle des terres labourables a diminué de moitié : le rapport pré sur terre labourable est passé de 0,85 à 1,65 (39). Cette évolution s'explique par l'accentuation du déséquilibre du revenu en faveur de l'embouche : la consultation des mercuriales locales montre que le quintal de blé à Charolles passe en moyenne de 22 francs pour la période 1855-1875 à 17,50 francs pour la période 1890-95, soit une baisse de 20 %, alors que le prix moyen du boeuf gras à Saint-Christophe-en-Brionnais double de 1852 à 1882, il passe de 300 à 600 francs. Parallèlement, la région se trouve desservie par de nombreuses voies ferrées, qui facilitent l'acheminement du bétail sur Lyon et surtout sur Paris. Les terres empryées gagnent considérablement en valeur : leur prix de vente passe de 2 500 à 5 000 francs l'hectare dans les meilleurs sites et le prix de location de 60 à 150 francs (40).

L'embouche exerce une fascination sur le paysan, car il apporte l'aisance sans donner beaucoup de travail : les façons aux prairies et aux haies à la belle saison, quelques bêtes à soigner l'hiver. L'emboucheur achète les bêtes maigres à l'âge de 3 à 5 ans, dans les régions d'élevage voisines aux pâturages moins riches (massifs anciens, plaines argilo-sableuses) et revend d~~é~~ mai à juin jusqu'à novembre les animaux destinés à la boucherie. C'est un négociant qui court de foire en foire et qui doit savoir, au coup d'oeil, à quel moment changer une bête de pré ou la mener au marché.

Les gros propriétaires, groupés dans les comices agricoles, le Comice Libre de l'arrondissement de Charolles, conservateur fondé en 1840, et la Société d'Agriculture que le sous-préfet a créée en 1880, pour lui faire pièce, se font les propagandistes de l'amélioration de la race et de l'extension des surfaces en herbe. Eux seuls peuvent être de vrais emboucheurs, car ils pratiquent le crédit d'embouche et disposent de la gamme de prés nécessaires, ^{des} ~~des~~ ^{prés} maigres des coteaux aux prés riches et humides des fonds de vallées, les chambons, qui donnent une teinte dorée à l'échine des bêtes qu'on y parque dans les quinze derniers jours du cycle. Et pourtant les petits propriétaires vont les imiter, même s'ils conservent, pour l'autoconsommation, des labours. Or la petite propriété de 5 à 15 ha s'est renforcée aux dépens des domaines de plus de 15 ha, dans la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle (voir tableau). Ainsi se généralisent le système et le paysage bien connus aujourd'hui, fixés par la description qu'en donne Gallois en 1894. "La prairie charolaise ne se fauche pas. Entourée d'une haie que surmontent des chênes mal dressés, soigneusement ébranchés chaque année, pour qu'ils ne donnent pas trop d'ombre, elle sert d'enclos au troupeau de boeufs qu'on y enferme maigre au printemps et qui en sortira trois mois après à point pour la boucherie. Une seconde opération sera aussitôt recommencée qui porte sur un moins grand nombre de bêtes, qui ne seront livrées qu'à l'arrière-saison. L'emboucheur laisse le soin d'élever des bestiaux, qui ne donnent pas tant de profit, aux possesseurs de prairies moins riches" (47).

Véritable industrie, l'embouche exige un système de crédit et une bonne organisation commerciale : le Brionnais va s'en doter. Il faut beaucoup de capitaux pour acquérir ou louer des prés très recherchés et acquérir du bétail maigre. L'emboucheur souscrit des *billets d'embouche* à trois mois d'échéance auprès de sa banque, pour acheter le bétail maigre aux foires de février-mars. Il les renouvelle en juin-juillet, quand il recharge ses prés

et il les rembourse en octobre-novembre. On en trouve trace dès 1840 dans les archives d'un banquier local de Charlieu et ils sont admis au réescompte de la Banque de France en 1880. Marcigny est le centre du crédit d'embouche (42). D'autre part, marchands de bestiaux et chevillards, éleveurs et emboucheurs ont besoin de trouver, qui le choix le plus étendu possible, qui le prix le plus rémunérateur. Aussi vont-ils se rencontrer en quelques lieux privilégiés qui finissent par s'imposer : les foires du jeudi de Saint-Christophe-en-Brionnais pour le bétail gras, les foires de Charolles pour les élèves.

Cependant, la pénétration du progrès technique est lente. Ce n'est qu'en 1890, nous l'avons vu, que la race charolaise améliorée est vraiment acceptée dans le pays. L'effort pour pratiquer la sélection est pris en mains par des éleveurs de la Région de Roanne. L'étable-modèle d'Oyé, qui dispose de 43 hectares de prairies louées, est créée, à l'initiative d'un Conseil d'Administration, dont le président est le député de Roanne, Audiffred, et qui ne comprend parmi ses membres qu'un seul éleveur brionnais. Elle commence à fonctionner en 1890 et fait faillite en 1902, quand l'État lui retire les subventions, alors qu'elle commence à fournir des produits de valeur. L'état sanitaire du bétail est très médiocre et le troupeau est ravagé par de très graves épizooties. A la fin du siècle, il n'est guère plus nombreux qu'en 1850 : d'après la statistique agricole, le troupeau bovin de Saint-Christophe-en-Brionnais compte 552 têtes en 1852 et 557 têtes en 1892. La mécanisation et le progrès agronomique pénètrent très lentement, ce qui ne gêne guère l'embouche, forme d'exploitation primitive, puisqu'on se contente de laisser brouter l'herbe, fusse-t-elle de qualité exceptionnelle... Exploitation extensive aussi : en 1911, la population a diminué de 30 % par rapport au maximum de 1846 et la densité est tombée de 60 à 43 ; elle sera de 35 hab/km² en 1921 (44).

Le contraste est grand entre le niveau technique et la remarquable armature spéculative que s'est donné le Brionnais, dont Marcigny est le "cerveau" financier et Saint-Christophe, le "grand marché", pour reprendre les expressions de Jean Labasse. Cette armature s'imposera aux régions périphériques, Sologne Bourbonnaise et plaine de Roanne, au fur et à mesure que l'embouche va s'y étendre entre les deux guerres.

c) *Les Monts de la Madeleine : une moyenne montagne isolée, qui s'ouvre au progrès.*

Foyer permanent de vie besogneuse, d'émigration temporaire ou définitive, les Monts de la Madeleine sont une moyenne montagne surpeuplée de petite céréaliculture, où la terre est la principale source de richesse. Ce visage classique à l'échelle du Massif Central est insolite dans ces massifs du Centre-Est pénétrés par l'industrie : le tissage du coton n'a pas franchi la Loire et la coutellerie de Thiers s'est arrêtée aux hautes vallées des Bois-Noirs. Mais ce conservatoire des traditions s'est ouvert cependant dans la deuxième moitié du XIXe Siècle au progrès agricole, ce qui a permis une lente mais certaine amélioration des conditions de vie des habitants, sensible surtout après 1911.

L'habitat est réparti entre les "villages", hameaux familiaux de six à dix maisons, au milieu des labours et des prés en rectangles trapus, entourés de landes à genêts pacagées, sur les rochers. Les sommets (1 165 m au Bois d'Assise) ne sont pas suffisamment élevés pour que la vie pastorale soit possible. Les plus pauvres emmènent les troupeaux dans les forêts de hêtres et de chênes, qui cèdent la place en altitude au sapin. Les petites propriétés d'une dizaine d'hectares des habitants des villages, qui utilisent en commun les sectionnaux, médiocres pacages le plus souvent, contrastent avec la grande propriété seigneuriale, particulièrement stable, des comtes de l'Estoile et de Meaux, des de Rochetaillée à Saint-Just-en-Chevalet, des de Sugny à Saint-Romain d'Urfé, des de Saint-Pulgent à Saint-Martin-la-Sauveté, divisée en fermes d'une trentaine d'hectares.

L'*isolement* est le maître-mot : isolement du massif entre l'abrupt des Bois-Noirs qui le sépare de l'Auvergne et "la" faille de la Côte qui le sépare de la plaine de Roanne ; isolement des "villages" établis en clairière sur les replats au-dessus des gorges, comme ce hameau des Noës, où le futur curé d'Ars a fui la conscription pendant l'Empire (45). Etant donné la médiocrité des conditions naturelles, le *surpeuplement* est la seconde donnée fondamentale. Les migrations de misère, saisonnières et au moins temporaires, et la recherche de ressources de complément sont attestées dès le XVIIIe Siècle, grâce à l'enquête de l'intendant d'Herbigny en 1697. 700 à 800 paysans du canton de Saint-Germain-Laval et du Nord du Forez quittaient le pays après les semailles, pour s'embaucher comme scieurs de long ou pour d'autres grosses besognes, dans différentes provinces de France, en Piémont, Milanais et beaucoup en Espagne. Le curé de Saint-Just-en-Chevalet écrit : "quand les

garçons sont grands, ils vont presque tous hors le pays, les filles vont au voisinage pour être servantes et les hommes qui restent travaillent au charbon de bois, aux sabots et défrichent quelques carrés de broussailles ; leurs femmes filent à la livre" et le curé de Saint-Romain d'Urfé ajoute : "les habitants vont les uns à la scie, les autres voiturent et les autres vont dans le Nivernais battre du blé" (46). De 1806 (12 944 habitants) à 1891 (12 238 habitants), la population du canton de Saint-Just-en-Chevalet et des quatre communes d'Arcon, les Noës, Saint-Rirand, Saint-Bonnet-des-Quarts qui constituent l'actuelle région agricole des Monts de la Madeleine, est restée étonnement stable, avec un léger maximum en 1846 (13 023 habitants). La densité moyenne (40 hab/km²) est beaucoup plus forte qu'il n'apparaît si l'on considère que les forêts, incultes et landes, couvrent la moitié de la surface. La diminution de population est encore à peine sensible de 1891 à 1911 : elle est de moins de 500 habitants en 20 ans. Elle reste encore modérée aujourd'hui : en 1954, elle n'est que de 37 % par rapport au maximum de 1846. On trouve des chiffres équivalents pour les hautes vallées de la Besbre et du Sichon, dans la Montagne Bourbonnaise : la densité est de 53 hab/km² en 1876 et la diminution de 38 % entre 1876 et 1962 (47).

Les Monts de la Madeleine sont caractérisés par la permanence de taux de natalité élevés et par la faiblesse de l'exode rural jusqu'au début du XXe Siècle. Ce comportement démographique particulier a été très bien observé, par un enfant du pays, l'abbé Canard. "Les familles nombreuses, de six à sept enfants, étaient la règle générale. Cependant, remarque-t-il, la consultation de nombreuses généalogies de familles paysannes m'a appris que pendant les trois derniers siècles, à l'intérieur de chaque génération, ne se mariaient pratiquement que la moitié des enfants parvenus à l'âge adulte : le fils aîné en priorité, favorisé qu'il était en héritage pour continuer la lignée dans la maison ancestrale ; quelques autres qui acceptaient d'apprendre un métier, de s'installer hors du foyer paternel, de vivoter à la journée ou de s'exiler comme scieurs de long et sabotiers, dans les forêts lointaines, pouvaient encore avec leurs misérables gains assurer la subsistance d'une mère et de ses enfants. Mais combien d'oncles et de tantes, célibataires volontaires ou non, ont consacré leur temps et leurs bras à l'éducation de la progéniture du chef de famille et aux soins des parents âgés ! Ainsi vivaient sous un même toit à pot et à feu communs plusieurs membres de deux ou trois générations. La main d'oeuvre ne faisait pas défaut dans les petites exploitations. Ces sortes de communautés patriar-

qu'au tirage au sort et les filles... jusqu'à la mort" (48).

LE MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE DE DEUX COMMUNES DES MONTS DE LA MADELEINE

Commune	Période	N	M	Mouvement Naturel	Mouvement de Population	Mouvement migratoire	par an
Romain d'Urfé (48)	1881-1900	24,8 ‰	24,6 ‰	+ 8	+ 55	+ 47	+ 0,2 %
	1901-1911	23,6 ‰	21,7 ‰	+26	- 178	- 204	- 1,4 %
	1919-1939	16,8 ‰	20 ‰	-63	+ 153	- 90	- 0,45%
Tuilière (49)	1926-1936	18,6 ‰	14,2 ‰	+ 30	- 101	- 131	- 1,5 %
	1936-1945	16,5 ‰	15,3 ‰	+ 8	- 35	- 43	- 0,7 %
	1946-1954	14,7 ‰	15 ‰	- 3	- 97	- 94	- 1,5 %

Après 1900, les montagnards qui avaient commencé par aller travailler dans la plaine et le vignoble, gagnent les grandes villes, Roanne d'abord, puis Lyon et Paris. De 1919 à 1939, 231 personnes originaires de Saint-Romain d'Urfé, peuplé de 1096 habitants en 1921, ont quitté le village pour des villes de plus de 30 000 habitants. Ce sont les jeunes qui partent : un ménage de journaliers s'est vu abandonné par ses cinq enfants (48). Pour remédier à la disparition d'une main d'oeuvre abondante, chaque ferme prend en pension un ou deux enfants de l'Assistance Publique, qui devenus grands, servaient comme domestiques. C'est aussi une ressource de complément, qui remplace la fabrication des sabots à la main, le débitage des planches de sapin et leur charroi à Vichy par les hommes, la confection d'ouvrages au crochet et à l'aiguille pour les fabricants de Roanne par les femmes. Ainsi la vie paysanne se maintient dans le cadre de la petite exploitation familiale bien après la guerre 1939-1945.

La survivance de cette vie patriarcale marque le poids des traditions sociales et religieuses, entretenues aussi par l'influence conservée par les grands propriétaires résidents (50). Elle n'a pas entravé la pénétration du progrès technique dans le cadre d'une agriculture largement autarcique. La statistique agricole de 1885 (51) montre la place tenue par les cultures fourragères et sarclées : elle indique pour le canton de Saint-Just-en-Chevalet, 900 ha de pommes de terre, 600 ha de prairies artificielles, 1 200 ha de fourrages annuels, pour 2 600 ha de seigle, 370 ha de froment,

285 ha de méteil et 700 ha d'avoine. Le troupeau était important : élevage de vaches pour le lait et le travail, de moutons et de chèvres sur les landes et engraissement de porcs à la ferme. La statistique fait état en effet, à côté de 270 chevaux et 300 boeufs, ce qui est fort peu, de 4 000 vaches, 1 700 élèves de plus d'un an, 3 600 moutons et 1 600 chèvres, 2 850 porcs. L'établissement d'une liaison ferroviaire Roanne-Vichy, par les vallées de l'Aix et du Sichon, qui fonctionne de 1912 à 1939, permet l'arrivée à bon compte de la chaux de l'Allier et la substitution du froment au seigle dans le cadre de l'assolement classique : pommes de terre ou topinambours sur les sols pauvres, en tête d'assolement, blé, 2 ans de trèfle, avoine ou seigle. Chaque exploitation, d'une dizaine d'hectares en moyenne, produit pour l'autoconsommation et la nourriture du troupeau (8 vaches, une vingtaine de brebis, 5 ou 6 porcs, une centaine de volailles). On vend les veaux blancs à 150 kilos, les agneaux gras et le surplus du beurre et du fromage, des porcs, de la volaille et des oeufs aux épiciers locaux, aux maquignons et dans les foires du canton ; et, quand on en possède suffisamment, du bois. Ainsi les petits propriétaires des villages arrivent-ils à connaître un minimum de bien-être.

x

x x

La Région de Roanne et le Haut-Beaujolais sont à la fin du XIX^e siècle une région peuplée, active, où la terre est convenablement cultivée, où les paysans trouvent dans le travail textile un complément de ressources et où la mécanisation a fixé le quatrième foyer cotonnier national. Ils forment une région autonome autour de Roanne, petite capitale industrielle, bien dotée en commerces de gros et en établissements financiers. C'est un aboutissement remarquable pour une plaine insalubre entourée de massifs anciens, située sur la Loire qui ne forme pas un axe de circulation privilégié. Les hommes du terroir ont su mettre à profit les vicissitudes de l'histoire qui profitaient à leur région : le passage momentané par Tarare, Roanne et la Loire de la route de Paris à Lyon, l'introduction du travail du coton par les négociants lyonnais et, en dernier lieu, la cession de Mulhouse à l'Allemagne. Ce "miracle" roannais et montagnard, à l'heure de la révolution industrielle et agricole, survivra-t-il aux exigences de l'économie moderne, dans une région où les traces du passé manufacturier ne sont pas effacées ?

CHAPITRE II - C - L ' APOGEE

NOTES

- (1) On entend généralement par THIZY l'ensemble des deux communes de Thizy et de Bourg-de-Thizy et ici pour COURS, la ville et les deux communes de La Ville et de Pont-Trambouze, qui en ont été détachées en 1872 et 1876.
- (2) Ces chiffres ont été calculés pour la partie du département du Rhône comprise dans le champ de l'étude.
- (3) Les sources essentielles sont :
Ch. LESOURD (115), L'adaptation d'une ville à la vie industrielle, étude de Roanne, D.E.S., 1940, 97 p.
Charles DECHELETTE (89), L'industrie cotonnière à Roanne, 1910.
J.H. BILLET (86), Thizy et les environs, 1906.
ARDOUIN-DUMAZET (84), La région lyonnaise, 1896.
L. GALLOIS (165), Lyon et la région lyonnaise, 1894, 226 p.
J.P. HOUSSEL (154), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, 1971.
- (4) C. DECHELETTE (89), p. 151
- (4 bis) idem (89), pp. 133-158
- (5) Le NUMERO du fil est déterminé par le nombre de mètres contenu dans un gramme. Le numéro 26 signifie qu'il y a 26 000 mètres au demi-kilogrammes
L'ARMURE est le mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame. La toile a l'armure la plus simple. Un métier à RATIÈRES, en permettant de soulever alternativement tel ou tel fil permet la réalisation de motifs complexes.
- (6) C. DECHELETTE (89), p. 151
- (7) Le MERCERISAGE est un traitement à la soude, suivi d'un étirage, qui donne de la transparence et un certain brillant ; il accroît la solidité.
- (8) L. SUBRIN (104), Historique de la teinture à Roanne.
- (9) C. DECHELETTE (89), p. 118 et p. 56
- (10) idem p. 57
- (10 bis) idem p. 60

- (11) Le CROISE a une armure moins simple que la toile ; le tissu présente un envers et un endroit et est caractérisé par des côtes et des sillons égaux disposés obliquement par rapport à la largeur du tissu. Dans la SERGE, très proche du croisé, côtes et sillons sont inégaux.
- (12) La BOURRETTE est filée avec les déchets impropres à la fabrication de la SCHAPPE.
- (13) Le DEGRAVE est l'impression à une ou plusieurs couleurs sur fond noir aniline ou indigo.
- (13 bis) Louis GONTHIER ~~§~~ ~~§~~, Généalogie de la famille DECHELETTE, Crépin-Leblond, éditeur, Moulins, 1948, 109 p.
- (13 ter) THIZY avait refusé le passage du chemin de fer à voie normale au moment de l'établissement de la ligne Roanne-Tarare-Lyon, dans les années 1860 à cause de l'opposition des transporteurs à chevaux qui étaient très puissants.
- (14) Marie-Josette BORIE (131), La C.G.T.U. dans le textile roannais entre les deux guerres, p. 131.
- (15) H. VELU (169), Villefranche-sur-Saône, p. 44-65.
- (16) Voir essentiellement J. LESOURD (115)
- (16 bis) Célèbre par sa réplique aux Autrichiens, qui voulaient piller Roanne en 1814, il a donné son nom aux Promenades du centre de la ville.
- (17) cité dans C. DECHELETTE (89), p. 99-100.
- (18) 23 121 habitants en 1866, 19 942 en 1886, 18 566 en 1911.
- (19) RAPPORTS AU CONSEIL GENERAL (44), session ordinaire de 1890.
- (20) Sur MARCIGNY, voir J. LABASSE, (17), Les capitaux et la région, p.244
- (21) On comprend l'insistance avec laquelle la Chambre de Commerce demande à la Compagnie P.L.M. la réalisation de la gare d'eau. Les marchandises venues de l'Est, comme les pyrites de Sain-Bel et les produits métallurgiques de Saint-Etienne, étaient, avant sa réalisation en 1894, déchargées en gare du Coteau et gagnaient le port par charrois.
- (22) J. LABASSE (17), Quelques aspects de la vie d'échanges en pays roannais, A.G. mai-juin 1954 p. 193-218.
- (23) L'ILLUSTRATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE (95), Le département de la Loire p. 31.
- (24) BANQUE REGIONALE DU CENTRE, 50 ans au service de l'économie régionale, Imprimerie Protat Frères, Mâcon, novembre 1963 - Les agences de Mâcon et d'Autun ont été créées en 1933.
- (25) François TOMAS (166), Quelques traits de la géographie et de l'histoire agraires de la plaine du Forez, in R.G.L., 1963, p. 137-138.

- (26) ANNUAIRE DE LA LOIRE (76), 1809, Chapitre "agriculture", p. 229-263.
ANNUAIRE DE LA LOIRE (79), 1843, p. 223 et, 1845, p. 267.
- (27) ANNUAIRE DE LA LOIRE (79), 1845, pp. 240-255.
- (28) Camille GAGNON (94), Histoire du métayage en Bourbonnais depuis 1789, p. 49.
Max DERRUAU (9), La Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise, p. 300-303.
- (29) ENQUETE AGRICOLE DE 1866 (81), Département de la Loire : rapport du Président, p. 63-125 ; procès-verbaux et dépositions pour la Plaine de Roanne, p. 407-420.
- (30) Camille GAGNON (94), p. 100-106.
- (31) Bernard BUSSELIER (128), Le vignoble de la Côte Roannaise, p. 9-16.
- (32) ANNUAIRE DE LA LOIRE (76), 1809, p. 245-247.
- (33) Docteur Louis COUTARET ~~1~~ ~~2~~, La maladie phyloxérique et son traitement, 1886, 207 p., princ. p.1
- (34) Robert LUGNIER (158), Saint-Germain-Laval, p. 115
- (35) Témoignage oral de Serge LACROIX, vigneron à Fleury-La-Montagne.
- (36) Jean-Charles LESPINASSE (132), Etude d'une société rurale : Saint-Alban-les-Eaux, p. 9.
- La croissance de la population a été particulièrement forte à cause de l'emploi né de la station thermale.
- (37) J. BOICHARD (2), La vie rurale entre Loire et Allier, p.
- (38) Claudette VINCENT-BARDOLLET (134), La vie agricole en Brionnais de 1850 à 1893 ; la production agricole en 1852, d'après la statistique agricole de 1852, p. 12-30.
- (39) idem (134), étude de la statistique agricole de 1892, p. 81-85.
- (40) ENQUETE AGRICOLE DE 1866 (81), département de la Loire, p. 411 et 419.
- (41) J. GALLOIS (147), Mâconnais et Charolais en A.G., 1894, p. 428-449.
- (42) Jean LABASSE (17), Les capitaux et la région, l'embouche p. 241-251
- (43) C. VINCENT-BARDOLLET (134), p. 69-74.
- (44) Ces chiffres sont calculés pour le canton de SEMUR, communes viticoles exclues (Fleury, Iguerande et Mailly).

- (45) ABBE Bernard NODET ~~1~~ ~~2~~, Le curé d'Ars, Déposition des témoins du procès de l'Ordinaire, éditions Xavier Mappus, Le Puy, 1959, 199 p., princ. p. 30-33.
- (46) Mémoire de d'HERBIGNY (96), Réponse des curés au questionnaire.
- (47) Marc LACOUTURE (157), L'activité agricole des hauts bassins de la Besbre et du Sichon, in REVUE d'Auvergne, 1963, p. 151.
- (48) Jean CANARD, Mouvements de la population à Saint-Romain-d'Urfé de 1612 à 1946, in BULLETIN DE LA DIANA, tome 29, 1945, N° 4, p. 118-155.
- (49) Jean CANARD, Mouvements de la population à Saint-Just-en-Chevalet de 1677 à 1960, Imprimerie Dumas, Saint-Etienne, 20p.
- (50) Influence entretenue par le paternalisme, qui conduit par exemple les propriétaires à abonner leurs fermiers au journal conservateur de Roanne jusqu'en 1940.
- (51) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA LOIRE ~~3~~ ~~4~~ série 55, M 23.

Chapitre III

TROIS QUARTS DE SIECLE DE STAGNATION : DE LA FIN DU XIXe SIECLE A LA CRISE DU TISSAGE DE 1965

Au début du XIXe siècle, l'esprit d'initiative dont avait fait preuve la bourgeoisie de la cotonne paraît brisé. A Thizy, les marchands de tissus ne saisissent pas l'opportunité de passer à la confection, comme l'ont fait les doubluriers de Villefranche. A Roanne et à Cours, le mouvement de concentration en usines à la pointe du progrès est stoppé et on revient au contraire à la dispersion de la production en petits ateliers, que permet l'électricité.

Ce refus de l'urbanisation et de l'industrialisation apparaît comme un bien à l'opinion, car les conservateurs répandent le mythe de la supériorité de la société traditionnelle. Pourtant le décalage se creuse entre l'économie de la région et celle des grands foyers qui continuent à se développer. A l'heure où les campagnes font figure de lieu idéal de développement, elles connaissent une crise grave. La rénovation ne concerne que Roanne, et tardivement Tarare, mais ses effets sont limités. Pourtant la situation d'abri pendant les guerres, les hasards favorables de la conjoncture, permettent de surmonter les crises et masquent les retards accumulés. Quand la crise du tissage de 1965 balayera le tissage de la soie et de la cotonne, la région devra affronter l'économie moderne avec des structures désuètes.

A - LE MYTHE PASSEISTE ET LE REFUS DE L'INDUSTRIALISATION ET DE
L'URBANISATION

Au tournant du siècle, le ton change. On cesse de s'ennorgueillir du progrès technique et des réussites industrielles, comme on l'avait fait à la suite des intendants des manufactures au XVIIIe siècle. Au contraire une abondante littérature propagée par la presse locale, des brochures, les contes, romans et poèmes régionalistes, s'attache à présenter la région comme un modèle de développement, dans la mesure où elle est maintenue à l'écart des excès de la technique moderne. Ce mythe passéiste, né de la peur que la poussée socialiste inspire aux notables, va s'épurer peu à peu et s'imposer à l'ensemble de l'opinion. Celle-ci finira par ne pas s'inquiéter de la stagnation technique et de l'isolement croissant, qui en sont les conséquences.

1.- *LA PEUR SOCIALE A L'ORIGINE DU MYTHE.*

En 1847, R. de la Rochette, un ultra qui ne se console pas de la chute de l'Ancien Régime, est émerveillé par les premiers signes de l'aventure industrielle dans son pays. Il décrit complaisamment une des premières manufactures de Thizy, "vaste atelier, qui occupe un grand nombre d'ouvriers..., institution nouvelle qui attire les étrangers". Cela lui apparaît comme un progrès par rapport à la boutique, "espèce de cave fétide, qui unit l'humidité et la malpropreté..., où de pauvres enfants contractent ces maladies scrofuleuses" (1). Les descriptions des érudits locaux, notables ou ecclésiastiques pour la plupart, laissent la même impression jusqu'à la fin du siècle. En 1910, on lit dans la thèse de droit de Charles Déchelette, d'une famille qui a fait fortune dans la cotonne, une tout autre appréciation des choses : " Il est très surprenant de rencontrer encore aujourd'hui dans la région avoisinant Thizy un grand nombre de métiers isolés, que les mains peu expertes des agriculteurs font battre pendant l'hiver. Il semble qu'avec l'énorme production des tissages mécaniques il n'y avait plus de place pour ces petits producteurs mal outillés et ignorants de toute science commerciale. Mais c'est qu'on ignore généralement l'endurance de ces ouvriers de la campagne et leurs faibles exigences. L'amour du sol natal est heureusement ancré dans cette

population robuste qui préfère les occupations champêtres aux joies malsaines et ruineuses des grandes villes. Le sort de ces tisseurs isolés n'est pas à plaindre car, nourris par leurs jardins, ils n'ont pas de dépenses importantes en dehors de leur foyer, leur chauffage et leurs vêtements. Or ces dépenses sont très réduites et elles leur permettent, même avec un salaire très minime, d'économiser ce que les travaux de la campagne leur font gagner pendant les trois mois d'été, soit cinq ou six francs par jour. Néanmoins une ère nouvelle semble venir pour ces tisseurs isolés : le métier à bras va être remplacé par le métier mécanique mû par l'énergie électrique distribuée à domicile. Et ainsi l'énergie électrique défera l'oeuvre de la vapeur par la décentralisation qu'elle opérera "(2).

La timidité en face du progrès technique, la glorification du "paysan aux mains calleuses", le souhait de l'exode urbain sont devenus l'idéologie officielle à la suite de la grande récession de 1875-1895 (3). Mais la Région de Roanne se trouve en pointe dans ce mouvement "agrarien", passéiste, car l'arrivée brutale de la grande industrie a bouleversé un milieu resté profondément traditionnel et rural. La poussée "rouge" effraye le patronat et les milieux conservateurs. En effet, Roanne est pour Jules Guesde, "le second berceau du socialisme". Elle connaît de grandes grèves en 1882, 1889 et 1894, année de la venue de Jean Jaurès, et aura une municipalité socialiste, pratiquement sans interruption de 1896 à 1953. A cause de l'attitude de la campagne, l'élection d'un député socialiste est retardée jusqu'en 1905 (4). La grève de Cours en 1889 dure neuf mois et est d'une extrême âpreté (5). En 1900, les maires de Charlieu, Thizy, Cours et Tarare sont également socialistes ; c'est le cas aussi de bourgs peuplés de tisseurs à bras touchés par la mécanisation, comme Lagresle. Les ouvriers, paysans déracinés, entassés dans des villes qui n'étaient pas prêtes à les recevoir, se tournent vers le seul parti qui prenne leur défense, même s'ils ont gardé une mentalité artisanale et rurale.

Les patrons, hostiles à toute augmentation des charges sociales, inquiets de la sévérité de la concurrence internationale et du marasme latent, en dépit du renouvellement de leurs fabrications autour de 1890, sont obnubilés par la résistance ouvrière, dans laquelle ils finissent par voir la source de toutes leurs difficultés. Ils écoutent avec complaisance les milieux conservateurs et cléricaux dénoncer la perversion

de la ville et de la machine, ~~et~~ vanter la vie rude mais saine de la campagne et les valeurs de la civilisation traditionnelle. Or la campagne textile peut passer pour le parangon de cette société. Elle conserve une forte densité : ici, le système manufacturier, là, la construction d'ateliers mécaniques le long des rivières ou même dans les bourgs, où on apporte le charbon par charrois, maintiennent l'interpénétration de la vie agricole et industrielle. La pratique religieuse reste très forte dans les écarts ; l'influence des écoles catholiques, dont beaucoup étaient tenues par les frères des écoles chrétiennes, considérable. Les vocations ont été nombreuses et le séminaire de Saint-Jodard fut une véritable pépinière d'évêques, de missionnaires, dont beaucoup d'églises de villages abritent le tombeau ou conservent le souvenir, par exemple Jean-Marie Odin d'Ambierle premier archevêque de la Nouvelle-Orléans (1800-1870), Claude-Marie Dubuis de Coutouvre, évêque de Galveston en Louisiane (1817-1894), Laurent Blettery né à Saint-Bonnet-des-Quarts en 1817, vicaire apostolique en Chine Orientale, sans oublier Louis-Antoine Pavy, évêque d'Alger, né à Roanne en 1805 (6). La droite résiste à la poussée républicaine. Aux élections législatives de mai 1906, sur 23 500 inscrits et 20 500 votants, le candidat radical ne l'emporte, ^{dans la circonscription de rive droite,} que de 800 voix sur le candidat "réactionnaire", qui est un Déchelette, patron de tissage, et maire de Montagny, malgré une avance de 1100 voix dans le canton de Charlieu. Celui-ci l'emporte dans les cantons de Perreux et de Belmont et fait jeu égal dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay (7).

2.- LA POPULARISATION DU MYTHE.

Il n'est pas étonnant que de cette campagne textile soit sorti celui qui allait devenir le chantre de la vie rustique et de l'exaltation du passé, le poète Louis MERCIER. Né dans une ferme de Coutouvre en 1870, il exerça une très grande influence par son oeuvre littéraire, qui lui valut une célébrité nationale (8) et par son métier de journaliste : bien avant la guerre de 1914 et jusqu'à la Libération, il fut rédacteur en chef du principal hebdomadaire régional, le Journal de Roanne, qui tirait à plus de 20 000 exemplaires et avait des éditions locales à Charlieu et à Tarare.

Son roman "Hélène Sorbiers" (9), récit autobiographique de sa jeunesse, lui est une occasion de décrire le monde éternel et très chrétien des paysans et des tisseurs à domicile. Dans "le Poème de la Maison", publié en 1906 (10), il chante la maison, la porte, la cheminée, la table, le lit, l'horloge, la lampe, le Christ, le four, la cave, le grenier, les fenêtres, le puits, le dimanche des boeufs, la joie de l'âne, la mort du chat, eux (les aïeux). Cette longue liste des différents poèmes du recueil n'est pas inutile, car elle montre que seul le monde "agrarien" l'intéresse et qu'au contraire, le monde tout proche de la machine à vapeur, de la ville, des idées nouvelles, présent à quelques kilomètres à Thizy et à Roanne, et au village-même avec l'usine, est ignoré délibérément, rejeté. Il faudrait recopier des strophes entières du Poème de la Maison. Contentons-nous des deux premières de "la Maison" :

" A mi-côte, au milieu des vergers et des terres,
La maison de chez nous ne se voit pas de loin,
Car, pour vivre des jours pacifiques, nos pères
Bâtissaient en des lieux ombreux et solitaires
Et cachaient aux regards leur demeure avec soin.

Non plus qu'eux, n'ayant pas le désir de connaître
Le monde qui s'étend à l'entour, la maison
N'élève son vieux toit qu'à peine, et ses fenêtres
Contemplant doucement le pays des ancêtres,
Dédaigneuses de voir un plus vaste horizon".

et des deux premiers vers de "la Porte" :

" Confiante au pays des ancêtres, sachant
Qu'il n'arrive rien de funeste des champs,"

Par contre, l'autre monde est tourné en dérision : "Faut vous dire -écrit toujours Louis MERCIER, dans "la Noce à Besacier", un des "Contes de Jean-Pierre"⁽¹¹⁾ - que le père Decloître, "un ancien gréli (12) qui est venu à Roanne, il y a quelques années, pour travailler dans les usines, ... était un enragé socialiste. Il ne manquait jamais les réunions où l'on prêche contre les bourgeois. Toujours le premier à claquer des mains, le père Decloître ne comprenait pas mieux que les autres ce que les orateurs débitaient sur leur théâtre ; il y avait dans leurs histoires des mots bizarres, dont le père Decloître ne savait pas si c'était des noms de bêtes, de pays ou de remèdes. Mais c'était, sans doute, justement parce qu'il ne comprenait pas qu'il était si acharné».

Les idées popularisées par le poète rejoignent l'attitude des patrons qui encouragent la déconcentration de l'industrie. Et l'ambiance du temps est à "l'attachement excessif au passé, au déni stérile de retour à la terre", comme dit Alfred Sauvy, au malthusianisme économique et au culte du "petit". Quand en 1932, la Chambre de Commerce de Roanne et la Fédération Textile de la Région Roanne-Thizy-Cours se félicitent "de la structure bien équilibrée de la région entre l'agriculture, l'industrie et le commerce, des habitudes d'économie et de sagesse qui ont fait que la plupart des maisons ont résisté à la crise" (13), il n'y a sans doute personne pour exposer que la crise se traînera ici plus longtemps, qu'ailleurs, de même qu'apparue plus tard en France que dans les pays industrialisés voisins, elle fera sentir ses effets plus longtemps justement à cause de l'importance conservée par l'économie traditionnelle. Le sentiment que l'équilibre maintenu entre la civilisation pré-industrielle et la technique moderne fait la force et l'originalité de la région devient un mythe admis par tous. D'ailleurs les luttes politiques se sont estompées, les villes se sont "rangées". Après le long règne d'Albert Sérol, avocat d'extraction bourgeoise, député et maire socialiste de Roanne de 1919 à 1940, qui fait partie de nombreux cabinets de la Troisième République et fut ministre de la justice du gouvernement Pétain en 1940, la domination de la gauche après la Libération fut de courte durée : elle cesse en fait en 1953 quand le maire actuel, alors premier adjoint, prend le contrôle de la municipalité. Depuis la Ve République, les trois députés de Roanne, Charlieu-Feurs et Tarare appartiennent au centre ou à la majorité (14). Et l'on peut appliquer à Roanne ce qu'André Vant écrit de Saint-Etienne : "Saint-Etienne, ville rouge, est une image du passé... Mais Saint-Etienne a-t-elle jamais été une ville ouvrière ? Autrement dit, le syndicalisme révolutionnaire n'a-t-il pas été un épisode éphémère dans une société locale de tradition et de mentalité artisanales et rurales" (15). La ville se reconnaît dans sa campagne et réciproquement.

Le mythe peut donc perdre ce qu'avait d'agressif à l'origine l'affirmation de la supériorité d'une société, d'une civilisation sur l'autre. La conclusion d'une étude menée de façon scientifique par l'équipe d'Economie et Humanisme, à la demande du Groupe de Travail Roannais, et qui reflète l'opinion des corps constitués, est que : "l'équilibre agriculture-industrie et l'équilibre ville-campagne ne sont pas pour la

région un but à atteindre, mais une position à conserver" (16). La notion d'équilibre ville-campagne traduit la réalité : en 1954, population rurale et population urbaine s'équilibrent. En la présentant comme un avantage, un idéal à sauvegarder, c'est le vieux mythe de la supériorité de la société rurale que l'on retrouve sous une forme rajeunie. Pourtant cet équilibre n'a été atteint, et l'étude en convient, que par une diminution de la population totale, particulièrement forte pour la population rurale, dont une partie seulement s'est fixée à Roanne, alors que les petites villes stagnaient.

A - EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA REGION DE ROANNE ET DU BEAUJOLAIS TEXTILE

Population	Agg. de Roanne	Autres villes	urbaine	%	rurale	%	Totale
1896	39 650	59 100	98 750	31,5	214 500	68,5	313 250
1954	66 300	55 750	122 050	49,5	124 500	50,5	246 550

La "campagne préservée" a été une campagne en crise et n'a pas apporté la croissance à la Région de Roanne ni au Beaujolais textile. On peut constater au contraire que plus l'augmentation de la population urbaine a été faible, plus la diminution de la population rurale a été forte.

B - VARIATION ANNUELLE DE LA POPULATION DE LA REGION DE ROANNE ET DU BEAUJOLAIS TEXTILE DE 1846 à 1968

	Population urbaine		Population rurale		Population totale	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
1846 - 1866	+ 900	+ 3,3 %	+ 900	+ 0,6 %	+ 1 800	+ 1,06 %
1866 - 1896	+ 1 000	+ 1,5 %	- 840	- 0,35 %	+ 160	+ 0,05 %
1896 - 1911	+ 300	+ 0,3 %	- 1 600	- 0,76 %	- 1 300	- 0,43 %
1911 - 1936	+ 200	+ 0,25 %	- 1 900	- 1 %	- 1 700	- 0,60 %
1954 - 1968	+ 700	+ 1 %	- 300	- 0,43 %	+ 400	+ 0,30 %

(a) en valeur absolue

(b) en valeur relative

3.- LE MYTHE, FACTEUR DE STAGNATION.

"Mythe, image simplifiée, souvent illusoire, que des groupes humains élaborent ou acceptent au sujet d'un individu, d'un fait et qui joue un rôle déterminant dans leur comportement ou leur appréciation", lit-on dans le Robert. Imbriqué avec des attitudes de blocage sur la question ouvrière (17), le mythe passéiste, en traçant un tableau idyllique de la civilisation traditionnelle, subordonne l'économique à des considérations sentimentales. Il a contribué à mettre en veilleuse l'esprit de risques et d'entreprise, jusqu'à entraîner un isolement technologique et géographique.

a) Les comportements dans les milieux du textile et la question du tarif.

Les "descendants", qui ont succédé aux "pionniers" de la grande industrie ont tendance à se contenter de gérer l'héritage familial, tout en menant la vie agréable que leur permettent des revenus assurés : ils ont de nombreux domestiques, les premières automobiles, des résidences à la campagne et sur la Côte d'Azur. Le souhait d'éviter les concentrations ouvrières et le dialogue avec les syndicats va les amener à favoriser l'implantation de l'industrie à la campagne. La première forme de cette dispersion était prévue depuis longtemps : " l'électrification a fait naître de nombreux ateliers familiaux, où l'ouvrier travaille chez lui, avec les siens, sur des métiers qui sont souvent sa propriété. De là, ajoute le président de la Chambre de Commerce de Roanne, un déplacement industriel opéré quelque peu au détriment des grandes usines, qui, marquant un retour significatif vers l'organisation décentralisée du travail d'autrefois, ne peut manquer d'avoir de salutaires conséquences sociales (18)".

Or, la création d'ateliers familiaux est aussi bien accueillie par les ouvriers que par les patrons. Le tisseur à domicile va pouvoir en effet retrouver l'indépendance de l'artisan qui discute, d'égal à égal lui semble-t-il, les ordres avec le patron, qui dispose de son temps à sa guise, sans contrainte d'horaires, pour travailler quand bon lui semble et donner des soins à "sa" terre. Il n'aura plus à se déplacer et pourra conserver sa femme et ses enfants à la maison, qui travailleront avec lui, maintenant ainsi l'unité de la cellule familiale (19). Ce n'est qu'à l'expérience qu'apparaîtront les inconvénients de longs horaires pour compenser la faible

productivité de métiers anciens, achetés d'occasion, et l'irrégularité des ordres qui conduisent au surmenage en période de presse et au chômage, quand les affaires sont difficiles. Mais de tels inconvénients ne remettent pas en cause la satisfaction qu'ont ces fils de paysans-tisseurs, de revenir à un genre de vie proche de celui que le progrès technique les avait contraints d'abandonner. Les ouvriers avaient gardé une mentalité artisanale et rurale. Le tisseur de Cours note un observateur, a eu du mal à dépouiller le vieil homme quand il a fallu travailler en usine. "Il se plie mal au règlement, conserve des moeurs indépendantes, à la recherche d'exploits individuels. Il abandonne le métier sans raison valable un jour ou deux, quitte à tenir le lourd battant dix-huit heures de suite pour remplacer le temps perdu". D'ailleurs la longue grève de Cours de 1889 est autant due à la difficulté de s'adapter à la discipline exigée par le métier mécanique qu'à des revendications de salaires (20). On peut faire des constatations du même ordre en ville. Les jardins-ouvriers font partie du paysage, ainsi que les maisons des faubourgs, entourées d'un jardin, construites pour la retraite.

Mais déjà au moment de la guerre 1914-1918, ce sont aussi de véritables usines dotées de métiers modernes que les cotonniers installent à la campagne : le mythe du retour à la terre rejoint l'épineuse *question des tarifs*, qui va dominer le problème ouvrier et retarder considérablement la modernisation du tissage. Les grandes grèves de 1883 et de 1894 avaient eu pour résultats, nous l'avons vu, l'emploi du rouleau métrique et la fixation d'un barème au mètre, variable selon la largeur et la complexité de l'article. Ce Tarif Général du 26 décembre 1894 a été révisé en hausse aux périodes d'inflation (1918, 1919, 1923) et en baisse aux périodes de crise (1927, 1933, 1934), à la suite ou en dépit de grèves. Basé sur l'organisation industrielle de 1894, où l'ouvrier surveille deux métiers, il va empêcher de suivre l'évolution technique. Or dès avant la guerre de 1914, des inventions comme les tâteurs de trame, le casse-chaîne, en soulageant l'attention du tisseur, permettent d'augmenter le nombre de métiers confiés à un ouvrier. Après la guerre a été mis au point le métier automatique une couleur, puis en 1925, le métier automatique quatre couleurs, le plus utilisé dans la région, en même temps que le système Taylor et ses dérivés sont divulgués en France. Certaines régions, comme les Vosges et à l'étranger, s'équipent en automatiques à 16, 20, 30 métiers par ouvrier, dans le cas de l'uni.

Les "grèves des quatre métiers" vont alors se multiplier à Roanne, quand un patron veut faire surveiller quatre métiers par ouvrier, sans révision avantageuse du tarif. Ces grèves sauvages sont couronnées de succès, car il n'y a pas de concertation entre les patrons et que le succès de l'un d'eux le favoriserait par rapport aux autres. La question des quatre métiers ne sera supprimée qu'avec l'adoption en 1936, dans le cadre des conventions collectives, d'un salaire minimum par catégorie, qui supprime le tarif (21).

En attendant, le patronat va faire tisser sur métier automatique à la campagne, où les syndicats ne sont pas solidement organisés et où il peut fixer le salaire à sa convenance. Dès 1915, Guerry, monte un tissage de 200 métiers à Vinay, dans le Bas-Dauphiné. Après la guerre, les patrons s'établissent sur la rive gauche, sans tradition textile : Brécard à Ambierle (200 métiers dont 100 automatiques), en 1921, Déchelette-Despierre à La Pacaudière et Blondeau à Saint-Just-en-Chevalet. Les tissages des bourgs et des petites villes (Pouilly-sous-Charlieu, Amplepuis) sont dotés de métiers automatiques. Pendant la crise, des patrons vont s'installer en dehors de la région : ainsi Chamussy-Grenot et Fouilland achètent un tissage à Gueures, près de Dieppe, et les établissements Dupuy-Merle de Thizy cèdent leur tissage à Thizy pour en acquérir un en Alsace. En 1925, 300 métiers automatiques seulement fonctionnent à Roanne, au lieu de 2 500 à la campagne, mais il y a environ 15 000 métiers en activité : on voit le retard pris par la région.

b) Le comportement des paysans et des collectivités locales.

Les paysans vont tenir leur porte fermée à ce qui ne vient pas du "pays des ancêtres", comme le leur conseille Louis Mercier. L'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles, qui est fortement implantée dans la région, est là pour y veiller. Elle est conservatrice et catholique et ne s'en cache pas : "l'association sauvera la France de la Révolution", s'écrie son fondateur Emile Dupont (22). Une lecture de l'Almanach du Sud-Est de 1914 (23), seul livre à pénétrer dans bien des fermes, est révélatrice à cet égard. Sur les 320 pages de textes, dont la moitié est consacrée à la publicité et à l'almanach proprement dit, les informations techniques (4 pages sur les engrais, 3 pages sur les machines, en l'occurrence l'écumeuse mécanique et l'entretien ^{des} courroies) et les explications

pratiques sur le fonctionnement du syndicat couvrent à peine une vingtaine de pages, alors que les articles d'endoctrinement et les nouvelles distrayantes ou à prétention littéraire, toutes à tonalité paysanniste et patriotique, couvrent plus de 100 pages. La publicité, le petit guide vétérinaire et le dictionnaire de médecine font une large place aux eaux souveraines et autres poudres-miracles. Les avantages évidents que le paysan tire, ici comme ailleurs, du magasin du syndicat ou de dévouements désintéressés (24) ne compensent pas la chape que les notables maintiennent sur la paysannerie. La routine est de rigueur et on pourrait longuement décrire les superstitions et les comportements magiques. A Saint-Alban, dans la Côte Roannaise, on lutte contre le mildiou en mettant sept gouttes de sulfate en croix sur quelques feuilles par cep (25).

L'indifférence à l'économie, la peur des idées nouvelles vont dominer la gestion des collectivités locales, repliées sur elles-mêmes, accaparées par les querelles politiques, au premier rang desquelles figure la question religieuse, et qui dégénèrent en mesquines polémiques. Ce tableau est poussé jusqu'à la caricature dans les petites villes et les villages, à l'écart des voies de communication et de la grande industrie.

Robert Lugnier, le maire actuel, a bien montré la responsabilité des notables, nobles, gens de vieille bourgeoisie, commerçants, dans le déclin de Saint-Germain-Laval. Cette cité, prospère au Moyen-Age comme étape sur le Grand Chemin du Forez, marché au contact de la plaine, du vignoble et de la montagne, avait fixé la première filature mécanique du Roannais, à la veille de la Révolution. Elle a certainement souffert de son éloignement de la route de Roanne à Saint-Etienne et, plus tard, du phylloxéra, mais ses édiles n'ont rien fait pour y remédier. N'ayant pas saisi la chance d'un chemin de fer à voie normale en 1882, il faudra attendre 1902 pour qu'elle soit desservie par des lignes à voie étroite. Entre temps, les négociants ont déserté les marchés et les foires et aucune industrie ne s'est implantée. Même attermoiement sur le plan scolaire : le cours complémentaire, demandé par un adjoint en 1887, ne sera réalisé qu'en 1957, comme C.E.G.⁹ Ce jugement de l'administration du maire en place de 1917 à 1923 est révélateur : "en paisible bourgeois il présida benoîtement à une administration méticuleuse et bienveillante, parfaitement disciplinée et respectueuse des décisions parfois discutables de l'administration.

Sous son égide, Saint-Germain-Laval connut le calme des cités sans histoires. Les débats feutrés du Conseil, englués dans les petits problèmes d'une administration tatillonne et prudente ne laissèrent pas de traces" (26).

Alors que beaucoup de petites villes avaient refusé d'être raccordées au réseau à voie normale, quand les compagnies le leur proposaient, un véritable engouement se fait jour pour le chemin de fer à la fin du siècle. On expérimente sans succès un monorail entre Feurs et Panissières, qui casse le jour de l'inauguration en 1894 et un tramway à vapeur en 1908 entre Roanne et Thizy. On construit au prix de gigantesques ouvrages d'art le réseau de voies ferrées d'un mètre, qui ne permet pas de dépasser 45 kilomètres à l'heure (voir figure). Cet engouement se poursuit après la guerre, quand la concurrence de l'automobile s'annonçait victorieuse : en 1923, le maire de Saint-Just-la-Pendue, conseiller général, obtenait la construction d'une ligne de Bussières, reliée à Balbigny en 1915, à Régnay, qui ne fonctionnera pas quinze ans (27). Pendant ce temps on se désintéresse de la route et la région subit sans réagir la lente dépréciation de l'axe Paris-Moulins-Lyon, qui constitue l'épine dorsale de son réseau de communications, de plus en plus victorieusement concurrencé par l'axe Paris-Dijon-Lyon.

Ce n'est vraiment qu'après la crise de 1965, que l'opinion et les collectivités locales comprennent la nécessité d'investissements collectifs et d'une intervention active dans les questions économiques.

NOTES DU CHAPITRE III - A

- (1) R. de la ROCHETTE (101), p. 138-141
- (2) Charles DECHELETTE (88), L'industrie cotonnière à Roanne, 1910, p. 79-80
- (3) voir par exemple MELINE, L'exode rural et la surproduction industrielle, Hachette, Paris, 1905, 320 p.
- (4) Sur le mouvement socialiste et ouvrier à Roanne :
Pétrus FAURE (94), Histoire du mouvement ouvrier dans le département de la Loire, p. 256-261

Jean-François MARTINON (133), Le mouvement ouvrier à Roanne entre 1888 et 1904.
Marie-José BORIE (134), La C.G.T.U. dans le textile roannais entre les deux guerres.
- (5) Docteur SENAC, Cours moderne, p. 29-32, princ. p. 31, in H. BILLET (86), 1900, tome IV
- (6) Jean COMBE, Le Pays Roannais, histoires, contes et légendes, éditions Dumas, Saint-Etienne, 1962, 346 p., princ. p. 174-179.
- (7) LE JOURNAL DE CHARLIEU, 21 mai 1906.
- (8) Il refuse de se présenter à l'Académie Française, où sa candidature fut sollicitée et figure dans les anthologies. Voir par exemple Ch. M. DESGRANGES et Ch. CHARRIER, La littérature expliquée, Librairie Hatier, Hatier, 23e édition, 1945, 681 p., qui lui consacre autant de pages... (p. 456-459),... qu'à Paul VALERY.

Proche de l'Action Française, Louis Mercier défendit l'action du maréchal PETAIN et dut cesser son activité de journaliste après la Libération. Il mourut en 1951.
- (9) Louis MERCIER (160), Hélène Sorbiers, roman 1911.
- (10) Louis MERCIER (159), Le Poème de la Maison, p. 7 et 13.
- (11) Louis MERCIER (161), Les Contes de Jean-Pierre, 1928, p. 40. Publiés en français et en patois, ils ont été très populaires dans la région.
- (12) gréli : habitant de LAGRESLE, village à 5 km à l'Ouest de Thizy.

- (13) CHAMBRE DE COMMERCE ET d'INDUSTRIE DE ROANNE (59), Exposé des Travaux, année 1932, p. 69.
- (14) La circonscription de Tarare a élu en 1967 un député socialiste, qui a été battu en 1968 et 1973.
- (15) André VANT, Le rôle fonctionnel du Centre de Saint-Etienne, in R.G.L. (34), vol. 46, 1971, n° 4, p. 371-410, princ. p. 393.
- (16) COMITE d'EXPANSION DE LA LOIRE (48), La Région Roannaise, déc. 1958, p. 5
- (17) Voir par exemple : FEDERATION TEXTILE DE ROANNE, THIZY ET COURS, Notes et réflexions, avril 1929, 2 fascicules, 8 et 15 pages.
- (18) Pierre DUMAREST, L'industrie textile, in L'ILLUSTRATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE (95), 8.10.1927, p. 152.
- (19) Le catholicisme social attachait une grande importance à la présence de la femme au foyer. Voir Ch. DECHELETTE (88), 1910, La famille ouvrière, p. 95-107.
- (20) Louis DESSEIGNET (403), Histoire de l'industrie de la couverture à Cours, p. 156-176, princ. 164-165.
- (21) André DENIS, L'industrie textile à Roanne, dactylographié, 12.12.1954, princ. p. 5-7 et M.J. BORIE (434), La C.G.T. à Roanne entre les deux guerres, p. 63-70.
- (22) Emile DUPORT, Discours à la fête du Musée Social, 1897, cité dans Gilbert GARRIER, L'Union du Sud-Est des Syndicats Agricoles avant 1914, in Le Mouvement social, n° 67, avril-juin 69, p. 24.
- (23) ALMANACH DU SUD-EST (83), 1914, 320 p.
- (24) Sur le mouvement syndical dans la région : Claudius METTON, Un village syndical, VERLISE (en réalité Neulise), Payot, Paris, 158p.
- (25) Jean-Charles LESPINASSE (432), p. 85
- (26) Robert LUGNIER (458), Saint-Germain-Laval, p. 132
- (27) Jean CANARD, § §, Les expériences ferroviaires, p. 17-21, in En pays forézien, notes, 74 p. sans date ni lieu d'édition.

B - LA CRISE DES CAMPAGNES

La méfiance envers toute modernisation va entraîner le retard des techniques et le maintien des fabrications qui avaient apporté la prospérité, sans guère d'adaptations ni de reconversions aux industries nouvelles. Elle va condamner l'économie de la région à devenir marginale. Et à l'heure où les campagnes sont l'objet de toutes les sollicitudes, elles connaissent une grave crise démographique. Alors que la population rurale n'avait diminué que de 6 % entre 1866 et 1896, elle tombe de 215 000 à 140 000 habitants entre 1896 et 1936, soit une diminution d'un tiers. En même temps, la population des petites villes n'augmente plus. Cette crise est due à la régression des secteurs restés manufacturiers, à la disparition du tissage à main après 1880 et à l'énorme ponction d'hommes jeunes consécutive à la guerre de 1914-1918, qui accélère la désorganisation de l'économie traditionnelle. La reconstitution partielle du genre de vie mixte et l'extensification de l'agriculture entre les deux guerres ne pouvaient retenir la population.

1. - *LE DECLIN DES SECTEURS RESTES MANUFACTURIERS.*

La révolution industrielle n'avait touché que la cotonne -et encore, pas entièrement, le "marchand de tissus" de Thizy restant en partie un fabricant- et l'industrie de la couverture à Cours. Le système manufacturier continue de dominer la fabrique de Tarare, touchée à partir de 1866, par la crise de la mousseline, et s'étend au fur et à mesure que les soyeux lyonnais s'implantent, partout où les difficultés du tissage traditionnel libèrent de la main d'oeuvre. Tout ce secteur manufacturier, contraint de passer au travail mécanique après 1880, est caractérisé par le retard de l'équipement et par la tentation de faire supporter au façonnier, attaché à son métier par atavisme et par nécessité, les inconvénients de l'adaptation à la demande.

a) Deux fabriques en régression : Tarare et Panissières.

Dès les années 1860, la routine, le désenchantement de la mode et surtout l'apparition de concurrents étrangers remettent en question la

prospérité de la mousseline. Le traité de commerce franco-suisse a été durement ressenti, si l'on en juge d'après les nombreux rapports et pétitions trouvés dans les registres de délibération de la Chambre de Commerce de Tarare : il fait perdre à la ville le monopole qu'elle détenait dans le pays depuis un siècle (1).

On cherche à adapter la mousseline à l'évolution de la demande. Très claire et très apprêtée, c'est la tarlatane. Blanchie, c'est la *singalette* (2), utilisée comme gaze à pansement, dont les débuts ont coïncidé avec la découverte de l'asepsie et les besoins nés de la guerre de 1870 ; par extension, de petites usines font le coton hydrophile, comme celle de Froget, qui fut maire radical de Tarare entre 1925 et 1942. La singalette brodée est le *plumetis*, qui trouve d'abondants débouchés aux colonies pour le voile d'habillement, pour les robes des femmes et le haïk, qui leur couvre le visage en pays d'islam, pour les boubous et les gandouras des hommes. La mousseline, ayant été utilisée en voilage pour les fenêtres, Tarare est devenue un grand centre de fabrication de rideaux : 55 entreprises s'y consacraient avant la crise de 1930. Elles les font confectionner et broder avec le tulle venu de Caudry et de Calais et le calicot des Vosges. De la mousseline, on passe enfin à la gamme des tissus fins, faits de mélange de coton, de laine et de soie, comme le crêpe de Chine et le crêpe georgette (2 bis). A partir de 1928-29, la rayonne est adoptée en grand ; on arrivera bien vite à la surproduction pour la "toile de Tarare", à chaîne de rayonne et à trame de coton, puis pour le crêpe de Chine, tout en rayonne.

Ce sont là des articles **populaires**, bon marché. La tradition du bel article est maintenue par quelques "fabricants", ce qui à Tarare veut dire industriels. Ce sont des tisseurs comme Chatelard, qui continue les organdis et Godde-Bodin^e, qui fait les voiles d'ameublement et la popeline, des brodeurs sur métiers Saint-Gall (3) et certains transformateurs. Les "négociants", qui donnent à tisser et à broder à façon ou qui achètent des écrus dans l'Est, qu'ils font transformer sur place, font de plus en plus la production de cavalerie. L'introduction de la rayonne renforce cette orientation. Prenons l'exemple de la maison Rocle, Fondée en 1856 par un tisseur à façon de mousseline de soie brochée sur métier à bras, à Saint-Clément-sur-Valsonne, elle resta longtemps fidèle à la haute-nouveauté. Mais en 1928, le fils qui reprend l'affaire, abandonne le bel article

en coton pour l'article simple en rayonne, travaillé à façon dans la campagne environnante, mais aussi en usines dans la Drôme, en Ardèche et à Roanne. Il a une douzaine de personnes dans le "magasin" de Tarare et vend surtout aux colonies (Indochine, Algérie, Maroc). La broderie à la machine Cornély est là pour donner belle apparence. Les brodeuses chargées de famille, travaillent chez elles, en ville ou à la ferme. Les jeunes filles sont groupées en ateliers dans les villages. Elles sont particulièrement exploitées. Entre les deux guerres, les brodeuses, qui travaillent à domicile ne sont pas déclarées et gagnent l'équivalent de 50 à 60 de nos francs actuels par semaine. A raison d'un mètre en trois jours, il fallait 45 jours pour terminer une pièce de rideaux de trente mètres, en mettant une machine à chaque bout. La transformation n'est plus la spécialité qui faisait de Tarare un grand centre de négoce sur le plan national. La Chambre de Commerce et la municipalité avaient construit en 1901, autant pour les besoins en eau de cette industrie que pour l'approvisionnement des habitants, le barrage de Joux sur la Turdine. A la veille de la crise de 1930, on comptait douze blanchisseries et usines d'apprêt de 50 à 300 ouvriers, mais elles traitent surtout les tissus produits localement.

A la même époque, la fabrique de Tarare importe 3 700 tonnes de coton et 100 tonnes de soie et expédie 4 400 tonnes de tissus. Les techniques nouvelles pénètrent lentement : le tissage mécanique n'a été introduit qu'après 1880 et en 1929, la vapeur fournit encore les 5/6 de la force motrice (4). Malgré la souplesse de l'adaptation à la demande, la fabrique ne maintient plus qu'une activité en régression relative. Comme elle ne dispose plus de spécialités ni de techniques de pointe, les marges bénéficiaires sont réduites. Elle est à la merci de concurrents mieux équipés et ne peut plus compter que sur le bon marché de la main d'oeuvre rurale, qui fournit des façons longues et délicates. La zone qui travaille pour elle est réduite au fief des Monts de Tarare et du sud-est du plateau de Neulise, et encore le tissage de la soie s'y est-il introduit. Cela n'a pas empêché une forte diminution de population. Joux, resté fidèle à la fabrique de la ville voisine, a perdu les deux tiers de ses habitants entre 1856 et 1946. Aucune autre industrie ne venant relayer le textile, Tarare voit sa population passer de 14 544 à 10 142 habitants de 1866 à 1946, soit une diminution de 31 %. Parallèlement, le mouvement naturel est en déficit dès 1861 et les jeunes s'en vont.

Panissières, centre isolé du travail du lin, privé de liaison ferroviaire avec Feurs, distante de 13 kilomètres, a laissé péricliter sa fabrique, faute de se mécaniser. En 1873, on comptait encore 1600 façonniers dans les ateliers du bourg ou les fermes d'alentour, qui tissaient le linge de table broché pour une douzaine de fabricants. La concurrence d'Armentières, qui dans les années 90, s'est dotée de métiers mécaniques, entraîne l'effondrement de cette activité ; En 1907, il ne subsiste plus que quatre fabricants et 200 tisseurs à bras, dont le salaire n'est plus que de 2 à 2,50 francs par jour au lieu de 4 francs et qui sont réduits souvent au chômage. Deux maisons seulement se sont mécanisées en 1902-03 ; une troisième s'est tournée vers le négoce : elles maintiendront la tradition. Les bras laissés libres par la toile s'emploient dans la soierie ou quittent la ville (5).

Le mouvement de la population de Panissières (3 753 habitants en 1841, 5 044 en 1881, 4 228 en 1911), qui est une commune très étendue, où la population des écarts est encore en 1911 supérieure à celle du bourg, reflète cette évolution.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE PANISSIERES DE 1841 à 1911

	Mouvement de la population	Mouvement naturel	Mouvement migratoire
1841 - 1861	+ 493	+ 536	- 43
1861 - 1881	+ 798	+ 311	+ 487
1881 - 1891	- 175	- 17	- 158
1891 - 1901	- 381	- 205	- 176
1901 - 1911	- 260	- 198	- 62

A la disparition du tissage du lin en "boutique", correspondent un effondrement de la natalité (le taux tombe de 25,5 ‰ en 1872-1881 à 14,4 ‰ en 1881-1891) et un important exode rural, qui s'atténue après 1901, avec l'implantation de la soie.

b) Les particularités de la fabrique lyonnaise.

Nous avons vu comment la fabrique lyonnaise avait profité des difficultés du tissage du coton pendant la guerre de Sécession, pour prendre pied sur les marges nord-ouest du Haut-Beaujolais, les plus récemment acqui-

ses au vichy, dans les cantons de Belmont et de Chauffailles, à partir du centre déjà ancien de Charlieu. Ce mouvement va se poursuivre dans les secteurs en déclin de Tarare et de Panissières, au fur et à mesure que la main d'oeuvre se trouve libérée. Un second grand foyer de travail de la soie se constitue ainsi au sud, d'Amplepuis au Donzy.

Cependant, lorsque les soyeux encouragent les contremaîtres à installer, ou installent eux-mêmes, des tissages mécaniques, pour produire les étoffes mélangées à bas prix, qui prennent la place des tissus de soie pure, principalement entre 1890 et 1900 (6), les régions facilement reliées à Lyon sont privilégiées. En 1914, le département de l'Isère, avec 18 000 métiers mécaniques, concentre la moitié des métiers des fabriques de Lyon et de Saint-Etienne. Au contraire, la région de Charlieu, où pourtant se sont montés beaucoup de petits et moyens tissages, il n'y a plus que 4 500 métiers et le nombre d'ouvriers a diminué de 8 à 6 000.

La fabrique lyonnaise est caractérisée par l'importance conservée par les formes les plus archaïques. Avant l'électricité, les métiers à bras à domicile, qui apportent aux petits exploitants agricoles un complément de revenu demeurent nombreux. En 1914, dans le département du Rhône hors de Lyon, ce qui correspond assez bien à la région, car le tissage du velours à bras a périclité dans les Monts du Lyonnais, il y a encore 57 % de métiers à bras et 69 % de métiers à domicile, au lieu de 11 % dans l'Isère (6-bis). Certes il existe de grosses usines de soierie, comme celles d'Auguste Villy à Amplepuis et surtout celle de J.B. Martin à Tarare, qui occupe en 1896, 3 000 ouvriers dans le moulinage, le tissage des velours et soieries, ainsi que dans la plus grande fabrique mondiale de peluche de soie pour chapeaux haut de forme (7). Mais ces usines, installées pour profiter du bon marché de la main d'oeuvre, disparaîtront rapidement. L'usine J.B. Martin qui employe 500 orphelines des départements voisins et de Suisse, est l'une de ces usines-internats, dénoncée par Justin Godart, l'adjoint d'Edouard Herriot à Lyon, où les jeunes filles recrutées dans les campagnes environnantes travaillent toute la semaine sans sortir de l'usine, où elles mangent et dorment, sous la surveillance de religieuses (8).

Après 1918 encore, des métiers à bras sont montés dans le fief de la mousseline, pour les tissus brochés en fils métalliques destinés à

l'Inde, par la maison Bertrand de Lyon, qui avait une fabrique à Tarare. La nouvelle vitalité du tissage à domicile permise par l'électricité sera particulièrement mise à profit ici. Dans le secteur de Chauffailles, en Saône-et-Loire, il y aura presque autant de métiers à domicile que de métiers en usine en 1936, 737 contre 819 (9). La longue persistance du métier à bras et du travail à domicile explique la formation de bastions de la HAUTE NOUVEAUTE pour les articles délicats tissés en petites longueurs destinés à la haute-couture, autour de Charlieu et de Bussières. Notons aussi la présence du seul centre mondial avec le canton de Saint-Gall de fabrication de la gaze à bluter en soie naturelle, qui occupe 500 paysans-tisseurs sur métiers à bras, dans les villages de montagne autour de Panis-sières, où le degré hygrométrique est favorable. L'évolution de la fabrique lyonnaise dans la région se fait donc dans le sens de la correspondance de la zone du travail de la soie, qui a quitté entre les deux guerres les campagnes agricoles riches comme le Brionnais, avec les campagnes les plus démunies et dans le sens de la part de plus en plus importante prise par les fabrications de luxe ou spéciales.

2. - LA DISPARITION DU TISSAGE A BRAS ET LA SURVIVANCE DU GENRE DE VIE MIXTE DANS LES CAMPAGNES TEXTILES.

Le métier à bras est condamné par le progrès technique : le métier mécanique le plus simple a un rendement trois fois supérieur. Celui-ci, connu à partir de 1860, n'a vraiment été répandu qu'après 1880. Le salaire du tisseur à bras s'effondre. "Il y a trente ans, écrit l'instituteur de Fourneaux en 1903, un bon tisseur gagnait 3 - 4 francs, jusqu'à 5 francs par jour, aujourd'hui il ne gagne plus que 1,50 à 3 francs. Le travail à domicile était donc plus avantageux pour l'ouvrier, mais aujourd'hui l'ouvrier en usine travaille moins que l'ouvrier à domicile et fait un gain raisonnable"

Cependant, un genre de vie plusieurs fois centenaire, ne pouvait pas disparaître purement et simplement. La tradition de l'artisan, l'association du travail agricole et du tissage vont réapparaître sous des formes nouvelles. Si forte que soit la diminution de la population entre l'année du maximum et 1962, de 37 à 40 % pour la zone de la mousseline, de 50 à 60 % pour celle de la cotonne, la densité des cantons de tradition manufacturière reste en 1962 supérieure à la densité moyenne de la population

rurale de la région, qui ne dépasse pas 40 habitants au km² : elle est de 61 dans le canton de Néronde, 56 dans celui de Belmont, 52 à Saint-Symphorien-de-Lay, contre moins de 30 dans les cantons de La Pacaudière et de Semur-en-Brionnais. C'est que la population active employée dans le tissage y demeure plus nombreuse que les actifs agricoles. Ceux-ci forment de 25 à 32 % de la population active, au lieu de 51 % dans le canton de La Pacaudière, 57 % dans celui de Saint-Germain-Laval et 61 % dans celui de Semur.

L'industrie impose maintenant sa marque dans le paysage, avec les bourgs serrés, hérissés de cheminées du pourtour des Monts de Tarare ou des replats de l'Azergues, avec les usines qui se succèdent le long des rivières et les ateliers couverts d'une verrière en dents de scie des tisseurs à domicile, dans le moindre hameau. Elle est réapparue concentrée en usines, puis avec la diffusion de l'électricité entre 1920 et 1936, dispersée en ateliers. A chacun de ces stades, correspondent des types d'association du travail agricole et du tissage: le partage des tâches au sein de la famille de l'exploitant agricole, le tisseur à domicile. Mais ces formes d'association d'une industrie dominée et souvent arriérée et de la micro-exploitation routinière ne sont-elles pas autant de survivances dangereuses ?

a) La fin du paysan-tisseur.

La disparition du métier à bras détruit l'équilibre traditionnel des campagnes textiles, fondé sur le métier en boutique et le travail agricole. André Cholley a bien décrit cela en 1929. "On est parfois péniblement impressionné par la quantité de maisons lézardées, aux murs croulants, aux fenêtres sans vitres, aux toits en partie effondrés. Le paysan en est aussi vivement affecté, et sur ce sujet il est volontiers loquace. L'histoire de ces fermes d'où la vie s'est retirée est à peu près toujours la même. L'arrêt du métier à bras a déséquilibré l'exploitation ; l'attraction de l'usine a désagrégé la famille qui s'est d'autant plus rapidement détachée de son domaine qu'elle était plus nombreuse. Les jeunes sont partis les premiers, les vieux, plus enracinés, ont continué à exploiter le fond familial. La culture est encore d'un certain rapport à cause de l'approvisionnement des bourgs ; le paysan peut donc vivre, mais il n'économise plus. Les parents disparus, les jeunes reviennent encore quelques temps à la maison, une ou deux fois par an. Ils louent au voisin les meilleures parcelles et laissent le reste en friche. Un beau jour, ils cessent de venir : bientôt la demeure

abandonnée s'écroule au milieu des ronces et des broussailles. Quant au domaine, les meilleures terres sont vendues ; le reste retourne à la lande"(10). Des hameaux peuplés de plus de 100 personnes sont aujourd'hui réduits à quelques familles. On a cité l'exemple de Mongrand, entre Grandris et le col de la Cambuse, qui avait 180 habitants en 1900 et n'a plus que deux maisons habitées en permanence aujourd'hui. On peut aussi citer l'exemple du hameau de Chavannes à Saint-Just-la-Pendue, qui avait 138 habitants en 1914 et en a 10 actuellement. La crise a aussi frappé les bourgs comme Lagresle, qui abritaient de nombreux paysans sans terre, qui vivaient de leur métier et de leur jardin. Ainsi s'expliquaient les densités supérieures à 100 habitants au km² des campagnes textiles : on trouvait encore 132 hab./km² en 1886 dans le canton de Belmont.

La disparition du métier à bras est progressive : les personnes âgées continuent jusqu'à leur mort le genre de vie qu'elles avaient toujours pratiqué. Cette disparition ne sera totale qu'après la crise de 1930, pour l'article ordinaire au moins. Elle ne s'est pas faite partout au même rythme : elle a été brutale pour la cotonne ; le métier à bras résiste mieux pour les articles délicats et dans le cadre du système manufacturier : c'est ainsi qu'à Saint-Just-la-Pendue, il y a encore 300 métiers qui battent pour la mousseline et la soie en 1914. Ces différences se reflètent bien dans l'évolution de la population : entre 1866 et 1911, le canton de Belmont perd le quart de ses habitants, alors que la diminution n'est que de 7 % dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay, où il est vrai, elle avait déjà été de 13 % entre 1866 et 1886, à cause des difficultés de la mousseline.

b) La reconstitution partielle de l'industrie textile.

- une première phase de concentration.

Jusqu'à l'électrification des écarts et en dehors des cours d'eau qui peuvent actionner roues à aubes et turbines, les campagnes subissent la loi de la machine à vapeur. Elle n'est pas rentable pour les petites unités jusqu'à ce qu'on utilise à partir de 1910 des moteurs à gaz pauvres, genre diesel, alimentés au charbon, qui font tourner des alternateurs pour la commande électrique des métiers, et les charrois sont très onéreux pour amener le combustible dans les lieux éloignés de la voie ferrée. Des années 1880 à 1910, datent en pays de cotonne ces ateliers

occupant rarement plus d'une quarantaine de salariés, dotés de métiers ordinaires de faible largeur pour les articles populaires et coloniaux, que peuvent établir le fabricant ou le contremaître ruraux, qui ont la volonté de continuer à travailler sur place. Par exemple, à Mardore, on en trouve cinq qui se suivent sur moins de deux kilomètres la long de la vallée du Mardoret et un en bourg, actionné par une machine à vapeur. Les industriels de la ville, pour trouver de la main d'oeuvre ou réduire la pression du mouvement ouvrier dans les grandes agglomérations, montent eux-mêmes ou contrôlent de semblables ateliers, quand ils ne créent pas de grosses unités, suivant l'exemple de deux importantes maisons de Roanne : Forest et Deschamps, qui ont agrandi la filature de Glattard à Cadolon pour en faire une usine intégrée ; Goujon et Lauthe, qui installent sur une chute du Sorcin à Tancon, l'usine de Michaudon, en pleine zone traditionnelle de la soierie en 1899. Les façonniers pour les maisons de Tarare montent de petits ateliers familiaux sur les rivières. A Saint-Just-la-Pendue, les deux fabriques celle de Moncey en 1880 et celle de Turin en 1898, quittent les hameaux pour le bourg, où arrive à meilleur compte le charbon. Dans les bourgs voisins, comme Fourneaux et Chirassimont, les fabricants de Tarare ont installé vers 1900 de petites usines de mousseline, qui sont aussi des recettes pour les tisseurs à bras et des ateliers de broderie mécaniques, actionnés par des moteurs à gaz pauvre. Il en résulte ce "mouvement de descente dans les vallées et de concentration dans les bourgs" qu'avait noté André Cholley, en comparant les recensements de 1881 et de 1911. "Le dépeuplement atteint les croupes et les replats élevés. Il dépasse généralement 50 %, s'élevant parfois à 85" (11).

Contrairement aux espoirs placés trop tôt en elle, l'électricité allait d'abord renforcer la tendance à la concentration. Les compagnies privées, qui équipent la région à partir de 1908, recherchent le maximum de consommation pour le minimum d'investissements. Les bourgs textiles les intéressent, car la consommation des métiers (1/3 ou 1/4 de C.V. et un grand nombre d'heures d'utilisation) est bien supérieure aux besoins domestiques, limités le plus souvent à une ou deux lampes à filament de carbone de 15 à 25 bougies par maison. L'acceptation ou le refus par les municipalités va être lourd de conséquences pour l'avenir : ainsi s'explique l'inégale répartition actuelle de l'industrie textile entre villages voisins, apparemment placés dans de semblables conditions.

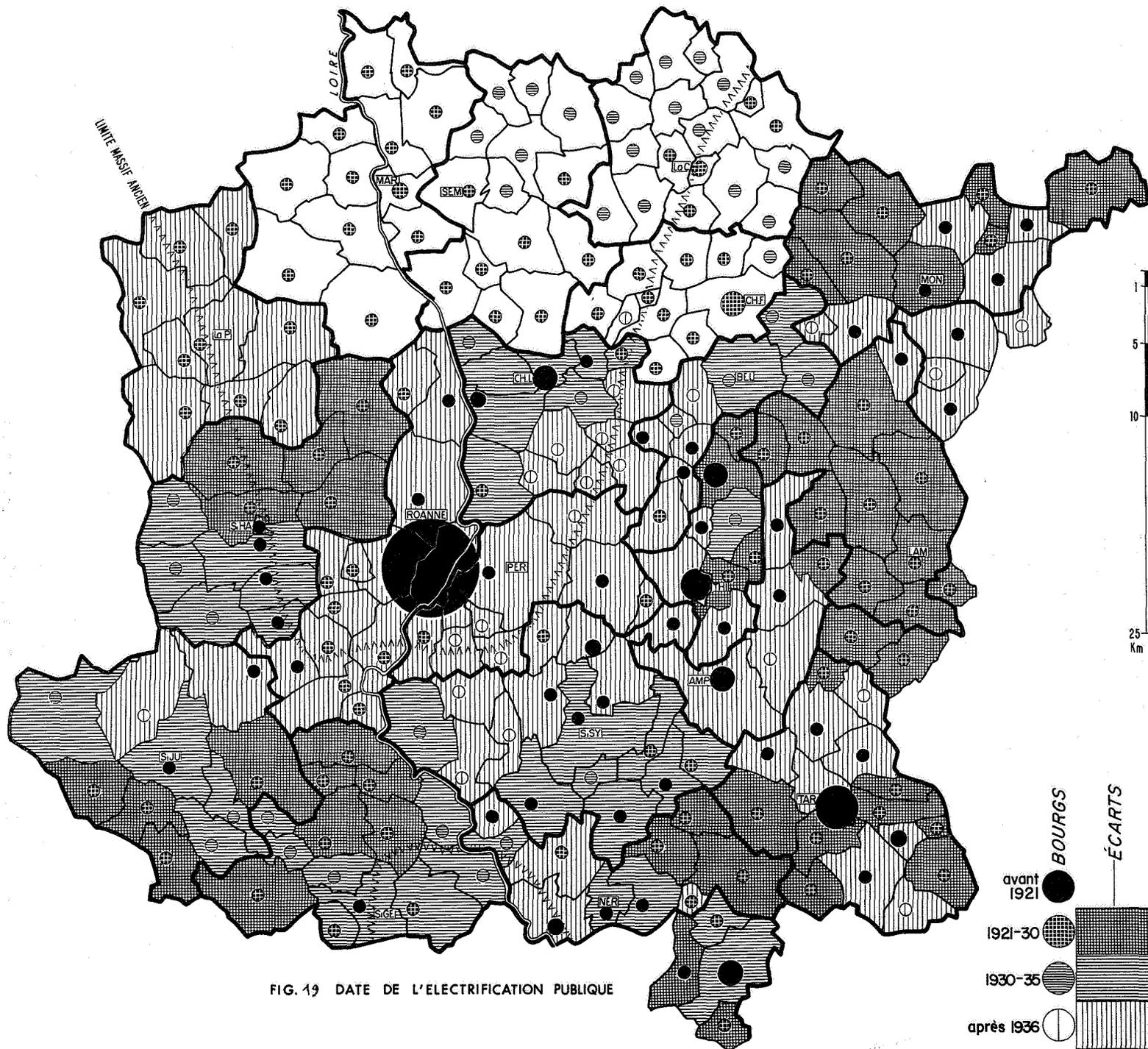


FIG. 19 DATE DE L'ELECTRIFICATION PUBLIQUE

DATE DE L'ELECTRIFICATION ET INEGALE REPARTITION DE L'INDUSTRIE
TEXTILE DANS LES CAMPAGNES

Région et commune	Date de l'électrification du bourg	Diminution de population 1881-1911	Diminution de population 1881-1936	Nbre d'emplois dans le tissage pour 100 hab. en 1962
<hr/>				
HAUT-BEAUJOLAIS				
Cuinzier	1909	24,5 %	48 %	30
Le Cergne	1909	23 %	42 %	11
<hr/>				
Lagresle	1928	32 %	60 %	6
Ecoche	1936	34,6 %	60 %	1
Jarnosse	1936	33,3 %	56 %	0
<hr/>				
PIEMONT DES MONTS DE TARARE				
St Just-la-Pendue	1911	9 %	37 %	18
Chirassimont	1912	18 %	31 %	19
Fourneaux	1924	15 %	35,5 %	25
<hr/>				
Machezal	1925	20 %	48 %	3
Croizet-sur-Gand	1935	28 %	53 %	15

Une électrification précoce permet aux fabricants de monter des tissages mécaniques, aux industriels des villes d'installer des tissages annexes et aux artisans de transformer leurs métiers à bras en métiers mécaniques. C'est ainsi qu'à Cuinzier, un donneur d'ordres qui a eu jusqu'à 450 tisseurs à bras a pu monter un tissage mécanique en 1912 et qu'en 1920, un soyeux lyonnais installe un tissage de soierie. Au contraire, le maire de Croizet-sur-Gand explique bien le déclin de son village. " Le projet d'électrification du bourg vers 1910 n'a pas été retenu par le conseil municipal d'alors. Les tisserands ne purent transformer leurs métiers mécaniques en métiers à bras comme les canuts des bourgs voisins. En quelques années, ce fut le départ des tisserands vers Saint-Just-la-Pendue, Chirassimont, Fourneaux et ailleurs. Croizet est devenu le malade que guettait l'asphyxie" (12). Par la suite, l'installation d'une usine

demande beaucoup de persévérance. La maison Jalla de Régnny, qui a installé à Croizet un tissage annexe en 1922, doit le fermer en 1928, car les vrais tisseurs sont partis. Volle qui le reprend, et utilise un moteur à gaz pauvre, genre diesel, parvient à le faire fonctionner, mais il doit former des ouvriers qualifiés, se préoccuper de leur logement et équiper des ateliers de tisseurs à domicile.

- la diffusion de l'électricité et le retour à la dispersion du tissage.

La nouvelle dispersion du tissage, tant souhaitée par les industriels, était tributaire de l'électrification des écarts. Au début, pour qu'un écart soit électrifié, il fallait que ses habitants prennent en charge les frais d'installation de la ligne. C'est ce qu'ont fait en 1921 les gens de Cadolon et d'autres écarts de Coublanc, qui ont profité de leur situation à proximité de la ligne qui reliait le transformateur à Chauffailles. Quelques années plus tard, il y avait 400 métiers mécaniques à domicile et l'inhabituelle densité des "cabines" demeure aujourd'hui un trait caractéristique du paysage.

A partir de 1921, de nombreux syndicats intercommunaux se constituent et procèdent à l'électrification complète. Les travaux sont rapidement menés jusqu'à la crise, en particulier dans le ressort des syndicats de l'Azergues, de la Grosne, du Haut-Reins, des Monts de Tarare, de Chauffailles et de Panissières. En 1936, bien des communes restent à électrifier, en particulier du Sornin au Rhins, ainsi que la plupart des écarts des premières communes électrifiées : ainsi à Saint-Just-la-Pendue, quatre hameaux seulement étaient équipés. La création du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification par le gouvernement du Front Populaire allait accélérer les travaux, en réduisant de 50 % à moins de 10 % la part des dépenses qui incombait aux communes.

La création d'ateliers de tisseurs à domicile est particulièrement rapide des années 20 à la crise, qui ont été une période de grande activité du tissage. Les industriels profitent des progrès de l'électrification pour répartir sur eux l'accroissement de la demande. Ainsi le tissage Dextre et Cherpin de Roanne, qui a alors 800 métiers, en fait battre 150 à la campagne. Les petits tissages des villages en ont souvent plus à l'extérieur que dans leur atelier : ainsi Suchel à Mardore en a 90

répartis dans un triangle Le Cergne- Cublize- Proprières. On distingue deux types de tisseurs à domicile : le tisseur indépendant et le tisseur salarié. Le premier qui est propriétaire de son matériel, est libre de choisir son donneur d'ordre et discute avec lui du prix de la façon. Le second, qui est le plus souvent un ancien ouvrier d'un tissage de coton, travaille sur les métiers qu'a placés chez lui son employeur et reçoit un salaire comme à l'usine.

Le tisseur à domicile construit près de sa maison, une CABINE en briques, éclairée par la verrière en dents de scie du toit. Il doit être un tisseur accompli et pouvoir être son propre gareur. Dans la zone de la soierie, c'est un tisseur à bras, qui avait pu se maintenir ou s'était mis commerçant ou artisan ; dans la cotonne, c'est souvent un tisseur qui a quitté l'usine. Le tisseur à domicile apprécie son indépendance, les horaires qu'il aménage à sa guise, ce qui lui permet de cultiver son jardin ou un lopin de terre et de suivre un rythme plus lent qu'à l'usine, quand il est âgé. Le chef d'entreprise trouve beaucoup d'avantages à ce système. Outre la question sociale qui ne se pose pas avec la même acuité, il est assuré d'avoir un travail soigné ; il peut faire face aux périodes de presse sans investissements nouveaux et sans avoir à payer d'heures supplémentaires, le tisseur à domicile ne demandent qu'à augmenter son gain par de longs horaires. Enfin, en cas de "mortes", il n'est pas tenu à lui procurer du travail.

Le tisseur à domicile a de 2 à 8 métiers et travaille avec sa femme et ses enfants. Le plus souvent, il n'a pas pu acquérir des métiers coûteux, mais des métiers d'occasion qu'il fait transformer au besoin. Ce sont des métiers anciens, souvent antérieurs à la guerre, donc ordinaires, c'est-à-dire sans automatismes, et étroits. Leur productivité est faible : les 150 métiers des tisseurs à domicile des Etablissements Dextre et Cherpin, qui représentent 15 % du parc dont dispose l'entreprise, n'assurent que 10 % de la production, malgré de plus longs horaires. Comme le tisseur à domicile est à la merci des sautes de la conjoncture, les gains élevés des "presses" ne compensant pas les chômages et les bas prix de façon des "mortes", on peut penser que c'est beaucoup payer une indépendance illusoire. Mais l'atavisme de l'artisan, du paysan-tisseur en boutique fait accepter beaucoup de choses !

- Les nouvelles formes d'association du travail agricole
et du travail industriel.

La disparition du métier à bras a sonné le glas du paysan-tisseur à bras, qui représente le stade pré-industriel de l'agriculture à temps partiel. La phase de concentration du tissage en usine va donner naissance, non pas à l'ouvrier-paysan, mais à l'EXPLOITATION AGRICOLE MIXTE, avec partage des tâches au sein de la famille suivant les générations. Les parents s'occupent exclusivement de l'exploitation. Les enfants, qui vivent avec eux les aident à l'occasion. Ils travaillent à l'usine du village ou de la petite ville voisine. Leur salaire est faible, mais ils logent et mangent à la ferme et ne versent aucune redevance à leur famille. Une fois mariés, cette existence continue. L'argent liquide du jeune ménage permet l'amélioration de l'habitat et l'équipement de l'exploitation. Le cycle se renouvelle : le fils remplace le père âgé sur l'exploitation et ses enfants le remplacent à l'usine.

Prenons l'exemple d'une famille de Belmont, qui a fait l'objet d'une enquête pour le recensement communautaire de 1967. L'exploitation comprend 10,2 ha. de surface agricole utile (S.A.U.), dont 8 ha en prairies permanentes et 1 ha. de forêt. Sur les 11,2 ha. de surface totale, 6,7 ha sont en fermage. Elle compte 9 bovins, dont 5 vaches laitières et 2 boeufs charolais à l'embouche. Neuf personnes vivent sur l'exploitation : le père âgé de 60 ans et sa femme, leurs 4 fils qui ont entre 15 et 22 ans, la femme du fils aîné et leurs deux jeunes enfants. Le père et les deux femmes travaillent sur l'exploitation. Les quatre enfants à l'extérieur : les deux aînés sont ouvriers d'usine, le troisième facteur, et le cadet ouvrier plombier-zingueur. Un hectare et une U.G.B. (unité gros bovin), voilà ce dont dispose chaque personne sur l'exploitation. Avant le relèvement du S.M.I.G. consécutif aux événements de mai 1968, les salaires à l'usine étaient de l'ordre de 300 francs par mois. On peut établir le budget annuel de la famille de la façon suivante :

ressources tirées de l'exploitation :	6 000 francs (13)
salaires :	17 000 "

soit 200 francs environ par mois et par personne. L'autoconsommation et la faiblesse des dépenses au dehors ont permis d'acquérir un tracteur et deux citroën deux-chevaux. Seul un genre de vie de type patriarcal évite la misère et procure une relative aisance.

Cette situation n'est pas sans défaut sur le plan économique. Elle enlève toute conscience de classe au monde ouvrier, et, en permettant des salaires anormalement bas, dispense les patrons de tout effort de productivité et de toute modernisation. Elle sclérose le monde agricole, d'où les jeunes sont absents. Elle prolonge la survie d'exploitations non viables sur le plan général. Elle perpétue une agriculture extensive et routinière. Les estimations portant sur l'ensemble des exploitations des quatre villages de la zone-témoin de la vallée du Botozet (14), incluant donc les exploitations à temps plein de plus de 15 ha., donnaient pour 1960 les estimations suivantes : 60 unités d'engrais par hectare de S.A.U., contre 100 en France ; 17 quintaux de blé par ha. contre 28 en France ; 30 quintaux de foin et 0,6 U.G.B. par ha.

La nouvelle dispersion du tissage, fait réapparaître le PAYSAN-TISSEUR. Il vaudrait mieux dire le tisseur-paysan, car il compte surtout sur ses métiers pour le faire vivre. Dans les cantons de Chauffailles et de Belmont, Mme Deroche évalue en 1960 à 3 hectares la surface moyenne dont dispose un tisseur salarié et 1 ha 50 celle dont dispose le tisseur indépendant (15). Comme l'ouvrier d'usine, il manque de temps sur son exploitation (16) et a tendance à supprimer la ou les deux vaches laitières, à abandonner de la terre, pour mieux se consacrer à ses métiers. Les tisseurs du bourg, particulièrement nombreux dans les zones de soierie, n'ont pas de liens avec la terre. Les CULTIVATEURS-TISSEURS sont réapparus tardivement, en période d'euphorie, un peu partout de 1945 à 1950, surtout de 1948 à 1954, lors de l'essor du voile de rayonne, autour de Saint-Just-la-Pendue. On en a compté une dizaine dans le village même. Ils étaient à la tête de familles nombreuses sur de petites surfaces : 5,5 ha. en moyenne.

L'association du tissage et de l'agriculture, quelles que soient ses formes, apparaît dans les communes où les exploitations sont petites. A Neulise, où la plupart des exploitations ont entre 10 et 30 ha et une vingtaine dépassent 30 ha. en 1955, peu de fils de paysans travaillent à l'usine et, sur les 43 tisseurs à domicile, il n'y a que deux agriculteurs. La situation est la même à Saint-Symphorien-de-Lay. A Saint-Just-la-Pendue, au contraire, où beaucoup d'exploitations ont moins de quatre hectares et où le relief est très vallonné, beaucoup d'enfants de paysans travaillent à l'usine et les tisseurs des hameaux sont nombreux (17). La situation est

semblable à Belmont, où sur 124 exploitations, on compte encore en 1966, 42 de moins de 5 ha, dont beaucoup sont tenues par des tisseurs à domicile ; 66 de 5 à 15 ha, qui sont pour la plupart des exploitations mixtes, et seulement 13 de 15 à 30 ha., 3 de 30 à 40 ha. Autrement dit, plus l'association du tissage et de l'agriculture est étroite, plus la densité de population agricole est élevée : en 1954, elle est de 42 habitants au km² cultivable à Belmont, 37 à Chirassimont, 33 à Saint-Just-la-Pendue, alors qu'elle n'est que de 25 à Neulise et de 23 à Saint-Symphorien-de-Lay (18).

L'appoint du tissage aux ressources de la terre a permis de maintenir de fortes densités de population et d'étaler l'exode rural. Il a permis d'éviter les drames occasionnés par une rupture trop brutale avec la vie traditionnelle et d'éviter la dispersion de la famille en procurant à ses membres une vie décente sur une petite surface, conformément à l'atavisme séculaire. Mais ces GENRES DE VIE, imposés par les mentalités, les structures agraires, la densité de population hérités du passé, s'opposent à la pénétration du progrès technique. Ils maintiennent une agriculture archaïque, vouée à l'autoconsommation sur des exploitations trop petites. Ils assurent la survie de petites usines, sans moyens de se reconvertir ni d'acquérir un matériel moderne, quand ils ne ressuscitent pas le système manufacturier qui repose sur l'acceptation de conditions de travail très dures.

3.- LA CRISE DEMOGRAPHIQUE LIEE A LA GUERRE 1914-1918 ET L'EXTENSION DE L'AGRICULTURE.

La guerre de 1914-1918 entraîne une accélération de la diminution de la population qui a été de plus de 10 % entre les deux recensements de 1911 et de 1921, alors qu'elle n'avait été que de 6,5 % de 1896 à 1911. Cette diminution porte sur la population des campagnes (12,8 %) et des petites villes (11,9 %), tandis que l'agglomération de Roanne enregistre une augmentation de 8,3 % (voir fig. 20).

a) La crise démographique des campagnes.

Les campagnes ont fourni proportionnellement plus de combattants que les villes, où il y avait beaucoup d'affectés spéciaux pour travailler en usine. Les pertes dues à la guerre ont été énormes : on est étonné de la longueur des listes sur les monuments aux morts des plus petits villages.

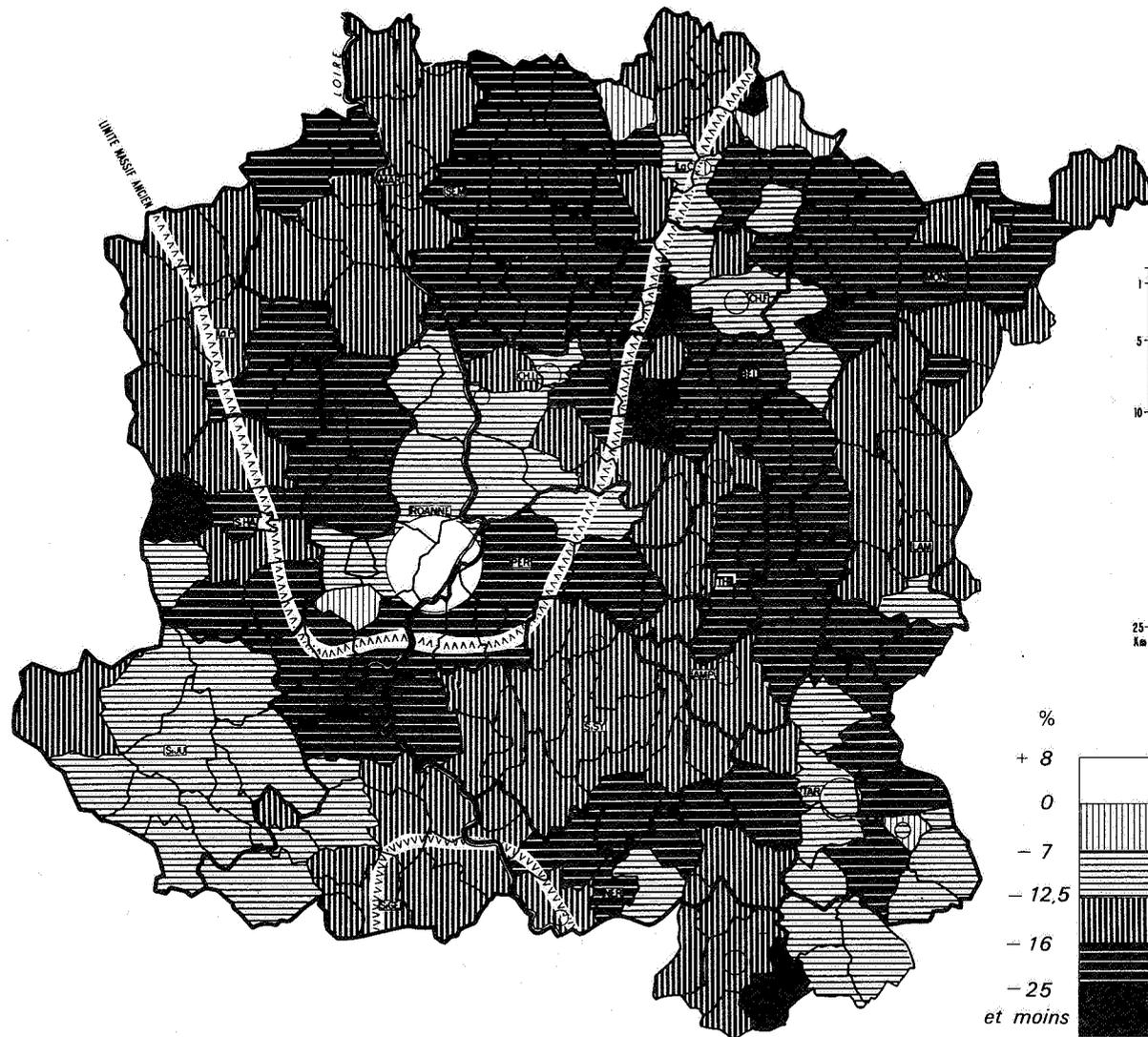


figure 20 DIMINUTION DE POPULATION 1911 à 1921

A Luré, qui avait 335 habitants en 1911, il y a eu 17 morts ; 17 morts aussi aux Noës qui en avait 377, 86 à Ambierle, qui en avait 2059. Il faut ajouter les blessés graves. La désorganisation des familles a entraîné l'accélération de l'exode rural. Dans certaines petites communes, la population a baissé de plus du quart et des hameaux ont été rayés de la carte.

Dans les campagnes encore préservées par l'isolement, comme les Monts de la Madeleine, la diminution de population a été inférieure à la moyenne. Mais la disparition d'éléments jeunes, en pleine force de l'âge, a été durement ressentie là où l'économie s'adaptait difficilement aux conditions nouvelles. Dans les campagnes comme dans les petites villes textiles, la diminution est très sensible : plus de 16 % . Beaucoup d'usines ont périclité, à cause de la disparition du ou des fils qui devaient reprendre l'affaire : c'est le cas des établissements Poizat-Coquard, qui étaient la maison la plus solide de Bourg-de-Thizy. Dans les campagnes agricoles entrées dans le circuit commercial, les pertes dues à la guerre vont désorganiser le système de culture, quand il reposait sur une débauche de travail humain : c'est le cas du vignoble et de la plaine de Roanne.

b) *l'extensification de l'agriculture*
- Le déclin du vignoble (19).

Le phylloxéra, loin de causer la ruine du vignoble, avait entraîné son expansion comme vignoble de masse. Mais la reconstitution du vignoble languedocien, qui reconquiert le marché de Paris à la fin du siècle, et les maladies de la vigne, en particulier le mildiou, qui en 1910 détruisit la vendange, annonçaient le déclin. Le vignoble se survivait par le jeu des fortes densités qu'il avait rassemblées et grâce au marché régional, de Thiers à Cluny, qu'il s'était constitué.

Pendant les quatre années de guerre, les façons vont être négligées, les traitements et les apports d'engrais insuffisants. Après la fin des combats, la main d'oeuvre n'est plus suffisante pour assurer les soins attentifs d'antan. Le bêchage, le buttage et le sarclage à la main ne sont plus possibles, or l'écartement de 0,80 m. entre les rangées de cep ne permet pas le passage du cheval et de la charrue. La vinification laisse à désirer. Le vignoble est abandonné, plus vite là où il est récent, comme dans la plaine et où il constitue une enclave comme dans le massif de Fleury,

que dans le coeur de la Côte Roannaise : de 1910 à 1935, les surfaces en vigne passent respectivement de 101 à 41 ha à Saint-Germain-l'Espinasse, de 550 à 200 ha à Fleury-la-Montagne et de 500 à 330 à Saint-André d'Apchon. Les terres épuisées par la vigne laissent place, suivant le sol, au bois ou au pré.

La grande propriété bourgeoise ou aristocratique va dédaigner un vignoble qui n'assure plus un produit de qualité. Sur la Côte, les héritiers qui à chaque succession se partageaient le domaine et rachetaient de la vigne, s'en débarrassent (20). A Fleury-la-Montagne, les industriels de Charlieu, Lyon, Cours et Roanne, qui avaient fini par acquérir le quart des exploitations, les vendent. Les terres sont rachetées par les paysans, mais ils n'ont plus les moyens financiers des grands propriétaires et vont être tentés par le rendement: beaucoup de plantations nouvelles se font en hybrides. La fidélité à la vigne est fonction de la taille de l'exploitation. Les personnes âgées prolongent la vigne jusqu'à leur mort, sans engrais ni amendement. Les petites exploitations (entre 6 et 8 ha) ne sont plus qu'un moyen de survivre. Elles ont 2 hectares de vigne, des prés pour quelques vaches et un cheval et cultivent les céréales pour les volailles et les porcs. Dans les exploitations de plus de 15 ha, l'élevage est la principale ressource, élevage laitier dans la Côte, élevage charolais dans le massif de Fleury, par contagion de la spéculation dominante qui l'entoure.

- La plaine de Roanne gagnée par la prairie.

La diminution de population entre 1911 et 1921 a été particulièrement forte dans la plaine : 18 % pour les communes de plaine du canton de La Pacaudière. Or le système de culture céréalière reposait sur une abondante main d'oeuvre, pour creuser et entretenir les fossés, façonner les billons. En l'absence de moyens mécaniques comme la pelle hydraulique, les grandes exploitations vont être contraintes à l'abandon des cultures et à l'empryage. Or si les conditions climatiques ne sont pas très favorables à la prairie permanente à cause de la sécheresse d'été, l'existence de la moyenne et de la grande propriété permet, par la réduction du nombre des métayers, de constituer des domaines d'une quarantaine d'hectares, parfaitement rentables ^{pour un ménage} grâce à l'élevage charolais. Le paysage va peu à peu se transformer, les prairies entourées de haies remplaçant les champs. Cette transformation commence par les grands domaines, rassemblés autour

du parc du château du grand propriétaire, alors que les exploitations plus petites des "locatiers" (21) en faire-valoir direct et des métayers encore nombreux dans la partie bourbonnaise, conservent de vastes quartiers de champs ouverts (voir fig. 4). Ici, comme dans la plaine du Forez, on peut parler de "bocage aristocratique". De 1885 à 1955, dans le canton de La Pacaudière, la part des terres labourables tombe de 77 % à 39 % de la S.A.U. La main d'oeuvre étant de plus en plus difficile à trouver, les fossés ne sont plus entretenus et les mauvaises herbes envahissent les prairies, où la nappe d'eau temporaire reste trop longtemps à proximité de la surface du sol.

- L'introduction de l'agriculture à temps partiel.

De proche en proche, le déclin du vignoble et l'extension des prairies naturelles vont réduire les besoins en salariés agricoles et la possibilité de vivre sur de petites exploitations. L'habitant de la plaine et de la Côte va se tourner vers le travail industriel, en continuant à habiter sur place. De 1921 à 1936, la population ne diminue que de 6. % environ dans les cantons de La Pacaudière et de Saint-Maon-le-Châtel. Le paysan va devenir PAYSAN-OUVRIER. L'adoption de l'agriculture à temps partiel est favorisée par l'implantation de tissages par les cotonniers roannais, Brécharde à Ambierle en 1921, Déchelette-Despierre à La Pacaudière en 1922. Par la suite, les petits exploitants dans un rayon de 12 km se rendent par le train, puis le car aux usines de Roanne, en particulier aux papeteries Navarre et à l'usine d'outillage Demurger, qui aménagent pour eux les horaires.

Le choc de l'économie moderne, aussi amorti qu'il ait été, a ébranlé les campagnes. Il faut moins parler de stagnation, car les transformations n'ont pas manqué, que de décadence, car il y a eu reprise dans de mauvaises conditions des genres de vie anciens. L'ingéniosité a moins manqué aux ruraux que l'action positive de la bourgeoisie des villes. Alors qu'elle avait jadis guidé leur développement, elle se borne à voir en eux une main d'oeuvre bon marché et docile.

NOTES DU CHAPITRE III - B

LA CRISE DES CAMPAGNES

- (1) Claude ALBOUT (129), Démographie et industrialisation du canton de Tarare.
- (2) Contraction de saint-galette, du nom de la ville d'origine de la mousseline.
- (3) Le métier Saint-Gall, dont il existe un seul constructeur au monde, Saurer, à Arbon, est le véritable métier à broder, avec aiguilles à l'endroit et navettes à l'envers. La machine Cornély, du nom de son inventeur, est une machine à coudre perfectionnée.
- (4) Henri BORDAS (137), Tarare, R.G.L., 1930, p. 48-49
- (5) L.J. GRAS, Les toiles de Panissières, Saint-Etienne, Imprimerie Théolier, 1924, p. 1-63.
COMITE DES FETES ET MUNICIPALITE, Panissières, 1963, 50 p.
- (6) E. PARISET (99), Histoire de la fabrique lyonnaise, p. 48
- (6 bis) Marius MORAND, Statistiques des métiers de tissage au service de la fabrique lyonnaise, in COMPTES-RENDUS DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON, 1914, p. 94-110.
- (7) ARDOUIN-DUMAZET (84), La région lyonnaise, 1896, p.231. La peluche est teinte à Roanne et à Lyon.
- (8) Justin GODARD, Les usines-internats, p. 200-203, in TRAVAILLEURS ET METIERS LYONNAIS, CUMIN et MASSON Editeurs, Lyon, 1909, 407 p.
- (9) M.L. BOURGEON (138), Répartition des métiers de tissage de la sole... Et. Rhod., 1938, p. 217.
- (10) André CHOLLEY (142), Notes de géographie beaujolaise, Et. Rhod. 1934, p. 43-44
- (11) idem, p. 42-43
- (12) PAYSAN DE LA LOIRE (71), Croizet-sur-Gand, 28.1.1967, p. 12.
- (13) Selon l'estimation d'un revenu de 650 francs par hectare, calculé pour une exploitation-type de 10 hectares, in CHAMBRE d'AGRICULTURE ET DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA LOIRE, Projet de création de la zone-témoin de la vallée du Botoret, 15 mai 1961, dactylographié, 10 p.
- (14) Ce sont Belmont, Ecoche, Belleroche et Saint-Germain-La-Montagne.
- (15) C. DEROCHE (109), Etude des cantons de Belmont et de Chauffailles, D.E.S. 1962, p. 77-79.

- (16) Ch. MIGNON (24), L'agriculture à temps partiel dans le Puy de Dôme, in Revue d'Auvergne, t. 85, p. 9-12.
- (17) Paul JOURDAN (144), L'industrie textile dans les vallées du Reins, de la Trambouze et du Gand, D.E.S. 1955, p. 7.
- (18) La S.A.U. est donnée par le recensement agricole de 1955 et la population agricole par le recensement de population de 1954.
- (19) J. BUSSELIER (128), Le vignoble de la Côte Roannaise, D.E.S. 1971, p. 17-18 et témoignage oral de Serge LACROIX, vigneron à Fleury-la-Montagne.
- (20) Mme J. CHERPIN, La situation agraire à Ambierle, in INFORMATION GEOGRAPHIQUE, Ja-Fe. 1954, p. 199-201.
- (21) Il semble qu'à l'origine, la locaterie soit la petite exploitation que le propriétaire laissait au métayer devenu vieux.
- (22) Fr. TOMAS (166), Quelques traits..., R.G.L. 1963, p. 152-155.

C - LA PERSISTANCE DE LA MONOINDUSTRIE TEXTILE

La bourgeoisie des cotonniers et des fabricants se satisfait d'une industrie qui apporte la prospérité après les guerres, repart après les crises, masque son déclin grâce à des conversions partielles (le tissu-éponge, le voile d'ameublement) et à la substitution d'industries nouvelles (la bonneterie et la confection). Ainsi se maintient, en pleine seconde révolution industrielle, la monoindustrie textile, peu exigeante en services. En effet, à la veille de la crise de 1965, l'industrie textile assurait les deux tiers des emplois de l'industrie et la moitié de l'ensemble des emplois salariés.

1.- DES OCCASIONS MANQUEES ?

Pourtant des possibilités de diversification se sont présentées. La position de Roanne, à l'écart des frontières menacées, l'a faite choisir au moment des guerres, alors qu'elle était encore bien placée sur les grandes voies de communications, comme siège d'industries stratégiques et lourdes. L'implantation en 1917 de l'Arsenal chargé de fournir le front en obus était, toutes proportions gardées, une chance comparable à l'installation de l'aéronautique à Toulouse entre les deux guerres. Quant à l'usine de fibranne, reprise sous le régime de Vichy pour approvisionner la ^{zone} France Libre, c'est une greffe de la chimie lyonnaise, qui ne s'est pas développée .

a) L'Arsenal.

Les fondateurs de l'Arsenal de Roanne avaient de grandes ambitions (1). Tant que la guerre durerait, il devait compléter la production des entreprises privées pour fournir les 200 000 obus de 75 et les 150 000 projectiles de 155, qu'exigeait chaque jour le front, d'après le mémoire de Joffre de mai 1916. Mais le secrétaire d'état à l'armement, Albert Thomas, avait aussi des vues pour l'avenir. Cette usine d'état devait être l'école de formation professionnelle des arsenaux, une grande unité

concurrentielle après reconversion pour le temps de paix, une réalisation sociale-modèle avec participation des ouvriers aux bénéfices et leur logement en maisons individuelles et confortables et coquettes, dans des cités-jardins. Le projet fut rondement mené, à partir du début de l'année 1917. Trois ateliers de 350 mètres de long sur 250 mètres de large, qui abritent 3 000 machines-outils pour l'emboutissage, l'ébauchage et la trempe des obus, des fonderies, une centrale thermique sont construits sur les vastes terrains disponibles de la plaine de Mably, à la sortie nord de la ville, desservis par un embranchement ferroviaire et un port particulier sur le canal. 16 700 ouvriers y sont embauchés le jour de l'Armistice. Les travailleurs affluent des environs, des régions voisines et de l'étranger, surtout d'Espagne et de Chine, attirés par des salaires exceptionnellement élevés : 50 francs par semaine, nourri, pour le manoeuvre, de 480 à 600 francs par mois pour le tourneur. Mais la production ne fut pas à la hauteur des prévisions, à cause du retard de certains investissements et d'un manque de rigueur dans la gestion et dans la surveillance du personnel.

Alors que l'Arsenal est bien accueilli par la municipalité, qui projette, pour accompagner l'expansion attendue, un grand plan d'équipements collectifs, il fut en butte à l'hostilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Le patronat s'inquiète de la fuite des spécialistes de mécanique et de la hausse des salaires, qui fut ici, dans le textile, deux fois plus forte pendant la guerre que dans le reste de la France : 120 % au lieu de 60 %. "Maintenir en temps de paix l'Arsenal de Roanne sous l'administration de l'Etat serait un parti pris de ruiner en connaissance de cause les industries locales", déclare sans embages la Compagnie. Les hésitations des pouvoirs publics feront le reste. On tâte de réparations de matériel ferroviaire et d'automobiles, on fait de la sous-traitance pour l'arsenal de Bourges. A vrai dire, on ne sait guère à quoi occuper les ouvriers qui ne seront plus que 900, avant la reprise des fabrications militaires consécutive à l'avènement au nazisme. La deuxième guerre mondiale entraîne un nouveau gonflement des effectifs, formés essentiellement d'affectés spéciaux : 2150 à la mobilisation, 6 000 au 1er novembre 1939, 12 600 au 18 juin 1940. Après l'armistice, on ne conserve que 1 100 personnes, chargées de maintenir en état de

fonctionnement l'outil de travail, qui sera utilisé à la Libération pour la production de biens d'équipement : tracteurs, machines-outils. L'avenir ne sera vraiment assuré, avec plus de 2 000 emplois, que lorsque la Délégation Technique des Armements Terrestres choisit, en 1952, "l'Atelier de Construction de Roanne" pour la construction des blindés. Les cités industrielles vides sont louées par la ville de Roanne à des gens de condition modeste. En fait, les cités comme l'usine, vivent en marge de l'agglomération, comme un kyste, un monde à part. Cependant, à la longue, l'Arsenal insufflé la tradition de la métallurgie dans une région qui en était dépourvue et il n'est pas étranger au "boom" de cette industrie qui marque le second après-guerre.

b) La production des fibres artificielles.

La teinturerie qui a été une industrie de pointe ne s'est pas diversifiée, afin de faire de Roanne un centre d'industrie chimique. L'installation en 1923 par Gillet de Lyon et Chatelin d'Izieux d'une usine de fabrication de rayonne au cuivre, appelée officiellement Cupro-textile, mais France-Rayonne dans le pays, va-t-elle relancer cette vocation potentielle d'une ville textile ? Cette localisation s'explique par l'arrivée à bon compte du charbon de Blanzay, la proximité des usines de Saint-Fons, la présence de débouchés locaux chez les soyeux de Charlieu, Tarare et Lyon, la disponibilité d'un terrain ouvert sur le bassin de l'Oudan, creusé pendant la guerre. Les déchets sont emportés par la Loire, dont les nappes alluviales fournissent une eau chimiquement pure. L'appel à des tchécoslovaques pour fournir la main d'oeuvre atténue la méfiance du patronat local. Mais l'usine ferme en 1931, victime de la crise. Elle est reprise en 1940, dans le cadre d'un plan allemand, pour fournir la majeure partie de la France en fibranne. En 1944, elle livre 800 tonnes par mois, soit les deux cinquièmes de la production nationale. Après la Libération, l'affaire est intégrée à la Compagnie des Textiles Artificiels, du groupe Rhône-Poulenc. Elle fournit jusqu'à 4 000 tonnes par mois en 1964, soit les deux tiers de la production française et occupe plus de mille salariés qui acquièrent sur place une qualification. Mais on n'envisage pas

d'orientation vers les fibres synthétiques et le laboratoire intégré ne fait pas de recherche fondamentale. D'autre part, les liens de l'usine avec le milieu local sont très ténus, de par sa nature d'industrie lourde et son appartenance à un groupe national.

2.- LA PEAU DE CHAGRIN DU TISSAGE TRADITIONNEL

En 1890, le tissage a atteint son apogée. Sans doute, la production augmentera-t-elle encore en période de conjoncture favorable, mais la part de la région ne cessera de s'affaiblir; pour le coton, elle passe de 12,5 % en 1890, sans l'Alsace il est vrai, à 8 % en 1927 et 7 % en 1963. Surtout, la réduction des effectifs employés est très forte, puisqu'ils tombent de plus de 30 000 en 1927 à 13 000 en 1965, fabrique de Tarare exclue, bien que la productivité soit très faible (pour 6 % des ventes, la région occupe en France 10 % des tisseurs de coton). Il n'empêche que jusqu'aux années 60, le tissage reste l'activité principale : en 1936, il fournit les deux tiers de l'emploi industriel et 70 % du chiffre d'affaires ; en 1953, le chiffre d'affaires du seul tissage du coton reste supérieur d'un tiers à celui de la bonneterie.

a) La cotonne dans l'entre-deux-guerres : de la prospérité à la crise des années trente.

Le tableau suivant montre que le tissage du coton, dans la région de Roanne-Thizy (2) fait apparaître une régression continue .

	Production (en tonnes ou millions de mètres)	Personnel	Nombre de métiers
1900		15 000	17 000
1927	95 M.m. (a)	18 000	19 000
1938	12 000 t (a)	10 000	14 000
1953	12 800 t (100 M.m.) (a)	9 700	10 800
1963	10 500 t (a)	6 200	6 900
1971	10 500 t (60 M.m.) (b)	3 300	3 350

(a) tissus "plats" seuls
(b) y compris le tissu éponge : 4 500 tonnes

Faute d'adaptation à des fabrications nouvelles, l'amélioration de la productivité, toute limitée qu'elle soit, entraîne une réduction des effectifs des deux tiers.

A vrai dire, ce qui a frappé les contemporains est la succession de périodes d'euphorie et de crises. Alors qu'entre 1890 et la guerre, l'âpreté de la concurrence rendait les affaires difficiles, l'après-guerre a été une période de prospérité jusqu'à la crise de 1930. Il y eut d'abord la demande entraînée par la reconstitution des stocks, d'autant plus forte que les centres de production du Nord et de l'Est avaient été détruits. On a même assisté au repli d'affaires venues des régions envahies, comme la Cotonnière de Saint-Quentin qui installe une usine à Roanne. Ce phénomène que l'on retrouve dans toutes les branches de l'industrie, se renouvellera pendant la seconde guerre mondiale, avec l'installation d'un membre de la famille MOTTE à Cours et des PEUGNET de Cambrai dans un tissage du Ronzy, hameau de Bourg-de-Thizy, également fermé lors de la crise de 1930. La reconstruction de l'appareil de production des zones dévastées entraîne une récession en 1921-22, vite oubliée grâce à la conjoncture favorable, seulement interrompue en 1926-27 à la suite du plan de stabilisation Poincaré. Les industriels déplorent le manque de main d'oeuvre, qui limite leur expansion.

Apparue plus tardivement et moins brutalement qu'ailleurs (en 1930, le chômage n'est encore que de 20 %), la crise économique mondiale va être ici d'une gravité et d'une durée que l'on ne prévoyait pas. En 1931, les livraisons ne représentent plus que 60 à 70 % de la normale. En janvier 1932, la crise paraît avoir atteint son apogée, mais contrairement à ce qui se passe dans le reste de la France, la situation ne s'améliore pas. En 1934, la production n'est plus que la moitié de celle de 1929 et l'année 1935 sera encore plus mauvaise. Puis le chômage diminue lentement, mais sans jamais disparaître. Le regain d'activité, constaté à la fin de 1938 et au début de 1939, marque une stabilisation à un niveau bien inférieur à celui de 1929 : la production et le nombre des métiers ont diminué d'un quart, la main d'oeuvre de moitié. Encore des groupes extérieurs se sont-ils implantés, rachetant à bon compte

les mieux placées des entreprises défailiantes. Boussac, alors en pleine ascension reprend le grand tissage de Goujon et Lauthe à Michaudon, et l'usine de tissu-éponge Jalla à Régnny, qui avait occupé plus de 300 ouvriers. Il acquiert aussi les tissages Gouttenoire à Lay et Dupuy-Merle à Thizy qu'il ne rouvrira pas.

Les industriels avaient cru pouvoir limiter la crise en utilisant des moyens traditionnels : baisses du "tarif", qui ont provoqué de violentes réactions ouvrières, en particulier une grève de plus de deux mois, de novembre 1934 à février 1935 à Roanne et Thizy ; entente interprofessionnelle, qui ne sera jamais intégralement respectée, sur les prix, la limitation de la production et le rachat de 700 métiers pour être "riblonnés", c'est-à-dire livrés à la casse ; demandes de renforcement du protectionnisme (3). En vérité, la région de Roanne paye très cher son retard technique. Les ateliers des façonniers ont été les premières victimes de la crise, les ordres ne leur étant plus transmis : en 1931, ils ne travaillent plus qu'entre 40 et 55 % de leur capacité, au lieu de 60 à 70 % pour les usines. Nous avons vu que l'automatisation des métiers avait été gênée par la question du tarif. Pourtant, nécessité faisant loi, elle s'effectue peu à peu à Roanne et à Thizy, jusqu'à ce que la loi de 1936 sur le salaire minimum supprime ce blocage. Si bien qu'en 1938, la concentration dans les villes s'est rétablie : malgré la fermeture de tissages importants, la diminution des emplois n'a été que de 20 % à Roanne et il y a encore 2 500 métiers à Thizy et Bourg-de-Thizy. Car les usines qui conservaient les métiers étroits et anciens, particulièrement nombreuses à la campagne, comme Gouttenoire à Lay et Gouttard-Gringeat à Saint-Symphorien, étaient condamnées. Mais en 1948, il n'y avait encore que 3 600 métiers automatiques dans la région.

Les difficultés du tissage se répercutent sur la transformation, qui avait pourtant fait un grand effort de concentration. Avant la guerre de 1914, la plupart des teintureriers de Roanne non intégrées s'étaient regroupées dans la Société des Teintureries Roannaises Réunies et les entreprises d'apprêt dans la Compagnie Roannaise des Apprêts et

Impressions. En 1925, ces deux sociétés fusionnent à leur tour dans les Teintureries et Apprêts Roannais Réunis, qui exploitent huit usines, dont deux nouvelles, sous l'impulsion du vosgien Lederlin, entreprenant patron des Blanchisseries et Teintureries de Thaon, qui s'^{est}~~était~~ implanté à Roanne dès 1923 et à Villefranche. Mais, façonniers des tissages locaux, les T.A.R.R. doivent réduire leur activité et ne peuvent éviter de passer, en 1934, sous le contrôle du groupe Gillet-Thaon, par l'intermédiaire de la Société Anonyme de Blanchiment, Teinturerie et Apprêt, ~~qui~~ reprend d'autres usines dans la région, en particulier à Thizy, un regroupement de quatre affaires familiales, et surtout la S.A.B.T.I. de Villefranche. Cette intégration marque en fait l'échec de Lederlin contraint de s'associer au puissant holding Gillet de Lyon (4).

b) *La cotonne après la seconde guerre mondiale :
des industriels désengagés ?*

L'après-seconde guerre mondiale ramène son cortège de facilités. Les industriels en profitent-ils pour moderniser le matériel, adapter la fabrication à l'évolution des fibres et de la demande ?

- Le maintien des fabrications traditionnelles.

Le niveau de production de 1938-39 est retrouvé en 1953. Le passage de l'ère de pénurie et de reconstruction à l'économie de marché entraîne ici comme ailleurs la crise de 1955, marquée par une diminution de 17 % en tonnage. Mais ^{elle} n'est pas suivie d'un effort de rénovation, alors que dans son ensemble, l'industrie nationale se montre très sensible à la mode et s'oriente vers le marché des pays industriels voisins. La région, elle, continue la gamme des articles qui ont fait sa réputation. Ainsi, l'une des plus grosses affaires de Roanne, et des plus diversifiées, car elle a un secteur important de linge de table, consacre encore au vichy, pour l'exercice 1955-56, 55 % des métrages (5). En 1966-67, la part du vichy s'est effondrée à 6,7 %, alors qu'on assiste à la meilleure résistance du linge de table (1,6 au lieu de 2 millions de mètres), à la progression des zéphyr fantaisie (de 8 à 12 %), et à l'adoption du croisé pour chemise. Si dans l'intervalle, la production est passée de 4,5 à 5,5 millions de mètres, c'est qu'on a eu recours à des fabrications

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE TISSUS DE COTON DANS LA REGION DE ROANNE-THIZY

Année	Tissus plats	Tissus éponge	Tissus lourds	TOTAL
1950	8.200 T. *	700 T. *	1.150 T.	10.150
1951			1.350	11.000
1952			1.450	12.700
1953			1.400	13.600
1954	11.500 *		1.300	13.900
1955	9.000 *	1.500 *	1.350	11.700
1956			1.600	13.000
1957	10.500 *		1.700	13.450
1958			1.700	13.700
1959			1.800	14.900
1960	11.500 *	2.500 *	1.900	16.000
1961	10.350	2.650	2.000	14.000
1962	10.150	3.100	2.100	15.300
1963	10.450	3.700	2.150	16.300
1964	9.950	3.850	2.200	16.000
1965	9.000	3.900	1.800	14.700
1966	9.300	4.050	2.150	15.500
1967	6.300 *	4.100	2.200	12.600
1968	4.500	4.600	2.400	11.500
1969	4.150	4.550	2.500	11.200
1970	3.350	4.100	2.600	10.000
1971	3.100		2.650	9.700
1972	3.400	4.700 *	2.600	10.700
* évaluation				

Les statistiques communiquées par le Syndicat de l'Industrie Textile de Roanne-Thizy ne fournissent la distinction entre les tissus plats (vichy et croisé pour chemise, essentiellement) et tissus bouclés qu'à partir de 1961. Etablies selon les années suivant des critères différents, elles ont été confrontées aux séries publiées annuellement par la Revue de l'Industrie Cotonnière dans son numéro de mai, qui donnent la production totale de la région Roanne-Thizy jusqu'en 1964, de l'ensemble de la région Rhône-Alpes par la suite. Les chiffres ici présentés tiennent compte des renseignements fournis par la principale firme de tissu-éponge et par l'entreprise spécialisée dans les tissus "lourds" pour vêtement de travail, qui n'adhère pas au Syndicat.

de compensation, à marge bénéficiaire sûre mais serrée, surtout le torchon qui représente maintenant un quart du tonnage et les tissus industriels (pour valises écossaises, nappes à plastifier, tissus à enduire), qui en représentent 20 %.

Beaucoup de chefs d'entreprises n'ont pas eu ce souci d'adaptation, si relatif soit-il. Ils sont décontenancés par la modification des circuits de commercialisation, où le confectionneur remplace le grossiste, où il faut être au moins autant "commerçant" qu'"industriel", avoir un bureau à Paris pour les rapports avec les centrales d'achat qui se développent. Ils s'accrochent à la production du vichy à carreaux, concurrencé par l'élévation du niveau de vie et les importations croissantes en provenance des pays de l'Est, puis des pays du tiers-monde. Même le tissu fantaisie recule devant la maille, les articles en synthétique, les imprimés dont la qualité s'est améliorée. Alors que l'industrie cotonnière française a su prendre pied sur les marchés des pays industriels, la région de Roanne-Thizy continue d'être tournée vers les pays d'outre-mer, dont on pouvait prévoir la fermeture au fur et à mesure de leur indépendance et de leur industrialisation. En 1949, ils absorbent 31 % en valeur de la production, contre 3 % pour les pays étrangers ; en 1961, leur part n'est plus que de 15,2 % en volume, contre 2,7 % pour l'étranger et en 1964, 10 %. Aussi la production de teint en fil n'atteint plus le cap des 10 000 tonnes, dépassé en 1953, 1954^{et} 1957... en dépit de Brigitte Bardot, qui pour ses secondes noces portait une robe de vichy, ce qui avait provoqué une relance passagère ! En 1964, elle n'est plus que de 7 000 tonnes. La plus grosse maison de Roanne ne sort plus que 22 000 mètres en 1960, au lieu de 40 000 en 1950. Toutes les affaires sont touchées, quelle que soit leur taille et les fermetures ponctuent les récessions (1955, 1961-62), mais elles sont relativement peu nombreuses, car le matériel est amorti depuis longtemps et les salaires sont peu élevés : un tisseur perçoit en moyenne 32 500 francs par mois et une canneteuse 22 650 francs dans le canton de Belmont en 1959-1960 (6). Il n'y a pas de changements de structure. Les tissages de 300 métiers et plus coexistent avec les petites entreprises : les plus nombreuses comptent entre 11 et 20 salariés.

- Le retard technique.

La diminution de la main d'oeuvre, d'un tiers au moins entre 1953 et 1963, est due au moins autant à l'absence d'embauche, ce qui entraîne le vieillissement du personnel, qu'aux licenciements. Si limitée que soit la modernisation, elle entraîne des progrès de productivité. Après la guerre, les tissages de 300 métiers les mieux menés ont, en partie, remplacé les métiers à changement automatique de cannettes par les métiers à changement automatique de navettes, sortis des ateliers Diederichs de Bourgoin ; ainsi un des plus importants tissages de Roanne en compte 239 sur 553 en 1955 (5). Cela a entraîné l'introduction progressive du travail en double équipe (de 5 à 13 heures et de 13 à 21 heures). Comme les métiers les plus modernes sont montés dans les grandes usines, les annexes établies à la campagne pour tourner le tarif ont été fermées : ainsi celle de Brécharde à Ambierle en 1953. Le cas du tissage Boussac de Michaudon, commune de Tancon, spécialisé dans la popeline, est exceptionnel : il compte 220 métiers à changement automatique de navettes, avec travail en triple équipe, chaque ouvrier surveillant seize métiers.

Le retard technique du tissage de la région de Roanne-Thizy est manifeste. En 1964, un quart des métiers ne tourne pas contre 15 % en France. 47 % des métiers en activité sont encore des métiers ordinaires et on trouve seulement 58 % de métiers-heure en double équipe et 14,4 % en triple équipe, contre respectivement 27,8 %, 70 % et 17,4 % pour la France. La productivité d'un métier est de 2380 kilos, soit 12 % de moins que la moyenne nationale, et son degré d'utilisation de 1,66 au lieu de 1,95 (7). Encore ces chiffres comprennent-ils les usines de tissu-éponge et de tissu lourd : si l'on pouvait distinguer les métiers "cotonne", l'écart serait encore bien plus important.

- La confection et le tissu-éponge, un essor en marge de la cotonne.

L'étonnant est que les milieux de la cotonne n'aient pas saisi les chances de reconversion, dans les secteurs qui en sont le prolongement : la confection et le tissu-éponge. Nous avons vu qu'à

la veille de la guerre de 1914-18, les marchands de tissus de Thizy, sollicités par les grossistes de les fournir en chemises de travail et en tabliers ne s'intéressent pas à cette offre et l'abandonnent à leurs subordonnés : employés, petits tisseurs sans grands moyens. Le résultat est que, partis les premiers pour la chemise de travail après 1918 et pour la chemise en nylon après 1945, les confectionneurs résistent mal à la concurrence d'affaires mieux pourvues en capitaux et dotées d'une organisation commerciale solide. En 1963, on ne trouve qu'une quarantaine de petites entreprises avec 1 100 ouvrières dans les cantons de Thizy et d'Amblepuis, qui cherchent à passer à l'article fantaisie, au fur et à mesure que le marché colonial se ferme. C'est peu comparé aux 1 800 salariés de Roanne et aux 3 500 salariés de Villefranche (8). A Roanne, une seule entreprise moyenne, fondée par un représentant de commerce, se situe dans la tradition locale : chemises de croisé et tabliers de vichy. Les affaires les plus importantes sont d'origine extérieure, attirées ici par la présence d'une main d'oeuvre féminine habituée au textile et de grands tissages désaffectés. Il s'agit de Mavest pour la confection masculine, transférée d'Alsace peu avant la guerre 1939 et implantée pour moitié à Ambazac près de Limoges, et, en 1947, à Roanne qui a fixé le siège social et une unité de production de 400 personnes ; et d'Olympic, pour le vêtement de sport en fibres synthétiques, fondée en 1946 par un directeur de publicité parisien. Les cotonniers auraient pu trouver dans l'intégration de la confection au tissage, des débouchés à leur production, un complément de valeur ajoutée et la création d'emplois qui auraient remplacé ceux supprimés par les progrès de la productivité. C'est ce qu'on n'a pas réalisé en petit, le tissage du coton éponge et, en grand, la maille.

Le tissu bouclé ou tissu-éponge est né dans la région d'un dérèglement des métiers. L'usine la plus importante a été fondée en 1871 par Binder et Jalla Jeune à Régny, où les premiers métiers mécaniques furent installés en 1881. En 1900, l'usine occupait 300 ouvriers et employait 300 tonnes de coton par an. Elle fournit les cours européennes et les grandes administrations. Son exemple ne fut pas suivi par les grands "cotonniers", mais par des tisseurs, des représentants ou des dessinateurs, qui fondèrent à leur tour de petits tissages. Les

serviettes étaient confectionnées soit à l'usine, soit à domicile.

A partir de 1955, le tissu-éponge connut une grande expansion, car au "blanc" traditionnel, dont la serviette n'est plus qu'un élément parmi d'autres dans la garniture de la salle d'eau, avec le peignoir, le tapis, les rideaux, le dessus de W.C., s'ajoutent avec la grande vogue des vacances à la mer, les articles de plage (draps de bain, robe, peignoir), qui constituent la collection d'été, réalisée de décembre à juin. La production se répartit par moitié entre l'usine Jalla de Régnv reprise par Boussac, et une dizaine de petites et moyennes entreprises. Ensemble, elles assurent plus de la moitié de la production nationale. L'usine de Régnv fournit la grande série. Son potentiel, passé de 1 000 à 2 000 tonnes de 1955 à 1960, sort aujourd'hui 2 500 tonnes. Elle emploie plus de 1 000 personnes, avec les ateliers de confection installés dans des usines désaffectées à Lay, Chauffailles, Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet et un temps Saint-Just-La-Pendue, qui occupent chacun entre 45 et 80 ouvrières. Les petites et moyennes entreprises font la haute qualité, destinée au magasin de détail pour la clientèle exigeante. L'une d'elles, les établissements Delorme, avec 250 salariés à Roanne et Belmont, sont devenus le couturier de l'éponge. Les établissements Bignon de Belmont (120 ouvriers) ont monté un atelier de confection à Montceau-Les-Mines. Une production qui double tous les dix ans (elle est passée de 2 000 tonnes en 1955 à plus de 5 000 tonnes en 1960, soit la moitié de celle de la cotonne): un matériel renouvelé fréquemment tournant à triple équipe; la présence insolite de bâtiments d'avant-garde, comme la nouvelle usine "aveugle" de Régnv, avec sa salle de tissage sans ouvertures et sans piliers de 10 000 m², tout cela paraît inconcevable au "cotonnier". Il explique qu'il n'a pas les capitaux nécessaires à l'achat de la matière première, dont le tissu bouclé est plus gourmand que le tissu plat... A plus forte raison, a-t-il considéré la maille comme un monde étranger et s'est-il détourné de fabrications autres que le textile.

c) *La soierie : un avenir compromis.*

En 1927, on compte autour de Charlieu et de Chauffailles, 8 000 ouvriers, 5 500 métiers pour une production de 17 millions de mètres et un chiffre d'affaires voisin de celui de la cotonne (9). Mais en 1964, on n'y trouve guère plus de 1 100 à 1 200 emplois et 2 500 métiers. Le secteur de Bussières, un des fiefs de la haute nouveauté, c'est-à-dire des tissus destinés à la haute couture et au bel ameublement, avec plus de 500 ateliers, voit diminuer brutalement après 1963, le nombre des tisseurs à domicile. Ces deux foyers du travail de la soie sont caractérisés par une étonnante permanence des techniques et des formes anciennes d'organisation du travail.

- Les belles années (1920-1930 et 1945-1954).

Dans la région de Charlieu, la soierie repose sur une quarantaine de maisons importantes. Elles ont employé en moyenne dans les meilleures années une cinquantaine d'ouvriers en usine et autant de tisseurs à domicile. Etablies pour la plupart vers 1880 - 1890 ou 1900 - 1910, à l'époque de la mécanisation et du début de la diffusion des textiles artificiels, elles se sont substituées aux recettes où les tisseurs à bras apportaient leurs pièces. On distingue les usines des *façonniers-usiniers*, plus petites, plus récentes pour celles établies par les contremaîtres au retour de la guerre de 1914, et celles des *fabricants-usiniers*. Ce ne sont pas tous des soyeux lyonnais, car des façonniers ont pu s'émanciper de leur tutelle : c'est le cas de Maillet, en 1904, à l'origine des établissements Debiesse, qui ont été longtemps un des plus importants tissages de Charlieu. Pour répondre à la forte demande des années de prospérité qui ont suivi la guerre, les patrons ont misé sur la multiplication des ateliers à domicile, au fur et à mesure de l'électrification des bourgs et des écarts, soit qu'ils installent leurs propres ouvriers, soit qu'ils encouragent les anciens tisseurs à bras à le faire : on a vu qu'à Coublanc, il y eut bientôt 400 métiers. La production va de la petite nouveauté (tissus pour robe surtout), sur métiers taffetas ou armurés, et de l'article

classique comme la toile à parapluie, que font entre autres les maisons Heyraud et Revel dans leur tissage de Belmont, à la haute nouveauté spécialisée dans l'uni armuré. Les articles les plus riches, les robes de mariages princiers par exemple, sortent des ateliers des tisseurs à domicile.

Sans doute on trouve aussi des usines dans le secteur de Bussières-Panissières, mais dans ce fief de la haute nouveauté, avec des spécialités comme le blanc armuré à Bussières, le façonné à Rozier-en-Donzy, et dans le petit foyer de la Haute-Azergues, le tisseur indépendant, en relations directes avec les donneurs d'ordres de Lyon et de Saint-Etienne, domine. Certains façonniers ont connu des fortunes considérables, comme Perrot aîné de Bussières. S'étant mis à son compte, il construit entre 1920 et 1930 trois usines à Bussières, Essertines-en-Donzy et Neulise, avec 800 métiers pour l'article classique, mais il est ruiné par la crise de 1930.

En effet, les belles années ont été de courte durée : de 1920 à 1930, de 1936 à la guerre, enfin de 1945 à 1954. La fin de la pénurie entraîne une succession de récessions en 1952, 1955-56, 1958-59, 1962, qui compromettent chaque fois davantage les adaptations nécessaires. On ne constate pas de restructuration, sinon des fermetures d'usines et des licenciements. Le nombre des tisseurs à domicile est resté longtemps très élevé, puisqu'en 1955, sur les 2 000 artisans qui travaillent pour les fabriques de Lyon et de Saint-Etienne, on en trouve 700 dans le secteur de Charlieu-Chauffailles, 100 en Haute-Azergues et 500 autour de Bussières (10). Si leur présence était justifiable sous certaines réserves, pour la haute nouveauté, elle l'était beaucoup moins pour la petite nouveauté et l'article classique.

- La petite nouveauté à l'écart de la révolution technique.

C'est le secteur qui a le plus souffert. Faute d'ordres, les tisseurs indépendants renoncent l'un après l'autre, les derniers en 1962. Une usine sur trois a fermé entre 1954 et 1964 dans les cantons de Charlieu et de Belmont et le nombre d'emplois est tombé de 1 052 à 734 (11), soit une diminution de 30 %, alors que pour la fabrique lyonnaise

elle n'est de que 14 %. Car aux causes générales des difficultés de l'industrie textile (sa part de plus en plus faible dans le revenu national, la chute des exportations vers les pays coloniaux), se superpose ici l'immobilisme, alors que la fabrique lyonnaise dans son ensemble sort après 1960 d'une dangereuse stagnation. En effet, "la révolution technique des fibres synthétiques pouvait la faire disparaître, sous prétexte de la rénover". La gestion des entreprises se pose en termes tout différents, maintenant que l'amortissement repose sur des matières premières d'assez faible valeur : le nylon et le tergal reviennent à 10 - 12 francs le kilo, soit douze fois moins que la soie. Parallèlement, les progrès de l'impression privilégient les écrus simples sur les armurés. Il faut donc tisser au kilomètre, sur des métiers automatiques, de plus en plus spécialisés, fonctionnant en triple équipe, au sein d'entreprises, qui pour faire face à des investissements très lourds, se lient à des groupes extérieurs. Ainsi, Texunion, branche textile de Rhône-Poulenc, construit un nouveau tissage au Grand-Lemps, dans l'Isère, où trois équipes de 9 ouvriers font fonctionner 400 métiers (12).

La soierie charliendine, telle que la dépeint l'enquête faite par le Comité d'Expansion de la Loire en novembre 1963, apparaît d'un autre âge (13). A cause des récessions, la taille moyenne des entreprises a encore diminué : elle est de 43 salariés pour les fabricants de tissus de robe, 21 pour les façonniers de robe et 35 pour les fabricants de tissus d'ameublement, tisseurs à domicile inclus. Sur 37 entreprises recensées, 8 seulement ont plus de 50 salariés et aucune n'en a plus de 100. A partir de 1954, on s'est préoccupé de moderniser le matériel, mais les progrès sont limités. L'âge moyen des métiers est de 35 ans et si, généralement, ils ont été pourvus de tâteurs et de casse-chaîne, 8 % seulement sont automatiques et un sur trois fonctionne en double équipe. Un ouvrier surveille en moyenne 4,75 métiers en usine et 1,8 à domicile. Le retard est le même au niveau de la préparation : il y a trois fois plus de broches de cannetage ordinaires que de broches automatiques, quand cinq broches automatiques font le même travail que deux broches ordinaires et il n'y a que 19 ourdissoirs à grande vitesse pour 93 ourdissoirs sectionnels. Effectivement, de 1959 à 1963, la productivité ne s'est accrue que de 25 % et les investissements, compris entre 75 000 francs

pour le fabricant de tissus de robe et 25 000 francs pour le façonnier, n'ont été en moyenne que de 50 000 francs anciens par an et par emploi. Ils sont sans commune mesure avec le coût du matériel moderne : en effet, un métier automatique neuf vaut entre deux et deux et demi millions d'anciens francs.

Outre leur petite taille, la difficile adaptation des usines aux techniques nouvelles, s'explique par leur isolement. A cause de l'éloignement de Lyon, la surveillance du soyeux a été longtemps dormante. Quant au patron qui a créé lui-même son affaire, il s'occupe de tout avec plus ou moins de bonheur et, jaloux de son indépendance, répu- gne à emprunter. Les usines ont été gênées aussi par la concurrence des tisseurs indépendants. Beaucoup se sont montés à la faveur du contingentement des matières premières pendant la guerre et de la prospérité d'après-guerre et, lors des crises, des ouvriers se mettent à leur compte pour ne pas être réduits au chômage. Il est aisé de s'établir, car un métier taffetas ordinaire d'occasion ne coûte que 50 000 francs anciens. Leur arme est d'allonger le temps de travail et ils se contentent parfois de salaires horaires réduits à 50 francs. L'usine ne peut lutter et la fabrique elle-même est menacée : des grossistes parisiens ou levantins engagent des chefs de service pour organiser la fabrication à vil prix. Ce climat d'anarchie justifie tous les paradoxes, dont la production sur trois ou quatre vieux métiers, d'articles courants, qu'un seul ouvrier peut mener en usine sur douze métiers automatiques (10).

- La haute nouveauté abandonnée par les tisseurs à domicile.

L'existence du tisseur à domicile pouvait paraître justifiée dans la haute nouveauté. Pour 13,5 % du tonnage, elle représente les deux tiers du chiffre d'affaires de la soierie, et les progrès de la productivité sont limités ici par la délicatesse du travail à exécuter. Le métier à 110-120 coups-minute reste le plus souvent préférable au métier automatique à 200 coups. Pourtant on constate après 1963 la disparition rapide et le vieillissement des tisseurs à domicile, que recherchent assidument les donneurs d'ordres. A Bussières, il ne reste plus que 92 artisans en 1967 sur les 260 dénombrés en 1955. C'est que les tarifs ne sont plus rémunérateurs : ils avaient déjà baissé de 40 à 50 % entre 1950, où ils étaient très élevés, et 1955, et ils n'ont

plus augmenté depuis 1963. L'atelier moyen, qui avait deux métiers avant la guerre, en a quatre maintenant : deux à l'homme et deux à la femme, et il faut travailler dix à douze heures par jour pour vivre correctement. L'artisan incrimine le fabricant, qui suspend brutalement un ordre ou retient le prix de façon quand des défauts apparaissent à la teinture. Mais l'artisan a aussi des torts. Il est individualiste et, sauf peut-être à Bussières, les coopératives, qui traitent directement avec les donneurs d'ordres, n'ont pas grand succès et ferment tôt ou tard ; en 1971, pour celle de Panissières. Il n'a pas renouvelé à temps son matériel vieux de 30 à 40 ans. Il subit la concurrence de façonniers qui se sont mis à leur compte dans les années 30. Ils ont maintenant une vingtaine de métiers plus récents, généralement des métiers pick-pick à quatre navettes, régulièrement révisés, dont certains fonctionnent en double équipe. Ils redistribuent du travail aux artisans, qui passent ainsi par deux intermédiaires. Ces petites entreprises, comme Montellier à Bussières et Mollon à Rozier-en-Donzy, semblent mieux placées que l'usine d'une cinquantaine d'ouvriers face aux problèmes particuliers de la haute nouveauté : brièveté des ordres, complexité du travail, fluctuations saisonnières ou liées à la mode, prix de façon relativement peu élevé eu égard à la complexité du travail.

3.- LA RELEVÉ PAR DEUX INDUSTRIES EN RAPIDE CROISSANCE : LE VOILE D'AMEUBLEMENT ET LA BONNETERIE

L'adaptation que n'ont pas su faire les cotonniers et les fabricants de soie, arrivés à l'apogée avec la génération de 1890, a été faite, une fois achevés les temps faciles de l'après-guerre en 1954-1955, par d'autres hommes, qui ont saisi la chance de branches ~~nouvelles~~ du textile en rapide croissance : le voile d'ameublement autour de Tarare, et la bonneterie à Roanne.

a) Le boom du voile d'ameublement ou la fabrique de Tarare à la reconquête d'un monopole.

Au milieu des difficultés de la soierie, la fabrique de Tarare va redevenir dynamique, en conquérant le quasi-monopole mondial du voile d'ameublement (14) en tergal, dont elle assure 80 % de la

production nationale et 78 % de la production mondiale. C'est un article utilitaire, dont la demande est en pleine croissance, puisqu'elle suit le rythme de la construction et que les immeubles neufs ont de larges baies. C'est un article à l'avant-garde des techniques nouvelles, puisqu'il utilise un polyester, mis sur le marché en 1948 par Rhône-Poulenc, sous la marque tergal. Or le tergal est difficile à travailler, parce qu'il est très fin (15), fort chargé en électricité statique et qu'il vrille facilement. A proximité de Lyon, berceau des fibres nouvelles, l'atavisme du travail des tissus fins qui a laissé des "tours de main", l'astuce d'artisans qui sauront adapter les machines au fil, prédisposaient la région de Tarare à mettre en oeuvre cette industrie de pointe dans le cadre du vieux système manufacturier. Le travail de la rayonne entre 1930 et 1950, qui a permis à la fabrique de survivre et lui a légué l'expérience du voile d'ameublement et un équipement en métiers larges a assuré la transition. Et le "négociant" saura se transformer en industriel à mesure que la croissance imposera la concentration, ce qui n'ira pas sans remettre en cause le travail artisanal à la campagne.

- Le temps des voiles de rayonne (16).

La rayonne est introduite entre les deux guerres en mélange avec le coton et la soie pour les tissus fins. Ceux-ci connaissent les mêmes vicissitudes que la soierie, alors que la mousseline de coton perd après 1950 ses derniers débouchés : le rideau d'ameublement, les voiles pour mariées et premières communiantes, dont le dernier "fabricant", Chatelard, disparaît en 1970. La rayonne employée pure ou en mélange dominant, va devenir la fabrication essentielle, soit sous forme de viscose, brillante, moirée, recherchée aux colonies grâce à son bas prix pour les voiles d'habillement, soit sous forme d'acétate, sous la marque *rhodya*, pour le voile d'ameublement.

La demande de voile rhodya est telle dans l'immédiat après-guerre, où il faut reconstituer les stocks, que les donneurs d'ordres consentent des prix de façon très élevés. Avec quatre métiers, en travaillant dix heures par jour, le tisseur à domicile se fait 50 à

60 000 francs par mois, tous frais payés, en 1948. Or l'installation est aisée. Point n'est besoin de fortes disponibilités en capitaux : on trouve facilement à acheter des métiers d'occasion dans les usines qui ont fermé et ils sont amortis en trois mois ; on peut même commencer par en louer et cela coûte moins de 1 000 francs par an. Le métier le plus rudimentaire peut faire du voile et l'apprentissage est de quelques semaines, ce qui concerne 40 % des tisseurs qui n'ont pas appris dans l'atelier familial. En effet, toutes les professions cèdent à l'attrait au profit. On voit réapparaître les métiers chez les paysans des hameaux qui ont de petites exploitations ; souvent ils ne sont pas déclarés et on leur confie les articles les moins délicats comme le voile de viscose ou de nylon : les tisseurs des bourgs vont bientôt les accuser d'accepter des tarifs trop bas. Mais on trouve aussi des épiciers, des coiffeurs, des boulangers-tisseurs et même quatre garagistes, qui surveillent les métiers au milieu des moteurs ! Les ouvriers d'usine montent des métiers chez eux et ils relaient leur femme en rentrant du travail. Des jeunes s'installent : ce sont des fils de tisseurs, mais aussi d'agriculteurs ou de commerçants, qui généralement, après un temps de travail à l'usine, se mettent à leur compte quand ils ont acquis six métiers. On dénombre bientôt 400 artisans, avec 1200 métiers, soit autant que la dizaine de fabricants, dans les petites usines installées à Tarare et dans les villages du piémont ouest des monts de Tarare. Saint-Just-la-Pendue est toujours le centre principal, avec 135 ateliers, mais ils se sont multipliés aussi très vite dans les communes voisines, jusqu'à la R.N.7. Entre 1942 et 1955, leur nombre est passé de 5 à 36 à Saint-Cyr-de-Valorges, de 11 à 33 à Sainte-Colombe, de 19 à 35 à Chirasimont et de 25 à 42 à Neulise.

Cependant très peu d'artisans profitent de ces circonstances exceptionnelles pour acquérir des métiers neufs en grande largeur, se faire construire un vaste atelier et prendre un ou deux salariés pour tourner en double équipe. Aussi la plupart des artisans vont-ils être à nouveau démunis après la crise de surproduction de 1951 : les prix de façon tombent à moitié de ce qu'ils étaient en 1948 (17) et les fabricants-usiniers, qui ont modernisé leur matériel ne les servent

plus qu'aux périodes de forte demande : aux surmenages, succèdent les "mortes" saisonnières, après la saison du blanc et de Pâques aux vacances.

La situation est différente au nord de la R.N.7., où on fait le voile d'Algérie broché et façonné. S'installer était plus difficile, car les métiers à armure et jacquard sont plus chers et plus délicats à mener. Le champ était libre pour quelques artisans entreprenants, dont le plus représentatif est Goujat. Après la guerre, il monte successivement quatre ateliers importants (un à Amplepuis, deux à Saint-Jean-la-Bussière, un à Cublize) et, en 1960, à Saint-Jean, sa propre teinturerie pour traiter les 300 à 400 000 mètres de tissus qu'il produit chaque mois. Mais la fermeture des marchés coloniaux allait bientôt condamner cette activité, alors que le secteur de Saint-Just connaissait une seconde flambée de prospérité grâce au voile tergal.

- Les débuts du tergal et la concentration progressive.
du tissage (18).

Vers 1948-1950, Rhône-Poulenc met au point les fibres synthétiques. Le nylon est trop cher pour les voiles algériens, mais le polyester "tergal", bien qu'il attire la poussière, finisse par jaunir et coûte plus cher, remplace avantageusement le rhodya, qui fuse à la lumière. Il fallut cinq à six années de tâtonnements pour trouver le matériel adapté. Les essais furent faits chez Godde-Bedin, importante usine de Tarare passée sous le contrôle du groupe Rhône-Poulenc (19), qui avait transformé en participations les créances pour la fourniture de fil. Mais la contribution essentielle vient finalement de "trucs" découverts par les tisseurs à domicile, propagés de bouche à oreille et qui se sont finalement incrustés. Peu à peu fut conçu le matériel adéquat : moulinage à forte torsion, ourdissoirs à grande vitesse pour chaîne de 2 000 mètres, métiers à changement automatique de cannettes, machines à tisser ou métiers unifil, munis d'un dispositif supprimant cannetières et canneteuses. En 1956, on en est au stade de l'échantillonnage, en 1957 commence le stade industriel.

Les années 58-62 sont un nouvel âge d'or pour les artisans-tisseurs les mieux équipés. Ils ont fait porter la largeur de leurs

métiers, qui était de 1,20 à 1,80 mètre, à des laizes allant de 2,40 à 4,20 mètres par un mécanicien de Saint-Just-la-Pendue, qui en a transformé plusieurs centaines. Les prix de façon atteignent à nouveau des niveaux records, jusqu'à 400 francs anciens le mètre en 4,20 m. de large en ¹⁹61-62. Le tisseur qui a six métiers se fait plus du demi-million net par mois !

L'artisan de la montagne saura-t-il en profiter pour entrer dans un milieu économique qui n'est pas le sien, celui de la progression industrielle et des investissements ? Certes, il abandonne la "boutique", c'est-à-dire une pièce de la maison, pour l'atelier de 100 à 300 m², qui prend le jour par les verrières du toit, où il peut loger 8 à 16 métiers larges : entre 1960 et 1965, rien qu'à Saint-Just, 40 ateliers de ce type ont été construits. Mais une dizaine d'artisans seulement passent au stade de *l'usinier-façonnier*, qui se dote d'un ourdissoir à grande vitesse et d'une cinquantaine de métiers qui travaillent en triple équipe, métiers anciens automatisés et métiers neufs qui coûtent 3,5 millions pièce. Avec le bâtiment qu'il faut agrandir, cela correspond en 1964 à un investissement de 150 millions de francs. Pour cela, il a dû emprunter, voire constituer une société avec son donneur d'ordres, alors que l'artisan a l'habitude de l'économie et apporte son argent à la Caisse d'Epargne (20). Il est curieux de constater que beaucoup d'artisans devenus usiniers-façonniers sont en quelque sorte étrangers au milieu des tisseurs à domicile : l'un d'eux est un fils de commerçants de Saint-Just, qui a fait des études secondaires et qui a d'abord été comptable dans une usine de soierie ; un autre est un dessinateur en soierie de Lyon, venu en 1950 par hasard à Saint-Just, pour raison de famille.

Comme le tergal s'accommode des métiers automatiques et de la grande série, et que la fermeture des débouchés des articles traditionnels contraint les fabricants de Tarare à s'orienter dans le voile, ils montent leurs propres usines. Ou bien elles ont la taille de celles des façonniers-usiniers, comme Meunier à Saint-Cyr-de-Valorges ou la Société Anonyme des Tissages Fantaisie à Saint-Symphorien-de-Lay et Fourneaux par exemple, ou bien elles comprennent 150 métiers ou plus, complètement

automatisés, puisqu'un ouvrier sur un chariot électrique peut en surveiller soixante. C'est le cas de Godde-Bedin, de Rocle et de Thivel à Tarare, de Linder qui a ajouté à l'usine-mère de Violay, celle de Bussières, de Monard-Guyot à Saint-Just-la-Pendue, de Giron-Démollière à Fourneaux et de Renaud à Chirassimont. La première a été construite par Rocle en 1962. La même année, une autre fut installée par des "négociants" associés dans la société Protexil. Le rythme des investissements s'accéléra à partir de 1966, si bien qu'en 1967 les fabricants ont déjà près de quatre fois plus de métiers automatiques que les artisans ont de métiers ordinaires. Tant que la demande du voile dépasse la capacité de production et que les prix de façon ne tiennent pas compte de la productivité, le sort des artisans n'est pas remis en cause. Mais dès 1962, les prix de façon sont calculés sur la base du prix de revient des façonniers-usiniers qui deviennent les intermédiaires des donneurs d'ordres et prélèvent leur commission. L'artisan ne peut plus économiser, mais tout juste vivre en sécurité et, en cas de récession, il sera la première victime.

Le nouvel essor de Tarare.

La progression du tergal a été spectaculaire. La production qui débute en 1957 est passée de 1 000 tonnes et 18 millions de m² en 1960 à 3 000 tonnes et 57 millions de m² en 1966. La part de l'exportation est de 20 % dès 1960. La croissance a, en dépit d'un individualisme farouche, été favorisée par l'acceptation de disciplines et la création de groupements pour maintenir la qualité ou lancer une marque. C'est ainsi que la société Rhodiacéta, par l'entremise de la Chambre Syndicale des Fabricants de Voiles Tergal, effectue inopinément des contrôles afin de délivrer le label "Tergal". Une association de onze fabricants incluant Linder fait connaître la marque "Plein Jour". Enfin on a assisté à des groupements temporaires au niveau de la production, comme Protexil, au niveau des achats et de la gestion, comme le Groupement Voile-Rideaux, ou au niveau de la prospection des marchés étrangers comme la S E A T S (Société d'Expansion des Articles et Tissus Synthétiques).

L'essor du voile de rayonne, puis de tergal, a permis le maintien de 5 000 emplois dans le ressort de la fabrique de Tarare, dont les autres fabrications n'assurent guère plus de 20 % de l'activité. La vitalité du tissage explique que les communes proches de Saint-Just-la-Pendue aient maintenu leur population entre 1946 et 1968, comme Violay et Saint-Cyr de Valorges ou l'aient vu augmenter comme Croizet-sur-Gand et surtout Saint-Just, qui passe de 1610 à 1810 habitants, alors que le reste du canton de Saint-Symphorien, en dehors de Régnay, perd 16 %. Mais c'est surtout Tarare qui a profité de l'essor du tergal. Bien que l'industrie textile continue d'assurer 80 % des emplois et du chiffre d'affaires de l'industrie et les deux tiers du total des emplois, pour la première fois depuis 1866, la population de la ville s'est remise à augmenter. Elle est passée de 10 142 habitants en 1946 à 12 130 en 1962, soit un gain de près de 20 %. C'est qu'à Tarare sont concentrés non seulement les services commerciaux et la transformation, mais aussi l'essentiel de la confection. Elle est intégrée aux grands tissages ou dispersée dans des ateliers familiaux qui travaillent à façon. Comme les voiles sont de plus en plus livrés aux dimensions indiquées par les clientes, la confection tend à se substituer comme source de valeur ajoutée à la broderie, qui était dispersée dans les campagnes.

*b) La substitution progressive de la bonneterie à la
cotonne à Roanne.*

Alors que le voile d'ameublement a assuré la conversion de la fabrique de Tarare, la bonneterie a pris à Roanne la place qu'avait tenue le tissage du coton.

- L'âge manufacturier (vers 1860-1922).

"La bonneterie est l'héritière directe de l'industrie roannaise d'avant 1870" (21). Elle a débuté suivant le système du capitalisme commercial. Au moment où la mécanisation du tissage prive les campagnes d'une ressource de complément et libère de la main d'oeuvre, beaucoup d'employés de grandes maisons roannaises, gagnés par l'esprit d'entreprise, au courant des méthodes commerciales, se lancent dans le lainage. La première fabrique serait celle de la Veuve Guyon en 1857.

Les fabricants font confectionner, dans des ateliers familiaux de trois à quatre personnes, des vêtements en utilisant du tissu des Pyrénées fabriqué mécaniquement, qu'ils font venir d'ailleurs. Surtout ils font tricoter aux femmes, à la ferme ou au pré, des pélerines et des fichus de laine noire. La laine, les crochets, la marche à suivre leur sont fournis par l'intermédiaire de contremaitresses établies au bourg -ce sont souvent des commerçants-, qui distribuent et contrôlent le travail, souvent à plusieurs échelons. Paysannes et contremaitresses apportent les tricots achevés, les jours de marché, en même temps que les produits de la ferme. Le prix de façon est peu élevé : quelques sous par heure. Les tricots sont finis et parés à l'atelier. Le fabricant a des voyageurs de commerce répartis dans toute la France, qui prennent les commandes, de janvier à la fin de mars. Les livraisons sont faites une fois par an, de septembre à novembre, ce qui oblige à stocker la marchandise pendant six mois. L'immobilisation de capitaux qui s'en suit explique que les fabricants ne soient plus que sept ou huit au début du siècle (22). Ils sont à la tête d'affaires considérables : l'un deux fait travailler 1 500 femmes et a des contremaitresses réparties dans quinze localités. Ils sont groupés à Roanne, à l'exception d'un soyeux de Lyon, qui pressentant l'avenir de la bonneterie, s'installe à Saint-Martin d'Estreaux, parce que la main d'oeuvre y est moins recherchée. Le tricotage évite les zones de tissage, où le travail à domicile est mieux rémunéré. On le trouve au contraire à l'est du plateau de Neulise, dans les Monts de la Madeleine et dans la Côte Roannaise. On le trouve aussi au nord de la plaine de Roanne et dans le Brionnais. Là, les femmes utilisent le cadre, qui est une planche où des pointes disposées sur un canevas de papier dessinent le motif des articles fantaisie : couvertures de berceau, écharpes, coiffes en soie.

La tricot à la main dispersé à la campagne va peu à peu reculer devant le métier mécanique introduit à partir de 1880. Il disparaît dès 1922 pour la pélerine. Il subsiste plus longtemps pour la layette, au moins jusqu'au Front Populaire, qui impose un salaire minimum et le versement des charges sociales. En fait, l'Etat fermera les yeux pour les quelques vieilles personnes ou jeunes bergères, qui

continuent à se faire quelque argent avec des rémunérations très faibles, de l'ordre de 75 francs anciens de l'heure dans les années 60. Ces pratiques disparaissent en 1968 avec l'obligation d'appliquer aux travailleurs à domicile la législation générale. La layette au crochet est encore pratiquée à l'ouest du plateau de Neulise et au nord de la plaine de Roanne, par six maisons, dont les deux principales font travailler chacune plus de cent femmes

- Les débuts de l'industrialisation spontanée (1922-1954).

En 1880, deux fabriques importent d'Allemagne des métiers mécaniques Rachel. Ils comportent une chaîne comme le métier à tisser et font le tissu des Pyrénées, pour châles, peignoirs, robes de chambre, et la maille fantaisie de très belle qualité, dont on confectionne pulls et vestes. Les métiers Rachel sont peu à peu adoptés par les fabricants et des ouvriers se mettent à leur compte. En 1914, on dénombre 25 ateliers et une centaine de métiers. Après la crise de 1921, due à la réduction des commandes militaires, qui avaient provoqué un gonflement de la demande pendant la guerre, s'ouvre une période de prospérité : en 1927, on compte une cinquantaine de maisons, 300 métiers, 700 ouvriers en usine, pour une production de 1 200 tonnes de chandails, gilets, écharpes, chaussettes, dont le quart est exporté en Europe et Amérique du Sud. Le chiffre d'affaires, avec la fabrique, est de 150 millions de francs, soit déjà le quart de celui de la cotonne (23).

La bonneterie roannaise est entrée dans *la phase de croissance rapide*, dont elle ne sortira qu'en 1964. La demande, en effet, semble illimitée : l'évolution des moeurs favorise la maille, article souple, aisé à porter, qui convient au sport et à la détente, au détriment du tissu chaîne-trame. La production était restreinte par le prix de revient élevé des articles fournis par le métier Rachel, qui coûte cher, exige une longue préparation et une main d'oeuvre spécialisée. Or, quelques années avant la guerre de 1914, apparaissent les machines rectilignes à main, bon marché et faciles à faire fonctionner. La région de Roanne, plus riche de l'ingéniosité et de la dureté à la tâche de ses habitants que de leur formation technique et de leur

disponibilité en capitaux, va exploiter cette possibilité, dans la ligne du vieil atavisme textile. On commence dans un coin de la maison, à la ville ou à la campagne, puis les bénéfices réalisés sont réinvestis dans des métiers à moteur, rectilignes puis circulaires (24), non par nécessité économique, car les tarifs sont tels qu'ils dispensent de toute préoccupation de productivité, mais suivant un processus d'imitation, par souci de prestige et par désir de profiter plus largement encore de l'enrichissement général et de la chance offerte de monter sa propre affaire.

En 1925, le constructeur suisse Dubied installe une agence à Roanne ; il est suivi par les firmes allemandes Stoll et Terrot et, en 1928, par les firmes anglaises. Les nouveaux-venus s'installent à Roanne et dans les communes proches de Riorges et du Coteau, où les terrains sont moins chers et les impôts moins lourds. En 1926-27, court le slogan qu'acheter un métier c'est être millionnaire dans l'année. Bientôt et pour longtemps, la première affaire sera celle montée par un coiffeur de La Tuilière, dans les Monts de la Madeleine. On voit un boucher vendre son fonds de commerce pour acheter des métiers. L'opinion est frappée par les nombreux ateliers créés par les israélites polonais. Il s'agit d'abord de manoeuvres, arrivés en 1928-1930, pour travailler au Cupro-Textile, puis après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, d'ouvriers venus du centre cotonnier de Lodz. Ils commencent comme façonniers sur métier semi-automatique acheté à crédit, auquel se relayent les membres de la famille, puis ils se mettent à leur compte et acquièrent des métiers perfectionnés (25).

Cette phase de croissance rapide comporte des périodes d'euphorie, marquées par un gigantisme désordonné et des investissements supérieurs à la capacité d'absorption du marché dans un climat spéculatif. Elles sont interrompues par des crises de surproduction, où une cascade de faillites frappent les affaires les plus petites et les patrons les plus inexpérimentés. La crise la plus brutale est celle de 1929, avec deux rechutes en 1932 et en 1936. Elles entraînent la disparition des entreprises de moins de quatre à cinq métiers et un début de concentration : les dix premières firmes rassemblent la moitié des métiers en 1939. On compte alors 200 maisons, 1500 métiers et 5 000

salariés (26).

Le nombre d'entreprises a augmenté pendant la guerre, par la mise à leur compte de nombreux façonniers qui tirent profit de leur dotation en matières premières et, après la guerre, grâce à la facilité des ventes. En 1948, on compte dans la région de Roanne 150 entreprises familiales, qui travaillent surtout à façon, dites artisanales, et 150 entreprises dites industrielles (27). La moitié du chiffre d'affaires est réalisé par une vingtaine de maisons, dont trois seulement font plus de cent millions. Les plus nombreux tournent autour de 40 millions et occupent 50 ouvrières en usine et 30 à domicile ou vice-versa. Les ouvrières à domicile sont propriétaires de leur machine et font la confection et les finitions. Elles constituent la moitié de l'effectif total en 1952, où leur nombre atteint le maximum de 4 000, mais perçoivent moins de 20 % des salaires versés. Les services commerciaux sont réduits au minimum : on pratique largement la vente directe aux forains et aux grossistes. On voit bien l'avantage de ces structures préindustrielles pour une industrie qui se monte : réduction des charges fixes, souplesse de la production, faibles charges de main d'oeuvre. Mais déjà la bonneterie roannaise a pris un certain nombre de caractères qui s'imposeront par la suite : à côté de la layette qu'on a toujours faite et des sous-vêtements, à l'imitation de Troyes, elle s'oriente vers le *survêtement*, en l'occurrence la petite pièce, pulls et vestes, avec une prédilection pour l'article fantaisie féminin. C'est dans ce domaine que peuvent s'exprimer le flair, l'esprit de création et aussi la connaissance du métier et de la clientèle, le pragmatisme des patrons et des cadres, ainsi que le goût, l'habileté, le soin et la propreté des ouvrières en confection ; toutes qualités naturelles à un milieu pénétré de la tradition manufacturière et textile. C'est aussi une exigence économique que d'adopter une spécialité où la valeur ajoutée est forte, quand on ne dispose pas des réserves financières et de l'infrastructure commerciale qu'exigent la grande série et l'article de masse, à l'image de la bonneterie troyenne (28).

Il y a eu peu de modifications entre la Libération et 1954, année où prend fin la pénurie. Le matériel est resté ce qu'il était : prédominance des métiers rectilignes à grosse jauge (29). Il en va de

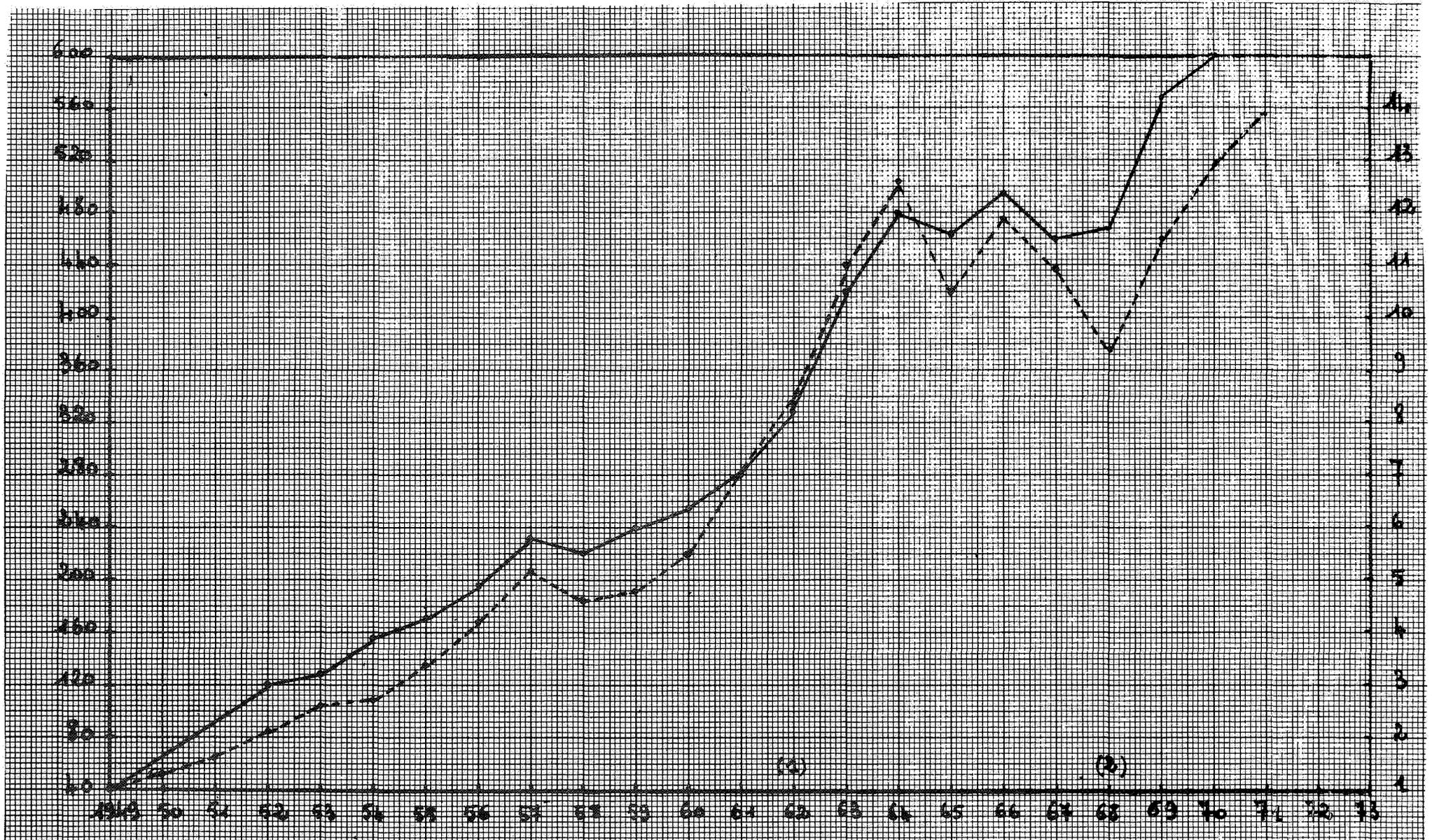
même pour les fibres utilisées : 75 % de laine, 15 % de coton, 10 % de fibranne et pour la gamme d'articles produits. La demande est telle qu'on n'a pas à se préoccuper de présenter des collections : quelques modèles, toujours les mêmes, suffisent. Les commandes des forains et la place croissante de l'Union Française, qui absorbe 10 % de la production en 1954, favorisent l'article de cavalerie. Il n'empêche que la bonneterie roannaise, qui a triplé par deux fois son chiffre d'affaires de 1946 à 1948 et de 1949 à 1952, réalise avec 15,5 milliards de francs, 10 % du chiffre d'affaires de la bonneterie française et se rapproche de celui de la cotonne qui ~~est~~ alors entre 18 et 20 milliards.

- Forces et faiblesses de l'âge d'or (1954-1964).

De 1954 à 1964, c'est toujours un temps de prospérité extraordinaire (30). Les affaires restent faciles, parce qu'il y a encore des droits de douane et que la concurrence étrangère n'est pas encore organisée. Cependant Roanne a su tirer son épingle du jeu, au moment où les règles normales du marché se rétablissent, quand prend fin la pénurie. Le chiffre d'affaires a triplé et atteint en 1964 12 % du chiffre d'affaires national. Alors qu'à Troyes, les effectifs ne s'élèvent plus que lentement, de 21 700 à 22 700, ils passent ici de 9 800 à 12 500 ou de 7 200 à 10 500 salariés effectifs, si l'on tient compte que le salaire, sinon la production, de l'ouvrière à domicile n'est que le tiers de celui de l'ouvrier d'usine. Le nombre d'entreprises n'a pas varié à une dizaine près, alors qu'en France, il a diminué de 30 %. C'est pour Roanne une période d'expansion, d'équipement, de spécialisation dans l'article de goût et de qualité, qui touche tous les types d'entreprise, quelle que soit leur taille.

* Les progrès de l'équipement et la spécialisation vers le prêt-à-porter fantaisie.

Le parc des métiers se transforme et s'accroît dans des proportions considérables. Aux métiers rectilignes, s'ajoutent les métiers circulaires unis et jacquards et les métiers cottons qui sont des métiers rectilignes de grande dimension et très perfectionnés (31). Leur acquisition, souvent par autofinancement, représente des sommes considérables : entre 20 et 80 000 francs nouveaux, selon la complexité,



Chiffre d'affaires en millions de francs

- 1 - rapatriement des Français d'Algérie
ouverture de Saint-Vallier
- 2 - crise du fully-fashioned
fermeture des ateliers de Marcigny et de Saint-Jodard

pour un métier rectiligne; entre 40 et 100 000 francs pour un métier circulaire; entre 150 et 300 000 francs pour un métier coton. Pour ce dernier, vu sa cherté, les bonnetiers roannais ont d'abord fait tricoter à l'extérieur ; puis les plus grosses maisons se sont associées pour monter à Arras une usine de 600 salariés ; actuellement une vingtaine d'entreprises en sont dotées. Aux investissements pour le tricotage, s'ajoutent les investissements pour la confection. Ici, le progrès technique est peu sensible et les machines (piquieuses, surjeteuses, remailleuses) ne coûtent guère plus de 1 000 francs pièce, mais par leur nombre, elles représentent, dans une bonneterie intégrée, des investissements supérieurs au tricotage. Les fibres nouvelles représentent 30 % du tonnage traité, alors que la part de la laine est tombée de 75 à 40 %. Cette substitution a demandé de délicates mises au point, pour lesquelles les artisans-façonniers ont joué un grand rôle, car les fibres synthétiques qui possèdent une plus forte électricité statique se prêtent mal aux métiers conçus pour la laine et la fibranne.

La production progresse en goût et en fini. Certes l'article bon marché subsiste, en particulier pour l'Outre-Mer, qui absorbe encore près de 10 % du chiffre d'affaires. Mais dès 1955, la mode commence à influencer les formes et les coloris. Le fabricant parisien, qui fait exécuter le modèle en vogue par quatre ou cinq façonniers du Sentier, avec guère plus de cinq à huit salariés chacun, constitue l'idéal des petits entrepreneurs roannais, qui ont entre 20 et 50 salariés en 1964. Bien qu'éloignés du centre du lancement de la mode, ils recherchent eux aussi l'article "qui se fait". Ils sont imbattables sur le plan des prix, par l'insignifiance des charges fixes et grâce à leur souplesse d'adaptation. Les entreprises moyennes, qui avaient entre 30 et 100 salariés en usine en 1954 et que l'on retrouve avec des effectifs trois fois plus nombreux dix ans après, se sont dotées d'un atelier de création, en relation avec les stylistes parisiens, que l'on appelle volontiers les farfelus, mais dont on suit fidèlement les intuitions. Les modélistes préparent deux collections chaque année, une d'hiver conçue un an à l'avance et confectionnée de juillet à novembre, pour être livrée à partir du 15 octobre, l'autre d'été, con-

fectionnée de décembre à mai. Les marchés des pays industriels voisins sont prospectés de plus en plus activement, dès 1954 pour un pionnier, et l'article français par son originalité a beaucoup de succès en Allemagne. Des pourcentages de 25 à 50 % du chiffre d'affaires ne sont pas rares, ce qui explique que, dès 1961, les ventes à l'étranger dépassent les ventes à l'Union Française.

Le règne de la petite pièce va subir deux assauts : celui d'abord de l'Italie qui propose des prix de vente inférieurs de moitié aux prix français à partir de 1957 (32) ; celui ensuite de l'article diminué dit "fully fashioned", produit en grande série sur métier cotton à partir de 1962, qui paraît devoir éliminer le "coupé-cousu". Les roannais ont vite trouvé la réplique, en se lançant dans le prêt-à-porter féminin, c'est-à-dire la robe et le tailleur. Il est du type "beau-moyen", intermédiaire entre l'article populaire et ¹e jersey de luxe, auquel se consacrent deux maisons qui ont acquis une renommée nationale et internationale et occupent une place à part : Desarbres et Goutille (33). La maison Desarbres, qui a été l'initiatrice, occupe le premier rang pour l'emploi (750 salariés) et le chiffre d'affaires. Créée en 1926 par un détaillant, elle s'oriente vers la couture, grâce à un personnel formé dans son école professionnelle, et à des tissus obtenus avec les plus fins filés d'Europe, sur des métiers lents à jauge fine. Elle vend uniquement à des détaillants, qui ont l'exclusivité de la marque, recherchée par une clientèle fidèle.

★ A la recherche de la main d'oeuvre féminine.

Même si le prêt-à-porter féminin se met à être fabriqué un peu partout en France, il est à Roanne le support d'un nouveau "boom" après la récession de 1958-1960, au point que la difficulté de recruter la main d'oeuvre limite l'expansion. Il s'agit d'une main d'oeuvre féminine à 88 %, employée pour la confection, car l'accroissement de la productivité des métiers limite le nombre des tricoteurs, emplois réservés aux hommes. La main d'oeuvre jeune est particulièrement recherchée pour sa rapidité et sa capacité d'adaptation. En usine, l'âge moyen est de 21 ans et les ouvrières restent en moyenne 8 ans. Le plus souvent, elles entrent à la sortie de l'école et quittent à la deuxième grossesse.

Retenues alors par les tâches ménagères, elles prennent volontiers du travail chez elles, comme les personnes âgées, mais le début de rationalisation fait qu'entre 1954 et 1964, la main d'oeuvre à domicile a diminué d'un quart. Quand les enfants sont élevés, elles peuvent reprendre leur poste à l'usine. L'exemple de la répartition par âges du personnel des établissements Desarbre, en février 1968 (763 salariés), est représentatif de la situation d'ensemble :

de 15 à 17 ans	: 22 %
de 18 à 20 ans	: 25,5 %
de 21 à 24 ans	: 16,5 %
de 25 à 29 ans	: 11 %
de 30 à 40 ans	: 13 %
de 40 à 65 ans	: 8 %

La main d'oeuvre jeune est d'autant plus difficile à recruter que 80 % des emplois sont concentrés dans l'agglomération roannaise. En dehors d'elle, il n'existe que les deux centres de Saint-Martin d'Estreaux (510 emplois), où la fabrique du soyeux lyonnais a prospéré et a été imitée, et de Chauffailles, où en 1936 deux tissages de soie se sont mis à l'indémaillable. Bien que le taux d'activité de la population féminine de l'agglomération soit le plus élevé de France, celle-ci ne suffit pas. Aussi les bonnetiers sont-ils favorables à l'implantation d'industries à fort emploi masculin, pour attirer des jeunes ménages. Mais ils ne parviennent pas à faire partager leur point de vue à la Chambre de Commerce et ils sont amenés à recruter la main d'oeuvre de plus en plus loin. Des villages proches, les jeunes filles arrivent chaque matin par le car : la gare routière de Roanne créée en 1954, a été la première de France. Au-delà, dans un rayon situé entre 20 et 50 kilomètres, sont établies des annexes, qui ont de 20 à 50 ouvrières dans les bourgs (par exemple celles de Desarbre à Marcigny en 1964, de Robelin à La Pacaudière ou de Griffon à Saint-Germain-Laval), et 100 ouvrières et plus dans les petites villes (ainsi pour Piéron à Charlieu et Devernois à Paray-le-Monial). Ou encore on recourt au vieux système des contremaitresses ou des façonniers, qui répartissent le travail à des petits groupes d'ouvrières à domicile, comme autour de La Pacaudière ou à Saint-Martin-La-Sauveté. Pour assurer le recrutement

de son école d'apprentissage, Desarbres crée en 1958 un foyer-internat, qui en 1964 accueille 104 jeunes filles, dont 32 du Bourbonnais et du Brionnais, 42 du Haut-Beaujolais et du plateau de Neulise, 15 des Monts de la Madeleine, 11 de la Côte Roannaise. Comme cela n'est pas encore suffisant, les bonnetiers sortent du cadre de la région et installent des ateliers d'une centaine d'ouvrières dans les centres industriels où il y a excédent d'emplois masculins, comme Devernois à Gueugnon, la ville des forges en 1968, et Pauporté à Saint-Vallier, près de Montceau-les-Mines en 1963.

* Des structures encore artisanales.

Après deux dizaines d'années de croissance continue, la bonneterie roannaise reste dans une phase de jeunesse, révélée par l'absence de spécialisation et le caractère peu élaboré des structures. Dans la grisurie de la prospérité, comme la concurrence ne vient pas du prix, mais de la possibilité d'offrir de la marchandise, chaque entreprise a à cœur de mettre sur le marché une gamme étendue d'articles. On possède quelques machines de chaque type et on conserve le matériel vieilli, "qui peut toujours servir". On a en stock des matières premières d'une infinie variété, en particulier pour les fibres synthétiques, qui se renouvellent rapidement. On renonce difficilement à abandonner les fabrications anciennes (layette, sous-vêtement) et il n'est pas rare de trouver 150 modèles par collection pour une affaire de 80 personnes. Les séries sont limitées dans les meilleurs cas à quelques milliers de pièces. Dans les deux qualités dominantes : l'article bon marché pour forains ou pour les colonies, qui est le fait de petites ou de grosses affaires (de l'ordre de 30 ou de 300 salariés) et l'article distingués sans être luxueux, qui maintenant l'emporte, tout le monde fait la même chose, contacte la même clientèle. Et il n'est guère envisageable de penser que ceux qui ont fondé et vu prospérer leur affaire et qui tiennent toujours les rênes, puissent collaborer entre eux pour former des groupements d'achat ou de vente et élaborer des accords de spécialisation.

La structure de la bonneterie roannaise reste fortement artisanale. A vrai dire, il est difficile de connaître avec précision le

nombre d'entreprises. Beaucoup d'ateliers familiaux ne sont pas enregistrés ni à la Chambre Syndicale de la Bonneterie, ni à l'ASSEDIC.

Salariés entreprises	de 1 à 10	11-20	21-50	51-100	101-200	201-500	501-1000	Total
1958	44	28	40	26	13	6	1	158
1967 -aggl.Ro	24	13	28	22	23	9	2	121
-reste région	4	4	11	3	6	2	0	30
- total	28	17	39	25	29	11	2	151

Source : Chambre Syndicale de la Bonneterie Roannaise. On n'a pas tenu compte des entreprises situées en dehors de la région étudiée.

Peu d'affaires sont véritablement à l'échelon industriel. Le critère du nombre de salariés est insuffisant, car de 1954 à 1964, il y a eu glissement dans la catégorie supérieure sans modification profonde des structures. Une cinquantaine d'entreprises compte entre 30 et 60 salariés. Cet échelon intermédiaire groupe encore entre 25 et 30 % de la main-d'oeuvre. Il s'agit d'ateliers familiaux qui ont grandi et qui pratiquent toujours la vente directe aux forains et aux grossistes. On n'y trouve guère que le patron en dehors du personnel de production. Les établissements sont vieillots : c'est souvent un ancien tissage qu'on s'est partagé.

Pour la trentaine d'entreprises entre 80 et 150 salariés, les apparences sont plus flatteuses. Elles présentent chaque année deux collections et on y trouve un personnel d'encadrement : employés, techniciens, surveillants et des bureaux dignes de ce nom. Mais la gestion est élémentaire : il est bien rare qu'on calcule un prix de revient et le Centre de Productivité de la Bonneterie du Sud-Est, dont le siège est à Grenoble, ne compte à Roanne que 10 à 15 fidèles, pour la cinquantaine d'affaires de plus de 80 salariés. Les décisions gardent un caractère empirique et familial, dont témoigne le grand rôle joué par les femmes : c'est souvent l'épouse du patron qui conçoit la collection et la secrétaire est le censeur au quotidien, l'éminence grise.

L'organisation commerciale reste élémentaire : certes, des représentants contactent les magasins spécialisés de détail, mais la part des ventes peu stables, aux grands magasins, aux centrales d'achat, est considérable. Ces caractères restent valables pour la dizaine d'entreprises de 150 à 250 salariés et même pour quelques-unes des six entreprises de plus de 300 salariés. Il n'y a donc qu'une poignée de véritables affaires industrielles : ce sont les deux maisons qui font l'article de luxe et deux maisons qui font le prêt-à-porter de qualité : Piéron et Anick Robelin. Elles se sont données les attributs des grandes entreprises : apparat de la réception, bureau des méthodes, gestion par ordinateur, politique de marques, tout un ensemble de services généraux qui pèsent lourd sur le prix de revient.

Le caractère artisanal d'ensemble est encore renforcé par la dispersion de la production. Nulle part en France, l'importance de la sous-traitance n'est aussi grande, tant pour le tricotage qui demande de gros investissements, que pour la confection. Les tricoteurs travaillent le plus souvent seuls^{ou} avec leur famille, sur les deux ou trois métiers qu'ils possèdent, mais il arrive que les bonnetiers en mettent en dépôt chez eux, car ils apprécient leur savoir-faire. Les confectionneurs peuvent avoir jusqu'à une trentaine de salariés, avec le personnel d'encadrement correspondant : directeur, surveillants, coupeuses. Tricoteurs et confectionneurs choisissent leurs donneurs d'ordres et s'entendent avec eux sur le prix de façon. Certains commercialisent directement une partie de leur production. En ces années d'expansion, ils ne souffrent guère des aléas de la conjoncture, alors qu'ils permettent aux bonnetiers une grande souplesse de fabrication et la limitation des coûts fixes en amortissements et main d'oeuvre, au minimum exigé par la demande régulière. En dehors de la sous-traitance, on a vu que le travail à domicile restait vivace et que la difficulté de recruter la main d'oeuvre avait conduit à ouvrir des annexes hors de l'agglomération. Cela rejoint aussi le souci de maintenir des unités "à taille humaine", 200 salariés paraissant à certains le seuil au delà duquel l'organisation syndicale devient puissante. Mais cela ne facilite pas la gestion, en multipliant les contrôles et en obligeant à des déplacements continuels pour la surveillance et le ramassage. Enfin le caractère artisanal est renforcé par l'organisation incomplète de la

place. Elle fait venir du Nord ou de la région lyonnaise les fibres texturées, doit s'adresser largement à l'extérieur, à Troyes et à Tarare notamment, pour la transformation et elle n'a pas de constructeurs de métiers. Toutes ces faiblesses sont sans conséquences tant que les marges bénéficiaires sont élevées.

4. - TISSAGE TRADITIONNEL ET ACTIVITES NOUVELLES

a) *Stabilité de l'emploi et évolution de leur importance respective.*

Il est difficile d'établir exactement l'évolution de l'emploi dans l'industrie textile. Pour la période antérieure à la seconde guerre mondiale, les recensements des Chambres de Commerce et des syndicats patronaux ne donnent que des ordres de grandeur, à cause du grand nombre de tisseurs à domicile et des petites entreprises familiales, dont on ne peut comptabiliser le personnel de façon sûre (34). Depuis 1961, on dispose des statistiques de l'ASSEDIC, mais ces chiffres doivent être soumis à examen. D'une part, les récapitulations, établies dans le cadre des rubriques à trois chiffres de la nomenclature de l'INSEE, représentent des réalités fort différentes : ainsi la rubrique 474 (industrie de la soie) recouvre aussi bien les tissages traditionnels que le moulinage du groupe Burlington d'Amplepuis et la teinturerie Texunion de Saint-Jean-La-Bussière. Donc une ventilation exacte exige une connaissance précise des entreprises, afin de dégager les cas particuliers et d'établir une classification qui serre de plus près la réalité. D'autre part, les salariés assujettis à l'ASSEDIC et les exclus sont placés sur un plan d'égalité ; or, ces derniers apportent un travail très variable. On l'a vu avec les tisseurs indépendants, dont l'activité est soumise à la conjoncture et avec les ouvrières en bonneterie, dont le salaire n'atteint pas le tiers de celui de l'ouvrier en usine. Les apprentis pourraient davantage se rapprocher des étudiants des C.E.T. Enfin, les représentants à cartes multiples peuvent être inscrits dans plusieurs entreprises différentes. En revanche, tisseurs indépendants et patrons, n'étant pas salariés, ne sont pas comptés. Ainsi proposons-nous pour 1963, qui fut la meilleure année avant la crise de 1965, des chiffres

rectifiés, ce qui rendra mieux compte de l'évolution de l'emploi entre 1927, 1938-39, pour la période de stabilisation après la crise, et 1963.

EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE TEXTILE POUR LA CIRCONSCRIPTION
ASSEDIC DE ROANNE

	1927	1938-39	1 9 6 3	
			ASSEDIC	emplois effectifs
tissage du coton	18 000	11 000		6 500
tissage de la soie	8 000	8 000		3 000
tissage de la laine	2 500	2 000		2 000
transformation et préparation	2 700	1 700		1 500
fibres artificielles				900
total tissage et annexes	31 200	22 700	17 400	13 900
bonneterie	2 000	3 500	11 250	10 000
confection	1 000	1 000	3 150	2 500
total industrie textile	34 200	27 200	32 800	26 400

A ces données valables pour la circonscription ASSEDIC de Roanne, qui comprend, outre l'arrondissement, les quatre cantons de Saône-et-Loire et les cantons de Thizy et d'Amplepuis, on doit ajouter celles des autres cantons ou communes du Haut-Beaujolais, compris dans les arrondissements de Villefranche et de Feurs, qui font partie de notre étude. A partir des statistiques de l'ASSEDIC, on peut pour 1963 donner les estimations suivantes : 4 200 emplois pour la fabrique de Tarare, dont 1 300 pour la transformation (les 800 emplois du secteur de Saint-Just-la-Pendue étant comptabilisés avec l'industrie de la soie par l'ASSEDIC de Roanne) ; 700 pour le tissage de la soie dans les secteurs de Panissières et de Haute-Azergues ; enfin 350 pour le centre cotonnier de Grandris, maintenu à l'est de la chaîne des Mollières et converti dans la confection et 150 pour le travail du lin à Panissières. Ce qui conduit à la répartition suivante des 31 800 emplois effec-

tifs présumés pour l'industrie textile, dans l'ensemble de la région:

- industries traditionnelles

tissus plats (coton et lin)	4 600
tissage de soie (fabriques de Lyon et de Saint-Etienne)	2 900
transformation	500, soit 8 000 emplois (25 %)

- industries rénovées

tissage de la laine (en majorité)	2 000
tissage du coton, éponge	2 000
voile tergal et fabrique de Tarare	5 000
texturation et transformation des fibres nouvelles	1 000, soit 10 000 emplois (32 %)

- industries nouvelles

bonneterie	10 000
confection	2 900
production de fibres artifi- cielles	900, soit 13 800 emplois (43 %)

On remarque tout d'abord que l'industrie textile a juste conservé le niveau stabilisé à la veille de la guerre 1939-1945, sans retrouver les sommets d'avant la crise. On remarque ensuite que la stabilité de l'emploi cache de profondes transformations internes, les industries traditionnelles n'utilisant plus que le quart de la main d'oeuvre, contre 80 % avant la guerre. Certes leur recul apparaît moins considérable si l'on considère le chiffre d'affaires. On est réduit, ici plus qu'ailleurs aux estimations, car seule la Chambre Syndicale de la Bonneterie ^{celui de ses adhérents,} le publie. En 1964, en prenant pour base les 40 millions de salaires versés par l'industrie cotonnière (35), on peut penser qu'elle représente un chiffre d'affaires de 300 à 350 millions, coton, éponge inclus, soit encore près des trois quarts de celui de la bonneterie. En effet, les salaires forment 11 à 12 % du prix de vente du vichy (36), alors que les charges de main d'oeuvre représentent 20 % du chiffre d'affaires hors taxes de la bonneterie. La production du tissage traditionnel a été maintenue en quantité, en dépit de la réduction de main d'oeuvre des deux tiers par rapport à 1927 et de

moitié par rapport à 1938-39, bien que les progrès de la productivité aient été peu poussés.

La hiérarchie des secteurs d'activité a été bouleversée, sans que l'opinion en ait été pleinement consciente, car la pression a toujours été maintenue sur le marché de l'emploi. *Le déclin du tissage traditionnel* a été compensé par l'adaptation, ~~la conversion d'industries existantes~~, comme la fabrique de Tarare, et *l'apparition d'industries nouvelles*, comme la bonneterie et la confection, développées indépendamment de la cotonne et pour lesquelles il y a eu *substitution* d'une industrie à une autre. Bonneterie et confection diffèrent du tissage traditionnel par la nature de l'activité, par leurs chefs d'entreprise, leur main d'oeuvre, leur localisation géographique, leur organisation et les caractères de leur croissance. Les industries qui se sont converties sont dans une position intermédiaire. Les unes ont modifié seulement leur fabrication, sans que le cadre de l'entreprise soit changé, comme dans le cas de la laine, passée de la couverture de traite à la couverture de laine pure ou de fibranne ou aux tissus d'entretien (toile à laver). Les autres se sont développées à un rythme proche des industries nouvelles et intègrent la confection comme dans le cas du tissu éponge. La fabrique de Tarare concilie traditions et mutations profondes. Cependant, industries converties ou industries nouvelles restent très proches du tissage traditionnel, dans la mesure où, comme toutes les industries textiles, elles emploient une main d'oeuvre à bas salaire, à formation technologique peu poussée et où elles sont peu exigeantes quant à l'environnement en services qu'elles requièrent.

b) De profondes transformations.

On ne connaît guère de cotonniers ou de tisseurs de soie qui se soient tournés vers les fabrications nouvelles, hors deux patrons de Chauffailles qui, au moment des grèves de 1936, se sont mis à l'indémaillable. La plupart des vieilles maisons de Tarare, au contraire, se sont remarquablement adaptées, sans doute grâce à l'agressivité commerciale permise par le système manufacturier et même, à partir de 1962, beaucoup de "négociants" deviennent, en partie au moins, industriels. Dans la confection et le tissu éponge, ce sont des cadres ou

des techniciens du tissage (gareurs, contremaîtres, voyageurs de commerce, dessinateurs...), qui ont su adopter la spécialité nouvelle et s'établir sur des bases modestes, avant d'atteindre la centaine de salariés pour quelques-uns. Mais les affaires les plus importantes (Olympic et Mavest pour la confection et surtout Boussac pour le coton-éponge) ont été montées par des industriels venus de l'extérieur, qui ont racheté des tissages fermés à la suite de la crise. Dans la bonneterie, les plus grandes entreprises sont aux mains d'hommes nouveaux. Certains sont issus du milieu cotonnier, manufacturier de Roanne, comme les fabricants qui se sont ensuite montés en métiers à Rachel au début du siècle. Puis des techniciens et des cadres de la bonneterie se sont mis à leur compte. Mais on trouve aussi des gens d'autres professions et d'autres régions, comme ce coiffeur de La Tuilière, et des étrangers, en particulier des israélites d'Europe Centrale, attirés par les profits faciles des premiers temps du métier rectiligne à bras et qui ont su en tirer parti. Cet apport de "sang nouveau" - et ce phénomène a joué en plus petit, nous l'avons vu, pour les tisseurs de voile du secteur de Saint-Just, où s'est dégagée une poignée d'industriels-façonniers - a été un facteur de concurrence et de dynamisme. Alors que la décadence de la cotonne s'explique par le fait que les dynasties, issues de la tradition manufacturière, ont connu leur apogée à peu près au même moment, les industries nouvelles ou adaptées ont vu apparaître à des époques différentes des générations de nouveaux capitaines d'industrie, dont la succession a assuré la permanence de l'industrie textile du Roannais et du Haut-Beaujolais.

Les industries en expansion se caractérisent par la place restreinte du tissage, au profit d'opérations annexes apportant une forte valeur ajoutée, la texturation, la transformation et surtout la confection. Dans le voile d'ameublement, le coton-éponge et la bonneterie, ^{celle-ci} est largement intégrée à la production de tissu. Son développement entraîne une forte demande de main d'oeuvre féminine, dont la part atteint 88 % dans la bonneterie. On recherche une main d'oeuvre jeune, parce qu'elle s'adapte facilement et que sa productivité est forte : l'acuité de la vision est une qualité très recherchée. Une firme importante de confection de Roanne n'embauche plus après 40

ans et on sait qu'en bonneterie, les jeunes filles de 18 à 25 ans forment la catégorie la plus nombreuse. Les industries nouvelles se révèlent conquérantes, bien qu'elles n'assurent pas des salaires plus élevés que le tissage traditionnel, Mais le travail apparaît moins rude qu'à l'usine, car il n'est pas bruyant et n'oblige pas à la station debout. Il est plus recherché car il correspond mieux aux affinités de la femme ; et l'emploi est stable, beaucoup moins à la merci des crises saisonnières et de conjoncture. On assiste ainsi à la masculinisation de la main d'oeuvre du tissage traditionnel. Les femmes ne forment plus que 42 % de la main d'oeuvre du tissage du coton en 1965, d'après l'ASSEDIC, contre 72 % à Roanne, avant la guerre (37). Il est vrai que ce pourcentage était moins élevé à la campagne et dans la région de Thizy où les possibilités d'emploi masculin étaient plus rares. La généralisation, même relative, du travail en double et en triple équipe renforce la masculinisation, car la législation interdit le travail de nuit aux femmes. On assiste enfin au vieillissement de la main d'oeuvre du tissage traditionnel, qui d'ailleurs n'embauche plus guère. En 1964, dans la région de Charlieu, 50 % des tisseurs de soie avaient 50 ans et plus, contre 28 % de moins de 35 ans et 22 % entre 35 et 49 ans (38).

Alors que les industries en expansion auraient pu se développer dans les secteurs d'industrie traditionnelle, on assiste à la juxtaposition de zones d'industrie homogène sans interpénétration, au contraste entre la vitalité des zones d'activités nouvelles ou converties et le déclin des zones de tissage traditionnel, au transfert de main d'oeuvre des secondes vers les premières, soit par migration alternante, soit par installation définitive. Il faut attendre les années qui précèdent immédiatement 1965 pour que la pénurie de main d'oeuvre oblige les entreprises dynamiques à se décentraliser en dehors de leur zone d'origine. Ce mouvement est limité aux fabrications qui ne demandent pas de tours de main particuliers, comme la confection ou le tissage sur métiers automatiques. La bonneterie roannaise installe des établissements à Charlieu et dans les petites villes de Saône-et-Loire à excédent de main d'oeuvre masculine ; Linder de Violay crée à Bussières, dans la zone de la soie, un tissage de voile et Delorme à Belmont une unité intégrée

de tissu-éponge. L'exemple avait été donné par Boussac, qui avait diffusé à partir de l'usine de Régny des ateliers de confection dans des tissages désaffectés.

c) Des industries similaires.

Le maintien de la correspondance entre la zone du tissage du voile tergal et l'ancienne zone du tissage des voiles de rayonne, l'absence de contagion des industries en expansion sur la zone cotonnière de Thizy, la concentration de la bonneterie dans l'agglomération de Roanne montrent que l'industrie textile régionale obéit encore de nos jours aux lois de localisation des industries de transformation, au moment de la première révolution industrielle, telles que les a exposées Paul Claval. Comme elle ne requiert ni connaissances technologiques poussées, ni fortes disponibilités en capitaux, "l'entrée dans la branche demeurait facile ; à la longue, tout ce que l'on pouvait équiper, dans un secteur donné, qui finit par se calquer sur des limites naturelles était utilisé" (39). La configuration de ces zones d'industrie homogène repose sur la propagation par imitation de tours de main, d'équipements spéciaux, de types d'unités de production, qui assurent de substantiels bénéfices. Le processus s'arrête, pour des raisons économiques, lorsqu'est atteint un équilibre entre l'offre et la demande, mais aussi lorsque l'atavisme qui s'est créé se heurte à un atavisme plus ancien, qui ne se laisse pas pénétrer.

C'est dire que traditionnelles, converties ou nouvelles, les industries textiles ont en commun une technologie simple, ce qui entraîne la prépondérance quasi exclusive des petites et moyennes entreprises familiales, une faible différenciation socio-professionnelle, la formation peu poussée de la main d'oeuvre, ainsi que les bas salaires. Ces caractères sont encore plus accentués dans la bonneterie et l'habillement, qui sont par excellence des industries de main d'oeuvre et aussi à cause de leur jeunesse, que dans le tissage et la transformation.

Les petites affaires y sont de loin les plus nombreuses. Pour la ville de Roanne, la répartition des entreprises suivant la taille est la suivante en 1966, d'après l'ASSEDIC:

	Nombre d'entre- prises	Nombre d'em- plois	moins de 50 salariés		de 51 à 200 salariés		plus de 201 salariés	
			(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
tissage du coton	34	2 733	56 %	9 %	30 %	38 %	14 %	53 %
bonneterie	133	6 639	72 %	19 %	25 %	50 %	3 %	31 %

(1) par rapport au nombre d'entreprises ;

(2) par rapport au nombre de salariés.

Quant à la structure socio-professionnelle, la part des ouvriers de production pour l'ensemble des industries textiles atteint 86,5 % des salariés, ce qui indique la faiblesse du tertiaire intégré. Le pourcentage varie peu d'un secteur à l'autre, comme le montre le tableau suivant, établi au 1er janvier 1965 par l'ASSEDIC pour l'arrondissement de Roanne.

% des salariés	tissage du coton	teinture et apprêts	bonneterie	confection
cadres supérieurs	2,9 %	4,5 %	2,2 %	2,1 %
cadres moyens	2,1	1,7	1,7	1,7
employés	8,8	9	9,5	8,4
total	13,8	15,2	13,4	12,2

Cependant, c'est dans la bonneterie et la confection que le pourcentage des cadres supérieurs et moyens est le plus faible, alors que c'est dans la transformation, essentiellement représentée par les établissements du groupe Gillet qu'il est le plus fort. La part des employés, essentiellement des employés de bureau, dépend de la taille et de l'organisation des entreprises. Elle est la plus élevée dans la bonneterie, où la fréquence des petites entreprises fait que, le plus souvent, une ou plusieurs secrétaires sont les seules auxiliaires d'un patron "Maître-Jacques".

Pour la masse des ouvriers, on constate certes des pourcentages d'ouvriers qualifiés supérieurs à ceux de l'industrie textile nationale, 42,2 % dans l'arrondissement de Roanne, au lieu de 34,8 %, et même à ceux de la métallurgie locale (38,3 %). Mais il s'agit le plus souvent de qualifications obtenues sur le tas, une fois pour toutes, après un court apprentissage (tisseurs, confectionneuses...) et qui n'ouvrent guère la possibilité de reconversions ou de promotions : ainsi le tisseur, qui apprenait son métier en quelques mois, à la sortie de l'école primaire, refaisait les mêmes gestes jusqu'à la retraite. La part de maîtrise et de techniciens est faible (5 % des salariés), plus encore dans la bonneterie et la confection (3,3 et 3,6 %) que dans le tissage du coton (6,5 %), où aux contremaîtres et chefs d'équipe s'ajoutent les gareurs, qui règlent et réparent les métiers (40). Aussi, alors qu'il y a en proportion plus d'O.P. parmi les femmes, à cause des métiers de la confection, y a-t-il parmi elles très peu de maîtrise: 0,8 % contre 4,9 % pour les hommes, pour l'ensemble des professions, dans les cantons de Thizy et d'Amplepuis, en 1962, d'après le recensement de l'INSEE.

De toutes façons, la qualification n'est pas garantie de hauts salaires. Ceux voisins du SMIG sont les plus nombreux. Au 31 décembre 1965, dans les entreprises de plus de 50 salariés, le salaire annuel moyen dans le ressort de l'ASSEDIC de Roanne, était de 7 370 francs pour le tissage du coton, 7 302 pour les teintures et apprêts, 7 292 pour la confection, 6 691 pour la bonneterie, soit entre 615 et 580 francs par mois. Encore les salaires avaient-ils augmenté de plus du quart depuis 1960. Ils varient avec le poste occupé, mais aussi avec la taille et la localisation de l'établissement : ils sont d'autant plus bas que l'entreprise est petite et que l'on s'éloigne de l'agglomération de Roanne, comme le montre le tableau suivant. Il faut toutefois considérer que le salaire moyen dans les entreprises de petite taille est certainement sous-estimé, car la proportion de salariés à temps partiel ou une partie de l'année seulement est plus importante que dans les autres catégories d'entreprises.

LES VARIATIONS DU SALAIRE ANNUEL MOYEN SELON LA
TAILLE ET LE SIEGE DE L'ENTREPRISE AU 1.1.1968

salaire en francs		Nombre de salariés			
		de 1 à 5	de 6 à 10	de 11 à 50	plus de 50
tissage de coton	1	6 503	6 401	8 422	10 105
	2	6 039	6 627	6 041	8 076
	3			7 775	7 717
tissage de laine	3			7 837	7 982
ind. de la soie	3		5 615		8 966
bonneterie	1	6 089	7 395	6 925	8 567
	2	5 245	5 931	5 974	7 708
confection	1	5 121	5 496	6 608	7 719
	2			5 000	6 015
	3	3 135	4 785	6 055	6 740

- 1 - agglomération de Roanne
- 2 - reste de l'arrondissement de Roanne
- 3 - cantons de Thizy et d'Amplepuis.

Or l'industrie textile est toujours l'industrie dominante. En dehors de l'agglomération de Roanne et du pôle métallurgique de La Clayette, elle fait toujours figure de monoindustrie, voire de mono-activité, compte tenu de la faiblesse du secteur tertiaire.

REPARTITION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL DANS LA REGION DE
ROANNE ET LE BEAUJOLAIS TEXTILE

	Circonscription ASSEDIC de Roanne		Ensemble de la région étudiée	
	1938-39	1963	1 9 6 3	
industrie textile	27 200 71%	26 400 60%	32 800	63 %
autres industries	11 200	17 500	19 200	
total	38 200	43 900	52 000	

Aussi par les infériorités structurelles qu'elle entraîne, peut-on parler de *tyrannie de l'industrie textile*. Avant d'en dégager les répercussions pour l'ensemble de la région, nous insisterons sur quelques conséquences particulières qui permettent d'achever le tableau de la main d'oeuvre. C'est d'abord l'importance de l'emploi masculin dans les zones de quasi monopole de l'industrie textile. Dans la région de Thizy, le pourcentage de femmes dans la population active est plus faible que dans l'arrondissement de Roanne (41,6 au lieu de 45,5 %), car faute de débouchés on réserve aux hommes le plus grand nombre d'emplois possible, dans le magasinage, mais aussi la coupe, la presse et même le repassage. C'est ensuite l'écart négatif par rapport à la moyenne des salaires nationaux, d'autant plus fort qu'ils sont les plus élevés : 15 % pour le tissage du coton ^{7% pour la teinture} 3 % pour la confection, alors que les patrons de la bonneterie, pourtant à la tête d'affaires en expansion, versent les rémunérations les plus basses et appliquent strictement les accords nationaux. C'est enfin la carence de la revendication ouvrière, d'autant plus qu'il n'y a pas de véritable possibilité de choix sur le marché de l'emploi. La faiblesse de l'implantation syndicale dans le tissage s'explique par la tradition paternaliste du patronat et par la réduction constante de l'emploi. Les militants ouvriers courent le risque d'être les premiers licenciés et le mouvement revendicatif pour l'amélioration des conditions de salaire et de travail n'a guère de prise face à des entreprises en difficultés. Pourtant c'est là que l'implantation syndicale est la plus forte, au moins dans les villes : Amplepuis compte 35,7 % de syndiqués en 1962 (41). Dans la confection et la bonneterie, les taux sont très faibles, à cause de l'écrasante proportion de femmes. Non seulement elles sont accaparées par les tâches ménagères, mais il faut compter également selon les observations d'un militant, avec "la pesée de l'homme qui parle à des femmes et la rareté du succès dans les actions entreprises, car les réactions passionnelles l'emportent sur la préparation et la conduite méthodiques de revendications, sur des problèmes de fond, celui des cadences par exemple".

LA PERSISTANCE DE LA MONOINDUSTRIE TEXTILE

NOTES

- (1) C.J. GIGNOUX (151), L'Arsenal de Roanne et l'état industriel de guerre, 1920, p.
- (2) Il est difficile de trouver des séries statistiques cohérentes pour le tissage du coton. Celles qui m'ont été aimablement communiquées par le Syndicat de l'Industrie Textile de Roanne-Thizy et sa Région ne sont pas antérieures à 1938.

Pour la période antérieure, on a utilisé :

- pour 1900, les chiffres cités par Henri Déchelette, dans le Rapport sur l'Exposition Textile, in Charles Déchelette (88), p. 57

- pour l'entre-deux-guerres, le D.E.S. de Jeannine Christophe (106) L'industrie textile dans la région de Roanne, 1949 ; et Pierre Dumarest, L'industrie textile dans le Roannais in l'Illustration Economique et Financière du 8.10.1927 (95), p. 152.

Les statistiques fournies par le Syndicat de l'Industrie Textile de Roanne-Thizy ne correspondent pas toujours aux statistiques annuelles établies par la Revue de l'Industrie Cotonnière (74), devenue en 1967 la Revue de l'Industrie française du Coton et des Fibres alliées, et publiées dans son numéro de mai. Notons qu'à partir de 1965, les résultats ne sont plus donnés pour les régions de Roanne-Thizy et de Tarare, mais pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes, ce qui inclut quelques producteurs de tissus lourds comme Lafuma-toiles de tente et articles de sport-. Il semble bien également que jusqu'en 1957, les chiffres de production communiqués par le Syndicat ne comprennent que les "tissus plats", à l'exception du tissu-éponge. Mis à part les établissements Guerry-Duperay (tissu pour vêtements ouvriers, entre 2 600 et 3 000 tonnes depuis 1968), ils comprennent la production traditionnelle : vichy, appellation qui tend à se restreindre aux articles populaires à carreaux, écossais fantaisie comme le zéphyr et croisé pour chemises.

- (3) Pour la situation dans l'entre-deux-guerres, voir :
Jeannine CHRISTOPHE (106), p. 57-64

Marie-José BORIE (131), La C.G.T.U. dans le textile roannais entre les deux guerres, p. 1-31

André DENIS 4, L'industrie textile à Roanne, dactylographié, 12.12.1954

- (4)

LAFERRERE (19), Lyon, ville industrielle, p. 225

- (5) Tissages Emile Grosse ~~2~~ ~~2~~, Notre cité, notre métier, l'entreprise, octobre 1957.
- (6) C. DEROCHE (109), tableau p. 105
- (7) Revue de l'Industrie Cotonnière (74), mai 1965, statistiques régionales, ~~2~~
- (8) Jean-Pierre HOUSSEL (154), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, R.G.L. p. 168-169
- (9) L'illustration économique et financière (95), p. 152
- (10) Monique REBOTIER (122), Enquête sur le tissage des soieries à domicile dans la région lyonnaise en 1955.
- (11) Dès 1958, il n'était plus que de 868. Renseignements communiqués par le Groupement des Employeurs des Cantons de Charlieu et de Belmont.
- (12) Jean MOLLIE (118), L'évolution du tissage dans la région Rhône-Alpes de 1955 à 1968, p.6
- (13) C.R.E.S.A.L. (53), Enquête sur les établissements de soierie de la région de Charlieu, février 1964, Cette étude a été menée dans 37 des 43 entreprises de fabricants et façonniers-usiniers des cantons de Charlieu et Belmont, des communes de Coublanc, en Saône-et-Loire, et de Cours. Les entreprises enquêtées représentent 95 % des métiers du secteur, à l'exclusion de ceux des tisseurs indépendants.
- (13 bis) Jean MOLLIE (118), p. 170-175
- (14) Parmi les voilages destinés aux fenêtres, on distingue le voile, qui a une armure simple de type toile, la gardisette, qui a une armure complexe avec révolution d'un fil autour d'un autre et la marquisette, qui est un tissu-maille produit sur métier Rachel.
- (15) La chaîne du voile tergal est ourdie avec un fil de 65 deniers, c'est-à-dire qui pèse 5 centigrammes au mètre.
- (16) Paul JOURDAN (114), D.E.S. 1958, voir surtout le chapitre sur la vallée du Gand, p. 27-39
- et Monique REBOTIER (122), 1955, la région de Tarare, Saint-Just-la-Pendue, p. 13-15
- (17) 35 francs le mètre en largeur moyenne en 1946, 30 francs en 1948, 20 francs après 1951, in Paul Jourdan (114), p. 38-39
- (18) PLASSON (121), Tarare et sa fabrique de voiles d'ameublement
- (19) Le groupe Rhône-Poulenc détient 53,2 % du capital de Godde-Bedin, par l'intermédiaire de ses filiales Rhodiacéta et Norsynthex, in Rhône-Poulenc S.A., Assemblée Générale du 25.6.1970, Inventaire des titres de participation et de placement, p. 74.

- (20) Le bureau de Saint-Just-la-Pendue est le second bureau rural, après celui de Saint-Just-en-Chevalet, du ressort de la Caisse d'Epargne de Roanne, qui s'étend à tout l'arrondissement, moins le canton de Charlieu. Or il ne dessert pratiquement que la commune, car il y a des bureaux à Neulise, Violay, Saint-Symphorien-de-Lay. En 1962, la moyenne des dépôts par habitant est de 200 000 francs anciens. (Renseignements communiqués par la Caisse d'Epargne de Roanne).
- (21) J. LESOURD (115), 2ème partie, Chapitre II, non paginé.
- (22) Enquête orale auprès de Maurice LE GAILLARD, sur les origines de l'entreprise familiale, 1968
- (23) L'Illustration économique et financière (95), p. 152
- (24) Le métier rectiligne livre des panneaux commençant par la bordure en côte, conformes aux dimensions désirées et qu'il suffit d'assembler comme dans le tricot à main. Le métier circulaire livre un tube de tissu, dans lequel on découpe en suivant un patron, les pièces assemblées par la suite : c'est la technique du *coupé-cousu*. Sa productivité est au moins de douze chutes, c'est-à-dire douze rangées de mailles, par tour, au lieu de deux chutes seulement pour le métier rectiligne.
- (25) Renseignements communiqués par le président de l'Association Culturelle Israélite, bonnetier lui-même. Il y avait en 1939 une dizaine d'entreprises ayant entre 10 et 15 ouvriers, qui seront mises sous séquestre et confiées à des administrateurs français sous le régime de Vichy. Aujourd'hui, les israélites sont à la tête d'une vingtaine d'entreprises, dont six réalisent plus de cinq millions de chiffre d'affaires.
- (26) Chambre Syndicale de la Bonneterie Roannaise, archives non classées. On n'a pas tenu compte dans ces chiffres des trente entreprises extérieures à la région étudiée, qui forment 10 % de l'effectif salarié.
- (27) Chambre Syndicale de la Bonneterie, brochure rédigée à l'occasion de la 13ème foire de Roanne, 1960.
- (28) Sur les structures de la bonneterie troyenne et le mouvement de concentration des années 60, voir Raymond Lazzarotti, L'exemple de la bonneterie troyenne, Imprimerie la Renaissance, Troyes, 1972, 38 p.
- (29) La jauge est le nombre d'aiguilles contenues dans un inch. Plus la jauge est élevée, plus le tissu est fin.
- (30) On trouve un tableau de la situation en 1959, dans R. MAHUSSIER (116) La bonneterie roannaise
- (31) Le métier coton sort un grand nombre de panneaux à la fois et son automatisation est telle qu'il n'y a pas besoin d'opératrice pour les motifs ni pour les augmentations et diminutions. On se borne à assembler les panneaux en confection : c'est le *fully-fashioned*.

- (32) C'est le début de l'industrie de la maille à Carpi, lancée par des fabricants qui distribuent le travail à la campagne. Voir à ce sujet : Jean Pierre Houssel (16).
- (33) On peut ranger dans la même catégorie la firme Alex, qui continue la tradition du Rachel, pour les robes de chambre et peignoirs en tissu des Pyrénées, puis également pour la robe.
- (34) On a pris essentiellement pour bases l'estimation de 1927, telle qu'elle ressort de Pierre Dumarest, l'industrie textile dans le Roannais, in (95) p. 152, et celle de la Chambre de Commerce de Roanne, les industries et commerces de la circonscription en 1936, une page dactylographiée, Archives, non classées.
- (35) Revue de l'Industrie Cotonnière, mai 1965, statistiques régionales.
- (36) Tissage Emile Grosse (85), décomposition du prix de revient d'un article moyen, non paginé.
- (37) M.J. BORIE (131), p. 131
- (38) CRESAL (53), Enquête sur les établissements..., p. 17
- (39) Paul CLAVAL (6), Régions, nations, grands ensembles, p. 335
- (40) Voir CRESAL, Métiers et qualifications de la main d'oeuvre salariée dans le département de la Loire, 1966
- et J.M. NARBOUX (119), Le tertiaire industriel à Roanne, mai 1971, p. 23-35. On y trouvera en particulier une étude critique sur la correspondance des catégories de l'INSEE avec les emplois tertiaires intégrés aux entreprises industrielles, p. 25.
- (41) Anne-Marie DUPERRAY (110), La population ouvrière d'Amplepuis,
- et Jean-Pierre HOUSSEL (154), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, p. 160-161.

D - LA SITUATION A LA VEILLE DE LA CRISE OU LES FAUX SEMBLANTS

DE LA PROSPERITE

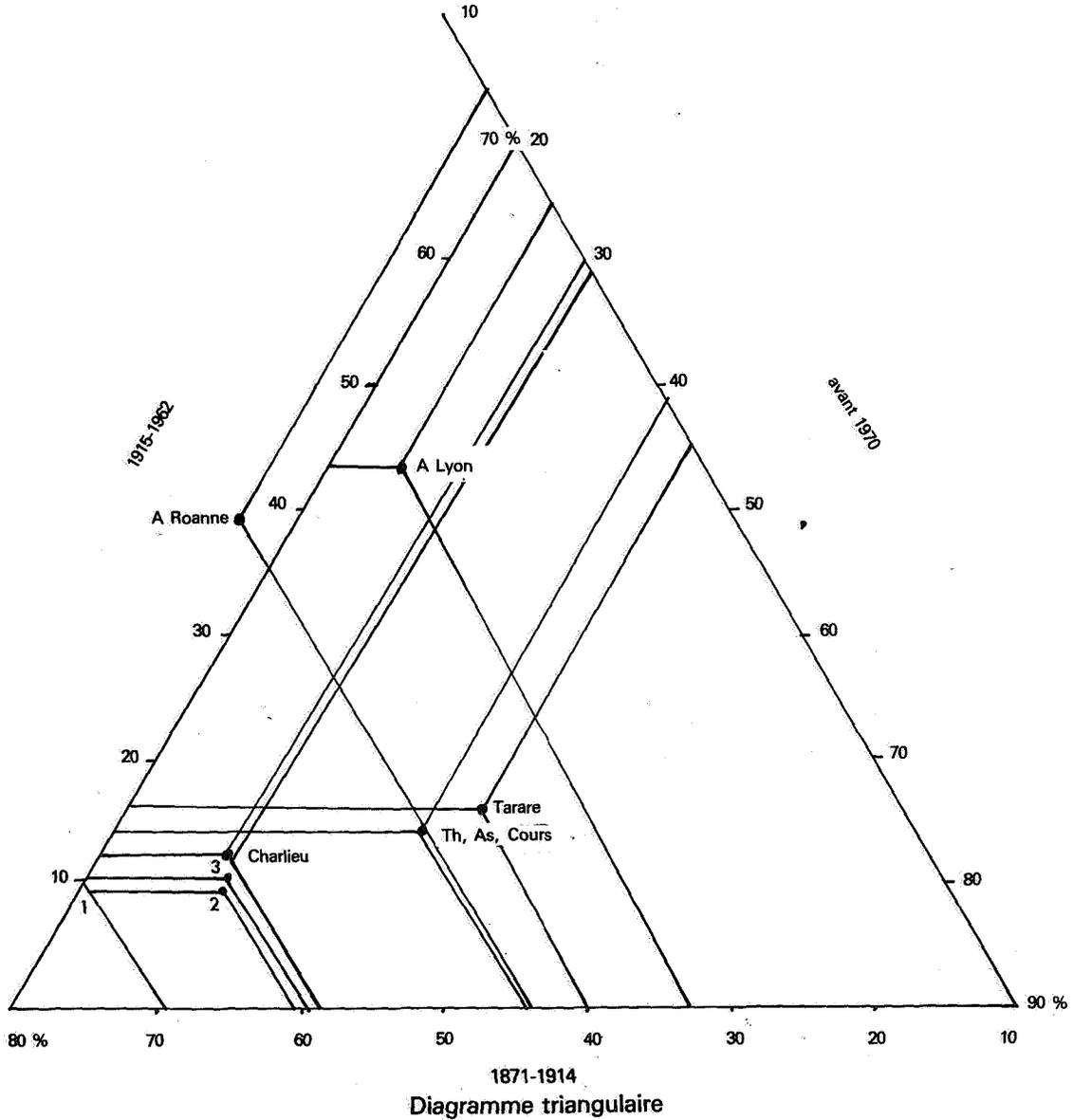
Pour les officiels et pour l'opinion publique, l'économie tourne, depuis la Libération, "comme une mécanique bien huilée". La préoccupation majeure est d'aménager l'expansion afin de maintenir ou de rétablir un équilibre harmonieux entre ville et campagne (1). La substitution progressive de la bonneterie et du voile d'ameublement, le développement de la métallurgie expliquent que la croissance de l'emploi soit aussi rapide que dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes (2). Pour la première fois, depuis 1896, la population s'est stabilisée et elle recommence à augmenter dans les petites villes.

Cependant cette croissance est fragile, car elle ne remet pas en cause des structures économiques et un environnement de caractère rural, caractéristiques des régions développées à l'époque de la première révolution industrielle. L'expansion de l'agglomération roannaise, dont la population a augmenté de 40 % entre 1946 et 1962, se fait aux dépens des campagnes. Enfin, la prospérité apparente assure le maintien des cadres en place dans les organismes professionnels comme dans la plupart des communes. Or ils restent méfiants envers la modernisation et l'urbanisation.

1.- *DES STRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES CARACTERISTIQUES DE LA PREMIERE REVOLUTION INDUSTRIELLE*

Le déclin du tissage du coton et de la soie ne doit pas faire illusion. L'industrie textile continue à exercer sa tyrannie en employant près des deux tiers des salariés. Et nous avons montré que les activités converties ou nouvelles n'avaient pas d'exigences supérieures, sur le plan des structures, de la main d'oeuvre et des services, à l'ensemble de la branche. Bien plus, comme beaucoup ont été montées par d'anciens ouvriers et cadres, sans grands moyens, qui ont su s'adapter à la conjoncture, elles ont conservé un caractère artisanal, d'autant plus que l'euphorie des années faciles ne prédisposait pas à un effort de rationalisation. Ainsi ces nouvelles industries textiles, développées à partir

Fig. 23- DATE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS. COMPARAISON ENTRE COMMUNES RURALES, PETITES VILLES, ROANNE ET LYON



Source : INSEE, Recensement de 1962

1. C.R. Rhône = communes rurales du Rhône.
 2. Con St.G.L. = canton de Saint-Germain-Laval (à prépondérance agricole)
 3. Con St.S.L. = canton de Saint-Symphorien-de-Lay (à tradition manufacturière)
- Th, As, Cours = Thizy, Bourg-de-Thizy, Amplepuis, Cours.
A. Roanne = agglomération de Roanne.
A. Lyon = agglomération de Lyon.
1871-1914 avant 1871 depuis 1915

d'initiatives locales, qui ne demandent ni de fortes disponibilités en capitaux, ni des connaissances technologiques poussées, s'apparentent aux *industries spontanées* telles qu'on peut les observer dans l'"Italie du Milieu" (3). Or nous retrouvons ces mêmes caractères dans la métallurgie, qui a connu sous les formes dominantes du décolletage et de la construction métallique, une progression considérable. En 1964, plus de 4 000 emplois avaient été créés tant dans l'agglomération roannaise qu'à la campagne, surtout autour de La Clayette. Au même moment, des réalisations du même type se font jour, dans un milieu encore plus nettement rural, dans le travail du bois et les industries agricoles et alimentaires. On assiste, dans tous ces cas, à l'extension en tache d'huile de tours de main ou de propension à telle activité, à partir d'une tentative qui a réussi. On le voit, les similitudes ne manquent pas entre les industries spontanées et les industries de transformation développées à l'époque de la première révolution industrielle.

Or elles continuent à être prépondérantes. L'examen de la date de construction des logements, qui est un fidèle reflet des étapes du développement, montre que dans les campagnes manufacturières et les petites villes textiles, l'expansion s'est arrêtée à la première guerre mondiale. Et le nuage de la répartition de leurs collectivités-témoins, sur un diagramme triangulaire, rejoint celui des campagnes agricoles. Seules s'en détachent les agglomérations de Roanne et de Lyon (voir figure 23).

a) *La prépondérance des petites et moyennes entreprises familiales.*

A défaut d'une statistique portant sur les entreprises industrielles, nous utiliserons les renseignements fournis par l'ASSEDIC, qui concernent l'ensemble des établissements affiliés, secteur tertiaire inclus.

Tableau 1 :

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS A L'ASSEDIC
SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS au 1.1.1965

Nombre de salariés	% des établissements		% des salariés	
	Région		Région	
	de Roanne	Rhône-Alpes	de Roanne	Rhône-Alpes
de 1 à 5	60 %)	61,4 %)	7,45 %)	8 %)
de 6 à 10	12,6)	14,7)	5,1)	6,5)
de 11 à 20	8,4)	9,8)	7,4)	8,2)
		81 %	86 %	20 %
				22,7 %
de 21 à 50	10)	8,1)	17,3)	15)
de 51 à 100	4,5)	3,15)	17,4)	13,1)
de 101 à 200	2,45)	1,55)	18,8)	13)
		18	12,8	53,5
				41,1
de 201 à 500	1)	0,95)	16,35)	16)
+ 500	0,05)	0,35)	10,2)	20,2)
		1	1,3	26,5
				36,2
total	2 883	56 187	52 263	980 187

Les indications données sont peu valables pour les basses tranches. Si elles laissent apparaître un plus fort pourcentage dans la région Rhône-Alpes, c'est que les commerces et les bureaux y sont relativement plus nombreux. Au contraire, la région de Roanne est caractérisée par un *pullulement de petites entreprises*, qui traduisent l'extrême dispersion de la fabrication et l'importance de la sous-traitance. Les statistiques de l'Inspection du Travail rendent bien compte de ce phénomène (4).

Tableau 2 :

REPARTITION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DANS
L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE EN 1965 -

Nombre de salariés	nombre d'entreprises	%	indice base 100 sal. en 1961
0	1 273	43	95
de 1 à 10	1 251	42,3	94
de 11 à 49	302	10,3	105,2
de 50 à 100	68	2,3	141,1
+ 100	64	2,1	118,6

La même source nous indique qu'en 1960, 43 % des établissements d'industries diverses, 70 % pour le tissage et la bonneterie, 90 % pour la confection, 93 % pour le travail des métaux (y compris, il est vrai, les mécaniciens), 95 % pour le bâtiment et les travaux publics, 97 % pour l'industrie du bois et de l'ameublement avaient moins de 10 salariés (5). Nous retrouvons là un fait ancien : l'existence des tisseurs à domicile, qui travaillent à façon, seuls, avec les membres de leur famille ou quelques salariés. Mais, alors qu'ils ont tendance à disparaître, on voit se multiplier les ateliers, en particulier dans la confection et la métallurgie. Cependant la rentabilité de ces petites affaires est aléatoire, si elles ne parviennent pas à une taille suffisante. Entre 1961 et 1965, le nombre d'entreprises de moins de onze salariés a diminué.

A l'autre bout de l'échelle, on constate qu'il y a dans la région ASSEDIC de Roanne, moitié moins de main d'oeuvre employée dans les établissements de plus de 500 salariés que dans la région Rhône-Alpes (cf. tableau 1). Si on fixe le seuil de la grande industrie à 500 salariés ou à 30 millions de chiffre d'affaires (6), selon la part de la valeur ajoutée, on ne dénombre qu'une vingtaine de firmes. Elles occupent 14 000 personnes, sur un total d'environ 52 000 pour l'ensemble de la région étudiée, soit seulement un peu plus du quart (voir tableau 3).

Tableau 3 : LA "GRANDE INDUSTRIE" DANS LA REGION DE ROANNE ET LE HAUT-BEAUJOLAIS A LA VEILLE DE LA CRISE DU TISSAGE (fin 1964)

branche	nom de la firme	Siège social ou ppal Etab.	C.A.H.T. (a) 1969	Effectif présumé 1964	dont établisst. intégrés	dont affaires régionales	emplois contrô- lés hors région
métallurgie	Arsenal	Roanne	471	2.700	2.700	1.700	500
	A.R.C.T.	Roanne	378	1.700			
	Potain	La Clayette	?	1.500	450	1.500	
	Demurger	Roanne	38	500		500	
	C.E.A. et Simo	St Priest Lapr.	?	450			
				6.850	3.150	3.700	500
textile	Boussac	Régny	38	1.200	1.200	500	450
	Linder	Violay	53	500			
	Guerry-Duperay et vêt. Savo	Roanne	39	650	1.200	650	
	Desarbre	Roanne	27	700		700	
	Pieron	Roanne	34	500	500		
				3.550	1.200	2.350	450
chimie (annexe textile)	C.T.A.	Roanne	90	900	900	1.400	450
	Groupe Champier	Tarare	?	1.400			
	Gillet-Thaon	Roanne	?	500	500		
				2.800	1.400	1.400	450
Bât. T.P.	Grangette et Passager	Roanne	54	800		800	500
	Leschel et Millet	Roanne	22	600		600	300
					1.400		1.400
Divers	Papeteries Navarre	Roanne	86	1.200	1.200		
Total				15.800	7.550	8.250	2.200

238

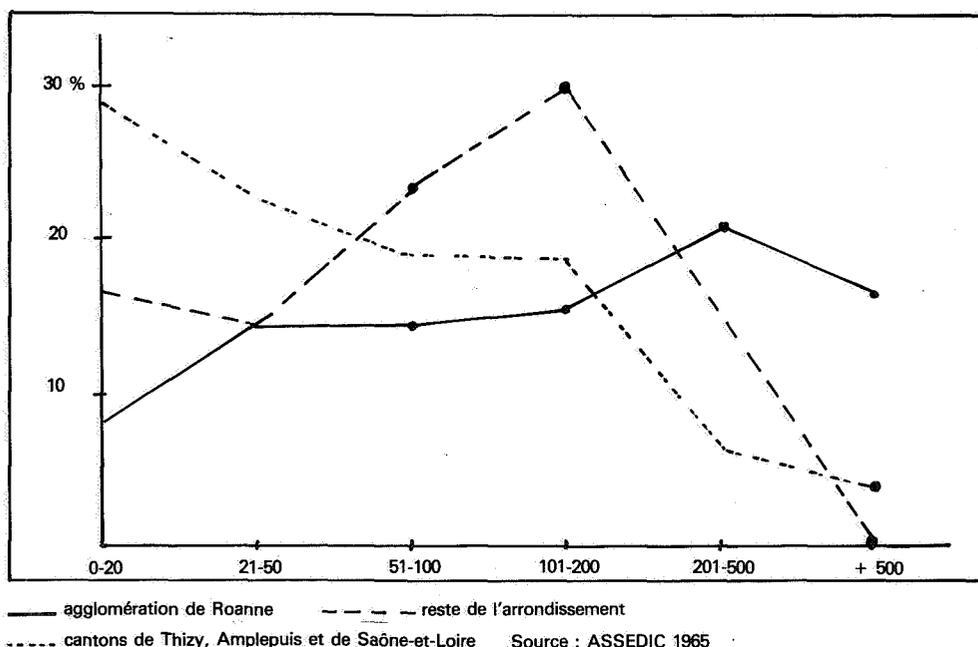
(a) C.A.H.T. = chiffre d'affaires hors taxes en millions de francs

La grande industrie apparaît comme étrangère au milieu local. Sa position est faible dans les branches les plus représentatives comme le textile, où elle n'intéresse que 15 % de la main d'oeuvre pour la production du tissu et la confection. Son implantation est récente : Avant la crise de 1930, elle ne concernait que quatre établissements : l'Arsenal, les papeteries Navarre, les Teintureries et Apprêts Roannais Réunis et une autre affaire de transformation, le groupe Champier de Tarare. Elle s'est étendue à un nombre limité d'entreprises "spontanées", dont le développement a été particulièrement brillant depuis la guerre : Linder pour le voile, Desarbre et Piéron pour la bonneterie, les A.R.C.T. et Potain pour la métallurgie et deux entreprises de bâtiment et travaux publics. Mais le Roannais est souvent pour elles un cadre trop étroit. Ainsi les entreprises de bâtiment doivent chercher au dehors leurs chantiers les plus importants ; les grues Potain se sont installées à Moulins, mieux placée sur les axes de communication et les affaires textiles établissent des annexes, là où la main d'oeuvre féminine est moins sollicitée.

Les firmes commandées de l'extérieur, pratiquement absentes de la moyenne et de la petite entreprise, contrôlent 40 % des effectifs de la grande industrie et encore, leur place serait supérieure, si l'on tenait compte des établissements métallurgiques décentralisés depuis peu et dont la progression sera très rapide à la faveur de la crise du tissage de 1965, comme Modern'Tube à Saint-Denis-de-Cabanne et Beka-France au Coteau. En 1965, elles sont de deux types. Il y a d'abord les établissements implantés pour des raisons stratégiques ou à cause des vicissitudes des guerres, comme l'Arsenal, France-Rayonne et Mavest, affaire repliée d'Alsace et qui s'est en quelque sorte "naturalisée". Il y a enfin les grands groupes nationaux, qui ont intégré des affaires locales en difficulté, soit au passage du stade de la moyenne à la grande entreprise, dans le cas des Papeteries Navarre, soit au moment de la crise de 1930, particulièrement dans le textile, pour Boussac et Gillet-Thaon. On se doute que fusions et absorptions se multiplieront à la suite de la crise du tissage de 1965.

Les entreprises moyennes qui ont entre une vingtaine et rarement plus de 300 à 400 salariés, occupent encore en 1965 les deux tiers des salariés de l'industrie. Une courbe de leur répartition par taille fait ressortir deux pointes. L'une concerne les entreprises entre 40 et 80 salariés; elle a connu une très forte progression de l'ordre de 50 %, entre 1961 et 1965, grâce à l'appoint des petites affaires "spontanées". L'autre concerne les entreprises comprises entre 150 et 250 salariés : les affaires "spontanées" les plus dynamiques ont rejoint le peloton de tête des tissages de laine et de cotonne, dont les effectifs se sont tassés. Alors que le tableau 1, établi au niveau de la région ASSEDIC laisse apparaître une répartition égale des salariés suivant la taille des établissements, la réalité est fort différente. La dispersion est plus accusée dans les villages que dans les petites villes, dans celles-ci que dans l'agglomération de Roanne, comme l'indique le diagramme suivant.

Fig. 24 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA TAILLE ET LE LIEU D'IMPLANTATION



Les contrastes seraient encore plus accusés, si les courbes concernaient les entreprises. Les unités de production principales, localisées dans les villes, dépassent rarement 200 ouvriers dans le tissage, entre 200 et 400 ouvriers dans la bonneterie. Les préoccupations politiques, dominantes dans l'esprit des tisseurs de la Belle Epoque, ont été relayées par la difficulté de recruter la main d'oeuvre dans l'agglomération roannaise et par les avantages économiques qu'offre la sous-traitance.

Un minimum de concertation pourrait corriger l'éparpillement de la production. Il n'apparaît guère en dehors du voile d'ameublement. C'est que l'individualisme de chaque patron, fier de l'affaire dont il a hérité ou qu'il a créée est profond. Ces petites et moyennes entreprises indépendantes, qui continuent de constituer l'assise industrielle de la région sont *familiales*, même si les plus importantes d'entre elles ou celles qui regroupent des associés, ont pris le statut de sociétés anonymes ou de S.A.R.L.

b) *La faiblesse du secteur tertiaire et de la qualification professionnelle et leurs conséquences.*

- un espace peu structuré par les activités de service

La répartition comparée de la population active entre les catégories socio-professionnelles dans la Région de Roanne et en France à partir des résultats du recensement de 1954 (7) fait apparaître un

Groupes socio-professionnels	Région de Roanne	France	Différence
actifs agricoles	27,5 %	28,4 %	- 6,6 %
patrons de l'industrie et du commerce, artisans	13	15,4	- 15,5
professions libérales, cadres supérieurs	1,56	3	- 48
cadres moyens	3,87	5,8	- 35
employés	7,95	9,7	- 18
ouvriers	42	29,7	+ 41,5
personnel de service	3,18	6,1	- 46,2

très net excédent du secteur secondaire, accompagné d'un taux de population active agricole proche de la moyenne nationale. Les fonctions de production s'étendent en outre aux artisans et petits patrons travaillant en sous-traitance. Le secteur tertiaire est donc le parent pauvre. L'agglomération de Roanne, avec 38,3 % de population active employée dans ce secteur, connaît après Saint-Chamond, le plus faible pourcentage de toutes les villes moyennes de la région Rhône-Alpes. En effet il s'étage entre 47 % à Annecy et 62,2 % à Bourg-en-Bresse. Or l'étude de 1964 du Comité d'Expansion de la région Rhône-Alpes, qui évaluait la hiérarchie des villes suivant les fonctions de service, en les répartissant en cinq catégories, classait Roanne en catégorie II, et même en catégorie I pour le commerce de gros. Tarare n'apparaissait qu'en catégorie IV, Charlieu en catégorie V, alors que Thizy, Amplepuis et Cours n'étaient pas classées (8). La bonne position de Roanne qui n'a donc pas à redouter de concurrence n'est due qu'à la forte population de sa zone d'influence.

La faiblesse du secteur tertiaire apparaît déjà au niveau des services nécessaires à la vie courante : en 1962, le pourcentage de salariés employés dans le commerce de détail est à Roanne inférieur à la moyenne régionale, qui est de 80 pour mille. Elle est bien plus affirmée encore dans le tertiaire supérieur, dont l'importance reflète l'intensité et le haut niveau d'organisation des échanges, ainsi que l'utilisation de technologies avancées. Or Roanne occupe toujours le dernier rang des métropoles et villes moyennes de Rhône-Alpes, pour les différentes catégories de cadres moyens et supérieurs et pour les employés de bureau. La situation est plus médiocre encore dans les petites villes, à l'exception de Marcigny, qui reste un bourg-marché animé, à proximité des foires de Saint-Christophe-en-Brionnais.

Les services non économiques sont mal représentés. Les professeurs, les professions littéraires et scientifiques ne forment que 0,7 % de la population active à Roanne, contre 1,1 à Saint-Etienne, 1,2 à Annecy, 1,9 à Lyon, 2,9 à Grenoble. Au niveau des cadres moyens employés dans les services médicaux et sociaux, les chiffres correspondants sont 0,7 - 1, - 1,1 - 1,3 - et 1,6 %. La faiblesse de l'encadrement est particulièrement marquée au niveau des entreprises industrielles. Jean-Marie Narboux a comparé les résultats de l'étude menée

sur 200 entreprises françaises représentatives et ceux de l'enquête qu'il a effectuée sur 50 entreprises roannaises, qui occupent la moitié des salariés de l'agglomération (9).

REPARTITION DES SALAIRES SUIVANT LA FONCTION DANS
L'ENTREPRISE

fonctions	France	agglomération de Roanne
production	76,3 %	+ 80 %
(dont méthodes)	5,4 %	
commerciale	5,4	de 3 à 16 %
administrative	11,3	7 %
conception-recherche	7	de 1 à 4 %

L'écart est particulièrement accentué au niveau de la conception et de la recherche, qui n'occupent que 1 à 2 % des salariés dans la bonneterie et l'habillement, 2 à 3 % dans le tissage et 4 % au lieu de 9 % en France, dans la métallurgie, qui ne comprend pas de secteurs de pointe comme l'aéronautique et l'électronique. Ces fonctions ne tiennent une place importante, avec 10 % des salariés, qu'à l'usine de fibranne de Rhône-Poulenc, qui est la seule grande usine chimique. Les fonctions commerciale (marketing, vente, publicité) et administrative (direction, gestion générale, comptabilité, service du personnel) sont aussi sous-développées, tant à cause de la taille des entreprises que du peu d'intérêt qui leur est porté. On aurait pu croire que la faiblesse du tertiaire intégré était compensée par un recours plus large aux services aux entreprises (cabinets d'expertise-comptable, d'informatique, d'export-import, de publicité, de recherche et de contrôle technique...). Or c'est le contraire qui se produit et on constate même que l'écart s'accroît (10). Le pourcentage de population active employée dans les services aux entreprises, qui constitue la branche n° 81 de l'I.N.S.E.E., a plafonné de 0,5 à 0,6 % entre 1954 et 1962, dans l'agglomération de Roanne, alors que dans les agglomérations de Lyon, Grenoble et Chambéry, il a progressé respectivement de 1 à 1,3 %, de 0,8 à 2,9 % et de 0,7 à 1,7 %.

- la faiblesse de la qualification professionnelle

La faiblesse quantitative des fonctions non productives dans l'industrie se répercute sur le plan qualitatif. Sur ce point, les statistiques peuvent être trompeuses. Dans la région de Thizy, le pourcentage d'ouvriers qualifiés n'est inférieur que d'un tiers pour les hommes et est supérieur d'un quart pour les femmes à celui du département du Rhône, où le poids de l'agglomération lyonnaise est pourtant énorme (11). C'est que l'on classe parmi les professionnels, les tisseurs et les ouvrières en confection, dont l'apprentissage s'est fait sur le tas, dans un laps de temps relativement court. Le niveau d'instruction de la population non scolarisée de plus de quinze ans est beaucoup plus révélateur de la situation réelle. La comparaison entre Cours, dont 67 % de la population active sont formés d'ouvriers, ce qui constitue un maximum, et le département du Rhône est très éloquente à cet égard. En 1962, seulement 3,7 % des hommes et 2,9 % des femmes non scolarisés de plus de quinze ans ont un diplôme d'enseignement professionnel ou technique, alors que les taux correspondants pour le département du Rhône sont de 14,6 et 6,9 %. En ce qui concerne l'enseignement général, les pourcentages sont à peu près les mêmes. à Cours que dans le département, pour les hommes qui possèdent le certificat d'études primaires, comme diplôme le plus élevé (33 %). Mais pour les diplômes supérieurs, les taux sont respectivement de 5,7 et de 11 %. Ainsi, à Cours, 61 % des hommes et 67,5 % des femmes n'ont aucun diplôme, au lieu de 55 et de 58 % dans le département (12). La carte scolaire traduit ces constatations. En 1965, pour les 25 000 habitants de la région de Thizy, il n'y avait aucun lycée, seulement des cours complémentaires et des institutions religieuses à Cours, Thizy et Amplepuis. Les deux collèges techniques de Thizy, d'implantation récente, en particulier le collège départemental de garçons pour le bâtiment, sont mal intégrés à l'économie de la région.

Le niveau scolaire des ouvriers n'est pas plus élevé que celui des habitants de la campagne. Tout se passe comme si l'industrie régionale n'avait pas eu de besoins supérieurs à ceux de l'agriculture traditionnelle, tant pour les services que pour la formation

professionnelle. Cela va expliquer la faiblesse des revenus et le fort taux d'activité féminine.

- la sous-rémunération du travail et la nécessité du "double salaire"

La faiblesse des salaires dans l'industrie et le secteur tertiaire est aggravée par la faiblesse du revenu du plus grand nombre des agriculteurs, des petits commerçants et artisans. Or la part des revenus tirée directement de l'activité professionnelle est supérieure dans la région étudiée à la moyenne française.

Une statistique portant sur les salaires versés en 1965 par les entreprises employant plus de cinquante salariés dans l'agglomération de Roanne, donne les résultats suivants :

branche d'activité	Agglomération de Roanne	France	différence en %
industries			
métallurgie	10 720	12 210	- 14
papier	8 719	9 591	- 10
céramique, matériaux de construction	7 782	8 249	- 6
bâtiment	7 600	7 980	- 5
textile			
tissage coton	7 370	8 480	- 15
teinture	7 302	7 817	- 7
confection	7 292	7 511	- 3
bonneterie	6 901	6 892	+ 1
moyenne			- 8,5
secteur tertiaire			- 18

Les industries ayant les plus haut salaires moyens sont donc celles qui emploient une main d'oeuvre masculine, ayant acquis "sur le tas" une qualification, et qui sont le mieux adaptées à l'économie moderne. Mais soumis à la "tyrannie de l'industrie textile" qui commande le marché de l'emploi, ces salaires subissent des abattements importants,

d'autant plus forts qu'ils sont plus élevés (13).

Or, les salaires dans l'agglomération de Roanne sont plus élevés que dans le reste de la région. Toujours pour 1965, les statistiques de l'ASSEDIC font apparaître les disparités suivantes :

agglomération de Roanne :	8 288 f	
cantons de Thizy et Amplepuis:	7 642 f	(- 7,8 %)
moyenne région ASSEDIC	: 7 610	(- 8,2 %)
cantons de Saône-et-Loire	: 7 166 f	(-14 %)
reste arrondissement de Roanne	: 7 120 f	(-14,1 %)

Ces disparités s'expliquent aisément, car plus on s'éloigne de Roanne, plus les petites entreprises, qui versent les plus faibles salaires, sont nombreuses et plus l'industrie textile est prépondérante. Au 1.1. 1965, elle occupe 53,8 % des effectifs des établissements affiliés à l'ASSEDIC dans l'agglomération de Roanne, 58,1 % dans le reste de l'arrondissement, 60,9 % dans les cantons de Saône-et-Loire et 75,9 % dans les cantons du Rhône. Si l'on compare maintenant le salaire moyen de la région ASSEDIC de Roanne à celui d'une région en expansion, dotée d'un secteur tertiaire diversifié et d'industries de pointe, l'écart est encore plus sensible. Les chiffres sont en effet les suivants pour 1963 :

agglomération de Lyon :	9 000 f	
région ASSEDIC de Roanne :	6 700 f	(- 25,5 %)

On comprend l'attraction exercée sur le marché de l'emploi par Roanne sur sa région et par les grands foyers de développement, les métropoles, sur la Région Roannaise. Il faudra nous en souvenir quand on étudiera l'évolution démographique et les mouvements migratoires.

Le salaire de l'homme peut difficilement assurer la subsistance d'un ménage. Chantal Deroche a mené une enquête précise sur les salaires réels pratiqués en 1959-1960 dans diverses entreprises représentatives de Chauffailles, petite ville qui a su se reconverter. Le salaire mensuel moyen s'établit à :

74 700 frs pour un chef d'équipe dans la métallurgie,
 59 000 frs pour un gareur (soie) et 48 700 frs pour un gareur (coton),
 46 600 frs pour un tourneur (métallurgie),
 38 800 frs pour un tisseur, aussi bien de coton que de soie,
 38 300 frs pour un soudeur (métallurgie) (14).

Or, à cette époque, le S.M.I.C. est de 1,55 frs l'heure, soit 24 800 frs par mois pour 40 heures par semaine, et l'on considère le seuil de la pauvreté à 40 000 francs par mois pour un ménage. On voit que le plus grand nombre des chefs de famille perçoit tout juste ce minimum.

Ce qui est vrai des salariés l'est aussi du plus grand nombre des chefs d'exploitation agricole, des commerçants et artisans. Or, avec leur famille, ils représentent un pourcentage de la population des ménages supérieur à leur part dans la population active, qui nous l'avons vu est importante, malgré la place prépondérante des ouvriers. Dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay, ils forment 53,4 % de la population des ménages ordinaires dont le chef est actif, alors qu'on ne les trouve que pour 43,6 % dans la population active. L'écart est plus marqué dans les petites villes qu'à Roanne : à Charlieu, les artisans et petits commerçants sont à la tête de 23,4 % de la population des ménages d'actifs, pour 19 % seulement de la population active, alors qu'à Roanne, les chiffres respectifs sont 13,6 et 12,2 % (15).

La comptabilité départementale, effectuée par le Centre de Gestion des Exploitations Agricoles de la Loire pour l'exercice 1964-1965, transforme en quasi-certitudes, les appréhensions que l'émiettement des structures sociales et la force des traditions laissaient supposer sur la médiocrité du revenu des agriculteurs (16).

Région agricole	Plaine de Roanne	Monts de la Madeleine	Plateau de Neulise	Côte Roannaise
S.A.U. moy par expl.	18 ha	15 ha	14,7 ha	9 ha
% nb.) exploit.	78 %	80 %	78 %	90 %
% S.A.U.) - de 20 ha	28 %	55 %	43,5 %	31 %
revenu ^{agricole} net par ha.	408 f	344 f	432 f	444 f
revenu mensuel sur une exploit. moyenne	612 f	460 f	530 f	308 f

Le revenu tiré d'une exploitation agricole moyenne est alors inférieur à celui du tisseur de coton. Dans la plaine de Roanne et la Côte Roannaise, où les petites exploitations sont très nombreuses, il est le plus souvent au niveau du S.M.I.C. Et pourtant, le pourcentage des chefs d'exploitation ayant une activité extérieure à l'agriculture, ne dépasse pas, si l'on exclut les exploitations-retraite, les 23 % observés dans la Côte Roannaise. Il est de 11 % dans les Monts de la Madeleine et de 15 % dans la Plaine de Roanne et le Plateau de Neulise (17).

Pour les commerçants et artisans, on ne dispose pas d'évaluation du revenu, mais d'un certain nombre d'indices. Pour la distribution de l'alimentation, l'étude menée par la Chambre de Commerce de Roanne en 1960 montre que la plupart des commerçants essayent de pallier le manque de clients par la polyvalence. Les "multiples ruraux" bien connus dans les campagnes se retrouvent dans l'agglomération de Roanne, où "tous les épiciers exploitent un rayon ressortissant à une autre profession : café, charcuterie, boulangerie, mercerie, bazar, etc...". Une seconde solution est la vente itinérante : "le nombre des camionnettes effectuant des tournées doit être estimé au quart des points de commercialisation fixes". Il s'agit de petites boutiques, puisque dix épiciers seulement de l'agglomération de Roanne sur 316 emploient un ou plusieurs salariés (18). La situation de la boulangerie n'est guère meilleure. Il y a en 1958, dans l'arrondissement de Roanne, 206 boulangeries et boulangeries-pâtisseries, dont plus de 40 % emploient un ou plusieurs salariés. Or il est admis qu'il faut 450 à 500 familles de 3 à 4 personnes pour rentabiliser une boulangerie sans salariés. Ces 206 boulangeries devraient desservir 300 000 habitants : l'arrondissement n'en compte que la moitié (19). Le malaise des commerçants est attesté par le succès des poujadistes aux élections à la Chambre de Commerce du 29 décembre 1959. Dans leur catégorie, la troisième, l'U.D.C.A. a obtenu 824 voix contre 490 à la liste sortante. La situation est surtout préoccupante dans les petites villes et les villages, dont la population a diminué ou est tentée d'aller s'approvisionner à Roanne. A Charlieu, et dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay, les petits commerçants et artisans constituent 15 et 13 % de la population active au lieu de 9 % dans les agglomérations de Roanne et de Lyon. L'âge moyen des épiciers est de

48 ans dans l'agglomération roannaise et de 53 ans 1/2 hors de l'agglomération (18). Pour sept communes rurales qui ont fait l'objet d'une enquête particulière, 15,7 % des commerçants déclarent ne pas pouvoir vivre de leur fond et 42 % des enfants présents ne pas vouloir le reprendre (20). Ces ordres de grandeur s'apparentent à ceux auxquels l'agriculture nous a habitués.

L'ouvrier ne peut vivre décemment que si son épouse et ses enfants devenus grands travaillent. Il en va de même pour le plus grand nombre des agriculteurs, commerçants et artisans : le revenu de l'entreprise "indépendante" doit être complété par les salaires des aides-familiaux, le plus souvent amenés à s'embaucher à l'extérieur. Le double "salaire", voire le triple ou le multiple salaire, quand à celui de la femme, s'ajoute celui des enfants avant le mariage, est la conséquence logique de la faiblesse des revenus.

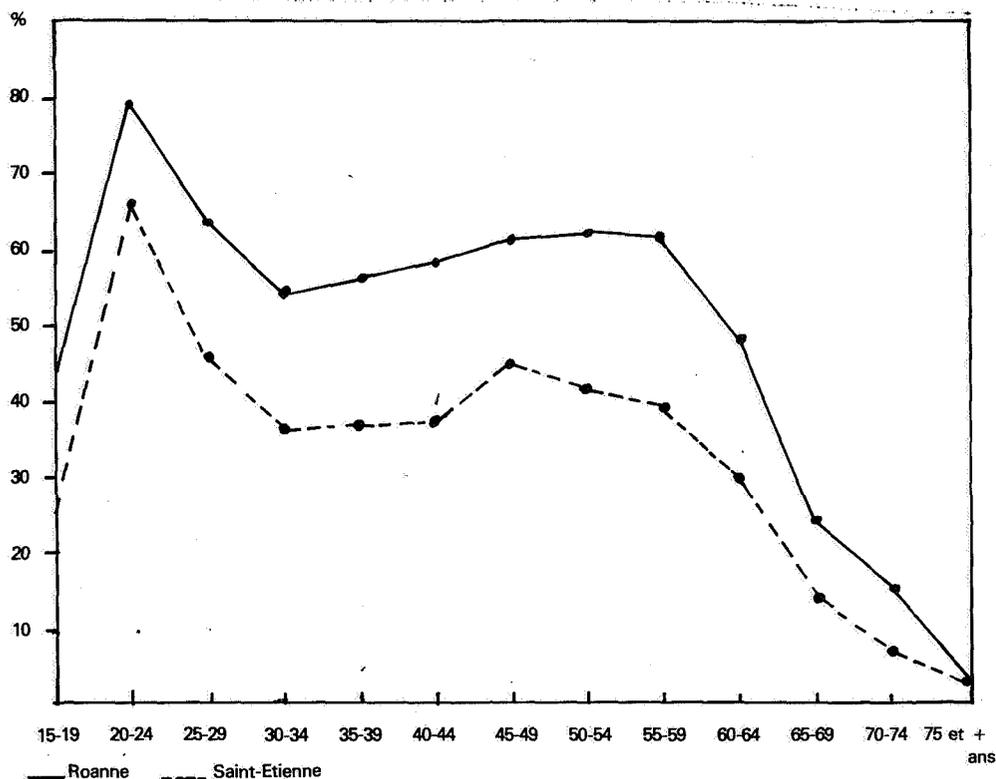
- des taux-records d'activité et d'emploi féminins.

Cela se traduit par un taux d'activité, qui en France n'est dépassé qu'à Troyes, la citadelle de la bonneterie (21). Il y a 47,5 % d'actifs par rapport à la population totale dans l'agglomération de Roanne en 1962, contre 48,7 % à Troyes, mais 43,2 % dans les villes françaises de plus de 50 000 habitants. Les jeunes quittent tôt l'école pour gagner leur vie, ce qui limite leurs possibilités de choix et de promotion. Les pourcentages comparés de jeunes poursuivant des études dans les agglomérations de Roanne et de Lyon, relevés par le recensement de population de 1962, sont éloquentes à cet égard (22).

Continuent des études	Agglomération de Roanne		Agglomération de Lyon	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
15 - 16 ans	67,7 %	67,7 %	72 %	80 %
17 - 19 ans	38,6	42,8	46,2	48,7
20 ans et plus	7,1	5,7	22	17

Surtout le taux d'activité féminine, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de femmes qui exercent une profession et la population féminine totale, est exceptionnellement élevé. Avec 39,5 %, il n'est dépassé que par Troyes (41,5 %), mais il est bien supérieur au taux des villes françaises de plus de 50 000 habitants (30,9 %) et au taux national (28,5 %). Le taux atteint près de 80 % entre 20 et 24 ans, diminue pour les tranches d'âges qui correspondent à la première et à la deuxième grossesse, pour remonter après 30-34 ans, proportionnellement plus vite et plus durablement que dans les autres villes, comme le montre la comparaison avec Saint-Etienne (23).

Fig-25. TAUX COMPARÉS D'ACTIVITE FEMININE DANS LES AGGLOMERATIONS DE ROANNE ET DE SAINT-ETIENNE EN 1962



On calcule aussi un taux d'emploi féminin, qui est le pourcentage de main d'oeuvre féminine dans la population active totale.

Il est en 1962 de 47,5 % dans l'agglomération de Roanne, seulement dépassée par Troyes (48,7 %), alors qu'il est de 43,2 % pour les villes de plus de 50 000 habitants et qu'il n'est encore que de 35 % en France en 1968. Partout dans la région de Roanne, ce taux est soutenu, même s'il est moins élevé que dans l'agglomération. L'ASSEDIC donne, au 1er janvier 1967, 41,6 % dans le reste de l'arrondissement et les cantons de Thizy et d'Amplepuis, contre 46,4 % dans l'agglomération (24).

Les femmes qui travaillent sont affectées à des tâches qui ne demandent pas une formation scolaire et professionnelle poussée. Les membres des professions libérales et les cadres supérieurs constituent 6,1 % des actifs masculins, mais 1,7 % seulement des actifs féminins dans l'agglomération de Roanne. L'écart se retrouve au niveau des cadres moyens (8,4 et 7 %), des industriels et gros commerçants (2,3 et 1 %) et des contremaîtres (3,7 et 0,9 %) (25). Ce déclassement de la population active féminine est un fait général, mais il est plus marqué à Roanne que dans les autres villes moyennes. Les femmes fournissent 40,6 % des emplois d'ouvriers dans l'agglomération de Roanne, au lieu de 17,6 % dans celle de Chambéry, mais seulement 18,6 % des membres des professions libérales et cadres supérieurs, 39 % des cadres moyens, contre respectivement 21,5 et 43,2 % à Chambéry (26). Il y a beaucoup d'employées dans la population active féminine roannaise (18,3 %), mais elle est surtout ouvrière (53 %), comme à Troyes (54,1 %). Or les ouvrières sont presque toutes employées dans le textile, c'est-à-dire dans les postes les moins qualifiés et les moins bien payés. Au 31.12.1963, dans l'arrondissement de Roanne, d'après l'ASSEDIC, les femmes constituent 8,40 % des effectifs dans la métallurgie, 25 % dans les industries diverses, mais 66,5 % dans le textile : si on les trouve à égalité avec les hommes dans le tissage, leur pourcentage passe à 80 % dans la bonneterie et 86 % dans la confection (27).

Le lien apparaît nettement entre la nécessité du "double salaire" et le développement des industries textiles de main d'oeuvre (bonneterie et confection). Les femmes fixées à Roanne ne cherchent pas à en partir, contrairement aux hommes qui, arrivés à un certain niveau de qualification et confrontés à une diversification de l'offre jugée insuffisante, sont conduits à rechercher satisfaction ailleurs.

Cela amène un déséquilibre dans la composition de la population : la proportion des femmes est plus élevée à Roanne que dans les autres agglomérations de la région Rhône-Alpes, d'autant plus qu'elles sont jeunes (26). En 1962, il y a dans l'agglomération de Roanne 120 femmes pour 100 hommes de 20 à 24 ans et 112 femmes pour 100 hommes de 25 à 64 ans. Ce déséquilibre entre les sexes et la difficulté pour l'épouse qui travaille d'élever des enfants expliquent des taux de natalité particulièrement faibles. Voilà un nouvel élément dont nous aurons à tenir compte pour l'analyse démographique.

LA SITUATION A LA VEILLE DE LA CRISE

NOTES Chapitre III, D

- (1) Voir à ce sujet les conclusions des travaux effectués, pour le compte du GROUPE DE TRAVAIL ROANNAIS DU COMITE D'EXPANSION DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE, par Roger CAILLOT, directeur d'enquêtes à "Economie et Humanisme" :

- La Région Roannaise (48), déc. 1958.
- La Région Roannaise, 2eme partie (49), dec. 1961.

- (2) Entre le 1.1.1961 et le 1.1.1964, le nombre de salariés affiliés à l'ASSEDIC de Roanne a augmenté de 9,4 %, alors qu'il a augmenté de 10 %, entre le 1.1. 1962 et le 1.1.1965, pour l'ensemble des ASSEDIC de la région Rhône-Alpes (voir leur publication : L'emploi de 1962 à 1965, tableau 2, page 20).

Rappelons que jusqu'au 1.1.1968, où il y a eu extension du champ d'application, les employeurs de l'industrie et d'un certain nombre de services du secteur tertiaire, sont tenus à s'affilier afin de cotiser à l'assurance-chômage. L'ASSEDIC ne concerne pas le secteur public (état et collectivités locales). Aussi deux grands établissements industriels lui échappent : l'Arsenal de Roanne et la mine d'uranium du Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) à Saint-Priest-Laprugne. Par commodité, nous donnerons sous la mention *région ASSEDIC de ROANNE* les statistiques de la circonscription, qui comprend l'arrondissement de Roanne, les cantons de Thizy et d'Amplepuis et, jusqu'en 1968 seulement, et encore à l'exclusion de la métallurgie, les quatre cantons de Saône-et-Loire (Chauffailles, La Clayette, Marcigny, Semur-en-Brionnais).

- (3) Jean-Pierre HOUSSEL (16), Essor des villes manufacturières et industrialisation spontanée dans l'Italie du milieu, R.G.L. 1972, p. 370-372.
- (4) Monique MARSAULT (117), L'emploi industriel dans la Région Roannaise, D.E.S. 1966, p.12.
- (5) Roger CAILLOT (49), La Région Roannaise, 1961, graphique n° 3.
- (6) Le chiffre d'affaires des principales entreprises a été publié pour la première fois en France, à partir de 1969, dans le département de la Loire. On le trouve dans CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45), Le chiffre d'affaires des entreprises de la Loire, années 1969 et 1970, brochure spéciale, 50 pages.
- (7) Roger CAILLOT (49), La Région Roannaise, 1961, p. 20. La région considérée comprend l'arrondissement de Roanne, les quatre cantons de Saône-et-Loire, le canton du Mayet-de-Montagne dans l'Allier et le canton de Thizy.

- (8) COMITE REGIONAL POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPANSION ECONOMIQUE DE LA REGION RHONE-ALPES, Etude des emplois liés aux zones de peuplement, tome I, les fonctions des villes, 1964.

Ces cinq fonctions sont : commerces de détail et de gros, centre de transport et d'étape, services aux industries, services non économiques.

- (9) J.M. NARBOUX (119), Le tertiaire industriel à Roanne, mai 1971, p. 42-54 et SODIC-CREDOC, Localisation des activités industrielles et de leurs fonctions tertiaires, 4 tomes, 1967-68.
- (10) J.M. NARBOUX (119), p. 92 et ss.
- (11) J.P. HOUSSEL (154), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, p. 159. La région de Thizy englobe les cantons de Thizy et d'Amplepuis et les communes de Thel et Ranchal du canton de Lamure.
- (12) I.N.S.E.E. (36), Recensement général de la population de 1962, département du Rhône, tableaux D 18 et D 19, et commune de Cours, tableaux DFP 3 et DFP 4.
- (13) Monique MARSAULT (117), p. 58.
- (14) Chantal DEROCHE (109), Etude des cantons de Belmont et de Chauffailles, D.E.S., 1962, p. 104-106, 127 et 133.
- (15) I.N.S.E.E. (36), Recensement général de 1962, département de la Loire, tableaux V 2 et V 3.
- (16) Daniel RODINSON (56), Essai de comptabilité départementale du secteur agricole en 1965, princ. tableau 1.
Les statistiques sur la taille des exploitations proviennent de l'enquête par sondage de 1963. On a calculé le revenu ^{agricole} net ou valeur ajoutée par ha. sur la base de 60 % du produit brut : la différence représente l'acquisition de biens et de services intermédiaires, les charges salariales, les assurances, intérêts, fermages et amortissements (p.13-16). On n'a pas donné les résultats pour les "Monts du Lyonnais", qui englobent certes le canton de Belmont et l'est des cantons de Saint-Symphorien-de-Lay, Néronde et Feurs, mais s'étendent surtout sur les arrondissements de Montbrison et de Saint-Etienne, hors de la région étudiée.
- (17) D.D.A. DE LA LOIRE (41), Où en est l'agriculture de la Loire ?, 1966, tableaux p. 66-70, d'après l'enquête par sondage de 1963.
- (18) E. NEGRE, in C.R. (59), ... des Travaux de la Chambre de Commerce de Roanne, séance du 17.6.1960, annexe B.
- (19) Roger CAILLOT (49), La Région Roannaise, 1961, p. 44

- (20) Roger CAILLOT (49), idem, p. 32 et 26. Ces sept communes sont Saint-Just-la-Pendue, Saint-Symphorien-de-Lay, Bussières, Neulise, Marcigny, Saint-Christophe-en-Brionnais et Chenay-le-Châtel.
- (21) Les chiffres concernant Troyes sont tirés de R. LAZZAROTTI (20), L'exemple de la bonneterie troyenne, 1971, princ. p. 19.
- (22) I.N.S.E.E., Recensement général de la population de 1962, département du Rhône (36), tabl. GA 4, p. 34 et département de la Loire (36), tabl GA 4, p. 42.
- (23) I.N.S.E.E., 1962, Loire (36), tabl. GA 5 p. 34 et 42.
- (24) ASSEDIC DE LA REGION ROANNAISE (62), Statistique annuelle des établissements affiliés au 1.1.1968, tabl. E 1, p. 3.
- (25) I.N.S.E.E., 1962, Loire (36), tabl. G A 8 p. 44.
- (26) Par exception, ces chiffres sont ceux du recensement de population de 1968. On les trouve dans S.D.A.U. de ROANNE (60), Eléments d'économie de l'aire urbaine de Roanne, septembre 1971, où on trouve une bonne analyse de la population active féminine, p. 5-9.
- (27) ASSEDIC DE LA REGION ROANNAISE (62), Statistique au 1.1. 64, tabl. E.

2.- LE DEPEUPLEMENT RURAL ET LE PARASITISME DEMOGRAPHIQUE
DE L'AGGLOMERATION ROANNAISE.

Depuis 1946, la population a cessé de diminuer, mais elle a juste retrouvé le chiffre de 1936, alors que la population française a augmenté de 20 % entre 1936 et 1968. On peut mettre en effet entre paranthèses l'épisode de la seconde guerre mondiale. La diminution enregistrée de 1936 à 1946, égale pour la région de Roanne à celle de la France (2,5 %) et plus forte dans le reste du Haut-Beaujolais (5,8 %), a été compensée par la reprise de l'immédiat après-guerre.

a) Une démographie stabilisée, mais non guérie.

Par rapport au maximum de 1896, notre région a perdu plus de 65 000 habitants, sur près de 300 000, si l'on englobe les communes de l'Allier qui font partie de la zone d'influence de Roanne. S'il n'y avait pas eu croissance de l'agglomération roannaise, la diminution aurait été de plus de 100 000 personnes. Le dépeuplement a surtout porté sur la population rurale, qui ne retrouve pas la moitié du chiffre de 1866, l'année du maximum, et qui a continué depuis 1946, bien qu'à un rythme moindre. Sa densité, rapportée à la surface totale, est tombée entre 1866 et 1968, de 70 à 31, alors qu'en France elle est passée de 53,4 à 27,5. Jusqu'en 1946, le dépeuplement a porté aussi sur les petites villes textiles et les bourgs ruraux, dont la reprise récente a juste compensé les pertes antérieures.

Tableau 1:

EVOLUTION COMPAREE DE LA POPULATION SELON LA CATEGORIE
URBAINE-RURALE de 1896 à 1962

	1896 - 1936	1936 - 1962
ensemble de la région	- 20 %	=
pop. rurale	- 34 %	- 15 %
petites villes	- 10 %	+ 10,5 %
aggl. de Roanne	+ 40 %	+ 40 %

- Des courants migratoires qui se compensent

Tableau 2 :

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE COMPAREE DANS LE REGION ET EN FRANCE
ENTRE 1954 et 1962, SELON LE LIEU DE RESIDENCE

	Région		France		pop. rurale		agg. urb. -de		agg. urb de 50 à	
	région	France	région	France	de 20 000 hab.	100 000 hab.	100 000 hab.			
Mot. population	+0,25	+ 1,1	-0,4	-0,4	+ 0,4	+ 1,4	+ 1,4	+ 2,2		
Mot. naturel	+0,3	+ 0,7	+ 0,25	+ 0,5	+0,35	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,9		
Mot. migratoire	-0,05	+ 0,4	- 0,66	- 0,9	+0,05	+ 0,7	+ 1	+ 1,3		

Le glissement qui se poursuit, des campagnes agricoles et manufacturières vers l'agglomération roannaise, n'empêche pas le maintien de l'archaïsme d'un taux de population rurale très supérieur à la moyenne nationale : 46 % au lieu de 30 %, en 1962. Les petites villes ne regroupent que 22 % de la population. Or les agglomérations entre 2 et 200 000 habitants, qui leur correspondent sur le plan national et constituent l'assise de l'armature urbaine en comptent 40 %. L'agglomération de Roanne, à elle seule, regroupe le tiers de la population, soit une plus forte proportion que les agglomérations de plus de 200 000 habitants en France. Or on a vu que la place prépondérante qu'y tiennent les industries de main d'oeuvre à faible salaire, fait d'elle au mieux une ville-relais entre les campagnes et les petites villes textiles d'une part et les métropoles d'autre part. Si le déficit migratoire est moins accentué, pour les communes rurales que dans le reste du pays- mais ce taux moyen masque des réalités différentes-, le bilan est pratiquement neutre pour les petites villes et l'excédent constaté pour l'agglomération de Roanne est inférieur à celui des villes, qui appartiennent à la même tranche de population. Le déficit minime qui résulte de ces mouvements compensatoires cache une perte de substance grave que le plan qualitatif.

- Un accroissement naturel deux fois plus faible qu'en France.

Mais la conservation de l'accroissement naturel rend possible la lente croissance de la population constatée depuis 1946. Comme il est inférieur de plus de moitié au taux français, la part de la région dans la nation continue de s'amenuiser. Paradoxalement, c'est depuis 1946 que la densité régionale est inférieure à la densité nationale. Alors qu'en 1896, les chiffres étaient de 91 contre 73,5 habitants au km² en faveur de notre région, ils sont aujourd'hui inversés.

L'accroissement naturel est inférieur au taux français, quel que soit le lieu de résidence. Dans la zone d'influence de Roanne, pour les années 1953-1957, le taux de natalité était de 15,9 ‰ contre 18,9 ‰ en France, et le taux de mortalité de 14,5 au lieu de 12,4 soit un accroissement naturel de 1,4 au lieu de 6,8 ‰. La situation s'est améliorée pour la période 1954-62, mais il faut tenir compte que les chiffres dont on dispose pour la région sont ceux du seul arrondissement de Roanne : la taux de natalité est de 16,7 ‰ et le taux de mortalité de 13,3, contre respectivement 17,9 et 11,1 en France. Le taux d'accroissement naturel est donc de 3,4 contre 6,8 ‰ en France.

Une explication partielle du faible taux de natalité est dans la sous-nuptialité. Elle est due à un déséquilibre entre les sexes, qui se pose en termes différents selon les zones. (voir tableau 3)

Dans les campagnes agricoles, il y a excédent de population masculine à cause du départ des jeunes filles. Dans le canton de Saint-Germain-Laval, il y a huit femmes pour dix hommes dans les tranches d'âge de 20 à 34 ans et le déficit de population masculine persiste jusqu'à 55 ans. La situation de la population agricole est plus grave encore, car la population non agricole a une composition par sexe et des taux de célibat de type urbain, comme le montre l'exemple du canton de Semur-en-Brionnais. Dans le canton du Mayet-de-Montagne, la situation est particulièrement catastrophique (29) et le père Daille a montré que les célibataires masculins forment le "groupe majoritaire". Ils rendent difficile, à cause de la masse qu'ils représentent, par leur inertie bien explicable puisqu'ils n'ont pas de responsabilités familiales, la propagation des innovations (30).

Tableau 3 :

NOMBRE DE FEMMES POUR 100 HOMMES PAR CLASSE D' AGE

Année	type	circonscription	de 15 à 19 ans	20 - 24	25 - 34	35 - 44	45 - 54	55 - 64	65 - 74	Total
1968	1	Cen Semur-en-Br ^s pop. agricole	86,3	66,3	98,5	95	86,7	81,2	92,7	90
		pop. non agricole	109	100	100	100	125	142	140	128
1954	1	Zone du Mayet de Montagne	96	63	81	86	88,5	121	132	-
1962	1	Cen Saint-Germain- Laval	97	80,1	82	93,6	94,3	106	157	101
"	2	Cen Néronde	60,1	92,6	98	94,2	99	108,5	156	100,6
"	3	Tarare	104,3	130	100	104,3	107,7	132	190	118,2
"	3	Aggl. de Roanne	105	120,5	121	109,7	113,4	121,8	178,4	115,7

type 1 - agricole (+ de 50 % de pop. active agricole)

type 2 - manufacturier

type 3 - ville industrielle avec prépondérance des industries textiles de main d'oeuvre

Source : I.N.S.E.E.

Dans les zones textiles, il y a excédent de population féminine, à cause du départ des jeunes gens. Il est beaucoup plus accentué pour les jeunes générations, là où la bonneterie et la confection se sont récemment développées, comme dans l'agglomération de Roanne et à Tarare, où l'essor récent de la confection des voiles explique la pointe de population féminine entre 20 et 24 ans. A Roanne, les femmes seules forment 17 % des ménages ~~d'une personne~~ et 41,5 % d'entre elles sont âgées de moins de 45 ans ; les chiffres correspondants pour la région Rhône-Alpes sont de 14 et 39 %. Les campagnes manufacturières, comme le canton de Néronde, où le tissage conserve une place importante, connaissent un équilibre entre populations masculine et féminine (31).

Le vieillissement est un facteur essentiel qui contribue au faible accroissement démographique. En 1954, pour la région de Roanne, le pourcentage des jeunes de moins de 20 ans est inférieur de 2 % à la moyenne française (28,2 contre 30,1 %) et celui des personnes âgées de plus de 65 ans supérieur de 1,7 % (13,8 contre 12,1 %) (32). Mais les différences sont très sensibles entre les campagnes agricoles à fort excédent de personnes âgées et souvent de jeunes ; les campagnes manufacturières et les villes textiles peu renouvelées comme Thizy, à excédent de population adulte et âgée, et l'agglomération de Roanne, qui est typiquement "une ville d'adultes au travail" (33), (voir tableau 4).

S'il y a un lien étroit entre le vieillissement de la population et la mortalité, la situation n'est pas aussi simple en ce qui concerne la natalité. Nous avons obtenu des taux de fécondité brute, dont les bases de calcul ne sont pas pleinement satisfaisantes, mais qui permettent au moins des comparaisons (34). On constate qu'ils sont voisins de la moyenne française (80 ‰ en 1955) dans la quasi-totalité des cantons ruraux, où on les trouve entre 72,7 pour Saint-Just-en-Chevalet et 85 pour Semur. Compte-tenu du comportement démographique des campagnes, cela témoigne d'une sous-fécondité relative. Seul le canton de Monsols, avec 92,7 ‰, fait exception. C'est aussi celui où le pourcentage de population agricole est le plus élevé et l'on peut penser au maintien d'une plus forte fécondité dans les familles de paysans. Cette remarque est corroborée par les taux honorables du Brionnais, qui est pourtant la petite région à avoir le plus souffert du dépeuplement et du vieillissement.

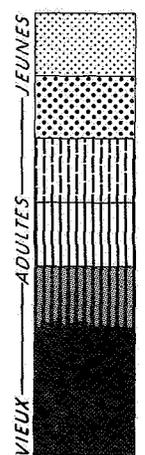
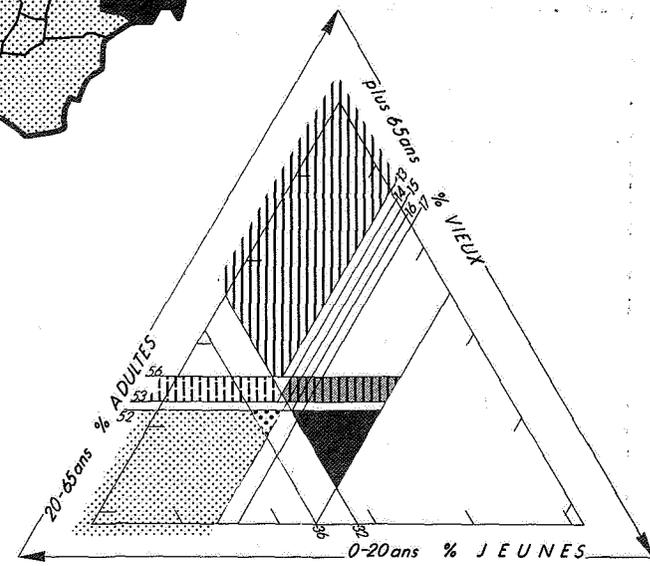
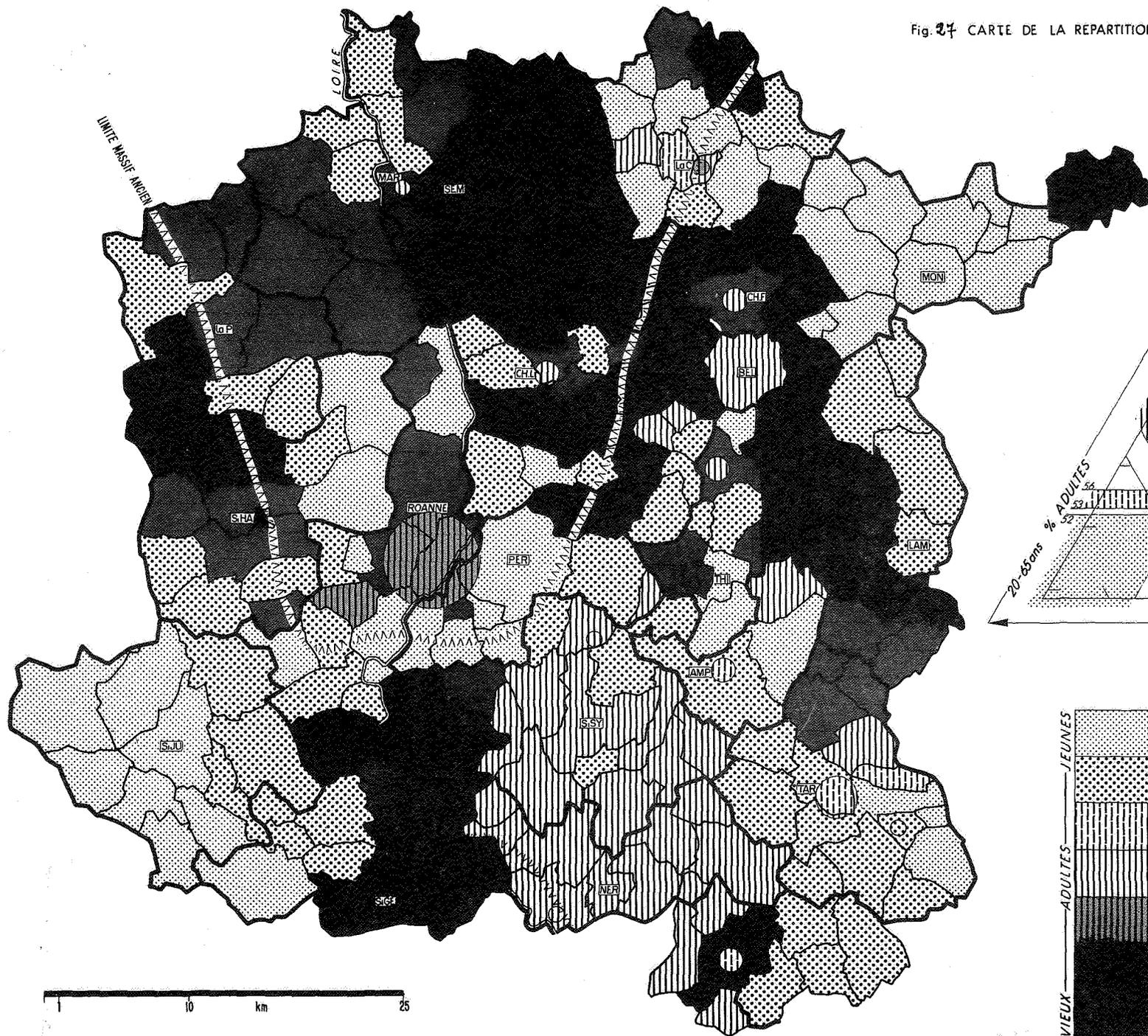
Tableau 4 :

REPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGES EN 1962 ET MOUVEMENT NATUREL EN 1954-62

Circonscription	type	moins 20 ans	20 à 64 ans	65 ans et +	N	M	A
Loire		32 %	56 %	12	17,7 ‰	12,3 ‰	+ 5,4 ‰
canton de Semur-en-Brionnais	1 A	31	51	18	16,3	16,9	- 0,6
" La Pacaudière	1 B	32	52	16	18,3	15	+ 3,3
" Monsols	1 C	36	49	15	17,4	14,8	+ 2,6
" Néronde	2 B	30	55	15	16,9	14,4	+ 2,5
Thizy- Bourg- Th.	2 A	31,5	52,5	16	17,4	15,8	+ 1,6
Cours	2 B	31	55	14	18,6	13,7	+ 4,9
Tarare	2 C	34	54	12	19	13,4	+ 5,6
aggl. de Roanne	3	30	58	12	16	12	+ 4

- 1 - type agricole, 1 A vieilli, 1 B moyen, 1 C rajeuni
 2 - type manufacturier 2 A vieilli, 2 B moyen, 2 C rajeuni
 3 - type urbain, à prépondérance de population en âge de travailler.

Fig. 27 CARTE DE LA REPARTITION PAR AGES EN 1962



SOURCE - INSEE, Recensement de 1962 (Tab. C.)

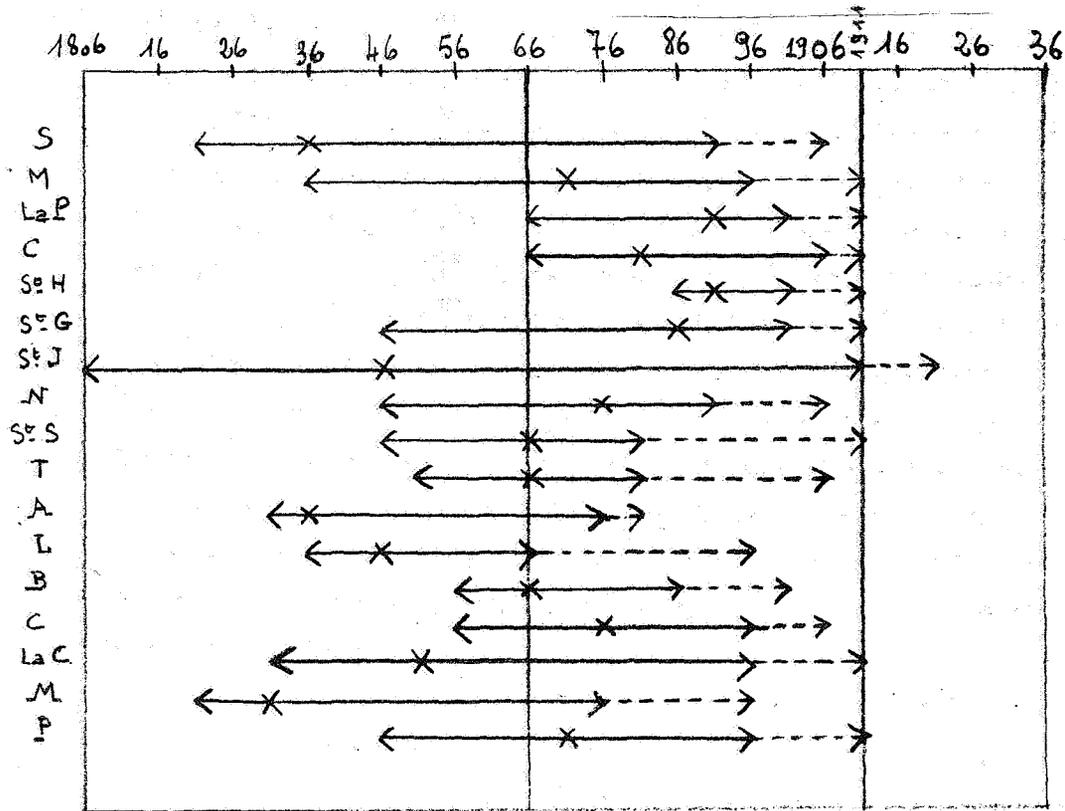


La situation des petites villes textiles n'est pas alarmante. Le taux de fécondité se tient autour de 76 à Thizy, Amplepuis et Cours et atteint 84 à Tarare. Le taux réel est supérieur, car les villages voisins, où s'installent les jeunes ménages qui se rapprochent de leur lieu de travail, connaissent des taux records : 121,7 et 123 ‰ pour les communes rurales des cantons de Tarare et de Thizy. A Marnand, commune-dortoir de Thizy, on trouve un taux de natalité de 27 ‰. Au contraire, la sous-natalité à Roanne est mise en évidence : si l'agglomération a le même taux de natalité que le canton de Saint-Germain-Laval (15,6 ‰), son taux de fécondité n'est que de 60 ‰ au lieu de 80 dans le canton rural. Même en tenant compte des communes limitrophes, pour lesquelles il atteint des valeurs appréciables (89 et 95,6 pour le reste des cantons de Roanne et de Perreux), le taux de fécondité ne paraît pas devoir dépasser 65 ‰. Le mouvement naturel apparemment favorable de la ville-centre est dû à l'apport de populations jeunes, venues des communes rurales et des petites villes, pour la plupart vieilles et peu fécondes, après trois quarts de siècle d'exode "rural".

b) Des campagnes et des petites villes, victimes d'une longue dépopulation.

On sait que le dépeuplement a commencé plus tôt et a été plus sévère, dans les campagnes manufacturières particulièrement surpeuplées de la rive droite de la Loire et dans le Brionnais, que sur la rive gauche, dont la mise en valeur agricole s'est achevée sous la Troisième République (35). Par rapport au maximum de population, qui se place avant 1846 dans les hautes vallées de l'Azergues, du Reins, du Sornin et des Grosnes et dans le Brionnais, la diminution de population était, en 1936, mis à part le chef-lieu, de 55 % dans le canton de Monsols, de 50 % dans ceux de Lamure et d'Amplepuis, de 45 % dans celui de Semur. On trouve des pourcentages voisins dans les cantons manufacturiers, qui ont connu leur maximum entre 1866 et 1876 : 53 % dans le canton de Belmont, 44 % dans celui de Chauffailles (compte non tenu du chef-lieu), 41 % dans celui de Saint-Symphorien-de-Lay (compte non tenu de Régny), alors que le canton de Néronde, animé par le travail des tissus fins, ne perdait que 28 %. Pour les cantons de la rive gauche, La Pacaudière, Saint-Haon-le-Châtel et Saint-Germain-Laval, qui ont eu leur maximum de 1866 à 1891,

Fig. 28 EVOLUTION DE LA POPULATION PAR CANTON A PARTIR DU MAXIMUM



X date du maximum

← X → variations de population de 10% à partir du maximum

- - → diminution de population de 10 à 20% par rapport au maximum

- | | |
|----------------------|---------------|
| Semur | Tarare |
| Marcigny | Amplepuis (1) |
| La Pacaudière | Lamure |
| Charlieu | Belmont |
| St-Haon-le-Châtel | Chauffailles |
| St-Germain-Laval | La Clayette |
| St-Just-en-Chevalet | Monsols |
| Néronde | Perreux (1) |
| St-Symphorien de Lay | |

(1) communes rurales

la diminution est uniformément du tiers.

- La crise démographique de la fin du siècle et l'accentuation de l'exode rural entre les deux guerres.

Mais si l'on considère la diminution de population entre 1906 et 1936, les pertes s'égalisent entre 20 et 30 %, à l'exception des cantons montagnards de Monsols, Belmont et Amplepuis, où elle atteint de 33 à 40 %, et des communes rurales du canton de Roanne, réactivées par la croissance urbaine, qui gagnent 5 %. Quelle que soit la date du maximum, le véritable dépeuplement ne commence qu'avec la crise des campagnes qui s'ouvre dans les années 80, consécutive à la disparition du paysan-tisseur à main et à l'appel de main d'oeuvre vers les villes de tissage mécanique. La figure 48 montre bien que, à la seule exception du canton de Saint-Just-en-Chevalet, dont on a déjà évoqué le particularisme dû à l'isolement, tous les cantons ruraux ont perdu 20 % de leur population par rapport au maximum, dès 1911 : la période de stabilisation, très longue pour le Brionnais et les campagnes manufacturières, a été très brève pour les campagnes agricoles de la rive gauche. C'est que partout on est passé brutalement, comme l'a montré Gilbert Garrier, pour le département du Rhône, "de l'Ancien Régime démographique prolongé fort avant dans le dernier tiers du XIXe siècle au comportement anti-nataliste du premier tiers du XXe siècle" et que "l'émigration n'a pris les caractères d'un exode rural véritable que dans les premières années du XXe siècle" (36).

Semblable évolution se retrouve dans les petites villes textiles. La crise a été précoce à Tarare qui, entre le maximum de 1866 et 1886, a déjà enregistré la moitié de la perte qu'elle connaîtra. Le déclin se place entre 1866 et 1886 pour les autres villes manufacturières et les bourgs ruraux et, en 1896 pour Thizy et 1901 pour Bourg-de-Thizy, après que l'effort d'adaptation mené lors des difficultés de 1890 par les patrons de la cotonne ait cessé. Il faudrait évoquer aussi à cet égard, comme l'a fait Claude Créatin dans son étude sur Montagny, les "villes avortées", ces bourgs dont l'arrêt de l'expansion de l'usine a suspendu la transformation (37).

Tableau 5 :

EVOLUTION DE LA POPULATION DES PETITES VILLES

	Maximum		Minimum 1946	Evolution		Evolution 1906 - 1936
	date	pop.		Max -	Min.	
Tarare - Pontcharra	1866	14 500	11 400	- 21,4 %	- 6,2 %	
Pop. urb. Cantons Thizy et Amplepuis	1886	23 950	18 450	- 23	- 17,8	
Thizy-Bourg-de-Thizy	1896-1901	9 450	6 500	- 30	- 19,4	
Amplepuis	1886	7 300	5 300	- 27,4	- 21,8	
Cours	1886	6 250	5 200	- 16,8	- 0,2	
Charlieu-Pouilly (a)	1881	7 600	7 050	- 7,5	- 1	
Chauffailles	1876	4 520	3 380	- 25,5	- 10	
Panissières	1886	5 050	3 130	- 38,3	- 22,75	
Néronde-Balbigny (a)	1881	3 050	2 400	- 21,3	- 11,7	
Marcigny	1886	2 850	2 150	- 24,6	- 13	

(a) La ville ancienne a été doublée d'une ville développée le long des voies de communications actuelles.

Entre la population à la date du maximum et le minimum de 1946, la diminution est de 20 à 25 %, donc inférieure à celle des campagnes. C'est d'ailleurs dans les communes étendues, qui comptaient beaucoup de paysans au genre de vie mixte, qu'elle est la plus forte : 38 % à Panissières, 27 % à Amplepuis. Autre différence avec la campagne, la diminution entre 1906 et 1936 n'est pas uniforme. Les villes les plus touchées, comme celles du pays de Thizy, qui perdent 18 % ^{et plus} sont celles où la fonction industrielle est quasi exclusive. Le maintien de fonctions régionales et la situation sur les voies de passage permettent un déclin moins marqué : - 1 % à Charlieu, - 6 à Tarare, - 10 à Chauffailles.

Tableau 6 : LE RENVERSEMENT DU MOUVEMENT NATUREL DANS LES CAMPAGNES ET LES PETITES VILLES, LORS DES CRISES
DE LA FIN DU XIX^e SIECLE (36).

Commune	I	II	N	M	III	N	M
Mts TARARE et pl. NEULISE							
Tarare	1867	1859 - 1863	24,8	23,1	1869 - 1878	19	22,5
Fourneaux	1869	1866 - 1875	23,4	20,4	1876 - 1900	18	18,8
St-Just-la-Pendue	1879	1874 - 1878	24,5	18,5	1879 - 1888	20	21
Joux	1884	1879 - 1883	26,5	24,2	1884 - 1893	22	22,5
Panissières	1881	1872 - 1881	25,5	19,3	1882 - 1891	19,2	19,5
HAUT - BEAUJOLAIS							
St Appolinaire	1898	1889 - 1898	27,4	21,2	1899 - 1908	20	22
Chênelette	1901	1889 - 1898	25,8	21,8	1904 - 1913	20,5	21
Ranchal	1901	1889 - 1898	27,4	19,7	1899 - 1908	20	22,4
Thizy	1899	1894 - 1898	26,8	20,2	1899 - 1908	18,6	19
COTE ROANNAISE							
St Alban-les-Eaux	1906	1896 - 1906	24	20	1906 - 1911	19,5	20,5
MONTS DE LA MADELEINE							
St Romain d'Urfé	1911	1901 - 1911	23,6	21,7	1919 - 1939	16,8	20

I année du renversement

II dernière période de mouvement naturel positif

III première période de mouvement naturel négatif

Partout, le renversement du mouvement naturel suit de très près la crise économique, comme le montre le tableau 6. L'effondrement de la natalité suit de très près la crise de la mousseline en 1866 à Tarare, la concurrence victorieuse des toiles d'Armentières à Panissières, l'arrêt du dynamisme de la cotonne à Thizy, les difficultés de la vigne dans la Côte Roannaise. Les communes de la montagne résistent plus longtemps. Fourneaux et Saint-Just-la-Pendue, sur le plateau, conservent un bilan naturel positif dix ans après Tarare ; Joux et Saint-Appolinaire, en plein massif, près de 20 ou 30 ans plus tard. Ranchal, le maintient après Thizy. Une fécondité élevée s'est maintenue plus longtemps dans les régions pauvres, alors que dans le Brionnais, riche terre d'embouche, les familles de trois enfants et plus ont été très tôt peu nombreuses. En 1885, un tiers à la moitié, selon les communes, des ménages ayant des descendants n'ont qu'un enfant. Par rapport à 1851, il y a 50 % de familles à enfant unique de plus à Saint-Christophe et Colombier-en-Brionnais, un tiers de familles de deux enfants de plus à Saint-Christophe (38).

L'artisanat textile a longtemps maintenu les hommes à la terre, alors que les jeunes filles partaient dans les "usines-internats" des petits centres textiles (39). Ce n'est qu'après la guerre 1914-1918, que l'exode rural prend les allures d'une catastrophe. Entre 1914^{et} 1944, Gilbert Garrier a calculé un solde migratoire annuel négatif de 5 ‰ pour quatre villages de montagne du canton de Tarare et de 8,6 ‰ pour cinq autres des cantons de Lamure et de Monsols (40). Pour les Monts de la Madeleine, nous avons trouvé 4,5 ‰ pour Saint-Romain d'Urfé, de 1919 à 1939, et 15 ‰ à La Tuilière de 1926 à 1936. Jusqu'à la grande guerre au moins, les déplacements courts dominent : des hameaux au bourg, où se concentrent les usines, de la montagne vers le vignoble aussi bien en Beaujolais que des Monts de la Madeleine vers la Côte Roannaise, des campagnes vers la ville voisine, puis des petites villes-mêmes vers Roanne. Le recrutement des petits centres textiles a été local. En 1911, sur 66 % des habitants de Thizy, qui n'étaient pas nés dans la commune, 8,4 % seulement étaient originaires des départements non limitrophes et la plupart venaient des communes voisines (41). Après la guerre, les départs sont plus nombreux sur Paris et Lyon, avec ou sans étape-relais, dans les villes de la région. Mais en consultant les cartes d'alimentation délivrées de 1941 à 1945, qui concernent tous les natifs de la commune, quelle que soit leur résidence, Gilbert

Garrier a trouvé que, dans les Monts de Tarare et du Beaujolais, les départs sur l'agglomération lyonnaise concernent moins du tiers des habitants établis au delà d'un rayon de dix kilomètres autour de leur village (42).

L'exode rural accélère la chute de la natalité. Elle est due davantage à la sous-nuptialité, liée au départ préférentiel des jeunes filles des campagnes, des jeunes hommes de la ville, et à celui des jeunes ménages, qu'à la diminution du nombre moyen d'enfants par famille, qui est inférieur à deux après 1911. Entre les deux guerres, le taux de natalité tombe à 15-16 ‰ dans les villages du Rhône et à 14 ‰ à Tarare. Le taux de fécondité tombe à 60 ‰. Au contraire, le taux de mortalité demeure supérieur à celui d'avant la crise, qui était pourtant très élevé. Entre 1929 et 1938, il est de 20,5 ‰ à Saint-Appolinaire, 21 ‰ à Saint-Just-la-Pendue, 21,2 ‰ à Ranchal dans les Monts du Beaujolais, 25 ‰ à Saint-Alban sur la Côte Roannaise et 20 ‰ à Saint Romain d'Urfé dans les Monts de la Madeleine. Il est particulièrement élevé à Tarare : 24 ‰. Il est légèrement inférieur à la moyenne française (15,6 ‰) à Chênelette et Joux dans les Monts du Beaujolais et à la Tuilière, dans les Monts de la Madeleine (43).

Jusqu'à la guerre de 1914, la forte mortalité est due à l'insuffisance de l'hygiène et de l'encadrement médical, surtout en montagne. En 1896, il n'y avait qu'un seul médecin pour le canton de Monsols et deux pour celui de Lamure. Le médecin le plus proche est à plus de vingt kilomètres de certains malades de la montagne beaujolaise. Un ménage sur dix est encore rompu par le décès de l'épouse au premier ou au deuxième accouchement. La mortalité infantile reste de 20,8 % à Ranchal, entre 1880 et 1895 (44). Dans les villes textiles, la surmortalité est liée aux mauvaises conditions de logement en taudis et en "casernes", qui favorisent la tuberculose et l'alcoolisme, et à l'insuffisance des soins aux jeunes enfants. Encore en 1926, le docteur Lhéritier note qu'à Cours, "12 % des décès sont dus à la tuberculose" et que "les jeunes mamans, obligées de travailler en usine, ne peuvent allaiter leur bébé et les confient à des nourrices, qui donnent le biberon de lait mal bouilli, quand elles ne les gavent pas de bouillies mal préparées, incompatibles avec un estomac et un intestin de quelques mois" (45). Après la guerre de 1914, il y a davantage de médecins

et les rudiments d'hygiène appris à l'école primaire commencent à être appliqués. Mais la mortalité reste forte, à cause du vieillissement de la population, accentué par le retour des retraités. La pyramide des âges à base large d'avant la crise est remplacée par un rectangle qui s'élargit vers le haut.

- Le sursis lié à la crise économique et à la longue période de pénurie due à la guerre (1936-1954).

Entre 1936 et 1954, la diminution de population des campagnes est deux fois moins rapide qu'entre 1921 et 1936 (0,5 au lieu de 1 % de moyenne annuelle) et les petites villes, qui ont connu leur minimum absolu en 1946, retrouvent ou dépassent en 1954 leur niveau de 1936.

En fait, il faut distinguer les années qui vont de la crise économique mondiale à la fin de la guerre et celles qui vont de la Libération à l'achèvement de la reconstruction en 1954-1955. Entre 1936 et 1946, la paralysie de l'industrie et des services autant que les difficultés de ravitaillement profitent aux campagnes agricoles. La perte annuelle de population s'y tient entre 0,45 % pour le canton de Saint-Just-en-Chevalet et 0,7 % pour les cantons de montagne du Mayet-de-Montagne et de Monsols. Ce déclin modéré s'explique par des retours au village et le ralentissement de l'exode, qui favorise le phénomène général de reprise de la natalité. Dans quatre des cinq communes rurales des Monts du Beaujolais et des Monts de Tarare étudiées par Gilbert GARRIER, le mouvement naturel redevient positif à partir de 1944. Le taux de natalité se retrouve à 17,4 % à RANCHAL, 18,6 % à CHENELETTE, 18,8 % à JOUX, entre 1944 et 1948. Ce sursis des campagnes agricoles sera de courte durée. L'exode reprend dès la fin de la guerre. Le solde naturel redevient négatif dès 1948 à Ranchal et dès 1952 à Chênelette et Joux(43). La diminution de population atteint à nouveau 1 % par an, dans l'ouest du plateau de NEULISE et les cantons du MAYET-DE-MONTAGNE et de MONSOLS, entre 1954 et 1962.

L'évolution est inverse dans les zones textiles. Pendant la guerre, l'industrie souffre de la difficulté de s'approvisionner en matières premières. Toutes les petites villes voient leur population diminuer entre 1936 et 1946 : modérément à Tarare et Charlieu qui perdent 2 %, de plus de 10 % à Thizy et à Cours. Quant aux campagnes manufacturières, elles perdent entre 9 et 10 % dans les cantons de Saint-Symphorien-de-Lay (moins Régny), Néronde et Belmont et jusqu'à 15 % dans les cantons de Tarare et de Thizy. L'exode continue ou s'accélère, ce qui explique le retard de la reprise de la natalité : à Saint-Just-la-Pendue, le taux ne dépasse pas 15 % entre 1944 et 1958 et le mouvement naturel n'est à nouveau positif qu'après 1958. Au contraire, l'après-guerre est une période prospère, tant que les stocks ne sont pas reconstitués, c'est-à-dire jusqu'en 1955. Tout se vend sans considération de productivité ni de prix de revient. Les usines tournent à plein et de nouveaux tisseurs à domicile s'établissent. La population des campagnes se stabilise entre 1946 et 1954 : ses variations sont comprises entre + 1 % pour le canton de Saint-Symphorien (moins Régny) et - 2 % pour celui de Belmont. Toutes les petites villes amorcent leur remontée. Charlieu-Pouilly et surtout Tarare-Pontcharra, qui augmente de 9 %, dépassent leur population de 1936. Panissières, Amplepuis, Thizy, Cours et Chauffailles, en dépit de gains de 3 à 5 %, ne la retrouvent pas : il s'en faut de 10 % pour Thizy. La croissance de Régny est exceptionnelle : le choix de l'usine JALLA par Boussac, pour en faire l'unité de tissus+ éponge du groupe, la fait passer de 1526 habitants en 1936 à 2504 en 1954. Villes et villages sont à nouveau des pôles d'attraction de main-d'oeuvre et les naissances dépassent les décès. Pourtant le taux de mortalité à cause de l'âge moyen élevé des tisseurs est resté longtemps très élevé. Entre 1949 et 1953, il est de 17 % à Saint-Just-la-Pendue et de près de 19 % à Tarare, soit 4 et 6 points de plus que le taux national.

- Une évolution contrastée depuis 1954 : zones de croissance et zones d'abandon.

En 1954, les caractères démographiques des campagnes agricoles et zones textiles restent marqués par un long passé indifférencié d'exode.

TABLEAU 6 bis REPARTITION DE LA POPULATION ENTRE ZONES DE CROISSANCE ET DE DECLIN DE 1954 A 1968

A - en valeur absolue

	1954 - 1962			1962 - 1968		
	(a)	1954	1962	(a)	1962	1968
Zone de Roanne	21	77.594	87.054	22	87.338	92.919
Autres zones de croissance	42	72.381	78.064	59	86.648	88.796
. zones à prépond ^{ce} textile				26	56.935	56.815
. nouvelles zones				33	29.713	31.981
Zones d'abandon	180	96.690	86.190	162	77.320	71.739

(a) nombre de communes

B - en valeur relative

	en % et par an		% de la population totale	
	1954 - 1962	1962 - 1968	1954	1968
Zone de Roanne	+ 1,75	+ 1,1	31,5	36,8
Autres zones de croissance	+ 0,95	+ 0,4	29,3	35
. zones à prépond ^{ce} textile (a)		+ 8	21,8	22,4
. nouvelles zones		+ 1,25	7,5	12,6
Zones d'abandon	- 1,3	- 1,4	39,2	28,2

(a) on a compris CHAUFFAILLES seulement en 1954.

Les soubresauts de la conjoncture depuis 1936, en facilitant la reprise de la natalité, les ont à peine modifiés. A partir de 1955, la confrontation à l'économie moderne, même feutrée jusqu'à la crise de 1965, va modifier l'atonie de l'abandon "rural", qui touchait à la fois campagnes et petites villes. Roanne ne va plus être le seul centre de croissance et de nouveaux pôles de développement vont se différencier des campagnes agricoles et des zones textiles restées traditionnelles, qui continuent à se dépeupler.

La distinction entre population urbaine et population rurale fondée sur le critère des 2 000 habitants agglomérés, même corrigée en 1968, par la définition d'unités urbaines incluant des communes rurales (46) est insuffisante pour rendre compte de l'évolution. Sur ces bases, on constate une diminution régulière de 0,45 % par an de la population rurale entre 1954 et 1968 et une augmentation de 0,40 % pour les petites villes. En fait, si on rassemble sous la notion de zones de croissance toutes les communes dont la population a augmenté entre les recensements, on constate l'essor et le rayonnement des pôles de développement indépendants de Roanne, la stagnation des petites villes textiles à partir de 1962 et l'ampleur du dépeuplement des zones d'abandon, comme l'indique le tableau 6 *lis*.

* Les pôles de développement indépendants de Roanne (voir tableau 7).

Ils réunissent actuellement plus du tiers de la population, presque autant que "le grand Roanne". Leur essor tient aux industries nouvelles et rénovées, ainsi qu'à la multiplication des services. Les deux facteurs interfèrent : l'industrie précède ou relaye la croissance du secteur tertiaire.

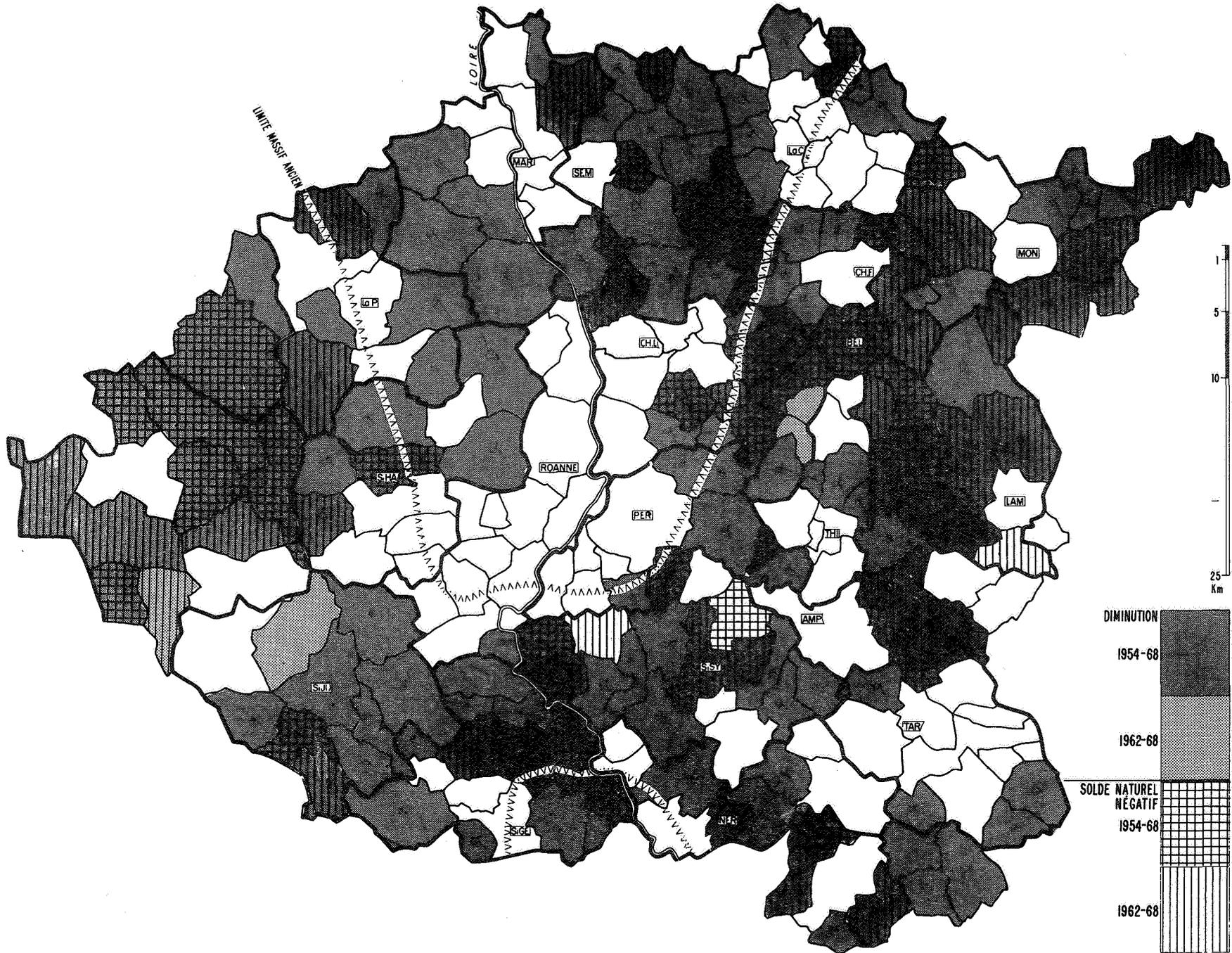
TABLEAU 7

LES ZONES DE CROISSANCE DE 1954 A 1968 (a)

	1954 - 1962					1962 - 1968				
	Nombre C ^{nes} -	Pop. légale 1962	1968	Augmentation absolue	relative	Nombre C ^{nes} -	Pop. légale 1962	1968	Augmentation absolue	relative
Zone de Roanne	21	77.594	87.054	+ 9.540	+ 12 %	22	87.388	92.919	+ 5.563	+ 6,4 %
Zones à prépond ^{ce} textile										
Tarare	3	12.942	14.207	+ 1.265	+ 9,7 %	7	15.764	16.077	+ 317	+ 2,2 %
S ^t Just-la-P., Violay	3	3.301	3.384	+ 83	+ 2,5	3	3.373	3.471	+ 98	+ 2,8
Charlieu	4	9.008	9.665	+ 657	+ 7,3	5	10.979	11.224	+ 245	+ 2,2
Thizy	3	7.422	7.997	+ 575	+ 7,8	3	8.029	7.977	- 52	- 0,6
Cours	4	6.907	7.445	+ 538	+ 7,8	4	7.471	6.934	- 537	- 7,1
Amplepuis	2	6.233	6.400	+ 167	+ 2,8	2	6.521	6.513	- 16	- 0,2
Panissières	2	4.580	4.700	+ 120	+ 2,5	2	4.791	4.621	- 170	- 3,5
Zones nouvelles										
La Clayette	8	4.154	4.593	+ 439	+ 10,5	7	4.664	5.291	+ 627	+ 11,8
Chauffailles	1	3.625	4.018	+ 397	+ 11	1	4.083	4.574	+ 491	+ 12,3
Marcigny	2	2.494	2.576	+ 78	+ 3	5	3.780	4.036	+ 256	+ 6,7
St Just-Ch ^t , St P. Laprugne	3	3.023	4.163	+ 1 140	+ 38	3	4.237	4.484	+ 247	+ 8,5
Néronde, Balbigny	-	-	-	-	-	4	3.461	3.897	+ 436	+ 12,5
St Martin d'Estreaux	-	-	-	-	-	2	2.386	2.451	+ 65	+ 2,8
St Germain-Laval	1	1.488	1.575	+ 87	+ 6	3	2.149	2.302	+ 153	+ 6,5
Monsols	3	1.481	1.545	+ 64	+ 4,5	4	2.045	2.134	+ 89	+ 4,2
Lamure	1	993	1.198	+ 205	+ 20,7	4	2.895	2.808	- 87	- 3
Le Mayet-de-Montagne	1	2.072	2.187	+ 115	+ 5,5	1	2.244	2.252	+ 8	- 0,3

(a) Pour la délimitation des zones, voir figure 23A

Fig. 21 B évolution de la population depuis 1954 : les ZONES D'ABANDON



La concentration du commerce permise par l'automobile favorise les petites villes textiles et entraîne le réveil des bourgs-marchés endormis, en particulier des chefs-lieux de canton suffisamment éloignés de Roanne : Le Mayet-de-Montagne, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Germain-Laval, Balbigny mieux placée que Néronde, Lamure, Monsols et Marcigny. Les magasins spécialisés de quincaillerie, d'électro-ménager, de produits du sol, les garages et ateliers de machines agricoles, les agences bancaires s'ouvrent ou se développent, ce qui anime les magasins d'alimentation et de vêtements qui se sont modernisés, au détriment de la boutique polyvalente des villages. La généralisation de l'enseignement secondaire et technique est un élément essentiel de renouveau. Sans la présence du collège départemental du bâtiment et du collège technique mixte, avec leurs 381 internes et la centaine d'emplois d'enseignants et de personnel de service ainsi créés, la population légale (47) de Thizy ne se serait pas maintenue. Que serait NERONDE sans le collège départemental du bâtiment ? Les internes forment 243 des 864 habitants et les emplois qu'il a amenés expliquent l'augmentation de 55 habitants entre 1962 et 1968, alors qu'elle avait diminué de 85 entre 1954 et 1962. A Saint-Just-en-Chevalet (2 189 habitants), on compte 400 élèves, dont 100 internes dans le C.E.G. ouvert en 1965 et 170, tous internes, dans le collège privé implanté de longue date. C'est à ses écoles que Lamure a dû son essor entre 1954 et 1962.

Mais c'est l'industrie qui fait les fortes croissances. Mis à part la mise en exploitation du gisement d'uranium de Saint-Priest-Laprugne et de rares cas de décentralisation, son développement résulte d'initiatives locales. Entre 1954 et 1962, le rôle du textile est toujours déterminant. Le voile assure la rapide remontée de Tarare et suspend le dépeuplement autour de Saint-Just-la-Pendue. Après 1962, c'est le tour des industries spontanées, avec en tête la métallurgie. La réussite de POTAIN est le moteur de l'expansion de La Clayette et, par ses filiales ou établissements de sous-traitance, elle assure la relance de Charlieu et de Marcigny. L'essor de Chauffailles est lié à celui des entreprises de métallurgie et d'indémaillable. L'industrie spontanée relaye le secteur

tertiaire, seule à Monsols, avec l'abattoir de volailles, et à Saint-Martin d'Estreaux, avec la bonneterie et la fabrique d'aliments du bétail, ou renforcée par la décentralisation d'affaires métallurgiques à Balbigny et Saint-Germain-Laval.

La croissance des petites villes textiles est lente : elle est en moyenne de 0,3 % par an entre 1946 et 1962 pour la population municipale, à l'exception de Tarare qui approche 1 %. Le bilan migratoire cesse d'être négatif. L'installation de jeunes ménages permet un solde naturel à nouveau positif, mais faible et guère supérieur à celui des campagnes manufacturières voisines. C'est que l'on part de collectivités vieilles. A Thizy, on compte en 1962 16 % de personnes âgées de plus de 65 ans. 1962 marque l'arrêt de la remontée, à cause du bilan migratoire qui redevient négatif (de - 0,4 % par an entre 1962 et 1968 à Thizy et Tarare, à - 1,3 % à Cours) et de la diminution des naissances. Le recul aurait été plus sévère sans l'installation dans les logements sans confort abandonnés par les français, d'étrangers qui occupent des emplois de manoeuvres dans le bâtiment, les usines de transformation et même les tissages. Le fait, particulièrement net à Thizy, explique que le taux de natalité soit passé de 18,1 à 18,6 ‰ pour les trois communes de l'unité urbaine.

En regard, les centres d'industrie nouvelle, dont La Clayette est le plus bel exemple, apparaissent comme des villes-champignons. L'augmentation, qui est de plus de 2 % par an est due autant au solde migratoire qu'au fort excédent naturel. Celui-ci traduit la forte proportion de jeunes parmi les actifs et le maintien d'une fécondité élevée parmi les nouveaux-venus des campagnes proches (voir tableau 8).

Entre 1962 et 1968, se généralise l'étalement de la ville-centre saturée, déjà constaté à La Clayette entre 1954 et 1962. L'exemple de Tarare est frappant : la ville ne gagne que 126 habitants et le reste de la croissance, soit 200 habitants, est réparti sur six communes. En dehors de l'agglomération de Roanne, le nombre de communes périphériques dont la population^a a augmenté passe de 16 à 31. Elles sont elles-mêmes entourées

d'une auréole, où le dépeuplement est ralenti, car elles tendent à fixer les migrants quotidiens.

L'évolution du canton de Saint-Germain-Laval est révélatrice à cet égard. Pour un solde migratoire maintenu à - 0,7 %, sept communes voient améliorer le leur de 1962 à 1968. A l'exception du chef-lieu, c'était celles qui avaient le déficit le plus accentué de 1954 à 1962, à cause de la proximité des pôles attractifs : Roanne, pour Bully au nord du canton, où il est tombé de 1,7 à 0,8 ; Saint-Germain-Laval pour Saint-Julien d'Oddes et Grézolles, où il est devenu positif, et Nollieux où il est réduit de moitié ; Saint-Germain-Laval et Balbigny, pour les trois communes de la plaine du Forez, où de 1,3 à 2,1, il est passé de 0,6 à 1. Par contre, les communes du plateau de Saint-Martin-la-Sauveté et de la Côte, relativement protégées jusqu'alors par leur isolement, voient le déficit monter brusquement de 0,6 - 0,7^à entre 1,5 et 2,7.

* Les zones d'abandon

La campagne à l'écart des pôles de développement souffre à nouveau d'un dépeuplement accéléré. Le taux annuel de diminution se situe autour de 1,5 % et on atteint 2 %, et même 3 % pour certaines communes, dans les parties élevées au relief disséqué, comme le centre des Monts de la Madeleine, leur retombée sur le seuil de Neulise et les hautes vallées des Monts du Beaujolais (48). Après 1954, la crise démographique limitée aux campagnes agricoles gagne à nouveau et de plus en plus gravement les campagnes manufacturières qui ne parviennent pas à s'adapter, celles de la cotonne, de la soie et du voile ^{pour} Afrique du Nord. Après les cantons montagneux du Mayet et déjà d'Amplepuis, le canton agricole de Semur-en-Brionnais avait été le plus touché entre 1954 et 1962, avec une perte de 1,1 %. Entre 1962 et 1968, avec le même taux annuel, il se trouve précédé par les cantons textiles d'Amplepuis (- 1,8 %), de Belmont (- 1,5), Chauffailles (- 1,4) et Lamure (- 1,2).

Fig. 23 A évolution de la population depuis 1954 : les ZONES DE CROISSANCE

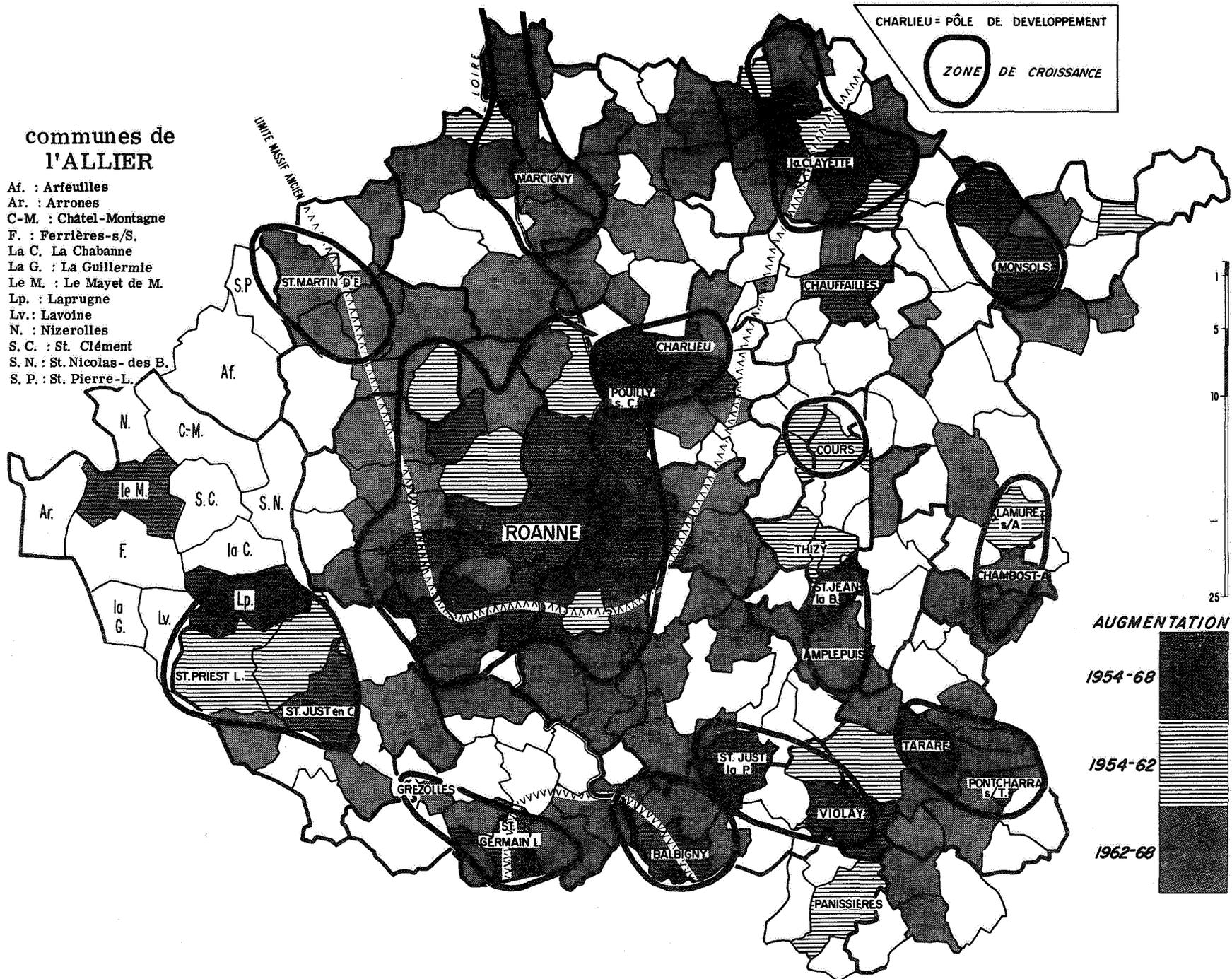


TABLEAU 8

EVOLUTION COMPAREE DU MOUVEMENT NATUREL DANS QUELQUES
TYPES D'AGGLOMERATION

	Types	1954 - 1962			1962 - 1968		
		N	M	A	N	M	A
C ^{nes} rur. arrond. ^t Roanne entre 100 et 199 hab.	I	17,5 %.	13,9 %.	+ 3,6 %.	13,1 %.	14,2 %.	- 1,1 %.
COURS	II	18,6	13,7	+ 4,9	16,3	12,9	+ 3,4
CHAUFFAILLES	III	17,6	14,6	+ 3	19,5	12,1	+ 7,4
La CLAYETTE	IV	20,5	12,9	+ 7,6	23,1	9,8	+12,3
Unité Urbaine de Roanne		16,1	12	+ 4,1	17,3	11,5	+ 5,8

Type I - Zone rurale d'abandon

Type II - Petite ville à prépondérance textile

Type III - Petite ville textile en forte reconversion

Type IV - Petite ville d'industrie spontanée

Le dépeuplement est dû à l'exode rural. De 1954 à 1962, le déficit naturel n'existe que dans trois cantons, et encore pour des valeurs absolues négligeables : 16 habitants pour le canton d'Amplepuis, 25 pour celui de Semur. De 1962 à 1968, il s'est étendu à sept cantons, mais là où il est le plus sensible (1,8 % par an dans celui de Belmont), la perte est près de quatre fois plus faible (101 contre 386) que celle entraînée par le déficit migratoire. Entre 1954 et 1962, on trouve des taux-records de 2 % par an au centre des Monts-de-la-Madeleine, en dehors de la zone minière de Saint-Priest-Laprugne. Ailleurs, on trouve un taux voisin de 1 % aussi bien dans les cantons agricoles (Semur, Marcigny, La Pacaudière, Perreux, Saint-Germain-Laval) que manufacturiers (Belmont, Saint-Symphorien-de-Lay et Néronde). Entre 1962 et 1968, le solde migratoire est devenu positif dans le canton de Roanne, nul dans ceux de Perreux, Saint-Haon-Le-Châtel, Charlieu et Néronde. Au contraire le déficit migratoire s'est accentué dans les zones d'abandon qui se resserrent : il atteint 1,6 % dans le canton d'Amplepuis, entre 1,4 et 1,1 dans les autres cantons manufacturiers de Chauffailles, Belmont, Thizy et Tarare, 1,3 % dans le canton de Semur(43).

En 1962, les effets de la reprise de la natalité et du ralentissement de l'exode rural dont avaient bénéficié tour à tour campagnes agricoles et manufacturières jusqu'en 1954, persistent encore. Le vieillissement de la population est certes accusé, mais il y a proportionnellement plus de jeunes de moins de vingt ans et moins de personnes âgées de plus de 65 ans, que dans les communes françaises de moins de 1 000 habitants, où ils seront 32,5 et 16,7 % en 1968. On compte en effet plus du tiers de moins de 20 ans et moins de 15 % de plus de 65 ans dans les Monts de Tarare, la vallée de l'Azergues, la plaine et la côte roannaises. On trouve même plus de 36 % de jeunes dans le canton de Monsols et le sud-est des Monts de la Madeleine, de Saint-Martin-la-Sauveté à Saint-Just-en-Chevalet, grâce ici à la présence d'enfants de l'assistance publique. La situation est déjà préoccupante dans les campagnes textiles autour de Panissières, Saint-Just-la-Pendue et Cours : il n'y a plus qu'entre 30 et 32 % de jeunes, mais le pourcentage de

personnes âgées n'est pas excessif (entre 14 et 15 %). Au contraire, elle apparaît fortement compromise avec moins de 30 % de jeunes et plus de 16 % de personnes âgées, et jusqu'à 20 et 25 % dans certaines communes, dans les campagnes manufacturières autour de Chauffailles, Charlieu, Belmont et Lamure, dans le centre des Monts de la Madeleine, le long des gorges de la Loire, dans la chaîne des Mollières, le Brionnais et la partie de Sologne Bourbonnaise (voir figure 27). A l'exception de cette dernière, c'est là que se localisent les 56 communes, dont le solde naturel est négatif entre 1954 et 1962, sur les 180 communes en déclin, ce qui ne fait encore qu'une sur trois. Nous avons vu que le déficit naturel ne représente pas grand chose en valeur absolue. Mis à part le canton du Mayet, le solde naturel oscille entre - 0,1 et + 0,1 % par an dans les sept cantons d'Amplepuis, Semur, Belmont, Chauffailles, Charlieu, Saint-Symphorien-de-Lay et Lamure, qui sont les plus touchés. Le vieillissement explique que le taux de mortalité soit élevé : 14,5 % dans l'arrondissement de Roanne (48) au lieu de 11,1 % en France. Il atteint 17,3 % dans le canton de Chauffailles, 16,9 dans celui de Semur et entre 15,8 et 15,3 dans ceux de Belmont, Charlieu, La Pacaudière, Saint-Germain-Laval, Saint-Symphorien-de-Lay et La Clayette. Au contraire, grâce à un taux de fécondité voisin de la moyenne française, l'écart du taux de natalité de l'arrondissement de Roanne et du taux national est faible : 17,1 % au lieu de 18,5. On trouve même 18,3 % dans le canton de La Pacaudière, 17,4 et 17,7 dans ceux de Monsols et de Chauffailles. On ne peut pas mettre en relation ces taux élevés avec la pratique religieuse, car les deux premiers cantons font exceptionnellement figure de pays de mission dans une région où elle est très forte.

Dix ans d'exode rural dans les campagnes manufacturières, vingt ans dans les campagnes agricoles ont eu raison de ce sursaut de vitalité. Pour la période 1962-1968, 68 communes présentent un solde naturel négatif. Comme pour 23 communes situées dans le voisinage des pôles de développement, en particulier autour de Roanne et de La Clayette, le solde naturel est redevenu positif, il y a eu renversement de tendance pour 30 autres, situées dans les zones textiles en crise et les campagnes

agricoles particulièrement vieilles du plateau de Neulise, des Monts de la Madeleine et du Haut-Beaujolais. Plus de la moitié des cantons ont maintenant un taux d'accroissement naturel négatif ou nul : tous les cantons du Rhône, ceux de Semur, Chauffailles, Belmont et Le Mayet-de-Montagne. Dans le canton de Lamure, homogène dans l'abandon, la détérioration du solde naturel passé de + 0,9 à - 1,7 % est moins due à l'augmentation du taux de mortalité de 14,4 à 14,7 % qu'à l'effondrement du taux de natalité de 15,3 à 13 %. Le fait est général. Dans le canton de Monsols, il est passé de 17,4 à 13,1. Dans douze communes contigües en déclin, des cantons de Belmont, Charlieu, Chauffailles et Monsols le taux de natalité était supérieur à 15 % et le solde naturel positif dans 8 d'entre elles, entre 1954 et 1962. Le solde naturel est partout négatif entre 1962 et 1968 ; le taux de natalité est inférieur à 10 % dans trois communes et compris entre 11,4 et 14,2 dans les neuf autres. La situation paraît irréversible. Peuplées de vieillards et d'adultes âgés, dont beaucoup de célibataires, les zones d'abandon ne pourront alimenter que des courants de migration de plus en plus ténus.

La diminution de population entrave le dynamisme économique. En montagne, on cotoye le minimum en-dessous duquel les équipements collectifs deviennent difficilement rentables. Dans les Monts de la Madeleine, en dehors de la zone minière et des chefs-lieux de canton, la densité est descendue à 17 habitants au km² dans le canton du Mayet-de-Montagne et à 24 dans celui de Saint-Just-en-Chevalet, où elle était de 30 en 1936. On retrouve les mêmes valeurs pour le canton de Monsols, dans le Haut-Beaujolais. Les plaines d'élevage charolais ne sont guère plus favorisées : la densité est tombée de 33,5 et de 38 dans les cantons de La Pacaudière et de Semur-en-Brionnais à 28,5. Certes les campagnes manufacturières restent plus peuplées, avec 60 habitants au km² dans le canton de Belmont et 62 dans celui d'Amplepuis, mais les densités étaient de 78 et 85 en 1936 et encore de 68 et 70 en 1962. Il devient difficile de recruter de la main-d'oeuvre jeune. C'est pratiquement impossible dans le canton de Lamure où la densité n'est plus que de 36,5. Deux usines parfaitement rentables sur les plans technique et commercial ont dû fermer pour cette raison : une teinturerie à Lamure en

1968, une confection d'articles de sports à Grandris, en 1973, qui a été transférée à Orange, A cela s'ajoutent les conséquences sur les comportements. Il faut beaucoup de force de caractère aux jeunes ménages pour construire leur avenir sur place comme agriculteurs ou à la tête d'une petite entreprise. Les initiatives sont difficiles à prendre et à maintenir dans ces communautés étiolées, où le dépeuplement est ressenti comme un échec, quand on est entouré de vieillards nostalgiques du passé, attachés à la tradition et qui conseillent la prudence, et de célibataires souvent sans ambitions ni responsabilités, qui deviennent vite réfractaires à toute nouveauté (49).

c) Roanne, ville de terroir et ville-relais

Roanne apparaît aujourd'hui comme une imposante ville moyenne. Son agglomération rassemble en fait plus de 90 000 habitants, ce qui en fait une tête quelque peu disproportionnée par rapport à sa zone d'influence, qui en a 220 000. Son poids n'a cessé de grandir : de 7 % de la population de l'ensemble étudié en 1866, elle en compte 15 % en 1911, 22 % en 1936, 37 % en 1968. Son développement est lié au dépeuplement du reste de la région. On peut dire qu'elle l'a accentué de deux façons : par son déficit chronique de naissances de 1901 à 1946, par son attraction insuffisante pour maintenir un solde migratoire global positif. Depuis la Libération, Roanne n'est plus l'unique pôle de croissance et l'hémorragie s'est atténuée. Mais elle continue à grossir par déplacement d'une population en léger déclin, sans parvenir à retenir durablement les plus jeunes et les mieux formés des siens.

- un mouvement naturel déficient

Jusqu'au boom du tissage mécanique qui, entre 1871 et 1890, a transformé Roanne en ville-champignon, au même titre que Roubaix ou Le Creusot, l'excédent des naissances sur les décès suffisait à alimenter une croissance modérée, qui la porte à 20 000 habitants en 1871. Depuis lors, on peut évaluer que les 47 000 âmes gagnées par l'agglomération l'ont été par excédent migratoire, le solde naturel se révélant nul. (voir tableau 9).

TABLEAU 9

PART RESPECTIVE DES MOUVEMENTS NATUREL ET MIGRATOIRE DANS L'EVOLUTION
DE LA POPULATION ROANNAISE (50)

Circonscription considérée (51)	Périodes	Variation de la pop.		Mouvement naturel		Mouvement migrat.	
		absolue	en % par an	absolu	% par an	absolu	% par an
Commune	1872-1901	+ 14 864	+ 2,5	+ 2 854	+ 0,5	+ 12 010	+ 2
"	1901-1946	+ 9 617	+ 0,8	- 6 178	- 0,5	+ 15 798	+ 1,3
Agglomération	1901-1954	+ 20 300	+ 0,9			+ 28 000?	
Unité urbaine	1954-1968	+ 11 600	+ 1,2	+ 4 800	+ 0,45	+ 6 400	+ 0,75

De 1872 à 1901, période d'installation massive de jeunes ruraux, le solde naturel a été positif. Le taux de natalité d'abord très élevé, comme on peut l'attendre d'une population où les adultes de moins de 40 ans sont nombreux, s'abaisse rapidement pour être dès 1890 inférieur au taux national. Par contre, le taux de mortalité, longtemps exceptionnellement fort, descend à 18 ‰ entre 1896 et 1900, sous l'effet du rajeunissement, mais aussi de la réduction de la mortalité infantile passée de plus de 20 ‰ en 1886 à 11,4 ‰ en 1905.

TABLEAU 10

COMPARAISON DU MOUVEMENT NATUREL A ROANNE ET EN FRANCE

Périodes	Roanne			Différence avec les taux français		
	N	M	A	N	M	A
1872-1875	30 ‰	29 ‰	+ 1 ‰	+ 4 ‰	+ 5,3 ‰	- 1,3 ‰
1876-1880	29,2	24,7	+ 4,5	+ 4,7	+ 2,1	+ 2,6
1896-1900	20	18	+ 2	- 2,8	- 3	+ 0,2
1906-1910	16,6	20	- 3,4	- 3,4	+ 0,5	- 3,9
1921-1925	17,9	20,9	- 3	- 1,6	+ 3,7	- 5,3
1931-1935	18,7	20	- 1,3	+ 3	+ 4,2	- 1,2
1954-1962(a)	16,1	11,9	+ 4,2	- 2,4	+ 0,3	- 2,7
1962-1968(a)	17,5	11,5	+ 6	- 0,4	+ 0,6	- 1

(a) naissances et décès domiciliés dans l'unité urbaine.

A partir de 1901, le mouvement naturel va évoluer lentement et prendre les caractères qu'il conserve aujourd'hui : faible fécondité et forte mortalité. Il sera négatif jusqu'à la reprise nationale de la natalité, à la Libération. Le faible taux de natalité correspond au fort taux d'activité féminine. L'épouse qui travaille a rarement plus de deux enfants, d'autant plus que l'équipement social est pratiquement inexistant, en dehors de deux crèches, l'une dans une bonneterie, l'autre pour le personnel de l'hôpital. La tradition veut que les enfants soient confiés

aux grands-parents ou à des "nourrices" qui les gardent chez elles. La part très importante de jeunes femmes dans la population fait que le taux de fécondité n'est que de 60 % ; il est inférieur d'un tiers au taux national, proche nous l'avons vu, de celui du reste de la région. Même en tenant compte au gonflement du nombre de décès enregistrés à l'état-civil par ceux de personnes non domiciliées, à l'hôpital et dans les hospices, le taux de mortalité a toujours été supérieur au taux national, bien que le pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans ne dépasse pas 12 % en 1962. Cela peut provenir de la forte population d'adultes âgés de 45 à 65 ans : on en compte 15 % seulement de moins que d'adultes de 25 à 45 ans, en dépit des classes creuses de la première guerre mondiale. Cela provient surtout d'une surmortalité due aux médiocres conditions d'existence, surmortalité qui s'atténue, mais subsiste néanmoins.

Depuis 1946, le solde naturel est redevenu positif, mais l'accroissement correspondant est moitié moindre (0,45 au lieu de 0,9 % par an entre 1954 et 1968) que celui observé dans les villes françaises de 50 à 100 000 habitants. Sans doute est-il plus favorable dans la périphérie, où les jeunes ménages sont plus nombreux. Le taux de natalité atteint 20,8 % et 18,9 % dans les communes rurales des cantons de Perreux et de Roanne, entre 1962 et 1968. Mais cela ne modifie pas fondamentalement les résultats d'ensemble.

- une croissance alimentée de l'extérieur

Avec un excédent migratoire voisin de 50 000 habitants depuis 1871, pour une population de 80 000 habitants, l'agglomération roannaise se classe, en valeur relative au moins, aux premiers rangs des foyers d'immigration. Un sondage portant sur 7 638 électeurs de Roanne en 1961 montre que 28,7 % d'entre eux seulement sont nés dans la commune et que 45 % sont nés dans sa zone d'influence. La proportion des autochtones augmente dans les électeurs de moins de 30 ans, donc nés à partir de la crise des années trente (52).

Jusque là, mis à part l'épisode de l'Arsenal, l'agglomération conserve la plupart des nouveaux venus et leur origine est étroitement locale. La zone de recrutement quasi exclusive comprend la plaine de Roanne, le Brionnais et la Sologne Bourbonnaise jusqu'à Lapalisse et au-delà ; les montagnes manufacturières de l'est de La Clayette jusqu'à Bussières ; le plateau de Neulise, au moins jusqu'au seuil ; les Monts de la Madeleine, la Montagne Bourbonnaise et même les Bois Noirs. La vague qui a amené un apport extraordinaire de travailleurs de toute la France et de l'étranger, lors de l'ouverture de l'Arsenal, n'a laissé que quelques éléments dans son reflux, dès la fin de la guerre.

Depuis 1930, la mobilité de la population se rapproche de la moyenne française. Entre 1962 et 1968, les changements de domicile concernent près de 30 % de la population métropolitaine. Arrivées et départs s'équilibrent. La région proche fournit encore 61,2 % des nouveaux venus, ce qui reste considérable, compte tenu de sa petitesse. Cependant, le recrutement à l'échelle du pays s'est étendu des fonctionnaires aux cadres moyens et supérieurs et aux ouvriers professionnels. Pour les catégories au niveau de formation moins poussé, il est plus rare et dépend de faits fortuits : un mariage ; un transfert d'usine à l'exemple des Aveyronnais d'Espalion qui forment le noyau primitif des usines BEKA au Coteau ; et aussi le recrutement pour les équipes sportives, qui a souvent fait boule de neige : c'est le cas avec les rugbymen du Sud-Ouest appelés autour de 1955, quand Roanne était champion de France de jeu à XIII.

L'excédent migratoire a diminué au point de ne pas dépasser 2 000 individus, soit un taux de 0,4 % par an, de 1962 à 1968. Encore n'est-il plus assuré pour l'essentiel par les mouvements de population métropolitaine : le sondage au quart de l'I.N.S.E.E. ne donne qu'un excédent de 764 arrivées sur les départs, sur 21 908 personnes qui auraient changé de domicile. En revanche, les étrangers qui étaient 1912 en 1962 sont 3 445 en 1968 et forment 4,5 au lieu de 2,6 % de la population totale ; il faut ajouter les algériens estimés à un millier (53).

L'accélération de leur implantation date de 1960. En 1870, on n'en compte que 125 ; en 1926, ils sont 955, en majorité des polonais, venus répondre au déficit de main-d'oeuvre. En 1960, ils sont 1 600, avec deux colonies d'égale importance, 700 pour chacune, les italiens et les espagnols. On trouve parmi ces derniers de nombreux réfugiés politiques venus entre 36 et 39, comme les juifs d'Europe Centrale. En 1968, il y a 1 150 espagnols, 1 050 italiens, plus de 700 portugais alors qu'ils n'étaient que 20 en 1960, 150 tunisiens et marocains et quelques turcs, dont le nombre a beaucoup augmenté depuis. Les étrangers assurent comme partout les emplois pénibles dans le bâtiment, les teintureries, les tanneries, les tuileries, où ils forment le quart de la main-d'oeuvre. La femme et les enfants suivent le chef de famille, quand il a trouvé un emploi stable. Le fort taux de natalité maintenu dans les colonies les plus récentes explique l'amélioration constatée dans le mouvement naturel de l'agglomération : les naissances étrangères, dont la moitié sont algériennes et portugaises, représentent 15 % des naissances domiciliées.

- des migrations à sens unique de la Région vers la ville-centre

L'apport régional demeure cependant le pilier de la croissance urbaine. Il a pris aujourd'hui des formes diversifiées et ne se limite plus à l'installation de ruraux dans l'agglomération. Ainsi se poursuit la dévitalisation qui semble irrémédiable des zones d'abandon, sans que soit arrêtée l'hémorragie à la fois quantitative et qualitative pour l'ensemble de la région.

* - des formes actuellement plus complexes

La diminution de la population rurale, qui ne vit pas dans la mouvance de la ville, est masquée aujourd'hui par l'étalement de la surface bâtie hors de l'agglomération et par l'augmentation des migrations pendulaires, qui sont passées de 4 000 à 4 500 entre 1962 et 1968. Aussi le recensement de 1968, qui laisse apparaître une atténuation de la

diminution de la population des communes rurales de l'arrondissement, avec un taux annuel de - 0,2 % pour la période 1962-1968, au lieu de - 0,4 % pour 1954-1962, et surtout une atténuation du déficit migratoire réduit à 0,4 % au lieu de 0,7 %, est-il trompeur. L'agglomération tend à englober la vingtaine de villages dont la population a augmenté depuis 1954 (voir figure^{29A)}. Le Grand Roanne, limité aux communes limitrophes à l'est et au sud, se soude au nord à l'unité urbaine de Charlieu et s'étale largement à l'ouest jusqu'à la Côte Roannaise entre Changy et Villemontais, qu'il franchit même pour déborder sur les Monts de la Madeleine à Arcon. Le noyau urbain connaît, de façon modeste certes, le phénomène de "city" : entre 1962 et 1968, malgré 4,5 % d'immeubles en plus, la commune de Roanne a connu un solde migratoire négatif de 320 habitants. Les constructions nouvelles s'établissent au fur et à mesure de la réalisation des travaux de voirie, en particulier d'adduction d'eau. En dehors de la périphérie, la Côte Roannaise, pittoresque et abritée des vents d'ouest, se révèle particulièrement attractive. De 1962 à 1968, on relève 36 résidences principales supplémentaires à Renaison, 30 à Saint-André d'Apchon, 23 à Saint-Alban-les-Eaux, distantes de 12 km du centre de Roanne et même 8 à Arcon, alors que l'on en compte 10 de moins à Briennon à 14 km au nord, une de plus à Neaux à 12 km à l'est et trois de plus à Montagny à 21 km sur la route de Thizy (54). Le mouvement s'accélère depuis 1968. Les recensements complémentaires demandés par les municipalités indiquent qu'au 1er janvier 73, Commelle-Vernay a gagné 339 habitants, soit 37 %, Saint-Vincent-de-Boisset 126, soit 30 %, Mably 1 355, soit 24,2 %, Lentigny 144, soit 16,6 %, et, sur la Côte, Saint-André d'Apchon 231, soit 19 %. A l'extension du Grand-Roanne, se superpose celle de la zone d'origine des travailleurs migrants comme le révèle la confrontation des cartes établies d'après des données de 1956 et de 1968 (55). En 1954, elle correspond au Grand Roanne de 1968. En 1968, elle déborde largement au-delà d'un rayon de vingt kilomètres. Des effectifs non négligeables proviennent des cantons de La Pacaudière, Néronde, Saint-Symphorien-de-Lay et Charlieu. Charlieu, qui l'était déjà en 1954, et Thizy apparaissent en partie au moins comme des communes-dortoirs.

- Un bilan quantitativement lourd.

Entre 1866 et 1968, l'agglomération de Roanne a gagné 50 000 habitants, alors que la population de sa zone de recrutement préférentielle s'est effondrée de 195 000 à 105 000. On constate donc pour la zone d'influence de Roanne (56) une perte absolue de 40 000 habitants, soit 17,5 % en un siècle, alors que la population française augmentait de 22,5 %.

L'on sait bien que l'exode rural, portant avant tout sur les jeunes a contribué à la dégradation du mouvement naturel. Roanne a dû y avoir recours, non seulement pour assurer sa croissance, mais pour maintenir son capital humain. Entre 1901 et 1946, 40 % de l'excédent migratoire, soit 12 500 personnes, ont servi à compenser le déficit du solde naturel. Pour la période actuelle, on peut calculer que l'écart entre les taux de fécondité et de mortalité de Roanne et ceux des villes françaises entre 50 et 100 000 habitants, représente un manque à gagner de 350 et 130, soit près de 500 personnes par an, plus de 12 000 depuis la Libération. L'augmentation de 15 000 habitants depuis 1946, dont 6 000 par accroissement naturel, aurait pu être obtenue sans l'apport de la région proche. Il s'est traduit pour les seules communes rurales de l'arrondissement de Roanne par une perte de 2 000 habitants entre 1954 et 1962 et de près de 3 000 dans les zones d'abandon entre 1962 et 1968.

Le déficit migratoire de la région proche ne se retrouve pas dans l'excédent migratoire de l'agglomération. Ce n'est pas d'hier que beaucoup d'habitants quittent la région directement ou après l'étape de Roanne. Le sondage de l'I.N.S.E.E. sur les migrations définitives dans l'agglomération entre 1962 et 1968 permet d'étudier de façon précise ce dernier type de mouvements (voir tableau 11).

TABLEAU 11

- Les migrations définitives au sein de la population métropolitaine dans l'agglomération de ROANNE de 1962 à 1968.

(1) LES FLUX AVEC LES AUTRES REGIONS FRANCAISES

	ARRIVEES	DEPARTS	SOLDE
Communes rurales limit. (a)	4816 (42,6%)	2 532 (23,5%)	+ 2 284
Petites villes limit. (b)	2104 (18,6%)	948 (9%)	+ 1 156
Région proche	6920 (61,2%)	3 480 (32,5%)	- 3 440
Grandes villes voisines (c)	1320 (11,8%)	2 588 (24,5%)	- 1 268
Régions PARIS, PROV. COTE D'AZUR	688 (6%)	1 436 (13%)	- 848
Reste FRANCE	2408 (21%)	3 068 (30%)	- 660
TOTAL	11 336	10 572	+ 764

(a) Arrondissement de ROANNE, Cantons limitrophes Allier et Saône-et-Loire.

(b) Départements de la Loire, Allier, Saône-et-Loire et Rhône.

(c) Agglomérations de LYON, GRENOBLE, et SAINT-ETIENNE.

(2) STRUCTURES SOCIO-PROFESSIONNELLES

SOLDE ARRIVEES-DEPARTS	PROFESSIONS LIBERALES, CADRES MOYENS ET SUPERIEURS, EMPLOYES	OUVRIERS
Communes rurales limit.	+ 284	+ 1 324
Petites villes limitrop.	+ 172	+ 268
Métropoles (a)	- 372	- 320
Reste FRANCE	- 80	+ 78
TOTAL	- 104	+ 1 404

(a) Grandes villes voisines + région parisienne

(3) STRUCTURES PAR AGES

SOLDE ARRIVEES-DEPARTS		% de 15 à 65 ans	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 64 ans	65 et +
Comm.rur.limit.	+2284	18,5 %	+ 452	+ 924	+ 704	+ 228	- 34
Petites villes lim.	+ 964	42,5	+ 374	+ 48	+ 136	+ 264	+ 36
Métropoles	-1688	11	- 172	- 860	- 310	- 290	- 8
Provence-Côte d'Azur	- 492	45	- 136	- 68	- 112	- 92	- 84
Reste FRANCE	- 456	50	- 198	- 76	- 18	- 16	- 80
TOTAL	+ 764	22 %	+ 320	+ 120	+ 400	+ 84	- 160

Source : I.N.S.E.E., Recensement de 1968, sondage au 1/4.

* - Une sélection à rebours

Les migrations se décomposent en deux courants dissymétriques : l'un largement excédentaire entre le Roannais et l'agglomération, avec 61 % des arrivées et 38 % des départs, l'autre largement déficitaire entre l'agglomération et le reste du pays. Des communes rurales du Roannais, viennent une forte majorité de jeunes gens entre 15 et 20 ans et de jeunes adultes. Les quatre cinquièmes d'entre eux occupent des emplois qui ne demandent pas de formation technologique : ils sont le plus souvent ouvriers spécialisés dans le bâtiment et la métallurgie ou routiers, pour les hommes, ouvrières en bonneterie pour les femmes. Les autres, qui ont pu faire des études sont employés, fonctionnaires ou cadres. L'émigration venue des petites villes limitrophes (Charlieu, Marcigny, Lapalisse et les petites villes textiles de Chauffailles à Tarare) en est en quelque sorte le contre-point. On y voit dominer les actifs de plus de 35 ans et par conséquent les enfants, en ce qui concerne la structure par âges ; les cadres, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés sur le plan de la structure professionnelle. Les petites villes jouent à leur mesure, entre leur environnement rural et Roanne, le rôle de relais que Roanne exerce entre sa région et les aires métropolitaines.

Si un tiers des départs se fait vers la région proche, constitués au moins autant de retraités, de roannais qui établissent leur résidence hors de l'agglomération que de jeunes qui reviennent se fixer dans leur pays d'origine, un autre tiers se fait vers les aires métropolitaines. Le déficit est particulièrement accusé avec Lyon (608 arrivées pour 1 556 départs) et Grenoble (8 arrivées pour 220 départs). Il s'agit pour plus de la moitié de jeunes entre 15 et 24 ans. Munis de diplômes, ils vont exercer dans le tertiaire supérieur, les bureaux ou la maîtrise, les fonctions pour lesquelles ils ne trouvent pas de débouchés sur place. Aussi nombreux sont les techniciens et ouvriers professionnels, qui partent après le C.A.P. ou une formation "sur le tas", attirés par les possibilités d'emploi et les salaires supérieurs. Alors que les roannais de vieille souche dominant dans la première catégorie, la seconde est surtout constituée

de fils de ruraux venus à Roanne travailler dans la métallurgie et qui sortent des collèges et lycées techniques. Les échanges avec le reste de la France sont plus équilibrés, car les mutations de fonctionnaires et de cadres y tiennent une place importante. On observe cependant un déficit d'actifs d'âge mûr et de cadres et un excédent de jeunes et d'ouvriers. (57)

En résumé, Roanne recrute des ouvriers spécialisés et retient mal les actifs dotés d'une formation technologique et supérieure. Roanne vide sa région de la population la plus jeune et la plus qualifiée et envoie vers les métropoles beaucoup de ses éléments les plus jeunes et les mieux formés. La population vieillit et son niveau de qualification professionnelle s'éloigne de plus en plus de la moyenne nationale. Bref, la région de Roanne s'anémie.

NOTES CHAPITRE III, D, 2. LE DEPEUPLEMENT RURAL ET LE PARASITISME
DEMOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMERATION ROANNAISE

- (28) Roger CAILLOT (48), La Région Roannaise, 1958, voir en particulier le chapitre sur "les structures démographiques essentielles", p. 7-18 et ici, le tableau p. 9. Sur les limites de la Région Roannaise dans cette étude, voir note 7, p. 253.
- (29) Ibid, p. 14. La "zone d'emploi" du Mayet de Montagne comprend le canton du même nom et cinq communes du nord des Monts de la Madeleine, Arcon, Les Noes, Saint-Bonnet-des-Quarts et Arfeuilles.
- (30) Roger DAILLE (8), Enquêtes et pastorale, p. 89.
- (31) Le déficit particulièrement accentué de population féminine, entre 15 et 19 ans, dans ce canton (tableau 4), ne se retrouve pas dans les autres cantons du même type, comme Saint-Symphorien-de-Lay, Chauffailles et Belmont.
- (32) Roger CAILLOT (48), p. 12.
- (33) Roger DAILLE (8), p. 92.
- (34) On a rapporté le nombre de naissances entre 1954 et 1962 au nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans en 1962, à défaut de la moyenne au cours de cette période. Nous l'avons cependant utilisée pour l'agglomération de Roanne, afin d'éviter de trop fortes distorsions. Pour la tranche d'âges de 45 à 49 ans, on a pris la moitié de la tranche d'âges de 45 à 54 ans, ce qui donne un taux inférieur à la réalité, car les femmes âgées de 45 à 49 ans, nées pendant la première guerre mondiale, sont moins nombreuses que celles nées entre 1907 et 1912. La répartition par âges est tirée du tableau V1 des fascicules départementaux de l'I.N.S.E.E. (36).
- (35) Voir figures 13 et 14
- (36) Gilbert GARRIER (149), Paysans du Beaujolais et du Lyonnais, le renoncement démographique (1850-1914, tome I) p. 461-481 et le tableau XL, tome II. On y trouve le mouvement naturel de quelques communes-échantillons des Monts de Tarare et des Monts du Beaujolais : Tarare, Saint-Just-la-Pendue, Joux, Saint-Appolinaire, Chênelette et Ranchal.
- (37) Claude CRETIN, Montagny (107), compte rendu in Maurice Le Lannou "Le démenagement du territoire", Paris, Le Seuil, 1967, 249 p., princ. p. 69-74.
Montagny, Coutouvre et Saint-Victor-sur-Rhins, grâce à leur importante usine de cotonne, ont connu un maximum secondaire entre 1896 et 1901. Au moment de la prospérité, les municipalités se préoccupent de donner au bourg un aspect urbain, dont témoignent les places, la fontaine monumentale et les trottoirs.

- (38) Claudette VINCENT-BARDOLLET (134), La vie agricole en Brionnais de 1850 à 1903, p. 102.
- (39) La pyramide des âges de Tarare en 1851 montre un net excédent de femmes entre 20 et 30 ans. Dans Gilbert GARRIER (149), tome II, planche XII, p. 160.
- (40) Gilbert GARRIER (149), tome I, p. 630.
- (41) Jean-Paul PAYANT, Dossier de recherche démographique, Thizy de 1860 à 1914, 37 p. dactylogr., 20 p. de documents et graphiques.
- (42) Gilbert GARRIER (149), tome I, p. 634.
- (43) Pour les communes du Rhône, Gilbert GARRIER (149), tableau LII, tome II, p. 138-139.
- (44) Gilbert GARRIER (149), tome I, p. 474-477.
- (45) Docteur LHERITIER, Historique, p. 180-181, in Cours et sa région (103), 1926.
- (46) I.N.S.E.E., Recensement de 1968, Loire (37), Rhône (37) et Saône-et-Loire (37). L'unité urbaine de Roanne comprend en plus des communes de Roanne, Riorges, Le Coteau, Mably, comprises dans l'agglomération de 1962, Villereest, Pouilly-les-Nonains et Saint-Léger-sur-Roanne.

L'unité urbaine de Charlieu englobe Chandon et celle de Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Nizier-sous-Charlieu. L'unité urbaine de Thizy comprend Thizy, Bourg-de-Thizy, mais aussi Marnand.

L'unité urbaine de Pontcharra-sur-Turdine, comprend Saint-Forgeux.

L'unité urbaine de La Clayette comprend Baudemont.

Les autres unités urbaines ne comportent que la ville-centre.

On peut faire des réserves sur les limites retenues, ^{amérique} et sur la distinction entre les agglomérations de Charlieu et de Pouilly d'une part, de Tarare et de Pontcharra d'autre part, qui à notre avis, n'en font qu'une.

- (47) La population *légale*, prise en compte pour les aides de l'État aux communes, comprend la population *comptée à part* (ou des ménages collectifs : internats, casernes, couvents...) et la population *municipale* (ou des ménages ordinaires), qui, depuis la définition de 1962, inclut les membres de la famille temporairement absents, comme les élèves internes et les soldats du contingent, *Ces doubles-comptes* ne sont pas recensés dans la population *totale* de la commune où est situé le ménage collectif.

- (48) Sauf notification particulière, les résultats par canton et arrondissement sont donnés pour l'ensemble des communes rurales, c'est-à-dire le cas échéant, à l'exclusion des unités urbaines définies par l'I.N.S.E.E. pour le recensement de 1968. Ils donnent une image atténuée de la réalité, car les communes rurales influencées par les pôles de croissance sont comptabilisées.
- (49) Roger DAILLE (8), p. 45-100.
- (50) La difficulté de distinguer les naissances et les décès domiciliés dans les naissances et décès enregistrés par l'état-civil, qui englobent en plus forte proportion que par le passé, les accouchements et les décès dans les cliniques et au Centre Hospitalier, de personnes habitant hors de l'agglomération, ne permet pas de donner la décomposition du mouvement de la population entre 1946 et 1954. D'autre part, on n'a pas relevé le mouvement naturel dans les communes de banlieue, comme on l'a fait à Roanne. Si on leur applique les taux de la commune-centre, on peut évaluer l'excédent migratoire de Riorges, Mably et Le Coteau à une fois et demie l'augmentation de population, qui a été de 7 000 entre 1901 (8 725 hab.) et 1946 (15 738 hab.), soit 10 000 environ. Entre 1946 et 1954, calculé sur la base des deux tiers de l'augmentation de population, on peut l'évaluer à 2 500 pour l'ensemble de l'agglomération.
- (51) L'agglomération (définition I.N.S.E.E. 1962) comprend les communes de Roanne, Le Coteau, Riorges et Mably. Pour l'unité urbaine (définition I.N.S.E.E. 1968), voir note 46.
- (52) J. WAZ⁽¹²⁷⁾, Géographie sociale de Roanne, juin 1962, D.E.S., I.E.R., 76 p., princ. p. 18.
- (53) Michèle SANDILLON⁽¹²⁵⁾, Les étrangers dans l'agglomération roannaise, D.E.S., I.E.R., déc. 1969, 102 p., princ. p. 4-15.
- (54) I.N.S.E.E. (37), Recensement de 1968, Loire, population légale et statistiques complémentaires.
- (55) Robert CAILLOT (48), carte n° 20.
et A.F.S.D.A.R. (60), Livre blanc, p. 12.
- (56) Elle se confond avec les circonscriptions administratives suivantes : arrondissement de Roanne, les quatre cantons de Saône-et-Loire, les cantons de Thizy et d'Amplepuis et le canton du Mayet-de-Montagne.
- (57) Notons l'existence d'un courant non négligeable de personnes âgées, qui vont prendre leur retraite dans le Midi. Le courant continue la tradition des riches industriels qui, dès le début du siècle, avaient une résidence sur la Côte d'Azur.

3.- LA PERMANENCE D'UN ENVIRONNEMENT ARCHAÏQUE

Les étudiants de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, venus en 1971-1972 étudier Roanne en tant que prototype de ville moyenne, n'ont pu cacher leur étonnement de se trouver en face d'un monde qu'ils croyaient disparu depuis longtemps. "Le cadre bâti est encore marqué dans des quartiers entiers, qui ne paraissent pas avoir changé autrement qu'en vieillissant, par l'imbrication de logements ouvriers et d'ateliers datant du début du siècle. Cette ville continuerait-elle à vivre pour l'essentiel dans un cadre presque inchangé, sur un mode qui lui a valu son expansion passée ? La lecture de son journal, les activités caractéristiques du théâtre municipal ou des nombreuses sociétés locales, le type de relations patronat-ouvrier dans la plupart des petites et moyennes entreprises contribueraient à le faire croire". Ils ont été frappés aussi par "l'absence de bulletin local de partis de gauche à parution régulière... dans cette ville fortement ouvrière" et par "la survivance jusqu'à une période récente tant au niveau des associations sociales ou culturelles que du débat politique, du traditionnel clivage entre laïcs et confessionnels" (1). On peut penser que ces étudiants, originaires d'une des villes françaises qui ont le mieux assumé la modernité, auraient été plus surpris encore, s'ils avaient séjourné dans une petite ville textile ou à la campagne.

Le décalage, dont les autochtones n'ont pas encore conscience avant la crise de 1965, vient bien sûr de l'arrêt de l'évolution économique et de la cristallisation des mentalités sur le mythe passéiste, pendant les trois quarts de siècle de stagnation. Cela a renforcé les comportements hérités d'origines rurales encore proches. La substitution progressive des industries rénovées et spontanées aux vieilles industries, l'apparition de pôles de développement au milieu de campagnes en voie d'abandon et de zones textiles en déclin que l'on constate depuis 1954 n'ont pas entraîné le renouvellement des conceptions d'ensemble, tant pour l'économie régionale que pour la gestion des collectivités locales.

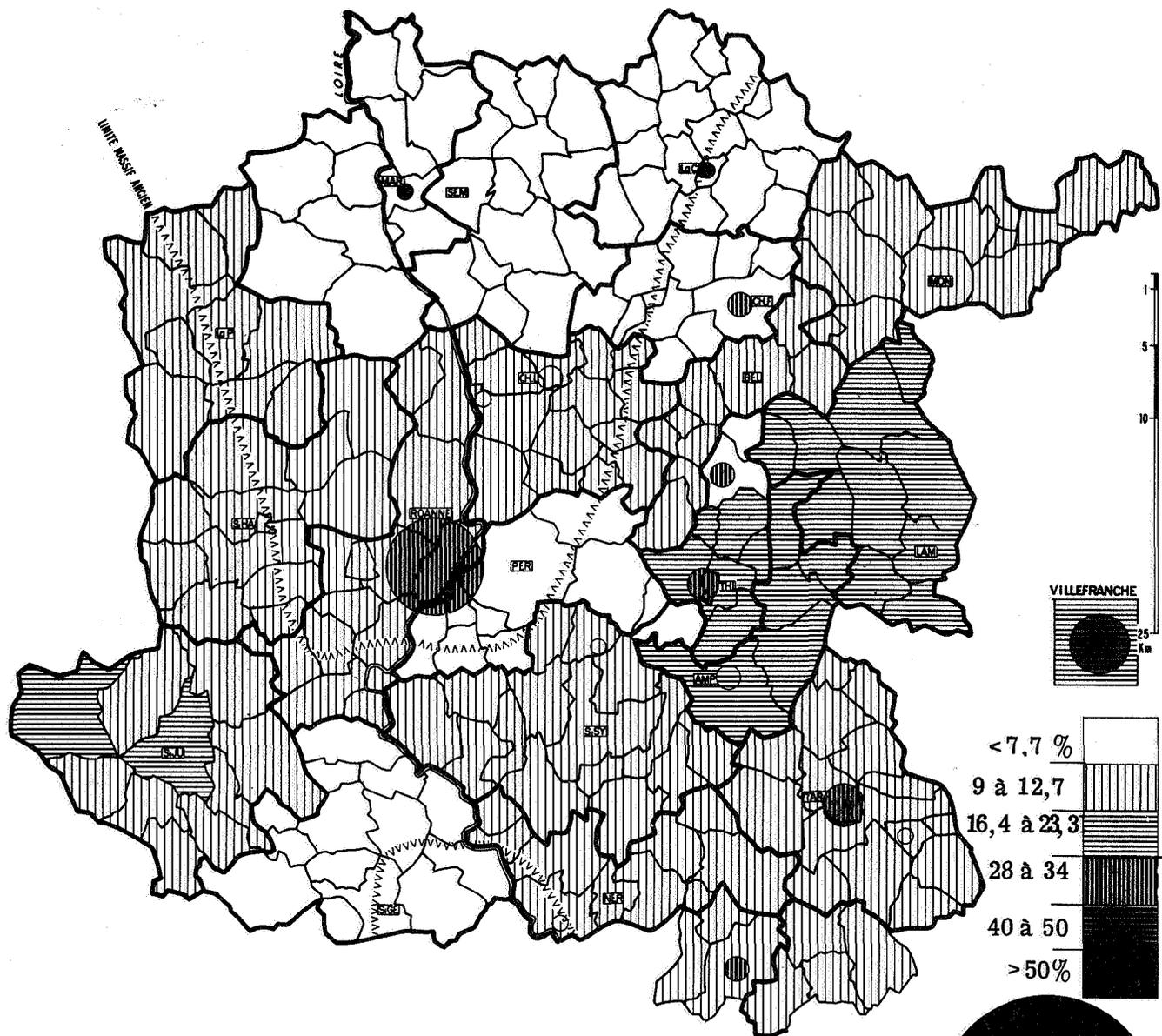
a) *Un milieu rural ?*

On pourrait citer à profusion des exemples qui témoignent du retard du cadre bâti et des équipements collectifs. Le Roannais est un beau terrain pour l'archéologie industrielle. Les usines bâties comme des maisons, des châteaux ou des églises, souvent antérieures au Second Empire, abondent et beaucoup d'entre elles sont toujours en activité en 1965. Le parc des machines ne s'était guère renouvelé. Le "grand couvert", du nom de l'immense toit à quatre pans en tuiles romaines, a longtemps suffi pour abriter sous sa solide charpente, récoltes, bêtes et gens (2). On a déjà signalé l'ancienneté des logements tant à la campagne qu'à la ville (voir fig. ~~22~~²³). La plupart de ceux-ci sont devenus des taudis surpeuplés. Une enquête effectuée à Tarare en 1954 établit que sur les 4 077 logements, 1 250 sont à démolir et à reconstruire, 600 peuvent se prêter à une restauration de fond en comble, 1 450 sont susceptibles d'être améliorés et 777 seulement présentent des qualités d'habitabilité suffisante (3). A Roanne, 35 % des habitants vivent en état de surpeuplement accentué. On n'a pas remédié à l'absence d'urbanisme qui a présidé à la croissance anarchique des villes textiles à l'époque de la prospérité. Le chroniqueur roannais de 1913, qui voyait s'esquisser "un centre de grande ville" à la faveur de l'élargissement de la Rue Nationale (4), l'aurait retrouvé inchangé. On aura une idée de l'état de la voirie à la Libération par ce rapport des services municipaux. "En 1944, la ville ne disposait que de seize kilomètres d'égoûts anciens, les eaux usées circulaient à même les caniveaux ; 8 km. environ de rues pavées, les autres voies étaient en terre battue ; 300 foyers d'éclairage public, dont 159 becs de gaz ; un réseau d'eau à la limite de ses possibilités de distribution". On imagine l'état des équipements collectifs dans les villes mortes de la Côte et les centres textiles. L'inventaire des exploitations agricoles, entrepris en 1964 par la Chambre d'Agriculture de la Loire, permet de connaître la situation des campagnes. Dans le canton de PERREUX par exemple, 52 % des 508 exploitations ont un chemin d'accès goudronné ou empierré en excellent état, 26 % un chemin médiocre et 23 % mauvais. L'état d'ensemble est jugé "bon, compte tenu de la dispersion". 46 % des exploitations n'ont pas l'eau courante

dans la maison d'habitation, 20 % ont un branchement collectif et 34 % un branchement individuel, insuffisant pour le tiers d'entre eux. Toutes les exploitations ont l'électricité, mais 35 % n'ont que la lumière sans avoir la force. Quant au téléphone, pour le canton de Charlieu, 17 % des exploitants l'ont chez eux dans la plaine et 7 % dans les communes des Monts du Beaujolais. Un exploitant sur deux dans la plaine et trois sur quatre en montagne n'en disposent qu'à plus de cinq minutes de leur domicile (5).

Le retard des équipements collectifs rejoint les déséquilibres observés précédemment dans les structures socio-économiques. Elles sont caractérisées par l'insuffisance du secteur tertiaire et en particulier du tertiaire supérieur, la faiblesse du niveau scolaire et de la qualification professionnelle, la faiblesse des salaires et des revenus. Tout cela concourt à la médiocrité des conditions de vie. Le degré de confort du logement, tel qu'il apparaît dans les recensements de l'I.N.S.E.E., offre un bon critère quantitatif. Le minimum retenu repose sur des exigences qui paraissent modestes : construction en dur, eau courante, cuisine et cabinets d'aisances à l'intérieur. En 1962, si l'on considère les communes rurales, moins de 7 % des logements y répondent dans six cantons, moins de 13 % dans dix autres cantons et entre 17 et 22 % dans les trois cantons manufacturiers du Haut-Beaujolais. La situation apparaît meilleure dans les villes, mais elle n'est jamais satisfaisante : 28 % à Tarare, 31,4 % à Roanne, entre 18 % à Bourg-de-Thizy et 33,2 % à Chauffailles pour les petits centres textiles. Les pourcentages sont fort éloignés de ceux observés dans l'agglomération lyonnaise (61,3 %), si bien que la position de Roanne et des petites villes de la région apparaît plus proche de celle des campagnes que de celle des villes métropolitaines : 12,7 points de mieux à Roanne que la moyenne des communes rurales du Rhône, mais 30 points de moins qu'à Lyon (voir figure 30). Or nous avons trouvé des rapports semblables pour tous les critères rappelés ci-dessus.

Les inégalités de développement se manifestent dans le mouvement migratoire qui, nous l'avons vu, tend à entraîner hors de la région les éléments les plus jeunes et les plus qualifiés. Ceux qui quittent le village ou la petite ville pour Roanne et Roanne pour les métropoles



Moyenne communes rurales du Rhône : 18,7%
 Moyenne communes urbaines du Rhône : 58,9%

Fig 30 CARTE DU CONFORT DU LOGEMENT EN 1962
 Pourcentage des logements ordinaires disposant des
 éléments minimum de confort définis par l'INSEE.

n'ont pas encore eu accès véritablement à la société de consommation. Le jeune ménage de Tarare cherche à gagner Lyon après le second enfant, pour accéder à des salaires plus élevés et parvenir au minimum de ressources qui paraît indispensable. Les jeunes d'Amplepuis et de Charlieu, parce qu'ils ne trouvent pas sur place les loisirs ou les possibilités de formation qu'ils souhaitent, ont envers l'habitant de Roanne, plus présent à leur yeux que le lyonnais, le complexe d'infériorité du paysan. Les insuffisances quantitatives prennent valeur qualitative et l'emportent lors du choix, sur les inconvénients que les gens aisés et cultivés découvrent à la grande ville polluée, trépidante et dépersonnalisante. Ce n'est pas encore le cas de Roanne, comme l'analyse fort bien ce passage du Livre Blanc. "La conscience des habitants d'appartenir à une société urbaine se manifeste peu. L'agglomération, de taille encore restreinte, reste intégrée à une région rurale, qui marque encore fortement le mode de vie. Il est encore facile, physiquement et psychologiquement d'échapper à la ville. La population tient apparemment à conserver cette possibilité dont elle a traditionnellement la pratique. On le constate dans le goût pour la maison individuelle qui constitue 30 % des logements récents, soit le double de la proportion enregistrée dans le département du Rhône. On le constate encore dans l'utilisation des deux roues pour se rendre à son travail, alors que le taux de motorisation des ménages est le même qu'ailleurs. Enfin le peu d'attractivité du centre, dès lors qu'il ne s'agit plus d'y satisfaire les besoins d'achat, l'empêche d'être appréhendé et vécu comme tel" (6).

Ainsi est-on fondé à dire que la région de Roanne et le Beaujolais textile s'apparentent à un milieu rural. Sans doute ne font-ils pas partie du monde rural, qui se définit par l'absence de villes, la faible densité de l'activité humaine, la prépondérance de l'agriculture. Cependant, les structures socio-professionnelles, l'état des infrastructures et des équipements collectifs, les conditions de vie apparentant l'ensemble de la région étudiée au monde rural. En fait, cette correspondance ne lui est pas particulière, mais caractérise la province, opposée aux zones métropolitaines.

L'étonnant est que jusqu'à la crise de 1965, la prise de conscience du décalage ne se soit pas faite. Au contraire, l'immobilisme et l'auto-satisfaction l'emportent, au point que l'image présentée à l'autorité préfectorale soit celle de "régions sans problèmes". Cela peut s'expliquer, pour la masse de la population, par le conditionnement du comportement rural et aussi par le découragement lié à la succession des crises, qui conduit à une sorte de fatalisme. Au niveau des représentants des intérêts économiques et des collectivités locales, cela vient du maintien en place de responsables imprégnés de malthusianisme et de particularisme.

b- Le pouvoir économique conservé par les vieilles familles du textile.

Les cotonniers continuent de dominer les Chambres de Commerce. Le représentant d'un grand tissage est président de celle de Roanne jusqu'en 1964 et un petit industriel de Cublize dirige celle de Tarare. Leur influence survit à leur déclin. Ils continuent à incarner la prospérité de la région. "C'est une hiérarchie moins industrielle que sociale :

les bonnetiers ne cotent pas auprès des financiers et des fournisseurs comme les cotonniers" écrit Jean Labasse en 1954 (7). Et puis ils peuvent se prévaloir de la croissance économique continue depuis la Libération. Avec eux, la bourgeoisie industrielle se présente comme garante de l'avenir économique et c'est aux Assemblées Générales de la Chambre de Commerce que sont entérinées, en présence du maire et du sous-préfet, les résolutions destinées à l'assurer. Enfin les cotonniers sont les arbitres entre les deux composantes du nouveau patronat : les bonnetiers qui ont intérêt à voir s'installer des entreprises venues de l'extérieur, à fort emploi masculin, pour remédier à l'insuffisance de main d'oeuvre féminine et les métallurgistes qui n'y tiennent pas, car ils craignent une concurrence qui gênerait leur recrutement.

Il n'est donc pas étonnant que les Chambres de Commerce ne fassent guère preuve de dynamisme novateur. Les délibérations portent largement sur des revendications corporatives : politique du crédit, réforme de la

taxe sur le chiffre d'affaires, demandes de compensation face aux difficultés de conjoncture généralement amplifiées. Lorsqu'on évoque la modernisation, une attitude de fermeture de la région sur elle-même prévaut. Si on n'ose déplorer publiquement que Roanne ne soit pas la préfecture d'un département qui coïnciderait avec sa zone d'influence, beaucoup pensent que ce serait la clé de bien des maux. Mais on ne s'interroge pas sur le déséquilibre croissant avec les équipements dont bénéficient les métropoles. Le conservatisme s'exprime particulièrement au sujet de la desserte par les moyens de communications modernes et de l'implantation d'industries extérieures.

Certes la question des transports préoccupe la Compagnie. Mais il ne semble pas que la situation soit jugée grave et le mot d'enclavement n'est pas prononcé. Surtout l'attention paraît polarisée par le canal au détriment de la route. Sans doute la voie d'eau a-t-elle eu le rôle historique que l'on sait dans la croissance de la ville et a permis la fixation d'industries lourdes et semi-lourdes, mais on pouvait prévoir que la fermeture annoncée des mines de charbon du bassin du Creusot amènerait l'effondrement du trafic. Pourtant de nombreuses études et concertations lui sont consacrées. Le 23 octobre 1967 encore, pour la préparation du 5ième plan, alors que le sous-préfet s'était borné à rappeler le faible tirant d'eau et la vétusté des installations, la Compagnie fait inscrire dans les propositions l'approfondissement du canal et le réaménagement portuaire, justifiés à ses yeux par les projets de réalisation d'une liaison navigable Paris-Lyon par le canal du Centre. Par contre, il ne semble pas que le projet de liaison de premier ordre Genève-Lyon-Atlantique, avec autoroute entre Lyon et Roanne (8) ait vraiment été examiné et considéré comme un objectif prioritaire. Pourtant, avec un tracé différent de la R.N.7, elle aurait présenté l'avantage supplémentaire de débloquer la zone de Thizy (9). En 1969, la décision de mise en chantier de l'autoroute Lyon-Clermont-Ferrand par Saint-Etienne, Feurs, Noirétable et Thiers passe pratiquement inaperçue et on se borne à rappeler le voeu de voir accélérer la transformation de la R.N.7 en voie express (10).

L'implantation d'industries extérieures a été à la fois le point le plus controversé et le plus secret, ce qui explique la floraison de versions voire de potins contradictoires, qui sont cependant des jalons utiles quand on s'efforce de reconstituer des faits. La région a encore une bonne image de marque dans les années 55, car elle apparaît comme riche d'une main d'oeuvre expérimentée et bien desservie en voies de communications. Mais toutes les propositions se heurtent à la réserve du patronat en place, soucieux de ne pas voir monter les salaires et de conserver une main d'oeuvre qui, à son avis, suffit à peine aux besoins locaux. Les négociations entreprises par Berliet en 1955, pour installer à Tarare une usine de pièces détachées échouent, à cause du refus du principal groupe de teinturerie de céder les terrains plats qu'il possède sur la partie amont de la vallée de la Turdine, du viaduc au pied de la montagne. On dit que, par la suite, Berliet porta ses recherches autour de Thizy, mais sans plus de succès. En 1957, Tréca transfère dans une usine désaffectée du "Grand Creux" à Bourg-de-Thizy, l'unité de literie industrielle créée à Lyon en 1947 et qui était trop à l'étroit pour se développer. A Roanne, aucune offre n'aboutit : on cite, à peu près au même moment, Michelin et, à coup sûr, Remington, qui finit par s'établir dans la banlieue lyonnaise...pour, il est vrai, faire faillite quelques années après. Par la suite, la Télémécanique prit des contacts en 1963. Le manque d'empressement constaté aurait fait pencher la balance en faveur d'une autre localisation envisagée, ce qui donna lieu à une question écrite à la Chambre de Commerce (10). Alors qu'en 1961, la diligence du maire du Coteau emporte la décision du groupe belge de tréfilerie Bekaerts, qui hésitait entre Roanne et Loudun pour implanter une unité de sièges métalliques, l'usine Beka-France, qui compte près de 600 ouvriers en 1974.

Il devenait indispensable dans les années 60 de présenter des structures d'accueil. L'aménagement de zones industrielles ne fut pas examiné, avant qu'un décret de décembre 1958 n'eût obligé les villes d'une certaine importance à présenter un plan d'urbanisme et leur réalisation ne fut vraiment poussée qu'à la suite de la crise de 1965. A Tarare, les initiatives sont prises par la municipalité et les contraintes naturelles pèsent très lourd. Le problème le plus épineux est celui de l'eau. Le barrage de Joux ne suffit plus à assurer les besoins de la

population et de l'industrie. La solution est obtenue par la surélévation du barrage en 1954 et, en 1958, le recours aux nappes de la Saône pour assurer l'eau nécessaire aux ménages pendant les périodes de sécheresse. Sans parler de la polémique entre "pompistes" et "barragistes", un conflit oppose en permanence la municipalité aux gros utilisateurs d'eau que sont les transformateurs. Ces derniers ont cherché en effet à limiter leur part dans les dépenses considérables entraînées par ces travaux et la construction d'une station d'épuration achevée en 1968. Le Plan d'urbanisme de 1966 prévoit des zones industrielles sur les rares espaces plats limités pour l'essentiel à l'étroite vallée de la Turdine. On a vu qu'à l'amont, ils appartiennent à un groupe qui ne veut pas s'en dessaisir. A l'aval, une zone industrielle de 12 hectares est établie non sans peine, grâce à des terrains laissés par la commune de Saint-Loup, à la suite d'une procédure d'exterritorialité. Elle ne sera totalement viabilisée qu'en 1969. Les terrains plats sont sur le plateau de Sarcey, mais la collaboration est difficile avec les communes périphériques, qui ne peuvent assurer seules les dépenses d'infrastructure, mais qui se méfient de la ville-centre (11).

A Roanne, les terrasses de la Loire sont facilement aménageables, mais les zones industrielles n'apparaissent pas comme un besoin (12), car les affaires de bonneterie et de métallurgie qui se créent trouvent des locaux disponibles et des terrains à construire dans les faubourgs, où les jardins maraîchers occupent une place considérable. Le plan d'urbanisme, déposé en 1966, prévoit 122 hectares répartis en quatre zones réalisables à assez court terme, ce qui est relativement faible car le Ministère de la Construction compte une moyenne de 50 emplois par hectares, et 250 hectares en zone d'aménagement différé. En 1965, seule la zone du Coteau a reçu un début d'aménagement et a accueilli une entreprise extérieure importante. Avec elle, deux autres zones, Arsenal-Sud et Riorges-Beauceuil, ont fait l'objet d'études préparatoires à la déclaration d'utilité publique, pour une surface qui ne dépasse pas 57 hectares (13). A la veille de la crise, les réalisations avaient donc peu avancé. La question des implantations extérieures n'en est pas moins posée et divise les responsables. Appuyés sur les métallurgistes, les cotonniers

conseillent aux bonnetiers d'établir les nouveaux ateliers hors de l'agglomération, pour ne pas avoir à créer les emplois masculins correspondants, et la Chambre de Commerce se déclare prête à favoriser les installations en zone rurale en aidant la construction de logements neufs (14). Cette position trouve sa justification dans les études commandées par le Groupe de Travail Roannais à l'équipe d'Economie et Humanisme (15). Elles conseillent la déconcentration de l'économie roannaise vers sa région, pour bloquer la désertification de l'arrière-pays et retrouver un nouvel équilibre villes-campagnes. Le rapport confié au CRESAL en 1963 conclut certes à l'intérêt d'implanter dans l'agglomération des industries de main d'oeuvre masculine et de haute technicité, mais en petites et moyennes unités. Pour en avoir le contrôle, la Chambre de Commerce revendique la maîtrise d'oeuvre des zones industrielles. Le maire de Roanne s'y refuse pour celles situées sur sa commune, car il craint une attitude dilatoire de la Chambre envers les offres extérieures. Il aurait souhaité aussi que leur gestion appartienne aux municipalités de l'agglomération, si elles avaient accepté de fusionner (16).

c) Les premiers efforts de modernisation entrepris par les collectivités locales.

L'entre-deux-guerres avait été caractérisé par une "sage" gestion des collectivités locales, soucieuse de conserver au mieux le patrimoine public et de présenter des budgets en équilibre sans augmentation des centimes additionnels ni endettement. Ces règles d'or étaient respectées aussi bien par les municipalités socialistes ou radicales de Roanne (17), des petites villes textiles et des bourgs de la Côte, que par les municipalités conservatrices des bourgs de la montagne et des villages, en accord avec l'opinion publique. La Libération n'apporte pas de changements décisifs, sans compter que jusqu'en 1954, les difficultés de l'après-guerre se prêtent mal aux grandes réalisations. La gauche qui a repris le contrôle de ses fiefs, est restée fidèle à la gestion traditionnelle. A Roanne, tant qu'elle domine le conseil municipal, la dette ne dépasse pas les dépenses d'investissement réduites au cinquième du budget et les centimes additionnels sont restés stables de 1948 à 1953 (18). De nouvelles conceptions sont apportées par quelques personnalités

tés issues de la Résistance comme Joseph Rivière, qui devient maire M.R.P. de Tarare en 1947 ; dans la Loire elles viennent souvent de l'U.D.S.R., dans le sillage de Claudius Petit, maire de Firminy. C'est le cas de Paul Pillet, qui fut membre de son cabinet au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme. Elu adjoint au logement en 1953 et maire de Roanne en 1957, il fit doubler le nombre des centimes additionnels de 1953 à 1957 et une nouvelle fois de 1958 à 1961. En 1963, 64 et 65, les investissements dépassent les dépenses de fonctionnement. La dette a été multipliée par six entre 1957 et 1965. Encore les possibilités d'emprunt ont été limitées, car elles sont liées aux subventions, que l'Etat et le Conseil Général accordent alors en priorité au sud du département. On voit que le mouvement commence par les villes les plus importantes. Il s'étendit par la suite à quelques petites villes, où des patrons du textile comprirent la nécessité de la modernisation, comme à Saint-Germain-Laval dès 1953 et à Amplepuis, où les premières H.L.M. se heurtèrent en 1962 au scepticisme général. Dans quelques villages, des agriculteurs passés par la Jeunesse Agricole Chrétienne furent choisis : ainsi, le jeune président du Centre d'Etudes Techniques Agricoles à Saint-Martin-la-Sauveté en 1959 et le secrétaire de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles à Coutouvre en 1961. Mais la véritable prise de conscience des transformations nécessaires ne se généralisera qu'après la crise.

Si bien qu'en 1954 et, souvent encore en 1964, les conditions de vie sont proches de celles de 1934. Bourgs et villes ont conservé l'aspect hérité des dernières années de la prospérité, il y a un siècle pour la mousseline, un demi-siècle pour la cotonne. Les quartiers vétustes subsistent ; les rues étroites se prêtent mal à la circulation moderne ; les équipements collectifs sont insuffisants, en particulier pour l'enseignement secondaire. Les efforts menés par les municipalités les plus entreprenantes n'ont pas encore en 1965 modifié profondément le cadre urbain. Tarare n'est pas encore sortie de l'étroite vallée de la Turdine, bien que 600 logements, dont 400 en H.L.M., aient été construits de 1954 à 1966, soit 15 % du patrimoine bâti de 1954 (3). La solution du problème de l'eau a eu la priorité, aussi la vieille école

Fig. 31A- ÉVOLUTION DES FINANCES COMMUNALES DE ROANNE DE 1945 A 1972

en millions de francs

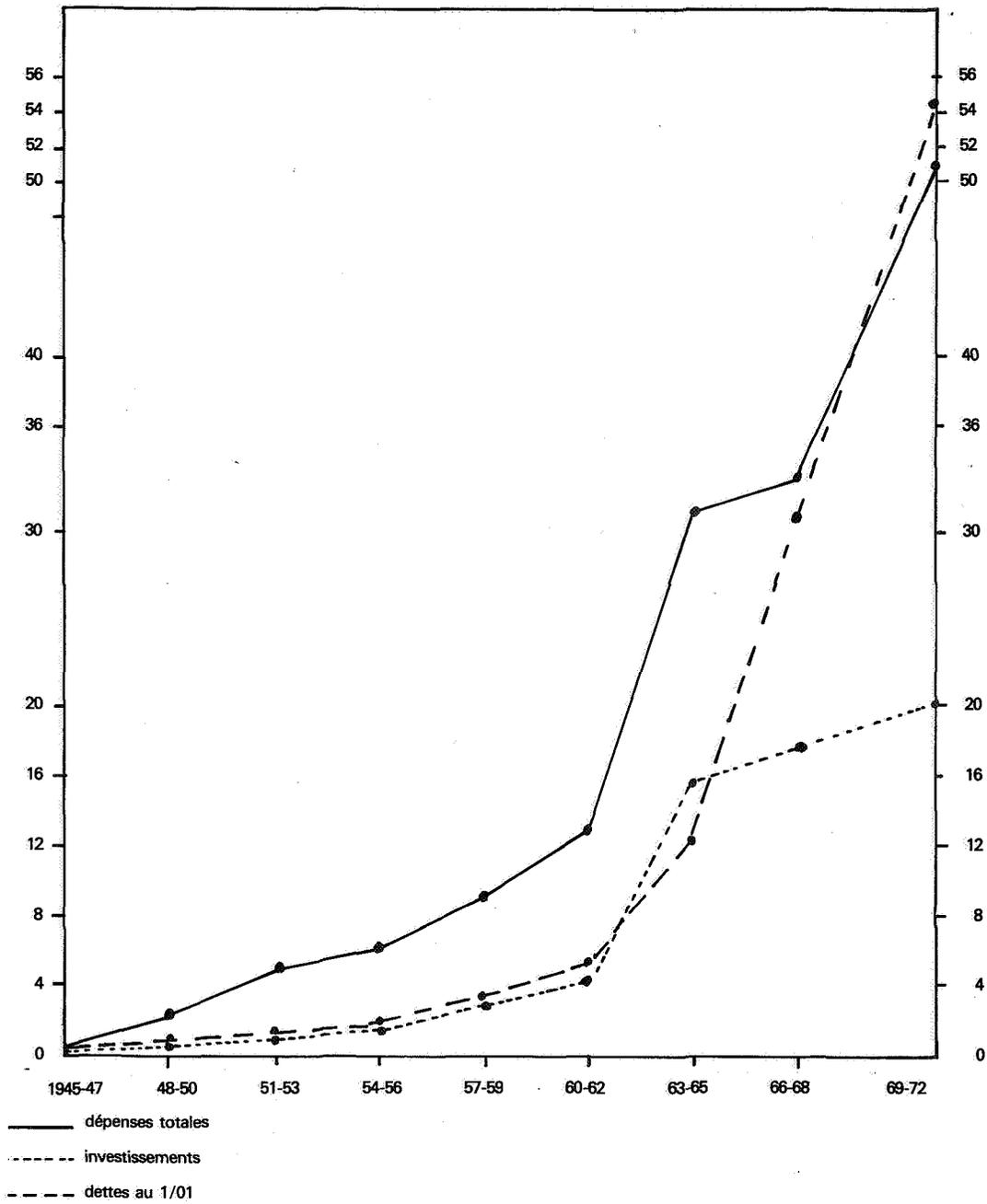
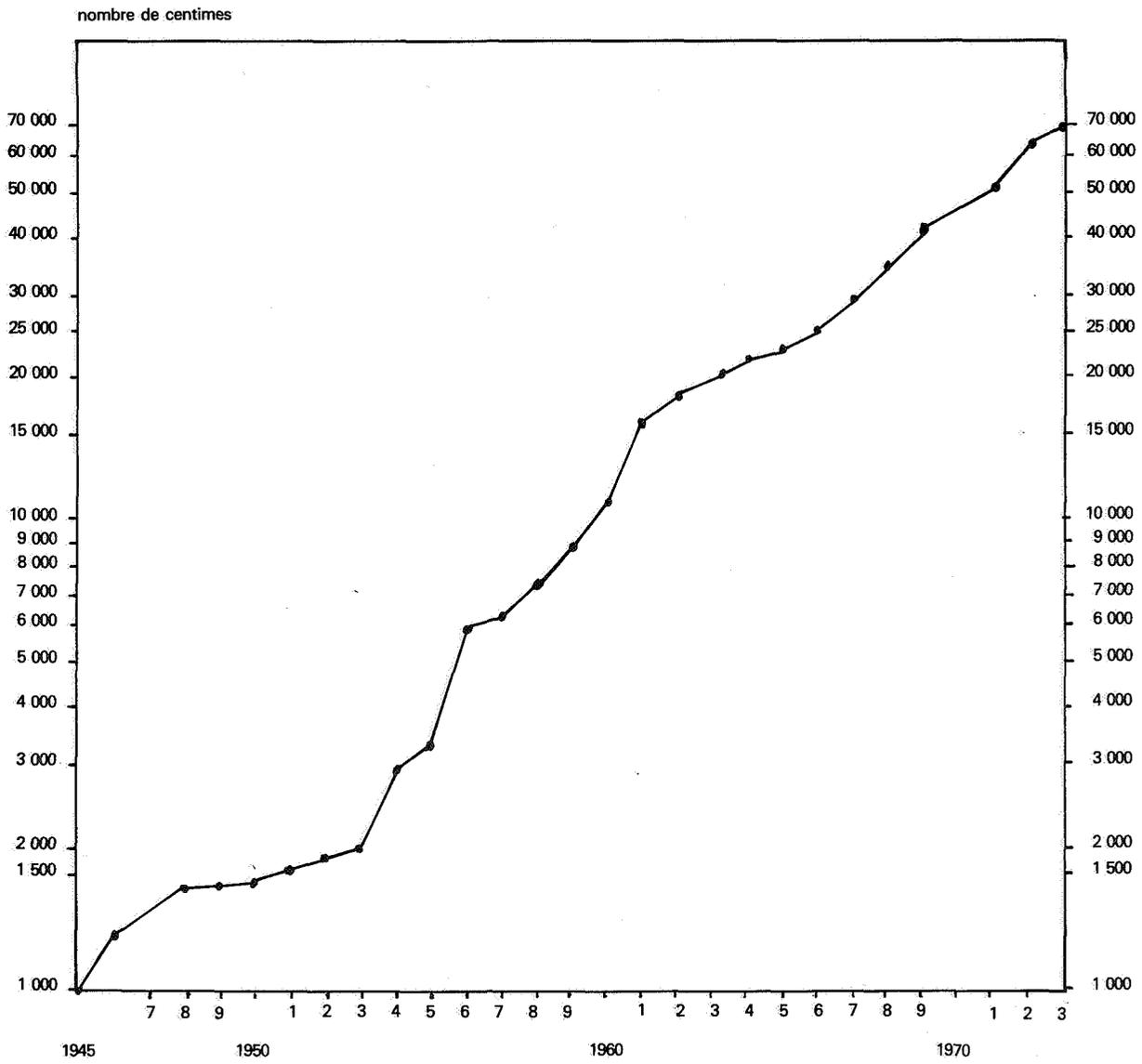


Fig. 31B- ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CENTIMES ADDITIONNELS A ROANNE DE 1945 A 1973



primaire supérieure de 1904, conçue pour 150 élèves, doit en abriter 600 en attendant le nouveau lycée. A Roanne, seul le nouveau quartier dû à l'opération de rénovation urbaine de la R.N.7, entre le pont du Coteau et le faubourg de Paris, avec 1300 logements achevés, a un aspect résolument moderne. La construction a atteint le rythme annuel de 500 logements, dont la moitié en H.L.M., entre 1957 et 1965, mais la liste d'attente à l'Office Municipal d'H.L.M. créé en 1956 compte toujours 3 000 demandeurs. Trois lycées ont été agrandis, deux groupes scolaires et deux stades construits. Pour la voirie, l'alimentation en eau et l'assainissement, on a paré aux besoins les plus urgents, sans pouvoir réaliser les équipements nouveaux nécessaires. La question posée par le travail des femmes reste entière: il n'y a ni crèches publiques ni maisons des jeunes. L'agglomération fournit au département 40 % des jeunes recensés comme cas sociaux.

C O N C L U S I O N

En 1965, le vieux monde construit lors de la première révolution industrielle paraît encore solide. Les grandes familles cotonnières, dont la fortune subsiste grâce aux marchés coloniaux, profitent de la croissance introduite par les bonnetiers et les métallurgistes, pour faire toujours figure de piliers de l'économie et de la société. Leur disparition brutale lors de la crise marquera pour la région l'heure de vérité. Elle se retrouve face à l'économie moderne avec des structures socio-économiques et un équipement anachroniques. C'est dans sa population, anémiée par trois quarts de siècle de stagnation et d'exode, mais forte de l'ingéniosité mûrie au cours des âges, par la nécessité constante de faire vivre de fortes densités dans des conditions ingrates, qu'elle trouvera les ressources pour s'adapter. Cette adaptation sera difficile, tant s'accroît l'écart entre la province et les zones métropolitaines, dont elle est exclue. Cette adaptation sera inégale, tant pèse le poids du passé dans certains milieux et certaines zones.

NOTES III D 3

LA PERMANENCE D'UN ENVIRONNEMENT ARCHAÏQUE

- (1) CENTRE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT d'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE (140), p. 22
- (2) C'est la maison-type du Roannais. Au [~] Nord d'une bande qui débute à La Pacaudière et Iguerande, commence la maison-cour à bâtiments dispersés avec toits de tuile plate. En altitude, le grand couvert cède la place à la maison à cour fermée, où le logis des hommes s'orne au premier d'un balcon de bois. Consulter Pierre Bonnaud { }, Observations sur les paysages ruraux du Massif Forézien, Revue d'Auvergne, n° 1, 1967, p. 1-24 .
- (3) D. VARAGNAT, l'évolution du logement tararien, p. 21, in Tarare en marche (66).
- (4) RODUMNA, Revue du pays roannais, n° 1 janvier 19¹73, Roanne grande ville, p. 59-60
- (5) CHAMBRE d'AGRICULTURE DE LA LOIRE, ⁽⁵⁴⁾ Inventaire des exploitations agricoles du canton de PERREUX, 57 p. princ. p. 32,55,56 et idem., canton de CHARLIEU, 62 p., p. 60
- (6) LIVRE BLANC de l'AGGLOMERATION ROANNAISE (60), p. 25-26.
- (7) Jean LABASSE (156), Quelques aspects de la vie d'échanges en pays roannais, 1954.
- (8) Choisi comme rapporteur pour la région Centre-Est, qui groupe les régions de programme Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes, par le Conseil Supérieur de la Construction et de l'Aménagement, constitué à la demande du Ministère de la Construction et du Commissariat au Plan, Jean LABASSE exprime en 1962 sa préférence pour "les communications légères et rapides sur l'axe Nantes-Lyon". Il se borne à rappeler le projet de jonction au bassin de la Seine avec la voie fluviale Rhin-Méditerranée par le canal du Centre. Il insiste particulièrement sur l'axe routier Genève-Atlantique et préconise une route de première urgence Lyon-Genève, une autoroute Lyon-Tarare-Roanne, qui se poursuivrait sur Thiers et Clermont-Ferrand, et une route de première urgence Roanne-Nantes par Moulins, Bourges et Tours.
Ce rapport a été publié dans la REVUE DE GEOGRAPHIE DE LYON, 1962, p. 131-152 et 225-250. Voir princ. p. 247 et fig. 2, p. 235 -

- (9) Voir le projet de tunnel routier sous les Sauvages présenté par le Docteur VINSON, député de Tarare, dans une conférence de presse en février 1968. La Chambre de Commerce de Roanne, par lettre du 6 mars 1968, donne une réponse circonspecte.
- (10) COMPTE RENDU DES TRAVAUX (53), séance du 27 novembre 1968
- (11) JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE (66), Tarare en marche, 1966
BULLETIN OFFICIEL MUNICIPAL (67), Tarare, 1er trimestre 1968.
- (12) Une enquête du Comité Interprofessionnel de l'Industrie en janvier 1961, auprès des entreprises de l'agglomération occupant ou susceptibles d'occuper rapidement 50 salariés, a relevé seulement neuf affaires qui souhaitaient changer de localisation. Les besoins en terrains nouveaux ne représentaient que 12 hectares 20. Cité dans CRESAL (51), p. 7.
- (13) CRESAL, La Région Roannaise, 4ème étude (51), Les besoins en équipements collectifs de l'agglomération roannaise, janvier 1965, 38 p. princ. p. 5 -11.
- (14) Voir par exemple le discours du président lors de l'Assemblée Générale du 3 octobre 1962, in COMPTES-RENDUS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROANNE (59)
- (15) Ce sont les études souvent citées de Roger CAILLOT de 1958 et 1961 (48) et (49). Le président du Groupe de Travail Roannais est un important métallurgiste.
- (16) CENTRE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT d'ETUDES POLITIQUES de GRENOBLE (440), p. 70 et 89-94.
- (17) A Roanne, le député-maire socialiste Albert SEROL, qui fut souvent ministre, confiait la gestion de la ville à un radical, directeur d'école en retraite, FRONTI. Les maires radicaux qui se succédèrent à Tarare de 1905 à 1947 se bornèrent à construire un établissement de bains et douches et le nouvel hôpital-maternité en 1928, et l'hôtel des postes en 1939.
- (18) Ce manque de réussite dans la gestion des collectivités locales est un élément d'explication dans la perte d'influence de la gauche, après la seconde guerre mondiale. Elle est particulièrement marquée aux élections municipales. Ainsi à Roanne, alors qu'elle avait recueilli 50 % des voix en 1947, la gauche passe à 46 % en 1953, 44 % en 1959, 38,5 % en 1962, ~~pour ne plus en retrouver que 26 % en 1971.~~

(19) Le maire de Coutouvre, Louis MERCIER, fut un des premiers de l'arrondissement à instituer des commissions extra-municipales et à rédiger un bulletin. En 1964, il obtient l'installation d'un moulinage dans les locaux d'un tissage de coton fermé fin 1962.

oOo

P L A N C H E S

E T

T A B L E S

P1. 1 - LE CRUE DU RHINS AU COTEAU le 26.12.1968

1 - photo prise du pont de la route de Roanne à Thizy, vers l'amont.

Les rives sont marquées par les lignes d'arbres.

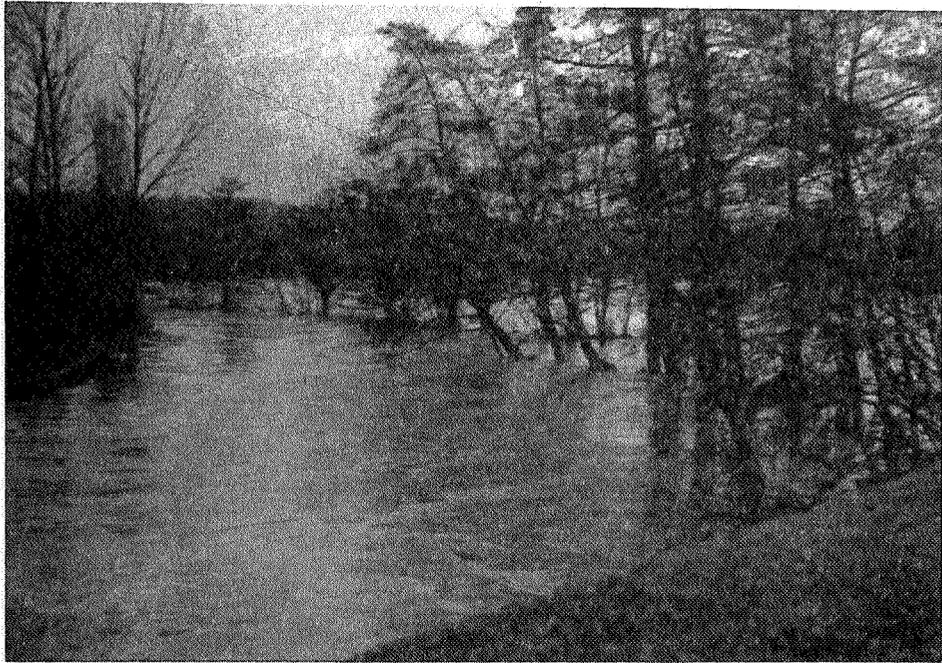
2 - Vue en amont, à gauche de la précédente.

Toute la plaine inondable actuelle est sous les eaux, en particulier les jardins ouvriers qui s'étendent jusqu'à la route établie sur une chaussée surélevée. Les jardins sont reconnaissables aux cabanes, qui abritent les outils. A l'arrière-plan, l'abrupt boisé qui conduit à la moyenne terrasse, sur laquelle est établi le domaine de Chervé.

3 - Vue en aval.

Le Rhins a envahi un bas quartier de guinguettes et de bâtiments industriels (usine de goudron).

Ces inondations ont provoqué des dégâts dans les usines établies en amont, où la vallée est resserrée, en particulier chez Jalla (Boussac) à Régny.



1

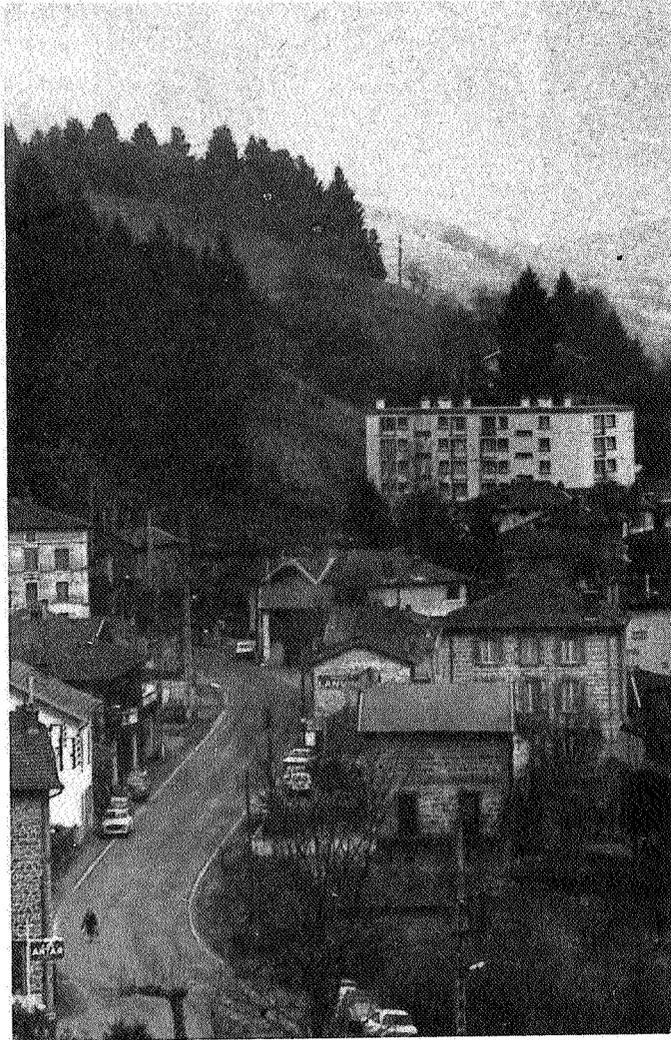


2

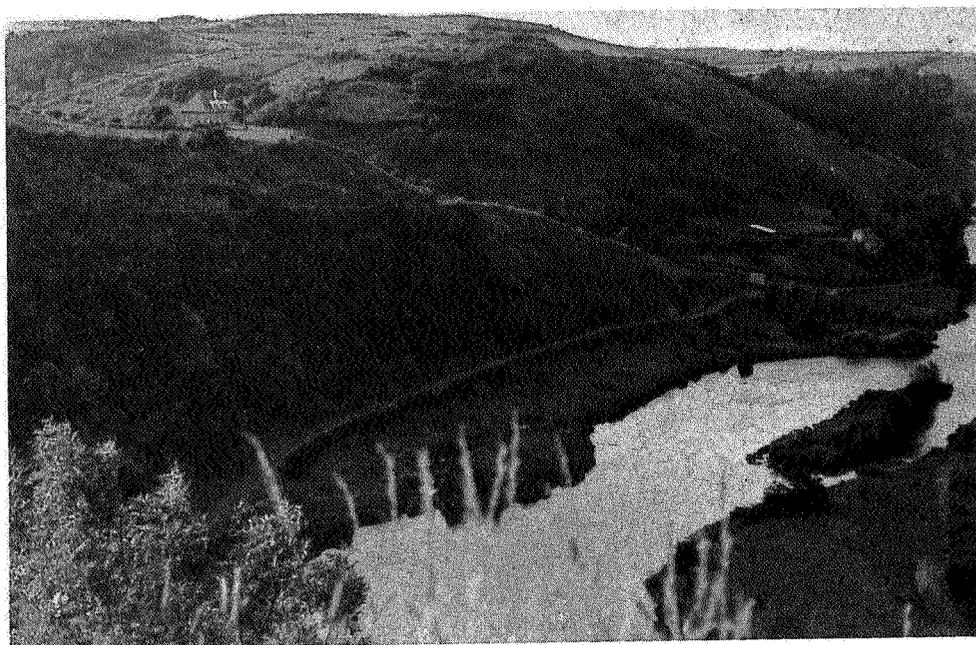


3

Pl. 2 - DES VALLEES PROFONDEMENT ENCAISSEES



Le bourg de Lamure sur la
rive droite de l'Azergues



Les gorges de la Loire
vues du château de Saint-Maurice



La maison de la plaine (Vougy)
Le "grand couvert", appelé ainsi à cause du toit à 4 pans qui repose sur une solide charpente, fut d'abord l'unique bâtiment. Murs en pisé. Encadrement des portes et des fenêtres en pierre jaune.



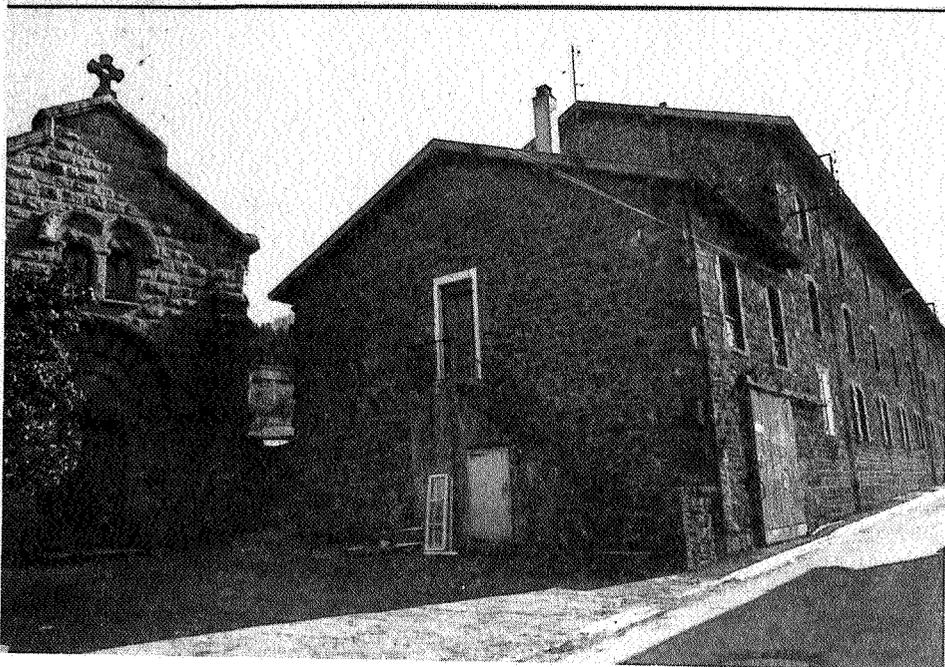
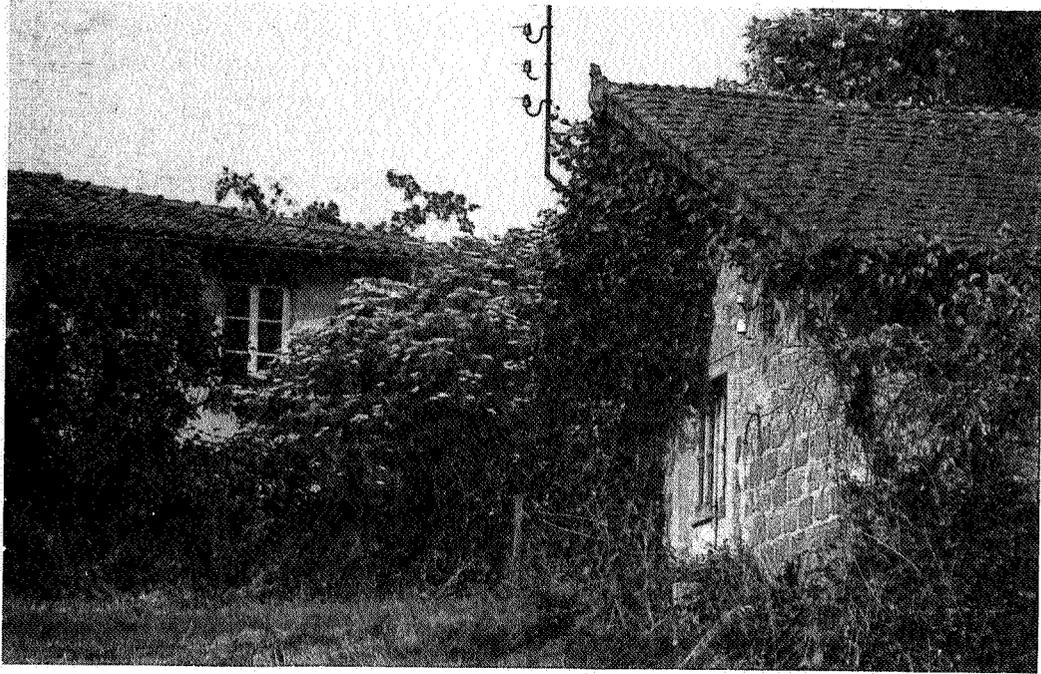
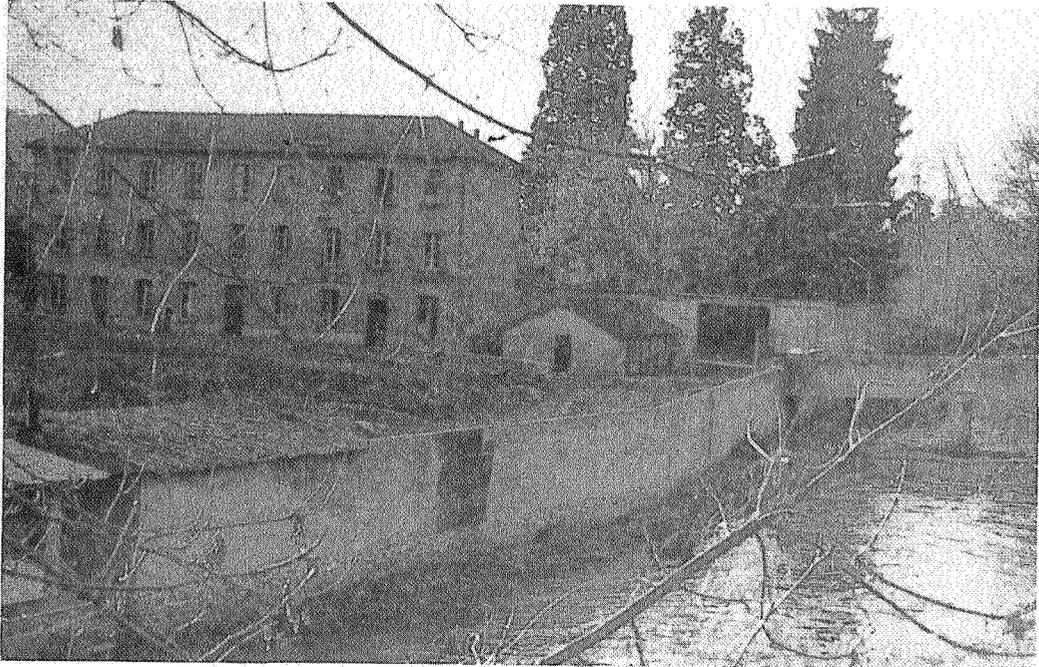
La maison de demi-montagne (Perreux)
Maison-bloc en hauteur à galeries.
Cette ferme de 1760 sert maintenant de débarras à la maison neuve, construite à proximité par le propriétaire qui travaille à Roanne.

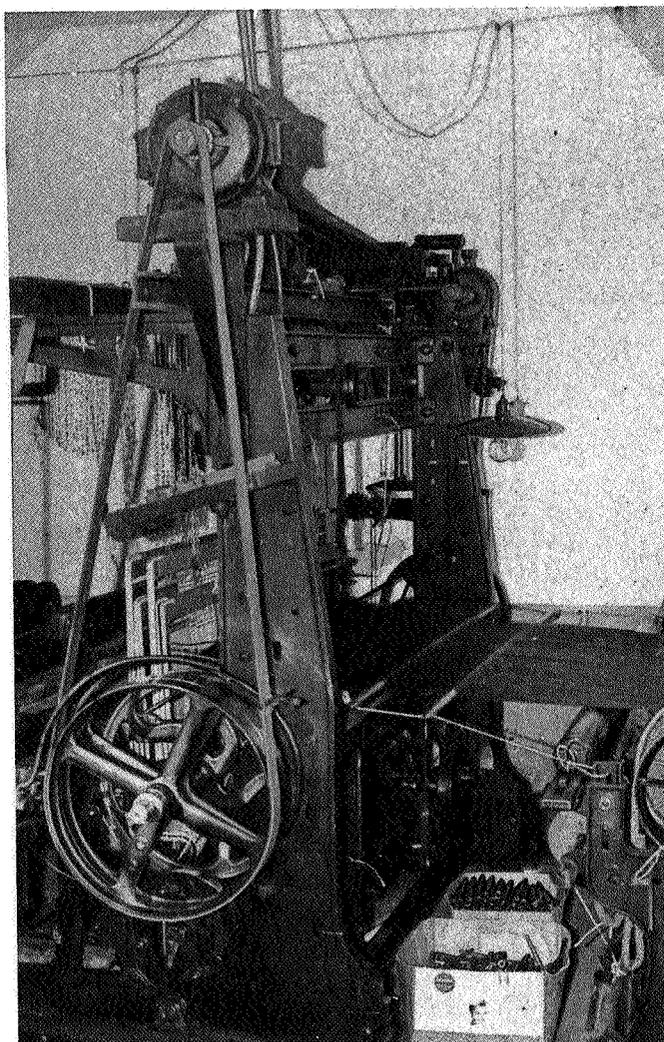
Pl. 4 - PAYSAGES INDUSTRIELS ANCIENS DU PAYS DE THIZY.

- 1 - Des usines bâties comme des maisons.
Fabrique désaffectée entre Saint-Victor-Sur-Rhins et Amplepuis.

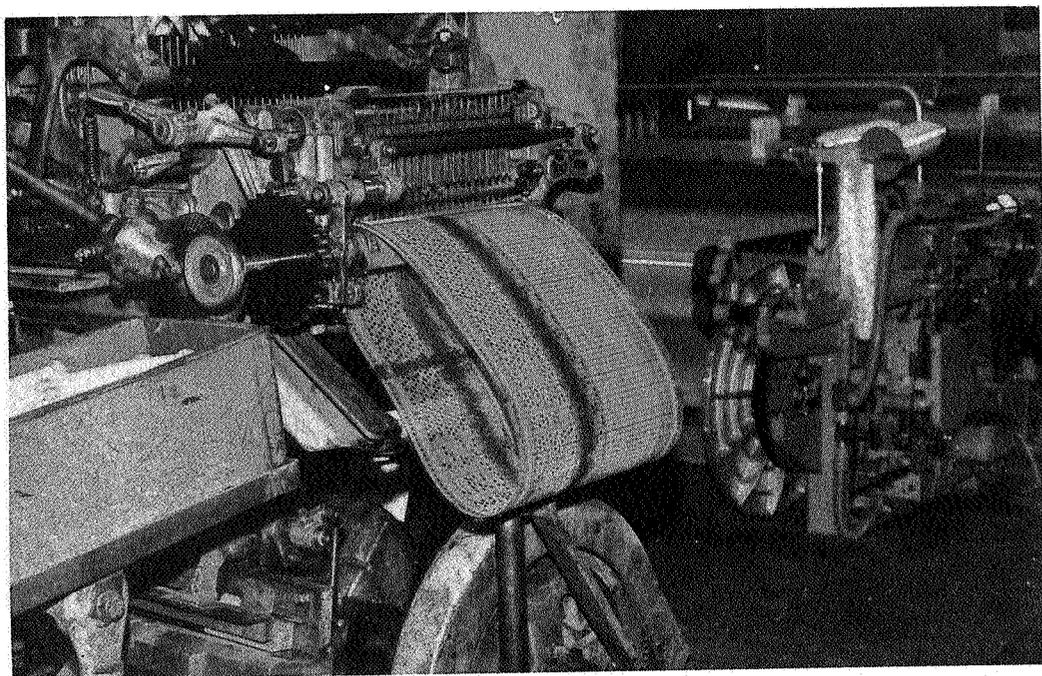
- 2 - La cabine du tisseur à domicile à Coublanc.
Atelier construit entre les deux guerres, en pierres du pays.
Il est abandonné ainsi que la maison d'habitation, à l'arrière-plan, et le jardin.

- 3 - La Cité Déchelette à Amplepuis.
Inspirée par le catholicisme social, à l'ombre de la chapelle et de l'usine, à l'écart du bourg.





Un des derniers ateliers de haute-nouveauté. Les métiers anciens à mécanique Jacquard sont dans une pièce de la maison.



Petite usine d'un fabricant lyonnais.
Juxtaposition de métiers anciens et de métiers japonais sans navette.

TABLE DES FIGURES

		Pages
1	- Le Roannais et le Beaujolais Textile : les limites (carte).....	12
2	- Nomenclature des communes (carte de repérage).....	13
& 4	- Relief et structures (cartes).....	21-22-23-24
5	- Coupe à travers les Monts de la Madeleine.....	28
6	- Le régime de l'Azergues.....	35
7	- Coupe-type d'une croupe dans le Bourbonnais.....	45
8	- Le terroir viticole de la Côte Roannaise.....	46
9	- Un casier du Brionnais.....	48
10	- L'évolution des voies de communication principales (carte).....	56
11	- Le trafic du charbon de Saint-Etienne au port de Roanne.....	63
12	- La manufacture à la veille de la guerre de Sécession (carte)...	86-87
13	- Date du maximum de population (carte).....	100
14	- Densité de la population à l'époque du maximum (carte).....	101
15	- Généalogie de la famille Déchelette.....	113-114
16	- Le réseau ferroviaire à son apogée (carte).....	124
17	- Evolution de la population dans le canton de La Pacaudière.....	129
18	- L'extension de la vigne à la fin du XIX ^e Siècle (carte).....	132
19	- Date de l'électrification publique (carte).....	170
20	- La diminution de population de 1911 à 1921 (carte).....	177
21	- L'évolution de la production de cotonne.....	190
22	- Croissance comparée de la bonneterie roannaise et d'une entreprise-pilote à partir de 1949.....	212
23	- Date de construction des logements. Comparaison entre communes rurales, petites villes, Roanne et Lyon.....	234
24	- Répartition des établissements selon la taille et le lieu d'implantation.....	240
25	- Taux d'activité féminine comparée par tranches d'âges à Roanne et Saint-Etienne.....	250
26	- Mouvement démographique de 1954 à 1962 et de 1962 à 1968 (carte en couleurs)	
27	- Répartition de la population par âges en 1962 (carte).....	262
28	- Evolution de la population par canton à partir du maximum.....	264
29 A	- Evolution de la population depuis 1954 : les zones de croissance (carte).....	275
29 B	- -d°- les zones d'abandon (carte).....	279
30	- Le confort du logement en 1962 (carte).....	301
31 A	- Evolution des finances communales de Roanne de 1945 à 1972.....	309
31 B	- Evolution du nombre de centimes additionnels à Roanne de 1945 à 1973.....	310

TABLE DES MATIERES

	Tome I
	Pages
INTRODUCTION	2
Problématiques, 3 - Les méthodes, 5 - Les limites de la région étudiée, 11	
Notes	16
PREMIERE PARTIE	

<i>L'ÉVOLUTION JUSQU'À LA CRISE DU TISSAGE DE 1965</i>	18
CHAPITRE I - LES DONNEES DE LA NATURE	19
A - Le cadre : une plaine d'effondrement entourée de massifs anciens	19
1 - La plaine de Roanne et ses abords	19
a) la plaine de Roanne	19
b) la Côte Roannaise	20
c) le Brionnais	26
2 - Les massifs anciens	26
a) le plateau de Neulise	26
b) les Monts de la Madeleine	27
c) les Monts du Beaujolais	29
B - Les privilèges relatifs à la montagne dans l'économie ancienne	32
1 - Une montagne ingrate et non répulsive	32
a) une moyenne montagne de petits céréaliculteurs	32
- le cas particulier des vallées du Reins et de la Trambouze	33
b) force motrice et pureté des eaux, atouts du travail manufacturier	34
c) une multitude de gîtes minéraux, mais une exploitation décevante	36
- les minerais, 37 - le charbon, 37, les sources thermales, 39	
2 - Une plaine inhospitalière	40
a) une plaine répulsive	40
b) chambons et varennnes	41
c) les difficultés du drainage	43
3 - Deux terroirs favorisés	45
a) la Côte Roannaise, pays de vignoble	45
b) le Brionnais, berceau de l'embouche	47
Notes du chapitre I	52
CHAPITRE II - LES DONNEES DE L'HISTOIRE	55
A - La constitution tardive du carrefour roannais	55
1 - Les passages à travers les Monts du Beaujolais et la Grande Voie Française	55

	Pages
2 - Roanne, tête de navigation sur la Loire et l'importance de la route de Tarare aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	58
a) un carrefour que la nature n'impose pas	58
b) la modification des routes commerciales	58
c) le déclin de la fonction de transit et la reconversion à l'industrie	60
3 - Le transport par la Loire du charbon de Saint-Etienne et l'équipement du carrefour roannais au XIX ^e siècle	62
Notes du chapitre II A	65 bis
B - Une montagne manufacturière	66
1 - Des initiatives lyonnaises	66
a) l'intervention du grand négoce	66
b) l'introduction du travail du coton et le développement de la manufacture aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	68
c) la fabrication des toiles de coton pour indiennes et la prospérité de la manufacture à la veille de la Révolution - Lyon et la fabrique des indiennes, 71 - prospérité et extension du tissage du coton, 71 - le développement du tissage du coton dans les villes du pourtour de la montagne, 73-	70
2 - L'affranchissement de la tutelle lyonnaise au XVIII ^e siècle	75
a) une industrie campagnarde	75
b) la complémentarité de l'agriculture et de la manufacture	76
c) la constitution d'une bourgeoisie locale	78
3 - De la Révolution au Second Empire, l'âge d'or de la manufacture	80
a) les "grandes heures" de la mousseline	80
b) le renouveau de la "cotonne"	83
- les difficultés de l'ancienne fabrique, 83 - les teinturiers de Roanne et l'introduction du vichy, 88 - les fabriques de Roanne et de Thizy, 89 -	
c) l'implantation de la soierie lyonnaise	91
d) un développement global	92
Notes du chapitre II B	95
C - L'apogée	102
1 - L'époque du maximum et la redistribution de la population	102
2 - Le développement de la grande industrie cotonnière	103
a) l'essor prodigieux de la "cotonne"	104
b) la "cotonne" entre la grande série et la qualité	106
- la spécialisation de Roanne dans l'article fantaisie, 107 - les marchands de tissus de Thizy, 110 -	
c) de grands capitaines d'industrie	111
d) un centre isolé, Villefranche-sur-Saône	117
3 - Le développement de Roanne, centre régional	118
a) Roanne, foyer d'appel de la main d'oeuvre	119
- d'énormes besoins en main d'oeuvre sans qualification, 119 - une ville grandie trop vite, 120 - une ville de terroir, 121 -	
b) le développement de la fonction régionale	123
- la constitution d'un réseau ferré d'intérêt local, 123 - le commerce de gros des pondéreux, 125 - un équipement bancaire puissant et largement autonome, 126 -	

	Pages
4 - Les transformations des campagnes agricoles de l'ouest et du nord	127
a) la mise en valeur de la plaine de Roanne	127
- une plaine insalubre, 127 - les transformations (1840-1880), 128 - Plaine de Roanne et Bourbonnais, 130 -	
b) deux pays qui réalisent leur vocation	130
- l'âge d'or du vignoble, 131 - le Brionnais gagné par la prairie, 134 -	
c) les Monts de la Madeleine : une moyenne montagne isolée, qui s'ouvre au progrès	139
Notes du chapitre II C	143
CHAPITRE III - TROIS QUARTS DE SIECLE DE STAGNATION, DE LA FIN DU XIX ^e SIECLE A LA CRISE DU TISSAGE DE 1965	147
A - Le mythe passéiste et le refus de l'industrialisation et de l'urbanisation	148
1 - la peur sociale à l'origine du mythe	148
2 - la popularisation du mythe	150
3 - le mythe, facteur de stagnation	154
a) les comportements dans les milieux du textile et la question du tarif	154
b) le comportement des paysans et des collectivités locales	156
Notes du chapitre III A	159
B - La crise des campagnes	161
1 - le déclin des secteurs restés manufacturiers	161
a) deux fabriques en régression : Tarare et Panissières ...	161
b) les particularités de la fabrique lyonnaise	164
2 - la disparition du tissage à bras et la survivance du genre de vie mixte dans les campagnes textiles	166
a) la fin du paysan-tisseur	167
b) la reconstitution partielle de l'industrie textile	168
- une première phase de concentration, 168 - la diffusion de l'électricité et le retour à la dispersion du tissage, 172 - les nouvelles formes d'association du travail agricole et du travail industriel, 174 -	
3 - la crise démographique liée à la guerre 1914-1918 et l'extensification de l'agriculture	176
a) la crise démographique des campagnes	176
b) l'extensification de l'agriculture	178
- le déclin du vignoble, 178 - la plaine de Roanne gagnée par la prairie, 179 - l'introduction de l'agriculture à temps partiel, 180 -	
Notes du chapitre III B	181
C - La persistance de la monoindustrie textile	183
1 - les occasions manquées ?	183
a) l'Arsenal	183
b) la production des fibres artificielles	185
2 - la peau de chagrin du tissage traditionnel	186
a) la cotonne dans l'entre-deux-guerres : de la prospérité à la crise des années trente	186

b) la cotonne après la seconde guerre mondiale : des industriels désengagés ?	189
-le maintien des fabrications traditionnelles, 189 - le retard technique, 192 - la confection et le tissu- éponge, un essor en marge de la cotonne, 192 -	
c) la soierie : un avenir compromis	195
-les belles années (1920-1930 et 1945-1954), 196 - la petite nouveauté à l'écart de la révolution technique, 196 - la haute nouveauté abandonnée par les tisseurs à domicile, 198 -	
3 - La relève par deux industries en rapide croissance : le voile d'ameublement et la bonneterie	199
a) le boom du voile d'ameublement ou la fabrique de Tarare à la reconquête d'un monopole	199
-le temps des voiles de rayonné, 200 - les débuts du tergal et la concentration progressive du tissage, 202 - le nouvel essor de Tarare, 204 -	
b) la substitution progressive de la bonneterie à la cotonne à Roanne	205
-l'âge manufacturier (vers 1860-1922), 206 - les débuts de l'industrialisation spontanée (1922-1954), 207 - forces et faiblesses de l'âge d'or (1954-1964), 210 - . les progrès de l'équipement et la spécialisation vers le prêt-à-porter fantaisie, 210 - . à la recherche de la main d'oeuvre féminine, 213 - . des structures encore artisanales, 215 -	
4 - Tissage traditionnel et activités nouvelles	218
a) stabilité de l'emploi et évolution de leur importance respective	218
b) de profondes transformations	224
c) des industries similaires	224
Notes du chapitre III C	229
D - La situation à la veille de la crise ou les faux-semblants de la prospérité	233
1 - Des structures socio-économiques caractéristiques de la première révolution industrielle	233
a) la prépondérance des petites et moyennes entreprises familiales	235
b) la faiblesse du secteur tertiaire et de la qualification professionnelle et leurs conséquences	241
-un espace peu structuré par les activités de service, 242 - la faiblesse de la qualification professionnelles, 244 - la sous-rémunération du travail et la nécessité du double salaire, 245 - des taux-records d'activité et d'emplois féminins, 249 -	
Notes du chapitre III D 1.....	253
2 - Le dépeuplement rural et le parasitisme démographique de l'agglomération roannaise	256
a) une démographie stabilisée, mais non guérie	256
-des courants migratoires qui se compensent	257
-un accroissement naturel deux fois plus faible qu'en France	258
b) des campagnes et des petites villes victimes d'une longue dépopulation	263

-la crise démographique de la fin du siècle et l'accen- tuation de l'exode rural entre les deux guerres.....	265
-le sursis lié à la crise économique et à la longue période de pénurie due à la guerre (1936-1954).....	270
-une évolution contrastée depuis 1954 : zones de croissance et zones d'abandon.....	271
. les pôles de développement indépendants de Roanne.....	273
. les zones d'abandon.....	278
c) Roanne, ville de terroir et ville-relais.....	284
-un mouvement naturel déficient.....	284
-une croissance alimentée de l'extérieur.....	287
-des migrations à sens unique de la région vers la ville- centre.....	289
. des formes actuellement plus complexes.....	289
. un bilan quantitativement lourd.....	291
. une sélection à rebours.....	293
Notes du chapitre III D 2.....	295
3 - La permanence d'un environnement de type rural.....	298
a) un milieu rural ?.....	299
b) le pouvoir économique conservé par les vieilles familles du textile.....	303
c) les premiers efforts de modernisation entrepris par les collectivités locales.....	307
Conclusion.....	311
Notes du chapitre III D 3.....	312
Planches photographiques :	
Pl. 1 - La crue du Rhins au Coteau le 26.12.1968.....	317
Pl. 2 - Des vallées profondément encaissées.....	319
Pl. 3 - La maison rurale.....	320
Pl. 4 - Paysages industriels anciens du pays de Thizy.....	321
Pl. 5 - Le tissage de la soie à Coublanc.....	323
Table des figures.....	324
Table des matières.....	325

JEAN - PIERRE HOUSSEL

**LA RÉGION DE ROANNE
ET LE BEAUJOLAIS TEXTILE
FACE A L'ÉCONOMIE MODERNE**

TOME II

**THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LYON II
- LE 22 JUIN 1976 -**

**SERVICE DE REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III**

- 1979 -

2ÈME PARTIE

LA CONFRONTATION À L'ÉCONOMIE MODERNE

Les structures économiques et sociales du XIXème Siècle, caractérisées par la symbiose de la première révolution industrielle et de la tradition manufacturière, qui continuaient à dominer la région, vont être bousculées par la crise de 1965. Alors, en effet, le vieux monde craque sous la conjonction d'éléments conjoncturels : le plan de stabilisation Giscard d'Estaing et la fin du protectionnisme. La reconstruction de l'économie est assurée essentiellement grâce à l'industrialisation spontanée, à partir d'initiatives locales. Cependant l'enclavement croissant et l'aggravation des déséquilibres avec les zones métropolitaines entraînent une diminution relative du poids de la région dans l'ensemble national.

Chapitre I

LA CRISE DE 1965, EFFONDREMENT OU NOUVEAU DEPART ?

La crise économique, ouverte au dernier trimestre de 1964, n'a vraiment été surmontée qu'en 1971 : elle a donc duré plus de six ans. Elle a été ressentie comme une catastrophe, puisqu'on peut évaluer au quart la proportion des salariés qui ont perdu leur emploi. Non seulement les grands tissages, réputés invulnérables, doivent fermer les uns après les autres, mais la récession frappe à deux reprises en 1965-1966 et en 1970, les A.R.C.T., célèbres par leur croissance à la japonaise et tête de file de la jeune et dynamique métallurgie. L'annonce en juillet 1971 de la fermeture des papeteries Navarre, qui entraîne la suppression de 600 emplois masculins fait figure de coup de grâce porté à l'économie régionale. Aucune branche d'activité ni aucun secteur géographique n'ont été épargnés. Les difficultés apparaissent ici quand elles se résolvent là et se rallument quand on croyait la situation assainie, ce qui entretient l'incertitude et empêche le retour à la confiance.

L'opinion démêle mal, en effet, ce qui est simple crise conjoncturelle, réductions ou transferts d'emplois, liés à des gains de productivité ou à des reconversions et qui sont profitables à long terme, de la liquidation d'un héritage dépassé, représenté en premier lieu par le tissage traditionnel. Le dynamisme d'affaires, créées de toutes pièces, dans telle spécialité inattendue en ^{une} localisation imprévisible, passe inaperçu, bien qu'il contribue à la diversification et au renouveau de l'industrie.

Cette évolution complexe explique que, finalement, le bilan des pertes d'emplois se limite à 3.000 postes (voir annexe 5). Bien plus la crise n'apparaîtra

pas dans les comptes de la région. En effet, entre 1966 et 1971, le chiffre d'affaires de l'industrie pour l'arrondissement de Roanne augmente à peu près régulièrement de 10% par an, soit une progression supérieure aux 6% de l'indice national, et celui des services double. Les sommes dues par l'ensemble des entreprises s'accroissent de 20% par an : cette poussée des risques bancaires traduit moins des difficultés de trésorerie que la modernisation des pratiques commerciales et un intense effort d'investissement. Paradoxalement, l'effort se relâche lorsque la crise est surmontée : en 1972 et 1973, le montant des risques bancaires est inférieur à celui de 1971 (voir tableau 2).

La crise de 1965, qui s'est manifestée par une crise longue de l'emploi, traduit en fait l'adaptation de la région aux conditions nouvelles de la production et de l'échange. Cependant, l'économie régionale rénovée conserve ses caractéristiques : prépondérance de l'industrie et, au sein de celle-ci, des industries légères de biens de consommation, qui font davantage appel à une main d'oeuvre bon marché qu'à une technologie avancée et exigeante en capitaux.

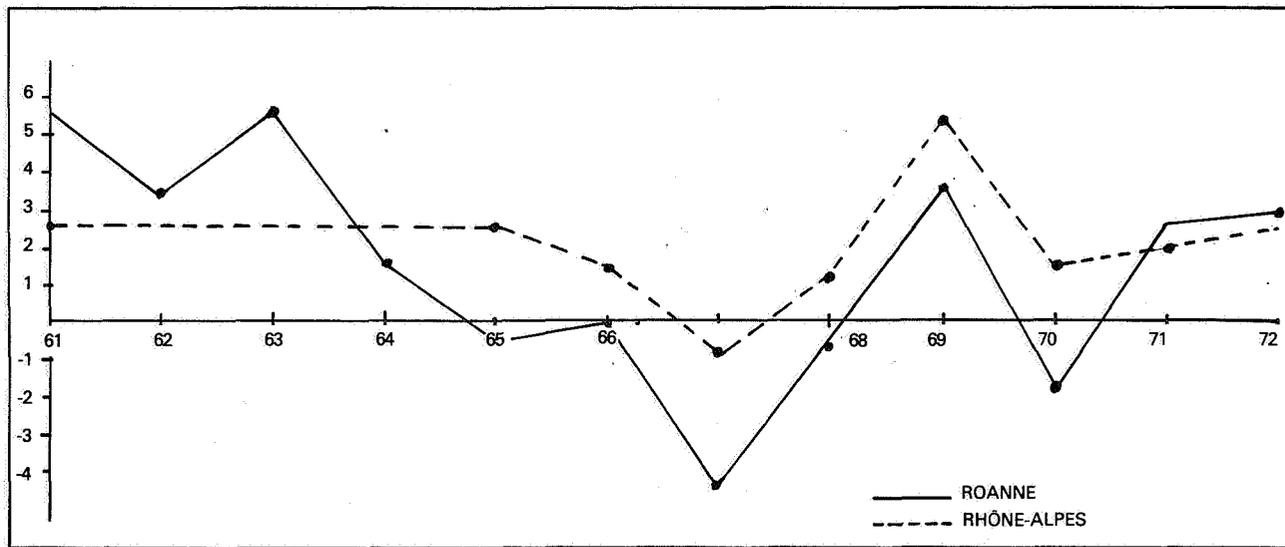
A - L'ECROULEMENT D'UN MONDE -

La surprise et le désarroi causés par l'effondrement du système traditionnel seront d'autant plus vifs qu'il paraissait indissolublement lié à la région, pour le meilleur -une forte emprise humaine- et pour le pire -la médiocrité des revenus et un faible dynamisme-. Mis en place depuis trois ou quatre générations, il avait résisté à la crise de 1930 et, depuis, toute menace de chômage avait été écartée. Il avait fini par fixer la vie sociale : il réglait les hiérarchies et avait donné naissance à de véritables genres de vie : le double salaire à la ville, l'association au sein de la même famille du travail agricole et du travail en usine à la campagne.

1 - *UNE CRISE LONGUE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL*

Alors que de 1960 à 1963, l'emploi avait progressé plus vite dans la circonscription ASSÉDIC de Roanne que dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes, l'arrondissement de Roanne ainsi que les cantons de Thizy et d'Amplepuis n'enregistrent plus qu'une augmentation de 2,8% entre 1964 et 1970, au lieu de 20,8% pour Rhône-Alpes (1). Encore cette augmentation est-elle due à l'élargissement progressif à l'ensemble du secteur tertiaire du champ d'application de cet organisme. Cela n'a pas empêché la diminution des effectifs d'une année à l'autre, à l'exception de 1969, où s'est faite sentir la reprise économique consécutive aux événements de mai 1968.

Fig. 32 - Evolution comparée de l'emploi dans les ressorts de l'ASSEDIC Rhône-Alpes et de Roanne



C'est une crise de l'emploi dans l'industrie. Avec le secteur public (2) le nombre de salariés passe de 47.500 à 45.000, du 31.12.1964 au 31.12.1968, soit une perte de 5%, et diminue encore de 1.100 en 1970. Ces chiffres ne tiennent pas compte du chômage partiel qui touche 1.500 personnes en 1965 et 4.000 en 1966, pour le seul arrondissement de Roanne (3). Or, jusqu'en 1964, le manque de main d'oeuvre était considéré comme l'obstacle principal à la croissance. En 1962 et en 1963, on ne comptait en moyenne dans l'année que 72 chômeurs secourus pour tout l'arrondissement et 46 en 1964. Leur nombre atteint 157 en 1965, 178 en 1966, 334 en 1967 et passe par un maximum de 659 en 1968. A partir de 1969, il se maintient autour de 500, auxquels s'ajoutent les 150 chômeurs secourus des cantons de Thizy et d'Amplepuis. C'est un contingent incompressible, comme le montre la répartition des allocataires de l'ASSEDIC en 1967 (4). 60% d'entre eux sont des travailleurs du tissage et la plupart sont des personnes âgées (près des deux tiers ont plus de 50 ans et 41% ont entre 60 et 65 ans), qui ne peuvent pas se reconverter. Pourtant, le taux de chômage; même en 1968 avec 1,6%, s'est toujours situé en-dessous de la moyenne française.

Sans doute, les chiffres officiels représentent mal, ici comme ailleurs, la situation réelle. Il y a d'abord les mesures prises par l'Etat. Le Fonds National de l'Emploi verse une allocation de pré-retraite, qui représente de 80 à 90% du salaire aux licenciés de plus de 60 ans. L'embauche à l'Arsenal est poussé aux moments les plus critiques : 500 hommes l'ont été entre 1965 et 1970 lors de la crise du tissage et 160 en 1972, pour pallier la fermeture des papeteries Navarre. Ensuite, les jeunes, à la recherche d'un premier emploi ne sont pas comptés comme chômeurs. Et cependant, les difficultés qu'ils éprouvent habituellement à se procurer sur place un emploi dans leur spécialité se sont aggravées. D'après les renseignements recueillis à l'Agence Nationale de l'Emploi, sur 474 jeunes sortis en juillet 1971 des établissements techniques de Roanne avec un diplôme de métallurgie,

275 sont placés le 10 Octobre 1970, dont 120 seulement sur Roanne. Il reste à la même date 90 à 100 jeunes à la recherche d'un emploi de bureau ou d'aide-comptable, surtout des jeunes filles qui ne sont pas résolues à quitter la ville et dont beaucoup seront obligées momentanément à travailler en bonneterie.

Ainsi le chômage a été atténué par l'accélération de l'exode, et pas seulement des jeunes. On se rappelle qu'entre les deux recensements de 1962 et 1968, les départs ont été aussi nombreux que les arrivées pour la population métropolitaine, à l'intérieur de l'agglomération roannaise, et que l'excédent migratoire est redevable aux étrangers. Si bien qu'on aboutit au paradoxe que, même aux moments les plus sombres, les entreprises continuent à avoir des difficultés à recruter du personnel compétent et que les licenciés finissent pas se recaser. Pourtant, le recasement n'allait pas de soi, surtout pour les salariés d'une branche aussi statique que le tissage, qui ne les avait pas préparés aux adaptations. Se recaser c'est accepter d'exercer un métier différent, souvent avec une qualification inférieure, car les emplois proposés sont le plus souvent des postes d'O.S. et que les spécialités du textile, du tisseur au gareur, ne sont pas transposables en dehors de la profession. Les plus âgés ne peuvent pas se faire au rythme industriel, comme l'a montré la statistique des chômeurs. Se recaser, c'est aussi accepter des déplacements quotidiens, du village ou de la petite ville de la soie et de la cotonne vers les centres d'activités plus diversifiées.

Au total, pas moins d'un salarié de l'industrie sur cinq a dû changer de métier. Il y a eu davantage encore de licenciés, car ils ont été choisis, autant que possible parmi le personnel à l'âge de partir en retraite, particulièrement nombreux dans les entreprises en difficultés, qui avaient cessé de recruter. On peut estimer à plus de 10.000 les emplois supprimés, dont 7.000 dans le tissage et la transformation, soit près d'un sur deux existants en 1964, 1.500 dans la bonneterie, 300 dans la confection, près de mille dans les industries semi-lourdes (fibranne, terre cuite, papier), quelques centaines dans la métallurgie et les industries diverses, sans compter le bâtiment où les fluctuations sont la règle. L'augmentation des effectifs dans la métallurgie, la confection et les industries nouvelles explique que le bilan de l'emploi ait été moins lourd. Et bien souvent, les entreprises qui se sont restructurées n'ont pas toujours pu éviter une phase de licenciements avant de réembaucher. Il en a été ainsi pour les Tissages Roannais, qui ont regroupé les principales affaires de la ville et pour Schaptex, moulinage de fibres synthétiques, qui a succédé à la filature de schappe d'Amplepuis. Bien des salariés ont été licenciés plusieurs fois avant de retrouver un emploi stable.

II - UNE CRISE DE CONFIANCE

On peut penser quels traumatismes a causés cette crise de l'emploi. Et l'actualité est bien sombre. Les journaux locaux sont encombrés d'informations aussi décourageantes les unes que les autres: tant de licenciements à l'usine X; encore des usines qui ferment; le secteur de Z à son tour touché par la récession. Aucune lueur d'espoir n'apparaît. Voici la chronique de l'hebdomadaire l'Essor du 10.2.67, consacrée aux cantons de Thizy et Amplepuis:

LA SITUATION ECONOMIQUE

A Amplepuis, l'horaire de travail est tombé à 32 heures au tissage Ferrari. Mais il y a plus grave: la fermeture totale de la Filature de Schappe est-annoncée pour la fin de mars. Une partie de son personnel a été réembauché par la direction de "Schappetex" - il s'agit d'une usine différente- on pense que d'autres personnes pourront l'être encore.

- A la suite des licenciements des Ets Peugnet à Bourg-de-Thizy, une rencontre a eu lieu à la mairie de cette commune.....

- A Cours (Rhône) la direction des Etablissements Giraud (menuiserie industrielle du groupe Gimm) a fait ^{part} de "l'abandon momentané de son projet d'installation d'une seconde unité sur le terrain de la gare de Cours : décision dictée par les circonstances actuelles dans l'industrie du bâtiment qui ne permet pas la réalisation d'investissements importants, ceci malgré l'aide apportée par la commune, et en particulier par M. le maire de Cours".

Celle consacrée à l'arrondissement de Roanne dans un numéro de mars 1968 rend le même son.

Il ne semble pas que la situation doive sensiblement s'améliorer dans l'immédiat.

Après les 110 licenciements de l'usine Dumarest, les trois licenciements de Tricot Elite, les dix-sept licenciements de chez Châtre, les cinq de chez Fayet, les vingt-quatre de chez Ben Mussa à Charlieu, les huit de chez Dicker Micchi, les trois de chez Wagnon, les cinq de chez Gouttenoire et Cie (5), -chiffres donnés par la C.F.D.T., voici que l'on apprend le licenciement de trente deux ouvriers -sur une soixantaine- aux Ets Pralus père

et fils au Coteau.

Ces établissements font la menuiserie d'appartement, l'installation et l'équipement de magasins et les meubles de pharmacies. Il semble, pourtant, que la majorité des licenciés pourra, dans ce cas particulier, être reclassée assez facilement, dans d'autres entreprises travaillant le bois.

La situation peut bel et bien paraître apocalyptique. Et les commentaires du journaliste, pourtant porté à la prudence et à la résignation par la tradition conservatrice de cet organe diocésain, se font inquiets, alarmistes et accusateurs. On lit le 9.9.67, à la suite de la fermeture d'un tissage de soie à Belmont : "Le désert roannais" n'est pas seulement une image. C'est, avec la récession du textile, la réalité de demain" et, quelques lignes plus haut : "on voudrait tout de même devant ces fermetures d'usines et ces licenciements en chaîne que la situation de l'emploi dans le Roannais commence à être prise au sérieux par les autorités responsables". Après avoir reproduit le communiqué des unions locales C.G.T. et C.F.D.T. de Thizy, à la suite de la fermeture des trois usines du groupe Willot, le numéro suivant parle de "maison qui brûle".

La crise secoue brusquement ces régions "sans problèmes", bien tranquilles. Réunions et prises de positions se succèdent. Le seul numéro, déjà cité, de l'Essor du 9.2.1967, signale une rencontre à Bourg-de-Thizy entre le député, le conseiller général, le maire, les représentants des licenciés et des syndicats; la réunion, le 31 janvier, des maires du canton de Thizy qui mettent en place "un syndicat intercommunal qui se donne pour tâche la recherche de terrains pour la création d'une zone industrielle et d'industries susceptibles de s'y établir"; une communication le 2 février à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Lyon sur la dégradation dans les cantons de Thizy et d'Amplepuis; la réception le 3 février par le préfet du Rhône d'une délégation des maires du canton de Thizy, accompagnés du sous-préfet, du député et des représentants syndicaux, afin de demander le classement en zone critique des cantons de Thizy et d'Amplepuis. Cette revendication sera appuyée par une "marche sur Lyon" des syndicats. Le mécontentement se traduit aux élections législatives de mars 1967 par la victoire du candidat socialiste sur le député sortant U N R, maire de Tarare.

A Roanne, le débat économique est porté sur la place publique. Le rapport de la C.F.D.T. de mai 1966 met en lumière les déséquilibres régionaux, insiste sur la nécessité d'améliorer les infrastructures et d'implanter des services et des entreprises d'assez grandes dimensions, particulièrement en mécanique et en construction électrique, ce qui permettrait l'emploi de la main d'oeuvre qualifiée (6). A ce contre-modèle d'industrialisation, les milieux économiques préfèrent un contre-modèle d'image de marque : la Jeune Chambre Economique publie la brochure "Vendre Roanne". La Chambre

de Commerce rompt avec le splendide isolement. Elle pousse à la réalisation des zones industrielles, demande en vain le rattachement de l'arrondissement à l'OREAM Lyon-Saint-Etienne par lettre de son président du 10 Avril 1968 (7), fait appel à l'aide publique. Le soutien de l'appareil de l'État est le thème de la campagne du candidat UDR, qui l'emporte par 19.500 voix contre 10.500 au député centriste sortant, maire de Roanne. Le fait que deux circonscriptions législatives sur trois aient changé de titulaire montre l'inquiétude de l'opinion. C'est dans les communes manufacturières qu'elle est la plus profonde. Ainsi, un "comité survie" se met en place à Cublize. Toute reprise semble impossible car, quand bien même des usines s'implanteraient, il n'y a ni les logements, ni les services et les loisirs capables de retenir les cadres et les jeunes. Cette prise de conscience souterraine ne sera pas étrangère à l'inhabituelle animation de la campagne pour les élections municipales de 1971.

III - UNE CRISE COMPLEXE

La crise a paru générale, parce qu'elle a été déclenchée par une conjonction d'éléments conjoncturels. Mais leur répercussion a été très inégale, en fonction du degré d'adaptation de chaque secteur de production à l'économie moderne.

1 - Les difficultés conjoncturelles

Le plan de stabilisation Giscard d'Estaing, mis en oeuvre en 1963 et qui, en fin de compte, a été maintenu jusqu'aux événements de mai 1968, a gêné l'ensemble des entreprises par les restrictions et le renchérissement du crédit, ainsi que par le ralentissement de la croissance qu'il a entraîné. Les entreprises marginales, celles dont la gestion était défectueuse, mais aussi celles qui avaient lancé des investissements furent les plus exposées. Or cette conjoncture défavorable coïncide avec la liquidation du protectionnisme, sous l'effet conjugué de la fin de la préférence impériale, et de l'abrogation des dernières mesures restrictives qui conduisent à l'établissement du Marché Commun. Les conséquences de la perte progressive des marchés coloniaux culminent à la suite de l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962. Or l'industrie textile régionale faisait encore, en 1964, 10% de son chiffre d'affaires avec la zone franc et y trouvait un débouché assuré et rémunérateur pour des articles de basse qualité, invendables ailleurs. Les branches les plus traditionnelles ne sont pas prêtes au repli sur le marché national ni à la confrontation avec les pays industrialisés.

Par contre les difficultés passagères du bâtiment, de la métallurgie et des autres industries récentes, comme le bois, ne sont imputables qu'au plan de stabilisation. L'évolution des chiffres de l'emploi montre qu'il ne s'agit que d'une pause dans le développement d'industries jeunes. Dans le coton, le tissu éponge, dont l'organisation est solide, trouve rapidement à remplacer les débouchés coloniaux grâce à

la forte expansion des articles de plage.

2 - de la récession aux crises d'adaptation

La crise sera plus sensible dans la bonneterie et le voile tergal, car ces deux branches nouvelles ou rénovées restaient encombrées de pratiques artisanales. Celles-ci ne pouvaient subsister qu'avec des marges bénéficiaires suffisamment élevées, pour dispenser de toute préoccupation de productivité et de rationalité. Au fond ces difficultés s'apparentent à celles que nous avons observées à peu près à la même époque, dans l'industrie spontanée de l'"Italie du milieu", lors du passage de la phase de croissance rapide à l'âge de maturité (8).

a) la bonneterie (voir annexe 3)

Le malaise de la bonneterie se lit dans les statistiques de la Chambre Syndicale. De 1964 à 1968, le chiffre d'affaires qui précédemment augmentait de 10% par an, a diminué de 13% en francs constants. Les emplois ont baissé de 6%, passant de 12.500 en 1964 à 11.700 en 1968. Cette réduction affecte de façon sévère les ouvrières à domicile, dont l'effectif diminue de 30%, ce qui en soi témoigne d'une rationalisation, mais touche aussi les ouvriers en usine. De septembre 1967 à l'été 68, leur nombre est passé de 8.500 à 7.600. Des annexes établies à la campagne fermement, comme à Saint-Jodard et à Saint-Romain-la-Motte. C'est alors qu'on enregistre le maximum de chômeurs et de demandes d'emploi non satisfaites, des femmes en majorité, car la bonneterie n'est plus en mesure d'absorber les licenciés du tissage.

Gênée par les restrictions de crédit, la bonneterie roannaise a été en outre touchée par la quasi-disparition des débouchés coloniaux, en particulier par la fermeture du marché algérien en 1967. Les exportations vers la zone franc sont tombées de 42 à 3 millions de francs, soit de près de 10% à 0,5% de la valeur de la production, de 1966 à 1971. La concurrence étrangère se révèle redoutable, en particulier celle des grosses entreprises italiennes et allemandes, qui pratiquent la grande série et obtiennent un rendement de 90% de la production théorique, alors qu'il n'est que de 60% à Roanne, à cause de l'éparpillement des collections. Enfin, le fully fashioned se trouve confronté à une crise de surproduction.

La bonneterie roannaise résiste moins bien ^{que} la bonneterie française. Beaucoup d'entreprises cherchent à travailler en sous-traitance pour des centres extérieurs et le groupe Vitos de Troyes absorbe Anick-Robelin. Cette maison, qui avait connu une expansion fulgurante, n'a pu résister à l'échec du lancement des robes en papier, initiative qui lui avait valu son heure de gloire dans la presse. En 1971, Vitos conserve la marque commerciale, mais ferme les trois usines Roanne et La Pacaudière pour la maille, Saint-Martin-d'Estreaux pour la confection en tissé teint. La constitution en janvier 1968 entre la maison Pierron et le groupe Prouvost-Masurel

de Roubaix d'une société de vente unique, sous la marque Welcome-Pierron marque l'effort entrepris par l'industriel roannais pour atténuer la répercussion du poids des frais généraux engagés précédemment, dans la perspective d'une croissance régulière.

A part le cas d'Anick-Robelin et l'absorption de petites entreprises par des moyennes, on est frappé par la stabilité des structures et l'échec des tentatives de concertation. C'est que la génération des fondateurs toujours à la barre, n'accepte pas de cesser d'être les maîtres. Après mai 68, quand la consommation intérieure est relancée et les importations d'Italie provisoirement bloquées, on pouvait se demander si la bonneterie roannaise se maintiendrait à la place qu'elle s'était faite.

b) La disparition des artisans-tisseurs de voile tergal.

Moins que la suppression des ventes sur les marchés coloniaux, dont la part était négligeable, le ralentissement de la demande intérieure va ramener dans la fabrique de Tarare le cortège coutumier des "mortes", auxquelles pendant la période de lancement, le voile tergal avait échappé. En effet, le plan de stabilisation coïncide avec la mise en service des usines modernes construites, à partir de 1962, et en particulier de 1966 à 1969. La période de creux, habituelle à Pâques, se prolonge quatre mois en 1965 et les affaires sont très ralenties de janvier 1967 à juillet 1968 et pendant les trois derniers trimestres de 1970. Ces récessions se marquent par une diminution de 10% de la production et ne compromettent pas la croissance, car la saturation du marché intérieur a conduit les fabricants à développer l'exportation (voir annexe 4). Cependant elles vont mettre en cause l'existence des artisans-tisseurs dotés d'une demi-douzaine de métiers automatisés, qui n'avaient pas pu profiter des belles années pour s'équiper. Leur existence était précaire car le prix de façon avait été aligné sur celui des métiers automatiques : par exemple pour une "laize", c'est-à-dire une largeur de 4 mètres, il tombe de 4 francs 20 le mètre en 1962 à 3 francs.

La crise de 1967, la plus longue et la plus sévère, va être fatale aux artisans. Les voilà privés d'ordres, que les fabricants réservent à leurs usines, ou contraints d'accepter des tarifs de misère: 2,20 francs pour une laize de 4 mètres. A peu près un atelier sur deux ferme. Le nombre d'artisans immatriculés à la Chambre des Métiers de Roanne est passé de 103 à 63 à Saint-Just-la-Pendue et de 139 à 76 dans le reste de la zone, entre 1963 et 1972. Les jeunes s'embauchent pour faire équipe dans les usines de Tarare, du Coteau et de Balbigny. Ils continuent à habiter le village, où ils ont maison et jardin. Ceux qui persistent, souvent les plus âgés, savent qu'ils seront réduits à vivoter et que leur atelier ne leur survivra pas. Ils sont contraints de travailler en seconde main pour un façonnier-usiner, car leur production est trop faible pour intéresser le fabricant. Un artisan de Saint-Just-la-Pendue, qui a 7 métiers de petite et moyenne largeur, sur lesquels la pression des installations nouvelles est moins forte, se faisait en octobre 1968, en conjoncture

favorable, 1.500 Frs par mois, en passant avec sa femme 13 heures par jour sur les métiers, sans compter le "ressuïté". Quelques-uns qui avaient atteint un stade semi-industriel (une vingtaine de métiers actionnés en double équipe) pourront franchir la mauvaise passe, grâce à l'appoint temporaire de ressources complémentaires, comme ces deux tisseurs de Saint-Cyr-de-Valorges, dont l'un a élevé des cobayes et l'autre cultivé des champignons ! La crise de 1967 a même atteint temporairement les façonniers-usiniers. L'Essor du 14.7.67 fait état de 5 licenciements chez l'un d'eux à Croizet-sur-Gand et de 7 chez un autre de Chirassimont, qui employaient respectivement 15 et 20 salariés. Quelques petits fabricants cessent leur activité. Le secteur de Saint-Just-la-Pendue était touché à son tour par l'insécurité.

c) Le cas des industries diverses anciennes et des services nationalisés.

Pour les industries diverses, anciennement implantées, le ralentissement de la croissance et l'ouverture des échanges ne font qu'accélérer les exigences de modernisation. Comme elles appartiennent à des branches dont la capacité d'expansion est limitée, leur maintien ne peut être assuré que par des gains de productivité. Mais cela se traduit par des licenciements. On les constate dans les tanneries, tuileries et fabriques de crayons. La même évolution se produit dans le secteur public nationalisé. Entre 1962 et 1972, le personnel employé dans l'arrondissement de Roanne passe de 1000 à 450 pour la SNCF, de 500 à 200 pour EDF-GDF.

Les industries lourdes souffrent de l'éloignement de Roanne par rapport aux axes de communications modernes et du recul du charbon de Blanzy, dont la proximité était un avantage dans l'approvisionnement en énergie. Le groupe Rhône-Poulenc parvient à renforcer la position de "France-Rayonne", qui fournit les deux tiers de la production française de fibranne, cela au prix d'une automatisation intense, qui entraîne une réduction de moitié des effectifs : montés à 1300, ils sont tombés à 700 en 1968. Par contre l'unité de fabrication des papeteries Navarre a fermé début 1972, entraînant la suppression de 400 emplois masculins. Certes sa localisation n'avait plus de justifications économiques. C'est pourquoi elle avait été orientée vers le papier de qualité, papier glacé des couvertures de magazines par exemple. S'il avait été rénové, le matériel était ancien : deux machines datent d'avant la guerre de 1914, les deux autres d'entre les deux guerres. En 1967 seulement, on ajoute une unité moderne de papier couché. Il ne semble pas que la gestion ait été très rigoureuse. Comme le groupe était en déficit (9), victime d'ailleurs du suréquipement de la branche, l'usine de Roanne était condamnée.

3 - de la récession à la crise de structure : le tissage traditionnel

La cotonne, la soierie, la couverture classique de Cours trouvaient leur survie dans les marchés coloniaux et dans la "rente de médiocrité" que représentaient le matériel amorti de longue date et l'infériorité des rémunérations et des conditions de travail -à commencer par celles des chefs d'entreprise de petite taille-. Toutes ces affaires qui péréclitaient doucement tout en pensant pouvoir "s'en tirer", confiantes en une reprise qui les remettrait en fonds, en leur permanence qui les faisait paraître invulnérables, dans le soutien des banques pour celles qui recouraient au crédit, vont se trouver incapables de faire face aux conditions nouvelles de l'industrie textile.

a) Liquidation du passé et mutation technologique

Ces industriels désabusés ne vont pas pouvoir répondre aux exigences des marchés des pays industrialisés. Comme les besoins élémentaires sont amplement satisfaits, il faut être attentif à la mode et aux usages industriels. Nous avons montré, à partir de l'exemple des petites villes du Haut-Beaujolais comment ils s'étaient persuadés qu'il ne leur était pas possible de changer de fabrications (10). Même si le crédit n'avait pas été freiné et les prix bloqués, adaptation et reconversion n'étaient pas pensables en raison des mentalités. Agés -les deux tiers d'entre eux ont plus de cinquante ans-, volontiers autocrates, "ces chefs d'entreprises domestiques, sinon dynastiques" (11) supportent toutes les faiblesses de l'entreprise familiale. Leurs cadres, recrutés parmi les parents, ou formés sur le tas, manquent d'ouverture et ne sont pas suffisamment spécialisés pour les décharger des besognes de routine. Leur milieu professionnel, dominé par les "descendants" qui n'ont eu qu'à reprendre une affaire prospère, finit de les isoler : la conservation du passé y passe pour sagesse et toute dérogation à l'individualisme, pour folie. Le mouvement syndical, en porte à faux dans une branche en difficultés, et qu'ils se sont employés à paralyser par une attitude paternaliste, n'est pas là pour les aiguillonner. D'ailleurs, "la main d'oeuvre se rend compte de sa médiocre situation, mais juge qu'il est inutile d'améliorer ce qui est, en tout état de cause, en train de disparaître" (12). Les ouvriers se bornent à recommander à leurs enfants de prendre un autre métier, ce qui explique la désaffection dont souffre encore aujourd'hui l'industrie textile.

La fermeture, quasi totale des marchés coloniaux, consacrée par la suppression des licences d'importation en Algérie, se traduit, en 1965, par une chute brutale des livraisons, d'un quart pour la cotonne, complète pour le voile de rayonne. Une à une, les entreprises prisonnières du passé ferment ou sont absorbées, à commencer par les plus prestigieuses. On croyait la situation

assainie lors de la reprise de Juillet 1968. Si l'on ne s'inquiète guère de la disparition des derniers rescapés, l'opinion est fort anxieuse de constater que des entreprises équipées de façon moderne et dont la politique commerciale est saine, ne puissent pas tenir et que, dans les regroupements, les mesures de restructuration ne soient pas suffisantes. 1970 est une mauvaise année : les suppressions d'emplois sont aussi nombreuses qu'en 1966. A la liquidation du passé vient se superposer la mutation technologique, que le matelas de protection d'affaires vétustes avait retardée jusque là.

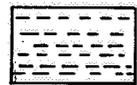
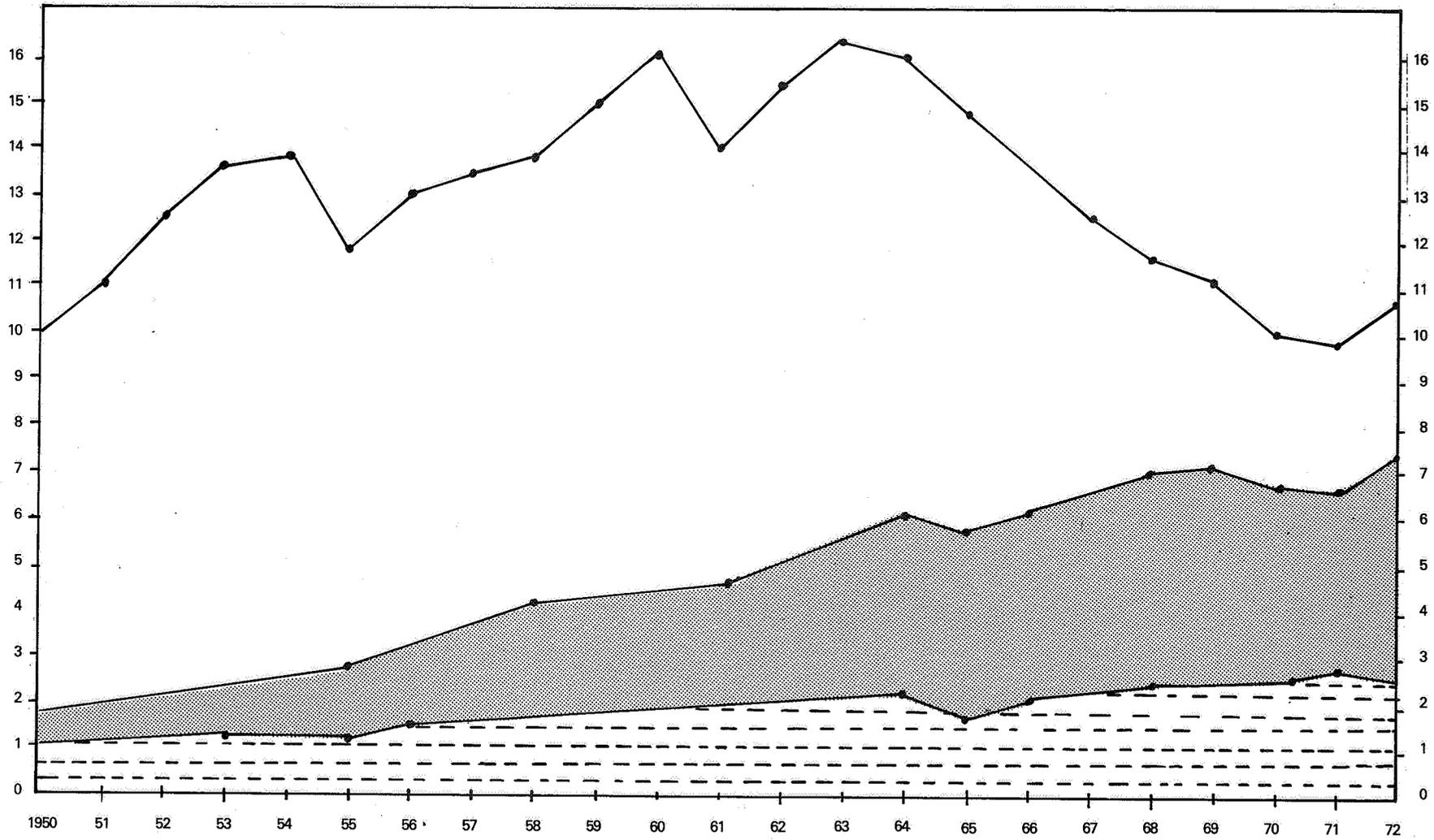
Le métier automatisé était, somme toute, proche des premiers métiers mécaniques. Il ne pouvait soutenir la concurrence avec le métier automatique, qui fait tomber le prix de revient de la duite de 75 à 80 centimes anciens pour un métier qui bat à 110-120 coups-minute, à 30 centimes (11). Les entreprises disparues les premières n'avaient pas eu les moyens financiers d'en acquérir, car il coûte 2 millions et demi d'anciens francs et qu'on ne l'achète pas à l'unité : un ouvrier en surveillance quinze, un gareur en entretien 40. Mais le métier automatique est lui-même dépassé par le métier sans navette et le "non tissé" (13) qui font leur apparition vers 1968 : pour la fabrication des wassingues, un métier automatique sort 2,8 mètres à l'heure, un métier sans navette 9 mètres et le non-tissé 198 mètres ! Or le métier sans navette coûte six millions. Industrie de main d'oeuvre, l'industrie textile devient industrie de capitaux. Dans l'industrie cotonnière, on estime qu'il faut de 12 à 13 millions pour reconduire à 12 ou 15 ans un emploi et 75 millions pour créer de toutes pièces un poste de travail à trois équipes dans une unité intégrée (14).

b) L'heure de vérité de la cotonne et de la soierie.

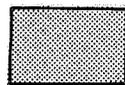
1963 et la première moitié de 1964 avaient été pour la cotonne une période favorable. La demande intérieure, stimulée par les achats des rapatriés d'Algérie, se situe à un niveau élevé. On dépasse les 10.000 tonnes de tissus plats. La capacité de production est utilisée à plein et l'horaire est de 42 heures 30 par semaine. Mais à partir de 1964, la situation se détériore gravement : en juin 1965, l'activité est inférieure à la normale de 30%. En dépit de légères reprises fin 65-début 66 et de juillet 68 à juin 69, elle s'affaisse encore de 5% environ par an, jusqu'au second paroxysme du début de 1970 au premier semestre 1971, qui se traduit par une nouvelle chute de 30%. Au début, la baisse en tonnage est peu sensible, car les maisons accumulent les stocks d'articles classiques et renforcent l'orientation vers des articles moins élaborés comme les tissus industriels. Par la suite elle est d'autant plus forte que la modernisation passe par une plus grande utilisation de fibres nouvelles, dont la densité est inférieure à celle du coton (voir annexe 2).

Fig. 1 - DIAGRAMME DE LA PRODUCTION DE TISSUS DE COTON DANS LA RÉGION DE ROANNE-THIZY DEPUIS 1950

en milliers de tonnes



Tissu lourd



Tissus bouclés



Article classique

Les milieux professionnels insistent beaucoup sur la fermeture des marchés coloniaux. Ils en exagèrent sans doute les effets. Le temps n'est plus, depuis longtemps, où la région travaillait un jour sur quatre pour l'Outre-Mer. La fermeture de l'Indochine à partir de 1954, qui absorbait un quart de ces exportations, leur a porté un premier coup. En 1961, elles ne représentent plus que 2.000 tonnes, soit 15% du tonnage. Elles tombent à 1.000 tonnes en 1965 pour disparaître pratiquement en 1971. Une industrie vigoureuse aurait pu y remédier. Les vraies raisons de la crise sont qu'on continue à fabriquer, sur du matériel dépassé, des articles qui ne se vendent plus : le vichy, le croisé de coton, détrônés par l'imprimé, la maille, les tissus en fibres synthétiques. La contraction du marché intérieur suscite une concurrence ruineuse.

La crise a été plus sévère qu'ailleurs. Pour l'ensemble de l'activité cotonnière, y compris donc le tissu éponge et le tissu lourd qui ont continué leur progression, la diminution a été, entre 1964 et 1972, de 31% pour la région au lieu de 11% en France pour les tonnages, de 48% au lieu de 27,2% pour les effectifs, de 52% au lieu de 32% pour le nombre des métiers. Plus de la moitié des métiers existants et 70% des métiers ordinaires ont été supprimés. Et pourtant en 1972 le matériel conserve encore un certain retard, dû au maintien d'entreprises qui font encore la petite série dans le tissu éponge et l'article classique. Si l'on compare la région Rhône-Alpes, où le secteur de Roanne-Thizy assure 85% de la production et la France, le pourcentage des métiers en activité par rapport aux métiers existants est respectivement de 93 et de 80%, celui des métiers ordinaires par rapport aux métiers en activité de 40 et de 15%, celui des métiers en simple, double et triple équipe de 12, 37,5 et 50% au lieu de 4,5, 44,5 et 51% (14bis). Pour la seule cotonne, on peut admettre que les effectifs sont tombés de 4500 à 1500 et la production de 10.000 à 3.000 tonnes entre 1963 et 1971.

La crise va frapper toutes les catégories d'entreprises, des plus petites aux plus prestigieuses. Les grands cotonniers de Roanne vont être mis en difficultés dès la première phase, de 1965 à 1968. Quatre d'entre eux vont être absorbés par Dolfus-Mieg et Cie, qui les réunit dans une société nouvelle, les Tissages Roannais. On comprend que le groupe, qui avait rassemblé autour de la célèbre filature de Mulhouse ses principaux concurrents de l'Est et du Nord, comme J. Thiriez et Cartier-Bresson, ait été intéressé par la constitution d'une branche complémentaire de tissage. Or, il avait des créances sur la place qu'il fournissait en filés. En 1964, il accorde un prêt à une maison. En 1965, il prend une participation majoritaire dans la société Déchelette-Despierres et dans les Tissages A. Bréchar, en même temps que dans la société Dupuis-Merle et Cie de Thizy, réduite à une affaire de négoce. En janvier 1967, il signe un accord avec Emile Grosse et fils, qui était en meilleure position, grâce à son important

département de linge de maison. Enfin en janvier 1968, la Société Chamussy-Grenot et Fouilland, qui conservait de solides débouchés dans la clientèle rurale et en Afrique Noire, négocie son intégration pour le 1er Janvier 1970 et fournit aux Tissages Roannais son premier P.D.G.. Pas pour longtemps, car fin 1969, D.M.C. s'associe à Texunion, groupe textile de Rhône-Poulenc, et prend 51% des actions de la Nouvelle Texunion, qui avec un chiffre d'affaires de 760 millions, devient l'un des premiers grands du textile français. Les Tissages Roannais forment la Division Tissés Teints de Texunion, dont la présidence passe à un représentant de la fabrique de doublure de Roubaix, Leclercq-Dupire, qui avait absorbé des affaires de soierie lyonnaises. Celui-ci nomme comme directeur le responsable d'une usine des Vosges (15). L'année 1970 est particulièrement difficile : le chiffre d'affaires tombe de 55 millions en 1969 à 48. Les premiers exercices avaient déjà été déficitaires et cependant les investissements sont indispensables, notamment en métiers sans navette. Par souci de rationalité, les vieux métiers sont supprimés et six usines fermées, dont tous les tissages de Roanne, où les 700 emplois ouvriers que l'on comptait encore en 1966 sont réduits à 200. Le seul tissage important qui subsiste dans la ville est celui de Destre et Cherpin, reconverti pour moitié en 1963 dans le tissu-éponge, avec 170 ouvriers. En effet, le tissage Dumarest, qui comptait 200 salariés avant la crise, ferme purement et simplement en février 1968. Il ne représentait plus qu'une part minime et peu rentable d'intérêts plus vastes. Les Dumarest fournissent l'unique exemple de cotonniers locaux devenus financiers. Ils ont placé les bénéfices réalisés dans les comptoirs de l'Indochine et subsidiairement dans le tissage de Roanne, dans deux sociétés prospères où on retrouve d'autres intérêts coloniaux et textiles : la Société Application des Gaz, dont l'usine principale, Camping-Gaz International, est à Saint-Genis-Laval, près de Lyon, et la Compagnie Industrielle et Financière d'Alais, qui gère un portefeuille de valeurs mobilières (16).

A Thizy, l'agonie de la cotonne va se faire plus lentement, mais inexorablement. Aujourd'hui l'ancienne capitale de l'article populaire contrôle moins de 300 emplois, si l'on exclut la transformation. Les "marchands de tissus" ont voulu tenir jusqu'au bout. Chacun pensait candidement que sa maison resterait la dernière, mais beaucoup ont voulu aussi assurer leurs responsabilités envers le personnel en évitant de licencier, au risque de compromettre leur patrimoine. L'étalement de la crise a amorti les répercussions sociales, mais une cession en temps utile aurait peut-être rendu possible une restructuration. Les petites entreprises ferment les premières, les plus importantes de janvier 67 à juillet 68, quand le tissage roannais est déjà regroupé. Le groupe Willot, qui avait repris les établissements Chamrion et Sirot, abandonne la partie en

juillet 67, sans pouvoir réaliser des opérations immobilières rentables, sur cette colline où on ne sait que faire des bâtiments désaffectés. La mutation technologique de 1970 se traduit par l'échec d'un nouveau-venu, qui avait pourtant créé un important tissage de tissus pour chemises en polyester. La même année, Boussac est contraint de convertir en atelier de préparation pour l'usine Jalla de Régnv, le tissage de popeline de Michaudon, qui passait quelques années plus tôt pour un établissement pilote. Dans les villages les tissages indépendants qui faisaient l'article colonial ferment l'un après l'autre et le "baron de la vallée", qui avait repris ceux qui s'égrennent le long du Mardoret, est contraint d'abandonner, à son tour, au moment de la fermeture définitive du marché algérien. En fait d'articles populaires, il ne subsiste plus que de petits tissages dans la haute vallée du Reins et les Ets Thoviste et Gouttard, qui maintiennent à Bourg-de-Thizy, la tradition des marchands de tissus. Les tissages moyens des bourgs, à Saint-Vincent-de-Reins, Saint-Victor-sur-Rhins et Montagny subsistent avec des effectifs réduits. Seuls, trois tissages d'une cinquantaine de salariés, qui s'étaient spécialisés dans les tissus de confection-mode ou le linge de table ont traversé la crise sans grands problèmes. Le pays de Thizy et ses abords ne fournissent guère plus de 500 emplois, là où il y en avait 3.000 en 1954 !

Les difficultés du tissage se répercutent sur l'ennoblissement, terme qui tend à se substituer à celui de transformation. Elles sont moins sensibles, car les façonniers les plus liés à la cotonne -le groupe Gillet-Thaon à Roanne et des affaires moyennes à Thizy- ont diversifié leur activité et ont recherché des débouchés extérieurs. Mais la plupart ont connu des exercices déficitaires et des réductions d'emploi. Elles ont été d'un quart chez Gillet-Thaon, qui a absorbé en 1967 le département transformation de Brécharde. Dans le même temps, les ateliers intégrés ont disparu, sauf celui de Chamussy, conservé par les Tissages Roannais et celui de Thoviste et Gouttard.

La cotonne s'est recroquevillée comme une peau de chagrin. Ce qui subsiste est dominé par les groupes extérieurs. La réciproque n'est pas vraie, à l'exception de Sauvegrain, allié par sa mère aux Dumarest, qui en 1953 a fermé son bureau de Roanne pour s'installer à Paris. Il a pris des intérêts dans les tissages de popeline et d'articles de sport de Gray et Baume-les-Dames, intégrés par la suite à Texunion, et est devenu président du Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière Française. Exception isolée, comme celle des Dumarest sur le plan de la conversion. On peut aussi citer un héritier du tissage de Coutouvre fermé en 1960, qui a repris une affaire de maille à Grenoble, et les frères Van de Walle, figures de légende de Chauffailles, où ils sont arrivés de Flandre belge à bicyclette au lendemain de la guerre 1914-1918. Ils ont

réussi à faire d'un de leurs tissages une usine de transformation des matières plastiques, tout en maintenant l'autre en activité. A l'inverse, les industriels désabusés ont "accepté leur défaite", suivant l'expression de Dugrand. Les plus aisés vont vivre de leurs rentes et de leurs revenus fonciers; leurs enfants exercent des professions libérales ou exploitent des commerces, par exemple des garages. Les plus besogneux font du négoce de tissus.

La soierie, intermédiaire entre la haute nouveauté et la grande série, qui caractérise les districts de Charlieu-Chauffailles et de Panissières, va connaître une évolution semblable. Même succession de reprises, de l'automne 65 à la fin de 1966 et de l'automne 68 à la fin de l'été 69, et de paroxysmes. 1970 est ici encore "l'année terrible", mais la conjoncture prend le pas sur l'évolution technologique déjà profondément engagée dans les grands tissages de l'Isère. A la fermeture de nombreuses affaires de soyeux de Lyon et de Saint-Etienne, entraînée par la chute de maisons de haute couture parisienne, s'ajoute la réduction des exportations vers les Etats-Unis. On note aussi la même absence de réactions de la part des fabricants et des façonniers-usiniers. Pendant la crise il n'y aura pas d'investissements. Comme à Thizy, l'assainissement se fait seulement par la disparition, sans regroupements ni reconversions, d'affaires dont la solidité impressionnait. Par exemple, l'arrêt du tissage de toiles de parapluie Héraud à Bèaumont en septembre 1967, et à Charlieu en 1970, les fermetures de Debiesse, le plus ancien fabricant, et de Bucol, réputé pour son "bel ouvrage", avec encore cent ouvriers en 1968, que la reprise par un donneur d'ordres, Ben-Mussa, n'a pu sauver. On note partout la même ampleur des suppressions d'emplois : 400 sur 750 dans la région de Charlieu et 300 sur 450 à Panissières, entre 1964 et la fin de 1970. Encore ces chiffres n'enregistrent-ils pas la quasi-disparition des façonniers indépendants à domicile.

IV - LA DISPARITION DE L'HERITAGE MANUFACTURIER

En confrontant l'industrie régionale, et au premier chef une industrie textile lentement élaborée au cours des siècles, aux réalités de notre temps, la crise a remis en cause l'héritage manufacturier qui avait survécu, en s'adaptant à la première révolution industrielle.

1 - La fin de la fabrique

L'évolution récente marque la fin de la fabrique, par disparition de son personnage-clé, le tisseur à domicile. Sans doute, depuis la crise de 1930, la plupart avaient rompu tout lien avec la terre, conscients de la nécessité du choix : devenir ouvrier ou agriculteur, mais à part entière. Aujourd'hui avec ses

quelques métiers anciens, même rénovés, il ne peut pas rivaliser avec les prix de façon des usines, où chaque ouvrier surveille une vingtaine de métiers automatiques, et il n'a pas les moyens financiers d'atteindre ce niveau. Il n'y a plus qu'une quarantaine de tisseurs à domicile pour la cotonne, répartis dans la haute vallée du Reins, et deux entreprises pour leur donner des ordres : Suchel à Mardore, Gouttenoire et Deveaux à Saint-Vincent-de-Reins. Ils ne sont guère plus d'une centaine pour le voile-tergal, autour de Saint-Just-la-Pendue. Ils reçoivent la même rémunération que l'ouvrier d'usine, pour des horaires supérieurs. Ils sont âgés et n'ont pas de successeur.

Le fait le plus significatif est la désertion de la haute nouveauté dans ses bastions recherchés pour l'habileté et la conscience professionnelle de leurs tisseurs. Il y a là moins une fatalité technique qu'un fait de civilisation. En effet, les articles les plus délicats ne peuvent être faits qu'en atelier et sur des métiers à 110-120 coups minute. Les fabrications, en effet, sont particulières. La chaîne est tramée de façon lâche, puis imprimée à Lyon. On enlève ensuite les fils de chaîne et la pièce est retissée selon le motif imprimé. Pour les robes de mariage princier, le satin est imprimé et les motifs apparaissent en velours, en relief sur le fond qui a été rasé à la main dans les intervalles. Or, l'effort pour rationaliser et moderniser tout ce qui peut l'être a été tenté par un fils d'artisan de Saint-Denis-de-Cabanne. Après des études à l'école de tissage de Lyon, il acquiert l'expérience de la grande industrie, comme chef de fabrication à l'usine Boussac de Michaudon. Puis il se met à son compte : il se constitue une clientèle de soyeux, s'attache un groupe d'artisans qui ne travaillent que pour lui et construit un bureau et un atelier de préparation en 1962. Or depuis 1970, l'avenir s'assombrit. D'une part, la modification des priorités d'achat porte de moins en moins la clientèle vers le grand luxe dans l'habillement. La hausse vertigineuse du prix de la soie (17), le ralentissement, en raison du désordre monétaire, en particulier vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, des exportations qui constituaient 80% du chiffre d'affaires, ne sont pas là pour arranger les choses. D'autre part l'atavisme ne prévaut plus sur la contagion du mode de vie ambiant. Le tisseur n'accepte plus la succession, au cours de l'année, des "coups de feu", où on travaille quatorze heures par jour et des "mortes", la succession des bonnes années où l'on "enrange" pour compenser les mauvaises. L'affaire exemplaire de Jean Chevallier ne fait plus tourner qu'une quarantaine de métiers, répartis dans une quinzaine d'ateliers; et, quand bien même les débouchés seraient assurés, trouverait-elle demain des façonniers ? Par la force des choses, la haute nouveauté passe au stade semi-industriel et se réfugie, nous l'avons vu, dans des entreprises de 30 à 50 métiers qui fonctionnent à double équipe et font de moins en moins

appel aux tisseurs à domicile. Celle du maire de Bussières, qui avait encore 100 métiers au dehors jusqu'en 1968, n'en a plus que 20 en 1972.

Ainsi, l'élévation générale du niveau de vie et la fin de l'autarcie condamnent les articles de luxe, inséparables de rythmes de travail irréguliers, quand ils sont liés à la mode, et du travail manuel mal rémunéré. Leur fabrication n'est compatible qu'avec des genres de vie patriarcaux dans les pays pauvres, où tout revenu complémentaire, si modeste soit-il, est appréciable. La liste est longue des produits abandonnés : le tricot aux aiguilles pratiqué jusqu'aux années 1900-1930, la broderie à la main, puis Cornély, pratiquée en ateliers dans les villages jusqu'en 1939-1950. La disparition du tissage à domicile de la haute-nouveauté coïncide avec celle de la broderie sur métier Saint-Gall : le seul "fabricant de broderie" de Tarare ferme son atelier en 1972 et confie ses métiers à des artisans de Villers-Outréaux, près de Cambrai, où l'atavisme familial s'est mieux maintenu (18). Les accords de Grenelle de 1968, qui relèvent le SMIG et étendent les prestations sociales aux travailleurs à domicile hâtent l'évolution en cours. La confection à domicile du linge de table qui était très répandue cesse, sauf dans quelques villages de montagne, où on ferme les yeux sur le "travail noir". Pour la maille, une très forte réduction du nombre de femmes faisant les finitions chez elles avait été observée en 1966-1967, au moment de la récession. Elle se continue après 1968 malgré la reprise, car les bonnetiers, pour limiter la répercussion de la hausse des charges salariales sur les prix, choisissent des modèles simples, sans fioritures.

2 - la disparition du genre de vie mixte et la désertion des campagnes manufacturières.

Depuis la crise, le textile traditionnel a pratiquement déserté les campagnes. Non seulement elles abritaient les tisseurs à domicile, mais la modernisation du tissage a amené sa concentration dans les villes. Les petites et moyennes entreprises ou les annexes établies dans les villages ont presque toutes fermé. Elles avaient conservé le matériel ancien et sortaient les articles les plus simples, soierie classique, vichy à carreaux, voile de viscose, destinés en grande partie aux colonies et qui ne trouvaient plus preneur sur le marché national. Ainsi, à Belmont, les emplois salariés dans la soierie tombent de 158 à 10. A Cublize, ont été fermés trois tissages de cotonne sur quatre et le tissage de voiles de viscose de Goujat, arrêté par Texunion en 1970. A Mardore, ne subsiste qu'un seul tissage sur sept établissements.

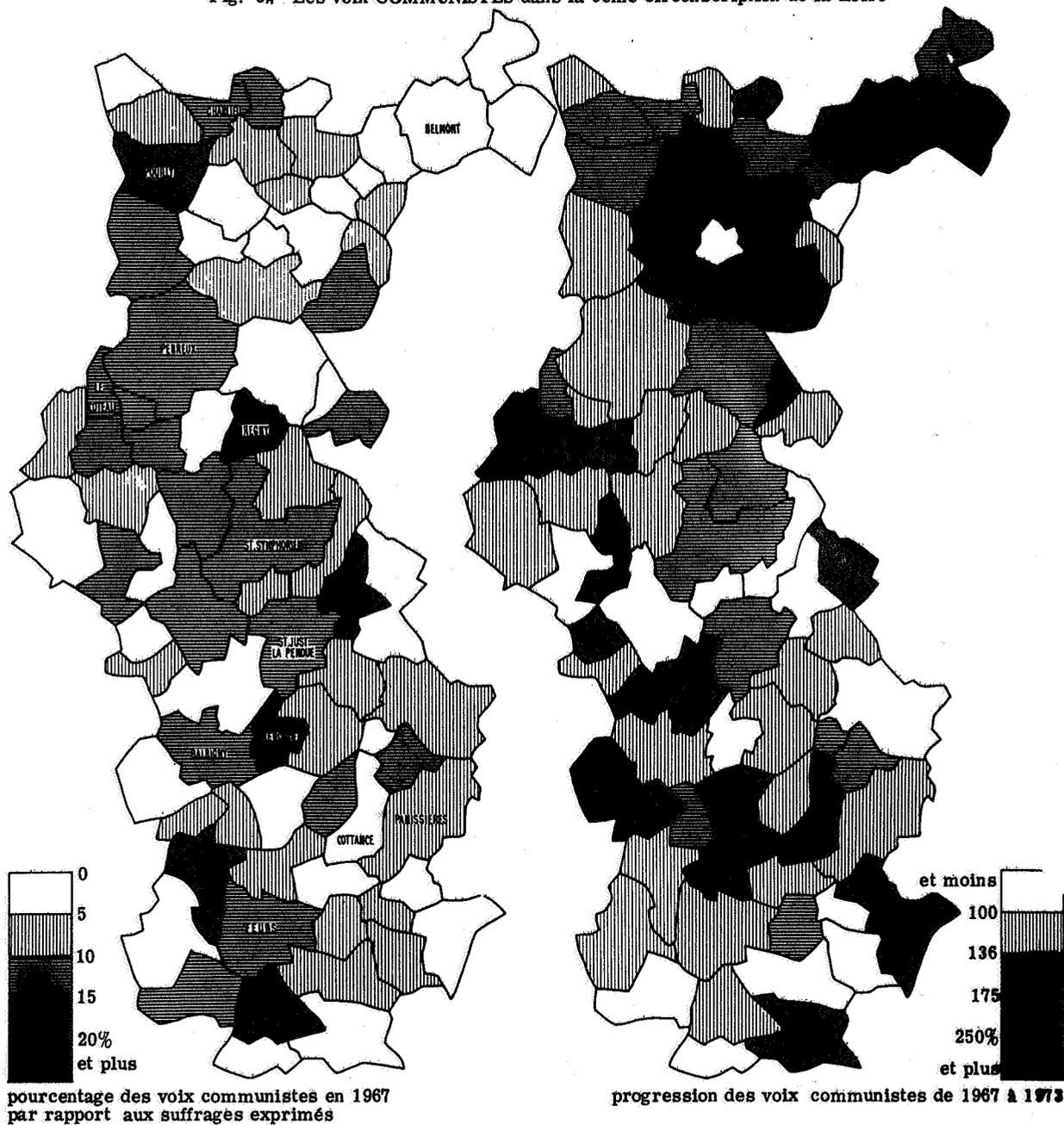
La fermeture de ces petites usines dispersées dans les bourgs et les écarts remet en cause l'association entre le travail agricole et le travail industriel pratiquée au sein de la famille, grâce à un partage des tâches entre

les générations. Le genre de vie mixte avait maintenu beaucoup d'exploitations de moins de dix hectares, peu progressives et tournées vers l'autoconsommation, non viables dans des conditions normales. Les aides familiaux, astreints à de longs déplacements, préfèrent s'installer en ville. Réduits aux seules ressources de la ferme, le chef d'exploitation, s'il n'est pas trop âgé et s'il a encore des enfants à charge, cherche à s'embaucher. Ainsi apparaît l'ouvrier-paysan stricto-sensu, avec les inévitables migrations pendulaires. Il en résulte une extensification du système de culture et une déprise humaine sur la terre.

Les campagnes manufacturières, qui avaient conservé des densités souvent supérieures à 50 habitants au km², grâce à leur nombreuse population active employée dans l'industrie, voient peu à peu désertés les écarts et les bourgs, où le secteur tertiaire se trouve hypertrophié. Sans doute quelques bâtiments désaffectés ont été réutilisés à partir de 1971 par des bonnetiers ou pour des industries diverses. Mais les villages ne s'en trouvent pas moins réduits au rôle de communes-dortoirs et les plus éloignés des centres d'emploi entrent dans la zone d'abandon. Pendant les heures de travail, seul quelque tracteur vient rompre le silence et on ne rencontre plus que des enfants et des vieillards. A Jarnosse, à mi-chemin entre Charlieu et Thizy, on ne compte plus que 325 habitants en 1971, contre 404 en 1962, dont 104 âgés de plus de 60 ans ! Quarante travailleurs partent chaque matin, soit plus de la moitié de la population active non agricole. A Lay, pour une population de 644 habitants, une centaine de personnes travaillent en dehors de la commune (19).

Le tisseur à domicile et le paysan des écarts, tour à tour employé dans une usine de taille réduite, à l'atmosphère paternaliste, et patron sur sa petite exploitation, se considéraient plus comme des travailleurs indépendants que comme des salariés et étaient bien loin de toute conscience de classe. Or ils vont se recaser dans de grands établissements appartenant à des groupes capitalistes puissants, comme Boussac à Régnny, Texunion à Saint-Jean-la-Bussière, l'usine de wagons de Balbigny et la fabrique d'ameublement Beka au Coteau, où ils se trouvent en présence d'ouvriers de la ville et de syndicats structurés, en tête desquels se place la C.G.T. Ils vont fortement ressentir leur condition de dépendance, même si cela leur vaut de meilleures rémunérations. Leur sentiment d'être prolétarisés va se traduire dans le comportement électoral de la 6ème circonscription de la Loire, qui correspond à la rive droite du fleuve, du canton de Charlieu au nord à celui de Feurs au sud. Le parti communiste y était pratiquement inexistant, recueillant moins de 10% des voix en 1967. Il ne recule pas en 1968, contrairement à l'ensemble du pays, et en 1973, il accroît son audience d'un tiers. Alors que sa progression est limitée dans les centres urbains

Fig. 34. Les voix COMMUNISTES dans la 6ème circonscription de la Loire



et ouvriers (Charlieu, Le Coteau, Régny, Balbigny et Feurs), il fait une nette percée dans les campagnes manufacturières d'hier, en particulier celles de la cotonne et de la soie, où il obtenait moins de 5% des suffrages. Son pourcentage double dans le canton de Belmont, l'est des cantons de Charlieu et de Perreux et autour de Panissières, où la commune de Cottance détient le record avec un accroissement de 350% ! La netteté du phénomène montre que le changement socio-professionnel s'est mué en changement socio-culturel.

B - AMPLEUR ET LIMITES DES TRANSFORMATIONS -

I - LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEL OUTIL DE PRODUCTION

A la crise de l'emploi qui a sévi de 1964 à 1970, se superposent paradoxalement une croissance satisfaisante du chiffre d'affaires et une croissance impressionnante des ^{pour} profits industriels, particulièrement à partir de l'été 1968 (20).

1 - La reprise des affaires et des investissements

L'évolution du chiffre d'affaires du secteur privé en francs constants (20) fait apparaître de 1968 à 1971 une augmentation moyenne de 15% par an. Elle est moins sensible, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre dans les services (+ 11%) que dans l'industrie (+ 16%). Il est vrai que ces trois années sont particulièrement favorables, mais entre 1966 et 1972, l'augmentation annuelle moyenne dans le secteur secondaire est encore de 12% (voir tableau 1).

Comme élément supplémentaire d'appréciation, on pense au montant des règlements de compensation : Jean Labasse y voyait une image de la "surface financière" de chaque place (21). Mais depuis lors, une partie sans cesse croissante des transactions échappé aux banques implantées localement. Les banques parisiennes et lyonnaises ont développé leur activité à leur détriment, de même que le crédit à moyen et long terme est de plus en plus traité directement par les organismes professionnels nationaux. On ne peut donc tirer de conclusions de l'apparente stagnation des règlements en compensation. Dans le ressort de la Banque de France de Roanne⁽²²⁾, ils sont passés de 1470 à 1700 millions de francs, entre 1964 et 1970, soit une croissance annuelle de 2% seulement, sans commune mesure avec celle du chiffre d'affaires. Dans le ressort de la succursale de Lyon, on constate même une diminution de près de 3% en francs constants, de 1962 à 1971 !

L'évolution des risques bancaires, c'est-à-dire des engagements des entreprises et des particuliers, à la fin de chaque année, est au contraire

Tableau 1 - Evolution du chiffre d'affaires hors taxes dans l'arrondissement de Roanne

en M.f. courants	1966	1968	1969	1970	1971	1972
ind. métallurgiques	180	360	500	553	760	675
ind. textiles	750	780	955	1075	1223	1495
dont tissage et annexes	320	357	420	463	525	628
bonneterie (a)	360	360	460	530	600	750
habillement	70	63	75	82	98	117
ind. diverses anc. at.mat ^x constr, terre cuite	130	135	150	182	230	204
cuir	30	27	30	33	53	46
cahier	12	12	16	18	23	19
papier-carton	87	97	104	131	153	139
ind. diverses nouvelles	165	195	240	290	337	373
dt.ind.al. et agr.	100	120	140	150	175	195
bois & ameublement	35	50	70	75	97	106
bâtiment et T.P.	100	110	143	160	185	230
total industrie	1.320	1.580	2.000	2.250	2.730	2.980
services	?	380	460	500	570	870
total		1.960	2.460	2.750	3.300	3.850
en M.f. 1968	1966	1968	1969	1970	1971	1972
industrie	1.385	1.580	1.870	2.100	2.370	2.380
services		380	430	435	510	700
total		1.960	2.300	2.535	2.880	3.080

Source : C. C. I. De 1966 à 1968, le chiffre d'affaires est donné pour les entreprises réalisant plus d'un million de C.A. A partir de 1968, il est donné pour toutes les entreprises, ce qui fait apparaître une augmentation de 10%. On a tenu compte dans la répartition entre les branches que le pourcentage supplémentaire n'était pas le même d'une branche à l'autre.

un indicateur fiable, car ils sont reportés au siège de la Banque de France, dans le ressort du domicile de l'emprunteur, quelle que soit la localisation de l'organisme prêteur.

Tableau 2 - Evolution des risques bancaires par grands secteurs d'activités dans l'arrondissement de Roanne (en francs constants - indice 1968 = 100)

	1951	1960	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Total	17	40	90,7	100	116	133	163	157	162
industrie	22,2	53	94,4	100	125	139	175	180	176
commerce et services	5	5	75	100	80	105	110	104	113
agriculture et stocks	2,5	8	160	100	122	160	205	125	160

On constate que les risques bancaires en francs constants ont augmenté de près de 20% par an de 1967 à 1971 (19%) et de 1960 à 1967 (18,5%). Il n'avaient augmenté que de 15% entre 1951 et 1960, mais alors les risques étaient négligeables dans l'agriculture et le secteur tertiaire. Au contraire, le taux de croissance des risques industriels, qui était de 17,2% par an entre 1951 et 1960, tombe à 7% entre 1960 et 1967, pour s'élever à 25% entre 1968 et 1969, 18% en 1970 et 33% en 1971. Ainsi les premières années de la crise et celles qui l'ont précédée, ont été une période de sous-investissement dans l'industrie.

On en a confirmation si l'on examine les dépôts et les emplois.

L'examen des règlements en compensation nous a appris qu'une forte proportion des disponibilités et des prêts échappe aux banques de la place. Mais les professionnels estiment que les affaires traitées à l'extérieur le sont dans des proportions très proches de celles traitées localement, quant aux rapports entre dépôts et emplois et à leur distribution interne. Au niveau des ordres de grandeur, il est donc possible de faire "des pesées justes avec une balance fausse".

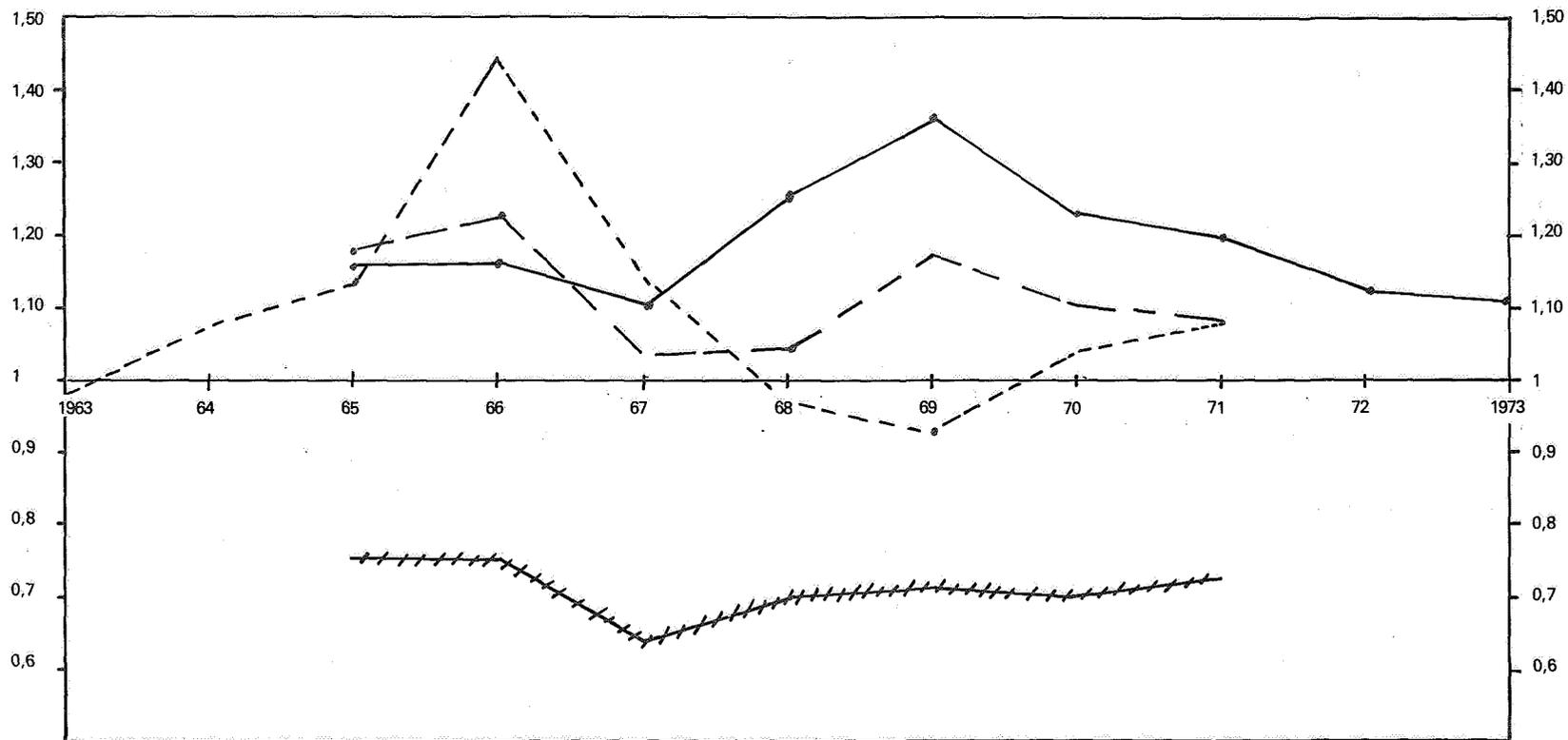
Tableau 3 - Répartition des emplois dans les secteurs de Thizy et de Roanne

	effets de comm ^{ce} Thizy-Roanne		Comptes débiteurs Th. Ro.		moyen & long terme Th. Ro.		Court terme mobilisable Th. Ro.	
	1965	60%	44%	25%	25%	5%	18%	10%
1966	60	45	24	25	7	18,5	9	12,5
1967	60	40	25	28	9	23,5	6	8,5
1968	51	30	22,3	24	13	30,5	15,7	15,5
1969	57	28,5	17,3	20	14	35	11,5	14,5
1970	58	30	17,5		13	40	13	
1971	57,5	27,5	11,5		18	46	13	
1972		24				43		
1973		22				44		

Pour les cantons de Thizy et d'Amplepuis et pour l'arrondissement de Roanne, on observe la part minime des crédits à moyen et long terme et des crédits de trésorerie, face aux effets de commerce et aux comptes débiteurs, à la reprise de l'été 68 : ils ne représentent respectivement que 15 et 30% des emplois. Ensuite la reprise des investissements et des affaires est remarquable à Roanne, plus lente et moins intense à Thizy : les crédits à long terme, moyen terme et court terme mobilisable passent de 32 à 60% dans le ressort de Roanne et de 15 à 30% dans celui de Thizy, entre 1967 et 1971.

L'examen du rapport emplois sur dépôts (voir figure 35) montre un nouvel aspect de cette traduction de la crise sur le plan financier. Il fait ressortir la situation particulière des cantons de Thizy et d'Amplepuis. Ceux-ci laissent de larges disponibilités en capitaux, comme autrefois les secteurs ruraux, où on répugnait à emprunter. Ce n'est pas un signe de bonne santé, mais au contraire cela donne la mesure de l'absence de renouvellement du potentiel industriel, qui ne s'atténue qu'à partir de 1971. Au contraire, l'arrondissement de Roanne a toujours été un centre d'appel des capitaux, même aux moments les plus sombres, à cause des investissements dans les industries nouvelles ou rénovées. La courbe de Villefranche montre que la récession s'est faite sentir plus tardivement, en 1967 et 1968, et que la modernisation y a été plus régulière. La courbe de Tarare reflète la situation du voile. Elle enregistre les effets qui se contraignent, des grands investissements à partir de 1966 et des difficultés de 1967-1968. ^{Partout} le rétablissement s'est accéléré à la suite des événements de 1968. Et pourtant beaucoup de craintes s'étaient élevées sur les conséquences fâcheuses que ne manquerait pas d'avoir la forte élévation du SMIG sur les industries à bas salaires, de loin les plus nombreuses. L'effort de productivité ainsi rendu nécessaire et la reprise de la consommation intérieure ont eu des effets bénéfiques.

Fig. 35 - ÉVOLUTION DU RAPPORT DÉPÔTS SUR EMPLOIS DANS LE RESSORT DES BUREAUX ET SUCCURSALES DE LA BANQUE DE FRANCE A THIZY, TARARE, VILLEFRANCHE ET ROANNE DE 1965 A 1973



Source : Banque de France

—●— Succursale de Roanne - - - Bureau de Tarare
 - - - Succursale de Villefranche // // // Bureau de Thizy

L'augmentation du chiffre d'affaires et des investissements est beaucoup plus forte que la lente reprise de l'emploi et elle n'est pas affectée par les licenciements entraînés en 1970 et 1971 par la mutation technologique du tissage. C'est le signe d'une évolution des structures.

2 - Une industrie plus diversifiée à valeur ajoutée accrue

La clé du rétablissement qui s'est opéré tient dans le quasi doublement du chiffre d'affaires par emploi : en francs constants, il passe de 30.000 à 54.800 entre 1966 et 1972. L'effort d'investissement est également témoigné par le rapport des investissements sur les chiffres d'affaires, qui monte régulièrement, de 14,5% en 1968 à 22,5% en 1972.

Tableau 4 - Les données financières du rétablissement de l'économie de l'arrondissement de Roanne.

C.A. par emploi en Frs constants	Tissage et annexes	Bonneterie	habillement	industr. diverses	bât.T.P.	Métallurgie	Total
1966-68	24.600	32.000	17.600	35.000	23.300	53.400	30.000
1972 (a)	48.500	53.000	20.000	45.500	36.700	123.400	54.800
1972, base 100 en 1966	182	166	113,5	130	158	195	183
Investissement							
C.A.							
1968	11,3%	16,6%	24%	13%	10,8%	20%	14,5%
1969	10	15,5	9,5	13,3	11	26	16
1970	8,5	14,7	10,5	15,5	9	30	17,4
1971	11	16	12,5	15	9,2	30	20,5
1972	12,3	12,7	7,6	16	7	37,3	22,4
moyenne 68-72	10,6	15,4	11,8	14,7	9,4	29,7	18,15

(a) en 1971 pour la métallurgie.

La diminution des effectifs dans le tissage et les annexes (-4700) et secondairement dans les industries semi-lourdes (-850) a profité à la métallurgie (+2000) et aux industries légères diverses (+ 1550 avec le bâtiment). L'essor de la métallurgie est le fait marquant de la période: sa progression est plus remarquable encore si on considère les investissements et elle est devenue la première pour le chiffre d'affaires. Au contraire on ne retrouve pas, à ce niveau, la progression constatée dans l'emploi pour les industries diverses. Les secteurs en expansion comme les industries agricoles et alimentaires, apparaissent comme des industries de main d'oeuvre, davantage dans la

tradition locale. Mis à part le cas de la fabrication du papier dont on a parlé plus haut, la diminution de l'emploi dans les industries semi-lourdes ne se répercute pas sur le chiffre d'affaires. L'effort réalisé pour maintenir leur place dans l'ensemble national par la tuilerie et la fibranne, classée avec les annexes du tissage pour les résultats financiers, font que ces industries ont connu une très forte amélioration de productivité. Il faudrait aussi revoir le bilan de l'emploi en tenant compte des emplois induits localement en nombre croissant pour les transports, le renouvellement et l'entretien des bâtiments et des équipements. Cette constatation s'étend à toutes les industries de capitaux.

Tableau 5 - Evolution de l'emploi industriel dans l'arrondissement de Roanne et les cantons de Thizy et d'Amplepuis.

indice

base 100 en 1964	tissage et annexes	bonnet. et habillem.	ind.semi-lourdes (a)	indust. diverses	Bâtiment T.P.	métallurgie sect. total privé		Total
1968	75,7	99,9	85	109	104	110	110	95
1978	67	100,1	61,4	125	108,3	131,5	128	97
en %								
1964	30%	30,3%	4,6%	10%	9%	9,2%	16%	
1968	24	31,4	4,4	11,5	10	11,4	18,75	
1971	20,7	32,1	3,1	13	10,1	13,5	21	

(a) papier, tanneries, tuileries-céramiques

Tableau 6 - Evolution relative du chiffre d'affaires industriel dans l'arrondissement de Roanne. (23)

indice

base 100 en 1966-	Tissage et annexes	bonneterie	habillement	Total textile	ind.semi-lourdes	indus. divers.	Bat. T.P.	Métallurgie	Total ind.
1972 (a)	150	155	125	150	170	170	173	322	170
en %									
1966	22,5%	29%	6%	57,5%	10%	12,4%	7,6%	13,5%	100%
moy.71-72	20,5	24	3,5	48	7,5	12,5	7	25	100

(a) en francs constants; 1971 pour la métallurgie

La diversification de l'industrie est plus limitée qu'on aurait pu le penser. La prépondérance du textile demeure, si elle n'est plus écrasante. Il continue de représenter la moitié de la main d'oeuvre en 1972, contre 60,4% en 1964, car la bonneterie et l'habillement ont maintenu stables leurs gros bataillons. Il continue de représenter 47% du chiffre d'affaires pour les deux années 71-72, au lieu de 56,5% en 1964 (23), car le tissage, l'ennoblissement et le tricotage sont devenus, à partir de 1970, des industries de capitaux. L'importance des investissements dans la bonneterie est liée à la constitution d'un parc de machines à tricoter travaillant pour l'extérieur, alors que la part de plus en plus réduite dans le chiffre d'affaires de la confection, qu'elle soit en tissus maille et intégrée à la bonneterie, ou en tissus chaîne-trame, à laquelle on réserve le terme d'habillement, vient de ce qu'elle demeure une industrie de main d'oeuvre (24).

II - DES STRUCTURES QUI N'ONT PAS FONDAMENTALEMENT CHANGE

1 - La prépondérance conservée par l'industrie

La progression moyenne annuelle du chiffre d'affaires et de l'emploi, plus forte dans les services que dans l'industrie (elle est respectivement de 21 et de 8%, au lieu de 12,5 et de 1%, entre 1968 et 1972) est trompeuse. L'accroissement des risques, qui avait été très rapide entre 1960 et 1967, se ralentit ensuite et devient inférieur à celui constaté dans le secteur secondaire. Surtout si on observe la répartition de l'accroissement du chiffre d'affaires, on se rend compte qu'il concerne essentiellement le commerce agricole et alimentaire (+110% en francs constants de 1968 à 1972), grâce au développement des grandes surfaces, et celui des matières premières et des matériaux (+90%), alors que le tertiaire "noble", c'est-à-dire les intermédiaires et auxiliaires du commerce et de l'industrie, connaît la stagnation (25). En 1972, le secteur tertiaire n'occupe encore que 20% des effectifs du ressort de l'ASSEDIC et n'assure que 25% du chiffre d'affaires. Finalement, l'industrie a encore renforcé sa position. En considérant les risques, ce qui permet de prendre en considération l'agriculture, elle intervient dans le ressort de la Banque de France de Roanne, pour 79% en 1973, contre 15% pour le secteur tertiaire et 6% pour l'agriculture, alors que les positions respectives observées en 1967 étaient de 73, 16,5 et 10,5 %. Ce que nous savons du reste de la montagne textile nous permet de lui étendre ces conclusions. En 1971, les risques bancaires dans le textile, constituent les deux tiers du total dans le canton de Tarare (26).

2 - La prépondérance conservée par les industries légères de biens de consommation.

L'industrie du Roannais et du Haut-Beaujolais reste caractérisée par la prépondérance des activités ayant recours à une main d'oeuvre abondante et habile. Ce type, qui vaut pour les opérations banales de productivité, a été appelé "modèle de Hong-Kong" par certains économistes (27), car il est considéré comme la voie normale pour les pays en voie de développement. En 1970, les valeurs ajoutées par tête qui lui correspondent s'étagent de 20.000 à entre 27 et 30.000 francs. On y trouve par ordre croissant la confection, le cuir, la literie, l'ameublement, la bonneterie, le travail du bois, les jouets, la plupart des industries alimentaires ainsi que la construction métallique. Ne trouve-t-on pas là, non seulement des activités de toujours, mais aussi celles qui ont pris le relai du tissage ? Le "modèle des pays industriels" correspond à une valeur ajoutée par tête qui va d'entre 27 et 30.000 francs jusqu'à 45.000. Il regroupe les industries de main d'oeuvre qualifiée, mettant en oeuvre une technologie poussée tant au niveau de la production que de la commercialisation. Le tissage est parvenu à ce stade, ainsi que la bâtiment en préfabriqué et certaines industries semi-lourdes comme la tuilerie. Cette catégorie, confortée par les progrès de la métallurgie, va bénéficier de l'installation de Michelin, où la fabrication a commencé en avril 1974. Enfin, le troisième modèle, dit de Téhéran -actualité oblige-, regroupe les industries de première transformation fortement capitalistiques. Il n'est représenté que par l'extraction et le traitement de l'uranium à Saint-Priest-Laprugne .

On a tenté une répartition des emplois entre ces modèles. Elle se fonde souvent sur des approximations, car il est rare que l'on dispose de la valeur ajoutée. L'observation de l'évolution est intéressante. De 1964 à 1972, le modèle de Hong-Kong a régressé de 76,5% à 64%, tout en conservant une large prépondérance, alors que le modèle des pays industriels passe de 22,5 à 35%.

Tableau 7 - Répartition des emplois selon la valeur ajoutée par tête.

modèle branche	Hong-Kong		pays industriels		Téhéran	
	1964	1972	1964	1972	1964	1972
tissage et ennoblissement: (a)	11.800	4.750	2.500	4.750		
bonneterie et confection	14.350	14.600	-	500 (b)		
métallurgie (c)	650	1.000	6.650	8.350		
ind. semi-lourdes (d)	1.300	300	1.400	1.550	450	400
bâtiment	4.300	3.700	-	1.000		
ind. diverses	4.500	5.500	300	500		

- (a) une grande partie de la main d'oeuvre des branches rénovées (coton éponge et voile tergal) est employée dans la confection
- (b) il s'agit des entreprises qui ne font que le tricotage
- (c) y compris l'Arsenal
- (d) Modèle de Hong-Kong : matériaux de construction et cuir en 1964, cuir seulement en 1972

Modèle des pays industriels : fabrication du papier et fibranne en 1964; matériaux de construction, fibranne et non tissé en 1972

Modèle de Téhéran : mine et traitement de l'uranium.

Le résultat se trouve confirmé par les classifications habituelles. Une étude de la Chambre de Commerce montre que les biens intermédiaires (pièces détachées, outillage, matériaux de construction) et les biens d'équipement (machines textiles et matériel ferroviaire) représentent 36% du chiffre d'affaires de l'arrondissement, à l'exclusion de l'Arsenal, ce qui laisse 64% aux biens de consommation (28). Enfin, une enquête de l'INSEE Rhône-Alpes, réalisée à partir de la déclaration annuelle obligatoire des chefs d'entreprise de plus de dix salariés, montre qu'en 1972, les salariés de l'industrie qui n'occupent pas des emplois de production ne sont que 22,3% dans l'agglomération de Roanne, contre 35% en France, et que le taux d'encadrement y est de 13,4 contre 24,7 à Grenoble (29). La main d'oeuvre reste donc caractérisée par la forte domination des emplois non qualifiés. Le taux de main d'oeuvre féminine, en dépit d'un léger recul, reste exceptionnel : il se maintient à 43,75% en 1973 au lieu de 45% en 1964 pour l'ensemble de la circonscription ASSÉDIC. Enfin l'écart des rémunérations avec les régions métropolitaines ne s'est pas atténué.

Industries légères de biens de consommation, les industries régionales restent des industries peu exportatrices. En 1966, les exportations des entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse un million représentent 18% de la production, bâtiment exclu (30). En 1973, une estimation faite pour l'arrondissement de Roanne à partir des tableaux du chiffre d'affaires de "Connaissance de la Loire" aboutit à un pourcentage de 25% (31). Le progrès n'est pas aussi sensible qu'il n'y paraît, à cause du "phénomène" ARCT. Cette firme, qui fabrique des machines à texturer les fibres synthétiques, vend à l'étranger 90% de sa production et occupe le 40ème rang des entreprises françaises exportatrices. Qu'elle rencontre des difficultés comme en 1972, le pourcentage des exportations de la région tombe à 19%. En dehors d'elle, la part des exportations n'est plus que de 11%. En fait, à l'exception de la métallurgie, les exportations touchent un nombre limité de firmes importantes.

Tableau 8 - Répartition des exportations en 1973 dans l'arrondissement de Roanne

branches et firmes	exportations (millions de francs)	% du chiffre d'affaires
métallurgie (secteur privé)	550	75%
dont A.R.C.T.	420	91%
Loirecord (Potain, Charlieu)	50	70%
reste	80	40%
tissage et annexes	75	11%
dont Rhône-Poulenc (fibrane, Ro)	30	33%
Tissages Roannais	15	23
Linder (voile, Violay)	16	20
Jalla (Boussac, Régnv)	12	20
bonneterie et habillement	85	8,5%
dont Pierron	16	40%
Desarbre	15	40
ind. diverses	30	5%
dont Beka (ameublement)	7	11%
Boizet B. (salaisons)	5,5	33
total sans bâtiment	740	25%

La situation est la même dans le reste de la montagne manufacturière, à quelques exceptions brillantes près. L'action de France-Voiles, qui prospecte les marchés extérieurs, a porté à 50% la part des exportations par rapport à la production de voile tergal. A Panissières, deux entreprises de soierie tiennent le ruban bleu pour le textile : Dutel, pour le tissu de cravates avec 10 millions d'exportation pour un chiffre d'affaires de 11 en 1972, et l'Union des Gazes à Bluter avec 3 millions pour 7 millions. Quant aux débouchés, la situation s'est modifiée complètement, en comparaison des années qui ont précédé la crise du tissage. Les exportations sont maintenant destinées aux pays industriels, Europe Occidentale et Etats-Unis essentiellement.

Enfin, fait surprenant, la prépondérance des établissements de petite taille n'est pas remise en cause. Dans la circonscription ASSEDIC de Roanne, la répartition des salariés suivant l'importance des établissements est la suivante :

de 1 à 20 salariés,	20% des effectifs en 1964,	23,3% en 1972	(32)
de 21 à 50 "	, 17,3 "	, 18,8 "	
de 51 à 200 "	, 36,2 "	, 31,9 "	
de 201 à 500 "	, 16,3 "	, 16 "	
plus de 500 "	, 10,2 "	, 10 "	

On observe une augmentation dans les tranches inférieures à 50 salariés et un recul sensible dans celles comprises entre 51 et 200. La part des établissements de 101 à 200, où l'on trouvait la plupart des tissages, tombe de 18,8 à 15,3%. C'est une évolution différente de celle du reste de la France, où la part des tranches inférieures à 20 salariés diminue, celle de 21 à 50 se stabilise et où, au contraire, celle des établissements entre 51 et 200 augmente fortement. Le renforcement des basses tranches s'explique par la vitalité de la pratique de la sous-traitance. Alors que ce type d'organisation du travail est éliminé du tissage, il prend une importance considérable dans la métallurgie. D'autre part, l'extension aux travailleurs à domicile de la législation générale à la suite des accords de Grenelle en juin 1968 entraîne leur disparition progressive, car leur faible productivité n'est plus compensée par l'infériorité de leur rémunération. Ainsi la confection, en dehors des établissements intégrés, pour la maille, les voiles d'ameublement, le linge de table ou de toilette, tend à n'être plus assurée qu'en ateliers familiaux. On peut aussi prendre l'exemple des boîtes de crayons en plastique, qui ont remplacé les boîtes de carton confectionnées par les femmes chez elles. L'atelier de moulage, qui occupe le patron et son épouse, s'est installé en 1969 dans un tissage désaffecté, près de l'usine Conté à Régnay.

La grande industrie, telle qu'elle a été définie pour caractériser la situation avant la crise (entreprises locales ou établissements intégrés à des groupes ayant leur siège social en dehors de la région, qui occupent plus de 500 salariés ou réalisent plus de 30 millions de chiffre d'affaires) n'a pas connu un fort développement, hormis l'expansion à l'extérieur des deux grands groupes métallurgiques privés. Pour l'ensemble étudié, elle occupe sur place 16.900 emplois en 1973, au lieu de 15.800 en 1964, soit 35% des salariés de l'industrie, alors que pour la France leur proportion dépasse 50% (voir tableau 9).

Sans doute, le poids de la grande industrie est-il plus important, si l'on considère le chiffre d'affaires, ne serait-ce que parce qu'il englobe la sous-traitance. Une recension des vingt premières affaires privées de l'arrondissement de Roanne (31), montre qu'elles représentent 50% de la production

Tableau 9 - La grande industrie dans la région de Roanne et le Haut-Beaujolais en 1973

Branche et firme	siège social ou ppal. étt.	C A H T		effectif	dont aff. locales		dont aff. intégrées		Etat	aff. décentralisées	
		région	extér.		région	à l'extér.	région	à l'extér.		région	à l'ext.
Métallurgie											
Arsenal	Roanne	660		3000					3000		
ARCT holding	Roanne	460	?	3200	1700	1500					
Potain	La Clay, Charl.	150	250	3000	1200	1800				415	
C F M	Balbigny	76		415							
Demurger	Roanne	64		570	570						
Modern'Tube	St. Denis Cab.	42		505						365	140
CEA et SIMD	St; Priest Lap.	?		400			100		300		
		1450		11100	3500	3300	100		3300	780	
Textile											
Linder	Violey	85		780	780						
Godde Bedin (Rh. Pe)	Tarare	80	(70)	800			350	250			
Tiss. Roannais	Roanne	80		1100			810	290			
Pierron	Roanne	55		740	660	80					
Jalla (Boussac)	Régny	55		800			800				
Guerry-D. + SAVO	Roanne	58		660	200	480					
Desarbre	Roanne	41		700	700						
		455	(70)	5600	2340	560	1360	540			
Chimie (annexe textile)											
France Raye (Rh. Pc)	Roanne	120		750						750	
Groupe Champier	Tarare	105		1400	950	450					
Gillet-Thaon	Roanne	38		550			550				
		363		2700	950	450	550			750	
Divers											
Grangette et P. (bât.)	Roanne	96		950	325	625					
Leschel et M. (bât.)	Roanne	28		520	270	250					
Beka	Le Coteau	82		585						585	
Orgex	St. Martin d'Es.	64		175	175						
FIMA	Montagny	60		600	300	300					
Papier Navarre	Roanne	60		720			720				
Giraud (GIMM)	Cours	30		300	300						
		390		3850	1370	1175	720			585	
Total		2650	(?)	23250	8150	5500	3330	540	3300	2115	140

en valeur, pour 38,5% de la main d'oeuvre en 1973.

Alors que l'attention était retenue par l'intégration aux grands groupes nationaux des affaires textiles en difficultés, les entreprises du cru continuent de contrôler 55% des emplois qui dépendent de la région.

Tableau 10 - Evolution de la grande industrie par types d'entreprises dans la région de Roanne et le Haut-Beaujolais entre 1964 et 1973

Types d'entreprises	emplois sur place				emplois contrôlés			
	1964		1973		1964		1973	
locales	6650	49%	8100	47,5%	8850	56%	13650	59%
intégrées	2900	20	3300	20	2900	18,3	3850	16,5
décentralisées	900	7,5	2100	12,5	900	5,3	2255	9,5
Etat	3150	23,5	3400	20	3150	20,4	3400	15
total	13600	100	17000	100	15800	100	23250	100

Au dynamisme de firmes de la métallurgie, comme les ARCT et Potain, et du textile, comme Linder dans le voile et Pierron dans la maille, qui ont connu leur développement après 1955, s'ajoute la promotion d'affaires récentes, particulièrement dans la menuiserie industrielle et l'industrie agricole^{et} alimentaire. Comme la pénétration des capitaux extérieurs est beaucoup moins forte au niveau de la petite et moyenne entreprise, on voit comme la région reste caractérisée par l'entreprise familiale.

3 - L'apport essentiel des entreprises locales au rétablissement de l'emploi

Il est difficile de recenser exactement les emplois venus de l'extérieur depuis la crise de 1965. Dans l'arrondissement de Roanne, il ne devait y en avoir guère plus de 2.000, avant la mise en route de Michelin en avril 1974 (600 emplois prévus avant la hausse du prix du pétrole). Ils sont essentiellement assurés par les trois usines déjà citées, parce qu'elles ont joué un grand rôle dans la réembauche des tisseurs : Béka au Coteau (585 emplois), la Compagnie Française de Matériel Ferroviaire à Balbigny (415) et Modern'Tube à Saint-Denis-de-Cabanne (365). En dehors d'elles, on trouve Gevarm, matériel de travaux publics (150) et un tissage de coton éponge de l'Isère à Saint-Germain-Laval, un moulinage de la fabrique lyonnaise à Coutouvre (120) et deux décentralisations parisiennes, les jouets Comano à Charlieu (65) et la Société de Construction de Matériel Electrique et Electronique à Saint-Martin-d'Estreaux (70). Dans le pays de Thizy, qui n'a pu assurer sa propre reconversion, à l'inverse de Cours ou de Tarare, la part des investissements extérieurs est plus

importante. Ils ont amené un millier d'emplois nouveaux, si on prend en considération des implantations plus anciennes comme Tréca à Bourg-de-Thizy en 1957 (200). A Amplepuis, le moulinage Schaptext du groupe international Burlington (200) a remplacé la filature de schappe. A Bourg-de-Thizy, se sont installées une fabrique de chaudières industrielles, SAPCA, en 1966 (60), et une imprimerie parisienne pour étiquettes et produits adhésifs, pour les groupes Pilot et Presto-France en 1970 (120 emplois). Enfin, un peu partout, dans les petites villes ou le long des vallées usinières, comme à Mardore et à Cublize, se sont installés dans d'anciens tissages, des ateliers de confection pour Lyon et Villefranche-sur-Saône, ou de petits établissements de plastique et de métallurgie. On trouve le même phénomène autour de Chauffailles et de Belmont. Au total, cela ne fait guère plus de 3.000 emplois pour la région. Notons que l'intégration et la restructuration d'affaires locales par des grands ^{GROUPES} financiers dans le textile (34) se sont traduites par des compressions de personnel, en particulier pour les Tissages Roannais, dont l'effectif est passé ici de 1250 à 800. Le cas de la petite teinturerie Goujat de Saint-Jean-la-Bussière, devenue la teinturerie de la division Unis Lyon-Nord du groupe Texunion, qui fournit 250 emplois est exceptionnel. On est ici il est vrai à la limite de l'intégration et de la décentralisation.

Or pendant ce temps, les grandes entreprises régionales ont poursuivi leur implantation à l'extérieur. Au millier d'emplois nouveaux créés par Potain, il faut en ajouter près de 500 par les bonnetiers dans les centres métallurgiques de Saône-et-Loire et de l'Allier (Devernois à Gueugnon, Pauporté à Saint-Vallier, près du Creusot, Cognet-Garas à Diou, près de Bourbon-Lancy) et à Montbrison, où Pierron a ouvert sa dernière annexe. Même Modern'Tube, qui s'était installé dans la région en 1960, a créé un établissement à Nevers en 1972. Et on ne compte pas les services commerciaux et administratifs que chaque entreprise importante est obligée d'entretenir à Paris. Si l'on déduit les emplois créés à l'extérieur, ce n'est donc que 1000 à 1500 emplois supplémentaires, que la région a reçus du dehors.

Or la crise de 1965 s'est traduite par une perte de 10.000 emplois. Ce sont donc essentiellement les initiatives locales qui ont ramené à peu de choses près l'industrie régionale à son niveau de 1964. Les grandes firmes, qui ont beaucoup essaimé à l'extérieur, n'y participent que pour 1500 emplois. Le "rattrapage" est dû essentiellement aux petites et moyennes entreprises (35). On distingue d'abord celles qui ont connu leur ascension entre les deux guerres et encore de 1955 à 1965, dans la bonneterie, le voile d'ameublement, le tissu éponge et déjà la métallurgie. Elles ont le plus souvent leur siège

à Roanne et à Tarare et ont à leur tête la deuxième génération du patronat, après celle des tisseurs qui avait connu ses plus belles heures de 1870 à 1890. Il y a ensuite les affaires dont l'expansion est postérieure à 1965, dans la métallurgie, les industries du bois et de l'alimentation. Elles sont plus nettement rurales et sont dirigées par la troisième génération des chefs d'entreprise. On peut appliquer à l'industrie "spontanée" régionale ce que Claude Cretin écrivait de la ville-centre : "rien n'avait désigné Roanne pour être une ville, sinon la volonté des Roannais. Cette volonté est le meilleur garant de sa pérennité" (36).

Reste donc à analyser le peu d'attraction de la région sur les entreprises extérieures, en dépit des avantages de la zone II, étendue aux cantons de Thizy, Amplepuis et Tarare à partir du 1er janvier 1970 et à la plus grande partie de l'arrondissement de Roanne, à partir du premier janvier 1972 (37). En plus des allègements fiscaux prévus dans la zone III, des primes de 12% du montant des investissements sont accordées à l'occasion de création et d'extension d'entreprises ou d'établissements industriels ou tertiaires. Le seuil de recevabilité est de 500.000 francs ou de 30 emplois pour les créations, d'accroissement d'effectifs de 30% pour les extensions, enfin de 100 personnes pour les transferts de la Région Parisienne et l'installation d'activités nouvelles dans un établissement. Or au 31/12/1973, il y avait 1.300 emplois supplémentaires prévus dans les trois ans, au titre de cette aide, dans l'arrondissement de Roanne, dont 600 pour Michelin, seule firme extérieure à en bénéficier. On peut même se demander si l'installation de l'usine de moulage de pneus, ne se serait pas faite sans cela, car la firme recherchait une ville assez importante pour fournir ce nombre d'emplois, située entre Clermont-Ferrand, son "cerveau", et l'unité de préparation de gomme de Montceau-les-Mines. Les résultats sont relativement meilleurs dans les cantons textiles du Rhône, car ils concernent 570 emplois, dont 210 amenés de l'extérieur, 120 pour l'imprimerie venue de la Région Parisienne et 90 pour la filiale de lingerie féminine établie par un soyeux. La Chambre de Commerce de Roanne a bien rendu compte de la situation. "Mais surtout nous devons constater que, hormis la société Michelin....., les autres grands investisseurs auxquels nous avons présenté nos zones industrielles, comme Berliet, la Société Nationale de Roulements, les câbles de Lyon, Saint-Gobain, n'ont fait qu'un tour de piste, car ils ont été rapidement accaparés par les régions plus attractives du point de vue des aides et du désenclavement autoroutier" (38). Le second argument auquel nous ajouterions le déséquilibre des structures socio-professionnelles, nous paraît essentiel, car des déconcentrations se font sans aides de l'Etat, dans les régions de desserrement des métropoles.

Notons enfin que les emplois créés par les entreprises extérieures ne modifient pas la physionomie de l'économie régionale. Il n'y a pas eu de décentralisation de services et la recension des vingt premières firmes de l'arrondissement de Roanne en 1973 montre que le chiffre d'affaires par tête des entreprises locales (140.000 francs), n'est guère différent de celui des trois entreprises extérieures installées depuis 1964 (145.000) et qu'il est le double de celui des affaires textiles reprises par les grands groupes (70.000 francs).

Notes du Chapitre 1 - La crise de 1965 : effondrement ou nouveau départ ?

- (1) ASSEDIC DE LA REGION ROANNAISE (62), Statistique des établissements affiliés au 31 décembre 196. , dactylographié, annuel.
Au 31.12.1969, les trois cantons de Saône-et-Loire (Chauffailles, Marcigny, Semur-en-Brionnais) ont été rattachés à l'ASSEDIC Macon.
ASSEDIC DE LA REGION RHONE-ALPES (62), L'emploi de 1962 à 196. , statistiques annuelles.
- (2) Le secteur public est représenté par l'Arsenal de Roanne et le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) pour les mines d'uranium de Saint-Priest-Laprugne.
- (3) Cette estimation, qui comprend les travailleurs à domicile a été donnée par les organisations syndicales, dans une conférence de presse le 28 avril 1967, in l'ESSOR du 5 Mai 1967.
- (4) ASSEDIC DE LA REGION ROANNAISE, Etude sur les allocataires en 1967, sans date, 8 pages dact. et 4 tableaux.
- (5) Il s'agit de tissages de coton (Dumarest) et de soie (Ben Mussa) et de bonneteries.
- (6) UNION REGIONALE DES SYNDICATS CFDT DU ROANNAIS (65) Situation économique de la Région Roannaise, conclusion p.27.
- (7) COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROANNE (53), séance du 25 Avril 1968.
- (8) JEAN-PIERRE HOUSSEL (46), Essor des villes manufacturières et industrialisation spontanée dans "l'Italie du Milieu" R.G.L. 1972 n° 4, p.375-381.
- (9) Le déficit du groupe Navarre a été de 33 millions en 1969 et de 9 millions en 1970 pour un chiffre d'affaires de 277 millions, in LE MONDE, du 2.11.1971.
- (10) JEAN-PIERRE HOUSSEL (454), Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais, R.G.L. 1971 n° 2, p.154-157;158-161 et 167.
- (11) CHANTAL DEROCHE (409), Etude des cantons de Chauffailles et de Belmont, DES, 1962, princ. la crise de l'industrie textile, p.100-110.
- (12) CLAUDE CRETIN (407), Montagny, DES 1965 p.
- (13) Dans le métier SANS NAVETTE, la trame n'est plus insérée par la navette volante, mais par divers procédés, dont le plus répandu est l'aiguille.
Les NONTISSES sont constitués par une nappe de fibres liées entre elles par des procédés mécaniques, chimiques ou par des bains de fusion relevant de la technique papetière. D'aspect semblable au papier, ils sont de bien meilleure qualité. Leur emploi se développe en fonction des progrès acquis dans leur stabilité et du goût du consommateur pour des articles bon marché, à jeter après usage.
- (14) INDUSTRIE FRANCAISE DU COTON ET DES FIBRES ALLIEES (74), n° 25, nov-déc. 1972, p.7
- (14bis) Id.- Tableaux statistiques régionaux, mai 1973.

2.- UNE PLAINE INHOSPITALIERE.

A première vue, il semble que la plaine soit favorisée : vastes étendues planes, température plus douce, sols plus riches et plus épais. Cependant, jusqu'au Second-Empire, à l'ouest du plateau de Coutouvre et de la vallée du Sornin, la plaine de Roanne a été une zone répulsive, surtout au nord de la forêt de l'Espinasse, où commence la Sologne Bourbonnaise.

a) Une plaine répulsive.

Bien qu'elle soit plus vallonnée et plus argileuse que la plaine du Forez, elle est comme elle insalubre. Un rapport au préfet de la Loire de 1854 estime à 25 000 hectares sur 48 500 la surface à drainer⁽²⁰⁾. Les sources sont rares et deviennent rapidement troubles, donc inutilisables par temps de pluie. Les routes évitent la plaine pour longer le pied de la Côte : elles sont difficiles à établir et il faut faire venir la pierre de loin. Une sorte de malaria sévit, occasionnant une forte mortalité et anéantissant la population : "les bras sont rares et le petit nombre qu'on y trouve a généralement peu de force et d'énergie" lit-on dans l'Annuaire de 1854. Les étangs ont aggravé l'insalubrité : ils sont moins nombreux que dans la plaine du Forez, 168 au lieu de 629, mais couvrent cependant plus de 500 hectares dans l'arrondissement de Roanne, dont la moitié dans le canton de La Pacaudière.

Pour la période 1834-1843, l'Annuaire de la Loire révèle que le taux de mortalité est beaucoup plus élevé en plaine (30 ‰) qu'en montagne (25 ‰ et moins), le taux le plus fort étant atteint dans le canton de la Pacaudière : 31,7 ‰ (21). Se référant à une période plus ancienne, Gruner fait état de 40 ‰ en plaine et de 24 ‰ en montagne et d'une proportion de vieillards de plus de 70 ans de 1 pour 23 en plaine et de 1 pour 7 dans la montagne (22). Le mouvement naturel est négatif et la plaine a toujours été un foyer d'appel pour les montagnes voisines^(22 bis). Il s'y ajoute les migrations de manoeuvres, pendant l'hiver et le printemps, pour construire les digues, bêcher les chambons, miner la vigne, creuser les fossés. Malgré tout, on constate une inversion négative des densités. En 1801, la plupart des communes de la plaine du Forez^{ont} moins de 25 hab/km², alors que dans les Monts du Forez et du Lyonnais, elles comptent entre 25 et 50 ou plus. En 1841, le canton le moins peuplé du département est

- (25) Si on s'en tient aux statistiques de la Banque de France, leur part tomberait de 12,6 à 6,3% du chiffre d'affaires du commerce et des services ! On peut penser que l'ouverture d'une grande surface comme Record en juillet 71 a permis de connaître plus exactement le chiffre d'affaires du commerce de biens de consommation courante. En effet, il est peu vraisemblable qu'il ait pu doubler d'une année sur l'autre : il passe de 160 à 334 millions de 1972 à 1973 !
- (26) BANQUE DE FRANCE, succursale de Lyon, rayon d'action de Tarare. Ce pourcentage qui était de 74,5% en 1968, est à peu près stable en 1969 (67,6%), 1970 (67%) et 1971 (67,4%).
- (27) MAURICE BOMMENSATH et MAURICE REYNE, Une solution au conflit des matières premières, in LE MONDE, 24.9.1974, p.22.
- (28) CCI DE ROANNE (59), séance du 28.6.1973.
- (29) POINT d'APPUI, février 1974. La structure des emplois en 1972 dans la région Rhône-Alpes.
- (30) CCI DE ROANNE (59), Rapport établi à partir des résultats globaux de 1968, juin 1969.
- (31) CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45) publie depuis 1969 le chiffre d'affaires hors taxe, les exportations et le nombre de salariés des entreprises qui réalisent plus de 5 millions de chiffres d'affaires.
- On dispose aussi des statistiques fournies par le bureau de l'Administration des Douanes de Roanne, dont le ressort comprend l'arrondissement et les gares de Thizy, Feurs et Boën. Elles ont été publiées dans "Connaissance du Roannais". Elles donnent des indications inférieures à la réalité, car une partie des exportations est faite par les bureaux parisiens.
- (32) L'augmentation des basses tranches s'explique il est vrai en partie par l'élargissement du champ d'application de l'ASSEDIC au secteur tertiaire privé.
- (33) On compte 58.000 emplois industriels en 1973, dont 40.500 dans l'arrondissement de Roanne, secteur public inclus, 15.000 dans les cantons du Rhône et le secteur de Panissières, 3.500 pour les cantons de Saône-et-Loire et la portion de l'Allier.
- (34) Il existe un exemple d'entreprise métallurgique intégrée et restructurée par un groupe financier. Fricaut, un ancien ouvrier de chez Potain, se trouve à la tête d'une affaire importante, quand il achète en 1954, à la société Yumbo un brevet pour pelles hydrauliques. Il se retire en 1965 et cède son usine de Chauffailles à Simetho, 170 emplois en 1973, qui comme Gevarm est une filiale de Yumbo, du groupe Gévelot.
- (35) Confirmation en est donnée par le fait que les demandes de desserrement sur les zones industrielles de l'agglomération roannaise portent de façon privilégiée sur des lots de petites dimensions. Ainsi en 1973, 27 demandes sur 32, l'ont été pour des lots de 1000 à 5000 m², ce qui conduit la Chambre de Commerce à envisager la création d'une zone artisanale. In CCI de Roanne, séance du 14.6.1974, Rapport de la Commission du Développement Economique et du Tourisme.
- (36) CLAUDE CRETIN (43), Roanne, une ville moyenne, Centre d'Etudes Forestières, 1969, p.187.
- (37) Les cantons de Neulise, Saint-Symphorien-de-Lay, La Pacaudière et Saint-Haon-le-Châtel sont exclus de cette aide. Elle a été prorogée pour 6 mois

à compter du 1.8.1974 pour les cantons de Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet, Roanne, plus la commune du Coteau. L'aide de développement régional pour les cantons du Rhône a été reconduite pour 18 mois à compter de cette même date.

(38) CCI DE ROANNE (59), séance du 14.6.1974, même rapport que (35), p.2

Chapitre II

L'INITIATIVE LOCALE A LA BASE DE LA RECONSTRUCTION DE L'INDUSTRIE

En dehors du tissage traditionnel, dont la modernisation est menée par les grands groupes financiers, la reconstruction s'est faite essentiellement grâce à l'esprit d'entreprise des hommes du terroir, avec les moyens limités dont ils disposent, tant au point de vue technologique que financier. C'est pourquoi le décalage des structures économiques par rapport aux régions métropolitaines va se maintenir. Les nouvelles activités industrielles et agricoles se caractérisent par des formes originales, propres aux régions situées en dehors des grands foyers de développement. Leur répartition prend souvent à défaut les facteurs de localisation habituellement retenus, pour privilégier les structures psycho-sociologiques héritées de la société traditionnelle (1). La situation décrite ici est celle établie au début de 1974, avant que les difficultés conjoncturelles liées à la crise du pétrole et à l'inflation aient fait sentir leurs effets.

A - LA RECONSTRUCTION DE L'INDUSTRIE TEXTILE -

L'industrie de la cotonne et de la soie, qui avait constitué le secteur en pointe de l'économie régionale, avant d'être tenue à l'écart de toute adaptation par les "héritiers", va être réorganisée par les grands groupes financiers qui ont absorbé leurs affaires. Les entrepreneurs locaux vont continuer la poursuite de l'adaptation des secteurs rénovés (tissu-éponge de haute qualité et voile tergal) et conduire la modernisation des secteurs du tissage traditionnel, dont le poids paraît trop faible pour intéresser les capitaux extérieurs (industrie de la laine et tissage de la soie). Enfin, les "fils des fondateurs" qui prennent en mains les destinées de la maille sauront faire évoluer des structures qui restaient artisanales.

I - LA MUTATION TECHNOLOGIQUE DE LA COTONNE ET DES INDUSTRIES ANNEXES ASSUREE PAR LES GROUPES EXTERIEURS

1 - la prépondérance des Tissages Roannais dans les tissus "plats"

Lorsqu'en 1970, les Tissages Roannais deviennent la division tissés teints de Texunion, le regroupement des quatre ténors d'hier sous l'égide de DMC n'avait pas suffi à assurer leur survie. On se rappelle que les premiers exercices

4

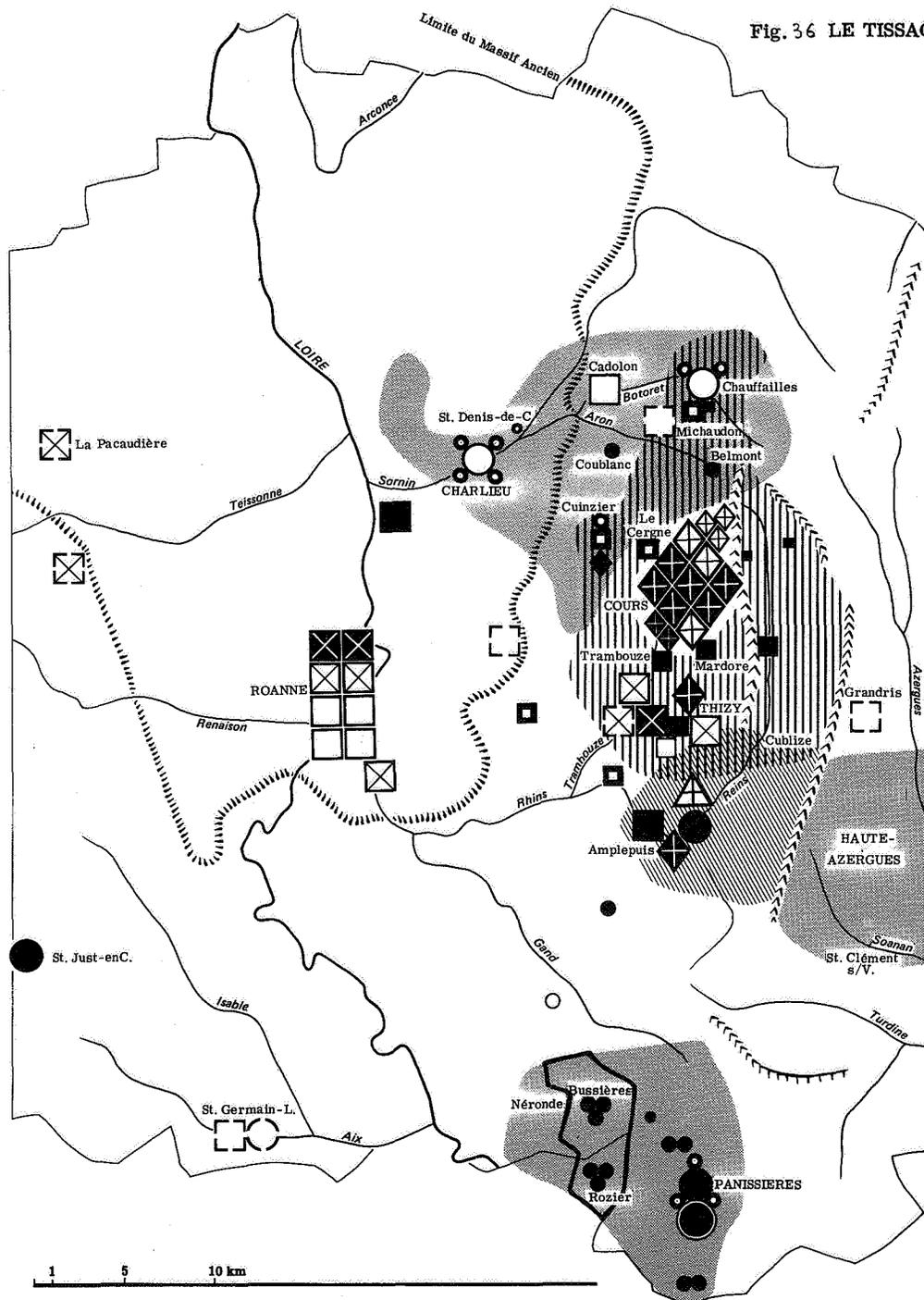
continuaient à être déficitaires et que celui de 1970 avait enregistré une diminution du chiffre d'affaires de 15%. L'apport des capitaux de Texunion et une restructuration complète suivant les règles du management vont se révéler indispensables pour franchir l'étape de la mutation technologique.

Il a d'abord fallu éliminer le matériel vieilli en surnombre et fermer la plupart des usines, dont tous les tissages de Roanne. Les locaux de Chamussy, rue Albert Thomas, sont utilisés à la préparation et à la teinture des filés (160 salariés). Les deux établissements extérieurs à la région, amenés par Chamussy, ont été conservés : la filature de coton cardé de Breitenbach, près de Colmar, qui avec 17.000 broches produit 1200 tonnes de filés (135 salariés); l'usine de Gueures, près de Dieppe, qui occupe 155 ouvriers à la préparation et au tissage, doté de 276 métiers à quatre navettes, le seul à travailler encore en double équipe. Le tissage dans la région est concentré dans l'ancienne usine Bréhard de Pouilly-sur-Charlieu, qui fait comme à Gueures le tissu fantaisie de grande diffusion pour confection industrielle, sur 276 métiers à 4 navettes (220 salariés) et dans l'ancienne usine Déchelette d'Amplepuis (160 salariés). Dans le vieux bâtiment, on continue la tradition des zéphyr et de la nouveauté, sur 116 métiers étroits, dont 51 jacquards, alors que le bâtiment construit avant la guerre 39 a été équipé de 96 métiers sans navette à lance télescopique, travaillant sur quatre trames. Le département linge de table, qui comporte un petit atelier de confection à Roanne a été maintenu.

On a éliminé beaucoup d'articles classiques, renouvelé dessins et coloris au gré de la mode, et ajouté des collections de tissus pour robe et pantalon féminin à celles pour chemise et blouse. On emploie pour moitié les fibres synthétiques. On soigne la qualité du service, particulièrement la régularité des livraisons et des réassortiments. La recherche technique porte sur le traitement des fibres et la teinture différentielle à la sortie du tissage, par le jeu de fils acides ou basiques. Le redressement se marque par une progression d'un tiers du chiffre d'affaires en francs constants entre 1970 et 1973 et le doublement des exportations, qui représentent à nouveau 20% de la production. L'Allemagne et les autres pays industriels ont pris la place des pays coloniaux. Les Tissages Roannais fournissent 62% des métrages de la région et 28% du tissé teint français, le reste étant réparti entre les Vosges et Mulhouse (2).

En fixant sur place un environnement de courtiers et de transformateurs à façon, ils favorisent indirectement les petites et moyennes affaires familiales qui se sont maintenues. Elles profitent de la suppression de la surproduction et du retour en vogue du vichy. Sept d'entre elles, qui ont en moyenne 80 salariés et se sont tournées vers l'article fantaisie en synthétique, ont

Fig. 36 LE TISSAGE TRADITIONNEL EN FACE DE LA GRANDE CRISE



ETABLISSEMENTS à forte production

- □ fermés vers 1960
- □ ◇ △ fermés pendant la crise
- □ maintenus avec forte diminution d'effectifs
- □ ◆ maintenus
- créé
- avec siège social □ ⊗ ⊗ ⊗

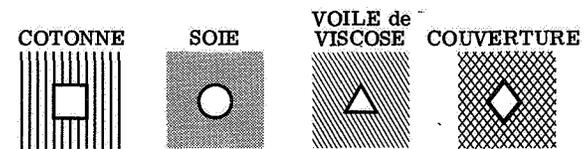
La taille des symboles est proportionnelle à l'importance des entreprises représentées

ZONE d'INDUSTRIE TEXTILE DISPERSÉE

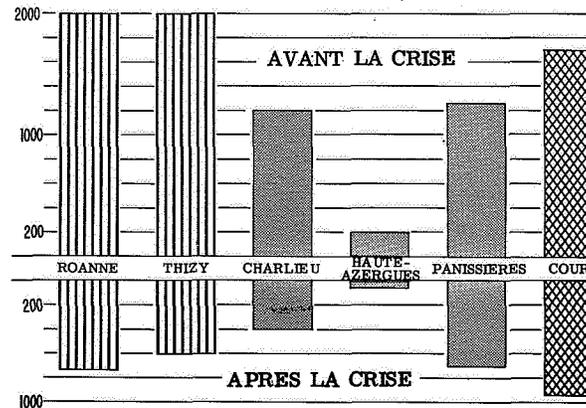
-(tisseurs à domicile, petites et moyennes usines)

- ▨ COTONNE AVANT LA CRISE
- ▨ SOIE
- ▨ VOILE de VISCOSE
- ▨ zone de maintien relatif des tisseurs à domicile

● ◆ petits et moyens établissements maintenus APRES LA CRISE



NOMBRE TOTAL d'EMPLOIS



formé un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) StyIsept. Son but est de faciliter l'exportation vers les pays du Marché Commun, qui ne représente encore que 12% du C.A. On y trouve la "vieille garde" : Destre-Cherpin à Roanne, Déchelette à Montagny, Passot à Saint-Victor-sur-Rhins, Gouttenoire et Deveaux à Saint-Vincent de Reins, Lapalus à Thizy, Suchel à Mardore, face à un tisseur de soie reconverti : Trouillet à Chauffailles.

2 - La transformation

Le même type de structures se répète dans la transformation : prépondérance d'un groupe extérieur, vitalité des façonniers familiaux, bien équipés dans leur spécialité et qui s'adaptent vite comme Martin à Bourg-de-Thizy pour le chaîne-trame, Delorme à Roanne et Danjoux au Coteau pour la maille.

Le problème ne se posait pas dans les mêmes termes que pour la cotonne. La préoccupation de Gillet-Thaon, qui avait pris à la faveur de la crise de 1930 le contrôle d'une profession déjà regroupée, était de sauver l'important complexe de Roanne, en dépit de la chute des quantités à traiter. La démarche fut de diversifier les opérations, de s'ouvrir sur les marchés extérieurs et d'accroître la productivité. Elle sera couronnée de succès, puisque l'équilibre financier est rétabli en 1971, tout en consacrant 5% du chiffre d'affaires aux investissements. Là encore, on constate une considérable réduction du personnel, car si l'on tient compte de l'absorption de Bréhard en 1967, on est passé de près de 500 emplois avant la crise, à 350 en 1973. La division teinture en fibres travaille à 65% pour le marché local (45% pour le tissage et 20% pour la maille) et à 35% pour l'extérieur, surtout la bourre pour revêtements extérieurs et fausse fourrure. La division teinture-apprêt sur chaîne-trame fonctionne encore à 80% pour la région. Ces deux divisions ont connu une diminution d'activité de l'ordre de 40% depuis 1965. Elles ont subi relativement peu de transformations et ont le personnel le plus ancien : la moyenne d'âge y est de 42 ans. La division maille qui, avec 30% du personnel, réalise 50% du chiffre d'affaires est considérée comme la branche d'avenir : on lui consacre 80% des investissements. Si elle travaille actuellement à 80% pour Lyon et la région Rhône-Alpes en dehors de la place, on pense que les proportions seront renversées, car les polyester qui demandent des traitements complexes par thermofixation doivent se substituer aux acryliques, qui se contentent de traitements simples comme le calandrage.

Rhône-Poulenc qui, par l'intermédiaire de Pricel, contrôlait déjà l'usine d'apprêt sur chaîne-trame de Thizy (une cinquantaine de salariés) intègre en 1974 les Teintures et Apprêts de la Trambouze à Sevelinges, qui tournés vers le milieu local avaient repris leur développement. Entre 1970 et 73, leur chiffre d'affaires était passé de 7 à 13,5 millions de francs et leur personnel de 120

à 135. L'ensemble du groupe assure 50% des 50 millions de chiffre d'affaires et 40% des 5.000 tonnes traitées par l'ennoblissement du secteur Roanne-Thizy, pour lequel la part des établissements intégrés (Tissages Roannais et Guerry-Duperay essentiellement) reste du tiers.

3 - *Les industries annexes de la soierie et la production de fibres artificielles.*

Les groupes financiers se sont intéressés à la soierie régionale tant qu'elle avait maintenu un réservoir de main d'oeuvre peu exigeante pour la préparation et la transformation. Cela a conduit à de complètes reconversions et à des établissements coupés du milieu local. Aujourd'hui la difficulté d'adapter des bâtiments anciens, de recruter du personnel dans des régions qui se vident, le handicap de transports lourds sur les routes de montagne conduisent Burlington et Texunion à se demander s'ils n'auraient pas mieux fait de préférer la plaine lyonnaise à l'ancienne filature de schappe d'Amplepuis et à la petite teinturerie Goujat de Saint-Jean-la-Bussière, pour installer respectivement, le premier son unité de texturation (250 emplois), le second la teinturerie (300 emplois) pour les doublures tissées dans ses grandes usines de l'Isère. Par contre, le transformateur-marchand (3) de Lyon, qui en 1965 a aménagé un moulinage de fils de rayonne (125 emplois dont 80 femmes), dans le vieux tissage Develey de Coutouvre est satisfait de cette localisation, plus proche des utilisateurs que les foyers traditionnels de l'Ardèche, de la Drôme et de la Haute-Loire.

Premier bastion des industries annexes, "France-Rayonne" qui a pris en 1971 le nom du groupe auquel appartient l'usine, Rhône-Poulenc-Textile, a maintenu son implantation à Roanne, alors que le remplacement du charbon par le fuel, l'éloignement des sources d'approvisionnement en cellulose et des débouchés étendus à toute la France et à l'étranger ne la justifieraient plus aujourd'hui. La survie a été obtenue grâce au doublement de la production de fibranne (120 tonnes par jour au lieu de 60 en 1948, soit 70% de la production française) et à l'installation de la plus importante unité de nontissé d'Europe, alors que la main d'oeuvre était réduite de moitié (1399 en 1950, 750 en 1973). Le nontissé, obtenu à partir de la fibranne par voie humide, suivant un brevet Neyrpic utilisé pour la première fois, est entré en fabrication en 1972. La production (2200 tonnes en 1973) doit être portée à 6.000 tonnes par an (4).

Devenus des industries de capitaux, le tissage du coton et les industries annexes du textile n'ont persisté qu'en passant sous la coupe des grands groupes financiers. Le groupe lyonnais Gillet-Thaon, par l'intermédiaire de Rhône-Poulenc-Textile et de ses holdings se taille la part du lion. Par l'intermédiaire de Texunion, il détient 49% des Tissages Roannais et la teinturerie de Saint-Jean-la-Bussière. Il contrôle avec Gillet-Thaon 50% de l'ennoblissement du secteur de Roanne-Thizy et possède "France-Rayonne". Notons que la concentration financière n'implique en rien l'intégration technique et géographique entre les dif

férentes divisions et filiales. La teinturerie de Saint-Jean-la-Bussière ignore la production des Tissages Roannais, qui conservent les usines d'Alsace et de Normandie, pourtant plus proches des divisions de Texunion qui ont leur centre de gravité dans le Nord et dans l'Est.

II - LE ROLE PREPONDERANT DES ENTREPRENEURS LOCAUX DANS L'ADAPTATION DU RESTE DU TISSAGE.

On n'a pas assisté à de tels bouleversements et semblable mainmise des groupes extérieurs, dans les autres secteurs du textile. Cela ne surprend guère pour ceux dont la rénovation a été continue comme le coton éponge et le voile tergal. Cela surprend davantage dans la laine et la soie, dont la rénovation prise en mains par les entrepreneurs locaux, plus tôt pour la première que pour la seconde, s'est accompagné de nombreuses disparitions.

1 - la poursuite de l'adaptation du tissage rénové.

Les secteurs du tissage du coton autre que la cotonne sont eux aussi marqués par la prépondérance des firmes intégrées. Guerry-Duperay, la seule affaire familiale de cette importance qui subsiste, continue de faire cavalier seul pour les tissus lourds. Sa progression est régulière : 1500 tonnes en 1953, 2200 en 1964, 2600 en 1973. Le tissage est à Vinay en Isère. La transformation et le siège social qui occupent également 200 ouvriers sont à Roanne, où le tissage a été fermé en 1954. La confection de vêtements ouvriers, confiée à une filiale, Savo, qui utilise 20 à 25% de la production de tissus se trouve à Montceau-les-Mines, où elle emploie 265 personnes.

a) la stabilité du tissu éponge.

Si le tissu éponge est dominé par un groupe extérieur, c'est le résultat d'une implantation ancienne. Boussac a racheté, on s'en souvient, l'usine Jalla de Régnv en 1936, mais c'est entre 1955 et 1960 qu'il l'a agrandie et modernisée pour en faire la grande unité qui sort 30% de la production nationale, soit 220 tonnes par mois, dont le quart à l'exportation. Comme pour l'ensemble du groupe, il n'y a guère eu de modifications avant 1973 (5), quand, par souci de rentabilité, la fabrication a légèrement diminué en quantité et a été orientée vers des articles plus élaborés, ce qui a entraîné une réduction des effectifs de 900 à 800. Le tissage de popeline de Michaudon, arrêté en 1970, abrite maintenant la préparation (70 personnes), ce qui a entraîné la fermeture de l'établissement de Dunières, en Haute-Loire. Le tissage ainsi que le blanchiment et la teinture, qui ont bénéficié de gros investissements s'effectuent à Régnv (450 emplois).

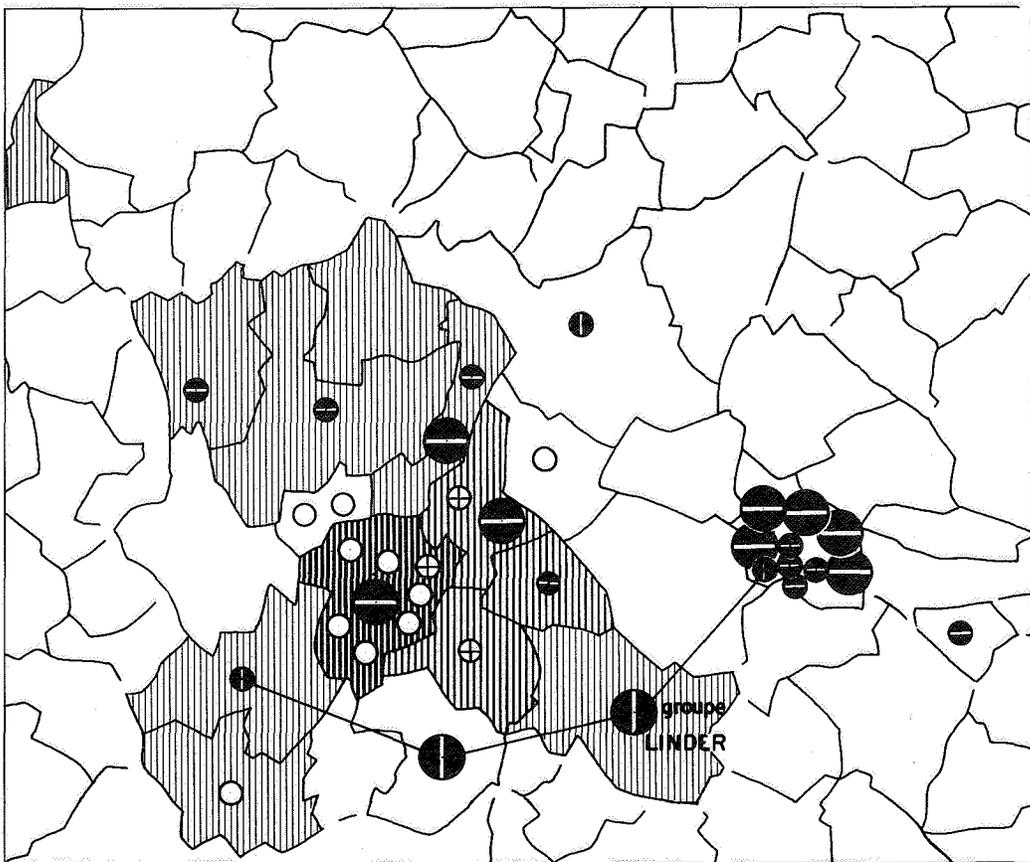
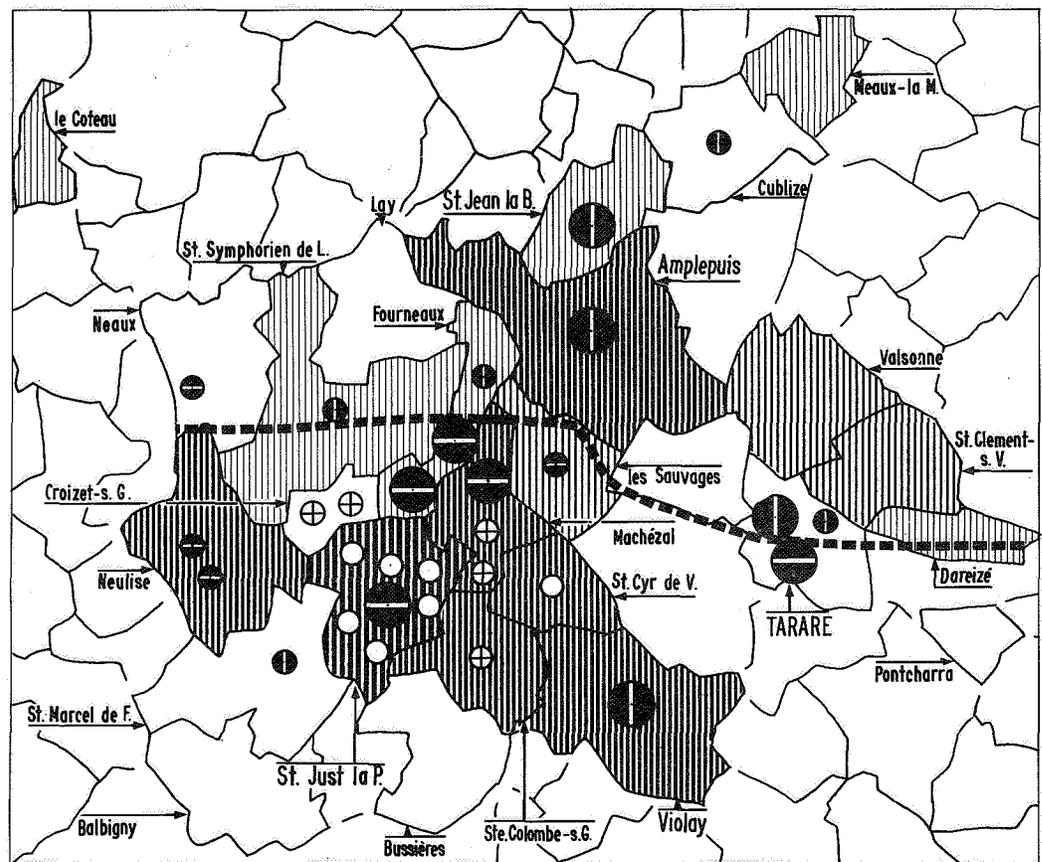
La confection est répartie entre Michaudon (20 ouvrières), Lay (45), Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet et Régný (entre 65 et 85 ouvrières). La part de Jalla dans la production régionale, qui était de 50% en 1967, a augmenté à cause de la fermeture de l'établissement de Renaison de la Cotonnière de Moislans (Somme), en mai 72, en dépit de son rattachement à Descamps-Demeestère, intégré à la division linge de maison de Texunion, et de Gotheron à Roanne, en mai 1970, une affaire familiale qui a eu compté 200 salariés.

La prépondérance de Boussac n'empêche pas la vitalité des petites et moyennes affaires familiales, spécialisées dans l'article mode ou de haute qualité, dont l'écoulement ne présente pas de difficultés. Les trois plus importantes : Delorme à Roanne, qui a ouvert une annexe à Belmont en 1965, (100 emplois dans chaque établissement), Giraud à Riorges (40) et Bignon à Belmont (70) qui a installé sa confection à Montceau-les-Mines (50) et la préparation dans un tissage désaffecté de Combre en 1970 (10), ont réalisé en 1973 la moitié du chiffre d'affaires de Jalla. Mais il semble que la grande période d'expansion du tissu éponge, qui a coïncidé avec la crise de la cotonne soit passée.

b - La fabrique de Tarare à l'âge industriel.

- Le voile tergal : expansion dans la diversification et grâce à l'exportation (voir annexe 4).

En 1969, la production des voiles de Tarare a repris sa progression au rythme annuel de 8% : elle est passée de 75 à 100 millions de m² en 1973. Pourtant le marché national du rideau s'est ouvert largement aux importations de voile transparent sur métier Rachel, plus léger et meilleur marché, et de voile scandinave, de texture lâche, en gros fils de couleur voyante, mi-transparent, mi-opaque ce qui permet de se passer d'une tenture. La fabrique locale s'est adaptée à la situation nouvelle. La part des voiles-tergal est tombée de 75 à 50% au profit des voiles en autres polyesters (6), meilleur marché, destinés à la consommation intérieure (de 10 à 15%) et surtout des voiles tergal-lin, passés de 10 à 25%, dont l'aspect est proche du voile scandinave, baptisé "rustique" pour en faire oublier l'origine. Quatre des principales maisons ont abordé la fabrication de ce dernier qui représente maintenant 10% de la production locale (7), sur métiers à forte productivité. Si les ventes en France se stabilisent à 2.000 tonnes, l'expansion repose sur les exportations, qui absorbent 50% de la production. L'association France-Voiles a la tâche de les favoriser. Elles sont destinées pour 45% à l'Amérique du Nord, où les Etats-Unis devancent de peu le Canada et pour 45% à la CEE, dont la moitié vers l'Allemagne. A côté du voile, certaines firmes maintiennent des fabrications

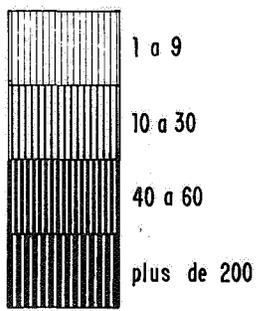


au NORD = VOILE D'ALGERIE
 au SUD = VOILE D'AMEUBLEMENT

1955 1972

- VOILE de RAYONNE = seulement autour d'AMPLEPUS
 - VOILE d'AMEUBLEMENT = reste de la zone

ARTISANS



USINES

- façonnier
- ⊕ " donneur d'ordres
- fabricant-usinier (siège social à Tarare)
- " " " " hors de "

automatisés - métiers - automatiques



FIG. 37 LA CONCENTRATION DU TISSAGE DU VOILE
 DANS LA FABRIQUE DE TARARE
 APRÈS LA CRISE DE 1967



différentes, comme le linge de table ou les tissus fins. Les premiers métiers automatiques commencent à être remplacés et Godde-Bedin a doté son usine de Muhlhouse de métiers sans navette, maintenant qu'est résolu le problème des li-
sières.

Cette expansion se fait dans le cadre des structures mises en place depuis 1966 : transformation des fabricants en industriels, élimination à terme des artisans-tisseurs. La fabrique de Tarare repose sur une dizaine de moyennes entreprises, de 50 à 250 salariés, et sur deux grandes : Godde-Bedin, la seule filiale d'un groupe extérieur, en l'occurrence Rhône-Poulenc-Textile (105 millions de chiffre d'affaires) et Linder (85 millions). L'expansion de la firme de Violay continue. Après Châtelard, elle a absorbé Giron-Demollière. Elle a construit un nouvel atelier de confection à Bussièrès et, pour ne pas être en reste avec sa rivale, projette la construction d'une teinturerie intégrée. Par contre, les petits fabricants ont cessé de monter des métiers et certains ont disparu. Les usiniers-façonniers de Saint-Just-la-Pendue et des villages voisins ont au contraire renforcé leur position. Ils sont parvenus à porter la discussion des tarifs en réunion paritaire avec les donneurs d'ordres et, pour affirmer leur indépendance, cinq d'entre eux se sont mis à leur compte pour une part symbolique de leur production.

- La transformation : nouveaux marchés et conversion.

Le textile à Tarare (8), c'est aussi la transformation qui occupe encore le tiers de la main d'oeuvre de la branche, soit 1400 personnes. C'est l'héritage de l'époque où les tissus venaient de toute la France pour être teints et blanchis à cause de la pureté des eaux de la Turdine. On retrouve une structure de type cotonnier, avec la prépondérance d'un holding, toujours aux mains d'une famille de la ville, les Héritiers de Hippolyte Champier, et la vitalité de moyennes entreprises, travaillant surtout pour le voile, comme G. Thivel et Martin, qui vient de s'agrandir sur la zone industrielle.

Le groupe Champier avec 1500 salariés, constitué en 1850 à partir d'une modeste entreprise, s'est fortement développé entre les deux guerres, où il a absorbé de nombreuses affaires locales et acquis les actuels établissements Dolbeau à Bourgoin, spécialisés dans l'impression sur tissus vestimentaires (450 emplois). En tant qu'ennoblisseurs, les Etablissements Réunis (100 salariés) et la Société Anonyme des Teintureries de la Turdine (670) ont dû adapter leurs activités pour conserver une place de façonnier qui déborde du cadre local. En effet, la teinture et l'impression du voile n'occupent qu'une centaine de personnes. Ils traitent 70% du marché national du blanchiment de la gaze à pansements, dans l'usine de la route de Violay (70 emplois). L'essentiel de l'activité des

usines de la route de Lyon et de la route de Paris repose sur le traitement de la maille pour les tricoteurs de Roanne, sur celui des tissus de coton et de synthétiques, et sur l'impression de tissus d'ameublement. La constitution d'un groupement d'intérêt économique avec un filateur et un tisseur permet de passer de gros marchés avec l'administration et l'étranger. On ne néglige pas non plus les techniques nouvelles, comme le contre-collage de nontissé sur tissus pour revêtements muraux.

La composante la plus originale et la plus dynamique du groupe est sans conteste la société "B.A.T., applications et revêtements plastiques". La transformation des plastiques est un prolongement direct de l'ennoblissement, depuis la substitution des résines synthétiques aux apprêts naturels à base de fécule, d'amidon et de cellulose. En effet, quand on passe une couche épaisse de résine, on a un tissu enduit; quand la couche est plus épaisse, on a un tissu composite, comme le simili-cuir; quand on ôte le support textile, on a une feuille de plastique. Les Champier ont joué un rôle de pionnier en ce domaine : en 1936, un des associés crée l'une des premières unités de France à enduire les toiles de vinyle, dans une ancienne blanchisserie, ce qui explique le sigle B.A.T., qui signifie : Blanchisserie et Apprêt de Tarare. Mais le développement ne se fera vraiment qu'après 1947, quand l'usage des résines, appliqué depuis longtemps aux Etats-Unis, s'étend à l'Europe Occidentale. Au début, leur fabrication est encore peu courante et B.A.T. profite de la proximité des établissements de pointe de la chimie lyonnaise. De 20 en 1947, l'effectif monte à 70 en 1950, 220 en 1955, 310 en 1960 et 400 en 1964. En 1966, on passe de la phase de croissance rapide à la phase d'organisation. Le personnel est stabilisé à 380, dont 60 à l'annexe d'Amplepuis. La production de l'ordre de 600 tonnes par mois, ce qui en fait la 6ème affaire nationale, est exportée à concurrence de 12%. Elle se répartit pour moitié entre tissu et carton enduits et d'autre part revêtements de sol de qualité, comme le taraflex. Le service de recherche, sous la direction de cinq ingénieurs, est essentiel pour maintenir un taux de croissance de 10% par an. Elle se fait au rythme de l'autofinancement, qui absorbe 5% du chiffre d'affaires, car la société tient à rester une affaire familiale.

2 - La laine à Cours : l'adaptation spontanée d'une industrie traditionnelle

Cours demeure un foyer non négligeable d'industrie lainière, puisqu'il fournit 50% de la bourre d'effilochage, 30% des couvertures et 50% des tissus d'entretien fabriqués en France. Il présente dans la région l'originalité d'être un foyer intégré à partir du traitement de la matière première que sont les déchets; de réaliser des tonnages considérables : 20.000 tonnes de bourre, 8.000 tonnes de produits finis, ce qui équivaut à la production cotonnière du secteur

de Roanne-Thizy; l'originalité enfin d'avoir limité la diminution de l'emploi, passé de 2000 avant la crise de 1930 à 1300 aujourd'hui. Tout cela a été réalisé sans modification profonde des fabrications, à l'inverse de Tarare, et sans bouleversement des structures, qui continuent à être caractérisées par les petites et moyennes entreprises familiales autochtones, à l'inverse de Roanne.

Tableau 1 - Répartition des effectifs ouvriers dans l'industrie de la laine (juillet 1974)

	Nombre d'entreprises			Nombre de salariés
	Total	moins de 50 salariés	de 50 à 170 salar.	
Cours				
-effilochage	4	4		65
-t.d'entretien et nontissé	6	3	3	400
-couvertures	7	3	4	530
Pont-Trambouze				
-effilochage	1	1		10
-T.d'entr. et nontissé	1	1		10
-couvertures	1		1	100
Thizy-Marnand				
-effilochage	1	1		15
nontissé	1	1		15
-couvertures	1		1	150
Total	23	14	9	1300

La seule pénétration extérieure a été l'installation en 1941, dans une usine désaffectée, d'Etienne Motte, de la célèbre famille des lainiers du Nord, désireux de s'établir en zone libre. Si son entreprise est la première de la place, avec 170 emplois et 13,5 millions de chiffre d'affaires, elle n'est pas disproportionnée et elle vit de moins en moins à l'écart (9). Ce bilan est assez surprenant pour la petite ville la plus élevée du Haut-Beaujolais, où les sapins côtoient les usines, isolée à l'amont de la vallée de la Trambouze. C'est une première illustration du phénomène montagnard, où l'esprit d'ingéniosité et de décision explique l'adaptation constante et le renouvellement de l'aventure industrielle dans un milieu difficile.

Cours a eu aussi ses patrons-héritiers, peu enclins à évoluer avec leur temps. La fermeture en 1965 du marché algérien, qui absorbait la moitié des exportations leur a été fatale. Les dernières entreprises traditionnelles ont cessé leur activité en 1970 et 1973; parmi elles, Poizat, qui avait été la plus importante. Mais d'autres générations ont pris le relais. La décolonisation n'a fait

qu'accélérer l'abandon progressif de la couverture, de médiocre qualité, primitivement la couverture "de traite", faite à partir de chiffons et troquée dans les comptoirs des colonies, d'où son appellation. Le fier slogan "Cours couvre le monde" n'est plus de mise, mais la place a pu s'imposer sur le marché extérieur. Deux entreprises ont ouvert des usines dans les anciens pays importateurs : Thion en Algérie et Poyet de Pont-Trambouze qui emploie 500 ouvriers à Tananarive.

Le renouveau de l'effilochage, c'est-à-dire la transformation des chiffons en bourre, n'est pas le moins surprenant. Jusqu'en 1965, ce fut une activité artisanale, au mieux semi-industrielle, destinée à fournir la "laine régénérée" utilisée sur place. Les débouchés extérieurs se sont considérablement amplifiés, pour la matelasserie, les sièges d'automobile, les plaques d'insonorisation, les tapis de sol, au point que la consommation locale ne représente plus aujourd'hui que le dixième. Les anciennes affaires se sont modernisées : ainsi Guérin à La Ville, avec 30 salariés, a vu sa production décupler de 50 à 500 tonnes par mois depuis 1955 et a ajouté une teinturerie. Des chiffonniers en ont monté de nouvelles. On en compte six aujourd'hui, employant une centaine de salariés. L'effilochage a tous les caractères d'une industrie lourde, tant par les tonnages que par les investissements nécessaires. L'apport des chiffons et l'expédition de la bourre représentent un trafic de près de 40.000 tonnes, qui s'effectue par camions. Il a fallu cent millions de francs de matériel pour une affaire de 8 ouvriers. Les machines nouvelles (dépoussiéreuses, effilocheuses, presses) ont été mises au point en 1968-1969 par une usine de Cours, qui a acquis le monopole mondial de sa spécialité.

On ne fabrique pratiquement plus de couvertures en laine régénérée, destinées en dernier ressort aux collectivités. L'éventail va maintenant du bel article moyen en laine mélangée d'acrylique, à l'article pure laine. Les établissements Motte ont joué un rôle certain dans cette évolution. Mais la grande affaire est actuellement le tissu d'entretien : chamoisine et surtout la toile à laver, le wassingue. Le nontissé y compris, il représente 6.000 tonnes par an, contre 2.000 aux couvertures. Quatre entreprises, Motte et trois petites, ne font que la couverture. Quatre importantes font les deux. Deux petites et deux grandes, Plasse et Thion, ne font que le tissu d'entretien. Il a été introduit vers 1920 dans la plupart des usines comme activité complémentaire pendant la morte saison. A partir de 1930, il devient pour certaines, la fabrication exclusive. La demande a longtemps augmenté rapidement. Elle aurait plutôt tendance à se stabiliser, mais Cours profite de la fermeture de petits établissements, un peu partout en France. Le wassingue est fabriqué avec la bourre, mais le coton pur est employé pour les

articles nobles, comme les sorties de bain, enduites de caoutchouc, dont la vente est aisée. Thion et Plasse ont été les premiers de la région à s'intéresser au nontissé. Ils se sont associés pour monter deux ateliers, le premier à Thizy dans un tissage Boussac en 1967, avec trois industriels d'autres régions, le second à Cours dans un local neuf en 1970. Ils ont été imités par deux effilocheurs qui ont ouvert une troisième unité. Le nontissé représente 15 à 20% du tissage traditionnel, mais comme la productivité est très grande, il n'emploie qu'une soixantaine de salariés. Les débouchés n'augmentent pas à un rythme aussi rapide qu'on pourrait le penser.

Les usines se sont profondément transformées. On tâche d'aménager des salles spacieuses et fonctionnelles dans les vieux bâtiments de granit en hauteur, quand ils ne sont pas remplacés par des constructions basses en parpaings. On a renouvelé les cardes, les canneteuses, les installations de teinture; on a des grazes électroniques et les métiers sans navette, fabriqués par une entreprise de la ville, sont maintenant les plus nombreux. Les gains de productivité auraient entraîné une compression de personnel plus sévère, si la clientèle ne recherchait pas une présentation plus soignée. C'est particulièrement vrai pour les tissus d'entretien. Le wassingue, d'abord gris, fut successivement blanc, puis en couleurs; maintenant on le demande imprimé. Il faut le livrer plié ou en lots sous plastique, ce qui multiplie les manipulations, qu'effectuent les femmes.

3 - Cette soierie qui ne veut pas mourir.

La fabrique lyonnaise délaisse les petits ateliers au matériel vieilli qui subsistent. Le tissage, abandonné à l'atavisme local, ne va cependant pas disparaître. Malgré la fermeture de la plupart des établissements et la diminution de moitié des tisseurs salariés, dont le nombre ne dépasse guère le millier, la production a été maintenue en quantité et en chiffre d'affaires. La petite nouveauté se maintient à Charlieu et dans quelques villages autour de Panissières comme Montchal et Essertines-en-Donzy, pour quelques petites affaires familiales, qui ont modernisé leur matériel; elles comptent rarement plus d'une quarantaine de tisseurs. A Amplepuis, le tissage Ferrari emploie encore 140 personnes, mais l'indémaillable et le jersey constituent l'essentiel de son activité. Les mêmes structures se retrouvent dans la haute nouveauté. Le degré de mécanisation est fonction de la perfection que l'on recherche. On utilise le métier conventionnel à 120-140 coups-minute, qui sort sept à huit mètres par jour, pour les copies d'ancien destinées aux monuments historiques ou aux palais officiels, comme chez Lorton à Charlieu. Mais le métier sans navette, dans ses adaptations actuelles, se prête aux articles délicats et fait bon ménage avec la mécanique Jacquard. Le matériel le plus moderne possible, la recherche de l'article spécial, l'indépendance par rapport aux intermédiaires sont les conditions de survie.

La réponse apportée à ces exigences a bouleversé les hiérarchies antérieures. Le président du Syndicat des Soieries Lyonnaises (pour les façonniers) a dû fermer en 1972 son usine de Saint-Just-d'Avray (70 ouvriers), après celle d'Amplepuis, ce qui accentue l'abandon du secteur de la Haute-Azergues. Les 5 ou 6 tissages à façon de Bussières et Rozier-en-Donzy, qui travaillent en double équipe sur du bon matériel, sont très sensibles aux soubresauts de la conjoncture. Par contre, un ancien tisseur de voile d'Algérie de Fourneaux s'est reconverti, avec succès, dans la robe du soir et la robe de mariée, en soie naturelle et fils métallisés, pour la haute couture parisienne. Il achève la construction d'une teinturerie qui préserve les techniques les plus délicates délaissées par les grandes affaires, en association avec un spécialiste lyonnais chassé par l'expansion urbaine. L'ensemble va employer 70 personnes. La plus belle aventure a été réussie à Panissières par les frères Dutel, des ouvriers qui se sont mis à leur compte. Ils ont fait la conquête du marché américain qui absorbe 90% de leur production de tissus pour cravates. Ils ont racheté un petit tissage à Vizille et doublé leur chiffre d'affaires entre 1969 et 1971, où il est de 11,3 millions, avec 107 salariés. Mais les mesures de défense du dollar de l'été 1972 remettent en cause cette fulgurante ascension.

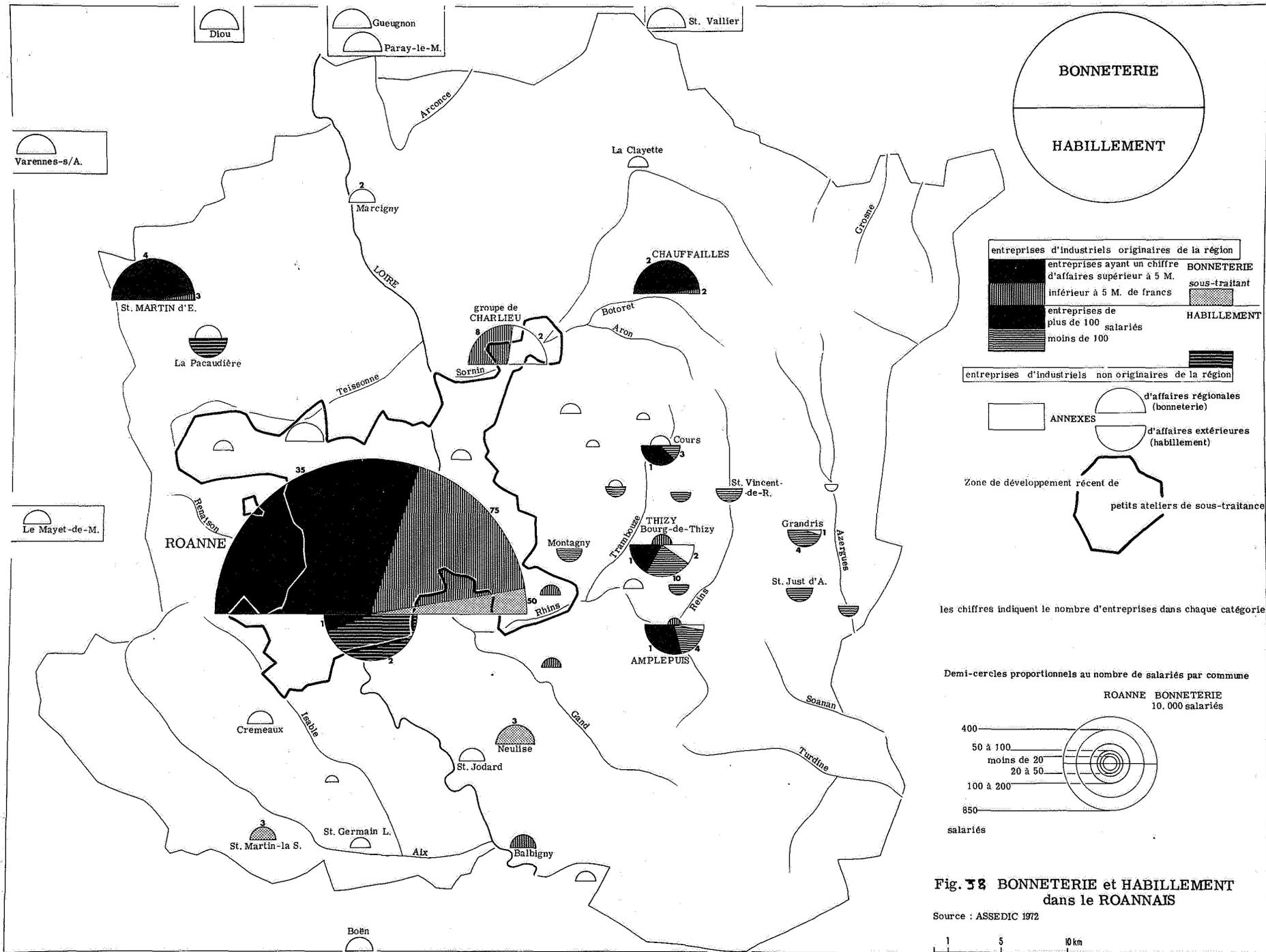
Beaucoup plus stable apparaît l'Union des Gazes à bluter, qui allie la tradition, le déterminisme géographique au modernisme. Le tissage à bras de la gaze de soie naturelle pour tamiser la farine fut, jusqu'en 1952, le fait de 350 paysans-tisseurs des Monts du Lyonnais, entre la plaine de Feurs et les Monts de Tarare, à cause du degré hygrométrique favorable à cette altitude. Avec l'apparition des fibres synthétiques, la gaze peut être tissée sur métier automatique et trouve d'importants débouchés en dehors de la meunerie, pour les filtres destinés à l'automobile, l'industrie chimique, la transfusion sanguine et pour les tissus à imprimer. La famille Martinod supprime deux établissements à Lyon et Montauban et concentre la fabrication à Panissières, où est construite en 1956 une usine aveugle à air conditionné, qui abrite 68 métiers automatiques (10). Les derniers tisseurs à bras, qui travaillaient pour le tiers-monde, ont disparu dernièrement. Les 90 tisseurs en usine du début sont maintenant 120 et les exportations représentent 40 à 50% de la production. Refuge des vieilles fabrications, Panissières l'est encore avec le travail du lin, que continuent un tissage d'une centaine de métiers pour serviettes et nappes et une affaire de confection et de négoce spécialisée dans le linge pour collectivités, le tout représentant une centaine d'emplois.

III - LA MAILLE ET L'HABILLEMENT A L'AGE DE MATURITE ?

De l'automne 68 à l'automne 73, la maille et l'habillement connaissent une nouvelle phase de croissance, puisque leur chiffre d'affaires en francs constants augmente de 10% par an environ. Mais contrairement à l'âge d'or de 1955 à 1964, cette croissance se fait dans une relative stabilité de l'emploi. Cette évolution se rapproche assez bien de celle constatée pour les villes manufacturières de l'"Italie du milieu". Elles ont connu à partir de 1962 une crise d'adaptation, qui traduit une augmentation de la capacité de production plus rapide que celle de la demande -ce qu'on a constaté pour la maille de 1964 à 1968- et une augmentation plus rapide du coût de la main d'oeuvre que de la productivité. Roanne a connu ce problème avec la forte augmentation du SMIG consécutive aux accords de Grenelle en Juin 1968. Les solutions italiennes ont été l'abandon de la production courante, qui incorpore beaucoup de main d'oeuvre pour une faible valeur ajoutée, et la recherche de la productivité la plus élevée conciliable avec l'impératif de flexibilité, qui fait la force des entreprises familiales dans le domaine de la mode (11). La maille s'est engagée dans cette voie, avec la modernisation des entreprises de plus de cent salariés qui sont les "locomotives" de la place, et avec la constitution d'un secteur indépendant de tricotage. Mais la bonne marche des affaires n'est-elle pas due avant tout à une conjoncture générale exceptionnellement favorable ?

1 - Les bonnetiers-confessionneurs entre la tradition et le progrès.

Les entreprises de plus de cinq millions de chiffre d'affaires continuent de représenter l'élément le plus solide et le plus dynamique du groupe roannais, fort de ses 13.000 salariés distribués entre 300 maisons. D'après "Connaissance de la Loire" (12), elles sont une trentaine en 1972 comme en 1969. Elles font 60% du chiffre d'affaires et rassemblent 55% de la main d'oeuvre en 1972, ce qui marque une progression. Deux entreprises ont consolidé leur avance : Désarbre, dans le jersey de luxe (40 millions de C.A. et 700 salariés) et Pierron (55 M. de C.A. et 750 salariés), dans l'article de bonne qualité, qui s'est dotée d'une organisation de services exceptionnelle pour la place; elle est devenue le seul maître de la société commerciale Welcome-Pierron fondée en association avec le groupe Prouvost en 1968. La norme se situe entre 150 et 300 salariés, 5 et 20 millions de chiffre d'affaires : il s'agit donc d'entreprises moyennes. L'écart se creuse entre elles et les petites entreprises, qui tiennent par les qualités personnelles de leur patron et la faiblesse des frais généraux. A l'intérieur du groupe de tête, une certaine tendance à la concentration se fait jour, moins par la disparition pure et simple d'affaires non rentables, que par leur intégration sous une forme peu voyante. Le dirigeant d'une affaire saine s'arrange pour



Diou

Gueugnon
Paray-le-M.

St. Vallier

Varenes-s/A.

4
3
St. MARTIN d'E.

La Pacaudière

2
Marcigny

La Clayette

2
CHAUFFAILLES
2

groupe de CHARLIEU

Botoret

Teissonne

Sornin

Aron

ROANNE

35
75
50

Montagny

THIZY
Bourg-de-Thizy

St. Vincent-de-R.

Grandris

St. Just d'A.

AMPLEPUIS

Cremeaux

3
Neulise

St. Jodard

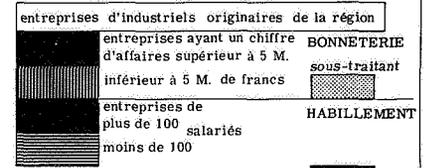
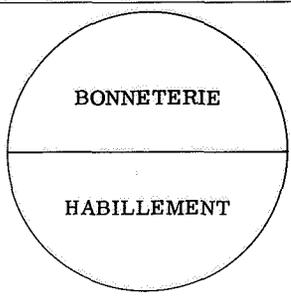
3
St. Martin-la S.

St. Germain L.

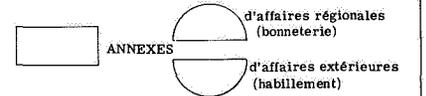
Aix

Balbigny

Boën



entreprises d'industriels non originaires de la région



Zone de développement récent de petits ateliers de sous-traitance

les chiffres indiquent le nombre d'entreprises dans chaque catégorie

Demi-cercles proportionnels au nombre de salariés par commune

ROANNE BONNETERIE 10.000 salariés

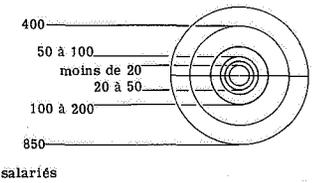


Fig. 38 BONNETERIE et HABILLEMENT dans le ROANNAIS

Source : ASSEDIC 1972

1 5 10 km

maintenir en activité une affaire en difficulté, en cautionnant les prêts bancaires et en lui rabattant du travail, jusqu'à ce qu'elle se remette à fonctionner de façon autonome. Ainsi se sont constitués un groupe Vigne et, plus discrètement, un groupe Le Gaillard. On constate aussi la vitalité de la sous-traitance. D'assez nombreux ateliers de tricotage et de confection ont été ouverts par d'anciens contremaîtres, particulièrement à la périphérie immédiate de l'agglomération roannaise.

C'est un moyen de remédier au tassement des effectifs dans l'agglomération, et à la disparition progressive du travail à domicile (1350 ouvrières en 1973 contre 2200 en 1968). L'autre moyen est d'ouvrir des annexes de plus en plus loin, dans la montagne manufacturière de La Clayette à Rozier-en-Donzy ou dans de petits centres comme Boën-sur-Lignon où s'est installé Pierron et Diou, entre Digoin et Bourbon-Lancy, où Cognet-Garas a profité de la présence d'une fonderie de moules de boîtes à vitesse qui occupe 800 hommes. Roanne, cependant, conserve la part du lion en concentrant 10.000 salariés. Deux centres secondaires autonomes se renforcent : Saint-Martin-d'Estreaux et Chauffailles. Un troisième se constitue autour de Charlieu, à partir de petites affaires comme celles que l'on rencontre isolées, à Balbigny et Saint-Symphorien-de-Lay. Hors le cas particulier de Chauffailles, où des tisseurs de soie se sont lancés en 1936 dans l'indémaillable et la lingerie féminine, les bonnetiers des bourgs, héritiers des fabricants qui donnaient à tricoter à la campagne, sont le plus souvent spécialisés dans le vêtement de dessus pour enfants, de la naissance à six ans. C'est peut-être que la main d'œuvre occupe une part plus importante dans le prix de revient. Enfin deux petits centres de sous-traitance se consolident dans la montagne à Neulise et Saint-Martin-la-Sauveté, avec une forte proportion d'ouvrières à domicile.

L'orientation vers le prêt-à-porter se renforce. Cependant, la petite pièce a très bien repris dès les premiers mois de 1971, aussi bien pour le fully-fashionned, que le coupé-cousu, moins sensible à la concurrence de l'Italie et de l'Extrême-Orient. Parallèlement, la qualité moyenne continue à s'améliorer. On continue à distinguer suivant le type d'articles fabriqués :

- les entreprises qui font l'article de luxe, menées par Desarbre et Goutille;
- celles qui font l'article de bonne qualité et l'on trouve derrière Pierron, beaucoup d'affaires solides, bien gérées, dont la rentabilité est certaine;
- celles qui font l'article bon marché, davantage orienté vers la petite pièce.

Même dans cette catégorie où l'on pratique encore la vente sans facture, la part de l'article de cavalerie diminue. Ce sont les affaires qui ont le moins évolué tant pour le matériel que pour les méthodes. A côté des petites maisons, on en trouve deux importantes : Lewinger, qui occupe la troisième place après Pierron et Desarbre, et Griffon Frères.

Tableau 2 - Les types d'entreprise de la bonneterie roannaise

Catégorie d'articles	Entreprises représentatives	C.A. 1973 base 100 en 1969	C.A par salarié en 1973 (francs)	% des exportations
luxe	Desarbre	150	60.000	40%
bonne qualité	Pierron	160	73.000	40
	Devernois	145	45.000	12
	Cognet-Garas	250	60.000	20
	Marc Griffon	200	100.000	15
bon marché	Lewinger	150	60.000	-
	Griffon frères	82	40.000	-
tissu au mètre	Louis Goutille	185	185.000	-
	Guzy-Flug	?	430.000	20
moyenne des entr. de + 5 M.C.A.		143	60.000	15

Source : Connaissance de la Loire (45), tableau des chiffres d'affaires

Sur le plan des structures, on se trouvait à un tournant. La génération des pionniers, empiriques par nécessité, car c'étaient souvent des self-made-men qui avaient "tout dans la tête et rien d'écrit", disparaît (). Elle cède la place aux enfants, plus familiers des méthodes modernes de gestion et enclins à une certaine concertation. La notion de concurrence, de secret de fabrication s'estompe. On visite fréquemment les usines des collègues et on leur confie du travail à un moment de soudure difficile. Un G.I.E. pour faciliter les exportations vers l'URSS et avoir accès aux marchés de l'État, GROFEXBO (Groupe des Fabricants Exportateurs de Bonneterie) a été constitué entre quatre entreprises moyennes "de tête". Mais les limites de l'évolution sur le plan commercial sont cependant vite atteintes : on constitue toujours des "collections-musée" et il est difficile de parler de spécialisation dans un "créneau" bien déterminé. Sur le plan de l'équipement par contre, beaucoup de matériel nouveau et bien adapté est entré. En dépit de cela, les bonnetiers roannais restent de gros artisans. Peuvent-ils être autre chose, puisqu'ils n'ont ni les moyens, ni l'intention, par attachement à l'entreprise "à taille humaine", de faire la grande série et qu'il leur faut conserver la souplesse nécessaire pour suivre les fluctuations de la mode ?

2 - L'essor d'un secteur nouveau : la maille au mètre.

Une poussée spéculative, comme en a tant connu la bonneterie roannaise dans le passé, fait apparaître, entre 1969 et le milieu de 1971, un secteur nouveau, celui du tricotage pour la vente de tissu au mètre. En quelques années, Roanne devient avec plus de 500 métiers circulaires, dont 200 jacquard, le centre de loin le plus important de la région Rhône-Alpes et se trouve, sur le plan national, à égalité avec Paris.

L'affaire démarre timidement en 1965-1966. A partir de 1969, il y a un engouement pour la maille dans la confection, à cause de son prix peu élevé et de ses qualités de confort. Elle conquiert des domaines jusque là réservés au chaîne-trame, comme le costume pour homme et le pantalon féminin. Ici l'initiative vient des soyeux lyonnais, qui imposent cette conversion à leurs confectionneurs et sollicitent la place de Roanne. Or des techniciens et des contremaîtres, pour lesquels l'avenir était pratiquement bouché dans la bonneterie classique, attendaient l'occasion de se mettre à leur compte. Cette nouvelle génération d'entrepreneurs voient les perspectives offertes avec des yeux d'industriels et investissent hardiment en ayant recours au crédit et au leasing, en dépit du coût du matériel : un métiers circulaire à forte productivité vaut 15 à 18 millions en uni, 25 millions en jacquard. L'affolement de la demande en 1971 les sert, car les prix de façon et de vente sont très élevés, alors que les frais sont réduits pratiquement aux investissements. Ils en profitent pour doubler leur parc. D'autre part, les bonnetiers roannais placent chez eux des machines qui tournent pour plusieurs donneurs d'ordres, ce qui assure une utilisation à plein de la capacité de production et de la main d'oeuvre. Comme il faut un technicien et trois tricoteurs pour trois métiers et que l'équipe fait les 3 x 8, on compte un homme par métier.

Ce secteur nouveau, qui réalise dès 1971 le quart du chiffre d'affaires de la maille, n'emploie pas plus de 500 salariés masculins, dans une vingtaine d'entreprises de dimensions réduites. Les plus importantes en effet font plus de 10 millions de chiffre d'affaires avec une quarantaine de métiers. On distingue les façonniers des fabricants, qui vendent directement aux confectionneurs et aux grands magasins. Quelques bonnetiers-confectionneurs d'implantation récente, comme Jean Girard, Louis Goutille ou Vigne ont considérablement développé chez eux le tricotage.

Ces structures souples vont permettre à la place de bien se comporter, en face de la crise violente que connaît le tissu au mètre à partir de l'été 1971. On retrouve là l'évolution caractéristique en dents de scie de la bonneterie à ses débuts. L'engouement pour la maille avait précédé l'adaptation

indispensable de la confection, quant aux méthodes et au matériel. La clientèle qui éprouve de nombreux déboires est vite réticente. Or pour se faire servir pendant la période d'euphorie, les confectionneurs avaient commandé au delà de leurs besoins et les tricoteurs avaient investi à tour de bras. Il en résulte une forte surproduction et un chômage sévère au niveau des grosses affaires. En Allemagne, les industriels qui avaient précédé le mouvement avaient monté de très grandes usines. Pour tenter de tenir, ils écoulent au prix du filé leurs stocks énormes, ce qui désorganise un peu plus le marché. En France, toutes les affaires montées par les groupes financiers sont en difficultés, aussi bien l'usine de Saint-Quentin du groupe Prouvost que Tricots-France à Colmar. Le cotonnier vosgien Isidore André, qui s'était reconverti, dépose son bilan. Le groupe Burlington, renonce à doubler l'unité de 40 métiers installée à Argis, près d'Ambérieu. Ces grosses affaires se révèlent fragiles en périodes incertaines, car elles livrent en grande série dans un délai de quatre mois. Ce délai est trop long pour le confectionneur, toujours dans la crainte d'un renversement de tendance. Au contraire, les petites maisons de Roanne répondent sur le champ à la commande, car le patron qui "sent" le marché constitue des stocks de filés dans les contextures et les coloris à la mode. Aussi la place tourne-t-elle encore à 85% de sa capacité. Mais c'est une période de repli. Les prix ont diminué de façon considérable. Les investissements sont stoppés, ce qui retarde l'introduction du métier électronique, qui vaut entre 30 et 40 millions pour un jacquard et qui exige de repenser la fabrication. Quelques affaires qui faisaient l'article bon marché ont du s'arrêter.

Le développement du tricotage élargit les besoins de la place, tant en filés, en matériel textile que pour la transformation. Mais il n'a pas donné lieu à la promotion de ces secteurs annexes, ce qui aurait permis à Roanne de devenir un centre intégré et de diversifier ses activités. Si les agences de matériel se sont multipliées, il continue de venir de Troyes et de l'étranger. Les firmes ont du reste été gravement atteintes par la crise de la maille au mètre. Les ARCT ont dû prendre une participation chez Lebocey, mais cela n'apporte rien à l'industrie locale. Une grande partie de la production supplémentaire de tissus est ennoblée à Lyon et Tarare, en attendant que Gillet-Thaon réalise son programme d'équipement. Roanne n'a le monopole national que pour une spécialité rare, l'estampage des films en acier pour métier jacquard. L'atelier, établi par un technicien parisien, s'est doté en 1973 d'un petit ordinateur pour traduire le dessin sur le film.

Si l'on se réfère aux évolutions les plus poussées constatées dans les villes manufacturières d'Italie (11), on se rend compte des limites des transformations de la bonneterie roannaise. La spécialisation des entreprises est

est à peine ébauchée. Les services à la profession et les industries auxiliaires ne se sont pas développées. Enfin la centralisation parisienne rend impensable la tenue d'une foire internationale, comme l'organisent Carpi dans la même branche et Vigevano pour la chaussure.

3 - *L'habillement (13) ou la modernisation d'une conversion limitée.*

On retrouve dans les industries de substitution au tissage traditionnel le phénomène des aires homogènes signalé pour celui-ci. A l'aire de la bonneterie roannaise, se juxtaposent sans interpénétration celles de la confection dans le pays de Thizy et autour de Villefranche. Sa présence à Roanne est en effet due à des initiatives extérieures.

La confection à Villefranche a pris une importance relative comparable à la bonneterie roannaise. Elle représente près du quart du chiffre d'affaires et, pour une agglomération de 25.000 habitants, elle contrôle 4.000 emplois, ce qui implique un taux d'activité féminine très élevé (42%). La comparaison peut être poursuivie au niveau des structures : on note la présence d'un peloton de tête d'une quinzaine de moyennes entreprises familiales, dont aucune ne dépasse 300 ouvriers et entre lesquelles la concertation ne va pas jusqu'à une véritable spécialisation. La profession a elle aussi connu sa crise d'adaptation, un peu plus tôt, dans les années 60-65, quand devant la concentration de la distribution, la fermeture des marchés coloniaux et l'évolution du marché intérieur, elle est passée du vêtement de travail au sportswear (jeans, blouson). Cette incursion sur les rives de la Saône nous rappelle que par la place qu'y tient le textile, Villefranche se rattache au Haut-Beaujolais, par une chaîne complexe de mutations qui ont conduit du marché des toiles à l'habillement, par l'intermédiaire de la transformation et du négoce des doublures. On voit aussi que la confection occupe une place modeste dans le pays de Thizy, avec un millier d'emplois pour 25.000 habitants.

Elle souffre toujours de n'avoir pas intéressé, au début du siècle, les marchands de tissus de Thizy, qui l'ont abandonnée à leurs subordonnés, employés, tisseurs, représentants, entrepreneurs certes, mais sans grands moyens. La plupart d'entre eux ont su passer entre 1950 et 1958 de la fabrication artisanale à la fabrication industrielle "au paquet" et, dans les années 60, de l'article utilitaire (chemise de travail, blouse et tablier) à l'article fantaisie en chemiserie et prêt-à-porter féminin, en particulier la robe. Mais trois entreprises seulement ont pu franchir le seuil des cent salariés, qui permet de constituer des affaires solides, dotées des services indispensables, tant pour la création que sur le plan commercial. Ainsi la

vingtaine de petites affaires, essentiellement thyzerotes, qui reposent sur l'omniprésence d'un patron Maître-Jacques, voient leur importance se restreindre : en 1973, elles n'occupent plus que 500 personnes au lieu de 750 sept ans plus tôt. Déjà en 1958, Laurent qui avait été le premier à faire la chemise de nylon, n'avait pu surmonter la crise de croissance provoquée par son intuition et avait dû fermer son entreprise.

Au contraire, les trois affaires qui ont franchi le cap prennent une importance croissante. Il s'agit de Guillermain à Thizy, passé de 100 à 140, de la chemiserie Colas à Cours, passée de 90 à 130 emplois et de Biolay pour la robe à Amplepuis, passée de 60 à 200 emplois et qui a dépassé en 1973 les 20 millions de chiffre d'affaires. Ces deux dernières ont pu profiter des primes de la zone II. Elles se sont dotées d'un matériel ultra-moderne et installées dans des bâtiments nouveaux. Leur production est considérable : 3.000 chemises par jour pour la première et 200.000 robes par an pour la seconde, soit 4% du marché national.

En dépit de leur progression, le pays de Thizy, la vallée de l'Azergues attirent les ateliers des confectionneurs de Villefranche et de Lyon, comme Revel qui s'installe à Thizy en 1971 pour la lingerie féminine. Ces annexes ne dépassent guère les 30 ou au maximum 50 ouvriers, car l'exode limite les possibilités d'embauche. C'est ainsi que, faute de main d'oeuvre, une importante affaire de Grandris, la maison Chanfray, qui avait été une des premières à faire l'article de sport, a dû se transporter à Orange en 1971, car ses effectifs étaient tombés de 250 à 50 ! Il ne reste plus pour attester la tradition cotonnière de ce village que deux confections d'articles pour les administrations et les personnes âgées, de 30 et 50 salariés.

La confection à Roanne ne doit rien au milieu local, à l'exception de la chemiserie Magnin-Ronzier-Mignard, créée au début du siècle pour l'article de Thizy et qui connaît une nouvelle expansion depuis qu'elle s'est adaptée à la demande actuelle: elle réalise aujourd'hui 5 millions de chiffre d'affaires avec 100 ouvriers. Deux usines importantes ont été installées après la Libération, dans des tissages désaffectés, par des industriels étrangers à la région, à la recherche de main d'oeuvre. Le premier est un confectionneur alsacien qui a dû abandonner son établissement proche d'Haguenau en 1939. Il s'est installé en 1940 à Ambazac, à vingt kilomètres de Limoges, et en 1947 à Roanne, où il transporte le siège social. Mavest atteint le niveau de la grande entreprise avec 45 millions de chiffre d'affaires et près de 100 salariés, dont 55% à Ambazac pour le pardessus et le complet et 45% à Roanne pour la gabardine, la veste légère et de sport. La seconde affaire

a été montée par un agent publicitaire parisien qui, en 1946, a l'intuition du marché qui va s'ouvrir au vêtement de sport en synthétique. Misant sur la mode et la publicité, elle ne craint pas de proposer des prix élevés. La progression véritable commence en 1965. La marque Olympic partage aujourd'hui avec Faisalp le premier rang en France pour l'article de sports d'hiver et s'impose aussi pour la collection d'été. La direction générale est à Paris. L'unité de Roanne emploie plus de 300 salariés recrutés pour 40% à l'extérieur de l'agglomération et cherche à atteindre les 400. Un atelier a été monté à Thiers. Le manque de main d'oeuvre constitue un goulot d'étranglement. Ce fut également vrai jusqu'en 1973, pour Mavest, qui frète chaque jour un car au départ de Feurs, à 40 km. de Roanne.

B - L'ESSOR DE LA METALLURGIE -

En 1936, la métallurgie ne représentait que 3% du chiffre d'affaires de l'industrie privée dans l'arrondissement de Roanne : elle en représente 25% aujourd'hui. Avec l' Arsenal cette fois, elle n'offrait que 2.000 emplois pour l'ensemble de la région : elle en offre plus de 10.000 aujourd'hui, sans compter les 3.200 emplois que les entreprises locales ont créés au dehors. Elle compte trois des plus importantes affaires de la métallurgie française : le premier arsenal du Groupement Industriel de l'Armement Terrestre, le premier producteur mondial de grues, avec Potain; et avec les Ateliers Roannais de Constructions Textiles (ARCT), le premier exportateur de matériel textile.

Alors qu'avant la guerre de 1939, les entreprises locales et l' Arsenal vivaient, la métallurgie régionale connaît à partir de 1955 une expansion impressionnante. Cette expansion ne doit pas grand chose aux décentralisations et s'opère suivant des formes adaptées aux faiblesses de la région. Deux petites affaires vont connaître un développement à la japonaise, grâce à la conquête d'une avance technologique, qui leur confère un monopole dans un secteur en expansion : les machines à texturer les fibres synthétiques pour les ARCT, les grues pour Potain. Les opérations simples de mécanosoudure et de montage effectuées sur place sont accessibles à une main d'oeuvre sans formation spéciale. Or elle est libérée en grand nombre par la modernisation de l'agriculture et du tissage. Il y a parmi elle, beaucoup de travailleurs indépendants de tradition, aides-familiaux sur la ferme paternelle, artisans, qui n'ont de cesse de se mettre à leur compte. La sous-traitance, encouragée par les entreprises "locomotives", car elle éponge les à-coups d'une croissance précipitée et irrégulière, va leur en donner

les moyens; par la suite, ils assurent partiellement leur autonomie par des fabrications propres. Ainsi se met en place autour des grandes firmes, une nébuleuse d'entreprises moyennes et de petits ateliers, où un artisan ou un ancien ouvrier tente l'aventure. Ce schéma apparaît de façon particulièrement nette au nord de la région, qui s'organise autour des deux grandes usines Potain de matériel de levage et de bâtiment, de La Clayette et de Charlieu. La situation est plus complexe dans la zone roannaise, où l'on ne parlait pas de la "table rase".

I - LE DECOLLAGE DANS LES ANNEES 55

La Région de Roanne est restée jusqu'à la guerre un bastion textile entouré de régions métallurgiques : la région stéphanoise et ses avant-postes de la plaine de Feurs au sud; le bassin du Creusot et ses prolongements occidentaux (Génélard, Perrecy-les-Forges, Gueugnon), à la rencontre du vieux foyer nivernais (Fourchambault, Imphy, Bourbon-Lancy) au nord; la région lyonnaise à l'est, la zone de coutellerie thiernoise à l'ouest. Bastion irréductible, où tous les atouts semblent voués à l'échec. Et pourtant elle n'en manquait pas : la proximité des centres d'approvisionnement, les besoins de l'industrie locale, la situation d'abri qui, pendant les guerres, la fait choisir pour les fabrications d'armement.

Les choses vont se modifier à partir de 1939, mais très lentement d'abord. Jusqu'en 1955, il n'y a que 75 emplois créés chaque année en dehors de l'Arsenal. A partir de 1955, on en compte 300. Les germes semés précédemment et qui semblaient ne devoir donner que des fruits secs vont se révéler comme autant de pôles de développement. Des initiatives qui hier tournaient court vont conduire à des réussites éclatantes, parce qu'elles sont bien adaptées au milieu local et que, dans la conscience collective, l'engouement se porte sur la mécanique.

Tableau 3 - La croissance de la métallurgie dans la Région Roannaise.

Emplois	1936	1955	1965	1973	emplois créés par an	1936	1955	1965
						1955	1965	1973
Arsenal	1000	2400	2625	3275		70	25	82
secteur privé	1750	2100	5050	7450		75	295	303
aggl. roan.	4450	1500	2600	3500		60	110	112
reste de la	300	600	2450	3950		15	185	191
région								
dont décentra-			400	1050			40	80
lisations								
Total	2750	4500	7700	10800		145	320	385

1 - Monolithisme textile et étouffement des atouts jusqu'en 1939

L'industrie textile se borne à faire appel aux gareurs et aux artisans locaux -forgerons, mécaniciens, chaudronniers-, dont l'ingéniosité est souvent remarquable, pour les réparations courantes ou la construction d'une pièce. Les quelques entreprises qui s'agrandissent atteignent rarement la cinquantaine de salariés et sont fragiles. Une seule affaire, qui répond au départ aux besoins de l'industrie céramique régionale, parvient à devenir le premier fournisseur français. Il s'agit des établissements Renou, fondés en 1896, qui se lancent déjà dans l'engineering, installant complètement des usines. Ils ont, en 1930, 250 ouvriers, répartis entre Roanne (150) et Charlieu (100). Mais ils ne survivent pas à leur cession en 1936 à un polytechnicien parisien, qui abandonne la spécialité, ce qui conduit à leur déclin.

La guerre 1914-1918 avait ouvert des perspectives autrement brillantes. On a vu comment l'arsenal gigantesque, conçu par Citroën, pour approvisionner en obus le front, a été mal accueilli par le patronat, et s'est contenté, entre les deux conflits, d'occuper le personnel nécessaire à l'entretien du matériel et des bâtiments. L'usine de munitions Borie et le grand atelier de réparations de wagons, également au Coteau, ne survivent pas à la cessation des hostilités et cette greffe stéphanoise ne se prolonge que dans une petite usine de limes et outils à main, qui disparaît en 1970 (14). Cependant l'annexe de la forge de Nogent-en-Bassigny installée à La Clayette s'enracinera.

Absence de traditions et monolithisme textile entraînent une sorte de phénomène de rejet. On est en présence d'un quasi désert technologique, à cause de la médiocrité de l'équipement, de la rareté des techniciens et plus simplement d'hommes qui ont le "coup de main", et éprouvent de l'intérêt pour le travail du métal.

2 - 1939-1955 : La consolidation de ce qui existe.

Le choix de l'Arsenal en 1952 pour la fabrication en série de blindés et le développement d'une usine d'outillage ancrent la métallurgie à Roanne. Si limitées que soient les retombées de cette première génération d'établissements qui vivent "en vase clos", il va en résulter une familiarisation avec le travail du métal et l'installation à leur compte de salariés.

- a) une activité en temps de paix pour l'Arsenal : la construction en série des blindés.

A la veille de la drôle de guerre, l'Arsenal avait connu une nouvelle

flambée : il a compté jusqu'à 13650 emplois au moment de l'armistice. Cette flambée est aussi vite retombée que la précédente puisque sous le régime de Vichy, il ne conserve plus que 1100 personnes (15). La paix revenue, il continue de chercher sa voie tant bien que mal, dans des fabrications civiles (tracteurs, machines-outils), jusqu'à ce que le Groupement Industriel des Armements Terrestres (G.I.A.T.) lui confie en 1952 la réparation et la construction en série de blindés, dont l'étude est réalisée aux A.M.X. d'Issy-les-Moulineaux. Pour la première fois, en dehors des conflits, l'Arsenal, qui prend le nom d'Ateliers de Construction de Roanne, (A.R.E.) (16), reçoit une vocation précise, dans une branche d'"avenir", car l'Etat-Major veut réagir contre les carences dénoncées en son temps par le colonel de Gaulle. L'A.R.E. est chargé du châssis et du montage, alors que la tourelle qui porte l'armement est fabriquée par l'Arsenal de Tarbes. La première série mise en route est celle de l'AMX 13, constituée par le char de 13 tonnes et ses dérivés (poseur de pont, canon automoteur, dépanneur-niveleur, char anti-aérien, véhicule porteur de missiles, transporteur de matériel protégé des retombées nucléaires...).

C'est pour Roanne l'assurance de conserver un établissement doté d'un parc de machines exceptionnel par leur nombre, leur diversité et leur avance technique et de renforcer les effectifs à qualification élevée : sur les 2400 salariés de 1955, on compte 36 ingénieurs et cadres, 178 techniciens, 2.000 ouvriers dont plus de la moitié d'O.P. (17). Leur formation est assurée depuis 1946 par une école d'apprentissage qui conduit au CAP ou au brevet de technicien et qui reçoit des promotions d'une cinquantaine de jeunes.

En 1967, est lancée la série AMX 30, char de 36 tonnes qui développe 750 chevaux, polycarburant, qui fait 65 km/heure sur route, gravit des rampes de 60% et franchit des gués de quatre mètres. La cadence de production est de 18 par mois. En décembre 1972, est lancée une nouvelle série, l'AMX 10, char de 12 tonnes, plus mobile et complètement amphibie. A la faveur de chacune de ces mises en fabrication, des créations d'emplois sont faites : 300 en 67 et 200 en 73, qui coïncident, la première avec la crise du textile, la seconde avec la fermeture de la papeterie Navarre. L'ARE est ainsi devenu le premier établissement de la Région Roannaise et le premier arsenal de France pour l'effectif employé. A la fin de 1973, il avait fabriqué près de 2000 chars AMX 13 et 1100 chars AMX 30 et reconstruit 3000 engins blindés. Le chiffre d'affaires se répartit à 65% pour le neuf (dont 55% pour l'AMX 30), 30% pour la réparation, 5% pour les pièces détachées et les fabrications civiles. Les exportations étaient de 10% en 1970 et 71 et se sont accrues depuis.

L'accroissement du chiffre d'affaires, passé de 170 à 700 millions de francs entre 1965 et 1973, n'a pas été accompagné par une augmentation correspondante de la main d'oeuvre. Il est redevable à un recours de plus en plus important aux achats et à la sous-traitance, qui forment 85% du C.A., dont 36% en provenance du GIAT. La région ne fournit que 10% des approvisionnements, ce qui représente 200 emplois pour le secteur privé.

Cela montre la limite des "retombées". Sans doute l'ARE continue-t-il son rôle d'établissement-pilote, en mettant à l'essai les machines les plus perfectionnées, comme les 34 machines à commande numérique qui fonctionnent actuellement et en testant des procédés nouveaux, comme la grosse soudure à plasma sous gaz neutre (18). Mais l'écart est trop grand avec la métallurgie roannaise naissante pour que celle-ci puisse en profiter. De même, malgré les dispositions prises pour renforcer l'appel à la région pour les approvisionnements depuis la crise du textile, celle-ci n'intervient que pour 35% dans la sous-traitance du châssis, au niveau des techniques les moins élaborées (mécanique simple et tôlerie), contre 50% pour la région stéphanoise. De toutes façons, l'intégration à la région est gênée par le statut d'établissement militaire, quelle que soit la bonne volonté des responsables. Cela est vrai également au niveau du personnel. L'Arsenal ne joue pas le rôle de pépinière de techniciens et d'entrepreneurs qui pourrait être le sien. En effet, y entrer est en quelque sorte pour le métallo, l'accès à une aristocratie, car il bénéficie des avantages des ouvriers d'État, en particulier la sécurité de l'emploi, et il ne cherche pas à en partir. Le "turn over" ne porte que sur une dizaine d'ouvriers par an, ce qui est négligeable, et un tiers des partants choisit l'enseignement, comme professeur technique adjoint.

b) le développement de la fabrique d'outillage Demurger.

On peut assimiler, sous l'aspect de la faiblesse des relations avec le milieu local, le cas de l'Arsenal à celui d'une fabrique d'outillage fondée en 1920, qui va connaître entre 1945 et 1955 un remarquable développement. Les établissements Demurger ont été montés par un ingénieur des Arts et Métiers qui avait travaillé à l'usine d'armement Borie au Coteau. Résolu à se mettre à son compte, il choisit une fabrication peu pratiquée en France, celle des lames de scies à métaux. Par la suite, il ajoute les machines à scier et les clés de serrage. La localisation à Roanne n'est pas un handicap, car on peut atteindre un haut niveau de qualité grâce à un bon équipement, à un laboratoire de recherche et à l'encadrement solide d'une main d'oeuvre sans formation particulière. L'amélioration de la productivité, après les deux voyages d'études aux Etats-Unis en 1948 et 1955 du fils du fondateur, une politique commerciale avisée fondée sur la réputation des marques (Ultra-Record pour les lames de scies, Eternum pour l'outillage) valent à la firme une rapide expansion. Entre 1945 et 1955 le personnel passe de 400 à 400 et 10

production va encore longtemps doubler tous les six ans. Avec 570 salariés en 1973, dont une centaine d'O.P. et de cadres, la firme produit les deux tiers des lames de scies en usage sur le marché français, soit 7% de la production mondiale, et un millier de machines à scier (19). Mais au moins autant que l'Arsenal, elle vit en vase clos. Elle ne fait rien fabriquer sur place, alors qu'elle est en relations avec Saint-Etienne pour la mécanique et avec Thiers pour la forge des outils. Elle fait appel de façon privilégiée à la main d'oeuvre originaire des campagnes, pour laquelle est arrangé en 1927 un horaire de 6 à 14 heures. Cet horaire qui permet la double journée est encore en pratique aujourd'hui, mais plus pour le "travail noir" que pour les travaux des champs. La possibilité de ressources d'appoint n'engage guère à rechercher une amélioration de sa situation professionnelle.

c) l'impact, limité mais certain, des premiers établissements.

Il ne faut pas cependant mésestimer l'impact qu'ont eu ces établissements. On remarque en effet que l'essor de la métallurgie a d'abord été le fait de l'agglomération de Roanne (voir tableau 3). Le rôle de l'Arsenal a certainement été primordial par son ancienneté, par le nombre et par le prestige des ouvriers d'État. Prestige mêlé d'envie et de dénigrement, comme en témoignent les multiples anecdotes sur leur inactivité, thème de choix du folklore local, héritage du temps où l'Arsenal cherchait sa voie. Il a formé des générations de métallos, qui bricolent chez eux, pour le voisin, sont observés par les enfants. Sans doute les Cités de Mably, où habitent les spécialistes venus de toute la France et de l'étranger, est une ville dans la ville, mais l'Arsenal a aussi recruté à la campagne et la familiarisation avec le travail du métal s'étend de proche en proche. En 1970, sur les 3000 salariés, le cinquième réside hors de l'agglomération, dont plus de 200 autour de Charlieu, une centaine dans la Côte, tandis que les cantons de Thizy et d'Amplepuis fournissent des contingents importants d'apprentis (20).

A une époque exceptionnelle, l'Arsenal a connu une vague de départs. C'est en 1945-1946, où les jeunes, au retour du maquis, supportent mal le rythme trop bien réglé du travail et ne croient plus en un établissement, revenu à l'incertitude des conversions en temps de paix. Ils vont mettre à la disposition de la métallurgie naissante de bons professionnels et quelques-uns vont se mettre à leur compte. Après avoir tenté leur chance dans le matériel textile, on les retrouve aujourd'hui à la tête de moyennes entreprises de tôlerie et de mécanique de précision. En 1955 encore, mais c'est un cas isolé, un technicien et un ingénieur quittent la vieille maison pour créer une affaire de construction spécialisée, appelée à un grand renom, la SETIC. On retrouve ce genre d'initiatives, quand une entreprise décline ou ferme et, à ce titre, la crise apparaît comme libératrice d'énergies. C'est le cas de Renou que deux frères, dessinateurs industriels, vont quitter pour se mettre

demeurent, après le retour à Reims en 1950 de l'entreprise de matériel textile qui s'était repliée au moment de l'exode, dans les locaux de l'ancien atelier de réparation de matériel de chemin de fer à voie étroite. Ils vont former le noyau autour duquel va se constituer la métallurgie germanoise.

3 - La croissance à la japonaise des "entreprises-locomotives" à partir de 1955.

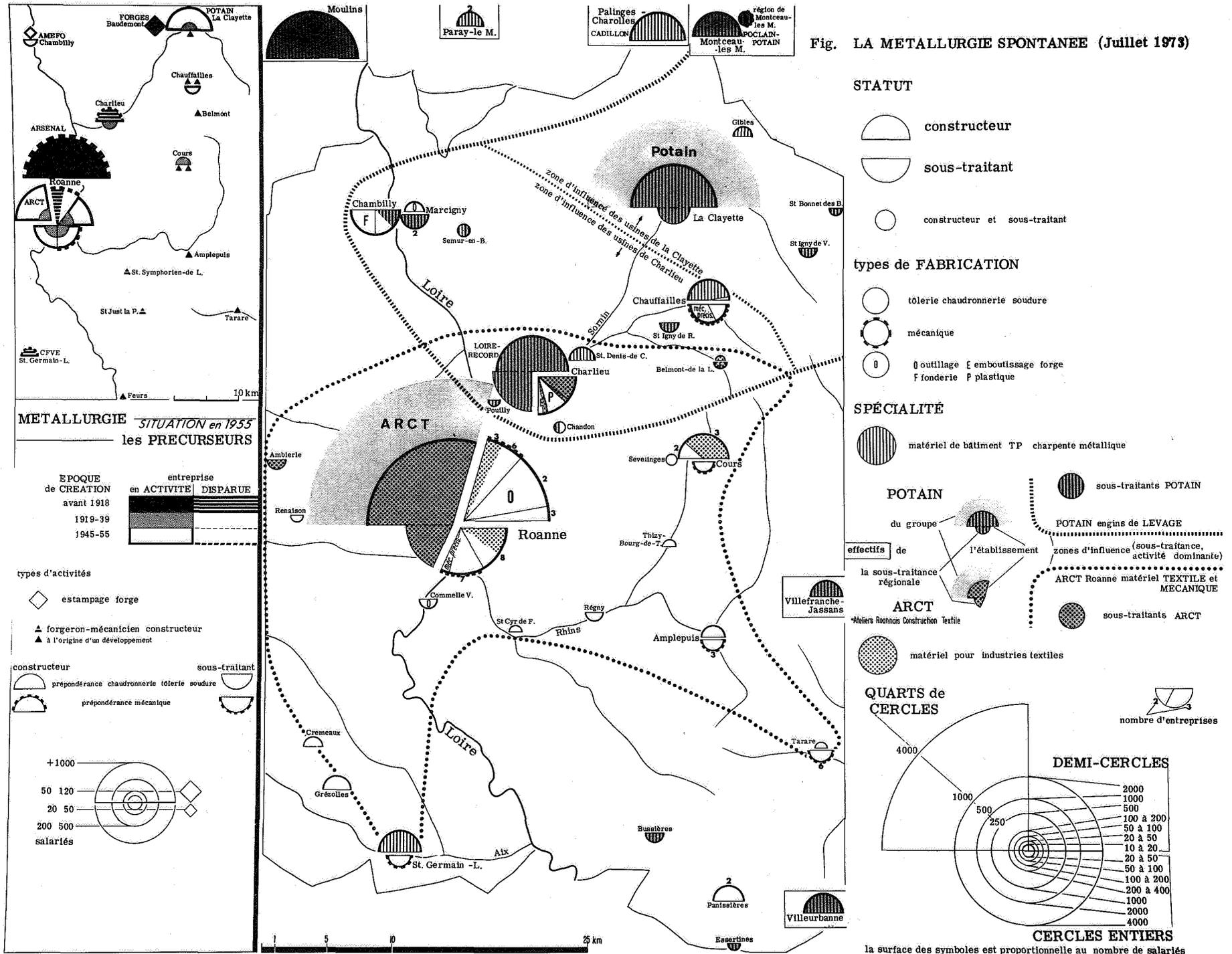
Cette lente préparation, d'origine allogène le plus souvent, va frayer la voie à l'irruption de la métallurgie spontanée à partir de 1955. Celle-ci s'appuie sur la croissance fulgurante des A.R.C.T. à Roanne et de Potain à La Clayette. Entreprises artisanales au départ, elles atteignent ou dépassent 400 millions de francs de C.A. en 1973. Ce n'est pas un phénomène propre à la région. On trouve en France des réussites plus remarquables encore, comme Moulinex à Alençon et Poclain à Plessis-Belleville, village voisin de Beauvais, qui font un chiffre d'affaires respectivement double et triple du leur (21). On trouve des exemples semblables en Europe Occidentale, dans les régions de transition entre l'économie traditionnelle et l'économie moderne : ainsi, dans l'"Italie du milieu", le trust de l'électro-ménager constitué par Zanussi dans le Frioul et le complexe qu'a monté Lamborghini au nord de Modène (22).

L'essor de ces petites entreprises, qui ont su conquérir jusqu'au monopole, un "créneau" laissé libre par la grande industrie est particulièrement bénéfique pour leur environnement. Elles mettent en pratique des techniques simples, accessibles à une population sans formation et souvent encore sans tradition. Elles suscitent un processus d'imitation par l'exemple qu'elles donnent à ceux qui se considéraient hier comme les égaux des grands patrons d'aujourd'hui. Elles en donnent les moyens par la sous-traitance qu'elles fournissent et encouragent. L'apparition, à une quarantaine de kilomètres de distance, de deux pôles de croissance de l'importance des ARCT et de Potain, pour ce qui est une petite région à l'échelle nationale, est l'élément majeur de l'importance prise par la métallurgie dans la Région Roannaise, à partir de 1955.

a) les A.R.C.T.

En 1922, un ingénieur des Arts et Métiers, descendant d'une famille protestante de Valence, Elisée Crouzet, monte à Roanne les Ateliers Roannais de Constructions Textiles. C'est un établissement modeste d'une vingtaine d'ouvriers qui, comme bien d'autres dans la ville, répond aux besoins locaux. Il produit des bobinoirs et des cannetières pour le coton. Mais très tôt,

Fig. LA METALLURGIE SPONTANEE (Juillet 1973)



les ARCT vont se tourner vers les fibres nouvelles. En 1925, ils adaptent leur matériel à la viscose et commencent à travailler pour l'extérieur. Ils sont bien placés pendant la guerre, pour mettre au point et fabriquer en grand la gamme complète de matériel de préparation polyvalent, capable d'utiliser les fibres artificielles, dont a besoin l'industrie régionale. Ils ont 250 ouvriers à la Libération et adaptent alors ce même matériel aux fibres synthétiques, ce qui leur permet de se maintenir : ils ont plus de 300 salariés en 1955.

- une position de monopole.

Le tournant décisif va être pris en 1956 avec la construction de la première machine à fausse torsion. Les ARCT ont désormais trouvé leur voie royale que suit avec beaucoup de clairvoyance, de sens commercial et d'aptitude technique, le second fils du fondateur, Henri Crouzet, qui est à la tête de la maison depuis 1929. Cette voie, c'est le matériel pour la texturation, qui consiste à fabriquer avec des fibres chimiques, des filés ayant l'apparence frisée des fibres naturelles. On peut y parvenir par le moulinage classique, mais cela revient très cher. On avait observé - et des brevets avaient été pris en France entre les deux guerres - qu'on arrivait à ce résultat, en donnant une fausse torsion à un fil multifilaments de fibres artificielles et en la fixant à la chaleur, mais la frisure disparaissait au premier lavage. Or avec les fibres synthétiques, qui sont thermostables, non seulement la frisure demeure, mais on obtient des longueurs deux à trois fois supérieures, des volumes dix fois plus importants qu'à l'état libre, donc le maximum d'effet couvrant. Mais ce "fil-mousse" utilisé pour les bas et les chaussettes ne convient pas pour les articles qui ne doivent pas se déformer. Les recherches aboutissent à la sortie en 1960 de la "F.T.F.", avec laquelle on parvient à contrôler l'élasticité, grâce à la succession de deux torsions en sens opposé fixées par la chaleur, ce qui assure le maintien du tissu : c'est la fibre Lycra utilisée par exemple pour les maillots de bain. En 1968, est créée en collaboration avec la firme suisse Heberlein de Zurich et Saint-Gall, une broche maintenue par deux aimants dans un champ magnétique, qui tourne sans frottement ni usure, donc sans perte d'énergie, à raison de 10.000 tours-minute, au lieu de 4.000 pour la F.T.F. (23).

Cette avance technique, sans cesse accentuée, repose sur un atelier de recherches et de construction de prototypes de 60 personnes. Cela ne représente en 1970 que 4% du personnel, alors que la moyenne dans la métallurgie française est de 9%. Il est vrai qu'il est épaulé par un service technico-commercial, plus étoffé que la moyenne nationale: 8% y compris les monteurs, au lieu de 6%. Celui-ci est chargé des essais sur les machines

de série pour répondre aux problèmes posés par la clientèle. Cependant, les fabrications réalisées en usine sont relativement simples puisque la fonction de production, dans cette industrie de pointe, emploie un pourcentage de main d'oeuvre un peu plus élevé que le taux français, (78 au lieu de 76,3%), avec il est vrai une plus grande place au service des méthodes (7,4 au lieu de 5,4%) (24).

La maîtrise technologique conduit au monopole sur un marché en expansion très rapide, puisque les fibres synthétiques qui représentaient 25% de la consommation textile en 1960, en constituent 50% en 1973. En 1970, le constructeur américain Leesona s'est retiré du marché et il ne subsiste plus que quatre concurrents en Europe, dont Scragg à Manchester, qui exporte en URSS. Le petit industriel de Saint-Pierre-sous-Aubenas, vingt fois moins important, sera finalement absorbé, pour constituer une filiale, la SOTEXA. Les ARCT équipent l'industrie nationale, en particulier les deux usines de préparation des chaînes du groupe Rhône-Poulenc Textiles, situées à Lyon et à l'Arches dans les Vosges. Mais plus de 80% du chiffre d'affaires est réalisé à l'exportation. Ils sont à ce titre la 40ème entreprise française, ce qui vaut à Henri Crouzet de siéger au conseil d'administration de l'Institut de Développement Industriel (I.D.I.). En 1971, ils ont absorbé 87% des investissements dans la texturation aux Etats-Unis, où ils ont installé en 1966 une filiale commerciale et un magasin de pièces détachées, ARCT Incorporated, à Grensboro, dans le district cotonnier de Virginie. En 1973, derrière les Etats-Unis qui représentent encore 30% des ventes à l'étranger, contre la moitié en 1971, on trouve l'Italie et les pays du Marché Commun, l'Extrême-Orient, l'Europe de l'Est, l'Amérique du Sud, l'Inde et le Proche-Orient.

La production a augmenté très vite jusqu'en 1969. Alors a été atteint le rythme de 100 machines fausse torsion par mois, qui est le rythme actuel en période normale. Mais on observe de très fortes variations, qui peuvent aller du simple au double, d'une année à l'autre. Elles sont inhérentes à un marché dépendant de la conjoncture internationale et sensible à la concurrence, car ce n'est pas une tâche aisée que de sortir toujours la machine qu'il faut au moment voulu. C'est ce que montre l'évolution du C.A. en millions de francs constants depuis 1968 :

1968 : 220 M.f.	1971 : 440
1969 : 335	1972 : 245
1970 : 310	1973 : 330

Avec un C.A. de 460 millions de francs courants en 1973, les ARCT étaient la 12ème entreprise de la région Rhône-Alpes. Vingt ans plus tôt, il n'était que de 5 millions !

La situation de monopole permet de vendre à un prix très élevé : la machine à fausse torsion et son équipement sont facturés 300.000 Frs en 1970. Ainsi est réalisée une valeur ajoutée extrêmement forte (166 millions en 1973), soit près du double de celle de l'Arsenal pour un C.A. de 30% inférieur, soit encore 10 millions anciens par salarié, trois fois plus qu'à l'Arsenal. Le cash-flow, où les bénéfices sont aussi importants que les amortissements et les provisions, est de 13%.

Ces moyens financiers considérables ont permis la constitution d'un groupe puissant de matériel textile qui compte 2800 salariés en 1973. Les ARCT se sont d'abord attachés à contrôler les entreprises concurrentes de matériel de préparation. La SOTEXA, dont il a été fait mention, produit avec 340 salariés 12 machines fausse torsion par mois et du matériel de moulinage. Réunis à partir de 1960, les ét. Pain-Bourgeas de Valence et Fougeirol aux Ollières en Ardèche, dont les installations ont été transférées en 1968 à Valence, forment l'Atelier de Construction Bourgeas-Fougeirol (A.C.B.F.) qui occupe 220 salariés.

Dans le souci de diversifier leur production, les ARCT ont absorbé en 1969 la Société de Construction Mécanique de Stains, une filiale de Rhône-Poulenc, spécialisée dans le matériel de filature (filières et étirages). L'usine de la banlieue parisienne, qui employait 500 ouvriers a été transférée à Roanne. Enfin ils se sont intéressés au tissage, en prenant une participation de 34% dans la société Verdol. Cette vieille affaire lyonnaise, réputée pour ses mécaniques jacquard, a élargi sa gamme aux métiers sans navette et aux retordeuses. En 1973, elle compte 400 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 60 millions, dont 85% à l'exportation. A la demande de l'I.D.I., les ARCT ont pris, en 1973, une participation de 5% chez Lebocey à Troyes, premier constructeur français de métiers à tricoter (1200 salariés), qui lors de la crise de la maille au mètre a connu de sérieuses difficultés.

Les investissements se font par autofinancement. En 1970, est construit, sur un terrain de 80.000 m² acquis dans la zone industrielle de l'Arsenal, un bâtiment de 10.000 m² où se fait l'usinage, alors que l'essentiel de l'assemblage se fait à l'usine de la route de Charlieu et que le centre directionnel se trouve à l'usine-mère, rue Cuvier. L'ensemble de Roanne occupe 1700 salariés en 1973, répartis entre 550 cadres, techniciens, agents de maîtrise et employés et 1150 ouvriers, dont les deux tiers sont considérés comme professionnels. En bonne année, 70 ouvriers sont recrutés parmi les jeunes sortis du lycée technique avec le C.A.P. L'usinage, qui consiste en tour, fraisage et rectification, concerne le carter, qui correspond à la carrosserie des automobiles. Les O.S. sont chargés du travail répétitif sur machines pointées et l'assemblage est effectué essentiellement par soudure. Les

spécialités délicates, comme le montage électronique et l'équilibrage des broches n'occupent encore qu'un personnel réduit. Les pièces délicates sont faites à l'extérieur. Elles correspondent aux achats proprement dits, ce que l'usine ne fait pas elle-même et commande sur modèle, à la différence de la sous-traitance stricto-sensu, ce que l'usine peut faire, mais préfère donner au dehors, en raison de la surcharge de la capacité de production. Les approvisionnements ont correspondu en 1973 à plus de 100 millions de francs, soit près du quart du C.A. Ils concernent, en ordre décroissant, les broches qui viennent de Suisse; toute la construction électrique, depuis les moteurs fournis par la C.E.M. à Lyon, jusqu'aux transformateurs, régulateurs, tableaux de bord, qu'on se procure à Paris, Lyon et Grenoble; les roulements et la visserie acheminés de Saint-Etienne et de la vallée de l'Arve; la fonte, les profilés d'aluminium, les laminés d'acier qui proviennent de la région stéphanoise; les tôles, les traitements de surface.

Les ARCT font reposer largement leur croissance sur les approvisionnements : en 1967, avant l'absorption de l'usine de Stains et pour une production inférieure d'un tiers, l'effectif était déjà de 1150. Ils n'ont pas cherché à installer à Roanne les fabrications qui relèvent de la mécanique de précision ou de l'électronique. Ils ont fermé leur fonderie, estimée insuffisamment rentable. De même ils font systématiquement appel à la sous-traitance pour éponger les à-coups de la demande.

- Une influence sur la région, qui repose moins sur les approvisionnements que sur les salariés directs.

Aux achats, la part de la région est faible et intéresse au plus fort de l'activité 200 salariés pour des opérations simples : un peu de fonderie, davantage d'injection plastique, de découpage et de tôlerie. Elle est plus importante pour la sous-traitance qui, en période normale, occupe également 200 ouvriers à l'usinage et à l'assemblage. On s'adresse à peu près exclusivement à elle, sauf pour l'outillage, quand la demande ne presse pas trop, car la proximité favorise la modification fréquente du détail des ordres, rendue nécessaire par l'évolution très rapide des fabrications. Mais elle ne forme que le tiers de la sous-traitance aux périodes de presse, où on fait appel aux centres lyonnais, grenoblois, stéphanois et, à un moindre degré, à Thiers, Clermont-Ferrand et Nevers.

A Roanne, ils s'adressent à des maisons solides auxquelles ils assurent un volant de travail ou, de préférence, à des entreprises qui sont dans leur dépendance presque complète, comme Manceaux et la Tôlerie Industrielle Roannaise, qui avaient en 1973 100 et 40 ouvriers. Ces entreprises ont une existence fragile: elles embauchent quand elles ont des commandes et licencient quand elles n'en ont plus. Elles recrutent aisément un personnel jeune, car elles paient au rendement. Il leur est difficile de se rendre autonomes,

eux et leur confient des façons difficiles, en petite série, qu'il reviendrait trop cher de faire chez eux. Depuis 1971, les ARCT ont leur propre sous-traitant, la Société Mécanique de Charlieu (125 salariés), qu'ils ont installée dans une fabrique de jouets. Ils ont encouragé l'établissement de petites entreprises d'une trentaine de salariés, comme Plasti-Industrie à Ambierle et la fonderie installée à Belmont par un de leurs fournisseurs de Saint-Jean-d'Ardières, près de Belleville-sur-Saône. En dehors de la métallurgie, ils font faire des caisses dans les Monts de la Madeleine, mais les "retombées" concernent surtout le bâtiment et les transports routiers.

En fait l'impact des ARCT sur le milieu roannais réside principalement dans la présence d'une main d'oeuvre directe bien rémunérée, assurée de l'avenir et qui a pu jouer ainsi un rôle syndical de pointe. Les salaires supérieurs de 15% environ à ceux de la métallurgie roannaise, se rapprochent de ceux de la Région Parisienne et sont bien supérieurs au salaire moyen perçu dans le Roannais. Outre l'intéressement qui représente des sommes non négligeables, les avantages sociaux sont considérables. Ils sont gérés par le Comité d'Entreprise, alimenté par un versement patronal de 2,75% du montant des salaires et un versement ouvrier de 1%. Ses réalisations, citées en exemple, contribuent à l'image de marque d'entreprise d'avant-garde sur le plan national et d'ilôt privilégié sur le plan régional. Elles comprennent une caisse mutuelle d'assurance-maladie avec des centres de soins gratuits en optique et chirurgie dentaire; une caisse d'entr'aide; un club omnisports de 800 personnes; des centres de séjour de vacances aux Deux-Alpes et en Haute-Loire; l'organisation des mercredis d'enfants; un centre culturel et de loisirs luxueux doté d'un animateur permanent; un restaurant enfin, qui a rendu possible la journée continue depuis le 1er janvier 1972. Quant au contrôle de la vie de l'entreprise, le Comité n'est pas une simple chambre d'enregistrement et la commission de formation et de perfectionnement a un rôle réel. La puissance des syndicats est certaine. Les ouvriers sont syndiqués à 90% environ. La CGT recueille 80% des voix, face à la CFDT, dont l'influence n'est pas négligeable. Leur combativité n'est pas sans rappeler celle du syndicat cotonnier à la fin du XIX^e Siècle et déborde du cadre de l'entreprise. La "Voix des ARCT" est le bulletin CGT de la métallurgie roannaise. Et en 1968, ils ont joué un rôle actif dans la généralisation de la grève: ils ont envoyé des délégations dans les usines du pays noir stéphanois, où la précarité de la situation économique incitait les ouvriers à la prudence, comme à la bonneterie la plus isolée de la campagne roannaise.

Tout cela leur vaut un grand prestige dans le monde ouvrier et attire la méfiance du patronat. Il est bien certain que beaucoup d'affaires qui

envisageaient une décentralisation à Roanne dans la métallurgie s'inquiètent du climat social et du niveau de rémunération dans les deux principales affaires de la place : les ARCT et l'Arsenal.

b) Potain

Très proche des ARCT par le type de fabrication et la réussite technologique, la société Potain en diffère sensiblement de par ses origines et son environnement foncièrement ruraux (25).

- Un paysan qui devient industriel.

Faustin Potain est "un paysan qui s'est fait ouvrier, puis artisan, puis industriel". Né à La Clayette en 1898, dans une famille d'agriculteurs, il fait son apprentissage de maçon à la sortie de la communale, puis, après le service militaire, il entre en 1920 comme ouvrier chaudronnier aux Forges. Il apprend les bases du travail du métal qu'il va appliquer à sa première expérience professionnelle : le bâtiment. En 1928, en effet, il s'installe à son compte avec deux compagnons et fabrique du matériel pour la maçonnerie : seaux, brouettes, tréteaux et déjà des sapines, simples treuils qui sont les ancêtres de la grue. Son ingéniosité le conduit en 1929 à déposer un brevet pour des liens d'échafaudage en métal, qui remplacent avantageusement les cordages peu sûrs qui reliaient les perches de sapin, puis à mettre au point une gamme de sapines perfectionnées. Les difficultés économiques de la grande crise le conduisent, comme les tisserands-colporteurs de jadis, à parcourir toute la semaine les environs pour vendre sa production. Sa femme tient la permanence à l'atelier et assure la gestion. Il a une trentaine de salariés à la veille de la guerre, qui arrête l'activité du bâtiment. Il lui faut se reconvertir dans l'armement, pour le compte de son grand voisin du Creusot, Schneider. Avec les moyens du bord et deux équipes qui travaillent douze heures durant, il parvient à expédier quatre wagons de bombes de 120 kilos par semaine. Il survit pendant l'occupation, en s'adaptant aux besoins du moment : il fabrique des fours à charbon de bois, des poêles à sciure, des gazogènes. Mais en 1945, il reprend une de ses activités d'avant-guerre : le matériel de levage pour le bâtiment et les travaux publics. C'est une intuition de génie, à la veille d'une époque où la construction va connaître un grand développement, que de se lancer dans cette branche qui en est à ses balbutiements.

La grue moderne, qui succède au treuil, relève d'une technologie récente, élaborée par les Allemands entre les deux guerres. Ils mettent au point la grue à tour, à flèche relevable, de 10 à 100 tonnes-mètres. Sa construction est introduite en France par Lobe, un monteur de la maison Wolff, qui installe deux grues à Lyon pour l'entreprise Pitance. Le jeune israélite,

inquiet de la montée du nazisme, entre chez Weitz, société de matériel de bâtiment, d'origine alsacienne, installée à Gerland après 1870, où il crée la division des engins de levage. Il a l'idée de passer de la grue à tour, qu'il faut déplacer, à la grue télescopique, où un chariot distributeur se déplace le long de la flèche. En 1940, la maison Richier absorbe Weitz et en 1955, contrôle 70% de la production française de grues. Elle a alors pour principal concurrent, Pingon qui, venu acheter chez Richier, s'est fait expliquer les procédés de fabrication et sort toute la gamme dans son usine de Belley. Derrière lui, on trouve Boillot-Pétolat à Dijon, intégré aujourd'hui au groupe S.E.B. et enfin Potain, qui vient d'atteindre les 250 ouvriers. En 1970, alors que Richier en difficultés a été racheté par Ford, c'est au tour de Potain de fournir 70% de la production française. Il est à la tête du premier groupe mondial avec 3000 salariés, y compris ceux des agences.

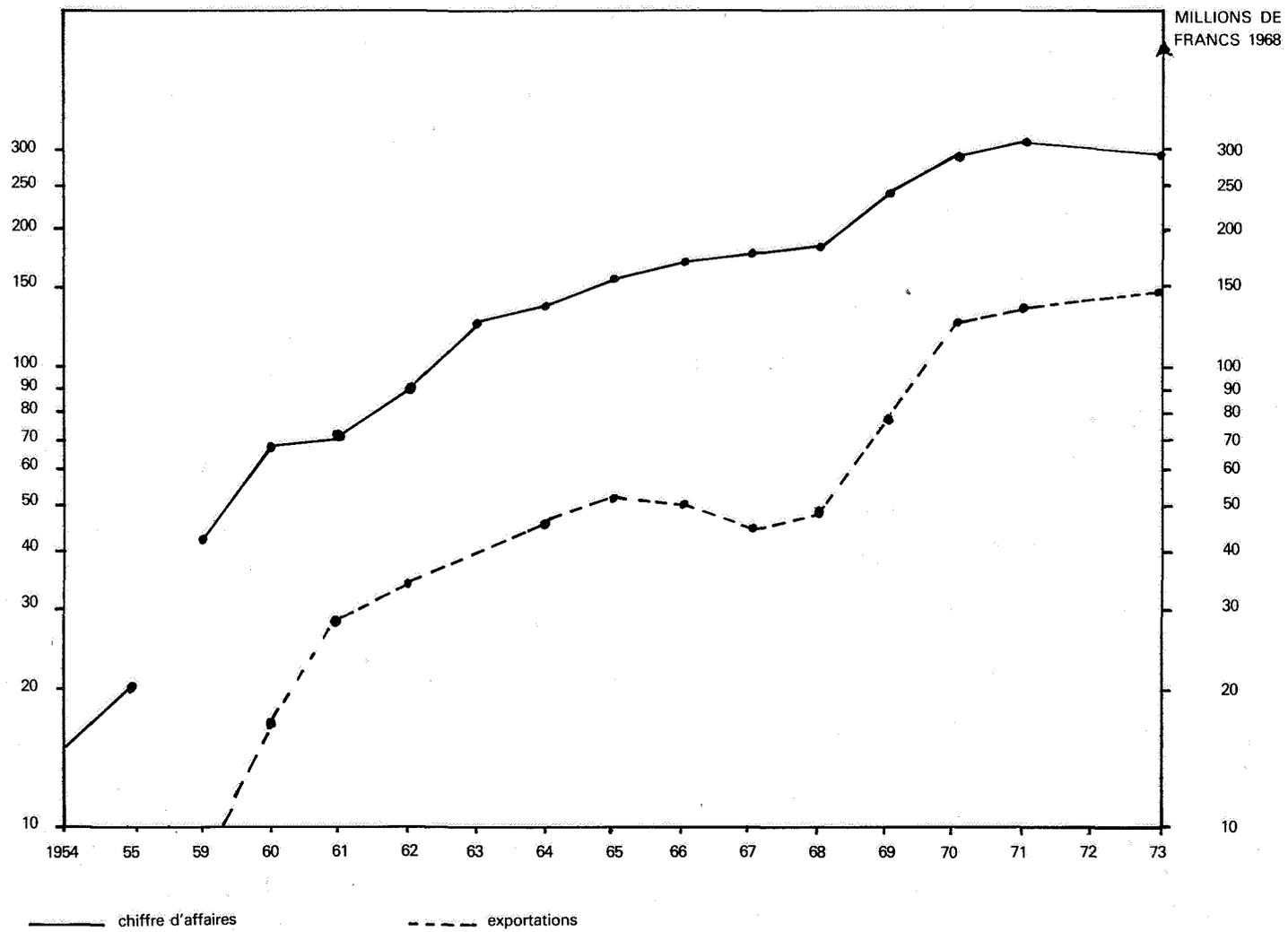
- La conquête d'une position de monopole (1955-1970).

Cette étonnante ascension trouve ses secrets dans la transition réussie de l'artisanat à la grande industrie et dans l'implantation rurale.

De l'atelier d'origine sont hérités des structures légères de type familial et l'esprit d'équipe partagé par les ouvriers. Ils se sont longtemps conservés jusqu'à ce qu'après 1970, s'imposent l'obligatoire éclatement et la normale "fonctionnarisation". Tout repose sur trois personnes : Faustin Potain pour les relations commerciales, sa femme pour les finances et Jean Noly pour le technique. C'est un dessinateur industriel, ancien élève de l'école professionnelle La Martinière à Lyon, originaire de La Clayette et qui aspirait à y retourner, quand Potain l'engage en 1946. Célibataire, il va se consacrer passionnément à son métier et se révéler chercheur inventif et remarquable organisateur. Le "trio de départ" saura, au fur et à mesure des besoins, s'entourer des compétences nécessaires, le plus souvent originaires des maisons concurrentes. Car il fallait atteindre la maîtrise qui assure le monopole.

Le service de recherches comprend actuellement 50 personnes. Animé par Jean Noly, il va être à la pointe des techniques nouvelles. Les apports essentiels portent sur le montage rapide grâce aux vérins hydrauliques en 1957; sur les progrès de la télécommande grâce au dispositif "Record-Control" en 1961; sur l'augmentation de la puissance maximum qui passe de 140 tonnes-mètres en 1960, à 200 entre 1961 et 1966 et à 350 en 1970; l'allongement de la flèche de 40 mètres en 1960 à 70 mètres en 1971. L'amélioration du rapport qualité-prix est obtenue par la recherche de l'optimum d'allègement des charpentes. Sur le plan de la fabrication, en dépit d'une production qui se fait en petite et moyenne série, voire à l'unité, car il faut répondre aux exigences particulières de l'utilisateur, on s'attache à la standardisation des pièces détachées et à la rationalisation des méthodes.

Fig. 40 - ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE POTAIN DE 1954 A 1973



Le technico-commercial n'est pas en reste. Un excellent service après-vente est mis en place très tôt, avec un magasin de pièces de rechange à La Clayette et un réseau d'agences en France. La première est établie à Paris en 1952. La prospection des marchés étrangers est entreprise systématiquement dès 1955. Elle s'accompagne d'une adaptation à la législation en matière de sécurité, dans le cas de l'Allemagne, ou aux particularités des techniques de construction dans les pays anglo-saxons, où la grue est installée sur le bâtiment et monte en même temps qu'il s'élève. Les exportations augmentent régulièrement jusqu'en 1965, où elles représentent le tiers du C.A., puis à nouveau après 1969, pour atteindre 51% en 1973, dont la moitié vers l'Allemagne Fédérale.

La qualité de l'organisation est une chose, mais Potain n'aurait sans doute pu s'imposer si aisément sans les caractéristiques propres de la main d'oeuvre rurale, dure à la tâche et peu exigeante. Les campagnes voisines de La Clayette vont la fournir en abondance. Or les charges salariales représentent la moitié du prix de revient des grues. C'est pourquoi les pays à niveau de vie élevé comme les Etats-Unis préfèrent les importer. Certes les aides familiaux venus des fermes voisines, qui sont de loin les plus nombreux, n'ont pas de formation technique. Mais beaucoup sont employés dans l'assemblage et la soudure s'apprend en une semaine. Pour l'usinage, ils sont formés sur le tas. Les premiers professionnels viennent moins des forges de La Clayette que des mines de charbon de la Chapelle-sous-Dun, réouvertes pendant la guerre et fermées en 1960. Par la suite, on en recrute comme chefs d'équipe à Lyon, à Saint-Etienne et au Creusot et on les retient en leur procurant des logements confortables. En 1961 est créée une école, qui conduit au CAP des promotions d'une vingtaine d'apprentis. Aujourd'hui la main d'oeuvre est considérée comme la meilleure du groupe. La direction s'accommode d'une "certaine lenteur d'exécution", que compense "le bon esprit" de cette main d'oeuvre jeune et stable, "courageuse, intelligente, qui s'adapte facilement". Les premières équipes d'ouvriers vont travailler "comme des sauvages", à l'image de la direction. Elles construisent les bâtiments nouveaux pendant les congés payés. Les salaires n'ont pas de peine à être plus élevés que ceux pratiqués à la terre ou dans le tissage. Pendant longtemps, la préoccupation des conditions de travail et des réalisations sociales passe au second plan. En 1967 encore, on fait 47 heures et demie par semaine. La CGT s'implante tardivement et le pourcentage d'adhérents reste faible.

- L'obligatoire éclatement : une croissance trop forte pour le bourg d'origine.

Avec des charges salariales restreintes et d'autre part des prix de

vente élevés que l'avance technologique permet d'imposer, l'entreprise dégage des marges bénéficiaires très fortes, qui sont autoinvesties pour répondre à l'accroissement de la demande. SARL en 1950, elle devient société anonyme au capital de 600.000 nouveaux francs, porté par étapes à dix millions en 1965. Le C.A. augmente de façon particulièrement rapide entre 1959 et 1963 et entre 1968 et 1970. Il est multiplié par quinze en francs constants entre 1955 et 1970 (voir figure) !

Alors que les ARCT ont réalisé autour de Roanne l'intégration du matériel de préparation des fibres synthétiques, la petite bourgade de La Clayette, située au pied des Monts du Charollais et que l'on n'atteint que par des routes tortueuses, ne peut faire face aux exigences d'un grand groupe national. L'agence de Paris va attirer le siège social et la division exportation, pour lesquels on construit en 1964 de vastes bureaux à Chevilly-Larue, à proximité de l'aéroport d'Orly (90 salariés). Longtemps retardée, la décision de transférer le siège administratif à Lyon-Ecully est finalement prise en 1971. Il occupe aujourd'hui 240 personnes, ce qui a entraîné une centaine de départs de La Clayette. Sans parler des contraintes de situation, le développement de l'usine-mère se heurte à des contraintes de site. Les installations actuelles sont une agglomération illogique de bâtiments établis de bric et de broc, au fur et à mesure de l'acquisition de parcelles sur le versant sud en pente raide d'un affluent du Sornin. Il y a enfin le goulot d'étranglement de la main d'oeuvre. Les effectifs, qui s'élevaient déjà à 600 en 1967, pour atteindre un maximum de 800 en 1972, proviennent pour l'essentiel d'un rayon de 30 km. Mais le Brionnais et les monts du Charollais continuent de se dépeupler. Aujourd'hui les trois quarts des ouvriers résident à La Clayette et dans les environs immédiats. Trois cars de cinquante places partent chaque matin de Paray-le-Monial, Chauffailles et Matour.

L'usine de La Clayette, qui fabrique les grues-tours lourdes ne réalise plus que 18% du C.A. du groupe. Dans les perspectives d'expansion qui étaient celles de 1973, on prévoyait de lui réserver les fabrications complexes (mécanismes, automatismes, prototypes), à cause de la qualité technique des ouvriers, qui comptent 50% d'O.P. La construction des charpentes et le montage devaient être répartis entre les établissements de Jassans, bourgade jumelle de Villefranche sur l'autre rive de la Saône, et de Montbrison, en cours d'installation.

Potain a d'abord cherché à s'implanter dans la région, mais Roanne fait figure de repoussoir à cause des hauts salaires de l'Arsenal et des ARCT et du militantisme syndical. Le choix se fixe sur Charlieu, en septembre 1956, où l'on mise sur la crise de la soierie. Mais le travail convient mal aux tisseurs, déjà âgés et habitués à un métier qui requerrait plus d'attention que

de force physique. Ils cherchent un autre emploi, au bout de deux ou trois ans. Aussi l'essor de l'usine est-il tardif, mais il dépassera les prévisions. Il tient à la réussite de la grue légère mobile à flèche distributrice, qui fait abandonner l'autre fabrication prévue, celles des bétonnières. Envisagée pour 200 à 300 emplois, la société Loirecord, filiale à 99% de Potain, qui n'avait que 100 salariés en 1961, en compte 500 en 1973, auxquels il faut ajouter plus de 300 emplois procurés à la sous-traitance régionale. Dès 1964, il a fallu faire appel aux étrangers : on en compte 80 aujourd'hui, des portugais pour la plupart. Et très tôt, la main d'oeuvre d'origine agricole s'est substituée aux tisseurs. En 1970, sur 340 salariés, 40% venaient de la périphérie de Charlieu : 15% des communes limitrophes, 15% des cantons de Belmont et de Perreux et 10% du Brionnais (20). En 1967, est construite une usine neuve de 10.500 m², portée à 16.000 m² en 1973, sur la commune de Saint-Nizier. Au cours du premier semestre de 1973, la production moyenne mensuelle a été de 175 machines, qui vont jusqu'à 60 tonnes-mètres. Loirecord a réalisé la même année le tiers du chiffre d'affaires du groupe.

Les premiers déboires avaient conduit à rechercher la proximité de Paris ou des grands axes de communication. En 1959, est acquis à Moulins un terrain de 80.000 m², sur lequel s'élève une unité consacrée aux grues-tours de dimension moyenne, jusqu'à 180 tonnes-mètres. Elle est devenue la première du groupe avec 830 salariés en 1973, après en avoir compté 300 en 1964 et 500 en 1967. Puis les nouvelles implantations sont attirées vers l'est et, d'abord, dans le bassin du Creusot qui a toujours été un centre important de sous-traitance pour La Clayette et qui disposait d'un surplus de jeunes ouvriers qualifiés. En 1966, est installée sur la zone industrielle de Montceau-les-Mines, Potain Poçlain Matériel, filiale à 50% des deux constructeurs, qui allie les techniques de levage de l'un à celle de l'hydraulique haute pression de l'autre. P.P.M. est devenu aujourd'hui le premier producteur français de grues de manutention automotrices, avec 600 salariés et un C.A. de 90 millions en 1973, dont 45% à l'exportation, dirigée pour plus de la moitié sur l'Allemagne. L'affaire est maintenant dirigée par Poçlain, qui détient 75% du capital. Potain et Poçlain ont constitué en outre le holding C 2 P, où ils sont l'un et l'autre minoritaires, qui est surtout une structure de concertation et d'information. En 1972, enfin, Potain s'est installé sur l'axe rhodanien. A Villeurbanne, Acomat (150 emplois) produit des grues routières pour chantiers, alors que l'usine de Jassans, ouverte en 1973 (100 emplois) est le propre sous-traitant de La Clayette pour les charpentes des grues lourdes.

La moitié du chiffre d'affaires du groupe n'en continue pas moins de se faire dans le nord de la Région Roannaise. Comme il s'agissait d'une zone

agricole et peu peuplée, la fabrication des engins de levage et de bâtiment est vite devenue une activité omniprésente, soit par l'attraction de la main d'oeuvre vers les deux usines de La Clayette et de Charlieu, soit par l'éveil de l'esprit d'imitation, mis en confiance par une croissance ininterrompue pendant vingt ans.

II - LA CONSTITUTION DE REGIONS METALLURGIQUES (voir figure 39)

1 - La région nord : la monoindustrie du matériel pour le bâtiment.

L'industrie régionale du matériel de bâtiment, gravitant autour de Potain, emploie 2500 salariés, dont la moitié pour les trois cantons de Marcigny, Semur et La Clayette. Pour ce secteur, où la tradition manufacturière n'a jamais vraiment pénétré, il s'agit pratiquement de monoindustrie. En effet, les autres branches en dehors du bâtiment ne fournissent que 500 emplois, dont la moitié dans la confection d'implantation récente : les bonnetiers de Roanne ont mis à profit le déficit en emplois féminins. A Chauffailles, la métallurgie occupe aujourd'hui deux fois plus d'hommes que le textile. Dans l'agglomération de Charlieu, où s'interpénètrent à égalité l'influence de Potain et les influences roannaise et extérieure, avec 650 emplois dans chaque cas, elle fournit les deux tiers des emplois masculins (26).

a) l'industrialisation spontanée d'une région fortement agricole.

Potain a introduit la construction de matériel de bâtiment, dans une région parfaitement vierge de tradition métallurgique, mais aussi particulièrement réceptive.

Parfaitement vierge, à l'exception des Forges de La Clayette, dont on a vu le rôle au début de la carrière de Faustin Potain. Elles demeurent un établissement important, par la qualité de leurs pièces estampées en aciers spéciaux et la diversité de leur gamme, qui va de quelques grammes au quintal. Elles viennent de connaître une forte expansion : depuis 1955, les effectifs sont passés de 72 à 175 et le chiffre d'affaires du premier semestre de 1974 est égal, en francs constants, à celui de 1968 (10 millions). Mais les Forges ont peu de liens avec la région : leur intégration dans le groupe Creusot-Loire, par l'intermédiaire de Marine-Firminy est déjà ancienne; elles s'approvisionnent dans la région stéphanoise et la sous-traitance locale est inexistante; enfin elles travaillent pour l'ensemble du marché national. Sans doute, la main d'oeuvre ressemble fort à celle des usines Potain, particulièrement à celle de Charlieu : elle est jeune (34 ans d'âge moyen), d'origine agricole proche (45% des salariés résident en dehors de La Clayette et de Baudemont), comporte 20% d'étrangers et est formée surtout d'O.S. Le niveau technologique

poussé des fabrications les rend difficilement imitables : on ne connaît que deux ouvriers à avoir monté un atelier dans les environs.

- "une main d'oeuvre en or"

La région était particulièrement réceptive. Si le sud autour de Charlieu et de Chauffailles a une ancienne tradition manufacturière, le règne du textile y était moins exclusif que dans le "coeur" thizerot et tararais. Quant au Brionnais et à la Sologne Bourbonnaise autour de Marcigny, ils étaient restés purement agricoles. Les paysans-ouvriers n'ont jamais été très nombreux, à cause des structures relativement satisfaisantes ou de l'attachement à la condition d'emboucheur et il n'en reste pratiquement plus aujourd'hui. Les ouvriers sont essentiellement des jeunes en surnombre sur l'exploitation familiale. Cette main d'oeuvre se révèle excellente, car elle est habituée à l'effort physique, qu'il faut fournir pour manipuler le métal. De plus, elle est attirée par la mécanique. On sait que la motorisation est pour les hommes de la terre un symbole de promotion et qu'ils sont pratiquement obligés de réparer par eux-mêmes le matériel. Le paysan s'occupe mieux de son tracteur que le citadin de son auto.

La "mécanique" se trouve entourée de prestige, même si la différence des salaires avec le textile n'est pas aussi forte qu'on aurait pu le supposer. En 1960, à Chauffailles, la moitié des métallos ne gagne pas 500.000 francs par an. Le salaire moyen du soudeur est le même que celui du tisseur : 38.750 francs par mois. Celui d'un O.P., du tourneur par exemple, est de 46.600 Frs (27). En juillet 1973, la rémunération horaire moyenne chez un sous-traitant de Loirecord est de 6,50 francs, alors que le SMIC est à 5,20 f. Il est vrai que l'ouvrier est au rendement et cherche à faire en huit heures ce qui est prévu pour dix. Ce salaire peut paraître suffisant, voire inespéré, à des gens habitués à de faibles revenus. Leurs dépenses sont réduites, car ils habitent jusqu'à leur mariage la ferme paternelle, découvrant ou retrouvant le genre de vie mixte. Plus tard, ils restaureront une maison abandonnée ou construiront sur un terrain donné par les parents, avec l'aide d'amis. Pour tout ce qui peut être produit localement, la nourriture ne revient pas cher : le congélateur est d'usage courant et on prend le temps de faire son cidre avec les pommes que les propriétaires ne ramassent pas.

Cette main d'oeuvre possède pour le patron une précieuse qualité -et nous avons vu que ce fut une des causes de la percée de Potain-, c'est d'avoir "bon esprit", d'être peu exigeante et peu revendicative. En effet, ses besoins sont encore modestes et elle n'a pas de tradition syndicale ni la conscience d'appartenir à la classe ouvrière. Il va sans dire que tout est fait pour que rien ne vienne troubler ces bonnes dispositions. On veille

à ce que les unités restent à "taille humaine"; on évite le seuil de 500 salariés dans les grandes entreprises et on retarde autant qu'on le peut celui des 50, qui rend obligatoire le comité d'entreprise dans les petites. Les dispositions de sécurité sont difficiles à contrôler dans des ateliers dispersés et bien des soudeurs omettent de porter les lunettes qui les gênent, pour aller plus vite. La rémunération au rendement permet de tirer parti de la vitalité d'une main d'oeuvre jeune. Et on sait bien que celui qui a commencé comme ouvrier devient souvent le patron le plus exigeant. Le cas de ce forgeron de Chauffailles, qui a monté une affaire de mécanique de précision, est exceptionnel. Dès 1960, précédant la législation, il fait participer les ouvriers au chiffre d'affaires; il tient des réunions d'information et il organise des cours du soir (27).

- le matériel de bâtiment, une activité qui se prête à l'esprit d'entreprise.

L'ouvrier fait preuve dans son travail de l'intérêt qu'il apporterait à sa propre affaire. En effet, le fait d'être salarié apparaît comme une solution d'attente, à ces travailleurs indépendants de coeur, que sont ces fils d'agriculteur, de tisseur à domicile, de commerçant ou d'artisan. Ils ont une arrière-pensée tenace, celle de se mettre à leur compte. La sous-traitance est là pour leur faire gravir la première marche, celle qui doit les mener à la diversification des marchés et à la mise en place d'un secteur de fabrications propres, afin de n'être pas dans la dépendance de la marche des affaires d'un donneur d'ordres unique. La réussite dépend des qualités personnelles et de la formation préalable de celui qui tente l'aventure. L'ouvrier a plus de mal à acquérir son autonomie, que l'artisan qui a été confronté aux problèmes de gestion. L'association avec un comptable, un représentant de commerce est une bonne solution, mais rarement pratiquée. La réussite dépend aussi de la politique du donneur d'ordres : il faut que la marge bénéficiaire soit suffisante, mais à l'inverse un contrat avantageux peut donner une fausse sécurité.

Les fabrications ne doivent pas être trop complexes pour être accessibles à des gens qui n'ont d'autre formation que l'école primaire et l'ingéniosité à bricoler. Or la construction des engins de levage, une fois que l'on se procure les moteurs et les mécanismes de télécommande, s'apparente à un travail de mécano-soudure simple et qui n'est pas précisément minutieux. Alors on voit apparaître des formes d'organisation, qui sont plus du ressort de la débrouillardise avec les moyens du bord que d'une technologie raffinée. Certains se sont mis à leur compte sans savoir lire un dessin industriel. On ne trouvait au départ guère plus de 10% de professionnels par rapport à

l'effectif total. Les ouvriers travaillent avec une forme, pièce terminée qui sert de modèle, ou avec un mannequin, gabarit pour percer des trous. On n'a pas commencé autrement chez Potain. Les choses s'améliorent à la longue. Le fondateur envoie son fils au lycée technique. L'apprentissage se fait sur le tas. On organise des cours du soir au cours complémentaire, ébauche de la section technique que l'on trouve aujourd'hui dans les CEG ou CES de Chauffailles, Cours, Saint-Germain-Laval, Panissières. Les "dons" et le temps font le reste. L'usine-mère de La Clayette a aujourd'hui la main d'oeuvre la plus qualifiée du groupe Potain.

b) les anciens de Potain : des constructeurs à l'origine de centres secondaires.

Elle fut bien sûr le point de départ. Pourtant, à l'origine, à cause de son caractère pionnier, elle trouve peu de répondants indigènes à ses besoins en sous-traitance : quelques ouvriers qui se sont mis à leur compte, quelques artisans, mécaniciens et charrons, dans un rayon de trente kilomètres. L'essentiel, soit l'équivalent de 300 emplois, est encore réparti en 1964 à égalité entre deux entreprises allogènes : Cothenet à Montceau-les-Mines et AMEFO à Chambilly, bourg jumeau de Marcigny, sur l'autre rive de la Loire. Cothenet est une ancienne usine de chaudronnerie, où sont assemblées les différentes pièces composant le châssis des grues mobiles et les ogives des grues pour parcs de stockage. AMEFO, qui résulte de la fusion de la fonderie d'aluminium et de l'atelier de construction de compresseurs, installés par des parisiens en 1946, travaille à 80% à l'assemblage des grosses grues (28). Cependant, les premiers ouvriers ou artisans à s'être lancés dans la sous-traitance vont souvent se retrouver à la tête d'affaires de moyenne importance qui exploitent un créneau laissé libre par Potain. C'est ainsi que la métallurgie s'implante à Charolles, Chauffailles et autour de Charlieu.

Charolles, à 20 km. au nord de La Clayette, le type même de la sous-préfecture endormie qui ne se réveille que le jour du marché, va voir se développer la firme Cadillon. En 1973, elle occupe 300 salariés répartis entre l'usine-mère, spécialisée dans la grue télescopique de petite dimension et l'annexe établie en 1964 à Palinges, à 15 km. au nord, sur la Bourbince, qui fait déjà partie du bassin du Creusot. Elle sort les bétonnières de 120 à 230 litres de capacité et le petit matériel (moto-treuil, échafaudages, pièces de soutènement), qui sont connus sous la marque Champion. Des accords de commercialisation ont été établis avec Potain. Dans la période difficile ouverte en 1974, ils risquent de faire place à l'intégration pure et simple : les fabrications de Charolles seraient transférées à Charlieu, alors que Palinges serait développée.

A l'origine de la reconversion de Chauffailles, on trouve la figure pittoresque de Jean Fricaud. Entré comme ouvrier chez Potain en 1937, bientôt contremaître, il établit en 1941, dans un local désaffecté du vieux centre textile, le petit atelier qu'il avait ouvert à La Clayette. Avec une dizaine d'ouvriers, il fait des fabrications adaptées à cette période de pénurie : plaques de chaussure à semelle de bois, baguettes métalliques pour sacs à provisions, pétrins mécaniques, car on se remet à faire son pain... En 1943, il fait des pièces détachées pour Potain, puis assure l'assemblage et se transporte dans une usine plus spacieuse. L'année 1954 marque le tournant de l'affaire. Il a alors une cinquantaine d'ouvriers. Il abandonne Potain pour Yumbo et construit pour le compte de cette société, à laquelle il achète un brevet italien, de petites pelles hydrauliques. C'est le succès. En 1962, il livre entre 40 et 50 machines par mois et emploie 170 ouvriers. Il a agrandi les bâtiments, renouvelé le matériel. Mais inquiet pour lui et ses fils de se trouver dans l'obligation de passer au stade de la grande entreprise, il prend sa retraite et cède son affaire à Yumbo. Sous la raison sociale de Simetho, l'établissement de Chauffailles fabrique les chenilles pour les pelles hydrauliques montées à Genas, près de Lyon, sur les châssis construits à Saint-Germain-Laval. Simetho va subir les fluctuations des groupes auxquels Yumbo va être rattaché. Elle est d'abord reprise par Gévelot, la manufacture d'armes de Bourg-Les-Valence, qui cherche à diversifier ses activités (29). Mais, en 1970, Yumbo est rachetée par International Harvester, dont le nom apparaît maintenant en grandes lettres insolites au milieu des vieux tissages. Simetho souffre au début de la restructuration, puis retrouve le nombre d'emplois de 1962. Si Jean Fricaud a abandonné les grues et les pelles, c'est que ce terrien avait une passion : le bateau. En 1952, il construit le premier voilier mixte à coque d'acier. La renommée vient quand Bernard Moitessier, le navigateur solitaire, lui commande le Joshua, qui franchit le Cap Horn. Comme il est difficile de Chauffailles de rejoindre un fleuve, il construit les ateliers Meta à Tarare...où l'on n'est qu'à 30 km. de la Saône. Ses fils complètent la production de bateaux de plaisance par la sous-traitance de pièces difficiles. Ainsi peuvent-ils rester, avec une vingtaine de salariés, "de grands artisans".

Boffet, dont le père, forgeron, réparait avec quelques compagnons les pièces de métiers et les socs de charrue, se met à travailler pour Potain. Lui aussi s'oriente dans une voie originale, la mécanique de précision : trains d'atterrissages, boîtes à vitesse, pièces pour centrales nucléaires, prototypes pour la Monnaie... Il dispose d'un outillage perfectionné et a contribué à l'organisation de cours du soir. L'effectif est passé de 50 salariés en 1960 à 87 en 1973. Deux sous-traitants qui travaillent l'aluminium ont monté, l'un une fabrique de jouets restée au stade artisanal, l'autre une fabrique de casseroles qui n'a pu dépasser celui de la petite entreprise (30). On relève enfin cinq entreprises de mécanique générale, postérieures à 1960, qui

comptent une quarantaine de salariés, et dont l'activité repose sur le travail pour La Clayette et Loirecord.

Charlieu va lui aussi être concerné. A Saint-Denis-de-Cabanne, les établissements Vito, qui font les bétonnières pour chantiers individuels et les échafaudages tubulaires, emploient 66 salariés et envisageaient la construction d'une nouvelle usine. Un agriculteur d'Ambierle, qui avait appris le maniement du tour en Allemagne pendant le S.T.O., s'installe d'abord à Charlieu avant de bâtir un local neuf plus vaste, sur la commune de Chandon. Il complète la sous-traitance pour Loirecord, par des fabrications propres, d'après ses propres brevets : tailleuses de haie, dispositif pour verser le sable dans les bétonnières. Il a une cinquantaine d'ouvriers.

c) Les sous-traitants de Loirecord et la structure en nébuleuse.

Lorsque Loirecord va se développer à partir de 1964, elle se trouve dans un milieu habitué à ce type de fabrications, puisque l'usine de La Clayette fonctionne à plein depuis une dizaine d'années. Si la filiale de Charlieu achète au loin toutes les pièces relevant d'une technologie complexe : mécanismes hydrauliques et électriques, roulements, essieux..., elle confie en sous-traitance autant de mécano-soudure qu'elle en réalise en usine, soit l'équivalent de 350 emplois. Cela s'explique par plusieurs raisons : le désir que l'unité de production ne dépasse pas 500 personnes, chiffre atteint avec l'encadrement; la difficulté de trouver un millier de salariés sur Charlieu et sa région ; la nécessité de rentabiliser des équipements comme les chaînes de traitement, qui ne peuvent l'être que pour de grandes quantités. Loirecord a cherché à remplacer le recours aux régions de Saint-Etienne, du Creusot et d'Angoulême, nécessaire au début et lors des périodes de pointe, comme le premier semestre 1973, par la sous-traitance régionale qu'elle organise systématiquement. Elle assure l'essor de petites entreprises chargées de la fabrication exclusive d'une pièce. Par exemple, la mâturation intérieure (ce qui est télescopé) est confiée aux ateliers de Semur-en-Brionnais, et la mâturation extérieure (ce qui sert à la translation) aux établissements Jean de Marcigny. Elle fournit les fers, les plans, l'assistance technique et le sous-traitant se borne à l'apport de la main d'oeuvre. L'aire de recrutement est ainsi élargie aux campagnes autour de Marcigny et, au delà de l'aire de Roanne que l'on évite, aux campagnes manufacturières de la soie de BussièrespPanissières (voir tableau 4).

Tableau 4 - Les principaux sous-traitants de Loirecord en juin 1973

Localité	Désignation	date de création	nombre de salariés	dont pour Loirecord
Marcigny	Ateliers de la Loire	193.	40	30
	Jean	1960	65	65
Chambilly	AMEFO	1946	240	50
Semur en- Brionnais	Ateliers du Brionnais	1962	50	30
Chandon	Poyet	1950	50	30
Pouilly-s/ Charlieu	Mont	1960	15	6
St-Igny-de- Roche	Ateliers de Calodon	1971	30	30
Essertines- en-Donzy Bussièrès	Terrade	1965	70	70
Total			560	310

Le dynamisme de Loirecord a repoussé vers l'est, dans le bassin du Creusot et jusqu'à la Saône, avec l'unité de Jassans, la zone d'influence de l'usine de La Clayette. La sous-traitance induite localement n'est cependant pas absente et elle a introduit la métallurgie dans les Monts du Charollais, où deux petites affaires sont apparues ces dernières années. A Saint-Bonnet-de-Joux, chef-lieu de canton à 15 km. à l'est de Charolles, un jeune qui a eu l'expérience des différents services chez Potain, s'est installé avec l'aide de la direction et a 40 salariés. A Saint-Bonnet-des-Bruyères, à une quinzaine de km. à l'est de Chauffailles, l'atelier monté par un ancien ouvrier de Cadillon, en compte quinze.

Pour le sous-traitant réduit à n'être qu'un fournisseur de main d'oeuvre, la tentation est grande de satisfaire exclusivement à la demande du donneur d'ordres, ce qui limite l'effet d'entraînement. C'est l'option de Jean, un savoyard qui a tenu un garage au Maroc avant de s'installer à Marcigny, et de Terrade, un serrurier de Feurs, passé de la petite réparation à la tôlerie industrielle. Le cas, cependant, n'est pas général. Vérizay, à Saint-Bonnet-de-Joux, a pris un brevet pour des appareils à traiter la vigne. Aux Ateliers du Brionnais, à Semur, fondés par deux anciens ouvriers de La Clayette, qui avaient travaillé aussi à Lyon, Roanne ou Chambilly et qui se sont associés à un employé de banque et à un représentant de commerce, la sous-traitance

ne représente que 40% du C.A.. Ils construisent une grue à pieds rétractables, que le petit entrepreneur peut transporter en camion d'un chantier à l'autre. Mais Potain qui a réalisé dans ses bureaux d'études le modèle qu'ils ont conçu, a déposé le brevet et se charge de la commercialisation. Le reste de leur C.A., soit 20% est fourni par les bâtiments agricoles et industriels métalliques et cette branche est appelée à s'accroître. Les associés de Semur se sont mis à l'école de voisins qui ont acquis une notoriété certaine dans ce domaine, comme Boucau et Grosbeau, un ancien sous-traitant de Potain et de Cadillon, à Paray-le-Monial, et Pisone, un ancien directeur de chez Grosbeau établi à Gibles, à 6 km. à l'est de La Clayette.

Petits et grands constructeurs font appel à des artisans, qui peuvent avoir quelques compagnons, pour l'outillage et les petites séries. Loirecord a recours à une dizaine d'entre eux, à Charlieu et dans la montagne, au Cergne par exemple. Les Ateliers du Brionnais en font travailler quatre dans le canton de Marcigny. Ce sont de jeunes ouvriers qui ont acheté un pas de porte de garagiste ou de forgeron et qui assurent aussi les réparations ou la fabrication des balcons et portails qu'on leur commande. Ainsi se complète la nébuleuse de la sous-traitance, autour de chaque grande entreprise, dont l'aire de rayonnement est délimitée selon la proximité géographique.

2 - L'agglomération roannaise et les centres isolés : une plus grande diversité.

Hors de la zone nord, la métallurgie est moins homogène et plus inégalement répartie. Elle est concentrée dans l'agglomération roannaise, qui regroupe 7.000 emplois, avec sa zone de diffusion. A côté, on ne trouve que de petits centres de métallurgie spontanée. Il faut faire une place à part aux établissements décentralisés, qui apparaissent comme surimposés au milieu local. A leur niveau, la différence de nature d'industrie est assez secondaire, puisque les entrepreneurs extérieurs à la région ont surtout recherché la disponibilité d'une main d'oeuvre peu exigeante.

a) l'agglomération roannaise et ses satellites : un complexe qui s'élabore ?

Le poids de la métallurgie roannaise est bien supérieur à celui de la zone nord, pour la main d'oeuvre, mais encore plus pour le chiffre d'affaires, à cause de valeurs ajoutées et de salaires plus élevés (31). En même temps, elle est plus diversifiée dans ses possibilités, avec l'équilibre entre la mécanique et la tôlerie-chaudronnerie, ainsi que dans ses fabrications, avec deux dominantes en dehors de l'armement : le matériel textile et l'outillage. Tout cela s'explique par une histoire qui, pour être récente, s'appuie sur un passé plus long et par la présence de plusieurs pôles de développement.

Le premier pôle est l'Arsenal et nous n'y reviendrons pas. La métallurgie spontanée est dominée par les ARCT, qui, à eux seuls, représentent autant d'emplois (1700) que les autres entreprises privées, à l'exclusion de la fabrique d'outillage Demurger, dont nous avons vu les particularités. Leurs effectifs, qui ont doublé depuis 1955, se répartissent à peu près également entre les maisons qui sont à titre principal constructeurs et celles qui se consacrent surtout à la sous-traitance et à l'entretien. Leur croissance a été parallèle à celle des ARCT et on a assisté au passage de petites affaires dans la catégorie moyenne, entre 50 et 150 salariés.

Tableau 5 - Evolution de la répartition par taille des petites entreprises métallurgiques dans l'agglomération de Roanne.

Nbre de salariés	Nbre d'entreprises	Nbre de salariés				Nbre d'entrep	Nbre de salariés
		de 5 à 10	de 11 à 50	de 51 à 100	de 101 à 150		
1955		8	10	2	-	20	500
1973		7	14	7	2	30	1130

Sources 1955 - La région Roannaise (48), carte n° 19
1973 - ASSEDIC

Les raisons de cette croissance apparaissent dans les besoins nouveaux en sous-traitance offerte à la région par l'Arsenal et les ARCT. Ils s'ajoutent à la nécessité constante d'entretenir l'important parc de machines de l'industrie locale, sans parler des aménagements courants de chaudronnerie et tuyauterie. On trouve là l'origine de bien des entreprises anciennes et certaines se sont maintenues dans ce registre. C'est le cas pour les installations de chauffage de Poussereau et de Lecq et Lefevre (17 et 48 emplois), de Marijon pour la réparation des moteurs électriques (20) et surtout de Besson, pour la rectification et l'échange standard des moteurs, qui a monté deux ateliers à Lyon et à Saint-Etienne (90 salariés et 9 millions de C.A.). Après la Libération, la Chambre Syndicale des Tisseurs avait même monté une société chargée de l'entretien des usines, la Mécanique Générale, qui survit aujourd'hui grâce à la production de monte-charges (27 emplois). Mais le plus souvent, l'entretien, comme la sous-traitance, sauf dans le cas signalé des entreprises trop dépendantes du donneur d'ordres, en l'occurrence les ARCT, sont là marche-pied vers les fabrications propres.

Bien des nouveaux-venus, dont la plupart sont des ouvriers sortis des ARCT, ont pu ainsi accéder à la maîtrise de leur affaire. Parmi les

constructeurs, la plus belle réussite est celle de la SETIC, fondée en 1955 par un ingénieur et un technicien de l' Arsenal. Ils exploitent d'abord le brevet d'une machine à plier en zigzag le coton hydrophile, puis surtout celui d'un bobinoir à double torsion pour les câbles métalliques. Cet appareil est fort demandé à l'étranger, surtout en Europe de l'Est, ce qui a valu à la SETIC l'Oscar de l'Exportation en 1966. L'entreprise se borne aux études et au montage. Elle fait fabriquer les pièces à Roanne, sauf pour les plus compliquées qui sont commandées à Saint-Etienne ou à Chambilly pour la fonderie, ce qui représente davantage d'emplois au dehors qu'à l'usine (45 salariés). Le chiffre d'affaires a doublé depuis 1969 : il est de 13,5 millions en 1973, dont 9 à l'exportation. D'autres petites entreprises exploitent un brevet-maison, qui leur vaut un quasi monopole dans leur spécialité. C'est le cas d'Orty (8 millions de C.A. et 50 emplois) et de Malbrunot (35 emplois), pour les abattoirs de volailles, ou encore Chalumeau et Ducros pour un générateur à air propané, utilisé par Gaz de France (15 emplois) (32). A ces fabrications ingénieuses liées au hasard des inventions, s'ajoutent les constructions héritées des besoins de l'industrie locale. La SOMIP (anciennement Renou), a relancé les concasseurs qui déchiquettent non plus seulement l'argile pour la céramique, mais les engrais, les déchets, ce qui leur a permis de réduire à 40% la part du C.A. demandée à la sous-traitance (65 emplois). Les éta. Vincent (60 salariés) font le matériel pour fabriquer les agglomérés pour la construction. On trouve aussi pour l'industrie textile d'anciennes maisons : deux petites affaires, l'une pour les peignes à tisser, l'autre pour les dévidoirs (13 et 21 emplois) et une assez importante, Barriquand, qui fabrique des encolleuses, des machines pour teinture et apprêt, dont la commercialisation est assurée par les ARCT (125 emplois). Des machines pour teinture et apprêt, on est souvent passé aux cuves en acier inoxydable. C'est le cas de Deleu, qui s'est agrandi dans une ancienne teinturerie de l'Hôpital-sur-Rhins (20 emplois) et des Constructions Soudées au Coteau (53), où une entreprise de Pont-Sainte-Maxence (Oise), spécialisée dans la soudure radiographiée, a repris les ateliers laissés en 1960 par une société de matériel de teinturerie de Flers-les-Lille, installée en 1940. Elles font des cuves pour l'industrie chimique ou alimentaire, la construction atomique et exportent vers l'Europe de l'Est. Enfin dans le domaine de la tôlerie, les éta. Sigoure, montés dans les années 50 par un ancien ouvrier de l' Arsenal emploient 140 ouvriers, dont 40 dans l'annexe récemment ouverte à Crémeaux, à la production de lampadaires et de cuves à mazout.

Parmi les sous-traitants, plusieurs ont atteint un renom qui dépasse le cadre de la région. La SO.RO.ME. atteint un niveau technique partagé par cinq ou six entreprises en France, pour les pièces pour l'aéronautique et l'électronique et elle s'est fait une spécialité des appareils de mesure de force (75 emplois). Créés à la même époque (1950), mais par un ancien des ARCT et non plus de l'Arsenal, les Ets Thinard sont recherchés pour le taillage des engrenages (35 emplois). Etabli plus récemment, un autre ouvrier des ARCT, Woloszyn monte les prototypes en tôlerie et chaudronnerie. Ces cas sont exceptionnels. La plupart des sous-traitants répondent aux besoins de la place et forment un réseau hiérarchisé qui s'étend de façon diffuse à toute la zone qui va de la Côte Roannaise à Cours et Tarare, d'ouest en est, et de Marcigny et Charlieu à Saint-Germain-Laval du nord au sud. On trouve sur les marges des établissements importants, comme AMEFO à Chambilly ou Coquard à Saint-Germain-Laval, qui ne travaillent pas exclusivement pour elle. A Charlieu, la croissance de Loirecord n'a pas étouffé l'influence roannaise qui contrôle 300 emplois, avec la récente annexe des ARCT (185 salariés), une affaire d'estampage antérieure à la 2ème guerre mondiale (une cinquantaine), et surtout, les ets. Tixier, créés en 1950 par un représentant de commerce et qui font les pièces plastiques destinées à la construction mécanique. Ils sont donc passés de 50 à 125 salariés de 1968 à 1972, bien qu'un de leurs ouvriers ait monté à Ambierle en 1967 "Plastic-Industrie", qui en compte 35. Puis on trouve de petites entreprises, d'une vingtaine de salariés en chaudronnerie, comme Liébra à Régnv et d'une dizaine en mécanique, comme à Renaison, à Charlieu et à Cours. Enfin on trouve l'ouvrier qui s'est mis à son compte. Seul, ou avec un ou deux compagnons, il reçoit souvent les ordres de petits constructeurs, qui sont eux-mêmes sous-traitants. Ainsi la SOMIP passe des ordres à un de ses anciens ouvriers qui travaille seul sur deux tours, dans sa cave à Roanne, à un autre établi dans une grange, avec son père, à Ronno, près d'Amplepuis, et à deux ateliers, l'un à Marcigny, de 4 personnes, installé par un ancien de Potain, l'autre de 12 personnes en Saône-et-Loire.

La métallurgie roannaise, l'Arsenal mis à part, connaît les mêmes faiblesses structurelles que celles du nord de la région. Elle est très dépendante des marchés étrangers et se cantonne dans des fabrications simples, qui tiennent plus de la construction métallique que mécanique. On fait venir de l'extérieur moteurs et appareillage électrique et électronique, faute d'ouvriers qualifiés et parce que l'équipement est incomplet : on y trouve peu de tours verticaux et on ne peut y faire de rectification de pignon. Mais la vitalité des petites et moyennes entreprises assure la solidité de la métallurgie spontanée à Roanne. Son implantation serait plus fragile, si elle était limitée aux seuls ARCT. D'autre part, petites et moyennes entreprises offrent une

gamme de fabrications et de possibilités techniques qui se complètent. Une douzaine d'entre elles viennent de prendre conscience de l'intérêt qu'elles auraient de collaborer, afin de concourir à des offres de marché importants en France et à l'étranger et se sont constituées en G.I.E. (33). Signalons enfin que la chambre syndicale de la Métallurgie Roannaise signe ses propres conventions collectives, sur la base d'une grille de salaires supérieure à celle du reste du département de la Loire.

b - trois centres autonomes

A l'intérieur de la zone de sous-traitance roannaise, trois centres indépendants se sont dégagés : Panissières, Saint-Germain-Laval et Cours, situés aux deux extrémités de la montagne manufacturière. Panissières a su se donner une spécialité : la caravane, sans avoir pu encore s'imposer au plan national. L'idée vient d'un mécanicien, Léon Notin, mais son affaire subit des fluctuations (63 emplois). Un de ses ouvriers s'est tourné vers les remorques - magasins pour forains et son affaire connaît une croissance régulière : elle a 50 salariés et a réalisé 3,6 millions de C.A., dont 20% à l'exportation en 1973.

A Saint-Germain-Laval, la métallurgie est devenue de loin le premier employeur, avec 240 salariés contre 75 dans le textile. Elle s'est implantée dès 1950, mais regarde plus vers Saint-Etienne que vers Roanne. L'affaire la plus importante peut apparaître autant comme une décentralisation que comme une reconversion. GEVARM, filiale de Gévelot (29) s'est installée en effet en 1950 dans les locaux laissés libres par la société de matériel textile de Sedan, qui s'y était repliée pendant la guerre. Elle fabrique d'abord pour le compte de Yumbo, qui finit par être intégré au groupe, les châssis des pelles hydrauliques. L'établissement prospère, passe de 2400 à 8200 m² couverts, de 50 à 200 salariés, jusqu'à la reprise par International Harvester de Yumbo, en 1970. Gevarm est alors privé de son principal débouché et il y a 27 licenciements en 1971. La diversification de la sous-traitance en mécano-soudure et hydraulique pour l'industrie des travaux publics et la construction de tracteurs spéciaux à chenilles (un tracteur-vigneron sous licence achetée à Creusot-Loire et un petit tracteur pour paysagistes) assurent la reprise : on compte aujourd'hui 180 emplois, plus 60 à l'usine de Saint-Etienne, où on fabrique surtout des armes. Gevarm a réalisé 17 millions de C.A. en 1973. La 2ème affaire est locale, puisqu'elle associe un directeur de coopérative agricole, Coquard, qui lui a donné son nom, au propriétaire d'un tissage qui venait de fermer et à son fils, ingénieur de Centrale. Elle se spécialise dans la sous-traitance des pièces lourdes, pour l'Arsenal de Roanne et les centrales atomiques. Elle compte 60 ouvriers. Les techniciens sont venus au départ de Saint-Chamond et elle a ouvert une annexe à Saint-Etienne. La présence de ces établissements a fourni l'encadrement d'O.P., qui a facilité le développement

de l'entreprise industrielle de bâtiment (portes et persiennes), montée par un serrurier du village, à Grézolles, à quelques km. à l'ouest de Saint-Germain (60 emplois).

A Cours, la métallurgie qui occupait une cinquantaine d'emplois en 1955, en fournit aujourd'hui plus de 300. C'est maintenant un centre non négligeable de construction de matériel textile, grâce à l'ouverture progressive aux marchés national et international d'affaires familiales, artisanales au départ, qui répondaient aux besoins particuliers de la place. L'entreprise Laroche, montée par un forgeron en 1892, s'est orientée vers la préparation à la filature des déchets textiles (effilocheuses, batteuses, dépoussiéreuses), ce qui lui confère un monopole. De 1924 à 1960, où elle a 40 salariés, elle passe du marché local au marché français. Depuis qu'en 1963, elle prospecte les pays anglo-saxons, elle se développe très rapidement. En 1973, elle a 110 salariés à Cours et 30 dans une annexe pour le découpage, près de la gare de Roanne. L'entreprise Kapps, fondée en 1918, par un alsacien qui a repris un atelier, prend son essor après 1939, quand elle se spécialise dans les machines à filer à gros numéros, et surtout en 1968, quand elle acquiert une licence italienne de métiers à tisser sans navette. Entre 1968 et 1973, le nombre de salariés monte de 15 à 90, bien qu'elle sous-traite dans la région la moitié des pièces nécessaires, et le chiffre d'affaires augmente de 2 à 13 millions. On trouve encore cent salariés répartis entre trois ateliers de sous-traitance, dirigée pour une bonne part sur Lyon, d'implantation récente dans deux cas. Enfin en 1970, pour répondre aux besoins de l'usine de menuiserie standardisée, a été établie une fabrique d'huissierie métallique (30 salariés).

Notes du Chapitre II - L'INITIATIVE LOCALE A LA BASE DE LA RECONSTRUCTION
de L'ECONOMIE

- (1) JEAN-PIERRE HOUSSEL (15), Les comportements dans le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne en pays développé, in L'ESPACE GEOGRAPHIQUE, n° 3, 1972, p.167-176.
- (2) TEXUNION INFORMATION (75), n° 5, déc. 1972, p.10-15.
- (3) le transformateur-marchand achète le fil à la filature et le revend façonné à la demande aux tisseurs.
- (4) L'usine Rhône-Poulenc-Textile de Roanne in CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45), n° 26, 15 Août 1972, p.189-192
- (5) Il y a eu de nombreux articles dans la presse consacrés aux difficultés du groupe Boussac, par exemple Josée Doyere, L'avenir du groupe Boussac, in LE MONDE du 31.3.1974 et Alain Jemain, L'affaire Boussac, in ENTREPRISE, n° 968, 29.3.1974, p. 56-65.
- (6) Les autres polyesters sont importés ou sont des filés fabriqués par Rhône-Poulenc, mais qui ne présentent pas les qualités requises pour obtenir la consécration "tergal". Depuis 1968 surtout, ils sont récupérés par les mouliniers et revendus façonnés à Tarare.
- (7) Les industriels de Tarare ont évité de fabriquer le voile sur métier Rachel, qui concurrence directement le voile tergal. Le voile rustique est fabriqué à Pontcharra, dans un ancien tissage repris par Noxtex, filiale commune à la S.A.T.F. et à un petit fabricant; à Tarare par Thivel et Godde-Bedin et à Violay par Linder.
- (8) y compris les communes limitrophes, Pontcharra, les Olmes et Saint-Forgeux.
- (9) Les établissements Etienne Motte Fils et Cie n'adhèrent cependant pas au Syndicat de l'Industrie Lainière de Cours.
- (10) JEAN MOLLIE, (118), L'évolution du tissage de soie dans la région Rhône-Alpes, mémoire de maîtrise, oct. 69, p.
- (11) JEAN-PIERRE HOUSSEL (16), Essor des villes manufacturières de l'habillement et industrialisation spontanée dans "l'Italie du milieu", RGL, n° 4 1972, princip. p. 378-381.
- (12) CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45), Tableau des chiffres d'affaires des entreprises de la Loire, depuis 1969.
- (13) On emploiera le terme plus usité de confection, alors que le terme exact est "habillement", puisqu'il s'agit de chaîne-trame.
- (14) Il s'agit des établissements Massardier, au Coteau.
- (15) Deux publications d'entreprise donnent une documentation précise :
G.I.A.T., sans date (1974) ni pagination
A.R.E., sans date (1974) 20 p.
- (16) Les arsenaux sont désignés par la lettre A (ateliers) suivie de la première et de la dernière lettre du nom de la ville. Ainsi, AMX = Ateliers d'Issy-les Moulineaux; ARE = Ateliers de Roanne.

(49)

- (17) Comité d'Expansion du Département de la Loire, la Région Roannaise, 2ème partie, analyse des structures de base, 1961, 48 p., princ. p. 18.
- (18) Le gaz est chauffé à 3.000 °, jusqu'à une production d'ions telle que le métal est volatilisé.
- (19) CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45), Les établissements Demurger, n° 32, février 1974, p. 186-187.
- (20) C.R.E.S.A.L. (60), Relations internes et externes de la Région Roannaise, 255 p., Oct. 1970, 2ème partie, les relations issues de la main d'oeuvre.
- (21) ENTREPRISE, La force de frappe de l'industrie française, classement, n° 982, 4 juillet 1974, p.66.
- (22) JEAN-PIERRE HOUSSEL (16), p. 370-381
Sur Zanussi, BRIGITTE PROST, Le Frioul, région d'affrontements, thèse de doctorat, Imp. Louis-Jean, Gap, 352 p., princ. p.
- (23) ELYANE HOSATTE (113), Les industries métallurgiques à Roanne, mémoire de maîtrise, juin 1970, 126 p., princ. p. 54-77.
- (24) JEAN-MARIE NARBOUX (119), Le tertiaire industriel à Roanne, mémoire de maîtrise, mai 1971, 106 p., princ. p. 52.
- (25) On a utilisé les publications d'entreprise suivantes :
- La 15.000 ° grue Potain, 8 p., 1964
 - MONITEUR-ARGUS, n° 7, 1965, Le portrait du mois : Faustin Potain, 12 p. (extraits)
 - Connaissez-vous Potain ? 1972, 4 p.
- (26) Pour Chauffailles et l'agglomération de Charlieu (c'est-à-dire Charlieu, Saint-Nizier et Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Denis-de-Cabanne et Chandon), il s'agit toujours de l'emploi industriel, sans le bâtiment.
- (27) CHANTAL DEROCHE (109), Etude des cantons de Belmont et de Chauffailles, D.E.S., 1962, p.104.
- (28) MONITEUR-ARGUS, n° 7, 1965, Faustin Potain, p.7.
- (29) Le groupe Gévelot comprend d'autres filiales, comme Moynot pour les pompes et Guetner, pour la fonderie d'aluminium sous pression (l'usine de Pontarlier fabrique des carburateurs pour automobiles). Voir CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45), Gévarm, n° 34, 15-9-1974, p. 192-193.
- (30) CHANTAL DEROCHE (109) p. 128-136.
- (31) Pour la métallurgie, on n'a pas retenu les n^{os} INSEE correspondant à la réparation "domestique", comme les garages (264), la réparation de cycles et motocycles (267) et la réparation d'installations et d'appareils électriques (289). Cela représente pour l'agglomération de Roanne 450 emplois environ sur un total de 3877 en 1973.
- Pour la zone nord, on évalue le chiffre d'affaires à 250 millions, dont 200 pour les établissements Potain. Pour l'agglomération de Roanne, les C.A. fournis par la C. C. I. et Connaissance de la Loire conduisent à l'estimer à 1300 millions, dont 660 pour l'Arsenal, 460 pour les ARCT, 65 pour Demurger et plus de 100 pour les autres entreprises.

- (32) le générateur insuffle de l'air dans le propane, pour lui donner des qualités proches du gaz de houille, ce qui facilite le transport et la distribution. L'un des fondateurs est un ancien ouvrier d'entretien de l'usine à gaz de Roanne.
- (33) On trouve parmi elles, la SOMIP, la SOROME, la Société d'Electro-Mécanique, Lecq et Lefèvre, les Constructions Soudées, Rectification de la Loire (Besson), Vincent, Thinard, Woloszyn, Malbrunot, Poussereau et Thivend à Charlieu, Vito à Saint-Denis-de-Cabanne, Terrade à Bussières.

le GIE a pris le nom d'"Association pour l'Activité Industrielle de la Région de Roanne", section mécanique.

C - LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DIVERSES ET LA PERCEE DE L'INDUSTRIE SPONTANNEE.

A l'essor de la métallurgie à partir de 1955, correspond le développement des industries diverses de transformation. Dans la région ASSEDIC, la croissance de l'emploi se rapproche de celle du secteur privé de la métallurgie : de 4800 à 6400, au lieu de 4600 à 6800, entre 1964 et 1973. Parallèlement, leur part dans le chiffre d'affaires de l'arrondissement de Roanne augmente aussi vite que le C.A. de l'ensemble de l'industrie : + 125% de 1966 à 1972. On observe aussi le renforcement du bâtiment, dont l'effectif salarié augmente de 18% dans la région ASSEDIC et de 130% dans l'arrondissement de Roanne en dehors de l'agglomération. Au contraire, on assiste à la stagnation des vieilles industries de pondéreux (céramiques, cuir, papier) dont la part tombe à 3% de l'emploi et de 10 à 6% du chiffre d'affaires.

La faiblesse des industries de transformation avant 1955 est paradoxale pour une région de main d'oeuvre habile et peu exigeante. D'autant plus que la position centrale de Roanne rachète largement les inconvénients de l'éloignement des grands axes de communications, inconvénients limités en l'occurrence par la faible incidence du coût des transports sur le produit fini. Comme nous l'avons relevé précédemment pour la métallurgie, cette faiblesse était une nouvelle manifestation du monolithisme textile, particulièrement marqué en dehors de la ville-centre, qui rassemblait presque toutes les industries diverses. Or elle n'occupe plus aujourd'hui que la moitié des effectives qui y sont employés.

En effet la croissance observée récemment n'est pas redevable aux industries anciennement implantées, mais à des initiatives nouvelles, le plus souvent d'origine rurale. On constate un phénomène semblable pour le bâtiment : à sa stabilisation dans l'agglomération de Roanne, s'oppose son dynamisme en dehors d'elle. Enfin les décentralisations, dans lesquelles nous inclurons celles qui ressortent de la métallurgie, tant l'emporte le caractère d'industrie de main d'oeuvre, ont pris une certaine importance là où la reconversion du textile s'est le plus mal faite.

I - PERMANENCE ET INERTIE DES INDUSTRIES DIVERSES ANCIENNES

Industries de transformation des matières premières locales, comme la terre cuite et la tannerie, ou industries de manutention et de petite transformation comme le crayon et la papeterie, ces activités souvent antérieures à la mécanisation du tissage du coton, n'ont pu se maintenir que par un effort de restructuration, parfois imposé de l'extérieur. Mais comme elles appartiennent à des branches où la demande est stable et qu'elles souffrent des faiblesses inhérentes à la succession des générations dans l'entreprise familiale, leur importance relative ne fait que diminuer : de 40% du chiffre d'affaires de la ville en 1900, leur part pour l'arrondissement de Roanne est tombée à 20% en 1936 avec le bâtiment, et sans lui à 7,5% en 1972 (1).

1 - Les industries pondéreuses : tannerie et céramique

Tannerie et terre cuite sont de vieilles industries de terroir, toujours aux mains des familles qui les ont fondées. Industries de pondéreux, elles utilisent une main d'oeuvre de manoeuvres longtemps mal payés et peu stables, composée aujourd'hui d'étrangers pour les deux tiers dans les tuiles et briques et dans le travail de "rivière" en tannerie (2). Mais la comparaison s'arrête là. La céramique, qui bénéficie de l'accroissement et de la diversification de la demande ainsi que de rapides progrès techniques, évolue davantage que la tannerie.

La tannerie roannaise est l'héritière des petits ateliers dispersés le long des rivières aux eaux pures. Des trois entreprises qui se sont modernisées au XIX^e Siècle, la plus récente, fondée en 1884, a fermé en 1953. Le grand mérite des deux autres est d'avoir maintenu la production de la place à 4.000 tonnes par an, soit 5 à 6% de la production nationale, dans une branche en régression, à cause de la concurrence du plastique. 225 tanneries sur 300 ont disparu depuis 1945 et l'on connaît les difficultés du groupe le plus important, les Tanneries du Puy. Ici, les Tanneries du Centre (110 ouvriers et 10 millions de C.A.) font le cuir à semelle et le cuir de dessus. Les Tanneries Fortier-Beaulieu Jeune (130 ouvriers et 15 millions de C.A.) y ajoutent une spécialité qui date de l'essor du tissage, les cuirs pour métier à tisser (manchons, fouets de chasse, courroies). Elle représente encore 15 à 20% du C.A. et est exportée à 80%. Les exigences du cuir industriel ont fait préférer les bêtes rondes des abattoirs de Bressuire et d'Orléans, à l'approvisionnement en charolais. Les bâtiments et le matériel sont anciens. Les investissements ne représentent qu'un pour cent du C.A. La productivité augmente lentement et la main d'oeuvre représente toujours 20 à 25% du C.A. Elle a peu diminué depuis 1930, où elle était de 400 pour les 3 usines. Les salaires des ouvriers de fabrication sont un peu au-dessus du SMIC. L'industrie de la chaussure, introduite par une entreprise de Nancy (Claude et Cie, 150 ouvriers en 1927), installée ici pendant la guerre 14-18, ne s'est pas maintenue.

La terre cuite a un passé prestigieux : de la poterie romaine à la faïence du XVIII^e Siècle, sans oublier les fours à feu de bois pour la brique entretenus par des gens venus du Nord et de la Creuse. Cette réputation trouve son origine dans les qualités de l'argile : elle est peu gélive grâce à l'absence de calcaire, plastique et résistante au feu grâce à sa forte teneur en alumine, résistante grâce à sa forte teneur en silice libre. Aux trois qualités d'argile, la terre à brique, la terre à potier de Marcigny, qui se moule facilement, et la terre à grès de Parigny, correspondent les trois spécialités qui se sont conservées, en se concentrant, en se modernisant ou en se transformant radicalement. La tuile et la brique continuent de marquer le paysage par les carrières et les vastes installations souvent désaffectées. Il existait encore en 1930 dix tuileries industrielles et quelques tuileries artisanales, qui occupaient un millier d'ouvriers. Beaucoup ont fermé au moment de la grande crise (3). L'expansion reprend à la Libération et les techniques nouvelles pénètrent rapidement, comme l'étirage sous vide, qui donne à la pâte une bonne plasticité, et les séchoirs à chambres et à tunnels qui remplacent les séchoirs à air libre aux multiples ouvertures. Mais les premiers fours à tunnel pour la cuisson continue sont installés seulement en 1963. Ce retard aurait pu avoir des conséquences graves si une restructuration

ne s'était opérée en 1970. Les deux sociétés Cancalon, qui exploitaient chacune une usine au lieu-dit les Tuileries de Mably, de part et d'autre de la route de Paris, fusionnent. La nouvelle société ferme l'usine ouest et l'usine de Saint-Germain-Lespinasse, rachetée à la société de négoce de matériaux de construction qui l'avait acquise. Elle agrandit la tuilerie est et construit à proximité, en association avec le self-made-man italien, qui en 1951 avait repris la tuilerie de Pouilly-sous-Charlieu, une briqueterie moderne sous la raison sociale de Roanne-Briques. Tout cela permet à Roanne de retrouver sa place sur le marché régional, dans un rayon de 200 km. pour la tuile et de 100 km. pour la brique. Aujourd'hui, la région produit annuellement 4.000 tonnes de tuiles, soit 4,5% de la production nationale; 12.000 tonnes de briques, dont les deux-tiers à Roanne-Briques et l'autre tiers à Iguerande, pour les briques de galandage, soit 1,5%; enfin 7.000 tonnes de boisseaux de cheminée, en grande partie exportés, à Pouilly-sous-Charlieu et à Briennon, soit la moitié de la production nationale. De 1960 à 1970, la productivité a plus que doublé et continue d'augmenter de 6 à 7% par an, grâce à des améliorations de détail, dans la manutention principalement. Comme la demande n'augmente guère, la main d'oeuvre qui fait pourtant les 3 X 8 est réduite à 330 salariés. Sa part dans le prix de revient est tombée de 50 à 60% avant 1963, à entre 35 et 45% selon les fabrications. Les ouvriers sont logés en cités et leurs salaires sont nettement au-dessus du SMIC.

On sait que le groupe Porcher, constitué à partir de la fonderie ardennaise de Revin, a repris en 1952 l'usine de pots et de tuyaux en grès Picard au Coteau, dernier représentant des faïenciers roannais, pour approvisionner en appareils sanitaires le centre et le sud-est de la France. Elle occupe aujourd'hui 250 ouvriers, dont la moitié d'étrangers qui habitent les villages voisins, et réalise 25 millions de C.A., soit le dixième du groupe. Si la carrière de Parigny est toujours utilisée, l'essentiel de l'argile vient des Charentes par wagons. Pour la poterie, au contraire, c'est une famille du pays qui a maintenu la tradition à Marcigny. Il restait trois ateliers, qui employaient entre 5 et 20 personnes au début du siècle. L'un d'eux va devenir en 1910, la manufacture Henry, qui s'équipe d'une machine à vapeur. Elle persévère pendant la période entre 1935 et 1950, quand la poterie paraît périmée. De 50 ouvriers en 1950, elle passe à 135, ce qui la classe parmi les cinq plus importantes usines françaises et sa production qui était de 1.000 tonnes par jour en 1950 a quadruplé. Elle a monté trois fours à tunnel en 1960, 65 et 70, ce dernier fonctionnant au gaz. La poterie culinaire, qui a longtemps fait jeu égal avec la poterie horticole, se développe actuellement très vite : elle représente 80% du C.A. et trouve des débouchés à l'exportation.

2 - Les industries de petite transformation.

On en a vite fait le tour, car elles ne fournissent guère plus d'un millier d'emplois. L'industrie du crayon remonte à l'installation en 1855, sur une chute du Rhins à Régny, de la principale usine de la société qui exploite le brevet déposé par Nicolas-Jacques Conté en 1794. Aujourd'hui elle ne représente plus que 20% de l'activité du groupe Blanzly-Conté-Gilbert. L'usine Corgié, à Roanne, fondée en 1922, a une importance équivalente : une centaine de salariés, 5 millions de C.A. et le cinquième de la production française en crayons graphite et de couleurs.

La transformation du papier tire son origine de la présence de papeteries. Une société parisienne installe en 1891 une manufacture d'enveloppes. Elle est intégrée en 1951 au groupe Navarre, qui avait monté en 1935 sa propre unité de fabrication. Cette activité continue à se développer malgré l'arrêt de la production du papier. Elle comprend une unité de coupage à façon (80 salariés), la division enveloppes (550 emplois) qui fournit plus de la moitié de la production française et la division cahiers et agendas (225 emplois). Le personnel est essentiellement féminin et la valeur ajoutée est très faible : la part des charges de main d'oeuvre est de 20% pour les enveloppes et de moins de 10% pour les cahiers. On constate semblable évolution à la vieille papeterie de Villerêt (50 salariés), qui se survit dans la fabrication... de serpentins et confettis.

Une entreprise particulièrement dynamique, la SDROPA, dont le chiffre d'affaires a doublé de 1972 à 1974 et qui occupe 70 personnes, résulte du transfert à Roanne d'une affaire de négoce parisienne, en 1940. Maintenu comme filiale pour la distribution du papier dans l'ex-zone libre, elle est devenue indépendante en 1970 et a développé la transformation (découpage du papier en bobines, bobinettes et rouleaux de tickets, production de papier autocopiant sans carbone), qui représente aujourd'hui 20% du C.A. de l'industrie du papier et carton dans l'arrondissement.

Les industries alimentaires n'étaient représentées que par quelques moulins d'importance locale, quelques petites biscuiteries, distilleries et fabriques de boissons gazeuses sur les sources d'eau minérale. Plus importante a été la confiserie Favier-Millat à Roanne, qui eut 12 millions de C.A. et occupa jusqu'à 120 personnes en 1970, sans compter les embauches temporaires à l'approche de Noël pour emballer chocolats et "papillottes". Après la mort du "père Favier", elle fut intégrée en 1972, en même temps que les chocolats Revillon de Lyon, au groupe laitier Bongrain, connu par ses fromages à pâte molle comme "le Caprice des Dieux". Des erreurs de gestion et les frais consécutifs au transfert dans le tissage Déchelette au Coteau, entraînèrent une quarantaine de licenciements en 1972.

Notons encore quelques affaires de tabletterie (plateaux de bois et de métal, souvenirs pour pèlerinage et villes d'eau, glaces fantaisie) montées pendant la guerre 14-18, alors que les importations d'Europe Centrale étaient arrêtées. La maison Germonde emploie toujours une cinquantaine de personnes à Charlieu, mais l'atelier de Semur-en-Brionnais d'égale importance a été fermé en 1951. Il y a enfin quelques affaires de jouets sans grande importance, sauf l'usine Devillaine, également à Charlieu qui avait encore 150 salariés en 1968 et dut fermer en 1971.

Les industries diverses qui se sont enracinées témoignent d'une remarquable permanence, mais d'une inertie non moins étonnante, dans la mesure où elles n'ont pas été des pôles de développement, à l'inverse même du tissage, auquel se sont substitués la bonneterie, la confection, le tissu éponge et le voile tergal. Au contraire, les industries pondéreuses comme la tuilerie et la tannerie n'ont pas donné naissance à un secteur aval, ou bien celui-ci tourne très vite court et se réfugie dans l'article traditionnel dans le cas du papier. Les industries "historiques" de petite transformation n'explorent pas les voies nouvelles. Le crayon ne s'est pas prolongé dans le stylo - bille, ni la tabletterie dans le plastique. On peut rapprocher cette incapacité de mutation des vieilles industries du cas stéphanois, souvent décrit pour la bicyclette, qui a laissé à d'autres régions le cyclomoteur. La diversification de l'industrie après 1955 n'a pas grand chose à voir avec ces vieilles racines.

II - LE RENFORCEMENT DU BÂTIMENT -

Le bâtiment et les travaux publics fournissent 20 emplois pour mille habitants, ce qui est inférieur presque de moitié au taux français. Cela ne surprend pas pour une région qui ne connaît ni le grand tourisme ni une forte croissance urbaine. Il n'empêche que depuis la crise de 1965, les effectifs ont augmenté de 18%, ce qui est supérieur à la moyenne du pays. Cette situation relativement favorable tient à la présence de deux grandes entreprises, dont l'une de dimension nationale pour la construction industrialisée, qui travaillent en grande partie hors de la région. Localement elles exercent une situation de monopole pour le gros oeuvre et la maçonnerie, ce qui gêne le développement normal des petites et moyennes entreprises générales. Cela se ressent dans la stagnation de l'emploi dans l'agglomération de Roanne, malgré le développement de la construction depuis 1966. Au contraire, on assiste à la multiplication et même à l'essor grâce à l'association, d'affaires artisanales dans les zones de desserrement des villes et dans certains secteurs de tradition manufacturière.

Fig. 4 LES SALAIRES DU BATIMENT EN 1973 ET L'EVOLUTION DEPUIS 1966

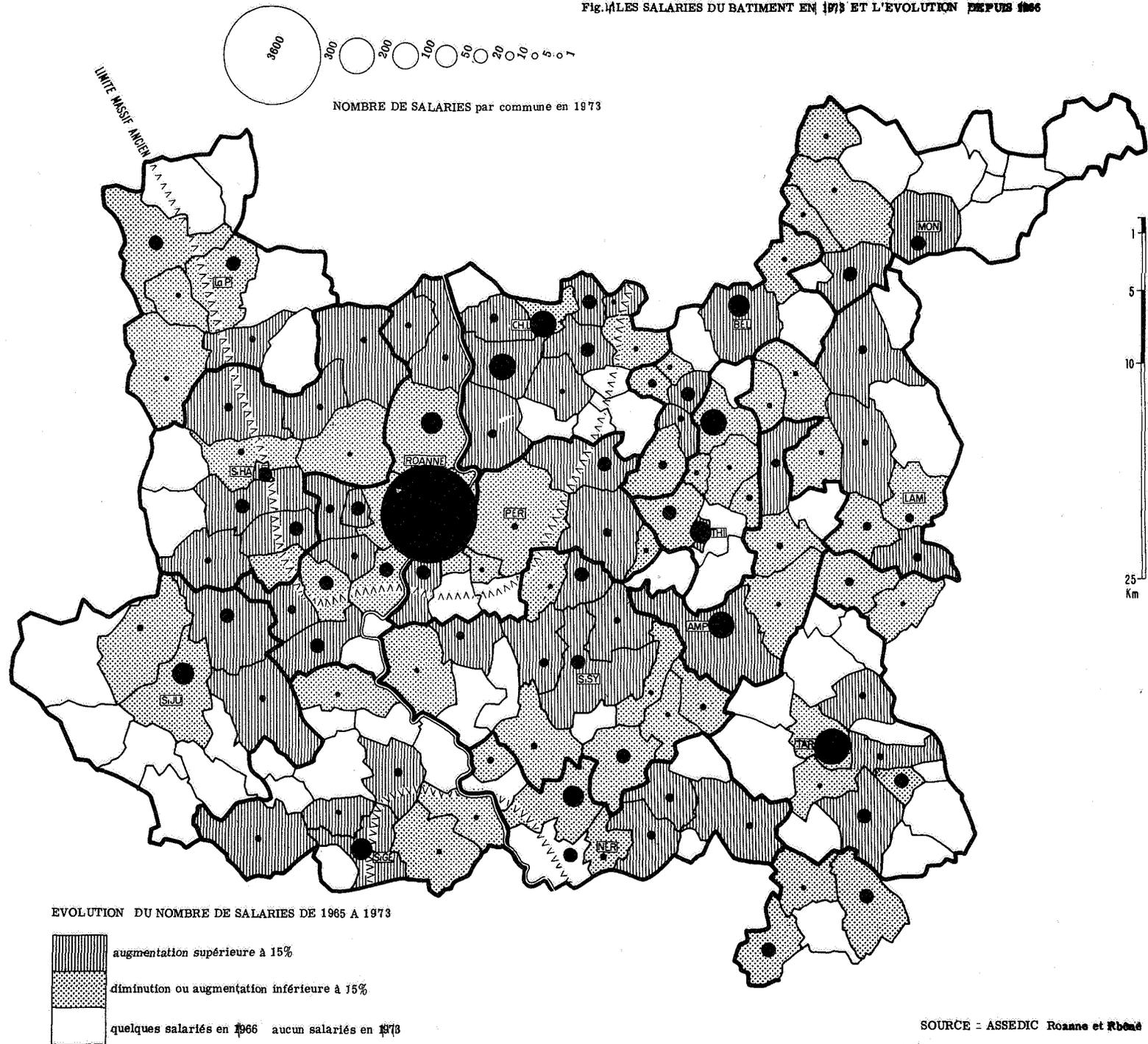


Tableau 6 - Evolution de la répartition des salariés du bâtiment (4)

Nombre de salariés	1966	1973
aggl. de Roanne - grandes entr. (G.P et L.M.)	1.555	1.450
- autres entreprises	2.120	2.220
reste région ASSEDIC	1.025	1.865
Total	4.700	5.535

1 - une entreprise de dimension nationale dans le secteur industrialisé

L'entreprise Grangette et Passager fait à elle seule, plus du tiers du chiffre d'affaires de l'arrondissement, soit 100 millions en 1973, dont les deux tiers dans le secteur industrialisé, sur marchés publics répartis entre six régions de programme : Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne, Limousin, Centre.

Née de la fusion en 1929, à l'occasion de la construction des Pape-teries Navarre, d'une entreprise de béton armé (Grangette) et d'une entrepri-se de maçonnerie (Passager), elle a une activité locale, jusqu'à ce qu'en 1957, elle soit une des premières en France à opter pour la construction in-dustrialisée. Elle devient alors entreprise générale, livrant clés en mains et faisant travailler des sous-traitants pour le second oeuvre. Elle applique les procédés de préfabrication, mis au point par l'ingénieur Barest, qui con-sistent à faire assembler par des monteurs des éléments préfabriqués, appro-chés par les engins de levage (panneaux de façade avec encadrement des portes et fenêtres, éléments de plancher, d'escalier...). Avec cinq autres entrepri-ses, elle fait partie de GIPROBA (Groupement Interprofessionnel pour la re-cherche et l'amélioration de la technique des procédés Barests), qui dispose d'un bureau d'études à Paris et répartit entre ses membres les marchés publics, en fonction de la proximité géographique. En effet, l'Etat fait appel le plus possible à la construction industrialisée, plus économique. Il l'étend des HLM (concours de 1957), à l'Education Nationale (concours de 1963) qui en sera le fer de lance et l'a en quelque sorte popularisée par les innombrables cons-tructions scolaires, toutes semblables, avec leurs façades en panneaux de graviers roses. Puis il l'étend aux centres des impôts (concours de 1970), à la santé (concours de 1970 pour les unités de soins normalisés) et aux foyers pour travailleurs migrants (concours de 1971).

L'apport du secteur industrialisé a entraîné un très fort accrois-sement du C.A. qui, en francs 1963, toutes taxes comprises, s'élève de

4 millions en 1957, à 27 en 1963, 50 en 1967 et 70 en 1973. La main d'oeuvre passe de 400 en 1957 à entre 800 et 1000 dix ans plus tard, suivant la saison et la conjoncture. Elle n'augmente plus depuis 1967 en raison des progrès de la productivité : en 1973, il ne faut plus que 28.000 heures pour construire un CES 600, au lieu de 45.000 en 1967. Les chantiers ont tendance à se déplacer vers l'est. En 1967 on les trouvait surtout dans la région stéphanoise, le Puy-de-Dôme, où l'agence de Clermont-Ferrand faisait 30% du C.A., l'Allier et la Saône-et-Loire. Actuellement, l'entreprise essaye de se renforcer sur l'axe rhodanien. Il en résulte un changement d'organisation. Les deux agences autonomes de Roanne et de Clermont-Ferrand sont remplacées par les quatre centres de travaux de Roanne, Clermont-Ferrand, Chalon-sur-Saône et Lyon, alors que le siège social au Coteau se charge maintenant de la gestion et des études.

Mis à part la fonction directionnelle, l'entreprise a peu de liens avec sa région d'origine, qui fournit une part modeste de son activité. Les panneaux lourds viennent des établissements Morin, à Gilly, au nord de Digoin, qui exploitent des gravières le long de la Loire. Les ouvriers recrutés sur place pour la durée du chantier logent dans des baraquements temporaires. Depuis 1967 ce sont pour les trois quarts des étrangers; les portugais, qui étaient les plus nombreux depuis 1967, sont progressivement remplacés par des turcs, des marocains, et tunisiens. On retrouve la région roannaise au niveau de la sous-traitance pour le second oeuvre, mais de façon non exclusive et finalement assez faible : une cinquantaine d'emplois. Grangette et Passager, à la recherche d'entreprises, qui appliquent les normes du travail industrialisé, en a retenu une de Roanne pour l'électricité et une de l'Hôpital-le-Mercier, au nord de Marcigny, pour la menuiserie. Mais pour le chauffage et le sanitaire, elle s'adresse à une maison du Creusot et pour les gros marchés de peinture, aux agences de Dôle et de Lyon de la quatrième affaire française en la matière, la SAGEX.

2 - le monopole des grandes entreprises roannaises sur le gros oeuvre et la percée des entreprises artisanales en dehors de l'agglomération

Pour le dernier tiers de son activité, Grangette et Passager continue de pratiquer la construction traditionnelle (5). Elle se trouve à égalité avec une autre entreprise roannaise, Leschel et Millet (650 salariés en 1968, 500 en 1973, avec 30 millions de C.A.). Celle-ci, fondée également au début du siècle, comporte un important secteur de travaux publics, centré sur l'assainissement et l'adduction d'eau; elle a une importante agence au Chambon-Feugerolles, près de Saint-Etienne. Toutes deux travaillent pour moitié hors de la région, ce qui ne les empêche pas de réaliser 80% du chiffre d'affaires de l'arrondissement pour la maçonnerie et le béton armé et d'enlever, souvent

associées, les gros marchés publics et privés. Cette position de monopole est encore renforcée par le contrôle de Grangette et Passager, sur la principale société qui exploite les gravières de la Loire: elle fournit 80% des 200.000 tonnes de matériaux qu'on en retire. Notons qu'à cette extension des grandes entreprises roannaises en dehors des limites de la région, répond le quasi-monopole des grandes entreprises nationales comme Alstom ou régionales comme la Compagnie Téléphonique Forézienne, qui ont toutes deux une agence importante à Roanne, pour les installations électriques et électroniques complexes.

Derrière les deux grandes, on ne trouve que de petites entreprises de 15 à 50 ouvriers, réduites à une activité locale, et qui n'ont pas pu se développer. Il y a eu d'assez nombreuses faillites depuis 1966. Cela explique que dans l'agglomération de Roanne, en dépit de la vitalité des entreprises de second oeuvre, dont quelques unes dépassent les cent salariés, l'emploi augmente lentement, et qu'il diminue dans les centres secondaires comme Charlieu et Saint-Just-en-Chevalet, où il est passé respectivement de 203 à 143 et de 116 à 93, entre 1966 et 1973.

Cependant, à une certaine distance de Roanne, on assiste au développement rapide de la branche, là où il n'y avait que quelques artisans de village. C'est particulièrement vrai dans la Côte Roannaise, entre Changy et Villemontais, où le nombre de salariés est passé de 45 à 133. Certes la multiplication des résidences principales y a été rapide, mais elle ne le fut pas moins dans la plaine, où on constate pour huit communes de la rive gauche (6), un accroissement beaucoup plus faible, de 127 à 159 salariés. C'est que, sur ce site de côteau, l'emporte la maison individuelle très soignée pour laquelle les entreprises de la ville sont moins bien placées. Plus inattendu encore est l'essor du bâtiment dans certains secteurs de la montagne manufacturière, où les constructions neuves sont peu nombreuses autour de Saint-Symphorien-de-Lay et, dans le Haut-Beaujolais, à Cours et dans des bourgs comme Belmont et Le Cergne. Comme il s'agit d'artisans locaux qui traitent des chantiers extérieurs et comme la main d'oeuvre étrangère est pratiquement absente à l'origine, cet essor apparaît comme un transfert de l'esprit d'initiative autrefois accaparé par le textile. Dans le Haut-Beaujolais, il prend une forme originale en s'appuyant sur l'association. A Cours, trois entreprises de création récente, une de maçonnerie, une de plâtrerie et l'autre d'électricité, se sont groupées pour enlever des adjudications d'HLM à Roanne, Belleville-sur-Saône et Tarare. Elles ont respectivement aujourd'hui 96, 51 et 28 salariés. A Belmont deux maçons, un menuisier-charpentier, un plombier et un électricien ont fondé une entente artisanale, sous l'appellation de "La Maison Beaujolaise". Ils ont commencé par restaurer de vieilles fermes, puis quand elles sont devenues rares, à partir de 1967,

ils se sont mis à construire des maisons neuves de cachet rustique, principalement dans la Côte Roannaise et la vallée de l'Azergues. Dès 1969, ils doivent faire appel à des étrangers. En 1973, ils occupent une cinquantaine de salariés.

III - L'APPARITION DE NOUVELLES INDUSTRIES, UN FAIT SPECIFIQUEMENT RURAL

L'industrie agro-alimentaire fait travailler aujourd'hui près de 1700 personnes pour l'ensemble de la région, alors qu'elle n'en occupait guère plus de 500, concentrées dans l'agglomération roannaise, en 1955. L'industrie du bois en occupe un millier, alors que l'on ne trouvait que quelques scieries artisanales. L'essentiel de cette croissance s'est fait à la campagne et dans les petites villes, à partir d'initiatives locales, qui ont tiré profit du déterminisme géographique (présence de forêts ou climat favorable à la salaison), mais qui l'ont aussi transgressé. Les autres industries spontanées ne comptent guère que quelques centaines de travailleurs et ne favorisent pas particulièrement Roanne.

1 - les industries agricoles et alimentaires

Hormis quelques moulins et quelques boulangeries ou charcuteries, dont la réputation dépasse leur village, le secteur tient en 1955 une place bien modeste et spécifiquement urbaine. On trouve à Roanne deux laiteries et une torréfaction de café, qui répondent aux besoins de la population, et aussi l'importante chocolaterie, qui comme la distillerie de Thizy, doit son implantation à la réussite d'un homme. Au mieux, ces affaires ont profité de la croissance générale de la consommation, mais elles ne sont pas à l'origine des initiatives nouvelles, que l'on doit aux négociants et aux artisans des bourgs.

La salaison occupe aujourd'hui plus de 500 salariés et réalise un C.A. de 80 millions. A l'origine, on trouve les charcutiers réputés de la montagne, car à 600-800 mètres d'altitude, les conditions climatiques sont excellentes pour le séchage naturel du jambon et du saucisson. Ils se contentaient de tuer les cochons du pays et la fabrication restait artisanale et familiale : une des fabriques les plus anciennes, fondée en 1905, ne faisait travailler que cinq personnes à la veille de la guerre de 1939. Il en allait tout autrement dans les Monts du Lyonnais, où Saint-Symphorien-sur-Coise était déjà une petite capitale de la salaison, surtout grâce à la présence d'Olida, qui avait racheté en 1928, une entreprise locale centenaire et qui comptait 150 ouvriers en 1939 (7). Ici, les boutiques vont se transformer à partir de 1955 en petites usines et grandir avec la croissance de la demande, particulièrement forte en été, période des vacances et des piques-niques. On compte

aujourd'hui quatre moyennes entreprises entre 80 et 100 salariés et entre 15 et 20 millions de C.A., établies à Panissières (avec une annexe établie en 1973 à Villechenève), Violay, Mardore où a été conservée une sécherie, alors que l'usine a été transférée près du Coteau, et enfin Charlieu. Il y a aussi cinq ou six petites affaires, d'une ou de quelques dizaines de salariés, qui tentent leur chance. Il faut faire venir les porcs des élevages intégrés des régions limitrophes, particulièrement de l'Allier. Dans l'agglomération de Roanne, on trouve quelques marchands de porcs qui se sont faits salaisonniers.

C'est plutôt par le biais de l'élevage intégré, que le négociant s'est fait industriel. C'est le cas d'un volailler de Monsols, ce bourg perdu aux confins des Monts du Beaujolais et du Charolais. Il pousse les agriculteurs dans un rayon de 50 kilomètres, à monter des poulaillers et passe contrat avec eux; il constitue son propre élevage de dindes. En 1966, il ouvre un abattoir moderne de 250 m² qu'il complète quelques années plus tard par un atelier de découpe et de préparation de 640 m². Il occupe plus de cent salariés, dont une vingtaine d'étrangers. La vente en l'état de poulets ne forme plus que le tiers du chiffre d'affaires, à égalité avec les rôtis de dindes, popularisés par la publicité sous la marque "Père Dodu", et avec les préparations. Le même processus de déclin de l'élevage à la ferme pousse M. Morlat, l'un des nombreux marchands de Saint-Martin-d'Estreaux, qui était un centre important du commerce des porcs pour l'est du Bourbonnais, plutôt que de voir décliner son activité, à monter en 1957 une fabrique d'aliments du bétail. Cette initiative est à l'origine du complexe ORGEX, qui réalise 100 millions de C.A. L'usine d'aliments du bétail est la plus importante de la région, avec une production de 60.000 tonnes par an, absorbés pour les deux tiers dans les départements de la Loire, de l'Allier et de Saône-et-Loire. Très automatisée lors des transformations de 1971, elle n'emploie plus que 90 salariés. Pour assurer une base de ventes garanties aux farines, la firme constitue deux groupements de producteurs, l'un de porcs, l'autre de poulets de chair liés par contrat avec elle. La difficulté pour ces derniers d'être rémunérés à un prix convenable pousse ORGEX à construire en 1963 un abattoir de volailles. Celui-ci emploie 80 ouvriers et, comme les ét. Laurent de Monsols, sort des produits de plus en plus élaborés. Il traite trois millions de poulets et 400.000 dindes par an, commercialisés sous la marque CALA. La société s'est dotée d'une station expérimentale, qui porte sur les volailles et la sélection porcine. Elle propose en outre depuis 1961, aux éleveurs, par l'intermédiaire d'Eurolab, des produits para-vétérinaires et phyto-sanitaires. De l'intégration verticale, notre ^{ex-} marchand de porcs passe à l'intégration horizontale. En 1966, il participe pour moitié à la Société Saint-Vite, du nom du village du Lot-et-Garonne, proche de Fumel, où est construite une usine d'aliments

du bétail, qui vend sous la marque ORGEX. Les circonstances économiques récentes ont remis à l'étude le projet de construire deux nouvelles unités à la périphérie ouest de l'aire de vente (8). A plus petite échelle, quelques meuniers, comme celui de Saint-Vincent-de-Boisset, se sont reconvertis dans la fabrication d'aliments du bétail. Un marchand de produits agricoles de Régnay, qui s'était d'abord intéressé à la dessiccation de la luzerne, a transféré sur le terroir de Saint-Priest-la-Roche, pour éviter les nuisances, une usine de dessiccation de fumier, très automatisée et de forte capacité (9).

On trouve encore des boulangers à l'origine de biscuiteries : deux petites affaires récentes (5 à 6 emplois) à Belleruche près de Belmont et à Saint-Denis-de-Cabanne et deux affaires plus importantes (100 emplois à elles deux), antérieures à la guerre de 1939, à Renaison, l'une spécialisée dans les cakes, l'autre dans les biscuits à la cuiller. Hormis le complexe "élevage-viande", plus commercial qu'industriel, établi par un petit agriculteur à la périphérie de Roanne (10), l'initiative paysanne est absente. On aurait pu la trouver par le biais des coopératives et, dans ce pays montagneux de petites exploitations, spécialement par le biais de coopératives laitières. Mais la Coopérative de Roanne qui commercialise les trois quarts de la production du Roannais, n'a jamais fait plus que la pasteurisation, même avant son intégration à l'Organisation Régionale Laitière Coopérative (ORLAC) en 1962. Il existe quelques petites laiteries industrielles, l'une à Riorges, qui ravitaille l'agglomération en lait et produits frais (45 salariés) et des beurreries-fromageries à la périphérie est, dont la plus importante est l'Essor Laitier de Balbigny (50 salariés et 20 millions de C.A.). Seule la Coopérative de Tarare sauve l'honneur. Son importance n'est pas négligeable, puisqu'elle ramasse 25 millions de litres de lait par an, soit les deux tiers de la collecte de la Coopérative de Roanne, qui sont fournis par un millier de producteurs répartis entre Amplepuis, la vallée de l'Azergues et Bussières. Elle en traite 60% et expédie le reste sur l'usine de poudre de lait de Mâcon-Belleruche. Créée en 1941 pour faciliter les exigences du ravitaillement, elle commence la transformation en fromage en 1951, quand sont apparus les premiers excédents. Elle se tourne vers les produits régionaux de qualité, fromages à pâte molle comme les cailloux, le rustic, le tarare-crème. Elle évite ainsi la concurrence des grandes entreprises soucieuses de production intensive et peut rémunérer le lait à un prix supérieur à celui généralement pratiqué. Elle emploie plus de 80 salariés.

2 - Le développement des scieries en montagne et l'essor inattendu de la menuiserie du bâtiment.

Les premières transformations du bois sont souvent la seule source

d'emplois, en dehors de l'agriculture, dans les communes les plus élevées des Monts de la Madeleine et des Monts du Beaujolais. Là encore, les années 55 marquent un tournant, favorisé par les disponibilités de plus en plus grandes en bois d'oeuvre, grâce à la mise en coupe des surfaces reboisées, particulièrement des premières plantations de sapins douglas, qui trouvent ici des conditions particulièrement favorables à leur croissance. Alors que la saboterie et la boissellerie achèvent de disparaître, beaucoup de petites scieries, fixées sur une chute d'eau, vont se moderniser, se mécaniser, accroître leur capacité et se lancer dans la transformation : caisserie, parqueterie, charpente, bois de coffrage. Une concentration s'opère. Les établissements de 5 à 15 salariés ne sont pas rares. Les établissements plus importants (une quarantaine de salariés) correspondent à des fabrications plus élaborées : rouleaux pour les câbles à Belmont, étals de boucher ou mobilier de jardin à Saint-Just-en-Chevalet. L'esprit d'imitation et d'émulation a laissé peu de place aux initiatives extérieures. La plus grande scierie, celle de Saint-Nizier d'Azergues, qui traite 3.000 m³ de bois par an et occupe 50 ouvriers, est une exception : elle appartient depuis 1933 à un marchand de bois des environs de Villefranche-sur-Saône (11). Auparavant, les grands établissements se situaient dans la plaine : c'est le cas de celui du Coteau, fondé en 1902, le seul qui subsiste dans l'agglomération de Roanne. Il transforme en charpente, parquets, agglomérés, des bois venus de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme (22 salariés). La scierie et les premières transformations fournissent aujourd'hui 500 emplois, regroupés pour l'essentiel dans quelques villages : Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Priest-la-Pugne pour les Monts de la Madeleine, Poule, Claveisolles et Saint-Nizier pour le Haut-Beaujolais.

Les autres industries du bois n'ont que peu de rapports avec la proximité de la matière première. L'ameublement "indigène" est représenté dans les villes, par quelques petites entreprises, tout juste sorties du stade de l'artisan ébéniste. La plus importante est une fabrique de meubles de style à Balbigny qui occupe une cinquantaine de salariés. Ce n'est pas là l'essentiel. Notre région, qui ne présentait pour cela aucune prédisposition, est devenue, avec l'Ouest, un des principaux centres français d'une activité nouvelle : la menuiserie industrielle de bâtiment. A la construction traditionnelle, correspond le menuisier qui fabrique et qui pose. En même temps que la construction moderne impose des modèles standardisés, l'artisan tend à n'être plus que poseur. Son importance comme fabricant recule très rapidement et la menuiserie industrielle, pratiquement inconnue en 1950 fournit 30% du marché national en 1970 et 40% en 1974. La croissance est très rapide : elle atteint des taux annuels de 20 à 30%. Son organisation est originale : elle est en majeure partie aux mains de groupements d'artisans de petites villes ou de

villages. Le groupe dispose de services techniques et commerciaux communs, ce qui permet à chacun de ses membres, spécialisé dans une fabrication propre, de dominer les problèmes de conception et de gestion et d'utiliser les méthodes industrielles.

L'initiateur de la formule est un menuisier de Cluny, Bardou, qui en 1951 a réuni treize entreprises de sa connaissance, réparties à peu près dans toute la France, dans l'Ouest, le Nord, l'Est, les Alpes du Nord, ainsi qu'à Dijon et Cours. Le Groupement Industriel de Manufactures de Menuiseries (G.I.M.M.) s'est doté de la plus grande scierie européenne de bois exotique, qui débite 60.000 m³ par an, à Nantes, et livre au même prix toutes les usines du groupe. Il représente aujourd'hui le tiers du marché national et exporte 25 à 30% de sa production, surtout en Allemagne et en Autriche. Or, l'entreprise Giraud de Cours est devenue l'une des plus importantes du GIMM et lui a donné son second P.D.G., au moment du transfert du siège de Cluny à Tassin-la-Demi-Lune, près de Lyon. Avant l'entrée dans le GIMM, la menuiserie de Cours, fondée en 1919, occupait une cinquantaine d'ouvriers dans la pose et la fabrication et utilisait les feuillus de la Nièvre et de la Haute-Savoie, ainsi que les résineux locaux pour la charpente. Depuis 1951, elle a connu une croissance annuelle de 20%, portée à 35% depuis 1969. Il y a aujourd'hui deux unités de production, de 120 salariés chacune, où l'on travaille en double équipe. Celle de Cours sort 300 portes d'entrée par jour et celle de Pont-Trambouze, ouverte en septembre 1973, assure le débit et le séchage du bois venu maintenant de Marseille, à raison de 1000 à 1500 m³ par mois et la fabrication des portes isolantes. Complété par un dépôt des produits GIMM, livrés dans un rayon de 60 à 80 km., par un bureau de techniciens détachés à Lyon pour les chantiers de l'agglomération, l'ensemble représente 300 emplois.

L'exemple de Giraud donne l'idée à quelques uns de leurs confrères du Roannais de constituer leur propre groupement. Ainsi trois menuisiers de l'agglomération roannaise et des environs, un autre de l'Hôpital-le-Mercier, au nord de Marcigny, qui va être le premier P.D.G., fondent en 1970, la Fabrication Industrielle de Menuiserie Artisanale (FIMA), ^{groupe} auquel va se joindre bientôt un artisan de Tence (Haute-Loire). Ils font appel comme directeurs à des techniciens lyonnais qui ont travaillé chez GIMM et installent les services, d'abord dans un tissage désaffecté du Coteau, puis dans un autre plus vaste à Montagny, en juin 1971. Les cent ouvriers de fabrication des cinq associés sont 250 en 1974 et, pour répondre à la demande, on recrute cinq confrères d'autres régions à Saint-Genest-Malifaux, au pied du massif du Pilat, à Olliergues, au sud de Clermont-Ferrand, à Luxeuil (celui-ci fournit les volets et châssis de sapin), enfin à Condom, ce qui assure un fret de retour aux camions

qui revenaient à vide du Sud-Ouest. On recourt en outre au travail en sous-traitance, pour une soixantaine d'emplois. Comme le siège social et le dépôt central de Montagny occupent une soixantaine de personnes, le groupe fournit 600 emplois, sans compter les dépôts et les chantiers de pose développés par certains associés. Le chiffre d'affaires est passé de 8 millions en 1970 à 75 millions en 1974. FIMA est devenu le second groupement de menuiserie industrielle, avec 10% de la production, loin encore derrière GIMM (35%), mais il devance la SAFERM, dont le siège est à Challans (Vendée) et M.I.C. 2000. L'accès à la dimension nationale pose le problème du maintien du groupe dans la mouvance régionale : il est possible que les services centraux soient transférés à Lyon.

Les autres industries spontanées apparaissent bien modestes, voire inexistantes. Dans l'agglomération roannaise, on relève une fabrique de jouets en plastique créée par un épicier en gros (30 emplois) et une parfumerie, montée par un détaillant, qui a acquis une certaine importance (10 millions de C.A. et 70 salariés). En dehors de l'agglomération, ce sont les deux imprimeries d'Amplepuis et de Saint-Just-la-Pendue, qui retiennent l'attention. Cette dernière surtout, fondée après la guerre de 14 par un tisseur, qui pensait déjà à faire autre chose, occupe 100 personnes. Elle imprime, entre autres, les journaux pédagogiques de l'enseignement primaire, ce qui ne fait pas l'affaire des P.T.T., obligés de faire cheminer de lourds camions sur les routes tortueuses.

IV - LES CREATIONS EXOGENES

Le bâtiment, dans ses implantations récentes, l'industrie agro-alimentaire et l'industrie du bois, se trouvent aussi bien dans les zones agricoles, qu'au nord et au sud de la montagne manufacturière. C'est le même type de répartition que la nouvelle métallurgie, à la différence que celle-ci s'est fortement développée dans l'agglomération roannaise. La main d'oeuvre libérée par le textile et la modernisation des exploitations agricoles est sollicitée sur place. Quelques deux mille emplois seulement se sont trouvés disponibles pour les industries qui se décentralisent dans notre région. Elles recherchent des fabrications de biens de consommation qui ne demandent pas de formation technologique particulière, une main d'oeuvre non qualifiée, bon marché et habile, comme celle qu'utilise le textile. C'est pourquoi elles vont s'implanter dans les zones de crise profonde, là où la rénovation a tardé ou ne s'est pas faite, en particulier dans la région de Thizy (voir figure 42)

Au rang des créations extérieures, il faut porter la mine d'uranium de Saint-Priest-Laprugne. Création de l'État sur un site imposé par la nature,

elle a en commun avec les décentralisations d'avoir fixé une partie de la population excédentaire, mais de rester étrangère au milieu local.

1 - la mine d'uranium de Saint-Priest-Laprugne

C'est un cas unique dans la région d'intrusion de la civilisation technicienne et urbaine, dans la société traditionnelle, intrusion d'autant plus brutale qu'il s'est agi d'une montagne isolée aux confins des Monts de la Madeleine, des Bois Noirs et de la Montagne Bourbonnaise, où la terre livrait chichement ses richesses. Il y avait certes un passé minier: la mine de cuivre de Charrier, exploitée depuis 1866 et fermée en 1953 avait occupé 150 ouvriers; la source d'eau minérale du même hameau eut son heure de célébrité. Mais la mine d'uranium va entraîner des bouleversements bien plus profonds, à cause de l'importance des moyens mis en oeuvre, de l'arrivée de nombreux étrangers et du versement de salaires qui paraissent fabuleux. En quelques années, un vaste ensemble industriel, des villas, des H.L.M. surgissent à la limite de la forêt et au milieu des prés verdoyants (12).

Les recherches géologiques entreprises par le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.), dès sa création peu après la seconde guerre mondiale, aboutissent à l'exploitation dès 1948, au sud de la Montagne Bourbonnaise, à Lachaux (Puy-de-Dôme) de gisements superficiels de parsonite. Ils sont épuisés en 1956, mais la laverie continue à fonctionner pour traiter le minerai extrait de Saint-Priest-Laprugne, jusqu'à la mise en route des installations sur le nouveau gisement (13). En effet la prospection commencée en 1950 dans les Bois Noirs aboutit en 1956 à la mise en évidence d'un filon de quartz contenant plusieurs milliers de tonnes d'uranium, dans un minerai de pitchblende, à teneur moyenne voisine de 1,5%/°. Les deux puits d'extraction, profonds de 200 et 400 mètres, affleurent à 800 mètres d'altitude, sur le versant de la haute Besbre, sur le flanc nord du Puy de Montoncel, à 3 km. à l'ouest du bourg de Saint-Priest-Laprugne. Ce gisement se révèle le troisième en importance : en 1967, il a livré 300 tonnes d'uranium, contre 400 pour la Vendée et 500 pour le Limousin. Les travaux sont menés par la division du Forez du CEA de mai 1958 au printemps 1960. L'ensemble minier comprend les bâtiments du carreau, les silos de stockage, la laverie; le triage électronique, qui élimine 8 à 20% de stériles de plus de 3 cm. de calibre; le concassage à 450 microns, qui transforme le minerai en pulpe, envoyée par pompage à l'usine de traitement chimique, installée à 600 mètres de là sur des pentes moins raides. Le CEA a confié la gérance de l'usine de traitement chimique à la Société Industrielle des Mines de l'Ouest (SIMO). Elle appartient à égalité à des fonds publics (C.E.A. pour 10% du capital et Caisse des Dépôts et Consignations pour 40%)

et à la Société Kuhlmann, qui en assure la direction générale et technique. Constituée en 1956 pour traiter les minerais de Vendée -d'où son nom- à l'usine de l'Escarprière, elle a été chargée du traitement des minerais du Limousin (usine de Bessines en 1958) et des Bois Noirs (14). L'usine de Saint-Priest-Laprugne, terminée en 1960, n'utilise plus les résines et les solvants, mais un procédé nouveau, qui permet d'aboutir à un produit beaucoup plus élaboré. La pulpe en solution, attaquée par l'acide sulfurique, est précipitée à la chaux. L'uraniat de chaux concentré, qui contient 15 à 30% d'uranium, est repris par l'acide nitrique. Après une nouvelle concentration, on obtient une solution de nitrate d'uranyle très pur, à 400 grammes par litre. L'expédition est faite en containers, par camion jusqu'à la gare de Roanne, puis par train jusqu'à l'usine de Malvezi, près de Narbonne, où a lieu un dernier affinage (15).

Le complexe minier emploie 450 personnes, soit 330 à la mine, dont 14 ouvriers au fond et 120 au jour, 140 à l'usine de la SIMO et une dizaine de prospecteurs. Plus de la moitié viennent de l'extérieur : les quinze ingénieurs, la plus grande partie des techniciens, agents de maîtrise et mineurs, que l'on a fait venir des mines de charbon de l'Allier et de Lorraine, et même d'Italie. Les environs, surtout la Montagne Bourbonnaise, ont fourni une dizaine d'électriciens et de mécaniciens, et la masse des OS et des manoeuvres. En 1963, la moitié d'entre eux habitent toujours leur hameau. L'âge moyen est peu élevé : entre 35 et 40 ans (16). A partir de 1970, les effectifs diminuent légèrement : d'une dizaine au traitement chimique, grâce aux gains de productivité, d'une trentaine à la mine. Cela est dû à la remise en cause de la politique du C.E.A.. Le programme de réalisations pour les piles et l'armement est en voie d'achèvement et la filière française à uranium naturel, graphite et gaz, est fortement critiquée en raison de son prix de revient élevé, à un moment où la diminution spectaculaire du prix du fuel redonnait l'avantage aux centrales classiques. En 1969, la production d'uranium naturel en France a diminué de 38% par rapport à 1968. La crise du pétrole et le regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire n'auront pas de répercussions à Saint-Priest, car le gisement est en voie d'épuisement. La fin de l'exploitation est prévue pour fin 1978 ou 1979. Elle entraînera la fermeture des installations de la SIMO, car on n'a pas découvert de filons suffisamment proches, pour qu'elles continuent à être rentables. La civilisation technicienne disparaîtra aussi brutalement de ce canton des Monts de la Madeleine qu'elle s'y était introduite.

2 - les décentralisations -

Tableau 7 - Les décentralisations non textiles

Localisation	Raison Sociale	Provenance	Date d'impl.	Nbre salariés		C.A. en M.f. 1973	Export. 1973	Nature des fabricat.
				1965	1973			
St.G.Laval	Gevarm	Valence	1950	170	170	12	-	métallur.
Bg. Thizy	Tréca	Lyon	1957	210	250		(10%)	ameublem.
St.Denis de Cabanne	Modern-Tube	Paris	1960	200	360	35	3	"
Le Coteau	Beka-France	Belgique	1961	300	580	80	8	"
Balbigny	CFMF	Paris	196,	200	415	75	50	métallur.
Chambost Allières	Cincinnati CH	Lyon	196.		100			"
Bg.Thizy	SAPCA	Lyon	1966		50			métallur.
Thizy	Massilly	Paris	1967		40			"
Bg.Thizy	Presto-France	"	1969		120			imprimerie
Cublize	Vacoplas	"	1971		50			trsft.plast.
Charlieu	Comano	"	1971		65	14	1,5	jouets
St.Martin d'Estreaux	SCMEE	"	1971		70			métallur.
Roanne	Michelin	Clermont-Ferrand	1973		300			pneumatiques

L'examen de ce tableau montre bien la différenciation entre deux périodes, de part et d'autre de la grande crise de 1965. Avant 1965, se sont implantés dans toutes les zones où la réduction de l'activité du tissage créait des disponibilités d'emploi, (Saint-Germain-Laval, Thizy, Charlieu, Roanne, les contreforts des Monts de Tarare), des établissements appelés à couvrir tout ou partie du marché français, créés par des grandes entreprises nationales et étrangères. La société de literie industrielle Tréca transfère en 1957 son usine de Lyon destinée à desservir la moitié sud de la France, qui ne pouvait plus s'étendre. Le groupe métallurgique belge Béka, qui possède une importante tréfilerie à Zwevegem, au sud-ouest de Gand, était soucieux de diversifier ses activités. Il reprend une petite affaire de meubles de salon (canapés, fauteuils), qui avait pris naissance dans l'Aveyron, à Espalion et à Séverac-le-Château, et cherchait à s'implanter solidement au centre de la France. La fabrique de meubles métalliques Modern-Tube, établie par un cheminot

stéphanois aux Lilas en 1948, est vite à l'étroit dans l'atelier banlieusard. Elle se développe rapidement, après son installation dans deux anciennes usines de soierie, à Saint-Denis-de-Cabanne et elle est intégrée en 1969, dans le holding Deville, créé par les dirigeants de la fonderie ardennaise. La Région de Roanne est donc recherchée pour sa situation centrale et la proximité de Lyon, mais, comme on l'a vu, ce sont le peu d'empressement des industriels locaux et l'insuffisance des structures d'accueil qui freinent alors les décentralisations. Après 1965, en dépit des primes de la zone II et de la construction de zones industrielles, la région n'attire plus que des établissements d'une cinquantaine de salariés, détachés de moyennes entreprises à peu près exclusivement parisiennes. Elles se fixent pour la plupart dans le pays de Thizy. L'arrivée de Michelin, qui semble contredire ce schéma, constitue un fait particulier.

Le point commun à ces deux phases est la recherche d'une main d'oeuvre peu qualifiée, ce qui se traduit sur le type de production. Les classifications suivant la nature de la matière travaillée n'ont guère de significations : l'INSEE classe Modern-Tube, qui a un atelier de sellerie, dans la métallurgie et Beka ou Treca, dont la maison-mère est une tréfilerie, dans l'ameublement. Au fond, on peut distinguer les industriels qui recherchent une main d'oeuvre capable de force physique et celles qui recherchent une main d'oeuvre habile. Au premier cas, appartiennent les établissements faisant de la construction métallique lourde, comme Gevarm et la Compagnie Française de Matériel Ferroviaire (C.F.M.F.), qui monte à Balbigny des wagons spéciaux de marchandises (wagons-citernes, wagons-trémies...), exportés en grande partie en Allemagne. C'est pourquoi, comme chez Potain à Charlieu, les tisseurs de Saint-Just-la-Pendue et de Bussièrès font de plus en plus place aux jeunes en surnombre sur les exploitations agricoles de la plaine de Feurs et du sud du plateau de Neulise (17). Le second cas, de loin le plus important, renforce la catégorie des industries diverses de biens de consommation, qui se substituent partiellement au textile. Elles recrutent au début beaucoup d'anciens tisseurs, qui se sont habitués rapidement aux normes du travail automatisé. Il en va ainsi pour les trois gros établissements d'ameublement. Tréca a recruté parmi les tisseurs de Thizy; Beka parmi ceux de Roanne, de Montagny et de la rive droite du plateau de Neulise; Modern-Tube parmi les tisseurs de soie du groupe de Charlieu. Il en va ainsi également pour les établissements installés depuis 1965 à Thizy et dans les bourgs textiles voisins, pour l'unité de décolletage installée par Cincinnati-Chomienne à Allières et pour les ateliers de jouets ^{jadis} dispersés dans la région parisienne, que la société Comano a regroupés à Charlieu, dans deux usines de soie désaffectées. La Société de

Construction de Matériel Electrique et Electronique (C.M.E.E.), attirée à Saint-Martin-d'Estreaux, par la fermeture de la confection Robelin, a eu bien du mal à trouver dans ce fief de la bonneterie, les femmes employées à la fabrication de composants électromécaniques et de sous-ensembles. En dehors de l'agglomération de Roanne, en raison de l'attraction qu'elle exerce, la pénurie de main d'oeuvre se fait sentir très vite, quand les entreprises se développent, car les campagnes agricoles et manufacturières se dépeuplent. C'est pourquoi Modern-Tube, qui fait venir 160 de ses 360 salariés, de 30 communes réparties dans un rayon de 20 km., a dû construire en 1973, hors de la région, à Nevers, sa nouvelle usine pour les fabrications de grande série, le meuble de bureau de haut standing restant à Saint-Denis (18).

L'implantation de Michelin à Roanne en 1973 semble renouer avec l'attraction des grands établissements comme avant 1965. En fait, la firme, qui a su profiter des avantages de la zone II et de ceux concédés par la municipalité, n'avait guère d'autre choix. Où trouver en effet ailleurs qu'ici, entre le "cerveau" de Clermont et l'usine de Montceau-les-Mines, établie en 1969 et qui comprend les installations de préparation de la gomme (1500 salariés), une agglomération capable de fournir 600 emplois pour une unité de moulage ? En fait, il ne semble pas que le seuil des 300 salariés embauchés fin 1973 doive être dépassé de si tôt, car la crise du pétrole a réduit fortement la vente des pneus haute performance qui y sont fabriqués.

Les initiatives extérieures ont apporté à l'industrie régionale 3000 emplois sur les 13.500 emplois nouveaux non textiles. Leur apport, quantitativement limité face à l'industrie spontanée, n'a rien de spécifique sur le plan qualitatif. En effet, elles ne relèvent pas d'une technologie poussée et les O.S. forment les gros bataillons : chez Michelin par exemple, on ne prévoyait que 90 ouvriers professionnels, principalement dans l'entretien, sur 600 salariés. Et l'essentiel du "tertiaire industriel", dans la recherche, les services commerciaux, la direction générale, reste attaché aux sièges sociaux. Cependant, avec les industries spontanées, elles concourent aux progrès de la diversification et de la masculinisation, ainsi qu'à une plus grande dispersion de l'industrie à l'intérieur de la région.

V - LA PERCEE DE L'INDUSTRIE SPONTANEE

La crise de 1965 a malmené les industries apparues au moment de la première révolution industrielle et dont beaucoup n'ont été sauvées que par leur absorption par de grands groupes capitalistes. Elle a accéléré la modernisation des activités nées, depuis l'entre-deux-guerres, de la reconversion, dans le cas de la bonneterie et de la confection, ou de l'adaptation, dans le

cas du voile tergal et du tissu éponge, du tissage traditionnel. Ce mouvement s'est encore poursuivi depuis la crise, avec l'industrialisation de l'effilochage à Cours et le développement de la maille au mètre à Roanne. Les difficultés du tissage, déjà sensibles dès 1955, ont été compensées par l'écllosion de la génération contemporaine d'industries nées d'initiatives du terroir, métallurgie, travail du bois, industries agro-alimentaires... auxquelles nous réserverons l'appellation d'industries spontanées. Elles ont la grande originalité, par rapport aux précédentes, de ne pas être des industries textiles, ce qui améliore l'équilibre de l'emploi entre les sexes et permet une diffusion de l'industrie en dehors de ses fiefs traditionnels.

1 - un renouvellement sensible du milieu industriel

a) une poussée d'emblée très forte

Associées aux industries décentralisées dont elles sont très proches, les nouvelles industries représentent déjà 28% de l'emploi industriel, alors que les industries anciennes n'en forment plus que 38%, au lieu de 50% en 1964. Si on se réfère aux industries contrôlées par les capitaux locaux, les industries spontanées représentent 21,5% de l'emploi et les industries traditionnelles pas plus du tiers.

Tableau 8 - Evolution de l'emploi (secteur privé) par type d'industrie dans la région ASSEDIC de Roanne, entre 1964 et 1973, bâtiment exclu.

	1964			1973		
	1	2	3	1	2	3
Ind.anciennes	20200	17100	3100	14600	10300	4300
-Tissage & annexes	15300	13400	1900	10100	6700	3400
-ind.diverses (a)	4900	3700	1200	4500	3600	900
onnerie & confection	13800	13800		14000	14000	
rd. de dévelop. récent	6300	4800	1500	9800	6700	3100
Ind.spontanées	4800	4800		6700	6700	
décentralisations	1500		1500	3100		3100
Total	40300	35700	4600	38400	31000	7400

(1) total (2) ind.locales (3) ind.contrôlées par capitaux extérieurs à la région

(a) on a compté dans les industries diverses anciennes la métallurgie pour 400 emplois

Source : ASSEDIC Roanne

Leur importance est encore plus sensible si l'on considère le chiffre d'affaires, puisqu'elles représentent 35% du C.A. industriel de l'arrondissement de Roanne, soit plus que les industries anciennes, qui en

constituaient encore 44% en 1966. Si on écarte les affaires contrôlées par les capitaux extérieurs, les industries spontanées représentent toujours 34,5%, contre 37,8% à la maille et à l'habillement et 27,7% seulement aux industries anciennes.

Tableau 9 - Evolution du C.A. industriel du secteur privé dans l'arrondissement de Roanne de 1966 à 1972, bâtiment exclu.

M. francs 1966	1966			1972					
				1		2		3	
ind. anciennes	520	45,6%		975	34,25%	645	27,7%	330	
- tissage			320			675		425	250
- ind. diverses			200			300		220	80
bonneterie & confection	330	32,8%		870	30,75%	870	37,8%		
ind. récentes	290	25,6%		1000	35%	800	34,5%	200	
- ind. spontanées			180			800		800	
- décentralisations			110			200			200
Total	1140			2845		2315		530	

(1) Total (2) ind. locales (3) ind. à capitaux allogènes

Sources : Ch. de Commerce de Roanne et Connaissance de la Loire (45).

En vingt ans, les industries spontanées ont donc conquis une place très forte. C'est le propre des entreprises jeunes, dans la phase de rapide croissance. Cela tient au dynamisme des patrons-fondateurs. Les plus entrepreneurs d'entre eux, les Crouzet, Potain, Morlat, Giraud... constituent la troisième génération de capitaines d'industries qui succèdent à celle des tisseurs de 1870, les Bréchar, les Poizat... et à celle des bonnetiers et des fabricants de voile, les Piéron, les Linder... Ces anciens techniciens ou ouvriers dans la métallurgie, commerçants ou artisans dans les industries diverses, ont su, dans les cas les plus brillants, acquérir une parfaite maîtrise commerciale et technique, pour occuper jusqu'au monopole, les créneaux judicieusement choisis, compatibles avec leurs possibilités technologiques et financières, dans des secteurs en très fort développement. Cela les autorise à pratiquer des prix de vente bien supérieurs aux prix de revient (19). Les problèmes de gestion d'une grande entreprise et les problèmes de succession commencent juste à se poser : en 1973, Henri Crouzet a transformé en holding la direction familiale et la veuve de Faustin Potain a transféré à Lyon la direction générale qui se trouvait toujours à La Clayette.

b) l'atténuation du déséquilibre de l'emploi suivant les sexes

Le taux d'emploi féminin dans l'industrie a reculé de 46 à 43%, entre 1964 et 1973, dans la région ASSEDIC de Roanne. Le nombre de salariés est resté stable chez les hommes à 24.400 alors qu'il a diminué de 1500, soit de 7%, chez les femmes. Cette diminution est particulièrement marquée dans les régions à prépondérance textile : -17% dans les cantons de Thizy et d'Amplepuis, - 10% dans l'agglomération de Roanne, alors que l'emploi masculin a augmenté de 22,5% dans le reste de l'arrondissement, où les industries récentes ont particulièrement progressé.

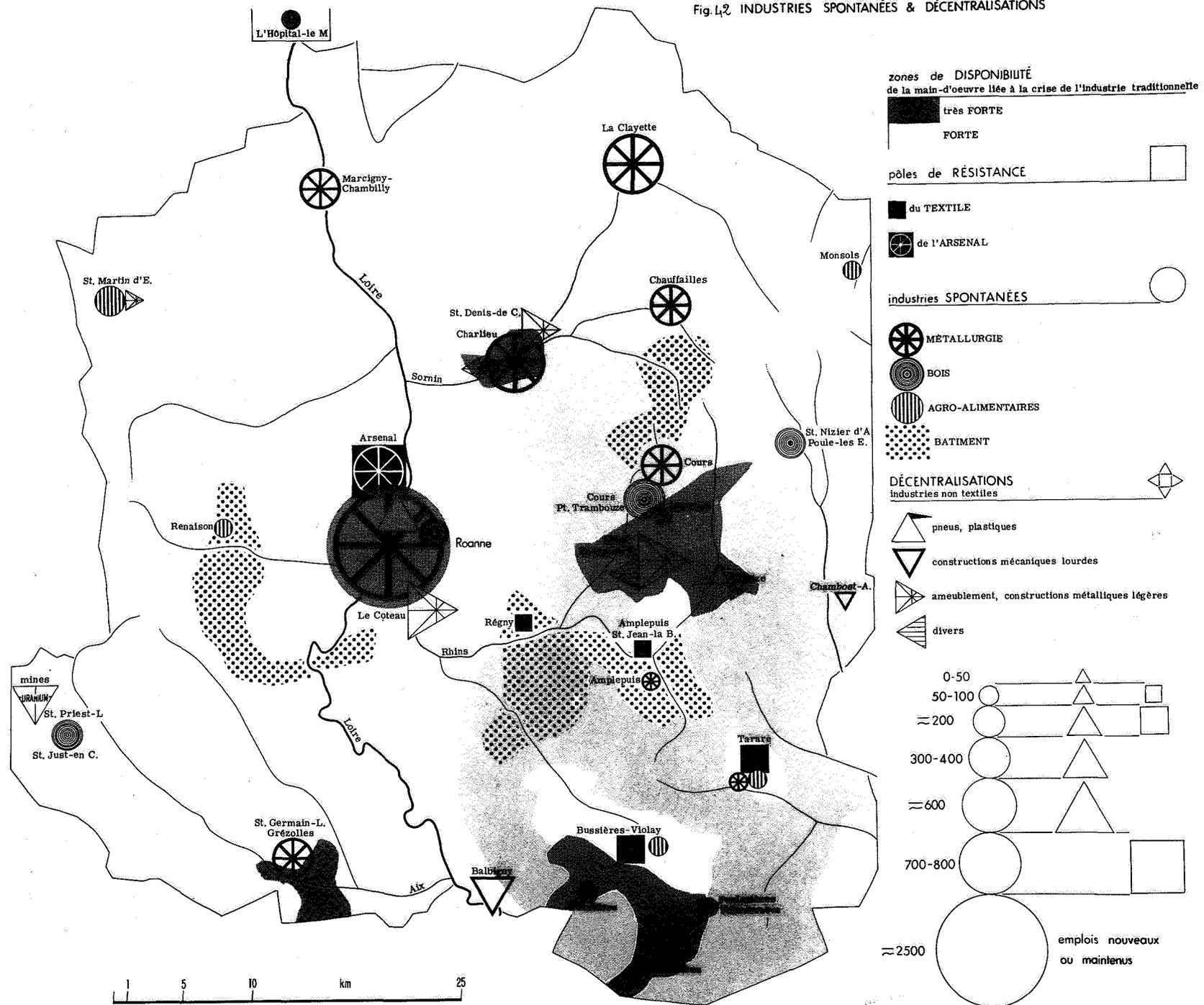
En effet, l'emploi féminin est important dans le tissage où les effectifs ont diminué de 40%. Son pourcentage a même légèrement augmenté, de 46,5 à 47,2%, malgré la généralisation du travail de nuit, qui est réservé aux hommes, car les opérations annexes, comme la confection et le conditionnement, tiennent une place accrue. L'emploi féminin est quasi exclusif dans la maille et l'habillement (82%), où les effectifs n'ont augmenté que de 3,6%. Au contraire, l'emploi masculin est prépondérant dans les branches en développement rapide, avec des taux de 90% dans la métallurgie et de 75% dans les industries diverses.

c) l'atténuation des déséquilibres dans la répartition spatiale

Les industries de la deuxième génération (bonneterie, confection, voile tergal, tissu éponge) s'étaient implantées dans les vieilles régions textiles, dont elles avaient assuré la rénovation. Leur développement avait encore renforcé l'opposition, entre les campagnes manufacturières de l'est et l'agglomération roannaise d'une part, et les campagnes agricoles du nord et de l'ouest, d'autre part.

La crise de 1965 va remettre en cause cette opposition. Les difficultés du tissage ont éliminé les entreprises qui n'avaient pas évolué, alors que la modernisation de la bonneterie et de la confection s'accompagne de la stagnation de l'emploi. Les décentralisations ne font qu'atténuer la diminution d'activité des zones les plus touchées. Au contraire, les industries dynamiques que sont les industries spontanées répondent à des critères d'implantation qui n'ont rien à voir avec la tradition textile. Ce sont parfois des déterminismes naturels, comme pour les salaisons et la transformation du bois en montagne. C'est la présence d'établissements précurseurs qui familiarisent avec le travail d'une matière nouvelle, comme dans le cas de la métallurgie, et l'innovation^{se} propage en tache d'huile par imitation. Ce sont enfin les facteurs psychologiques, sociologiques, démographiques, sur lesquels repose l'esprit de risque et d'entreprise. L'industrie spontanée délaisse le pays de

Fig. 4.2 INDUSTRIES SPONTANÉES & DÉCENTRALISATIONS



Thizy (20), coeur textile, prisonnier du passé et favorise l'agglomération de Roanne et la périphérie de la zone manufacturière, à partir de bourgs et de petites villes comme Cours, Chauffailles, La Clayette, Charlieu au nord, Violay et Panissières au sud. Aussi, bien qu'atténué, le contraste demeure entre la rive gauche et la rive droite, où les centres d'entraînement, comme Saint-Martin-d'Estreaux et Saint-Germain-Laval sort peu nombreux.

Tableau 10 - Evolution de l'emploi industriel selon le degré de monoactivité textile et selon la place des capitaux extérieurs à la région (secteur public compris).

	Nb. emplois industriels			% emplois dans le textile			% emplois contrôlés de l'extérieur	
	1964	1973	évolu- tion	1964	1973	évol.	1973	id. - % 1964
aggl. de Roanne(a)	27.750	26.825	- 3,5%	58%	41%	-14%	25,5%	+ 6,5%
reste arrond.	11.100	12.750	+ 15	69,5	43	-26,5	17	+ 6
cantons Thizy et Amplepuis	8.200	6.950	- 18	82,5	70	-12,5	25,3	+ 17,3%
	1966	1973	évolut.	1966	1973	évolut.	1973	id. - % 1964
aggl. Thizy (b)	2.111	1.994	- 5,5%	78%	68%	- 10%	37%	+ 17
Ampl. St-Jean la B.	1.969	2.115	+ 7	83	75	- 8	33	+ 13
aggl. Cours (c)	2.730	2.241	- 18	82	65,5	-16,5	-	-
" Tarare (d)	5.196	5.197	=	77	78,3	+ 1,3	6,7	=
Violay	542	588	+ 23	76	76	=	-	-
aggl. Charlieu (e)	2.947	3.092	+ 1,5	51	36,5	-14,5	24,3	+ 13,3
St-Germain Laval	302	433	+43,3	21	19	- 2	60	- 22,5

(a) y compris l'Arsenal

(b) Thizy, Bourg-de-Thizy, Marnant

(c) Cours, La Ville, Pont-Trambouze

(d) Tarare, Pontcharra, Saint-Forgeux, Les Olmes. Chiffres de 1966 et de 1971

(e) Charlieu, Pouilly/Ch., Saint-Nizier, Chandon, Saint-Denis-de-Cabanne

Source : ASSEDIC Roanne et Lyon

Le tableau 10 montre la corrélation entre l'éloignement de la monoactivité textile, avec le dynamisme industriel d'une part et son caractère endogène d'autre part. Elle s'observe de façon remarquable au niveau des divisions administratives de la région ASSEDIC de Roanne, en dépit du caractère sommaire de ce découpage. Le déclin est sévère dans les cantons de Thizy et

d'Amplepuis, qui conservent un taux de 70% dans le textile, alors que les entreprises extérieures contrôlent actuellement le quart des emplois, au lieu du douzième en 1964. La situation est plus stable dans l'agglomération de Roanne, où la part des industries non textiles est passée des 3/5 aux 2/5 et où l'influence des capitaux extérieurs, beaucoup plus anciennement implantés, a cru modérément. Le reste de l'arrondissement de Roanne connaît une évolution largement positive, qui correspond à un repli relatif de la place du textile, deux fois plus rapide que dans le reste de la région et au plus faible développement des initiatives exogènes.

Il faut certes nuancer^{selon} la nature de l'industrie textile. On voit en comparant Tarare et le pays de Thizy, s'opposer la zone du voile, où le taux de monoactivité a été stable et est actuellement le plus élevé, et les zones de tissage traditionnel qui accusent l'effondrement de ces activités. La diminution de l'emploi total, tertiaire compris, entre 1964 et 1973 (21), est de 18% à Cours et de 14,2% à Thizy. Le recul aurait été plus marqué sans les décentralisations à Thizy, type de la place qui ne s'est pas reconvertie, à la différence de Cours, qui est le seul centre industriel important, resté entièrement aux mains des entrepreneurs locaux. Amplepuis semble contredire les corrélations établies puisqu'à une croissance de 14% du nombre total des salariés entre 1964 et 1972, correspondent la résistance du textile et la pénétration des capitaux extérieurs. C'est que ceux-ci se sont surtout investis dans des secteurs nouveaux en expansion: la texturation et l'ennoblissement des fibres synthétiques. L'exemple de Saint-Germain-Laval est original. La monoindustrie textile a disparu dès 1950, car les tissages ont fermé très tôt. L'installation précoce d'entreprises extérieures, où la métallurgie (Gevarm) l'emporte fortement sur la confection (Jalla, Griffon), a entraîné un redémarrage de l'initiative locale, qui s'est étendue aux environs, comme on l'a vu avec la fabrique de serrurerie de Grézolles.

2 - des industries ubiquistes

a) une dispersion déconcertante

La dispersion de l'industrie, en dehors de ses points d'ancrage d'avant la crise, favorise les zones rurales. C'est ce que montre également le tableau: alors que le poids de l'agglomération roannaise reste stable, que le pays de Thizy, où les petites villes rassemblent 82,5% de la population, est en net repli, le reste de l'arrondissement de Roanne connaît un essor certain. Or ce développement n'est pas redevable au groupe urbain de Charlieu, le seul qui avec 10.000 âmes environ, s'élève au dessus des bourgades de 2.000 habitants. L'exemple de La Clayette montre que le phénomène n'est pas propre à l'arrondissement de Roanne.

Les industries spontanées de la 3ème génération ou les rejets tardifs de la deuxième génération ont fleuri dans les bourgs sans tradition industrielle marquée, comme La Clayette bien sûr ou Saint-Martin-d'Estreaux, avec Orgex et les nouvelles bonneteries nées de l'imitation de Cognet-Garas, et même dans les villages, comme Grézolles et Violay, devenu un pôle de développement, avec Linder, le n° 2 du voile de Tarare et une salaisonnerie. Ces industries ont fleuri aussi dans les petites villes et les bourgs de la périphérie du coeur textile, comme Cours, Chauffailles, Panissières. Une seconde auréole, jalonnée par Charliou, Saint-Denis-de-Cabanne, Balbigny, Saint-Germain-Laval, a profité davantage des déconcentrations d'entreprises régionales ou extérieures. Ce sang nouveau a permis à ces centres, autant qu'à l'agglomération de Roanne, de compenser les coupes sombres qui ont eu lieu dans les activités traditionnelles.

Les localisations nouvelles sont pleines d'imprévu. Il est courant qu'on soit obligé d'abattre un pan de montagne pour agrandir l'usine. Qui aurait pensé que Cours, bloqué au fond de la vallée de la Trambouze, aurait été des trois petites villes du Haut-Beaujolais, celle qui ait pu accomplir seule sa mutation ? Qui aurait pensé que Violay, le village le plus élevé de l'arrondissement de Roanne, au flanc de la montagne de Boussuivre, qui atteint 1.000 mètres, allait connaître un tel dynamisme ? La raison première en est dans l'esprit d'entreprise de quelques uns de leurs habitants. Encore faut-il qu'ils aient pu se jouer du milieu géographique ! L'électricité, présente partout, fournit l'énergie. L'obstacle majeur aurait pu être la difficulté des communications. La voie ferrée est supprimée à Cours, en 1969, quand s'amorçait la reprise. La route départementale de Violay à Tarare dégringole de 400 mètres en 8 kilomètres. Mais les camions se jouent du verglas et des virages et assurent partout à bon compte les livraisons, même de pondéreux. Les transports routiers ont été le moyen de fixation de l'industrie spontanée, là où l'esprit d'entreprise l'a implantée.

b) les transports routiers, auxiliaires de la déconcentration.

L'industrie ne souffre guère d'avoir recours à la route, qui assure souplesse, rapidité et des tarifs concurrentiels. La hausse du prix du carburant n'a pas entraîné de baisse de trafic. Les entreprises de transports routiers sont consultées avant qu'une affaire de l'extérieur prenne la décision de s'installer. Elles ont grandi au rythme de l'industrie spontanée et ont avec elle beaucoup de caractères communs.

L'exemple de Cours est particulièrement révélateur à cet égard. Le trafic est de 72.000 tonnes, ce qui est considérable, comparé à l'estimation de 200.000 tonnes pour toute l'agglomération de Roanne en 1970 (22). Plus de

la moitié repose sur l'effilochage, véritable industrie lourde, avec un peu plus de 20.000 tonnes aux arrivages pour les chiffons et un peu moins pour la matelasserie. Puis viennent le bois pour Gimm, les filés et, aux expéditions, les couvertures et les machines. "Ce sont les industriels qui nous ont fait évoluer" reconnaît le patron de la première entreprise, les Transports Joseph Vallier, qui font plus de la moitié du trafic et dont l'activité a doublé tous les dix ans. La maison, fondée en 1900, assurait les services réguliers de voyageurs avec Charlieu, le dévagonnage du charbon à la gare et le ravitaillement en vins du Beaujolais, ce qui était loin d'être négligeable ! Peu à peu les camions remplacent les chevaux. En 1929, elle obtient une licence de zone longue pour Paris (23). Maintenant, elle étend son activité à toute la France. Pour les groupages, trois camions partent quotidiennement, un 20 tonnes sur Paris, un 10 tonnes sur Lyon et un 5 tonnes sur Roanne. Des camions complets sont affrétés, des 20 tonnes pour la matelasserie, des semi-remorques pour le bois. Le souci de ne pas rouler à vide conduit à des voyages triangulaires ou à la recherche d'un fret de retour. Le camion qui amène de la matelasserie dans le Nord, est rechargé pour la Bretagne, d'où il ramène des chiffons à Cours, ou à destination des usines de Voiron ou de Vienne. Le camion qui transporte des couvertures dans l'Ouest, rapporte du bois de la scierie de Nantes pour G.I.M.M. Des semi-remorques sont loués à l'année à l'usage exclusif d'industriels : GIMM et Presto-France, l'imprimerie de Bourg-de-Thizy. Enfin l'entreprise est sortie des limites de la région. Associée à son principal concurrent, Transpocours, qui fait un gros tiers du trafic de la place, elle a monté une société d'affrètement à Nantes, qui livre le bois de la scierie GIMM aux usines du groupe.

On trouve des entreprises du même genre à Roanne, dans d'autres petites villes, voire dans un simple village. La maison Guillermin, à Sainte-Colombe-sur-Gand, travaille beaucoup pour Beka et pour Fima. En cinq ou six ans, elle est passée de 5 à 25 camions. Comme on l'a observé chez Potain, les qualités de la main d'oeuvre jeune, d'origine agricole, ont largement contribué à l'expansion du secteur. C'est parmi elle que sont recrutés la presque totalité des chauffeurs -on en compte 22 chez Vallier pour 33 emplois-. Avisés, résistants, ayant la passion de conduire, ne plaignant pas leur peine, ils sont satisfaits de salaires qui apparaissent élevés : 2.800 francs par mois, plus 45 francs par jour de frais de déplacement, dans une entreprise. Certains sont tentés de se mettre à leur compte. Pour commencer, ils achètent un camion et travaillent avec un bureau de frêt.

c) l'espace rural n'est pas maudit.

Lorsque l'on considère la diminution de la population rurale depuis 1866 et la désindustrialisation des zones manufacturières traditionnelles (24),

on est tenté de penser que les campagnes sont condamnées à la seule activité agricole. Sans parler de pays étrangers comme la Scandinavie, la Suisse, l'Allemagne, l'"Italie du Milieu" et les Etats-Unis, l'essor des industries nouvelles dans le Roannais rural montre que le déclin du secteur secondaire n'est pas une fatalité.

Cependant les conditions sont défavorables à l'industrialisation. Nous rappellerons la vétusté du logement, la difficulté de conserver sur place les jeunes et les cadres. Les petites communes ont en outre, des charges locales très lourdes. En effet, comme le revenu imposable par habitant y est plus faible qu'en ville à cause de la faiblesse de la patente, le nombre des centimes additionnels est plus élevé. Un rapport du sous-préfet de Roanne a montré qu'à chiffre d'affaires égal, une boulangerie-pâtisserie vendant au détail paie une patente de 1.200 francs dans les deux plus petites communes de l'aire du S.D.A.U., au lieu de 693 francs à Roanne (25). Le poids de la fiscalité locale repose de plus en plus sur la patente, à cause de la baisse de valeur des contributions foncières et de la côte mobilière. Ceci est dû au vieillissement des immeubles et à l'extensification de l'agriculture, liées au dépeuplement. A Cuinzier, la patente qui représentait en 1961, 48,46 f. sur 92,67 f., soit 42,8%, représente 54,40 f. sur 99,01, soit 55% après la révision de 1962. Enfin la législation de l'aide à l'industrialisation n'est pas favorable aux zones rurales. Le seuil de recevabilité de trente emplois pour une création ou de 30% d'augmentation des effectifs pour une extension est trop élevé pour les petites entreprises. Les industries agricoles et alimentaires sont exclues du bénéfice de la prime (26).

Les réussites qu'a connues l'industrie spontanée dans ce milieu rural, que forme à notre avis l'ensemble de la Région de Roanne et du Haut-Beaujolais, tiennent à la réceptivité de l'environnement humain à l'initiative d'un entrepreneur. Elles s'expliquent par une démographie et des facteurs socio-psychologiques localement favorables. Mais ces réussites ponctuelles ne remettent pas en cause les déséquilibres structurels et n'empêchent pas que l'écart continue de se creuser avec les régions métropolitaines.

Notes Chapitre II C - LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DIVERSES ET LA PERCEE DE
L'INDUSTRIE SPONTANEE

- (1) Ch. Lesourd (145) L'adaptation d'une ville à la fonction industrielle, étude de Roanne, DES., 1940, p.90.
Chambre de Commerce de Roanne, Industries de la circonscription en 1936, Archives, 1 p. dactylographiée.
- (2) Le travail en rivière consiste à passer des peaux en poil salées aux peaux en tripe. On le distingue du travail en sec : tannage, retannage, nourriture.
- (3) Ont alors fermé six tuileries industrielles : celles de Veuve Cancalon à Roanne-Le Mayollet, de Boiron à Riorges-Le-Pontet, les deux tuileries de Pouilly-sous-Charlieu et celles de Chambilly et d'Artaix.
- (4) Les chiffres du tableau 6 sont obtenus à partir des données de l'ASSEDIC, confrontées aux renseignements fournis par Connaissance de la Loire (145) car les grandes entreprises déclarent, suivant les années, le nombre total de salariés ou celui employé dans les chantiers de l'arrondissement.
- (5) La construction traditionnelle n'utilise pas systématiquement les éléments préfabriqués et ne livre pas clés en mains. Le chiffre d'affaires par salarié y est inférieur de moitié à celui de la construction industrielle : 5.000 francs au lieu de 10.000 francs en 1973.
- (6) Il s'agit de Saint-Germain-l'Espinasse, Noailly, Saint-Léger, Ouches, Lentigny, Villereest, Saint-Jean-le-Puy.
- (7) René Valette, Saint-Symphorien-sur-Coise, p.204-236, princ. p.214-216, in Université de Saint-Etienne, Les villes du Massif Central (148), 1971, 462 p.
- (8) Etablissements Orgex, in Connaissance de la Loire, n° 35, 15 nov. 1974, p.117-119.
- (9) René Fillon, L'usine de traitement du fumier de Saint-Priest-la-Roche, in l'Essor, décembre 1974
- (10) Jean-Pierre Houssel (153), Ville moyenne et agriculture : l'exemple de Roanne, RGL n° 4, 1970, p.405-407.
- (11) Françoise Crouzet (168), St-Nizier-d'Azergues, mémoire annexé de D.E.S., 1966 p.29-33.
- (12) Remarquable analyse sociologique de cette implantation d'"une usine en pleine campagne", in Roger Daille (8), Enquêtes et Pastorale , 1962, p.105-112.
- (13) Jean Canard, Promenade à Saint-Priest-Laprugne, 1958, p.67-72.
- (14) SIMO, brochure d'entreprise, sans date ni pagination (12 p.)
- (15) R. Bodu et R. Gautier, Le traitement des minerais d'uranium du Forez, p.107-120, in Annales des Mines, novembre 1962.
- (16) Marc Lacouture, L'ensemble minier de Saint-Priest-Laprugne, Mémoire annexe de D.E.S., in Revue d'Auvergne, tome 77, 1963, n° 4, p. 163-167.

- (17) En 1970, sur les 82 ouvriers qui habitent à plus de 5 km. de l'usine (sur 284), 32 viennent de la montagne manufacturière et 52 des campagnes agricoles. D'après CRESAL (60), Relations internes et externes de la Région de Roanne, oct. 1970
- (18) Sur 360 salariés de l'usine de Saint-Denis-de-Cabanne, en juillet 1974, 200 habitent à Saint-Denis, 85 à Charlieu et dans les communes limitrophes, 50 à et autour de Chauffailles, 20 dans le canton de Belmont. (Renseignements fournis par la Direction).
- (19) Sur la phase de rapide croissance, Jean-Pierre Houssel (46), Essor des villes manufacturières..., RGL 1972, p.375-378
- Un bon exemple d'industrie spontanée dans une petite ville en milieu rural est donné dans : A. Coustaury, Déclin et vitalité en Ardèche : la région du Cheylard, in RGL, vol.49, n° 3, 1974, p. 211-239, princ. p.221-228
- (20) A l'époque où Thizy était une petite capitale, on parlait à bon droit du pays de Thizy, pour les cantons de Thizy et d'Amplepuis et quelques communes limitrophes des cantons voisins. Voir Denise Tiller (126), Le Rhône sous-développé, DES 1967
- (21) Ces chiffres sont plus caractéristiques que ceux de 1966 à 1973, utilisés dans le tableau 10, parce que les difficultés du tissage traditionnel étaient sensibles avant même 1964
- (22) CRESAL (60), Les transports de marchandises au départ et à l'arrivée dans l'agglomération de Roanne, 1970, p.64-65
- (23) Tout camion de plus de six tonnes de poids en charge, soit 3,5 tonnes de charge utile, fait l'objet d'une licence de camionnage urbain, de zone courte pour un parcours jusqu'à 150 km., de zone longue au delà. Depuis 1945, dans le cadre de la coordination rail-route, la délivrance de licences de zone longue est bloquée.
- (24) Jean-Pierre Houssel, Evolution récente et perspectives du canton de Saint-Symphorien-de-Lay, in Connaissance du Roannais (46), 1er trimestre 1972, p.20-30
- (25) Préfecture de la Loire, Etude sur le regroupement des communes de l'agglomération de Roanne, avril 1971 62 p., princ. p.49, La fiscalité locale est envisagée dans l'état antérieur à la réforme qui a pris effet au 31/12/1973
- (26) Le Rapport sur l'industrialisation en milieu rural, in Le Monde, 7 Janvier 1975, p.36, insiste particulièrement sur ce point.

Chapitre III

UNE RENOVATION MOINS MARQUEE DE L'AFRICULTURE

La place de l'agriculture dans la région apparaît bien modeste, si l'on s'en tient à la brutalité des chiffres. Elle est en tout cas inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble du pays. Pour l'arrondissement de Roanne, la population agricole représente 20% de la population totale en 1962 (30.500 sur 152.000) et 15% en 1970 (94.000 sur 160.000 environ). Les actifs agricoles sont 13.000 en 1970. Si on tient compte de ceux, exploitants ou aides-familiaux qui exercent une activité extérieure, et des personnes âgées, cela ne fait que 6 à 7.000 unités de travail humain (U.T.H.) (1), soit l'effectif de la métallurgie dans le secteur privé, la moitié de celui maintenu dans le tissage, à peine le dixième de la population active. Le revenu agricole final du département a été de 462 millions en 1971. Celui de l'arrondissement peut être estimé à un peu plus du tiers (2), soit 160 millions, c'est-à-dire moins de 5% du chiffre d'affaires total dans le secteur privé. Rappelons que le chiffre d'affaires des ARCT a été de 525 millions en 1971, ce qui correspond à une valeur ajoutée de 166 millions. En fait, si on retire les ressources complémentaires tirées d'autres activités, l'agriculture maintient à peine 10 habitants au km², et procure un revenu par travailleur inférieur au SMIC. Ce bilan doit rester présent à l'esprit, car l'on est toujours tenté de présenter la région comme un modèle d'équilibre entre l'agriculture et l'industrie.

Soumise plus qu'associée à l'industrie, l'agriculture reste encombrée de traits du passé, tant dans les structures agraires, les systèmes agricoles que par le faible degré d'organisation professionnelle. Pourtant, elle a connu une incontestable évolution technique. Celle-ci est plus marquée dans la montagne et la demi-montagne, encore fortement humanisées et qui s'orientent vers l'intensification laitière, que dans la plaine fossilisée par l'élevage charolais.

A - LA PREPONDERANCE DE L'AGRICULTURE DE TYPE TRADITIONNEL -

I - *REMARQUES METHODOLOGIQUES SUR L'UTILISATION DES DONNEES STATISTIQUES*

La masse de statistiques collectées par les Directions Départementales et Régionales de l'Agriculture devrait amplement satisfaire nos besoins. Mais leur utilisation possible est moins étendue qu'il n'y paraît, autant à cause de leur base géographique que de la nature de l'information. Les résultats des études annuelles ou spéciales, établies par sondage, ne sont valables qu'au niveau du département (3). Celles qui se prêteraient à une étude régionale, grâce au caractère très localisé des données, comme l'enquête sur la coopération agricole, souffrent de la règle du secret statistique qui interdit de publier les résultats en dessous de 4 unités (4). Cela nous prive de renseignements sur le chiffre d'affaires, les tonnages réalisés par les organismes du

champ d'étude, assez aisément repérables. Ne restent donc directement utilisables que les recensements généraux de l'agriculture de 1955-56 et de 1970-71, qui descendent au niveau de la commune. On peut ajouter pour la Loire, l'enquête au dixième de 1963-64, complétée à l'initiative de la Chambre d'Agriculture de Saint-Etienne par un second échantillon de communes de même valeur, ce qui la rend crédible au niveau de la petite région agricole (P.R.A.). Ses résultats sont précieux, car ils permettent de jeter un pont entre les deux recensements de 1955 et de 1970. L'enquête communautaire de 1967-68 a bien été effectuée également au cinquième, mais les résultats ont été établis au niveau de la grande région agricole (6), qui regroupe les petites avec plus ou moins de bonheur. Ainsi la G.R.A. Monts du Lyonnais, qui comprend les P.R.A. Monts du Lyonnais, Plateau de Neulise et Côte Roannaise, constitue un ensemble peu cohérent.

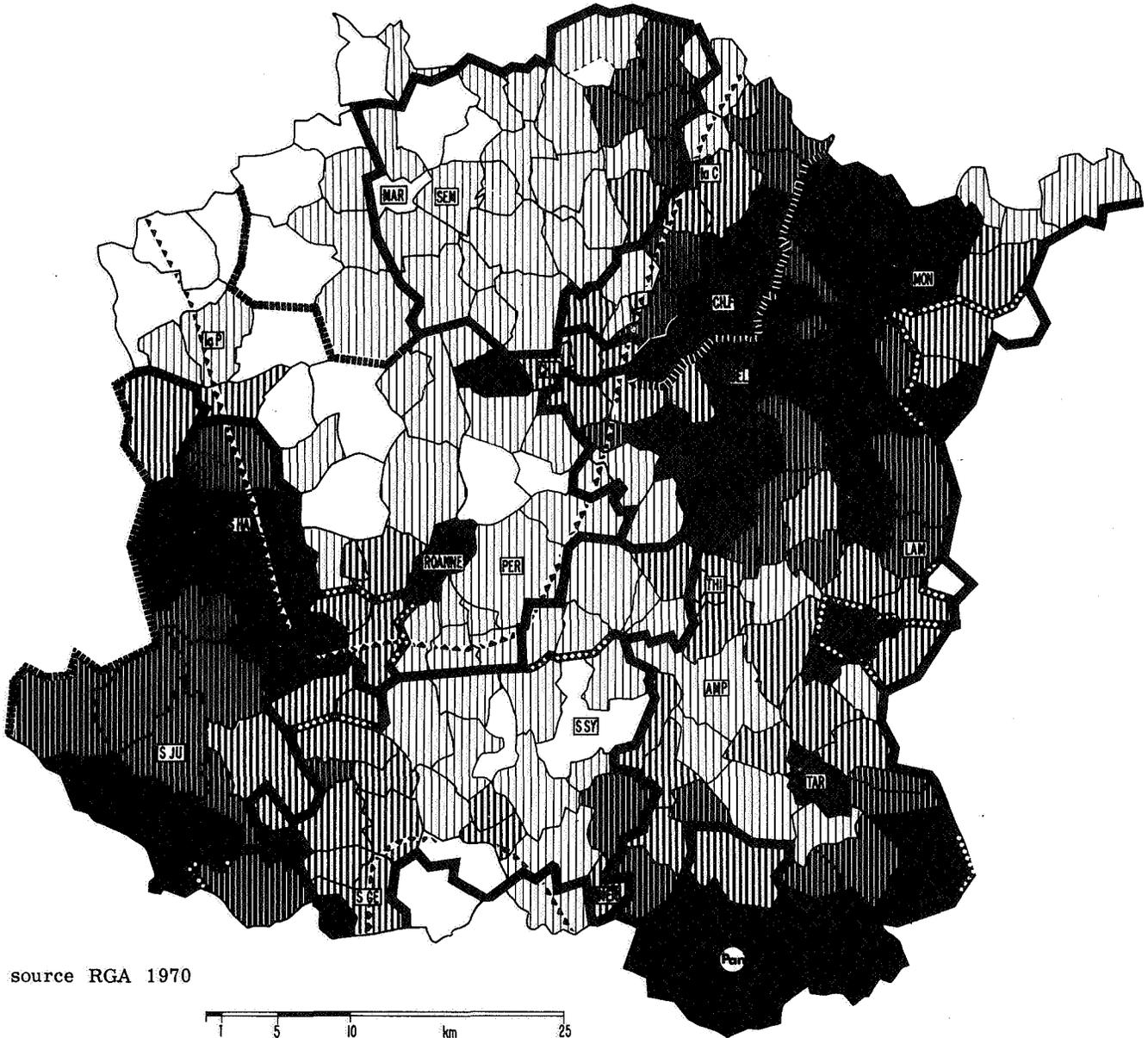
1 - Le cadre géographique : la petite région agricole

Les bouleversements techniques n'ont pas été tels que la notion de pays ait perdu chez nous toute sa valeur. Or la correspondance entre P.R.A. et unités naturelles, voire historiques dans certains cas, telle qu'elle a été établie en 1946 par le Ministère de l'Agriculture et l'INSEE, est en général satisfaisante. Dans la Loire et la Saône-et-Loire, le découpage a été effectué avec beaucoup de soin, puisqu'il différencie les unités originales que constituent la Côte Roannaise, le Brionnais, le Plateau de Neulise, des unités plus vastes que sont les Monts de la Madeleine, la Sologne Bourbonnaise et les Monts du Lyonnais. Il appelle cependant quelques remarques.

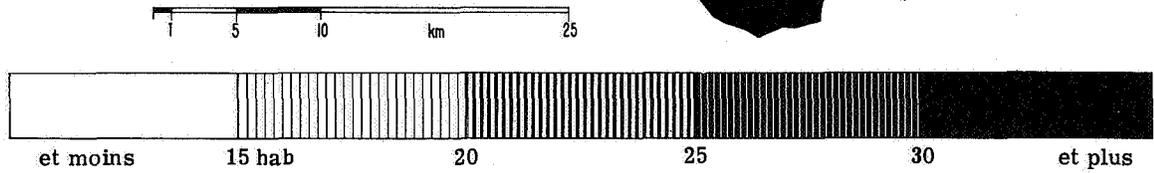
L'inconvénient majeur pour notre travail est l'intégration des monts du Beaujolais et des monts de Tarare dans la P.R.A. des Monts du Lyonnais, car les oppositions ne sont pas seulement d'ordre physique, avec un relief beaucoup plus disséqué au nord qu'au sud, mais d'ordre humain, entre la montagne manufacturière et le "hiatus textile" des monts du Lyonnais. La comparaison des caractères essentiels pour chaque partie, que nous avons effectuée pour le département du Rhône montre la vigueur des contrastes (voir tableau 4). Il faut aussi noter le caractère artificiel introduit par les limites départementales. La partie montagneuse des cantons de La Clayette et de Chauffailles est attribuée au Charolais, parce qu'elle est en Saône-et-Loire, alors qu'elle se rattacherait assez logiquement à une P.R.A. des Monts du Beaujolais. De même c'est la limite de la Loire et de la Saône-et-Loire qui fixe la séparation entre les P.R.A. Plaine de Roanne et Sologne Bourbonnaise. Or nous savons bien que la Sologne Bourbonnaise commence effectivement au nord de la marche constituée par l'ancienne forêt de l'Espinasse.

Au niveau de l'attribution des communes à telle ou telle P.R.A. on retrouve l'insoluble problème des finages situés à cheval sur des terroirs différents.

Fig. La densité de population agricole par hectare de S. A.Utilisée en 1970



source RGA 1970



pour les limites se reporter à la fig.

C'est le cas des grandes communes de la Côte Roannaise comme Ambierle, disposées à la fois sur les monts de la Madeleine, la côte et la plaine de Roanne, et celui des communes de contact entre les monts du Beaujolais et la plaine de Roanne, entre Coutouvre et Chandon. On se doute de la complexité de la situation avec les casiers du Brionnais : Dyo, Saint-Germain, Saint-Symphorien-des-Bois, Amanzé se trouvent en majeure partie sur une avancée du socle ancien et se rapprochent davantage des Monts du Charolais que du Brionnais, auxquels elles ont été rattachées, ce que montre bien la carte des densités de la population agricole (voir figure 43).

Tableau 1 - Altitude et délimitation des petites régions agricoles

Région agricole	altitude des points (a)			dénivellation (ra)		
	chef-lieu	le + bas	le + haut			
Mts de la Madeleine	649 m.	350 m.	1292 m.	427 m.		
Plateau de Neulise	482	200	850	174		
Mts du Lyonnais (Loire)	561	300	1004	713		
dont Belmont	525	425	750	325		
Commune contestée					classification officielle	proposée
Saint-Martin-la-S.	650	430	850	420	P. Neulise	Mts Madelein.
Montagny	530	352	570	218	Mts Lyonn.	P. Neulise
Pradines	420	350	430	80	"	"
Régny	350	330	474	144	"	"
Combre	477	350	495	145	"	"
St. Victor/Rhins	450	424	558	134	"	"
Bourg-de-Thizy	460	360	580	220	"	"

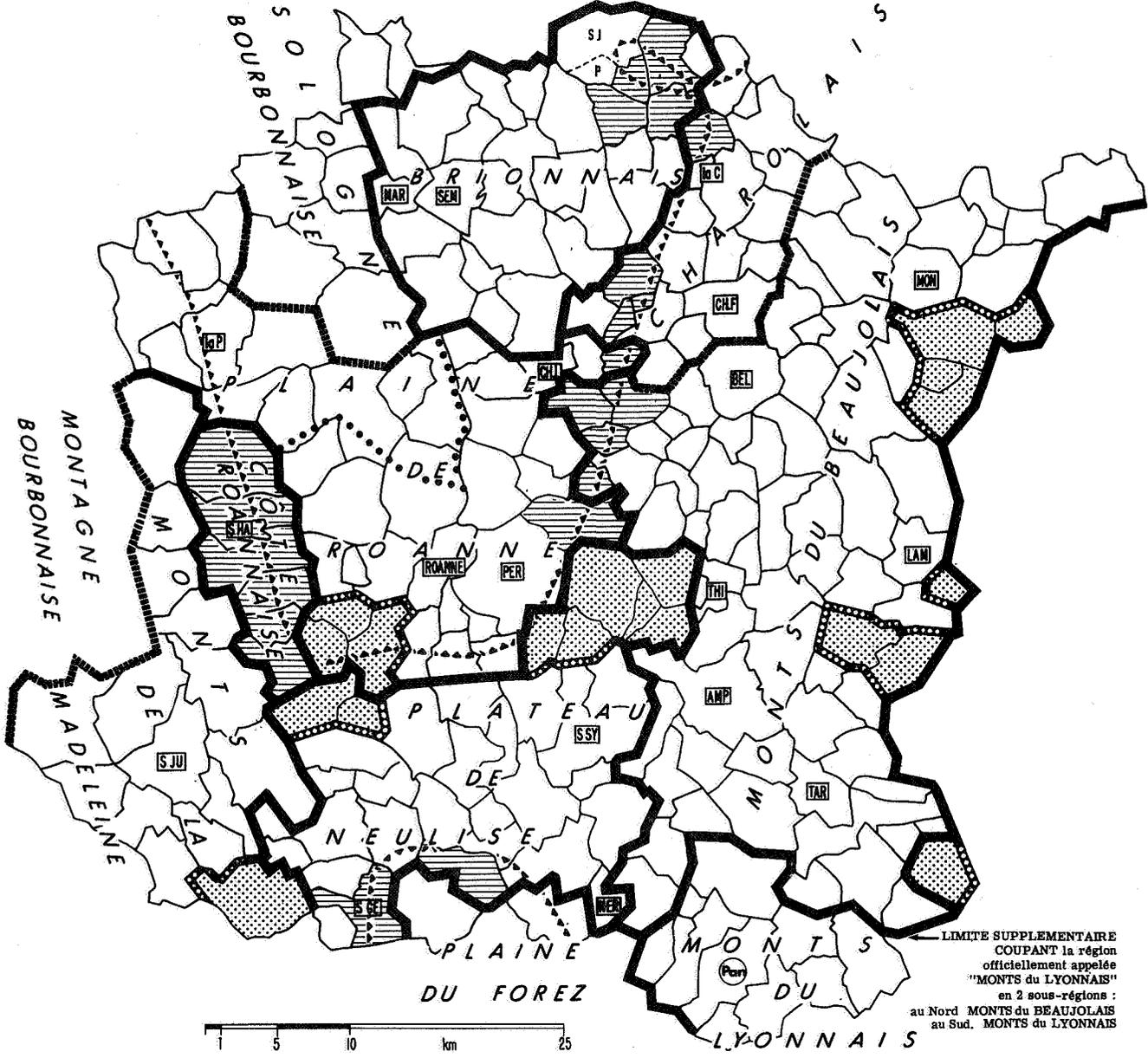
(a) pour les régions agricoles, il s'agit de l'altitude et de la dénivellation moyennes.

Source - Ministère de l'Agriculture, R.G.A. 70, Enquêtes communales Loire et Rhône, tableau 1

L'attribution de Saint-Martin-la-Sauveté est contestable : sa situation à l'ouest de la faille de la Côte, la rattache aux Monts de la Madeleine. L'examen de la carte géologique et des altitudes comparées montre que Montagny, Combre, Bourg-de-Thyzy, Pradines, Régny, Saint-Victor-sur-Rhins, attribuées aux Monts du Lyonnais

Fig. 44 LES PETITES REGIONS AGRICOLES

St. J - St. Julien-de-Civry
P - Prizy



LIMITE SUPPLEMENTAIRE
COUPANT la région
officiellement appelée
"MONTS du LYONNAIS"
en 2 sous-régions :
au Nord MONTS du BEAUJOLAIS
au Sud, MONTS du LYONNAIS

..... limite du socle ancien

..... limite Sud-Est de
la SOLOGNE BOURBONNAISE

LIMITES des petites régions agricoles

- limite officielle effective
- ou — nouvelle limite effective après rectification
- limite officielle rectifiée
- limite liée à une limite départementale
- commune à cheval sur des terroirs différents

font plutôt partie du Plateau de Neulise. Enfin le recul récent de la vigne fait que l'on n'hésiterait plus à rattacher aujourd'hui Duches, Lentigny et Villereest à la Plaine de Roanne, ni St-Jean-St-Maurice au Plateau de Neulise. Dans le département du Rhône, les limites sont critiquables, quand elles sont calquées sur celles du canton. Cela concerne les marges orientales des Monts du Lyonnais. On leur a restitué les communes des cantons de Beaujeu, de Villefranche et du Bois d'Oingt rattachées à tort au Beaujolais Viticole et on a fait l'opération inverse pour Saint-Romain-de-Popey, canton de Tarare. (voir figure 44)

2 - Ce qu'on peut demander aux statistiques

Les résultats par commune et petite région agricole ont l'inconvénient de donner des valeurs moyennes, globales, d'atténuer les oppositions ou les simples différences qui existent d'un village à l'autre et, plus fondamentalement encore d'une exploitation à l'autre, puisque, dans les régions de transition entre l'agriculture moderne et l'agriculture traditionnelle, le rôle de l'initiative de l'individu et du groupe est irréductible (7). Nous avons la chance, si l'on peut dire, de nous trouver en présence d'une région homogène dans sa relative indifférence en face des techniques nouvelles. Chaque commune a quelques exploitations progressives noyées au milieu des exploitations-retraites, des exploitations traditionnelles, petites ou grandes. De même, les quelques villages progressifs sont noyés dans les zones d'indifférence (8). Dans ces conditions, la comparaison des résultats entre petites régions agricoles permet de dégager les facteurs de diversité des systèmes agricoles que sont les conditions naturelles, les structures d'exploitation, ainsi que les modalités de l'évolution perceptible à partir de 1955. Comme c'est la date du premier R.G.A., on peut mesurer l'importance de la mutation.

Les données statistiques brutes doivent être élaborées en unités conventionnelles pour pouvoir être comparées. A partir de l'utilisation du sq1, on établit le coefficient d'intensivité selon le modèle de Klatzmann (9). La conversion des têtes de bétail en UGB permet de connaître la densité du cheptel par ha. de SAU ou de SFP. Les travailleurs à temps partiel doivent être ramenés en fractions d'UTH ou de P.A.T. Cela permet d'établir le rapport fondamental SAU par UTH. Il faut bien sûr accepter une marge d'imprécision dans ces notions calculées à partir des données des recensements et des enquêtes. En effet, sous la même rubrique "veau d'élevage de moins d'un an", on trouve le veau de lait, le broutard charolais, le baby-beef engraisé à l'auge, dont la correspondance en UGB est différente. Et comment calculer en toute certitude le nombre d'UTH ? On aurait moins besoin de ces notions pour juger de l'intensivité d'un système, si les statistiques fournissaient des

renseignements qualitatifs, comme les rendements et les revenus, à une échelle plus fine que les évaluations faites au niveau du département. Les travaux de comptabilité et de gestion suppléent à cette carence, mais les regroupements sont faits par types de production et rarement par région agricole. Cet inconvénient est limité pour la Loire, car les exploitations viande sont concentrées dans la plaine de Roanne et que les exploitations laitières, soit en plaine, soit en montagne, sont assez homogènes au nord et au sud du département. Encore faut-il avoir à l'esprit que les exploitations qui donnent leur comptabilité en gestion sont très peu nombreuses (150 sur 18.500 dans la Loire en 1970) et se situent au-dessus de la moyenne.

Quand on est parvenu à dégager ce qui caractérise chaque région, encore faut-il revenir à la réalité, en reconstituant les différences qui existent entre "cantons ruraux" et d'une exploitation à l'autre. Heureusement, en dehors des cas d'espèces, elles s'ordonnent autour d'un nombre réduit de types que la monographie permet de décrire à partir d'exemples représentatifs. On les isole assez aisément à partir d'un certain stade de familiarisation avec le milieu.

Par l'étude statistique et l'observation directe menées en parallèle, le risque est moindre de tomber dans les deux déformations possibles de la recherche, bien définies par Jean Boichard : considérer l'agriculture d'une région comme un secteur d'activité homogène, dont rend suffisamment compte l'étude statistique; étudier le comportement des agriculteurs à travers les multiples cellules de base que sont les exploitations, ce qui conduit à privilégier les exploitations d'avant-garde sur les fermes en difficultés (10). Le recours conjoint aux deux méthodes nous paraît indispensable, même à l'échelle de la région de programme et du pays entier, car si l'appréhension des types d'évolution ne vient pas diriger l'examen des statistiques et en pondérer les résultats, on tombe vite dans l'exercice de style.

II - LA TONALITE DOMINANTE : DES AGRICULTEURS PLUS PROCHES DU PAYSAN QUE DE L'ENTREPRENEUR.

En 1965, le Centre de Gestion des exploitations agricoles de la Loire a tenté l'évaluation du revenu agricole par petite région. Cela permet de constater que l'arrondissement de Roanne ne se différencie guère du reste du département. Le produit brut par ha. de SAU est légèrement inférieur (673 francs au lieu de 760) et la valeur ajoutée par UTH légèrement plus forte (6450 francs au lieu de 6130) (11). Or le département de la Loire reflète la situation de la majeure partie des campagnes françaises. En 1971, le revenu brut par ha. y est de 15% supérieur à celui de l'ensemble du pays (1500 francs au lieu de 1300 francs) tandis que la valeur ajoutée par UTH est de 6450 francs au lieu de 6130 francs.

inférieur de 23% (15.100 f. contre près de 20.000 f.) (12). On sait que les régions d'agriculture moderne ont la plus forte productivité et se concentrent toujours davantage. Les chiffres témoignent donc de la médiocrité de l'agriculture régionale et de sa dégradation progressive par rapport à la moyenne nationale.

1 - une agriculture de la France moyenne

La Loire compte beaucoup de petites exploitations familiales, où la densité de travailleurs reste forte, les investissements limités et qui se consacrent par nécessité aux spéculations animales sous-rémunérées. En 1971, la surface moyenne est de 14,7 ha, contre 20 en France. On compte 7 PAT pour 100 hectares de SAU, contre 10 en France, mais les cultures spéciales sont très réduites. La production animale fournit 78,8% de la production agricole finale, au lieu de 57,2% dans l'ensemble du pays.

Le décalage technique s'exprime dans la comparaison pour 1973 des statistiques annuelles du Ministère de l'Agriculture :

Rendement en qx/ ha.	Loire	France
blé	38	46
orge	33	49
maïs-grain	46	54
potomme de terre	200	237
pré naturel de fauche	35	48
prairie temporaire	45	64
maïs fourrage	500	500
Nombre de bovins par ha de S.F.P.	0,86	0,76
" de porcins	0,32	0,35
production de lait par vache laitière (litres)	3150	3120
Engrais chimiques		
kilos d'éléments fertilisants par ha.	83	165
rapport N.P.K.	1 - 2,05 - 1,2	1 - 1,2 - 1

Pour la production végétale, les rendements sont dans l'ensemble de 20% inférieurs à la moyenne nationale (égaux pour le maïs fourrage, inférieurs d'un tiers pour l'orge et le foin des prés naturels). Pour la production animale, les rendements et les densités sont semblables, mais bien au-dessous de ce que peuvent assurer les normes actuelles. La consommation d'engrais est inférieure de moitié et le rapport entre l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, qui tend à se rapprocher de l'unité, reste, dans la Loire, fortement déséquilibré.

Enfin, la mentalité traditionnelle continue de marquer la personnalité de base. Cela se ressent au niveau de l'attachement à la terre et de la permanence de l'individualisme. On ne compte que neuf communes remembrées dans le département et l'esprit d'association est peu développé : il n'y a sur le plan de la commercialisation par exemple, que 10 groupements de producteurs et 26 organismes collectifs, soit trois fois moins que dans le Rhône. Or "la vitalité des institutions nouvelles aux caractères communautaires affirmés", qui ont marqué la mutation agricole, est "comme une sorte de baromètre, qui renseigne sur les chances de salut d'une région" (13). A ce titre, l'arrondissement de Roanne est encore plus mal partagé que le reste du département. Bien qu'il couvre 38% de la surface de la Loire, on n'y trouve aucune commune remembrée. Sur les 23 CETA du département, il n'en compte que cinq et encore deux sont situés à la périphérie sud. Le taux de coopératisme, c'est-à-dire le nombre d'adhésions à une coopérative de commercialisation rapporté au nombre de chefs d'exploitation de plus d'un hectare, est très bas. Il se situe entre 10 et 25%, alors que dans la plaine et les monts du Forez, il est déjà entre 25 et 50% et qu'il peut dépasser 100 dans les régions progressives ou de vieille implantation coopérative (14). Trois groupements de producteurs seulement y ont leur siège social. Les survivances du genre de vie traditionnel sont attestées par l'importance relative qu'y conserve la pratique de l'échange du blé : elle concerne en 1970 61% de l'ensemble du département, (4400 quintaux sur 7230), pour 16,7% seulement de la collecte (26.500 quintaux sur 160.000) (15).

2 - Plaine et montagne, zones d'indifférence

Le Roannais et le Beaujolais Textile se sont donc comportés en face de la mutation comme des "zones d'indifférence ou d'imitation très lente"(8). Et cela se vérifie autant pour la plaine d'effondrement prolongée au nord-ouest par le Brionnais, que pour les massifs anciens qui l'encadrent. Cette disposition se retrouve d'ailleurs dans le sud du département de la Loire, où les Monts du Forez à l'ouest, le Sillon Houiller et les Monts du Pilat au sud, les Monts du Lyonnais à l'est, entourent la plaine du Forez.

a) la dualité des structures

La dualité entre la plaine et la montagne (voir tableau 2) ne vient pas seulement des conditions naturelles, mais des structures d'exploitation héritées du passé. On se rappelle que les parties basses ont été désertées à cause des fièvres jusqu'au second Empire, alors que les reliefs ont longtemps retenu les hommes. En 1970, la Plaine de Roanne conserve une densité de population agricole (15), (voir figure 43), inférieure de moitié à celle

Tableau 2 - L'opposition des structures d'exploitation entre la plaine et la montagne : l'exemple de l'arrondissement de Roanne

1-Str. sociales agraires	Plaine Roanne	Côte de Roanne	Mts de Madeleine	Plateau Neulise	Mts Lyonnais Loire	Belmont
Nb. exploitations 1955	2860	1397	1325	2243	4319	708
1964	2310	1050	1060	1810	2260	
1970	1717	795	906	1572	1929	367
S. moy./expl ^{ON} 1955	14,9 ha	14,7	8,7	13,75	11,3	7,8
1964	17,9	15,9	9,6	15,5	13,4	
1970(a)	22,5	14,3	11,6	18,5	14,6	14,3
% expl. de -20 ha 1955	74,8 %	78,3	90	78,25	87,8	
1964	68,7	74,7	81	73	83	
1970(a)	56,2	77,3	82	63	79	81
% S. expl. -20 ha 1964	28%	50	60	43,4	65	
1970	19,6	56	47,6	32,5	54,4	56,3
% SAU en FVD 1964	41%	67,5	58,5	64,7	54	
1970(a)	43,3	67,1	58	57,7	55	
2-Pop. agr. et actifs agr.						
D ^k . pop. agr./km ² SAU 1964	19,75	26,2	36	25,3	31	
id. landes exclues 1964	20	33,5	41,7	27,4	33,3	
id./km ² SAU ^e 1970(a)	16,25	25	26	19,8	27,5	29,3
nb. ha SAU/UTH 1964	12,4	9,4	9,6	11	8,1	
% chef expl. +50 ans 1970	52,6%	53	55,7	50,5	45,7	51
" -35 ans 1955	10,8	7,4	12,4	11	20	
% chefs exploitation à tps complet sur exploitation 1964	62%	63	47	66	79	
" 1970	57,8	62,8	50,2	68,7	69,1	71,8
à 1/4 tps " 1970	21,7	16,2	27,4	15,5	13,3	
avec act. ext ^{re} ppale 1970	18,5	12,1	23	13,3	13	20,4
de -5ha av. act. ext. à agricole 1964	31	29	38	37	48	

(a) S.A.U. en 1955, S.A.U.e (utilisée = SAU-sols et cour-landes pâturées) en 1970

- Sources - INSEE, Ministère de l'Agriculture, R.G.A. de 1955 ()
 - D.D.A. Loire, Où en est l'agriculture dans le département de la Loire ? () pour 1963
 - D.D.A. Loire, Résultats du recensement de l'agriculture (38), 1971

Tableau 3 - La diminution du nombre des exploitations de 1955 à 1970

Taux moyen annuel en %	Pl. Roa.	Brion-nais	Côte Roan.	Mts M.	Pl. Neul.	Mts L. (Loire)	Belmont	Mts L. (Rhône)	MALT (a)	Loire	France
de 1955 à 1963	-2,5	-	-3,4	-2,5	-2,3	-2,6	-	-	-	-2,2	-2,1
de 1963 à 1970	-3	-	-2,5	-2	-1,9	-2,1	-	-	-	-3,1	-2,8
de 1955 à 1970	-2,7	-2,35	-2,8	-2,2	-2	-2,5	-3,3	-2,4	-3,3	-2,4	-2,5

(a) MALT = cantons de Monsols, Amplepuis, Lamure, Thizy

de la montagne, où elle dépasse 30 hab. au km² de SAU, si l'on exclut les landes pâturées. La surface par UTH est de 12 ha. en plaine, de 8 ha. en montagne et de 10 ha. sur le plateau de Neulise. Pourtant, la population active agricole n'est pas plus vieille en montagne, et l'on trouve dans les Monts du Lyonnais une structure d'âges exceptionnellement jeune en 1955. La montagne est caractérisée par la petite exploitation familiale en faire-valoir direct. La surface moyenne comprise entre 11 et 15 hectares suivant les petites régions, reflète bien la réalité, puisque 75 à 83% des exploitations ont moins de 20 hectares et couvrent en 1964 entre la moitié et les deux tiers de la SAU. Dans la plaine de Roanne au contraire, les petites exploitations d'une dizaine d'hectares au plus, les "locateries", souvent en faire-valoir direct, s'opposent aux "domaines" d'une quarantaine d'hectares, détachés des grandes propriétés et exploités le plus souvent, jadis en métayage et aujourd'hui en fermage. Les trois quarts des exploitations ont moins de 20 ha., mais ne couvrent que le quart de la SAU.

Ces oppositions se sont encore renforcées depuis 1955. Mis à part la Côte Roannaise qui enregistre un recul de 30%, la population agricole a diminué un peu plus vite de 1964 à 1970 dans la Plaine de Roanne (-18,5%) qu'en montagne (-16% dans les Monts du Lyonnais et de la Madeleine). Le taux annuel de diminution des exploitations agricoles est légèrement plus élevé de 1955 à 1970 dans la plaine de Roanne que le taux national, et l'on constate ici, comme en France, une diminution plus rapide depuis 1965, à l'inverse de la montagne (tableau 3). Le pourcentage d'exploitants à temps partiel a continué à augmenter dans la Plaine de Roanne et les Monts du Lyonnais, alors qu'il s'est stabilisé ou a diminué ailleurs.

b) La montagne tenue à l'écart de l'agriculture progressive

L'agriculture de montagne pouvait évoluer entre le type I défini dans "La France sans paysans" (17), où dominent les petites exploitations traditionnelles et le type II où l'emportent les exploitations progressives. Elle est restée de type I, en dépit de la présence de quelques foyers d'évolution au sud et du dégagement récent d'exploitations viables. Ce n'était pas une fatalité comme le fait ressortir la comparaison entre le nord et le sud de la P.R.A. Monts du Lyonnais dans le Rhône. Le nord, qui correspond à la montagne manufacturière (cantons de Monsols, Lamure, Thizy, Amplepuis et Tarare) s'oppose à la région "privilegiée" que sont devenus les Monts du Lyonnais proprement dits. On y pratique une agriculture intensive, résolument spécialisée dans le lait, avec un recours important au hors sol, pour les porcs en particulier. Un réseau serré d'associations vivantes (CETA, CUMA, groupements

de producteurs, "nurseries" coopératives de veaux) regroupe une proportion suffisamment forte d'exploitants pour que le dynamisme l'emporte.

Tableau 4 - L'opposition entre le nord et le sud de la P.R.A. Monts du Lyonnais (Rhône d'après le R.G.A. 1970)

	Haut Beaujolais et monts de Tarare	Monts du Lyonnais
surface totale	72.300 ha.	44.500 ha.
S.A.U.	38.750	28.600
population agricole	9.080	11.230
densité par ha. S.A.U.	23,5	39,2
S.A.U./S.totale	53,5%	64,3%
terres labourables/SAU	17,3 %	36 %
céréales/T.L.	41,8 %	50 %
cult. fourragères/T.L.	36,8 %	34,2 %
autres cultures/T.L.	18,8 %	15,8 %
S. toujours en herbe/S.A.U.	74,3 %	70,4 %
coeff. intensivité (9)	109	138
nb. bovins/ha.S.A.U.	0,7	1,1
vaches laitières/bovins	55 %	71,5 %
nb. porcs/ ha.S.A.U.	0,12	0,47
nb. brebis-mères	6600	3000
nb. caprins	5250	1700

c) La plaine fossilisée par l'élevage charolais.

On peut étendre à la plaine de Roanne et à la Sologne Bourbonnaise, ce que Jean Boichard écrivait du Nivernais d'entre Loire et Allier. "Bien plus qu'aux régions voisines du Massif Central cristallin et parcellé, c'est aux plaines cérélières de la Région Parisienne que ressemble cette contrée. Certes, on y fait de la viande, au lieu d'y faire du blé. Mais comme en Brie, Valois et Vexin, nous sommes ici dans une zone caractéristique du capitalisme agraire, où l'on voit s'associer une grande propriété plus ou moins absentéiste et une grande exploitation où le fermage domine largement" (18).

Pourtant, les exploitants des domaines étaient restés en 1955 des paysans : un tableau du RGA de 1955 révèle que 4,2% seulement des exploitants avaient effectué dans l'année plus de 500.000 francs de dépenses techniques, pour le matériel, le bâtiment et les frais de vétérinaire. On est toujours loin aujourd'hui de l'entreprise agricole, en dehors de l'aristocratie des emboucheurs et éleveurs de reproducteurs et de quelques modernes exploitants laitiers. La fidélité aux pratiques extensives de l'élevage charolais a écarté toute transformation profonde. Malgré une marge brute à l'hectare double de celle de la S.T.H., les labours n'occupent que le cinquième de la surface utilisée. Ils sont d'ailleurs interdits par la plupart des baux. Le nombre de bovins par hectare de S.A.U. ne dépasse pas l'unité. Les améliorations foncières sont inexistantes : il y a 440 hectares drainés et 112 hectares irrigués, contre 5.350 dans la plaine du Forez. Le revenu agricole calculé par le Centre de Gestion de la Loire, à partir de la comptabilité de dix exploitations produisant de la viande n'est que de 434 francs par hectare en 1971. (19). Si le système se conçoit en grande surface, car "il est toujours plus commode de vivre en économisant ses peines, quand on dispose d'un vaste capital foncier", comme le remarque J. Boichard (18), il se maintient contre toute logique, en petite exploitation familiale, spécialement dans le Brionnais où les exploitations de 5 à 35 ha. forment les 4/5 des exploitations de plus de 5 ha. et occupent 45% de la S.A.U. Le revenu agricole par UTH tombe à moins de 700 francs par mois (34). Ce système, ^{qui passe} toujours pour apporter prospérité et prestige, s'est maintenu en dépit de la modification des conditions économiques qui l'avaient justifié.

Les pays d'élevage charolais se retrouvent aujourd'hui dans les campagnes traditionnelles de type I, alors que dans la plaine du Forez, l'évolution partie des riches chambons gagne les médiocres varennnes. Elle a accueilli le maïs-grain et s'affirme de plus en plus comme la grande région céréalière du département : avec 30% de la surface emblavée, elle a assuré en 1970, 70% de la collecte, dont 35% pour le blé et 90% pour le maïs (15). Le coefficient d'intensivité dépasse aujourd'hui celui des Monts du Lyonnais et la densité d'UGB par ha. de S.F.P. a pour le moins rattrapé : celle de la plaine de Roanne.

(voir tableau 5)

.../...

Tableau 5 - Les différences d'intensité du système agricole entre la plaine de Roanne et la plaine du Forez.

	Plaine de Roanne	Brionnais	Plaine du Forez
surface totale	52.400 ha.	40.000 ha.	75.800 ha.
population agricole	6.600	5.600	10.400
densité par ha. SAUE	16,5	17,5	20
SAUE/S.totale	76%	80,3%	76%
terres labourables/SAUE	21,4 %	11,7 %	46%
céréales/SAUE	10,5 %	5,5 %	26,5 %
maïs-grain/SAUE	0,75 %	0,66 %	8,3 %
cultures fourragères/SAUE	7,7 %	4,8 %	15 %
S.T.H. / S.A.U.E.	77 %	87,3 %	52,7 %
coefficient d'intensivité (9)	117	105,5	157
nb.bovins/ha.SAUE	1	1,06	0,73
" /ha. SFP	1,1	1,1	0,92
% vaches laitières/bovins	14%	7,3%	53%
nb.porcins/ha. SAU	0,22	0,15	0,42

3 - le poids des forces traditionnelles

On pourrait ajouter aux exemples des monts du Lyonnais et de la plaine du Forez, celui de la côte du Forez, qui a réussi autour de la coopérative de Trélins, la conversion de son vignoble alors que celui de la Côte Roannaise décline. A partir de situations proches, le Roannais et le Beaujolais Textile se sont montrés beaucoup moins dynamiques que les pays voisins du sud. Si les handicaps des structures de base n'ont pas pu être bousculés, cela tient pour une bonne part à l'influence conservée par les courants de pensée traditionnels, représentés ici par les organisations du Sud-Est.

a) les limites de l'influence professionnelle à long terme de la J.A.C.

Si nous considérons les exploitations concernées par deux institutions qui ont accompagné la mutation agricole, les CETA et la gestion de la comptabilité, on est frappé à la fois par leur petit nombre et leur concentration spatiale (voir figure 45)

Tableau 6 - L'implantation des CETA et des exploitations en gestion comptable en 1970, dans l'arrondissement de Roanne (20).

Région agricole	CETA	exploitations en gestion	de 10 -20 ha.	de 20 à 30 ha.	de 30 à 55 ha.	de 55 à 80 ha.	+ de 80 ha.	indéter- minées
Monts de la Madeleine	2	6	3	1	1	1	-	-
dont sud	2	4						
Côte Roannaise	1/2	2	2	-	-	-	-	-
Plaine Roannaise	1 1/2	28	-	8	11	-	5	4
dont S.O	1 1/2	17	-	2	8	-	4	3
" s ^r Charlieu	-	8	-	4	3	-	-	1
Plateau de Neulise	-	7						
dont rive droite		7	-	2	5	-	-	-
Monts du Lyonnais	3	8						
dont sud	3	8	5	3				

La majeure partie de l'arrondissement n'est pas concernée. La plupart des exploitations du sud de la plaine de Roanne qui ont leur comptabilité en gestion, disposent de grandes surfaces et se sont toujours rapprochées de l'agriculture d'entreprise. Le développement autonome de la paysannerie intéresse seulement cinq foyers situés dans la montagne ou à la périphérie de la plaine : le secteur de Charlieu, l'est du plateau de Neulise, les contreforts des monts de Tarare, le sud des monts de la Madeleine et le sud de la côte Roannaise. Or ce sont autant de points forts de la Jeunesse Agricole Chrétienne dans ses belles années, entre 1940 et 1950-55, comme le montre la figure 45 (21).

Une solide implantation jacobine apparaît une condition nécessaire, comme l'indique à contrario le vide de la plaine. C'était pourtant une région de forte pratique religieuse, mais l'élevage charolais assurait une sécurité telle que les jeunes n'attendaient plus grand'chose d'une réflexion solidaire. Curieusement, la JAC était davantage présente dans la partie bourbonnaise déchristianisée : c'est la réaction militante d'une minorité, qui peut difficilement entraîner la masse. La J.A.C. n'a pas beaucoup mordu non plus sur les villages de paysans-ouvriers de la Côte ni aux environs de Roanne, où

l'avenir semblait devoir passer plus par la ville que par les champs. Mis à part le secteur de Saint-Just-en-Chevalet, trop isolé pour accueillir des idées nouvelles, la zone de diffusion de la JAC correspond à la montagne et à la demi-montagne, à forte pratique religieuse et où les jeunes, nombreux sur de petites exploitations familiales, sont inquiets pour le lendemain. Les inégalités de répartition dans le détail s'expliquent par le plus ou moins grand rayonnement des aumôniers ou des militants.

Mais la présence de la JAC n'est pas une condition suffisante au "décollage" de la paysannerie traditionnelle. Dans les campagnes manufacturières, où l'attention était dispersée entre la terre et le métier, la réussite agricole est limitée à quelques individus, noyés dans le milieu. C'est ce qu'atteste l'absence de CETA dans les secteurs de Charlieu et de Saint-Symphorien, en dépit du nombre relativement élevé d'exploitations en gestion. Dans le canton de Belmont, pays par excellence du genre de vie mixte, l'absence d'initiatives locales est manifeste. Des équipes suffisamment nombreuses pour constituer des centres pionniers ne se sont vraiment dégagées qu'à la périphérie méridionale : au sud de la Côte Roannaise, avec le CETA de Villemontais; au sud des Monts de la Madeleine, avec les CETA de Crémeaux et de Saint-Martin-la-Sauveté; au contact des Monts du Lyonnais, avec les CETA de Violay, de Panissières et de Saint-Martin-Lestra. Les zones progressives satisfont tout un complexe d'exigences : des régions chrétiennes, une population agricole dense et jeune, l'influence de la ville ni trop sensible ni trop lointaine, l'absence de ressources de complément. On pense à la parabole du semeur, à la semence qui tombe le long du chemin, sur le sol pierreux, dans les épines et, enfin, dans la bonne terre... L'ampleur de ces restrictions montre bien la force de la tradition.

b) un fief du Sud-Est.

Le comportement reste dicté par l'environnement de "région blanche". Le "Journal de Roanne" de Louis Mercier s'est prolongé après la Libération sous un nouveau titre, "Le Pays Roannais". Il a éliminé ses concurrents et est pratiquement le seul journal à être lu dans les campagnes. Si l'Union du Sud-Est n'est plus depuis 1940 "Union des syndicats agricoles" (22), elle continue de faire sentir son influence. En effet, elle a reconstitué ses services dans le cadre régional après la Libération, tout comme la Coopérative de Landerneau, alors que les organisations concurrentes se créaient ou se reconstituaient dans le cadre du département. Dans ses fiefs, elle est omniprésente avec les caisses locales des Mutuelles Incendie et Accidents dans chaque village; les guichets de la Caisse Régionale du Crédit

Agricole, doublée depuis 1966 par ceux de la Caisse d'Economie du Sud-Est (23); les dépôts de la Coopérative Agricole, au moins dans chaque chef-lieu de canton. Prenant en compte l'exode rural et les mutations professionnelles, elle met à la disposition des anciens exploitants et aides familiaux qui travaillent à la ville, ses organismes de crédit et une mutuelle-maladie, la SAMDA. Ce réseau dense et vivace, intimement lié à la vie sociale et très décentralisé, distille l'idéologie de l'Union, restée très proche de celle des fondateurs, à l'inverse de la Coopérative de Landerneau qui a été prise en mains par les agriculteurs qui ont accepté l'évolution.

L'Union du Sud-Est, tout au moins jusqu'à ces dernières années, car la disparition des vieux exploitants risquait de lui faire perdre sa clientèle, refusait toute concession à la mutation et se voulait le recours des paysans dépassés par le progrès, ces "braves petits" exploitants familiaux, qui sont le rempart de la stabilité politique. Elle veille avec un soin jaloux à la conservation de chacune de ses branches (24), afin de garantir le pluralisme et de se protéger contre la mainmise de l'Etat, toujours considéré comme l'hydre tentaculaire qui menace les libertés. La coopérative ne commercialise que "des produits qui ont fait leurs preuves", ce qui derrière le louable souci d'éviter à l'utilisateur de faire les frais de l'expérimentation, signifie aussi le peu d'empressement, voire l'hostilité face aux techniques nouvelles, comme la prairie temporaire ou l'ensilage. L'Union s'est peu avancée dans le domaine des coopératives de vente et des groupements de producteurs. Il y a certes dans cette attitude une méfiance légitime envers les grands organismes comme l'ORLAC, où l'adhérent risque de n'être plus qu'un numéro, privé de la possibilité d'exercer un contrôle réel. Mais on y trouve aussi l'attachement à la conception libérale, selon laquelle la coopérative doit se borner à un rôle de témoin, face aux excès du secteur privé. Pour l'Union du Sud-Est, l'agriculteur n'a pas à sortir de son rôle de producteur ni à prendre des initiatives pour contrôler la commercialisation de ses produits. Par attachement à l'individualisme, elle répugne à la règle de l'apport total et considère les règles de discipline de production et de mise en marché comme un premier pas vers l'étatisation. Le Sud-Est accepte de patronner des accords avec les négociants, comme dans le cas du groupement porcin de Charlieu, pour faire bénéficier les agriculteurs de services et de garanties qu'ils ne pourraient obtenir individuellement, dans la mesure où ils n'ont pas à observer de contraintes. Cette conception fait du paysan un mineur, auquel on concède des responsabilités de second ordre, comme la gestion d'une caisse locale d'assurance, mais qui a toujours besoin de tuteurs. Elle prolonge jusqu'à nos jours autour de lui l'atmosphère de la société ruralo-chrétienne, "où l'Eglise, le chatelain ou le gros propriétaire

terrien assurent la cohésion d'un régime agraire de type individualiste, où chaque ferme s'isole derrière ses haies", au milieu de ses terres, suivant la description qu'en a faite Michel Barnaud pour le Charolais et le Brionnais (25). Cette atmosphère ne prédispose pas le paysan à prendre son destin en mains.

Or le Roannais et le Beaujolais Textile demeurent un fief du Sud-Est. Les mutuelles sont présentes partout. La Caisse Régionale de Crédit Agricole l'emporte dans le Brionnais et le Haut-Beaujolais. La Coopérative Agricole se trouve pratiquement sans autres concurrents que les négociants privés. Ses dépôts sont parmi les plus importants de l'Union. Charlieu est le second avec plus de 5 millions de C.A. pour l'exercice 1972-1973. Derrière lui on trouve Roanne- Le Coteau avec 4 millions, La Clayette et Chauffailles avec plus de 2, Saint-Martin-d'Estreaux, Marcigny, Bourg-de-Thizy, Tarare avec un million et demi, Amplepuis et Saint-Just-en-Chevalet avec le million, sans parler des plus petits. La Coopérative Blé-Approvisionnement de la Loire, ouverte à la modernisation et qui s'est organisée à la Libération à partir de la plaine du Forez, commence juste à pénétrer dans l'arrondissement de Roanne. Elle a ouvert un dépôt en 1967 à Saint-Germain-Lespinaisse et un second au Coteau en 1973. Elle est bien implantée sur les marges méridionales : Saint-Germain-Laval, Feurs, Panissières, Boën-sur-Lignon.

Le poids du passé s'exprime dans la difficulté à mettre en place un syndicalisme agricole moderne. Ce n'est pas que les leaders de qualité manquent. L'arrondissement fournit de nombreux responsables départementaux, à commencer par Claudius Piot, président de la FDSEA de 1966 à 1975, parvenu cette année au terme de son mandat et qui est resté fidèle aux conceptions du CNJA des origines (26). Mais le dialogue est difficile avec des exploitants âgés, installés sur des surfaces trop petites et qui n'ont pas été préparés à la mutation. La tendance majoritaire à la FDSEA depuis 1966 n'a jamais pu présenter de liste aux élections à la Chambre d'Agriculture dans l'arrondissement de Roanne (27). En 1974, la liste qui rassemble des candidats attachés à l'esprit du Sud-Est, a continué à l'emporter avec 55% des suffrages exprimés, et 28% des inscrits. Or, les résultats dans le reste du département vont contraindre son leader à quitter la présidence de la Chambre d'Agriculture de la Loire, et, par là même, la présidence de l'Assemblée Permanente des Présidents de Chambres d'Agriculture, comme il avait dû quitter en 1966 la présidence de la FDSEA. Celui-ci, Pierre Collet, est éleveur sur un domaine d'une soixantaine d'hectares à Pouilly-les-Nonains, à quelques km. à l'ouest de Roanne. Comme René Blondelle, auquel il succéda, il a le don de ne rien dire qui puisse faire douter de sa solidarité d'intérêts avec le paysan le plus démuné. Or s'il fut choisi par les céréaliers

pour succéder à un céréalier, c'est qu'il conciliait en sa personne, les agriculteurs du sud de la Loire, qui sont parvenus à s'imposer sur le plan syndical, et les entrepreneurs du centre du Bassin Parisien, auquel le rattachent et le conservatisme et le capitalisme commercial et foncier qui caractérise l'élevage charolais.

Les deux listes qui s'opposent à la sienne représentent les laissés pour compte de l'agriculture. Elles recueillent chacune 21% des suffrages. Le MODEF est surtout implanté dans le canton de La Pacaudière, c'est-à-dire le Bourbonnais rouge, où il a 38% des voix, et dans les secteurs où les paysans-ouvriers sont nombreux, comme la Côte Roannaise et autour de la mine de Saint-Priest-Laprugne. L'autre liste, dite de "La Propriété Agricole", strictement locale, ne cache pas son caractère réactionnaire. Elle est hostile à toute forme d'intervention de l'état ou de la profession, qui limite le droit de propriété et l'individualisme du chef d'exploitation. Elle a mené des campagnes contre les projets de remembrement, les SAFER, les groupements de producteurs. Hostile au progrès technique, elle se fait le chantre de la culture biologique. Ses voix sont à peu près également réparties dans tout l'arrondissement.

III - UNE INCONTESTABLE EVOLUTION

Cependant les exploitations qui nous apparaissent aujourd'hui traditionnelles sont bien différentes de ce qu'elles étaient avant la mutation. La motorisation, l'augmentation de la production et l'installation dans l'économie de marché se sont généralisées. Si les transformations n'ont pas été suffisantes pour assurer dans la plupart des cas, surtout à partir de 1964, le franchissement du seuil de l'entreprise viable, il ne faudrait pas en conclure que la moyenne agriculture française ait été une agriculture immobile.

1 - l'évolution des structures foncières

a) le faible accroissement de la surface moyenne

Le nombre des exploitations a diminué du tiers à la moitié entre 1955 et 1971. La plupart des exploitations restent cependant de petite taille. La S.A.U.E. moyenne est inférieure à 15 ha. dans la montagne et légèrement supérieure à 20 ha. dans la plaine. L'accroissement a été d'autant moins sensible que le point de départ était bas : le contraste est encore accentué entre la plaine et la montagne.

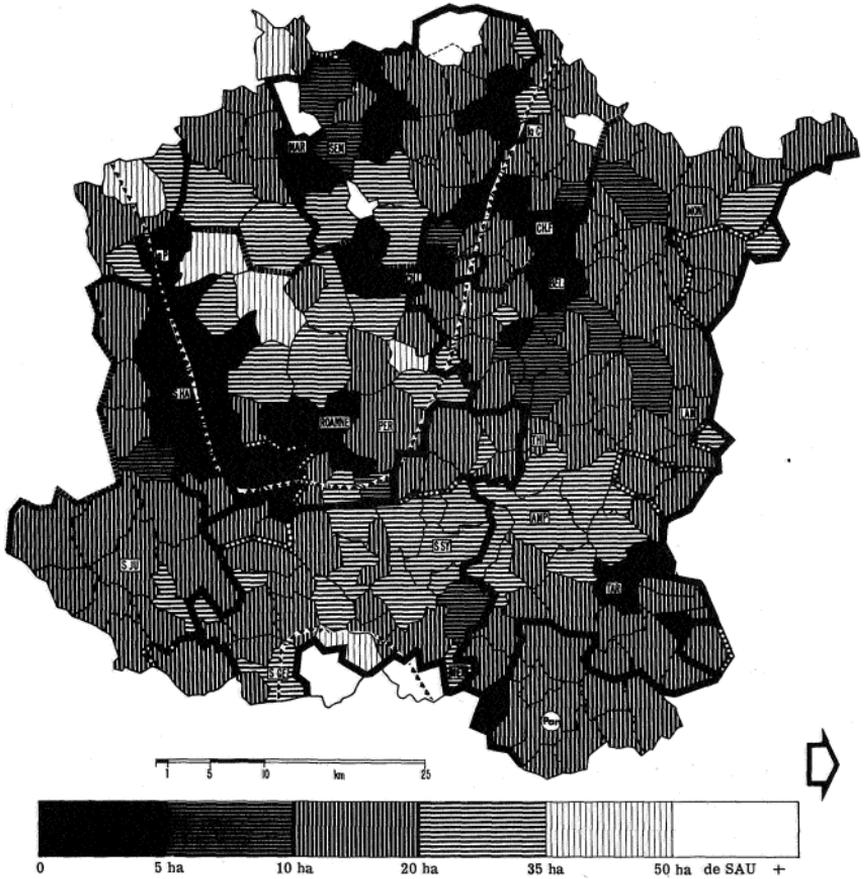
Tableau 7 - Diminution du nombre des exploitations et augmentation des surfaces entre 1955 et 1970

	diminution du nb. des exploitat.	S.A.U.E. my.(1970)	différence / 1955	S. occupée par expl.+20 ha. (1970)	différence /1955
Plaine de Roanne	40%	22,5 ha.	+ 7,6 ha	71,6%	+ 8,4%
Brionnais	34	20,8	+ 7	72,1	
Plateau de Neulise	30	18,5	+ 5	67,5	+ 10,9
canton de Belmont	47	14,3	+ 6,5	43,7	+ 10,6
Monts de la Madeleine	32	14,3	+ 1,6	44	+ 6

C'est la plaine de Roanne qui connaît la plus forte augmentation de surface moyenne. Elle possédait les meilleures structures de départ et le taux de disparition des exploitations a été l'un des plus élevés. Il n'est dépassé que dans la montagne manufacturière à genre de vie mixte, dont le canton de Belmont est un bon exemple. Bien qu'il approche de 50%, la surface moyenne n'est encore que de 14,3 ha. La faible augmentation en taille enregistrée dans les Monts de la Madeleine vient de l'abandon d'un quart de la surface cultivée en 1955 et du changement de référence : la SAUE ne tient pas compte des landes non paturées ni des friches. Les exploitations de plus de 20 hectares couvrent maintenant plus des deux tiers de la surface utilisée en plaine, mais encore moins de la moitié en montagne. Dans l'ouest des Monts de la Madeleine et pour la quasi-totalité des Monts du Lyonnais et du Charolais, le groupe des exploitations de 10 à 20 ha est à la fois le plus nombreux et celui qui occupe la plus grande surface.

La comparaison de la répartition des exploitations classées selon la taille, montre que dans la montagne, il y a peu de très petites exploitations et pas de grandes. Dans la plaine, la courbe de 5 en 5 ha est bimodale avec une diminution régulière du groupe de 0 à 5 ha à celui d'entre 25 et 30 ha, avec un nouveau maximum entre 35 et 40 ha. L'importance conservée par les exploitations inférieures à 5 ha s'explique par la proximité de la ville qui facilite les mouvements pendulaires des paysans-ouvriers. La médiane située dans le groupe de 30 à 50 hectares correspond au domaine, avant les regroupements actuels. Le seuil des 30 hectares constitue d'ailleurs en 1964, le niveau au-dessus duquel le taux de succession apparaît positif, ou ce qui revient au même, le minimum de surface que les agriculteurs considèrent alors comme viable (28).

Fig. Taille des exploitations agricoles 46 A - groupe d'exploitations le plus nombreux



4. B - groupe d'exploitations occupant la SAU la plus forte

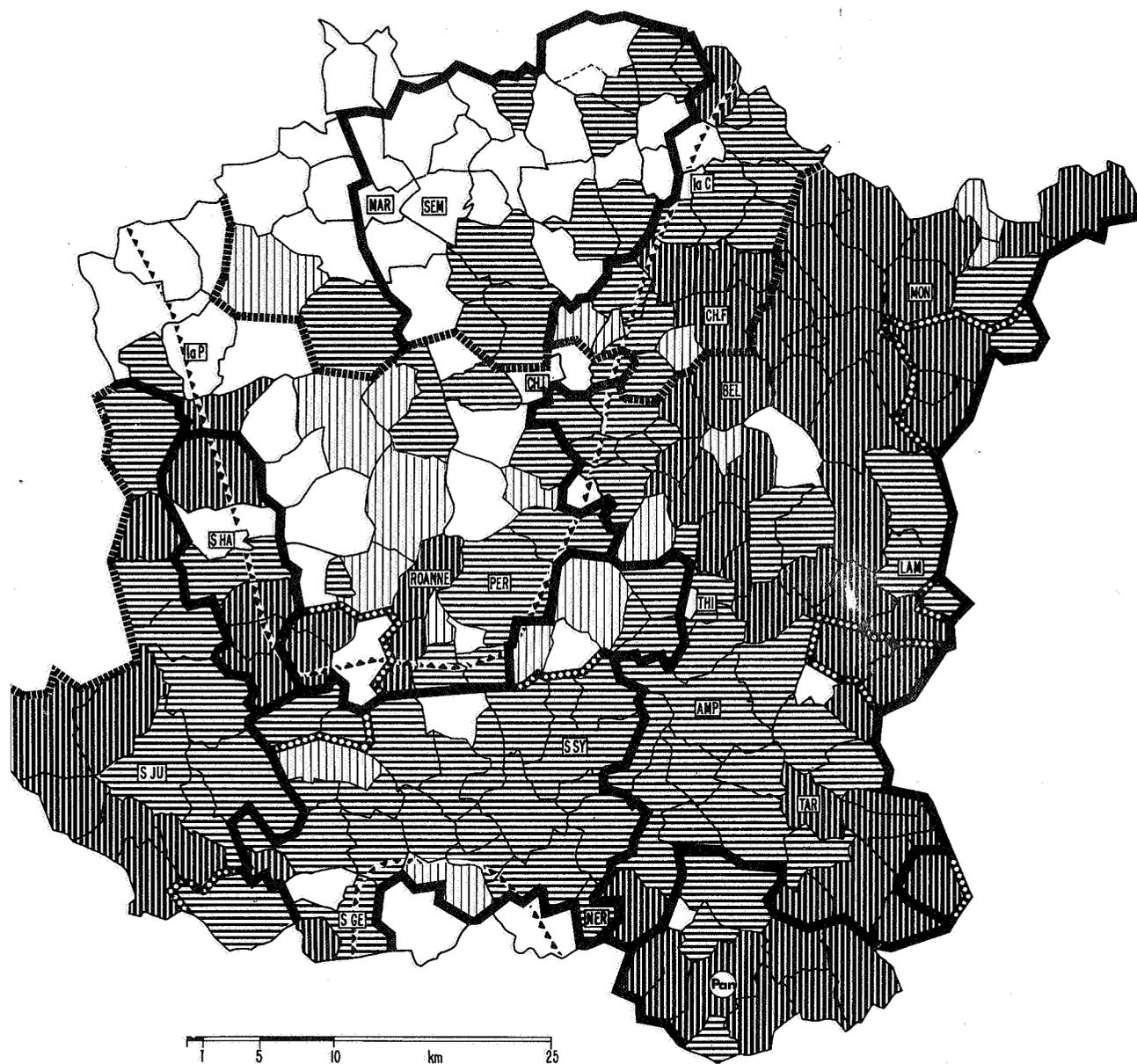


Tableau 8 - Répartition comparée du nombre d'exploitations classées selon la taille en ha en 1970, dans les Monts de la Madeleine et la Plaine de Roanne

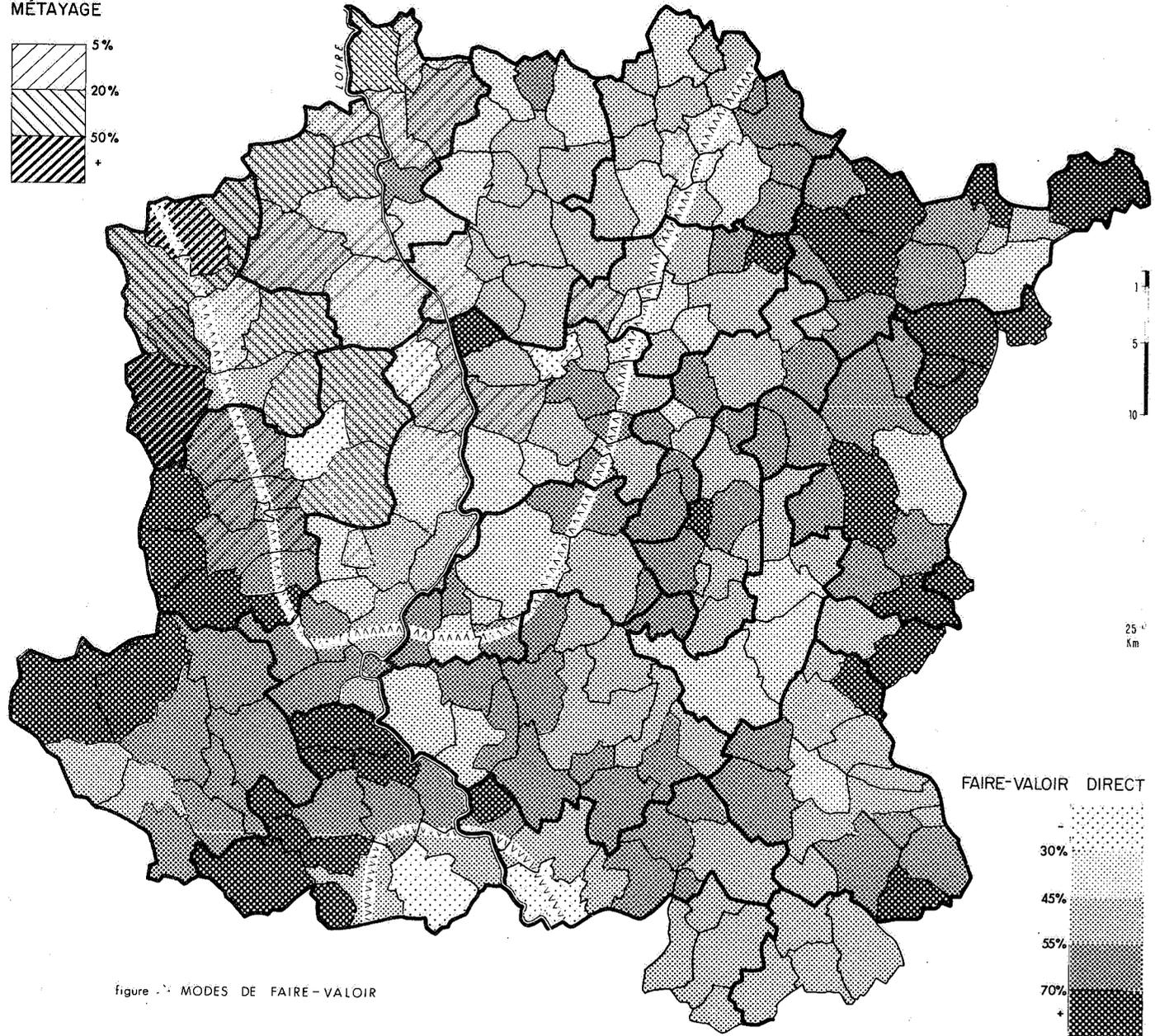
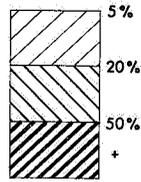
en %	- 2 ha	de 2 à 5	de 5 à 10	de 10 à 20	de 20 à 50	de 50 à 100	100 et +
Plaine de Roanne	10,4	12,5	13,3	20	33,9	8,7	1,2
Mts Madeleine	2,7	9,6	25,6	39,5	22,3	0,3	-
différence	+ 7,4	+2,9	-12,3	-19,5	+ 10,4	+ 8,4	+ 1,2

L'évolution depuis 1955 a renforcé les caractéristiques originelles. Dans les Monts de la Madeleine, le nombre d'exploitations a baissé dans toutes les classes de taille, mais la diminution a surtout frappé les toutes petites (moins de 5 ha) et les grandes (plus de 50 ha). Dans la Plaine de Roanne, le nombre d'exploitations a diminué jusqu'à 30 ha, d'autant plus rapidement qu'on s'éloigne de ce seuil, et a augmenté au delà. C'est maintenant le groupe des exploitations de plus de 50 ha qui occupe la plus grande surface. Il en va de même dans le Brionnais, alors que dans le Plateau de Neulise, fidèle à sa position intermédiaire, c'est celui de 20 à 35 ha (voir figure 46).

Tableau 9 - Evolution comparée du nombre d'exploitations selon la taille entre 1955 et 1970.

	- de 2 ha.	de 2 à 5	de 5 à 10	de 10 à 20	de 20 à 50	de 50 à 100	100 et +	Total
Mts Madeleine								
Différence								
- en nb.absolu	- 31	- 69	- 56	- 163	- 66	- 14	-	- 400
- en %	- 40	- 44	- 20	- 30	- 24	- 85	-	- 30%
- des taux de 1970 et 1955	- 1,4	- 3,5	+ 3,35	+ 0,6	+ 1,7	- 0,7	-	-
Plaine de Roanne								
Différence								
- en nb.absolu	- 366	- 271	- 271	- 203	- 24	+ 137	+ 18	- 1038
- en %	- 64%	- 54,5	- 54	- 34	- 4	+ 850	+ 450	- 40%
- des % 1970, 1955	- 8,4	- 5,2	- 4,7	=	+ 12,1	+ 5	+ 1,2	

MÉTAYAGE



FAIRE-VALOIR DIRECT

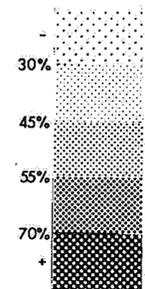


figure 10. MODES DE FAIRE-VALOIR

La concentration des exploitations s'est accompagnée d'une légère augmentation de la surface en faire-valoir direct (F.V.D.), là où le faire-valoir indirect était important : elle est de 2,3% dans la Plaine de Roanne, où il intéressait 59% de la S.A.U. en 1955 et de 1% dans les Monts du Lyonnais, pour 46% de la S.A.U. A l'inverse, on note une diminution de la part de S.A.U. en F.V.D., qui est de 0,5% dans la Côte Roannaise et les Monts de la Madeleine et atteint 7% sur le Plateau de Neulise, où le F.V.D. domine. On constate en effet l'extension des modes mixtes, avec achat de terre au propriétaire non exploitant par le fermier et prise en location par le propriétaire en F.V.D. des surfaces de ceux qui se retirent. Mais la répartition spatiale des modes de faire-valoir s'est peu modifiée entre 1955 et 1970 (voir tableau 2 et figure 47). Le faire-valoir direct l'emporte dans la montagne et le plateau de Neulise (plus de 55% et même plus de 70% de la SAU à la périphérie), sauf à proximité de Roanne et des petites villes manufacturières, où la bourgeoisie locale a acheté de la terre. La plaine de Roanne et la Sologne bourbonnaise, de part et d'autre de la forêt de l'Espinasse, sont des pays de grande propriété, avec propriétaires résidents là, non résidents ici. Depuis le statut de 1946, beaucoup de métayers ont choisi d'être fermiers. Le métayage ne constitue plus de 20% de la SAU que dans neuf communes seulement et plus de la moitié dans une seule.

En fait, toute évaluation sur la part réelle exploitée en faire-valoir direct est bien théorique. Il y a les locations verbales et surtout, depuis 1968, s'est développée la vente d'herbe, c'est-à-dire la cession de l'herbe sur pré au printemps pour une campagne. D'après une enquête de la section fermage de la FDSEA, en 1974, ce phénomène concernait au moins 3% de la SAUE de l'arrondissement de Roanne et jusqu'à 10% dans les communes péri-urbaines, où domine l'élevage charolais. Ce système est avantageux pour le propriétaire, qui n'est pas lié par un bail régulier. Il peut fixer chaque année le prix selon la loi de l'offre et de la demande et vendre à tout moment en terrain à bâtir, ce qui explique pourquoi la vente d'herbe est plus fréquente autour des villes. A la recherche du profit maximum, le preneur n'entretient pas la prairie. C'est souvent un maquignon, un boucher, ou encore un gros exploitant qui peuvent ainsi tourner la législation des cumuls. On comprend l'inquiétude des exploitants familiaux devant l'extension d'un système qui les éloigne de la maîtrise de leur outil de travail : la terre (29).

Fréquemment, le noyau de l'exploitation est formé de terres d'un seul tenant autour des bâtiments. Ce sont les acquisitions actuelles, au fur et à mesure des terres libérées qui accroissent le morcellement et peuvent conduire à un véritable éclatement, particulièrement en système herbager.

Le parcellement s'est atténué par échanges, mais là encore les contrastes entre la plaine et la montagne se sont accentués. Il ne constitue un problème que dans les Monts de la Madeleine et la montagne manufacturière. Dans la plaine, des blocs continus d'une dizaine d'hectares ne sont pas rares, d'autant plus que le bétail charolais doit disposer de vastes enclos. Les Monts du Lyonnais ont toujours eu de bonnes structures et c'est une des explications à l'essor qu'y a connu la nouvelle agriculture.

Tableau 10 - Le parcellaire d'exploitation en 1965

% d'exploitations	d'un seul tenant	morcelées (a)	très morcelées (a)	S.moyenne des blocs de culture (b)
Monts du Beaujolais C ^{on} de Belmont	12%	60%	28%	1,6 ha.
Monts de la Madeleine C ^{on} de St-Just-en-Chevalet	12,7	60,6	26,7	2,1
Plateau de Neulise C ^{on} de St-Symphorien de Lay	28,5	60	11,4	4,9
Monts du Lyonnais C ^{on} de Feurs (monts)	62	26,4	11,6	3
Plaine de Roanne C ^{on} La Pacaud. (nord)	22	67	10	7,5
C ^{on} Roanne (plaine)	30	52	18	5

(a) il s'agit de réponses subjectives données par l'exploitant

(b) bien entendu, la surface moyenne des blocs de culture varie avec la taille de l'exploitation. En dessous de 5 ha, elle est de 1,3; au dessus de 50 ha, elle est de 10,4 dans le canton de Roanne (plaine)

Source : Chambre d'Agriculture de la Loire (54), Inventaire des Exploitations agricoles du canton de ... , 1966.

Favorisé par l'Indemnité Viagère de Départ, on note depuis 1964 un rajeunissement sensible des exploitants, particulièrement marqué dans la Plaine de Roanne (+ 2,8% de moins de 35 ans et -4,2% de plus de 65 ans par rapport à 1955), mais sensible aussi dans les Monts de la Madeleine et le Plateau de Neulise (respectivement + 1,3, - 3,9 et + 1,4 et - 1,2%). Les monts du Lyonnais dans la Loire continuent à avoir les structures par âges les plus favorables, mais l'écart s'est considérablement réduit. Avec la Plaine de Roanne, il n'est

plus que de 2,7% au lieu de 9,8% en 1955, pour les moins de 35 ans.

Tableau 11 - Evolution de la répartition des exploitants par grands groupes d'âges

Âge des chefs d'exploitations (en %)	Plaine Roanne	Brionnais	Côte Roann.	Monts Madeleine	Plau Neulise	Monts du Lyonnais	
						Loire	Rhône
- 35 ans 1955	10,8%	12,8	12,4	7,4	11	20	15
1964	8	-	8	6	10	13	-
1970	10	8	7,4	7,3	11,4	12,7	11,6
+ 65 ans 1955	22,7%	24	25	25,4	20	18	19
1964	21	-	21	22	16	12	-
1970	16,8	20	22,4	18,4	14,8	12,3	22,6

b) la concentration au profit des exploitations viables depuis 1964

Les années 64-65 marquent aussi l'entrée dans une nouvelle phase de la mutation. Dans les premiers temps, la marge de progrès était telle que l'agriculteur pouvait suivre la modernisation sur de petites surfaces. L'application des recommandations d'un C.E.T.A. en matière d'intensification fourragère permettait de doubler le revenu agricole en quelques années et le recours temporaire au hors sol fournissait les moyens pour franchir le seuil des investissements nécessaires. Il ne va pas en être de même plus tard. Les crises des élevages contractuels, la dégradation relative des prix agricoles une fois résorbé le déficit de l'après-guerre, font que l'accroissement de la valeur ajoutée tient maintenant aux économies d'échelles. Or l'utilisation rationnelle des moyens de production demande de grandes surfaces ou au moins de fortes disponibilités en capitaux. La programmation menée en 1964 par le Centre de Gestion de la Loire sur l'avenir des exploitations agricoles du plateau de Neulise en 1985, aboutit à la conclusion que le passage d'un taux de diminution du nombre des exploitations de 2 à 3% entraînerait une augmentation de revenu agricole de 15 à 20% à l'est de la Loire, où la S.A.U. par U.T.H. est de 10,5 ha et de 50 à 60% à l'ouest, où la S.A.U. par U.T.H. est de 15,4 ha. On voit bien l'importance essentielle prise par un potentiel de départ suffisant (30). C'est ce que soulignent les études des économistes réunies par J. Boichard dans son article "Systèmes agricoles et structures d'exploitation en France" (31). Un fort produit par hectare n'est plus réservé aux petites surfaces. En 1967, en polyculture-élevage, il est de 1300 francs pour un niveau de 10 ha de SAU par UTH et de 1100 francs pour 55 ha. Si le revenu agricole (34) par ha. est supérieur dans le premier cas (900 f. au lieu de 450 f.), il n'en est plus de même, et de loin, pour le revenu agricole par UTH (9.000 francs

au lieu de 24.750 f.). En 1969, le coût de revient réel d'un litre de lait tombe de 150 centimes pour une production annuelle de 20.000 litres, soit 7 vaches laitières à 2.900 litres- la lactation moyenne observée en France- à 60 centimes pour 80.000 litres, soit 20 vaches laitières à 4.000 litres. On peut pallier le manque de surface au départ par un niveau d'instruction élevé ou de fortes disponibilités en capitaux, mais ces conditions sont tout aussi sélectives au sein des agriculteurs issus de la paysannerie. En résumé, le seuil des exploitations viables s'est déplacé et l'évolution est cumulative. Les exploitations viables sont condamnées à s'agrandir et ce sont les seules à pouvoir le faire. Elles assurent déjà l'essentiel de la production et ce sont elles qui façonnent l'agriculture de demain.

Or on ne peut demander aux recensements agricoles qui s'en tiennent à des différenciations quantitatives, certes utiles, comme la classe de taille, de les dégager. Heureusement, cette catégorie est assez bien représentée par les exploitations qui donnent leur comptabilité en gestion. Il est difficile d'avoir des séries qui se suivent, puisque l'agriculteur n'accepte cette sujétion que pendant quelques années, mais les centres de gestion définissent des groupes homogènes. On peut comparer leur évolution sur une longue période, même si les unités composantes ne sont plus les mêmes. Il faut bien sûr prendre les résultats obtenus comme des ordres de grandeur (32). On peut se rendre compte ainsi de la concentration de la terre qu'opèrent les exploitations viables (voir tableau 12). Alors que la surface moyenne par exploitation a augmenté de 10% en montagne et de 20% dans la Plaine de Roanne et le Plateau de Neulise, entre 1963 et 1970, elle double au niveau des exploitations laitières familiales suivies en gestion. Elle passe de 15 ha. en montagne et demi-montagne en 1963, à 30 ha. en côteau et demi-montagne en 1973, alors qu'est signalé en 1971 un groupe à 36 ha. de moyenne en "situation difficile", c'est-à-dire en montagne. L'exploitation à 2 UTH est devenue la norme et la SAU par UTH a augmenté de 50%. L'exploitation familiale laitière en plaine a connu une évolution parallèle : elle se situe en 1973 à un peu moins de 30 ha, avec le même rapport de SAU par UTH : une quinzaine d'ha. Au contraire, on ne constate pas d'augmentation sensible pour les exploitations laitières à grande surface, où l'augmentation de productivité de 50% a permis de réduire de 3 à 2 le nombre d'UTH, donc de se passer d'un salarié. Pour l'exploitation viande en grande surface, le maximum longtemps maintenu à 30 ha par UTH est aujourd'hui dépassé. Il s'en suit la réunion de deux ou plusieurs domaines, à la suite de la reprise par le propriétaire exploitant des fermes qui se trouvent libérées ou par achat. La concentration est souvent accompagnée de la constitution de G.A.E.C. familiaux ou d'associations de fait.

Tableau 12 - Evolution des structures et des résultats économiques des exploitations traitées en gestion par groupes, dans la Loire

A - Exploitations familiales, à dominante laitières situées en demi-montagne

	1963	1967	1972	1973
surface	15,2 ha	18,1	28,5	30
nb. UTH	1,60	1,65	1,8	2
SAU/UTH	9,5 ha	10,9	15,6	15,2
rev.agr./ha	780 f.	890	1080	920
rev.agr.net/ha			53	-248
rev.agr./UTH	7430 f.	9750	16800	12900

B - Exploitations laitières en plaine (Plaines du Forez et de Roanne)

	en surface moyenne				en grande surface			
	1969	1971	1972	1973	1963	1967	1972	1973
surface	19,6 ha	21,6	23,3	27,5	64,5	80	61,5	62
nb. UTH	-	1,85	1,4	1,7	3,7	3,4	2,2	2,3
SAU/UTH	-	13 ha	16	16	18	23,5	27,5	26,5
rev.agr./ha	-	1540 f.	1640	1300	-	-	1230	1145
rev.agr.net/ha	-	-	650	165	-	-	610	445
rev.agr./UTH	-	-	18000	20400	-	-	33800	29600

C - Exploitations produisant de la viande situées en plaine (Plaine de Roanne surtout)

	1963	1967	en S. moy.		en gde. S.	
			1972	1973	1972	1973
surface	63,5 ha	66,5	41	41	118	118
nb.UTH	2,2	2,3	1,5	1,5	2,6	2,2
SAU/UTH	29 ha	29	26	26	45	46,4
rev.agr./ha	830 f.	1030	635	700	645	535
rev.agr.net/ha	-	-	-35	-13	380	230
rev.agr./UTH	5200 f.	6800	16500	17400	29000	25675

// = changement d'échantillons - = nombre inconnu ou non significatif

A - de 1963 à 1967, série de 22 exploitations situées pour la plupart en montagne et demi-montagne ; 1972 et 1973, groupes d'exploitations laitières en "situation intermédiaire entre plaine et montagne", c'est-à-dire plateau de Neulise et zones marginales des massifs.

B - de 1963 à 1967, série de 5 exploitations de 2 UTH
de 1969 à 1971, série de 7 "exploitations laitières de faible dimension situées dans des conditions favorables"
1972 et 1973, deux groupes d'exploitations situées en plaine.

C - de 1963 à 1967, série de 6 exploitations charolaises avec polyculture
1972 et 1973, deux groupes d'exploitations.

Sources - Centre de Gestion des Exploitations de la Loire, Résultats de gestion de

2 - L'augmentation du capital d'exploitation et l'installation dans l'économie de marché.

Le recours au crédit et l'abandon progressif de l'autoconsommation ont profondément modifié les attitudes envers l'argent. Ils peuvent être suivis grâce aux statistiques du Crédit Agricole et à la comptabilité du groupe d'exploitations en gestion.

a) l'essor du Crédit Agricole

Tableau 13 - Evolution de l'activité du Crédit Agricole dans l'arrondissement de Roanne.

Année	Nb. bureaux	Nb. staires	Nb. comptes	Montant en M.f.1963		Répartition des prêts		
				Dépôts	Prêts en cours	C.T.	M.T.	L.T.
1945	1	-	-	1,7	-	10%	72%	18%
1952	1	2550	-	-	3,6	8	68	24
1957	1	3700	-	-	9,75	-	-	-
1960	2	-	3330	4	-	-	-	-
1963	2	3600	-	11	34,5	17,6	62,4	22,2
1967	5	5900	11150	32,5	92,3	7,8	71	22,2
1970	7	6900	17360	38,5	107	6,8	75,6	17,7

M.f = millions de francs; CT = court terme, MT = moyen terme
L.T. = long terme

- = pas de renseignement

Source : Crédit Agricole de la Loire : archives du siège social, Saint-Etienne

Comme dans toute la France, l'activité du Crédit Agricole a connu dans l'arrondissement de Roanne une remarquable progression. En 1945, il n'existait que le bureau de Roanne; en 1959, a été ouvert celui de Charlieu; en 1964, ceux de La Pacaudière et Saint-Symphorien-de-Lay; enfin en 1970 et 1971, ceux de Balbigny et du Coteau. De 1952 à 1970, le montant des dépôts a été multiplié par 20 et celui des prêts en cours par 30, en francs constants. Certes ce mouvement de fonds repose de plus en plus sur les ruraux qui ne vivent pas du travail de la terre et il n'est pas possible de délimiter leur part. On sait que le décret du 8.6.1959 a permis aux caisses locales d'accorder des prêts à moyen terme pour les habitations principales aux non-agriculteurs résidant dans les communes. Cependant tels qu'ils sont, les chiffres montrent la généralisation de l'usage du chèque et du recours au crédit parmi les agriculteurs. Le nombre des sociétaires est une donnée

précieuse, car cette qualité est réservée aux agriculteurs et aux professions para-agricoles: elle concernait un peu moins d'un exploitant sur quatre en 1952 et s'étend pratiquement à tous en 1970. La Caisse d'Epargne cesse d'être le seul établissement financier fréquenté par les paysans : en 1959, les dépôts des bureaux ruraux sont cinq fois supérieurs à ceux du Crédit Agricole, alors qu'en 1967 il y a égalité (33).

On peut dégager les deux grandes périodes de gonflement du recours au crédit par les agriculteurs. Ce sont les années 1955, 56 et 57, qui correspondent à l'acquisition du premier tracteur et les années 1964 et 65, qui correspondent à la reconstitution du troupeau laitier à la suite de la prophylaxie contre la tuberculose. Ces constatations sont recoupées par l'évolution de la répartition des risques agricoles dans les risques totaux enregistrés par la Banque de France de Roanne: leur part passe de 0,1% en 1951 à 1,3% en 1960, 10,6% en 1967 et 6,1% en 1973.

b) les enseignements des comptabilités d'exploitation.

L'étude des comptabilités des exploitations en gestion (34), qui correspondent assez bien -nous l'avons vu- aux exploitations viables, permet de suivre l'utilisation des moyens financiers. Nous l'avons menée pour les deux types de systèmes agricoles les plus répandus. De 1961 à 1973, le capital d'exploitation par hectare en exploitation laitière familiale de demi-montagne augmente de 50% en francs constants, ce qui, compte tenu du doublement de la surface moyenne pendant le même temps représente son triplement au niveau de l'exploitation. L'augmentation est particulièrement sensible dans les années 63-64, à cause du renouvellement du cheptel vif et de la modernisation des bâtiments d'élevage, ce qui entraîne l'apparition de ce poste. Cela se traduit par le quasi doublement des dettes entre 1963 et 1967. Le taux des capitaux propres passe alors par un minimum de 71% et l'endettement atteint, pour la première fois, le niveau du revenu agricole par hectare. Dans les exploitations viande, le capital d'exploitation reste en 1973 inférieur de 20% à celui de l'exploitation laitière familiale. Mais sa croissance pour tardive qu'elle ait été, fut très forte (+ de 200% en 2 ans) et régulière. Elle s'est accélérée avec la période de conjoncture favorable des prix, comprise entre octobre 1971 et mai 1973. La répartition montre la diminution relative des frais financiers (crédit d'embouche) et de matériel, au profit de la modernisation des bâtiments d'élevage au niveau des grandes surfaces, et de l'acquisition de cheptel vif, grâce au plus fort chargement des prairies.

Tableau 14 - Evolution du capital d'exploitation et des charges par hectare.

en f/ha	en expl. lait. de demi- montagne				en expl. viande				
	1961	1963	1967	1973	1961	1963	1967	1973	
capital d'expl ^{on}									
en f. constants	2280	2450	3513	5600	1400	1600	2200	4350	
en f. 1963	2420	2450	3200	3600	1530	1600	2000	2800	
dettes en f. 1963	//	523	935	790		400	600	620	
% de capitaux propres	//	78,5	71%	78%		75%	70%	78%	
Répartition du capital								(a) (b)	
- circulant	//	10%	9%	9%		18%	13%	11%	13%
- bâtiment	//	-	11%	11%		-	10%	4%	13%
- cheptel vif	//	60%	53%	53%		53%	50%	69%	58%
- matériel	//	30%	27%	27%		29%	27%	16%	16%
charges de struc- tures		265	365	530		{	{	410	540
" variables		510	610	770		{ 770	{ 920	65	110
% charges sur produit brut		43%	48%	64%		80%	75%	60%	68%

Pour la définition des échantillons, voir tableau 12.

(a) moyenne surface ; (b) grande surface

Source : Centre de Gestion des Exploitations de la Loire, Résultats de gestion des exercices 1965, 1967, 1973

Les charges variables que l'on peut affecter aux productions (engrais, semences, traitements, aliments du bétail, frais d'élevage, travaux pour tiers) sont depuis très longtemps très élevées en exploitation laitière, ce qui explique le haut niveau auquel se sont maintenus les prêts à court terme. Les charges de structure ont toujours été très fortes en grande exploitation viande avec polyculture, mais ce niveau est maintenant atteint par les exploitations laitières, où il a augmenté très vite. Aujourd'hui le rapport charges sur produit brut se tient entre 60 et 68% : cela signifie qu'il faut réaliser 3 francs de recettes pour obtenir 1 franc de revenu agricole. La part du revenu dans le produit brut est en constante diminution d'année en année. De 1963 à 1973, elle est passée pour l'exploitation laitière familiale et la moyenne exploitation viande de la moitié au tiers. Pour maintenir son revenu, l'agriculteur doit augmenter la surface et intensifier la production.

3 - Le progrès technique.

C'est le progrès technique qui permet d'accroître les rendements et la productivité. Il a porté essentiellement sur la motorisation, l'augmentation de la production fourragère et l'intensification de l'élevage.

a) motorisation, mécanisation et utilisation des engrais

Compte tenu de l'importance de la surface toujours en herbe, le Roannais est aujourd'hui surmotorisé. L'acquisition de tracteurs s'est faite tardivement : il n'y en avait pratiquement pas en 1955. La grande période se situe entre 1955 et 1958, mais le parc a encore augmenté de moitié de 1964 à 1970, au lieu du tiers seulement dans l'ensemble du pays. La plus grande densité par rapport à la SAU se trouve dans la montagne manufacturière, où les chevaux étaient rares en 1955. Ici, comme dans les Monts de la Madeleine, on est passé pratiquement de l'attelage de boeufs au tracteur.

Tableau 15 - La progression de la motorisation dans l'arrondissement de Roanne.

circonscription	chevaux 1955	Nombre par exploitation tracteurs			Nombre de tracteurs pour 100 ha de SAU	
		1955(a)	1963	1970	1955	1970
Plaine de Roanne	0,85	0,17	0,40	0,68	2,1	2,9
Pl ^{au} de Neulise	0,70	0,13	0,38	0,72	2,5	3,7
Côte Roannaise	0,40	0,07	0,20	0,40	2	3,6
Mts Lyonnais (Loire)	0,40	0,12	0,36	0,66	2,8	4,4
Con Belmont	0,18			0,66		5,3
Mts Madeleine	0,21	0,10	0,30	0,56	2	3,6
France	0,90	0,10	0,50	0,84	3,3	3,8

(a) pour la Loire, % des exploitations ayant utilisé un tracteur.

Sources : R.G.A. 1955, 1970; D.D.A Loire (44) Où en est l'agriculture de la Loire ? 1966

L'équipement en machines adaptées est incomplet et n'a suivi qu'avec retard. La modernisation des bâtiments a été peu poussée. L'installation de la traite mécanique n'existe en 1970 que dans une exploitation sur dix dans la Côte Roannaise et les Monts de la Madeleine, une sur huit dans la Plaine de Roanne, il est vrai dominée par l'élevage pour la viande, alors que la moyenne pour le département est d'une pour quatre.

La motorisation a entraîné l'abandon ou la mise en herbe des terres très pentues, que l'attelage de boeufs, qui verse moins facilement que le cheval, permettait seul de labourer. Au contraire, le tracteur facilite la remise en exploitation des terres délaissées sur les surfaces en faible

déclivité. De 1955 à 1970, la SAU a augmenté de 4,7% dans le Brionnais, mais diminué de près de 15% dans les Monts du Beaujolais et la Côte Roannaise, de 25% dans les Monts de la Madeleine. Sur le Plateau de Neulise, elle a diminué de 10,3% entre 1955 et 1963, mais augmenté de 10,7% entre 1963 et 1970.

L'emploi des engrais n'a pas fait de progrès considérables depuis 1967-1968, où la consommation par ha. restait inférieure de moitié à la moyenne française. Le Centre de Gestion qui suit en demi-montagne un échantillon cohérent d'exploitations laitières n'enregistre pas d'augmentation sensible compte tenu de la hausse des prix : la dépense par ha. est de 94 francs en 1963, 98 f. en 1967 et 149 f. en 1973. Les prairies permanentes qui constituent la majeure partie de la surface fourragère, sauf dans les exploitations laitières de plaine, continuent de ne recevoir que des apports insuffisants de scories phosphoriques. Cependant les fumures sur céréales se rapprochent de la normale et l'équilibre azote, acide phosphorique, potasse est à peu près atteint en plaine.

Tableau 16 - La consommation d'engrais dans les exploitations en gestion en 1973.

groupe d'expl ^{ons} culture	expl. laitières 1/2 montagne	expl. laitières plaine	viande grande surf.	viande moy. surf.
S. fourragère (1)	145 f.	220 f.	110 f.	90 f.
(2)	1-1,7-0,8	1-0,9-0,8	(a)	1-1,6-1,3
blé (1)	314 f.	317 f.		-
(2)	1-2-1,2	1-0,8-0,9		-
maïs-grain (1)	-	416 f.	-	-
(2)	-	1-1,05-0,95	-	-

(1) dépense en francs/ha

(2) équilibre N P.K

- pas de renseignement (culture peu pratiquée)

(a) rubrique spéciale pour la Plaine de Roanne

Source - C.G.E.A.C. (55) Résultats de gestion 1973, p. 14 et 16

b) la simplification du système agricole et l'évolution vers la monoculture de l'herbe.

Le système agricole restait caractérisé par un grand nombre de cultures, à la fois pour acheter le moins possible à l'extérieur et pour répartir les risques. Le carré de vigne est abandonné par les jeunes et la surface a reculé entre les deux recensements de moitié dans le Brionnais, des deux tiers dans la Plaine de Roanne, le Plateau de Neulise et les Monts du Beaujolais.

Elle a pratiquement disparu des adrets des Monts de la Madeleine. La pomme de terre, qui a été une culture très pratiquée sur le socle ancien, n'a cessé de décliner depuis 1950-53, à cause de la concurrence du Nord, puis de la fermeture des féculeries, celle de Feurs en particulier. On n'en conserve plus qu'une vingtaine d'ares pour la consommation familiale. On renonce au seigle pour la paille, au blé pour l'échange. On abandonne progressivement les cultures fourragères sarclées très exigeantes en main d'oeuvre : le maïs de pays, dont on donnait les tiges en vert, la betterave, le topinambour qui ne se conserve pas et qu'il faut arracher au fur et à mesure des besoins. Elles sont remplacées, dans les exploitations progressives, par la prairie temporaire et, depuis 1970, par le maïs fourrage, avec ensilage de l'herbe. Dans les exploitations contrôlées en gestion en 1973, la surface fourragère, dans le groupe laitier de demi-montagne est constituée à raison de 66% par la prairie permanente, de 13% par la prairie temporaire, de 11% par le maïs fourrage et de 10% par les cultures sarclées; dans le groupe laitier de plaine, la répartition est la suivante : 45%, 36, 15 et 4%; dans le groupe viande : 86,5%, 8, 3,5 et 2%. On voit le maintien du caractère extensif des exploitations viande et, dans le groupe laitier, les progrès plus rapides de la prairie temporaire et du maïs-fourrage en plaine qu'en montagne. Le recul des labours a porté surtout sur les céréales, comme le montre le tableau 17. Entre 1955 et 1970, leur superficie a diminué de 60% dans les Monts du Beaujolais, de moitié dans les Monts de la Madeleine et le Plateau de Neulise, de 40% dans la Côte Roannaise, de 36% dans la Plaine de Roanne et de 15% dans le Brionnais, où le point de départ était très bas. Cette évolution s'explique aisément si l'on compare leur marge brute (34) par hectare, avec celle de la surface fourragère principale, telle qu'elle ressort des comptes de gestion de 1973. En demi-montagne, elle est de 1900 francs pour la S.F.P. mise en valeur par l'élevage laitier, au lieu de 1000 ou 1100 f. pour le blé ou l'orge. En exploitation viande, la différence n'est que de 250 francs au profit du blé, alors que la prairie temporaire ne demande pratiquement pas de soins. En plaine, la marge brute du maïs (2200 f.) est équivalente à celle de la surface fourragère en exploitation laitière : on comprend l'extension des emblavures constatée depuis 1970, là où le rapport S.A.U./U.T.H. est élevé (35). Le recul des surfaces en céréales ne s'est pas traduit par une diminution de la production, l'emploi de nouvelles variétés et l'utilisation correcte des engrais ont entraîné un quasi doublement des rendements. En 1961, dans le canton de Belmont, ils n'étaient encore que de 17 quintaux par ha. pour le blé, 15 pour le seigle et 20 pour l'avoine. En 1973, pour les exploitations en gestion de la demi-montagne, ils sont de 31 pour le blé et l'orge. Pour celles de la Plaine de Roanne, ils sont passés de 23 pour l'orge et 28 pour

le blé en 1963 et 1964, à 34 pour l'orge, 42 pour le blé et 64 pour le maïs en 1973 (35). La plus grande partie de la récolte sert à la nourriture des animaux.

Tableau 17 - Evolution de la répartition de la SAU de 1955 à 1970

% S.A.U.	Brionnais		Pl ^e Roanne			Pl ^{au} Neulise			Mts Madeleine			M.A.L.T.	
	55	70	55	64	70	55	64	70	55	64	70	55	70
S.T.H.	84	83,6	62	70	75	65	65	76	61	64	65	68,5	81
céréales	7	5,5	15,5	16,6	10	14,3	14,5	10,1	17	15,3	14,3	14	6
cult. fg. et sarcl (a)	6,4	6,2	14,5	16	11,4	19,5	14	12,8	19,5	17	19,5	15	10

(a) le recensement de 1955 ne distingue pas les cultures sarclées non fourragères (pommes de terre)

M.A.L.T. = cantons de Monsols, Amplepuis, Lamure, Thizy (nord des Monts du Beaujolais)

Sources : R.G.A. 1955, 1970 - D.D.A., Où en est l'agriculture de la Loire? déc.1966.

L'orientation animale de l'agriculture a donc continué à se renforcer comme le montre l'examen des modes d'utilisation du sol. Ils se répartissent dans la région entre les trois types définis ci-dessous (36) :

M.U.S.	S.T.H.	céréales, p.de t.	cult.fourragères
herbager	plus de 70%	moins de 20%	moins de 15%
fouurrager	de 50 à 70%	moins de 20%	de 15 à 20%
herbager- polyculture	de 50 à 70%	de 20 à 30%	moins de 15%

En 1955, seul le Brionnais est de type herbager, les autres régions étant toujours du type herbager-polyculture. En 1970, la Plaine de Roanne et le Plateau de Neulise ont rejoint le Brionnais dans le type herbager et les Monts de la Madeleine et du Beaujolais sont entrés dans le type fourrager. Les types d'élevage bovin constituent aujourd'hui le critère fondamental de différenciation des systèmes agricoles. Nous les avons établis d'après la formule préconisée par le Service de la Région Bourgogne de la Statistique Agricole du Ministère de l'Agriculture, qui s'est spécialisé dans les problèmes de l'élevage charolais. Il ne retient pas la distinction entre vache laitière (VL) et vache reproductrice (VR), car les élevages développent de plus en plus une production de viande bovine jeune à partir de souches laitières croisées en charolais (37). Il propose la grille suivante fondée sur le rapport vaches (V) sur total bovins (B) :

	$\frac{V}{B} >$	0,66 :	orientation laitière (L)
0,5	$< \frac{V}{B} <$	0,66 :	" mixte avec production laitière (ML)
0,33	$< \frac{V}{B} <$	0,50 :	" " " viande (MV)
	$\frac{V}{B} <$	0,33 :	" d'embouche (E)

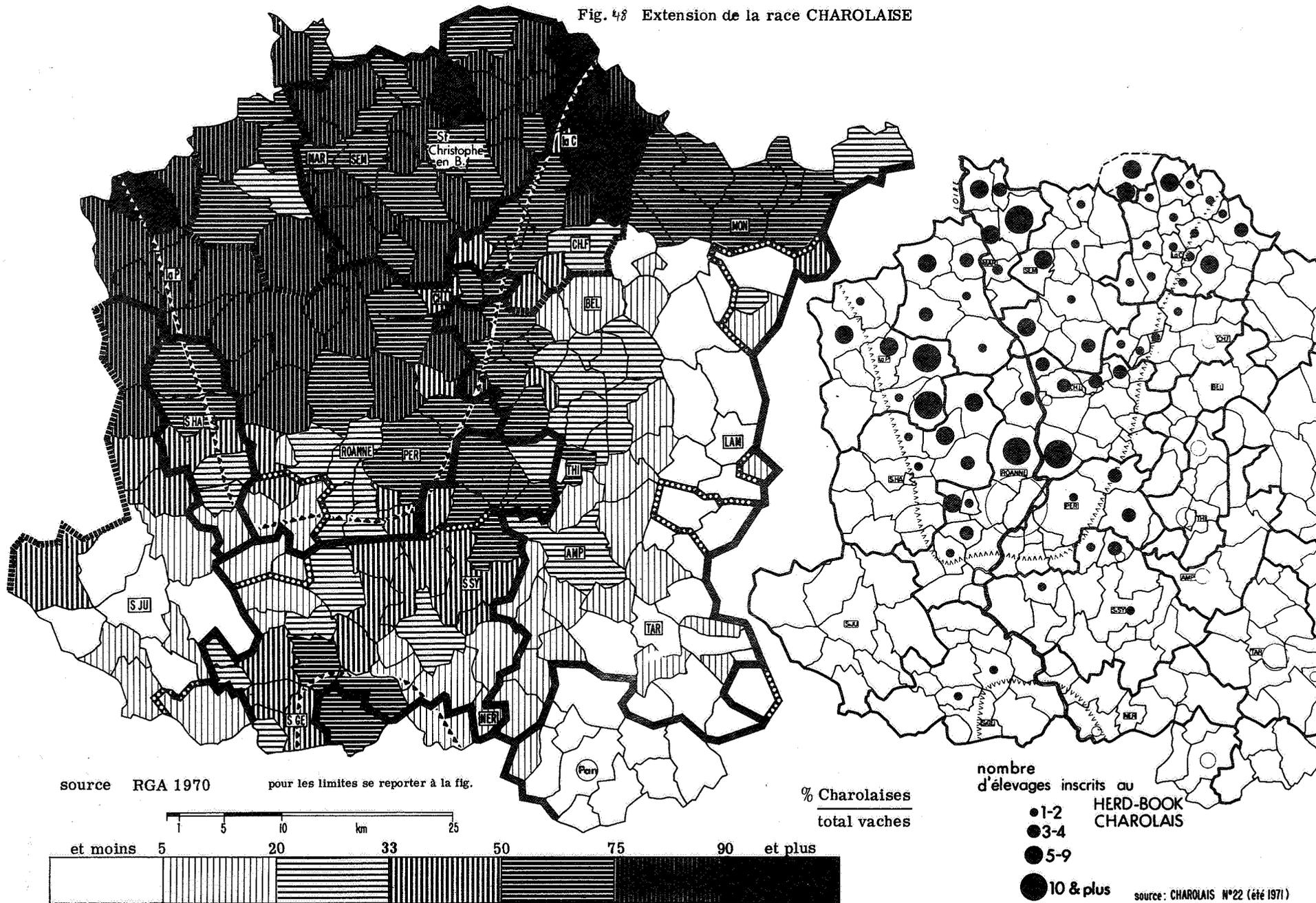
Tableau 18 - Evolution du type d'élevage bovin de 1955 à 1970

région	$\frac{V}{B}$ 1955	$\frac{V}{B}$ 1970	$\frac{VL}{B}$ 1970- vaches	type 1955	type 1970
Brionnais	0,31	0,40	0,18	E	E
Plaine de Roanne	0,32	0,41	0,34	E	MV
Côte Roannaise	0,70	0,57	0,66	L	ML
Monts Madeleine	0,63	0,57	0,78	ML	ML
Pl ^{au} Neulise	0,70	0,53	0,70	L	ML
Mts Beaujolais (MALT)	0,67	0,60	0,79	L	ML

Sources : R.G.A. 1955 et 1970

En dépit du ratio obtenu, nous conservons l'orientation d'embouche au Brionnais, car l'augmentation du nombre de vaches porte sur les reproductrices et traduit l'évolution bien connue de l'élevage charolais de l'embouche (38) vers le type naisseur-engraisseur, à cause de la difficulté de se procurer des maigres. Ailleurs, la place de l'élevage laitier s'est accentuée là où l'élevage d'embouche dominait (cas de la plaine de Roanne) et on constate l'inverse dans les Monts du Beaujolais, les Monts de la Madeleine, le Plateau de Neulise et la Côte Roannaise, où dominait l'élevage laitier. Il ne faut pas demander aux résultats au niveau de la petite région agricole de donner autre chose que la tendance d'ensemble. Toute spécialisation -et c'est particulièrement vrai pour l'élevage bovin- correspond aujourd'hui à un comportement individuel, au niveau de l'exploitation, commandé largement par le rapport UTH/SAU, puisque pour une surface équivalente, la marge brute est estimée en 1969 à 800 francs par U.G.B. en charolais et à 1300 f. par U.G.B. laitier, selon les comptes de gestion de 1969 (39). En fait, dans la Plaine de Roanne, les exploitants progressifs sur de petites surfaces ont choisi l'élevage laitier, alors qu'en demi-montagne, au-dessus de 40 hectares, l'exploitant se tourne vers l'élevage charolais (voir figure 48). D'autre part, il faut tenir compte de la conjoncture. Depuis 1968, le type dominant dans chaque P.R.A. a eu tendance à se renforcer, contrairement à l'évolution constatée entre les deux recensements. Le prix du lait a été très mal rémunéré de

Fig. 48 Extension de la race CHAROLAISE



1967 à 1971 (voir tableau 20), alors que celui de la viande montait en flèche. La partie "flottante" du cheptel des exploitants non spécialisés de la plaine et de la demi-montagne est passée du lait à la viande. Au contraire, en montagne, les exploitations viables renforcent l'orientation laitière, qui est pour eux la plus rentable. C'est pourquoi, à l'intérieur de l'aire de ramassage de la Coopérative Laitière de Roanne, on constate depuis 1965 une évolution très sensible. En 1965, la plaine dans sa plus grande partie, l'est du Plateau de Neulise et l'ouest des Monts du Beaujolais assuraient 45% de la collecte, contre 38,7% aux Monts de la Madeleine, à la rive droite du Plateau de Neulise et au nord des Monts du Forez, (voir figure 49). En 1970, ces pourcentages sont inversés : 37,7 contre 47,4%, alors que l'apport de la Côte Roannaise et des communes de la plaine autour de Roanne s'est stabilisé, de 16,3 à 16,9%. Depuis lors, la part du secteur de ramassage de Saint-Thurin, qui englobe le sud des Monts de la Madeleine et le nord des Monts du Forez s'accroît de 1% chaque année (40).

c) l'intensification de l'élevage.

Les petits élevages ne tiennent pas une place considérable : la région dans son ensemble compte 40.000 porcs, 25.000 ovins, 12.000 chèvres. Partout l'élevage fermier qui pourvoit à l'autoconsommation ^{et} permet quelques ventes a décliné. Le troupeau porcin a reculé dans la montagne manufacturière et le Brionnais. Il n'a connu un accroissement des trois quarts, comparable à celui des Monts du Lyonnais et de la Loire entre 1955 et 1970, que dans le Plateau de Neulise. Les ateliers naisseurs et engraisseurs qui s'y sont développés sont souvent de petite taille et ont échappé à une intégration rigoureuse. Le nombre d'ovins a diminué dans les Monts de la Madeleine, comme dans les Monts du Forez, à cause de la disparition des petits troupeaux, mais a augmenté dans le Brionnais et la plaine de Roanne grâce à la constitution d'élevages spécialisés. On trouve deux fois moins de chèvres en 1970 qu'en 1964, sauf dans la vallée de l'Azergues et autour de Roanne, où des exploitations se sont tournées vers la vente du lait à la coopérative de Tarare ou la vente directe du fromage. L'élevage industriel des volailles est peu important. Lors du recensement de 1970, on n'a compté qu'une soixantaine de poulaillers de poules pondeuses avec 100.000 unités et une centaine pour le poulet de chair avec 300.000 unités. Ils ont été plus nombreux dans les années soixante, quand on recherchait un appoint financier nécessaire à la modernisation. Beaucoup ont été abandonnés, en raison des crises multiples de mévente. Aujourd'hui à côté des petits ateliers autour des villes, pour la vente directe, les élevages de 2 à 12.000 pondeuses et de 5 à 15.000 poulets de chair sont groupés autour des abattoirs de Monsols et de Saint-Martin d'Estreaux, qui se ravitaillent d'ailleurs largement en dehors de la région. Les autres

organismes intégrateurs (firmes privées d'aliments du bétail et C.B.A. de Feurs) ont passé quelques contrats avec de grands exploitants de la plaine, qui trouvent dans le hors sol le moyen d'occuper à temps plein un salarié, ou lorsque l'exploitation familiale doit faire vivre les ménages du père et du fils : c'est le cas à Saint-Priest-Laprugne où l'on trouve huit élevages de poulets de chair et autour de Chauffailles, pour la production d'oeufs.

Tableau 19 - Evolution du cheptel de 1955 à 1970

Régions en %	bovins			vaches			VL	porcins	ovins	chèvres
	55/70	55/63	63/70	55/70	55/63	63/70	63/70	55/70	55/70	63/70
Brionnais	+ 43	-	-	+ 122	-	-	-	+ 2	+ 75	-
Plaine Roanne	+ 54	+ 36	+ 13	+ 98	+ 120	- 7	-16,6	+ 43	+ 75	+ 6
Plateau Neulise	+ 96	+ 50	+ 25	+ 43	+ 50	+ 3	- 14	+ 95	+ 13	- 50
Côte Roannaise	+ 57	+ 50	+ 4,5	+ 22	+ 40	- 13	+13,3	+ 68	+110	- 42
Monts Madeleine	+ 35,5	+ 40	- 5,5	+ 24	+ 23	+ 3	-18,5	+ 38	- 50	- 45
M.A.L.T.	+ 35	-	-	+18,5	-	-	-	- 8	+ 33	-

Sources : voir Tableau 17

L'essentiel est l'élevage bovin: le troupeau laitier apporte de 60 à 75% du revenu dans les exploitations laitières suivies en gestion en 1973 et le troupeau charolais de 60 à 70% dans les exploitations viande. La comparaison entre les deux recensements de 1955 et 1970, tous les deux effectués en hiver, fait ressortir une importante augmentation en quantité. Le cheptel a doublé dans le Plateau de Neulise, augmenté de moitié dans la Côte Roannaise, la Plaine de Roanne, le Brionnais et d'un tiers dans les Monts de la Madeleine et du Beaujolais, où la disparition des petites étables se fait sentir. Le nombre moyen de bovins par exploitation a généralement plus que doublé : il est passé de 9 à 26 dans la Plaine de Roanne (dont de 3 à plus de 9 pour les vaches), de 8 à 22 dans le Brionnais (dont 2,5 à 9 vaches), de 6 à 16 sur le Plateau de Neulise (dont de 4 à 9 vaches), de 6 à 13 dans les monts du Beaujolais et de 6 à 10,5 dans les Monts de la Madeleine, avec de 4 à 6 vaches dans les deux cas. Il ne faut certes pas accorder de valeur absolue à ces rapports, car les chiffres de 1955 étaient vraisemblablement sous-estimés et la comparaison devrait porter sur les U.G.B. : or, pour la viande, on produit des bêtes de plus en plus jeunes.

L'élevage charolais n'a pas connu de transformations profondes en dehors de la disparition de l'embouche pure. Mis à part les cas peu nombreux d'élevages à l'auge, il continue de reposer sur la prairie permanente, seulement

améliorée par des apports plus importants d'engrais. La densité d'U.G.B. par ha de S.F.P. reste faible : 0,7 vraisemblablement en 1955, 0,9 entre 1963 et 1970. Elle a augmenté plus rapidement depuis la hausse des cours de la viande : elle est de 1,1 en 1973 pour les exploitations suivies en gestion.

Les progrès de l'élevage laitier sont beaucoup plus sensibles. Ils concernent à la fois la quantité et la qualité du troupeau. La densité moyenne d'U.G.B. dans les exploitations laitières de la Loire suivies en gestion est maintenant de 1,2 par ha. de S.F.P. en demi-montagne et de 1,40 en plaine. Le rendement moyen par vache laitière est passé dans les mêmes exploitations de 3050 litres en 1963-65 à 3.600 litres environ en 1973 (35). Ces résultats fort honorables ne sont le fait que d'une minorité. Pour les cantons de Monsols, Amplepuis, Lamure et Thizy, en 1970, la moyenne des lactations est estimée à 2800 litres, soit moins que la moyenne nationale, qui était de 3.000 litres en 1967 alors qu'elle était de 3.750 litres pour les exploitations soumises au contrôle laitier (41). Il y a pourtant un progrès d'ensemble, puisque la lactation moyenne était inférieure à 2.000 litres en 1955 et que le nombre des vaches laitières a fortement augmenté.

Tableau 20 - Evolution des livraisons à la Coopérative Laitière de Roanne (URCVL exclue)

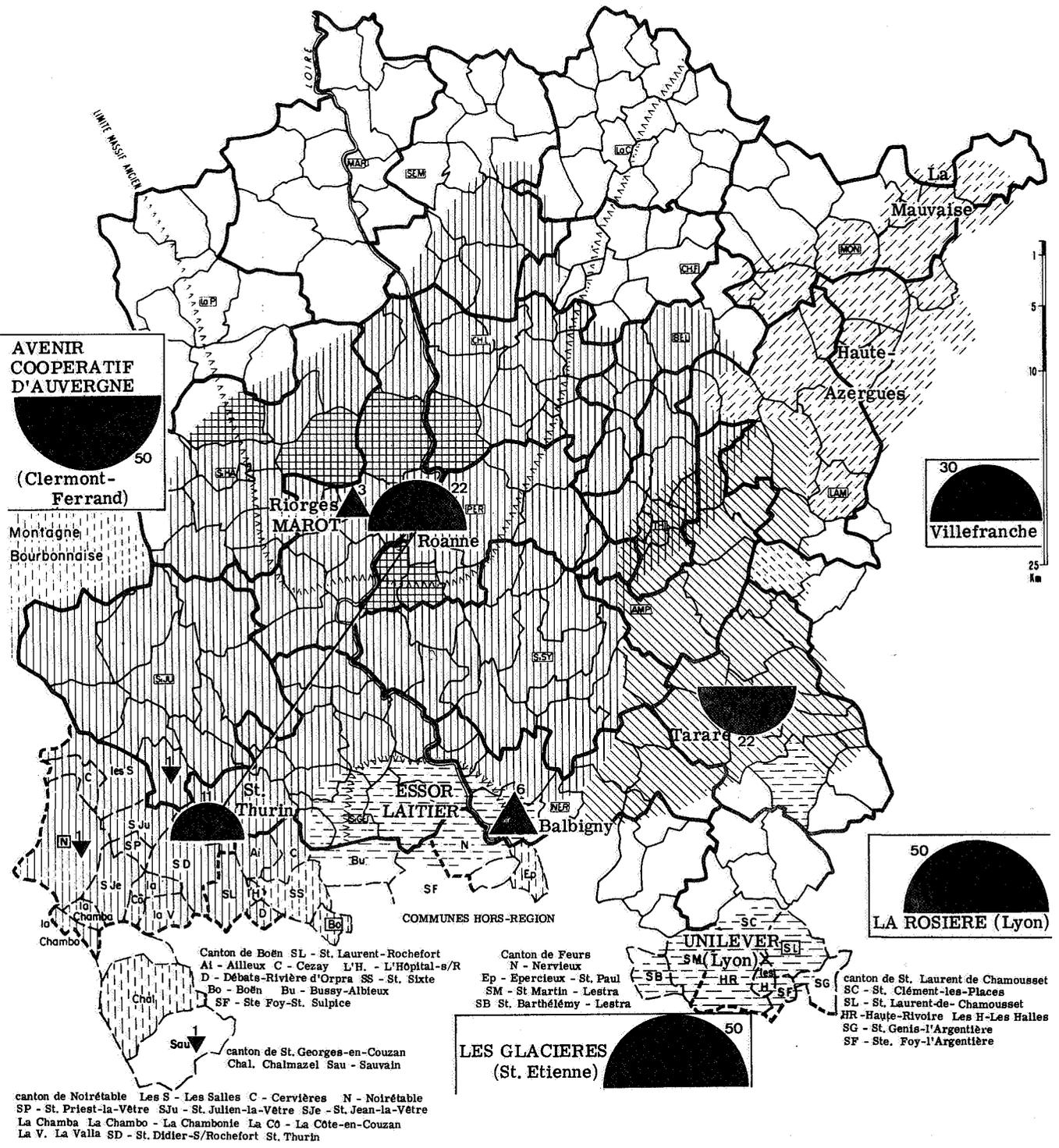
exercice du 1.4 au 31.3	nb. livreurs	quantité (M.l.)	taux mat grasses (g/l)	litrage /expl ^{on}	densité km parcouru	frais ramass. l./km	prix au producteur cent. courants	cent. 1966	
1960-61	544	-	36,95				33,88	40,80	
1961-62	558	5,8	37,05	28,5		3,90	35,05	40,60	
1962-63	712	7	37,32	27,5		3,77 ^{cent.}	38,47	41,5	
1963-64	1038	11,1	37,66	32		3,51	39,91	42,4	(a)
1964-65	1300	12,85	37,80	28		3,84	42,09	43	(b)
1965-66	1384	15	38,16	31,64		3,54	43,20	44	
1966-67	1500	19,5		35,6		3,34	45	45	
1967-68	1724	23,3	38,30	37	24,2	2,98	45,23	44,8	
1968-69	1880	27,7	37,90	40,4	28		44,65	42,8	(c)
1969-70	1775	26,8	37,47	41	27		48,69	41,50	
1970-71	1782	25,7	37,29	39,4	27		51,85	43,2	
1971-72	1760	30	37,49	46,5	32,5		59,45	46	(d)
1972-73	1738	30,7	37,3	48,5	33	3,10	63,50	44	
1973-74	1680	31,9	37,37	52	34,5 (40 en 74-75)	3,59	65,05		

(a) rattachement coopérative Cours

(b) sécheresse

(c) rattachement du secteur ouest d'Unilever

(d) début équipement froid à la ferme



affiliée à ORLAC
 coopératives
 négociant privé
 fourmes
 CHIFFRES EN MILLIONS de LITRES

Fig. LES AIRES de RAMASSAGE DU LAIT

Les statistiques des coopératives sont les seuls éléments précis qui nous permettent de suivre l'évolution de la production dans notre région. Pour la coopérative de Roanne, dont l'aire de ramassage déborde largement l'arrondissement, la collecte est passée de 6 millions de litres en 1961, au moment de la réorganisation consécutive à une semi-faillite et du rattachement à l'O.R.L.A.C. (42), à près de 28 millions en 1969 et à 32 millions en 1973, après une période de repli liée à la baisse du prix réel du lait entre 1967 et 1971. Pour la coopérative de Tarare, elle est passée de 2,5 à 15 millions de litres en 1970, dont 5 par l'intermédiaire des syndicats laitiers rattachés à l'U.R.C.V.L. (43) et à 25 millions en 1973, ce qui témoigne d'une densité bien plus forte, puisque l'aire de ramassage centrée sur le bassin d'Amplepuis est bien moins étendue (voir figure 50 et tableau 20). La courbe ascendante de la collecte est bien sûr liée à l'augmentation du nombre des livreurs, passé de 550 en 1961 à 1700 en 1973 à Roanne et de 350 en 1955 à 850 à Tarare. Cela est dû au déclin des ramasseurs privés, mais essentiellement au passage de l'autarcie, avec fabrications fermières dont l'excédent est vendu, à une spécialisation croissante. Elle s'établit au fur et à mesure de l'extension du circuit de ramassage (44) : entre 1964 et 1968, le kilométrage parcouru chaque année passe de 700.000 à un million, pour la coopérative de Roanne. L'adoption du froid à la ferme, par l'acquisition d'un tank réfrigérant, dont l'essentiel du coût est remboursé par une retenue sur les livraisons, renforce l'orientation prise. La coopérative de Tarare a achevé l'équipement de sa zone en 1970. Celle de Roanne, qui a commencé à partir de 1970 par les exploitations les plus importantes opère actuellement l'équipement systématique par secteur (45). Le litrage quotidien fourni en moyenne par coopérateur entre 1961 et 1973 est passé de 30 à 52 litres à Roanne et de 20 à 55 litres, de 1950 à 1970, à Tarare. Il faut bien sûr tenir compte dans cette augmentation de l'élimination des petites étables : le nombre des livreurs directs à Roanne est tombé de 1880 à 1680 entre 1968 et 1973. Cependant, il subsiste encore 300 livreurs de moins de 30 litres par jour, ce qui correspond à 3 à 4 vaches au plus.

L'accroissement de la production laitière est dû au progrès de l'alimentation et à une meilleure conduite du troupeau. Le tableau 21 montre qu'à l'élevage laitier dominant, correspondent dans la S.T.H. une forte proportion de prairies de fauche particulièrement soignées, et une proportion de cultures qui peut atteindre 40% de la S. A.U.E., à peu près également réparties entre les cultures fourragères et les céréales.

Tableau 21 - Répartition de la surface fourragère principale en 1970 (les circonscriptions sont classées en fonction de l'intensification laitière croissante).

Circonscription en % de la SFP	SHT fauchée	STH non fauchée (a)	cult. fg. et sarcl.	cult. fg. sarel.	prair. artif.	prair. tempo- raire	maïs fge	cult. fg. cérééal	S.F.P. (ha)	en % SAUE
Brionnais	22	72	6	0,9	2	3	0,1	1	30.000	93
Plaine Roanne	39,2	60	10,8	1,8	3,5	5	0,5	0,88	39.900	88,5
c ^{on} Belmont	42,2	51,8	6	1,2	3,3	2,4	0,2	0,85	4.430	92,5
c ^{on} Chauffailles	30	60,3	9,7	1,7	0,8	6,6	0,6	-	7.000	90
Plau Neulise	36	50,7	13,3	2,8	4	5	1,5	1,06	23.765	80
monts du Beau- jolais (Rhône)	40	50	10	1,5	1,5	5,5	1,5	1,05	29.250	87
Côte Roannaise	35	50	15	3,2	5,4	5,7	0,7	0,9	6.600	60
Mts Madeleine	44,4	32,2	23,4	2,5	7,4	13,1	0,5	1,02	8.100	81
Mts Lyonnais c ^{on} St-Symphor. s/Coise	48	33,2	18,8	1,8	6,3	5,3	3,1	1,2	9.450	78

(a) Dans la STH non fauchée, les landes et parcours sont compris pour le cinquième de leur superficie réelle.

Source : R.G.A. 1970

L'intensification fourragère est liée aujourd'hui à l'extension de la prairie temporaire et du maïs fourrage pour l'ensilage. Celui-ci qui permet la bonne conservation des unités fourragères nécessite le travail simultané de quatre tracteurs :

- un pour tirer l'ensileuse,
- un pour recevoir le fourrage coupé,
- un pour faire le va-et-vient entre le champ et le silo,
- le dernier pour tasser l'herbe dans le silo-tranchée.

L'exploitant familial ne peut le pratiquer qu'en association, par entr'aide ou à l'intérieur d'une CUMA ou d'une banque de travail. A cause des frais qu'il occasionne et du refus de l'individualisme qu'il implique, l'ensilage n'est pratiqué que par un petit nombre. Les études de gestion prévisionnelle réalisées par la Coopérative d'Élevage du bassin Lyonnais montrent que le maïs fourrage est la culture fourragère qui dégage la plus forte marge brute par hectare (46). Sa progression a été retardée un temps par l'orientation de la recherche agronomique vers la dessiccation de la luzerne : ce fut une réussite technique, mais que son coût de revient rendait impraticable. A la fin des années 60, on se penche sur le mode de culture du maïs ensilage : variétés, date des semis, densité. Les expériences conduites en montagne par la SOMIVAL amènent à la conclusion que sa culture est possible jusqu'à 650 mètres, avec

des variétés précoces à semer début mai en situation bien exposée (47). On voit l'avance prise par les Monts du Lyonnais, où le maïs fourrage couvre déjà 3% de la S.F.P. lors de la campagne 1969-1970. L'intensification est liée également à l'utilisation de concentrés à base de farines, d'autant plus économiques qu'ils sont préparés à la ferme, à partir de céréales récoltées. La comptabilité des exploitations de la Loire suivies en gestion établit le lien entre le rendement laitier et le complément en concentrés. Pour les exploitations de demi-montagne, le rendement est de 3.000 litres pour 710 kilos de concentrés par vache et par an; pour les exploitations de plaine en grande surface, le rendement est de 4.000 litres pour 926 kilos. "Si de ces rendements laitiers, lit-on dans les Résultats de gestion de 1973, on recherche l'équivalent en lait que représente la valeur des concentrés consommés, on parvient à des rendements "corrigés" proches de 3.000 litres, assez voisins entre les groupes" (48).

L'herbe cultivée coûte cher. Pour qu'elle soit rémunératrice, elle doit être donnée à des "transformatrices" de qualité. Cet effort a été mené à bien, grâce d'abord à la généralisation de l'insémination artificielle, puis d'une façon radicale en 1964-65, au moment de la prophylaxie contre la tuberculose, par le remplacement des bêtes "de pays", dont beaucoup réagissaient, par des laitières de souche contrôlée. La "race de pays" était constituée à partir de races locales, modifiées au hasard des croisements. Dans les monts du couchant, on trouvait la "race de montagne" mélange de ferrandaise, originaire d'Auvergne, mince et rustique, caractérisée par ses longues cornes, de brune des Alpes et de charolais pour la force, et dans les monts du Beaujolais on trouvait les "jaunes", qui avaient beaucoup de sang charolais. On aboutissait à des animaux aptes au travail, mais à faible rendement en viande et en lait : quelques litres seulement par jour, ce qui est peu, même s'il est riche (49).

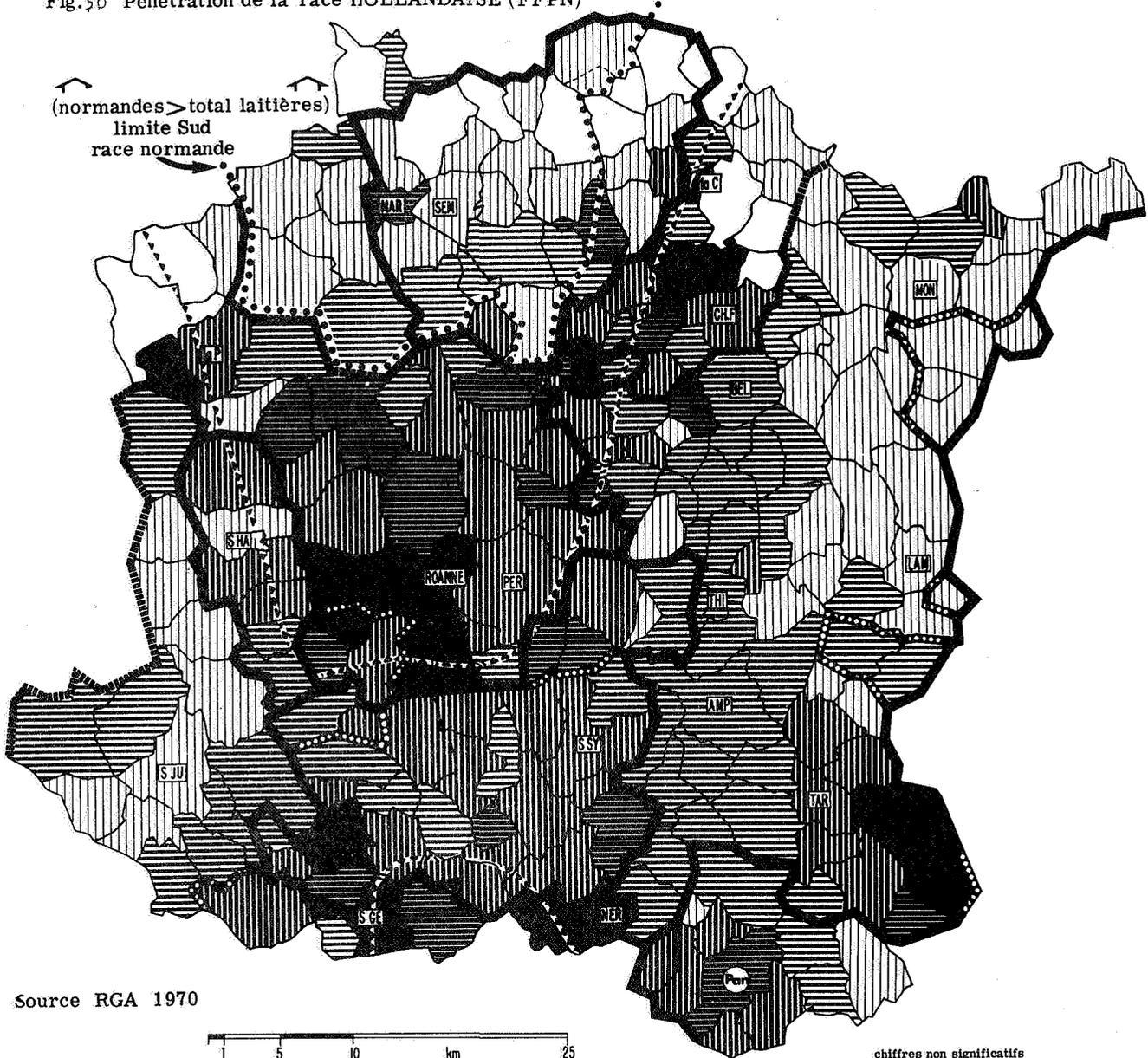
Tableau 22 - Répartition du troupeau de vaches laitières ou de vaches reproductrices selon les races, d'après le R.G.A. de 1970.

race région	FFPN	% des V.laitières		% V.reprod. charolaises
		pié rouge	autres (a)	
Plaine de Roanne	51	31	18	97
Côte Roannaise	46	34	20	85
Plateau de Neulise	41	39	20	95
Centre Mts Beaujolais (b)	19	71	10	81
Monts Madeleine	17	20	63	71

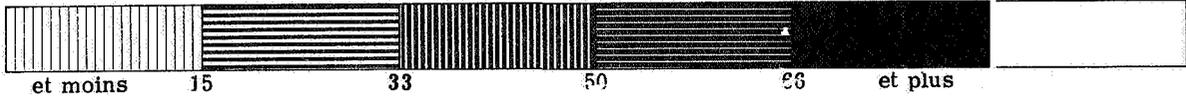
(a) autres races, métis, "race du pays"

(b) cantons de Lamure, Amplepuis et Thizy.

Fig. 50 Pénétration de la race HOLLANDAISE (FFPN)



chiffres non significatifs
(moins de 10% de
vaches laitières)



pour les limites se reporter à la fig.

% hollandaïses/total laitières

Le troupeau actuel se partage à peu près également entre la hollandaise, officiellement la Frisonne française pie noire (FFPN) et la pie rouge de l'est, formée de plusieurs rameaux, dont les mieux représentés ici sont les montbéliardes et, secondairement, l'abondance. En simplifiant, la hollandaise, réputée exigeante et meilleure laitière est la race de plaine, alors que la pie rouge, qui passe pour meilleure transformatrice dans des conditions difficiles et meilleure bouchère quand elle est sacrifiée, est la race de la petite exploitation familiale en montagne et demi-montagne. En fait, le choix tient largement à des traditions d'étable. Les champions de la pie rouge disent que la supériorité laitière de la pie noire n'est due qu'à une sélection plus poussée, tandis que l'on constate sur la figure 51 la montée en altitude de la pie noire, qui n'est vraiment exclue que de la Haute Azergues et du nord des monts de la Madeleine.

Comme l'indiquent les tableaux 19 et 22, le troupeau laitier a diminué en nombre et en valeur génétique, ces dernières années, à cause de l'importance des croisements industriels en charolais et du nombre élevé des vaches croisées, utilisées comme reproductrices et traites à l'occasion. Ainsi, dans les monts du Beaujolais, durant l'exercice 1969-1970, 31% seulement des 4584 montbéliardes inséminées artificiellement l'ont été en race pure, de même que 22% des 554 abondances et 44%, dont 18% en holstein, des 1574 FFPN, tandis que 70% des 3188 diverses l'ont été en charolais (50). Cela s'explique par l'augmentation de la surface moyenne des exploitations et l'avantage conjoncturel que les cours de la viande avaient pris sur le cours du lait : en 1972, un veau de huit jours croisé charolais était vendu 1000 francs ! Ce mouvement, qui s'atténue aujourd'hui, constituait une menace, en l'absence d'un courant compensatoire suffisant d'achat de génisses laitières.

Toutes ces transformations techniques, qui ont modifié le visage de l'agriculture régionale, se sont accompagnées de l'abandon de bien des traits traditionnels de la mentalité du paysan. Ils ont fait place à des habitudes nouvelles envers le marché, envers l'argent, envers la "science" véhiculée par l'écrit ou les "gens de la ville"; à des habitudes nouvelles aussi, dans la vie de tous les jours, au niveau de la consommation et des loisirs, au niveau du comportement envers la femme, l'enfant et les parents. Ces attitudes nouvelles que l'on a pris l'habitude de dénommer "urbanisation des mentalités" (51), ont touché à un moment ou à un autre, en dehors des plus âgés et des zones sclérosées d'élevage charolais, la quasi totalité des exploitants. Cela montre l'ampleur et la généralisation de la mutation qu'ont connue, depuis 1955, même les campagnes de médiocre agriculture.

NOTES CHAPITRE III A : L'AGRICULTURE

(1) Les sigles suivants sont utilisés :

P.R.A. : petite région agricole

G.R.A. : grande " "

S.A.U. : surface agricole utile : terres labourables, prés permanents, vignes et vergers, jardins.

S.A.U.E. : surface agricole utilisée (c'est la SAU, moins le sol des bâtiments et des cours et les landes et friches non productives).

S.T.H. : superficie toujours en herbe.

S.F.P. : surface fourragère principale (S.T.H.+ plantes sarclées fourragères + cultures fourragères, c'est-à-dire prairies temporaires et artificielles et fourrages annuels comme le maïs fourrage)

F.F.P.N. : française frisonne pie noire, race laitière dite communément hollandaise

U.G.B. : Unité de Gros Bétail. Equivaut à une vache de 500 kilos produisant 3.000 litres de lait

C.E.T.A. : Centre d'Etudes Techniques Agricoles

C.U.M.A. : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

G.A.E.C. : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

S.A.F.E.R. : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

S.O.M.I.V.A.L. : Société de Mise en Valeur Auvergne-Limousin

F.N.S.E.A. : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

F.D.S.E.A. : " Départementale " " " "

C.N.J.A. : Centre National des Jeunes Agriculteurs

M.O.D.E.F. : Mouvement de Défense des Exploitations Familiales

J.A.C. : Jeunesse Agricole Chrétienne

J.A.C.F. : " " " Féminine

U.T.H. : Unité de Travail Humain

P.A.T. : Personne-Année Travail
équivalant à un travailleur effectuant 300 jours ou 2600 heures de travail, par an.

(2) Maxime RODINSON, Centre de Gestion des Exploitations Agricoles de la Loire, (C.G.E.A.L.) (56), Essai de comptabilité du secteur agricole (exercice 1965), 16 p. et 12 tableaux, sans date, tableau 1.

(3) La liste des enquêtes pour le région Rhône-Alpes est disponible au SERVICE REGIONAL DE STATISTIQUES AGRICOLES, S.R.S.A., 55, rue Mazonod, Lyon.

(4) S.R.S.A. RHONE-ALPES, La Coopération agricole dans la région Rhône-Alpes, d'après les résultats du Recensement Général de la Coopérative Agricole de Lyon, 1966, 4ème tr. 1971, 113 p.

(5) Cette enquête a fait l'objet d'une publication au niveau départemental et au niveau de chaque canton.

D.D.A. DE LA LOIRE (44), Où en est l'agriculture de la Loire ?, Chambre d'Agriculture, Saint-Etienne, déc. 1966, 78 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE (C.A.L.) (54), Inventaire des Exploitations agricoles du canton de

(6) Le S.R.S.A. RHONE-ALPES a publié à partir de cette enquête :

La structure des exploitations agricoles en 1967, premiers résultats, sans date, 136 p.

et des études particulières, dont les résultats sont parfois critiqués à cause de la nature de l'échantillon-maître, comme :

Situation successorale et perspectives du nombre d'exploitations, déc. 1970, 92 p. et annexes.

- (7) Jean-Pierre HOUSSEL (15), Les comportements dans le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne en pays développé, p.169-172
- (8) Nous reprenons ici les classifications d'André FEL (11) dans Les Hautes terres du Massif Central.
- (9) J. KLATZMANN, La localisation des cultures et des productions animales, 477 p., thèse lettres, Paris, 1955, p.25-26.
Le coefficient d'intensivité prend pour référence la S.A.U. et affecte l'indice 150 aux céréales et aux cultures fourragères, 400 aux plantes sarclées, 500 à la vigne, 1000 aux cultures fruitières et florales.
- (10) Jean BOICHARD (3), Systèmes agricoles et structures d'exploitation en France, 1974, princ. p. 89 et 93-94.
- (11) Ouvrage cité note 2. Dans l'arrondissement de Roanne, on a regroupé le Plateau de Neulise, la Plaine de Roanne, la Côte Roannaise et les Monts de la Madeleine, qui y sont tout entier contenus. Dans le reste du département, on a par commodité laissé la partie de la région Monts du Lyonnais comprise dans l'arrondissement. Si on avait eu les données exactes pour l'arrondissement, l'écart entre celui-ci et le reste du département aurait été plus réduit.
- (12) S.R.S.A. RHONE-ALPES, Bulletin de statistique agricole, n° 3, 1974, Les comptes de l'agriculture de la région Rhône-Alpes, p.77.
- (13) Pierre TOULAT, Ange BOUGEARD, Joseph TEMPLIER, Les chrétiens dans le monde rural, Le Seuil, 377 p., 1962, p.43.
- (14) Richard SCEAU, La coopération agricole dans la région Rhône-Alpes, in R.G.L. n° 3, p. 259-296, 1972, carte p.264-265.
- (15) OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES, Archives de la section de la Loire.
- (16) La population agricole est la population des ménages dont le chef est un actif agricole.
- (17) Michel GERVAIS, Jean WEIL, Claude SERVOLIN, Une France sans paysans, Paris, Ed. du Seuil, Coll. Société, 128 p., 1966.
- (18) Jean BOICHARD § §, Quelques éléments de la vie rurale entre Loire et Allier, R.G.L. 1962, p.271.
- (19) C.G.E.A.L. (55), Résultats de gestion de l'exercice 1972, p.17
- (20) Les C.E.T.A. qui existent en 1970 sont d'implantation ancienne. Le C.E.T.A. de la Côte Roannaise a ses adhérents répartis entre la Côte (Villemontais) et la Plaine (Lentigny, Ouches).
Les exploitations en gestion diffèrent beaucoup d'une année à l'autre. En dehors de celles qui font partie du réseau de la C.E.E. et sont rémunérées pour cela, c'est une sujétion telle que l'exploitant ne s'y maintient que le temps nécessaire à avoir un bilan utilisable. Mais leur localisation ne varie guère.
- (21) La carte de l'implantation de la J.A.C.F. en 1945 a pu être établie grâce à l'obligeance de Mme André Petitbout, née Marinette Brunelin, qui a été responsable de la Fédération de Roanne et qui m'a communiqué ses carnets de réunions. L'implantation de la J.A.C. (masculine) était fort voisine.
- (22) Lors de la constitution de la Corporation Paysanne en 1940, tous les anciens syndicats agricoles ont été dissous. A la Libération, l'unité de la représentation agricole a été maintenue dans le cadre de la F.N.S.E.A.
Sur le rôle régional du Sud-Est pendant la période précédente, voir Livre I p.156-157.
- (23) La Caisse Régionale de Crédit Mutuel du Sud-Est n'avait plus de bureaux dans la Loire depuis la Libération. La Caisse d'Economie, créée en 1913, a été remise en activité en 1966, quand un décret a donné un droit de regard à la Caisse Nationale de Crédit Agricole sur les Caisses Régionales. Elle s'est installée à Roanne, Feurs et Saint-Etienne.

- (24) Ce souci est poussé jusqu'à retarder la fusion des différentes mutuelles (incendie, accidents, grêle, mortalité du bétail) en une caisse multi-risques, fusion rendue possible par les décrets de 1966.
- (25) Michel BARNAUD (135), Le Charollais, pour que ses habitants construisent et maîtrisent leur avenir, 68 p. 1974, p.36. Michel Barnaud est animateur à la Chambre d'Agriculture de Saône -et-Loire.
- (26) Claudius Pibot est né en 1923 dans une famille nombreuse d'agriculteurs à Saint-Galmier (Loire). Etabli sur la petite exploitation de 9 hectares de ses beaux-parents dans les Monts de la Madeleine, à Luré, de 1949 à 1956, il reprend à cette date en association avec son frère une ferme de 50 ha. à Saint-Symphorien-de-Lay.
- (27) Les représentants de la Chambre d'Agriculture sont élus au suffrage universel, ce qui donne la majorité aux exploitants âgés. Les responsables du syndicat sont choisis par cooptation, à chaque échelon, ce qui donne l'avantage aux exploitants dynamiques. Le mode de désignation différent explique la différence de la représentation.
- (28) Daniel RODINSON (58), Les exploitations agricoles de la plaine Roannaise, p.9-10. Le taux de succession est le rapport du nombre de fils de plus de 15 ans et de gendres travaillant sur l'exploitation par le nombre de chefs d'exploitation de plus de 55 ans. L'enquête a été effectuée par l'Association Nationale de Migration et d'Etablissements Ruraux (ANMER) en 1964.
- (29) La législation des cumuls fixée par une loi de 1963 soumet à l'autorisation de la commission départementale des structures agricoles, présidée par le préfet, et composée de représentants de l'administration et de la profession,
- la possibilité d'exploiter au-dessus d'un seuil fixé à 50 ha. pour le département de la Loire; dans les faits, on n'examine les dossiers qu'au delà de 64 ha.
 - la possibilité d'exploiter quand il y a cumul de professions, comme dans le cas du boucher, du marchand de bestiaux ou du patron d'une conserverie...
 - l'acquisition de la terre au moment du démantèlement d'une exploitation, si l'exploitation démembrée n'atteint pas un minimum de 5 ha (dont 1,3 ha de vigne) dans la Côte Roannaise, et de 7 à 10 ha dans les autres P.R.A.
- Les organisations professionnelles sont intervenues trois fois au cours de ces dernières années pour faire respecter la législation des cumuls et le statut du fermage dans l'arrondissement de Roanne. Il s'agit de l'affaire B. à Vougy-Nandax (achat de prés par un marchand de bestiaux) en 1969, de l'affaire pour agrandissement grâce aux "ventes d'herbe" à Bully, d'un exploitant de Pouilly-les-Nonains, en septembre 1974 et de l'affaire Ch. pour cumul à Saint-Vincent-de-Boisset, qui est portée devant les tribunaux depuis plus de trois ans. On peut suivre les faits dans l'hebdomadaire "Paysan de la Loire".
- (30) Daniel RODINSON (57), Recherche sur l'avenir des exploitations du plateau de Neulise en 1985, C.G.E.A.L., déc 1965, p.31
- (31) Jean BOICHARD (3) Systèmes agricoles et structures d'exploitation en France, p.123-130.
- (32) C.G.E.A.L. (55), Résultats de gestion de l'exercice ..., depuis 1963. voir notes du tableau 12.
- (33) Evolution des dépôts par bureau, Archives de la CAISSE D'EPARGNE DE ROANNE.
- (34) Les principales définitions de comptabilité agricole utilisées sont :
CAPITAL D'EXPLOITATION : c'est le capital (sauf la valeur des terres) dont dispose l'exploitation au moment de la clôture de l'exercice. Il comprend les moyens de production suivants : bâtiments, plantations, matériel et parts sociales, cheptel vif, stock, banque et caisse.

PRODUIT D'EXPLOITATION ou produit brut : il correspond à la somme du produit des différentes activités de l'exploitation.

Il est égal à : ventes + autoconsommation familiales + variation d'inventaire - achats d'animaux.

CHARGES REELLES : toutes les charges d'exploitation effectives (charges de structure y compris les amortissements + charges proportionnelles).

CHARGES DE STRUCTURE : elles concernent la structure de l'entreprise agricole et ne peuvent être affectées à des productions (frais généraux et charges d'équipement).

CHARGES VARIABLES ou CHARGES PROPORTIONNELLES : on peut les affecter aux productions :

- aliments, travaux par tiers, vétérinaire, frais d'élevage...

- engrais, semences, traitements, travaux par tiers...

REVENU AGRICOLE : produit brut - charges réelles

REVENU NET : revenu agricole - charges calculées

MARGE BRUTE : produit de l'activité - charges proportionnelles de l'activité.

- (35) C.G.E.A.L. (55), Résultats de l'exercice 1973, p.10-16
- (36) Cette classification est adaptée de la grille Poitevin due au Laboratoire d'Economie Rurale de Grignon.
- (37) Les vaches laitières sont des vaches dont le lait est principalement destiné à la vente ou à la consommation humaine. Les vaches reproductrices sont des vaches dont le lait est destiné principalement aux veaux.
- (38) Rappelons que la définition régionale de l'embouche est l'engraissement des maigres sur prairie. Sur cette question, voir en particulier, Mj SIVIGNON (164), Elevage et embouche en Charolais-Brionnais, p.379, in R.G.L., 1960, n° 4.
- (39) COMITE DE DEVELOPPEMENT DES MONTS DU BEAUJOLAIS, comparaison des marges brutes d'une charolaise et sa suite d'une part, et de la Montbéliarde et sa suite d'autre part, in D.D.A. DU RHONE, (47) Propositions pour le plan d'aménagement rural du nord-ouest du département du Rhône, M.A.L.T., tome 2, p.12 C
- (40) Archives de la COOPERATIVE LAITIERE DE ROANNE.
- (41) D.D.A. DU RHONE (47), M.A.L.T., p.10 C
- (42) L'O.R.L.A.C. (Organisation Régionale Laitière Agricole) regroupe les coopératives de Lyon (La Glacière) Saint-Etienne (Les Glacières), Villefranche et Grenoble (Dauphiné). Celle de Roanne y est associée, mais conserve son autonomie. L'usine de fabrication des pâtes fraîches est située à Estressin, dans la zone industrielle de Vienne. Les produits sont commercialisés sous la marque du lait, commune aux groupements régionaux de coopératives.
- (43) U.R.C.M.L. (Union Régionale des Coopératives de Vente de Lait) discute les contrats des syndicats de producteurs de lait avec les acheteurs, qui peuvent être des coopératives comme ORLAC ou des négociants privés comme Unilever. Elle a été fondée après la seconde guerre mondiale par le président Aurion, qui a pris l'initiative de la construction de l'usine de poudre de lait de Saint-Martin-Belleroche près de Macon, qui transforme les excédents saisonniers.
- Les syndicats de producteurs qui vendent à la Coopérative de Roanne sont celui de la Montagne Bourbonnaise (140 producteurs et 1,4 million de litres) et ceux des communes de la plaine et des Monts du Forez.
- (44) En montagne, le passage au hameau du camion de la coopérative est la condition de la spécialisation. A défaut, on est tenu à continuer la fabrication du beurre et du fromage, qui sont achetés à bas prix par l'épicier au cours de sa tournée.
- (45) L'installation du froid à la ferme permet une diminution des frais de ramassage de 30% et des horaires moins contraignants pour le producteur.

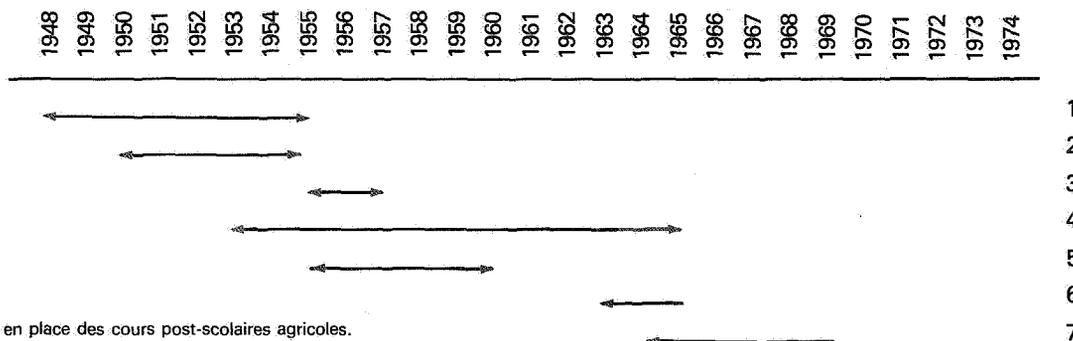
- (46) D.D.A. DU RHONE (47) M.A.L.T., p.10 C
- (47) SOMIVAL, PRODUCTION VEGETALE, La culture du maïs pour l'ensilage, 1971, 16 p. dact., et Premiers Commentaires sur le résultat des expérimentations de maïs ensilage conduites en Combrailles en 1971, 15-2-1972, 8 p. dact. + annexes.
- (48) C.G.E.A.L., ⁽⁵⁵⁾ Résultats de gestion de l'exercice 1973, p.12.
- (49) Le remplacement des races de pays par les races spécialisées se traduit par une diminution du taux de matière grasse, comme le montre le tableau 20 (à partir de 1968).
- (50) D.D.A. DU RHONE (47), M.A.L.T., p.10 C.
- (51) Placide RAMBAUD, Société rurale et urbanisation, Paris, Ed. du Seuil, 1967, 317 p. et E. JULLIARD, Essai de mise au point des indices à utiliser pour une étude comparée en France, Centre de Recherches Universitaires, Groupe d'Etude de l'Urbanisation des Campagnes, déc. 69, 3 p. dact.

IV - LES MODALITES DU DEVELOPPEMENT.

Comment se fait-il alors que dans le Roannais et le Beaujolais textile, comme dans une grande partie de la France, des transformations techniques et mentales profondes se soient traduites sur le plan matériel par des résultats aussi médiocres ? Les rendements sont inférieurs à la moyenne nationale. Le revenu moyen par exploitation dans le département de la Loire en 1974, a été un des plus bas de France : 11.000 francs par an; le revenu du travail par U.T.H. familial, dans les exploitations suivies en gestion, que nous avons volontiers confondues avec les exploitations considérées comme viables, a été en 1973 de 11.000 francs dans le groupe laitier de demi-montagne et de 13.500 dans le groupe viande en surface moyenne, qui sont les deux types les plus répandus. C'est que les blocages structurels, essentiellement d'ordres naturel, foncier, financier et intellectuel chez nous, sont venus à bout d'une volonté de changement contrainte le plus souvent à ne rester qu'à l'état d'ébauche et de velléité. Il faut en effet avoir toujours à l'esprit les handicaps avec lesquels la paysannerie française aborde à la fin de la seconde guerre mondiale, après trois quarts de siècle de stagnation, le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne (1). Ces handicaps sont particulièrement accusés pour l'agriculteur de montagne "véritable prolétaire du XXIème siècle", selon l'expression de René Dumont. Il connaît la misère matérielle : dans la région, il doit vivre, le plus souvent, avec sept bêtes et treize hectares. Il connaît la misère culturelle : "on était ratatiné sur le plan humain", dit un dirigeant agricole actuel.

Le développement au sein de la paysannerie a connu deux périodes. La première qui va jusqu'en 1965 environ, donc jusqu'aux années antérieures à la crise du textile, est marquée par un progrès généralisé, dont les étapes se sont succédées dans le temps comme le montre la figure 51. Périodes d'adaption des principales transformations.

Fig. 51 PÉRIODE D'ADOPTION DES PRINCIPALES TRANSFORMATIONS



- 1 - Mise en place des cours post-scolaires agricoles.
- 2 - Insémination artificielle.
- 3 - Achat des tracteurs et recours au crédit.
- 4 - Renouvellement du troupeau laitier.
- 5 - Mise en place des CETA.
- 6 - Transactions par chèques.
- 7 - Phase d' " industrialisation " de l'agriculture.

L'adoption des normes du moment, compte tenu d'un retard certain par rapport à d'autres régions, a été facilitée par l'influence des cours agricoles publics, qui furent suivis dans la Loire par la quasi totalité des fils d'agriculteurs. Mais la capacité de transformation a tourné court devant l'intensification fourragère. Compte tenu des conditions locales, elle est le seul système qui, au cours de la seconde période, permet l'élévation du niveau de vie. Elle apparaît, à l'égal de la mécanisation, comme un nouveau degré dans l'industrialisation de l'agriculture, degré au moins aussi difficile à franchir à cause des moyens financiers et de la rigueur de gestion qu'elle exige. Elle n'a été accessible qu'à une minorité de novateurs, qui ne correspondent pas forcément aux agriculteurs les plus aisés. On sait que les éleveurs de la plaine n'ont pas ressenti le besoin de cette mutation. Et les exigences nouvelles du développement passent par une acculturation. Or celle-ci n'a vraiment été ménagée que par la Jeunesse Agricole Catholique, dans la montagne, au lendemain de la guerre. Quand les anciens de la J.A.C. ont été suffisamment nombreux, ils ont mis en place les associations qui expérimentent les techniques nouvelles. La révolution fourragère a été préparée dans les CETA à partir de 1955.

II - La généralisation des progrès de base et l'action des cours post-scolaires agricoles (1955-1965)

L'effort public de vulgarisation est réduit à peu de choses avant 1955. La Direction des Services Agricoles (D.S.A.) est présente au chef-lieu de département et dans chaque arrondissement, un ingénieur et quelques techniciens font fonctionner une école d'hiver. La vulgarisation, essentiellement individuelle, ne touche que 5% des exploitants. C'est déjà mieux qu'avant la guerre où il n'y avait qu'un professeur d'agriculture par arrondissement. Comme toujours en pareil cas, l'initiative privée supplée les carences de l'Etat, ouvrant des écoles d'agriculture, comme celle des salariés de Ressins à Nandax, entre Roanne et Charlieu et offrant des cours par correspondance comme ceux du Sud-Est.

Le décret de 1954 sur la vulgarisation la dote de taxes parafiscales levées par les Chambres d'Agriculture et introduit la profession dans son organisation. Chaque groupement qui a recours à un technicien est subventionné. L'Etat implante des foyers de progrès, en l'occurrence à Roanne et à Charolles, et des zones-témoins, avec représentation des organisations professionnelles dans les conseils d'administration. Mais les moyens sont limités et il faut trouver le biais pour se faire accepter par un milieu encore réticent.

On l'a trouvé dans l'arrondissement de Roanne, grâce aux cours post-scolaires agricoles que fréquentent dès 1953, de 14 à 17 ans, pratiquement tous les jeunes qui vont rester à la terre. Une loi de 1942, prévoyait trois années de cours agricoles après l'école primaire, donnés par des instituteurs pourvus d'un Certificat d'Aptitude Agricole. Le Directeur des Services Agricoles de la Loire, Jean Combe, s'est appliqué à en tirer tout le parti possible. Il trouve sur place une équipe d'enseignants de grande valeur, tous fils de paysans et passionnés par leur tâche (2). L'instituteur part chaque jour dans un village différent, où se retrouvent, tous âges confondus, les enfants des environs, dans une salle mise à sa disposition par la municipalité. Il dispose de locaux mieux équipés au centre du secteur, qui comprend de cinq à 15 communes et compte en moyenne 90 jeunes. Si l'élève réussit à 17 ans le certificat post-scolaire agricole et s'il parvient à convaincre son père d'accepter de se passer de lui pendant cinq mois, il suit l'école d'hiver, fixée en 1954 à Chervé, sur la commune de Perreux, limitrophe de Roanne et du Coteau. A partir de 1955, on arrive peu à peu à l'enseignement permanent. Les élèves, regroupés dans les cinq centres de Chervé, Saint-Germain-l'Espinasse, Saint-André d'Apchon, Saint-Germain-Laval et Saint-Symphorien-de-Lay, suivent trois à quatre jours de cours par semaine et peuvent présenter le Brevet d'Apprentissage Agricole et le Brevet Professionnel. Il est maintenant possible de les y préparer car les promotions sont moins fournies, à cause des départs déjà nombreux vers les villes.

L'enseignement est fondé sur les centres d'intérêt, dictés par le rythme du travail à la ferme suivant les saisons et aussi par les événements de la vie agricole : foires, concours, réunions des groupements. On rappelle sans cesse les notions de base, afin de faire saisir le lien de cause à effet, qui doit se substituer à l'atavisme des pratiques admises sans critiques. Tout naturellement, le jeune qui passe la plupart de son temps sur l'exploitation associe ses parents à ce qu'il apprend, par l'intermédiaire du cahier d'observations et des essais qu'il mène (nouvelles variétés, fumures, contrôle laitier, analyse des sols, travail de la vigne...). L'enseignement devient ainsi vulgarisation pour les adultes, d'autant plus que les instituteurs sont secrétaires ou techniciens de groupements et qu'ils organisent des démonstrations et des voyages d'études. Leur action est complétée par celle des professeurs d'enseignements ménager agricole - on en compte trois dans l'arrondissement - qui restent un trimestre par village. Elles apprennent aux jeunes filles l'enseignement ménager et les tâches qui sont du ressort de la fermière (basse-cour, laiterie) et organisent des veillées pour les femmes. On a souvent remarqué que l'adoption d'un régime alimentaire équilibré datait de leur passage. Cette organisation cesse avec la loi de 1962, qui organise l'enseignement permanent. L'école d'hiver devient lycée agricole et les cours ménagers ambulants se fixent également à Chervé en

1955, pour devenir collègue. Les autres vont fermer les uns après les autres; le dernier, celui de Saint-Germain-Lespinasse subsiste jusqu'en 1970.

Cet enseignement, qui touche la plupart des familles, a bénéficié de la durée et de l'enracinement. Il va modifier sans bruit et pour une dépense minime, le comportement conformiste des agriculteurs jeunes et vieux. Dans les Monts de la Madeleine par exemple, l'utilisation des engrais progresse; le blé des Dômes, variété nouvelle à paille courte, et l'orge remplacent le seigle bourru. Mais le résultat majeur est l'amélioration de l'élevage, en même temps qu'il se spécialise vers le lait, alors qu'il était tourné précédemment vers la production des jeunes bêtes pour la viande. Cette orientation est beaucoup mieux adaptée à la petite exploitation, grâce au plus fort revenu par hectare et à la rotation courte des capitaux qu'elle permet. L'effort prioritaire porte sur l'amélioration et le renouvellement du troupeau. Observations et explications ont abouti à un retournement d'opinion en faveur de l'insémination artificielle, qui faisait au début l'objet de critiques acerbes. On le mesure à l'essor de la Coopérative d'Insémination Artificielle installée dans la plaine du Forez, près de Montrond, et l'une des premières à fonctionner en France, dès mai 1947. En 1948, il y a 5.000 vaches inséminées dans la Loire et quelques cantons limitrophes, 15.000 en 1950, 50.000 en 1955, 120.000 en 1965. La clientèle est formée essentiellement par les agriculteurs de la montagne et les petits exploitants de la plaine, à l'exclusion des éleveurs du charolais. Ils font inséminer en race frisonne et montbéliarde pour les laitières et, en charolais à concurrence de 80% pour le veau de boucherie. Parallèlement, une action est menée pour l'introduction de la pie rouge de l'Est. En collaboration avec les services agricoles, Roanne est choisie en 1953 comme lieu du concours national de cette race et des voyages d'achat sont organisés en Côte d'Or. Les jeunes éprouvent l'intérêt du contrôle laitier pour la sélection du bétail et le pratiquent chez eux. Enfin leur attention est attirée sur le contrôle sanitaire : désinfection des étables et surtout lutte contre la septicémie, la fièvre aphteuse, la tuberculose et la brucellose. Les lois sur la prophylaxie de 1960 sont bien acceptées dans le Roannais, où des groupements dans ce but sont établis dans de nombreuses communes. A l'inverse, dans certains secteurs des monts du Lyonnais ou de la plaine du Forez, l'abattage des animaux qui réagissent, et qui constituent parfois jusqu'à la moitié du troupeau, a entraîné un malaise agraire encore sensible en 1967 (3). Dans les faits, on ne peut séparer les résultats obtenus par l'enseignement post-scolaire de l'ensemble des actions de vulgarisation menées par l'Etat et la profession. On assiste à une floraison de groupements, même s'ils sont moins actifs et moins variés ici que dans des régions voisines. Une vingtaine de

— C.U.M.A. ont été créées dans l'arrondissement de Roanne. Le syndicalisme a mis en place des sections spécialisées de producteurs. Au niveau de la vie quotidienne, les associations familiales ont organisé un service d'aides familiales rurales et installé des congélateurs collectifs. L'impact de cette vulgarisation populaire est spécifique d'une époque, où le retard technique était tel que l'acquisition des connaissances de base permit la rupture avec l'agriculture traditionnelle, sans apports financiers particulièrement onéreux. Mais suffisait-elle au "décollage" ? D'abord l'action des cours post-scolaires publics n'a pas été sensible partout. L'idéologie cléricale et conservatrice du Sud-Est qui règne dans une grande partie de la région était un obstacle. La valeur des hommes a fait que leur diffusion s'est étendue à presque tout l'arrondissement de Roanne, à partir de la diagonale laïque qui va de La Pacaudière à Saint-André d'Apchon. Mais la montagne manufacturière leur a échappé, sans que partout les Maisons Familiales, implantées souvent plus tardivement à Amplepuis, Lamure et Feurs, aient pu jouer un rôle équivalent. D'autre part, les exploitants qui pratiquent l'élevage charolais, et pas seulement dans le Brionnais, n'éprouvent pas le besoin de remettre en cause le système. Car encore faut-il que le jeune amené dès la troisième année "à prendre conscience de ses responsabilités futures d'exploitant, de membre du syndicat et enfin de citoyen du village et du monde" (2) trouve suffisamment de compréhension auprès des adultes ou ne se heurte pas, comme en montagne, à des structures qui empêchent de poursuivre la croissance. Or dans bien des cas, les difficultés de commercialisation sensibles dès 1955, l'augmentation plus rapide des coûts de production que celle des produits agricoles, les crises répétées de la viande, du lait, du hors sol, sans parler de l'impossibilité d'acquérir des terres pour s'agrandir réduisent, à peu de choses les progrès réalisés sur le plan de la productivité.

II - le passage à l'agriculture d'entreprise limité à une minorité.

A partir de 1965, le temps n'est plus où l'on peut continuer à vivre sur de petites surfaces en "rapetassant" l'agriculture traditionnelle au coup par coup, grâce à l'adoption de ces techniques simples qui se font pratiquement sans investissements et qui rapportent un bénéfice immédiat : la suppression des cultures non rentables, l'utilisation judicieuse des engrais, l'insémination artificielle, la prophylaxie. Dans cette région où, en dehors des chambons, on ne peut pratiquer la grande culture végétale, l'intensification laitière s'impose en dehors des grands domaines d'embouche pour accéder au stade de l'exploitation viable, mises à part les spéculations inusitées qui ne peuvent être adoptées que par le petit nombre.

a) les conditions nouvelles du développement.

L'intensification laitière n'est accessible qu'aux agriculteurs aisés et, au moins, ouverts à la modernité. Or la vulgarisation tend à re-devenir individuelle et à ne plus concerner que les novateurs.

- le seuil de l'intensification fourragère

La production intensive de fourrages est le point de départ de transformations en chaîne. Elle exige beaucoup de matériel de culture et de récolte, en particulier pour le chantier d'ensilage qui demande la collaboration de trois exploitants au moins. L'herbe cultivée coûte cher et doit être valorisée par un cheptel de qualité : il faut poursuivre la sélection et acquérir de nouvelles bêtes. Force est d'abandonner la petite étable sombre, soit pour la stabulation libre avec hangar paillé ou bâtiment fermé à logettes, soit pour la stabulation entravée à stalles courtes. Dans ce cas, la chaîne de curage ou les claies de bois, à travers lesquelles le lisier tombe dans une fosse, facilitent la corvée de nettoyage. On ajoute la salle de traite, avec le pipe-line qui conduit le lait au tank réfrigérant. Ces installations nouvelles, vastes et claires, construites en parpaings et couvertes en fibrociment signalent d'emblée dans le paysage les exploitations modernes. Certes, on perçoit des subventions de l'Etat et l'agriculteur et sa famille, aidés par les voisins à charge de revanche, se font à l'occasion maçons ou charrons, bricoleurs en tous genres, mais les débours restent importants.

Pour rentabiliser le matériel, amortir les emprunts, on est contraint à une "fuite en avant" permanente : augmenter le troupeau, la surface cultivée, le matériel... Les problèmes ne se posent plus du tout de la même façon. Cette cascade d'investissements et cette continuité dans l'effort exigent des surfaces suffisantes et un véritable esprit d'entreprise, qui repose sur des connaissances techniques universelles et sur une gestion rigoureuse. Bref, cela exige des conditions matérielles et intellectuelles, qui ne sont accessibles qu'aux plus favorisés.

- une vulgarisation de plus en plus personnalisée, mais de moins en moins populaire.

Or c'est l'époque où la vulgarisation cesse d'être à la portée de tous. L'enseignement est concentré dans quelques écoles et les techniciens tendent à être accaparés par les plus entreprenants.

Les cours post-scolaires agricoles cèdent la place à un enseignement permanent. Le collège mixte de Chervé a 150 élèves, le lycée agricole en a 300 et l'école d'agriculture de Ressins qui rassemble enseignement court et long, 215. Mais ces établissements sont fréquentés par une majorité d'enfants de la ville et le plus grand nombre des fils d'agriculteurs se destinent au

tertiaire agricole, de l'ingénieur à l'employé de garden-center. La plupart des jeunes qui restent à la terre passent par les Maisons Familiales. Leur implantation se renforce avec l'obligation scolaire jusqu'à seize ans, car comme elles continuent à pratiquer l'alternance, le père peut bénéficier de la main d'oeuvre de ses enfants, deux semaines sur trois, tout en touchant les allocations familiales. Elles comptent en général trois classes de vingt élèves qui se succèdent, encadrées par une directrice et deux monitrices. Dans l'arrondissement de Roanne, on trouve celles de Saint-Germain-Lespinnasse pour les garçons et de Vougy pour les filles et en dehors, celles de Semur-en-Brionnais, Amplepuis, Lamure-sur-Azergues, Saint-Romain de Popey et Feurs. On sait le caractère d'avant-garde qu'ont eu leurs méthodes pédagogiques, dégagées de la routine scolaire. Leur remarquable insertion dans le milieu et leur mobilité, leur permettent de répondre sur le champ aux nouveaux besoins qui se font jour : ainsi une section d'ouvriers-forestiers s'est ouverte récemment à Lamure. Mais en dépit de la possibilité de continuer au delà de seize ans, dans les Instituts Ruraux d'Education et d'Orientation, comme celui de Builly, à l'est de Tarare, cet enseignement est forcément succinct à cause du peu de temps disponible et du niveau de formation des moniteurs. Or il est donné à des jeunes, dont près de la moitié viennent des classes pratiques et de transition. Est-ce suffisant pour diriger demain une exploitation ? Jean Mouillère déplorait déjà dans "Paysans" en 1958 que les cours post-scolaires dussent abandonner à 17 ans des jeunes désavantagés par la pauvreté de leurs moyens d'expression et qui n'ont pas encore la maturité pour s'élever à une compréhension large et nécessairement complexe de la gestion (2). Cette préoccupation est plus actuelle que jamais. Jean Boichard montre que les exploitations qui ont le système agricole le plus rentable sont tenues le plus souvent par des hommes ayant "un enseignement général supérieur à la moyenne" (4).

Et il ajoute : "l'innovation ne vient plus comme autrefois des personnalités extérieures à l'agriculture ou situées sur ses marges, mais d'une élite professionnelle d'un haut niveau technique". La vulgarisation est à un tournant. Elle s'est modifiée dans ses structures. A la suite du rapport Cormorèche, secrétaire général actuel de la F.N.S.E.A., du 27 avril 1965, le décret du 4 octobre 1966 l'a confiée à la profession par l'intermédiaire du Service d'Utilité Agricole Départemental (S.U.A.D.), auprès duquel les représentants de l'Etat (5) n'ont plus qu'un rôle consultatif (6). Elle s'est modifiée dans ses méthodes. Les actions de masse ne "paient" plus. On n'implante plus de zones-témoins, comme celles de Belmont en 1961 et d'Amplepuis en 1964, où l'on distribuait des crédits aux agriculteurs qui s'inscrivaient

pour un plan de développement technique de quatre ans, car les résultats n'ont pas été toujours évidents. Les stages des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles pour Adultes (C.C.F.P.P.A.), donnés à Roanne, ne sont assidument suivis que par un petit nombre de personnes ouvertes (7). Certes, on s'efforce d'aller au devant des besoins non exprimés, pour se rapprocher des "laissés pour compte". Ainsi la conseillère agricole de la Plaine de Roanne tâche de réunir les fermières pour étudier avec elles l'adaptation des productions vendues sur les marchés, telles le fromage de pays, qui peuvent apporter un complément de ressources non négligeable. Cependant les techniciens tendent à être accaparés par les sollicitations des agriculteurs modernes, pour leur propre compte ou celui de leurs groupements. Ceux-ci n'hésitent plus à faire appel directement aux administrations et au secteur privé : "aller à la ville fait partie des fonctions du chef d'exploitation" dit M. Jollivet, à propos des pionniers des Combrailles (8). D'ailleurs, de plus en plus, les subventions d'équipement seront accordées sur présentation d'un plan de développement établi au moyen de la gestion prévisionnelle.

2) le rôle de la JAC, instrument de promotion collective.

La répartition des exploitations qui ont accédé à la seconde phase de modernisation est déroutante. Les emboucheurs, qui représentaient en 1955 l'agriculture capitaliste et commerciale, étaient trop attachés à leur système pour envisager d'en changer. La révolution fourragère a été préparée par les C.E.T.A., qui s'implantent entre 1955 et 1960, en dehors de la plaine, dans la montagne et la demi-montagne, au sein de l'authentique paysannerie. Leurs animateurs sont très souvent passés par la Jeunesse Agricole Chrétienne (J.A.C.), entre 1940 et 1955. Or nous l'avons vu, les lieux où elle s'est développée n'apparaissaient pas au départ comme les plus favorisés. Si beaucoup de foyers de la J.A.C. ne sont pas devenus des foyers d'innovation, en revanche, il est bien rare que tout foyer d'innovation n'ait pas à sa base des anciens de la J.A.C. En effet, pour accéder à cette seconde phase complexe et totale de la mutation, il fallait être prêt psychologiquement et c'est la J.A.C., dans notre paysannerie de chrétienté, ^{qui} a été l'instrument de la nécessaire promotion collective.

- la JAC, élément d'acculturation

Dans le cadre de cet ouvrage, nous ne pouvons que nous borner à un bref éclairage, qui ne prétend pas être une contribution à l'histoire de la J.A.C. D'ailleurs la région s'y prête moins bien que d'autres où son influence a été beaucoup plus profonde et générale, comme les monts du Lyonnais. Mais même ici où son développement se heurtait à des réticences, cet éclairage fondé sur les témoignages des militants locaux nous a paru s'imposer,

afin de rendre compte de cette "géographie pleine de surprises" introduite par les comportements.

Les agriculteurs qui ont fondé les C.E.T.A. et apporté un esprit nouveau dans les organisations agricoles, avaient alors une trentaine d'années. Ils étaient nés entre 1920 et 1930, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à la deuxième génération de la J.A.C. La première, celle qui a participé au congrès de Paris en 1939, doit beaucoup aux "abbés démocrates". Ceux-ci, qui s'inspirent de Marc Sangnier, veulent favoriser l'expression et la représentation de tous les intérêts, par l'éducation civique du peuple par lui-même et en donnant aux travailleurs la responsabilité effective de leur activité. Ils étaient nombreux au petit séminaire de Charlieu (9). Par la force des choses, qui fait que la prise de conscience professionnelle débute chez les plus favorisés -des typographes pour le syndicalisme ouvrier aux fermiers du centre du Bassin Parisien pour le syndicalisme agricole-, la J.A.C. s'implanta d'abord dans la plaine, où l'embouche était prospère. On ressentait le besoin de formation et les jeunes issus des exploitations aisées ou particulièrement doués, étaient en mesure de la recevoir. Ils seront les responsables de demain. Ils vont assurer la relève dans les mouvements mis en place par le Sud-Est et s'imposent petit à petit, au fur et à mesure que se multiplient les organisations professionnelles. Syndics de la Corporation, ils forment les cadres du syndicalisme après la Libération : ainsi, dans la Loire, Pierre Collet de Pouilly-les-Nonains et Louis Mercier de Coutouvre, respectivement président et secrétaire général de la F.D.S.E.A.. Comme on l'a vu, ils ne remettent pas en cause l'esprit traditionnel. "Ils adoptent un certain nombre d'idées sociales et de techniques nouvelles, les adaptent à la société hiérarchique, et les diffusent d'une manière très paternaliste, ce qui évite les coupures entre les anciens et les nouveaux...Ainsi le système en place, ayant digéré les innovations, put se maintenir", constate Michel Barnaud (10).

Bien différente va être la J.A.C. des "belles années", entre 1940 et 1950. Elle répond à une explosion de besoins plus qu'à un plan concerté. Les jeunes, coupés de la ville par la guerre, très nombreux dans les régions de petite exploitation familiale, se retrouvent seuls devant leurs problèmes de loisirs, de formation personnelle et professionnelle, d'avenir. Ils prennent conscience de l'état d'infériorité qui est le leur et, dans cette période de pénurie, où l'évolution technique est stoppée, c'est le manque de culture qui leur est le plus sensible. Ils n'ont été à l'école que six mois par an, de la fin du ramassage des pommes de terre à la fenaison et, une fois l'école quittée à douze ans, avec ou sans le certificat d'études, ils n'ont plus de

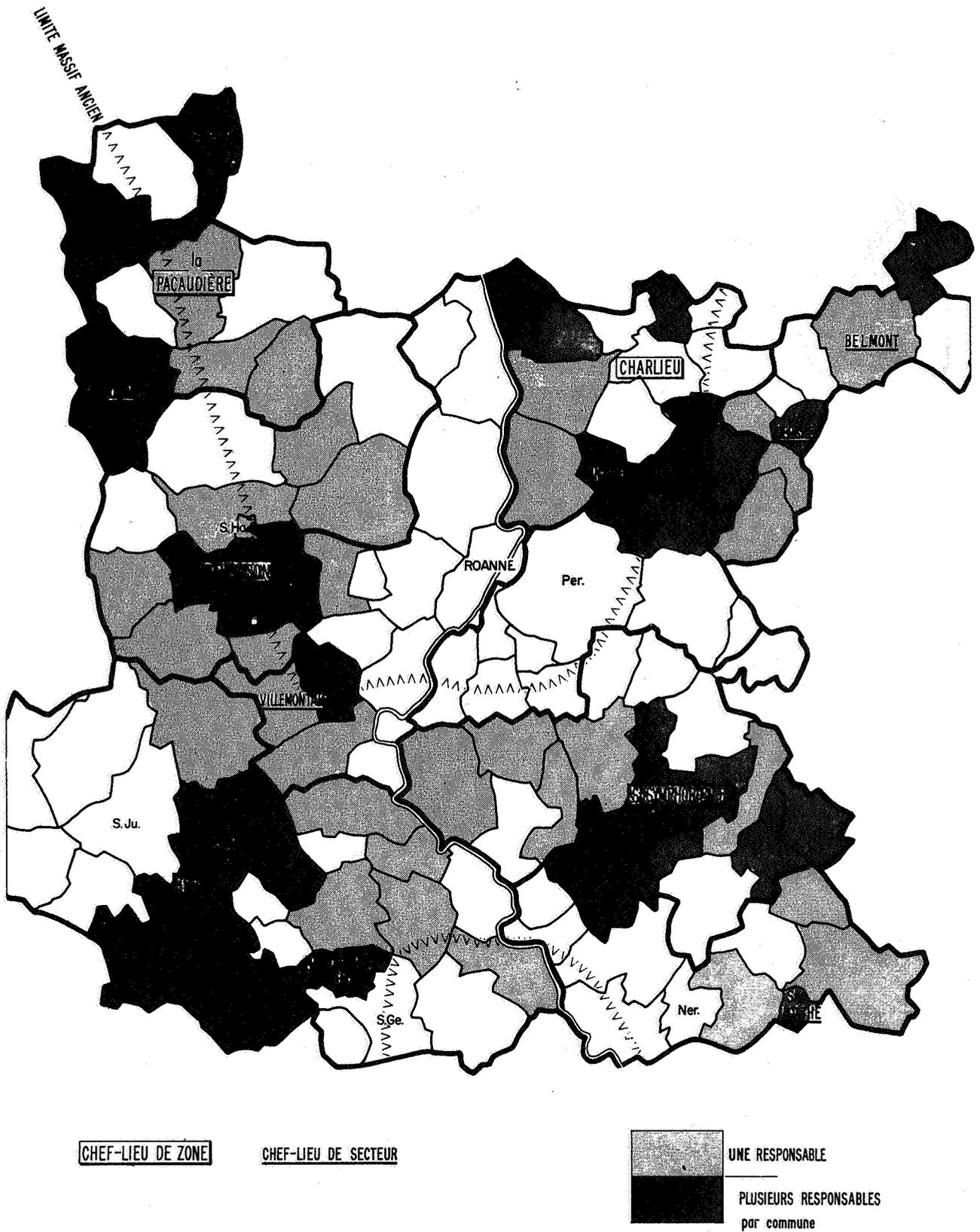


FIG. 52 IMPLANTATION DE LA J.A.C.F. EN 1945 DANS LA FÉDÉRATION DE ROANNE

contacts avec l'écrit. Leur détermination à ne plus accepter de vivre comme avant se fait jour dans les régions les plus pauvres. L'implantation de la J.A.C. se modifie : la plaine l'ignore pratiquement, alors qu'elle gagne la montagne et le plateau de Neulise (voir fig. 52). A partir de 1942, la présidence de la fédération du Roannais, détenue auparavant par des militants de la plaine -François Petit de Saint-Nizier-sous-Charlieu qui a pour vice-président, Pierre Collet, puis Jacques Mainaud de Vougy-, passe à André Petitbout, fils d'un meunier de Crémeaux, dans les Monts de la Madeleine jusqu'en 1946, puis à Michel Bouchet de Saint-Priest-la-Roche et à Claudius Desormière, fils d'un sabotier de Saint-Symphorien-de-Lay. Les Monts du Charolais sont une région de forte implantation et Michel Collaudin de La Clayette, futur président du C.D.J.A. de Saône-et-Loire et qui est actuellement membre du Bureau de la Fédération Nationale Bovine, a été responsable fédéral de Saône-et-Loire.

L'équipe jaciste se constitue de façon quasi spontanée à partir d'un besoin précis. Le plus souvent, on se réunit chez l'un ou chez l'autre avec le vicaire, pour essayer de comprendre les exercices proposés par les cours du Sud-Est, qu'on est bien incapable de faire seul. Peu à peu se dégagent des militants. Ils se réunissent au village où ils sont les plus nombreux. Les secteurs qui correspondent à un canton ou à une fraction de canton sont regroupés en zones, qui correspondent à la petite région naturelle, puis en fédérations, qui correspondent à l'arrondissement ou au département, enfin en régions. A ces jeunes, riches de leur seule expérience, on va proposer une pédagogie fondée sur l'analyse des faits, qui se décomposent en trois temps : voir, juger, agir. Les réunions se font sur le thème de la campagne d'année. "Elle a pour but, trouve-t-on dans le cahier de notes d'une responsable, de transformer et de servir le milieu. Pour cela, il faut le connaître et le pénétrer par l'enquête. Les activités suivront et incarneront la campagne". Quand l'équipe fonctionne bien, on organise chaque année, dans le secteur, d'autres activités qui répondent à des besoins permanents : les journées rurales, pour acquérir les connaissances techniques; la fête de la terre, avec ses défilés de chars, ses jeux scéniques, l'organisation d'une kermesse; la retraite pour la formation religieuse; éventuellement un centre de préparation au mariage. Cela permet de toucher beaucoup de monde. Toujours les jeunes sont amenés à s'exprimer, à agir ensemble, à considérer la dimension collective. La formation des militants est particulièrement soignée. Dans les sessions, on s'adresse à eux comme à des adultes cultivés. On leur brosse de grandes fresques de l'histoire économique et sociale, on les initie à la théologie et au commentaire de la Bible, comme on les conduit à visiter des expositions. On leur fait prendre la parole en public, composer

des vers, diriger une réunion. Ils prennent une grande part dans l'animation du mouvement. Avec l'aumônier fédéral, ils déterminent à trois ou quatre l'orientation des activités de l'année. Souvent ils montent à Lyon ou à Paris. Ainsi Claudius Piot qui a été à la tête de la F.D.S.E.A. de la Loire de 1966 à 1975, est entré à la J.A.C. à 14 ans, en 1937, deux ans après avoir quitté l'école primaire. Il a été responsable du secteur de Saint-Galmier, puis de la fédération du Stéphanois de 1946 à 1948, ensuite jusqu'à son mariage et son installation comme exploitant, membre de l'équipe du Sud-Est et rédacteur du journal "Jeunes Forces rurales", ce qui l'amène à passer trois jours par mois à Paris. André Vial de Saint-Jean-la-Vêtre, village situé entre Noirétable et Boën-sur-Lignon, fut secrétaire général de la J.A.C. de 1950 à 1953, puis président de l'Action Catholique de la Jeunesse de France (A.C.J.F.) jusqu'à la crise de 1962. Autre voisin, Michel Debatisse, secrétaire général de la J.A.C. de 1953 à 1957, originaire de Palladuc, sur le versant auvergnat des Bois Noirs. Les aumôniers fédéraux sont également des personnalités remarquables, souvent destinées à de hautes responsabilités : ainsi le père Vial, qui occupa ce poste dans la Loire de 1938 à 1943, est évêque de Nantes. Ainsi à travers l'aspect confessionnel et au delà de lui, la J.A.C. a été un instrument de formation populaire et une pépinière de militants. Elle insiste sur la connaissance des situations concrètes, la recherche de solutions adaptées, la dimension collective, la nécessité de l'engagement, l'insertion de la foi dans la vie de tous les jours, le souci de l'épanouissement de la personne. Elle en donne les moyens : l'analyse de cas, l'accès à la culture, l'esprit d'association. Certes dans les thèmes développés, on retrouve l'esprit de l'époque, avec l'exaltation du patriotisme et des valeurs paysannes, ainsi que ses tabous, en particulier la sexualité sur le plan moral et le marxisme sur le plan politique. Mais une nouvelle mentalité se dégage peu à peu, qui repose sur le refus de la fatalité, des routines qui paralysent, du paternalisme des notables. La J.A.C. n'a pas distribué des connaissances ni des compétences, mais elle a formé des adultes enracinés dans la masse, débarrassés de complexes et de préjugés, réceptifs, curieux de tout.

Pour apprécier ce qu'a pu être son rôle "de levain dans la pâte", il faut se souvenir que les militants ne furent jamais très nombreux -une quinzaine par secteur- pendant les "belles années" et que celles-ci ne durèrent guère plus d'une décennie. A partir de 1950-1955, la J.A.C. devient "plus animatrice que maîtresse". Elle reste un centre de réflexion de militants, mais elle n'est plus en contacts étroits avec l'ensemble des jeunes, d'ailleurs de moins en moins nombreux. La mobylette et l'auto leur permettent de se déplacer pour leurs loisirs. L'Etat et les organismes

professionnels -à commencer par le C.N.J.A., qui en est souvent l'émanation- remplissent les fonctions auxquelles elle avait suppléé. D'autre part, l'émancipation des responsables au niveau des rapports entre spirituel et temporel crée des tensions avec la hiérarchie. Le Mouvement Rural de la Jeunesse Catholique (M.R.J.C.), qui prend la suite de la J.A.C., cherche sa raison d'être entre la voie classique et l'engagement politique, ce qui va créer bien des dissensions et des réserves et l'affaiblir considérablement.

- la réussite professionnelle des anciens de la J.A.C.

Les anciens de la J.A.C. ont maintenant remplacé les notables à la tête de leur profession. Ils n'y seraient pas parvenus s'ils n'avaient pas réussi à rendre viables les exploitations paysannes qu'ils ont reprises en mains. Il existe une seconde catégorie d'exploitations viables, celles où le rapport SAU/UTH est assez élevé pour permettre un revenu suffisant grâce à l'embouche. Mais eux, sont les véritables novateurs, avec une poignée d'exploitants d'origine urbaine. Ils pensaient à un développement collectif grâce à l'association. "Il faut, répond Etienne Perrier, président du C.E.T.A. de la Montagne de Boussuivre, peu de temps après sa création, le 20 Août 1961, à l'ingénieur en chef de la D.S.A. de la Loire, que le C E T A de Violay réussisse à changer pas mal de routines, à effacer pas mal de préjugés. Les paysans de chez nous veulent vivre comme les autres et ne plus être considérés comme des arriérés ou des laissés pour compte. Il nous manque beaucoup d'instruction et de connaissances techniques, mais beaucoup font effort pour en sortir". En fait, leur réussite a rarement dépassé le cercle des militants. Cette évolution était prévisible. Les anciens de la J.A.C. étaient trop peu nombreux en face de notables traditionnels et d'une masse vieillie ou désarmée devant le progrès. Beaucoup ont été absorbés par le milieu. Il est déjà significatif qu'une partie assez importante d'entre eux ait pu franchir le seuil et imposer leur point de vue d'exploitants d'origine paysanne. Ils avaient pour eux la passion de leur métier. Ils lui reconnaissent le mérite de pouvoir continuer à être dans le monde contemporain, des producteurs modernes, indépendants et responsables, sur des structures familiales. Aussi ne lui demandent-ils pas la richesse, pourvu qu'il leur assure une aisance correcte. Ils avaient aussi pour eux d'être ouverts à tous ceux qui recherchaient le progrès technique, techniciens et exploitants. Dans la profession, ils ont collaboré mais l'occasion se présente rarement, avec les vieux militants socialistes et laïcs, comme le père Bost à Crémeaux, dont l'élection à la Libération, comme président du syndicat agricole, eut beaucoup de retentissement et qui a été le fondateur du C.E.T.A.. Ils eurent davantage l'occasion de collaborer avec la poignée de pionniers de la plaine. Il s'agit des fils de propriétaires fonciers, élevés en ville, donc peu marqués par

les traditions locales, qui par amour de la terre, ou parce que leurs études avaient été interrompues par la guerre, ont repris progressivement les domaines précédemment donnés en location. Ceux-ci, étrangers au milieu, ne recherchent pas de fonctions représentatives, mais participent efficacement à des organismes techniques, dont nos nouveaux dirigeants leur laissent volontiers la responsabilité. Il en est ainsi pour le Centre de Gestion des Exploitations Agricoles de la Loire, fondée en 1961 à Roanne par le fils d'un professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier, revenu à Saint-Germain l'Espinasse; pour la Fédération Départementale des CUMA, présidée par le fils d'un marchand de couleurs de Roanne installé à Pouilly-les-Nonains; et pour le Syndicat des Producteurs de Lait Cru, mis sur pied par le fils d'un professeur de philosophie à la Faculté de Lyon, revenu à Vougy (11)!

- les belles années des C.E.T.A. (vers 1955, vers 1975) (12).

Nos fils de paysans vont trouver dans les Centres d'Etudes Techniques Agricoles la structure d'évolution qui leur convient. Chaque C.E.T.A. groupe une dizaine ou une quinzaine d'exploitants de 30 à 50 ans qui, avec l'aide d'un technicien, "réapprennent le métier" et expérimentent les techniques nouvelles. Ils les adaptent aux conditions locales, grâce aux parcelles d'essai, ce qui a fait dire que les C.E.T.A. ont été la courroie de transmission entre le laboratoire et la ferme. Leur implantation est calquée sur celle des foyers de J.A.C., à l'exception de celui de Saint-Germain-Lespinasse, animé par les pionniers de la plaine extérieurs au milieu et qui ne fut d'ailleurs pas le plus actif. Elle ne se fit pas plus tard que dans l'ensemble de la France, où ils se multiplient entre 1952 et 1960. Le C.E.T.A. de La Clayette fut constitué en 1953, celui de Saint-Martin-la-Sauvété en 1954, celui de Crémeaux en 1955, celui de la Côte Roannaise, sur Villemontais et Lentigny, en 1956, celui de Panissières enfin, d'où sont issus l'année suivante ceux de Violay et de Saint-Barthélémy-Lestra, en 1958. Les C.E.T.A. du sud furent créés, comme beaucoup de ceux des Monts du Lyonnais et celui de la côte du Forez, avec le concours du directeur de la Maison Familiale de Mornant, ce bourg du Plateau Lyonnais, où René Dumont comme théoricien et Pierre Chazal, comme technicien, firent faire les premiers pas à la révolution fourragère (13). Pierre Chazal fut appelé par tous les C.E.T.A. de la région. Avec eux, il reprend les techniques de base de la culture de l'herbe : comment établir une prairie temporaire sur une terre ou une vieille prairie, comment obtenir de bons rendements de blé, après retournement de la prairie, grâce à la variété Etoile de Choisy et à l'apport d'engrais au moment du tallage. Voici le compte-rendu d'activités du C.E.T.A. de Panissières en 1958 :

- 5 Janvier : réunion ~~const~~^{con}strutive
 12 février : exposé de Pierre Chazal sur la culture de l'herbe
 12 mars : exposé du vétérinaire sur les premiers soins à donner à une bête malade
 16 avril : exposé du vétérinaire sur la technique du pâturage et discussion sur les quatre silos-tranchées en construction
 16 mai : visite dirigée par Pierre Chazal autour de Vienne : prairies temporaires, champs de blé ensemencés en Etoile de Choisy et en Vaillant, ensilage.
 en juin, juillet, septembre et octobre, réunions et examens de parcelles expérimentales sur les mêmes sujets
 10 décembre: exposé de Pierre Chazal sur l'alimentation de la vache laitière.

Le choix de la formule d'ensemencement la mieux adaptée n'est pas une petite affaire : elle dépend des terroirs et des techniques et est remise en cause constamment. A Saint-Martin-la-Sauveté, entre 600 et 800 mètres et en position d'abri, on adopte successivement le ray grass, puis le dactyle, puis le maïs précocé, lequel est trop grand et provoque l'inappétence, pour s'arrêter sur le mélange ray grass d'Italie -trèfle violet avec un peu de lotier et le mélange dactyle tardif-luzerne, pour ceux qui ensilent. Progressivement, on avance dans l'engrenage commencé avec la culture de l'herbe : choix entre races laitières, contrôle laitier, stabulation libre ou entravée, ensilage, comptabilité, recherches de terres nouvelles... C'est ce que montre le rapport d'activités du C.E.T.A. de Crémeaux en 1966, pour sa onzième année de fonctionnement. Les dix adhérents se réunissent chaque mois. Les essais de culture constituent toujours le menu ordinaire. On constate ainsi la supériorité du trèfle violet Goliath pour l'association avec le ray grass, celle de l'avoine noire de Moyencourt et de l'orge d'hiver Ager. Mais les problèmes fonciers passent au premier rang des préoccupations. La démonstration de défrichage d'une lande de douze ans, où genêts et buissons atteignaient de 1,50 m. à 2 mètres, par le passage du giro-broyeur et du rotavator a attiré 250 personnes. Le voyage à Aix-la-Fayette, commune de montagne du Puy-de-Dôme qui a été remembrée, a eu 30 participants. Quant au C.E.T.A. de Violay, il a étudié la même année l'élevage des chèvres pour la vente directe du fromage et cette spéculation, si elle n'a pas été adoptée par le groupe, parce qu'elle se révèle finalement moins rentable que l'élevage laitier, a permis à quelques exploitants de tirer parti de terres médiocres et mal exposées.

c) de la vulgarisation de groupe à la recherche d'un système agricole personnalisé.

Les C.E.T.A. ont prouvé leur efficacité. Grâce à la révolution fourragère menée à son terme, le revenu agricole progresse considérablement. Le troupeau a augmenté, on obtient couramment 4.000 litres par vache laitière

et de bons rendements en céréales. Mais au bout d'un certain nombre d'années, les membres du C.E.T.A. n'ont plus rien à s'apprendre et celui-ci tourne à vide. En effet, on en arrive actuellement à des systèmes agricoles personnalisés. Le novateur sait ce qu'il veut, va au devant de l'information, sollicite une vulgarisation amenée à se faire "à la carte" (4). Son guide est la programmation linéaire effectuée pour le centre de gestion. On confie à l'ordinateur les données qui concernent les personnes (disponibilités en temps et goûts de l'exploitant et de ses aides éventuels) et celles qui concernent l'exploitation (surface, nature, particularités des parcelles, état des bâtiments, cheptel vif et mort existant, contraintes de toutes sortes). On lui propose diverses solutions et il choisit la plus rentable. Au lieu de se trouver devant une grande variété de choix, le novateur est condamné chez nous, au moins au départ, à cause de la faible surface dont il dispose ou des conditions de la montagne et de la demi-montagne et, souvent des deux raisons à la fois, à la culture de l'herbe et à l'élevage laitier. Les tableaux de gestion prévisionnelle établis en 1970 par le Comité de Développement des Monts du Lyonnais montrent que le plus fort revenu agricole est obtenu par l'élevage laitier avec culture de l'herbe (14). En effet, les spéculations auxiliaires à forte utilisation de main d'oeuvre (élevages hors sol ou cultures à revenu élevé par hectare comme le tabac, les petits fruits, les légumes de plein champ, conseillées à titre d'essai par les techniciens) aboutissent à des accumulations de travaux au même moment, qui obligent à un recours onéreux à des salariés temporaires (tableau 23 A). D'autre part, comme la productivité du travail augmente en même temps que le nombre de têtes, on s'aperçoit que le revenu agricole par UTH est d'autant plus élevé que la part de la marge brute vaches laitières dans la marge brute totale est plus forte (tableau 23 B). Or le chargement à l'hectare de surface fourragère est proportionnel à la part en maïs fourrage, jusqu'à atteindre 2,5 UGB, là où la pente ne contraint pas à la prairie permanente, ce qui est considérable. (tableau 23 C).

A l'intérieur de l'orientation dominante, chaque exploitant construit son propre système. La part de la surface fourragère dans la surface agricole utilisée est plus ou moins étendue. La conduite du troupeau est différente : généralement les petites exploitations ont beaucoup de vaches laitières, les moyennes font une part importante à l'élevage des génisses, les plus grandes font plus ou moins de viande. Il est rare que l'on ait éliminé toute autre spéculation. A la limite, chaque cas est particulier. A côté de la donnée fondamentale que constitue le rapport S.A.U./U.T.H., interviennent des facteurs à première vue secondaires, comme les rentes de situation, le parti que l'exploitant peut tirer de ses bâtiments en les "bricolant", ses

aptitudes personnelles enfin. Ce point n'est pas à négliger. L'éleveur de porcs en hors sol qui a choisi d'être naisseur plutôt qu'engraisseur justifie sa décision en disant qu'il y réussit mieux. L'agriculteur de montagne "aime les bêtes", mais "ne sait pas faire" de la viande.

D'autre part, le système agricole n'est pas fixé une fois pour toutes. Il dépend de l'évolution des techniques et de la conjoncture. La maîtrise de la culture du maïs fourrage a d'abord favorisé la spéculation laitière, alors que la hausse des cours de la viande de l'automne 71 à mai 1973 a pu la remettre en cause, en incitant à engraisser des taurillons à l'auge. Mais ce sont les modifications du rapport S.A.U./U.T.H. qui constituent le facteur le plus important. Quand l'agriculteur peut augmenter la superficie et qu'il n'a pas à rechercher un fort revenu par hectare, il préfère ménager sa force de travail, avoir des loisirs, prendre des vacances, en pratiquant l'embouche. C'est le cas des exploitants qui ont pu s'agrandir et dont les enfants sont élevés et ont quitté la terre. Ainsi, le président du syndicat des producteurs de lait cru de l'agglomération de Roanne s'est converti à la culture du maïs et à l'engraissement à l'auge.

Les novateurs qui ont choisi des spéculations en dehors de la dominante laitière sont rares. Quelques élevages hors sol, quelques élevages de chèvres en montagne, des élevages de moutons de ci, de là, particulièrement sur les replats secs à l'abri de la chaîne des Mollières, autour de Valsonne. Il y a aussi le lot des spécialisations rares : un élevage de cailles à Sail-les-Bains; le fils d'un paysan de Thel, dans la haute vallée du Reins, s'est lancé dans les plantes d'ornement... Parfois, on demande au commerce et au tourisme de venir au secours de la médiocrité du revenu agricole. La rente de situation qu'offre la ville, c'est le plus souvent encore, le toujours actuel panier apporté au marché du bourg, qui entretient la "bricole" et la sujétion des fabrications à la ferme. Mais elle a pu être exploitée habilement, quand elle donne lieu à un atelier de produits de fabrication artisanale (poulets de grain, fromages du pays ou charcuterie à l'ancienne...) qui sont livrés à domicile à une clientèle attitrée. Le sens des affaires aidant, un orphelin qui a débuté petitement se retrouve à la tête d'une centaine d'hectares avec un atelier spécialisé dans le fromage de chèvres, d'une boucherie grande surface et d'une entreprise de travaux publics, à Saint-Vincent-de-Boisset (15). Le tourisme paysan a fait une entrée timide, sous la forme d'aires de pique-nique avec vente de produits de ferme, encouragées par la Chambre d'Agriculture du Rhône, et surtout, dans l'arrondissement de Roanne, avec une dizaine d'auberges rurales qui servent des repas simples à partir des produits de l'exploitation (charcuterie, fromages, fruits, vins...). Celles-ci doivent beaucoup au rayonnement de l'auberge de la Césardre, à Marcilly-le-Pavé, rebaptisée pour la bonne cause Marcilly-le-Château, au pied

Tableau 23 - Rôle de l'élevage laitier et du maïs fourrage dans l'augmentation du revenu agricole dans les Monts du Lyonnais d'après les plans de développement en gestion prévisionnelle.

A - Supériorité de l'élevage laitier sur les systèmes mixtes

Surface ha	Main d'oeuvre en U.T.H.	Système de Production	Augmentation du revenu/U.T.H.
8	1	vaches	+ 7.086 F.
	1	vaches + porcs + Fraises	+ 5.573 F.
12	1	vaches	+ 6.196 F.
	1	vaches + Fraises	+ 7.367 F.
	1	vaches + porcs + Fraises	+ 4.506 F.
16	1	vaches	+ 9.371 F.
	1	vaches + Fraises	+ 6.641 F.
	1	vaches + porcs + Fraises	+ 8.157 F.
	2	vaches	+ 7.370 F.
	2	vaches + porcs + Fraises	+ 8.550 F.
30	1	vaches	+ 7.506 F.
	1	vaches + porcs + Fraises	+ 6.925 F.
	2	vaches	+ 9.290 F.
	2	vaches + porcs + Fraises	+ 9.420 F.

B - Rôle de l'élevage laitier dans l'amélioration du revenu

Commune du siège de l'exploitation	N° de la solution	Revenu agricole par U.T.H.	% Marge VL dans marge brute totale	Nombre de vaches
St-Galmier (Loire)	10	27.580 F.	54	60
	12	19.220 F.	50	86
	14	14.080 F.	31	58
	16	17.530 F.	42	85
Pomeys (Rhône)	1	23.060 F.	57	25
	3	28.090 F.	75	45
	7	30.250 F.	89	59

C - Composition de la surface fourragère et chargement.

Commune du siège de l'exploitation	N° de la solution	% S. T.H. dans S.F.P.	% maïs fourrage dans S.F.P.	U.G.B. par ha S.F.P.
Saint-Galmier	10	7,5	15,9	2,24
	11	0	54	2,38
	16	0	58	2,50
Pomeys	1	59	9	1,24
	4	56	25	1,72
	7	55	28	1,82
	17	56	19	1,57

Source : Comité de Développement des Monts du Lyonnais, Saint-Symphorien-sur-Coise.

entre les quatre membres du C.E.T.A. de la commune, qui ne disposaient que de 70 hectares. Bien vite elle a fourni un revenu supérieur à celui de l'agriculture (16). Jean Verdier, qui en a eu l'initiative, a fondé une association départementale de tourisme rural. Cette association a élaboré une véritable philosophie des relations à créer entre paysans et citadins et recherche l'intégration de toutes les activités pouvant concourir à ce but : connaissance des curiosités, hippisme, artisanat, vente de produits, camping, gîtes ruraux... En fait, si un seul véritable complexe rural s'est établi autour de Boën-sur-Lignon, la réussite de l'association est dans la multiplication des auberges : elle en a facilité la création, en mettant à la disposition des nouveaux-venus les leçons de l'expérience. Très vite, elles ont connu le succès. On y va pour les repas du week-end, mais de plus en plus pour les fêtes de famille. A l'origine de leur constitution, on trouve une modification de l'équilibre antérieur, soit à la suite de l'installation d'un enfant sur l'exploitation, soit pour rembourser l'emprunt contracté lors de l'achat de la ferme qui s'est trouvée mise en vente, soit à cause du déclin de l'activité artisanale et de l'insécurité des revenus de l'élevage des porcs, dans le cas des moulins.

L'ouverture des auberges rurales est un bon exemple à la fois des réussites qu'obtient la promotion collective et des limites de son rayonnement : une exploitation par canton seulement est concernée. Au niveau plus général de la modernisation du système agricole, on estime qu'elle touche 20% des exploitations, ce qui ne veut pas dire qu'il y ait un pourcentage équivalent de réussites, c'est-à-dire d'exploitations qui soient sorties de l'agriculture de paysans et entrées dans l'agriculture d'entreprise. En dehors d'elles, les exploitants achèvent leur existence comme ouvriers-paysans ou attendent d'avoir soixante ans pour bénéficier de l'indemnité viagère de départ, sur des exploitations qui suivent de plus en plus difficilement le progrès. Leur nombre encore considérable, à cause des structures démographiques héritées du passé, fait encore illusion sur la brutalité du mouvement de dégageement en cours et qui va se prolonger une vingtaine d'années. On a une vue plus juste de la concentration en train de s'opérer quand on dénombre village par village les exploitations viables, destinées à être reprises : on n'en trouve qu'une sur six ou sept.

III- la terre réduite à ses seules ressources.

La brutalité du dégageement occasionnée par le passage de l'agriculture de paysans à l'agriculture d'entreprise, dans ces campagnes restées longtemps surpeuplées est aggravée par la disparition des ressources de complément. Ne revenons pas sur la suppression du genre de vie mixte dans la montagne manufacturière à la suite de la crise textile de 1965. Signalons pour

mémoire le maintien à l'état de reliques de la garde d'enfants de l'Assistance Publique dans les Monts de la Madeleine. La source essentielle de revenus complémentaires est aujourd'hui le travail en usine de l'ouvrier-paysan, dont le R.G.A. de 1971 marque bien l'extension (voir tableau 2). Mais dans la plaine et la côte de Roanne où il est le plus répandu, il concerne des hommes âgés qui le pratiquent depuis l'avant-guerre ou 1955. Le mouvement est le même ici que dans le reste de la France. A la deuxième génération, on constate un refus systématique du jeune pour le travail de la terre, qui rapporte moins que des heures supplémentaires ou le "travail noir" dans sa spécialité (17).

Les ressources de complément traditionnelles n'ont pas été remplacées par des formes adaptées à notre temps, comme le tourisme paysan et l'exploitation de la forêt dans les hauts massifs.

4) la diffusion de la résidence secondaire, envers du tourisme paysan.

On a vu que si intéressantes que soient les expériences de tourisme paysan dans la région, elles restent très peu nombreuses. Il n'y a rien de comparable avec ce que l'on trouve dans le Tyrol et, plus récemment, dans une grande partie de l'Allemagne (18). Par contre, les citadins n'ont pas manqué de fréquenter ces campagnes verdoyantes et pittoresques à deux pas de chez eux. Mais ce mouvement ne laisse que des miettes aux paysans, car il se fait dans le cadre de la résidence secondaire. Une étude de 1965 (19) montre déjà l'importance de la reprise des maisons abandonnées dans les cantons de Tarare, Amplepuis et Thizy, puisqu'elle concerne une maison sur cinq, soit une densité double de celle constatée en France, de 4 au km². Les lyonnais constituent les deux tiers des résidents secondaires, l'autre tiers étant formé d'habitants de Tarare et de Thizy. Il s'agit d'un public peu fortuné d'ouvriers professionnels, de petits fonctionnaires ou commerçants, car les riches industriels et les membres des professions libérales se sont installés plus près, dans les monts d'Or et les monts du Lyonnais, ou à la mer ou au ski. Ils ont commencé à s'implanter dans le canton de Tarare, puis ont passé le col des Sauvages. En quelques années, le prix d'une maison est passé d'entre 400.000 à un million, à de 1 à 5 millions. Des cas de spéculation sont observés, comme des achats de hameaux à l'abandon, dont les maisons sont revendues retapées. Dès 1962, on trouvait difficilement des maisons pas trop délabrées et on commençait à construire des maisons neuves. Aujourd'hui, la marée des Lyonnais a débordé les monts du Beaujolais : ils se sont installés sur le piémont occidental des monts de Tarare, où on trouve par exemple 91 familles à Bussièrès, dans le Briennais et la Sologne bourbonnaise. La multiplication des résidences secondaires, non seulement apporte peu de choses aux gens du pays, mais complique le problème foncier, en faisant augmenter le

prix de la terre et en gelant une partie de la S.A.U., car chaque résidence s'entoure en moyenne d'un hectare de terrain.

a) une forêt riche de potentialités, mais mal intégrée à l'agriculture, dans les hauts massifs (20).

La forêt ne tient une place considérable que dans la montagne (voir tableaux 24 et 25). Dans la plaine et le plateau de Neulise, elle n'occupe que 10% de la surface totale et est encore composée surtout de bois de feuillus sur les fortes pentes. Le seul grand massif est la forêt de Lespinasse, avec 440 ha (21). Elle a toujours été aux mains de grands propriétaires : la famille de Noailles, qui l'a cédée en 1924 à la Société des Houillères du Bassin de la Loire; le Conseil Général de la Loire l'a reprise en 1969. Aménagée d'abord en taillis sous futaie de chênes à la révolution de 18 ans, les Houillères en avaient commencé la conversion en futaie de pins sylvestres pour la production d'états de mine.

Tableau 24 - Extension de la forêt et composition des peuplements.

Forestière	S. totale	S. forêt	T ^x bois	%feuillus	chênes	hêtres	%conifères	pins sylv.	sapins	épicéas	douglas
Roanne	42.000ha	3.450	8,8	99%	83%	1,5	1	-	-	-	-
Neulise Loire	61.000	6.900	11,4	75%	57%	3	25	13,5	5	1,5	3
Beauvais L.	12.500	4.550	36,4	25%	6%	-	75	22	30	0,8	1,2
Rh.	80.000	35.700	44,5	39	//	//	61	//	38	//	15
Rez	67.800	29.250	43,5	27	11	7	73	16	37	11,2	5

Tableau 25 - Production actuelle et possibilités d'accroissement

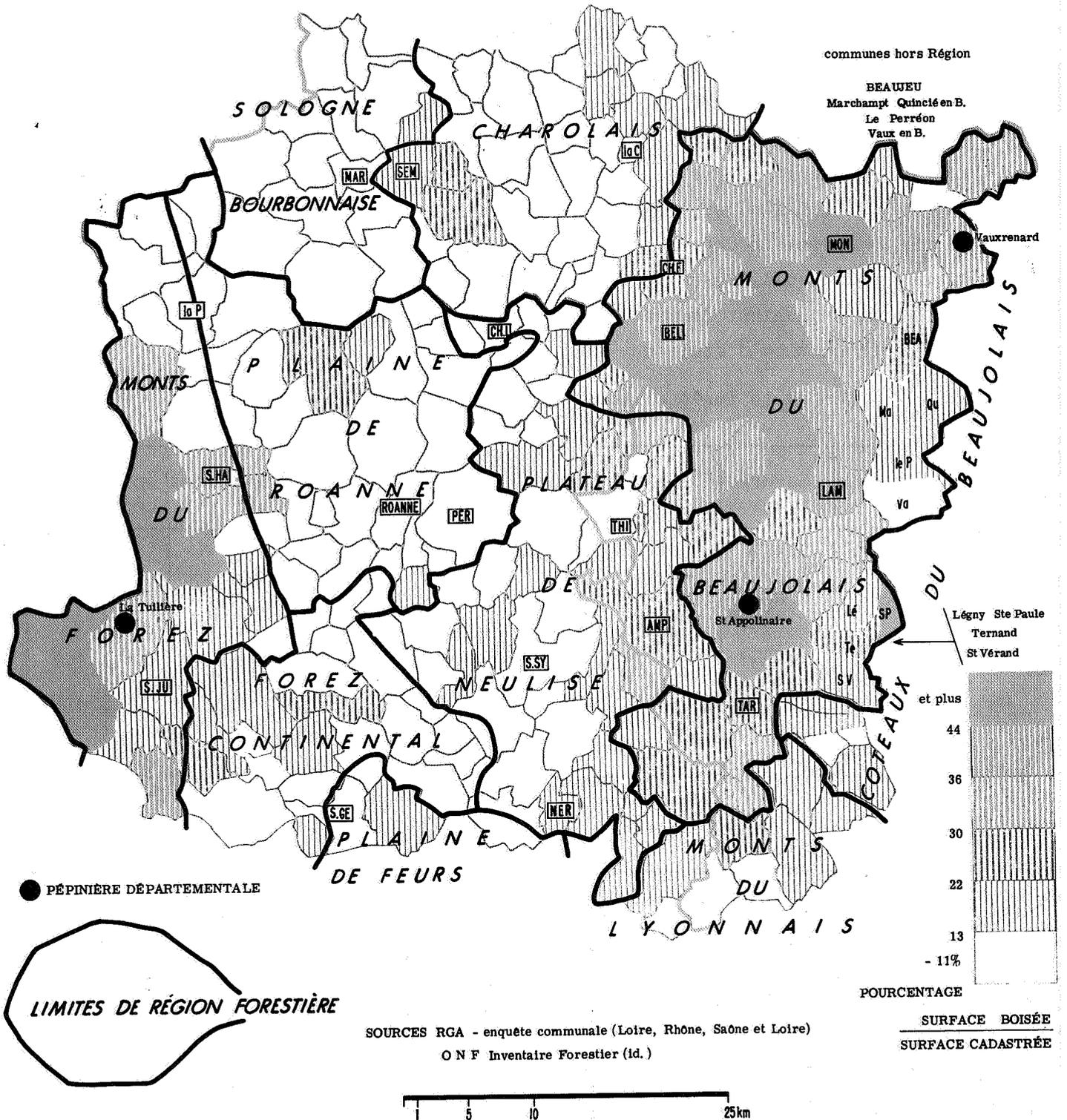
Forestière	Prélèvement ligneux (m ³)				en % surf. forêt enrésimée			% S. totale en terres	
	bois d'oeuvre	dt.conif	bois ind	dt.conif	accr. naturel m ³ /an	jeunes reboisements	reboisement timbre poste		naturel
Roanne	-				3	//	//	//	1%
Neulise Loire	6000 m ³				2,7	6%	2%	6%	2,3
Beaujol. Loire	5000				6	40	20	3	//
Rhône	88500	87000	15500	15000	-	21,5	-	-	8,2
Rez	65500		10000		4,3	15	4	2	30

Sources : Inventaire Forestier National, Loire, 1970

" Centre Régional de la Propriété Foncière, Rhône, 1970

Direction Générale de la Protection de la Nature, Étude du prélèvement ligneux, moyenne 1965,66,67.

FIG. SURFACES BOISÉES ET RÉGIONS FORESTIÈRES



LIMITES DE RÉGION FORESTIÈRE

● PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE

On pourrait penser à un équilibre agro-sylvestre-pastoral dans les hauts massifs des Monts de la Madeleine et du Beaujolais, où la forêt couvre au moins 50% du sol. Les conditions naturelles sont exceptionnelles, puisqu'avec le douglas on connaît le rendement-record pour la France de 20 m³ par ha. et par an. Mais l'exploitations rationnelle n'en est qu'à ses débuts et elle est rendue difficile par l'éparpillement de la propriété qui, pour la plus grande part, échappe aux paysans.

- la décomposition de l'économie traditionnelle et l'extension récente de la futaie de résineux dans les monts du Beaujolais.

Le massif forestier du Beaujolais est bien placé pour la production du bois. D'abord par son étendue : il couvre 40.000 ha. et peut encore s'étendre aux dépens des 7.000 ha. de lande; ensuite par son accès facile et l'altitude modérée qui n'oblige pas à interrompre l'exploitation en hiver à cause de la neige. Enfin, les conditions écologiques sont remarquables : des précipitations élevées de 800 à 1200 mm, régulièrement réparties pendant la saison de végétation, des sols bruns acides souvent profonds et frais. A lui seul, le massif fournit 80% de la production du département du Rhône, avec près de 100.000 m³ de bois d'oeuvre de conifère, dont 80% en sapin et épicéa et 20% en douglas, ce qui correspond aux possibilités réelles du peuplement. La production de feuillus est négligeable. Il n'existe aucun marché pour les grumes qui se vendent à un prix extrêmement bas, sans qu'il soit possible, au fond, de savoir si on peut produire à altitude moyenne du bois de qualité convenable. Le taillis, qui domine, est sans intérêt économique. Et pourtant les feuillus couvrent près de 40% du massif et en représentaient la quasi totalité il y a à peine un siècle. C'est dire l'extension et la modification du paysage végétal qu'il vient de connaître (22).

La forêt naturelle était une chênaie mixte sur les pentes, avec châtaigniers, charmes, noisetiers jusqu'à 700 et 800 mètres, sapins et épicéas à partir de 600 mètres; sur les sommets, elle était constituée par l'association du hêtre et du sapin, que l'homme a privilégiés à tour de rôle. Au XVI^e siècle, le Bois d'Ajoux est une forêt de hêtres, dont le bois est recherché pour la tournerie et le charbon de bois; c'est aujourd'hui une sapinière "naturelle" de 2.000 hectares. La forêt primitive a été défrichée, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles, où la population augmente rapidement pour atteindre un maximum de plus de 100 habitants au km² dans la première moitié du XIX^e siècle. Ce qu'il en restait est traité partout où elle est accessible, en taillis pour fournir le bois de feu, abattu tous les cinq, dix ou quinze ans, sauf quelques baliveaux laissés pour la construction; à ce régime, le chêne s'impose, car c'est l'arbre qui résiste le mieux à la coupe. La transformation de cette "forêt domestiquée" en futaie de résineux a pour cause l'avènement de la houille

Elle a été accélérée par l'exode rural. Elle s'est faite par enrésinement naturel, de pins sylvestres dans les parties basses et de sapins plus haut, et par plantations qui ont commencé au début du XIX^e siècle. Un grand propriétaire du Charolais, le comte de Rambuteau décide de replanter en résineux. Ses voisins du Rhône, séduits par les résultats obtenus, l'imitent et reboisent les landes : le comte du Sablon à Claveisolles, le comte de Saint-Victor à Ronno, et du Sordet à Saint-Igny-de-Vers. Le Conseil Général du Rhône se préoccupe très tôt de la question. Dès 1860, date de la première loi sur la restauration et la conservation des sols en montagne, il accorde des subventions et, de 1863 à 1881, il crée trois pépinières départementales, dont deux dans les monts du Beaujolais. Elles produisent actuellement ^{par an} un million de pieds fournis gratuitement, qui permettent le reboisement et l'enrichissement de 250 à 300 hectares. A partir de 1922, le Conseil Général, sous l'impulsion de son président Laurent Bonnevey, qui représente le canton de Lamure, crée par acquisition de landes une forêt départementale de 1250 hectares, dont l'extension se poursuit dans le but d'obtenir des ensembles bien groupés. Grâce à ces actions relativement peu coûteuses (500.000 francs en 1968), le département du Rhône est, en dépit de sa faible surface, l'un des premiers pour le reboisement : la surface de la forêt est passée de 25.000 ha. en 1872 à 30.500 en 1912, 34.500 en 1929, 42.000 en 1952 et 70.000 en 1966. Les monts du Beaujolais à eux seuls en constituent à peu près la moitié, pour le quart seulement de la surface totale. Les étapes du reboisement sont confirmées par les résultats de l'enquête du Centre Régional de la Propriété Forestière, menée suivant la méthode des points, sur la couverture aérienne de l'Institut de Géographie Nationale de 1965.

Tableau 26 - Age des peuplements de conifères dans les Monts du Beaujolais (Rhône)

Surface probable	semis naturels et plantations	de 20 à 40 ans	de 40 à 60 ans	de 60 à 80 ans	plus de 80 ans & coupes	total
sapin, <u>pectiné</u>	4.210 ha	1.545 ha	3.180 ha	2.920 ha	1.630	13.485ha
douglas	4.035	1.105	170	-	-	5.310
autres	770	485	570	150	-	1.975
total	9.015	3.195	3.920	3.070	1.630	20.770

Les peuplements antérieurs à 1885 sont peu étendus. Le grand essor des plantations date des années 1900, où les propriétaires de surface modeste se mettent à en faire, et s'accélère après la guerre de 1914 à cause de la dépopulation.

Leur rythme a diminué de 1925 à 1945, à cause de la crise économique et de la guerre. Mais l'extension la plus rapide - en fait le doublement en vingt ans - accompagne l'abandon rapide des campagnes depuis 1955. Entre 1958 et 1968, les terres qui ont obtenu des subventions du Fonds Forestier National et des dégrèvements fiscaux, occupent plus de 5% de la surface cadastrée ; les plus forts pourcentages correspondent aux communes où la densité tombe en dessous de 40 hab. au km² et où la population a diminué de plus de 10% entre 1954 et 1962 (23). Pour se prémunir contre les excès, toutes les communes sauf Mardore, La Chapelle de Mardore et Pont-Trambouze ont réglementé les boisements comme les y autorisent les décrets du 13.6.1961 et du 13.4.1962 (24). Actuellement, le canton de Lamure présente des signes de saturation, alors que les cantons de Monsols, Beaujeu et Tarare, aux marges du coeur textile, font apparaître les possibilités maxima de reboisement sur les landes et d'enrichissement de peuplements de feuillus.

Tableau 27 - Répartition par canton des surfaces boisées, des landes et jeunes reboisements dans les monts du Beaujolais

Canton	S. boisée	taux de boisement	% S. en conifères	jeunes reboisements	Landes
Lamure/Az.	9.550 ha	52,5%	70%	2.300 ha	1.100 ha
Monsols	7.500	39	60	950	1.600
Amplepuis	3.200	34,2	70	//	//
Beaujeu	6.850	31,9	40	1.450	2.200
Tarare	6.500	31,7	45	1.550	2.000
Thizy	2.350	26,5	49	//	//

Source : Inventaire Forestier simplifié du Rhône, 1966, tableaux 8 et 9.

Au début, le sapin est associé dans les reboisements à l'épicéa, au mélèze et aux pins. Mais ces espèces étrangères donnent des déboires : l'épicéa pourrit du pied et on le réserve aux sols très humides et aux crêtes ventées; le mélèze craint les fortes chûtes de neige. A partir de 1925, on va leur préférer le douglas, qui s'est généralisé grâce à l'action de particuliers comme Laurent Bonnevey. Comme le sapin, cet arbre originaire de la côte pacifique d'Amérique du Nord trouve ici des conditions optima de développement et ne craint pas les maladies. Il donne un excellent bois de charpente, mais s'il se vend 10% moins cher que le sapin, à cause de noeuds nombreux qui occasionnent des pertes au menuisier, sa croissance est plus rapide : sa révolution est de 60 ans au lieu de 80. On lui réserve les stations ensoleillées et chaudes où le sapin vient moins bien. Actuellement, la production des pépinières est formée pour 50% par le douglas, 40% par le sapin et 7% par l'épicéa.

- L'exploitation gênée par la prédominance de la petite propriété foraine.

La futaie de conifères demande des élagages artificiels et des éclaircies, afin de réduire le nombre de tiges, de 4.000 à la plantation à 400 lors de l'exploitation. Ainsi "jardinée", elle donne dans des conditions moyennes un rendement supérieur à 10 m³ par ha. et par an. En 1969, le bilan mené par l'Office National des Forêts sur une section de 6,5 ha. de la forêt départementale d'Avenas fait apparaître un revenu net de 550 francs à l'hectare. Or le m³ de bois rond valait alors 60 f. et le m³ de bois d'oeuvre 150 f. sur pied (25). Les prix sont passés en 1974 pour ce dernier par un maximum de 300 f. et se stabilisent en 1975 à 250 f. et 120 f. pour le bois d'industrie. La forêt rapporte plus que la prairie. Cependant le rendement moyen n'est actuellement pour l'ensemble du massif que de 1 m³/ha/an, soit dix fois moins que le rendement potentiel. 40% de la forêt sont encore en feuillus. La moitié des peuplements de conifères sont trop jeunes pour être exploités. La futaie jardinée est très peu pratiquée : l'absence d'élagages et d'éclaircies réduit le rendement à 3 ou 4 m³ par ha. et par an. Mal conduite, la forêt est aussi mal exploitée. Beaucoup de petits propriétaires émigrés à la ville ignorent bien souvent l'emplacement de leurs bois et c'est un villageois qui les avertit de l'existence d'arbres abattus par un chablis. C'est en ce sens que l'on a pu dire que la neige et le vent sont les principaux agents de l'exploitation forestière. On tire rarement parti des bois ronds, bois d'éclaircies et d'élagages qui pourrissent sur place au lieu d'être écoulés comme bois d'industrie pour la trituration (agglomérés, pâte à papier). Les acheteurs sont à la recherche de gros volumes et le Centre Régional de la Propriété Forestière a beaucoup de mal à leur garantir, car il faut réunir l'accord d'une multitude de petits propriétaires dispersés. Cependant la flambée récente des cours du bois a provoqué un regain d'intérêt. La Maison Familiale de Lamure a créé une section de formation de bûcherons et une coopérative pour l'écoulement des bois ronds a été constituée également à Lamure.

L'émiettement de la forêt privée gêne l'exploitation rationnelle. La forêt soumise (état, département, communes, grands établissements publics) ne représente que quelques %. D'après l'étude menée en 1969 par le Centre Régional de la Propriété Forestière à partir de documents cadastraux, les propriétaires de plus de 25 ha. possèdent 3.700 ha, soit 11% et les forêts d'un seul tenant de plus de 50 ha ne couvrent que 2.127 ha, soit 7%. En fait, la grande propriété représente le tiers de la surface, car le grand propriétaire a des biens sur plusieurs communes. La propriété nobiliaire reste importante autour du col des Echarmeaux (du Sablon, d'Harcourt, d'Albon) et à Ronno (compte de Saint-Victor). Il s'y ajoute les domaines constitués par les scieurs et le cas original de la Société Civile Immobilière Rurale et Forestière

constituée en 1936 par le groupe Champier, qui domine l'ennoblissement (teinturerie, impression, apprêt) à Tarare. Les fermes qu'il possédait, soit entre 600 et 700 ha. sont alors boisées, puis à partir de 1952, les terres disponibles dans les Monts de Tarare, sur les communes de Saint-Marcel-l'Eclairé, Tarare, Violay, Affoux et Joux, sont systématiquement achetées pour aboutir aujourd'hui à un domaine homogène de 1.000 ha.

Partout ailleurs dominant les petites parcelles et la petite propriété. A Ranchal, une enquête du Centre Régional de la Propriété Forestière a dénombré pour 900 ha de bois 505 propriétaires; soit 1,80 ha. en moyenne, et près de 1.500 parcelles, soit 0,6 ha. en moyenne. La répartition des comptes est la suivante : 136 de moins de 0,5 ha, 109 entre 0,5 et 1, 99 entre 1 et 2, 120 entre 2 et 5, 39 entre 5 et 10, un de 12 et un de 20 ha. La plupart appartiennent à des gens originaires du pays, mais qui se sont établis en ville. En effet, au moment des héritages, les enfants qui ne restent pas sur l'exploitation reçoivent les bois ou les parcelles de champs et de prairies les plus éloignées, qui se boisent naturellement ou qu'ils reboisent. L'exploitant se trouve réduit à quelques morceaux de bois de feu, et à quelques parcelles de conifères de production médiocre, car la forêt n'apparaissait pas, sur des exploitations déjà trop petites, comme une source suffisante de revenus pour mériter un traitement suivi de plantations et d'éclaircies. A Saint-Nizier d'Azergues, on considère en 1965 que le produit moyen d'un hectare de forêt est de 3.500 francs (4 à 5 m³ par an, à 70 f. le m³). Pour que ce revenu représente un appoint sensible (2.000 francs), il faut au minimum 7 ha. Or près de 40% des exploitations (37 sur 94) ont moins de 10 ha de surface totale, sur lesquels il n'y a pas plus de 2 à 3 hectares de bois. Les quelques exploitations qui ont plus de 10 ha de bois ont tendance à diminuer les labours au profit de l'herbe et de l'arbre. Mais l'exigüité des parcelles gêne le boisement, à cause de la règle des 4-8 mètres, autant que la mise en herbe, à cause des pertes de temps en déplacements et du coût de la clôture électrique (26). Comme le remembrement, par attachement à la terre, n'est pas souhaité et que ses résultats, à cause de l'importance de la petite propriété foraine seraient hypothétiques, il faut attendre que la déprise humaine conduise à une lente restructuration foncière. Aussi l'orientation prévisible est l'intensification laitière, puis, dans une perspective plus lointaine, l'association de la forêt et de l'élevage extensif pour la viande. Il n'y a donc actuellement qu'un nombre limité d'exploitations qui peuvent subvenir par les coupes aux investissements lourds en matériel et bâtiment. Certes la forêt offre des possibilités de travail complémentaire à la mauvaise saison, comme bûcherons et débardeurs, pour le compte de l'exploitant forestier, qui est souvent en même temps scieur. Mais c'est un travail pénible, assuré de plus en plus à titre principal, car il demande un équipement coûteux.

On ne compte pas plus de 10% de paysans-bûcherons dans les villages forestiers.

- le cas des monts de la Madeleine.

La complémentarité de la forêt et de l'agriculture n'est guère meilleure dans le second massif forestier que constituent les monts de la Madeleine (13.200 ha), qui avec le canton de Noirétable (6.600 ha) forment l'essentiel de la région forestière du Forez (29.000 ha). La répartition de la propriété y est très voisine : place encore plus négligeable des forêts soumises, place secondaire de la grande propriété nobiliaire (10%), généralisation de la petite propriété qui serait plutôt moins morcelée et moins foraine, mais d'après le RGA de 1971, la surface moyenne des bois et forêts par exploitation n'est que de 3 ha. Dans un village des Noës, 30 familles sur 31 possèdent des bois, et la plupart des lots sont de 2 à 5 ha.

La différence entre les monts de la Madeleine et les monts du Beaujolais tient surtout à la répartition des peuplements (voir tableaux 24 et 25), c'est-à-dire à la nature et à l'histoire. On trouve sur les crêtes de grandes sapinières et la belle hêtraie de la Forêt d'Assise; plus bas des reboisements anciens d'épicéas au milieu des hêtres et des bouleaux; plus bas encore, le taillis de chêne rouvre exploité jadis en courte révolution, où l'on observe une vigoureuse régénération de sapins; enfin autour des villages, de grandes étendues de landes, inégalement reboisées de jeunes épicéas et douglas ou gagnées par le pin sylvestre. Les formations naturelles sont plus étendues grâce à l'altitude plus élevée et aux moindres défrichements, car la densité n'a jamais dépassé 40 hab. au km². Le taillis de chêne, forêt domestiquée intégrée à l'exploitation, a occupé moins de place. Les reboisements n'y ont pas été aussi anciens ni systématiques, peut-être à cause de l'impulsion moins vigoureuse donnée par le Conseil Général de la Loire. Enfin l'importance des landes témoigne de la brutale déprise humaine depuis une vingtaine d'années. Ne pouvant plus pratiquer le genre de vie mixte, ne sachant ou ne pouvant pas tirer parti du tourisme et de la forêt, la masse des exploitants laissés pour compte ne peut compter que sur les ressources tirées de petites surfaces. Rappelons que le revenu moyen annuel de l'agriculteur de la Loire a été en 1974 de 11.000 francs, un des plus bas de France.

III - *du malaise actuel à l'avenir compromis.*

La situation n'est guère plus brillante pour une partie des exploitants qui tentent l'aventure de l'agriculture d'entreprise. Surtout quand ils sont jeunes, ils sont fortement endettés et à la merci des accidents de conjoncture qu'ils ressentent plus durement encore. Ce sont eux qui prennent la tête des mouvements de protestation. Dans ces conditions, il est normal que la position du syndicalisme agricole soit dure et que l'on puisse redouter

pour un avenir proche une brutale déprise humaine.

4) un syndicalisme agricole dur.

La détérioration des cours des productions animales depuis la seconde moitié de 1973 a provoqué de violentes réactions : aux manifestations pour la terre, se sont ajoutées en 1974 des grèves de livraison de lait, en particulier à Balbigny. Pour avoir été plus localisées qu'en Bretagne, elles ont moins frappé l'opinion, mais la Loire a pu être considérée comme un terrain de choix des luttes agraires (27). En même temps la dégradation du niveau de vie s'est traduite par une radicalisation du syndicalisme agricole.

Il est aux mains de novateurs, pour la plupart issus de la paysannerie et passés par la J.A.C., qui progressivement se sont substitués aux conservateurs, en prenant le contrôle, on se le rappelle, de la F.D.S.E.A. en 1965 et de la Chambre d'Agriculture en 1974. A la tête d'exploitations rentables, ils restent conscients des difficultés vécues par le plus grand nombre. Leur position est originale en ce sens que, restant fidèles à la direction de la FNSEA, ils s'en démarquent nettement. Ils ont pris position en faveur de l'organisation des marchés, ne craignant point de revendiquer des "offices" pour le lait et la viande, alors que le terme continue de faire peur en milieu paysan. En bonne logique, ils ont appelé en termes à peine voilés à voter pour le candidat de gauche aux élections présidentielles : "Mais soyons logiques et ne démolissons pas par notre bulletin de vote ce que nous demandons au syndicalisme d'obtenir" (28).

Pourtant, ils viennent d'avoir fort à faire pour conserver le contrôle des instances départementales, face à la tendance "paysans-travailleurs". Ils avaient tenu à partager avec elle les responsabilités, contrairement à ce qui se passe sur le plan national et dans beaucoup de départements voisins. Cette tendance est fortement implantée non seulement au C.D.J.A., ce qui est fréquent, mais aussi à la Fédération Départementale des Producteurs Laitiers, dirigée par un agriculteur du nord de la plaine du Forez, Marcel Louison. Au début de 1975, en même temps que sur le plan national, les paysans-travailleurs se constituent en syndicat autonome, ils présentent leurs propres listes dans la Loire, où ils parviennent à entraîner des personnalités modérées, comme un vice-président de la F.D.S.E.A. et le président de la Fédération bovine. La controverse s'étale largement dans les colonnes de "Paysans de la Loire" et se présente comme le heurt de deux conceptions du syndicalisme, les paysans-travailleurs rejetant la concertation avec les pouvoirs publics et la participation des exploitants aux coopératives. En dépit du caractère révolutionnaire de leur programme, la lutte a été serrée pour la Fédération Laitière, où la liste de la majorité ne l'emporte qu'avec 60% des suffrages, le 5 février.

La victoire sera plus large pour le renouvellement le 26 février du conseil d'administration de la F.D.S.E.A., où elle recueille 321 voix contre 135 sur 458 présents et 535 convoqués à l'Assemblée Générale (29).

2) la perspective d'une brutale déprise humaine.

Les tensions qui s'expriment aujourd'hui vont se traduire dans les prochaines années par une très forte déprise humaine, alors que la campagne apparaît toujours comme remarquablement entretenue, contrairement à bien des régions de montagne, comme les vallées alsaciennes des Vosges et certains secteurs des Alpes et des Pyrénées. On se rappelle qu'une exploitation sur six ou sept seulement a des chances d'être reprise. Pour prendre l'exemple d'une petite région, on peut s'appuyer sur l'étude prospective à l'horizon 1985, tentée pour les monts du Beaujolais par la S.E.D.I.A.C. en 1968, qui a vu ses résultats confirmés lors de l'élaboration du Plan d'Aménagement Rural des cantons de Monsols, Amplepuis, Lamure et Thizy (M.A.L.T.) en 1972 (30). Si l'on se fonde sur le taux de diminution du nombre d'exploitations constaté en ce moment (de 2 à 3% par an), il devrait passer de 1715 en 1970, contre 2800 en 1955, à 1250 en 1985. Parallèlement, la population agricole qui était de 9500 en 1955 et de 7300 en 1970, serait de 5500 en 1985. Dans ces conditions, la moitié des agriculteurs continuerait à vivre sur moins de 20 hectares, puisque la répartition comparée des exploitations classées selon la taille serait la suivante :

	1970	1985
moins de 10 ha	600 (35%)	200 (16%)
de 10 à 20 ha	650 (38%)	400 (32%)
de 20 à 50 ha	420 (25%)	500 (40%)
plus de 50 ha	30 (2%)	150 (12%)

Mais compte tenu des seuils de rentabilité calculés sur la base des conditions de production actuelles, la survie de la plupart des exploitations serait impossible. Le Centre de Gestion du Rhône prévoit une diminution de l'ordre de 70%, soit 550 exploitations, et une population agricole de 2500 personnes, ce qui ferait tomber sa densité à 5 au km². On ne pourrait conserver la première hypothèse que par une multiplication des exploitations novatrices reposant sur l'exploitation de la forêt et la production de viande charolaise ou ovine en altitude; sur l'élevage laitier intensif avec engraissement de veaux ou de taurillons, de 20 à 40 ha; sur l'élevage laitier complété de spéculations à forte valeur ajoutée pour une utilisation minimum du terrain et maximum de la main d'oeuvre, comme les chèvres, les volailles en hors-sol, la culture du tabac, l'agro-tourisme, au-dessous de 20 ha. Cette solution serait mieux adaptée au maintien de la vie sociale et à la sauvegarde du milieu naturel.

Mais pour qu'elle puisse être réalisée, il faudrait "une prise de conscience de la situation agricole actuelle, une dynamique interne permettant des actions en commun et la formation des agriculteurs, la recherche de financements extérieurs".

Le Comité de Développement, qui a pourtant à son actif des réalisations réussies de promotion collective, est assez sceptique. Son opinion est en effet la suivante : "Si ces efforts ne pouvaient être consentis, il apparaît préférable de s'orienter vers la baisse de 70% du nombre des exploitations et de mettre en place des actions permettant de l'accompagner : restructuration du foncier, formation des jeunes agriculteurs destinés à l'exode". Cette conclusion peut s'appliquer à l'ensemble de la région, compte tenu des particularités de la plaine.

C - LES INEGALITES SPATIALES DU DEVELOPPEMENT.

Nous avons vu se dégager deux types d'évolution : la plaine fidèle à l'élevage charolais et peu perméable à la transformation du système agricole; la montagne contrainte par la dureté des conditions naturelles et l'exiguïté des surfaces à évoluer. Si bien que le visage actuel de la montagne tient, pour une large part, aux conditions de diffusion du progrès au moment crucial de l'achèvement de la révolution fourragère, alors que la plaine continue à se diversifier en pays modelés par les particularités du milieu naturel et humain.

I - Le rôle décisif de la promotion collective dans l'inégal développement en montagne.

1) la disparition d'un système agricole accompli.

La montagne et la demi-montagne sont restées au moins jusqu'en 1955 des bastions de la paysannerie et, à l'est, du genre de vie mixte. Le système agricole ayant assimilé le remplacement de la jachère par les cultures sarclées, y atteint une sorte de perfection, en équilibre avec la nature. Il permet de nourrir une famille sur une exploitation d'une quinzaine d'hectares, en limitant au maximum les achats à l'extérieur. Les particularités locales ne remettent pas en cause l'unité fondamentale. On peut prendre comme exemple l'exploitation sise sur un replat dominant la vallée du Rouchain, à 650 m. d'altitude, au village du Fournier, commune d'Arcois, dans les monts de la Madeleine, peu avant la mort du père de l'exploitant actuel, en 1955. Il vit avec son épouse, son fils âgé d'une trentaine d'années et une fille également célibataire; la soeur aînée a épousé un jardinier et habite Roanne. Sur les 27 hectares en faire-valoir direct, il y a 14 ha. de bois, landes et pâturages. Les bois sont constitués par une futaie de douglas et des taillis coupés tous les trente ans jusqu'à la guerre, pour faire des fagots destinés aux boulangers. Les landes à bruyères et à rochers sont peu à peu abandonnées. Les pâtures sont les vieilles prairies autrefois fauchées à la main, qui se couvrent de genêts et où on envoie les vaches jusqu'à la fenaison. Les cinq hectares de prés occupent le fond de la vallée et donnent 5 tonnes de foin à 0,45 unité fourragère l'hectare. Ils sont irrigués entre la rentrée des bêtes fin octobre et la fenaison. On y étale des scories de déphosphoration, du plâtre et de la chaux. On passe la herse pour éparpiller les taupinières et enlever les feuilles et les branches transportées. Sur les huit ha. de labour, on pratique l'assolement classique sur quatre ans : pomme de terre ou topinambour qui reçoivent une fumure de scories et de potasse, céréales, trèfle, céréales. Le seigle couvre plus de la moitié de la surface

en céréales, il donne plus de grains (18 q^X/ha) et de paille que le blé et l'avoine. On ne peut conserver la prairie artificielle plus d'un an, à cause du développement rapide du diendont sur ces sols légers. Le blé sert en partie à faire le pain qui est cuit à la ferme. Le reste des céréales est *écrasé* pour les animaux. Jusqu'à la guerre, on n'avait pas de boeufs et on attelait à la fois quatre des six vaches. On vend les veaux de lait à deux mois et demi, à 130-135 kilos et une quinzaine de porcs engraisés aux pommes de terre et au petit lait. Le beurre et les fromages mi-vache mi-chèvre sont échangés à l'épicerie de Renaison. Enfin, on exploite en commun avec le gendre une vigne sur la Côte, à six kilomètres à vol d'oiseau.

Le genre de vie traditionnel va subir plus ou moins tôt, suivant le plus ou moins fort isolement, la confrontation à l'économie moderne. La croissance continue aggrave le déséquilibre des revenus par rapport à la ville et expose à un exode rural brutal. En effet, il n'y a d'exploitations viables en petite surface, que grâce à l'élevage laitier intensif qui repose sur la culture de l'herbe. Celui-ci est l'aboutissement de toute une progression personnelle et professionnelle, que le jeune exploitant moyen n'a pu acquérir que grâce à la promotion collective. Son inégale diffusion rend compte de toute la gamme des transitions que l'on peut observer entre les secteurs d'abandon et les rares secteurs progressifs.

2) la gamme des transitions

Les zones privilégiées à vie associative intense et où la mutation a concerné un nombre suffisamment important de petites et moyennes exploitations, pour assurer une mise en valeur rationnelle sans bouleversement des structures sociales agraires, ont une localisation périphérique et leur développement a coïncidé avec la mise en route des C.E.T.A., à l'imitation des foyers voisins. Le C.E.T.A. de La Clayette, le plus ancien de la région puisqu'il date de 1953, a rayonné sur l'ouest des monts du Charolais. L'agriculture progressive des monts du Lyonnais a gagné le flanc sud-ouest des monts de Tarare, avec un certain retard, puisque les C.E.T.A. y ont été constitués entre 1958 et 1960. Elle a établi une antenne au sud des monts de la Madeleine, avec les C.E.T.A. de Saint-Martin-la-Sauveté et de Crémeaux, installés en 1954 et 1956. Mais elle n'a vraiment conservé ses caractères originels que dans la première commune, qui constitue aujourd'hui un centre autochtone de rayonnement, à l'avant-garde des techniques nouvelles dans les monts du Couchant. Le renouveau qu'ont connu plus récemment le bassin d'Amplepuis et le sud-est du plateau de Neulise repose sur un nombre limité d'exploitations viables, qui se dégagent rapidement de la masse des exploitations traditionnelles et

s'agrandissent à leurs dépens. Dans le bassin d'Amplepuis, ce mouvement est lié à la promotion collective menée par le Foyer de Progrès, suivant les formules mises en pratique au temps des C.E.T.A., au moment de la disparition du genre de vie mixte entraînée par la crise du textile de 1965. Ici les exploitations progressives ne sont pas encore celles qui étaient au départ les plus favorisées, à l'inverse de ce que l'on constate autour de Saint-Symphorien-de-Lay, où la diffusion du maïs fourrage a été le progrès décisif, attendu jusqu'en 1970.

- le développement communautaire au sein des petites exploitations : Saint-Martin-la-Sauveté.

Saint-Martin-la-Sauveté est relativement privilégié par les conditions naturelles, grâce aux terrains sédimentaires du houiller qui se décomposent bien, disposés en pente douce vers 700-800 m. à l'adret des monts de la Madeleine. Mais l'état de l'agriculture, remarquable par rapport aux communes voisines, ne peut s'expliquer seulement par cela. En effet, la production moyenne par vache laitière est passée de 2.500 à 3.500 litres de 1965 à 1974. Les achats de matériel agricole en 1965 ont été compris entre 8 et 12.000 francs pour les 60 exploitations "viabiles", soit de deux à trois fois plus que dans les environs. Les progrès réalisés se diffusent par la suite aux alentours : prairie temporaire, prophylaxie, ensilage, culture du maïs, drainage. Bien que Saint-Martin ait une position excentrique, son maire est le président de la C.U.M.A. d'ensilage, qui est le principal organisme d'intervention de la Rénovation Rurale pour les monts du Forez, par l'intermédiaire du G.I.R.A.F. (31). Cette CUMA, fondée en mars 1971, compte 450 adhérents et a réalisé 3700 heures d'ensilage en 1973. Son but est de stopper l'exode des agriculteurs par la culture fourragère, en les faisant bénéficier grâce aux subventions de 75% la 1ère année, 50% la 2ème année et 25% la 3ème année, qui lui sont accordées, de prix de revient équivalents à ceux de la plaine du Forez. Enfin, par son équipement, Saint-Martin est devenu un village-centre : il dispose d'un dépôt de la C.B.A. depuis 1961 et d'un bureau temporaire du Crédit Agricole (32).

Ce développement n'a pas bouleversé le cadre social antérieur. Entre les deux recensements de 1955 à 1971, le nombre d'exploitations passé de 196 à 139 n'a pas diminué plus qu'ailleurs et la surface moyenne reste faible : 15,4 au lieu de 11,3 ha. C'est la petite exploitation, en faire-valoir direct pour 70% des terres, qui continue de dominer. En 1971,

55 exploitations, soit 40%, ont moins de 10 ha et se répartissent 17% de la SAU

44	-	31%	de 10 à 20 ha	-	30%	-
33	-	23%	de 20 à 35 ha	-	39%	-
7	-	5%	de 35 à 51 ha	-	14%	-

En fait, la plupart des exploitations d'une dizaine d'hectares sont des exploitations-retraite. Les agriculteurs âgés ne prennent pas l'I.V.D., car ils bénéficient avec leur conjoint de la retraite à 65 ans et sont aidés par leur fils, ouvrier à Saint-Germain-Laval, Grézolles ou Boën-sur-Lignon. Cela ne permet pas de s'agrandir à la génération des 50 ans, que l'on trouve à la tête des exploitations "viabiles", qui ont 20 ha en moyenne.

Foyer de forte pratique religieuse, de démocratie locale vécue au niveau de la municipalité et de nombreuses associations, ayant conservé les coutumes d'entraide et d'hospitalité, la commune a su concilier le genre de vie traditionnel et l'agriculture novatrice. En fait, même au niveau de l'exploitation de pointe, la vie de tous les jours reste rude. La maison rurale est inchangée avec, à l'étage, le balcon orné ouvert sur le midi, mais le confort élémentaire n'est pas assuré : pas de chauffage central dans les vastes pièces, peu d'appareils électro-ménagers et le tracteur creuse des sillons boueux dans la cour non goudronnée. On continue de tuer le cochon à Noël et les jambons sèchent dans la cheminée. Cette maman de trois enfants déjà grands voudrait bien adopter le petit de l'Assistance placé chez eux. Le fils aîné n'est pas resté sur l'exploitation, car elle n'aurait pas suffi pour deux ménages et qu'on a hésité à se lancer dans l'élevage industriel du porc. Et pourtant, le père peut difficilement tirer davantage de ses 22 ha morcelés et en forte pente. Il y a 7 ha de pins d'Italie et de Landes; les prairies permanentes sont réduites à 3 ha; les prairies temporaires couvrent 9 ha et les céréales, 3. Jusqu'en 1971, il n'a pas osé utiliser l'ensileuse de crainte de verser et, pendant l'hiver 71-72, il a drainé 1 ha, ce qui lui a permis d'augmenter d'autant les labours. Grâce à l'ensilage de la luzerne et du maïs, il a pu supprimer la betterave et la topine qui donnent beaucoup de travail et passer de 8 à 10 vaches laitières, qui sont au contrôle laitier et donnent 4.000 litres par an. Il élève en outre 4 génisses, les veaux de lait vendus à 120-160 kilos, 14 brebis et 3 truies. Il a un tracteur de 45 C.V.

La modernisation de l'agriculture est l'oeuvre d'un homme et d'une équipe. L'homme, c'est André Bartholin, qui a été maire à 32 ans et a donné sa démission en 1971, après deux mandats. Il fut à l'origine de tous les groupements et de toutes les associations : il a commencé l'ensilage en 1964 avec une machine qu'il a fait venir de Neulise, distant de 30 km., et la culture du maïs, à la pioche, en 1968. L'équipe dont il fut l'un des animateurs et qui a été suffisamment nombreuse pour que le progrès s'enracine, rassemble une vingtaine d'agriculteurs nés entre 1920 et 1925, qui ont été ensemble à

l'équipe de football, à la J.A.C., aux cours du soir donnés par l'instituteur. C'est parmi eux qu'ont été recrutés les membres du C.E.T.A. et ils forment le noyau des 38 exploitants qui pratiquent l'ensilage (20 en 1972) et le contrôle laitier (17). Ils expriment ainsi l'esprit commun qui les anime : "se sauver tous ou pas du tout par une intensification et une rationalisation du travail, sans que celui-ci prenne un aspect inhumain, comme dans le centre du Bassin Parisien".

- le dégagement d'exploitations viables grâce à la promotion collective: le bassin d'Amplepuis.

Le bassin d'Amplepuis est devenu une région de forte production laitière. La vulgarisation agricole y a été tardive comme dans l'ensemble du Haut-Beaujolais, à cause du relief et du genre de vie mixte qui s'est maintenu jusqu'en 1965. L'apport des salaires industriels prolongeait l'existence de toutes petites exploitations, tournées vers l'autoconsommation dans le cadre de la famille patriarcale et à l'écart de la spécialisation par les ventes faciles sur les marchés ^{tenues} des bourgs. La crise du textile les condamne et on pouvait s'attendre à l'extension rapide des friches, des forêts et des prairies permanentes aux dépens des labours. Celles-ci sont recherchées par les bouchers et les négociants, comme ce marchand de bestiaux de Cublize qui s'est constitué une propriété de plus de 100 ha.

Or la campagne reste bien tenue et la terre est très recherchée. L'action patiente du Foyer de Progrès d'Amplepuis a rejoint le désir des jeunes qui, ayant connu le travail en usine, ont choisi l'agriculture. La formation technique, commencée dans les années 60 et favorisée par l'établissement de la zone-témoin en 1964, concerne la culture du blé, la prairie temporaire et l'élevage laitier. Les étapes suivantes sont la gestion, puis dès 1967, la culture du maïs fourrage, enfin la fourniture à la demande de plans de fertilisation, de stabulation et de gestion prévisionnelle. La formation technique est complétée par l'incitation à l'association qui compte à son actif les banques de travail et la vente publique de génisses. La banque de travail est un prolongement de l'entr'aide traditionnelle, plus respectueuse des individualités que la C.U.M.A. Dans la C.U.M.A. en effet, le matériel appartient à la coopérative, qui fait effectuer les travaux par des ouvriers salariés. Dans la banque de travail, le matériel appartient en tout ou partie à chaque associé, qui effectue lui-même les façons, ce qui a l'avantage de réduire les coûts et de multiplier les contacts. Le règlement se fait par compensation des unités de compte, qui font intervenir les dépenses d'utilisation et d'amortissement de l'instrument considéré. Il y a

en général équilibré, ce qui réduit à peu de choses les débours en espèces. La première banque de travail a été constituée en 1964. Il y en a quatre actuellement, à Amplepuis, Ronnos, Ouroux et Chênelette, qui groupent une quarantaine d'associés. La vente publique des génisses prêtes à vêler permet de rentabiliser au mieux, en court-circuitant les intermédiaires, l'élevage de reproductrices de souche montbéliarde, complémentaire de la production laitière, sur des surfaces trop petites pour entretenir un gros troupeau. Elle s'effectue sur catalogue à Amplepuis, le premier samedi d'octobre, depuis 1967.

La transformation du Foyer de Progrès en Comité de Développement des Monts du Beaujolais (33) n'a pas modifié le style d'interventions. Car avant la promulgation de la loi de 1969 sur la nouvelle organisation de la vulgarisation agricole sur la base des petites régions, on avait pris conscience ici de la nécessité de considérer la logique de l'évolution d'ensemble et de prévoir les infrastructures. Le Comité de Développement a tout naturellement formé avec les forestiers le groupe de travail agriculture-forêt pour l'établissement du Plan d'Aménagement Rural (P.A.R.) des quatre cantons de Monsols, Amplepuis, Lamure; Thizy (M.A.L.T.). Les objectifs retenus reprennent les grandes lignes de l'action passée : sélection du bétail, intensification fourragère, gestion prévisionnelle, rationalisation de l'exploitation forestière (34). Actuellement, le Comité met en place un centre coopératif d'élevage des génisses et se charge de l'enquête demandée par la coopérative de Tarare sur l'évolution présumée de la production laitière. En effet si la réduction du nombre des exploitations conduisait à l'élevage extensif pour la viande, les investissements envisagés dans le cadre de la progression actuelle seraient inutiles.

Parmi la cinquantaine d'exploitations qui collaborent activement à son action, on distingue celles qui peuvent difficilement s'agrandir et qui poussent au maximum l'intensification fourragère et les exploitations d'altitude qui se livrent à l'élevage laitier sur prairies permanentes restaurées. Caractéristique du premier type est l'exploitation des deux frères Maneim, située à 600 mètres d'altitude, entre Amplepuis et le col des Sauvages. Ils ont repris en 1963 la ferme de 35 ha. tenue par le père, qui continue d'y travailler. Il faut donc faire vivre trois ménages sur 42 ha., car ils n'ont trouvé que 5 ha. supplémentaires de prairies à louer et 2 ha. de landes à acheter; ces landes ont été transformées en prairie temporaire après passage du rotavator. La surface se répartit à peu près également par tiers entre les prairies permanentes sur les fortes pentes, les prairies de fauche là où le tracteur peut passer, mais pas les grosses machines, et les terres cultivées où se succèdent deux ans de maïs fourrage, un an d'orge et deux

ans de prairie temporaire. Le matériel en propre n'est constitué que par la traite électrique et des "bricoles", tandis que leur part dans la banque de travail comprend 1 tracteur de 50 chevaux, 1 semoir à maïs, 1/2 épandeur d'engrais, 1/8 de presse et 1/10 d'ensileuse. L'exploitation nourrit 27 vaches laitières montbéliardes, 8 génisses de 2 ans, 10 génisses d'un an et 10 génisses de l'année, soit 1,2 U.G.B. par ha. Elle a eu en 1973 un revenu brut de 130.000 francs, dont 93.000 pour le lait et 37.000 pour la vente de six génisses et d'une quinzaine de veaux de huit jours. L'importance du revenu tiré du lait s'explique par le bon rendement (4700 l/an) et par la vente directe à Amplepuis de la moitié de la production, à un prix bien plus avantageux (1 f.) que celui versé par la coopérative (0,67 f.). Mais le niveau de vie n'est pas à la mesure de la qualité du travail ni du temps passé (14 heures par jour sauf un dimanche sur deux et 3 à 4 jours de vacances par an). En plus de ce qui est prélevé pour l'autoconsommation, chaque frère reçoit 1.200 f. par mois et le père moins de 1.000 francs. Il est vrai qu'un gros effort d'investissement est envisagé, devant la perspective de prendre en location dix hectares pour augmenter le troupeau et de construire une stabulation entravée.

L'exploitation de Mongrand représente un type laitier montagnard plus extensif. C'est tout ce qui reste du hameau de Grandris, le premier que l'on trouve après la forêt, en descendant du col de la Cambuse. Vers 1900, il était peuplé de 50 ménages de paysans-tisseurs qui ne disposaient guère de plus d'1 ha. chacun. Les terres ont été regroupées à la veille de la guerre de 1939 en trois exploitations. Il n'en subsiste plus qu'une, qui a racheté en 1952 et 1962 les deux autres, et dispose de 63 ha de S.A.U. et de 15 ha de bois. Le gendre, qui la dirige depuis son retour de captivité en 1944, a été le premier agriculteur du village à acquérir un tracteur. Progressivement, il a abandonné les cultures, retourné les prairies, drainé, mis en herbe. Le cheptel est composé de 25 vaches pie noire qui donnent 3200 litres de lait par an, de génisses de remplacement et de veaux vendus à la boucherie à 3 mois et 180 kilos. L'alimentation du troupeau est complétée en hiver par du maïs ensilé, acheté dans la "plaine", c'est-à-dire à Amplepuis (80 tonnes en 1972). Le père et le fils qui reste sur l'exploitation ont construit par eux-mêmes les nouveaux bâtiments : hangar, fenil et stabulation libre.

- le dégageant tardif d'exploitations viables lié à une technique nouvelle : l'est du plateau de Neulise.

Le plus souvent, les exploitations progressives se trouvent au nombre de quelques unités par village, juxtaposées aux exploitations traditionnelles, qui disparaissent les unes après les autres, pour céder la place aux reboisements à la périphérie des finages et à l'élevage charolais adopté

par les exploitations de taille suffisante. En effet, l'élevage laitier à base fourragère correspond à la fois à une nécessité d'intensification liée à un rapport U.T.H./S.A.U. élevé et à la maîtrise de techniques difficiles à acquérir. Beaucoup de petits-exploitants perméables au départ à la promotion collective se sont découragés en cours de route. Le C.E.T.A. de Crémeaux qui comptait 26 exploitations lors de sa création n'en avait plus que dix en 1966. Il faut des conditions particulièrement favorables à l'adoption d'une technique nouvelle, pour que l'évolution vers l'extensif soit bloquée. C'est ce qui se produit depuis 1970 dans l'est du plateau de Neulise, avec la forte expansion du maïs fourrage. Elle s'explique par les conditions favorables qu'y rencontre sa culture grâce aux altitudes modérées, aux larges croupes aux sols suffisamment profonds, grâce aussi à la présence d'exploitations moyennes, aux terres bien groupées autour de leur siège. Jusque là, l'évolution avait été lente. Certes l'élevage laitier s'était substitué à la production de maigres, mais les techniques évoluaient lentement. On ne comptait que quelques chantiers d'ensilage d'herbe : celui auquel participaient les frères Piot de Saint-Symphorien-de-Lay regroupait cinq exploitations distantes de huit kilomètres à vol d'oiseau d'un hameau d'Amplepuis à Machezal ! Les bons résultats obtenus grâce au maïs fourrage font rapidement tache d'huile et les précurseurs prennent l'initiative de créer la C.U.M.A. du Gand, qui rassemble maintenant une centaine d'exploitations dans le canton de Saint-Symphorien-de-Lay. En quelques années, les nouveaux bâtiments d'élevage se sont multipliés. L'évolution a gagné le sud-est de la plaine de Roanne, où l'on compte deux à trois chantiers par commune. Par contre l'ouest du plateau de Neulise, où la surface moyenne des exploitations est plus forte, ne voit pas se dégager de voie nouvelle autre que l'élevage charolais. On se rend compte de la complexité des relations entre taille des exploitations et progrès agricole. En l'absence de promotion collective, une région homogène de petites exploitations est condamnée à la stagnation, mais la présence d'un grand nombre d'exploitations de bonne taille accélère l'extensification par l'élevage charolais !

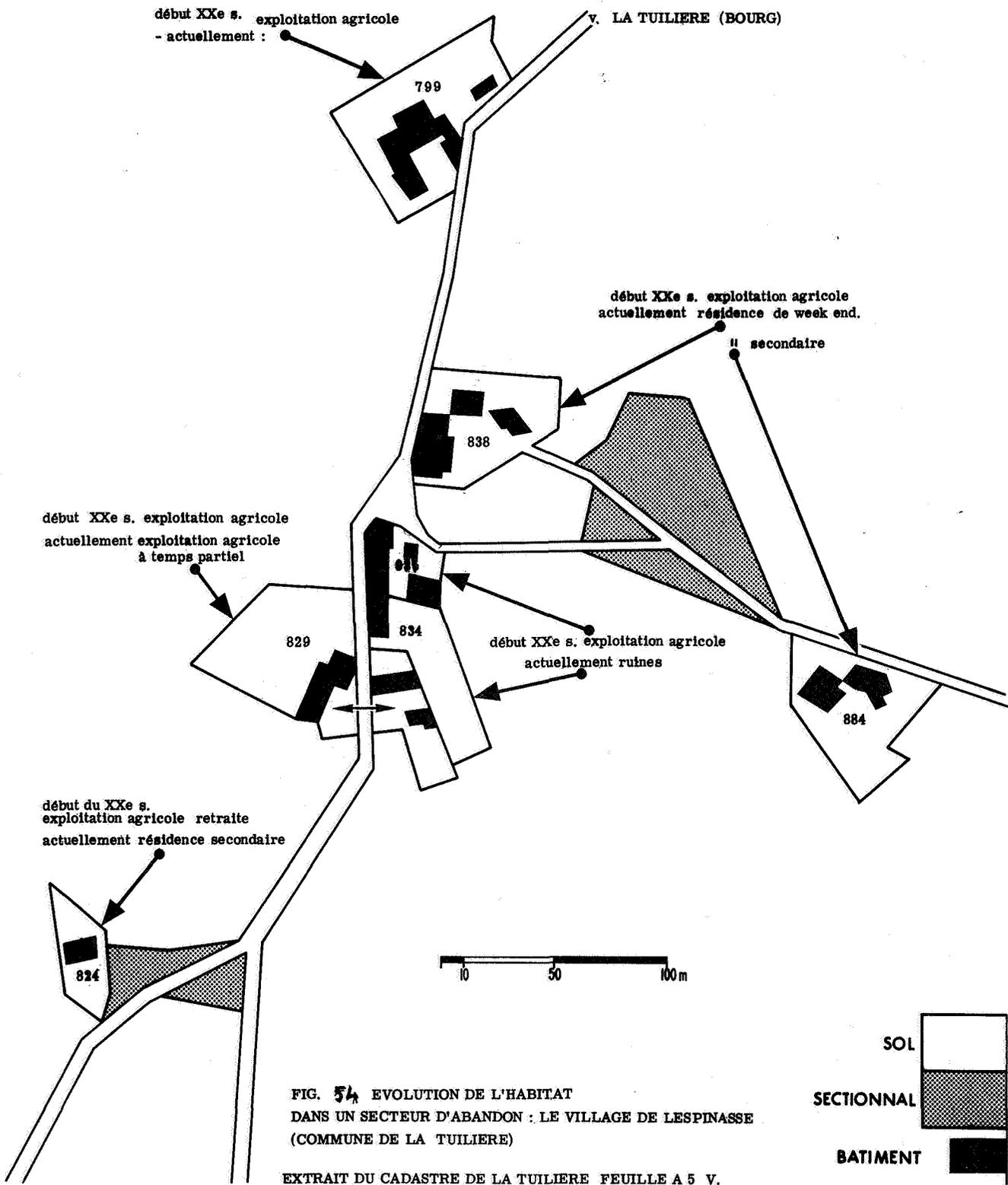
- les secteurs d'abandon

En fait, l'ensemble des facteurs naturels, sociaux et humains interviennent. Là où leur conjonction est particulièrement défavorable, la confrontation à l'économie moderne conduit à l'abandon. C'est le cas des montagnes disséquées et surpeuplées comme le nord des monts de la Madeleine et la vallée de l'Azergues, où l'isolement a gêné la pénétration des idées nouvelles, où la petite taille des exploitations rend difficiles les investissements, où l'équilibre qui permettait la subsistance était parvenu à un

point d'achèvement tel qu'il était difficile de le modifier. Pourtant il y a des paysans qui ont cherché, individuellement comme ils en avaient l'habitude, à s'adapter. On peut prendre l'exemple de la situation actuelle de l'exploitation du Fournier à **Arcon**, décrite précédemment dans son état antérieur à 1955. Le fils célibataire qui l'a reprise a maintenant la cinquantaine. Il a préparé et réussi en 1965 le Brevet d'Apprentissage Agricole, afin de bénéficier de prêts spéciaux du Crédit Agricole, ce qui n'est pas un mince mérite quand on a quitté l'école depuis plus de 25 ans. Il a ajouté aux 13 ha. de S.A.U. dont il disposait, 2,5 ha. de prés de fauche. Dans l'assolement, il a réduit les cultures sarclées, betterave et pomme de terre, au profit de la prairie temporaire (trèfle violet, ray grass, dactyle). Il a eu la sagesse de conserver l'attelage de boeufs plutôt que de céder à la tentation du dispendieux tracteur qui aurait été sous-employé. Mais il s'est doté d'une motofaucheuse, d'une faneuse et d'un engrangeur. Le cheptel comprend maintenant, outre les deux boeufs, six vaches laitières, une génisse, trois chèvres, ainsi que les cinq veaux de lait de 2 mois et demi et les dix porcs gras vendus chaque année, ce qui fait une bonne densité pour la montagne de près de 0,9 U.G.B. par ha. Il commercialise directement les bêtes aux bouchers de Renaison. Il a été longtemps gêné pour écouler le lait. Sa mère et sa soeur le transformaient en beurre et fromage échangés à l'épicier, jusqu'à ce que le camion de la coopérative desservît le hameau. Mais le revenu ne dépasse pas mille francs par mois. La mère continue à faire le pain. L'exploitation ne sera pas reprise et il n'y a pas à s'en étonner.

C'est ainsi que des "villages" vont disparaître purement et simplement de la carte. Le mouvement s'est réalisé brutalement depuis une quinzaine d'années dans le nord des monts de la Madeleine. On se rappelle que la population, stable depuis la Révolution, a commencé à décliner au début du siècle. Mais si la main d'oeuvre n'était plus pléthorique, il restait suffisamment de bras pour tenir les nombreuses exploitations. La déprise va se révéler à la suite de l'accélération des départs sur Roanne et de l'intrusion de la civilisation technicienne, avec l'ouverture de la mine de Saint-Priest-Laprugne, qui propose sur place des salaires qui paraissent invraisemblablement élevés (35). Les fermes n'abritent plus guère que des célibataires. Les plus âgés, qui ne trouvent personne pour les aider, sont obligés de se retirer prématurément.

C'est le cas du "village" de Lespinasse, à 2 kms à l'ouest du bourg de la Tuilière (36). Les sept maisons qui le composent, soit deux exploitations-retraite, dont une sert déjà de résidence secondaire, et cinq exploitations de 12 à 25 ha., sont toutes habitées à la fin de la seconde guerre mondiale; mais on ne trouve déjà plus que deux ménages avec



respectivement un et cinq enfants. Aujourd'hui la population est tombée de 22 à 5 personnes et il ne reste que deux maisons habitées en permanence. Il y a encore dans la première un jeune qui travaille avec son père, pour lequel le débardage du bois constitue l'occupation principale (voir tableau 28, n° cad.829). L'autre est la seule véritable exploitation agricole qui subsiste, mais plus pour longtemps, car le frère et la soeur célibataires qui la tiennent vont bientôt avoir l'I.V.D. (n° 799). De la famille de cinq enfants, il ne reste plus au pays qu'un fils célibataire, maçon à Saint-Just-en-Chevalet, qui revient chaque week-end (n° 838). Une ferme, qui a dû être laissée en 1960, a été rachetée comme résidence secondaire par un entrepreneur parisien (n° 884). Enfin deux maisons sont en ruines (n° 834 et 835). Des terres ont été données en location. D'autres sont utilisées comme pâtures à génisses ou plantées en résineux. Les pâtures se couvrent de ronces, de genêts ou se boisent naturellement. La solitude comparée à l'animation de jadis est pesante et il arrive à l'agricultrice d'envier sa voisine, obligée de s'engager à 60 ans à Roanne comme employée de maison et qui est maintenant dans un confortable foyer de retraite (n° 884).

Tableau 28 - L'évolution des propriétés bâties de Lespinasse (commune de la Tuilières.

n° matrice cadastr.	destination de l'habitation		S. non bâties: corresp ^{dte}	
	primitive	actuelle	1961	1975
799	expl.agr.	expl. agr.	26,4 ha	26,1 ha
824	- retraite	résidence 2 ^{re}	0,5	0,5
829	- agr.	expl.tps.partiel	14,5	13,5
834	- retraite	ruine	0,6	0,6
835	- agr.	ruine	14,5	6,6
838	- agr.	résidence fin de	28,2	7
884	- agr.	résidence ^{semaine} 2 ^{re}	12	8

II - Le maintien de l'élevage charolais traditionnel et la conservation des nuances entre pays dans la plaine.

La plaine a été gagnée progressivement du XVIII^e siècle à l'entre-deux guerres à la spéculation commercialisée et spécialisée que représente l'élevage charolais. Longtemps ^{envié} car il apportait l'aisance sans beaucoup de peine, il ne procure plus aujourd'hui qu'un revenu médiocre en-dessous de 40 ha. Cependant les exploitants qui s'en sont libérés, qu'ils se recrutent parmi les petits, à la recherche d'un fort revenu à l'hectare demandé à l'intensification laitière, ou parmi les plus aisés, tentés récemment par

la grande culture céréalière, ne sont encore qu'une minorité. Aussi les variations locales des conditions naturelles, directement perçues dans un système "où l'on se contente de regarder pousser l'herbe", comme celles des structures sociales agraires et des traditions, continuent-elles à diversifier en pays, que distinguent de fines nuances, l'espace dominé par la pesante pratique de l'élevage du "blanc" sur prairies naturelles.

4) un système extensif qui se perpétue.

Nous ne reviendrons pas sur les caractères de la race charolaise ni sur ceux de ce système d'élevage bien souvent décrits (37). Nous insisterons sur la lente évolution, perceptible depuis les années 1955, qui marquent ailleurs le début de la mutation.

L'étude de Daniel Rodinson, consacrée à l'avenir des exploitations agricoles de la Plaine Roannaise, atteste la prépondérance de l'élevage charolais sur prairie. Etablie sur les bases de l'enquête par sondage de 1963, elle lui attribue 53% des exploitations et 77% des surfaces (dont 53% avec un mode d'utilisation du sol herbager et 24% avec un mode mixte herbager-céréales ou plantes sarclées), contre respectivement 36% et 21% pour l'élevage laitier, 11 et 2% pour l'élevage sans bovins, qui concerne de petites exploitations à chèvres et brebis (38).

- l'éleveur "moyen".

L'exploitation-type choisie par la même étude n'est pas l'exploitation moyenne difficile à définir, mais un modèle "normatif, qui ait quelque chance de rencontrer l'adhésion des cultivateurs" (39). C'est une exploitation "considérée comme viable, représentative du groupe 30-45 ha., caractérisée actuellement par le système de production herbager-charolais". Elle dispose de 37 ha. de S.A.U. et occupe le père et le fils à temps plein et la mère, 60 jours par an, soit 2,2 U.T.H. La S.A.U. est ainsi répartie : 27 ha. de surface toujours en herbe et 10 ha. de labours, dont 1 ha en topine et betterave fourragère, 3 ha de prairie temporaire, 40 ares de pomme de terre, 3 ha de blé, 2 ha d'orge et 50 ares d'avoine. Le troupeau charolais est constitué en hiver d'un taureau, de 9 mères, 2 génisses de renouvellement, 6 châtrens de plus de deux ans, 8 jeunes de 1 à 2 ans, 8 jeunes de moins d'un an ou broutards (40). Il fournit 60% du produit brut : on a vendu au cours de l'année agricole 1963-1964, une vache de réforme, 4 châtrens de 30 mois et 2 châtrens de 36 mois. On voit que l'élevage est intermédiaire entre le type naisseur et l'embouche : on pousse les produits aussi loin qu'on le peut. Le reste du troupeau est formé par un cheval, 2 vaches laitières, 2 truies qui donnent chaque année 20 porcelets et 4 porcs gras, 50 volailles. La vente des porcs, les surplus de beurre, fromages et produits de basse-cour, que la fermière apporte au marché du bourg, fournissent l'argent frais

pour les dépenses courantes, en dehors des grosses rentrées d'argent au moment de la vente des 'blancs'. La part de l'autoconsommation, qui compte aussi le blé pour l'échange, les pommes de terre, n'est pas négligeable. Le matériel comporte un tracteur de 30 chevaux, qui ne dispense pas du cheval, une charrue, une barre de coupe, un cultivateur, un râteau-faneur, une remorque, un semoir, pour une valeur de 20.000 francs. Il ne dispense pas du recours aux entreprises de travaux agricoles pour 1.200 francs.

Toujours en 1963, le produit brut se monte à 23.400 francs, les charges à 14.900. Le revenu agricole ne dépasse pas 8.500 francs, soit 700 francs par mois, 320 francs par U.T.H., moins que le S.M.I.G. Le revenu net se solde par un déficit de 12.800 francs. On comprend que la plupart des exploitants ne tiennent pas à mettre leur comptabilité en gestion, de peur de connaître la vérité. Cette faiblesse du revenu s'explique par le caractère extensif de l'exploitation. Le plein emploi des travailleurs n'est pas assuré. Les charges proportionnelles sont seulement de 150 francs par hectare, dont 38 francs seulement pour les engrais. Aussi la densité d'U.G.B. n'est que de 0,8 par hectare. Les rendements sont peu élevés : 2.000 litres par vache laitière et pour les céréales 20 quintaux par hectare pour le blé et l'orge et 15 pour l'avoine.

- l'aristocratie des éleveurs-naisseurs de reproducteurs et des emboucheurs.

Ce n'est sans doute pas le bénéfice réel actuel qui explique le renom des éleveurs-reproducteurs, qui forment l'aristocratie du charolais. Leurs animaux inscrits au Herd-Book se partagent les prix aux grands concours de la race : concours départementaux dont les plus importants sont dans l'ordre ceux de Moulins, Nevers, Charolles, Saint-Amand-Montrond, Montluçon, Roanne qui est devenu le seul concours officiel de la Loire après fusion avec celui de La Pacaudière en 1959, Boussac et Autun; concours national de Paris et international de Vichy. Les élevages inscrits représentent moins du dixième des élevages charolais. Dans le département de la Loire, on n'en compte en 1975 que 91 pour le livre A et 21 pour le livre B (41). C'est une caste plus limitée encore qu'il n'y paraît, car il n'est pas rare de trouver plusieurs domaines sous le même nom. En dehors de quelques moyennes exploitations familiales, il s'agit d'un petit nombre de familles d'origine aristocratique ou bourgeoise, unies entre elles par des mariages et qui parfois s'intéressent au négoce. Fiers de leur notoriété, de leur réseau de relations, ils sont volontiers paternalistes envers les autres éleveurs, qu'ils n'ont jamais encouragés à sortir de la tradition. Ils n'ont pas grand mal à s'en distinguer par leur prestige qui s'étale les jours de concours et dans l'impressionnant spectacle qu'offrent les vastes étables, aux portes surmontées des médailles décernées en guise de prix, et où s'alignent impeccablement les rangées de

dos blancs classés par âge. Ils s'en distinguent aussi par les réceptions offertes dans le manoir, par des signes extérieurs de richesse comme l'automobile de luxe et par l'affectation de ne pas s'occuper directement des animaux en présence de tiers.

Mais le renom coûte cher. Une exploitation d'une centaine d'hectares dispose de 4 à 5 taureaux primés et d'une cinquantaine de mères. L'objectif est de vendre le plus possible de reproducteurs, veaux de 8 mois, génisses de 30 mois, qui atteignent des prix très élevés : 30.000 francs pour un broutard. Il est rare qu'ils forment plus du quart du troupeau, les autres animaux étant conduits "à la mort". Si leur proportion est trop élevée, l'équilibre financier du domaine n'est pas assuré. En effet, les frais sont très élevés : salaires des ouvriers, achat d'aliments augmentés des rations spéciales données aux champions présentés aux concours. L'évolution n'est pas favorable à cet élevage de prestige. L'écart réel entre les bêtes inscrites et celles qui ne le sont pas justifie de moins en moins cette surprime. A partir de 1912, des syndicats d'élevage se sont constitués dans les villages et ont permis aux petits éleveurs de faire saillir leurs vaches par des géniteurs inscrits. D'autre part, le Herd-Book fonctionne sur un nombre restreint d'animaux qui sont poussés, ce qui fait perdre à la race de sa rusticité et augmente sa fragilité. Des troupeaux constitués en dehors de son contrôle comme en Vendée, n'ont rien à envier au cheptel sélectionné. Aussi des éleveurs inscrits se rendent-ils compte de la vanité de cet honneur dispendieux et leur nombre a diminué d'un tiers dans la Loire depuis 1965, ce qui ramène au chiffre de 1959. L'espoir des grandes familles repose dans l'exportation. Un syndicat, fondé dans ce but en 1921, avertit les adhérents des commandes et sélectionne les meilleures bêtes. Mais après les succès obtenus dans les années 65, les résultats actuels sont modestes : 328 animaux de la Loire ont été exportés entre 1965 et 1975 (42), (voir fig.48).

L'équilibre financier est d'autant plus difficile à réaliser que l'on hésite à déroger au mode d'élevage traditionnel. Nous prendrons l'exemple d'un domaine d'embouche inscrit, situé près du confluent du Sornin et de la Loire à Saint-Pierre-la-Noaille, en 1974. Il comprend 145 hectares de prés, qui descendent les côteaux formés des terrains du secondaire et six hectares de labours sur les champons de la Loire. Le propriétaire, âgé, gère un second domaine à Villereest, au sud de la Loire, qui appartient à sa mère. Sa femme est la soeur d'un éleveur du Donjon, à une quinzaine de km. à l'ouest de Marcigny, qui a obtenu le premier prix au concours national de Paris en 1975. Le domaine de Saint-Pierre est exploité par un fils qui sort d'une école d'agriculture et par deux ouvriers agricoles. Ceux-ci touchent 900 francs par mois et disposent d'avantages en nature : un jardin, une vache,

une truie, des pommes de terre et deux pièces de vin. Le matériel comprend deux tracteurs de 40 et 52 CV., un épandeur de fumier, des plates-formes et une machine à tailler les haies. Le cheptel compte 170 U.G.B. environ. L'embouche pure a cessé pendant la dernière guerre et on hiverne le troupeau depuis 1945. Dans l'étable d'Iguerande, gardée par un agriculteur retraité, sont mises les bêtes à l'engrais : 20 châtrons d'un an, 15 mâles de 2 ans, 15 mâles de 3 ans et une quinzaine de vaches de réforme. Dans les deux étables de Saint-Pierre, dont l'une vient d'être agrandie et dotée de chaînes de curage, il y a les reproducteurs : 55 vaches-mères, 16 génisses de 2 ans, 25 génisses de 1 an et 3 taureaux. Sur les 50 veaux nés chaque année, on garde les plus beaux éléments, en particulier les huit veaux inscrits en moyenne par la commission du Herd-Book qui passe en août, alors que les autres sont vendus comme broutards. On complète le troupeau par une quinzaine de broutards achetés en août et par six châtrons de trois ans achetés chaque printemps. L'objectif est de vendre des animaux gras de trois ans. La période difficile est l'hiver, où les bêtes sont nourries avec les produits de l'exploitation : paille, foin, plus un peu de farine pour les vaches; au mieux elles conservent leur poids. Elles sortent sur prés entre mars et le 10 avril selon les années. Les prairies reçoivent relativement peu d'engrais : 7 à 800 kilos de scories tous les 4 ans et de la chaux de novembre à janvier, un peu d'azote en mai, si l'herbe est lente à démarrer. Même dans ce beau domaine on continue à garder une vache laitière et des volailles.

- évoluer ou disparaître.

La rentabilité est de plus en plus difficile à assurer, en raison de la progression du coût des charges plus rapide que celle de la viande. En francs 1961, le cours vif du kilo de viande de boeuf dans le département de l'Allier est passé de 0,75 f. en 1946 à 1,55 en 1951, 2,20 en 1961 après être descendu à 1,30 f. de 53 à 55, à 3,30 f. en 1968 et 4 f. en 1971 (43). Il y a donc eu une période de croissance rapide (+ de 15% par an) jusqu'en 1962, puis une période de croissance lente de 1952 à 1962 (+5%), plus modérée depuis (+9%). En contre-partie, l'équivalent de la journée d'hiver de l'ouvrier agricole non nourri est passé de 4 kilos de viande en 1945 à 11,5 kilos en 1971. Parallèlement, les fermages se maintiennent à un taux hors de rapport avec le revenu réel : 150 kilos de viande, soit 630 f. par ha. en 1971, pour une embouche de très bonne qualité. L'élevage traditionnel se maintient grâce à l'attachement à un travail fort peu manuel, dont l'essentiel réside dans l'habileté à saisir le moment où les bêtes doivent être mises dans un pré ou en être retirées. "Par rapport au paysan, le cas de l'emboucheur n'est pas sans analogie avec celui du vigneron, dont l'activité

est également en marge de l'agriculture" (44). Le petit exploitant dissimule un sous-emploi effectif en faisant la tournée des foires chaque jour de la semaine et l'homme du Herd-Book savoure son genre de vie aristocratique. Jusqu'à ces dernières années, l'éleveur charolais ne voulait pas considérer la logique des faits. Une rencontre avec René Dumont, s'étonnant d'un usage aussi extensif d'une terre aux fortes richesses potentielles, tourna vite au dialogue de sourds (45).

L'augmentation du revenu passe par trois conditions : une nouvelle conception de la sélection de la race, une nouvelle conduite du troupeau et l'intensification fourragère. La sélection menée par le Herd-Book s'est attachée aux qualités bouchères et a négligé les qualités de mère de la femelle. Le taux de fécondation est inférieur à 80%, c'est-à-dire que plus d'une fois sur cinq, malgré un taux de naissances gémellaires plus élevé que dans les autres races (3% au lieu de 0,5%), l'entretien d'une vache n'aboutit pas à la production d'un veau. Le taux de fécondation (nombre de vaches pleines pour 100 vaches mises au taureau) descend souvent au-dessous de 90%, de même que le taux de réussite des veaux (nombre de veaux sevrés pour 100 vaches pleines). D'autre part, beaucoup de vaches ne fournissent pas les 2500 litres nécessaires au démarrage correct du veau et les pertes sont élevées. Comme on ne s'est pas préoccupé de la conformation du bassin, les accidents au vêlage sont de l'ordre de 15% : il est fréquent de rencontrer des mères avec une ou plusieurs cicatrices de césariennes. C'est la SOMIVAL qui, dans la station de testage du Breuil, près de Bourbon-l'Archambault, s'est attachée à ces problèmes et le Herd-Book est bien obligé de prendre en compte cette initiative. La finalité de l'élevage charolais traditionnel étant la production de bêtes grasses de 3 ans et plus, implique une coûteuse immobilisation de capitaux. Nécessité faisant loi, les animaux sont vendus de plus en plus jeunes, comme en témoignent les fluctuations spectaculaires du cheptel de boucherie observées dans le département de la Loire. De 1967 à 1973, le nombre d'animaux de 24 mois et plus est tombé de 16.400 à 4.500, alors qu'entre 12 et 23 mois, il est passé de 2.300 à 9.800 et, en-dessous de 12 mois, de 13.600 à 20.650 (46). Mais la solution du baby-beef ou du taurillon, sacrifié à 12-14 mois après avoir été engraisé à l'auge un hiver, n'est pratiquée que dans la plaine de Roanne proprement dite. On retrouve le problème de l'intensification fourragère. La surface en céréales a diminué avec le recul de l'autarcie. Certes, la densité en U.G.B. par ha. a augmenté : elle est passée de 0,6 en 1945 à 0,8 en 1963 et approche actuellement de 1. Cela s'explique par un début d'extension des prairies temporaires et une amélioration des prairies permanentes. Le contrôle du plan d'eau, mené jusqu'à la guerre de 1914 à l'aide de fossés, puis abandonné à la suite de la raréfaction de la main d'oeuvre, a été repris à partir de 1950 grâce aux engins

mécaniques. Mais il n'y a pas encore de véritable action d'hydraulique agricole, alors qu'à cause du mâchefer, des mouilles et de la structure limoneuse du sol, beaucoup de terres sont condamnées à la prairie permanente. Les cartons des services départementaux du Génie Rural sont pratiquement vides sur ce point et le profilage des sols qui a modifié l'aspect des Dombes n'a été tenté qu'au stade expérimental par les exploitants membres du C.E.T.A. du Roannais (47). On met davantage d'engrais, ce qui correspond à une dépense qui varie entre 80 f. par ha. dans les exploitations en retard à 200 francs dans les exploitations de pointe. Mais des techniques comme le pâturage rationné ou le contrôle de croissance restent ignorées par le plus grand nombre.

Des progrès certains ont accompagné les mesures favorables à l'élevage prises à partir de 1971 (48) et la hausse aussi spectaculaire que temporaire des cours de la viande bovine, passés de 4,20 f. en 1971 à plus de 5 f. le kilo en 1972. Le chargement accru des prairies s'est trouvé limité par la difficulté de se procurer des jeunes. Aussi engraisse-t-on de plus en plus des veaux croisés de charolais et de race laitière, pie rouge ou pie noire: des robes brunâtres et grisâtres se mêlent au blanc pur. Il y a eu un début de développement du maïs et de l'ensilage : on a vu retourner des prairies considérées comme les meilleures embouches. Parallèlement, pour la première fois depuis les années vingt, de nouvelles étables ont été construites. Mais ces transformations n'ont intéressé que quelques domaines tenus par des jeunes et ont été ralenties par la chute des cours consécutive à la clause de pénurie prise en avril 1973, qui a rendu possible les importations en provenance des pays tiers. Le système extensif se maintient à l'intérieur de structures plus vastes, dues à l'agrandissement des domaines moyens à la suite de l'abandon des petites exploitations, au regroupement des plus grands et à la place toujours plus importante tenue par quelques gros marchands de bestiaux. Il progresse même, comme nous l'avons vu, dans la demi-montagne. Les véritables transformations qui s'opèrent dans la plaine se font par l'adoption de systèmes nouveaux : grande culture céréalière et surtout, élevage laitier.

- une rente de situation ; la proximité du marché de Saint-Christophe-en-Brionnais.

Il serait surprenant que dans le contexte de l'élevage charolais, les nouvelles structures de commercialisation de la viande par coopératives et groupements d'achat, réalisant le circuit court, aient pris une importance considérable. Cependant leur place n'est pas inférieure à ce que l'on trouve dans le reste du pays (49). Pionnier en la matière fut la S.I.C.A.R.E.V. (S.I.C.A. Régionale Elevage-Viande), dont le siège est à Montrond-les-Bains.

Elle commercialise 10% des animaux abattus dans la Loire, soit plus de 2.000 tonnes. Elle a un nombre respectable d'adhérents, 1 éleveur sur 5, dont la moitié se recrute dans l'arrondissement de Roanne. A son exemple et par crainte qu'elle devienne trop puissante, une association concurrente s'est constituée en 1972 et a réuni 200 adhérents : c'est la Coopérative de Production de Bovins Loire-Allier (C.P.B.L.A.), dont le siège est à Saint-Pierre-Laval, petite commune de l'Allier, limitrophe de Saint-Martin d'Estreaux. En Saône-et-Loire, fonctionne la Charollaise, dont le siège est au Creusot. Elle résulte de la fusion de cinq organismes de type coopératif et commercialise chaque semaine 200 animaux fournis par ses adhérents. On constate que les groupements qui ont pris pied dans la plaine de Roanne et le Brionnais n'en sont pas originaires, à l'exception de la C.P.B.L.A.. Ils assurent un rôle de témoin face au marché privé. Ils paient suivant le poids réel et non pas à l'estime et ont revalorisé les bêtes difficiles à écouler, comme les vaches maigres ou "saucisses". Mais ils n'ont pas réussi à imposer la règle de l'apport total.

La réticence naturelle des éleveurs face à l'innovation, leur individualisme et l'habileté des marchands de bestiaux ont maintenu la supériorité de la commercialisation privée. Son originalité est qu'ici 80% des animaux destinés à la boucherie se vendent sur les marchés, précisément sur celui de Charolles, le samedi, pour les veaux et le petit bétail et, surtout, celui de Saint-Christophe-en-Brionnais, le jeudi, pour toutes les catégories de bovins. Celui-ci est devenu, derrière les grands marchés sur les lieux de consommation, comme La Villette et Lyon-La Mouche, le plus important marché établi sur les lieux de production, à égalité avec Fougères et Partenay, avec près de 100.000 têtes amenées par an, depuis 1970, contre 20.000 entre 1928 et 1954 et 60.000 de 1960 à 1964. Il a détrôné les autres foires et marchés voisins, grâce à sa position au centre de la zone d'origine d'élevage du charolais et aux travaux d'équipement considérables consentis par la municipalité de ce petit village de 490 habitants : parcs à bestiaux, quais d'embarquement, parkings. Il remplit bien sa fonction, qui est de mettre en relations dans de bonnes conditions les deux parties. On y trouve et on y écoule toutes les qualités. Le marché des veaux broutards, pratiquement inexistant il y a une dizaine d'années, atteint actuellement près de 30.000 têtes. Outre les bouchers des environs qui prennent quelques bêtes, les acheteurs sont des commissionnaires qui enlèvent plusieurs dizaines, voire une ou quelques centaines de têtes, destinées aux abattoirs de Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, du Nord et du Sud-Est. On trouve aussi les "belges", c'est-à-dire les marchands du Nord, et les "italiens", à la recherche de broutards et de maigres à engraisser, surtout à l'automne. L'offre est constituée pour un quart par des lots importants venus surtout des départements

éloignés : Nièvre, Allier, Indre, Creuse et même Vendée. Pour les trois quarts, il s'agit de lots d'une à trois bêtes venus d'un rayon d'une quarantaine de kilomètres. Pour le petit producteur qui apporte lui-même sa bête ou la confie à un voisin, la proximité du grand marché est une véritable rente de situation. Il gagne de 50 à 100 francs sur le prix que lui offrirait le maquignon et il bénéficie des avantages propres à ce type de marchés, par opposition à ceux situés près des abattoirs sur les lieux de consommation : pas de nécessité de passer par un commissionnaire, pas d'interdiction de sortir le bétail. On peut ramener la bête si on estime préférable d'attendre des cours plus avantageux : il n'en coûte que 10 francs de droit de place et 15 francs de frais de transport. Ainsi ce marché traditionnel d'esprit, mais adapté parce qu'important, renforce la persistance d'une spéculation désuète.

La présence de ce marché de taille nationale explique aussi que les gros marchands de bestiaux de la région se classent parmi les plus importants de France. On en compte une demi-douzaine autour de Marcigny et de Roanne, qui traitent plusieurs centaines de bêtes par semaine. En hiver, ils sont les maîtres du marché de Saint-Christophe; les entrées varient alors entre 1 et 2.000, par opposition à l'été et l'automne où l'on en compte plus de 4.000. Les bêtes qu'ils ne vendent pas immédiatement aux chevillards des centres de consommation, sont mises en réserve en attendant des cours meilleurs, sur les prairies qu'ils possèdent ou "louent" en vente d'herbe, soit une ou plusieurs centaines d'hectares. De cette fonction d'adaptation de l'offre à la demande, on est passé à l'engraissement. Ainsi Coiffard de Marcigny fait passer 2.000 bêtes par an sur les prairies de la plaine inondable de la Loire, divisées en enclos dotés d'abris, où on les nourrit de tourteaux de lin. Il confie aussi des bêtes en pension, dans la région jusque dans la montagne (50) et dans l'Aisne où elles sont engraisées à l'auge. Ou bien, on s'est orienté vers la fourniture à l'Italie de jeunes à engraisser : veaux de huit jours rassemblés par les rabatteurs dans les pays d'élevage laitier, en particulier le Forez, broutards et maigres. C'est là l'origine du développement rapide d'un marchand de bestiaux de Vougy, aujourd'hui à la tête de deux sociétés, la S.C.A.B. et Roger Mazille, qui ont réalisé en 1972 un chiffre d'affaires de 78 millions, soit près de trois fois celui de la S.I.C.A.R.E.V., dont 60 à l'exportation. Ils ont commencé en 1967 par vendre à la Yougoslavie des charolais qui sont à l'origine, par croisement avec les races du pays, des "blonds" qui les concurrencent aujourd'hui. Comme le marché italien s'est beaucoup réduit, cette activité est relayée par celle de marchand-abatteur. Les bêtes achetées pour 40% à Saint-Christophe et dans la région, pour 30% dans les autres grandes foires de charolais et de limousins et pour le reste, pour complément de qualités, aux marchés de Gap, Rodez et Parthenay, sont

conduites à l'abattoir de Saint-Etienne. Les quartiers arrière sont échangés en Allemagne contre des quartiers avant, qui sont expédiés dans l'Italie et le Midi. Le commerce de bestiaux pour les besoins locaux n'est que secondaire, car l'éleveur choisit plutôt directement à la ferme, les reproducteurs et les bêtes à engraisser qu'il recherche.

2) une division en pays toujours sensible.

L'indifférence de l'éleveur de charolais aux techniques nouvelles et, partant, aux foyers d'où aurait pu se diffuser le progrès, maintient sensibles les nuances entre la plaine de Roanne, le sud-est de la Sologne bourbonnaise intégré au Roannais et le Brionnais. Ce ne sont certes pas tout à fait les mêmes qu'avant 1955. Aux disparités anciennes apportées par les conditions naturelles et les structures sociales agraires, s'ajoute le degré de persistance des archaïsmes et la pénétration inégale de systèmes plus intensifs. A la plaine, nous rattacherons un autre pays de monoproduction qui se sclérose : la Côte Roannaise et son vignoble en forte rétraction.

- la plaine de Roanne.

Au sud de la forêt de Lespinasse et des collines calcaires qui annoncent le Brionnais, commence la plaine de Roanne proprement dite. Son relief est peu homogène, entre les terrasses de la rive gauche, enrichies localement par les venues marno-calcaires, le plateau argileux de la rive droite, le couloir des Chambons de la Loire et le golfe de terrains secondaires de la basse vallée du Sornin. Son unité vient de l'ancienne coexistence de la petite propriété en faire-valoir direct et des domaines afferchés par les grands propriétaires résidents, ainsi que du rôle joué par les ferments industriels et urbains, à partir de Roanne et de Charlieu. Ces facteurs en ont fait la partie la plus évoluée.

Nous nous contenterons de mentionner les formes d'agriculture péri-urbaine (production de lait cru, maraîchage, présence d'un atelier de poulets de ferme ou de fromages), d'ailleurs relativement modestes, autour de Roanne et de Charlieu (51). La plaine de Roanne se singularise de l'ensemble par la place qu'y tient l'élevage laitier et la grande culture céréalière. La recherche d'un plus fort revenu à l'hectare a posé le problème de l'extension des labours à des sols qui demandent un aménagement hydraulique. Les solutions s'orientent davantage dans l'entretien et le creusement de fossés que dans les tentatives, expérimentées par les C.E.T.A., de labour chimique, grâce à un produit qui décompose la végétation, le paraquat, et de profilage des sols à l'exemple des Dombes. Ce sont les exploitants à la recherche de ces systèmes plus intensifs que l'on trouve à la tête des organisations professionnelles : groupements techniques, où on a déjà noté l'influence des héritiers des grands domaines qui ont choisi la terre, et depuis peu,

syndicalisme : un exploitant familial de Mars, président d'une C.U.M.A. pour l'ensilage du maïs, a remplacé en 1973 en emboucheur renommé de St-Nizier-sur-Charlieu comme délégué de la F.D.S.E.A. pour le canton de Charlieu.

Pour toute la P.R.A. Plaine de Roanne, l'élevage laitier intéressait en 1963, d'après les travaux de Daniel Rodinson (38) plus du tiers des exploitations pour le cinquième de la superficie. Ces proportions sont plus fortes pour la plaine de Roanne proprement dite, comme le montra la carte sur le pourcentage de vaches charolaises dans le total des vaches. L'élevage laitier est lié à la petite exploitation : pour la P.R.A., la surface moyenne d'une exploitation en système laitier est de 13 ha. contre 28 ha. en système charolais. Mais c'est dans le sud qu'on a eu davantage l'idée de rompre avec ce dernier, quand le rapport U.T.H./S.A.U. est élevé. La progression de la production laitière a été particulièrement sensible de 1965 à 1968, années où le cours du lait a augmenté en francs constants. La progression de la collecte qui a été alors de 50% dans l'aire de ramassage de la Coopérative de Roanne a été plus élevée dans les deux divisions qui englobent une partie de la plaine de Roanne : 70% pour le "Charollais" avec le canton de Charlieu, et 80% pour la "Côte Roannaise", avec les communes de plaine des cantons de Roanne et Saint-Haon-le-Châtel. L'élevage laitier s'accompagne de l'intensification fourragère par substitution de l'assolement prairie temporaire-céréales aux vieilles prairies. Nous prendrons l'exemple de deux exploitations de la rive gauche, l'une au sud autrefois occupée par le vignoble et l'autre au centre.

L'exploitation de 18 ha. de P. Gaume, président du Comité de Développement de la Plaine de Roanne, a été jusque vers 1930 un grand domaine viticole. Les vignes arrachées ont été mises en herbe. La nécessité d'intensifier a conduit à se spécialiser dans l'élevage laitier. Les prairies de rivière ont été améliorées pour la fauche. Les vieilles prairies ont été retournées au rotavator ou, dans les endroits trop humides, traitées au paraquat. Le seigle, le colza, la pomme de terre et la topine ont été abandonnés. On pratique un assolement céréales (orge surtout) pendant deux ans, prairie temporaire (deux ans de ray grass ou cinq ans de mélange dactyle luzerne). L'exploitant et sa femme ont construit eux-mêmes en grande partie la stabulation libre et la salle de traite, qui abritent une douzaine de frisonnes qui donnent 4.000 litres par an et une dizaine de génisses. A Saint-Romain-la-Motte, une jeune cultivateur qui a milité au C.D.J.A., reprend en 1961 une ferme de 17 ha. laissée à l'abandon par des exploitants âgés. La comptabilité confiée au Centre de Gestion le persuade de la nécessité de passer de la charollaise à la frisonne. Il retourne 8 ha. de vieilles prairies sur lesquelles il procède à l'assolement : 1 an de plantes sarclées (betterave et maïs fourrage), 2 ans de céréales et 5 ans de prairie tempo-

par an suivant un contrat passé avec la C.B.A. et peut vendre du blé qui donne 50 quintaux à l'ha. En 1967, il achète une exploitation herbagère de 25 ha., ce qui lui permet d'élever les génisses et d'engraisser les vaches de réforme et quelques châtrons. Ce dernier exemple montre que dans la plaine, contrairement à la montagne où l'élevage laitier est la seule spéculation possible, on joue tantôt sur lui, tantôt sur l'embouche, suivant les cours et le rapport S.A.U./U.T.H.

Les terrasses de rive gauche ont une tradition céréalière particulièrement affirmée sur les venues marno-calcaires. A Saint-Romain-la-Motte, la production est importante. En dehors des six exploitations laitières, les autres se sont spécialisées dans le baby beef engraisé à l'auge et on trouve quelques élevages de porcs. Autrefois on vendait les boeufs à 3 ans et on conservait quelques vaches laitières qui, avec les volailles, fournissaient l'essentiel du panier amené au marché. La grande culture végétale commence à faire la conquête des chambons. L'exploitation de M. Madinier à Vougy, héritier de fermes qu'il a reprises progressivement, compte 100 ha. qu'il cultive avec un ouvrier agricole. Les terres sont réparties à peu près à égalité entre les terrasses argileuses de la rive droite, de plus en plus laissées en prairie et la plaine alluviale de plus en plus consacrée aux céréales : 40 ha. de maïs pour l'ensilage et le grain et 10 ha. de blé et d'orge. On vend beaucoup de grain, récolté par une entreprise de travaux agricoles. Les veaux blancs sont gardés jusqu'à 2 ans et engraisés en hiver à l'auge pour être vendus à 24-25 mois. On peut engraisser de 12 à 15 bovins avec 3 ha. de maïs. On ne fait pas le baby beef qui se commercialise plus difficilement et dont la finition coïncide avec les semis de maïs.

L'essentiel reste bien sûr l'élevage charolais sur prairies, avec la hiérarchie : reproducteurs et anciens emboucheurs du bas Sornin, éleveurs moyens et locatiers de plus en plus contraints à s'embaucher comme ouvriers. Le système classique a atteint son optimum au nord de la plaine argileuse de rive droite, comme le montre l'exemple de l'exploitation du maire de Chandon, sise au hameau de la Croix-Leigne, visitée en 1970. Elle compte 36 ha. dont 26 ha. de prairies permanentes sur les terres les plus humides et 10 ha. de labours, dont la moitié en prairie temporaire, le reste en céréales et plantes sarclées. Le troupeau compte 2 vaches laitières, 15 vaches blanches, 15 génisses et châtrons vendus suivant les disponibilités en fourrage à 18-20 mois ou à 3 ans. En 20 ans, le cheptel a augmenté de 50% grâce aux engrais et à la prairie temporaire.

- la Sologne Bourbonnaise (52)

Elle se singularise par ses pentes plus accusées, ses sols maigres et humides sur les sables argileux, l'isolement des métairies au milieu des

prés, des étangs et des bois. Les conditions de vie ont longtemps été aggravées par la dureté des contrats de métayage consentis pour le grand propriétaire absentéiste, par le régisseur ou surtout par le fermier-général (53). Certes, depuis la fin de la guerre 1914-1918, la diminution de la pression démographique avait atténué la concurrence entre preneurs, mais les baux continuaient à comporter de nombreuses clauses qui limitaient la liberté d'exploitation, par exemple en matière d'épandage d'engrais. Rares aussi étaient les intermédiaires préoccupés d'améliorer le cheptel, comme l'a fait le dernier fermier-général de Saint-Martin d'Estreaux, aujourd'hui âgé de plus de 70 ans, qui a introduit des bêtes de souche. Après la loi de 1946, qui donne la liberté de choix, presque tous les métayers ont opté pour le fermage. Les structures d'exploitation ne sont pas mauvaises : celles qui font vivre un ménage ont actuellement entre 30 et 45 ha. ou plus et les terres sont bien groupées autour des bâtiments. La tradition des luttes sociales, plus que les conditions de vie actuelles, explique que le pays reste un "pays de mission" et un bastion rouge. Déjà, pour les élections locales, les candidats de gauche ne sont plus élus. Depuis 1970, le conseiller général de La Pacaudière est un modéré, représentant des propriétaires fonciers à la Chambre d'Agriculture... qui fait valoir les solidarités paysannes. La Sologne bourbonnaise est, contrairement à la plaine de Roanne, un pays rural sans industrie jusqu'au développement récent des formes spontanées. Elle est victime d'une forte dépopulation qui en fait une zone d'abandon. Les agriculteurs sont restés très individualistes, sauf autour de Saint-Martin, où quelques pionniers ont lancé les coopératives d'ensilage de Saint-Pierre-Laval et d'Arfeuilles, ainsi que la coopérative de Producteurs de Bovins Loire-Allier, concurrente de la S.I.C.A.R.E.V.

L'association, encore embryonnaire, pallie mal le manque de bras et l'isolement. L'évolution récente se marque par la concentration des exploitations et l'intensification charolaise. Le système agricole ancien reposait sur l'élevage charolais, pour la vente de châtorns entre 2 et 3 ans, les volailles surtout en Saône-et-Loire et les porcs surtout autour de Saint-Martin, nourris avec les produits des champs, qui couvraient le quart des terres. L'élevage dans chaque exploitation de poules, mais aussi de dindes et d'oies pour Noël explique l'importance passée des marchés de Marcigny le lundi, Lapalisse, Jaligny et Varennes-sur-Allier, achalandés par les paysans et par les coquetiers, qui avaient des rabatteurs, généralement des épiciers, qui pratiquaient l'échange. L'élevage fermier a pratiquement disparu : on ne commercialise plus d'oeufs à Marcigny, alors qu'il s'en vendait encore 20.000 par semaine en 1965. Il en est de même pour l'élevage porcin. Chaque exploitation avait 3 ou 4 truies, qui fournissaient 50 à 60 porcelets, que les marchands de bestiaux vendaient aux fruitières de Savoie ou engraisaient

chez eux au riz, aux pommes de terre et aux topines. Ces élevages n'existent plus que sous forme de poulaillers et porcheries industriels, plus nombreux ici que dans le reste de la région. Ils se sont surtout prolongés dans le négoce et l'industrie modernes. On sait qu'Orgex, grosse unité d'aliments du bétail, abattoir de volailles et à la tête de groupements de producteurs, a été créé par un marchand de porcs de Saint-Martin. A Lapalisse, plusieurs coquetiers se sont associés pour construire un abattoir de volailles, qui commercialise sous la marque S.A.P.C.A. A Pouilly-sous-Charlieu enfin, le petit-fils d'un coquetier établi en 1880 a créé en 1960 un centre de conditionnement, qui a traité en 1973, 1,8 à 2 millions d'oeufs par semaine et réalisé un chiffre d'affaires de 20 millions. C'est la 8ème ou 9ème affaire française et elle emploie 32 personnes, mais elle n'a pratiquement plus d'attaches régionales, aussi bien pour les fournisseurs que pour les débouchés.

Le bétail blanc tend à être aujourd'hui l'unique spéculation. On suivra l'évolution d'un domaine, par l'exemple suivant qui a ceci de particulier de faire une place de plus en plus grande aux cultures, alors que l'emporte ailleurs l'élevage sur prairie avec réduction des labours. Cela s'explique par la personnalité de l'agriculteur, qui a fréquenté l'hiver les cours du Foyer de Progrès de Roanne. En 1960, ses parents lui cèdent leur ferme de 23 ha., sise au Petit-Briau, hameau de Saint-Martin. Le cheptel est alors composé de 20 bêtes charollaises non inscrites, dont 6 à 8 vaches, et de 3 à 4 truies avec leurs porcelets, parfois engraisés. Six hectares de terre sont en culture, dont 1 1/2 ha. en cultures sarclées (topine, pomme de terre et betterave) et 4 1/2 en céréales (blé, orge et toujours du seigle pour la paille). Les prés sont bien entretenus, chaulés et reçoivent des scories tous les quatre ans. Aujourd'hui, l'exploitation a 48 ha., grâce à la prise en location de locateries de 4 à 10 ha. devenues libres et on pense acheter à un million l'ha. grâce à la SAFER, 16 1/2 ha. tirés d'une grande propriété convoitée par un marchand de bestiaux, ce qui permettra au fils aîné de rester. Les labours sont poussés partout où les mouilles et les fortes pentes n'empêchent pas le passage du tracteur. On fait 2 à 3 ha. de blé, 1/2 ha. de pomme de terre et de betterave, 2 ha. de maïs fourrage introduit en 1972 et la prairie temporaire avec ensilage pratiquée depuis 1966. La mévente de la viande a fait qu'en 1974, on a semé 3 ha. de maïs pour le grain. Le cheptel est passé à plus d'une soixantaine de blancs, dont 20 vaches inscrites. On vend des baby beef et des veaux reproducteurs.

- le Brionnais

Le Brionnais a conservé son originalité, de par son relief compartimenté et la volonté de ses habitants, méfiants envers l'étranger, conscients de la réputation de leur terroir, même si cette réputation confine aujourd'hui à la légende et revient cher : les fermages sont trois fois supérieurs à ceux

du Charolais granitique. La richesse de jadis est attestée par les gentilhommières carrées à fronton et au toit pointu à quatre pans, par le porche voûté en pierres qui donne accès à la cour où se dispersent les bâtiments, par les meubles cossus de la salle commune. C'est ici que l'embouche sur prairies s'est le mieux conservée dans ses formes traditionnelles. Cela ne va pas sans archaïsmes, du lourd silex qui retient la barrière aux pratiques magiques encore en usage pour soigner les animaux. Les fortes densités de bétail que l'on peut observer çà et là sont dues à la richesse exceptionnelle de certains sols, sans qu'il faille négliger cependant les progrès constatés depuis quelques années. Mais le bilan financier est souvent désastreux, surtout dans les petites exploitations qui restent nombreuses.

Voici une ferme de bonne taille à Sarry : 60 ha. en deux groupes de grandes parcelles, tenus par deux U.T.H. (le fils et les parents). Elle ne compte que 3 ha. de culture (blé, pomme de terre, betterave) et 47 ares de vigne. Le cheptel blanc se compose de 2 taureaux, 35 vaches reproductrices, 60 jeunes. Il y a aussi 3 normandes et le porc pour la consommation familiale. 60 à 70 bêtes sont gardées en hiver, nourries au foin et à la paille. Quelques veaux sont vendus à 10 mois, les autres sont poussés jusqu'à 30. Le développement de l'industrie a rendu la main d'oeuvre quasi introuvable. Il a fallu recourir à l'emprunt pour moderniser l'étable (rail à fumier, épandeur), et se mécaniser; et par nécessité, on fait les gros travaux en équipe.

La ferme du Breuil est la seule à subsister dans ce hameau d'Oyé, qui avait 53 habitants au début du siècle et n'en compte plus que 3 aujourd'hui : l'exploitant célibataire qui a été ouvrier agricole jusqu'en 1953, sa vieille mère et sa tante. L'ampleur de la dépopulation fait penser aux villages de paysans-tisseurs de la montagne manufacturière. L'exploitation a 15 ha., morcelés en parcelles de 35 à 70 ares. 4 ha. sont des biens de la famille; 5 ont été achetés en viager et six sont loués à divers propriétaires. A part les 15 ares de vigne et les 20 ares de jardin, tout est en herbe : 5 ha. de prés de fauche et 10 ha. de prairies, fumés, irrigués par rigoles à la fin de l'hiver et drainés en automne. Le cheptel se compose d'une vache normande et d'une truie, d'un taureau, de 13 vaches reproductrices et de 10 jeunes. On garde chaque année une génisse de remplacement et un châtron et on vend les broutards en octobre, pour payer les loyers à la Saint-Martin. Le manque de main d'oeuvre a fait abandonner les cultures, a contraint d'acheter tracteur, faucheuse et presse et de recourir à l'entr'aide. Les recettes atteignent 20.000 francs, mais le revenu net ne dépasse pas 10.000 francs, une fois payés les fermages, les achats d'engrais, de paille et de foin pour l'hiver, les prêts du Crédit Agricole.

L'évolution est, on le voit, rapide chez les exploitants pas trop âgés. Le vieillissement des exploitants et la dépopulation laissent présager des changements brutaux. Déjà, quelques jeunes ont acquis, en s'endettant, des domaines d'une centaine d'hectares, sur lesquels ils retournent les prairies et sèment du maïs destiné à l'ensilage. Ce qui est objet de raillerie aujourd'hui peut bien être la réalité demain.

- la Côte Roannaise : le déclin d'un vignoble (54)

Qu'est devenu le vignoble privilégié, le plus grand de l'intérieur du Massif Central, à une époque d'engouement pour les vins de pays de qualité ? Pour une appellation en V.D.Q.S. obtenue en 1953 pour 986 ha., soit un potentiel minimum de 20.000 hl, si l'on estime à 500 ha. la surface des vignes en production et 40 hl. le rendement moyen, la quantité de vins labellisés n'a jamais dépassé 5.000 hl. et est tombée à moins de 1.500 hl. dès 1969. La Coopérative ouverte à Renaison en 1957 pour une capacité de 15.000 hl., grâce à des conditions généreuses offertes par la Chambre d'Agriculture, n'a jamais traité plus de 9.000 hl. et a vu le nombre de ses adhérents tomber de 425 en 1957 à 70 en 1970. Elle a fermé ses portes en 1972 et abrite aujourd'hui les réserves d'une coopérative du Languedoc. La surface en vigne est passée de 4.000 ha. en 1914 à 2.000 en 1945, à 1.786 d'après le cadastre viticole levé de 56 à 58 et à 614 d'après le R.G.A. de 1970. Actuellement, 100 ha. disparaissent chaque année. On le comprend aisément, lorsque l'on sait que les petits propriétaires qui dominent depuis la suppression des grands domaines dans les années 1910, sont pour la plupart des paysans-ouvriers ou des exploitants âgés. Les déclarations de récolte de 1956 à 1958 font état de 50 vigneron entre 3 et 6 ha. et de 540 entre 1 et 3 ha. de vigne. En 1964, sur les 42% d'exploitants qui ont moins de 5 ha. de S.A.U., 38% ont une activité extérieure et 35% ont plus de 65 ans. La Côte Roannaise, en dépit de la présence de communes de plaine où la vigne s'est étendue lors des années de prospérité, est la petite région agricole de la Loire, dont le pourcentage d'exploitants âgés et d'exploitants ayant une activité extérieure est le plus élevé.

L'évolution a été bien différente dans le vignoble des Côtes du Forez, moins étendu avec 1100 à 1200 ha. en 1958 et moins connu. Ici, une poignée de vigneron a pu résoudre collectivement les problèmes de commercialisation, grâce au succès de la cave coopérative de Trélins. Créée en 1962 pour une capacité de 10.000 hl., elle a traité 5.300 hl. en 1968 et a fait accepter des disciplines de livraison aux 170 coopérateurs, dont 110 totaux. Elle a entraîné une revalorisation du prix de vente, qui a profité à tous, adhérents ou non. Le vin qui valait 37 centimes le litre en 1961, a été acheté en 1968, 0,90 f. pour le vin de consommation courante et de 1,20 f. pour

le V.D.Q.S.. Ce dernier est expédié par citernes à des négociants de toute la France ou vendu directement en bouteilles. Les jeunes exploitants replantent, mais l'avenir du vignoble dépendra de la reprise des parcelles actuellement tenues par les petits vigneronnés âgés ou paysans-ouvriers.

Comment peut-on expliquer que la société de petits propriétaires de la Côte Roannaise n'ait pas pu donner naissance comme celle de la côte du Forez, à une équipe dynamique suffisamment nombreuse et écoutée pour promouvoir le vignoble ? On peut penser à deux réponses qui se complètent : l'influence dissolvante de la proximité de Roanne qui offre de fausses facilités et a détourné de la spécialisation viticole, ainsi que l'incapacité à s'organiser collectivement. Pendant une période qui coïncide avec celle de l'action des cours post-scolaires, le niveau technique tombé très bas à la fin de la seconde guerre mondiale s'est relevé, sur le plan des connaissances au moins. Car le manque de moyens a empêché, dans la plupart des cas, de moderniser le matériel de viticulture et de vinification et d'adopter les plantations de vignes hautes à grand écartement qui permettent d'augmenter la productivité, grâce à l'utilisation du tracteur normal, sans diminution de rendement. En effet, la petite exploitation traditionnellement en polyculture, peut difficilement faire vivre un ménage. Le Centre de Gestion estime en 1965 le produit brut à 24.000 francs, avec pour principaux postes le vin (3 ha. à 40 hl. vendus 1,20 f. le litre, soit 14.400 f.) et le lait (6 vaches à 2700 litres vendus 0,47 f., soit 8.500 f.) et le revenu agricole à 13.750 f. pour une exploitation de 12-13 ha., avec 3 ha. de vigne, 2 ha. de culture et 7 ou 8 ha. de prés. Or 60% des exploitations ont moins de 10 ha. Les jeunes exploitants sur de petites surfaces, au lieu de se spécialiser dans la vigne, vont travailler en usine à Roanne, qui n'est distante que de 10 km. du centre de la Côte. Les agriculteurs âgés, sans successeur, continuent ce qu'ils ont toujours fait. Les façons sont insuffisantes, les négociants abandonnent la région, les parcelles à l'abandon se multiplient. Le climat est au pessimisme. Les départs prennent l'allure d'un véritable exode et pourtant toute restructuration foncière est pratiquement impossible. La liquidité de la terre est freinée par le reboisement, la friche sociale (55). On conserve ses lopins par attachement et surtout, dans l'espoir de la manne, si on parvient à les vendre comme terrain à bâtir. Les premières résidences secondaires sont apparues en 1955 et depuis 1960 c'est une véritable éclosion de résidences principales. La Côte est prisée par les Roannais pour son point de vue et son ensoleillement et les villages du centre font maintenant partie de la grande banlieue.

En face des tentations de la ville, il aurait fallu un puissant courant communautaire pour sauver à temps la situation. Mais l'individualisme

était fortement ancré. Les achats en commun de matériel et le recours aux C.U.M.A. sont plus rares encore que dans la plaine. La confiance exagérée en la valeur de son vin, de son terroir, avait fait écarter en 1935 la demande d'appellation et, en 1936, un projet de coopérative à Saint-André d'Apchon. L'idée est relancée par le président de la Chambre d'Agriculture, dont le domaine d'embouche est proche du coteau. On ne peut refuser des conditions aussi favorables, puisque le remboursement est prévu en trente ans, mais la cave de Renaison n'a pas été le fruit d'une volonté commune. L'esprit de clocher fait que la localisation^a portée à discussion et les erreurs techniques de construction montrent que les intéressés n'ont pas été consultés. La cave a été construite en plaine, alors qu'ils auraient recommandé un site à flanc de coteau comme en Beaujolais, où elle est enterrée et où le raisin descend par gravité. Beaucoup vont livrer la partie la plus médiocre de la vendange, en particulier les hybrides, d'autant plus qu'au début la qualité n'intervient pas dans le règlement ! Faute de volume suffisant, on rogne bientôt sur les dépenses de fonctionnement. Le sursaut de 1970, quand le Conseil d'Administration impose la règle de l'apport total, arrive trop tard : la collecte est tombée à 2.000 hl.

Les autres groupements, comme l'Association Viticole Roannaise, n'ont pas eu une action suffisamment énergique, car pendant longtemps ils ont été tenus en mains par des notables. Pourtant, on trouve dans chaque village quelques bons vigneron, passionnés par leur métier et qui continuent à améliorer leurs méthodes et leur production. Leur revenu est satisfaisant, car ils font la vente directe en bouteilles, soit au caveau de dégustation qu'ils ont aménagé de leur mieux, soit sur commandes. Grâce à eux, le vignoble de la Côte ne sera pas rayé de la carte. La même absence collective de réactions s'observe dans le retard apporté à établir des règlements communaux de boisement, en dépit des dangers que les plantations de conifères font courir au terroir viticole (56) et les hésitations à promulguer des plans d'occupation des sols. Ils sont seulement à l'étude depuis 1973 dans le cadre du Plan d'Aménagement Rural, alors que la dispersion anarchique des villas empêche toute restructuration foncière et s'effectue à l'emplacement des meilleurs crus.

Nous avons souligné la dialectique subtile qui s'établit entre la taille des exploitations et le progrès agricole. Nous en découvrons une autre entre proximité et éloignement de la ville : pour être bénéfique, l'influence de la ville ne doit être ni trop lointaine ni étouffante. Car dans les conditions sous lesquelles s'est effectuée la confrontation de la société traditionnelle à l'économie moderne, le dernier mot reste à l'homme et la facilité se révèle aussi négative que la misère. Elle émousse la capacité de réaction, la volonté d'adaptation et le sens du collectif. C'est le drame des anciens "bons pays", le vignoble et la plaine. Nous retrouvons là les enseignements de la décadence des dynasties de cotonniers.

CONCLUSION DES CHAPITRES II, III, IV: L'INITIATIVE LOCALE A LA BASE DE LA RECONSTRUCTION DE L'ECONOMIE.

La reconstruction de l'économie est donc surtout une reconversion industrielle. Nous n'avons pas parlé du tertiaire, car sa croissance joue un simple rôle d'accompagnement, tant sur le plan des services élémentaires avec l'apparition des grandes surfaces que sur celui des services aux entreprises (57). En fait, ce secteur reste peu développé, très dépendant de l'extérieur. En dépit de l'attrait de sites comme les gorges de la Loire, d'ensembles de monuments comme à Charlieu ou de restaurants réputés comme les frères Troisgros à Roanne, l'équipement hôtelier répond simplement aux besoins de la fonction d'étape (58).

Le renouveau indéniable de l'économie depuis la crise de 1965 est essentiellement le fruit des initiatives d'une troisième génération de chefs d'entreprise du terroir, mais l'industrie reste marquée par la prédominance des activités à faibles exigences en technologie et en capitaux. L'élite d'agriculteurs modernes qui s'est dégagée du paysannat n'est pas assez nombreuse pour que la montagne puisse apparaître comme une zone progressive, alors que la plaine s'enlise dans l'embouche traditionnelle. Cependant le chiffre d'affaires du secteur privé a augmenté d'un tiers en francs constants entre 1966 et 1972. Mais une grande part des résultats de la croissance échappe à la région, à cause du contrôle grandissant des capitaux extérieurs sur l'industrie et surtout sur les circuits financiers et commerciaux, qui étaient restés largement autonomes. Certes le niveau de vie s'est élevé, le cadre de vie s'est amélioré, mais les différences de structure qui existaient avant la crise de 1965 par rapport aux régions métropolitaines se sont accrues.

NOTES CHAPITRE III : B' et C

MODALITES ET INEGALITES SPATIALES DU DEVELOPPEMENT

- (1) Sur l'impréparation de la paysannerie à la mutation et sur les facteurs qui conditionnent la diffusion de l'innovation, voir :
Jean-Pierre HOUSSEL (15), Les comportements dans le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne en pays développé, p.169-170 et 172-175.
- (2) C'est l'un d'eux qui rédige la présentation de cet enseignement, dans la série d'articles consacrés par la revue Paysans, à la formation professionnelle agricole. Voir Jean MOUILLERE, Le jeune rural dans les cours post-scolaires agricoles publics, in PAYSANS, n° 12, juin-juillet 1958.
- (3) Jean-Pierre HOUSSEL, Géographie d'une élection professionnelle : les élections à la Chambre d'Agriculture de la Loire dans l'arrondissement de Montbrison du 7/2/1967, in R.G.L., vol XIV, 1969, n° 1, p. 75-83, princ. p.79.
- (4) Jean BOICHARD (3), Systèmes agricoles et structures d'exploitation en France, p.121.
- (5) Il s'agit des représentants de l'Inspection Régionale d'Agronomie. La réforme Pisani a en effet séparé ce qui concerne les "hommes" (enseignement et vulgarisation) de ce qui concerne les "techniques". Ce domaine est confié aux Directions Départementales de l'Agriculture (D.D.A.), qui rassemblent ce qui était autrefois séparé entre les Directions des Services Agricoles (D.S.A.), le Génie Rural et les Eaux et Forêts.
- (6) Le Conseil de Direction du S.U.A.D. est formé de six membres de la Chambre d'Agriculture, de deux représentants de la F.D.S.E.A., d'un du C.D.J.A. et de trois pour le Crédit, la Coopération et la Mutualité. Son budget dans la Loire est alimenté pour 45% par la Chambre d'Agriculture, pour 5% par auto-financement, pour 10% par le Conseil Général et pour 40% par des taxes sur le blé, la betterave à sucre, les oléagineux et les alcools, qui transitent par le Fonds National de Développement Agricole et par l'Association Nationale pour le Développement de l'Agriculture (A.N.D.A.). Le S.U.A.D. rémunère les conseillers agricoles au service des comités de petite région et subventionne les services (élevage., gestion ...) et les groupements.
- (7) En dehors bien sûr des cas d'obligation, comme les jeunes agriculteurs qui veulent bénéficier des prêts d'installation.
- (8) M. JOLLIVET, Les agriculteurs des Combrailles et la modernisation, in ECONOMIE RURALE, oct-déc. 1966, p.23.
- (9) Le plus marquant fut l'abbé Duperrey, qui devint en 1938 directeur du petit séminaire de Montbrison, puis évêque de Montpellier. Il écrivit en 1937 "La Question Sociale". Il fut sur Charlieu l'animateur des cercles Ozanam et soutint l'action de l'abbé Colin, curé de Boyer, qui jusqu'à sa mort en 1958 fut un remarquable animateur de la J.A.C.
- (10) Michel BARNAUD (135), Le Charollais, p.41-42
- (11) Jean-Pierre HOUSSEL (153), Ville moyenne et Développement de l'agriculture, l'exemple de Roanne, in R.G.L., 1970, n° 4, p.394.
- (12) Les archives des C.E.T.A. de la Loire se trouvent au Lycée Agricole de Chervé-Roanne.
- (13) Pierre Chazal et René DUMONT, La nécessaire révolution fourragère, l'exemple des monts du Lyonnais, Journal de la France Agricole, 1964.
- (14) Evelyne BROWNE et Janine FORY (Mme), La programmation linéaire au service de l'agriculture dans les monts du Lyonnais, Pré-mémoire de Géographie Rurale, I.E.R. Lyon, 1972, 68 p. + annexes.

- (15) Jean-Pierre HOUSSEL (153), Ville moyenne et développement de l'agriculture, l'exemple de Roanne, p.398-9 et 405-6.
- (16) Jean-Michel BREUIL, Aspects nouveaux de la vie rurale sur le versant oriental des Monts du Forez : le rôle des hommes et l'évolution des mentalités, Mémoire de maîtrise, I.E.R. Lyon, 1972, 126 p.
- (17) Charles MIGNON (34), L'agriculture à temps partiel dans le département du Puy-de-Dôme, REVUE D'Auvergne, tome 85, n° 1, p.1-42.
- (18) André FEL et Jean MIEGE, Transformation et urbanisation des campagnes en Allemagne Fédérale, Annales de Géographie, sep-oct.72.
- (19) Lucien RIVOIRE (123), La propriété rurale dans les monts de Tarare, Mémoire de Maîtrise, I.E.R., juin 1966, La propriété des résidences secondaires, p.78-106, 109 p.
- (20) MINISTERE DE L'AGRICULTURE, SERVICE DES FORÊTS, Inventaire Forestier National Département de la Loire, 40 p. dact. et 1 carte, sans date (1973 ?)
 - Saône-et-Loire, 45 p. dact. et 1 carte, sans date (1973 ?)
 - du Rhône, Inventaire simplifié, 11 p., 1966
 CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE, RHONE-ALPES, Orientations régionales de production,
 Loire, dact., 69 p., mai 1971
 Rhône, dact., 20 p., juillet 1970
 J. SORNAY, Les forêts départementales du Rhône, ETUDES RHODANIENNES, 1934, p.115-161.
- (21) O.N.F., CENTRE DE GESTION DE SAINT-ETIENNE, notice sur la forêt départementale de Lespinasse, 3 p. dact., juin 1969.
- (22) J. PAQUET (22), La forêt dans la montagne beaujolaise, D.E.S., mémoire principal, I.E.R., fe.1949, princ. historique tome 2, p.1-51.
- (23) COMITE DE DEVELOPPEMENT DES MONTS DU BEAUJOLAIS, Les Monts du Beaujolais, recueil de cartes, sans date (1969 ?), princ. cartes p.9, 11 et 43.
- (24) Une commission dans chaque commune établit le statut forestier qui délimite les zones où il est interdit de boiser. Ainsi à Saint-Nizier d'Azergues, le statut établi dès 1962 classe en trois catégories les zones où le reboisement est autorisé. Dans la première (parcelles au bord d'une route ou à moins de 500 m. d'un bon chemin), le boisement est autorisé en douglas seulement. Dans la seconde (parcelles situées entre 500 et 1800 m. d'un chemin carrossable), douglas et autres résineux peuvent être plantés sur les bons sols. Au delà de 1800 m., le choix est libre parmi les résineux d'altitude et la plantation doit s'effectuer de préférence sur les sols pauvres. Un intervalle de 8 m. si la plantation est au sud d'une parcelle cultivée, de 4 m. si elle est au nord, doit être observé. Les boisements qui ne respectent pas le règlement seront détruits dans les six mois. Voir à ce sujet Françoise CROUZET, Saint-Nizier d'Azergues, D.E.S., mémoire annexe, I.E.R., 52 p., p.25.
- (25) OFFICE NATIONAL DES FORETS, CENTRE DE GESTION DE SAINT-ETIENNE, documents photocopiés pour la tournée des élèves techniciens supérieurs de l'Ecole des Barres, 15 juin 1970.
- (26) Françoise CROUZET (108), Saint-Nizier d'Azergues, p.34-37.
- (27) G. ALLAIRE, Problèmes agricoles et luttes paysannes dans la Loire, GEODOC 1, Institut de Géographie de Toulouse, 1974.
- (28) Claudius PIOT, éditoriaux du 20.-4-74 et du 11-5-74, in PAYSANS DE LA LOIRE.
- (29) PAYSANS DE LA LOIRE, 8/3/1975, p.2-3.
- (30) COMITE DE DEVELOPPEMENT DES MONTS DU BEAUJOLAIS (47), tome 2, p.15-17 C.
- (31) Le groupement de développement du Forez, a son siège au château de Gouttelas, sur le terroir de Marcoux. Ce château de la Renaissance, restauré par une équipe de lyonnais et de ruraux, est devenu un centre d'animation régionale.

- (32) G. DREVON, L'action fourragère à Saint-Martin-la-Sauveté, pré-mémoire de géographie rurale, 30 p. dact., I.E.R. 1974.
- (33) Le Comité de Développement réunit toutes les organisations agricoles de la petite région (Chambre d'Agriculture, S.U.A.D., syndicats, crédit, coopération, mutualité) Celui des Monts du Beaujolais repose sur une Assemblée Générale de 35 membres, qui élit un président, assisté d'un bureau et de deux commissions spécialisées (montagne, élevage). Il s'appuie sur quatre techniciens mis à sa disposition par le S.U.A.D. : un directeur et trois spécialistes... (production animale, production végétale, économie et gestion) et sur les organismes départementaux du Ministère de l'Agriculture.
- (34) COMITE DE DEVELOPPEMENT DES MONTS DU BEAUJOLAIS (47), tome 2.
- (35) Roger DAILLE (8), Enquêtes et pastorale, p. 106-107.
- (36) Ce hameau familial s'est fortement développé à la fin du XIX^e siècle. Un agriculteur du village fit alors construire deux fermes pour ses enfants et une petite maison pour sa retraite. C'est ainsi que quatre des sept maisons habitées, à la veille de la guerre avaient appartenu à la même famille.
- (37) Voir les publications du Herd-Book charolais, 8, rue de Lourdes, Nevers, en particulier la revue "CHAROLAIS" et les articles déjà cités de J. BOICHARD() et de M. SIVIGNON (135).
- (38) Daniel RODINSON (58), Les exploitations agricoles de la Plaine roannaise, C.G.E.A.L., avril 1967, p.8.
- (39) Daniel RODINSON (58), p.9-14.
- (40) La définition des types de production de charolais est la suivante :
- | | | | |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|---------------|
| veau | : 2 1/2-4 mois d'âge moyen, | 100 à 200 kilos de poids vif | |
| broutard | : 6 - 9 | " | , 280 à 300 " |
| baby beef | : 14 - 15 | " | , 450 à 500 " |
| maigre | : 18 | " | , 400 " |
| châtron et génisse maigre: | 24 - 36 | " | , 550 " |
| gras | : 30-36 mois et plus. | | |
- (41) Comme le Herd-Book était fermé depuis 1920, le livre B a été ouvert en 1959 pour permettre son élargissement aux vaches présentant les caractères de la race et à leurs produits féminins nés d'un taureau inscrit. Dans la pratique, il sert de marchepied au livre A.
- (42) Il faut tenir compte des difficultés suscitées par les pays importateurs, par le biais en particulier d'un contrôle vétérinaire très sévère.
- (43) Chambre des Experts agricoles de l'Allier et des départements limitrophes.
- (44) Michel SIVIGNON (135), p.359
- (45) Conférence organisée par le C.N.J.A. à Montrond-les-Bains en 1966.
- (46) D.D.A. DE LA LOIRE, SERVICE STATISTIQUES, Structure du cheptel bovin du département de la Loire.
- (47) Il s'agit d'une technique utilisée dans les Dombes depuis 1870 et mise au point en 1950. Elle consiste en l'aménagement de planches de culture larges de 60 mètres, bombées de 30 cm. et séparées par un fossé en V, qui arrive au-dessous de la semelle de labour imperméable. Les labours se font perpendiculairement à l'axe du fossé. Le profilage est peu coûteux pour le cultivateur, qui peut le faire lui-même, avec une pelle montée sur son tracteur.
- (48) Il s'agit de taux préférentiels auprès du Crédit Agricole de 8% pour le crédit d'embouche et de 4,5% pour les bâtiments d'élevage, ainsi que de la prime de 150 f. par tête et de 60 f. par veau élevé, au titre de la relance bovine, à condition que l'agriculteur adhère à un groupement de producteurs.

- (49) Sur la commercialisation des productions bovines dans la Loire et en Saône-et-Loire, voir :
 Jean BARTHOLIN et Annie DUFOUR, La production de viande bovine, approche socio-économique dans le département de la Loire, Mémoire de fin d'études de l'Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes (I.S.A.R.A.), sept.73, 93 p. dact. + 25 p. annexes, 3ème partie
 Marie-Thérèse CHASSERY, La commercialisation des productions bovines en Saône-et-Loire, Mémoire de maîtrise de géographie, I.E.R., 1970, 70 p.
 Le déroulement du marché de Saint-Christophe et ses aspects folkloriques, qui ont souvent été décrits, ne seront pas exposés ici.
- (50) Le prix de la pension par bovin est de 2,50 à 4 f. l'été et de 2,50 à 3,50 l'hiver, nourri au foin.
- (51) Jean-Pierre HOUSSEL (153), Ville moyenne et agriculture : l'exemple de Roanne, p. 397-407.
- (52) Sur les confins nord de la partie de Sologne bourbonnaise intégrée au Roannais : J.P. DIRY, La vie rurale dans le sud de la Sologne bourbonnaise, REVUE D'Auvergne, 1971, n° 1, p.77-108.
- (53) Le régisseur est un exploitant agricole qui s'occupe de quelques domaines et touche un pourcentage sur le revenu. Le fermier général, dont c'est l'occupation essentielle, paie une location au propriétaire pour un grand nombre de domaines.
- (54) Bernard BUSSELIER (128), Le vignoble de la Côte Roannaise, Mémoire de maîtrise, Université de Clermont-Ferrand, sept. 1971, 2ème partie, forces et faiblesses du vignoble, p.29-72.
- (55) Les vignes à l'abandon deviennent de véritables "sanctuaires à parasites", qui contaminent les vignes entretenues, sans qu'il y ait possibilité d'intervention.
- (56) La réglementation des boisements date de 1964 à Saint-Alban, Saint-Haon-le-Vieux et Ambierle et de 1969 à Renaison, Saint-André d'Apchon et Villemontais.
- (57) Jean-Marie NARBOUX (119), Le tertiaire industriel à Roanne, 1971, chap.II, Les services aux entreprises dans l'agglomération de Roanne, p.62-82.
- (58) CONNAISSANCE DE LA LOIRE (145), 15 fe.1975, n° 36, Document : tourisme, p.9-124.

Chapitre III - LES FREINS AU DEVELOPPEMENT

Le tableau socio-économique que nous avons tracé à la veille de la crise de 1965 (1) doit certes être corrigé, en tenant compte de la croissance intervenue depuis. Mais les grandes lignes restent vraies si l'on considère le décalage qui persiste avec les zones métropolitaines. L'enclavement, la régression de l'autonomie, la stagnation de la population, l'accentuation des disparités internes ne se sont pas atténués bien au contraire. Et dans la mesure où les aires déprimées ne sont pas condamnées par ce qui est parfois appelé le colonialisme intérieur, on peut se demander si la région pourrait se sauver elle-même. En effet la difficulté à concevoir et à prendre en mains le développement sur le plan collectif, où les hiérarchies et les mentalités de la société agro-manufacturière restent vivaces, contraste avec l'évolution positive des comportements constatés dans le renouveau de l'économie, où ils touchent l'individu et au mieux un groupe restreint.

A - SIGNES ET MECANISMES DU DECALAGE AVEC LES AIRES METROPOLITAINES

Les signes des déséquilibres structurels sont en même temps les mécanismes du décalage croissant. Les plus évidents sont l'enclavement; la dépendance grandissante envers les centres de décision extérieurs et envers l'Etat, qui remet en cause l'influence de Roanne sur sa région; la diminution de la population en quantité et en qualité due à l'infériorité du niveau et du cadre de vie; enfin, la sensibilité à la conjoncture qui devrait être atténuée par la prépondérance d'activités peu sophistiquées.

1 - *L'ENCLAVEMENT*

La croissance de Roanne a été étroitement liée à l'équipement de son carrefour, situé sur un axe de circulation essentiel entre Paris et Lyon par le Bourbonnais. Depuis les grands travaux entrepris au lendemain de la seconde guerre mondiale, cette voie est délaissée au profit de la voie de Bourgogne. Celle-ci a bénéficié de l'autoroute A 6 et, pour le rail, de l'électrification, en attendant la construction de la nouvelle voie ferrée de 440 km. qui, grâce au turbotrain à grande vitesse, mettra Lyon à deux heures de Paris. La comparaison des trafics est éloquente. Pour le rail, l'écart est de 1 à 7 ou 8. Le débit journalier en voyageurs a été en 1963 de 20.000 pour le secteur le moins fréquenté de la ligne Lyon-Dijon, contre 2.600 entre Roanne et Saint-Germain-des-Fossés. Pour les marchandises, le trafic a été de 22 et 24.000 tonnes dans chaque sens, pour le secteur le moins fréquenté entre Lyon et Dijon, au lieu de 4.000 tonnes de Roanne à Saint-Germain-des-Fossés et de 2.500 tonnes dans le sens inverse (2). Pour la route, la circulation moyenne quotidienne a été en 1972 de 7.500 véhicules sur la R.N.7 entre Roanne et Lapalisse, au lieu de 11.000 sur la R.N.6 et de 7.000 sur l'autoroute entre Mâcon et Lyon (3). Roanne n'est plus située que sur des axes secondaires et les projets dont le financement est prévu ne laissent pas envisager de modifications fondamentales.

L'impératif actuel est que Roanne soit branchée sur le grand axe séquano-rhodanien, d'autant plus que les relations avec Paris et Lyon conditionnent son activité, alors que les liaisons avec Saint-Etienne sont surtout d'ordre administratif. Or la distance avec Paris et l'obstacle de la montagne avec Lyon créent des ruptures qui se sont accentuées au cours des dix dernières années. Ainsi la grande banlieue lyonnaise s'est étendue à l'ouest jusqu'à l'Arbresle et s'arrête maintenant au pied de la montagne. Dès 1963, le trafic ferroviaire était de 4800 voyageurs par jour pour le secteur l'Arbresle-Lyon, soit juste un peu moins qu'entre Saint-Etienne et Lyon, au lieu de 2400 entre Roanne et Tarare. La circulation routière sur la R.N.7 a été en 1960 de 2000 véhicules par jour à l'ouest de Saint-Symphorien-de-Lay (Neaux) et de 3700 à

Tassin-la-Demi-Lune, à l'entrée de Lyon (5). En 1972, les chiffres respectifs ont été de 4450 et de 13.000 (3), soit un accroissement de 110% dans le premier cas et de 250% dans le second.

Est-il utile de rappeler que des relations rapides et de bonne qualité avec l'extérieur sont une condition de développement économique ? Le Roannais souffre donc d'un enclavement à deux degrés : son éloignement des grands axes de circulation et les relations difficiles avec la métropole voisine. Nous étudierons la situation actuelle (6) et la situation prévisible pour chaque mode de relations : la voie d'eau, le rail, la route, dont l'importance semble avoir été sous-estimée et, enfin, ces moyens actuellement essentiels, car ils permettent une transmission rapide des ordres et des idées, que sont l'avion et les télé-communications.

a) le canal : le retrait d'un vieux serviteur

Tableau 1 - Le déclin du trafic sur le canal de Roanne à Digoin

tonnes	total	arrivages	dont		expéditions
			houille	mchd. div.	
1958	297.000				
1963	225.000				
1964	197.000	190.000	110.000	80.000	7.000
1969	138.000	135.000	85.000	50.000	3.000
1970	92.000	88.500	51.000	37.500	3.500
1971	80.000	80.000	55.000	25.000	-
1972	56.000	54.800	32.000	22.800	1.200
1973	59.600	58.400	42.000	16.400	1.200
1974	53.400	50.700	37.500	13.200	2.700

Source : Direction de la Navigation, bureau de Roanne.

Jusqu'à la construction du pont ferroviaire en 1866, la voie d'eau a été l'instrument moteur de l'équipement du carrefour roannais. Elle est à l'origine de la fonction de redistribution et a favorisé l'industrie, en apportant à bon compte la houille de Blanzay et les pondéreux. Ce double rôle ne pouvait que décliner.

Les canaux qui aboutissent à Digoin sont vieux, lents, peu profonds et ne peuvent porter que des bateaux de 300 tonnes, tonnage encore réduit par l'envasement sur l'appendice qui se termine à Roanne. Les travaux d'amélioration ne s'imposent guère pour desservir une région où l'utilisation des pondéreux est faible; aussi, là encore, la priorité a été donnée à l'axe rhodanien,

D'autre part, la voie d'eau oblige à des ruptures de charge qu'évitent le rail et la route. Les ports de Roanne ont été peu à peu dépossédés de leur fonction de transit : pour les eaux minérales de Saint-Galmier et de Vichy, avant la première guerre mondiale; pour les pyrites de Saint-Bel, entre les deux guerres; pour les briques et les tuiles depuis une vingtaine d'années, si bien que les expéditions sont négligeables. Les trafics aux arrivages cessent les uns après les autres. Pour la pâte à papier, Navarre avait adopté le rail, comme les négociants en fers et métaux l'ont fait en 1968; le ciment vient par route depuis la construction d'usines proches. Reste la houille de Blanzy, mais la diminution du trafic a suivi le plan de fermeture progressive. La prolongation de l'extraction au delà du terme prévu de 1973 n'a que peu d'incidences, car les industriels ont été conduits à utiliser le fuel ou le gaz comme combustible. Le seul poste à se maintenir, celui des produits agricoles et alimentaires, est d'importance secondaire. La société Comastock de Clermont-Ferrand a repris les silos du port et envisageait d'accroître les arrivées de la Limagne et de l'Allier. Pour le moment, un seul trafic prend corps, celui des graines de tournesol qui forment l'unique matière des expéditions.

Le trafic des ports de Roanne se confond avec celui du canal. Il n'est plus aujourd'hui que de 50.000 tonnes, six fois moins qu'en 1958, où il ne représentait déjà plus que le niveau-plancher observé entre 1893 et 1938. Les pouvoirs publics ont tiré les conclusions de ce déclin qui paraît irréversible, en achevant en 1973 l'enquête, qui est la première étape de la procédure pour la radiation de la nomenclature des voies navigables. Pourtant les autorités régionales défendent le canal. Certes, les reclassements qui peuvent s'opérer entre les divers modes de circulation sont imprévisibles. Surtout, sont mis en avant les projets de modernisation du canal latéral à la Loire et du canal du Centre, qui feraient de Châlon un grand carrefour au contact du canal Rhin-Rhône. Si l'ensemble de ces projets sortait un jour des cartons, encore faudrait-il que soit portée au gabarit international la liaison de Roanne à Digoin. Cela certes donnerait à Roanne une vocation pour l'industrie lourde, mais est-ce que la communauté nationale consentirait des sacrifices ? Il y a sans doute des cartes plus urgentes et moins problématiques à jouer pour désenclaver la région.

b) des axes ferroviaires secondaires

La voie ferrée Paris-Lyon par Moulins, Saint-Germain-des-Fossés, Roanne et Saint-Etienne ne joue plus qu'un rôle effacé dans les relations entre la capitale et l'axe rhodanien. Certes le trajet entre Roanne et Paris a été réduit à 4 heures en liaison rapide, mais le changement à Saint-Germain-des-Fossés est devenu obligatoire, depuis la suppression de la rame directe du Bourbonnais. Entre Roanne et Lyon, il fallait autant de temps qu'il y a quarante ans, jusqu'aux récentes améliorations sur les transversales Lyon-Nantes et

Lyon-Bordeaux. D'abord certains trains ont à nouveau emprunté la voie par Tarare, alors qu'entre 1965 et 1972, ils faisaient le crochet par Saint-Etienne. Surtout, depuis 1973, ont été mis en service les turbotrans R.T.G. (rames à turbine à gaz) à raison de quatre liaisons quotidiennes dans chaque sens sur Nantes et de deux sur Bordeaux. Leur principale utilité pour la région est de multiplier les liaisons rapides directes sur Lyon, d'autant plus que les turbotrans sont accessibles en seconde classe. Le temps de parcours est tombé à 1 h.15 pour les 99 km. du parcours au lieu de 1 h.30 pour les express et de 1 h.40 pour les automoteurs omnibus, qui assurent de leur côté dix liaisons quotidiennes. Mais on voit qu'à cause du profil de la ligne et de l'état de la voie, la vitesse ne dépasse pas 80 km. à l'heure, alors qu'elle est de 120 à 130 en plaine. Entre Roanne et Saint-Etienne, il existe douze liaisons quotidiennes dans chaque sens, dont six omnibus et le trajet dure de 1 heure à 1 heure 30, mais la ligne est moins fréquentée : 1400 voyages par jour au lieu de 2500 entre Roanne et Lyon par Tarare en 1963. L'amélioration des relations directes avec Lyon se traduit par le redressement du trafic des gares de Roanne et du Coteau, passé de 264.000 voyages (7) en 1967, à 244.000 en 1970 et 265.000 en 1974. Au contraire, il a baissé constamment à Saint-Etienne - Châteaureux : 760.000 en 1967, 705.000 en 1970 et 650.000 en 1974. Il se relèvera si la liaison cadencée avec Lyon, à l'image du Métrolor, est mise en route.

La fonction de transit est réduite à peu de choses pour les marchandises, d'autant plus que la ligne Roanne-Lyon par Tarare n'assure le trafic que sur les sections Roanne-Amplepuis et Tarare-Lyon. Les 400.000 tonnes embarquées et débarquées dans les gares de Roanne et du Coteau sont essentiellement liées à l'activité industrielle. Les hydrocarbures étaient en progrès constant aux arrivages, ainsi que les produits métallurgiques (grues Potain de Loirecord, chars de l'Arsenal) aux expéditions.

.../...

Tableau 2 - Evolution du trafic marchandises par wagons des gares de Roanne et du Coteau

arrivages	1969	1973	expéditions	1969	1974-74
Total	265.000 t.	290.000 t.	total	105.000 t.	105.000 t.
dont			dont		
hydrocarbures	28%	33%	tissus	25%	12%
prod. sidérur.	13	13	prod. métall.	20	17
cellulose	19	19,5	mat ^l . militaire	15	36
argile, mat.	5	6	divers	40	35
houille constr.	5	//			
fibres textiles	//	4,5			
engrais	//	7			
divers	20	17			

Source : Connaissance de la Loire.

c) Un réseau routier vieilli et surchargé

Laissé à l'écart par la voie d'eau, maintenu à son niveau antérieur par la voie ferrée, le carrefour roannais allait-il prendre sa revanche avec le moyen de communication le plus dynamique : la route ? (8) Or on constate ici à quelques aménagements près, le maintien des vieux équipements, alors que le trafic augmente en moyenne de 5% par an, ce qui conduit à la saturation des relations internes et au détournement du trafic de transit au profit d'axes plus favorisés (voir figures 55 et 56).

- le carrefour délaissé.

La R.N.7, pièce essentielle de la fonction d'étape, est délaissée en fait, sinon en droit. Elle l'est comme axe méridien entre Paris et le sud, depuis la construction de l'autoroute A.6. Elle vient de l'être pour les relations transversales entre Genève et l'Atlantique, par les décisions prises sur le plan national qui lui préfèrent la liaison Lyon-Clermont-Ferrand au sud et la liaison Mâcon-Moulins au nord. La réalisation de la première a débuté au cours du 6ème plan. Elle emprunte provisoirement au départ l'autoroute Lyon-Givors-Saint-Etienne, qui vient d'être prolongée jusqu'à la zone industrielle d'Andrézieux-Bouthéon. Les travaux doivent être achevés au 7ème plan. La construction de l'autoroute Clermont-Paris, par Moulins ou Montluçon, dont la réalisation doit commencer à la fin du même plan, marque la préférence donnée à l'axe de l'Allier sur l'axe ligérien, qui continue d'être négligé.

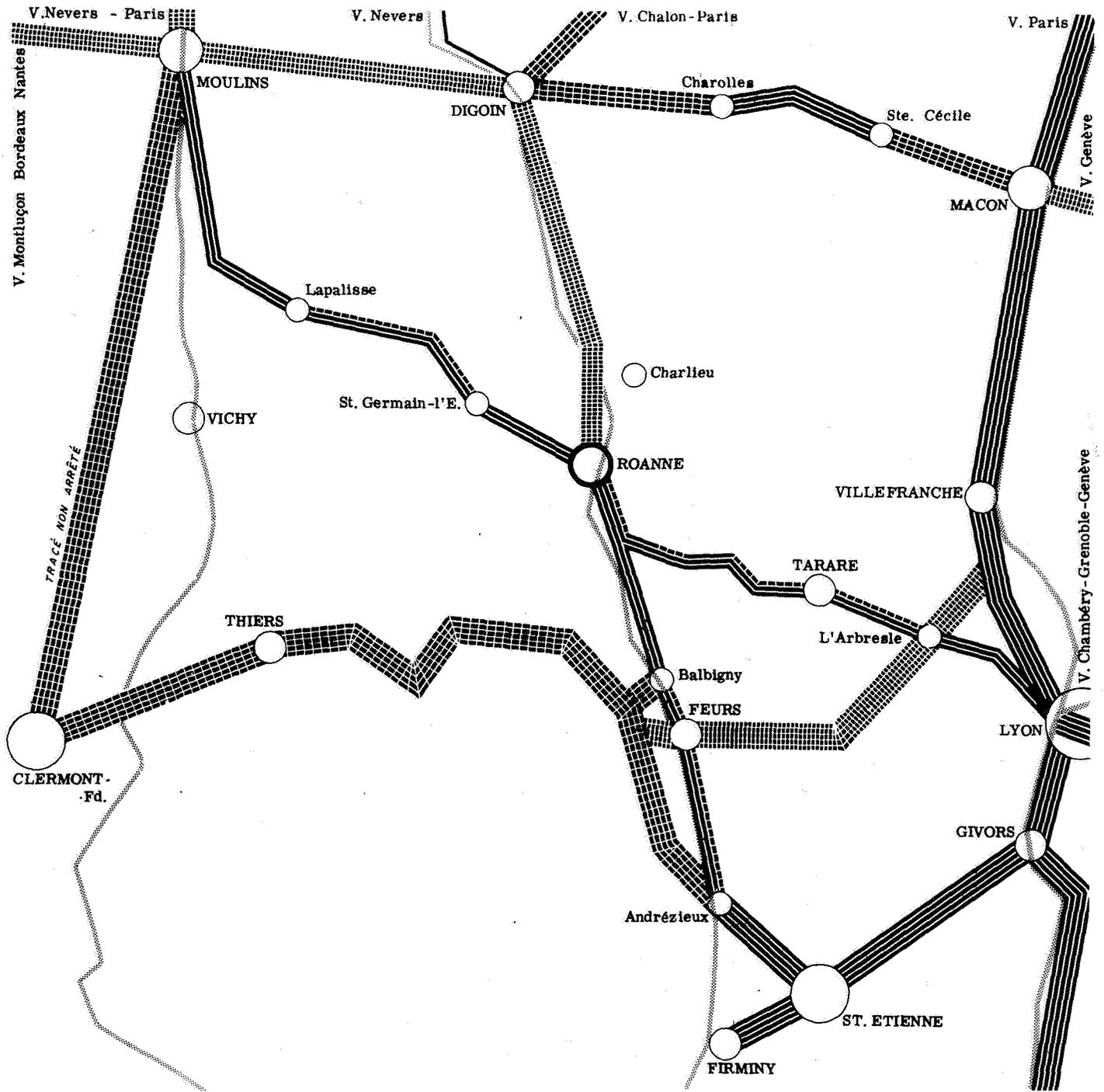


Fig. Schéma des grandes liaisons ROUTIERES EXISTANTES et PROGRAMMEES

	EXISTANT	7e PLAN	PREVISION plus lointaine
route ORDINAIRE	—	- - - - -	· · · · ·
route à GRANDE CIRCULATION	—	—	—
route à 3 VOIES	—	—	—
VOIE EXPRESS	—	—	—
AUTOROUTE	—	—	—



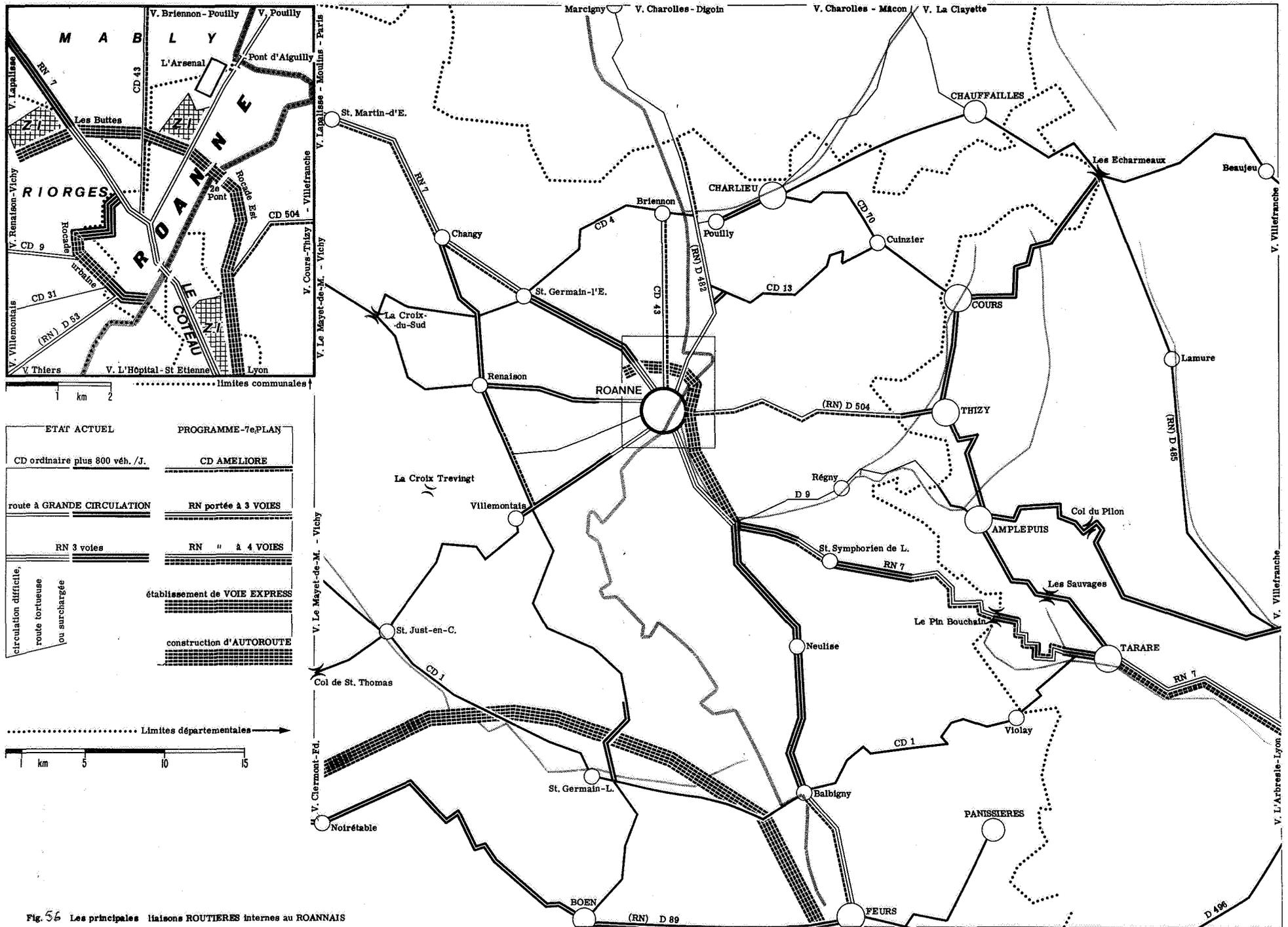


Fig. 56 Les principales liaisons ROUTIERES internes au ROANNAIS

Les relations avec Saint-Etienne sont aisées depuis que la R.N.82 y a été portée à trois voies, à travers le seuil de Neulise, au cours du 5ème plan. Un échangeur doit la raccorder près de Balbigny à l'autoroute de Clermont. Mais à travers la plaine du Forez, la circulation est difficile en attendant la fin des travaux qui l'élargissent à trois voies; et il restera les encombrements dans la traversée des petites villes. Pour faciliter le branchement sur l'axe rhodanien au nord, les deux Conseils Généraux de la Loire et de la Saône-et-Loire se sont entendus sur le principe du raccordement de Roanne aux voies express qui relieront Digoin à Mâcon et Chalon et se continueront à l'ouest sur Moulins, Montluçon, Nantes et Bordeaux. Mais en la matière, la Loire est plus pressée de voir aboutir les choses que la Saône-et-Loire. L'amélioration du C.D.43 de Roanne à Briennon, sur la rive gauche de la Loire, doit constituer la première étape. Elle est programmée au 7ème plan et permettra de désengorger le C.D.482. Sur un tracé sinueux, établi sur le rebord de la plaine inondable, celui-ci écoule 7.500 véhicules par jour au pont d'Aiguilly, car il relie l'agglomération de Roanne à sa principale zone dortoir, établie autour de Charlieu. Ainsi, on remédiera en premier lieu aux relations entre Roanne et son voisinage immédiat

- les difficultés de circulation à l'intérieur de la région.

La montagne manufacturière constitue, en dehors de la ville-centre, le secteur le plus actif et le plus peuplé du Roannais. C'est encore vrai pour la demi-montagne et la montagne, si on les compare à la plaine. Mais dès qu'on la quitte, le tracé devient sinueux, les pentes fortes, le paramètre de visibilité atteint à peine 0,35 : on ne peut guère dépasser 60 km/heure, compte non tenu du brouillard et du verglas à la mauvaise saison. Les routes départementales, anciennes et nouvelles (8), ont conservé une chaussée étroite, qui épouse les accidents du relief. Leur revêtement est bon le plus souvent, mais il faut les élargir et les calibrer. Cela a été fait il y a une dizaine d'années pour certains secteurs de la route de Thiers par Villemontais et Saint-Just-en-Chevalet et dernièrement entre Charlieu et Cours. Le C.D.8, qui longe la grande faille de la Côte, de Boën-sur-Lignon à Changy va être porté aux normes des routes à grande circulation. Il en bénéficie déjà au nord jusqu'à Saint-Alban-les-Eaux et, au sud, de Saint-Germain-Laval à Amions. Il faudra attendre le 7ème plan pour voir se réaliser les travaux indispensables entre Roanne et le pays de Thizy. Le département de la Loire jusqu'ici s'est fait tirer l'oreille, alors que le département du Rhône a consacré de gros efforts aux liaisons entre Thizy, Cours, Amplepuis et Villefranche, Tarare, Lyon, par les routes des cols des Echarmeaux, du Pilon et des Sauvages. C'est tout un secteur périphérique qui se trouve gêné dans ses relations préférentielles avec Roanne. Le problème se pose dans les mêmes termes pour le triangle Charlieu - Chauffailles - La Clayette.

Le même retard dans la programmation et dans l'exécution des plans s'observe au niveau de l'agglomération roannaise. La seule oeuvre d'envergure a été entre 1965 et 1970 l'élargissement à quatre voies du pont du Coteau et la percée de la nationale 7 à l'intérieur de la ville, à la faveur d'une ancienne zone marécageuse, laissée en jardins et en dépôts. Mais le trafic de transit continue de traverser l'agglomération et aboutit à l'unique pont sur la Loire, qui est une véritable barrière, attestée par une batterie de cinq jeux de feux tricolores. Aussi toute une série de services comme les banques, les agences immobilières, des commerces de luxe se sont installés au Coteau depuis une dizaine d'années, pour être plus aisément à la portée de ses habitants et de ceux de la zone rurale de rive droite. La R.N.7 dans la traversée de la localité est l'un des points noirs de la route en France : le trafic plafonne à 15.000 véhicules/jour depuis 1972, avec des pointes saisonnières à 25.000, et elle reste coupée par le passage-à-niveau de la ligne Roanne-Lyon via Tarare. Pour détourner le trafic de transit, la rocade a été programmée au 6ème plan, mais l'essentiel reste à faire au cours du 7ème. C'est une voie express qui s'embranche sur la R.N.7 aux Buttes de Mably, contourne l'agglomération par le nord, doit franchir la Loire sur un second pont, longe la zone industrielle du Coteau, avant de rejoindre la vieille route. Quant à la rocade urbaine qui ceinture Roanne par le sud, de la voie ferrée à la Loire, elle a gagné le surnom de "rocade en pointillés", car si elle s'achève sur le finage de Roanne, elle n'est pas commencée au centre sur celui de Riorges, où la municipalité refuse des dépenses disproportionnées aux ressources de la commune. Le schéma d'aménagement urbain proposé en 1974 prévoit la réalisation ultérieure d'une rocade nord, des Buttes à la Loire, une pénétrante sud le long du fleuve et le prolongement de la rocade urbaine sur la rive droite jusqu'à la rocade est (10). Face aux "réalisations spectaculaires" de l'agglomération stéphanoise (autoroutes Givors-Firminy et Saint-Etienne - Clermont ouverte jusqu'à Andrézieux, rocade urbaine et voies périphériques), l'agglomération de Roanne apparaît comme le parent pauvre. Les crédits globaux consommés au cours du 6ème plan jusqu'en 1974 inclus, ont été pour les autoroutes de 126 millions pour l'agglomération stéphanoise, contre 2 pour l'agglomération roannaise. Avec les routes nationales et les tranches urbaines du Fonds Spécial d'Investissements Routiers, la part de l'arrondissement de Saint-Etienne est environ de 131 millions, contre 24 à celui de Roanne et 22,5 à celui de Montbrison, soit respectivement 73, 14 et 13% (12). Pourtant il aurait été de l'intérêt commun des deux plus grandes agglomérations du département d'être jointes par une autoroute, qui aurait constitué un premier pas vers l'axe ligérien (11).

d) L'avion et les télécommunications.

Sans parvenir à réduire l'enclavement, les liaisons rapides les plus modernes peuvent ne pas l'accentuer, si elles sont à même de remplir leur rôle spécifique. Le gros problème est de régler les équipements sur les besoins.

A cause de la proximité des aérodromes de Saint-Etienne - Bouthéon (50.000 passagers par an) et surtout de Lyon-Satolas, l'avion à Roanne ne peut jouer qu'un rôle strictement régional, pour les liaisons directes avec Paris et les voyages d'affaires par avions privés. La Cie Air-Alpes affrétait quotidiennement deux navettes dans chaque sens pour Paris en 1973, où elle a transporté 6650 passagers, soit un coefficient de remplissage de 50%. Il n'y a plus maintenant qu'une navette aller et retour. On a compté en 1973 830 vols pour l'aviation d'affaires. L'aérodrome de Roanne-Renaison dispose d'une piste de 1200 mètres et d'un bon équipement, mais il n'assure pas le décollage sans visibilité. Les dépenses d'infrastructure et le déficit d'exploitation sont pris en charge par tiers par la ville de Roanne, la Chambre de Commerce et le département. Comme on ne peut pas allonger la piste actuelle, un site a été réservé près de Briennon, dans le cadre du plan aéronautique national, fondé sur les perspectives de trafic en 1985.

Pour le téléphone, on assiste actuellement à une rapide accélération des investissements, qui permet une augmentation annuelle du trafic de 10%. Dans la circonscription de Roanne, la moyenne quotidienne des communications a été de 19.000 en 1974, dont 73% à l'automatique, contre 17.100 en 1973, dont 65% à l'automatique. La priorité est donnée à l'automatisation. Elle est réalisée pour l'ensemble de la circonscription de Roanne, à l'exception du groupement de Charlieu, qui en bénéficiera à la fin de 1976, et des centres locaux de Saint-Germain-Laval et Saint-Just-en-Chevalet, dont ce sera le tour au cours du premier semestre 1977. Dans les groupements périphériques, l'automatisation vient d'être réalisée dans ceux de Tarare, Thizy et Vichy, mais ne l'est pas encore dans ceux de Paray-le-Monial, Beaujeu, L'Arbresle, Le Bois d'Oingt, Feurs et Lapalisse. Il faut remarquer à ce sujet que la circonscription de Roanne ne couvre pas tout l'arrondissement et a fortiori, toute la zone d'influence. Or il faut acquitter 3 unités de base lorsqu'on téléphone de Roanne à Thizy, Bussières, Balbigny, Marcigny, La Clayette ou Chauffailles, au lieu d'une, sans limitation de temps, à l'intérieur de la circonscription. L'ouverture en septembre 75 du Grand Centre Interurbain (G.C.I.) de Saint-Etienne a débloqué les relations avec l'ensemble du territoire national. La capacité est accrue grâce aux relais hertziens qui viennent suppléer les câbles souterrains. C'est d'autant plus important que les principales entreprises commencent à transmettre des informations à des terminaux d'ordinateurs.

Il y a un peu plus d'un demi-siècle, Roanne était choisie pour abriter la plus grande usine d'armement destinée au front de la Grande Guerre. C'est que les relations avec la capitale et les théâtres d'opérations étaient bonnes. On voit la dégradation intervenue depuis. La Région Roannaise et le Beaujolais textile n'ont plus le poids économique ni politique qui leur permette d'obtenir les investissements publics décisifs. Leur ambition, en dépit des qualités du carrefour roannais, n'est plus d'être traversés par un grand axe de circulation. Les équipements actuels et programmés, s'ils témoignent de progrès récents, les laissent en dehors de la zone de desserrement des métropoles lyonnaise et parisienne, avec lesquelles ils entretenaient des relations privilégiées. Enfin, les courants naturels qui portent vers Roanne les secteurs périphériques de sa zone d'influence sont contrariés par les limites administratives, quand les décisions sont prises dans le cadre départemental, ce qui est le cas des routes non prioritaires et, pour partie, des télécommunications.

2 - LA DEVITALISATION DES RELATIONS INTERNES A LA REGION.

Pourtant, Roanne semble conserver son attraction antérieure sur une zone d'influence aux limites inchangées. Mais est-ce toujours du même type de services qu'il s'agit ? Alors que la Région Roannaise perd peu à peu cette autonomie étonnante qu'elle avait conservée face aux métropoles parisienne et lyonnaise, Roanne a tendance à concentrer les fonctions urbaines détenues précédemment par les petites villes. D'autre part, les secteurs situés dans les départements périphériques risquent de lui échapper, car ils cessent d'être desservis par ses établissements publics, en matière d'enseignement et de santé (13).

a) la pérennité apparente de l'attraction roannaise

Les limites de la zone où domine l'influence de Roanne, sont fixées par le relief et par l'attraction concurrente des centres régionaux et sous-régionaux qui l'entourent : Vichy, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Lyon, Tarare, Villefranche. Au nord, il s'agit des petites villes de Digoin et de Paray-le-Monial, autour desquelles se regroupe "l'espace inorganisé devenu marginal" des pays de la Loire (14). Ce qui caractérisait l'influence de Roanne est la polarisation quasi exclusive qu'elle exerçait. Cela reste vrai dans certains domaines facilement observables (voir figure 1).

On se rappelle que le Roannais a fourni 6920 des 11.136 personnes originaires de la métropole établies dans l'agglomération entre 1962 et 1968 (15). Le "Pays Roannais", dont le titre traduit le sentiment d'appartenance commune, tire à 45.000 exemplaires, dont 34.000 pour ses éditions de Roanne

et de Charlieu. C'est l'un des premiers hebdomadaires régionaux de France, après un confrère du Nord et un autre de l'Ouest. Il touche près de deux personnes sur trois et comme c'est le seul journal à entrer dans beaucoup de foyers, il est le support obligé de la publicité et des petites annonces. Quant au trafic routier, un comptage effectué un jour de semaine normal de 1968 aux sorties de Roanne, montre que sur les 11.300 voitures légères appartenant à des résidents de l'agglomération et de sa zone d'attraction, 10.000 environ, soit 88% assuraient un déplacement de l'un à l'autre, alors que les échanges avec les départements limitrophes n'en concernaient que 1.200 et ceux avec le reste de la France, seulement 150. La zone d'attraction de Roanne fait figure de vase clos.

Les cartes qui figurent l'extension de ces différents critères se recoupent de façon étonnante. L'aire de diffusion des éditions de Roanne et de Charlieu du "Pays Roannais" trace les limites extrêmes de la zone d'attraction. Elle monte jusqu'à une ligne Matour-Le Donjon, à peu près équidistante de Paray-le-Monial au nord, de La Clayette et de Marcigny au sud. A l'est, elle s'arrête à la chaîne des Mollières et à la ligne de faite des monts de Tarare. Elle descend au sud jusqu'à une ligne Feurs, Boën-sur-Lignon, Noirétable et déborde à l'ouest la grande faille du Forez, jusqu'à une droite tracée de Viscontat, à 12 km. à l'est de Thiers, à Lapalisse. On retrouve les mêmes limites pour l'édition de Roanne de "l'Essor", hebdomadaire catholique, qui tire à 6.000 exemplaires. En dépit de la diminution des départs de la gare routière, à cause de la diffusion de l'automobile, la toile d'araignée des services réguliers d'autocars permet en outre de préciser le degré d'intensité des relations (fig.57). On note la barrière que constituent la chaîne des Mollières et la ligne de faite du plateau de Neulise, alors que des tentacules pénètrent à l'intérieur de la Montagne et de la Sologne bourbonnaise.

Ces limites sont confirmées aujourd'hui quand un service d'ordre majeur se crée. L'aire d'achalandage de l'hypermarché Record en 1974, établie à partir du domicile des clients ayant payé par chèque, se calque à peu de choses près sur la zone de diffusion du Pays Roannais. L'agglomération avec 56,35% fait à peu près jeu égal avec la zone d'attraction (43,65%). A l'intérieur de celle-ci, on note la prépondérance du Haut-Beaujolais et de l'est du plateau de Neulise, d'où sont originaires un tiers des clients. Puis on trouve, à peu près sur le même plan, avec chacun le quart environ, le secteur compris entre la R.N.7 au nord de Roanne et une ligne Roanne-Charolles, soit la région de Charlieu, la Sologne bourbonnaise et le Brionnais et le secteur compris entre cette section de la R.N.7 et la route ^{de} Thiers par Villemontais, soit la

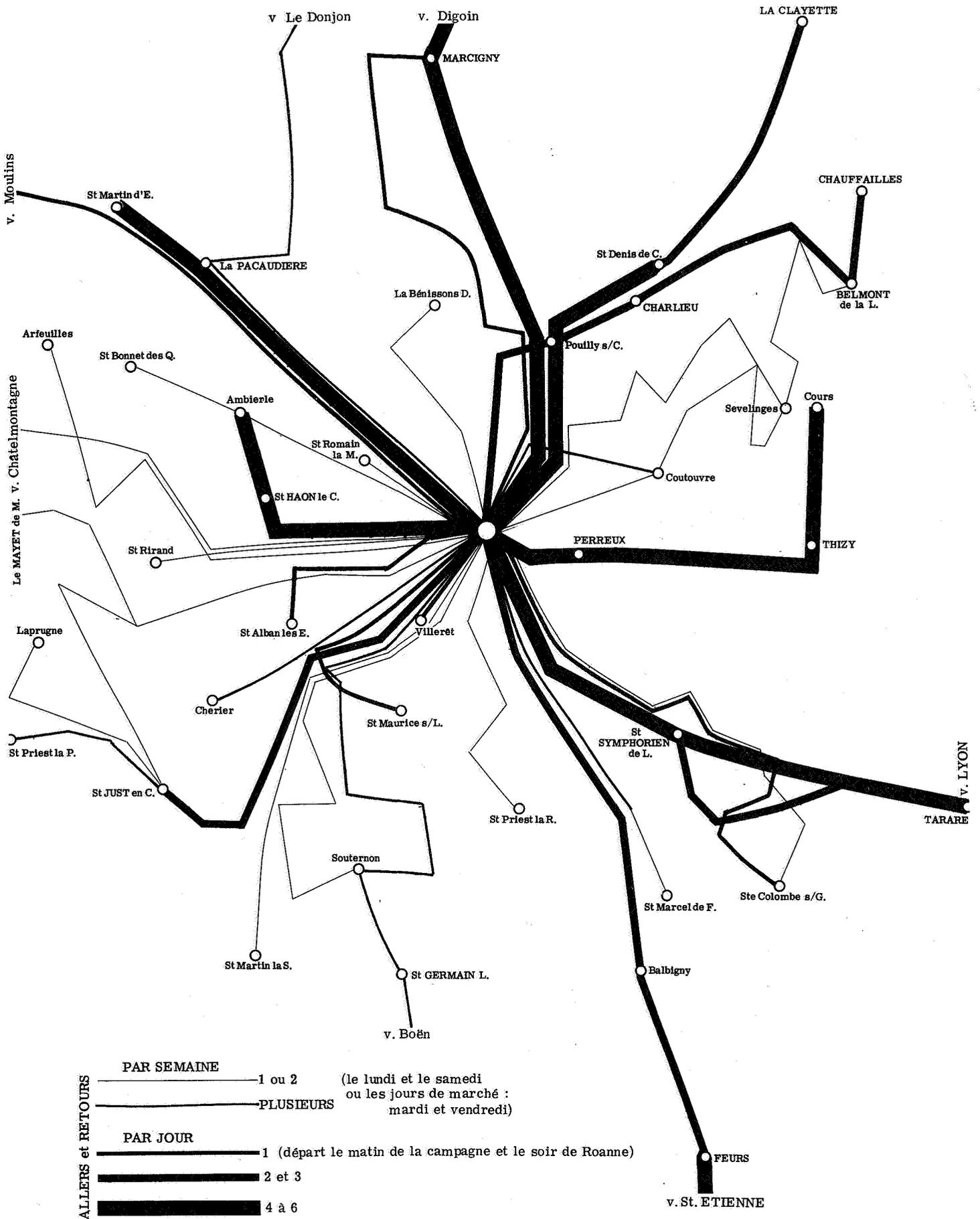
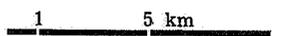


Fig. LES SERVICES REGULIERS D'AUTOCARS AU DEPART DE ROANNE (SERVICE D'ETE 1974)



plaine de Roanne, la Côte, la Montagne bourbonnaise, le nord et le centre des Monts de la Madeleine. Le sud des Monts de la Madeleine, y compris Saint-Just-en-Chevalet, et l'ouest du plateau de Neulise jusqu'à la R.N.82 n'en apportent que 6,5%. On retrouve enfin la faiblesse du "hors zone", avec moins de 15%.

La zone d'attraction de Roanne frappe par sa permanence: la toile d'araignée des services réguliers d'autocars a reconstitué le réseau ferroviaire régional (fig.16). Elle frappe par la vigueur de ses limites : les zones de recouvrement avec les aires d'influence voisines sont peu étendues et de faible rapport. Elle frappe enfin par sa cohésion interne, qui confine à l'exclusivité, au vase clos. Mais les services que diffuse la ville -centre émanent-ils toujours de centres de décision qui lui sont propres ?

b) la dépendance croissante envers les centres de décision extérieurs

La présence de centres autonomes, qui polarisent un territoire petit ou moyen et mettent en défaut la pyramide régulière de la hiérarchie urbaine, était caractéristique de l'ouest de la région lyonnaise. Comme Roanne, Saint-Chamond et Tarare avaient profité de la dissection du relief, pour se créer leur petite région à partir des relations de travail qu'elles commandaient (16). L'originalité de la région de Roanne tenait à sa taille et à sa position, en bordure de régions soumises à l'envahissante attraction parisienne, soit à partir de relais comme Nevers, Moulins et Bourges, soit de centres régionaux qui en relèvent directement comme Dijon et Clermont-Ferrand. Cette vigoureuse autonomie tenait à une forte base rurale, organisée autour de centres secondaires aux fonctions équilibrées, qui servaient de relais à l'attraction roannaise. C'est que les grandes maisons de textile, qui n'avaient pas vraiment abandonné le système de la fabrique, avec son cortège de travail à façon, d'intermédiaires et de genre de vie mixte, maintenaient la cohésion des activités industrielles, agricole, commerciale et financière. Cette autonomie ne devait pas résister à leur agonie au cours de la crise de 1965. La concurrence et l'uniformisation des genres de vie imposent partout des lois communes et les archaïsmes et le décalage qui subsistent ne se manifestent plus que par les types de mise en valeur caractéristiques de la "province".

- l'affaiblissement du commandement industriel.

Les entreprises locales avaient conservé leur indépendance, en dépit de leur taille modeste et de structures périmées, parce que la préférence impériale et le protectionnisme les maintenaient en marge des normes. Aujourd'hui, le tissage et les industries annexes sont pour l'essentiel intégrés à de grands groupes capitalistes. Mais les affaires liées à des initiatives et à des capitaux autochtones représentent toujours 80% de l'emploi, à peine moins qu'en 1964 : 88,5% (voir tableau 8, p.118). Or le textile rénové et les industries

spontanées qui ont pris le relais, sont largement tournés vers l'extérieur, lequel, dans les conditions du centralisme français, est essentiellement parisien. C'est vrai pour leur financement, car le système bancaire, dominé par les grandes banques, les organismes publics comme le Crédit National ou professionnels, est centralisé dans la capitale. C'est vrai pour les services aux entreprises, même si leur utilisation reste timide. Les entreprises de l'agglomération roannaise ont recours à l'extérieur dans la proportion de 90%, dont 65% à Paris, pour la publicité; de 53%, dont 31% à Paris pour l'import-export; de 47% pour la gestion et de 30% pour l'informatique (17). Enfin, il faut sortir de chez soi pour vendre. On sait qu'une des causes de l'effondrement des vieilles dynasties de la cotonne a été leur aveuglement à continuer d'attendre le négociant à l'usine, comme cela se faisait au début du siècle. Les emplois créés dans l'agglomération parisienne en bureaux, dépôts.. n'ont jamais été recensés, mais leur nombre est sans nul doute étonnant. Les Ets Biolay d'Amplepuis ont depuis 1970 un centre permanent d'exposition à la tour Maine-Montparnasse. Le record est sans doute détenu par le tissage de soierie Lorton : il occupe 30 personnes à Charlieu et 11 à Paris pour la vente directe aux décorateurs de la ville, de la province et de l'étranger. Il paraîtrait incongru d'organiser une foire spécialisée à Roanne, comme Carpi l'a fait pour la bonneterie, avant de la transférer à Bologne, et comme Vigevano continue de le faire pour la chaussure (18). La foire commerciale de Roanne, qui se tient en octobre est le rendez-vous banal des démonstrateurs d'électro-ménager et autres représentants en vins. Certaines bonneteries commencent à ouvrir des magasins publics de vente qui pratiquent des prix inférieurs à ceux du commerce de détail. Si leur réputation dépasse la région, le "shopping" pourrait être un élément d'une vocation touristique potentielle.

Dans les cas-limites, l'entreprise ne fait partie du complexe local que comme pôle attractif de migrations quotidiennes et fixateur de population. Quand elle est la seule ressource d'un bourg, elle se trouve gênée par l'insuffisante diversification des activités et elle multiplie les relations directes avec ses lointains clients et prestataires de services. On pense bien sûr aux entreprises intégrées ou décentralisées, qui dépendent d'un siège social le plus souvent parisien, comme Jalla-Boussac à Régnay, la teinturerie de la Nouvelle Texunion de Saint-Jean-la-Bussière ou la mine d'uranium de Saint-Priest-Laprugne. Mais c'est l'évolution que suit l'industrie spontanée, quand elle prend une dimension nationale et que se pose le problème du passage du stade de la moyenne entreprise familiale à celui de la grande entreprise. Ce vient d'être le cas des deux "locomotives" de la métallurgie, Potain et les A.R.C.T.

On a vu que Potain était à l'étroit à La Clayette. Ses nouvelles usines, à la recherche de la main d'oeuvre, ont été construites, après l'installation de Loirecord à Charlieu, à Moulins et sur l'axe rhodanien. Le siège administratif a été transféré en 1971 à Lyon-Ecully, ce qui a entraîné le déplacement d'une centaine de personnes. La maison-mère de La Clayette est devenue un établissement comme les autres, obéissant à des préoccupations "délocalisées", qui fixeront le destin de la petite ville. La "dérégionalisation" est encore plus frappante pour les A.R.C.T., firme bel et bien roannaise, qui ne peut tirer argument de l'isolement d'un bourg de montagne. Or, d'un jour à l'autre, la société familiale va être transformée en un holding coté en bourse. Les Crouzet, qui détenaient les deux tiers du capital, le tiers restant étant aux mains d'actionnaires étrangers, ont vendu le tiers de leurs actions à la Sofinex, filiale du Crédit Lyonnais, et à diverses compagnies d'assurances. La raison invoquée est la réalisation d'une opération de succession "à froid", car Henri Crouzet, qui atteint l'âge de la retraite, n'a pas d'héritier direct. Il y a eu certainement aussi la nécessité d'élargir la base financière, au moment où la saturation du marché des machines à texturer les fibres synthétiques conduit l'entreprise à diversifier sa production en amont, en installant un département de matériel de filature. Certes la famille Crouzet a pris la précaution de limiter à 35% la participation de Sofinex; elle reste majoritaire et conserve les postes-clés. Mais pour combien de temps ? Et, coïncidence troublante, la mise en place de la nouvelle société va de pair avec la construction d'une usine au Brésil, qui doit compter 800 ouvriers. L'intersyndicale craint qu'elle serve un jour, non seulement à approvisionner le pays-hôte comme le dit la direction, mais le continent américain tout entier; elle entrerait alors en concurrence avec l'usine-mère (19). L'attachement à la région d'origine est, on le sait, beaucoup mieux garanti par le patronat local, quelles que soient ses faiblesses, que par un conseil d'administration de financiers qui raisonnent en termes de rentabilité.

- la stagnation relative du tertiaire privé.

L'autonomie du Roannais reposait en outre sur la capacité de la ville-centre à satisfaire les besoins en services de ses habitants, du reste peu exigeants. Un aspect, particulièrement remarquable, était la compensation des flux monétaires saisonniers entre l'embouche et la cotonne, qui avait permis à la Banque Régionale du Centre de contrôler 40% du mouvement des capitaux. Mais l'entrée en lice du Crédit Agricole d'une part, l'intégration aux groupes nationaux de ce qui reste du textile traditionnel d'autre part, ne lui ont plus permis de faire cavalier seul. En 1968, elle a été absorbée par la Banque Nationale de Paris et les dix agences les plus excentriques ne dépendent plus

de la succursale de Roanne, mais ont été rattachées à celles de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Vichy, Nevers, Chalon -sur-Saône.

Les études faites vers 1965 ont montré que le niveau de l'équipement commercial et des services aux personnes (santé, droit...) était à Roanne comparable, sinon supérieur à celui des autres villes moyennes de la région Rhône-Alpes. Il le reste dans les rubriques d'alors. Rénovations et extensions ont été réalisées. Il faut maintenant beaucoup de bonne volonté pour trouver dans le centre un magasin défraîchi. Bien des négoce de gros se sont installés sur les zones industrielles pour pouvoir s'étendre. Deux nouvelles cliniques privées, une maternité et un centre de repos, se sont édifiés.

Mais l'initiative locale a été quasiment absente face aux besoins nouveaux ou aux formules nouvelles imaginées pour satisfaire des besoins permanents. C'est le cas de la presse quotidienne régionale. Le Progrès de Lyon, le Dauphiné Libéré de Grenoble, la Dépêche et l'Espoir de Saint-Etienne, réunis en pool au sein de l'Agence A.I.G.L.E.S. ont pris la place vacante. Le tirage de l'édition de Roanne, commune aux 4 titres pour les pages locales est de 23.000 exemplaires, et on estime que "Centre-Dimanche", particulièrement recherché...pour le tiercé, a sur l'agglomération une vente double de celle du "Pays Roannais". C'est aussi le cas pour les formes modernes du commerce de détail. Les grands magasins, Les Dames de France et Prisunic, établis avant la Grande Guerre ou entre les deux guerres, sont longtemps restés seuls. Ce vide va être comblé, tardivement d'ailleurs, par des initiatives extérieures. Les études de marché se révèlent encourageantes, grâce au double salaire et à l'épargne disponible témoignée par le montant des dépôts à la Caisse d'Épargne. D'abord ouvrent deux supermarchés situés au cœur de la ville : SUMA monté par les Docks Lyonnais en 1967 et le Super-Casino en 1970. En 1972 s'établit au nord de l'agglomération, sur la route de Paris, l'hypermarché Record, avec 7.000 m² de surface de vente consacrés en majorité au non alimentaire et un parking de 2.000 places. Il est complété par une cafeteria, un bowling, une agence postale et vingt boutiques louées par des commerçants locaux, pour réaliser un Centre Commercial. Il emploie 200 personnes, y compris les secteurs-fabrications de la boulangerie, de la pâtisserie et de la charcuterie. La progression est conforme aux prévisions et le place dans les six premiers des 101 points de vente de sa catégorie, avec une croissance qui se situe entre 25 et 30% pour le premier semestre 1975. Enfin, les dépôts-ventes se sont multipliés dans les locaux industriels disponibles et aux sorties de l'agglomération.

Le chiffre d'affaires du grand commerce est estimé en 1974 à 160 millions toutes taxes comprises, dont la moitié pour Record. On peut rapprocher

ce nombre des 160 millions pour le commerce alimentaire et 40 millions pour les commerces textiles et divers, donnés par la Banque de France pour l'arrondissement en 1972. Même si la sous-estimation du chiffre d'affaires des détaillants est patente, on voit que la place était bonne à prendre. L'agglomération a d'ailleurs souvent servi de tremplin. C'est ainsi que Record a été le premier hypermarché lancé par un commerçant viennois, qui avait réussi dans les supermarchés alimentaires, établis dans la région Rhône-Alpes, à l'enseigne de Forum ou du Capitole. Le Record de Roanne a été suivi d'un second à Chasse, d'un 3ème à Sallanches, d'un 4ème à Bourges; le dernier né a été ouvert en mai 75 à Vaulx-en-Verin. La société s'appelle d'ailleurs "Société Roannaise des Grands Magasins", mais le siège social a été transféré à Lyon-Ecully dès la création du 3ème hyper (20). On relève cependant quelques initiatives locales : la boucherie de Saint-Vincent-de-Boisset, qui fut chronologiquement la première "grande surface", le magasin de meubles Perrin à la sortie est de la R.N.7 et la Société Riorgeoise d'Alimentation qui regroupe 4 commerçants indépendants et exploite deux supermarchés Unico. Mais on peut évaluer du quart au tiers la part du commerce de détail ainsi contrôlé par les firmes extérieures, le plus souvent rhône-alpines. Non seulement elles ont pénétré un domaine jusque là sauvegardé, mais elles ne font pas travailler les grossistes de la place, quand elles ont leur propre chaîne d'achat.

Alors que le manque de dynamisme ouvre la Région à des influences extérieures, celle-ci est trop étroite pour quelques firmes en pleine expansion. On est surpris de trouver dans cette catégorie le très traditionnel "Pays Roannais". Si "le Pays Beaujolais" n'a qu'un millier de lecteurs dans les environs de Villefranche et n'est conservé que pour les annonces légales, "Le Pays d'entre Loire et Rhône" tire à 8.000 exemplaires et est aussi lu dans les cantons de Tarare, Lamure, Monsols, Le Bois d'Oingt, Saint-Laurent-de-Chamousset que "le Pays Roannais" dans son aire de diffusion. On se rappelle que l'entreprise Grangette et Passager réalise pour le préfabriqué, l'essentiel de son activité autour de Clermont-Ferrand et le long de l'axe rhodanien, qui fixent trois des quatre centres de travaux. Enfin, dans le domaine notoirement insuffisant des services aux entreprises, deux maisons autochtones ont acquis des positions très solides : il s'agit d'une affaire de matériel de bureau et, plus inattendu encore, d'une firme d'informatique. La société Roche-Informatique a été fondée en 1961 par un expert-comptable de Roanne, qui a suivi les cours de l'Institut de Contrôle de Gestion de Paris. Les débuts furent difficiles, car il fallut persuader les utilisateurs éventuels, peu nombreux et peu motivés compte tenu de la taille et des habitudes des entreprises, des avantages d'une technique révolutionnaire. Cependant dès 1968, l'affaire emploie une trentaine de personnes formées sur place, sauf les cinq analystes que l'on

a fait venir de firmes concurrentes. Aujourd'hui, l'effectif est de 45 et l'appareil utilisé est un I.B.M. 360-370, à bandes et à disques. L'élimination des bandes perforées facilite les relations avec la clientèle lointaine. Or, depuis 1968, la croissance repose sur elle et la moitié du chiffre d'affaires est faite actuellement en dehors de l'agglomération. La prospection s'étend aux régions Rhône-Alpes, Auvergne et Bourgogne, spécialement en direction de certaines professions auxquelles on propose des systèmes d'analyse adaptés : administrateurs de biens, grossistes, comptables, fabricants d'articles vestimentaires dépendant de la mode, production en série... Des travaux sont même effectués pour un négociant de Toulouse et de grands groupes nationaux.

Le dynamisme de ces firmes rappelle celui de l'industrie spontanée. Mais leur petit nombre ne compense pas le déficit de la "balance des services". L'obligation où elles se trouvent de recourir à l'extérieur témoigne de la dilution de la Région dans un ensemble plus vaste, pour les spécialités les plus évoluées. Et on peut toujours craindre le glissement futur des sièges sociaux vers le centre de plus grande activité.

investissements

c) la départementalisation des ~~services~~ publics et l'attraction des secteurs périphériques vers les centres administratifs.

Lorsque la ville-centre joue de moins en moins un rôle spécifique pour les relations industrielles ou les services privés, les usagers sont tentés de l'abandonner pour un autre centre qui leur offre des commodités semblables ou supérieures. Cette évolution logique peut être entravée ou favorisée par la fréquentation des services publics. Jusqu'à une date récente, la zone d'influence de Roanne coïncidait avec l'aire de recrutement de ses lycées et du Centre Hospitalier. On profitait de conduire un enfant à l'internat ou d'aller rendre visite à un malade, pour faire ses courses ou aller consulter un spécialiste. Mais la tendance actuelle est de planifier les équipements à l'intérieur du département et d'imposer par des mesures dissuasives le respect des cartes de desserte prévues par l'administration.

La proportion des élèves non originaires de l'agglomération a été longtemps très élevée, car il n'existait que le lycée de Charlieu et quelques cours complémentaires. Pour le second cycle, elle était estimée au tiers des effectifs. Pour le premier cycle, une statistique de 1964 portant sur les 3.800 élèves des établissements publics et privés montre qu'un millier viennent de l'extérieur, dont 145 de Saône-et-Loire et 100 du Rhône. La vocation régionale du Centre Hospitalier de Roanne est nettement affirmée. L'origine géographique est connue en 1963 pour 8.843 malades sur 10.243 entrées. La moitié viennent de l'agglomération, 30% du reste de l'arrondissement et 20%

des cantons périphériques du Rhône (1371, dont 887 pour le canton de Thizy), de Saône-et-Loire (998, dont 373 et 281 pour les cantons de Marcigny et de Chauffailles) et de l'Allier (140) (21). En 1969 encore, le taux de fréquentation du Centre Hospitalier rapporté à la population de chaque canton, met Thizy en 4ème position (58,4 ‰), immédiatement derrière Roanne (69,2), Saint-Haon-le-Chatel (63,8) et Perreux (60,8). Amplepuis est au 9ème rang (44,4 ‰), devant Charlieu, Marcigny (42,9) et Chauffailles (40 ‰), qui précèdent Néronde et Saint-Germain-Laval (22).

La multiplication des C.E.G. et des C.E.S. soulage les effectifs du premier cycle. Il en a été construit à Roanne (Lucien Sampaix), Riorges, Le Coteau, Régnay, Marcigny, La Clayette, Chauffailles, Charlieu, Thizy, Balbigny, Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet, Le Mayet-de-Montagne et La Pacaudière. Un autre est prévu au 8ème plan à Renaison. Deux nouveaux C.E.T. ont été établis dans l'agglomération (Lucien Sampaix et Le Coteau) et une section technique à Saint-Germain-Laval (23). Cela n'a guère d'incidences sur l'attraction régionale de Roanne, car le premier cycle fait maintenant partie des services banaux. La rigidité de la carte scolaire établie pour le second cycle porte davantage à conséquence. Elle fait obligation aux élèves de l'Allier, d'aller au lycée de Vichy, à ceux de la Saône-et-Loire de fréquenter ceux de Digoin ou de Charolles. Les élèves du canton de Thizy et d'Amplepuis ont été rattachés au lycée de Tarare, mais les difficultés de circulation au col des Sauvages ont fait renoncer à l'obligation. La fréquentation du Centre Hospitalier de Roanne est gênée pour les malades de l'Allier par la difficulté de se faire rembourser à leur Caisse Primaire de Sécurité Sociale. Il va sans doute en être de même pour les cantons de Saône-et-Loire, quand la modernisation et l'agrandissement de l'hôpital de Paray-le-Monial, prévu pour 400 lits et 80.000 habitants seront achevés. Le mauvais entretien des chemins départementaux situés aux confins, à cause du peu d'intérêt que leur témoignent les Conseils Généraux, est un handicap supplémentaire.

Ainsi le secteur du Mayet-de-Montagne et les cantons de Saône-et-Loire qui font partie de l'espace économique roannais, passent progressivement sous l'influence respective de Vichy et du complexe administratif qui se constitue sur Digoin et Paray-le-Monial. Alors que Charolles est dépouillée peu à peu, Digoin a été dotée de la Cité Scolaire et Paray devient un pôle médical, avec l'hôpital, les deux cliniques et une trentaine de praticiens. Elle attire toujours près de 2.500 élèves, avec un enseignement privé très important et l'ouverture d'un C.E.S. et d'un C.E.T. Elle est en outre siège de subdivision de l'E.D.F., des Eaux et Forêts et des Ponts et Chaussées. En revanche le mouvement centrifuge de départementalisation est peu prononcé pour le canton de Thizy, en raison de la proximité et des contraintes du relief. Ainsi,

la circonscription ASSEDIC de Roanne a été amputée en 1969 des cantons de Saône-et-Loire, mais conserve ceux de Thizy et d'Amplepuis. Il en fut de même en 1974 pour le district de football du Roannais !

Ce démembrement a pu se produire parce que Roanne n'a pas été dotée des équipements d'un centre régional. Autour de 1960, les directions d'arrondissement de l'E.D.F. et de la S.N.C.F. ont été regroupées à Saint-Etienne. On ne trouve pas d'échelon d'enseignement supérieur, bien que les classes terminales des seuls établissements de la ville dépassent le niveau des 500 élèves. Peut-on considérer comme un premier pas, la mise en place en octobre 75, par la Chambre de Commerce et l'Université de Saint-Etienne, de la capacité en droit, qui intéresse aussi les salariés et fonctionnaires désireux de formation continue ? En revanche, l'approbation, le 8 octobre 1971, du plan-directeur garantit le statut du Centre Hospitalier Régional accordé en 1961 à l'hôpital. Ce plan prévoit 110 millions de travaux échelonnés sur une dizaine d'années et le sauvera de la banalisation à laquelle l'aurait condamnée la saturation. En effet, conçu pour 709 lits, il en abritait 876, dont beaucoup ne correspondaient plus aux normes (24). En 1968, déjà, il comptait plus de 14.800 hospitalisés et 710 agents.

Pour renforcer la cohésion de la Région, apparaît de temps en temps dans certains milieux d'affaires le vœu que Roanne devienne la préfecture d'un département nouveau, calqué sur sa zone d'influence. Cette revendication est fort irréaliste, quand on connaît l'inertie des cadres administratifs nationaux et suffirait-elle à pallier les causes profondes du déclin du dynamisme de la ville ? Il faut dire aussi que Roanne demeure une sous-préfecture privilégiée. Elle dispose de sa propre caisse primaire d'Allocations Familiales et de Sécurité Sociale, de ses propres Chambres de Commerce et des Métiers. Elle est le siège, pour l'arrondissement et un nombre variable de cantons limitrophes, de fédérations de syndicats, d'organismes semi-publics et professionnels, sans parler des groupements sportifs et culturels. Elle vient d'être dotée de nouveaux équipements publics de caractère économique : un abattoir moderne, terminé en 1968, qui a reçu l'agrément pour l'exportation dans la C.E.E. et où se font les abattages pour tout l'arrondissement, à l'exception du secteur de Charlieu, et l'un des 138 magasins-entrepôts des douanes existant en France, qui permet le dédouanement sur place, qui fonctionne depuis mars 73 (26). Pour garantir le respect des solidarités économiques, la solution serait à chercher dans une circonscription de planification, analogue au comprensorio italien : celui de Prato chevauche les limites de plusieurs provinces pour retrouver celles de la zone d'attraction (25).

Les solidarités humaines du Roannais sont bien apparues à la hiérarchie catholique, quand fut étudié le découpage de l'archidiocèse de Lyon,

devenu trop lourd à administrer. En 1970, quand furent érigés les diocèses de Vienne et de Saint-Etienne, la création de celui de Roanne échoua à cause de l'opposition des curés du Brionnais, désireux de rester attachés à Autun. Cependant le Roannais forme le ressort de l'archidiaconé de Roanne, doté depuis 1970 d'un évêque auxiliaire résident. Il n'est pas le seul exemple de divorce entre les régions établies au contact des réalités vécues et le carcan des circonscriptions administratives !

d) Roanne, centre dominateur d'une région dominée.

En dépit du déclin de son rayonnement, Roanne n'en reste pas moins la "grande ville" aux yeux des habitants du Roannais. Cela vient de la faiblesse persistante, surtout pour l'offre d'emplois, des centres régionaux environnants. D'autre part, la prise de contrôle par des firmes extérieures des secteurs délaissés par l'initiative locale prolonge l'attraction de la ville, sans que l'utilisateur soit conscient du phénomène de dépendance. Aussi la population continue-t-elle à s'y regrouper : entre 1968 et 1975, la part de la zone de croissance de l'agglomération dans ^{la population de} l'arrondissement est passée de 58,5 à 62%. Son rôle comme foyer d'appel de la main d'oeuvre industrielle a progressé, si ce n'est en quantité (27), du moins qualitativement. Les migrations pendulaires se sont étendues aux districts textiles les plus touchés par la crise et, des petites villes, sont venus beaucoup de techniciens et de cadres moyens. Enfin l'agglomération continue de rassembler plus des trois quarts des salariés du secteur tertiaire privé de la circonscription ASSÉDIC et ce pourcentage serait plus fort si on tenait compte de la fonction publique.

L'attraction de Roanne n'a pas été compensée en effet par le développement des petites villes-relais. Charlieu en a été longtemps le type achevé. Sans remonter à la fin du XIX^e Siècle, où elle possédait sa banque privée, son journal, ses grossistes, elle est restée longtemps un centre aux fonctions équilibrées, qui rayonnait sur une vingtaine de communes de son canton et des cantons voisins de Belmont et de Semur-en-Brionnais. Elle était à la fois centre industriel grâce à ses maisons de soierie; centre agricole grâce au marché du samedi; centre commercial pour les achats quotidiens comme l'alimentation, mais aussi courants comme le vêtement, la quincaillerie, les livres; centre intellectuel avec le lycée et le petit séminaire. Aujourd'hui, elle ne conserve son attraction que pour les services courants qui ont, bien sûr, évolué : le C.E.S., le bureau du Crédit Agricole, magasins et ateliers d'électro-ménager et de machines agricoles ont fait leur apparition. Mais on va chaque semaine en automobile "faire le plein" aux grandes surfaces de Roanne. Le petit séminaire a fermé. L'existence du lycée est menacée. Les jeunes se plaignent de l'absence de loisirs. Certes la métallurgie a remplacé la soierie

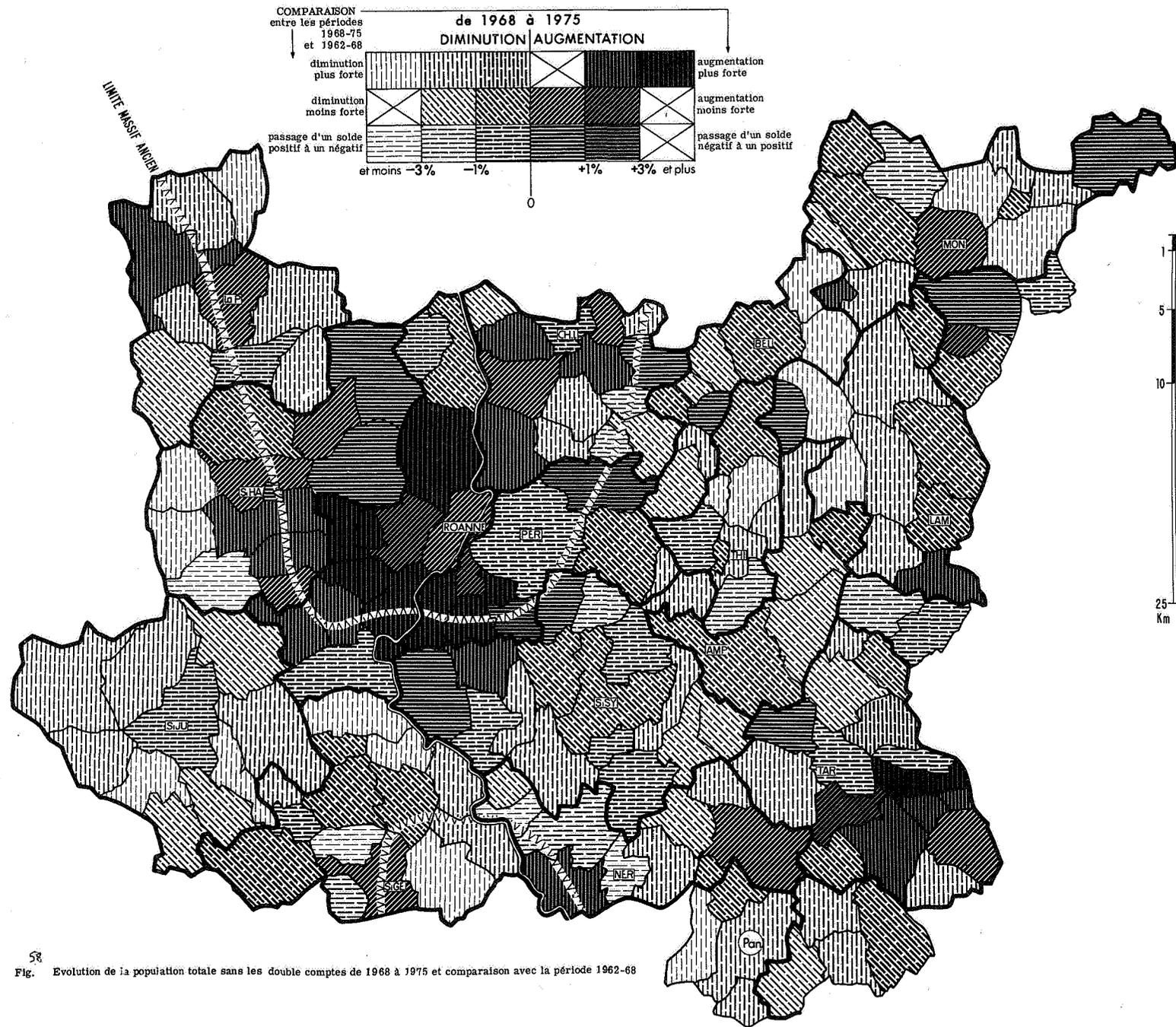
comme foyer d'appel de main d'oeuvre, mais Loirecord n'est pas une entreprise autochtone. La régression du pouvoir de décision industrielle est l'une des explications de l'affaiblissement du niveau des services. La seconde est la diminution de la base rurale : la population des communes rurales du canton de Charlieu est tombée de 12.000 à 7.000 entre 1882 et 1968. Charlieu et Pouilly en ont peu profité, puisque la leur n'est passée que de 7.600 à 8.000.

Les petites villes-relais qui se trouvaient le long de la R.N.7 comme La Pacaudière et Saint-Symphorien-de-Lay, au pied de la Côte comme Ambierle, Renaison et Saint-André d'Apchon, ou dans la montagne comme Saint-Just-en-Chevalet sont réduites aujourd'hui au rang de bourgs-centres, qui n'ont qu'un choix incomplet de services courants. C'est ainsi que les habitants de Saint-Just-en-Chevalet ne trouvent qu'en partie sur place satisfaction pour leurs achats en vêtements et en électro-ménager et doivent "descendre" à Roanne pour les livres, la photo, la radio et la télévision. Les artisans vont s'y fournir en pièces de rechange et les commerçants ont recours aux grossistes et aux entreprises d'aménagement de magasins (28). La régression est encore plus forte à Saint-Haon-le-Châtel, qui a perdu ses juridictions à la chute de l'Ancien Régime et à Perreux, à cause de la proximité de l'agglomération: ces chefs-lieux de canton sont réduits à l'état de "bourgs de poche". Les vieilles rues offrent le spectacle désolant de l'indigence et de l'abandon, à cause des nombreuses devantures fermées ou défraîchies. On trouve beaucoup plus de magasins remis à neuf dans les bourgs qui ont connu un renouveau grâce à l'industrie spontanée, comme Saint-Martin d'Estreaux, Violay et Saint-Just-la-Pendue. Les salaires des ouvriers y ont apporté ou ramené animation et prospérité. Mais les traditions demeurent et les villages industriels ne sont pas forcément les mieux placés pour desservir un "canton rural". Il y a concurrence plus que complémentarité entre l'ancien et le nouveau réseau de bourgs-centres, si bien que toute la bande centrale de l'arrondissement parcourue par la Nationale 7 est englobée dans la zone d'influence immédiate de Roanne. Au sud de la ligne de faite du plateau de Neulise, les bourgs-centres de Balbigny et de Saint-Germain-Laval se rattachent aux petites villes de Feurs et de Boën-sur-Lignon et, par là, à la région stéphanoise (voir fig.1).

A la périphérie nord et est du Roannais, les petites villes restent nombreuses et actives, mais continuent-elles à remplir leur rôle de relais, indispensable au rayonnement de l'agglomération ? Marcigny demeure le chef-lieu agricole du Brionnais et du sud-est de la Sologne Bourbonnaise, mais la population diminue rapidement et les échanges s'organisent sur le plan national autour du marché de Saint-Christophe. Le remarquable dynamisme des services à La Clayette, où l'on trouve supérettes, grossistes, concessionnaires survivra-t-il à l'arrêt de l'extension de l'établissement Potain ? Le commerce

local a toujours été vivant à Cours et le développement des entreprises autochtones maintient des relations étroites avec la ville-centre. Thizy apparaît au contraire de plus en plus comme une cité-dortoir, une annexe, alors qu'Amplepuis affirme une personnalité frondeuse : ici, comme à La Clayette, la situation et les liaisons ferroviaires directes facilitent les relations avec Lyon. Ainsi, l'influence de Roanne, quasi exclusive, voire étouffante au centre, tend à se restreindre à la périphérie.

Le Roannais, qui pouvait encore passer il y a une dizaine d'années, pour le type de la petite région autonome (29) voit se dérégler les liens qui unissaient à la ville-centre, campagne et petites villes. L'indigence des centres régionaux situés au nord et à l'ouest dans la vaste zone de bocages sous-peuplés consacrés à l'élevage charolais, la rigueur des obstacles naturels qui limitent à l'ouest l'aire de desserrement de la métropole lyonnaise maintiennent le jeu des flux traditionnels. Mais la prépondérance de Roanne n'est plus en partie que le support d'initiatives extérieures et elle n'empêche ni la constitution de pôles autonomes à partir des réussites de l'industrie spontanée, ni l'abandon des secteurs périphériques à l'attraction lyonnaise ou à celle des centres administratifs. La sauvegarde de la cohésion du Roannais paraît devoir passer par la modernisation des fonctions et des équipements de l'Agglomération et par l'intégration de celle-ci à la hiérarchie urbaine de la région Rhône-Alpes. Mais les pesanteurs de la "province", les lourdeurs du centralisme parisien, l'absence de choix véritable en faveur de Lyon, la relativité du souci de localisation dans les décisions prises par les grands groupes capitalistes rendent, au moins dans le cadre des structures économiques actuelles de la France, cette hypothèse bien improbable.



58
Fig. Evolution de la population totale sans les double comptes de 1968 à 1975 et comparaison avec la période 1962-68

3 - LES ENSEIGNEMENTS DU RECENSEMENT DE 1975 : STAGNATION DE LA POPULATION ET ACCENTUATION DES DESEQUILIBRES INTERNES.

L'évolution démographique récente renforce ces craintes. Les résultats provisoires du recensement de la population de 1975 pour les départements de la Loire et du Rhône montrent que l'agglomération de Roanne redevient le seul pôle d'attraction d'une région qui continue à perdre sa substance au profit des zones métropolitaines (30) (voir fig.58).

a) une population stable à proximité de métropoles en expansion.

Les zones métropolitaines voient leur population croître plus vite que la moyenne nationale. Cette augmentation porte principalement sur la périphérie des métropoles, sur les villes-relais, mais aussi sur l'ensemble des territoires de l'aire de desserrement. Ainsi, alors que la région Rhône-Alpes a connu de 1968 à 1975 un taux moyen annuel d'accroissement de 0,8% égal à celui de la France, le département du Rhône qui, à l'exception des Monts du Beaujolais et du Lyonnais, est inclus dans l'aire de desserrement de Lyon, enregistre un taux de 1,5%. Ce taux atteint 5% pour l'unité urbaine INSEE de Lyon, en dehors de Lyon et de Villeurbanne. Il est de 2,4% pour l'agglomération grenobloise. Il dépasse 2% pour les villes moyennes atteintes par le desserrement de Lyon, comme Bourg-en-Bresse, ou incluses dans la zone métropolitaine de l'avant-pays alpin qui se développe de Grenoble à Genève : il est de 2,2% à Chambéry et de 3,3% à Annecy. Il en va de même pour les villes plus petites : on trouve 3% à Villefranche, 2,2% à Thonon et même 2% à Givors, en dépit de structures industrielles anciennes. Les cantons à population rurale dominante qui entourent l'agglomération lyonnaise bénéficient eux aussi de taux élevés et en progression : 2,7% au lieu de 1,6% entre 62 et 68 pour Anse, 1,7% au lieu de 1 pour Mornant, 1,6% au lieu de 0,6 pour L'Arbresle et le Bois d'Oingt.

Bien différente apparaît l'évolution du Roannais et du Beaujolais Textile. Pour l'ensemble, le taux d'accroissement annuel tombe à 0,2%, ce qui, compte tenu de l'accroissement naturel, laisse apparaître un solde migratoire négatif. Et ce ne sont pas les résultats non encore disponibles des cantons de Saône-et-Loire et des communes de l'Allier qui amélioreront le bilan. Pour l'agglomération de Roanne, le taux d'accroissement est de 1%, ce qui la place au dernier rang des villes moyennes de la région Rhône-Alpes. Ces taux restent à peu près semblables à ceux observés depuis la stabilisation de la population à partir de 1946. Mais le dernier recensement fait apparaître une modification de la dynamique de la distribution interne. En fait, elle a commencé, pour la montagne manufacturière, avec la crise textile de 1965, dont les effets étaient déjà sensibles dans le recensement de 1962 (voir tableaux 4 et 5).

Tableau 4 - Evolution de la population sans doubles comptes de l'arrondissement de Roanne et des cantons d'Amplepuis, Lamure, Monsols, Thizy et Tarare de 1962 à 1975

	1962	1968	1975
arr. de Roanne	152.412	156.579	161.003
cantons du Rhône	56.213	54.794	52.161
total	208.648	211.373	213.564
petites villes (a)			
- arr. de Roanne	26.091	27.070	27.045
- cantons du Rhône	36.046	35.914	35.313
total	62.137	62.984	62.358
agglom. de Roanne			
- les 4 comm. de base	70.627	74.931	79.543
- pop. totale estimée (b)	70.627	76.500	85.000
popul. urbaine (b)	132.764 (64%)	139.500 (66%)	147.300 (70%)
popul. rurale (b)	75.884	72.000	67.600

Source : INSEE, Recensements de 1968 et 1975 (résultats provisoires)

(a) voir tableau 6

(b) voir texte, p. 276 et note 34

Tableau 5 - Comparaison de l'évolution de la population dans le Roannais et le Beaujolais Textile de 1936 à 1975

circonscriptions (a) en % par an	1936-1962		1962-1975		et 68-75
		dont 54-62		dont 62-68	
ensemble région	0	+ 0,25	+ 0,2	+ 0,23	+ 0,17
populat. rurale	- 0,4	- 0,4	- 0,85	- 0,83	- 0,88
petites villes	+ 0,3	+ 0,4	+ 8	+ 0,2	- 0,15
agglom. de Roanne	+ 1,1	+ 1,4	+ 1,5	+ 1,4	+ 1,6

(a) 1936-1962 : voir tableau annexe 4

1962-1975 : voir tableau précédent

b) l'arrêt de la reprise des petites villes et l'aggravation de l'abandon des campagnes.

On constate depuis lors une accélération de l'exode rural, l'arrêt de la courte reprise des petites villes et ^{la} concentration croissante de la population à Roanne, bref une situation qui renoue avec celle de la longue période

de déclin comprise entre le maximum de 1896 et 1936. L'examen du recensement de 1975 montre la résorption des zones de croissance extérieures à Roanne, dont l'apparition avait été la grande originalité de l'après-guerre. Celles qui étaient liées à la reprise jusqu'en 1960, puis à la rénovation des zones textiles disparaissent.

Tableau 6 - Evolution de la population sans doubles comptes des petites villes de la Loire et du Rhône de 1962 à 1975

	1962	1968	1975
Loire :			
agglomération de Charlieu (a)	10.338	10.764	11.096
St-Martin d'E.-La Pacaudière	2.386	2.451	2.681
St-Just en Ch.-St-Priest Lap.	2.774	2.800	2.533
Balbigny	1.840	2.023	2.306
St-Germain-Laval	1.569	1.721	1.777
Régny	2.394	2.414	2.133
St-Just-la-Pendue - Violay Bussièrès	4.790	4.777	4.519
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	26.091	27.070	27.045
Rhône :			
agglomération de Cours (b)	7.071	6.614	6.255
" Thizy (c)	7.554	7.555	7.337
" Amplepuis (d)	6.426	6.402	6.275
" Tarare (e)	15.014	15.343	15.446
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	36.065	35.914	35.313

(a) Charlieu, Chandon, St-Denis-de-Cabanne, St-Nizier et Pouilly-sous-Charlieu

(b) Cours, La Ville, Pont-Trambouze

(c) Thizy, Bourg-de-Thizy, Marnand

(d) Amplepuis, St-Jean-la-Bussière

(e) Tarare, St-Marcel l'Eclairé, Pontcharra, St-Forgeux, Les Olmes

Régny, Thizy, Amplepuis avec Saint-Jean-la-Bussière et les bourgs qui ont profité de l'essor du tergal, comme Saint-Jean-la-Pendue, ont atteint en 1968 un maximum secondaire et leur population recommence à décliner. Le "grand" Tarare n'a gagné que 100 habitants. Les secteurs de Cours et de Panissières enregistrent un taux de diminution annuel proche de 1%. Si l'on s'explique le déclin de la zone de Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Priest, à cause du ralentissement de la mine, force est de constater le rétrécissement des zones de Saint-Germain-Laval et de Balbigny à la seule commune-centre, ainsi que le piétinement de celle de Charlieu, qui bénéficie pourtant du desserrement de Roanne : or ces trois zones sont maintenant à prépondérance métallurgique. La zone de

Lamure disparaît. La seule à progresser est celle de Saint-Martin d'Estreaux - La Pacaudière (voir tableau 6). Sans doute les résultats de Saône-et-Loire ne modifieront-ils pas sensiblement ce constat, qui ne doit rien aux conséquences de la crise de conjoncture commencée en juillet 1974. Ainsi la croissance indéniable de l'activité industrielle des petites villes ne s'est pas accompagnée d'un accroissement parallèle de leur population. Au fond, ce paradoxe n'en est pas un. L'infériorité des salaires et des conditions de vie reste telle, malgré les progrès récents, que l'atténuation d'un réel surpeuplement est logique.

La résorption des pôles de croissance va de pair avec l'aggravation du dépeuplement des zones d'abandon consécutive à l'accélération de l'exode rural et au vieillissement. Compte ^{non} tenu des secteurs de l'Allier et de la Saône-et-Loire, 17 communes ont perdu en sept ans plus du cinquième de leur population. Le triste record est détenu par Dancé, au nord-ouest du plateau de Neulise, qui ne conserve que 117 de ses 177 habitants, soit -5,7% par an. Les villages de la montagne manufacturière sont fortement touchés : ainsi Mardore, près de Cours, tombe de 601 à 430 hab. (-4,7%) et Cottance, près de Panissières, de 668 à 532 (-3,2%). Le dépeuplement devient la loi des campagnes, situées en dehors des zones de croissance des villes, qui tendent à se restreindre à la seule agglomération roannaise.

c) l'agglomération roannaise, à nouveau unique pôle de croissance.

Celle-ci continue de s'étendre autour des 4 communes de base (31) : Roanne, Le Coteau, Riorges et Mably, dont le territoire commence à être saturé, sauf à Mably. La population propre de Roanne n'a augmenté que de 0,5%. Mais la zone de croissance s'est encore développée : elle est passée de 85.600 hab. en 1962 à 91.200 en 1968 et à près de 100.000 en 1975. Les plus forts accroissements se trouvent dans les communes périphériques : le flambeau est porté par Commelle-Vernay, qui passe de 912 à 1.383 hab., soit + 51,6% et + 6,1% par an. Ils sont encore appréciables le long de la Côte : ainsi Saint-André d'Apchon, à 10 km. du centre, passe de 1154 à 1347, soit + 16,7 et 2,2% par an. Dans ces conditions, il est difficile d'évaluer la population de l'agglomération réelle. Elle ne se confond ni avec celle des 4 communes de base, ni avec celle des 7 communes de l'unité urbaine de l'INSEE, ni avec celle de la zone de croissance, puisque celle-ci englobe des noyaux villageois qui continuent d'avoir leur vie propre. Pour tenter une approximation minimale, nous avons ajouté à la population de l'agglomération stricto-sensu l'accroissement de population intervenu depuis 1962 dans la zone de croissance située à l'extérieur des 4 communes, soit 5.370 hab., ce qui donne près de 85.000 hab.(31). Calculé sur ces bases, le taux de l'accroissement annuel de l'agglomération passe à 1,60% entre 1968 et 1975, ce qui doit refléter la réalité. Mais parallèlement, la population a

diminué de 4.000 habitants dans le reste de l'arrondissement et de 2.200 dans les cinq cantons du Rhône, dont 1200 pour Thizy et Amplepuis, soit de 0,7% environ par an. Or l'accroissement de l'emploi n'a pas été plus fort à Roanne que dans le reste de la circonscription ASSEDIC. Le maintien de l'attraction tient au désir des gens de la campagne et des petites villes de se rapprocher de leur lieu de travail, mais aussi de profiter des avantages de la "grande ville" : salaires supérieurs et équipements plus complets.

Cette attraction, à nouveau sans contrepoids, ne laisse pas d'être inquiétante pour l'avenir même de l'agglomération. En 1968, la population du reste de la zone d'influence était de 132.500. Entre 1968 et 1975, elle a subi une perte de 5.200, soit près de 1.000 par an, avec les secteurs de Saône-et-Loire et de l'Allier. A ce rythme, et les circonstances auraient plutôt tendance à s'aggraver, elle tomberait à 100.000 à la fin du siècle. Or on se rappelle que l'augmentation de population de l'unité urbaine entre 1962 et 1968, soit 4.600 personnes, a été fournie pour les trois quarts par l'excédent migratoire en provenance de la région proche, soit 3.440 personnes. L'agglomération trouvera-t-elle ailleurs, sinon dans un renforcement de l'immigration étrangère qui a déjà fourni un solde positif de 1.240 personnes entre 1962 et 1968, les apports nécessaires au simple maintien de la population ? Toujours entre 1962 et 1968, l'excédent naturel a juste compensé le déficit du solde migratoire avec les métropoles. La rétraction de son "réservoir" naturel est également alarmante pour l'avenir économique de la cité. Son secteur tertiaire vit en grande partie des services destinés à la zone d'influence, et l'esprit d'entreprise des ruraux a été dans une large mesure à l'origine de la croissance industrielle.

Bien que l'on ne connaisse pas encore la répartition du mouvement de population entre le mouvement naturel et le mouvement migratoire, ni la provenance des départs et des arrivées pour la période 1968-1975, on peut penser que le déficit migratoire avec les régions métropolitaines, qui a été supérieur à 2.000 personnes entre 1962 et 1968 s'est au moins maintenu. Nous ne reprendrons pas l'analyse des décalages dans les structures socio-économiques et les équipements à la veille de la crise textile de 1965. Toutes les indications que nous avons rassemblées montrent que si la situation s'est améliorée par rapport au passé, le retard s'est plutôt accentué en valeur relative. La conclusion portée sur l'évolution démographique avant la crise de 1965 reste valable : Roanne vide sa région de la population la plus jeune et la plus qualifiée et envoie vers les métropoles beaucoup de ses éléments les plus jeunes et les mieux formés; la population vieillit et son niveau de qualification professionnelle s'éloigne de plus en plus de la moyenne nationale. L'anémie de la Région Roannaise et du Beaujolais Textile continue(1).

4 - LA CRISE ACTUELLE, REVELATEUR DES FAIBLESSES DE LA RECONSTRUCTION DE L'INDUSTRIE.

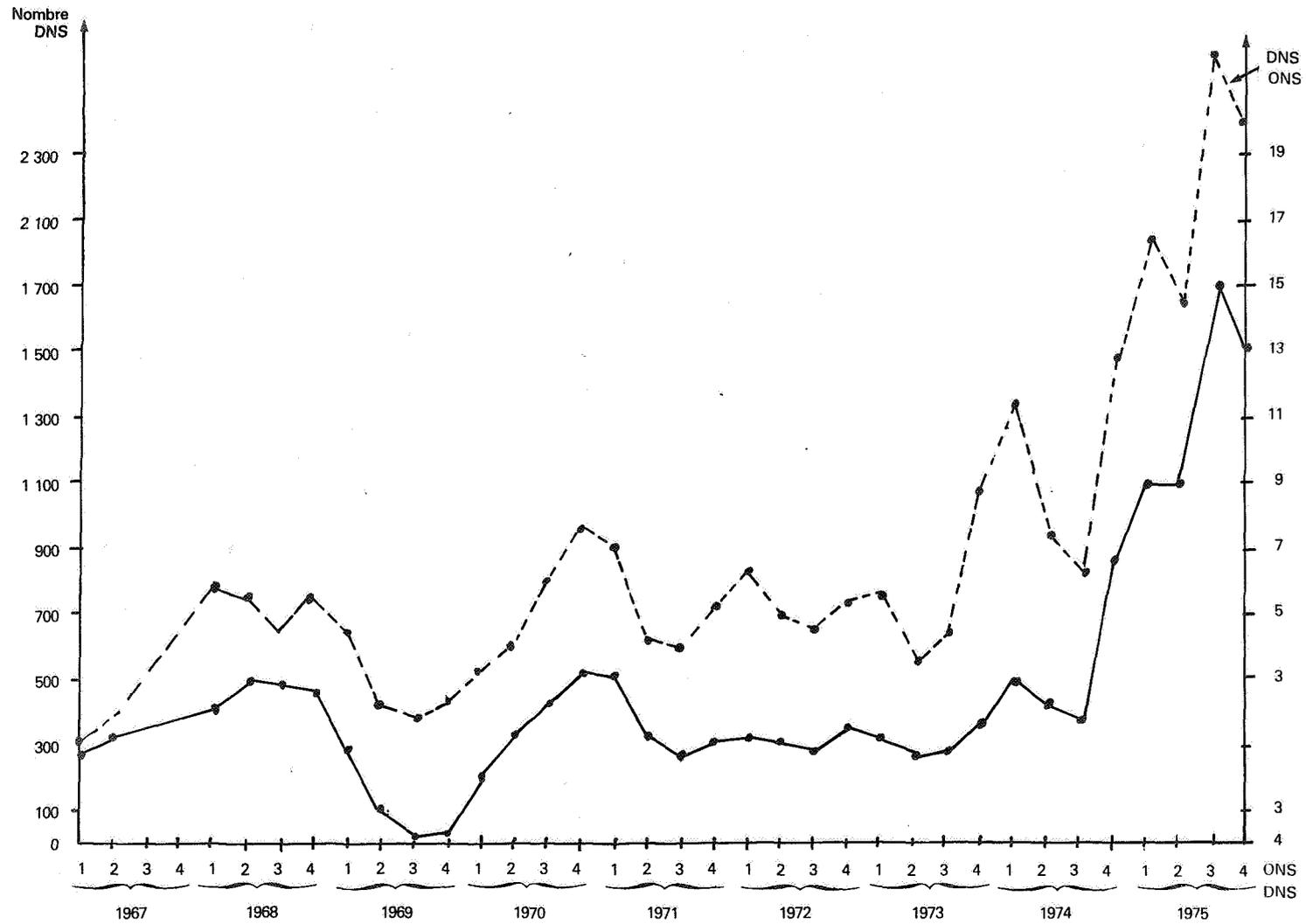
Alors que la crise des années trente avait atteint avec retard la Région de Roanne, la crise actuelle provoquée par les mesures anti-inflationnistes et la hausse du pétrole s'y est fait sentir au même moment et avec la même intensité que dans l'ensemble du pays. Si le chômage touche davantage les industries textiles où la réduction de la demande accélère la restructuration, ce sont les industries plus dynamiques qui souffrent le plus, en particulier les deux groupes "locomotives" de la métallurgie spontanée.

a) la crise de l'emploi

Le chômage avait été pratiquement inconnu dans la région depuis la grande crise des années 30. Même pendant la crise du textile de 1965, le taux des demandeurs d'emploi n'avait jamais dépassé la moyenne nationale (voir livre II, p.3) et la nature des allocataires de l'ASSEDIC en 1967 met en évidence son caractère structurel (32). Il s'agit de travailleurs des industries traditionnelles (les trois quarts proviennent de l'industrie textile et 60% du seul tissage), qui ne peuvent se reconvertir parce qu'ils sont trop âgés : les trois quarts ont plus de 50 ans et 41% entre 60 et 65 ans. Si nous regardons la courbe des demandeurs d'emploi (fig.59), nous nous apercevons que le "clocher" de janvier 1968 lié aux difficultés de la bonneterie et celui d'octobre 1970 lié à la seconde phase technologique de la crise du tissage ont été vite résorbés grâce à la reprise générale de la croissance après 1968 et à la reconstruction de l'industrie locale. Les offres d'emploi équilibrent les demandes, dont le niveau ne dépasse 600 que lors de difficultés particulières, comme la baisse d'activité de la bonneterie en 1972-73, les licenciements opérés à la fabrication du papier chez Navarre et lors de la fermeture du blanchissage Bourlière, qui avait des dépôts dans toute la région (33).

Le relèvement du prix du pétrole à l'automne 1973 qui aggrave la crise conjoncturelle, atteint brutalement la région. Les demandes d'emploi non satisfaites dans l'arrondissement de Roanne grimpent à 1346 en janvier 1974, 1829 en janvier 1975 et 2388 en septembre 1975, quand les jeunes ayant achevé leur scolarité se présentent sur le marché de l'emploi. Entre avril 1973 et avril 1975, leur nombre a triplé alors qu'il n'a qu'un peu plus que doublé en France et le rapport demandes sur offres d'emplois se dégrade plus vite : il passe de 0,75 à 8 pendant cette période, au lieu de 1,5 à 7,5 pour l'ensemble du pays. On pourrait penser que le chômage est moins fort qu'en France car les demandes d'emplois non satisfaites ne touchent que 3,75% des salariés du secteur privé (34) au lieu de 6% en France (35). Il est vrai que les licenciements ont été peu nombreux et ont surtout porté sur la main d'oeuvre intérimaire, souvent

Fig. 59 - ÉVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES DE 1967 A 1975



DNS : Demandes d'emploi non satisfaites
 ONS : Offres d'emploi non satisfaites

recrutée à l'extérieur. Mais cette situation privilégiée n'est qu'apparente. En effet le pourcentage des allocataires de l'ASSEDIC pour la circonscription de Roanne est pratiquement le même que dans l'ensemble du pays : 27,8 pour 1000 salariés au lieu de 28,7 au 31 juillet 1975 (36). Il est plus faible pour les allocataires simples (19,1 au lieu de 23,6), mais plus fort pour les personnes licenciées âgées de plus de 60 ans qui bénéficient de la Garantie de Ressources (8,75 au lieu de 5,1). Parallèlement, les chômeurs partiels sont nombreux : l'ASSEDIC en a enregistré 5600 en mars 1975 dans l'arrondissement, soit un pour 8 travailleurs, mais ce chiffre officiel est inférieur à la réalité. On a des précisions pour les entreprises industrielles les plus importantes, grâce à l'enquête effectuée en février 1975 par l'Union Patronale du Roannais. Elle porte sur 61 entreprises qui emploient 43% des salariés, soit 15.761. Les réductions d'effectifs portent sur 13 entreprises et 700 salariés, soit 4,4%. On compte 50.000 journées entièrement chômées pour les mois de novembre, décembre 1974, janvier et février 1975, soit une perte d'activité de 2,50%. Enfin 7.000 salariés, soit 42,5%, dans 22 entreprises ont été ou pourraient être touchés par une réduction d'horaire. Les horaires ont été ramenés à 40 heures dans 11 entreprises et sont tombés entre 36 et 28 heures dans 11 autres, ce qui concerne 4.500 salariés (37). Les répercussions ont donc été sévères dans les grandes entreprises. Sans doute certaines d'entre elles ont été touchées de plein fouet par la crise, mais c'est un trait déjà noté au cours de la crise de 1965 que le patron d'une entreprise familiale fait le maximum pour éviter les répercussions sociales des difficultés économiques, dans la logique d'une conception "paternaliste" de ses responsabilités. Les licenciements ou menaces de licenciements sont essentiellement le fait des industries spontanées parvenues au stade capitaliste comme Potain et les A.R.C.T., qui ont entraîné leurs sous-traitants exclusifs, Gevarm, Orgex, Grangette et Passager. La pratique des périodes chômées concerne les grands groupes nationaux comme Rhône-Poulenc-Textile pour "France-Rayonne", fermée complètement une quinzaine par semestre, et l'usine Jalla du groupe Boussac à Régny, qui a fermé pendant un mois à partir du 14 septembre 1975, avant de ramener l'horaire à 24 heures.

La Région de Roanne a donc été atteinte en même temps et au moins au même degré que le reste du pays par la crise de l'emploi. La répartition des chômeurs confirme l'alignement sur la situation générale. Comme partout, les jeunes sont les plus touchés : au 30 mai 1975, les moins de 25 ans forment 37% des demandeurs d'emploi dans l'arrondissement de Roanne, contre 36,3% pour les 18 à 24 ans en France ; au 30 octobre, ils en forment la moitié. L'ampleur du chômage diminue avec l'âge : 50% ont moins de 25 ans, 21,5% de 25 à 39 ans, 12,5% de 40 à 59 ans et 6% plus de 60 ans. Les catégories qui ont bénéficié d'une formation professionnelle (ouvriers et employés qualifiés, techniciens et cadres) sont fortement atteintes : elles constituent 41% des demandeurs

d'emploi. Ce pourcentage est particulièrement élevé pour une région où la qualification de l'emploi est faible. L'importance du groupe des ouvriers qualifiés pour les hommes (28,5%) et des employées qualifiées pour les femmes (24,5%) montre que la crise a encore aggravé la distorsion entre la formation dispensée dans les établissements techniques et le marché de l'emploi. Il y a aussi plus de femmes (51%) que d'hommes parmi les demandeurs d'emploi (34). C'est un fait nouveau, car depuis 1972 la bonneterie et la confection cessent d'éponger la main d'oeuvre disponible. Enfin, le chômage sévit dans toutes les branches professionnelles, particulièrement dans celles qui viennent de se renouveler et se développer : ainsi au 31/8/75, 9% des allocataires simples de la circonscription ASSEDIC proviennent du bâtiment, 10% de la métallurgie, 28,5% des industries diverses, 22% du secteur tertiaire, ce qui recouvre en fait les salariés des agences de travail temporaire, alors que le tissage n'en fournit que 16%, la bonneterie et la confection 14,5% (36). C'est la situation de 1967 renversée.

b) la remise en cause du boom de l'industrie spontanée.

L'opinion est moins déconcertée que pendant la crise de 1965, car elle a conscience qu'il s'agit d'un mouvement général. Mais les difficultés qui frappent les entreprises qui avaient été les plus florissantes dans les branches nouvelles suscitent de vives inquiétudes pour l'avenir.

Tableau 7 - L'évolution de l'emploi du secteur privé dans l'arrondissement de Roanne du 31.12.1972 au 31.12.1974

évolution nb. salariés	du 31.12.72 au 31.12.74		du 31.12.73 au 31.12.74	
	val. absolue	val. relative	val. absolue	val. relative
métallurgie	+ 333	+ 6%	- 156	- 2,50%
bâtiment	- 210	- 5	- 315	- 7,30
tissage-transformat.	- 405	- 7	- 201	- 3,5
bonneterie	- 844	- 12,7	- 133	- 1,3
habillement	- 314	- 9,3	- 252	- 7,6
ind. diverses	+ 6	+ 0,1	- 17	- 0,35
décentralisation (Michelin)	+ 351	-	+ 275	-
m. d'oeuv.intérimaire	+ 47	+ 9	- 191	- 28,8
services	+ 179	+ 1,8	- 77	- 0,75
total	- 1010	- 2,14	- 1124	- 2,16

Source : ASSEDIC de la Région Roannaise, Statistiques des établissements affiliés et des effectifs au 31 décembre 1973 et au 31 décembre 1974.

La récession dans l'industrie textile a commencé la première, mais reste limitée. La production des tissus plats de coton qui était remontée à 61% du volume de 1963 en 1973 a diminué de 5% en 1974 et de 20% en cours du premier semestre de 1975 (39). Cependant si le mouvement devait s'amplifier, la division teinture fil et tissus chaîne-trame de l'usine Gillet-Thaon de Roanne, qui connaît de fortes réductions d'horaire, serait menacée. La production des tissus bouclés se maintient. Les petites et moyennes entreprises familiales profitent des difficultés inhérentes aux désordres de gestion communs à l'ensemble du groupe Boussac, que connaît l'usine Jalla de Régnay, mais son existence n'est pas menacée (40). La voile de Tarare a connu une phase critique à cause de la concurrence des voiles rustiques importés, mais les exportations reprennent à l'automne 1975. La conjoncture défavorable entraîne la fermeture de petites usines vieillies qui subsistaient, comme l'annexe de Neulise d'une fabrique de couvertures de Cours (17 salariés) et l'arrêt de tisseurs à domicile comme les deux derniers qui restaient à Lay.

La bonneterie voit alterner le cycle des bonnes et mauvaises saisons dans un climat plus lourd. Les grandes entreprises sont les plus touchées à cause du poids des frais généraux. Ainsi le chiffre d'affaires de Piéron a diminué de 18% en 1974, alors que celui des autres entreprises restait stationnaire en francs constants (41). La situation est sensiblement la même dans la confection. Les difficultés de Mavest tiennent à des raisons particulières : la disparition du patron-fondateur. Dans l'ensemble, la diminution assez importante des effectifs résulte d'un effort accru de productivité et touche pour moitié le personnel à domicile.

Les restrictions de crédit ou les effets directs de la hausse du pétrole, voire les deux à la fois, ont directement atteint la demande en biens intermédiaires et en biens d'équipement. Ainsi la métallurgie et les industries pour le bâtiment qui constituent les secteurs-clés des industries nouvelles, et en premier lieu les groupes les plus dynamiques très liés aux marchés internationaux, ont été frappés de plein fouet par la crise.

Les A.R.C.T. se préparaient, nous l'avons vu, une diversification de leur production, pour répondre à la saturation prévisible du marché des machines à texturer les fibres synthétiques. La hausse du prix du pétrole, précédée d'ailleurs d'une spéculation sur le cuprolactam qui sert à la fabrication des polyesters, a entraîné un renchérissement de la matière première et précipité de ce fait le ralentissement de la demande. Dès 1974, les exportations et, parallèlement, le chiffre d'affaires baissent de 27% (41). Les sous-traitants exclusifs comme Manceaux et la T.I.R. doivent fermer leurs portes. Il y a 25 licenciements à l'annexe de Charlieu, la S.M.C. A Roanne, sans préjudice des

périodes de chômage technique et des réductions d'horaire, le personnel a diminué de 180 unités, à la suite de 77 mises en pré-retraite, des départs volontaires et des mutations. Cela a permis jusqu'à présent de surseoir aux 150 licenciements prévus. Dès juillet 1973, le blocage de la construction en Allemagne Fédérale, à la suite de rigoureuses mesures anti-inflationnistes : restriction du crédit à 50% de la valeur, hausse du taux des prêts de 9 à 14%, taxe de 11% sur les investissements immobiliers, frappe le groupe Potain, qui y exportait la moitié de sa production. A Loirecord, on passe de 190 grues pesant 2700 tonnes en juin 1973 à 150 grues pour 1800 tonnes par mois, au cours du 1er semestre 1974. De 1973 à 1974, le chiffre d'affaires a diminué de 22% et les exportations de 40% (41). Les horaires sont ramenés à 40 heures et on évite les licenciements, mais la chute d'activité se répercute chez les sous-traitants et à l'usine de Charolles de la société Cadillon, qui a été contrainte de s'intégrer au groupe Potain. On connaît par les difficultés de Poclair le marasme de la pelle hydraulique, ressenti à l'usine International Harvester de Chauffailles et par le groupe Gevarm qui continuait la sous-traitance pour les pelles Yumbo. Comme il a été également frappé dans ses fabrications propres, l'atelier de Saint-Etienne (34 personnes) a fermé et les pouvoirs publics ont dû intervenir pour éviter 20 licenciements à Saint-Germain-Laval. Enfin la sortie de la Monika, voiture de luxe que voulait lancer le directeur de la C.F.M.F. à Balbigny, devra attendre des jours meilleurs, mais les 60 salariés de l'atelier de mise au point ont perdu leur emploi. Les petites entreprises ont, dans l'ensemble, mieux résisté, car les patrons ont arraché, en courant la France et l'étranger, quelques marchés qui se sont ajoutés au maintien de la sous-traitance de l'Arsenal. Certains ont même changé d'activité, comme ces coursiauds qui montent les charpentes métalliques dans un rayon de 200 km. Mais aucune entreprise de la branche n'a échappé aux réductions d'horaire.

Le marasme du bâtiment s'est traduit par des licenciements et la faillite d'une entreprise de 40 personnes. Il se répercute chez les fournisseurs. L'ascension fulgurante de la menuiserie normalisée est interrompue. L'entreprise Giraud du groupe G.I.M.M. a dû licencier 50 personnes à la nouvelle usine de Pont-Trambouze. Les stocks s'accumulent chez Porcher. D'autre part, la flambée du cours des tourteaux et la réduction du revenu des éleveurs a contraint Orgex à licencier 50 personnes, première césure ici encore d'une brillante croissance. A Rhône-Poulenc-Textile, on ne travaille plus qu'en deux postes au lieu de trois : en effet la production de la fibranne chute de 125 à 85 tonnes par jour, en dépit de l'accroissement des exportations vers l'Allemagne et l'usage du non-tissé n'était pas suffisamment assuré pour résister à la contraction générale. Evidemment, la compensation ne pouvait provenir des décentralisations, déjà si difficiles à obtenir en phase favorable. Une firme belgo-hollandaise qui devait créer 200 emplois sur la zone industrielle du Co-

s'est remis à embaucher. Il est le seul à le faire avec l'Arsenal, qui continue de recruter une cinquantaine de personnes par an. Le marasme de l'industrie textile est tel qu'il se répercute sur le secteur tertiaire, obligé de procéder à des réductions de personnel, alors que la crise de 1965 n'avait pas arrêté son expansion.

Par leur dynamisme, les industries spontanées et, en premier lieu la métallurgie, étaient devenues le groupe moteur de l'économie régionale. On se rend compte maintenant de l'extrême sensibilité à la conjoncture internationale de ces firmes, devenues étrangères à la région tant pour la matière première et les débouchés et dont les organes de décision se rapprochent progressivement de ceux des grands groupes capitalistes. Pour la première fois depuis la pénétration de la révolution industrielle, le rythme de l'économie régionale épouse le rythme général des affaires, au lieu d'aller à contre-courant des cycles mondiaux. La grande période de développement de 1870 à 1890 correspond à une phase de dépression. Les trois quarts de siècle de stagnation recouvrent indifféremment des phases de croissance et de dépression. Si la crise des industries traditionnelles est générale en France dans les années 1955-1970, la reprise s'opère en dehors des zones métropolitaines, par l'intégration des entreprises locales aux grands groupes capitalistes et grâce aux décentralisations (42). Il est exceptionnel qu'elle soit le fruit d'initiatives locales. Ici, comme dans le Choletais (43), un type particulier de décalage par rapport aux conditions socio-économiques d'ensemble avait préservé une classe moyenne de travailleurs indépendants et une population relativement dense. A la faveur de la croissance, l'esprit d'initiative resté vivace a permis la mise au travail d'une main d'oeuvre encore abondante et peu exigeante, à des coûts relatifs comparés très favorables. Mais la nouvelle génération d'industries spontanées qui en est résultée évolue comme des kystes rattachés aux structures capitalistes dominantes, plaqués sur un milieu dont le développement global a été retardé. La région reste à l'écart des grands axes de communications; elle n'a pas conservé son autonomie; elle perd les éléments les plus jeunes et les plus qualifiés de sa population. On peut se demander si les atouts qui lui ont permis de reprendre partiellement son destin en mains ne se trouvent pas aujourd'hui épuisés et si, à l'issue de la crise actuelle, elle ne se trouvera pas plongée dans l'anonymat de la "province traditionnelle".

NOTES Chapitre III - A

LES FREINS AU DEVELOPPEMENT

- (1) voir ci-dessous 1ère partie, chapitre III, D, p. 233-310.
- (2) SNCF, DIRECTION GENERALE, ETUDES GENERALES, STATISTIQUES
Trafic voyageurs 1963 (carte)
Trafic marchandises 1966 (carte)
- (3) MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT ET DU TOURISME, Recensement de la circulation sur les routes nationales et les autoroutes, cartographie I.G.N., 1972
- (4) Il est assuré par trois lignes : Roanne-Lyon et Nevers-Lozanne -Lyon par Saint-Germain au Mont-d'Or, et L'Arbresle-Lyon (Saint-Paul).
- (5) A.E.S.D.A.R. (61), Eléments pour le dossier de la liaison routière Roanne-Lyon, 6 p. dact.+ 2 annexes, mai 1970
- (6) CONNAISSANCE DE LA LOIRE, (45), n°spécial de mai, La Loire en... (titre VII, transports et communications), princ. 1973 n° 33, p.73-82 et 1974 n° 37, p. 63-72
et CRESAL (61), Les transports de marchandises au départ et à l'arrivée dans l'agglomération de Roanne, 79 p. dact., oct.70
- (7) Le voyage correspond à un simple parcours. Les nombres donnés sont approchés, car ils sont élaborés à partir des billets vendus dans les gares et des abonnements hebdomadaires de 12 coupons.
- (8) Il convient de préciser la terminologie adoptée par le Ministère de l'Equipe-ment. Les liaisons prioritaires retenues au schéma directeur de 1971 sont les *voies rapides* (autoroutes confiées à des sociétés privées et voies express, sur lesquelles un petit nombre de croisements à niveau est admis) et les *routes à grande circulation* qui doivent obéir à des normes de calibrage et de visibilité, que l'on s'efforce de réaliser par les renforcements coordonnés d'itinéraires. Les nationales (R.N.) non retenues au schéma directeur de 1971, c'est-à-dire toutes celles de la région sauf la R.N.7 et la R.N.82, ont été au 1.1.1973 déclassées en départementales (C.D.). Le département a obtenu à cette occasion le droit de contracter des emprunts pour les améliorer et reçoit une participation annuelle de l'Etat pour leur entretien. Certaines routes départementales et voies municipales peuvent avoir les caractères techniques des routes à grande circulation.
- (9) L'enquête de circulation effectuée en 1968, un jour de semaine normal, donne la distribution du trafic sur la R.N.7. Sur 3.500 véhicules :

- les échanges à courte distance entre l'agglomération de Roanne et son environnement sont estimés à un millier de véhicules;
- les échanges ayant pour origine et destination les agglomérations de Lyon et de Roanne représentent 150 poids lourds et 332 voitures légères, soit environ 500 personnes, dont 40% sont des résidents de l'agglomération de Roanne. La moitié de ces déplacements a pour motif "affaires ou travail";
- les relations à longue distance, c'est-à-dire celles dont le parcours est plus long que le trajet Lyon-Roanne, représentent 1200 véhicules légers et 750 poids lourds.

In A.E.S.D.A.R. (61), Eléments pour le dossier....., p.4.

- (10) A.E.S.D.A.R. (61), Schéma d'aménagement de l'ensemble urbain roannais, 99 pages et planches cartographiques, sans date, p.50-57.
- (11) François TOMAS , Les efforts de désenclavement, in INSTITUT GEOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE, Fiches pédagogiques sur le département de la Loire, 1970, p.14-16.
- (12) Compte-rendu de l'exécution du Plan, année 1974, Transports et communications, tableaux p. 67,68, 69, in CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45), n° 38, 15 Sept. 1975. Certains crédits n'ont pu être répartis entre les circonscriptions administratives, faute de renseignements suffisants, mais représentent de petites sommes. Il en a été de même pour la voirie départementale, qui a représenté 58,5 millions.
- (13) C.R.E.S.A.L. (61), Relations internes et externes de la Région de Roanne, études pour l'établissement du S.D.A.U. de Roanne, oct. 1970, 255 p. dact. et cartes hors texte.

Daniel ROSETTA (124), La zone d'influence de Roanne, mémoire de maîtrise de géographie, I.E.R., juin 1967.
- (14) Claude CRETIN (444), De Charlieu à Bourbon-Lancy : étude à propos d'une série de petites villes, in Université de Saint-Etienne, LES VILLES DU MASSIF CENTRAL, 1971, p. 148.
- (15) voir livre I, p. 292.
- (16) J. LABASSE et M. LAFERRERE, La région lyonnaise, collection La France de demain, Paris, 1960, 190 p., p. 8.
- (17) A.E.S.D.A.R. (61), Schéma d'aménagement....., p. 10.
- (18) J.P. HOUSSEL (46), Essor des villes manufacturières de l'habillement et industrialisation spontanée dans "l'Italie du milieu", R.G.L., 1972, n° 4, p. 361-383.
- (19) Marie-Pierre BOULIGAUD et Roland DENIS, Les ARCT dans la crise, avec interview

de Henri CROUZET, in LE PAYS ROANNAIS, 14 Mars 1975.

- (20) Record est une enseigne qui appartient à une chaîne d'achat non alimentaire, le G.A.G.M.I. (Groupement d'Achats des Grands Magasins Indépendants), dont le siège est à Paris, auquel adhèrent entre autres Rallye, Casino et, un moment, Carrefour.
- (21) C.R.E.S.A.L. (51), La Région Roannaise, 4ème étude, Les équipements collectifs : besoins de l'agglomération roannaise, janvier 1965, p. 21 et 33.
- (22) C.R.E.S.A.L. (61), cité note 13, p. 130.
- (23) C.E.G. : Collège d'Enseignement Général ; C.E.S. : Collège d'Enseignement Secondaire; C.E.T. : Collège d'Enseignement Technique.
- (24) L'ESSOR, Hôpital de Roanne : agrandissement approuvé, 7.1.1972.
- (25) J.P. HOUSSEL (16), p.363
- (26) L'abattoir a traité 5.600 tonnes de viande, dont 1.200 tonnes de porc destinées à l'usine de salaisons de Perreux, contre 3.800 tonnes en 1969. L'entrepôt des douanes a traité 4.000 tonnes en 1974, également réparties entre les entrées et les sorties.
- (27) Entre 1963 et 1973, la part des salariés du secteur secondaire de l'agglomération par rapport à l'ensemble de la circonscription ASSEDIC est passée de 57% à 54,4%. La réalité est sans doute plus nuancée, car il faut tenir compte de l'augmentation des effectifs à l'Arsenal, de l'apparition du personnel temporaire recensé dans les services et principalement utilisé dans l'agglomération, ainsi que de la forte diminution des ouvrières à domicile dans la bonneterie et la confection, qui rend compte du léger repli de la population active féminine.
- (28) Voit note (13), C.R.E.S.A.L. (61), p.10.
- (29) Jean LABASSE (156), Quelques aspects de la vie d'échanges en pays roannais, ANNALES DE GEOGRAPHIE, mai-juin 1954, p. 193-218.
- (30) I.N.S.E.E., Direction Régionale de Lyon, Résultats provisoires du recensement de la population de 1975, départements du Rhône et de la Loire, juillet 1975. Seuls sont fournis les chiffres de la population totale et de la population totale sans doubles comptes.
- (31) Devant la difficulté de conserver le critère des 2.000 habitants et les limites communales pour apprécier la population urbaine, on a cherché à définir les limites des agglomérations. Pour les petites villes, elles sont fixées au bas du tableau 6. Pour Roanne, on distingue :
- l'agglomération stricto-sensu, qui comprend les quatre communes de base (Roanne, Riorges, Le Coteau, Mably)

- l'unité urbaine de l'INSEE étendue à Villerest, Pouilly-les-Nonains et Saint-Léger,
- l'aire du S.D.A.U., étendue à 8 autres communes
- la zone de croissance, définie ci-dessous.

On rappelle qu'on étend la zone de croissance à toutes les communes jointives, situées autour d'une agglomération, dont la population augmente entre deux recensements consécutifs et n'appartenant pas à d'autres zones de croissance concurrentes (voir fig. 29 A et 58).

La population de la zone de croissance de Roanne entre 1968 et 1975 est passée de 85.600 à 91.229 entre 62 et 68 (+ 5629) et de 91.229 à 99.888 entre 68 et 75 (+8659). Si on retire l'augmentation de population de l'agglomération : 4204 de 62 à 68 et 4713 de 68 à 75, il reste un accroissement propre à la zone de croissance de 1425 hab. entre 62 et 68 et de 3946 entre 68 et 75, soit 5.371 hab., population que nous considérons comme urbaine. La population estimée de l'agglomération réelle en 1975 est donc de 79.543 hab. (pop. de l'aggl. en 1975) + 5.371 = 84.911, soit 85.000 environ. Ce chiffre est un minimum car l'augmentation de la population due à l'expansion roannaise a commencé à la périphérie avant 1962 ; elle concerne aussi des communes rurales plus lointaines dont elle a atténué le déclin, ainsi que les petites agglomérations de Charlieu et Thizy.

(68)

- (32) ASSEDIC DE ROANNE, Etude sur les allocataires de l'ASSEDIC de la Région Roannaise en 1967, mai 1971, 16 p. dact.
- (33) 85 seulement des 250 salariés ont été conservés par l'entreprise parisienne de location de linge aux collectivités qui a repris l'affaire. Son rayon d'action est encore plus important que celui de la vieille maison roannaise, à l'intérieur de la Loire et dans les départements limitrophes.
- (34) Statistiques de l'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI DE ROANNE. Il est difficile d'expliquer la faiblesse relative du nombre d'inscriptions de demandeurs d'emploi dans l'arrondissement, car l'existence de l'Agence paraît maintenant connue de tous.
- (35) LE NOUVEL OBSERVATEUR, Faits et chiffres 1975, le chômage, p. 43-45.
- (36) ASSEDIC DE ROANNE, Allocataires au 31.8.1975, 3 p. dact.
- (37) LE PAYS ROANNAIS, la situation de l'emploi dans notre région, 25.4.1975.
- (38) En fait, le pourcentage des plus de 60 ans dont l'emploi a été supprimé est plus important, car beaucoup ont été mis en pré-retraite et bénéficient alors de la Garantie de Ressources qui leur assure 70% de leur traitement d'activité. Au 31.8.75, ils forment 30% des allocataires de l'ASSEDIC.

- (39) CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45), Conjoncture départementale, L'industrie, analyse par branche, n° 36, p. 149 et n° 39, p. 183.
- (40) LE PAYS ROANNAIS, A Régnny, une inquiétude grandissante, 3.10.75.
- (41) CONNAISSANCE DE LA LOIRE (45), Tableau des chiffres d'affaires 1973-1974, n° 38, p. 84 - 132.
- (42) voir par exemple René-Edouard DUBOIS, La zone urbaine de Bourges : une nouvelle zone d'appui de la capitale, in NOROIS, janvier-mars 1975, n° 85, p. 97 - 111.
- (38)
- (43) Jean RENARD, Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la Région Nantaise, 340 p., déc. 1975.

B - LE POIDS DU PASSE -

"Pour décoller, il faut en avoir l'idée, la volonté, les moyens. La volonté pourra s'inventer des moyens. Les moyens ne suppléeront pas la volonté" écrit Alain Peyrefitte de la Chine de Mao (1). Pour notre région, il ne s'agit pas de décollage, mais de sortir du décalage. Le développement autonome à partir d'une société "rurale", qui est chose rare dans notre pays, doit être coordonné et complété de l'intérieur. Il doit être soutenu par l'Etat, afin que l'aide publique soit adaptée qualitativement et quantitativement aux besoins spécifiques. On connaît les moyens. Existe-t-il la volonté ? Elle passe, trouve-t-on encore dans le livre précité qui analyse les thèses maoïstes, par "le sentiment collectif (qui) est la moitié de la croissance, parce qu'elle ne va pas sans ambitions".

Or le sentiment collectif avant la crise de 1965 est dominé par le mythe de l'équilibre ville-campagnes qui, justement est refus du progrès technique au nom d'un idéal nostalgique de retour au passé. On pouvait penser qu'il ne survivrait pas à la disparition de la bourgeoisie cotonnière ni à l'évolution de l'Eglise qui se détourne d'un ordre patriarcal et corporatif. L'inquiétude et la volonté de rompre avec le passé ont été sensibles dans le déroulement des élections municipales de 1971, justement dans les campagnes et les petites villes que ce mythe prétendait protéger et qui se trouvent menacées dans leur existence. Cependant la reconstruction de l'économie locale, l'effet d'entraînement de la croissance nationale et l'amélioration des équipements ont eu un effet apaisant. Les structures de la vieille civilisation agrarienne et manufacturière vont refaire surface. On pense, compte tenu des adaptations nécessaires à notre région, à l'analyse de Janine Renucci sur le divorce constaté en Corse entre les mutations économiques et sociales et la permanence des comportements collectifs : "alors que les hiérarchies qu'avait engendrées la société rurale ont disparu, l'autorité de ses cadres survit avec la mentalité qui en faisait la vigueur" (2). Nous verrons d'abord la force conservée par les mentalités et les cadres de la période antérieure à la crise, puis les manifestations du vieux mythe passéiste que l'on peut retrouver dans bien des attitudes face aux problèmes de développement.

1 - *LA PERMANENCE DE LA CULTURE MENTALE ET DES CADRES ANTERIEURS A LA CRISE*

L'attention de l'observateur est aujourd'hui attirée par "l'urbanisation de la société rurale, c'est-à-dire l'action de la ville sur les campagnes, mais aussi l'invention d'un mode de vie en voie de devenir universel et de réaliser l'unité de l'homme social" (3). Dans la région, la symbiose du rural et

de l'urbain a été faite précocement par l'intermédiaire du système manufacturier et le type de société qui en est résulté a fini par se poser en idéal, au moment même de la concurrence triomphante de la machine. Aujourd'hui, la société agro-manufacturière continue d'imposer sa *culture*, si on entend par là "l'ensemble des comportements et des attitudes, des valeurs et des règles apprises et organisées en système spécifique, un mode de vie propre constitué par des connaissances, une éthique, des manières de pensée, des institutions et des techniques relativement originales". C'est le "milieu rural", c'est-à-dire la campagne et les villes dans leur aspect de villes de terroir, qui donne le ton. En effet le brassage des hommes et des idées s'opère beaucoup plus lentement que l'ouverture de l'économie et la régression de l'autonomie depuis la crise de 1965. Et les cadres qui exercent le pouvoir réel continuent de refléter les intérêts ou les idées qui dominaient la vieille société.

1 - la société rurale continue de donner le ton

Ce n'est pas que les gardiens fidèles du passé manquent d'occasions pour crier leur incompréhension face au monde actuel et ils vous renvoient au spectacle de la rue ! On y voit autant qu'ailleurs jeans et cheveux longs, motos pétaradantes et gadgets. Les écrans viennent d'être envahis de films pornographiques et les relations sexuelles avant le mariage ne posent vraiment de problèmes qu'aux parents. Mais l'adoption des modes et des mœurs parisiennes, propagées par les médias et qui arrivent ici avec un certain retard, coïncide avec la permanence d'archaïsmes dans l'environnement qui sont sensibles au nouveau venu. Que l'on se rappelle l'étonnement des étudiants grenoblois venus étudier la place des institutions communales à Roanne ! (4).

Le folklore est de tous les jours, mais il passe inaperçu. L'achat du "Pays Roannais" par le touriste de passage serait à signaler dans les guides ! Il n'y a pas longtemps qu'il aurait trouvé en première page "le coin du chasseur", qui venait de reléguer à l'intérieur "la chronique horticole". En dépit de l'utilisation de rotatives toutes neuves, la présentation est vieillote à souhait, pour ne pas parler des idées développées par l'éditorialiste. Dans les petites annonces, le lecteur a l'embarras du choix en présence d'un éventail très large de porcelets, génisses pleines ou chiots donnés contre bons soins, sans parler à l'occasion d'authentiques meubles de ferme. La nature n'est jamais très loin et on peut retenir au coquetier des canards sauvages, dont les oeufs ont été couvés par une cane domestique. Le contact avec la terre est un besoin atavique dans la population d'origine rurale proche. Les jardins ouvriers, très nombreux autour de Roanne et dans les petites villes textiles y répondent autant qu'à un besoin économique. L'autoconsommation fait un retour en force

avec le congélateur et les gens de la ville courent la campagne comme au bon temps des restrictions pour ramener une moitié d'agneau et ramasser autant de mousserons qu'ils en trouvent. Le temps des comices n'est pas révolu : une remise de médaille à un cantonnier ou de prix à un boeuf primé est prétexte à des flots d'éloquence : tour à tour maire ou responsable agricole, conseiller général, parlementaire, sous-préfet louent le dévouement au bien public ou la place irremplaçable de la race charollaise, "l'un des plus beaux fleurons de notre région", "dans la qualité de la vie".

L'argent étant la mesure de toutes choses, la presse rapporte la somme versée par la famille à une oeuvre de bienfaisance en souvenir du disparu. Sur le plan culturel, l'indifférence et le conformisme sont choses très fréquentes. La municipalité de Roanne subventionne de meilleur gré les tournées des boulevardiers que les "Amis du Théâtre Populaire", qui proposent des pièces modernes. Elle est fidèle en cela à sa devancière, qui avait fait porter au-dessus du rideau du théâtre les noms de Corneille, Molière, Hugo, Sardou. Comme toujours en milieu traditionaliste, érudits et artistes novateurs, à l'exemple de Joseph Déchelette de la famille des tisseurs, dont les collections sont à l'origine du musée, et du peintre Jean Puy, fils d'un patron de tannerie, ne manquent pas. Ils "montent" à Paris ou exercent ici quelque profession, humble ou en vue, connus seulement de quelques amis. Si à Roanne, le patron ne manque pas de se faire photographier avec ses catherinettes, on peut encore trouver crucifix et images pieuses dans les usines des bourgs. Les premiers temps de l'industrie spontanée sont fertiles en débrouillardises techniques, mais aussi en combines, dignes des boniments des colporteurs de jadis, et qui ont la vie dure. Un coin pour les livraisons occultes était réservé dans la camionnette du bonnetier qui emmenait après la Libération les rugbymen gagner le titre de champion de France aux quatre coins de l'hexagone, mais l'an dernier une affaire importantes d'articles bon marché était condamnée pour 5 millions de ventes sans factures !

Tout cela émeut ou prête à sourire, mais on dépasse vite le pittoresque. Certains legs de la mentalité d'hier comportent des traits positifs comme ceux évoqués pour rendre compte du renouvellement de l'industrie et de l'agriculture : la puissance de travail, l'esprit de risques et d'entreprise, l'ingéniosité, l'habitude de l'entr'aide. Mais d'autres sont des freins à la mise en oeuvre d'une économie et d'une société nouvelles, capables d'associer le progrès technique aux valeurs originelles de la vieille culture. Car le "milieu rural", c'est aussi l'individualisme, le repli sur le groupe, la pression sociale, le mépris de la culture, la sacralisation d'objets techniques, comme dans le cas de la propriété foncière ou du tracteur considéré comme symbole du modernisme.

Mais le refus^{de} l'association, le goût du secret, la routine, l'absence de pré-occupation de productivité et de gestion sont sanctionnés sévèrement par l'échec économique, quand rien ne vient les contrebalancer : l'usine ferme et l'exploitation agricole est condamnée à rester traditionnelle. Aussi ces traits se réfugient-ils dans le comportement social. On se bornera ici à quelques exemples.

L'individualisme porte à chercher des solutions personnelles et à se détourner de la dimension collective. Dans les villages et les petites villes, dans les petites et moyennes entreprises, les licenciements entraînent rarement des actions communes et chacun cherche à se recaser de son côté. On demande spontanément protection et secours aux groupes qui encadrent l'existence : famille, "village", commune, "pays", département. C'est ainsi qu'un sondage effectué en 1970 par la Caisse d'Allocations Familiales de Roanne a révélé que 2% seulement des familles consultées se disaient favorables à la crèche collective, que 25% l'étaient à la mini-crèche, alors que 65% préféraient le placement dans une famille (5). On voit bien l'attachement à la pratique de l'enfant gardé au sein de la famille patriarcale, même quand on vit dans des conditions tout à fait différentes. Au reste, pour une ville qui a un taux-record de travail féminin, les premières solutions d'envergure pour la garde des enfants n'ont été examinées par le Conseil Municipal qu'à partir de juin 1975.

On a pris l'habitude de résoudre les problèmes entre soi, au sein de collectivités qui conservent une vigueur exceptionnelle. "Au village d'Orval, dans la commune de Grandris, le dimanche après-midi, hommes et garçons sont assis sur des troncs d'arbres un verre à la main. Femmes et jeunes filles restent à l'intérieur de la ferme. Aucune animation, tout est silencieux et calme. On croit rentrer dans un monde sans relations étroites avec la vie moderne. L'impression vaut avec moins de vigueur pour le bourg lui-même"(6). Au niveau supérieur on sait la force de l'autonomie longtemps conservée par la Région Roannaise. On ne demande rien à l'extérieur car on n'en attend rien. Il faut une crise comme celle de 1965 pour que l'on fasse appel aux pouvoirs publics : jusque là l'arrondissement de Roanne apparaît aux yeux de la préfecture comme "une région sans problèmes". On n'est pas intéressé par ce qui vient d'ailleurs. Les expériences tentées ici ou là, en France comme à l'étranger, ne retiennent pas attention. Ce désintérêt s'étend à toute forme d'expression. Voyant un fusil de fantasia, un intellectuel roannais de vieille souche dira pour tout commentaire : "on n'en voit pas de semblable chez nous". Rappelons-nous les fenêtres de la Maison dans le poème de Louis Mercier, "Dédaigneuses de voir un si vaste horizon".

Dans chacune de ces collectivités, personne n'est ignoré. La vie anonyme est redoutée et, en ville, on s'efforce de retrouver le groupe, dans une de ces multiples sociétés dont la vitalité est certaine. A Roanne, on en compte plusieurs centaines, ce qui constitue une sorte de record. L'envers du groupe

d'interconnaissance est que "l'individu n'a pas à s'exprimer ou à se dévoiler aux autres qui le connaissent sous tous ses aspects. Il a tendance à rester fidèle à lui-même, à l'image que les autres se forment de lui. La manifestation ou l'expression de sentiments ou d'opinions personnels ne sont pas encouragés" (7), souligne Henri Mendras dans son analyse de la société paysanne. En écho, Chantal Deroche observe, dans ces confins septentrionaux du Haut-Beaujolais que constituent les cantons de Chauffailles et de Belmont : "la réussite n'est rien, la faire accepter est un grand art" (8). Le souci du qu'en dira-t-on passe autant par une grande dignité de la vie familiale que par l'attention portée à la toilette. Les visiteurs sont frappés par la mise soignée des Roannais. C'est devenu un lieu commun que de signaler le taux-record de salons de coiffure pour femmes par tête d'habitant, fait inattendu pour une ville à prépondérance ouvrière.

La volonté de ne pas se distinguer et l'importance portée à l'économique laissent en retard la participation sociale. Elle n'est d'ailleurs pas sollicitée par les cadres, en dehors des rites comme les banquets de classes, rites auxquels on peut adjoindre au moins en certains cas, les élections. L'habitude de voter au conseil municipal pour les représentants d'un certain nombre de familles, à peu près toujours les mêmes n'a pas disparu de toutes les communes rurales. Les cantons de Saône-et-Loire continuent "de ne pas voter politique. La majorité de la population reste attachée aux notables et vote notable. Le député, radical de gauche, obtient le même pourcentage de voix que les référendums de De Gaulle et que Giscard d'Estaing" (9). Il n'y a pas que là que les élections restent marquées "par un formalisme puissant". Et le candidat une fois devenu "l'élu du peuple", à quelque échelon que ce soit, se considère comme le représentant exclusif de ses électeurs. "Seuls les élus ont en mains tous les éléments qui leur permettent la recherche minutieuse de l'intérêt général" écrivait dernièrement le sénateur-maire de Roanne (10). On voit qu'on est loin de la conception de l'élu associant la population à son action, animateur de sa circonscription, catalyseur d'initiatives en fonction des problèmes nouveaux. D'ailleurs, toute campagne d'informations en dehors des cadres établis paraît outrecuidante. Or l'acuité des problèmes comme le chômage, la restructuration de sociétés industrielles, l'élaboration du programme routier pour le 7ème plan, les conséquences de la construction éventuelle du barrage de Villerest a provoqué en 1975 une activité inhabituelle des syndicats, des partis d'opposition et d'associations souvent nouvelles, dirigées par des gens non originaires de la région. Symptomatique est la réaction de défense d'un représentant des valeurs anciennes, le correspondant pour le Roannais de l'hebdomadaire catholique, l'Essor : "Je vous mets en garde... Ne devenez jamais un notable. Je veux dire par là : maire, conseiller général ou municipal, sénateur, député, patron, ou même pape ou évêque... En devenant notable, vous vous transformez

fatalement en bonhomme qui n'y comprendra rien. Pour parler net : un imbécile... On ne peut plus compter sur vous maintenant. Vous dormez. Et si jamais, d'aventure, vous vous mêlez d'entreprendre, c'est bien évidemment le contraire qu'il aurait fallu faire... Je voudrais dire merci et bonne année aux notables" (11).

2 - *Le faible brassage des hommes et des idées*

La pesanteur de la vieille culture n'a pas de quoi surprendre dans un milieu qui a vécu plus en vase clos encore que par le passé, pendant les trois quarts de siècle de stagnation. Le faible brassage des hommes et des idées qui caractérisait cette période n'a pas été sensiblement modifié depuis la crise du textile.

a) une fréquence exceptionnelle d'autochtones

Les Roannais aiment prendre la comparaison entre le bassin hydrologique de la Loire dans la plaine du Roannais et le bassin économique et de peuplement : comme les eaux descendent des monts de la Madeleine et du Beaujolais, les produits et les hommes viennent se concentrer à Roanne. Pendant la période manufacturière, on faisait venir d'autres régions des ouvriers de spécialités peu pratiquées sur place : peigneurs de chanvre, papetiers d'Auvergne, maçons du Limousin... Mais les relations étaient assurées avec l'extérieur par les montagnards de l'ouest qui partaient comme scieurs de long ou journaliers pour la moisson et ceux de l'est qui allaient colporter les tissus à la mauvaise saison. Ces migrations temporaires ont cessé avec le développement du tissage mécanique. Roanne devient le seul pôle d'attraction, mis à part quelques mouvements internes qui se terminent à la fin du siècle, en direction de la plaine et de la Côte où s'achève la mise en valeur et des petites villes textiles du Haut-Beaujolais. Certes depuis le maximum de 1866, la région ne retient plus tous ses enfants, qui partent vers les grandes villes, surtout Lyon et Paris. Mais ces migrations, limitées en nombre, n'ont pas pris la forme de migrations à attaches et les liens se sont distendus avec le pays d'origine. En dehors de périodes exceptionnelles comme les débuts de l'Arsenal, les apports de l'extérieur sont limités à une population de techniciens et de fonctionnaires, pour lesquels Roanne constitue une étape au cours de la carrière. Cette population transitoire est d'autant plus réduite que les natifs du Roannais sont attachés à leur région et cherchent à s'y installer ou à s'y faire muter, une fois les études terminées.

L'exceptionnelle fréquence des autochtones est confirmée par une enquête du Centre de Transfusion Sanguine de Roanne, qui contrôle la partie nord du département, établie en 1966 sur 2000 donateurs. 1600 d'entre eux environ,

soit 80% ont leurs deux parents nés dans l'arrondissement et les cantons limitrophes intégrés à la zone d'influence de Roanne. L'âge moyen des donneurs étant de 35 ans et la distance entre les deux générations pouvant être estimée à 25 ans, on peut donc considérer à partir de cet échantillon pris au hasard que le peuplement ne s'est pas modifié de façon appréciable depuis le début du siècle (12). Ce qui a été rappelé plus haut laisse à penser à une stabilité séculaire de la population. Le fait est confirmé par la similitude des patronymes relevés dans les registres paroissiaux avec les patronymes actuels, aussi bien à Roanne qu'à la campagne. La proximité territoriale restait le facteur prédominant des unions matrimoniales à la génération des parents des donneurs. L'endogamie était très forte dans les secteurs les plus isolés, il y a un siècle. A Belmont, de 1866 à 1870, les dispenses de consanguinité ont concerné 12% des mariages, dont 80% dans le cas d'alliance entre parents aux deuxième et troisième degrés. Un mariage exogène dans un hameau provoquait des batailles rangées. Certes la consanguinité est pratiquement inexistante aujourd'hui : à Belmont, on n'a relevé qu'un cas sur 120 mariages célébrés à l'église entre 1955 et 1965. Mais la longue pratique de l'endogamie explique la prolifération des homonymes dans une même commune, d'où l'usage des surnoms à la campagne. A Belmont, on compte 35 familles Dubuis et 21 familles Duperron (8).

La situation d'ensemble ne s'est guère modifiée. Entre 1962 et 1968, d'après le sondage au cinquième, 39% des 11.136 personnes originaires de la France métropolitaine, arrivées dans l'agglomération de Roanne, ne provenaient pas de la zone d'influence. Or c'est le centre régional qui attire les personnes originaires du reste de la France, plus que les petites villes et les villages. Les résultats détaillés du recensement de 1975 confirmeront certainement l'idée que le fait nouveau depuis 1965 est l'importance croissante de l'immigration étrangère et sa distribution plus égale à travers tout le territoire. Mais cela ne peut entraîner la confrontation de "cultures" différentes, car les étrangers nouvellement arrivés s'intègrent difficilement à la population locale.

b) un conservatoire des modes de pensée traditionnels

- la presse

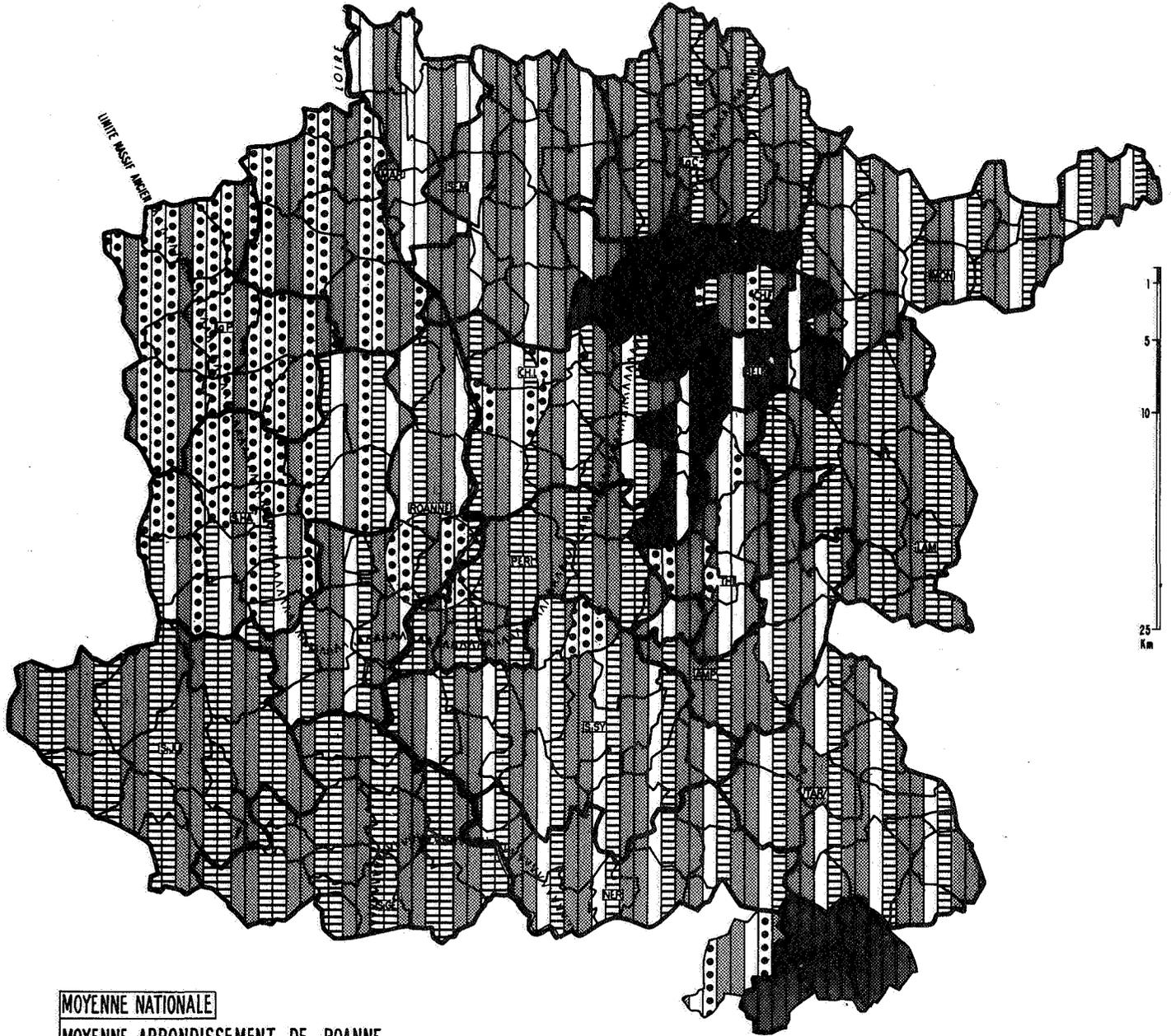
La comparaison avec l'agglomération de Grenoble montre assez combien les possibilités de contacts entre gens différents sont limitées. La presse régionale, la plus lue, n'est pas l'élément d'ouverture qu'elle pourrait être. Les quotidiens du groupe du Progrès de Lyon ont une rédaction locale commune. Celle-ci est étroitement dépendante des impératifs de la publicité : satisfaire le plus grand nombre pour obtenir de gros tirages, ce qui implique de privilégier les nouvelles qui ne portent pas à conséquence, comme le sport ou les festivités locales. La marge de liberté des directeurs d'agence est en outre limitée

par le contrôle qu'exercent sur eux les personnalités politiques locales, qui avaient des intérêts dans les journaux départementaux qui ont été intégrés : il en va ainsi pour "l'Espoir" dans la Loire, et "l'Echo-La Liberté" dans le Rhône. Les hebdomadaires ne se font pas faute d'utiliser leur indépendance réelle, mais c'est pour témoigner hautement de leur fidélité à ... Louis Mercier. Voici comment le rédacteur en chef du "Pays" exprimait en 1968 le rôle qu'il assigne à son journal : "rester le bastion du bon sens, être un élément de pondération et de réflexion et se garder de précéder "le progrès"; donner l'essentiel de tout en respectant l'importance réelle, en fonction de la région, des intérêts matériels et moraux des lecteurs". Ces intérêts se résument en deux formules : "la France d'abord" et "pour Dieu, la famille, la patrie", ce qui implique sur le plan politique "l'ostracisme au communisme, l'hostilité au régime gaulliste, l'ouverture sans approbation aux autres tendances".

- la force conservée par la démocratie chrétienne

On discute de l'influence qu'ont ces grandes intentions sur le comportement des lecteurs, car ceux-ci négligent les premières pages où elles s'incarnent, pour porter leur attention sur les nouvelles locales et les petites annonces. Il n'en reste pas moins que la région, sans être le conservatoire des formes de pensée réactionnaires que l'on pourrait supposer, car leurs adeptes sont moins nombreux que les moyens de diffusion dont ils disposent, réagit avec retard aux grands courants qui traversent l'opinion française. Le résultat des élections présidentielles, au premier tour du 5 décembre 1969 est symptomatique (voir figure 60). La gauche obtient cinq points de moins que son pourcentage national (27,7 au lieu de 32,2%). Elle est pratiquement absente de la montagne tant agricole que manufacturière, là où il n'y a pas d'usine importante. Les scrutins législatifs montrent que sauf à Roanne et dans la partie bourbonnaise, le courant social-démocrate l'emporte sur le parti communiste. Le fait saillant est l'importance conservée par la démocratie chrétienne, dont le candidat, Lecanuet, recueille moitié plus de suffrages que sa moyenne nationale (15,8%). Elle arrive en tête dans trois cantons ruraux des "Monts du Levant", Saint-Laurent-de-Chamousset, Belmont et, en dehors du chef-lieu, Chauffailles. Elle conserve des positions relativement aussi fortes en ville (20% des voix à Roanne, 25% à Tarare et à Chauffailles, 30% à Cours et à Amplepuis, 35% à Thizy, Bourg-de-Thizy) qu'à la campagne. Il est à noter que dans ces fiefs, l'extrême droite, alors représentée par Tixier-Vignancourt, est en position confortable : il rassemble 8% des voix dans le canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. La "marée" gaulliste a laissé ce réduit relativement indifférent : le Président de la République, en dépit de la faiblesse de la gauche, ne réalise un pourcentage supérieur à sa moyenne nationale que dans quatre cantons ruraux : Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Germain-Laval, Perreux en dehors du Coteau, Lamure-sur-Azergues.

Fig. 60 RESULTATS DU PREMIER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES (05-12-1969)



MOYENNE NATIONALE

MOYENNE ARRONDISSEMENT DE ROANNE

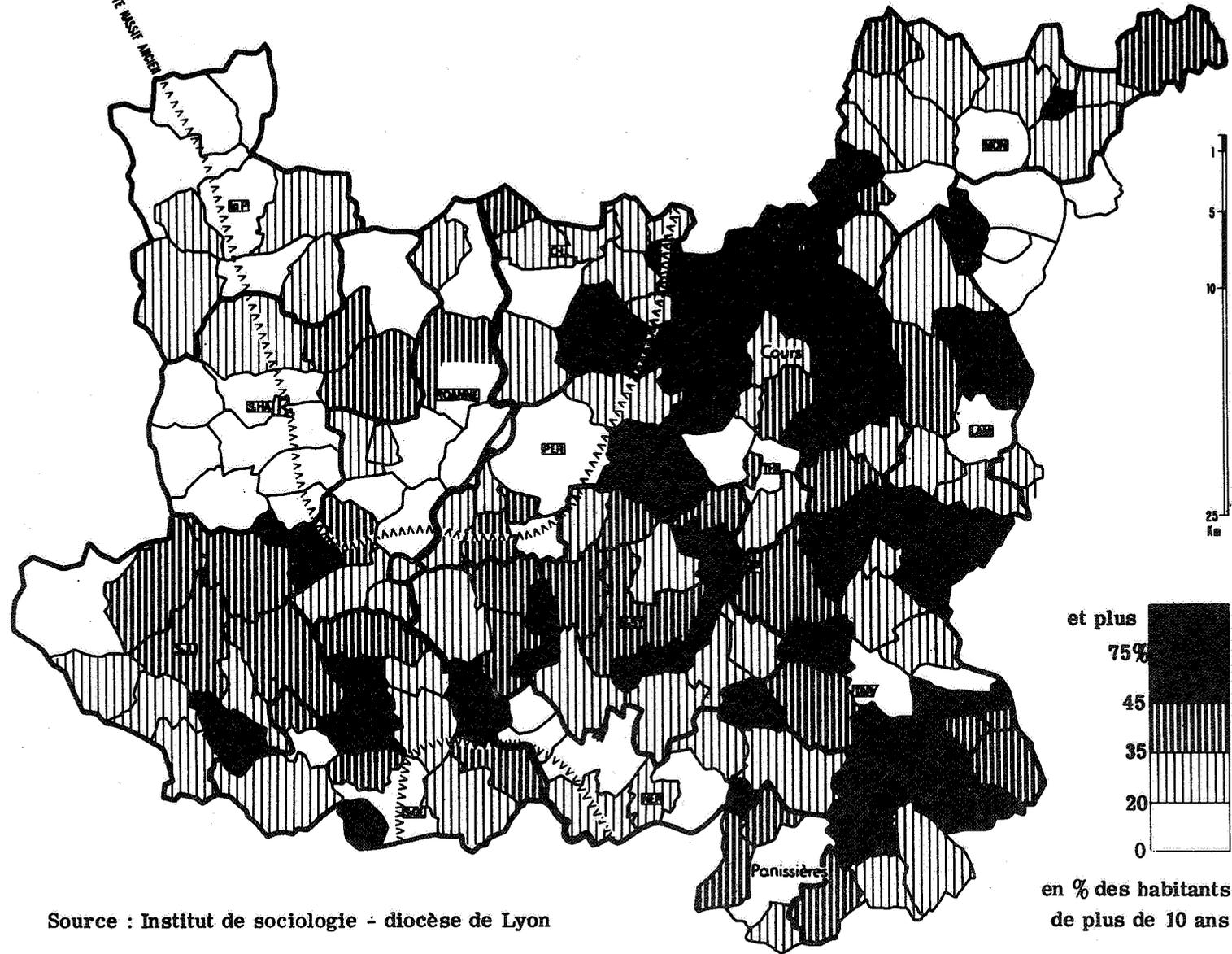
DE GAULLE	<u>38,7</u> - 43,6 %	<u>43,7</u> - 50,6 %		
MITTERRAND	<u>27,3</u> - 32,2 %	<u>32,3</u> - 37,2 %	<u>37,3</u> - 40,2 %	
LECANUET	<u>15,8</u> 18,7 - 23,6 %	<u>23,7</u> - 30 %	<u>30,1</u> - 34 %	<u>34,1</u> - 38,6 % LECANUET > DE GAULLE EN GRIS TRES FONCE
DIVERS				

- un pays de chrétienté

La force de la démocratie chrétienne est à mettre en relations bien sûr avec l'influence temporelle conservée par l'Eglise jusqu'au tournant du Concile de Vatican II, dans ce pays de chrétienté (voir figure 61). Le taux des messalisants dans la population de plus de 10 ans, lors de la consultation du 23.10.1955, dépasse couramment 35% dans les monts de la Madeleine et le plateau de Neulise, 50% dans les monts du Beaujolais, à l'exception de la vallée de l'Azergues, et les monts de Tarare. Dans l'agglomération de Roanne, le taux reste assez élevé : 21,6% rapporté à la population totale, soit 2,5% de plus qu'à Lyon. La quasi unanimité des enfants en âge de catéchisme est atteinte. Le décrochage des jeunes est lent : 65% de pratique de 10 à 14 ans, 23,6 pour les jeunes gens et 32,4 pour les jeunes filles entre 15 et 19 ans. La pratique féminine est vigoureuse : 25% et le dimorphisme sexuel peu accentué : la pratique est inférieure d'un tiers chez les hommes. L'attachement des classes moyennes reste fort, avec des différences entre les cadres supérieurs et les professions libérales où il est élevé, les employés et les cadres moyens où il est moyen, les artisans et petits commerçants où il est médiocre, comme chez les industriels et négociants. Les tranches d'âges pratiquantes (moins de 25 ans et plus de 55 ans) sont autochtones. La désaffection touche celles où les migrants sont nombreux, soit qu'ils viennent de secteurs déchristianisés comme la partie bourbonnaise, soit qu'ils aient cessé de pratiquer lors de leur arrivée en ville, ce qui se produit plus fréquemment parmi les ouvrières dont le niveau de formation est plus élevé. Aussi constate-t-on dans la population active un taux juste supérieur à celui de Lyon : 12,9 au lieu de 12%, mais beaucoup plus faible qu'à Saint-Etienne : 19%. De cette analyse, le père Daille conclut : "Roanne semble garder un fond de tradition solide, mais elle paraît inapte à maintenir la pratique chez ceux qu'elle reçoit" (13).

La catholicisme traditionnel imprègne profondément la vie des fidèles. Cela se traduit par la forte vitalité religieuse, témoignée par les manifestations de la piété individuelle et collective et par le grand nombre de vocations dont beaucoup de missionnaires : bien des paroisses peuvent se prévaloir d'un évêque ou d'un fondateur d'ordres. Et des associations confessionnelles encadrent les activités culturelles et de loisirs. Or ce catholicisme traditionnel a longtemps été un catholicisme intransigeant, ennemi du libéralisme, qui veut s'appuyer sur les masses populaires contre la bourgeoisie anticléricale. Soutenu par l'aristocratie terrienne et manufacturière, où on retrouve des familles d'industriels comme les Déchelette et des propriétaires fonciers comme les de Saint-Victor de Ronno ou les de Broglie de Saint-Just-en-Chevalet, il reste très puissant dans l'entre-deux-guerres, où l'action des "abbés démocrates" facilite à la Libération le triomphe du M.R.P. L'important,

Fig. 61 PRATIQUE DOMINICALE par paroisse au 23. 10. 1955



pour notre étude, est la vitalité conservée il y a encore une quinzaine d'années par ce "ghetto" chrétien, auquel s'opposait un pôle confessionnel tout aussi bien structuré et tout aussi vigoureux. Ce double héritage marque encore les générations âgées. Il faisait régner un état d'esprit, où l'analyse politique ne pesait pas lourd en face de convictions tenues comme vérités et où l'examen concret des situations régionales paraissait superflu en face de la défense des choix fondamentaux, d'autant plus que sur ce point on communiait dans le même regret du passé !

c) la relativisation récente des oppositions entre pôles confessionnel et laïc.

Comme partout ailleurs, la fréquentation religieuse a diminué. L'encadrement par les pôles confessionnel et laïc s'est relativisé. La guerre des écoles n'est plus qu'un combat d'arrière-gardes. L'enseignement privé ne reçoit plus que 20% des élèves et il tend à être fréquenté plus pour des motifs socio-pédagogiques que religieux (14). Dans la plupart des petites communes, la société sportive du curé et celle de l'instituteur ont fusionné. Mais il est difficile de comprendre la région et d'y agir, sans tenir compte de l'importance qu'y conserve le "fait chrétien". Le clergé s'est dans sa grande majorité fait l'artisan de la réconciliation de l'Eglise et du Monde, dans l'esprit de la Constitution pastorale conciliaire "Gaudium et Spes". Les fidèles plus ou moins désorientés ont dans l'ensemble suivi les prêtres avec confiance. Jean-Marie Mayeur avait déjà noté que les idées sociales du catholicisme intransigeant pouvaient rejoindre des perspectives hardies (15). Le pas a été franchi, jusqu'à l'adoption des schémas marxistes, par la plupart des militants ouvriers et paysans de la jeune génération, avec la fougue idéaliste qui caractérise les militants chrétiens quand ils découvrent le temporel. Certaines réactions particulières comme la force du courant non-violent et la fréquence des cas d'insoumission et d'objection de conscience, plus sans doute par respect de l'autre que par antimilitarisme forcené, sont caractéristiques de ces milieux, qui n'en ont d'ailleurs pas le monopole. Toutes ces démarches vont dans le sens de l'intégration du milieu rural et du milieu urbain, "de l'invention d'un mode de vie en voie de devenir universel et de réaliser l'unité de l'homme social", suivant l'expression déjà citée de Placide Rambaud, pourvu que les nouvelles structures soient faites pour l'homme. Cet idéal commun est capable de rassembler les adversaires d'hier, mais un grand souci d'ouverture et de compréhension réciproque reste nécessaire. L'existence des ghettos a été suffisamment longue pour que les mots n'aient pas le même sens. L'agriculteur de Saint-Marcel d'Urfé et l'ouvrier des ARCT vivent-ils d'ailleurs à la même époque ? L'origine sociale différente fait que la participation à l'économie n'est pas envisagée de la

même façon dans un syndicat ouvrier et en milieu chrétien, où sont prépondérants les travailleurs indépendants et les salariés de fraîche date, qui pensent toujours tenir leur destin entre les mains. Michel Barnaud, animateur à la Chambre d'Agriculture, qui a mené des actions de développement dans les cantons de Chauffailles et de La Clayette a constaté qu'il existe une disponibilité : "des initiatives isolées semblent mobiliser rapidement la population locale, à condition que ces initiatives lui permettent de retrouver ses racines". Et il poursuit : "des activités développant trop la stratégie du rapport de force inquiètent, font craindre l'embrigadement et amènent des réactions de défense en faveur des courants traditionnels" (16), que ceux-ci sont prêts à exploiter. Grâce à sa bonne connaissance du milieu, la droite libérale excelle à récupérer les valeurs nouvelles. C'est pourquoi on peut trouver chez le même individu un comportement syndical hardi et un comportement politique traditionnel. La fidélité à des hommes en qui il a confiance ici et là explique ces contradictions, qui ne surprennent pas chez un rural, pour lequel comptent avant tout les relations personnelles. Mais il y a de fortes chances pour que le porte-parole du monde des villes qui, comme lui, croit à la participation, à la nécessaire réglementation du droit de propriété, au contrôle des marchés, à la légitimité d'une juste rémunération du travail... le catalogue comme "réactionnaire" ou ne parvienne pas à dialoguer avec lui. Comme on le voit, les difficultés ne manquent pas pour associer le monde traditionnel, chrétien, rural et le monde moderne, laïc et des villes, dans une volonté commune de développement régional.

3 - *une certaine pérennité des responsables locaux*

C'aurait pu être la tâche des cadres issus des secteurs de production dynamiques ou conscients des insuffisances de la gestion antérieure. Mais les instances économiques sont maintenant dirigées par les chefs d'entreprises qui, dès avant la crise de 1965, étaient associés à la bourgeoisie cotonnière déclinante. Si le renouvellement des conseils municipaux a été effectif à la suite des élections de 1971, il a été beaucoup moins sensible au niveau des maires, conseillers généraux et parlementaires. Le pouvoir resté détenu par un petit nombre d'hommes souvent âgés, dont les conceptions n'ont guère changé et qui ne cherchent pas à associer l'opinion dans leurs relations avec l'administration.

a) le maintien de l'hégémonie de la bourgeoisie industrielle roannaise sur les instances économiques.

On se rappelle qu'avant la crise de 1965, à la faveur de la croissance permanente depuis la Libération, la bourgeoisie industrielle s'était fait reconnaître sous l'autorité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Roanne, toujours présidée par un cotonnier, la charge d'assurer le destin économique de la

région. Elle n'avait mis aucune hâte à accueillir de nouvelles implantations industrielles et paraissait s'enfermer dans la défense véhémement du canal, alors que les équipements modernes allaient à d'autres régions. Ses positions malthusiennes lui sont reprochées avec véhémence pendant la crise. Le maire de Roanne prend la maîtrise des zones industrielles situées sur le terrain de sa commune et le rapport de la C.F.D.T. sur "la situation économique de la région de Roanne" en mai 1966 fait pour la première fois l'analyse en terme de décalage (17). Et pourtant, bien que sa composition soit à peine modifiée, la Chambre de Commerce va redevenir très vite l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des collectivités locales, alors que les démarches des syndicats sont considérées avec suspicion.

- points forts et points faibles du syndicalisme ouvrier

Le syndicalisme ouvrier souffre d'un certain nombre de faiblesses inhérentes aux structures socio-économiques. Le tissage du coton qui avait été le fer de lance du socialisme à la fin du XIXème siècle ne se prête plus à un militantisme offensif, en raison de son déclin continu. La bonneterie a un faible pourcentage de syndiqués, en raison de la nature de la main d'oeuvre à peu près exclusivement féminine. Il est difficile pour les épouses qui travaillent de se charger des tâches de déléguées. "Il faut aussi compter, constate un secrétaire de fédération, avec la pesée du patron-homme qui parle avec des femmes et avec leur manque de pratique syndicale. Elles n'ont pas conscience de ce qu'elles pourraient représenter en s'organisant et la fréquence des réactions passionnelles rend difficile de les faire aboutir sur quelque chose". La relance du syndicalisme dans les années 60 va venir des A.R.C.T. : l'existence d'une entreprise en rapide croissance va cristalliser la tradition de combat ouvrier qui ne pouvait plus se manifester en dehors de l'Arsenal, mais celui-ci constitue, en raison de son statut spécial un monde clos. Les A.R.C.T. vont être la bête noire du patronat, qui va se servir d'eux comme d'un épouvantail pour décourager l'implantation d'industries extérieures. On parle de grèves longues pour des motifs futiles, d'un climat semblable à celui de la Loire-Atlantique, d'une atmosphère de lutte des classes, alors que dans les régions industrielles modernes, les conflits obéissent à des disciplines, à des règles du jeu qui évitent toute envenimation. Des A.R.C.T., le syndicalisme s'étend au secteur privé de la métallurgie roannaise, où le taux des syndiqués est de 70 à 85% pour les horaires. L'arrondissement de Roanne bénéficie d'une convention plus favorable que celle du département : on ne se contente pas d'y fixer les minima et on y traite des salaires réels.

Les A.R.C.T. ont été à la pointe des événements de mai 1968. Les ouvriers ont placé des piquets de grève à la porte des établissements métallurgiques du bassin stéphanois, des bonneteries roannaises et des petites usines

dispersées dans la région et en ont occupé quelques-unes. Le patronat a jugé ainsi la situation : "la grève a été extrêmement dure pendant dix jours. On a compté 28.000 grévistes volontaires et forcés sur 37.000 actifs dans l'agglomération. Les éléments moteurs ont été les ouvriers de la métallurgie et les fonctionnaires de l'enseignement, qui ont apporté une aide très importante à l'organisation du Comité Intersyndical de Grève, doté d'une organisation extrêmement structurée" (18). A la suite, le syndicalisme s'est développé dans la bonneterie, mais les sections^{ne} se sont maintenues en général que dans les établissements entre 30 et 70 salariés, où l'ambiance n'est pas trop "familiale" ni la charge trop dure pour les responsables. Pour la première fois dans beaucoup de maisons, les délégués du personnel ont été élus et les comités d'entreprise obligatoires au-dessus de 50 ouvriers ont été mis en place. Mais la plupart n'ont qu'une existence formelle : ils se contentent de gérer les oeuvres sociales, faute de posséder les moyens financiers et de pouvoir vérifier les comptes. La syndicalisation est peu importante dans le bâtiment. D'une façon générale, pour l'ensemble des branches, le taux diminue et l'influence de la C.F.D.T., qui est prépondérante dans les petites villes textiles, grandit, quand on s'éloigne de Roanne. Ainsi dans la métallurgie, il y a 50% d'ouvriers syndiqués à Balbigny et à Saint-Germain-Laval. Alors que la C.G.T. détient 7 des 8 délégués du personnel aux A.R.C.T., C.G.T. et C.F.D.T. sont à égalité chez Gévarm à Saint-Germain-Laval et chez Loirecord à Charlieu.

La représentativité et la combativité des syndicats ouvriers sont revenues au moins au niveau moyen que l'on observe en France. Leurs interventions lors de fermetures d'usines, de menaces de licenciements ou de difficultés économiques générales, que ce soit la marche sur Lyon organisée dans les petites villes textiles du Haut-Beaujolais en 1967, ou les manifestations des fédérations du Roannais sont plus tolérées que sollicitées. Certes leur vocation est contestataire, mais ils sont aussi représentatifs. Or leur participation aux organismes de gestion et d'aménagement est souvent réduite à la portion congrue. C'est ainsi qu'au conseil d'administration de l'Association pour l'Etablissement du S.D.A.U. de l'agglomération roannaise, il n'a été prévu pour eux qu'un siège avec rotation annuelle, siège qu'ils n'ont pas occupé, contre 4 aux organisations patronales. La situation est fort voisine pour la F.D.S.E.A. et les associations plus turbulentes encore comme la Fédération Laitière. L'interlocuteur officiel demeure en fait Pierre Collet, bien qu'il ne soit plus président de la Chambre d'Agriculture de la Loire et qu'il ait adhéré à la Fédération Française de l'Agriculture (F.F.A.), qui groupe les éléments conservateurs, en contradiction avec l'évolution du syndicalisme agricole du département. Il est vrai qu'il conserve la présidence de nombreuses associations locales, le prestige de l'honorariat /de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, de la présidence

et sa liste a été élue dans l'arrondissement aux élections à la Chambre d'Agriculture de février 1974 (19). Le député U.D.R. de Roanne l'a fait nommer conseiller agricole de son parti.

- un syndicalisme patronal peu ouvert aux courants nouveaux.

La personnalité économique la plus représentative reste sans conteste le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I.). C'est depuis le renouvellement de 1974, Jacques Demurger, patron d'une fabrique d'outillage, qui connut sa phase de grande développement juste après la Libération, avant l'essor de la métallurgie spontanée. Il a été président de l'Union Patronale et du Groupe de Travail Roannais du Comité d'Expansion de la Loire. Il est actuellement membre du Comité Economique et Social au Conseil Régional Rhône-Alpes. L'Assemblée Générale de la C.C.I. est formée de 24 membres : 12 pour l'industrie, dont 3 représentent les entreprises de moins de 50 salariés, 8 pour le commerce, dont 6 pour les établissements de moins de 10 salariés et 4 pour les services, répartis à part égale au-dessus et au-dessous de 10 salariés. Les élections consulaires sont préparées par l'Union Patronale, échelon local du Centre National du Patronat Français, qui rassemble la totalité des patrons du Roannais et est fortement structurée (19). Elle présente en accord avec les commerçants importants une liste dite du "Comité d'Entente", qui l'a emporté partout au renouvellement de février 1974, sauf dans les sous-catégories commerces et services de moins de 10 salariés, où les listes du C.I.D.U.N.A.T.I. ont été élues. La composition de la majorité de la C.C.I. reflète le visage que se donne la bourgeoisie industrielle et commerçante. Elle a pris acte de la crise de 1965 dans la mesure où les différentes branches de l'industrie sont assez bien représentées suivant leur importance relative, avec 3 délégués pour la métallurgie, le bâtiment et le tissage, 2 pour la ~~boûlerie~~ boulangerie, 1 pour les industries agro-alimentaires. Dans la mesure aussi où on ne trouve plus d'"héritiers", mais des chefs d'entreprise pour lesquels le management n'a pas de secrets. Cependant elle reste fidèle à son passé. La consécration ne peut s'acquérir que dans la ville-centre, dont sont originaires 15 des 16 membres, alors que le reste de l'arrondissement fournit 40% des salariés. Ensuite, elle se reconnaît dans des "valeurs sûres", dans les représentants des vieilles maisons déjà bien assises avant la guerre, comme Piéron et Demurger pour l'industrie, Bonnet-Blanchet pour le commerce, auxquelles on accepte d'associer les réussites si brillantes qu'elles sont devenues de respectables fleurons : les A.R.C.T., Roche-Informatique et Orgex. La firme de Saint-Martin d'Estreaux fournit le seul représentant non roannais, mais ce n'est pas un self-made man, un inconnu, puisqu'il a fait ses études au lycée. Au fond on a choisi les maisons les mieux cotées, qui peuvent honorablement remplacer les grandes familles du textile, dont il faut bien prendre acte de la disparition. Encore le tissage conserve-t-il une place de choix : il y a le directeur général des "Tissages Roannais", un patron de tissa-

soit trois représentants et même quatre alors que la bonneterie n'en a que deux, car on retrouve un Déchelette, reconverti comme concessionnaire automobile, élu dans la catégorie des services.

Le visage que se donne la bourgeoisie se reconnaît tout autant dans ceux qu'elle exclut. Il y a d'abord les petits commerçants, inquiets de la diminution de la population dans les communes rurales et de l'implantation des grandes surfaces dans les villes. En 1958 et en 1974, ils choisissent les groupements corporatistes qui les protègent de la société globale : l'U.D.C.A., puis le C.I.D.-U.N.A.T.I. La majorité leur mène la vie dure : elle ne les associe pas au bureau et en 1958, la C.C.I. a bloqué la subvention à l'Union des Commerçants de Roanne. Parmi les industriels, le jeune patronat de l'industrie spontanée et les représentants des établissements intégrés ou décentralisés sont sous-représentés, sinon ignorés. Le Centre des Jeunes Patrons (C.J.P.) qui a joué un rôle important de formation professionnelle, devenu le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise (C.J.D.), avait pourtant tracé la voie en portant à sa présidence annuelle beaucoup de nouveaux-venus, et même des self-made-men, comme ce fils de menuisier de Pradines qui a créé une entreprise de menuiserie industrialisée à Roanne. Il a donné aussi l'exemple de l'ouverture sur d'autres milieux, organisant des rencontres avec des syndicalistes et des universitaires. Mais la plupart de ses membres, ou bien se consacrent à leurs affaires ou bien ont été absorbés par le milieu. Si le C.J.D. continue par moments à trancher, cela tient à la personnalité de l'un de ses animateurs. Centralien, mais qui ne dédaignait pas les relations avec les "kagneux", il commence sa carrière chez Peugeot. Supportant mal de ne pouvoir réaliser ses idées, il reprend une petite affaire de mécanique à Roanne dont il est originaire, en 1965, et il est élu maire de Saint-André d'Apchon en 1971. Chrétien de conviction, militant de tempérament, entraînant, plein d'idées, ayant le sens du travail en groupe, il sait se faire accepter, bien qu'il ne fasse pas mystère de son adhésion au Parti Socialiste. Sous son impulsion, le C.J.D. et la J.C.E. défendent à l'assemblée générale du S.D.A.U. une politique d'ouverture de la région, de développement qualitatif de l'agglomération et de concertation avec la population. Ils ont déposé des propositions pour le dossier "ville moyenne" (20) et sont à l'origine du G.I.E. conclu entre seize entreprises de mécanique de Roanne et de la région pour soumissionner en association de gros marchés de sous-traitance.

La réalité de l'influence n'en reste pas moins à cette bourgeoisie industrielle roannaise, formée de la deuxième génération de patrons, celle des affaires créées entre les deux guerres et qui ont connu leur essor après la Libération. Elle est l'expression, selon des analystes marxistes, "d'un capitalisme industriel moyen d'une ville développée hors des axes de développement monopoliste" (21). Si elle a su adopter les techniques nouvelles, elle reste

attachée au conformisme des cotonniers. Elle offre l'image d'un patronat précautionneux qui veille sur sa richesse, volontiers distant et satisfait, peu apte à sortir de son milieu. Avec elle, Roanne sera la ville des initiatives contrôlées, sinon de la passivité, face aux mutations qui mettent en cause la place occupée dans l'espace économique par la région, dont elle tient à honneur de défendre les intérêts.

b) le renouvellement des collectivités locales limité à la base.

Comme elle a mis en évidence les archaïsmes de l'industrie, la crise de 1965 va révéler le retard de bien des équipements.

L'opinion se rend compte que si les personnes d'un certain âge acceptent le manque de confort, il est aussi vital, pour une collectivité qui désire garder ses jeunes et attirer des cadres, de pouvoir offrir un environnement adapté à notre temps que des entreprises dynamiques. Cette prise de conscience se révèle aux élections municipales de 1971, mais faute d'expérience et du souci de dépasser le plan local, l'élan constaté se brise vite au niveau du canton et de la région, où les hommes en place vont conserver aisément leur autorité.

- la volonté d'ouverture révélée par les élections municipales de Mars 1971.

Les élections municipales de 1965, qui se déroulent au moment où la crise éclate et avant que ses effets n'en soient perçus, témoignent d'une grande stabilité. Sur les 116 communes de l'arrondissement de Roanne, 33 mairies ont changé de titulaire, mais les deux tiers de ces changements ne remettent pas en cause la gestion antérieure : un maire âgé ou malade ne se représente pas et est remplacé par un conseiller plus jeune. Il n'y a que 11 communes où l'équipe sortante n'a pas été reconduite et dans la moitié des cas, il ne s'agit guère plus que de querelles de clocher (22).

Si l'on regarde le nombre de centimes additionnels (23) pour le budget primitif de 1971 (fig. 62), on constate d'abord l'opposition classique entre ville et campagne. Elle s'explique par la faiblesse du principal fictif dans les villages, où les patentes sont faibles et ont tendance à diminuer, au même titre que les autres contributions, au rythme de la diminution de la population. En ville, le nombre de centimes est en général inférieur à 50.000, alors que dans les petites communes, il se situe entre 75 et 100.000. Et pourtant, à l'exception du Brionnais, où la densité est faible et où la cote des terres est élevée, le produit par habitant est supérieur à la moyenne, en dépit d'un faible taux d'imposition, à Roanne et dans les communes bien pourvues en industrie, comme Mably, La Clayette, Sévelinges, Saint-Martin-d'Estreaux. On note aussi des inégalités entre petites régions. Le nombre de centimes est peu élevé dans

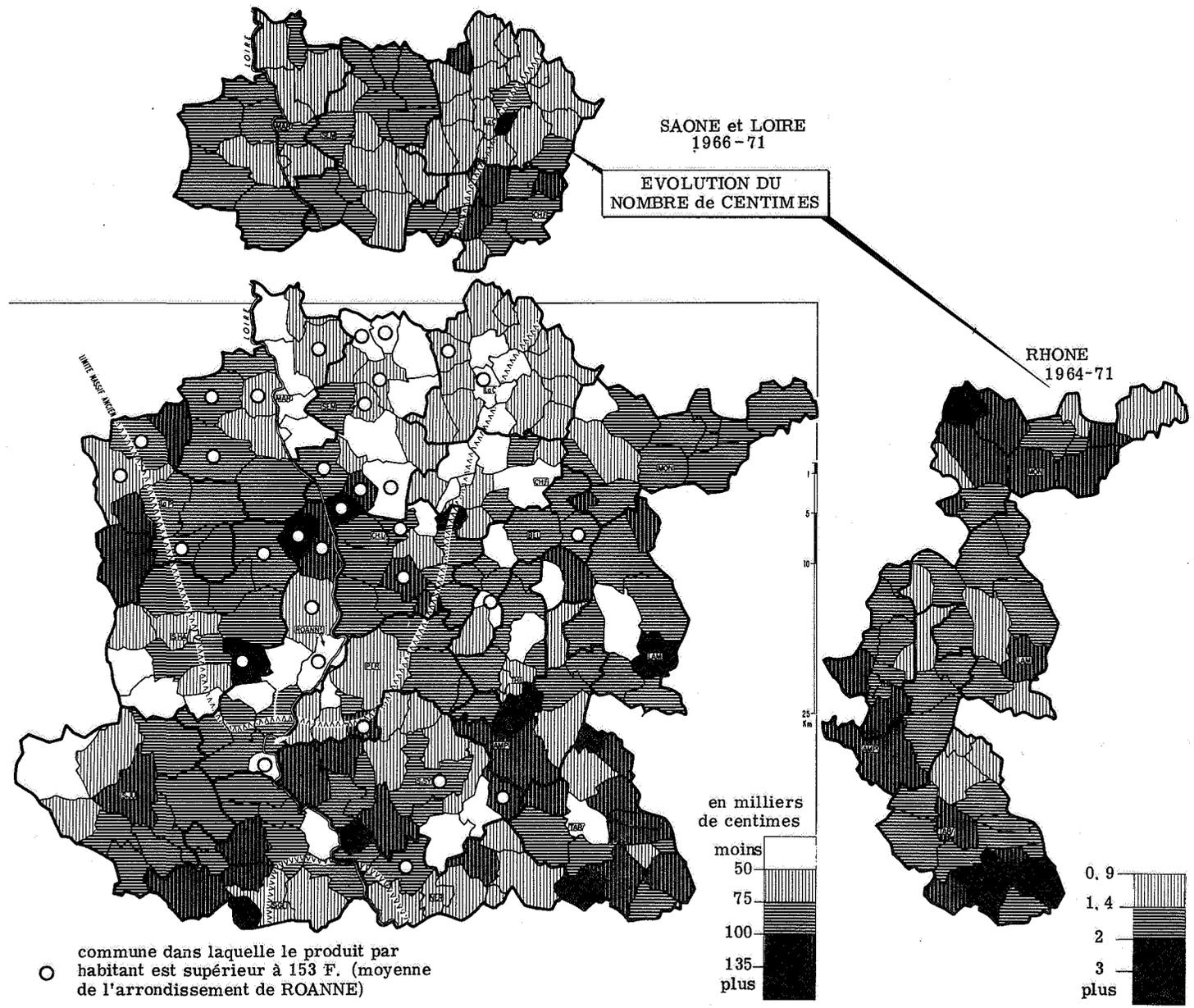


Fig. 62 NOMBRE de CENTIMES au budget primitif de 1971 (Moyenne de l'arrondissement de Roanne 68. 225)

le Brionnais, les environs de Roanne, le nord des monts de la Madeleine. Il est moyen à fort au sud des monts de la Madeleine, à l'ouest et au centre du plateau de Neulise, dans le Beaujolais Textile, dans la partie bourbonnaise de la plaine. Il est très inégal à l'est du plateau de Neulise. Il est difficile de donner des explications qui tiennent à l'économie. On sent plutôt s'affirmer des consciences régionales. Ici on prend son parti de la dépopulation ou de la crise; là on ne l'accepte pas; ailleurs, la décision varie d'une commune à l'autre. Cette répartition est confirmée par l'évolution du nombre de centimes, qu'il a été possible d'opérer pour le Rhône et la Saône-et-Loire (voir cartons fig.62), entre le début et la fin du mandat des municipalités élues en 1965. Confrontées à la crise, elles ont été poussées à une gestion plus hardie. En dehors du Brionnais, l'augmentation a été le plus souvent supérieure à celle du coût de la vie (25%). Elle est nette dans la montagne manufacturière, surtout dans les petites villes, où le nombre de centimes fait plus que doubler à Amplepuis, Bourg-de-Thizy et Tarare. Cette évolution est paradoxale, car elle fait peser une charge plus lourde sur des collectivités affaiblies. Elle révèle un changement de conceptions.

Ce changement s'affirme avec vigueur, lors de la campagne pour les élections municipales de 1971, dans les communes rurales. Sauf exceptions, elles avaient été tenues à l'écart de la modernisation commencée dans l'agglomération de Roanne, à Tarare et dans certaines petites villes textiles dès les années 1955-1960 (24). Partout des candidats nouveaux se manifestent. Ils font état de leur jeune âge, critiquent la gestion passée, proposent un programme d'équipements et ne cherchent pas à cacher que les impôts augmenteront. On peut prendre l'exemple de la profession de foi suivante pour une commune limitrophe de Roanne.

"La liste nouvelle s'intitule : vers l'avenir. Elle est née de la volonté d'un certain nombre ^{de jeunes} d'engager la commune dans la voie de l'expansion, pour réaliser les équipements collectifs qui, malgré les promesses faites il y a six ans, restent à l'état de projets. Elle est animée par M. G.C., chirurgien-dentiste à Roanne.

"La liste sortante, implantée depuis longtemps dans le Village, espère que sa gestion très prudente du budget municipal incitera les électeurs à lui confier un nouveau mandat.

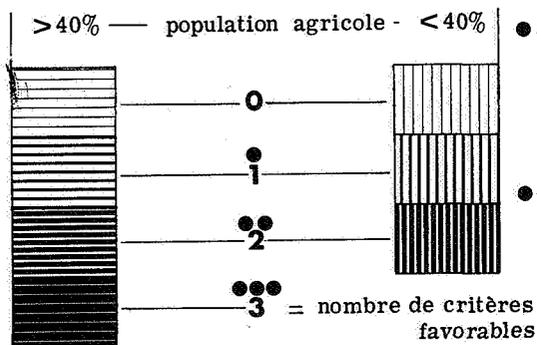
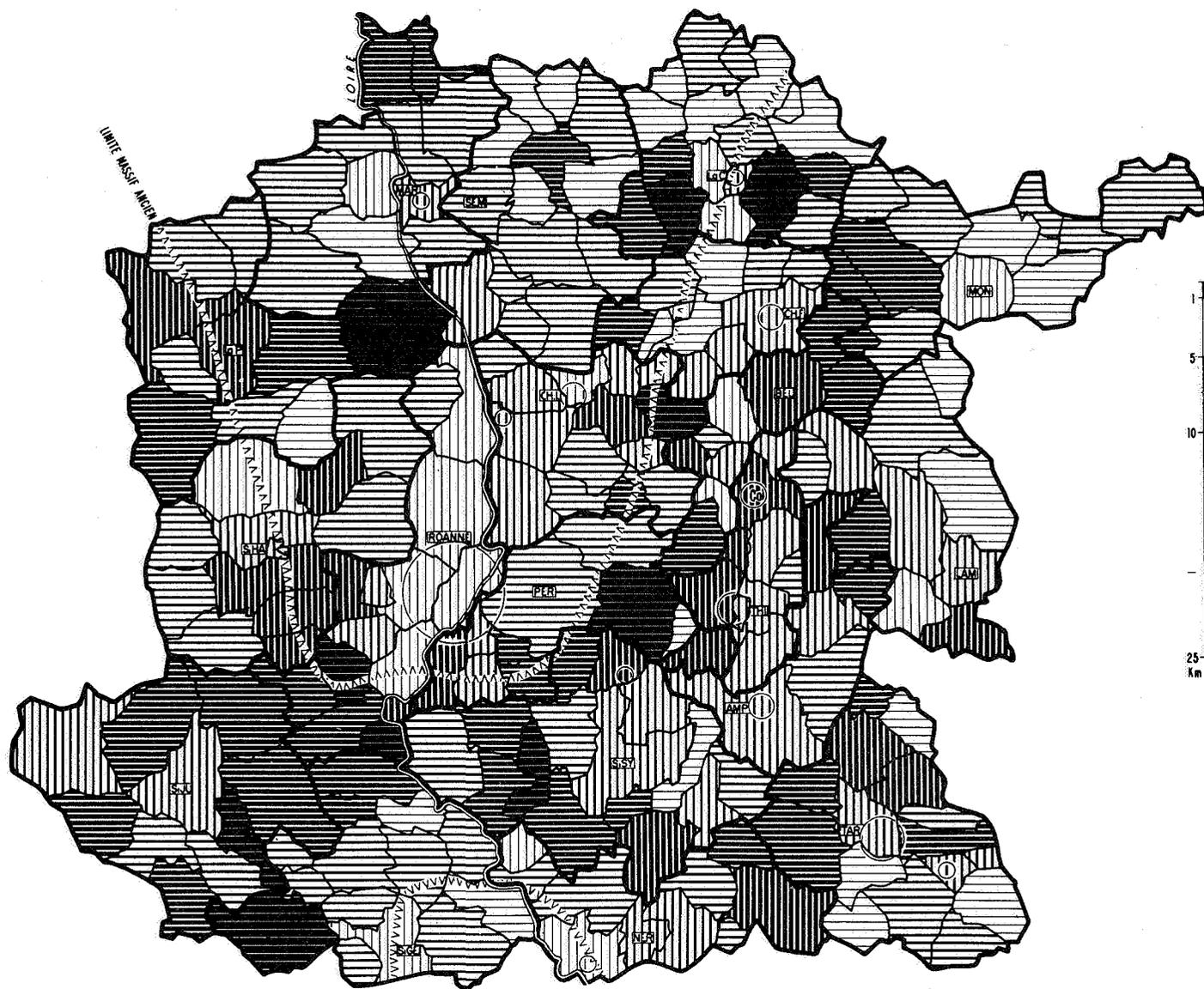
"La liste nouvelle estime que les retards pris depuis 6 ans pour mettre en oeuvre des investissements indispensables : réseaux d'égouts, adductions d'eau par exemple, exigent des changements. Elle se propose en outre de rénover les méthodes actuelles de gestion des affaires communales en y associant largement la population".

On en trouverait beaucoup du même genre et leur étude systématique ne serait pas sans intérêt (25). Tout cela est bien nouveau, dans des campagnes où l'âpreté des consultations portait auparavant sur des intérêts particuliers ou sur l'hostilité des clans confessionnel et laïc.

Il est difficile de trouver des clivages socio-politiques. A Villerêt la liste sortante comprend 5 retraités, 4 artisans et commerçants, 3 agriculteurs, 3 ouvriers, 3 cadres moyens et la liste nouvelle 3 agriculteurs, 3 membres des professions libérales et cadres supérieurs, 3 artisans, 3 ouvriers, 3 employés et 2 représentants. Toutes les deux sont des listes d'union, mais la première comprend des personnes plus âgées, habitant depuis longtemps la commune et assez réticentes à s'ouvrir aux "nouveaux-venus", parfois qualifiés d'étrangers. Les conflits proprement politiques apparaîtront plus tard, quand se poseront les problèmes qui mettent au cause le droit de propriété, comme les plans d'aménagement, et des reclassements s'opèreront. Pour le moment la question porte sur l'acceptation ou le refus du monde moderne. C'est au fond un conflit de générations. La difficulté du dialogue explique que, contrairement à la coutume, la municipalité sortante refuse souvent la constitution d'une liste élargie, ce qui entraîne la présentation de listes différentes.

Les "nouveaux" sont entrés en grand nombre, mais le choix des électeurs a souvent réduit l'éventail offert. Nous avons tenté de représenter cartographiquement le degré d'ouverture des nouveaux conseils, en tenant compte des critères suivants : l'âge, la présence de femmes et celle de non-agriculteurs dans les communes où la population agricole constitue plus de 40% de la population totale (fig. 63). On retrouve une distribution très proche de celle observée pour la fiscalité communale. Il y a les secteurs traditionnels où l'on retrouve le Brionnais, les environs de Roanne, le centre du plateau de Neulise, et les secteurs progressifs, où l'on retrouve la partie bourbonnaise, le sud des monts de la Madeleine et la montagne manufacturière. On est surpris par l'ampleur du rajeunissement. Dans les cinq cantons du Rhône, la moyenne d'âge des conseillers est supérieure à 50 ans dans 4 communes seulement sur 53. Dans les cantons de Saint-Just-en-Chevalet et de Saint-Symphorien-de-Lay, on ne compte plus respectivement que 38 conseillers sur 122 et 52 sur 204 nés avant 1921, soit 30 et 24%. Par contre, on ne fait pas encore confiance aux femmes ! Elles ne sont présentes que dans une commune sur 3,7 dans les cantons de Saône-et-Loire, une sur 2,5 dans les cantons du Rhône, une sur 1,9 dans l'arrondissement de Roanne. Encore sont-elles en petit nombre : une seule le plus souvent. Et les villes ne sont pas mieux partagées que la campagne : la commune la plus féministe est Cours qui en a élu 4. Elles ne représentent que 3,7% des conseillers municipaux dans la Saône-et-Loire, 5,7% dans le Rhône et la Loire. On n'en

Fig. Indice physiologique du degré d'ouverture des conseils municipaux



- critère "AGE" FAVORABLE SI ...
moyenne d'âge des conseillers municipaux <45ans et âge du maire <60 ans
- critère "FEMMES" FAVORABLE SI ...
présence de femmes dans le conseil municipal (suivant le nombre d'habitants de la commune)
1 femme (→ 2 000 hab.) 2 (2-5000) 3 (5-10000)
4 (10-20000) 5 (→ 40000)
- critère "NON AGRICOLES" FAVORABLE SI ...
présence de conseillers non agricoles dans les communes de plus de 40% de population agricole
3 conseillers non agricoles / 11 conseillers ou 4/13 quand population agricole >75%
4/11 ou 5/13 ————— 60 à 75%
5/11 ou 6/13 ————— 40 à 60%

trouve pratiquement pas dans certains cantons: deux seulement dans les cantons de Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Germain-Laval et Chauffailles, de 4 à 10 dans 15 cantons sur 19 ! Le canton de Roanne n'en compte que 9 ! A Saint-Martin d'Estreux, la seule femme élue en 1965 n'a pas été admise sur la liste sortante réélue en entier au premier tour, sauf un siège où les électeurs l'ont portée au second tour ! La Clayette, Charlieu et leurs environs, la vallée de la Trambouze, la côte Roannaise et des communes isolées comme Saint-Martin-la-Sauveté font exception à cet ostracisme et, le plus souvent, c'est le signe d'une volonté réfléchie. La monopolisation des conseils par les agriculteurs est un autre signe d'archaïsme qui subsiste dans le Brionnais, où ils occupent les trois quarts des sièges et 12 mairies sur 14 dans le canton de Semur. On retrouve une situation voisine dans le canton de Monsols, où ils disposent de 68% des sièges et de 7 mairies sur 10 et dans celui de Saint-Just-en-Chevalet, avec 68% des sièges et une seule mairie qui ne revienne pas à un agriculteur, commerçant ou artisan du pays. En règle générale, les groupes professionnels apparus ou implantés récemment, surtout en ce qui concerne les ouvriers, sont sous-représentés. Cependant le brassage entre anciens et nouveaux résidents s'est assez bien fait dans les communes-dortoirs qui entourent Roanne et Tarare.

Dans l'agglomération de Roanne et un certain nombre de petites villes où la rupture avec la gestion traditionnelle s'était faite à partir de 1955, les équipes en place ont été réélues : c'est pourquoi l'ouverture des conseils municipaux paraît maintenant marquer le pas. A Charlieu, Saint-Denis-de-Cabanne et Saint-Nizier, les maires élus en 1971 ont 74, 74 et 69 ans et n'ont pas pu mener leur mandat à terme et, à Pouilly-sur-Charlieu, 10 conseillers sur 21 ont plus de 50 ans. Dans l'agglomération de Roanne, les quatre maires ont entre 59 et 69 ans et, si le maire de Roanne a rajeuni sa liste, la majorité des conseillers ont plus de 50 ans au Coteau, à Riorges et Mably. La moyenne bourgeoise des commerçants, artisans, cadres moyens tient une large place dans ces assemblées. En dehors de l'arrondissement de Roanne, on ne note pas cette différence entre communes urbaines et communes rurales. C'est encore dans le Beaujolais Textile que l'évolution a été la plus nette. Elle avait déjà commencé à des degrés divers à Thizy, Amplepuis et Tarare. Seule la première cité ne connaît pas de changement; il concerne le style dans la seconde et est d'ordre politique à Tarare, où une municipalité socialiste remplace la municipalité U.D.R. Dans les deux communes qui avaient été tenues à l'écart, les équipes sortantes ne se sont pas représentées. A Cours, l'élection a été préparée par un Groupement d'Action Municipale (G.A.M.), qui a mobilisé toutes les forces vives (26). Dans les cinq communes, l'âge moyen des conseillers municipaux se situe entre 42 et 45 ans et, sauf à Thizy, l'âge des maires est compris entre 42 et 52 ans.

Cependant, en dehors d'un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (S.I. V.O.M.) à incidences limitées, il n'y a pas de liaisons entre elles.

Surtout il est grave pour le devenir de ce mouvement spontané d'ouverture à la modernité et de participation des couches nouvelles, qui s'est manifesté souvent là où on s'y attendait le moins, dans bien des secteurs isolés réputés traditionnels, que le centre régional n'en ait pas pris la tête.

- la reconduction de fait des cadres politiques.

Cet effort des collectivités pour prendre leur destin en mains va assez rapidement s'enliser. On vient de voir que le renouvellement des édiles à la base n'avait pas évité la persistance d'archaïsmes dans leur recrutement. Il n'a pas empêché la plupart du temps aux anciens dirigeants de rester en place, soit qu'ils aient conservé la majorité, soit que par manque d'expérience les nouveaux n'aient pas pris les rênes. Il ne manque pas de communes où ils aient demandé au maire sortant devenu minoritaire de continuer à exercer son mandat ! Certes l'âge n'est pas un critère absolu de facilité d'adaptation, mais le rajeunissement se trouve singulièrement limité si on regarde l'âge des maires : pour l'ensemble des communes, 38% ont plus de 60 ans, 27% entre 50 et 60 ans, 28% entre 40 et 50 ans et 7%, soit seize seulement, moins de 40 ans. Beaucoup de municipalités rurales restent démunies, devant la complexité des dossiers ou par manque d'imagination, en dehors des opérations classiques d'entretien des bâtiments publics ou de chemins ruraux. Il n'y a qu'un petit nombre de communes classées en zone de montagne à savoir profiter des subventions ou des crédits particuliers accordés par la Rénovation Rurale. D'un exercice à l'autre, on retrouve toujours les mêmes noms dans l'arrondissement de Roanne : Chérier, dans le canton de Saint-Just-en-Chevalet, où le maire, instituteur, s'intéresse aux classes-nature; Saint-Martin-la-Sauveté et Violay, qui symbolisent -et ce n'est pas un hasard- l'une la rénovation de l'agriculture, l'autre, l'industrie spontanée. Finalement, le nouveau style de gestion ne s'est imposé que dans un nombre limité de cas, surtout dans les cantons du Rhône, où on a noté un changement significatif dans 22 communes sur 53 et dans quelques communes-dortoirs autour de Roanne. Mais une fois les retards rattrapés, les équipes se trouvent confrontées aux problèmes d'aménagement, quasi insolubles dans le cadre de la législation actuelle, à cause de la faiblesse des ressources et des tentations de spéculation privée sur le foncier.

La lassitude joue et il ne semble pas que, dans une conjoncture normale, un semblable réveil de l'opinion soit à nouveau possible. La grande faiblesse est qu'il s'est effectué strictement dans le cadre local, sans coordination d'un lieu à l'autre, sans qu'une volonté commune ni une stratégie ne se soient dégagées à l'échelon de la petite région et bien moins encore de la

Région Roannaise et du Beaujolais Textile. Il y a de fortes chances que l'existence même de ce mouvement ait échappé aux pouvoirs publics et aux cadres en place. Ceux-ci vont en effet retrouver sans difficultés leurs positions comme conseillers généraux et parlementaires.

La stabilité est grande dans les conseils généraux. Au renouvellement de 1970, 7 conseillers sortants modérés sont réélus au premier tour, un autre remplace un démissionnaire. Il n'y a que deux changements : à Chauffailles, le maire socialiste remplace un modéré et à Roanne, le nouveau député, Alain Terrenoire, remplace le maire centriste, Paul Pillet. Au renouvellement de 1973, celui-ci retrouve un siège dans le nouveau canton de Roanne. Les 9 conseillers sortants modérés sont réélus au premier tour et un autre remplace un démissionnaire. Au moment de leur dernière élection, 17 sur 20 ont la soixantaine ou plus.

Aux élections législatives, la circonscription de Charolles-Digoin reste au maire d'Anzy-le-Duc, radical de gauche, maître des requêtes au Conseil d'Etat et propriétaire foncier, et celle de Charlieu-Le Coteau-Feurs à un officier en retraite, U.D.R. La circonscription de Tarare-Thizy est perdue en 1967 par son frère, Joseph Rivière, ancien M.R.P. passé U.D.R., alors maire de Tarare, pour revenir au maire socialiste actuel de cette ville, le docteur Vinson ; en 1968, elle fait retour à la majorité. En 1967, Alain Terrenoire, petit-fils de Francisque Gay, qui était originaire de Roanne, ravit le siège au sortant, Paul Pillet, et est alors le plus jeune député de France. Il a fait campagne sur l'avantage qu'il y aurait de bénéficier du soutien de l'appareil de l'Etat pour sortir de la crise et il est réélu en 1968 et en 1973. Paul Pillet conserve de haute lutte la mairie en 1971, retrouve un siège de conseiller général en 1973 et de sénateur en 1975. Nulle part la gauche ne constitue vraiment un danger. Les remous provoqués par la crise ont été vite apaisés.

Les problèmes économiques locaux ne tiennent pas habituellement grand place dans les campagnes électorales, sauf en 1967 dans les secteurs les plus touchés. Pour le Conseil Général, les sortants ne tiennent pas de réunions et rappellent leurs services antérieurs. Les promesses sont d'ordre général : des routes, des écoles, des mesures en faveur des jeunes et des personnes âgées... et les professions de foi des autres candidats sont interchangeable sur ce point. Le tableau reste vrai dans ses grandes lignes pour les élections législatives. En 1967, le candidat de l'Union de la Gauche Démocrate et Socialiste pour la circonscription de Charlieu fait partager son émotion, sur l'arrêt du bruit des métiers qui ne battent plus dans les maisons ! Mais le choix de l'itinéraire Lyon-Feurs-Clermont pour l'autoroute passe pratiquement inaperçu. La question et celle des infériorités structurelles ne sont évoquées avec précision que par un candidat dans la circonscription de Roanne en 1968 et

en 1973 (27). Le formalisme revient au galop. C'est au niveau des élections présidentielles que le débat d'idées est le plus profond et le plus suivi, car il est mené sur le plan national.

c) les affaires publiques réservées à une poignée d'hommes.

Face aux transformations économiques à l'intérieur et à l'extérieur de la région, face à la confrontation de la société traditionnelle à la civilisation technicienne, l'apparition de l'industrie spontanée et de pôles de développement au sein de l'agriculture paysanne, la volonté de participation aux affaires publiques apparue à la base, ont été des réactions positives. Encore faut-il que ces "signes du temps" soient perceptibles aux responsables régionaux. Or les représentants des collectivités locales sont guettés par la déformation du "*notable*". Le vocable a fini par désigner des hommes généralement âgés, d'un milieu social supérieur à la moyenne, et, pour cela, attachés aux traditions. "Représentatifs" de leurs compatriotes dont ils sont les porte-parole, ils finissent par trouver superflu de les associer aux décisions qu'ils prennent en leur nom. Ce faisant, ils se trouvent plus ou moins éloignés des réalités. Dans l'exercice des fonctions publiques, le "*notable*" est confronté aux représentants de l'administration. Le risque pour eux est d'être "*technocrates*". Ceux-ci sont sûrs de leurs plans, même s'ils font bon marché des conditions matérielles et mentales dans lesquelles se déroule la vie de tous les jours, et ils sont peu enclins à favoriser des innovations qui risqueraient de déranger les normes. Dans leur dialogue, notables et technocrates finissent par être complices.

- le cercle restreint des personnes "compétentes et responsables"

On a vu que les représentants des intérêts économiques reflètent le point de vue des affaires roannaises "moyennes", caractéristiques du développement régional jusqu'à la crise. Les cadres politiques sont des modérés, issus des classes moyennes, volontiers apolitiques, qui font appel au bon sens et se prévalent de la défense de l'intérêt général. Personne ne nie d'ailleurs leur honnêteté, leur dévouement ni leur compétence administrative.

Si les mandats économiques et politiques sont rarement cumulés par les mêmes personnes, leurs titulaires proviennent de milieux proches et ont été façonnés par la même culture agro-manufacturière à résonance chrétienne d'hier. Les usages imposent vite leurs règles et si quelque "jeune turc" parvient à forcer la porte, il comprend vite qu'il faut respecter les usages de ces "vieilles dames" que sont les assemblées départementales et les compagnies consulaires. Quand il est public, le débat avec les représentants de l'Etat obéit à un scénario bien rodé : les responsables locaux attaquent vigoureusement la dégradation de la situation et font état de l'exaspération de leurs mandants; les représentants de l'Etat montrent l'ampleur de l'oeuvre réalisée, relativisent les critiques, font état de quelques concessions et tout se termine par des applaudissements nourris. En fait, le pouvoir réel, la négociation avec les pouvoirs publics à Paris auprès des ministres et sur place auprès des préfets, des sous-préfets et des directeurs de services, appartient à quelques hommes que désignent leurs fonctions ou une personnalité particulièrement tranchée : les parlementaires, quelques maires et conseillers généraux (parmi lesquels le maire de Roanne, également parlementaire sauf accident, pèse d'un grand poids) les présidents des compagnies consulaires. Ces quelques hommes succombent souvent, comme c'est la règle, sous le poids de charges multiples, dues au cumul des mandats.

- une opinion peu sollicitée

Le débat est accepté avec certains cercles représentant la bourgeoisie, comme le Rotary Club et la Jeune Chambre Economique, considérés comme des cellules de réflexion et des pépinières de cadres. Mais là encore, les échanges sont souvent formels. Hors de ce milieu étroit, l'opinion est peu sollicitée. Les commissions extra-municipales n'existent que dans quelques communes rurales et à Cours. Les bulletins communaux et les "bulletins trimestriels de statistiques et d'informations économiques de Connaissance de la Loire et Connaissance du Roannais reflètent dans leurs commentaires le point de vue officiel. Il arrive que des groupes de travail soient constitués officiellement. Celui qui devait élaborer le P.A.R. pour le M.A.L.T., soit les quatre cantons du nord-ouest des monts du Beaujolais, a été largement ouvert et ses conclusions ont été consignées dans un dossier volumineux (28), ce qui n'a pas empêché l'administration de refaire sa propre enquête auprès des collectivités locales. L'Assemblée Générale de l'Association pour l'établissement du S.D.A.U. de Roanne forte de 80 membres : représentants de l'administration, des collectivités locales et des compagnies consulaires rassemblait les personnalités habituelles. On ne lui accord qu'un rôle

ce ~~second~~ organisme d'études. Son président rappelle qu'elle se refuse à toutes incitations auprès des maires et responsables des collectivités locales (29). Le schéma directeur préparé par l'équipe de permanents n'a pas été présenté à des commissions de quartiers avant d'être publié (30).

- une opinion peu informée

Peu sollicitée, l'opinion est en fait mal informée. Ce n'est pas que les bulletins de conjoncture manquent. Ceux de la Chambre de Commerce et de l'Agence Nationale pour l'Emploi sont publiés par la presse régionale et ceux de l'administration départementale par "Connaissance de la Loire". Mais ils livrent des chiffres ou des faits bruts qui demanderaient à être regroupés, explicités. Les bulletins des municipalités à parution irrégulière, sauf "Roanne, présent, futur" qui paraît chaque trimestre depuis 1974, donnent le point de vue officiel. Il y a bien longtemps qu'on n'a pas lu de controverses dans la presse, qui se borne à publier les "communiqués" des partis, syndicats et associations. Les grands problèmes économiques et sociaux de la région finissent par ne plus être abordés au fond et dans toutes leurs dimensions.

Il y a plus grave : la difficulté pour l'"honnête citoyen" qui n'a pas accès aux sources officielles de s'informer. On peut donner l'exemple de trois affaires récentes particulièrement importantes. La première est la prise de participation des organismes financiers parisiens dans le capital des A.R.C.T. La seule source de renseignements est constituée par les communiqués des syndicats, eux-mêmes pas toujours complètement informés. La seconde a été la non-exécution du 6ème plan, en ce qui concerne la voie express de détournement de Roanne. L'opinion ne fut tenue au courant de la modification du projet primitif et de l'exécution d'une autoroute... à péage au cours du 7ème plan, annoncée par le préfet, lors de la réunion de l'assemblée générale de la C.C.I. du 27 octobre 1975, que par quelques lignes du volumineux compte-rendu de celle-ci parue dans la presse (31). A l'invitation des responsables, le ministre des transports venu à Roanne le 12 décembre reprit le plan de 1971, qui prévoit le partage des dépenses entre l'Etat pour 55% et les collectivités locales, à part égale entre les municipalités concernées et le Conseil Général de la Loire. Cependant, seuls les milieux avertis connaissent les modalités de la convention et la décision de l'Assemblée Départementale lors de sa session de janvier 1976. En effet les hebdomadaires locaux ont repris dans le numéro du 16 janvier le compte-rendu de l'édition roannaise du "Progrès". Mais celle-ci reprenait le texte du journaliste de l'agence de Saint-Etienne, qui peu préoccupé par cette question, se borne à signaler le montant des dépenses routières votées pour l'année ! La troisième affaire finit par avoir un très grand retentissement. Elle concerne la construction d'un barrage à niveau mobile à Villerest. Il est destiné à retenir l'eau pendant la saison froide dans les gorges de la Loire, qui seront noyées jusqu'à Balbigny, afin de la restituer pendant la

saison chaude. Il y avait longtemps que l'on parlait de ce projet, mais l'idée s'était accréditée d'un beau plan d'eau fixe qui favoriserait le tourisme. Tout ce qui fut accessible pendant longtemps, sur le projet inscrit au 6ème plan, est contenu dans le rapport du Directeur des Voies Navigables, Directeur du Cabinet du Ministre de l'Equipement, devant le Conseil Général de la Loire à la session de printemps de 1972 (32). Or il ne permettait pas de répondre à toutes les questions que se posaient les habitants et, en premier lieu, les responsables des collectivités locales tenus de donner leur assentiment. La divulgation de l'information et l'ouverture d'enquêtes supplémentaires doivent beaucoup à la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (F.R.A.P.N.A.), qui constitua ses propres dossiers (33).

Le système hiérarchique des notables pouvait encore convenir à une société rurale, dont le caractère dominant est la stabilité. Il aurait dû disparaître ou s'infléchir au moment de la crise de 1965, où la société traditionnelle a été confrontée à l'économie moderne.

Notre Région n'a sans doute pas le monopole de semblables conditions de vie publique et il est sur ce point des métropoles qui pourraient rivaliser avec la "province"...La situation atteinte aujourd'hui pourrait évoluer rapidement car l'existence d'un décalage entre des situations de déséquilibre ou de crise et leur prise de conscience au niveau de l'opinion a été maintes fois observée. La constitution d'associations à compétence régionale comme le Centre d'Informations et de Recherches du Roannais (34) ou spécialisée comme le Comité de Défense des Gorges de la Loire, la publication de reportages sur des questions d'actualité dans le "Pays Roannais" depuis quelques années, la multiplication des communiqués dans la presse locale sont sans doute des signes annonciateurs d'une nouvelle phase d'association de la population aux décisions qui fixent son destin.

2 - L'EMPREINTE DU PASSE SUR LES POUVOIRS LOCAUX.

Les idées reçues ont résisté aux crises nationale et régionale, à la Libération comme à la crise textile de 1965. Les élus restent à l'image de la civilisation ruralo-manufacturière qui s'est consolidée pendant les trois quarts de siècle de stagnation. Or ils ont la charge de conduire le développement, c'est-à-dire selon François Perroux, "la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la population apte à faire croître...son produit réel". Et eux seuls en ont les moyens, parce que d'une part ils constituent la seule force représentative reconnue par la société globale et que, d'autre part, leur fonction d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les habitants fait d'eux les mieux placés pour avoir une vision synthétique de la situation. Or leur conception du devenir régional ne s'est pas modifiée fondamentalement. Certes, ils s'efforcent d'obtenir les équipements collectifs considérés aujourd'hui comme indispensables, ainsi que l'implantation d'industries qui permettent de maintenir le nombre d'emplois. Mais ils se réfèrent plus au passé qu'ils ne recherchent une politique de développement conforme aux évolutions constatées sur le plan national et nourrie des expériences tentées hors de la région. De même, ils restent attachés aux cadres administratifs en place, même s'ils ne sont plus adaptés aux réalités. Finalement, ils sont prisonniers du système hiérarchique des notables, qui est le reflet des structures sociales anciennes.

1 - L'absence de référence au monde moderne.

Une fois la prise de conscience réalisée, la machine administrative ne tourne pas plus mal ici qu'ailleurs. Le problème serait plutôt qu'on domine mal la situation présente qui apparaît comme normale, et même satisfaisante si on se réfère au passé. L'écart entre les besoins ressentis et les besoins réels est particulièrement sensible en ce qui concerne les mesures spécifiques à prendre pour éliminer les causes du décalage par rapport aux aires métropolitaines et pour certains aspects de la politique sociale, essentiellement envers les jeunes.

a) une administration qui n'est pas sans mérite.

Nous avons vu que, plus ou moins tôt, les municipalités s'étaient attaquées à la modernisation des équipements collectifs et s'en étaient donné les moyens. Depuis une dizaine d'années, on se préoccupe de l'assainissement dans les villages, où l'adduction d'eau des écarts (35) est en bonne voie et leur électrification pratiquement terminée. Dans les villes, la mise en place des écoles et des stades est menée à bien pour desservir sans retard les quartiers nouveaux. A Roanne, le parc des logements s'est accru de 70% depuis 1954. 5.464 ont été édifiés entre 1954 et 1965 et 5768 de 1966 à 1973, soit

respectivement 500 et 820 en moyenne par an. 40% l'ont été par l'Office Municipal d'H.L.M., ce qui constitue l'un des taux les plus élevés de France. Parallèlement, les 4 lycées ont été agrandis; 6 groupes scolaires, 5 écoles maternelles et 9 restaurants scolaires ont été ouverts; 3 nouveaux stades, une dizaine de gymnases, une piscine d'hiver et une piscine d'été construits. Le réseau d'égouts est achevé en 1973 et l'augmentation de la consommation d'eau sera assurée par le barrage sur le Rouchain qui a une capacité de 6 millions de m³, établi près du vieux barrage sur la Tâche, à Renaison, qui a une capacité de 3 millions de m³.

La Chambre de Commerce a des services d'accueil aux entreprises et de formation professionnelle. Elle poursuit en même temps que la Ville de Roanne la réalisation des zones industrielles. Les zones actuelles occupent 226 ha. et le S.D.A.U. a retenu 200 ha. supplémentaires pour couvrir les besoins à l'horizon 2000. La municipalité a engagé l'opération de rénovation du secteur de l'Hôtel de Ville, premier élément de l'aménagement d'un centre destiné à répondre au développement des fonctions de service et d'animation. Les projets étudiés à l'occasion de l'élaboration des plans nationaux ou des mesures spéciales envisagées par le gouvernement ne manquent pas. Le dernier en date est le dossier d'agglomération, qui prévoit les équipements en matière de circulation et de transport dans les dix ans à venir (36).

b) l'absence d'une politique systématique de réduction des décalages.

Mais cette gestion honnête qui tient compte de l'élévation du niveau de vie, de la modernisation des techniques et de la croissance économique ne prend pas à bras le corps le problème dominant, celui de l'aggravation des déséquilibres avec les aires métropolitaines. On peut même se demander si ses principales composantes : l'enclavement et la réduction des inégalités qualitatives de l'emploi sont ressenties comme étant les problèmes majeurs.

Le désenclavement passe aujourd'hui par de bonnes liaisons routières, au moins une desserte par voie express. On ne reviendra pas sur l'allure aberrante de la carte des autoroutes qui entourent la région sans la pénétrer, alors que l'aménagement de la R.N.7, qui continue de faire la preuve de son utilité, n'est pas terminé. Le secteur entre le Pin Bouchin et Tarare subsistera vraisemblablement comme goulot d'étranglement entre Roanne et Lyon pendant le 7ème plan. Si l'on s'interroge sur l'attitude des pouvoirs publics, on se rappelle que l'attention de la Chambre de Commerce a été polarisée par le canal jusqu'à ces dernières années et que la décision prise en 1968, de détourner à partir de Lyon l'autoroute Suisse-Océan de son tracé primitif par Tarare, Roanne, Moulins, Montluçon, au profit de l'itinéraire par Clermont-Ferrand est passée inaperçue. Quand bien même les élus auraient été personnellement conscients

de la gravité de la non exécution de l'aménagement de la R.N.7. au cours du 6ème plan, ce qui a motivé une rencontre avec le ministre des transports en juin 1975 et sa venue à Roanne en novembre, jamais ils n'ont alerté l'opinion à ce sujet (37).

Aussi capitale est la résorption des déséquilibres de la structure socio-professionnelle qui entraînent une infériorisation sur les plans technologique et culturel. Tant que l'écrémage de la main d'oeuvre par les départs se fera juste au-dessus du niveau de l'ouvrier spécialisé, les industries à technologie poussée et les services autres que banaux pourront difficilement s'établir dans la région. Il y a également un lien entre la structure socio-professionnelle et le climat "culturel", donc les perspectives de développement. C'est ce qu'a bien montré l'analyse de la Jeune Chambre Economique et du Centre des Jeunes Dirigeants à l'occasion de réflexions sur le plan de "Roanne, ville moyenne" (38). "En effet, y lit-on, l'offre d'emplois de niveau élevé et l'arrivée à Roanne de personnels qualifiés de secteurs variés peuvent entraîner certaines transformations, caractéristiques d'une classe moyenne plus nombreuse :

- présence d'équipements de niveau supérieur en matière de services aux particuliers, d'activités culturelles qui ne peuvent pas subsister à Roanne actuellement, mais qui deviendraient viables en raison de l'accroissement d'un public;

- initiatives d'animation et de participation qui, traditionnellement, émanent davantage des membres de la classe moyenne ;

- enrichissement collectif par apport d'hommes recrutés à l'échelle nationale".

On comprend que le document cité propose la recherche d'une "stratégie de développement qualitatif". La politique menée actuellement reste uniquement quantitative. On s'efforce d'attirer des décentralisations par l'aménagement de zones industrielles et par des aides consenties par les collectivités. Les résultats ont été bien modestes puisqu'entre 1970 et 1974, 750 emplois ont été créés en moyenne par an dans la circonscription ASSÉDIC, soit un taux annuel de 1,57% au lieu de 9,40% pour la France et de 14,10% pour la Savoie. L'examen des zones industrielles réalisées ou en cours de réalisation sur l'agglomération de Roanne conduit certains à penser que les réticences d'hier n'ont pas complètement disparu. Ils mettent en avant une surface totale relativement faible -226 hectares correspondant à 7000 emplois, à raison de 35 emplois en moyenne par ha.-; la dispersion des zones -la plus vaste dépasse à peine 50 ha. ce qui ne permet pas d'accueillir un établissement de grande taille-; et le coût des terrains qui était en 1972 de 25 à 30 francs le m², selon la taille, T.V.A. comprise, soit un prix plus élevé que dans les zones de reconversion houillère ou dans les communes où les collectivités consentent des sacrifices supérieurs.

De toutes façons, les réticences ne s'expriment plus ouvertement et, s'il en subsiste, elles tiennent plutôt aux habitudes acquises qui empêchent de "voir grand" : attachement aux petites unités, à l'équilibre ville-campagne. L'agglomération s'est donc lancée dans la chasse aux usines, mais les zones industrielles sont surtout occupées par des entreprises locales qui se desserrent. Celles-ci recherchent le plus souvent des lots de petite dimension, destinés dans bien des cas à des activités d'entrepôt qui fournissent peu d'emplois. C'est ce que montre la statistique suivante des demandes déposées en 1972 (39).

Lots de	Nombre de demandes	Superficies	SECTEUR SECONDAIRE		SECTEUR TERTIAIRE	
			Desserrement	Création	Desserrement	Création
- de 5.000 m2	16	41.500 m2	22.500	3.000	13.000	3.000
5.000 à 10.000	11	82.000 m2	55.000		20.000	7.000
10.000 à 100.000	12	310.000 m2	110.000	110.000	50.000	40.000
	<u>39</u>	<u>433.500 m2</u>	<u>187.500</u>	<u>113.000</u>	<u>83.000</u>	<u>50.000</u>

Les engagements liés aux aides de développement régional ont porté sur 1.384 postes dans l'arrondissement, pour les années 1972 et 1973. La seule décentralisation importante avec 600 emplois prévus, a été celle de Michelin, qui a profité également de conditions favorables de la part de la municipalité de Roanne. En dépit de leur importance, la modestie des résultats obtenus à la faveur des aides de la zone II n'est pas pour nous étonner (40). Pourtant les cantons d'Amplepuis, Thizy et Tarare en ont bénéficié du 1.1.1971 jusqu'à la fin de ce régime au 31.12.1975 ; elle a été étendue du 1.1.1972 au 30.6.1974 aux cantons de Belmont, Charlieu, Perreux, Roanne, Saint-Germain-Laval et Saint-Just-en-Chevalet et prolongée pour les cantons de Belmont, Saint-Just-en-Chevalet et Roanne plus Le Coteau, jusqu'au 31.12.1975. Finalement, ces aides ont orienté les investissements vers les cantons primés au détriment des cantons non classés : c'est ainsi que pendant cette période, le canton de Saint-Symphorien-de-Lay n'a bénéficié d'aucune implantation extérieure. Par ailleurs, les emplois créés ne modifient pas la structure socio-professionnelle et on peut se demander si l'attraction exercée par Michelin, en accélérant l'exode rural, ne contrarie pas le développement de l'industrie spontanée. L'indifférence des pouvoirs publics envers celle-ci est assez surprenante. Aucune mesure spécifique en sa faveur n'a été étudiée, alors que les aides de la zone II lui sont peu adaptées. Elles excluent les industries agro-alimentaires et impliquent un seuil d'emplois nouveaux en cas d'extension, que les entreprises de ce type atteignent difficilement, au moins à leurs débuts. En fait, la politique quantitative classique ne peut pas résoudre les difficultés propres à la "province". C'est ce que montre l'exemple de Tarare, où elle fut menée

avec dynamisme. Les implantations nouvelles se bornent pour l'essentiel au desserrement de deux entreprises textiles locales. La municipalité qui escomptait un développement rapide de la ville, s'est lancée dans un programme hardi de logements et de viabilité sur le plateau de La Plata. Mais le rythme d'occupation a été si lent que la commune s'est retrouvée en 1971 l'une des plus endettées du département, ce qui a coûté sa place au maire !

De même que l'on parlait encore de canal quand il fallait penser autoroute, l'attention reste accaparée par les usines, alors que l'emploi n'augmente plus aujourd'hui que dans le secteur tertiaire. Les déclarations qui préconisent la décentralisation de services privés et publics sont encore rares. Et pourtant, les ministres ne se font pas faute de détacher dans leur circonscription quelque échelon des grandes administrations parisiennes. Le rôle joué à Thizy et à Néronde par l'extension des collèges techniques du bâtiment montre qu'il y a là une chance de reconversion pour les bourgs et les petites villes textiles. Une infrastructure urbaine même vieillie, dans un cadre de demi-montagne encore fortement humanisée, à proximité de la métropole lyonnaise, constitue un milieu favorable à l'implantation de services d'enseignement et de santé, attachés à l'enfance et aux personnes déficientes et qui n'exigent pas un personnel de haut niveau scientifique : maisons de repos, maisons d'enfants, instituts médico-pédagogiques, classes-nature... et aussi de collèges professionnels, de centres de formation permanente ou de formation des personnels sociaux. Mais l'opinion n'a pas encore saisi que ce pourrait être une vocation nouvelle. A Thizy, les collèges vivent à l'écart. On parle toujours des "gars du centre", conservant ainsi l'ancienne appellation de centre d'apprentissage. Les commerçants en alimentation ne répondent pas aux appels d'offres de l'intendant et ce marché considérable leur échappe. Lorsque pour agrandir, on installe les ateliers dans des usines textiles abandonnées, les gens maugréent. Cette réaction n'est pas propre à la ville. Quand on évoque le problème général, les responsables font grise mine. Ils reprochent à ces établissements de ne pas apporter de patente, à moins qu'ils se défendent que leur région ne soit bonne qu'à recevoir les éclopés !

Le tourisme diffus est une utilisation de l'espace rural qui ne fait que commencer (41). Il semble pourtant bien adapté, autant à une clientèle cultivée, sensible à la sobriété des paysages et au raffinement des témoignages du passé qu'au maintien de nombreux exploitants attachés à l'authenticité paysanne et à la recherche de ressources complémentaires. Un effort de formation, à l'image de celui entrepris par la commission de Tourisme Rural de la Loire, serait nécessaire. L'établissement de pôles d'attraction a été un objectif du Plan d'Aménagement Rural pour les cantons de Monsols, Amplepuis, Lamure et

Thizy (M.A.L.T.), qui a prévu l'aménagement du massif du Saint-Rigaux et le plan d'eau de Cublize. Il s'agit d'une retenue de 40 ha., à 439 m. d'altitude, établie à la faveur d'un étranglement de la vallée du Reins. Le maître d'oeuvre est le S.I.V.O.M. Reins-Trambouze, qui en est au stade de l'acquisition des terrains, et la gestion sera confiée à une société d'intérêts collectifs agricoles (S.I.C.A.). Les installations prévues, outre les aires de jeux, les plages et les bases nautiques, comportent un camping de 200 à 300 places, un caravanning de 150 à 200 places et, éventuellement, un centre de rencontres. Dans les monts du Couchant, c'est la neige qui a fixé les petites stations de la Loge des Gardes et des Noës.

Ailleurs, il reste beaucoup à faire pour mettre en valeur les curiosités naturelles et les témoignages du passé. Sans parler des gorges de la Loire, dont l'exploitation ne pourra être envisagée qu'après la solution des problèmes afférents au barrage de Villereest, l'ensemble monumental de Charlieu et les églises romanes du Brionnais restent largement ignorés. Et pour les quelques interventions des Monuments Historiques, combien de chefs d'oeuvre en péril, comme la très belle église romane de Saint-Martin-la-Plaine, ancienne paroisse rattachée à Semur-en-Brionnais ! Ici, le dégagement du donjon a été entrepris par le Foyer Rural, réduit à peu près aux seules possibilités de ses membres. Les bourgs médiévaux ne manquent pas, mais leur restauration n'est pas envisagée. Roanne et Le Coteau possèdent de très beaux hôtels et auberges des XVIII^e et XIX^e siècles, mais ils souffrent de remaniements utilitaires, quand ils ne sont pas détruits pour faire place à des immeubles modernes. La bibliothèque de Roanne a une collection très riche de livres des débuts de l'imprimerie, dont des incunables, qui dorment dans des caisses. Enfin l'héritage de l'industrie textile du XIX^e siècle - usines bâties comme des maisons ou des églises, machines à vapeur, turbines à eau, matériel, dont l'essentiel continue d'être utilisé jusqu'en 1965 - n'a pas fait l'objet de mesures de préservation et disparaît rapidement sous le pic des démolisseurs ou la masse des ferrailleurs.

On retrouve ici l'aspect culturel. Au delà d'une utilisation touristique, l'attachement au passé entre dans la structuration de la personnalité et n'est pas étranger à la prise en charge des problèmes de développement. Des centres régionaux, comme la Communauté Urbaine du Creusot, qui a créé un Musée de l'Homme et de l'Industrie chargé d'une animation éclatée, ou Angoulême, qui en fait l'axe de son plan "ville moyenne", se sont rendu compte de l'importance fondamentale du fait culturel. C'est dans ce sens que le groupe de travail J.C.E. - C.J.D. a proposé d'orienter ce plan à Roanne (42). Il préconise en effet, outre le développement des moyens de promotion industrielle et tertiaire, la création d'un Centre pour la Formation et la Promotion,

inspiré par le Centre d'Education Permanente et d'Animation Sociale et Culturelle de la ville neuve de Grenoble-Echirolles. Il serait au service d'une organisation concertée de la formation continue à partir du 1% patronal. Celle-ci, en effet, est difficile à mettre en place isolément dans le cadre des petites et moyennes entreprises qui dominent la place. Utilisé aussi pour la coordination des activités des sociétés locales, ce centre pourrait être un relais efficace pour l'information sur les problèmes de la ville et de la région. Cette perspective n'a pas été retenue par la municipalité sauf au niveau d'une étude. Son plan est composé d'un programme classique de percées, parkings, espaces verts, voies piétonnières et travaux de voirie.

c) enfants et jeunes, points faibles des préoccupations sociales.

La référence au passé continue d'inspirer les préoccupations sociales. Les Bureaux d'Aide Sociale fonctionnent dans chaque commune et la Région peut servir de modèle pour l'action en faveur des personnes âgées. Il existait un dense réseau d'hospices souvent tenus par des religieuses. Ils s'humanisent grâce à la suppression progressive des salles communes, et sont doublés par les résidences-foyers, où chaque couple ou personne seule dispose des services collectifs et d'un petit appartement indépendant, meublé à sa convenance. Mais on considère que tout ce qui concerne l'enfant en dehors de l'école reste du ressort des familles, bien que les mœurs et les besoins se soient modifiés et que la part qu'y prenaient les organisations confessionnelles et laïques se soit fortement réduite.

On a déjà noté le paradoxe que constitue l'absence d'un réseau public de garderies dans l'une des villes de France où le taux d'activité féminine (43,8%) est le plus élevé. Selon les statistiques de la Caisse d'Allocations Familiales, 28,3% des femmes chargées de famille de l'agglomération exercent une activité à temps complet et 5% à temps partiel. 40% des enfants de 0 à 3 ans, soit 1500 environ, ont leur mère qui travaille au dehors. Ce pourcentage tombe entre 25 et 27% aux autres catégories d'âges, car les femmes abandonnent généralement leur emploi au second enfant (43). Alors qu'à Troyes, autre grande place de la bonneterie, la ville a mis en place en douze ans, six crèches collectives fréquentées par 230 enfants et un système de crèches familiales, fréquentées par 160 enfants. Il faut attendre l'automne 1975 pour que la municipalité de Roanne définisse une série de mesures. Elle décide, à l'automne 1975, l'installation de mini-crèches qui peuvent recevoir 12 à 15 enfants dans des appartements ou pavillons acquis à cet effet et dont le coût de fonctionnement est bien inférieur à celui de la crèche classique (44). Parallèlement, elle verse des subventions aux familles qui utilisent les services de gardiennes agréées, ce qui représente la légalisation de la pratique courante de la garde à domicile.

Au Coteau, la question des crèches est alors mise à l'étude, mais ne l'est pas encore à Mably ni à Riorges. Pour les garderies et les loisirs des 12.000 enfants de 5 à 14 ans, il n'existe que trois centres sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales et les permanences assurées dans certaines écoles maternelles et par les instituteurs le mercredi. Le nombre des centres sociaux est insuffisant, et ils sont surtout fréquentés par les milieux aisés, ce qui amène à souhaiter la formule des clubs de rue et l'aménagement d'espaces de jeu. Les innombrables sociétés, surtout sportives, dont les dépenses sont en partie couvertes par des subventions, reçoivent un grand nombre d'enfants et leurs dirigeants déplorent d'avoir à faire plus de garderie que d'initiation (45).

La situation est la même en ce qui concerne les adolescents et les jeunes. Le problème social se pose avec acuité dans les quartiers de grands ensembles et pour ceux qui n'ont pas reçu une scolarisation régulière ou continué des études après 14 ans : on en comptait encore un sur trois en 1968. S'il n'existe pas à Roanne de véritables bandes organisées, qui mettent en cause la sécurité des gens comme dans la banlieue parisienne, mais plutôt de petits groupes épisodiques qui commettent des actes de vandalisme ou provoquent des bagarres dans les bals, le nombre des délits mineurs est particulièrement élevé, puisque 40% des délinquants présentés en 1972 devant le Juge des Enfants de Saint-Etienne étaient originaires de l'agglomération. Le journal égrenne chaque semaine la liste des vols avec effraction, parfois avec la complicité de majeurs, vols d'automobiles et de cyclomoteurs, vols à la tire. On constate aussi la turbulence caractérisée par le grand nombre d'irréductibles, c'est-à-dire de jeunes résistants à toutes les mesures d'éducation qui leur sont proposées et un nombre assez élevé -une dizaine- de "communautés", généralement installées dans des fermes délaissées des environs, dont elles remettent les terres en valeur (46).

A Roanne, l'effort officiel a porté sur deux ou trois maisons de quartiers subventionnées, sur une maison des jeunes qui a fermé en 1972 quand, au moment des vacances, les "bandes" ont remplacé la jeunesse scolaire, et sur un Foyer de Jeunes Travailleurs, provisoirement fermé et qui rouvrira suivant une formule proche de l'hôtel. Dans pas mal de petites villes et de communes rurales, des bénévoles ont mis sur pied des clubs de jeunes. La municipalité leur a fourni un bâtiment et des aides matérielles, mais ne consent pas à verser de subventions de fonctionnement. Aussi ces clubs connaissent une activité en dents de scie et finissent par disparaître, quand l'équipe de départ se dissocie ou ne se renouvelle plus. Les responsables sont conscients du manque d'activités créatrices et culturelles, mais considèrent un peu celles-ci comme un luxe, comme une activité qui doit passer après les autres (47).

2 - *L'esprit de clocher.*

Choisis et exerçant leur mandat à l'intérieur des cadres administratifs : la commune, l'arrondissement, le département, les élus continuent à les considérer comme les circonscriptions privilégiées d'intervention, même si souvent la vie réelle fait bon marché de limites tracées il y aura bientôt deux siècles, dans un pays d'économie traditionnelle. Il faut dire que leurs mandants tiennent encore beaucoup à la commune qui, bourg manufacturier ou village agricole, a conservé une grande autonomie jusqu'à la crise de 1955, au point que des villages ont été érigés en communes dans les années quarante : ainsi Chausseterre, détachée de Saint-Marcel d'Urfé, dans le canton de Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Edmond, détachée de Saint-Maurice-les-Châteauneuf, dans le canton de Chauffailles. Le cadre de droit du département s'est imposé par les habitudes et les obligations de déplacements qu'il a créées, alors que la Région de Roanne, cadre de fait, apparaissait comme la trame si naturelle des relations qu'on n'avait pas conscience des solidarités qui s'y nouaient. Aussi ne va-t-il pas de soi de la considérer comme cadre intermédiaire de planification et de concertation ^{adapté} aux dimensions et aux confrontations de notre temps.

a) le refus des fusions de communes.

La région connaît la même situation que le pays dans son ensemble : la commune n'a plus la taille suffisante pour être une unité de gestion satisfaisante. Dans l'arrondissement de Roanne, une commune sur 3 a moins de 350 habitants et une sur 2 moins de 500. 33 communes sur 116 disposaient en 1971 d'un budget inférieur à 10 millions de francs anciens, soit le revenu annuel d'un ménage aisé, et 6 communes sur 10 disposaient de moins de 20 millions, soit le prix d'un appartement en ville ! La commune rurale ou de banlieue n'est plus une unité économique, car beaucoup de ses habitants tirent leur revenu de l'extérieur. La population qui subsiste à la campagne flotte dans des finages trop vastes, alors que l'habitat chevauche les limites communales dans les agglomérations urbaines, où la ville-centre qui a les ressources manque de terrains.

Mais les habitants restent attachés à cette cellule de base et les édiles ne prétendent pas partager le pouvoir avec leurs voisins. La loi du 16.7.71 sur les regroupements est pratiquement restée lettre morte. Entre communes rurales, il n'y a eu qu'un cas près de Roanne, la fusion de Saint-Maurice-sur-Loire (213 habitants) avec Saint-Jean-le-Puy (508 habitants), qui s'en était détachée au début du siècle. Cours qui avait proposé la fusion aux villages de sa zone d'influence : La Ville, Mardore, Pont-Trambouze, Sévelinges, Le Cergne, n'a recueilli l'accord que de la première. Pour le "grand Roanne", dont l'administration avait souhaité la constitution, aucune tractation sérieuse n'a été engagée, devant le refus des maires du Coteau, de Riorges et de Mably.

Dans la commune suburbaine de Villereest, un referendum a désavoué le conseil municipal qui avait engagé les pourparlers. Il y a eu semblable échec pour Tarare. Quant à Thizy et Bourg-de-Thizy, villes jumelles qui s'interpénètrent, mais qu'opposent de vieilles rivalités entre la petite capitale bourgeoise et la cité ouvrière et paysanne, le seul mot déclenche les passions et on a pensé sérieusement faire garder le tombeau d'un thyzerot, apôtre de la fusion, qui a été enterré à sa demande au cimetière de Bourg-de-Thizy. Bien souvent la commission des élus n'a rien fait pour favoriser les choses, comme dans la Loire, où elle a refusé la demande de Bussièrès et de Sainte-Agathe-en-Donzy, qui avaient accepté le mariage de raison pour profiter des bonifications de subventions. La forme la moins contraignante du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (S.I.V.O.M.) a fait davantage d'adeptes. Ici encore, le Beaujolais Textile montre l'exemple avec le S.I.V.O.M. du Haut-Beaujolais pour le canton de Monsols et le S.I.V.O.M. Reins-Trambouze, qui groupe toutes les communes du canton de Thizy et d'Amplepuis, sauf La Chapelle-de-Mardore. Dans l'arrondissement de Roanne, trois se sont constitués : celui des Bois Noirs et des Monts de la Madeleine qui regroupe Saint-Priest-Laprugne, Chausseterre et La Tuilière ; celui du canton de Saint-Symphorien-de-Lay et le dernier en date, celui de la Côte Roannaise, pour 11 des 13 communes du canton de Saint-Haon-le-Châtel. Leur fonctionnement est lourd, mais ils présentent l'avantage d'un exécutif commun (48). Souvent, ils se bornent à la construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères. Leur signification n'est réelle que lorsqu'ils servent de support à l'exécution d'un P.A.R., ce qui est le cas du M.A.L.T.^{et} de la Côte Roannaise.

b) les réticences envers les plans d'aménagement.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la nécessité des plans d'aménagement pour conduire de façon logique et efficace les étapes du développement d'un secteur spatial, qu'il soit rural ou urbain, surtout à la suite d'une mutation économique, qui rend extrêmement fragiles les équilibres anciens. Et pourtant le plan d'aménagement est certainement la procédure la plus étrangère à la mentalité traditionnelle. En effet, il oblige à une rupture avec le passé et à une vision prospective à long terme. Pluricommunal, il ne peut être exécuté que par une volonté commune, qui conduit à un abandon partiel de souveraineté. Rompant avec le laisser-faire il oblige au respect des disciplines, en particulier sur le plan foncier

La plupart des communes de la Région de Roanne restent à l'écart de toute action globale d'aménagement et, à Roanne, son élaboration n'a été entreprise que sous la pression de la législation. Le plan d'urbanisme a été provo-

d'Aménagement de l'Ensemble Urbain de Roanne a été demandé par le Préfet de Région, lors d'une réunion tenue à Roanne le 4 Mars 1969. Le schéma publié par l'équipe technique, après consultation de l'Association pour l'Etude du Schéma Directeur de l'Agglomération de Roanne (A.E.S.D.A.R.) (49), a été contesté le jour de sa présentation officielle en janvier 1974. En juin 1976, il ne semble pas qu'un projet définitif ait été adopté et, en tout cas, les P.O.S. ne sont pas publiés. D'ailleurs la volonté de ne pas être lié par un texte est sous-jacente à toutes les directives énoncées. Elles sont conçues non pas "pour imposer un modèle rigide et définitif, mais pour inciter les décisions partielles à s'ordonner entre elles en respectant les chances d'avenir". Certains regrettent que sur bien des points, ce schéma ne fasse qu'entériner des situations existantes et ^{qu'}en quelque sorte, il ne se dégage pas assez de contraintes léguées par le développement spontané. Quoiqu'il en soit, le préalable à toute exécution du schéma est un minimum de gestion commune, que l'on voit mal se dégager dans les conditions actuelles, puisque l'ensemble de l'agglomération ne dispose pas de S.I.V.O.M. (50).

Le Beaujolais Textile est comme à l'habitude mieux placé. Tarare et Amplepuis ont disposé assez tôt de plans d'urbanisme. Un P.O.S. est à l'étude à Cours. Mais il ne semble pas que le Plan d'Aménagement Rural (P.A.R.) du M.A.L.T. aille au delà de recommandations générales et de réalisations ponctuelles et débouche sur la délimitation de zones. C'est finalement dans la Côte Roannaise que l'expérience est poussée le plus loin. Le P.A.R. a été présenté en octobre 1975 et le S.I.V.O.M. créé le 18.5.1974 le dote d'un exécutif. Il a été établi à l'initiative des communes et la population a participé aux réunions des commissions. Il groupe les trois communes de montagne du canton de Saint-Haon, les communes de la Côte, d'Ambierle à Saint-Alban-les-Eaux et une commune de plaine, Saint-Germain-l'Espinasse, qui possédait déjà un plan d'urbanisme. Cet esprit de décision s'explique sans doute par la gravité des problèmes posés par la proximité de Roanne. Le grand nombre des paysans-ouvriers a dévitalisé l'économie locale et la multiplication récente des résidences principales de gens qui travaillent dans l'agglomération rogne ce qui subsiste du vignoble et réduit les villages au rôle de banlieues-dortoirs. Le plan prévoit la relance du commerce et de l'artisanat locaux, le développement du tourisme et l'implantation de petites et moyennes entreprises. Le maintien d'une "coupure verte" qui fasse écran avec l'agglomération roannaise et la préservation du vignoble obligent à un zonage strict (51). Le P.A.R. débouche sur l'approbation des P.O.S. particulièrement délicats à établir dans les communes rurales, puisque la valeur vénale d'une parcelle peut varier.....

de un à dix selon son classement. L'étude est déjà très poussée à Saint-André d'Apchon, où la municipalité^a recherché des possibilités de péréquation. Mais elle se heurte soit au peu d'empressement de l'administration pour la mise en pratique de la loi de 1937 sur la taxe d'urbanisation (52), soit au manque de moyens financiers pour la constitution de réserves foncières, sur lesquelles les propriétaires dont les terres se trouvent en zone agricole pourraient obtenir des parcelles constructibles. La réussite du P.A.R. est liée au maintien de la cohésion du S.I.V.O. M. sur cette question, car les municipalités planificatrices risquent de voir les constructions nouvelles s'établir sur le finage des communes laxistes et de faire les frais de l'opération. De bons observateurs pressentent que les élections municipales de 1977 se feront sur l'acceptation ou le refus des P.O.S.. Cette préoccupation restera bien étrangère à la plus grande partie de la région, qui en ignore pratiquement les termes. En effet, le plus souvent, les efforts concertés d'aménagement sont au point mort. C'est le cas de Charlieu, dont l'agglomération qui s'allonge de Saint-Denis-de-Cabanne à Pouilly dépasse pourtant 10.000 habitants. On a parlé d'un "plan d'aménagement de la basse vallée du Sornin", mais l'urbanisation gênée d'ailleurs par l'imbrication des limites administratives, qui réduisent la ville-centre à un petit territoire, n'obéit à aucune conception d'ensemble.

c) l'absence de prise de conscience des solidarités régionales.

L'aménagement de l'espace à l'échelon de base, celui du pays et de la ville moyenne est donc en retard. Mais il ne suffirait pas, car il doit s'harmoniser avec un projet d'ensemble pour la Région de Roanne. Or on ne la considère toujours pas comme une unité d'aménagement, quoique avec 2.500 km², 220.000 habitants et une économie diversifiée, elle soit adaptée aux normes de notre temps, surtout si sont prises en compte les solidarités structurelles qui l'unissent au reste du Beaujolais Textile. Cette conception ne procède en rien d'un quelconque particularisme, mais de la recherche de relations équilibrées, qui ménagent au dynamisme de la métropole lyonnaise, des points d'appui solides et cohérents à l'intérieur de la "province" comprise dans sa zone d'influence.

La reconnaissance du Roannais comme unité socio-économique ne va pas sans difficultés, car elle répond à une situation nouvelle. Pendant les belles années de la fin du XIX^{ème} siècle et les périodes prospères de ce siècle, la cohésion du Roannais n'avait pas été défendue, car Roanne construisait sa région grâce à un certain nombre de mécanismes internes, la fabrique, la banque, le réseau local de chemin de fer puis de cars, qui reproduisaient en réduction ceux qui ont constitué la région lyonnaise. Maintenant que son dynamisme est en recul, les relations internes se dévitalisent. Mais les pragmatiques qui façonnent son devenir ont tendance à chercher les solutions aux difficultés

nées du décalage, dans les recours aux forces économiques dominantes qui rayonnent des métropoles et dans le recours à l'Etat. Si cette indifférence à l'échelon régional vécu peut s'expliquer pour le secteur privé, le correctif devrait venir des pouvoirs publics.

Ceux-ci continuent de faire du département une unité économique et une unité de programmation. C'est à l'intérieur de ce cadre qu'élus et fonctionnaires se rencontrent, donc se connaissent, étudient les problèmes et effectuent les marchandages au moment de l'attribution des crédits. De plus en plus, la carte de l'utilisation des services publics qui se multiplie et se diversifie se calque sur la carte administrative et nous avons vu l'effet négatif que l'équipement des secteurs limitrophes de l'arrondissement de Roanne avait sur le rayonnement de la ville. La limite administrative devient une barrière et on ignore ce qui se passe de l'autre côté. Le canton de Chauffailles, qui a connu les mêmes problèmes de reconversion que les cantons voisins de Belmont et de Charlieu, n'a pas bénéficié des avantages de la zone II, parce qu'il était situé en Saône-et-Loire. Les confins finissent par devenir des esquisses de marches frontalières. Les axes de grande circulation s'y rétrécissent en goulets d'étranglement. C'est le cas de la route de Roanne à Villefranche, dont l'élargissement se fait attendre dans le département de la Loire et cela risque d'être le cas de la R.N.7 dans le département du Rhône, entre le col du Pin Bouchin et Tarare. Les routes d'intérêt local sont mal reliées entre elles. Les utilisateurs de services publics situés dans le département limitrophe ont du mal à obtenir les avantages auxquels ils ont droit : il en fut ainsi jusqu'à une date récente, pour les subventions aux transports scolaires des enfants du canton de Belmont, assignés à fréquenter le C.E.S. de Chauffailles.

L'entité départementale finit même par dissimuler l'existence de la région vécue et de ses problèmes spécifiques. C'est le cas dans le département de la Loire, où le seuil de Neulise sépare deux parties qui ont peu de relations entre elles : le "nord" et le "sud". Il était à peu près inévitable que le sud, de par le poids économique de la région stéphanoise et de par l'influence de ses représentants qui ont toujours su atteindre une audience nationale, de Pinay à Claudius Petit hier à Neuwirth et Durafour aujourd'hui, en vint à imposer sa suprématie. Le plus curieux est qu'inconsciemment, les représentants du nord finissent par trouver cette prépondérance conforme à l'intérêt général. Ainsi, l'ancien maire du Coteau, président de la Délégation Permanente et premier vice-président du Conseil Général jusqu'à sa mort en 1975, qui fut un gestionnaire compétent et tenace, répond à un de ses confrères qui regrettait que l'itinéraire Lyon-Saint-Etienne-Clermont-Ferrand eût été préféré pour l'autoroute au tracé de la R.N.7 : "ce dont nous devons nous réjouir, c'est que cette autoroute passe chez nous, et elle aurait pu passer ailleurs" (53).

Le risque d'absorption était plus grand pour le Haut-Beaujolais, unité structurelle qui n'est pas perçue comme une unité vécue, puisqu'il est partagé entre les zones d'influence de Roanne et de Lyon, soit directement, soit par l'intermédiaire de Villefranche et de Tarare. D'ailleurs il ne forme qu'une petite partie du Rhône, ne regroupant que 4% de la population et l'administration tend à faire prévaloir l'appellation d'"Ouest Lyonnais". Pourtant, si on voit rarement évoquées les solidarités avec la Région Roannaise, la recherche de solutions adaptées apparaît plus nettement que dans la Loire. Des démarches communes au moment des crises ; la participation de la population à l'élaboration du P.A.R. du M.A.L.T. ; le souci d'attirer les grands axes de circulation pour qu'ils desservent le débouché des vallées du Reins et de la Trambouze, témoigné par exemple par le projet de tunnel routier sous les Sauvages, présenté par le Docteur Vinson, député de 1967 à 1968, rendent compte de cette volonté. Cette prise de conscience locale rejoint celle de l'ensemble des parties "rurales" du département, inquiètes du poids énorme de l'agglomération lyonnaise. La population de la seule unité urbaine forme les trois quarts de la population du département et sa croissance de 1962 à 1968 a été supérieure à celle de l'ensemble du département. Pour empêcher qu'elle ne fixe l'essentiel des investissements, le Conseil Général a envisagé en 1972 la discussion de deux budgets distincts. Dans le même esprit, le Comité d'Expansion du département du Rhône, présidé par l'ancien maire et député de Tarare, Joseph Rivière, consacrait son activité à la réalisation de plans d'aménagement "ruraux". Mais la coalition de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Ville de Lyon a entraîné sa dissolution en juillet 1975.

Cependant, les cantons textiles ne se sont pas dotés d'une organisation commune avec la Région Roannaise, qui aurait pu être un comité d'expansion. La solidarité d'intérêts est-elle même perçue ? C'est à Cours qu'elle l'est le mieux et ce n'est pas surprenant. Les contraintes du relief continuent d'orienter sur Roanne transports lourds et déplacements des personnes. D'autre part le dynamisme de l'industrie spontanée et une politique hardie d'équipements menée par la municipalité élue en 1971 n'ont pas empêché le déclin continu de la population (54). Les responsables font l'expérience que, en dépit de la pollution, de l'encombrement de la circulation et de l'anonymat des grands ensembles, l'"infernale" métropole est plus attirante que la petite ville entourée de verdure, donc que le niveau de vie prime la qualité de la vie et que la question se pose en terme de confrontation de la "province" et de la métropole. Mais comment organiser son morceau de "province", quand la ville-centre défend mal sa cause et que la force des choses fait de plus en plus basculer "l'Ouest Lyonnais" dans l'orbite de la métropole ? Dès 1971, la

Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarare décide de fusionner avec celle de Lyon. Faute d'être desservie par une voie express, les cantons de Thizy et d'Amplepuis cherchent à être reliés plus aisément à Lyon, grâce à l'amélioration du C.D.13 par le col du Pilon. La mise à quatre voies de la R.N.7 de Lyon à Tarare modifiera rapidement les choses, dès que la conjoncture redeviendra favorable. La zone de desserrement de Lyon qui s'arrête aujourd'hui à l'Arbresle va pouvoir annexer la région de Tarare, qui ne sera plus qu'à une demi-heure du tunnel de Fourvière. Les chances de reprise d'un développement autonome sont d'autant plus minces que Roanne, maintenue dans son isolement par l'étranglement de la route jusqu'au Pin Bouchin s'enfoncera dans la "province".

La nouvelle collectivité territoriale qu'est devenue la région est théoriquement le cadre, où les ensembles homogènes, séparés par des limites départementales artificielles, peuvent se reconstituer. On pourrait envisager que l'entité Roannais-Beaujolais Textile, fût, au même titre que les vallées internes des Alpes du Nord (55), le Vivarais..., un partenaire "provincial" des métropoles dans la perspective d'un développement harmonieux de la Région Rhône-Alpes. Mais ce n'est pas leur promotion en tant que conseillers régionaux qui va modifier les conceptions des responsables et les conduire à rechercher un aménagement fondé sur la distinction et la complémentarité des types d'espaces.

3 - les notables prisonniers de leur propre système.

Certes on a pu noter des sursauts dans la représentation issue du suffrage universel. Autour de 1955, des municipalités préoccupées de moderniser le cadre de vie ont été mises en place dans les villes les plus importantes. Après la crise, une réaction profonde se fait jour dans les secteurs les plus archaïques, qui ont été les plus malmenés par l'évolution économique.

Ces sursauts pouvaient difficilement aboutir parce que les responsables n'ont pas pu, su ou voulu associer l'opinion à la conduite des affaires. Comme on n'a pas donné aux habitants les moyens d'être informés réellement et de participer, ceux-ci se retrouvent dans la situation des membres d'une société rurale, où les décisions sont apportées de l'extérieur. Faute d'être invités et initiés à prendre du recul et à opérer un jugement sûr par rapport à leur situation, ils s'en accommodent le plus souvent en se réfugiant dans l'égoïsme et la passivité ou bien ils se "défoulent" par des bouderies ou des flambées de violence qui ne sont pas constructives. Ces comportements se constatent d'ailleurs bien au delà de la Région : le vignoble languedocien ressemble fort en la matière à nos pays d'embouche !

Si bien disposé que soit le notable au départ, il est conduit par la logique même du système à s'enfermer dans son isolement et à ne pas remettre en cause les fondements de l'économie et de la société traditionnelles. Ceux qui au début ont réagi contre une gestion avare de moyens et sans perspectives à long terme, ont dû pour s'imposer, expliquer, traiter les électeurs en responsables. Mais la multiplicité et la complexité de leurs tâches amènent les élus à négliger l'information et la concertation. Par ailleurs toute recherche de la croissance bouleverse des équilibres, accroît les inégalités, remet en cause les routines et risque de leur aliéner des fractions de l'électorat.

Aussi les responsables régionaux ont-ils le souci d'atténuer les répercussions des difficultés économiques plutôt que de s'attaquer à leurs causes. Après la crise de 1965, ils sont intervenus pour le classement de la région en zone II. A chaque période de chômage, ils sollicitent l'embauche de travailleurs masculins à l'Arsenal, la mise à la retraite anticipée de travailleurs âgés avec garantie de ressources. Leur préoccupation dominante est de rassurer. Cela les conduit à refuser toute analyse globale, qui ne peut que conduire à la mise en évidence des archaïsmes et des déséquilibres croissants. Si une telle analyse est présentée, ils la qualifient de pessimiste. Faute de résoudre les problèmes au fond, les élus sont amenés à multiplier les interventions de détail pour obtenir investissements ou subventions, quitte à développer une mentalité d'assisté. Ils passent autant de temps à faire savoir qu'à obtenir et sont parfois tentés par les opérations de prestige, qui masquent l'insuffisance des réalisations courantes. Enfin, ils sont tentés de se comporter comme les "assistantes sociales" de leurs électeurs. Leurs interventions vont alors du menu service, dans le cas du conseiller général qui profite des sessions pour ramener les cartes grises des bureaux de la préfecture, à la mesure personnalisée obtenue du pouvoir.

Un jour cependant, la réalité se révèle : les usines ^{qui} ferment, les "villages" à l'abandon, une autoroute détournée de son itinéraire initial, les crédits affectés à une autre région, un projet imposé par l'administration. Les élus se trouvent placés devant des choix qui ont été faits à leur place, imposés par des coalitions puissantes d'intérêt. Le pouvoir leur échappe, mais comme ils le soutiennent, ils en sont solidaires. Ils ont alors une réaction de défense résignée, qui s'accompagne souvent d'une analyse pertinente et fort lucide des causes et de la gravité de la situation, mais on se garde bien de trop insister de peur d'indisposer (56). La bourgeoisie de la cotaine a accepté sa défaite. Les responsables peuvent aussi accepter la défaite de leur région.

NOTES CHAPITRE III B, Le poids du passé

- (1) Alain PEYREFITTE, Quand la Chine s'éveillera, Le Livre de Poche, 1975, t.II, p. 148
- (2) Janine RENUCCI (30), Corse traditionnelle et Corse nouvelle, Audin, Lyon 1974, 454 p., p. 292
- (3) Placide RAMBAUD (28), Société rurale et urbanisation, Le Seuil, 1969, introduction p. 7-17
- (4) voir livre I p. 298
- (5) L'ESSOR, 12.12.1975, Pas de crèches collectives, mais d'autres formes d'aide aux familles
- (6) Françoise CROUZET, Saint-Nizier d'Azergues, 52 p. 1966, mémoire annexe de D.E.S., I.E.R. Lyon
- (7) Henri MENDRAS (23), La fin des paysans, Armand Colin, Collection U 2, 1970, 306 p., introduction, p. 15
- (8) Chantal DEROCHE (109), Etude des cantons de Belmont-de-la Loire et de Chauffailles, D.E.S., mémoire principal 1962, I.E.R.
- (9) Michel BARNAUD (135), Le Charollais, p. 42
- (10) ROANNE, PRESENT, FUTUR, ⁽⁶⁸⁾ n° 6, 3° et 4° trim. 1975, p. 35
- (11) Pierre JOVIN, Chronique : les Notables, in ⁽⁷⁰⁾ L'ESSOR, 26.12.1975
- (12) R. KHERUMIAN, A. SILBERMANN et J. BROISIN, Groupes sanguins A B O et Rh (D) dans la région de Roanne, in TRANSFUSION, tome IX, n° 2, 1966, p.115-121. En dépit du fort pourcentage d'autochtones, la répartition des groupes sanguins est peu différente de celle constatée en France.
- (13) Roger DAILLE, La pratique religieuse dans l'agglomération de Roanne, Institut de Sociologie, Facultés Catholiques de Lyon, 24 p. dact., 1956
- (14) CONNAISSANCE DU ROANNAIS, La rentrée scolaire 1973 dans l'arrondissement de Roanne, 3ème trimestre 1973, p. 28-31.
Le pourcentage d'élèves dans l'enseignement libre (20%) est le même dans l'enseignement pré-élémentaire et primaire, car beaucoup d'écoles de village ferment, que dans l'enseignement secondaire où il ne peut pas suivre le rythme de développement de la scolarisation.
- (15) Jean-Marie MAYEUR, chroniques "l'Histoire" dans "Le Monde". Voir par exemple : l'Eglise dans le monde moderne, Le Monde, 11-12 janvier 1976, p. 15
- (16) Michel BARNAUD (135), p. 43-45
- (17) voir livre I, p. 303-307
- (18) C.C.I. DE ROANNE ⁽⁵⁹⁾, compte-rendu de la réunion de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Rhône-Loire, 4.7.1968, annexe I, séance du 8.7.68
- (19) Créée en 1940, l'Union Patronale du Roannais, précédemment dénommée "Comité interprofessionnel de l'industrie de Roanne et la Région", est l'organisme patronal représentatif de l'ensemble de l'industrie de la Région roannaise.
Elle regroupe les syndicats et groupements patronaux professionnels structurés sur le plan local, ainsi que les entreprises qui ne disposent pas d'une organisation professionnelle locale, soit actuellement : 13 syndicats ou groupements professionnels couvrant les principales branches d'activité (Maille, Textile, Métallurgie, Bâtiment, Blanchisseurs-teinturiers Tuiles et briques, etc) ; 31 entreprises professionnellement isolées et adhérant à titre individuel.
Elle est dirigée par un Comité Directeur de 14 membres, dont le président est secrétaire de la C.C.I. Elle assure la représentation patronale au sein des organismes socio-économiques de la Région roannaise.

Outre les élections à la C.C.I., elle organise et présente les listes patronales aux élections du Tribunal de Commerce, aux ~~conseils de prud'hommes~~, désigne les représentants patronaux siégeant au nom du C.N.P.F. dans les conseils d'administration des organismes de Sécurité Sociale, de l'A.S.S. E.D.I.C., de la C.I.R.R.E.S., etc; au total 102 représentants patronaux siègent dans différents organismes.

Elle intervient ès-qualité, auprès des pouvoirs publics, des établissements et organismes publics ou semi-publics, des collectivités locales ou départementales sur tous les problèmes concernant l'industrie et présentant un caractère interprofessionnel et local. Elle assure les liaisons interpatronales avec les instances patronales régionales (U.P.R.A.) ou nationales (C.N.P.F. - F.A.R.). Elle coordonne enfin et met en oeuvre les activités patronales locales. Ont été ainsi créés sous son égide : le Comité Interprofessionnel du Logement de Roanne et la Région (C.I.L.R.), l'Association interprofessionnelle interentreprise de service médical et de service social, le Centre Interprofessionnel de Productivité (C.I. PRO) et plus récemment, l'Association Roannaise de Formation Permanente (A.R.F.O.P.)

LE PAYS ROANNAIS, 25.4.75, l'Union Patronale du Roannais et la situation de l'emploi dans notre région.

- (20) JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE ET CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS, Dossier ville moyenne Roanne, juil. 1975, 21 p. dact.
- (21) CENTRE DE RECHERCHE DE L'INDUSTRIE D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE (140) La place de l'institution communale..., p. 52
- (22) Pour la composition des conseils municipaux et les finances communales, la documentation nous a été fournie par les services des sous-préfectures de Charolles, Roanne, Villefranche-sur-Saône, conformément aux questionnaires soumis à Messieurs les Sous-Préfets.
SOUS-PREFECTURE DE ROANNE, Situation financière des communes d'après les budgets primitifs pour l'année 1971, statistiques par cantons, 12 p. dact.
Claude CRETIN, La fiscalité communale dans la Loire, carte 8 et notice 14 p. , déc. 1973, C.I.E.R. STRUCTURES REGIONALES UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE.
- (23) Jusqu'à la récente réforme des finances communales, le budget de fonctionnement est alimenté principalement par les *centimes additionnels*. Leur *valeur ou principal fictif* résulte de l'évaluation des capacités contributives des habitants par les "quatre vieilles" : contribution foncière des propriétés non bâties, bâties, contribution mobilière et patente. Le *centime* vaut 1 pour 100 du principal. Le conseil municipal vote le *nombre des centimes* selon ses besoins.
- (24) Voir livre I, p. 307-310
- (25) Voir LE PAYS ROANNAIS des 12, 19 et 26 mars 1971
- (26) Jean-Pierre HOUSSEL, Cours, la rénovation d'une petite ville textile du Haut-Beaujolais, R.G.L. 1975, n° 3, p. 293-298
- (27) LA VOIX SOCIALISTE DU ROANNAIS, juin 1968 et LE POING ET LA ROSE, supplément à Combat Socialiste n° 13, 8 p., L'avenir de la Région Roannaise, p. 2-3
- (28) M.A.L.T. (47), Propositions pour le plan d'aménagement rural du nord-ouest du département du Rhône, 7 cahiers, mai 1972.
- (29) C.J.D. SECTION DE ROANNE, Note d'information sur l'Association pour l'Eta- blissement du S.D.A.U. de l'Agglomération Roannaise, 16 nov. 1970, 5 p. dact.
- (30) A.E.S.D.A.R. (61), Schéma d'aménagement de l'ensemble urbain roannais, 3 cartes plus document, 99 p., sans date (1974).

- (31) LE PAYS ROANNAIS, 31 oct. 1975, Assemblée Plénière de la C.C.I. de Roanne :
"Le Préfet de la Loire est intervenu longuement pour confirmer les décisions de réalisation...de la déviation Est de Roanne et de son caractère d'autoroute de détournement à péage"
(hh)
- (32) DEPARTEMENT DE LA LOIRE, RAPPORTS AU CONSEIL GENERAL, session du 7.3. et du 15.5 1972, 223 p., p. 26 et ss.
- (33) Le retentissement de cette information apparaît dans les délibérations des conseils municipaux sur l'enquête d'utilité publique et les prises de position de différentes associations. Voir LE PAYS ROANNAIS du 30.1 .1976
- (34) Le CENTRE D'INFORMATIONS ET DE RECHERCHES DU ROANNAIS a publié deux cahiers :
(5) La situation actuelle du Roannais, nov. 74, 35 p. dact.
(6) Les jeunes dans le Roannais : réalités, problèmes, besoins, Juin 75
50 p. dact.
- (35) Jean-Pierre HOUSSEL, L'approvisionnement en eau dans le département de la Loire, in R.G.L., n° 3, 1972, p. 327-330
- (36) voir par exemple L'ESSOR du 20/2/76.
- (37) LE PAYS ROANNAIS, Le dossier routier du Roannais présenté et commenté par le C.I.R.R., 12/12/75.
- (38) JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE ET CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS, Dossier ville moyenne de Roanne, synthèse des travaux, 21 p. dact., sans date (Juil.75), p.4
- (39) C.C.I. DE ROANNE, Rôle accueil des entreprises, in Séance du 14/12/1972, p.5
- (40) voir livre II, p.32
- (41) voir livre II, p.197 et 200
- (42) J.C.E et C.J.D., voir note (38), p.6-11
- (43) La situation des familles et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales. p. 3-9, in C.I.R.R., Les Jeunes dans le Roannais.
- (44) La mini-crèche, une expérience à tenter, in LE PAYS ROANNAIS, 31/10/1975.
- (45) Petite enfance et enfance dans l'agglomération roannaise, p.19-22, in C.I.R.R., Les Jeunes dans le Roannais
- (46) Délinquance et turbulence dans le Roannais, p .10-18, in C.I.R.R., Les Jeunes dans le Roannais.
- (47) Les activités socio-culturelles dans le Roannais, p.33-36, in C.I.R.R., Les Jeunes dans le Roannais.
- (48) CONNAISSANCE DU ROANNAIS (46), Les fusions et regroupements des communes, n° 5, 3ème trim. 1972, p.33-35
- (49) A.E.S.D.A.R.(64) Schéma d'aménagement de l'ensemble urbain Roannais, 99 p. + 3 cartes (schéma de l'état actuel, schéma de l'étape 1985, schéma 2000), sans date (1974)
- (50) Roland DENIS, Le schéma d'aménagement de l'ensemble urbain roannais, in LE PAYS ROANNAIS, 28/2/75
- (51) Roland DENIS, Le P.A.R. de la Côte Roannaise est né officiellement, in LE PAYS ROANNAIS, 31/10/75
- (52) Le Code Général des Impôts, permet aux communes ayant dressé un plan d'aménagement de lever une taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties. Mais cette disposition qui date de 1937 n'a été appliquée que dans 24 communes. Elle ne figure plus dans le Code des Impôts de 1976. La taxe d'urbanisation préparée par Edgar Pisani et instituée par la Loi des Finances de 1970 n'est pas mise en application.

- (53) DEPARTEMENT DE LA LOIRE, Sessions du Conseil Général du 7 mars et du 15 mai 1972, 223 p., p.183
- (54) Jean-Pierre HOUSSEL, Cours : la rénovation d'une petite ville textile du Haut-Beaujolais, in R.G.L., N° 3, 1975, p.293-298.
- (55) C'est dans cet esprit que Louis Chabert examine la décision du Département de la Savoie de réserver une zone industrielle de 760 ha. au confluent de l'Arc et de l'Isère. Il craint une descente des industries des vallées internes, qui ne ferait que renforcer la concentration industrielle dans le Sillon Alpin.
- Louis CHABERT, La Savoie à la recherche de sa politique industrielle. Arc-Isère : alibi ou dernière chance ? in LA VIE NOUVELLE, 24/1/1975
- (56) Révélatrice de cette attitude est la réponse du Président de la C.C.I. de Roanne au préfet de la Loire, qui venait de déclarer officiellement pour la première fois le caractère autoroutier à péage de la déviation est de Roanne : "le Président a remercié Monsieur le Préfet de la Loire pour ses intervention en faveur du désenclavement routier de la région et l'a prié de transmettre également les vifs remerciements de la C.C.I. à Monsieur Pinay pour la part active qu'il prend dans ce domaine". Assemblée plénière de la C.C.I. de Roanne, in LE PAYS ROANNAIS, 31/10/1975

CONCLUSION

La géographie régionale s'oriente aujourd'hui vers l'observation et l'explication de la transformation des espaces, face à la mutation que la France a connue depuis qu'elle s'est délibérément tournée vers la civilisation industrielle et technicienne, dans les années 1955. Sur la plus grande partie du territoire non-métropolisé, la mutation bouscule une économie et une société restées largement traditionnelles. C'est le cas du Roannais et du Beaujolais textile, mais la crise de mutation, sensible ailleurs dès 1960, n'éclate ici qu'en 1965 et la reconstruction de l'économie est due pour l'essentiel à des mutations locales. Ce comportement original est lié à un type particulier de répartition des activités entre la ville et la campagne. Le Roannais et le Beaujolais textile se distinguent autant des campagnes agricoles que des vastes conurbations développées à l'époque de la révolution industrielle.

Cet "équilibre" entre la ville et la campagne s'est forgé au cours de la longue histoire du travail industriel. Il est apparu à l'époque moderne, selon le système manufacturier, comme dans la plupart des campagnes pauvres. Mais grâce à une adaptation continue il s'est maintenu à l'échelle de la région, alors qu'ailleurs il a été balayé ou s'est contracté à une ville, lors de la mécanisation. Il a conservé beaucoup de ses traits originels à cause d'une situation en marge des grands foyers économiques. C'est à la fois un fait de conditions naturelles, pour ce bassin entouré de montagnes, et le fait de la volonté des hommes. Les descendants du patronat cotonnier, qui avait atteint aux dimensions de la grande industrie, ont refusé à la fin du XIX^e siècle la voie du progrès technique et de la concentration. L'absence de dynamisme de l'économie nationale allait laisser trois quarts de siècle de survie à leurs affaires. Le maintien de conditions archaïques laisse subsister un réservoir de main d'oeuvre docile, une classe moyenne pléthorique de marchands de produits agricoles, de contremaîtres et de représentants, prompts à saisir toutes les occasions favorables pour manifester leur esprit d'entreprise et leur ingéniosité. C'est ainsi que seront assurés la substitution progressive de la bonneterie au tissage et l'éclosion de la troisième génération d'industries spontanées au moment de la crise de 1965.

L'originalité de ces conditions socio-historiques rend particulièrement significatives les similitudes dans les mécanismes de la confrontation à l'économie moderne, constatées ici et dans bien d'autres régions de l'espace non-métropolisé. L'écroulement des résistances que les survivances de l'économie ancienne opposaient à la pression de l'économie moderne s'est traduit par l'accentuation des déséquilibres internes entre zones de croissance et zones d'abandon. Dans ce domaine, aux lois économiques générales, se superpose l'inégale disposition à adopter le progrès. La réaction des agents de production, positive ici avec effet d'entraînement, limitée à quelques individus dans les zones d'indifférence, quasi absente dans bien des secteurs prospères hier, bouleverse la hiérarchie des espaces. Au même lieu, le dynamisme affecte différemment les divers secteurs, industriel, agricole et des services, et même le secteur industriel qui a ses branches progressives et ses branches figées. A cela s'ajoute la représentation que les collectivités se font de leur situation présente et de leur avenir, qui transparait dans la composition et les décisions des conseils municipaux. Il n'y a pas toujours concordance entre le dynamisme économique et le degré d'ouverture des collectivités et cela rend encore un peu plus complexe notre carte.

Cependant, ce n'est pas puzzle indéchiffrable. Certes, il ne faut plus rechercher de pays homogènes, mais des stades d'évolution, qui traduisent l'aptitude à tirer parti des potentialités du milieu naturel et du milieu humain. Il y a les campagnes en voie d'abandon, où l'agriculture paysanne et le genre de vie mixte n'ont pas été relayés par des activités nouvelles, où la population diminue et vieillit. Dans les hautes vallées montagnardes, desservies par l'isolement qui entrave la pénétration des innovations et par l'exiguïté des terroirs cultivables et la petite taille des exploitations, les densités diminuent au point de ne plus permettre le maintien d'entreprises viables, comme dans la vallée de l'Azergues. Ces campagnes inhospitalières sont parfois des campagnes "fatalistes", où l'on n'a plus le courage d'entreprendre et où les collectivités conservent les habitudes du passé, mais la correspondance est loin d'être totale. C'est certainement dans le Beaujolais textile que le réveil de l'opinion, à la suite de la crise de 1965, a été le plus marqué. Par contre, les pays d'embouche de la plaine sont sans doute les plus sclérosés, et par leur agriculture figée et par la force qu'y conservent les traditions. C'est le cas des villages autour de Roanne. Le Brionnais occupe bien souvent sur nos cartes la dernière place.

Aux bons pays sclérosés, font pendant les centres déchus. Ce sont des chefs-lieux de canton, marchés ruraux et relais routiers, comme La Pacaudière

et Saint-Symphorien-de-Lay, ou les petites capitales d'un âge textile dépassé, comme Thizy. Face au déclin des anciennes activités compensé en partie par des décentralisations, on ne trouve pas d'initiatives autochtones adaptées aux conditions nouvelles. Un réflexe de fierté bourgeoise empêche de faire le bilan de la situation. Cette évasion du réel est un mal qui vient de loin : Thizy a refusé le chemin de fer il y a un siècle. La volonté de moderniser le cadre de vie n'a pas bousculé partout des habitudes administratives prudentes ni les querelles de clocher.

Personne n'aurait accordé beaucoup de chances aux pôles de croissance qui se sont révélés depuis la Libération et qui apparaissaient comme les annexes des centres aujourd'hui somnolents. La hiérarchie de ces doublés s'est renversée : Cours a devancé Thizy, Saint-Martin d'Estreaux a fait de même avec La Pacaudière, comme Saint-Just-la-Pendue avec Saint-Symphorien-de-Lay. Violay et Saint-Martin-la-Sauveté ne paraissaient pas devoir se distinguer des villages voisins et on n'aurait pas imaginé l'écart qui existe actuellement entre Belmont et Chauffailles. On a déjà insisté sur la localisation à la frange du coeur textile, englué dans sa "monomanie", de ces activités qui s'adaptent, se reconvertissent ou éclosent et se propagent par imitation. La volonté de s'en sortir, l'âpreté à la tâche n'avaient vraiment jamais disparu, tandis que la faculté d'assimiler les apports extérieurs renoue avec le temps des colporteurs. L'esprit d'association qui caractérise l'agriculture, a pénétré certaines industries, comme la menuiserie normalisée et le bâtiment. Les zones nouvelles qui se constituent à la faveur du processus d'imitation ne sont pas sans rappeler les aires homogènes de la première révolution industrielle. L'établissement loin de la Clayette de la plupart des établissements et services de la firme Potain met en cause la capacité des régions qui ne sont pas particulièrement favorisées, à conserver les activités auxquelles elles ont donné naissance. Sans doute est-ce particulièrement difficile pour des groupes de cette ampleur. Le maintien des jeunes, la présence de services aux entreprises, la nécessité d'évoluer vers des productions de plus en plus élaborées rendent indispensables la modernisation de l'environnement et la promotion des hommes. Des localités comme Cours et Saint-Martin-la-Sauveté en ont pris conscience. En un mot les *foyers de croissance* le demeureront s'ils deviennent des *foyers de développement*. Peuvent-ils compter sur l'assistance des points d'ancrage de la hiérarchie urbaine ?

Roanne, centre régional, donne l'image d'une cité qui a su tirer son épingle du jeu et où les transformations, déjà préparées avant la crise de 1965, n'ont pas eu la brutalité qu'elles ont connues ailleurs. La permanence de l'esprit d'entreprise, qui s'est porté de la cotonne sur la maille puis

sur la métallurgie, lui a permis de surmonter les difficultés de la conversion. La croissance des services, tant publics que privés, a consolidé son influence. La modernisation des équipements et la construction de nouveaux quartiers ont rajeuni son visage. Tout cela permet à Roanne d'être satisfaite d'elle-même. Mais ne l'est-elle pas à bon compte ? "Ville des initiatives contrôlées", n'est-elle pas restée trop fidèle à son passé, à des industries légères de main d'oeuvre à faible valeur ajoutée, à des services banaux et à l'ambiance d'une ville de province ? Le parallélisme vaut pour Tarare, centre régional à son rang. L'industrie du voile s'est modernisée, mais reste la seule activité. Le chiffre de la population stagne et la volonté de modernisation trouve ses limites dans la relativité de la croissance économique. Que dire des autres petites villes, des villes-relais comme Charlieu et Amplepuis, qui oscillent entre la régression et l'ouverture de perspectives nouvelles ?

La capacité d'adaptation au progrès est donc très différente d'un lieu à l'autre. Aussi ingénieuse qu'elle soit, elle a ses limites. Les activités nouvelles ont les caractères fondamentaux des activités traditionnelles. Le petit nombre des décentralisations, en dépit des avantages de la zone II est un autre signe de l'existence d'infériorités structurelles, responsables de l'aggravation des déséquilibres avec les métropoles. Ceux-ci ne peuvent être compensés que par une *transformation qualitative du milieu*, dont les deux grands axes sont la réduction de l'enclavement, grâce à la pénétration des moyens de communications les plus modernes et la diversification de la structure socio-professionnelle. L'implantation d'industries à technologie avancée et de services autres que banaux entraînerait l'augmentation de la proportion de techniciens et de cadres dans la population active et un enrichissement du milieu culturel. Ces mesures relèvent de l'orientation de la politique économique nationale et de décisions prises au plus haut niveau. L'attitude de la population locale n'est cependant pas indifférente, car elle doit manifester vis à vis des pouvoirs publics une claire vision des exigences de son avenir et la volonté de faire de la région vécue une *unité d'aménagement*, afin de renforcer les solidarités anciennes par une répartition harmonieuse des équipements. Le regard porté sur les dix années qui ont suivi la crise de 1965 a montré que l'esprit de la civilisation ruralo-manufacturière a survécu à l'effondrement des structures socio-économiques dont elle était l'expression. Or, appuyée sur une culture individualiste, sur le recours aux groupes naturels et sur la référence au passé, elle prédisposait mal les responsables locaux à l'évaluation des véritables enjeux et des rapports de force qui se sont établis, comme au souci de faire partager à l'opinion la connaissance des problèmes locaux.

A cause des résistances souvent inconscientes, occultes, laissées par la civilisation traditionnelle et les entraves que sont l'enclavement et l'insuffisante diversification de la population active, l'extension de la civilisation mécanicienne qui submerge le vieux monde reste sélective, incomplète. Si les techniques qui permettent de dominer toujours davantage les facteurs naturels sont plus ou moins efficaces et coûteuses selon les lieux, l'ingéniosité des individus et la capacité des groupes d'accepter des situations que n'accepteraient pas d'autres groupes plus favorisés font écran aux déterminismes nouveaux. Au moment où les techniques aggravent les handicaps de la moyenne montagne par rapport à la plaine, c'est toujours dans le premier milieu qu'éclosent de façon privilégiée les expériences, et souvent les réussites de l'industrie spontanée, de la modernisation de l'agriculture et de l'association des habitants aux décisions qui conditionnent leur destin. Spécialement dans les périodes de transition de l'économie traditionnelle à l'économie moderne, le dernier mot reste à l'homme. Les *comportements*, qui freinent, déforment ou inspirent l'action finissent par former un facteur indépendant. Ils prennent en compte l'ensemble des facteurs géographiques et spécialement la plus ou moins forte pression démographique et la répartition par âges; les structures sociales, le degré d'instruction, la diversification de la structure socio-professionnelle dont dépend l'efficacité technique; la culture enfin, qui sous-tend la conception de la vie sociale et qui favorise ou entrave l'ouverture aux pionniers et à la promotion collective. L'aptitude de l'agent économique à accueillir le progrès dépend de ses capacités et de son histoire, mais aussi du soutien que lui apporte son groupe et de l'environnement que construit la collectivité dans laquelle il est inséré.

La complexité et l'extrême sensibilité des facteurs humains expliquent les inégalités spatiales du développement. Elles expliquent aussi la mobilité des situations d'un lieu à l'autre et, dans un même lieu, d'un secteur de production et d'un producteur à l'autre. Face au bouleversement des hiérarchies, on serait tenté d'établir en règle générale la correspondance entre facilité et stagnation, difficultés et progrès, quand les handicaps du milieu ne sont pas trop forts. La conception que le groupe se fait de sa propre situation et des moyens pour l'améliorer peut se modifier elle aussi rapidement de façon fondamentale, d'autant plus qu'il y a toujours un décalage dans le temps entre les transformations économiques et sociales et leur perception par le public.

Le cadre régional est particulièrement adapté pour la compréhension globale de l'évolution, car il permet de saisir les interactions entre les faits. On a reproché à la géographie régionale d'être "impressionniste", de juxtaposer les considérations de cas particuliers, sans se préoccuper d'une idée directrice. Or la brutalité de la confrontation de l'économie traditionnelle à l'économie moderne, plus ou moins tôt à partir de 1955, impose le thème de la mutation. La nécessité de tenir compte de l'homme dans tous ses aspects et des cercles concentriques de son environnement commande à la géographie régionale d'être "sociétale". Son champ d'observation s'ouvre bien au delà du recensement de la population et des activités. Dans la quête de l'explication au niveau de l'individu et des groupes, elle met en oeuvre des méthodes qui rejoignent celles de l'historien. Mais l'historien porte des jugements sur des situations passées, qui ne mettent pas en cause des contemporains ni des idéologies qui engagent l'avenir. Le géographe doit s'efforcer de confronter la réalité d'aujourd'hui à un idéal de société afin de dégager les "vrais problèmes", de mesurer "les rapports entre les tendances au développement et leurs antagonismes" (Pierre George).

Dans sa vision évolutive, la géographie doit se fonder sur un idéal de société. Or en dehors des intérêts à courte vue et des militantismes absolus, un consensus se fait jour pour une croissance qui n'accroisse pas les inégalités et n'aliène pas l'homme. La société "post-industrielle" ou "post-moderne" doit réconcilier les valeurs de la société rurale avec l'efficacité mécanicienne. "C'est en partie au géographe" écrit Paul Claval, "qu'incombe la charge de dire jusqu'où on peut relâcher les tensions que crée le système actuel, sans compromettre des résultats qu'on ne veut pas abandonner". La géographie doit, ensuite, rendre compte de la réalité d'aujourd'hui. Dans le stock du passé, elle cherche à dégager ce qui conditionne l'homme et, pour le présent, elle a recours à l'enquête directe et à l'examen de ce qui traduit ses préoccupations, dans la presse locale et les compte-rendus des organisations. Cherchant à analyser avec précision et exactitude les situations et à favoriser les comparaisons, elle fait une large place au quantitatif, mais utilise autant que possible des méthodes simples, afin que le chiffre ne devienne pas une valeur en soi. Le géographe n'"invente" rien et chacun retrouve dans ses écrits les faits familiers. Mais il les replace dans leur histoire et leur milieu et rassemble des données difficilement accessibles. Il fait ressortir l'originalité de ce qui paraît normal, parce qu'on y est habitué ou résigné. Il contribue à faire connaître les solutions originales dont on peut s'inspirer ainsi qu'à déceler les obstacles au progrès. Afin que ses écrits soient accessibles à tous, il se détoure de l'encyclopédisme et de l'hermétisme.

Le cadre spatial le mieux adapté à ce type de recherche est une unité fondée sur une solidarité d'intérêts et suffisamment homogène pour se distinguer des régions qui l'encadrent. Elle doit être assez étendue pour que les traits particuliers enrichissent la connaissance globale sans prendre une place sans rapport avec leur importance réelle. Elle offre une base solide à l'action régionale. Le Roannais et le Beaujolais textile, par leur superficie et leur population, 3500 km² et 275.000 habitants, sont sans doute dans les normes moyennes de telles *unités d'aménagement*, entre lesquelles se partage la France non-métropolisée. La couverture du pays par des études menées dans ce cadre suivant la même problématique serait sans doute une contribution importante à l'information, à la réflexion et à l'action. Ces études doivent être menées pendant une période suffisamment longue, pour parvenir à la familiarité avec les lieux et à l'appréciation du stade atteint dans l'évolution, et être par la suite tenues à jour.

De la confrontation de la réalité d'aujourd'hui avec l'idéal à atteindre, se dégagent les *vrais problèmes*. Ils sont spécifiques à chaque région et évoluent avec le temps. Dans le Roannais et le Beaujolais textile, il s'agissait avant 1955 de faire prendre conscience du décalage et de déceler les faux-semblants de la prospérité. Aujourd'hui, les freins au développement apparaissent au nombre de quatre, étroitement imbriqués entre eux : l'enclavement; les déséquilibres de la structure socio-professionnelle; la disharmonie et la dévitalisation des relations internes; la permanence de la culture ruralo-manufacturière et le fonctionnement du système représentatif enfin, car à partir du moment où les intéressés deviennent capables de discerner ce qui est dépendant de leur volonté de ce qui ne l'est pas, les solutions vraies s'imposent d'elles-mêmes.

La géographie régionale, évolutive et sociétale, est tout naturellement *applicable*. Peut-être la géographie appliquée a-t-elle péché, en voulant être immédiatement utile. Présenter l'optique propre au géographe pour tirer une prospective de la confrontation de différentes courbes, établir des plans d'aménagement et la zonation des équipements sont certes des démarches nécessaires, mais qui sans une connaissance intime du milieu, risquent d'être surimposées à la réalité vivante. D'autre part, toute action d'aménagement répond à une commande des pouvoirs publics. Sa finalité et ses modalités résultent de rapports de force qui ont orienté la décision politique. L'aménageur peut certes proposer les solutions techniques les plus judicieuses, mais ne peut pas modifier l'économie du projet. La priorité ne serait-elle pas à une action de formation, qui permette à la collectivité locale d'être en connaissance de cause juge et actrice de son avenir ? A notre avis, la géographie applicable doit précéder la géographie appliquée, au même titre que toute connaissance

désintéressée, mais soucieuse de l'homme et à la disposition de ceux qui se préoccupent de développement, doit précéder la décision et l'action.

Pour ce qui tient à la marge d'action de leurs habitants dans la confrontation à l'économie moderne, le Roannais et le Beaujolais textile révèlent autant d'inadéquations que d'ingéniosités. Leur devenir paraît sombre dans la mesure où l'évolution se fait dans une économie qui avantage les zones les plus favorisées. Le passage réussi d'une civilisation à l'autre qui aboutirait à réaliser "l'unité" de l'homme social" aurait une signification profonde. En effet, la croissance économique, c'est-à-dire en clair l'industrialisation, a pratiquement partout pris corps en marge des sociétés rurales et leur est restée étrangère. La région de Roanne et le Beaujolais textile, qui continuent d'être une région industrielle dans des structures rurales, pourraient être un laboratoire de la société "post-moderne".

A N N E X E S

E T

T A B L E S

ANNEXE I

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA REGION DE ROANNE et du BEAUJOLAIS TEXTILE
de 1806 à 1968

	population totale	agglomér. de Roanne (a)	autres villes (b)	population urbaine	en %	population rurale	en %
1806	196.203	7.270	14.913	22.183	11,5	174.020	88,5
1846	254.244	12.959	28.418	41.377	16,3	212.867	83,7
1866	308.225	21.394	47.040	68.434	22,2	<u>239.791</u>	77,8
1896	<u>313.236</u>	39.637	<u>59.115</u>	98.752	31,5	214.484	68,5
1911	293.059	44.276	59.108	103.384	35,2	190.275	74,8
1921	262.591	48.316	50.241	98.557	37,6	164.034	62,4
1936	249.910	55.378	53.143	108.521	43,4	141.389	56,6
1954	246.665	66.297	55.762	122.059	49,5	124.506	50,5
1962	251.304	73.380	57.856	131.236	52,1	120.068	47,9
1968	253.454	<u>77.926</u>	58.663	<u>136.569</u>	54	116.885	46

Un chiffre souligné signale un maximum.

(a) commune de Roanne seule en 1806 et 1846; Roanne plus Le Coteau en 1866; les mêmes plus Riorges en 1896 et 1911; les mêmes plus Mably en 1921 et en 1936; à partir de 1954, les mêmes plus Villarest, Saint-Léger et Pouilly-les-Monains, qui forment l'unité urbaine de Roanne, définition INSEE 1968

(b) Pour le département de la Loire, Charlieu et Panissières seules en 1806 et 1846; plus Saint-Symphorien-de-Lay en 1866 remplacée par Pouilly-sous-Charlieu à partir de 1896 et à partir de 1954, on a ajouté Régnv ainsi que Chandon et Saint-Nizier-sous-Charlieu, qui font partie des unités urbaines de Charlieu et de Pouilly de l'INSEE.

Pour la Saône-et-Loire, Chauffailles et Marcigny en 1806 et 1846, plus La Clayette à partir de 1866 et Baudemont, comprise dans l'unité urbaine INSEE de La Clayette à partir de 1954.

Pour le Rhône, canton de Tarare, Tarare seule en 1806, Tarare et Pontcharra de 1846 à 1936, plus Saint-Forgeux comprise dans l'unité urbaine INSEE de Pontcharra, à partir de 1954.

Pour les cantons de Thizy et d'Amplepuis, Thizy plus la moitié de la population de Bourg-de-Thizy, Cours et Amplepuis en 1806 et 1846, plus la population agglomérée de ces trois communes en 1866. De 1896 à 1936 la population totale des 4 communes, plus Pont-Trambouze (créée en 1871); depuis 1954, les mêmes plus Marnand, qui fait partie de l'unité urbaine INSEE de Thizy.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE TISSUS DE COTON DANS LA RÉGION DE ROANNE-THIZY

Année	Tissus plats	Tissus éponge	Tissus lourds	TOTAL
1950	8.200 T. *	700 T. *	1.150 T.	10.150
1951			1.350	11.000
1952			1.450	12.700
1953			1.400	13.600
1954	11.500 *		1.300	13.900
1955	9.000 *	1.500 *	1.350	11.700
1956			1.600	13.000
1957	10.500 *		1.700	13.450
1958			1.700	13.700
1959			1.800	14.900
1960	11.500 *	2.500 *	1.900	16.000
1961	10.350	2.650	2.000	14.000
1962	10.150	3.100	2.100	15.300
1963	10.450	3.700	2.150	16.300
1964	9.950	3.850	2.200	16.000
1965	9.000	3.900	1.800	14.700
1966	9.300	4.050	2.150	15.500
1967	6.300 *	4.100	2.200	12.600
1968	4.500	4.600	2.400	11.500
1969	4.150	4.550	2.500	11.200
1970	3.350	4.100	2.600	10.000
1971	3.100		2.650	9.700
1972	3.400	4.700 *	2.600	10.700
évaluation				

Les statistiques communiquées par le Syndicat de l'Industrie Textile de Roanne-Thizy fournissent la distinction entre les tissus plats (vichy et croisé pour chemise, essentiellement) et tissus bouclés qu'à partir de 1961. Établies selon les années suivant des critères différents, elles ont été confrontées aux séries publiées annuellement par la Revue de l'Industrie Cotonnière dans son numéro de mai, qui donnent la production totale de la région Roanne-Thizy jusqu'en 1964, de l'ensemble de la région Rhône-Alpes à la suite. Les chiffres ici présentés tiennent compte des renseignements fournis par la principale firme de tissu-éponge et par l'entreprise spécialisée dans les tissus "lourds" pour vêtement de travail, qui n'adhère pas au Syndicat.

ANNEXE 3

EVOLUTION DE LA BONNETERIE ROANNAISE

(source : Chambre Syndicale de la Bonneterie de Roanne et de la Région)

TABLEAU 1. Chiffre d'affaires, exportation, personnel

	Chiffre d'affaires					Personnel			Salaires				
	global toutes taxes compris (a)	dont zone franc	%	dont étran- ger (a)	%	Total	cadres ETAM (b)	ouvr. usine	ouvr. domi- cile	Global (a)	dont Cadres ETAM %	dont ouvr. domic. %	salaire horaire moyen (a')
12	0,190												
13	0,22												
15	0,43					5.350	550	1920	2780	0,080		23%	
16	1,24					6.650	650	2500	3500	0,21		26	
17	1,72					6.600	715	2575	3320	0,31		26	
18	3,54					6.100	560	2460	2860	0,45		21,5	
19	4												
20	12					8.000	4.000	4000	1,25				108
21	13					7.600	3.800	3800	1,5			15	125
22	15,5	1,5	10%	0,25	1,7%	9.800	1000	4800	4000	1,8	23,3%	14,2	129
23	17		9		2	9.900	"	5100	3800	2		13	133
24	19,5		8,5		3	9.600	"	5300	3500	2,3		12,1	151
25	23		10		2,5	10.200	"	5700	"	2,7		13,3	159
26	22		10		4	9.700	"	"	5000	2,9		12	174
27	24		10		4	9.600	"	5800	"	3,25		11	166
28	25,5	2,750	11	2	8	9.900	1200	"	2900	3,7	26%	10	200
29	28	2,150	8,5	2,850	10	10.350	"	6200	2950	4,4		9,8	207
30	33,3	2,3	7	4,4	12	11.400	1350	7000	3050	4,7		9,7	217
31	420	25	6	54	13	12.500	1550	7600	3450	5,7		9,5	2,6
32	482	42,5	8,7	55	11,5	12.400	1600	7250	2950	70		8,6	2,81
33	458	35	7,7	60	13	12.550	"	6000	2350	70		7,8	2,81
34	492	30	6	62	12,5	12.900	"	6330	3000	80		8,2	3,12
35	462	18	4	55,6	12	11.850	1575	7825	2450	81		7,6	3,51
36	471	8,7	2	54	11	11.700	1850	7650	2200	87	30%	6,4	3,99
37	572	5	0,9	52,6	9	12.000	1800	8050	2150	103	"	7	4,35
38	596	3,5	0,6	55,7	9,2	11.475	1675	7850	1850	103	"	6	-
39	677	3,3	0,45	58	8,5	11.800	1750	8000	1700	121	"	5,8	-
40	817	3,6	0,41	88	10,7	11.600	1870	8350	1700	145	28,2	5,4	-

(a) en milliards d'anciens francs jusqu'en 1962; en millions de francs ensuite

(a') en francs anciens jusqu'en 1962

(b) E.T.A.M. = employés, techniciens, agents de maîtrise

TABLEAU 2. Matières premières et productions

351

	Matières premières (tonnes)						Productions (Millions de pièces)- (tonnes)			
	Total	Laine	Coton	artifi- cielles	synthé- tiques	diverses	survête- ments	layette	sous vêtem.	tissus
1952	3.500	71,5%	17%	7%	0,1%	4,4%	5	2	3	
1953	4.200						5	1,5	2,7	
1954	4.550	70,3	15,5	9,2	2	3	7	2	4	
1955	6.000						8	2,5	4,5	
1956	6.400						8	2,5	6	
1957	7.000	70,5	17	5	3	4,5	8	2,6	6	
1958	6.550						8,2	2,85	7,7	
1959	7.300	68,4	17	4,8	5,2	4,6	11	3	8	
1960	7.150	60	21	6,5	10,5	2	11	3,5	8	
1961	7.600						11,5	3,5	10	
1962	8.000	53	15	8	21,5	2,5	15	3,75	10	
1963	9.100						18,50	3,5	10	
1964	9.100	44,7	15,3	6,5	30	5,5	17,8	4,1	9,9	
1965	8.100						16	3,6	9,7	
1966	8.500						17	3,75	9,7	
1967	7.000						16,3	3,6	9,9	
1968	7.800	24,5	15	8,2	51,3	2	14,2	3,7	10,9	1.600
1969	9.000						15,8	3,65	9,3	1.800
1970	8.200						16,1	3,3	7,3	1.700
1971	9.000						16,2	4,3	6,2	1.850
1972	9.400	12,7	9,5	5	70,5	1,3	18,5	4,8	5,4	2.100

Années	d'après consom. filés polyesters (a)	dont hors tergal	Exportation		consom.int ^{re} v.polyester (a)	surface en millions m2	
			tergal	terg.-lin		polyesters	tergal-lin
1960	1.330 T.	-	230 T.	-	1.100 T.	26 M m2	-
1964	2.670	-	510	-	2.160	51	-
1965	2.430	-	610	-	1.870	47	-
1966	2.950	-	575	-	2.375	57	-
1967	2.750	-	680	-	2.070	53	-
1968	2.850	-	820	-	2.030	52	4,4 M m2.
1969	3.700	450 T.	1030	-	2.500	67	8
1970	3.100	300	1090	340 T.	2.000 (?)	53	12
1971	3.500	430	1300	300	2.000 (?)	59	16
1972	3.600	600	1400	430	2.000 (?)	58	22
1973	4.150	850	1740	380	2.000 (?)	66	27

Source : Chambre Syndicale des Fabricants de Voile et de Marquissette "tergal", Tarare

(a) Le tonnage est calculé à partir de la consommation de polyesters. L'expansion du voile tergal-lin, dans lequel le polyester forme le tiers de la matière première, ne permet pas de connaître avec certitude le tonnage fabriqué. C'est pourquoi, à partir de 1970, on ne peut donner qu'une approximation de la consommation intérieure.

Annexe 5 - Evolution de l'emploi dans la circonscription ASSEDIC (a) de Roanne depuis 1964

Années	tissage et ennobl ^t	bonn ^{ie} et confection	ind. semi lourdes (b)	métall.	autres ind.	bâtiment	total ind. ASSEDIC	tertiaire ASSEDIC (c)	total ASSEDIC
1964	14.335	14.330	2.225	4.675	4.785	4.315	44.650	5.805	50.455
1965	13.820	14.685	2.150	4.475	4.965	4.315	44.150	5.780	49.930
1966	12.980	14.100	2.030	4.630	4.970	4.445	44.150	5.950	50.100
1967	11.480	14.330	1.910	4.860	4.910	4.550	42.000	6.510	48.510
1968	10.865	14.155	1.890	5.135	5.210	4.490	41.750	9.060	50.810
1969	10.730	14.550	1.890	5.545	5.465	4.765	42.950	9.765	52.715
1970	9.900	14.280	1.725	5.710	5.620	4.615	41.850	10.035	51.885
1971	9.645	15.820	1.380	6.160	5.975	4.670	42.650	10.850	53.500
1972	9.770	15.100	1.440	6.315	6.145	4.715	43.500	11.500	55.000
1973	9.390	14.470	1.885	6.760	6.380	4.860	43.250	12.000	55.250

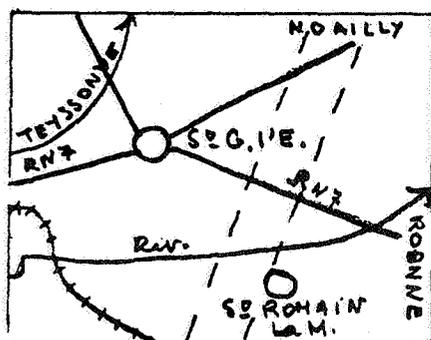
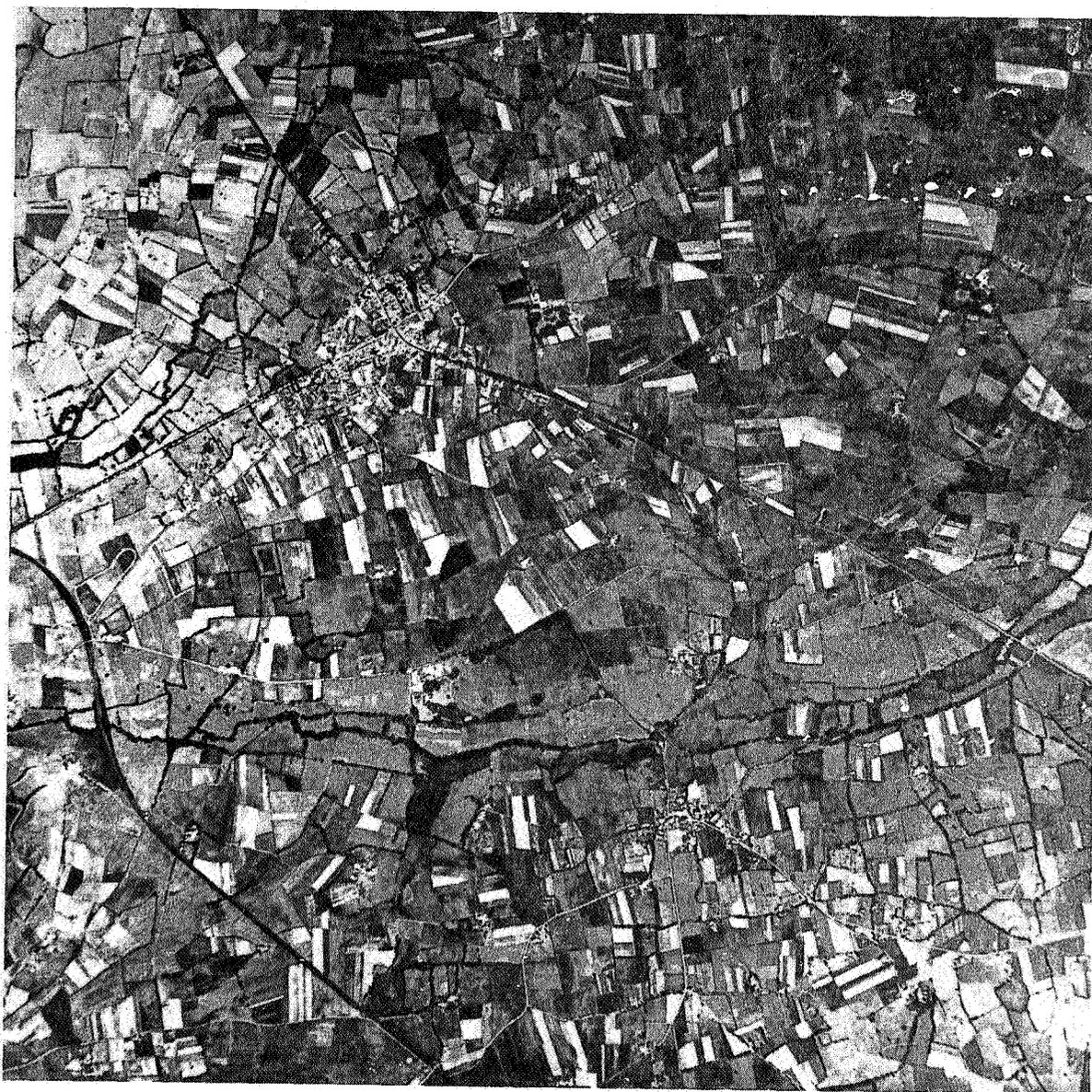
(a) arrondissement de Roanne + cantons de Thizy et d'Amplepuis

(b) fibranne, fabrication du papier, tanneries et tuileries

(c) élargissement du champ d'application à partir de 1968 ; dans les dernières années, les chiffres sont gonflés par les salariés des entreprises temporaires.

Pl. 4 - LES PAYSAGES AGRAIRES DE LA PLAINE DE ROANNE

Photographie aérienne Saint-Germain-Lespinnasse

Institut Géographique National. Mission Roanne-Villefranche 28-29-30-29
n° 209, 1960

On constate l'opposition des structures agraires entre les grandes parcelles massives, entourées de haies, des domaines, et les quartiers de champs ouverts qui correspondent à la petite propriété paysanne.

Les grandes parcelles encloses sont le plus souvent en prairie (teinte foncée homogène), mais on trouve aussi des labours (teintes plus claires variables selon le degré de maturité).

Les grandes parcelles sont disposées autour du parc d'un château, qui appartient à un grand propriétaire d'origine aristocratique; ainsi les La Tour du Pin, sur la route de Noally, près du bourg. Les terres sont de plus en plus aujourd'hui, soit exploitées directement, soit rachetées par la bourgeoisie roannaise. Les grandes parcelles se trouvent aussi sur certains terroirs qui ne peuvent être occupés que par la prairie permanente, comme le plateau au nord-ouest de la rivière. Il est exploité par de petits propriétaires, dont on voit les maisons dispersées au milieu des terres.

Les quartiers de champs ouverts correspondent à la petite propriété, mais aussi aux terroirs qui se prêtent le mieux à la culture, comme l'inter-fluve entre la Teyssonne et la rivière de Noailly. Le versant argileux exposé au sud de la vallée de la Teyssonne, où l'on trouve des petites parcelles orientées dans le sens de la pente, était cultivé en vignes. La bande marneuse large d'un kilomètre, qui donne des terres lourdes et riches souvent en prairies est occupée aussi bien par de grandes parcelles encloses que par des lanières ouvertes.

On distingue difficilement la trace d'anciens fossés de drainage, ainsi aux Gayets (nord-est de la carte).

Pl. 7 - ASPECTS NOUVEAUX DU COEUR TEXTILE.

1 - L'extension de l'usine Jalla à Régny.

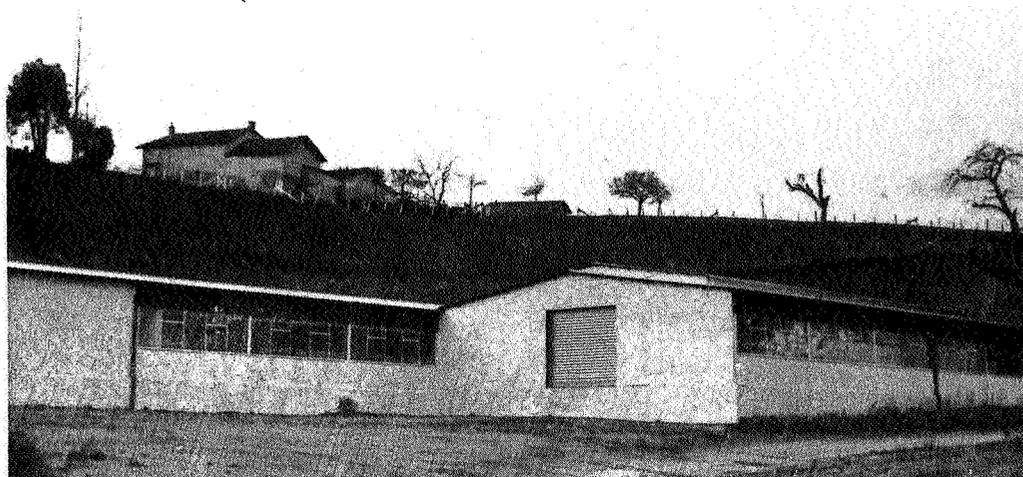
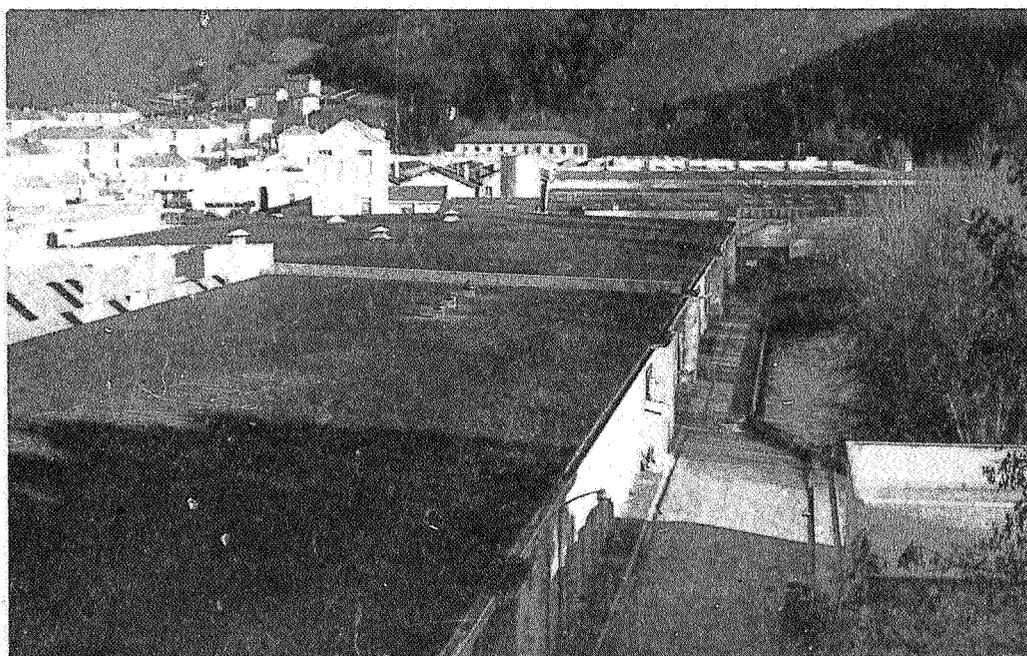
Bâtiments récents, aveugles et bas, construits en bordure du Rhins.

Au centre, bâtiments anciens, "maison" et toits en shed.
A gauche, la cité ouvrière.

2 - L'usine Proplastex à Coublanc.

Un rare exemple de reconversion : une unité de transformation des matières plastiques montée par le tissage Van de Walle de Chauffailles.

Des bâtiments modernes, construits en pleine campagne, le long d'une pente qu'il a fallu écorner.

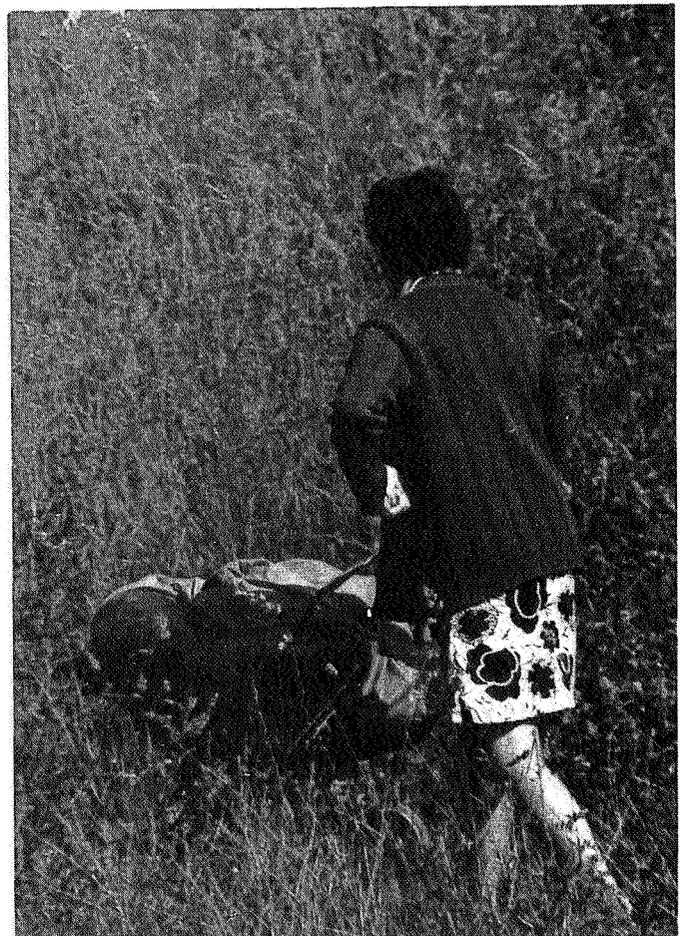




1 - La gare routière. Les cars attendent l'heure de la sortie ...



2 - La pause dans une bonneterie au Coteau. Elle est obligatoire pour les ouvrières de moins de 16 ans.



La finition à domicile. La femme apporte dans une poussette les ballots de pièces qu'elle vient de retirer de l'usine.



Le théâtre

Le temple de la culture



Le quartier de la Nouvelle R.N.7

Néon, grands ensembles, grande surface.

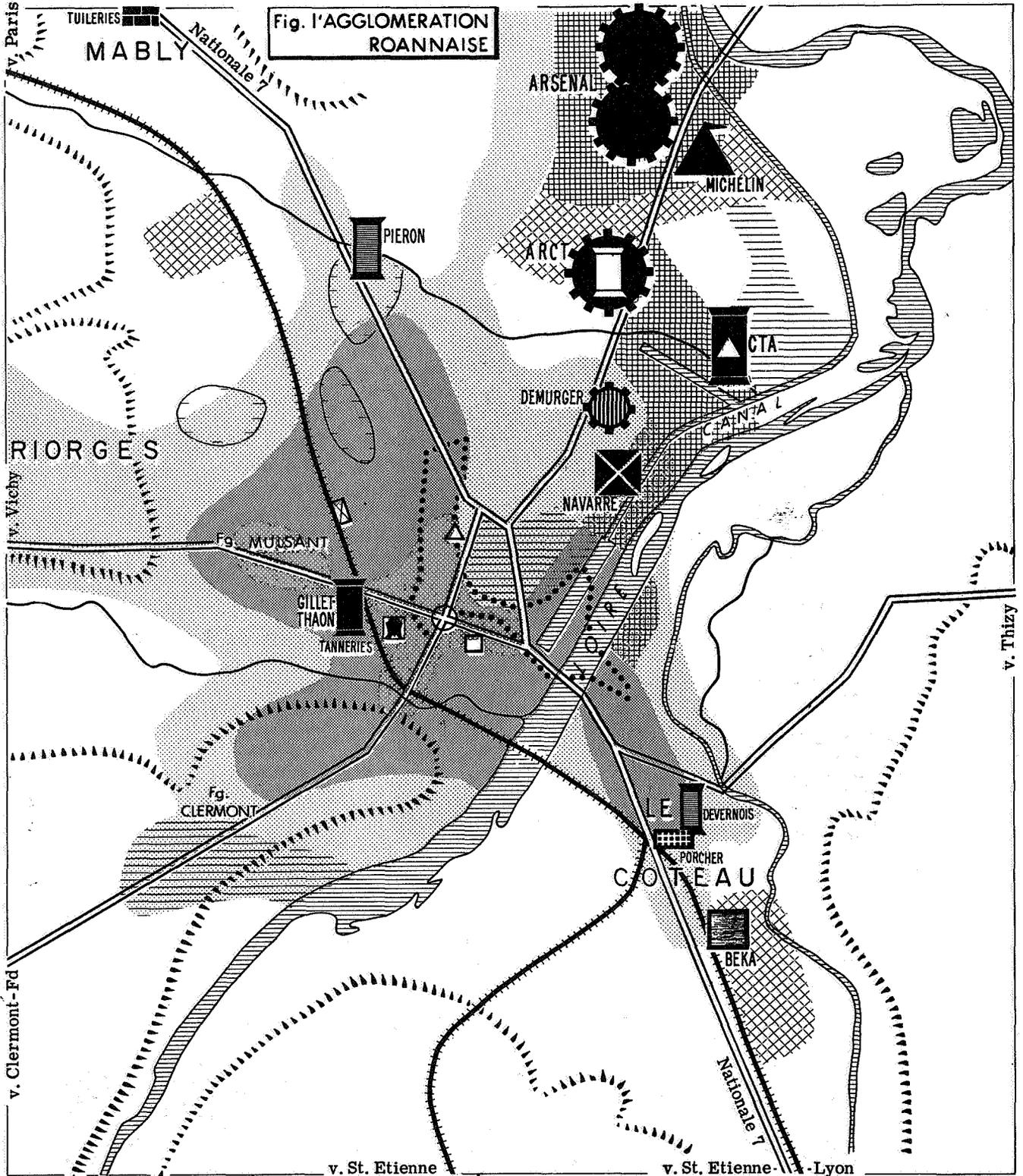
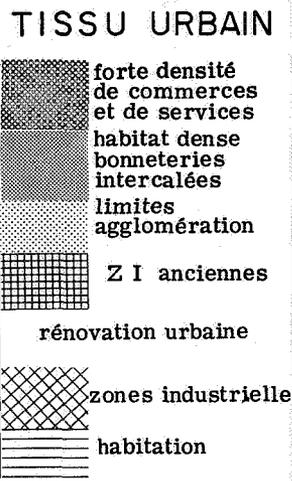
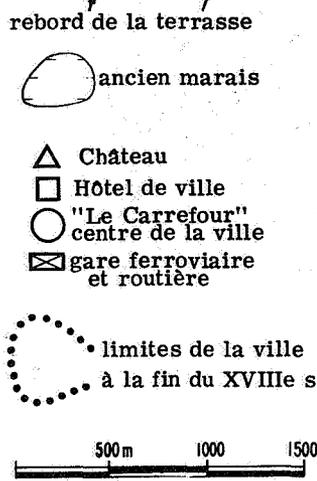


Fig. l'AGGLOMERATION ROANNAISE



I N D U S T R I E S

PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS EN DEHORS AGGLOMERATION-XIX^{es}.

INDUSTRIES SEMI-LOURDES: tuileries-briqueeries (Mably: 200 SALARIES)
textiles artificiels (CTA: 750) papier (Navarre: 700) sanitaire (Porcher: 250)

METALLURGIE: l'Arsenal: 3000 SALARIES ARCT: 1500 Demurger: 500

CHIMIE: caoutchouc (Michelin: 500 SALARIES)

TEXTILE: bonneterie (Pieron: 500 SALARIES - Devernois: 300)

DIVERS: bois-meubles (Beka: 600 SALARIES)

INDUSTRIES SEMI-LOURDES DANS AGGLOMERATION ANCIENNE

TEXTILE: blanchiment, teinturie, apprêts (Gillet-Thaon: 400 SALARIES)

TANNERIES: 150 SALARIES

METALLURGIE	TEXTILE	CHIMIE	BATIMENT	DIVERS

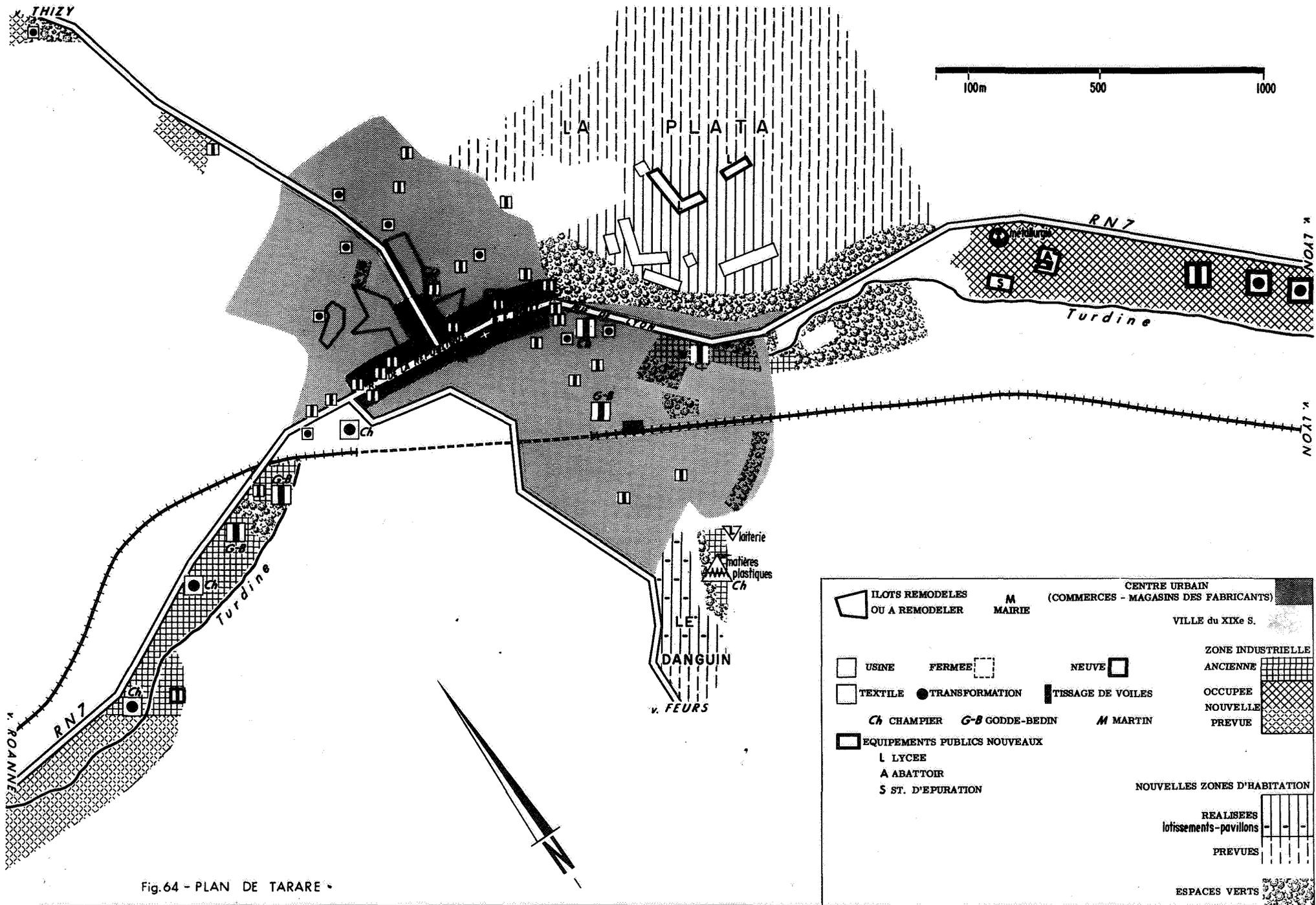


Fig.64 - PLAN DE TARARE

BIBLIOGRAPHIE CLASSÉE

Nous n'avons voulu retenir ici que les ouvrages que nous avons réellement utilisés. Il ne s'agit donc pas d'une bibliographie exhaustive sur la région ni de la totalité des livres, articles, notes ou rapports que nous avons consultés.

Un certain nombre d'articles et d'ouvrages que nous n'avons utilisés qu'à quelques occasions ou qui traitent de sujets très spécialisés sont indiqués en notes et ne figurent pas dans cette bibliographie.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

- A.E.S.D.A.R. Association pour l'Etude du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Agglomération de Roanne
- A.G. Annales de Géographie
- C.C.I. Chambre de Commerce et d'Industrie
- C.G.E.A.L. Centre de Gestion des Exploitations agricoles de la Loire
- C.H.E.S. Centre d'Histoire Economique et Sociale de la Région Lyonnaise
- C.R.E.S.A.L. Centre de Recherches Sociologiques Appliquées de la Loire
- Et. Rhod. Etudes Rhodaniennes
- I.E.R. Institut d'Etudes Rhodaniennes, 74, rue Pasteur, Lyon
- R.G.L. Revue de Géographie de Lyon

OUVRAGES D'INTERET GENERAL

Sont recensés ici les principaux ouvrages, livres et articles, dont la lecture a influencé notre recherche, l'organisation de notre travail, et dont on a retenu les aspects comparatifs sur les problèmes de la région.

- 1 - BEAUJEU-GARNIER J. - La géographie : méthodes et perspectives. Masson, Paris, 1971
- 2 - BOICHARD J. - La vie rurale entre Loire et Allier. Annales de Besançon, 1971, 328 p.
- 3 - ——— - Systèmes agricoles et structures d'exploitation en France, ANNALES LITTERAIRES DE L'UNIVERSITE DE BESANCON, Travaux de géographie fondamentale, Les Belles Lettres, Paris, 1974, 201 p., p.89-163.
- 4 - BONNAMOUR J. - Géographie rurale, méthodes et perspectives, Masson, Paris, 1973, 168 p.
- 5 - BRUNET R. - Les phénomènes de discontinuité en géographie, CNRS, 1968, 119 p
- 6 - CLAVAL P. - Régions, nations, grands espaces. M. Th. Genin, Paris, 1968, 837 p.
- 7 - ——— - Principes de géographie sociale, M. Th. Genin, Paris 1973
- 8 - DAILLE R. - Enquêtes et pastorale. Le Chalet, Lyon, 1962, 205 p.
- 9 - DERRUAU M. - La Grande Limagne auvergnate et bourbonnaise, thèse Grenoble, 1949, 545 p.
- 10 - FAUCHER D. - La vie rurale vue par un géographe, Institut de Géographie de la Faculté des Lettres, Toulouse, 1962, 316 p.
- 11 - FEL A. - Les hautes terres du Massif Central, ^{Publ.} de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Clermont-Ferrand, thèse, 1962, 340 p.
- 12 - FLATRES P. - La géographie rurale, p. 189-194, COMITE NATIONAL FRANCAIS DE GEOGRAPHIE, Recherches géographiques en France, 1972, 239 p.
- 13 - FREMONT A. - L'élevage en Normandie, Publ. de la Fac. des Lettres et Sciences Humaines de Caen, thèse, 1967, 2 vol. 626 et 309 p.
- 13bis - GEORGE P. - Les méthodes de la géographie, P.U.F. 128 p.
- 14 - GERVAIS M., WEIL J., SERVOLIN C - Une France sans paysans, Le Seuil, Paris, 1966, 128 p.
- 15 - HOUSSEL J.P. - Les comportements dans le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne en pays développé. L'ESPACE GEOGRAPHIQUE, n° 3, 1972, p. 167-176
- 16 - ——— - Essor des villes manufacturières de l'habillement et industrialisation spontanée dans l'"Italie du milieu". R.G.L., vol. 47, n° 4, 1972, p. 361-383
- 17 - LABASSE J. - Les capitaux et la région, thèse, Paris, 1955, 533 p.
- 18 - LABASSE J. et LAFERRERE M. - La région lyonnaise. La France de demain, P.U.F. 1960, 160 p.
- 19 - LAFERRERE M. - Lyon, ville industrielle, thèse. P.U.F., 1960, 548 p.
- 20 - LAZZAROTTI R. - L'exemple de la bonneterie troyenne. La Renaissance, Troyes, 1972, 38 p.
- 21 - LE LANNOU M. - Le déménagement du territoire. Le Seuil, 1967, 249 p.
- 22 - ——— - Géographie de la Bretagne. Plichon, Rennes, 1950, 2 tomes

- 23 - MENDRAS H. - La fin des paysans. U 2, Armand Colin, 1970, 306 p.
- 24 - MIGNON Ch. - L'agriculture à temps partiel dans le Puy-de-Dôme. REVUE D'Auvergne, t. 85, p. 1-42
- 25 - MUSCARA C. - La geografia dello sviluppo. Studi e ricerche di science sociali, n° 43, Ed. di Comunità, Milan, 1967, 277 p.
- 26 - PERROUX F. - L'économie du XX° siècle. P.U.F., Paris, 1964, 692 p.
- 27 - PRODI R. - Modello di sviluppo de un settore in rapida crescita, l'industria della ceramica per l'edilizia. Franco Angeli, Milan, 1966, 135 p.
- 28 - RAMBAUD P. - Société rurale et urbanisation. Seuil, Paris, 1969, 317 p.
- 29 - RENARD J. - Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise. Thèse, Le Cercle d'Or, Les Sables d'Olonne, 1969, 432 p.
- 30 - RENUCCI J. - Corse traditionnelle et Corse nouvelle. Thèse, Audin, Lyon, 1974, 454 p.
- 31 - ROCHEFORT R. - Travail et travailleurs en Sicile. Thèse, Paris, P.U.F., 1961, 364 p.
- 32 - ——— - Géographie sociale et Sciences humaines. Bull. de l'Association des géographes français, n° 314-315, mai-juin 1963, p. 18-32
- 33 - SIMON E. - Réveil national et culture populaire en Scandinavie. Thèse, P.U.F. 1960, 766 p.
- 34 - VANT A. - Le rôle fonctionnel du centre de Saint-Etienne. R.G.L., 1971, vol. 46, n° 4, p. 371-410

DOCUMENTS STATISTIQUES ET ADMINISTRATIFS

PRESSE LOCALE ET SPECIALISEE

- Mme G. VEYRET (+) et R. LEBEAU (sous la direction de)
35 - ATLAS RHÔNE-ALPES, 75 cartes, 2 vol. parus, 1973 et 1975.

I.N.S.E.E. - Recensements généraux de la population

- 36 - 1962, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, fascicules jaunes
37 - 1968 —————, fascicules oranges

La Direction Régionale de Lyon publie la revue bimestrielle, POINTS D'APPUI, n° 1, ju - juil. 1971

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Le Service Régional de la Statistique Agricole publie le Bulletin de Statistiques Agricoles Régionales Rhône-Alpes, trimestriel

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE de la LOIRE, du RHÔNE, de SAÔNE - ET LOIRE - Recensement agricole de 1970-1971, fascicules départementaux.

- 38 - Inventaire par communes, cantons, régions agricoles, 1972
39 - Principaux résultats de structure, 1972
40 - Enquête communale, 1973
41 - D.D.A. DE LA LOIRE - Où en est l'agriculture de la Loire ? déc. 1966, 78 p.
42 - D.S.A. DE SAÔNE-ET-LOIRE - La prairie charolaise et son exploitation, 1955
43 - D.D.A. DU RHÔNE - Plan d'aménagement rural M.A.L.T., déc. 74, 55 p.

PREFECTURE DE LA LOIRE -

- 44 - Procès-verbaux des Sessions et Rapports au Conseil Général

45 - Connaissance de la Loire; bulletin trimestriel de statistiques et d'informations économiques. n° 1, 1er trim. 1966

Publié depuis 1969, le chiffre d'affaires des entreprises de plus de 5 millions de francs.

46 - Connaissance du Roannais, bulletin trimestriel de statistiques et d'informations économiques, n° 1, 3ème trim. 1971

COMITE REGIONAL POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPANSION ECONOMIQUE DE LA REGION RHÔNE-ALPES -

- 47 - D.D.A. DU RHÔNE - Propositions pour le plan d'aménagement rural du nord-ouest du département du Rhône (M.A.L.T.)
tome 1, le parti et le programme d'aménagement, 4 vol, 1,2,3,4, 178 p.
mai 1972
tome 2, analyses et diagnostics, 4 vol, 5,6,7,8, 81 p., mai 1972

COMITE D'EXPANSION DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE, GROUPE DE TRAVAIL ROANNAIS
et CAILLOT R. - La Région Roannaise

48 - 1ère partie, Découverte des Structures de Base, déc. 58, 40 p. et 23 c.

49 - 2ème partie, Analyse des Structures de Base, déc. 61, 48 p. et 23 c.

et C.R.E.S.A.L.

50 - 3ème partie, Besoins objectifs de logements dans l'agglomération roannaise, ja. 75, 31 p.

51 - 4ème partie, Les équipements collectifs, besoins de l'agglomération roannaise, ja. 75, 40 p.

52 - 5ème partie, Problèmes d'aménagement de Charlieu et de sa zone d'attraction, 1966, 75 p.

53 - Enquête sur les établissements de soierie de la Région de Charlieu, fev.1964

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE

54 - Inventaire des exploitations agricoles du canton de ... ; sur les bases de l'enquête au dixième de 1963-64, complétées par un échantillon de même valeur.

CENTRE DE GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE LA LOIRE

55 - Résultats de gestion de l'exercice 19.. , annuel, depuis 1963

56 - RODINSON M. - Essai de comptabilité du secteur agricole, exercice 1965, 16 p., 12 tableaux, ss. date

57 - ——— - Recherches sur l'avenir des exploitations agricoles du plateau de Neulise en 1965, déc. 1965, 33 p. et tableaux

58 - ——— - Les exploitations agricoles de la Plaine de Roanne, 1967, 33 p. et annexes

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROANNE

59 - Compte-rendu des travaux

A.E.S.D.A.R.

60 - Livre blanc de l'agglomération roannaise, 97 p., sans date (1973)

61 - Schéma d'Aménagement de l'ensemble urbain roannais, texte 99 p. 3 cartes, sans date (1974), bibliographie des études réalisées par ou pour l'A.E.S.D.A.R.

A.S.S.E.D.I.C. DE LA REGION ROANNAISE

62 - Statistique annuelle des établissements affiliés, depuis 1962

- 83 - ALMANACH DU SUD-EST
- 84 - ARDOUIN-DUMAZET - Voyage en France, 7ème série, la région lyonnaise, Berger-Levrault, 1896, 340 p.
- 85 - BARRET H. - Histoire du travail dans l'ancienne généralité de Lyon, Dumas, Saint-Etienne, 1939.
- 86 - BILLET H. - Beaujolais, Forez, Dombes, Thizy et les environs, 4 vol. de 1894 à 1906, 257, 356, 128 et 146 p.
- 87 - BRISSON - Mémoire historique et économique sur le Beaujolais, 1774, 280 p.
- 88 - DECHELETTE Ch. - L'industrie cotonnière à Roanne, thèse droit, Souchier, Roanne, 1910, 176 p.
- 89 - DUMOULIN M. - Histoire de l'industrie textile de la Région Roannaise du XVI^e siècle à 1889.
- 90 - FAYARD J. - Les fileurs, tisserands et similaires de la Généralité de Lyon sous l'Ancien Régime, le Mouvement Economique et Social dans la région lyonnaise, t.II, Lyon 1905, p. 125-195.
- 91 - FAURE Pétrus - Histoire du mouvement ouvrier dans le département de la Loire, Dumas, Saint-Etienne, 1956, 503 p.
- 92 - F.M.D. - Monographie des communes de l'arrondissement de Roanne, Roanne 1901, 260 p.
- 93 - - Monographie des communes du Charolais et du Brionnais, Charlieu, 1904, 2 t.
- 93bis - FOURNIAL E. - Les villes et l'économie d'échanges en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles, Les Presses du Palais Royal, Paris, 1967.
- 94 - GAGNON - Histoire du métayage en Bourbonnais depuis 1789
- 95 - ILLUSTRATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE (L') - Le département de la Loire, 8-10-1927.
- 96 - LAMBERT D'HERBIGNY - Mémoire sur le gouvernement de Lyon, 1692, Revue d'Histoire de Lyon, tome 1, 1902, 122 p.
- 97 - LOUVET - Histoire du Beaujolais, 1670, publiée par L. Galle et G. Guigue, Lyon, 1903, 2 tomes, 461 et 498 p.
- 98 - OGIER Th. - La France par cantons
arr^t Montbrison
arr^t Roanne
arr^t Villefranche, 604 p., 1866
- 99 - PARISET E. - Histoire de la fabrique lyonnaise, Lyon 1905
- 100 - ROLLAND DE LA PLATIERE J.M. - Mémoire sur les articles qui se fabriquent en Beaujolais, 1784.
- 101 - ROCHETTE (R. DE LA) - Voyage dans le Haut-Beaujolais ou Recherches historiques sur la ville et le canton de Thizy, 1848, 234 p.
- 102 - SAVARY DES BRUSLONS J. - Dictionnaire universel du Commerce, 2 tomes, 1723
- 103 - SOCIETE D'EMULATION DE COURS - Cours et sa région, Lesoeur, Cours, 1926.
- 104 - SUBRIN L. - Historique de la teinture à Roanne, p. 1-7, Introduction de E. SERRE - La Teinture du coton, Paris, H. Dunod et E. Pinat, 1912, 291 p.
- 105 - TROLIEUR DE LA VAUPIERRE J.G. - Histoire du Beaujolais, 1760, publiée par L. Galle et G. Guigue, Société des Bibliophiles Lyonnais, Lyon, 1920, 449 p.

OUVRAGES D'INTERET REGIONAL

Diplômes d'Etudes Supérieures et mémoires de maîtrise dactylographiés déposés à l'Institut des Etudes Rhodaniennes, Lyon

- 106 - CHRISTOPHE J. - L'industrie textile dans la Région de Roanne, 1949
- 107 - CRETIN C. - Montagny, 1965, 154 p.
- 108 - CROUZET F. - Saint-Nizier d'Azergues, mém. annexe, 1966, 52 p.
- 109 - DEROCHE C. - Etude des cantons de Belmont et de Chauffailles, 1962
- 110 - DUPERRAY A.M. - La population ouvrière d'Amplepuis, mém. ann., 1962, 34 p.
- 111 - EBERSOLT J. - La vallée de l'Azergues, 1929, 149 p.
- 112 - GERBE E. - Le climat des monts du Beaujolais, 1967
- 113 - HOSATTE E. - Les industries métallurgiques à Roanne, 1970, 126 p.
- 114 - JOURDAN P. - L'industrie textile dans les vallées du Reins, de la Trambouze et du Gand, 1955, 58 p.
- 115 - LESOURD Ch. - L'adaptation d'une ville à la vie industrielle, étude de Roanne, 1940, 97 p.
- 116 - MAHUSSIER R. - La bonneterie roannaise, 1960, 95 p.
- 117 - MARSAULT M. - L'emploi industriel dans la région de Roanne, 1966
- 118 - MOLLIE J. - L'évolution du tissage de la soie dans la région Rhône-Alpes de 1955 à 1968
- 119 - NARBOUX J.M. - Le tertiaire industriel à Roanne, 1971
- 120 - PAQUET J. - La forêt dans la montagne beaujolaise, 1949, 2 t., 115 p.
38 planches
- 121 - PLASSON H. - Tarare et sa fabrique de voiles d'ameublement, 1970
- 122 - REBOTIER M. - Enquête sur le tissage des soieries à domicile dans la région lyonnaise, mém. ann., 1955, 22 p.
- 123 - RIVOIRE L. - La propriété rurale dans les monts de Tarare, 1966, 109 p.
- 124 - ROSETTA D. - La zone d'influence de Roanne, 1967, 140 p.
- 125 - SANDILLON M. - Les étrangers dans l'agglomération de Roanne, 1969
- 126 - TILLIER D. - Le Rhône sous-développé, 1967, 108 p.
- 127 - WAZ J. - Géographie sociale de Roanne, 1962, 76 p.

Déposé à l'Institut de Géographie de Clermont-Ferrand

- 128 - BUSSELIER B. - Le vignoble de la Côte Roannaise, 1971, 83 p.

Déposé au Centre d'Histoire Economique et Sociale, Lyon

- 129 - ALBOUT C. - Démographie et industrialisation dans le canton de Tarare
- 130 - ALLIER C. - La croissance du tissage roannais de 1860 à 1914, 93 p.
- 131 - BORIE M. J. - La C.G.T.U. dans le textile roannais entre les deux guerres, 1971, 159 p.
- 132 - LESPINASSE J. Ch. - Etude d'un société rurale : Saint-Alban-les-Eaux, 143 p.
- 133 - MARTINON J.F. - Le mouvement ouvrier à Roanne entre 1888 et 1904, 1972, 200 p
- 134 - VINCENT-BARDOLLET C. - La vie agricole en Brionnais de 1850 à 1893, 1967, 123 p.

- 135 - BARNAUD M. - Le Charollais, pour que ses habitants construisent et maîtrisent leur avenir, 1974, 69 p.
- 136 - BONNET G. - Recueil de données statistiques climatologiques relatives au département de la Loire, Chambre d'Agriculture, 1968, 47 p.
- 137 - BORDAS H. - Tarare, R.G.L., 1930, p. 40-49
- 138 - BOURGEON M.L. - Répartition des métiers de tissage de la soie au service de la fabrique lyonnaise, Et. Rhod. 1938, n° 4, p.215-234
- 139 - CENTRE DEPARTEMENTAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE DE LA LOIRE - Le socle ancien dans les Monts du Lyonnais, DOCUMENTS DE SCIENCES NATURELLES, 1965, Saint-Etienne, p.28-38
- 140 - CENTRE DE RECHERCHE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE - La place de l'institution communale dans l'organisation de la domination politique de classe en milieu urbain : le cas de Roanne, C.N.R.S., juillet 1972, 221 p.
- 141 - CHOLLEY A. - Recherches morphologiques en Charollais-Brionnais, PUBLICATION DE L'ASSOCIATION DES GEOGRAPHES FRANCAIS, p. 102-108
- 142 - ——— - Notes de géographie beaujolaise, A.G., 1929, p.26-46
- 143 - CRETIN C. - Roanne, une ville moyenne, CENTRE D'ETUDES FOREZIENNES, La vie urbaine dans la Loire et ses abords, 1969, p. 135-187
- 144 - ——— - De Charlieu à Bourbon-Lancy, étude à propos d'une série de petites villes, UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE. Les villes du Massif Central, 1971, p. 147-181
- 145 - DIRY J.P. - La vie rurale dans le sud de la Sologne bourbonnaise, Revue d'Auvergne, 1971, p. 75-108
- 146 - ESTIENNE P. - Recherches sur le climat du Massif Central français, thèse, Paris, 1965
- 147 - GALLOIS L. - Maconnais et Charollais, A.G., 1894, p. 428-449
- 148 - GALLOIS L. - Beaujolais et Lyonnais, A.G., 1895, p. 287
- 149 - GARRIFR G. - Paysans du Beaujolais et du Lyonnais 1800-1970, thèse Presses Universitaires de Grenoble, 1973, 2 tomes, 714 et 246 p.
- 150 - GIBERT A. - Présentation géographique, p. 1-50
VISAGES DU LYONNAIS, 1952
- 151 - GIGNOUX C.J. - L'Arsenal de Roanne et l'état industriel de guerre, thèse droit 1920, 130 p.
- 152 - GRÜNER M.L. - Description géologique de la Loire, Annuaire de la Loire, 1857
- 153 - HOUSSEL J.P. - Ville moyenne et développement de l'agriculture régionale : l'exemple de Roanne, R.G.L. 1970, n° 4, p. 391-408
- 154 - ——— - Les petites villes textiles du Haut Beaujolais, de la tradition manufacturière à l'économie moderne, R.G.L. 1971, n° 2, p. 123-197
- 155 - ——— - Pouvoir et développement dans une région en marge de l'aire de desserrement des métropoles : l'exemple de la région de Roanne et du Beaujolais Textile, UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE, La région et la vie régionale, 294 p., p. 69-90
- 156 - LABASSE J. - Quelques aspects de la vie d'échanges en pays roannais, A.G., mai-juin 1954, p. 193-218
- 157 - LACOUTURE M. - L'activité agricole dans les hauts bassins de la Besbre et du Sichon, REVUE D'AUVERGNE, t.77, 1963, p.149-162
- 158 - LUGNIER R. - Saint-Germain-Laval en Forez, André Martel, Givors, 1959, 146 p.

- 159 - MERCIER L. - Le Poème de la Maison, Paris, Calmann-Lévy, 1908, 31ème édition aux Editions du Sud-Est, Lyon, 1951, 216 p.
- 160 - ——— - Hélène Sorbiers, Paris, Calmann-Lévy, 1911, Editions du Sud-Est, Lyon, 1952, 216 p.
- 161 - ——— - Les contes de Jean-Pierre, Lyon, Lardanchet, 1928, 207 p.
- 162 - PETERLONGO J.M. - Les terrains cristallins des Monts du Lyonnais, thèse, Annales de la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand, 1960
- 163 - ROUX Cl. - Etudes agronomiques sur les Monts du Lyonnais, Annales de la Société linnéenne de Lyon, Lyon, 1901
- 164 - SIVIGNON M. - Elevage et embouche en Charollais-Brionnais, R.G.L. 1960, p. 357-379
- 165 - SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE LYON - Lyon et la région lyonnaise, 1894
- 166 - TOMAS F. - Quelques traits de la géographie et de l'histoire agraires de la plaine du Forez, R.G.L., 1963
- 167 - ——— - Le relief et les sols de la plaine du Forez, Centre d'Etudes Foréziennes, thèses et mémoires, n° 3, 1971, 117 p.
- 168 - VALETTE R. - Saint-Symphorien-sur-Coise, UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE, les Villes du Massif Central, 1971, p. 204-224
- 169 - VELU H. - Villefranche-en-Beaujolais, A.G. 1938, p. 1-85

TOME II

TABLE DES FIGURES

DEUXIEME PARTIE

	Pages
Fig. 32 - Evolution comparée de l'emploi dans la région ASSEDIC de Roanne et dans la région Rhône-Alpes de 1964 à 1972.....	3
33 - Diagramme de la production de tissus de coton dans la région de Roanne-Thizy depuis 1950.....	13
34 - Les voix communistes dans la 6ème circonscription de la Loire (carte).....	21
35 - Evolution du rapport emplois sur dépôts dans le ressort des bureaux et succursales de la Banque de France à Thizy, Tarare, Villefranche et Roanne de 1965 à 1973.....	26
36 - Le tissage traditionnel en face de la grande crise (carte).....	45
37 - La concentration du tissage du voile dans la fabrique de Tarare après la crise de 1967 (cartes).....	50
38 - Bonneterie et habillement dans le Roannais (carte).....	58
39 - La métallurgie spontanée en juillet 1973 (carte)..... Les précurseurs : situation en 1955 (carton).....	71
40 - Evolution du chiffre d'affaires de Potain de 1954 à 1973.....	77
41 - Les salariés du bâtiment en 1973 et l'évolution depuis 1966 (carte)..	103
42 - Industries spontanées et décentralisations (carte).....	121
43 - La densité de population agricole en 1970 (carte).....	131
44 - Les petites régions agricoles (carte).....	133
45 - Les foyers d'innovation agricole (carte).....	143
46 - La taille des exploitations agricoles (cartes).....	150
47 - Les modes de faire-valoir (carte).....	152
48 - L'extension de la race charolaise (carte).....	166
49 - Les aires de ramassage du lait (carte).....	170
50 - La pénétration de la race hollandaise (carte).....	174
51 - Périodes d'adoption des principales transformations.....	181
52 - Implantation de la J. A. C. F. en 1945 dans la Fédération de Roanne (carte).....	190
53 - Surface boisée et régions forestières (carte).....	203
54 - Evolution de l'habitat dans un secteur d'abandon : le hameau de Lespinasse.....	222
55 - Schéma des grandes liaisons routières existantes et programmées (carte).....	252
56 - Les principales liaisons routières internes du Roannais (carte).....	253

	Pages
Fig. 57 - Les services réguliers d'autocars au départ de Roanne (carte).....	260
58 - Evolution de la population de 1968 à 1975 et comparaison avec la période 1962-1968 (carte).....	272
59 - Evolution des demandes d'emploi non satisfaites de 1967 à 1975.....	278 bis
60 - Résultats du premier tour des élections présidentielles du 5.12.1969 (carte).....	297
61 - Pratique dominicale par paroisse au 23.10.1955 (carte).....	299
62 - Le nombre de centimes additionnels au budget de 1971 et son évolution (carte).....	307
63 - Indice physiologique du degré d'ouverture des conseils municipaux élus en 1971 (carte).....	310
64 - Tarare (plan).....	359
65 - L'agglomération roannaise (plan).....	360

TABLE DES MATIERES

	Tome I
	Pages
INTRODUCTION	2
Problématiques, 3 - Les méthodes, 5 - Les limites de la région étudiée, 11	
Notes	16
PREMIERE PARTIE	

<i>L'ÉVOLUTION JUSQU'À LA CRISE DU TISSAGE DE 1965</i>	18
CHAPITRE I - LES DONNEES DE LA NATURE	19
A - Le cadre : une plaine d'effondrement entourée de massifs anciens	19
1 - La plaine de Roanne et ses abords	19
a) la plaine de Roanne	19
b) la Côte Roannaise	20
c) le Brionnais	26
2 - Les massifs anciens	26
a) le plateau de Neulise	26
b) les Monts de la Madeleine	27
c) les Monts du Beaujolais	29
B - Les privilèges relatifs à la montagne dans l'économie ancienne	32
1 - Une montagne ingrate et non répulsive	32
a) une moyenne montagne de petits céréaliculteurs	32
- le cas particulier des vallées du Reins et de la Trambouze	33
b) force motrice et pureté des eaux, atouts du travail manufacturier	34
c) une multitude de gîtes minéraux, mais une exploitation décevante	36
- les minerais, 37 - le charbon, 37, les sources thermales, 39	
2 - Une plaine inhospitalière	40
a) une plaine répulsive	40
b) chambons et varennnes	41
c) les difficultés du drainage	43
3 - Deux terroirs favorisés	45
a) la Côte Roannaise, pays de vignoble	45
b) le Brionnais, berceau de l'embouche	47
Notes du chapitre I	52
CHAPITRE II - LES DONNEES DE L'HISTOIRE	55
A - La constitution tardive du carrefour roannais	55
1 - Les passages à travers les Monts du Beaujolais et la Grande Voie Française	55

	Pages
2 - Roanne, tête de navigation sur la Loire et l'importance de la route de Tarare aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	58
a) un carrefour que la nature n'impose pas	58
b) la modification des routes commerciales	58
c) le déclin de la fonction de transit et la reconversion à l'industrie	60
3 - Le transport par la Loire du charbon de Saint-Etienne et l'équipement du carrefour roannais au XIX ^e siècle	62
Notes du chapitre II A	65 bis
B - Une montagne manufacturière	66
1 - Des initiatives lyonnaises	66
a) l'intervention du grand négoce	66
b) l'introduction du travail du coton et le développement de la manufacture aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	68
c) la fabrication des toiles de coton pour indiennes et la prospérité de la manufacture à la veille de la Révolution - Lyon et la fabrique des indiennes, 71 - prospérité et extension du tissage du coton, 71 - le développement du tissage du coton dans les villes du pourtour de la montagne, 73-	70
2 - L'affranchissement de la tutelle lyonnaise au XVIII ^e siècle	75
a) une industrie campagnarde	75
b) la complémentarité de l'agriculture et de la manufacture	76
c) la constitution d'une bourgeoisie locale	78
3 - De la Révolution au Second Empire, l'âge d'or de la manufacture	80
a) les "grandes heures" de la mousseline	80
b) le renouveau de la "cotonne"	83
- les difficultés de l'ancienne fabrique, 83 - les teinturiers de Roanne et l'introduction du vichy, 88 - les fabriques de Roanne et de Thizy, 89 -	
c) l'implantation de la soierie lyonnaise	91
d) un développement global	92
Notes du chapitre II B	95
C - L'apogée	102
1 - L'époque du maximum et la redistribution de la population	102
2 - Le développement de la grande industrie cotonnière	103
a) l'essor prodigieux de la "cotonne"	104
b) la "cotonne" entre la grande série et la qualité	106
- la spécialisation de Roanne dans l'article fantaisie, 107 - les marchands de tissus de Thizy, 110 -	
c) de grands capitaines d'industrie	111
d) un centre isolé, Villefranche-sur-Saône	117
3 - Le développement de Roanne, centre régional	118
a) Roanne, foyer d'appel de la main d'oeuvre	119
- d'énormes besoins en main d'oeuvre sans qualification, 119 - une ville grandie trop vite, 120 - une ville de terroir, 121 -	
b) le développement de la fonction régionale	123
- la constitution d'un réseau ferré d'intérêt local, 123 - le commerce de gros des pondéreux, 125 - un équipement bancaire puissant et largement autonome, 126 -	

	Pages
4 - Les transformations des campagnes agricoles de l'ouest et du nord	127
a) la mise en valeur de la plaine de Roanne	127
-une plaine insalubre, 127 - les transformations (1840-1880), 128 - Plaine de Roanne et Bourbonnais, 130 -	
b) deux pays qui réalisent leur vocation	130
-l'âge d'or du vignoble, 131 - le Brionnais gagné par la prairie, 134 -	
c) les Monts de la Madeleine : une moyenne montagne isolée, qui s'ouvre au progrès	139
Notes du chapitre II C	143
CHAPITRE III - TROIS QUARTS DE SIECLE DE STAGNATION, DE LA FIN DU XIX ^e SIECLE A LA CRISE DU TISSAGE DE 1965	147
A - Le mythe passéiste et le refus de l'industrialisation et de l'urbanisation	148
1 - la peur sociale à l'origine du mythe	148
2 - la popularisation du mythe	150
3 - le mythe, facteur de stagnation	154
a) les comportements dans les milieux du textile et la question du tarif	154
b) le comportement des paysans et des collectivités locales	156
Notes du chapitre III A	159
B - La crise des campagnes	161
1 - le déclin des secteurs restés manufacturiers	161
a) deux fabriques en régression : Tarare et Panissières ...	161
b) les particularités de la fabrique lyonnaise	164
2 - la disparition du tissage à bras et la survivance du genre de vie mixte dans les campagnes textiles	166
a) la fin du paysan-tisseur	167
b) la reconstitution partielle de l'industrie textile	168
-une première phase de concentration, 168 - la diffusion de l'électricité et le retour à la dispersion du tissage, 172 - les nouvelles formes d'association du travail agricole et du travail industriel, 174 -	
3 - la crise démographique liée à la guerre 1914-1918 et l'extensification de l'agriculture	176
a) la crise démographique des campagnes	176
b) l'extensification de l'agriculture	178
-le déclin du vignoble, 178 - la plaine de Roanne gagnée par la prairie, 179 - l'introduction de l'agriculture à temps partiel, 180 -	
Notes du chapitre III B	181
C - La persistance de la monoindustrie textile	183
1 - les occasions manquées ?	183
a) l'Arsenal	183
b) la production des fibres artificielles	185
2 - la peau de chagrin du tissage traditionnel	186
a) la cotonne dans l'entre-deux-guerres : de la prospérité à la crise des années trente	186

b) la cotonne après la seconde guerre mondiale : des industriels désengagés ?	189
-le maintien des fabrications traditionnelles, 189 - le retard technique, 192 - la confection et le tissu- éponge, un essor en marge de la cotonne, 192 -	
c) la soierie : un avenir compromis	195
-les belles années (1920-1930 et 1945-1954), 196 - la petite nouveauté à l'écart de la révolution technique, 196 - la haute nouveauté abandonnée par les tisseurs à domicile, 198 -	
3 - La relève par deux industries en rapide croissance : le voile d'ameublement et la bonneterie	199
a) le boom du voile d'ameublement ou la fabrique de Tarare à la reconquête d'un monopole	199
-le temps des voiles de rayonn e, 200 - les débuts du tergal et la concentration progressive du tissage, 202 - le nouvel essor de Tarare, 204 -	
b) la substitution progressive de la bonneterie à la cotonne à Roanne	205
-l'âge manufacturier (vers 1860-1922), 206 - les débuts de l'industrialisation spontanée (1922-1954), 207 - forces et faiblesses de l'âge d'or (1954-1964), 210 - . les progrès de l'équipement et la spécialisation vers le prêt-à-porter fantaisie, 210 - . à la recherche de la main d'oeuvre féminine, 213 - . des structures encore artisanales, 215 -	
4 - Tissage traditionnel et activités nouvelles	218
a) stabilité de l'emploi et évolution de leur importance respective	218
b) de profondes transformations	224
c) des industries similaires	224
Notes du chapitre III C	229
D - La situation à la veille de la crise ou les faux-semblants de la prospérité	233
1 - Des structures socio-économiques caractéristiques de la première révolution industrielle	233
a) la prépondérance des petites et moyennes entreprises familiales	235
b) la faiblesse du secteur tertiaire et de la qualification professionnelle et leurs conséquences	241
-un espace peu structuré par les activités de service, 242 - la faiblesse de la qualification professionnelles, 244 - la sous-rémunération du travail et la nécessité du double salaire, 245 - des taux-records d'activité et d'emplois féminins, 249 -	
Notes du chapitre III D 1.....	253
2 - Le dépeuplement rural et le parasitisme démographique de l'agglomération roannaise	256
a) une démographie stabilisée, mais non guérie	256
-des courants migratoires qui se compensent	257
-un accroissement naturel deux fois plus faible qu'en France	258
b) des campagnes et des petites villes victimes d'une longue dépopulation	263

-la crise démographique de la fin du siècle et l'accen- tuation de l'exode rural entre les deux guerres.....	265
-le sursis lié à la crise économique et à la longue période de pénurie due à la guerre (1936-1954).....	270
-une évolution contrastée depuis 1954 : zones de croissance et zones d'abandon.....	271
. les pôles de développement indépendants de Roanne.....	273
. les zones d'abandon.....	278
c) Roanne, ville de terroir et ville-relais.....	284
-un mouvement naturel déficient.....	284
-une croissance alimentée de l'extérieur.....	287
-des migrations à sens unique de la région vers la ville- centre.....	289
. des formes actuellement plus complexes.....	289
. un bilan quantitativement lourd.....	291
. une sélection à rebours.....	293
Notes du chapitre III D 2.....	295
3 - La permanence d'un environnement de type rural.....	298
a) un milieu rural ?.....	299
b) le pouvoir économique conservé par les vieilles familles du textile.....	303
c) les premiers efforts de modernisation entrepris par les collectivités locales.....	307
Conclusion.....	311
Notes du chapitre III D 3.....	312
Planches photographiques :	
Pl. 1 - La crue du Rhins au Coteau le 26.12.1968.....	317
Pl. 2 - Des vallées profondément encaissées.....	319
Pl. 3 - La maison rurale.....	320
Pl. 4 - Paysages industriels anciens du pays de Thizy.....	321
Pl. 5 - Le tissage de la soie à Coublanc.....	323
Table des figures.....	324
Table des matières.....	325

TABLE DES MATIERES

DEUXIEME PARTIE

LA CONFRONTATION A L'ECONOMIE MODERNE

CHAPITRE I - LA CRISE DE 1965 : EFFONDREMENT OU NOUVEAU DEPART

A - L'écroulement d'un monde.....	1
I - Une crise longue de l'emploi industriel.....	1
II - Une crise de confiance.....	5
III - Une crise complexe.....	7
1 - Les difficultés conjoncturelles.....	7
2 - De la récession aux crises d'adaptation.....	8
a) La bonneterie.....	8
b) La disparition des artisans-tisseurs de voile tergal...	9
c) Le cas des industries diverses anciennes et des services nationalisés.....	10
3 - De la récession à la crise de structure : le tissage traditionnel.....	11
a) Liquidation du passé et mutation technologique.....	11
b) L'heure de vérité de la cotonne et de la soierie.....	12
IV - La disparition de l'héritage manufacturier.....	17
1 - La fin de la fabrique.....	17
2 - La disparition du genre de vie mixte et la désertion des campagnes manufacturières.....	19

- B - Ampleur et limites des transformations 22
 - I - La mise en place d'un nouvel outil de production 22
 - 1 - la reprise des affaires et des investissements 22
 - 2 - une industrie plus diversifiée à valeur ajoutée accrue ... 27
 - II - Des structures qui n'ont pas fondamentalement changé 29
 - 1 - la prépondérance conservée par l'industrie 29
 - 2 - la prépondérance conservée par les industries de biens de consommation 30
 - 3 - l'apport essentiel des entreprises locales au rétablissement de l'emploi 35
- Notes chapitre I 39

CHAPITRE II - L'INITIATIVE LOCALE A LA BASE DE LA RECONSTRUCTION DE L'INDUSTRIE..... 43

- A - La reconstruction de l'industrie textile 43
 - I - La mutation technologique de la cotonne et des industries annexes assurée par les groupes extérieurs 43
 - 1 - la prépondérance des "Tissages Roannais" dans les tissus "plats" 43
 - 2 - la transformation 46
 - 3 - les industries annexes de la soierie et la production des fibres artificielles 47
 - II - Le rôle prépondérant des entrepreneurs locaux dans l'adaptation du reste du tissage 48
 - 1 - la poursuite de l'adaptation du tissage rénové 48
 - a) la stabilité du coton-éponge 48
 - b) la fabrique de Tarare à l'âge industriel 49
 - le voile tergal : expansion dans la diversification et part croissante des exportations, 49 - la transformation : nouveaux marchés et conversion, 51 -
 - 2 - la laine à Cours : l'adaptation spontanée d'une industrie traditionnelle 52
 - 3 - cette soierie qui ne veut pas mourir 55
 - III - La maille et l'habillement à l'âge de la maturité ? 57
 - 1 - les bonnetiers-confectionneurs entre la tradition et le progrès 57
 - 2 - l'essor d'un secteur nouveau : la maille au mètre 61
 - 3 - l'habillement ou la modernisation d'une conversion limitée 63
- B - L'essor de la métallurgie 65
 - I - Le "décollage" dans les années 55 66
 - 1 - monolithisme textile et étouffement des atouts jusqu'en 1939 67
 - 2 - 1939-1955 : la consolidation de ce qui existe 67
 - a) une activité pour l'Arsenal en temps de paix : la construction en série des blindés 67

b) le développement de la fabrique d'outillage Demurger	68 bis
c) l'impact limité, mais réel, des premiers établissements	69
3 - la croissance à la japonaise des entreprises-locomotives à partir de 1955	70
a) les A.R.C.T.	70
-une position de monopole, 70 - une influence sur la région qui repose moins sur les approvisionnements que sur les salariés directs, 73 bis -	
b) Potain	75
-un paysan qui devient industriel, 75 - la conquête d'une position de monopole (1955-1970), 76 - l'obligatoire éclatement : une croissance devenue trop forte pour le bourg d'origine, 78 -	
II - La constitution de régions métallurgiques	81
1 - la région nord : la monoindustrie du matériel pour le bâtiment	81
a) l'industrialisation d'une région fortement agricole	81
-"une main d'oeuvre en or", 81 - le matériel de bâtiment, une activité qui se prête à l'esprit d'entreprise, 83 -	
b) les anciens de Potain : des constructeurs à l'origine de centres secondaires	84
c) les sous-traitants de Loirecord et la structure en nébuleuse	86
2 - l'agglomération de Roanne et les centres isolés : une plus grande diversité	88
a) l'agglomération roannaise et ses satellites : un complexe qui s'élabore ?	88
b) trois centres autonomes	92
Notes du chapitre II, A et B	94
C - Le développement des industries diverses et la percée des industries spontanées	97
I - Permanence et inertie des industries diverses anciennes ...	98
1 - les industries pondéreuses : tannerie et céramique	98
2 - les industries de petite transformation	101
II - Le renforcement du bâtiment	102
1 - une industrie de dimension nationale dans le secteur indus- trialisé	104
2 - le monopole des grandes entreprises roannaises sur le gros oeuvre et la percée des entreprises artisanales en dehors de l'agglomération	105
III - L'apparition de nouvelles industries, un fait spécifiquement rural	107
1 - les industries agricoles et alimentaires	107
2 - le développement des scieries en montagne et l'essor inat- tendu de la menuiserie du bâtiment	109

IV - Les créations exogènes	112
1 - la mine d'uranium de Saint-Priest-Laprugne	113
2 - les décentralisations	115
V - La percée de l'industrie spontanée	117
1 - un renouvellement sensible du milieu industriel	118
a) une poussée d'emblée très forte	118
b) l'atténuation des déséquilibres de l'emploi suivant les sexes	120
c) l'atténuation des déséquilibres dans la répartition spatiale	120
2 - des industries ubiquistes	123
a) une dispersion déconcertante	123
b) les transports routiers auxiliaires de la décentralisation	124
c) l'espace rural n'est pas maudit	125
Notes du chapitre II, C	127
CHAPITRE III - Une rénovation moins marquée de l'agriculture	129
A - LA PRÉPONDERANCE DE L'AGRICULTURE DE TYPE TRADITIONNEL	
I - Remarques méthodologiques sur l'utilisation des données statistiques	129
1 - le cadre géographique	130
2 - ce que l'on peut demander aux statistiques	134
II - La tonalité dominante : des agriculteurs plus proches du paysan que de l'entrepreneur	135
1 - une agriculture de la "France moyenne"	136
2 - plaine et montagne, zones d'indifférence	137
a) la dualité des structures	137
b) la montagne tenue à l'écart de l'agriculture progressive	139
c) la plaine fossilisée par l'élevage charolais	140
3 - le poids des forces traditionnelles	142
a) les limites de l'influence professionnelle à long terme de la J.A.C.	142
b) un fief du Sud-Est	145
III - Une incontestable évolution	148
1 - l'évolution des structures foncières	148
a) le faible accroissement de la surface moyenne	148
b) la concentration au profit des exploitations viables depuis 1964	155
2 - l'augmentation du capital d'exploitation et l'installation dans l'économie de marché	158
a) l'essor du Crédit Agricole	158
b) les enseignements des comptabilités d'exploitation ..	159
3 - le progrès technique	161
a) motorisation, mécanisation et utilisation des engrais ..	161
b) la simplification du système agricole et l'évolution vers la monoculture de l'herbe	162
c) l'intensification de l'élevage	167

Notes du chapitre III A.....	176
B - Les modalités de développement.....	181
I - La généralisation des progrès de base et l'action des cours post-scolaires agricoles (1955-1965).....	182
II - Le passage à l'agriculture d'entreprise limité à une minorité..	185
1 - Les conditions nouvelles du développement.....	186
-Le seuil de l'intensification laitière, 186 - une vulgarisa- tion de plus en plus personnalisée, mais de moins en moins générale, 186 -	
2 - Le rôle de la J. A. C. instrument de promotion collective....	188
-La J. A. C. instrument d'acculturation, 188 - la réussite professionnelle des anciens de la J. A. C., 193 - les belles années des C. E. T. A. (vers 1955-1970), 194 -	
3 - De la vulgarisation de groupe à la recherche d'un système agricole personnalisé.....	195
III - La terre réduite à ses seules ressources.....	200
1 - La diffusion de la résidence secondaire, envers du tourisme paysan.....	201
2 - Une forêt riche de potentialité, mais mal intégrée à l'agri- culture dans les hauts massifs.....	202
-La décomposition de l'économie traditionnelle et l'extension récente de la futaie de résineux dans les monts du Beaujolais 204 - l'exploitation gênée par la prédominance de la petite propriété foraine, 207 - le cas des Monts de la Madeleine, 209 -	
3 - Du malaise actuel à l'avenir compromis.....	209
1 - Un syndicalisme agricole dur.....	210
2 - La perspective d'une brutale déprise humaine.....	211
C - Les inégalités spatiales de développement.....	213
I - Le rôle décisif de la promotion collective dans l'inégal déve- loppement en montagne.....	213
1 - La disparition d'un système agricole accompli.....	213
2 - La gamme des transitions.....	214
-Le développement communautaire au sein des petites exploi- tations : Saint-Martin-La-Sauveté, 215 - le dégagement d'ex- ploitations viables grâce à la promotion collective : le bas- sin d'Amplepuis, 217 - le dégagement tardif d'exploitations viables grâce à une technique nouvelle : l'est du plateau de Neulise, 219 - les secteurs d'abandon, 220 -	
II - Le maintien de l'élevage charolais traditionnel et la conserva- tion des nuances entre pays dans la plaine.....	223
1 - Un système extensif qui se perpétue.....	224
-L'éleveur "moyen", 224 - l'aristocratie des éleveurs-nais- seurs de reproducteurs et des emboucheurs, 225 - évoluer ou disparaître, 227 - une rente de situation, la proximité du marché de Saint-Christophe-En-Brionnais, 229 -	
2 - Une division en pays toujours sensible.....	232
-La plaine de Roanne, 232 - la Sologne Bourbonnaise, 234 - le Brionnais, 236 - la Côte Roannaise : le déclin d'un vigno- ble, 238 -	

Conclusion de chapitre II et III	241
Notes du chapitre III, B, et C	242
CHAPITRE IV - LES FREINS AU DEVELOPPEMENT	246
A - Signes et mécanismes du décalage avec les zones métropolitaines	247
I - L'enclavement	247
1 - le canal : le retrait d'un vieux serviteur	248
2 - des axes ferroviaires secondaires	249
3 - un réseau routier vieilli et surchargé	251
a) le carrefour délaissé	251
b) les difficultés de circulation à l'intérieur de la région	255
4 - l'avion et les télécommunications	257
II - La dévitalisation des relations internes à la région ..	258
1 - la pérennité apparente de l'agglomération roannaise ..	258
2 - la dépendance croissante envers les centres de décisions extérieurs	261
a) l'affaiblissement du commandement industriel	261
b) la stagnation relative du tertiaire privé	263
3 - la départementalisation des investissements publics et l'attraction des secteurs périphériques vers les centres administratifs	266
4 - Roanne, centre dominateur d'une région dominée	269
III - Les enseignements du recensement de 1975 : stagnation de la population et accentuation des déséquilibres internes	273
1 - une population stable à proximité de métropoles en expansion	273
2 - l'arrêt de la reprise des petites villes et l'aggravation de l'abandon des campagnes	274
3 - l'agglomération roannaise, à nouveau unique pôle de croissance	276
IV - La crise actuelle, révélateur des faiblesses de la reconstruction de l'industrie	278
1 - la crise de l'emploi	278
2 - la remise en cause du boom de l'industrie spontanée..	280
Notes chapitre III A	284
B - Le poids du passé	289
I - La permanence de la culture mentale et des cadres antérieurs à la crise	289
1 - la société rurale continue de donner le ton	290
2 - le faible brassage des hommes et des idées	294
a) une fréquence exceptionnelle d'autochtones	294

b) Un conservatoire des modes de pensée traditionnels.....	295
-La presse, 295 - la force conservée par la démocratie chrétienne, 296 - un pays de chrétienté, 298 -	
c) La relativisation récente des oppositions entre les pôles confessionnels et laïc.....	300
3 - Une certaine pérennité des responsables locaux.....	301
a) Le maintien de l'hégémonie de la bourgeoisie industrielle roannaise sur les instances économiques.....	301
-Points forts et points faibles du syndicalisme ouvrier.....	302
-Un syndicalisme patronal peu ouvert aux éléments nouveaux...	304
b) Le renouvellement des collectivités locales limité à la base.....	306
-La volonté d'ouverture révélée par les élections municipales de 1971, 306 - la reconduction de fait des cadres politiques, 312 -	
c) Les affaires publiques réservées à une poignée d'hommes.....	314
-Le cercle restreint des personnes "compétentes et responsables", 314 - une opinion peu sollicitée, 315 - une opinion peu informée, 316 -	
II - L'empreinte du passé sur les pouvoirs locaux.....	318
1 - L'absence de référence au monde moderne.....	318
a) Une administration qui n'est pas sans mérite.....	318
b) L'absence d'une politique systématique de réduction du décalage.....	319
c) Enfants et jeunes, point faible des préoccupations sociales.	324
2 - L'esprit de clocher.....	326
a) Le refus des fusions de communes.....	326
b) Les réticences envers les plans d'aménagement.....	327
c) L'absence de prise de conscience des solidarités régionales.	329
3 - Les notables prisonniers de leur propre système.....	332
Notes du chapitre III B.....	335
CONCLUSION.....	339

ANNEXES ET TABLES

HORS TEXTE.....	
A - Tableaux statistiques.....	348
B - Planches photographiques.....	354
C - Cartes.....	359
BIBLIOGRAPHIE CLASSEE.....	362
TABLE DES FIGURES.....	371
TABLE DES MATIERES.....	373